



Thèse

2021

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Voltaire et les jésuites

Guichard, Olivier Gérard Daniel

How to cite

GUICHARD, Olivier Gérard Daniel. Voltaire et les jésuites. Doctoral Thesis, 2021. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:155068

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:155068>

Publication DOI: [10.13097/archive-ouverte/unige:155068](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:155068)



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES MODERNES
PROJET « HERMÉNEUTIQUE DES LUMIÈRES »

VOLTAIRE ET LES JÉSUITES

THÈSE

présentée par visio-conférence le 6 mars 2021
à la Faculté des lettres de la Société de l'Université de Genève
par

OLIVIER GUICHARD

sous la direction de
prof. Martin Rueff

pour l'obtention du grade de Docteur ès lettres de la Société
mention langue et littérature françaises modernes

Mention très honorable à l'unanimité du jury

Membres du jury de thèse :

Brenno BOCCADORO, Professeur, président du jury

Monique COTTRET, Professeur émérite, Université de Paris-Ouest-Nanterre, France

Olivier FERRET, Professeur, Université Lumière Lyon II, France

François JACOB, Professeur, Université Jean Moulin Lyon III, France

Thèse n° 1001

VOLTAIRE ET LES JÉSUITES

*On se dit que ce n'était pas très bien, mais qu'un jour on y arrivera - peut-être.
J'y arriverai un jour.*

Patrice Chéreau, *Dialogue avec Georges Bataille*

ABRÉVIATIONS

ADA	Archives départementales de l'Ain, Bourg-en-Bresse
ADCO	Archives départementales de la Côte d'or, Dijon
AFCJ	Archives françaises de la Compagnie de Jésus, Vanves
ARSI	Archivum Romanum Societatis Iesu
BGE	Bibliothèque de Genève
BMz	Bibliothèque Mazarine, Paris
BnF	Bibliothèque nationale de France, Paris
BrB	Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles
BRu	Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Pétersbourg
BV	M.-P. Alekseev - T.-N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , (Moscou, 1961)
CLT	<i>Correspondance littéraire de Grimm</i> (dir : U. Kølving), Ferney-Voltaire : Centre international du XVIII ^e siècle (1753-1773)
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 85-135 (Oxford, 1968-1977)
DT	<i>Dictionnaire de Trévoux</i>
IMV	Institut et Musée Voltaire, Genève
LEC	<i>Lettres édifiantes et curieuses</i>
MF	<i>Mercure de France</i>
MG	<i>Mercure galant</i>
MT	<i>Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts</i> <i>dits Mémoires ou Journal de Trévoux</i>
NE	<i>Nonvelles ecclésiastiques</i>
OCV	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , Oxford : Voltaire Foundation (1968 -)
O. F.	Oratoire de France
S. J.	Societas Iesu
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford : Voltaire Foundation

REMERCIEMENTS

Le présent travail de recherche a été mené dans le cadre du projet « Herméneutique des Lumières » soutenu par l'Université de Genève et financé par le Fonds National Suisse (FNS). Il n'eut jamais vu le jour sans les dispositions dérogatoires consenties par la Ville de Ferney-Voltaire, l'Université de Genève et le FNS. Mes plus vifs remerciements vont donc à celles et ceux qui l'ont rendu administrativement possible, en particulier Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire, Jan Blanc, doyen de la Faculté des Lettres, ainsi que Fabrice Brandli, collaborateur scientifique associé au projet « Herméneutique des Lumières », Danièle Froidevaux et Mélanie Carvalho successivement en charge du secrétariat du département de langue et de littérature françaises modernes à l'Université de Genève.

Deux bourses de fin d'études octroyées par la Fondation Ernst et Lucie Schmidheiny et l'Université de Genève ont permis l'achèvement de ce travail ; je le dois à l'examen préalable et attentif de Johanne Patenaude et d'Olivier Frütiger. Qu'ils soient ici remerciés.

Mes pensées vont aux responsables des fonds d'archives et des bibliothèques spécialisées qui m'ont accueilli et dirigé comme Natalia Speranskaya, conservatrice de la Bibliothèque de Voltaire à la Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Petersbourg), Père Robert Bonfils (S. J.) et Barbara Baudry des Archives françaises de la Compagnie de Jésus (Vanves), Père Juan Mac Cuarta (S. J.) des Archives romaines de la Société (ARSI) et, pour leur aide déterminante, Catherine Walser et Flávio Borda d'Água, respectivement bibliothécaire et conservateur adjoint à l'Institut et Musée Voltaire de Genève.

Elles vont à part égale à ceux qui m'ont fait bénéficier de leur expertise sur des sujets mêlés, je pense en particulier à Marie Demeilliez et Julien Dubruque qui m'ont donné toute facilité d'accès à leurs thèses de doctorat, la première sur les musiques et les danses des collèges parisiens sous l'Ancien Régime, le second sur les enjeux spécifiques du *Temple de la Gloire*.

Ma reconnaissance va aussi à celles et ceux qui ont dû composer avec un emploi du temps adapté, qu'il s'agisse de mes collègues du service culturel municipal de Ferney-Voltaire, Dominique Chenillot, Catherine Canivet, Corinne Millier, de mes consœurs et confrères du conseil municipal d'Ornex, en particulier Jean-François Obez, maire de la commune, et des personnels associés, spécifiquement Isabelle Goudet, Evelyne Husselstein, Mélissa Gay, Sylvie Morel, Élodie Rabot, de ma famille qui n'a pas ménagé ses efforts pour me soulager des contingences quotidiennes et matérielles.

Qu'un tel projet ait été mené à son terme au sein d'une entreprise scientifique partagée ne procède pas du hasard. Je lui associe mes camarades suisses, italiens et français du groupe de recherche « Herméneutique des Lumières » et ses professeurs requérants, Mariafranca Spallanzani, Brenno Boccadoro, à qui je dois l'organisation d'une journée d'études consacré à Voltaire et Rameau, François Jacob, mon collègue et ami, qui m'a poussé avec clairvoyance dans cette aventure et m'a fidèlement accompagné et conseillé, Martin Rueff enfin, qui a dirigé et encouragé ce travail avec bienveillance et l'a incité, par sa maîtrise des enjeux herméneutiques antiques et contemporains, à s'engager sur des voies inexplorées.

INTRODUCTION

« Mangeons du jésuite, mangeons du jésuite¹ ». Qui ne se souvient du cri d'allégresse des guerriers oreillons s'apprêtant à plonger dans un chaudron bouillant Candide et son compagnon d'infortune, Cacambo ? Cette injonction, sitôt transformée en air à boire par les contemporains², ne sied-elle pas à merveille à la loi de séparation de l'Église et de l'État et l'auteur de *Candide*, dont on façonnait l'effigie à tour de bras en 1905 dans la rouge argile de Ferney ? Ne résonne-t-elle pas du cri de victoire qu'un Louis-Sébastien Mercier pouvait pousser en se remémorant la venue de Voltaire, quelques semaines avant sa mort en mai 1778, dans ce qui avait été le noviciat parisien de la Compagnie de Jésus ? :

Ô changement ! ô instabilité des choses humaines ! Qui l'eût dit, que des loges de francs-maçons s'établiraient rue Pot-de-Fer, au noviciat des jésuites, dans les mêmes salles où ils argumentaient en théologie.³

Croqueur de jésuites, Voltaire ? Ce n'est pas l'avis du père Gibert qui estime, écrits à l'appui, que le collégien de Louis-le-Grand ne cessa jamais de *consonner* avec ses maîtres⁴, ni celui de René Pomeau qui déclare à propos des pères Tournemine et Porée, ses maîtres, qu'ils aimèrent en François-Marie Arouet « ce talent qui sait effleurer tous les sujets avec une élégance ironique »⁵, qu'ils aimèrent « cet esprit pré-voltairien, car il est un peu le leur ».

Sur un sujet si peu étudié que la relation entre Voltaire et les jésuites, ici quelques lignes d'une monographie sur la spoliation par des jésuites d'un domaine contigu à la seigneurie de Ferney au détriment de six orphelins⁶, là un article sur l'accueil spécialement hostile réservé à Voltaire par la communauté ignacienne de Colmar⁷, de telles différences d'appréciation n'ont rien que de très attendu.

¹ Voltaire, *Candide*, chap. 16, OCV 48, p. 179.

² *Ibid.*, p. 67

³ L.- S. Mercier, *Tableau de Paris*, J.-Cl. Bonnet (dir.), Paris : Mercure de France, 1994, chap. 181, « Noviciat des jésuites », t. 1, p. 445. Cité par A. Magnan, « Au nom de notre illustre frère », *Textes et documents sur Voltaire franc-maçon*, Madrid, 23 juin 2012, blog ; voltaire-a-ferney.org, p. 16.

⁴ P. Gibert (S. J.), « Le système d'éducation jésuite, son influence sur la formation du jeune Arouet », *La tolérance au risque de l'histoire*, Lyon : Aléas, 1995, p. 118.

⁵ R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, n. éd., Paris : Nizet, 1969, p. 67. Idem pour la citation suivante.

⁶ F. Caussy, *Voltaire seigneur de village*, Paris : Hachette, 1912, p. 87.

⁷ L. Châtellier, « Voltaire, Colmar, les jésuites et l'histoire », *Revue d'Alsace*, Strasbourg, n°106 (1980), p. 69-82.

Qu'un ancien élève des jésuites ait pu devenir Voltaire l'est autrement moins et ne laisse pas, depuis toujours, d'interroger. Du vivant de Voltaire, des anecdotes circulent déjà, tendant toutes à prouver un caractère récalcitrant, une adhésion précoce au déisme, comme celle, dument rapportée et accréditée par René Pomeau, qui met en scène un professeur de rhétorique, le père Le Jay, apostropher son élève d'un : « Malheureux tu seras un jour l'étendard du déisme en France ! »⁸. Qu'espérer d'autre en effet d'un François-Marie Arouet à qui la vraisemblance - à défaut de l'établissement des faits - permet d'imputer sans difficulté aucune l'apprentissage d'un poème impie, *La Moïsade* « vers ses dix ans », lorsque son parrain, l'abbé de Chateauneuf « parlait de lui à Ninon [de Lenclos] avant de lui présenter »⁹ ou la mise au clou d'un livre d'histoire religieuse reçu en étrennes au collège pour dépenser l'argent obtenu « on devine à quoi [...] le jeu, les filles »¹⁰ ? Un biographe du XIX^e siècle¹¹ ne rapportait-il pas qu'Arouet déclarait à tel ou tel de ses camarades à propos de Pluton et de l'enfer que « l'un n'est pas plus sûr que l'autre¹² » ou du Paradis que « le Ciel, c'est le grand dortoir du monde » ?

De tels récits apocryphes, dignes des *Évangiles de l'enfance*, participent de la forgerie - Jean Goldzink préfère pudiquement employer le terme de légende¹³ - dont Voltaire continue, aujourd'hui encore, de faire l'objet, suivant cette habitude propre aux grands hommes dont Nietzsche, avec lucidité, pouvait dire :

Les « grands hommes », tel qu'on les admire, sont aussi de mesquines et mauvaises créations a posteriori - dans le monde des valeurs historiques, la fausse monnaie *règne* sans partage.¹⁴

Ce qui vaut pour Voltaire vaut aussi pour la congrégation fondée par Ignace de Loyola. Non qu'il s'agisse d'exonérer la Compagnie de Jésus de ses responsabilités, ni de ses fautes, dans maintes persécutions à l'encontre des réformés, des jansénistes, des poètes et penseurs libertins, mais de prendre avec précaution certaines accusations complaisamment distillées, certains fantasmes comme celui qui voudrait qu'Arouet, au collège Louis-le-Grand, « ait reçu quelques caresses indiscretes¹⁵ » et, de manière corrélée, qu'un de ses maîtres, le père Bienassez, se soit défénestré pour des motifs que Voltaire « sans doute connaissait ».

⁸ R. Pomeau, *op. cit.*, p. 72.

⁹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰ R. Pomeau, *Voltaire en son temps*, n. éd., Paris : Fayard ; Oxford : Voltaire Foundation, t. 1, p. 35.

¹¹ Louis Paillet de Warcy.

¹² R. Pomeau, *op. cit.*, p. 37. Idem pour la citation suivante.

¹³ J. Goldzink, *Voltaire : la légende de saint Arouet*, Paris : Gallimard, 1989, 192 p.

¹⁴ Fr. Nietzsche, *Le cas Wagner*, Paris : Gallimard, Folio essais n°169, p. 82.

¹⁵ R. Pomeau, *op. cit.*, t. 1, p. 27. Idem pour la citation suivante.

S'impose donc ici, comme tout ce qui, bien souvent, a trait à Voltaire, un dépaysement, du reste encouragé par la possibilité d'un retour physique aux sources, qu'elles soient manuscrites ou imprimées. Car si la suppression de la Compagnie de Jésus et plus de deux siècles de vide-greniers ont eu raison des registres de présence, des bulletins de notes et des mains courantes du collège Louis-le-Grand, ce n'est pas le cas des archives centrales de la Société conservées à Rome¹⁶. Pour qui s'intéresse à la vie des collèges dans l'Europe catholique sous l'Ancien Régime, les catalogues annuels de la Compagnie de Jésus constituent une source irremplaçable grâce à la consignation *exeunte anno* - comprenons, à la fin de chaque année civile - les noms, prénoms et fonctions des personnels enseignants et accompagnants des collégiens. Malgré la mise à l'encan et la dispersion des bibliothèques des collèges et des missions françaises de la Compagnie en 1764, tous les manuscrits des intellectuels jésuites ne sont pas perdus : à la Bibliothèque Royale de Belgique par exemple, le fonds Castel, du nom de ce père jésuite promoteur du clavecin oculaire et adversaire acharné des théories de Newton, renferme des commentaires de première importance sur Voltaire et Montesquieu¹⁷.

Dans sa quête d'informations, le chercheur peut aussi compter sur la collection des programmes théâtraux donnés *aux Jésuites* conservée à la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque Mazarine¹⁸ : elle témoigne de la prédilection accordée dans la pédagogie par les pères à la pratique du théâtre - le fait est connu - en même temps qu'elle lève le voile sur l'identité de plusieurs dizaines de conscrits du jeune Arouet et permet de déterminer, parmi ses camarades de classe, ceux qui, jusqu'à leur mort, appartiendront au premier cercle. D'un égal secours, l'abondante production des livres *ad usum collegiorum Societatis Iesu* proposée par les libraires de la rue Saint-Jacques peut être confrontée aux préconisations contenues dans la réforme pédagogique du père Joseph de Jouvancy¹⁹ au tournant du Grand Siècle, réforme dont Voltaire fut, on le verra, l'un des tout premiers bénéficiaires. Outre les manuels scolaires et les œuvres choisies, voire expurgées, des auteurs classiques grecs et surtout latins à destination des classes, le chercheur a accès aux discours, aux pièces de théâtre, aux traités des pédagogues de la Société, en premier lieu de ceux qui furent

¹⁶ ARSI.

¹⁷ C'est particulièrement le cas d'un manuscrit, jamais publié : L.-B. Castel, *Lettres sur le proverbe, qui dit pêcher en eau trouble*, BrB : Ms 15743.

¹⁸ Le catalogue de ces programmes sert d'annexe à la magistrale étude de Marie Demeilliez, « Un plaisir sage et réglé ». *Musiques et danses sur la scène des collèges parisiens (1640-1762)*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2010, 2 vol.

¹⁹ J. de Jouvancy, *Christianis litterarum magistris De ratione discendi & docendi*, Paris, 1692, 132 p. On doit à Henri Ferté la traduction de cet ouvrage sous l'intitulé *De la manière d'apprendre et d'enseigner (De ratione discendi et docendi)*, Paris : Hachette, 1900, 138 p.

les maîtres ou préfets de chambre du jeune Voltaire : Gabriel-François Le Jay (1657-1734), Claude Buffier (1661-1737), Charles Porée (1675-1741) et Pierre-Joseph Thouliez (1682-1768), plus connu sous le nom d' *abbé d'Olivet*. Les six éditions du *Dictionnaire universel françois et latin* dit aussi *Dictionnaire de Trévoux* sont pour lui d'une aide précieuse, non moins que les recensions - les officielles, les inavouées - contenues dans les quelque neuf cents volumes des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* appelés aussi *Mémoires* ou *Journal de Trévoux* dont l'index²⁰, établi par Dante Lenardon, ne donne malgré ses mérites insignes qu'une idée imparfaite.

Le chercheur dispose encore - cela n'a pas toujours été le cas - de l'édition critique des œuvres complètes de Voltaire, de ses répertoires alphabétiques, de ses commentaires : que le corpus intégral des notes marginales²¹ laissées par l'écrivain dans les livres de sa bibliothèque du château de Ferney, abritée dans les locaux de la Bibliothèque nationale de Russie, soit désormais accessible n'est pas un mince avantage pour préciser ses opinions et leur évolution. Les outils de recherche électroniques, qui ne pourront jamais se substituer à la connaissance des œuvres, autorisent des sondages thématiques éclairants, encore qu'imprécis lorsqu'il s'agit d'anciennes éditions numérisées. En regard, et si l'on excepte l'exceptionnel dialogue à distance constitué par les lettres échangées en 1735 avec le père Tournemine sur la loi de la gravitation universelle, la correspondance de Voltaire apparaît presque décevante : de celle qu'il entretenait avec son mentor, le père Porée, autrefois consignée dans les registres de la bibliothèque du collège Louis-le-Grand, ne subsistent que des reliques.

François-Marie Arouet n'a que neuf ans lorsqu'il se voit confier par son père, devenu veuf trois ans plus tôt, à l'internat du collège parisien de la Compagnie de Jésus²². Dans la France de 1703, le sort réservé à ce cadet de famille paraît presque enviable. Avec une pension annuelle et des frais concomitants estimés à quelque cinq cents livres²³, peu sont à même de prétendre à l'éducation d'excellence à laquelle Louis XIV, soucieux de la formation et du renouvellement des élites du royaume, a choisi de lui associer officiellement son nom en 1682. Au pensionnat du collège Louis-

²⁰ D. Lenardon, *Index du Journal de Trévoux* (1701-1767), Paris-Genève : Slatkine, 1986, 389 p.

²¹ OCV 137 à 144B.

²² L'entrée au collège Louis-le-Grand se faisait d'ordinaire en classe de sixième. L'institution abritait néanmoins en son sein, suivant les années, une à deux classes de septième. Dans une lettre adressée à d'Alembert du 2 décembre 1768 (D15199), Voltaire, qui se réfère à son préfet de chambre, l'abbé d'Olivet, se souvient avoir vu en même temps que le père Le Tellier, le père Bourdaloue, qui mourut en mai 1704. On peut donc en déduire que contrairement à l'usage, Voltaire entra à l'automne 1703 au pensionnat, c'est à dire à l'âge de neuf ans.

²³ Sur l'histoire du collège Louis-le-Grand, l'ouvrage de référence, quoiqu'ancien, reste celui de G. Dupont-Ferrier, *Du collège de Clermont au lycée Louis-Le-Grand*, Paris : E. de Boccard, 1925, 3 vol.

le-Grand, ils sont moins nombreux encore à pouvoir approcher, grâce à leur mérite, la fine fleur du royaume, fils de la haute noblesse promis à la carrière des armes et aux maroquins ministériels, héritiers des fermiers généraux assurés du monopole de la collecte des impôts, rejetons de la noblesse de robe destinés aux plus hautes fonctions parlementaires, auxquelles Arouet le père, devenu récemment détenteur de la charge de receveur des épices du roi, aspirait vraisemblablement pour ses fils : Armand l'aîné, François le puîné, comme on dit alors. Bientôt connu sous le nom de Voltaire, Arouet le cadet, assuré par la précellence de ses résultats et les règlements intérieurs des collèges de la Société, de devenir le commensal régulier de ces « Messieurs », sera de ceux-là.

Alors qu'un nouveau siècle s'ouvre, un monde semble séparer la cour vieille du Palais, où réside la famille Arouet, et le pensionnat de la rue Saint-Jacques pourtant voisin. Avec ses allures de forteresse acquise au jansénisme, l'ancien palais capétien, siège du Parlement de Paris et des juridictions financières, ne ressemble guère au plus prestigieux des collèges de la Société, au porche d'entrée flambant neuf, surmonté du nom de son royal protecteur. Depuis plus de cinquante ans, la rive gauche de la capitale vit au rythme des passes d'armes entre les partisans de Port-Royal, attachés à l'augustinisme rigoureux inspiré de feu l'évêque d'Ypres, Cornelius Jansen, et les défenseurs d'une religion plus ouverte autrefois promue par le théologien jésuite espagnol, Luis de Molina²⁴. Libre arbitre contre prédestination, grâce suffisante contre grâce efficace : la question obsédante du salut est au cœur des disputes maintes fois ressassées entre jansénistes et molinistes, que Blaise Pascal, tenant des premiers contre les seconds, a su saisir avec facétie dans *Les Provinciales*. Protégé du conflit par sa jeunesse, autant qu'on peut l'être quand on aspire aux premières places, François-Marie Arouet inaugure sa scolarité dans ce contexte religieux hostile. Son passage chez les jésuites sera scandé, de ce point de vue, par deux décisions majeures : le terme mis en novembre 1704 par le pape Clément XI à la « Querelle des rites », du nom de l'*accommodatio* de la religion catholique opérée en Chine par les missionnaires jésuites au nom de la propagation de la foi et, en janvier 1710, l'ordre de démolition de l'abbaye de Port-Royal des Champs prise par le Roi-Soleil *en son Conseil*.

Si, en haut lieu, les différentes sensibilités de l'Église catholique apparaissent en ce début du XVIII^e siècle plus que jamais irréconciliables, les pratiques de la bonne société dénotent un pragmatisme prudent, auquel la famille Arouet, préoccupée d'asseoir son ascension, se garde bien de déroger. Très commentée par les biographes, la tonsure cléricale d'Arouet l'aîné au séminaire de Saint-Magloire n'atteste pas nécessairement d'une scolarité préalable dans l'un des collèges

²⁴ On doit à Monique Cottret la synthèse la plus récente sur le jansénisme : *Histoire du jansénisme*, Paris : Perrin, 2016, 400 p. Tout aussi essentiel pour notre sujet est l'ouvrage de C. Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation : le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris : Gallimard, 1998, 710 p.

jansénisants formant citadelle au Quartier latin, pas plus que l'inscription d'Arouet le puiné au collège Louis-le-Grand ne permet de conclure à l'adhésion complète, voire au retournement de son géniteur, en faveur de la Compagnie de Jésus. La prise en considération de la qualité de l'enseignement - par nature fluctuante - des établissements parisiens, la nécessité de plaire aux différentes mouvances proches du pouvoir, le souci de discrétion inhérent à l'oligarchie administrative mais aussi la désaffection relative de la bourgeoisie parisienne pour le parti janséniste avant sa renaissance en réaction à la bulle *Unigenitus* fulminée en 1713, favorise alors les scolarités partagées²⁵.

Avant qu'il n'entre, sans partage quant à lui, au collège Louis-le-Grand, François-Marie Arouet a comme prime connaissance de la Compagnie de Jésus celle que peuvent susciter les traits familiers d'un habitué de la maison. Ex-jésuite certes, mais entré et sorti non moins tardivement, au dire de Voltaire²⁶, du collège d'Orléans tenu par la Société, l'abbé Nicolas Gédoyen, chanoine de la Sainte-Chapelle et voisin de la famille Arouet, appartient à cette catégorie de prélats qui assureront son instruction : imprégné de culture classique, amoureux des belles-lettres, pédagogue, traducteur... Qu'il ait pu être étranger à la décision de François Arouet de confier l'instruction de son fils aux jésuites est un doute qu'on n'émettra pas au sujet de cet ancien professeur de rhétorique au collège royal de Blois, promis à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres puis à l'Académie française.

À l'influence de l'abbé Gédoyen, le jeune Voltaire adjoint, comme tout Parisien, la connaissance que la Société veut bien donner d'elle avec ses noviciat et collège de la rive gauche, ses maison professe et église Saint-Louis-des-jésuites²⁷, remplie du souvenir des sermons du père Bourdaloue, de la rive droite²⁸. Jésuites à l'habit long, jésuites mondains à l'habit court, collégiens en tenue civile ou portant robes et toques, participent de la foule bigarrée de la ville. Aux jours des grandes fêtes religieuses, quand vient la commémoration des saints et des martyrs vénérés par la Société, la rue Saint-Jacques et le Quartier latin se parent de processions dans lesquelles les collégiens costumés et munis des accessoires de théâtre d'ordinaire accrochés aux murs des classes suscitent l'indignation et la colère des messieurs du parti. Le sempiternel va-et-vient des élèves externes du collège Louis-le-Grand, les retraites au noviciat, les réunions des congrégations mariales animées

²⁵ C'est la conclusion à laquelle conduit le renouvellement des études historiques sur le Parlement de Paris et le jansénisme parisien. Voir Fr. Bluche, *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, n. éd., Paris : Economica, 1986, 481 p. ; N. Lyon-Caen, *La boîte à Perrette. Le jansénisme parisien au XVIII^e siècle*, Paris : Albin Michel, 2010, 556 p.

²⁶ OCV 12, p. 111.

²⁷ Église Saint-Paul-Saint-Louis.

²⁸ Sur le Paris de la Compagnie de Jésus, l'ouvrage de référence est celui du père B. Gillibert (S. J.), *Promenades dans le Paris ignatien*, n. éd., Paris : Médiasèvres, 2013, 78 p.

par les bons pères, les campagnes de charité contribuent à l'imprégnation quotidienne et diffuse de Paris par la Compagnie de Jésus.

En 1703, la Société fondée par Ignace de Loyola *Ad maiorem Dei gloriam*, n'a plus rien de la modeste congrégation des origines, discrètement autorisée en 1561 par le colloque de Poissy dans une France déchirée par les Guerres de Religion²⁹. Pur produit de la Réforme catholique encouragé par le concile de Trente, la Compagnie, dont l'originalité consiste dans sa double fidélité au pape et au roi et dans la priorité apologétique accordée à la confession et l'enseignement, conséquence directe des *Exercices spirituels*³⁰, maître-ouvrage de son fondateur, exerce désormais son influence non seulement à Rome, en France et dans l'Europe catholique mais dans les deux Amériques, en Afrique, en Inde, en Chine, suscitant par là même adhésion ou hostilité tenaces. De son histoire tourmentée, le règne finissant de Louis XIV conserve les traces : rivalités avec l'Université et les ordres jansénisants tenant collègues, hostilité larvée avec les parlements du royaume, celui de Paris en particulier, suspicion latente de sympathie pour les théories régicides, conséquemment à la tentative d'assassinat perpétrée par un ancien collégien de Louis-le-Grand, Jean Châtel, contre Henri IV en 1594, contestation enfin de la charge de confesseur du roi, majoritairement assumée par l'un de ses membres, depuis le règne d'Henri III. Exposition trompeuse que celles des pères Annat, La Chaise, Le Tellier, car pour un confesseur du roi, combien d'anonymes en charge d'âmes, qui dans les collèges, qui dans les missions, qui dans les noviciats, animent les congrégations vouées à la Vierge déipare³¹ et fédèrent par milliers, dans un esprit de corps jamais atteint par les confréries du Moyen Âge, l'armée secrète de la monarchie absolutiste. C'est en elle, congrégation mariale du collège Louis-le-Grand, que Voltaire trouvera ses frères de toujours.

Presque soixante-quinze années séparent l'entrée de François-Marie Arouet chez les jésuites et son retour inopiné - bruyamment orchestré - au noviciat de la rue du Pot-de-Fer. Une vie, un siècle - celui des Lumières - qui expliquent pour partie qu'aucune étude n'ait jamais été consacrée à Voltaire et sa relation avec la Compagnie de Jésus. Pour rendre compte d'un parcours intellectuel croisé aussi riche, la chronologie, qui ne se résume pas à la « poussière des faits³² » - la formule est de Jean Ehrard - et le dédain si caractéristique de ces dernières décennies à son endroit, pouvait inciter à une narration classiquement segmentée : elle a été écartée, tant les disparités de densité

²⁹ Cf. J. Lacouture, *Jésuites : une multibiographie*, Paris : Éd. du Seuil, 1991, 2 vol.

³⁰ I. de Loyola, *Exercices spirituels* traduits de l'espagnol par Pierre Jennesseaux (S. J.), Paris : Arléa, 1991, 285 p.

³¹ Faute d'archives, le rôle des congrégations mariales reste mal connu. Le chercheur dispose néanmoins de la monographie d'É. Villaret (S. J.), *Les congrégations mariales des origines à la suppression de la Compagnie de Jésus (1540-1773)*, Paris : Beauchesne, 1947, 607 p.

³² J. Ehrard, *L'idée de nature en France*, n. éd., Paris : Albin Michel, p. 21.

pouvaient apparaître entre une adolescence passée au collège tenu par les jésuites, une longue querelle marquée par des controverses parfois violentes entre ses maîtres et leur turbulent disciple, et une vieillesse ferneysienne accaparée par bien d'autres sujets, une fois entérinées en 1764 l'expulsion puis en 1773 la suppression de la Société. À elle seule, la période comprise entre 1734, année de la parution des *Lettres philosophiques*, et l'année 1738, marquée quant à elle par la publication des *Éléments de la philosophie de Newton*³³ et l'oraison du père Porée intitulée *De credulitate in Doctrinis*³⁴, aurait justifié un exposé considérable, sans que sa clarté, eu égard à la multiplicité et la complexité des enjeux, fût garantie.

Une exposition par matière n'avait pas davantage lieu d'être : chez Voltaire comme chez les jésuites, la raison, le verbe, la religion, forment un tout contre lequel les tentatives de dissociation conduisent inévitablement à l'appauvrissement de l'interprétation, ou, si l'on préfère, de l'herméneutique. C'est donc naturellement que se sont imposés le mode dialectique préféré de l'un et des autres et la logique d'entrées de leurs dictionnaires respectifs. Avec « Catéchismes », la formation de Voltaire chez les bons pères apparaît avec un luxe insoupçonné de détails. Troquant l'habit noir pour la pourpre impériale et la toge du philosophe, le Voltaire d'« Apostasies » s'identifie à l'empereur Julien et ses combats contre le christianisme. L'émulation littéraire réciproque entre Voltaire et les jésuites est quant à elle au cœur de la partie intitulée « Écritures » ; marqueur pédagogique des collèges de la Société, « noble jalousie entre les gens de sçavoir, ou de vertu, qui disputent de la gloire³⁵ », « cause des grandes actions », comme aiment à la définir les lexicographes du *Dictionnaire de Trévoux*, l'émulation encouragée par les jésuites pose, par-delà la vision manichéenne d'un XVIII^e siècle déchiré entre un ordre ancien résolument obscurantiste et un ordre nouveau nécessairement éclairé, la question des héritages classique, scolastique et humaniste et de leur appropriation différenciée par le parti philosophique et les docteurs de l'Église catholique.

Dans la conduite de cette recherche, plusieurs auteurs, plusieurs études, non nécessairement liées, ont servi au moins de manière ponctuelle de guides. Levé pour partie par Guillaume Métayer³⁶, le silence gêné des spécialistes de Nietzsche envers sa revendication de l'héritage voltairien et de sa généalogie - non pas de la morale - mais de l'humanisme est très tôt apparu comme la réplique de la contestation, bien jésuite celle-ci et toujours vivace, d'un Voltaire authentiquement philosophe.

³³ OCV 15.

³⁴ Ch. Porée, *De credulitate in Doctrinis*, Paris : M. Bordelet, 1739, 48 p.

³⁵ DT 1704, t. 2 non paginé, « Émulation ». Idem pour la citation suivante.

³⁶ G. Métayer, *Nietzsche et Voltaire : de la liberté de l'esprit et de la civilisation*, Paris : Flammarion, 2010, 432 p.

La brève contribution de Roland Barthes, bien connue des Normaliens, sur l'ancienne rhétorique³⁷, ramenait au contraire à l'œuvre poétique d'Aristote, tout comme les œuvres de Bacon³⁸ ou Toland³⁹, régulièrement citées par Voltaire, ramenaient à ses œuvres interprétatives et philosophiques, et conduisaient à s'interroger sur le rapprochement, a priori improbable, entre les théories de Newton et les méthodes de démonstration proposées par le Stagirite. La traduction récente par Tristan Dagron du *Clidophorus*⁴⁰ de Toland, pétri des doctrines aristotéliennes, et la monographie⁴¹ de Bernard Barthes sur l'ésotérisme chez les jésuites français aux XVII^e et XVIII^e siècles ne s'en sont révélées que plus éclairantes. À des degrés divers, et sur les pas de Michel Foucault, très critique sur ce point à l'encontre de Kant⁴², elles ont ouvert la voie à la reconsidération des Lumières, *die Aufklärung*, à l'aune de l'héritage aristotélien et à l'identification des prémices de ce que Guy Debord a pu qualifier de *Société du spectacle*⁴³.

Un tel travail, il va sans dire, résonne nécessairement des grands conflits herméneutiques du XX^e siècle, au premier rang desquels celui qui opposa, au nom de la raison et la liberté, Ernst Cassirer à Martin Heidegger⁴⁴. Il résonne aussi de ce qui fut la passion d'une vie, celle de René Pomeau et de sa monumentale biographie, *Voltaire en son temps*⁴⁵. Si, sur des points précis, le présent ouvrage revient parfois de manière ferme sur certaines de ses assertions, il n'entend pas sacrifier à la vogue malsaine de la *tabula rasa* et céder aux lâchetés d'un attentat perpétré contre la statue du commandeur. Sans idolâtrie, ni animadversion préconçue, il espère proposer une lecture, sinon différente, du moins complémentaire, d'une des aventures intellectuelles les plus singulières du siècle des Lumières.

³⁷ R. Barthes, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Communications*, Paris : Seuil, n° 16, 1970, p. 172-229.

³⁸ Fr. Bacon, *Novum organum* traduit par M. Malherbe et J.-M. Pousseur, n. éd., Paris PUF, 2014, 349 p.

³⁹ J. Toland, *Le christianisme sans mystères* traduit par Tr. Dagron, Paris : H. Champion, 2005, 270 p.

⁴⁰ J. Toland, *Clidophorus*, traduit par Tr. Dagron, Paris : Allia, 2002, 94 p.

⁴¹ B. Barthes, *Science, histoire et thématiques ésotériques chez les jésuites en France (1680-1764)*, Pessac : PUB, 2012, 560 p.

⁴² M. Foucault, *Dits et Écrits*, « Qu'est-ce que les Lumières ? », n° 339, Paris : Gallimard, 1994, t. 4, p. 635-657.

⁴³ G. Debord, *La Société du spectacle*, n. éd., Paris : Gallimard, Folio essais n°644, p. 209 p.

⁴⁴ E. Cassirer - M. Heidegger, *Débat sur le kantisme et la philosophie : Davos, mars 1929, et autres textes de 1929-1931*, Paris : Beauchesne, 1972, 131 p. Voir aussi E. Cassirer, *La Philosophie des Lumières* traduit par P. Quillet, n. éd., Paris : Fayard, 2015, 351 p.

⁴⁵ R. Pomeau, *op. cit.*

PREMIÈRE PARTIE



CATÉCHISMES

CHAPITRE PREMIER

FRAGMENTS D'UNE ÉDUCATION JÉSUITE

Très discret sur les « détails de l'enfance et du collège¹ » dont il écrit en préambule du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* qu'il n'est « rien de plus insipide », Voltaire n'apparaît pas d'un grand secours, dans ses récits autobiographiques du moins, pour favoriser la reconstitution de ce que furent ses années de formation au collège Louis-le-Grand. La dispersion et la destruction des archives de la Compagnie de Jésus, celles des collèges principalement, ajoutent à l'obscurité d'une adolescence pourtant déterminante dans la vocation de l'écrivain. Condamnée par la force des choses à rester fragmentaire, la connaissance de l'éducation reçue par Voltaire pâtit de surcroît des spéculations alimentées par la figure du grand homme, statufiée dans le roman national : telle qu'elle est appréhendée par les biographes, la jeunesse de Voltaire - anecdotes à l'appui - annonce l'écrivain politique.

L'examen critique des fonds d'archives subsistants, des écrits pédagogiques contemporains, des témoignages rétrospectifs, permet de mieux cerner dans sa précocité, mais aussi dans sa fragilité, l'adolescent que fut le pensionnaire du collège Louis-le-Grand dans ce moment si particulier constitué par la fin du règne de Louis XIV. À sa façon, elliptique dans ses œuvres, allusive dans sa correspondance, Voltaire ne se départira jamais complètement d'une éducation qui fut, malgré ses défauts, la matrice de son œuvre. Chez les jésuites, où il est placé en pension à l'âge de dix ans, celui que ses camarades vouvoient et appellent par son nom, *Arouet* apprend les règles de la vie commune, le latin, la grammaire, la poésie, la rhétorique, disciplines dans lesquelles bien vite il excelle. À leur contact, il contracte ses passions - jamais démenties - pour le théâtre, l'histoire et les horizons lointains. Élevé comme ses camarades de la bonne société dans le culte du roi, Arouet l'est aussi dans l'orthodoxie catholique : son Dieu, trinitaire, est celui du concile de Trente et ses saints, dominés par la Vierge Marie, ceux de la Société.

S'il déçoit les espoirs d'un père, robin, qui le destine à faire carrière dans le droit pour asseoir les ambitions familiales, c'est pour mieux devenir cet écrivain universellement connu sous le pseudonyme de Voltaire.

¹ OCV 78C, p. 12. Idem pour la citation suivante.

LES ÉVANGILES DE L'ENFANCE

Mal renseignée, ouverte à toutes les conjectures, la jeunesse de Voltaire a donné lieu dès son vivant à toute une série de poncifs, fondés sur quelques anecdotes à l'historicité douteuse. Prophétique, le récit de son enfance s'apparente bien souvent, sur le modèle des évangiles apocryphes du Moyen Âge, à un livre des miracles, régulièrement mis à jour selon la sensibilité politique et religieuse des biographes et, est-on tenté d'écrire, suivant les inclinations des régimes dont ils procèdent. Œuvre collective, la fabrication historiographique du jeune Voltaire est principalement le fait de quelques spécialistes parmi lesquels il convient de distinguer l'abbé Théophile-Imarigeon Duvernet (1734-1796), prêtre d'origine modeste devenu un temps principal de l'ancien collège jésuite de Vienne, Condorcet (1743-1794), dont les thèses de *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* apparaissent déjà dans le récit de la *Vie de Voltaire*, Louis Paillet de Warcy (1774-18..), littérateur, Alexis Pierron (1814-1878), professeur de rhétorique aux lycées Saint-Louis et Louis-le-Grand, Gustave Le Brissoys Desnoiresterres (1817-1892), historien du siècle des Lumières, et René Pomeau (1917-2000), ancien élève de Louis-le-Grand et professeur à la Sorbonne.

Les livres des oracles de Duvernet, Condorcet et Paillet de Warcy

En 1786, l'abbé Duvernet fait paraître une *Vie de Voltaire*², première du genre, qu'il prétendra dans une seconde édition, parue de manière posthume onze plus tard, avoir écrite à la Bastille puis reconstituée de mémoire. Dans son introduction à la vie de l'écrivain, l'abbé prévient le lecteur, conquis d'avance, que ce « vrai philosophe³ » - assertion sans cesse contestée par les philosophes eux-mêmes⁴ - fut « sans contredit, le plus beau présent que [la nature] ait encore fait aux hommes ». Héritier désigné de Michel Servet, Théophile de Viau, René Descartes, Pierre Bayle et comme annoncé par eux, Voltaire, enfant de la Régence, dans toute autre époque que la sienne, « eût (sic)

² Th.-Im. Duvernet, *La Vie de Voltaire*, Genève [Liège] : [Cl. Plomteux], 1786, 355 p. ; *La Vie de Voltaire*, Paris : F. Buisson, An V-1797, 470 p. Voir R. Trousson, « Théophile-Imarigeon, abbé Duvernet, biographe de Voltaire et romancier libertin », *Cahiers Voltaire*, 9 (2010), p. 117-130.

³ Th.-Im. Duvernet, *op. cit.*, p. 1. Idem pour la citation suivante.

⁴ Voir D. Beeson, « Voltaire : philosopher or "philosophe" ? », *The Cambridge companion to Voltaire*, Cambridge, C.U.P., 2009, p. 47-67 ; « Voltaire, notre nouveau philosophe », *Le Magazine littéraire*, n° 478, Paris, 2008, p. 58-82 ; J.-R. Carré, *Consistance de Voltaire : le philosophe*, Paris : Boivin, 1938, 106 p. et enfin G. Pellissier, *Voltaire philosophe*, Paris : A. Colin, 1908, 304 p.

péri faute de sève comme un germe sèche et meurt dans un terrain trop aride⁵ ». La première note de la *Vie de Voltaire*⁶ consacrée à Théophile de Viau fournit au biographe l'occasion d'une attaque en règle contre la Compagnie de Jésus, sans doute reprise de l'histoire de la Société promise à Voltaire mais qui ne vit jamais le jour⁷. Au mépris de la vérité historique, Duvernet affirme que Louis XV aima encore mieux souffrir Voltaire que de « se priver du grand bien que chaque jour il voyait résulter des lumières que le philosophe répandait dans ses états⁸ ». L'attentat de Damiens, auquel la Compagnie de Jésus fut de manière indirecte impliquée, y contribua pour beaucoup :

Plus Voltaire rendait odieuse la superstition, plus le Monarque croyait sa vie en sûreté, surtout après le coup de couteau dont le frappa, dans un accès de démence religieuse, le fanatique Robert Damiens.

Dès la première page, l'ouvrage de l'abbé suscite bien plus que la présomption d'un récit hagiographique. L'ascendance de Voltaire laisse présager de sa destinée : « On conte que sur la fin du quinzième siècle, René Arouet, l'un de ses ancêtres, se rendit célèbre par son esprit et par des poésies agréables⁹ ». Il s'était acquis dans sa province une telle réputation qu'après sa mort, deux villes, Loudun - rendue entre temps célèbre par l'affaire des possédés -, et Saint-Leu, lui firent - affirmation non vérifiée - « le même honneur que dans la Grèce on fit autrefois à Homère¹⁰ ».

Dans la seconde biographie officielle de Voltaire qu'il fait paraître en 1789 en préambule aux *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*¹¹ édités dans le cadre des *Œuvres complètes* publiées par Beaumarchais et la société littéraire typographique, Condorcet n'échappe pas non plus aux travers de la prophétie rétrospective, avec une forme de dénaturation régulièrement constatée. De l'anecdote rapportée par Duvernet à propos du déisme de Voltaire :

Un jour, le disciple [Voltaire] poussé à bout par le professeur, lui fit une de ses réparties qu'on a tort d'avoir provoquées [...]. Le père Le Jay, dans sa colère, descend de sa chaire [...] le prend au collet, et [...] lui crie à plusieurs reprises : *Malheureux, tu seras un jour l'étendard du déisme en France !*¹²

⁵ Th.-Im. Duvernet, *op. cit.*, p. 2.

⁶ Th.-Im. Duvernet, « Notes Nécessaires à la *Vie de Voltaire* », *op. cit.*, p. 357-359.

⁷ D12550.

⁸ Duvernet, *op. cit.*, p. 8. Idem pour la citation suivante.

⁹ Th.-Im. Duvernet, *op. cit.*, p. 10.

¹⁰ *Ibid.*, p. 9.

¹¹ J.-A.-N. de Caritat, marquis de Condorcet, *Vie de Voltaire, par le marquis de Condorcet, suivis des Mémoires de Voltaire, écrits par lui-même*, Kehl : Société littéraire typographique, 1789, 374 p.

¹² Th.-Im. Duvernet, *op. cit.*, p. 16.

Condorcet tire la version suivante :

Il eut pour professeurs de rhétorique le père Porée qui [...] voyait dans le jeune *Arouet* le germe d'un grand-homme ; et le père Le Jay, qui frappé de la hardiesse de ses idées [...] lui prédisait qu'*il serait en France le coryphée du déisme* : prophéties que l'événement a également justifiées.¹³

Avec la vraisemblance et la caution que procurent sa correspondance passée avec son sujet et les anecdotes qu'il prétend tenir de l'un des plus anciens amis de Voltaire, Nicolas-Claude Thieriot, Duvernet impose de manière durable bon nombre des lieux communs propres à une enfance quasi messianique. À chaque père jésuite identifié au sein du collège Louis-le-Grand, l'abbé attache quelques-uns de ces racontars qui depuis deux cents ans ont la faveur des biographes : la prévention du père Pallu, confesseur de Voltaire, qui décèle un adolescent « dévoré de la soif de la célébrité¹⁴ », les conversations éthérées à l'heure des jeux et de la récréation avec les pères Porée et Tournemine - « chacun saute et s'amuse à sa manière¹⁵ » glisse Paillet de Warcy qui s'en réfère - faussement - à l'abbé... Les portraits des maîtres jésuites de Voltaire, qui témoignent de la duplicité présumée de la Société, sont du même acabit. Quand le père Le Jay, tel un rappel de la figure paternelle de François Arouet, est présenté comme un « homme médiocre [...] le Cotin¹⁶ des orateurs¹⁷ », le père Porée, figure maternelle, apparaît comme un « homme aimable, plein de candeur et de mérite ».

L'adolescence d'Arouet, dans le domaine strictement littéraire, annonce la carrière à venir du poète. Il n'est encore qu'au collège, et déjà, « les Jésuites en [parlent] comme d'un prodige¹⁸ ». Dans le monde des lettres, on l'observe comme un « phénomène¹⁹ » qui commence à paraître. Quelques vers en l'honneur du dauphin, qu'il fit pour un vieil officier et lui valurent une gratification honnête, lui donnent « à Paris et à Versailles une grande célébrité ». Le fait, il est vrai, est rapporté en 1776 au détour de quelque forfanterie de Voltaire dans le *Commentaire historique* :

*Digne fils du plus grand des rois [...],
Vous qui, sans régner sur la France [...],
Souffrez que ma vieille veine [...],
Ose vous donner une étrenne.*²⁰

¹³ Condorcet, *op. cit.*, p. 6.

¹⁴ Th.-Im. Duvernet, *op. cit.*, p. 18.

¹⁵ L. Paillet de Warcy, *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*, Paris : Mme Dufriche, 1824, t.1, p. 8.

¹⁶ Né vers 1604, mort en 1682, l'abbé Charles Cotin, poète, essayiste et aumônier du roi, inspira à Molière le personnage de Trissotin dans *Les Femmes savantes*.

¹⁷ Th.-Im. Duvernet, *op.cit.*, p. 17. Idem pour la citation suivante.

¹⁸ *Ibid.*, p. 20.

¹⁹ *Ibid.*, p. 21. Idem pour la citation suivante.

²⁰ Voltaire, *Commentaire historique*, OCV 78C, p. 13.

Mais ses prédispositions pour la bagatelle, la poésie s'entend, n'exonèrent pas Voltaire, dans le discours de Duvernet, de montrer un intérêt égal et précoce pour les choses du siècle, point de départ de toute une littérature sur la figure, depuis galvaudée, de l'intellectuel engagé : « Deux sortes d'études, et communément étrangères à celles des collèges, occupaient fortement Voltaire. L'une était l'histoire des grands hommes contemporains, l'autre du gouvernement actuel²¹ ». Le lecteur en doute-t-il ? « Le gouvernement était pour lui un sujet habituel d'étude et de méditation : il se montrait attentif aux diverses révolutions du ministère, aimant à savoir ce qui se passait dans l'État, et à raisonner sur l'événement du jour ».

Premier de la classe, Voltaire remporte aussi chez Duvernet le prix de camaraderie. Presque tous ses « compagnons d'étude²² » recherchent « son amitié » et deviennent même « presque tous déistes ». Ces apôtres d'une religion sinon nouvelle du moins régénérée que le lettré contemporain identifie aussitôt aux Le Cornier de Cideville, René-Louis d'Argenson, Richelieu ou Fyot de la Marche, sont évidemment « subjugués²³ » par Voltaire, « par cet ascendant que son esprit lui donne sur le leur » aussi bien que par :

le plaisir qu'ils [prennent] à l'entendre jeter des doutes et des ridicules sur tout ce qui est l'objet de l'admiration et du culte des enfants.

« Esprit », « plaisir », « ridicule », « culte des enfants ». L'évangile apocryphe déiste de l'abbé Duvernet résonne des notions philosophiques comme l'éthique et la raison empruntées à l'œuvre d'Aristote, le doute à celle de Sextus Empiricus, le plaisir et le rire à celle d'Épicure en même temps qu'il affirme la construction philosophique d'une pensée, d'un discours, d'un art d'écrire, que ses successeurs réduiront, sans jamais la qualifier, à des périodes biographiques successives ou concomitantes marquées par la fréquentation par Voltaire des jésuites du collège Louis-le-Grand, des libertins de la Société du Temple et des philosophes anglais.

De l'éducation de Voltaire chez les jésuites, à laquelle il ne consacre qu'un mince paragraphe, Condorcet retient qu'il fut élevé « parmi les enfants de la première noblesse, à l'exception des jansénistes²⁴ ». Cette contrevérité, déjà répandue à fin du XVIII^e siècle, a été démentie par les travaux de François Bluche sur les robins parisiens²⁵. À l'appui des *Mémoires* du conseiller Augustin-

²¹ Th.-Im. Duvernet, *op. cit.*, p. 20. Idem pour la citation suivante.

²² *Ibid.*, p. 17. Idem pour les citations suivantes.

²³ *Ibid.*, p. 19. Idem pour les citations suivantes.

²⁴ Condorcet, *op. cit.*, p. 5.

²⁵ Fr. Bluche, *op. cit.*

Robert de Saint-Vincent, l'historien contredit l'association établie entre les métiers du droit et l'éducation janséniste : sur les quelques 250 conseillers identifiés au Parlement de Paris entre 1715 et 1771, une centaine a effectué ses études au collège Louis-le-Grand. Ce qu'ignorant, bien des biographes de Voltaire, compensent par une gymnastique explicative maladroite, cherchant à accentuer les contrastes supposés entre l'éducation reçue chez les oratoriens par l'aîné des Arouet, Armand, et celle reçue chez les jésuites par son cadet, François-Marie... Le cursus du président Hénault²⁶, d'abord scolarisé chez les jésuites puis chez les oratoriens, appelait d'emblée à plus de prudence...

Avec l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*²⁷ signée Louis Paillet de Warcy parue en 1824, le lecteur renoue avec le récit de type anecdotique formé par Duvernet. Le Voltaire de Paillet n'est plus le déiste de l'abbé biographe, ni le porte flamme de Condorcet, mais, quoique turbulent, le père de la nation dont le roi, restauré et chartiste, Louis XVIII, a cru bon de faire déposer un exemplaire de *La Henriade*²⁸ dans les entrailles de la statue équestre du Pont-Neuf. Comme une litanie, Paillet de Warcy égrène les poncifs de Duvernet - le poêle brûlant comme l'Enfer, le Paradis aussi ennuyeux que le dortoir du monde *etc.*... - tout en puisant dans les *Pièces inédites de Voltaire*²⁹, collationnées sur les manuscrits originaux et publiées par Didot l'Aîné en 1820. Se mêlent aux potins des biographes un impromptu sur la confiscation d'une tabatière et un thème latin sur le suicide de Néron ; sans doute parce qu'il le juge ennuyeux et contraire à son propos, il en écarte le précieux fragment de la première tragédie du poète, *Amulius et Numitor*³⁰.

En compilateur, Paillet ne fait que reprendre les commentaires et les textes des *Pièces inédites*, bien moins fautifs, semble-t-il, que ceux parus, sans le consentement de l'auteur, dans *Les Nouveaux amusements* et *L'Année littéraire*³¹. Le topos, l'un des rares littérairement attesté³² avec le poème au

²⁶ Ch.-Fr. Hénault, *Mémoires du Président Hénault, écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière neveu, M. le baron de Vigan*, Paris : E. Dentu, 1855, 436 p.

²⁷ L. Paillet de Warcy, *op. cit.*

²⁸ Cet exemplaire de *La Henriade* et sa boîte de plomb sont aujourd'hui conservés aux Archives Nationales sous la cote *Æ/1/15bis/3/ 1* et *2*.

²⁹ *Pièces inédites de Voltaire imprimées d'après les manuscrits originaux*, Paris : Didot l'Aîné, 1820, 464 p.

³⁰ OCV 1A, p. 1-14.

³¹ A. Magnan, *Impromptu sur une tabatière confisquée*, OCV 1B, 2002, p. 365-366 ; réédité par le Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010, c18.net.

³² Dans un courrier adressé à Voltaire le 20 juin 1739 (D2032), le marquis d'Argenson, sans préciser toutefois qu'il fut témoin de ces épisodes de la vie de son conscrit écrit : « J'ai les trois odes dont vous me parlez. L'homme au recueil que je vous ai dit a jusques au moindre chiffon que vous ayez jamais écrit. Je ne sais pas comment il fait. Mandez-moi s'il est flatteur d'être ainsi suivi par des inconnus. J'ai donc bien grossi mon portefeuille et relu avec délice ces anciennetés de vous que j'avois commencé à mettre en portefeuille à part des *le Loup moraliste*, *la tabatière saisie*, *des étrennes à Monseigneur*. Nous étions bien petits alors ».

dauphin sur les étrennes en faveur d'un invalide, est le suivant : un jour qu'il s'ennuie en classe, le jeune Arouet s'amuse à jeter en l'air sa tabatière. Le régent, dont le nom n'est pas précisé, lui demande de l'apporter et la confisque. Pour la recouvrer, Voltaire devra se fendre de quelques bons vers. Il les achève en un quart d'heure :

[...] *J'irais plutôt vider les coffres de Plutus.
Mais ce n'est point en lui que l'on veut que j'espère ;
Pour te ravoir, hélas ! il faut prier Phébus,
Et de Phébus à moi si forte est la barrière
Que je m'épuiserais en efforts superflus [...]*³³

Écartée de l'édition des *Œuvres complètes* par la société typographique, cette composition versifiée sert chez Paillet à démontrer la précocité du génie littéraire du poète et sa force de caractère. Poème de jeunesse, la composition vaut pourtant mieux que le trait piquant auquel les biographes de Voltaire, à la suite de Paillet, la réduisent. Elle constitue l'un des très rares témoignages directs de l'éducation reçue chez les bons pères. La marque d'indiscipline - en réalité bien innocente et souvent confondue avec les prémisses d'un libertinage plus tardif - appelle une réparation qui relève davantage de la correction que de la sanction ; la preuve de la culpabilité s'efface au profit d'un encouragement à écrire. Le cadre de référence est celui de la mythologie antique dans lequel l'enseignement néo-classique reçu par Voltaire est dispensé. Deux divinités apparaissent, qui ne quitteront plus le panthéon de l'écrivain : le dieu de la richesse, Plutus, et celui de la gloire littéraire, Apollon-Phébus. A-t-il lu *Voiture* ? Cède-t-il, apprenti poète, à la pédanterie langagière de la bonne société que Molière, cinquante ans plus tôt, moquait dans *Les Fâcheux* ? Voltaire opte pour une quintuple rime en *us* (plus / perdus / Plutus / Phébus / superflus) qui fleurit bon le Grand Siècle et adopte une fausse modestie de rigueur (« Et de Phébus à moi si forte est la barrière / Que je m'épuiserais en effort superflus ») destinée à susciter la bienveillance du lecteur. La répétition finale des deux premiers vers (« Adieu, ma pauvre tabatière / Adieu, je ne te verrai plus »), renforcée par un quadruple et ambivalent : « Adieu », procède de la même intention³⁴. Quarante ans plus tard, l'affaire de Francfort résonnera de cet étrange et fugace moment de bravoure littéraire. Relatées par Collini³⁵, les crispations suscitées par la perte puis la confiscation d'une tabatière en or offerte à l'écrivain par un prince allemand témoigneront de son addiction persistante au tabac.

³³ *Pièces inédites, op. cit.*, p. 74.

³⁴ Voltaire, *Impromptu sur une tabatière confisquée*, OCV 1B, p. 366.

³⁵ « Voltaire réclame sa tabatière, parce qu'il ne peut se passer de tabac ». A.-C. Collini, *Mon séjour auprès de Voltaire*, Paris : Collin, 1807, p. 81. Voir l'édition critique et annotée par R. Trousson, Paris : Champion ; Genève : diff. Slatkine, 2009, 263 p.

Qu'il ait été, comme l'estime Didot l'Aîné, un thème latin donné par le père Porée à ses écoliers, ou un devoir de versification, comme le prétend Paillet de Warcy, le quatrain composé par Voltaire sur le suicide de Néron atteste également de la précocité de son talent. Passage obligé des études latines depuis la Renaissance, la mort de Néron, théâtralisée par Suétone dans la *Vie des douze Césars*, avait fait l'objet en 1703 d'une tragédie en cinq actes³⁶ par Nicolas de Péchantré donnée aux Français, dont la parution avait été approuvée par Fontenelle. Quand Péchantré concluait le cinquième acte de sa tragédie de la sorte :

*Il est temps que sur toi ta justice s'éprouve,
Que par un dernier coup tout le monde t'approuve ;
Par toi-même accusé, condamné, convaincu,
Meurs, Néron, meurs enfin mieux que tu n'as vécu³⁷ ;*

Voltaire, faisant preuve de sa maîtrise des codes de la tragédie dominés par le parricide, le suicide, le régicide, la justice immanente, préférerait :

*De la mort d'une mère exécrable complice,
Si je meurs demain je l'ai bien mérité ;
Car, n'ayant jamais fait qu'actes de cruauté,
J'ai voulu, me tuant, en faire un de justice.³⁸*

Les préventions inutiles de Gustave Desnoiresterres et Henri Beaune

Si Collini, secrétaire de Voltaire, fut l'un des premiers à dénoncer les assertions douteuses de Duvernet, il faut attendre la fin du Second Empire et les débuts de la III^e République pour que le premier historien de la vie de Voltaire, Gustave Desnoiresterres, injustement déconsidéré, et Henri Beaune, archiviste paléographe, inventeur à Dijon de plusieurs lettres de jeunesse écrites au collège par Voltaire à Claude-Philippe Fyot de la Marche³⁹, énoncent quelques vérités simples, très vite oubliées par leurs successeurs. Desnoiresterres est ainsi l'un des premiers à faire le constat d'un Voltaire politique, décrit suivant des considérations partisans, et débute le premier volume de son ouvrage, qui en comptera huit, publiés entre 1867 et 1871, par ce commentaire toujours d'actualité :

³⁶ N. de Péchantré, *La Mort de Néron*, Paris : Pierre Ribou, 1703, 72 p.

³⁷ *Ibid.*, p. 72.

³⁸ *Pièces inédites, op. cit.*, p. 74.

³⁹ H. Beaune, *Voltaire au collège : sa famille, ses études, ses premiers amis : lettres et documents inédits*, Paris : Amyot, 1867, 143 p.

« Jusqu'ici, toutes les vies de Voltaire ont été des thèses de parti⁴⁰ ».

Tantôt favorables, tantôt défavorables, celles-ci ont toujours sacrifié la « vérité » à la « passion ». Desnoiresterres admet pourtant que « la vérité n'est pas toujours aisée à démêler du faux » et qu'il convient de soumettre ses « doutes en absence de toute preuve décisive ».

Dès 1866, le latiniste et helléniste Alexis Pierron s'était démarqué des premiers biographes de Voltaire en publiant une étude⁴¹ assez minutieuse consacrée à Voltaire et ses maîtres. Bien qu'exempte de recherche archivistique, elle avait pour mérite de s'appuyer sur des témoignages directs, dûment référencés, et des travaux historiques récents comme *L'Histoire du Collège de Louis-le-Grand*⁴² de Gustave Émond, censeur émérite des études dans l'établissement, parue en 1845. La lecture exhaustive de la correspondance, active et passive, de Voltaire avait permis à Pierron d'enrichir le corpus d'anecdotes sur la vie de l'écrivain par quelques souvenirs vivaces comme celui laissé par le terrible hiver 1709. D'un âge avancé, l'ancien préfet de chambre de Voltaire, Pierre-Joseph Thoulier, devenu abbé d'Olivet, s'était ainsi épanché auprès de son disciple le 3 janvier 1767 :

Nous avons ici un froid qui me rappelle l'hiver de 1709. Il me rappelle de plus, à moi, une autre idée. C'est qu'alors nous grelottions au coin d'un méchant feu.⁴³

En historien, Pierron avait rapproché ce témoignage d'un autre, formulé cette fois-ci par Voltaire, dans une lettre adressée le premier mars 1769 à la marquise de Florian :

Vous n'étiez pas née, lorsqu'on augmenta de cent francs la pension que l'on payait pour moi au collège, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709.⁴⁴

Le premier, Pierron avait insisté sur la qualité du « système d'études des jésuites », lui consacrant le second chapitre de son ouvrage. Il rappelait au souvenir de ses contemporains le rôle du *Ratio discendi et docendi*⁴⁵ du père Joseph de Jouvancy dans sa version romaine parue en 1703 et approuvée

⁴⁰G. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au XVIII^e siècle*, Paris : Didier et compagnie, t.1, 1867, p. 18. Idem pour les citations suivantes.

⁴¹A. Pierron, *Voltaire et ses maîtres*, Paris : Librairie académique, 1866, 354 p.

⁴²G. Émond, *Histoire du collège de Louis-le-Grand, ancien Collège des Jésuites à Paris, depuis sa fondation jusqu'en 1830*, Paris : Durand et Loisel, 1845, 435 p.

⁴³*Ibid.*, p. 11. D13798.

⁴⁴D15494.

⁴⁵J. de Jouvancy, *op. cit.* et *Magistris scholarum inferiorum societatis Jesus de ratione discendi et docendi ex decreto congregationis generalis XIV*, Florence : M. Nestenius, 1703, 220 p.

par la XIV^e congrégation générale de la Société de Jésus, tout en les avertissant, un siècle avant les travaux pionniers du père François de Dainville⁴⁶, que « menteur comme un programme, est un proverbe qui ne date pas tout à fait d'hier⁴⁷ ». Il insistait sur le *Traité des études*⁴⁸ de Charles Rollin, recteur de l'Université de Paris, dont les convictions jansénistes - profondément enracinées - n'avaient pas empêché de renouveler la pédagogie au XVIII^e siècle, jusqu'au sein des collèges jésuites. Il divulguait les rares indiscretions sur son éducation parsemées par Voltaire dans son œuvre. Pierron exhumait en particulier de l'article « Éducation » du *Dictionnaire philosophique* pensait-il - en réalité des *Questions sur l'Encyclopédie*⁴⁹ - cet étonnant souvenir des leçons passées glissé par Voltaire au détour d'un dialogue imaginaire entre un conseiller et un « ex-jésuite » :

Je vous ai fait lire autrefois Despautère⁵⁰ et Cicéron, les vers de Commire et de Virgile, le *Pédagogue chrétien*⁵¹ et Sénèque, les *Psaumes* de David en latin de cuisine, et les odes d'Horace à la brune Lalagé et au blond Ligurinus, *flavam religati comam*, renouant sa blonde chevelure.⁵²

Puis, il poursuivait sa référence au dialogue avec la réplique suivante, à laquelle bien des biographes réduisirent l'apprentissage de Voltaire au collègue Louis-le-Grand :

Je savais du latin et des sottises.⁵³

Sur le jugement, variable et évolutif, de Voltaire - matière principale du troisième chapitre de son étude - sur les écrivains de la Compagnie de Jésus, au premier rang desquels le père Bourdaloue,

⁴⁶ Fr. de Dainville (S. J.), *Les Jésuites et l'éducation de la Société française. La naissance de l'Humanisme moderne*. Paris : Beauchesne, 1940, 390 p.

⁴⁷ A. Pierron, *op. cit.*, p. 43.

⁴⁸ Ch. Rollin, *De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris : J. Étienne, 1726-1728, 4 vol. L'ouvrage de Rollin, contrairement aux traités pédagogiques de Jouvancy précédemment cités, figure dans le catalogue de la bibliothèque du collège Louis-le-Grand réalisé lors de sa dispersion en 1764. *Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disans jésuites du collège de Clermont, dont la vente commencera le Lundi 19 Mars 1764*, Paris : Saugrain et Leclerc, 1764, p. 168. L'édition possédée par Voltaire est de 1748-1755 (BV 3007)

⁴⁹ A. Pierron, *op. cit.*, p. 36. Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Éducation », OCV 40, p. 621-622. L'édition des œuvres posthumes de Voltaire par la Société littéraire typographique établit sous le titre générique *Dictionnaire philosophique* la fusion des éditions successives du *Dictionnaire philosophique*, de *L'Opinion par alphabet* et des *Questions sur l'Encyclopédie*. On dispose depuis 2007 d'une édition critique séparée des *Questions...* entreprise sous l'égide de la Voltaire Foundation.

⁵⁰ Jean Despautère, grammairien flamand mort en 1520.

⁵¹ Manuel de piété du père jésuite Philippe d'Outreman.

⁵² OCV 40, p. 622.

⁵³ *Ibid.* Voir A. Pierron, *op. cit.*, p. 45.

Pierron avait eu la sagacité de se référer au *Temple du goût* et au « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* parus respectivement en 1733 et 1751. Las ! Trois fois hélas, le professeur de rhétorique l'avait bien vite emporté sur l'historien et s'était laissé aller dans le reste de son ouvrage à une succession de commentaires à l'emporte-pièce, et sur la personnalité jugée médiocre de ses prédécesseurs à Louis-le-Grand, et, conséquence bien naturelle, sur les piètres qualités de latiniste et d'helléniste de leur élève. Le rhéteur, en vérité, avait fini par définitivement gâcher son propos et un travail exemplaire de dépouillement des sources en consacrant d'une plume assassine pas moins de huit chapitres sur les quinze de son étude aux carences et aux défaillances de Voltaire dans l'usage du latin et du grec. Ses citations erronées, rendaient « Lucrèce estropié. Horace de même. Virgile de même⁵⁴ ».

En raison de ses excès ou de la parution concomitante de leurs ouvrages, Gustave Desnoiresterres ne se servit qu'avec parcimonie de l'étude d'Alexis Pierron. Il ne la cite qu'à l'occasion d'un châtiment à l'issue dramatique infligé en 1711 à la demande du père Le Jay au jeune comte de Boufflers⁵⁵. « Bête d'aversion des élèves⁵⁶ », le Père Le Jay s'était trouvé au centre d'un complot ourdi par le comte de Boufflers et les frères d'Argenson, qui ne trouvèrent rien de mieux que de « souffler par une sarbacane des pois au nez du bon père ». Traitée comme un « véritable attentat », l'affaire avait donné lieu à un châtiment corporel exemplaire car « il fut décidé que les deux coupables » - tous deux issus de familles en vue à la cour - « passeraient par les verges ». L'exécution de la sentence sur le seul comte de Boufflers eut d'autant plus de « retentissement » qu'elle fut suivie par la mort du supplicié. Placé dans les *Mémoires* de Saint-Simon après la mort de Boileau, voisin des Arouet, survenue le 13 mars 1711, l'incident y est relaté comme suit :

Le petit Boufflers, plein de courage, et qui n'en avoit pas plus fait que les deux d'Argenson⁵⁷, et avec eux, fut saisi d'un tel désespoir qu'il en tomba malade le jour même. On le porta chez le maréchal, où il fut impossible de le sauver. Le cœur étoit saisi, le sang gâté ; le pourpre parut, en quatre jours cela fut fini.⁵⁸

⁵⁴ Alinéas du chap. 13 mentionnés dans la table des matières. Voir A. Pierron, *op. cit.*, p. 263.

⁵⁵ Antoine-Charles-Louis, comte de Boufflers (1696-1711).

⁵⁶ G. Desnoiresterres, *op. cit.*, t. 1, p. 19. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁷ Entrés tous deux au collège Louis-le-Grand en 1709, les fils du lieutenant général de police occupèrent des postes de première importance auprès de Louis XV : conscrit de Voltaire, René-Louis, deuxième marquis d'Argenson (1694-1757), mémorialiste déjà cité, fut Secrétaire d'État aux affaires étrangères de 1744 à 1747. Son cadet, Marc-Pierre, comte d'Argenson (1696-1764) s'illustra en particulier comme Secrétaire d'État de la Guerre entre 1743 et 1757.

⁵⁸ L. de Rouvroy, duc Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le Siècle de Louis XIV et la Régence collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel*, Paris : Hachette, 1856, t. 9, chap. 10, p. 125. On peut déduire de la chronologie suivie par Saint-Simon que l'incident qui provoqua la mort du jeune comte de Boufflers eut lieu aux alentours du 19 mars 1711.

Épisode central de la scolarité de Voltaire au collège Louis-le-Grand, ce drame, rappelé par Desnoiresterres, écorne singulièrement l'image de douceur véhiculée avant lui par les biographes de Voltaire à propos de la pédagogie dispensée dans les collèges dirigés par la Compagnie de Jésus. Le collégien Arouet, qui se présente, serait-on tenté d'écrire, tel qu'*en lui même* grâce à la découverte d'Henri Beaune de cinq lettres par lui adressées à son camarade Fyot de la Marche, diffère lui-aussi des traits qu'on lui prête ordinairement. À la fin tragique du comte de Boufflers coïncide son cinglant échec en classe de philosophie, quelques mois après son triomphe en classe de rhétorique. Le père de François-Marie a choisi pour lui, il sera juriste ; lui qui signe ses lettres d'un modeste « Arouet » l'annonce à son camarade :

Je vous apprends que je ne soutiens point de demi-acte ; mon père a changé de résolution, et mon mal de tête qui m'empêche d'étudier m'a fait aussi changer d'avis.⁵⁹

Dès le printemps, il lui avait confié :

Bien tristement je passe mon année.

En 1711, le pensionnaire de Louis-le-Grand est gagné par la mélancolie. Devenu Voltaire, Arouet ne se départira jamais vraiment d'une tendance profonde, aux résurgences dévastatrices comme à Londres ou à Ferney. Ce Voltaire méconnu et pour ainsi dire dépolitisé n'existe pour l'heure qu'à peine et malgré les préventions de Gustave Desnoiresterres et d'Henri Beaune, le grand homme continue d'alimenter un corpus d'anecdotes toutes plus fantaisistes que les autres.

La religion de René Pomeau

Tout empreint qu'il soit de l'esprit de la III^e République, le Voltaire laïc, républicain, libertaire, que nous croyons connaître n'a pas eu entre 1871 et 1940 son biographe attitré. Pur produit des manuels scolaires, ce Voltaire n'apparaît que de manière ténue dans des ouvrages aussi importants que ceux de Dupont-Ferrier sur l'histoire du collège Louis-le-Grand. Dans les faits, il manque à cette figure majeure du XVIII^e siècle le grand œuvre que ni Louis Flandrin, mort en 1939, ni Raymond Naves, mort en déportation, n'ont pu achever. Dès l'immédiat après-guerre, c'est René Pomeau, avec le seing de l'université, qui donne la tonalité aux travaux désormais dédiés au

⁵⁹ D5. Idem pour la citation suivante.

philosophe des Lumières. En 1947, chez Nizet, place de la Sorbonne, il fait paraître une version remaniée de sa thèse intitulée *La Religion de Voltaire*⁶⁰. L'ouvrage, de référence, reparait en 1969 avec la mention habituelle « Nouvelle édition revue et mise à jour » mais sous une forme en réalité quasi inchangée. Celui-ci constituera le prélude à la monumentale biographie qu'offriront au public René Pomeau et ses collaborateurs en 1985 sous le titre *Voltaire en son temps*⁶¹. La méthode employée par Pomeau, fondée sur une connaissance encyclopédique de l'œuvre de Voltaire et de sa correspondance, d'abord éditée par Moland puis Théodore Bestermann sous l'égide de l'Institut et Musée Voltaire de Genève et la Voltaire Foundation d'Oxford, en font, et pour longtemps, l'ouvrage de référence de toutes les études consacrées à l'écrivain.

Dans *La Religion de Voltaire*, l'éducation reçue par François-Marie Arouet chez les jésuites fait l'objet d'un chapitre second dont l'intitulé, « Sur la pente du molinisme », constitue en soi un programme. Dès le premier chapitre, René Pomeau s'était pourtant dédouané des travers de ses prédécesseurs. « À la suite de Duvernet⁶² », écrivait-il, « H. Beaune reconnaissait déjà, dans l'élève des Jésuites, le philosophe de Cirey et de Ferney ». « Il est bien commode de supposer », leur en faisait-il le reproche, « que Voltaire naquit déiste : on est dispensé d'expliquer comment il l'est devenu ». Foin des dispenses, René Pomeau se proposait de démontrer que :

À l'origine, le déisme voltairien s'était constitué contre le jansénisme familial, contre la religion des Jésuites et aussi à partir d'eux.

Partant d'un constat simple - la famille Arouet était partagée entre jansénistes et libertins - il établissait que François-Marie appartenait au « clan libertin », qu'il s'était dressé contre son frère aîné et contre son père « bonshommes sombres, âmes lourdes⁶³ ». Il poursuivait, péremptoire, en déclarant :

Il arrive fréquemment que deux frères, très différents l'un de l'autre, conservent un air de famille. La passion antireligieuse de Voltaire est un fanatisme retourné.⁶⁴

L'équilibre auquel ne parvint jamais le « bizarre Armand⁶⁵ », Voltaire le dut au « long effort de rationalisation qu'exigea sa philosophie déiste » :

⁶⁰ R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, n. éd., Paris : Nizet, 1969, 547 p.

⁶¹ R. Pomeau (dir.), *Voltaire en son temps*, Oxford : Voltaire Foundation, 1985, 5 vol. La version revue et corrigée de l'ouvrage est parue en deux volumes en 1995 chez Fayard. C'est cette édition que nous utilisons.

⁶² R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, *op. cit.*, p. 21. Idem pour les citations suivantes.

⁶³ *Ibid.* p. 34.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 36.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 37. Idem pour les citations suivantes.

À cette élaboration contribuèrent, autrement à vrai dire qu'ils n'eussent souhaité, les régents jésuites qui formèrent le fils cadet de M. Arouet.

De tous les biographes de Voltaire, René Pomeau est le premier à mettre en perspective l'enseignement prodigué dans les collèges jésuites à la lumière de « l'héritage humaniste⁶⁶ » que les jésuites se proposèrent « d'incorporer à la religion ». Cette « grande idée de l'humanisme dévot⁶⁷ », fondée sur la possibilité reconnue à tout à chacun de faire son salut et combinée à l'apprentissage des langues et civilisations latine et grecque, constitue selon lui la forme originale et la force véritable des collèges de la Société. Dans leurs enceintes, des régents, des *scriptores*, des futurs missionnaires servent les ambitions d'un humanisme chrétien jugé *total*. Du point de vue du chrétien et de l'universitaire toutefois, l'échec de la Compagnie est patent. La destinée des frères d'Argenson, du duc de Richelieu, des Helvétius, Malesherbes, Choiseul, Maupeou, Trudaine, Diderot, enfin de Voltaire, tous élèves du père Porée, attestent que le collège Louis-le-Grand fut « une pépinière de philosophes⁶⁸ ». Cet échec à former de grands esprits religieux propices à assurer le rayonnement de la Compagnie de Jésus, René Pomeau ne l'impute ni à l'insuffisance intellectuelle, ni à l'insuffisance morale des pères jésuites. « Homme médiocre⁶⁹ », le père Le Jay, que « n'aimait pas » Arouet, était un « bon professeur », cependant que le père Porée, « âme douce⁷⁰ », d'un « humanisme délicat » formait le « goût de Voltaire » et que le père Tournemine, esprit de plus grande portée, dirigeait les *Mémoires de Trévoux* et recevait dans sa chambre, suivant les assertions du cardinal de Bernis les « Esprit fort⁷¹ », les « déistes », les « matérialistes ».

Les accusations régulières de pédérastie et de sodomie formées à l'encontre des bons pères ? René Pomeau, qui a le mérite d'aborder le sujet, l'évacue aussitôt puisqu'il n'y voit que des « faits isolés grossis par la calomnie⁷² ». L'enseignement religieux n'est pas davantage en cause. La plupart des exercices proposés aux collégiens associaient « bizarrement le profane et le sacré⁷³ ». Témoins, les sujets de devoirs proposés par le père Le Jay dans la *Bibliotheca rhetorum* sur l'« Immaculée Conception⁷⁴ », le « Nom très auguste de Jésus » ou la « Propagation de la foi », les énigmes posées

⁶⁶ *Ibid.* p. 38. Idem pour la citation suivante.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 39.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 40.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 41. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁰ R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, *op. cit.*, p. 42. Idem pour les citations suivantes.

⁷¹ Fr.-J. de Pierres, cardinal de Bernis, *Mémoires et lettres de François-Joseph de Pierres, cardinal de Bernis, publiés avec l'autorisation de sa famille, d'après les manuscrits inédits par Frédéric Masson*, Paris : Plon, 1878, t. 1, p. 18. Idem pour la citation suivante.

⁷² *Ibid.*, p. 42-43.

⁷³ *Ibid.*, p. 44.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 43. Idem pour les citations suivantes.

à l'article IV du *Ratio discendi et docendi* du père Jouvancy - « peignez un miroir qui reproduit toutes les formes avec cette légende : *omnibus omnia fit* (il se fait tout-à-tous)⁷⁵ » - ou encore celui retrouvé dans les papiers de Fyot de la Marche - auquel dut être soumis Voltaire - qui portait, non pas sur le sexe des anges, mais *De Deo et angelis...*⁷⁶ La journée des collégiens, du lever au coucher, était du reste « jalonnée d'exercices de piété⁷⁷ » : prières, visites au saint sacrement, messes, auxquelles s'ajoutaient la « fréquente communion » et son pendant, une fois par mois au moins, la confession, entendue dans le cas de Voltaire par le père Pallu, auquel l'universitaire fait grief d'appartenir au « genre ennuyeux⁷⁸ ». S'il n'est pas exempt d'arrière-pensées religieuses, René Pomeau voit juste quand il écrit :

Les enfants apprenaient aussi à servir la messe. Arouet dut l'apprendre comme les autres. Un demi-siècle après avoir quitté le collège [...] il retrouvera dans sa mémoire les paroles du répons : « *qui lætificat juventutem meam* ». ⁷⁹

L'analyse comparée des deux catéchismes dont René Pomeau affirme qu'ils furent tous deux ceux de Voltaire, celui du *Catéchisme du diocèse de Meaux*⁸⁰ de Bossuet, enseigné dans l'archevêché de Paris, et celui du père Canisius⁸¹, l'un des plus anciens théologiens de la Société, auquel « les Jésuites étaient restés fidèles⁸² », paraît conforter l'orthodoxie de l'enseignement religieux dans les collèges de la Compagnie. René Pomeau fait remarquer que chez Canisius, contrairement à Bossuet qui insiste sur « la chute de l'homme et la Rédemption⁸³ », « le péché originel n'occupe qu'une place restreinte⁸⁴ ». Il écrit :

Le catéchisme de Canisius fait un choix résolument optimiste et rationaliste : il exalte l'espérance, il sacrifie la deuxième personne de la Trinité à la première [...] Dans le commentaire du *Pater*, Dieu est exalté comme un Père tendre.

De là, cette affirmation téméraire selon laquelle :

⁷⁵ *Ibid.*, p. 45.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 43.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 46.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 47.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 46.

⁸⁰ J.-B. Bossuet, *Catéchisme de Meaux*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1687, 246 p.

⁸¹ René Pomeau s'appuie sur l'édition de Cæn de 1686.

⁸² R. Pomeau, *op. cit.*, p. 48.

⁸³ *Ibid.*, p. 50.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 49. Idem pour la citation suivante.

Le catéchisme des Jésuites manifestait, au sein de l'orthodoxie, des tendances déistes.⁸⁵

Cette assertion, disons-le tout net, aurait méritée d'être d'autant plus assurée que le *Catéchisme de Canisius* fut dans les faits très vite délaissé dans les collèges français de la Société⁸⁶. Comme on l'établira plus loin, il y a tout lieu de croire qu'aux côtés du *Catéchisme* de l'intransigeant Bossuet, c'est bel et bien *Le Vray pédagogue chrétien*⁸⁷, manuel de piété du père Philippe d'Outreman cité par Voltaire, qui fut utilisé de son temps par les pères au collège Louis-le-Grand. Plus étonnante encore dans la démonstration du déisme voltairien que forme *La Religion de Voltaire* est l'absence de commentaires sur la ferveur du culte voué par les pères de la Société à la Vierge Deipare⁸⁸, culte, qui va sans dire, fut aussi pratiqué par le jeune Arouet au collège Louis-le-Grand et en premier lieu dans la chapelle de l'établissement. La dévotion à la Vierge y revêtait une forme particulière comme au sein des congrégations, regroupées suivant le rang social, à l'intérieur comme à l'extérieur du collège. René Pomeau, qui met volontiers en avant l'éducation mondaine dispensée dans les murs de la prestigieuse institution parisienne, oublie ce faisant l'influence majeure jouée par les congrégations mariales dans un autre culte, civil quant à lui : celui de l'entre-soi.

À quoi, ou plutôt à qui imputer les germes déistes inoculés au jeune Arouet dès son enfance ? À défaut de reconstituer avec précision le *moment* pédagogique qui marqua le passage de Voltaire au collège Louis-le-Grand entre 1703 et 1711, René Pomeau revient sur l'émergence du courant de pensée en faveur de la religion naturelle. Il cite en premier lieu, sans préciser qu'il est protestant, Jacques Abbadie et son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*⁸⁹ paru en 1684, où l'apologiste défend le principe selon lequel, sans le secours d'aucune révélation :

Tous les hommes ont les principes de la Religion naturelle, qui se développent en eux, à mesure qu'ils vivent en hommes.⁹⁰

⁸⁵ *Ibid.*, p. 50.

⁸⁶ J.-Cl. Dhôtel, *Les Origines du catéchisme moderne en France d'après les premiers manuels imprimés en France*, Paris : Aubier, 1967, p. 173.

⁸⁷ Ph. d'Outreman, *Le Vray pédagogue chrétien*, Lyon : J. Certe, 1686, 2 vol. C'est cette édition, possédée par Voltaire, à laquelle nous nous référons (BV 2627).

⁸⁸ La traduction d'usage du latin en français veut que l'on parle de la « Vierge Marie, mère de Dieu ». Or le vocabulaire utilisé par les théologiens de la Réforme catholique, ceux de la Compagnie de Jésus en particulier, est plus explicite : Marie Deipare (Sancta Maria Dei Para) n'est pas à proprement parler la « mère de Dieu » mais celle qui « donne naissance à Dieu ».

⁸⁹ J. Abbadie, *Traité sur la vérité de la religion chrétienne*, Rotterdam : Reinier Leers, 1684, 3 vol. L'édition possédée par Voltaire est une réédition de 1750 (BV 6).

⁹⁰ R. Pomeau, *op. cit.*, p. 51.

Le traité d'Abbadie, prévient toutefois René Pomeau, n'est pas, loin s'en faut, un plaidoyer en faveur du déisme mais n'en ouvre pas moins une brèche, source de riches spéculations théologiques et philosophiques. Effleurant la querelle dite des rites chinois, le biographe poursuit sa réflexion à l'appui non pas tant du traité fondamental de François de La Mothe Le Vayer *De la vertu des païens*⁹¹ paru en 1642 que de son avatar, les *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*⁹², publiés par le père Louis-Daniel Le Comte au tournant du siècle. Vient enfin Fénelon par qui « le siècle philosophique commence »⁹³. Dans son ouvrage polémique sur la *Démonstration de l'existence de Dieu*⁹⁴, préfacée dans sa seconde édition par le père Tournemine, signe des accointances entre l'apologiste et les jésuites d'une part, et leur front commun contre le rigorisme de Bossuet d'autre part, Fénelon reprend l'image de la montre utilisée par Fontenelle⁹⁵ - et bientôt par Voltaire - pour illustrer la mécanique céleste :

Que penserait-on d'un horloger s'il savait faire des montres qui d'elles-mêmes en produiraient d'autres à l'infini ?⁹⁶

Pour ce qui est des *Aventures de Télémaque*⁹⁷, le choix du biographe porte sur un dialogue entre les compagnons du fils d'Ulysse, Hasaël et Mentor au sujet de :

cette première puissance qui a formé le ciel et la terre [...] cette vérité universelle qui éclaire tous les esprits.⁹⁸

René Pomeau n'y décèle rien moins que l'influence des « idées platoniciennes », un « anachronisme » conscient, non sans danger pour l'orthodoxie chrétienne, quoiqu'annonciatrice

⁹¹ Fr. de La Mothe Le Vayer, *De la vertu des païens*, Paris : Targa, 1642, 374 p. L'édition possédée par Voltaire date de 1662 (BV 1900).

⁹² L.-D. Le Comte, *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, Paris : J. Anisson, 1696, 2 vol. L'édition possédée par Voltaire est d'une année postérieure (BV 1988).

⁹³ R. Pomeau, *op. cit.*, p. 63.

⁹⁴ René Pomeau s'appuie ici sur la quatrième édition de la *Démonstration de l'existence de Dieu* parue en 1715. Absente de l'édition originale de 1712, la préface du père Tournemine fut insérée dans la seconde édition de l'œuvre parue en 1713. L'édition possédée par Voltaire est une réédition de 1746 (BV 1315).

⁹⁵ Fr. de la Mothe Fénelon, *Démonstration de l'existence de Dieu*, 4^e éd. [avec préface du P. Tournemine], Amsterdam : L'Honoré et Chatelain, 1715, p. 80. Sur les rapports entre Fénelon et la Compagnie de Jésus, voir l'étude de Henk Hillenaar, *Fénelon et les jésuites*, La Haye : M. Nijhoff, 1967, 388 p., en particulier le chapitre consacré aux jésuites de Cambrai, p. 297-322.

⁹⁶ R. Pomeau, *op. cit.*, p. 54.

⁹⁷ *Les Aventures de Télémaque* ne figurent pas dans le catalogue de la bibliothèque de Voltaire conservée à Saint-Petersbourg.

⁹⁸ R. Pomeau, *ibid.*, p. 64. Idem pour les citations suivantes.

du théisme, voire du déisme : « l'assimilation du Dieu chrétien à Jupiter », écrit-il, ignore la « faute originelle, l'Incarnation et la Rédemption ». Dans une formule qu'il aurait lui-même qualifié d'amphigourique, René Pomeau n'en déduit pas moins que :

Comme celui des Jésuites, auquel il est apparenté, son optimisme chrétien a ouvert la voie à l'optimisme déiste, que Fénelon eût répudié.⁹⁹

Au déisme inné de Duvernet, René Pomeau substitue donc, non sans témérité, un déisme acquis, tacitement enseigné dans l'enceinte du collège parisien des jésuites¹⁰⁰. Le projet - resté sans lendemain - du père Tournemine de publier un ouvrage sur l'origine des fables paru dans la livraison hivernale des *Mémoires de Trévoux* de l'année 1702¹⁰¹, projet qui entendait poursuivre jusqu'à son terme les comparaisons historicisantes entre les mythes des différentes religions exposées par le père Pierre-Daniel Huet en 1679 dans la *Demonstratio evangelica*¹⁰² plaide également dans ce sens. René Pomeau va jusqu'à établir des accointances entre le *scriptor* de la Compagnie de Jésus et le parrain de Voltaire, ouvertement libertin, l'abbé de Chateauneuf : « dans la critique des superstitions, le P. Tournemine rencontrait paradoxalement l'abbé de Chateauneuf et prolongeait son influence¹⁰³ ». La question étant désormais posée de savoir « si l'esprit philosophique prit naissance en même temps dans les cercles libertins et dans certains milieux ecclésiastiques¹⁰⁴ », René Pomeau répond :

La contribution de la Société de Jésus a été jusqu'ici moins remarquée. On voit pourtant qu'elle ne fut pas négligeable. Il est significatif qu'un P. Tournemine ait accordé successivement son amitié à [...] Fontenelle, Voltaire.

Que des affinités intellectuelles se soient révélées au sein des collèges de Rouen puis de Paris entre le père Tournemine et ses meilleurs élèves n'a rien de surprenant. Faut-il pour autant inférer qu'au contact des pères jésuites et d'un déisme putatif, sans cesse susurré mais jamais démontré, la religion naturelle avec Fontenelle, le théisme avec Voltaire, le matérialisme avec Diderot, se soient développés, au sein de la Compagnie comme de nouvelles doctrines approuvées par l'Église, avant de s'étendre à l'ensemble du corps social ? Rongée par intermittence par la tentation du

⁹⁹ *Ibid.*, p. 66.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 68.

¹⁰¹ *MT*, déc. 1712, p. 84-111.

¹⁰² P.-D. Huet, *Demonstratio evangelica*, Paris : S. Michallet, 1679, 726 p.

¹⁰³ R. Pomeau, *op. cit.*, p. 70.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 71. Idem pour la citation suivante.

cartésianisme, la Société sut toujours mettre bon ordre dans ses rangs et si elle fut supprimée en 1773, la cause en incombe à des motifs réels bien peu théologiques. En 1969, la religion de René Pomeau n'en est pas moins faite :

Par leur faute peut-être (les jésuites), Arouet n'est déjà plus chrétien, mais grâce à eux, Voltaire restera « catholique ». Devant la postérité, il leur sera redevable d'une part de ce qui est la meilleure part de son œuvre.¹⁰⁵

Dans la somme que constitue *Voltaire en son temps* dont la nouvelle édition fut publiée en 1995, la scolarité de François-Marie Arouet chez les jésuites ne fait plus l'objet d'un chapitre second à l'énoncé religieux (« Sur la pente du molinisme ») mais d'un quatrième chapitre sobrement intitulé : « Le collège ». Tandis qu'il engage sa vaste et inégalée entreprise, l'universitaire, qui seul tient la plume pour ce chapitre, ramasse son propos en quatorze pages contre trente-sept. Le jeune libertin que devint Voltaire jeune adulte n'a néanmoins pas tué le catholique inspiré de *La Religion de Voltaire*. Nourri - décidément - au *Catéchisme* de Canisius¹⁰⁶, Arouet a été orienté vers le déisme par l'enseignement des jésuites qui « tend à se replier sur les positions de la religion naturelle¹⁰⁷ ». À presque quarante ans d'intervalle, le Voltaire de René Pomeau n'a guère changé : il en reproduirait presque le modèle familial, partagé entre jansénistes et libertins, s'il n'avait rencontré, en chemin, les pères de la Compagnie de Jésus. La perspective, pourtant, a évolué car d'apprenti déiste qu'il était en 1947, Voltaire est devenu en 1995 *un écrivain*. Heureuse mise en perspective, dira-t-on, qui aurait cependant gagné à être approfondie. Constatant plus qu'il ne l'explique l'apprentissage de l'art d'écrire par Voltaire auprès des jésuites, René Pomeau échoue à affilier Voltaire dans un courant de pensée rhétorique et philosophique auquel il préfère substituer une très hypothétique transmission pédagogique de la religion naturelle. Assimilée à la scolastique, l'œuvre d'Aristote, jointe il est vrai à celle de saint Thomas, n'est citée qu'une seule fois : Arouet ne s'est « pas le moins du monde intéressé¹⁰⁸ » à cet « agrégat archaïque ».

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 75.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 37.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 38. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 35. Idem pour la citation suivante.

LE COLLÈGE LOUIS-LE-GRAND

AU TEMPS DE FRANÇOIS-MARIE AROUET (1703-1711)

Voltaire a neuf ans et demi lorsqu'il entre, placé par son père, comme petit pensionnaire au collège des pères jésuites de la rue Saint-Jacques. De ce rituel de passage, vécu comme un déchirement - il confiera en 1769 qu'« on n'arrache point à la Chine les enfants des bras des pères et des mères pour les faire élever par des jésuites¹ » - et des maints contrôles des entrées et des sorties qui suivront, l'écrivain se souviendra de l'intelligence limitée du « portier de collège² », comparable à celle d'un « bedeau de paroisse », et du cérémonial de la cloche restitué en 1760 dans la *Relation du voyage de frère Garassise* :

L'an de notre salut 1760, le 14 janvier, arriva de Lisbonne à Paris frère Garassise, en poste sur ses fesses, et mit pied à terre au Collège de Clermont, dit, par abus, de Louis-le-Grand ; et on sonna la cloche.³

Précédée d'une rapide évaluation des connaissances, l'admission de François-Marie Arouet dans la prestigieuse institution, ne procède pas, comme celle de son glorieux prédécesseur, Molière, « de la répugnance d'un bourgeois⁴ » qui croit « la fortune de son fils perdue s'il étudie » mais bien au contraire d'un encouragement à fréquenter l'élite du royaume et à bénéficier des talents croisés des pédagogues parmi les plus distingués de la capitale. Sur les pas de Jean-Baptiste Poquelin, dont il livrera au public en 1739 une *Vie*, Voltaire fera au collège Louis-le-Grand sept années durant les progrès qu'on « doit attendre de son empressement à y entrer ».

Les règles du pensionnat et l'organisation des études

Dans l'*Essai d'éducation nationale*⁵, traité à charge publié en 1763 en pleine campagne contre la Société, le procureur général du Parlement de Bretagne, Louis-René Caradeuc de La Chalotais, n'hésitera pas à écrire à propos des collèges tenus par la Compagnie de Jésus :

¹ Voltaire, *Journal de la cour de Louis XIV depuis 1684 jusqu'à 1715, avec des Notes intéressantes*, OCV 71A, p. 259, note 39.

² Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Dieu, Dieux », OCV 40, p. 436. Idem pour la citation suivante.

³ Voltaire, OCV 49B, p. 399.

⁴ Voltaire, OCV 9, p. 392. Idem pour les citations suivantes.

⁵ L.-R. de Caradeuc de La Chalotais, *Essai d'éducation nationale, ou Plan d'études pour la jeunesse*, [s. l.] : [s. n.], 1763, 152 p.

L'administration des classes se ressent de l'uniformité des cloîtres ;
les corrections tiennent de la discipline claustrale.⁶

Tel qu'il apparaît sur une photographie⁷ en 1885, année de sa reconstruction, et plus encore sur le plan de la ville de Paris réalisé en 1736 à l'initiative de Michel-Étienne Turgot, condisciple de Voltaire⁸, l'établissement, cerné de hauts murs, ne contredit pas la description du parlementaire janséniste. Fruit des agrandissements successifs entrepris par les pères jésuites depuis son ouverture en 1563, la distribution des bâtiments du collège s'articule autour d'une cour principale, dite « cour de Langres » en souvenir de l'ancien hôtel du même nom ou « cour d'honneur » ou encore « grande cour des classes », où sont accolés, au nord de la rue Saint-Jacques, le pavillon de l'ancien collège de Marmoutiers annexé en 1641, lieu réservé aux petits pensionnaires⁹, à l'est, celui du Mans intégré en 1682, au sud le quartier dit « des Cholets » édifié à proximité du collège voisin éponyme. À main gauche et à main droite en entrant dans la cour principale, deux devises peintes sous forme de bannières en haut de deux tours en vis-à-vis rappellent en permanence aux collégiens l'objet de leur séjour. Au sud, la porte de l'horloge arbore fièrement la devise :

Ut cupsis, sic vita fluit, dum stare videtur

Autrement dit :

Pareille à mon aiguille, la vie s'écoule tout en paraissant immobile.

Au nord, la tour des cadrans porte depuis 1679 :

Plures labori dulcibus quedam otiiis

⁶ *Ibid.*, p. 21. Voir aussi l'édition présentée et commentée par R. Granderoute, *Essai d'éducation nationale ou Plan d'études pour la jeunesse*, Paris : CNRS, Saint-Étienne : PUSE, 1996, p. 42.

⁷ *Vue générale du Lycée Louis-le-Grand, avant la démolition de 1885*. Cliché Pierre Petit. BnF, Cabinet des Estampes : Va 260 d.

⁸ Michel-Étienne Turgot tient le rôle-titre de la tragédie *Adonias* représentée sur la scène du collège Louis-le-Grand le 11 août 1706. An., *Feste des dieux, ou l'Origine des ballets, pour servir d'intermede à la tragedie d'Adonias, qui sera representée au College de Louis le Grand, mercredy 11. jour d'aoust 1706. à une heure précise après midy*, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 7 p. BnF : Rés. Yf-2691 et 2692. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 310.

⁹ La définition que donne du Marmoutier le *Dictionnaire de Trévoux* en 1704 est la suivante : « Ce nom est aussi demeuré à un quartier du collège Louis-le-Grand. Le vieux bâtiment a subsisté jusqu'en 1702. Le quartier de *Marmoustier* est le quartier des pensionnaires qui sont en cinquième, sixième et septième. On a imprimé quelques placards de pièces dramatiques, dont la scène est au *Marmoustier* petite ville au pied du Mont Parnasse ».

Ce que l'on peut traduire par :

La plupart (d'entre elles) servent à travailler, les autres à se cultiver¹⁰.

Placée sous la direction d'un recteur, secondé pour les religieux par un lieutenant général, pour les externes par un préfet des études et pour les internes par un principal, l'administration du collège comprend une soixantaine de jésuites. Le catalogue triennal de la Province de France dressé par la Société en 1705¹¹ indique que soixante-deux des *leurs* y sont « nourris », dont trente-sept prêtres, cinq maîtres non sacerdotaux, un étudiant en théologie, huit en philosophie, onze coadjuteurs, quinze précepteurs répartis comme suit : théologie scolastique (2), théologie morale (1), Saintes Écritures (1), mathématique (1), philosophie (3), rhétorique (2), humanités (5). Autrement précis, les catalogues annuels conservés pour les fins d'année – *exeunte anno* - 1704, 1705, 1706, 1707, 1710, 1711 fournissent les noms, prénoms et fonctions du personnel à demeure¹². Écrivains, professeurs, maîtres, répétiteurs, prédicateurs, missionnaires y côtoient administrateurs, bibliothécaires, infirmiers, cuisiniers, concierges, charpentiers, cordonniers, buandiers. Bien souvent, ils cumulent leurs fonctions avec des activités au sein des différentes congrégations mariales attachées à l'établissement, quand ils ne jouent pas un rôle de premier plan dans la propagation de la Réforme tridentine. Sur la quarantaine de prêtres du collège, près d'une dizaine exerce le rôle de *confessor in temporale*. Non contente de recueillir les confessions du roi, la Compagnie de Jésus a la charge d'âmes de bien des Parisiens. Dans une attaque d'une violence extrême contre les jésuites, Voltaire se chargera de le rappeler :

Une de leurs principales vanités était de s'introduire chez les grands dans leurs dernières maladies, comme des ambassadeurs de Dieu, qui venaient leur ouvrir les portes du ciel sans les faire passer par le purgatoire [...] Le mourant pouvait lui dire, De quel droit, excrément de collège, viens-tu chez moi, quand je me meurs ? [...] Un bénédictin, un chartreux, un prémontré ne viennent point troubler mes derniers moments ; ils n'érigent point un trophée à leur orgueil sur le lit d'un agonisant ; ils restent dans leur cellule ; reste dans la tienne ; qu'y a-t-il entre toi et moi?¹³

¹⁰ La traduction généralement donnée des *dulcibus otiiis* proche de « douce oisiveté » n'est fidèle ni à l'intention et la pratique des pédagogues de la Compagnie de Jésus, ni au sens étymologique de l'*otium* romain.

¹¹ ARSI : Province de France, Catalogues triennaux (1700-1711), n° 17.

¹² *Ibid.* : *Catalogi breves* (1700-1713), n°25-I.

¹³ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Jésuites ou orgueil », OCV 42A, p. 349.

Depuis mars 1702, la charge de recteur du collège incombe au père Jacques le Picart, ancien provincial de l'ordre. Lui succèdent Henry-Charles Forcet le 16 mai 1706 et le 17 août 1709 Charles Dauchez, futur provincial¹⁴. Nommé entre temps, le 4 mars 1705, le père Michel Le Tellier, future tête de Turc de Voltaire, impose durablement sa marque avant de devenir l'ultime confesseur du Roi-Soleil et le destructeur de Port royal (1709). Dans une lettre adressée le 2 septembre 1768 à d'Alembert, Voltaire, apprenant la maladie de son ancien préfet de chambre, l'abbé d'Olivet, se souviendra de son passage :

Savez-vous que j'ai vu passer le père Le Tellier et le père Bourdaloue, moi
qui vous parle ?¹⁵

Saint des saints, le *convict* ou collège des pensionnaires de Louis-le-Grand bénéficie d'un personnel également garant de l'orthodoxie catholique. Principal ou *primarius* pendant la scolarité de François-Marie Arouet, Pierre Mégret (1637-1716) est assisté par un ministre, Paul Le Clerc (1657-1740), auteur de plusieurs livres de piété¹⁶, et de plusieurs ministres spécifiquement chargés des petits pensionnaires dont Jean-Baptiste d'Épineuil, François Souciet (1671-1744), auteur d'une critique annoncée du *Dictionnaire de Bayle*¹⁷ qui semble n'avoir jamais vu le jour et surtout Jacques-Philippe Lallemant (1660-1748), autre créature de Le Tellier, antijanséniste zélé, bientôt *scriptor* puis *rector* (1717) de l'établissement.

La scolarité au collège Louis-le-Grand débute par les « petites classes », qui comprennent les classes de grammaire, de la septième à la troisième. Elle se poursuit par la classe de seconde dite « des humanités » et par les « grandes classes », successivement fréquentées par les « logiciens » ou philosophes, les « physiciens » et les « théologiens ». Équivalente à la classe de première, la classe de rhétorique, subdivisée en deux niveaux à destination des *rhetoires novi* et des *rethores veterani* est la plus prestigieuse de toutes et s'achève, chaque année au mois d'août, par une cérémonie des prix, précédée d'une tragédie, d'intermèdes divers et de ballets, à laquelle s'affichent les parents et les familles en vue de la capitale. Pour la plupart des fils de l'aristocratie et de la bourgeoisie parlementaire scolarisés chez les pères de la rue Saint-Jacques, l'achèvement de la classe de

¹⁴ ARSI : *Catalogi breves* (1700-1713), n°25-I.

¹⁵ D15199.

¹⁶ Les auteurs de la *Bibliographie universelle* attribuent au père Leclerc plusieurs ouvrages de piété comme *La Jeunesse sanctifiée dans ses études, ou l'Écolier chrétien instruit de ses devoirs par d'illustres et saints exemples* (1726) - comprenant les vies d'Antoine-Marie Ubaldin, Alexandre Bercius, Guillaume Rufin -, *Les véritables motifs de confiance que doivent avoir les fidèles dans la protection de la sainte Vierge* (non daté) ainsi qu'un *Abrégé de la vie du bien heureux Jean-François Régis* paru à Lyon dès 1711.

¹⁷ *Journal des sçavans*, juin 1725, p. 700.

rhétorique marque le véritable début dans la vie. Scolairement, presque disciplinairement - ce qui le démarque de maints condisciples aux parcours désordonnés, partagés entre gouverneurs particuliers et collèges d'obédiences variées -, Voltaire gravit un à un ces échelons avant de triompher en classe de rhétorique, et d'échouer, un an plus tard, en classe de philosophie. Grammairien, le jeune Arouet suit les cours d'un même maître de la sixième à la troisième, le père Thomas-Marie des Antons, entre autres auteurs d'une ode à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne (1704)¹⁸ et d'une autre en l'honneur de Philippe V, roi d'Espagne (1711)¹⁹. Selon un mode de suivi des classes décelable dans les catalogues annuels conservés pour cette période, c'est vraisemblablement lui qui officie aussi pendant la classe de seconde du jeune Voltaire²⁰. En classe de première ou de rhétorique, François-Marie Arouet suit les cours d'éloquence et de poésie des pères Charles Porée, nommé en 1708, et de Gabriel-François Le Jay²¹. Professeur en classe de logique, le père Guillaume Lebrun, auteur tardif d'un *Dictionnaire universel français latin* (1756), restera associé à l'échec de Voltaire en classe de philosophie à l'été 1711.

Au collège Louis-le-Grand, l'admission au pensionnat dépend des « bonnes mœurs », de la « docilité » et de la « capacité » de l'enfant puis de l'adolescent à « profiter des sciences ». Un règlement daté de 1756, édité chez Thiboust, place de Cambrai²², semblable aux règlements conservés pour d'autres collèges français de la Compagnie de Jésus aux XVII^e siècle, précise le prix de la pension (450 livres payables par quartier), la participation au chauffage (20 livres) et à l'emploi d'un valet de chambre (20 sols mensuels), frais autrement plus importants quand le collégien, généralement issu de l'aristocratie, bénéficie d'une chambre individuelle (12 écus supplémentaires pour la chambre, 550 livres pour celle d'un précepteur ou d'un gouverneur, autant pour celle de leurs domestiques). D'autres frais liés à l'hygiène entrent en compte : 50 sols par mois pour la blanchisserie et un montant avoisinant pour les services du baigneur. La propreté, visuelle tout du moins, est une clause récurrente des *ordres du jour* des collèges de la Compagnie :

¹⁸ Thomas-Marie des Antons ou Desantons, *In natalem serenissimi ducis Britannia*, Paris : L. Sevestre, 1704, 3 p., BnF : Rés. M-Yc-903 (69).

¹⁹ Thomas-Marie des Antons ou Desantons, *Ad Philippum Quintum, Hispaniarum regem, de Gerunda ab illustrissimo duce Noallio expugnata*, [s. l.] : 1711, 3 p., BnF : Rés. Yc-682.

²⁰ ARSI : Franciæ Catalogi breves 1700-1713 n°25-I. Les catalogues annuels subsistants entre 1705 et 1711 conservés à l'ARSI font état, sauf exception, d'un suivi classe par classe par les différents maîtres de grammaire de la sixième à la seconde.

²¹ Légèrement plus âgé que Voltaire, le président Hénault fit sa classe de rhétorique sous les pères Jouvancy et Le Jay. Dans ses mémoires, il apporte cette utile précision : « les deux régents de rhétorique alternent, l'un pour l'Éloquence le matin, l'autre pour la Poésie le soir ; cette année, c'étoit le père Le Jay qui enseignoit la Poésie. Voir « *Mémoires du Président Hénault*, *op. cit.*, p. 8.

²² AFCJ : E PA 30/9.

Les préfets [...] prendront garde dans les basses classes que les valets les peignent deux fois le jour ; qu'ils visitent leurs habits les soirs et particulièrement en été, qu'ils fassent raccommoder ce qui sera décousu ou déchiré, et qu'ils ne les souffrent jamais paraître devant eux, déchirés, malpropres ou en mauvais état.²³

La propreté vestimentaire doit être aussi celle de l'âme :

Ils auront aussi soin de visiter les pupitres et les chambres de leurs écoliers, particulièrement s'ils sont philosophes, rhétoriciens ou seconds, et ils prennent garde qu'ils n'aient point de méchants livres.

Rien n'indique toutefois que l'hygiène, corporelle celle-ci, ait bénéficié d'une attention aussi soutenue. L'absence de mention du baigneur dans les documents similaires conservés pour le début du XVIII^e siècle valide le lieu commun, déjà attesté dans le *Dictionnaire* d'Antoine Furetière et inlassablement repris par les différentes éditions du *Dictionnaire de Trévoux*, de la crasse de collège :

Crasse : se dit particulièrement de la saleté des gens du collège, tant au propre en parlant de leurs personnes, habits et ménage ; qu'au figuré, en parlant de leur manque de politesse, de leur grossièreté, incivilité.²⁴

À la charge du père de Voltaire, François Arouet, incombent aussi les effets personnels de son fils : un lit garni, une table, une chaise, un pupitre, un chandelier, un coffre pour enfermer les hardes, une cuillère, une fourchette et un gobelet d'argent, avec armes ou chiffres, une robe de classe, six serviettes, deux ou trois paires de draps, un bonnet (pour la classe de philosophie) mais aussi des chandelles, des livres, du papier et des plumes.

La chambre commune que partage Voltaire avec une vingtaine de ses camarades et un préfet de chambre, changeante d'une année sur l'autre, ressemble aux claustres des hôpitaux. Une description précise nous est donnée par le père de Rochemonteix pour le collège de La Flèche :

Les cellules, séparées par une cloison de deux mètres de hauteur et fermées devant par un rideau, se développaient en deux rangées symétriques le long des croisées ; et, entre ces deux rangées de cellules, une large allée servait de réunion pour la prière, les répétitions, et même, en hiver, pour les récréations.²⁵

²³ C. de Rochemonteix (S. J.), *Un collège de jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le collège Henri IV de la Flèche*, Le Mans : Le Guicheux, 1889, t. 2, p. 192. Idem pour la citation suivante.

²⁴ *DT* 1704, art. « Crasse », t. 1.

²⁵ C. de Rochemonteix, *op. cit.*, t. 2, p. 22.

Voltaire se remémorera de l'endroit dans une lettre adressée de Potsdam le 3 octobre 1752 à son condisciple, le comte d'Argenson :

Qui eût dit dans le temps où nous étions ensemble dans l'*allée noire*, qu'un jour je serais votre historien, et que je le serais de si loin.²⁶

Chez les pères jésuites, le pensionnat paraît être privilégié à l'externat, auquel on cantonne les fils de la petite bourgeoisie parisienne, interdits de toute relation prolongée avec les pensionnaires ou *convictores*. Ainsi préservés des tentations extérieures, les pensionnaires, au nombre de 300 en 1674 - valets et gouverneurs compris - cultivent l'entre-soi et accaparent, avec les locaux fonctionnels, la plupart des étages et des sous-pentes de l'établissement. Placardé dans les chambres et les accès aux *quartiers* du collège, l'ordre du jour - nous dirions aujourd'hui *emploi du temps* - complété par les prescriptions spirituelles du plan d'études du père Jouvancy et les recommandations des catéchismes en usage et de la congrégation Notre-Dame, conforte le sentiment d'une discipline monacale, presque militaire. Sans doute très proche de ceux conservés pour le collège de La Flèche, l'ordre du jour du collège Louis-le-Grand encadre scrupuleusement le quotidien du jeune Voltaire et de ses camarades²⁷.

Réveillé à cinq heures par son préfet de chambre, François-Marie Arouet se doit de commencer la journée par se signer, s'arroser d'eau bénite, puis, une fois habillé, le visage et les mains lavés, sans badiner ni pénétrer dans une autre chambre que la sienne, rallier le lieu de prière et y réciter, à genoux et pendant un quart d'heure, les prières ordinaires (une demi-heure pendant les fêtes).

À cinq heures et quart et jusqu'au troisième quart, il a la liberté de regagner sa chambre, d'aller « au Saint-Sacrement » ou à « ses nécessités » (sic), et l'hiver venu, de se chauffer. À partir de six heures moins le quart : étude, suivie à sept heures de la récitation des leçons (sept heures et demie pour les rhétoriciens et contrôle du thème latin). À sept heures et quart, bref passage au réfectoire pour le « déjeuner » avant de gagner la chapelle et assister « avec piété, révérence et attention » à la messe. À huit heures, début de la classe (descendus au réfectoire à huit heures moins le quart, les rhétoriciens et les philosophes débutent la classe à huit heures et vont à la messe à dix heures). À onze heures moins le quart, non sans être passé au *lave-mains*, le collégien se recueille pendant la bénédiction de la table et la récitation des grâces (bénédictité) : c'est l'heure du dîner, ponctué, comme tous les repas, d'une harangue, d'un poème ou d'une explication suivant le *modus* de l'action oratoire. Vient ensuite la récréation, dans la cour en été et les chambres communes ou individuelles en hiver.

²⁶ D5028.

²⁷ C. de Rochemonteix, *op. cit.*, t. 2, p.188-200. Idem pour les citations suivantes.

Midi sonne sa fin ; c'est l'heure des *nécessités* et un quart d'heure plus tard, celui de l'étude, conjoint au peignage des enfants, sous le contrôle des préfets chargés de leur « faire lire la matière de leur thème ». À treize heures trente en hiver, quatorze heures trente en été (et une demi-heure supplémentaire de décalage pour les philosophes et les rhétoriciens) vient la récitation des leçons qui doit se faire « très exactement de la même manière que le matin ». À quatorze heures en hiver et quinze heures en été, descente des escaliers sous la surveillance, comme le matin, du préfet des mœurs, autrement dit du surveillant général de la semaine, pour la reprise des cours. À seize heures trente en hiver, dix-sept heures trente en été, la cloche sonne la fin des classes. Un quart d'heure est accordé pour les nécessités ou le chauffage avant le retour dans la chambre.

Dix-huit heures : souper. Le collégien prend garde, « devant et après le repas » d'invoquer « l'assistance de Notre-Dame, de son ange gardien et des saints ». À dix-neuf heures quinze, après une récréation d'un quart d'heure : répétition, publique en hiver, particulière en été, sous le contrôle du préfet de chambre. Ce moment-clef de la journée est assorti de toute une série de prescriptions à l'attention des préfets et de leurs pensionnaires. De la sixième à la quatrième, l'heure de répétition est employée à lire les thèmes du soir ou du matin, à faire observer aux « chambristes » leurs fautes « tant contre la syntaxe que contre l'élégance » suivant le thème corrigé du professeur, à « expliquer » les règles de grammaire du jour (principes et particules latines), à leur « faire expliquer », c'est à dire traduire, une épître ou un passage de Cicéron. En troisième, si la lecture des thèmes est toujours de mise, l'apprentissage de la composition « en prose, en grec et en vers » apparaît, complété par des exercices de traduction, fort proches de notre *petit latin*, afin qu'ils s'imprègnent de « leur » Virgile et de « leur » Cicéron. En seconde et en première, la lecture du thème, tant de prose que de vers et de grec, est consacrée à quelque explication d'un auteur, d'un traité d'histoire, de géographie, de blasons ou de « chose semblable, qui peut plaire aux enfants et les instruire » : ce sont les exercices si prisés des rhétoriciens correspondant aux fameuses *dulcibus otiiis* de la tour des cadrans.

La journée de Voltaire et de ses voisins de chambre s'achève comme elle a commencé : dans la dévotion. Le samedi, la répétition est consacrée au catéchisme et autres devoirs de la religion ; on y inculque au jeune Arouet « l'horreur du vice » et l'importance de « s'approcher souvent des sacrements de confession et de communion ». À vingt heures quinze : prière du soir, identique à celle du matin, puis visite au Saint-Sacrement non sans avoir fait, à l'entrée de la chapelle le signe de croix et s'être aspergé d'eau bénite. Avant de se coucher, le collégien procède à un examen de conscience, « excite l'acte de contrition », s'asperge de nouveau ; il est vingt et une heures. Extinction des feux.

Les retraites au noviciat de la rue du Pot-de-Fer, les excursions annuelles au domaine campagnard de Gentilly, les dimanches et les jours de fêtes scandent cette vie qui, comme le rappelle la devise de la tour de l'horloge, « s'écoule tout en paraissant immobile ».

Levé une heure plus tard qu'en semaine, à six heures, Voltaire a le dimanche une demi-heure pour s'habiller. À six heures trente, « on tinte la Congrégation », la confrérie de la Société dédiée à la Vierge ; pour ceux qui n'y ont pas encore été admis - les plus petits des pensionnaires n'ayant pas encore communie - c'est l'heure de la prière. La messe commence à sept heures et chaque pensionnaire se doit « d'aller au jubé ». Après une pause déjeuner d'un quart d'heure, proscrite en cas de confession générale et de communion, l'heure de la grand'messe, ouverte à tous et réputée pour la qualité des œuvres musicales produites, sonne à huit heures et quart. Après le signe de croix et l'aspersion d'eau bénite, chaque pensionnaire se rend sur les bancs affectés à sa classe, prie à genoux devant le Saint-Sacrement, avant de s'asseoir. Suivront, après le dîner, fixé à onze heures moins le quart l'office des Vêpres (treize heures), marqué par le sermon. Le reste de la journée est consacré à la lecture, à la promenade dans les jardins du collège autrement dit à la récréation et s'achève, comme de juste par l'action de grâce, l'examen de conscience, la contrition puis la prière. Après le Pater, l'Avé et le Credo, le collégien doit suivre, comme tous les soirs de sa vie, l'exemple du bienheureux Stanislas, se tourner vers la chapelle et le Saint-Sacrement, remercier la Sainte Vierge et baiser le sol trois fois en l'honneur de la Sainte Trinité et du Verbe incarné « pour se ressouvenir que l'on n'est que terre, et que l'on doit retourner en terre ».

Des jours de fête recensés chaque année par *L'Année chrétienne*²⁸ de Nicolas Le Tourneux, les élèves des pères de la rue Saint-Jacques en célèbrent une quarantaine. Sont principalement recensées des fêtes solennelles dédiées à Jésus Christ et à la Vierge Marie, des contrefeux institués pour balancer certaines réjouissances comme la procession dite des « quarante heures » organisée à l'occasion du carnaval²⁹, et certaines fêtes de saints, parmi lesquels ceux attachés à la compagnie : Régis, Xavier et le premier d'entre eux, Ignace. Dans leurs costumes de collégiens et même de théâtre, montés parfois sur des chars à l'antique, Voltaire et ses camarades participent aux processions de la Compagnie, rutilantes et baroques, qui font, dans le Quartier latin et ailleurs, le scandale du parti janséniste. Avec leurs images pieuses, leurs porte-guidons, leurs accessoires décrochés des murs de la classe, les élèves des jésuites finissent par former, selon l'expression de

²⁸ N. Le Tourneux, *L'Année chrétienne, contenant les messes votives de toute l'année, en latin et en françois*, n. éd., Paris : É. Josset, 1704, t. 13, 719 p.

²⁹ Fr. de Dainville (S. J.), *L'Éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, textes réunis et présentés par M.-M. Compère, Paris : Éditions de Minuit, 1978, p. 476.

François Cadilhon une succession de « tableaux héroïques et pieux³⁰ ».

Pas plus que le formalisme religieux, pourtant envahissant, de ses années passées au collège, Voltaire ne mettra en cause le décorum des processions des pères jésuites. Devenu théiste et homme de théâtre, Voltaire aura devancé Julien Gracq et son appréciation de la dramaturgie du Grand Siècle :

Quelque chose d'aussi singulier et d'aussi barricadé d'accès que pour nous le théâtre Nô : une singularité nationale et une solennité sociale, et autant qu'un spectacle, une célébration, non entièrement étrangère à la messe.³¹

Pratiques, fantasmes et leitmotifs : les sévices et la Société

Bien qu'en théorie, la pédagogie jésuite privilégie la récompense à la punition, Voltaire n'aura de cesse de dénoncer, jusqu'à la fin de sa vie, la cruauté des châtiments infligés par les jésuites aux plus indisciplinés de leurs élèves³². La coupable « négligence des parents à corriger leurs enfants dès leur tendre jeunesse³³ » est stigmatisée dans une pleine section du *Pédagogue chrétien*, écrit par un jésuite. Il y est par exemple rappelé :

Qui parcit virga, odit filium suum : qui autem diligit illum, instanter erudit.

Ce que l'auteur traduit librement par :

Celui qui épargne la verge, haït son enfant : mais celui qui l'aime le corrige instamment dit le Sage.

Dans le langage de collège qui devient, pour huit ans, celui de Voltaire et de ses camarades, le vocabulaire de la punition devient des plus présents et s'expose dans la première édition en trois volumes du *Dictionnaire de Trévoux* publiée par les pères jésuites en 1704. Au contraire de l'*ingénu*,

³⁰ Fr. Cadilhon, « Les processions jésuites en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Fastes et cérémonies de la vie religieuse (XVI^e-XX^e s.)*, pp. 189-201.

³¹ « Autour du roi pêcheur », entretien recueilli par Jean Roudaut. J. Gracq, *Entretiens*, Paris : J. Corti, 2002, 314 p.

³² L'article 364 du *Ratio studiorum* consacré au « Mode de punition » des enfants indisciplinés est explicite : « Le maître ne sera pas enclin à punir, ni trop empressé à enquêter ; il fermera plutôt les yeux, quand il peut le faire sans causer de tort à personne ; non seulement il ne frappera jamais aucun élève lui-même (car c'est l'office du correcteur), mais il s'abstiendra totalement d'infliger une insulte, en parole ou en acte ». *Ratio studiorum*, *op. cit.* p. 162.

³³ Ph. d'Outreman, *op. cit.*, t. 1, p. 81. Idem pour la citation suivante.

mot dont on se sert au collège « quand on donne des images signées aux écoliers³⁴ » pour dire qu'ils « sont nés d'honnêtes familles³⁵ » et que Voltaire reprendra dans une acception différente en 1767 comme titre de l'un de ses contes les plus réussis, le *capon* désigne « l'écolier fripon qui n'a point le cœur à l'étude, qui frippe ses classes, qui escroque ses compagnons, qui les trompe en jouant contre eux³⁶ » ; sa traduction latine est *nebulo*, qui accompagné de l'épithète *insignis*, sert d'appréciation aux professeurs et désigne le cancre de la classe. Au petit peuple « d'encagés » - « ainsi dit-on des écoliers d'un collège » - les pères de la rue Saint-Jacques savent offrir un spectacle d'un genre particulier : la *sale*.

On dit proverbialement au collège donner la sale, quand on fouette un écolier en public pour donner l'exemple aux autres. *Publicum aula supplicium*. Cela vient de ce que dans les collèges, il y a un endroit où tous les samedis se doivent trouver à une certaine heure, les petits écoliers et où l'on punit ceux qui ont fait quelque faute.³⁷

Sans jamais se référer au supplice du jeune Boufflers, Voltaire reviendra plusieurs fois sur le sujet, en particulier dans l'article « Verge » des *Questions sur l'Encyclopédie*³⁸. Il commencera par en faire une description technique, doublé d'une contextualisation socio-historique :

Les verges de bouleau sont une poignée de scions dont on frappe les malfaiteurs sur le dos. Il est honteux et abominable qu'on inflige un pareil châtiment sur les fesses à des jeunes garçons et à de jeunes filles. C'était autrefois le supplice des esclaves.

À la façon des *J'ai vu* d'Antoine-Louis Lebrun, Voltaire poursuivra la définition du supplice par un témoignage poignant, assorti d'une description clinique :

J'ai vu dans des collèges, des barbares, qui faisaient dépouiller des enfants presque entièrement ; une espèce de bourreau souvent ivre les déchirait avec de longues verges, qui mettaient en sang leurs aines et les faisaient enfler démesurément.

D'autres les faisaient frapper avec douceur, et il en naissait un autre inconvénient. Les deux nerfs, qui vont du sphincter au pubis étant irrités, causaient des pollutions.

³⁴ DT 1704, art. « Image », t. 2, non paginé. Cette définition est reprise du *Dictionnaire* de Furetière.

³⁵ *Ibid*, art. « Ingénu », t. 2, non paginé.

³⁶ *Ibid*, art. « Capon », t. 1, non paginé.

³⁷ *Ibid*, art. « Sale », t. 3, non paginé.

³⁸ Voltaire, OCV 43, p. 440. Idem pour les citations suivantes.

Absente, et pour cause du *Dictionnaire de Trévoux*, la définition de l'orbilianisme ne prendra corps qu'à la faveur d'un écrit pamphlétaire anonyme, paru la même année que le *Dictionnaire philosophique* en 1764, intitulé *Mémoires historiques sur l'orbilianisme et les correcteurs des jésuites*³⁹. Hommage contrefait à l'un des auteurs maison de la Compagnie, Horace, la définition s'enracinera dans un passage des *Épîtres*, où, parlant de son ancien professeur, Orbilius, donneur de coups (*plagosus*), le poète se souvient :

*Je ne blâme pas et je ne veux pas détruire
Les poèmes de Livius qui me remémorent ma jeunesse
Et Orbilius qui les dictait au rythme de ses coups.*⁴⁰

En guise de frontispice, le pamphlétaire fera précéder son texte d'une gravure suggestive accompagnée d'une légende en vers :

*Je suis plus maître dans ma classe
Qu'un monarque dans ses états [...]
Quel plaisir d'être craint ! Je goûte les douceurs
À les faire souffler, à voir couler leurs pleurs [...]
N'importe ; étant jésuite on a droit de tout faire.*⁴¹

Aux deux tiers de l'ouvrage, le pamphlétaire ira jusqu'à placer dans la bouche d'un des « bons » pères :

Je n'étois pas méchant de mon naturel [...] Mais [...] j'ai eu [...] un soin tout particulier de les faire bien flageller [...] Je [...] faisais fouetter celui-ci parce qu'il étoit laid [...] Je faisais au contraire fouetter celui-là, parce qu'il étoit d'une aimable figure ; en quoi je prenois un plaisir qui tenoit peut-être un peu de la concupiscence.⁴²

Parlant de ses anciens maîtres, jamais Voltaire ne souscrira à cette description avant l'heure du sadisme et du sadomasochisme. Au terme de collègue de *correcteur*, attesté dans le *Dictionnaire de Trévoux*⁴³, du reste usité par les constitutions de l'ordre religieux qui en délèguent expressément la fonction à des bourreaux étrangers à la Société⁴⁴, il préférera toujours l'expression de *cuistre de collègue*,

³⁹ An., *Mémoires historiques sur l'orbilianisme et les correcteurs des jésuites* [s. l.] : [s. n.], 1764, 191 p.

⁴⁰ Horace, *Épîtres*, II, 1, 68-71.

⁴¹ An., *Mémoires historiques sur l'orbilianisme*, « Frontispice », *op. cit.*, non paginé.

⁴² *Mémoires sur l'orbilianisme*, *op. cit.*, p. 116-118.

⁴³ DT 1771, art. « Correcteur », t. 2, p. 932.

⁴⁴ *Propter eos qui tam in diligentia suis studiis adhibenda, quam in iis quæ ad bonos mores pertinent, peccaverint ; et cum quibus sola verba bona et exhortationes non sufficiunt ; Corrector (qui de Societate non sit) constituatur. Ibid.*, p. 140-141.

l'une des rares à avoir survécu à sa sortie de l'enfance. Dans plusieurs de ses écrits dont ses *Mémoires*, il en affublera d'abord le parricide Robert-François Damiens :

Ce misérable avait été cuistre au collège des jésuites, collège où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles [...] blessa le roi [...] avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.⁴⁵

Bientôt synonyme d'insulte, le terme accablait les ignorants, les *pédants* - autre terme de collège - et les adversaires, comme l'abbé Nonnotte, ex-jésuite⁴⁶. Dans *Candide*, paru en 1759, la fonction un temps exercée par Cacambo, « cuistre dans le collège de l'Assomption », fournira à Voltaire l'occasion d'une spectaculaire et drolatique vengeance. Prisonniers d'une « cinquantaine d'Oreillons tout nus⁴⁷ », Candide et son valet, attendant d'être passés à la broche, entendront cette incantation, devenue presque proverbiale :

C'est un jésuite, c'est un jésuite ! Nous serons vengés, et nous ferons bonne chère ; mangeons du jésuite, mangeons du jésuite !

Personnification des sévices infligés au grand jour au collège Louis-le-Grand par les stipendiaires de la Compagnie de Jésus, le cuistre de collège, aviné et brutal, ira toujours de pair chez Voltaire avec la figure du jésuite caché, caressant et pédéraste. Épousant peu ou prou le langage de l'Église à l'encontre des perversions sexuelles, Voltaire, partagera, avec « ses plaisanteries à répétition sur le *goût italien*⁴⁸ » des pères de la Compagnie de Jésus, un lieu commun facile et universellement admis. Toujours dans *Candide*, il restituera la transmission de la syphilis dont souffre Pangloss en l'imputant entre autres à :

un page, qui l'avait reçu d'un jésuite qui, étant novice, l'avait eu en droite ligne d'un des compagnons de Christophe Colomb.⁴⁹

⁴⁵ OCV 45C, p. 430.

⁴⁶ Absente des éditions successives de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'allusion à Nonnotte comme *cuistre de collège* apparaît dans l'édition des *Œuvres complètes* de 1785. En *nota bene* au chapitre X intitulé « Suite de l'établissement du christianisme », on peut lire : « un misérable cuistre de collège, ex-jésuite, nommé Nonotte (sic), auteur d'un libelle intitulé, *Erreurs de V...* Voltaire, *op. cit.*, *Œuvres complètes*, Bâle : 1785, t. XVI, p. 362 ; OCV 22, p. 205.

⁴⁷ Voltaire, *Candide ou l'optimisme traduit de l'allemand par Mr le docteur Ralph*, [Genève] : [Cramer], 1759, chap. 16, p. 78 ; OCV 48, p. 179. Idem pour la citation suivante.

⁴⁸ M. Hersant, « Sodome à Postdam : les passions entre hommes dans les *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire* », *Revue Voltaire*, 14 (2014), p. 102.

⁴⁹ Voltaire, *Candide*, OCV 48, chap. 4, p. 131.

Ailleurs, dans ses *Carnets*, il écrira :

Jésuite, prononcez comme Sodomite, et non pas jésuite.⁵⁰

Le lecteur demande à être convaincu ? Dans une adjonction à l'article « Amour socratique » du *Dictionnaire philosophique* parue dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire invoquera la figure de Sextus Empiricus pour poser cette question :

S'il eût vécu de nos jours, et qu'il eût vu deux ou trois jeunes jésuites abuser de quelques écoliers, aurait-il eu droit de dire que ce jeu leur est permis par les constitutions d'Ignace de Loyola ?⁵¹

Dans sa condamnation des sévices des pères de la rue Saint-Jacques, Voltaire prendra garde, une fois établi à Ferney, de ne pas trop accabler la Société. Le scandale, dument attesté, qui touchera le collège du chef-lieu de bailliage en 1771, donnera lieu dans le même article à une autre adjonction :

Il me sera permis de parler ici de l'amour socratique du révérend père Polycarpe, carme chaussé de la petite ville de Gex [...] Il était à la fois leur confesseur et leur régent ; et il se donna auprès d'eux tous un nouvel emploi. [...] Tout fut découvert : il se retira en Suisse, pays fort éloigné de la Grèce.⁵²

Puis finira par conclure, conformément à une explication récurrente selon laquelle certaines contingences peuvent conduire à des déviances particulières :

Les moines chargés d'élever la jeunesse, ont été toujours un peu adonnés à la pédérastie. C'est la suite nécessaire du célibat auquel ces pauvres gens sont condamnés.

Les seigneurs turcs et persans font, à ce qu'on nous dit, élever leurs enfants par des eunuques ; étrange alternative pour un pédagogue d'être ou châtre ou sodomite.

Voltaire a-t-il été la victime de caresses indiscrètes ? Sur la foi d'une anecdote douteuse selon laquelle Voltaire aurait tenu à la mère de Pope ces propos : « ces damnés jésuites, quand j'étais enfant, m'ont sodomisé à tel point que je ne m'en remettrai jamais⁵³ », René Pomeau n'écarte pas

⁵⁰ Voltaire, *Notebooks*, « fragment 9 », *OCV* 81-82, p. 602.

⁵¹ *OCV* 38, p. 262-263.

⁵² *Ibid.*, p. 263. Idem pour la citation suivante.

⁵³ A.-M. Rousseau, *L'Angleterre et Voltaire*, *SVEC*, 145-147 (1976), p. 113.

cette hypothèse. Dans une phrase pudique, qu'il place immédiatement avant un paragraphe sur la sexualité au collège, le biographe va jusqu'à sous-entendre, à propos d'un cruel fait divers, la défénéstration du préfet Bienassez ou Biennassès, que Voltaire rapporte dans un texte traitant du suicide⁵⁴, est corrélée à des pratiques interdites. Il écrit :

[Voltaire] ne veut point éplucher les motifs de Biénassès, que sans doute il connaissait.⁵⁵

Sans cesse confrontée à des suspicions de même nature, la Compagnie de Jésus a pourtant pris soin dès l'élaboration de son *Ratio studiorum*⁵⁶ de prévenir tout contact prolongé et rapproché entre ses pédagogues et les élèves scolarisés dans ses établissements. À l'article 371, « Familiarités et entretiens » du *Ratio*, il est expressément rappelé :

Le maître ne se montrera pas plus familier avec l'un qu'avec l'autre, en dehors du temps de la classe, il ne parlera avec ses élèves que brièvement et sur des sujets sérieux, dans un lieu ouvert, c'est-à-dire pas à l'intérieur de la classe, mais devant les portes, ou dans la cour ou à la porte du collège.⁵⁷

Au-delà des écarts, toujours possibles, et de pratiques punitives du reste attestées, voire encouragées, dans l'ensemble du corps social, c'est bien le registre de la faute qui semble réunir les jésuites et leurs adversaires. Encadrant les grands textes sur les procès en réhabilitation comme le *Traité sur la tolérance* (1763) et *L'Affaire du chevalier de la Barre* (1766), l'*Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations* paru en 1756, et l'*Histoire du Parlement de Paris* publiée en 1769,

⁵⁴ La mention du suicide par Voltaire du père Bienassez n'apparaît ni dans l'adjonction à l'édition complète de ses œuvres parue en 1739 sous le titre « Du suicide ou de l'homicide de soi-même » (*Œuvres de Mr de Voltaire*, Amsterdam : 1739, t. 4, p. 151), ni dans sa reformulation intitulée « De Caton et du suicide » effectuée dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, Genève : Cramer, 1770, t. 3, p. 226). René Pomeau émet l'hypothèse que son intégration posthume à ces mêmes *Questions...* dans l'édition de Kehl a été faite à partir du dossier manuscrit de *L'Opinion par alphabet* (R. Pomeau, « En marge des *Lettres philosophiques*. Un essai de Voltaire sur le suicide », *Revue Voltaire*, 1 (2001), p. 90.). Une chose est sûre cependant : le suicide du père Sébastien Bienassez eut lieu le 26 avril 1712, soit près d'un an après la sortie de Voltaire du collège (ARSI : Francia, Catalogues triennaux (1714-1720), p. 28).

⁵⁵ R. Pomeau, *Voltaire en son temps*, p. 27.

⁵⁶ *Ratio studiorum. Plan raisonné et institution des études dans la Cie de Jésus : édition bilingue latin-français présentée par Adrien Demoustier et Dominique Julia*, Paris : Belin, 1997, 314 p. Quoique le nom latin *ratio* soit féminin, il convient de se conformer à l'usage établi chez les jésuites, en particulier chez le père de Dainville, qui parlent à propos du *Plan d'études* de la Société du Ratio par souci de distinction d'avec la Raison.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 163-164.

comprendront tous deux une description phantasmatique, presque hallucinée, de la chambre des méditations du feu collège de Clermont. Coupable avant même d'être parricide, créature de la Compagnie de Jésus comme de la superstition, Châtel, auteur d'un attentat contre Henri IV, incarnera aux yeux de Voltaire toutes les failles d'une société fondée, avec possibilité de rachat ou non, sur la culpabilité :

[Ses] murailles étaient couvertes de représentations affreuses de l'enfer, et de diables tourmentant des damnés [...] dont l'horreur était encore augmentée par la lueur d'une torche allumée [...] il se croyait déjà victime de l'enfer.⁵⁸

Pour l'heure, la plainte n'est pas de mise. Le mimétisme encouragé par les pères du collège Louis-le-Grand s'appuie sur les exemples, dument mis en exergue, d'adolescents martyrs. Mort à l'âge de quinze ans, « avec une constance héroïque dans l'affreux martyr qu'il souffrit à Palestre⁵⁹ » en 275 après Jésus-Christ, Agapit ou saint Agapet devient le sujet de la tragédie du père Porée représentée le 12 mars 1710 par les camarades de Voltaire en classe de rhétorique. Sur une musique de Campra, les chœurs entonnent tour à tour :

Chœur II

*Heureux celui dès l'enfance
S'est montré docile à sa voix ;
Heureux celui dès l'enfance
A vécu soumis à ses lois.*⁶⁰

⁵⁸ Voltaire, *Histoire du parlement de Paris*, OCV 68, p. 348. Cette description est reprise de celle de l'*Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*, OCV 26B, chap. 174, p. 226 : « Parmi les superstitions dangereuses de ces temps, il y en avait une capable d'égarer les esprits ; c'était une chambre des *méditations*, dans laquelle on enfermait un jeune homme : les murs étaient peints de représentations de démons, de tourments et de flammes, éclairés d'une lueur sombre : une imagination sensible et faible en était souvent frappée jusqu'à la démence ». L'historien du collège Louis-le-Grand, Gustave Dupont-Ferrier, produit sur la base d'archives une description analogue, *op. cit.*, t. 1, p. 257-258. La figuration des ennemis de Voltaire - parmi lesquels de nombreux ex-jésuites - représentés par Duplessis dans le tableau intitulé *Le Triomphe de Voltaire* aujourd'hui conservé au château de Ferney paraît s'inspirer directement de cette représentation. Sur ce sujet, voir l'article de Jean-Raymond Fanlo, « Les « Chambres des méditations » : l'imagination dans la polémique anti-jésuite d'Étienne Pasquier à Agrippa d'Aubigné », *Littératures classiques*, 2002, n°45, p. 91-108.

⁵⁹ An., *Agapit, martyr, tragédie, qui sera représentée par les rhetoriciens du College de Louis le Grand. Le mercredi 12. de mars 1710, à deux heures précises après midy*, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, p. 2. BnF : 8 Yth-275.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 5.

Chœur III

*Ab Seigneur, quand on vous aime,
Les plaisirs sont amers, les supplices sont doux ;
Et s'il est une peine extrême,
C'est de ne pas souffrir pour vous.*⁶¹

Jour après jour, Voltaire et ses condisciples contemplent dans la chapelle du collège, la châsse de saint Maxime apposée sur le jubé. Offertes en 1693 - un avant la naissance de l'écrivain - par le pape Clément VIII, les reliques de l'adolescent martyrisé lui aussi à l'âge de quinze ans, perpétuent le souvenir des persécutions et le modèle inébranlable du chrétien mort pour sa foi. Historien du collège, Gustave Émond imaginera en 1845 l'exaltation de cette « généreuse jeunesse⁶² » à la pensée « d'un enfant martyr » :

Sans doute, il avait la constance des Macchabées ; il avait résisté aux séductions et aux menaces, comme Laurentin d'Arezzo, comme Just, comme les deux frères de Nantes !

Pour Dieu et pour le Roy

À la faveur de la relation de la tragédie donnée le 6 août 1698 dans la cour du collège en présence de Monsieur, frère du roi, Gatien de Courtilz de Sandras, auteur des éphémères *Annales de la cour et de Paris* parues en 1701⁶³, rapporte cette anecdote selon laquelle la dénomination prise par l'institution seize ans plus tôt, en 1682 à la suite de la protection accordée par Louis XIV, aurait donné lieu à un distique assassin « que beaucoup de gens savent » :

*Sustulit hinc Jesum, posuitque insignia regis,
Impia gens ; alium non habet illa Deum.*⁶⁴

Comme Voltaire, d'Alembert contestera ce changement de nom, « marque de la flatterie⁶⁵ » que les

⁶¹ *Ibid.*, p. 7.

⁶² G. Émond, *Histoire du Collège Louis-le-Grand, ancien collège des Jésuites à Paris, depuis sa fondation jusqu'en 1830*, Paris : Durand-Loisel, 1845, p. 147. Idem pour les citations suivantes.

⁶³ G. de Courtilz de Sandras, *Annales de la Cour et de Paris pour les années 1697 et 1698*, [Cologne] : [P. Marteau], 2. vol.

⁶⁴ *Ibid.*, t. 1, p. 187.

⁶⁵ D'Alembert, *Sur la destruction des jésuites en France. Par un auteur désintéressé*, [s. l.] : [s. n.], 1765, p. 48. Idem pour la citation suivante.

pères « donnèrent au monarque » et interprètera les deux vers dans son ouvrage *Sur la destruction des jésuites en France par un auteur désintéressé* paru en 1765 comme suit :

*Pour faire place au nom du roi,
La croix de ces lieux est bannie ;
Arrête passant, et connais
Le Dieu de cette race impie.*⁶⁶

Plus prudent sur l'accusation d'impiété formulée à l'encontre des pères de la Société, Courtilz de Sandras s'interdit d'écrire que « cela soit vrai⁶⁷ » mais précise :

Comme ils ont un grand nombre d'ennemis, il ne faut pas s'étonner si en même temps qu'on leur reproche la moindre faute qu'ils sauroient faire, on y ajoute quelque imposture.

Avec sa prédilection pour l'anecdote, l'auteur des *Annales* élude le titre et le sujet de la pièce dont il est question. Co-attribuée aux pères Jouvancy et La Beaune, la tragédie *Charlemagne*⁶⁸, créée en 1684, un an avant la révocation de l'Édit de Nantes et l'interdiction de la religion *prétendument réformée*, met en scène le roi des Francs, bien décidé à détruire le sanctuaire païen d'Irminsul, et sa guerre contre les Saxons. Sa reprise en 1698, annonciatrice des dragonnades cévenoles, est accompagnée d'un *Ballet de la paix*⁶⁹, dont le motif principal et la composition quadripartite - « Les Préparatifs de la Paix », « La Négociation de la Paix », « La Publication de la Paix » et « Les Fruits de la Paix » - constitue la célébration éclatante du Traité de Ryswick et la fin de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg survenue en septembre de l'année précédente. Lieutenant de Dieu sur terre, Louis XIV trouvera toujours dans *son* collège de la rue Saint-Jacques et les représentations accompagnant les remises

⁶⁶ Absente de l'édition originale, cette mention est intégrée comme note de bas de page dans les éditions postérieures comme celle de 1767. D'Alembert, *Sur la destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé*, n. éd., [s. l.] : [s. n.], 1767, p. 90. On oppose à la traduction proposée celle-ci de préférence :

*Elle a remplacé le nom de Jésus par celui du roi
Ô race impie (que celle des jésuites) qui n'a pas d'autre Dieu.*

Sur cet ouvrage, voir l'article d'H. Duranton, « Une confédération impie » ? D'Alembert et Voltaire au temps de la *Destruction des jésuites*, *Revue Voltaire*, 18 (2018), p. 29-40.

⁶⁷ G. Courtilz de Sandras, *op. cit.*, t. 1., p. 496. Idem pour la citation suivante.

⁶⁸ An., *Charlemagne tragedie qui sera representée au College de Louis le Grand des pères de la Compagnie de Jesus pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Le XVII. jour d'aoust à une heure après midy*, [programme imprimé], Paris : G. Martin, 1694, 4 p. BnF : Rés. Yf-2619.

⁶⁹ An., *Ballet de la paix qui sera dansé au College de Louis le Grand chez les Peres de la Compagnie de Jesus à la tragedie de Charlemagne le mercredi sixième jour d'aoust à une heure après midy*, [programme imprimé], Paris : A. Lambin, 1698, 7 p. BnF : Rés. Yf-2583.

de prix qu'il dote personnellement, un puissant outil de propagande en faveur de l'orthodoxie tridentine et de la monarchie absolutiste.

Théoricien de l'art des ballets et auteur d'un traité *Des ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre*⁷⁰ paru en 1682 qui fera foi sur la scène du collège Louis-le-Grand tout au long du XVIII^e siècle, le père jésuite Claude Ménestrier (1631-1705) intègre durablement les codes de la propagande royale dans la scénographie des productions maison. Plus qu'un texte de circonstance, sa description quasi typographique de la salle des actes du collège⁷¹ officiellement renommé Louis-le-Grand en 1682 impose, telle une vignette de titre dédiée aux arts et aux sciences, l'image d'un règne qui sera en grande partie celle de Voltaire dans *Le Siècle de Louis XIV* :

Sur la porte estoit le buste du roi posé sur un globe fleurdelisé entre deux
trophées de livres et de divers instruments des Arts et des Sciences [...]
Plus haut paroissoit la devise du Soleil avec le mot ordinaire

NEC PLURIBUS IMPAR.⁷²

Ménestrier, par ailleurs auteur d'un ouvrage savant paru en 1679 sur *La Devise du Roy*⁷³, précise qu'au-dessous de l'inscription, les collégiens pouvaient lire :

LUDOVICO MAGNO
LIBERALIUM ARTIUM PATRONO MUNIFICENTISSIMO.⁷⁴

À chacun des Arts « devenus françois par la protection du roi⁷⁵ », Ménestrier accole un ou plusieurs symboles : la trompette et le caducée, attribut de la persuasion, pour l'Éloquence, une couronne de lauriers (épopée), une lyre (poésie lyrique), un satyre (Satyre), un masque (théâtre), une flûte (poésie bucolique) pour la Poésie, une baguette surmontée d'un œil « comme la lumière de la vérité » pour l'Histoire, des médailles à l'antique pour la Philologie, des instruments scientifiques pour la Philosophie. Toutes ces allégories, et bien d'autres, fourniront la matière, si ce n'est des pièces représentées sur la scène du collège entre 1704 et 1711, du moins de certains intermèdes à

⁷⁰ Cl.-Fr. Menestrier, *Des ballets anciens et modernes selon les règles du theatre*, Paris : R. Guignard, 1682, 232 p.

⁷¹ Cl.-Fr. Menestrier, *Decoration de la sale du college de Louis le Grand, Pour l'oraison Latine de l'Ouverture des Classes*, [s. l.] : [s. n], [s. d.], 4 p.

⁷² *Ibid.*, p. 1.

⁷³ Cl.-Fr. Menestrier, *La Devise du Roy justifiée par le P. Menestrier de la Compagnie de Jesus. Avec un recueil de cinq cens Devises faites pour S. M. & toute la Maison Royale*, Paris : E. Michalet, 1679, 200 p.

⁷⁴ Cl.-Fr. Menestrier, *Decoration de la sale du college de Louis le Grand*, *op. cit.*, p. 2.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 3.

la gloire de Dieu et du Roi. Contemporains de la Guerre de succession d'Espagne, Voltaire et ses camarades assistent ou prennent part aux quatre ballets chorégraphiés par Guillaume-Louis Pécour à la gloire du monarque, incarné sous ses propres traits de « Louis le Grand » ou ceux de Jupiter⁷⁶ : *L'Empire du temps*⁷⁷ joué « à la tragédie de *Cyrus*⁷⁸ » (1705), la *Feste des dieux, ou l'Origine des ballets*⁷⁹, pour servir d'intermède à la tragédie d'*Adonias* (1706), *Jupiter vainqueur des Titans*⁸⁰ « à la tragédie de *Joseph, établi vice-roy d'Égypte*⁸¹ » (1707) et *L'Empire du monde partagé entre les dieux de la fable*⁸² « à la tragédie de *Maurice*⁸³ » (1710).

Dans *L'Empire du temps*, Louis XIV n'apparaît qu'au quatrième acte du ballet ; gage de sagesse et de stabilité « réservée aux François⁸⁴ », il incarne en personne ce nouvel âge d'or, plus tard vénéré publiquement par Voltaire, et prouve la justesse de vue du Temps devant lequel toutes les nations du monde finissent par se soumettre dans le ballet général qui clôt le divertissement. La Guerre de succession d'Espagne qui éclate donne lieu en 1706 à un ballet allégorique sur la conduite de la guerre : si, le premier acte de la *Feste des dieux, ou l'Origine des ballets*, rappelle que « pour faire la guerre avec succès, il faut [...] avoir une bonne artillerie, et de bons officiers⁸⁵ », si le second témoigne des difficultés du roi devant les coalisés, (« dans les batailles, les premières attaques ne réussissent pas toujours⁸⁶ »), les troisième et quatrième rappellent les principaux avantages de la victoire à venir : « la paix des peuples, le commerce et l'abondance, le rétablissement des loix, la simplicité et les

⁷⁶ Sur ce sujet, se reporter à l'étude de Marie Demeilliez, *op. cit.*

⁷⁷ An., *L'Empire du temps, ballet qui sera dansé au College de Louis le Grand, a la tragedie de Cyrus. Mercredy 12. jour d'aoust 1705. à une heure précise après midy*, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1705, 8 p. BnF : Rés. Y-2680, 2681 et 2757 (bis). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 306.

⁷⁸ An. *L'Empire du temps, op. cit.*, p. 1.

⁷⁹ An., *Feste des dieux, ou l'Origine des ballets, pour servir d'intermede à la tragedie d'Adonias, op. cit.*

⁸⁰ An., *Jupiter vainqueur des Titans ballet, qui sera dansé sur le theatre du College de Louis le Grand a la tragedie de Joseph, établi vice-roy d'Égypte, pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté, mercredy 3. jour d'aoust 1707. à une heure précise après midy*, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1707, 7 p. BnF : Rés. Yf-2732 (29 et 30). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 313.

⁸¹ Cette pièce fut créée au collège Louis-le-Grand en 1699 et reprise en 1707. An., *Joseph établi vice-roy d'Égypte, tragedie, qui sera représentée au College de Louis le Grand, chez les peres de la Compagnie de Jesus, pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Mercredy 3. jour d'aoust 1707. à une heure précise après midy*, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1707, 8 p. BnF : Rés. Yf-2732 (16). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 312-313.

⁸² An., *L'Empire du monde partagé entre les dieux de la fable, ballet, qui sera dansé au College de Louis le Grand, a la tragedie de Maurice. Le sixième jour d'aouût 1710. à midy*, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 8 p. BMz, 4° 18824 Z-23 (50). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 322.

⁸³ An., *L'Empire du monde, op. cit.*, p. 1. Toutes deux reléguées au carnaval de 1706, les reprises de *Saül* et *David et Jonathas*, tragédies bibliques et de leurs prologues aux sombres prédictions, ne paraissent pas devoir être mises en rapport avec l'ouverture de la Guerre de succession d'Espagne l'année précédente.

⁸⁴ An., *L'Empire du temps, op. cit.*, p. 6.

⁸⁵ An., *Feste des dieux, op. cit.*, p. 3.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 4.

plaisirs innocents du bon vieux temps⁸⁷ ». Dans les *Idées républicaines par un membre d'un corps*, verte critique du *Contrat social* publiée en 1765, Voltaire ne dira pas autre chose :

Aucune république moderne ne peut se vanter d'avoir produit des ministres tels que les Oxenstiern, les Sully, les Colbert et les grands hommes qui ont été choisis par Élisabeth d'Angleterre.⁸⁸

Dès 1753, s'attaquant à *L'Esprit des lois* et Montesquieu, il aura même écrit dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV*⁸⁹ :

En faisant la satire de ce gouvernement despotique, qui n'est que le droit des brigands, on fait celle du monarchique, qui est celui des pères de famille.

Pour l'heure, Louis XIV apparaît une fois encore sous les traits du roi des dieux. Dans *Jupiter vainqueur des Titans*, ballet au titre parlant, Jupiter, « après quelques désavantages⁹⁰ » finit par rester « paisible possesseur du ciel, que les droits d'une succession légitime luy avoient acquis ». Quand sonne la fin de la classe de rhétorique, et que Voltaire remporte deux prix d'excellence dotés par le roi et le titre honorifique d'*imperator*, le ballet général conclut :

Tous les Dieux, contents du partage qui s'est fait de l'Empire du Monde, se réunissent dans une fête que Comus et Momus (autrement dit, les dieux de la Patrie) ont préparée pour marquer leur réjouissance.⁹¹

Si la scène du collège Louis-le-Grand paraît être le lieu privilégié par les pères de la Société pour participer, en même temps qu'à la plus grande gloire de Dieu, à celle du roi de France, le panégyrique - dont l'art fait partie des exercices de rhétorique pratiqués dans les classes - est aussi régulièrement utilisé par les maîtres de Voltaire au service du roi et de sa famille. Dès 1699, l'un des maîtres en éloquence du jeune Arouet avec le père Le Jay, Charles Porée, prononce en latin à Rouen *Les Vœux de la France* qu'il transcrira vingt-neuf ans plus tard en un ballet, preuve d'une perméabilité entre les deux genres⁹². Dans ce siècle d'or qui s'achève, tandis que Voltaire n'a pas cinq ans, Porée

⁸⁷ *Ibid.*, p. 5.

⁸⁸ Voltaire, *Idées républicaines par un membre d'un corps*, OCV 60B, p. 147.

⁸⁹ OCV 32C, p. 335.

⁹⁰ An., *Jupiter vainqueur des Titans*, *op. cit.*, p. 2. Idem pour la citation suivante.

⁹¹ An., *L'Empire du monde*, *op. cit.*, p. 7.

⁹² Ch. Porée, *Quæ debeant esse vota Gallia, pro seculo proximo futuro, Caroli Porée e societate Jesu, sacerdotis Orationes nova editio auctior et emendatior*, Paris : M. Bordelet, 1747, t. 3, p. 375. An., *Les Vœux de la France : ballet, qui sera dansé au College de Louis le Grand, à la tragédie de Sennacherib, pour la*

proclame :

Nous savons, et aucun âge n'ignorera, ce que fut le XVII^e siècle.⁹³

Trop jeune pour pouvoir apprécier en juillet 1704, quelques mois seulement après son entrée au collège, l'oraison latine du père Le Jay à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne, qui mourra l'année suivante - « Tandis que l'Europe presque toute entière est déchirée par de funestes guerres... quel sort heureux que celui de notre Nation⁹⁴ » -, Voltaire entend ou a connaissance de trois des panégyriques prononcés à la gloire de la monarchie par ses professeurs de rhétorique entre 1707 et 1715. Comme en écho au ballet *Jupiter vainqueur des Titans*⁹⁵ joué en 1707 en interlude à sa propre pièce, *Joseph établi vice-roy d'Égypte*⁹⁶, le père Gabriel-François Le Jay partage avec son auditoire un message de patience et l'espoir de jours meilleurs dans cette Guerre de succession d'Espagne qui commence mal. Dans l'oraison intitulée *Res prosperas hostibus minus gloriae, quam res adversas Gallis peperisse*⁹⁷, il prévient :

N'envions pas à l'ennemi l'inhabituelle indulgence de la Fortune.⁹⁸

Quatre ans plus tard, tandis que Voltaire échoue dans sa classe de philosophie, c'est au père Porée de prononcer le 4 juin 1711 la *Laudatio funebris* du dauphin, lavé de tous ses écarts :

*Filio optimo
Parenti optimo
Principi optimo.*⁹⁹

distribution des prix fondés par Sa Majesté, le mardy troisième jour d'août 1728, [programme imprimé], Paris : Cl.-L. Thiboust, 1728, 7 p. BnF : Rés. Yf-2866.

⁹³ « *Scimus, et nulla ignorabit ætas, quale fuerit decimum hoc septimum* ». Ch. Porée, « Quæ debeant esse vota Galliæ », *op. cit.*, t. 3, p. 376.

⁹⁴ G.-Fr. Le Jay, *In Natalibus serenissimi ducis Britannia. Oratio Extemporalis VI*, *Bibliotheca rhetorum*, Paris : Gr. Dupuis, 1725, partis primæ, t. 2, p. 388-406.

⁹⁵ An., *Jupiter vainqueur des Titans*, *op. cit.*

⁹⁶ An., *Joseph établi vice-roy d'Égypte, tragedie, qui sera représentée au College de Louis le Grand, chez les peres de la Compagnie de Jesus, pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Mercredi 3. jour d'aoust 1707. à une heure précise après midy*, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1707, 8 p. BnF : Rés. Yf-2732 (16). M. Demeilliez, *op. cit.*, t. 2, p. 313. Sur le théâtre des collèges jésuites, l'étude de référence reste celle d'Ernest Boyssse, *Le Théâtre des jésuites*, Paris : H. Vaton, 1880, 370 p.

⁹⁷ G.-Fr. Le Jay, « *Res prosperas hostibus minus gloriae, quam res adversas Gallis peperisse* », *op. cit.*, pars prior, p. 532-545.

⁹⁸ « *Igitur ne invidemus hosti inusitatam Fortunæ melioris indulgentiam* », *ibid.*, p. 534.

⁹⁹ Ch. Porée, *Serenissimi principis Ludovici Francia Delphini Laudatio funebris*, *op. cit.*, t. 1, p. 127.

Moins stylé que l'oraison funèbre de Massillon et bien plus servile, l'éloge prononcé par le père Porée à la mort de Louis XIV, résumera bien l'adhésion au sentiment monarchique dans laquelle Voltaire et ses condisciples sont élevés :

Quel père n'avons-nous pas perdu dans le Prince et dans le Maître que nous pleurons ! Sa libéralité envers cette Maison lui mérita le titre de Fondateur : notre reconnaissance le lui offrit ; son affection pour nous le lui fit accepter.¹⁰⁰

Grand dans la guerre (*pars I*), grand dans la paix (*pars II*), très grand dans la religion (*pars III*) - l'attaque du panégyriste contre les jansénistes lui vaudra une violente diatribe de Bénigne Grenan, professeur de rhétorique au collège d'Harcourt¹⁰¹ -, le Louis XIV de Porée, annonce celui de Voltaire :

Qu'elle se regarde, cette France, et qu'après avoir servi de spectacle à toutes les Nations, elle prenne plaisir à se contempler elle-même. Qu'elle considère la magnificence de ses bâtiments, l'agrément de ses jardins, la splendeur de ses villes, la délicatesse de ses écrits, la douceur de ses chants.
¹⁰²

Suivant l'exemple de son père, le roi défunt a souhaité faire déposer son cœur dans l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine :

Il donne la meilleure partie de lui-même, il donne ce cœur plus grand que tout l'Univers à cette compagnie, qui le porta toujours dans son cœur, et qui l'y portera toujours tant qu'elle subsistera.¹⁰³

Vindictif sur le dernier entourage du Roi, en particulier sur son confesseur, Voltaire, dans *Le Siècle de Louis XIV*, taira tout simplement cette ultime décision du Roi-Soleil. Enfant de la Compagnie de Jésus tout autant que du Grand Siècle, Voltaire, parvenu à l'âge adulte, aura bien plus de facilité à se faire critique de la première que du second. Plusieurs drames, comme la mort du jeune Boufflers et le suicide du père Bienassez ancreront chez lui une haine tenace, étayée par des pratiques punitives d'un autre âge. Sorti de l'univers claustral de la rue Saint-Jacques, il n'hésitera

¹⁰⁰ Ch. Poré, *Ludovici Magni, Franciæ et Navarra Regis, Laudatio Funebris*, *ibid.*, t. 1, p. 215.

¹⁰¹ J. de La Servière, *Un professeur d'ancien régime, le P. Charles Porée, S. J. (1676-1741)*, Paris : Houdin, 1899, p. 18.

¹⁰² Ch. Porée, *op. cit.*, t. 1, p. 287-289.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 337.

pas à relayer les attaques les plus basses formulées à l'encontre de la Compagnie et à les partager avec ses premiers lecteurs : quelques condisciples choisis connus sur les bancs de l'école.

UNE ÉDUCATION MONDAINE

Dans *Le Mondain* puis *La Défense du Mondain* (1736), Voltaire se souviendra de ses maîtres comme de « tristes censeurs des plaisirs qu'ils n'ont pas¹ », qui citent Denys d'Halicarnasse, Dion, Plutarque « et même un peu Horace », vantent les mérites de Curius, de Cincinnatus, pour propager des « vieux Romains la chimérique histoire ». Accrochés à leurs murs malheureux, Mentor et Télémaque, « pauvres d'effet² » et « riches d'abstinence » y seront condamnés à manquer de tout « pour avoir abondance ». École de la vertu et de la discipline, le collège Louis-le-Grand que fréquente Voltaire n'en est pas moins le temple de l'éducation mondaine et des fraternités, présentes et à venir. Chez les pères jésuites, le jeune Arouet côtoie bon nombre des personnalités qui marqueront le Siècle de Louis XV, qui aux affaires, qui dans les académies, qui aux postes-clefs de l'État absolutiste. Au sein de la congrégation mariale encouragée par la Société, Voltaire, le roturier, devient *de facto* le confrère de maints collégiens issus de la plus haute noblesse. Bien qu'ils soient ceux de la fable, il y apprend les « noms sacrés d'Oreste et de Pylade³ », le médaillon « du bon Pirithoüs, du sage Achate et du tendre Nisus » qui tous ornent le Temple de l'Amitié. Sur le modèle des jésuites qui, parlant d'eux-mêmes s'intitulent *Les Nôtres*, Voltaire apprend au collège Louis-le-Grand à reconnaître *Les Siens*.

La noblesse et le mérite

Princes du sang, pairs du royaume, hauts prélats, parlementaires et poètes en vue : la composition presque trop brillante de l'assistance qui, chaque année au début du mois d'août, se bouscule et s'affiche dans la cour d'honneur du collège Louis-le-Grand lors de la traditionnelle remise « des prix fondés - en 1637 - par sa majesté⁴ » ne ferait qu'accréditer la réalité d'une éducation essentiellement mondaine si elle ne marquait pas avec éclat la reconnaissance d'une formation d'excellence voulue par Louis XIII puis Louis XIV au service de la monarchie et dévolue aux pères de la Compagnie de Jésus. École de la noblesse comme du mérite, le collège de la rue Saint-Jacques sert d'abord à la formation des grands commis de l'État.

À défaut de disposer des catalogues des pensionnaires de l'établissement en dehors des seules

¹ OCV 16, p. 302. Idem pour les citations suivantes.

² *Ibid.*, p. 304-309. Idem pour les citations suivantes.

³ Voltaire, *Le Temple de l'Amitié*, OCV 9, p. 17-24.

⁴ G. Dupont-Ferrier, *op. cit.*, p. 250. Par lettres patentes du 8 juin 1710, la dotation royale passe de 400 à 600 livres.

années 1672, 1673 et 1674⁵, la distribution des pièces et des ballets - réservée à la noblesse de robe et de cour - données entre 1705 et 1711 sur la scène du collège Louis-le-Grand permet de reconstituer au moins en partie l'entourage du jeune Voltaire⁶. Malgré les imprécisions induites par les homonymies et, suivant l'usage de la noblesse, l'amputation récurrente des noms de famille de leurs particules ou de leurs titres, quelques dizaines de noms, identifiés avec certitude, apparaissent et complètent la liste des camarades de Voltaire circonscrite à Le Cornier de Cideville, aux frères d'Argenson, aux frères d'Argental, aux présidents Ruffey et Fyot de la Marche.

Appelés à un destin national, les frères d'Argenson sont tous deux signalés comme rhétoriciens en 1710 et 1711. Fils du lieutenant général de police, René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (1694-1757) deviendra secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1744 à 1747 et son cadet, Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson (1696-1764) secrétaire d'État de la Guerre de 1743 à 1757. Sur les bancs du collège, ils sont précédés de Antoine-Louis de Rouillé (1689-1761), signalé comme rhétoricien en 1707, directeur de la librairie, secrétaire d'État de la Marine (1749) puis des Affaires étrangères (1754-1757), et suivis de François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville (1700-1769), mentionné comme petit pensionnaire en 1708, père d'Étienne-François, futur ministre de Louis XV de 1758 à 1770. Lui-aussi petit pensionnaire en 1708, Dominique-Jacques Barberie, marquis de Courteille (1697-1767) deviendra ambassadeur du roi en Suisse et Gaspard-Moïse-Augustin de Fontanieu (1694-1767), contrôleur général des meubles.

Le collège des pères jésuites contribue aussi à l'éducation des militaires. S'y trouvent, en même temps que Voltaire, Louis-François-Anne de Neufville (1695-1765), quatrième duc de Villeroy, dit le duc de Retz (petit pensionnaire en 1705 et 1707), maréchal de camp, Louis-Alexandre de Mailly-Rubempré (1694-1748), bientôt commandant de la Gendarmerie de France, de futurs lieutenants généraux, irlandais comme Jacques-Joseph dit James comte de Mahony (1699-1757) et français comme Louis-Théodore Andrault de Longeron (c.1700-1779), Victor-Pierre-François de Riquet, comte de Caraman (1698-1760), Louis-Vincent, marquis de Goësbriand, des gouverneurs de places fortes comme Charles-François-Marie d'Estaing (1693-1728), en charge de Douai et de Chalon, Claude-Gilbert Robert de la Salle-Lézardière (1696-1766), gouverneur de Sables, François-Emmanuel, marquis de Crussol des Sales, gouverneur d'Oléron, et bien d'autres à la carrière moins bien renseignée, comme Henri de Briqueville, marquis de La Luzerne, chevalier, maître de camp d'infanterie, Louis-Alexandre Lambert de Vermont de Thorigny (1698-1748), capitaine d'infanterie, Élie-Guillaume de L'Hospital, comte de Saint-Mesme (1693-1732),

⁵ AFCJ : E Pa 30/11 et E Pa 30/12.

⁶ Pour l'ensemble des pièces et interludes proposées sur la scène du collège Louis-le-Grand, se reporter à la thèse, déjà citée, de M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 303-326.

mousquetaire du roi, et Emmanuel Rousselet de Château-Renault (1695-1739), capitaine de vaisseau.

Provinciale ou parisienne, l'administration royale n'est pas en reste. Parmi les collègues rhétoriciens de Voltaire, on trouve mention de Louis-Basile de Bernage de Saint-Maurice (1691-1767), intendant du Languedoc (1725-1743) puis prévôt des marchands de Paris (1743-1757), Louis-Sébastien Bernin de Valentinay, marquis d'Ussé (1696-1772), petit-fils de Vauban, fils d'un contrôleur du roi - l'un des premiers protecteurs de Voltaire -, Pierre-François-Ange de Robineau de Beaulieu (1690-1764), commissaire des guerres, receveur général de Provence, Paul Le Riche, sieur de la Thuillerie, lieutenant du roi puis prévôt provincial à Sens.

Preuve qu'en ce début du XVIII^e siècle au moins, le parti janséniste ne sacrifie pas l'éducation de ses enfants aux querelles religieuses, les parlementaires les plus puissants du royaume n'hésitent pas à envoyer leur progéniture chez les pères de la rue Saint-Jacques. C'est parmi eux que Voltaire conclura parmi ses plus solides amitiés, qu'il s'agisse de Jean-René de Longueil, marquis de Maisons (1699-1731), président du Parlement de Paris, des frères Ferriol, fils du président à mortier du Parlement de Metz - Antoine, comte de Pont-de-Veyle (1697-1774), futur intendant de la Marine et Charles-Augustin, comte d'Argental (1700-1788), conseiller au Parlement de Paris, intendant de Saint-Domingue puis ambassadeur de France à Parme et Plaisance -, ou de Nicolas-Anne Lefèvre de La Faluère de Génonville (c.1698-1723), fils du président à mortier du Parlement de Bretagne, conseiller clerk au Parlement de Paris, l'un des premiers à avoir assisté à Rennes au premier discours public du père Porée⁷. Bien qu'absents de la distribution des pièces de théâtre des pères jésuites, Germain-Gilles Richard de Ruffey (1706-1794), prendra la suite de son père à la tête de la Chambre des comptes de Bourgogne. Claude-Philippe Fyot de la Marche (1694-1768) suivra aussi la voie paternelle en devenant premier président du Parlement de Bourgogne ; quant à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville (1693-1776), il deviendra conseiller au Parlement de Normandie.

Appartiennent à la même génération Charles-Nicolas de Romé du Bec de Fréquiennes (1697-1739), président à mortier du Parlement de Paris, Jean-Baptiste Lecomte, marquis de Latresne (?-1752), président à mortier du Parlement d'Aquitaine, Clément-Nicolas d'Emmerez de Charmoy (1698-1767), receveur des consignations au Parlement de Bretagne, Louis-François Rouillé d'Orgemont, fils du directeur général des postes, écuyer, conseiller du roi, Henri-Gabriel Boutet de Monthery, conseiller au Châtelet, François-Guillaume Briçonnet, seigneur d'Auteuil, conseiller, président de la troisième chambre des requêtes, Vincent-Étienne-Nicolas

⁷ Il s'agit du *Quæ debeant esse vota Gallia, pro saculo proximo futuro*, prononcé en 1699. Voir É. Flamarion, *Théâtre jésuite néo-latin et antiquité : sur le Brutus de Charles Porée*, (1708), Rome : École française de Rome, n° 301, 2002, p. 201.

Rougeault, président aux enquêtes et requêtes du palais.

Moins présente, la finance est représentée par Pierre-François Rolland de Fontferrière (1695-1774), fermier général, et la famille Lallemant⁸ avec Étienne-Charles-Félix Lallemant de Nantouillet (1700-1781), fermier général, comte de Marly, et Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemant de Betz (1693-1773), fermier général, beau-père du comte de Choiseul-Beaupré. Le haut clergé fait aussi une apparition, mais plus discrète, avec Jacques-Charles Lallemant de Levignen, futur évêque de Sées (1691-1740) et l'abbé Jean-Godefroi-Charles d'Estrades (1697-1719). La promotion de Voltaire compte aussi deux princes en son sein : Charles-Louis de Lorraine, comte de Marsan, prince de Pons (1696-1755) et Jacques-Henri de Lorraine, prince de Lixheim (1698-1734).

Si fastidieuse qu'elle puisse paraître, la liste non exhaustive des camarades de classe ou de collège de François-Marie Arouet ne donne qu'un aperçu des clientèles, des réseaux, des parentèles présentes ou constituées chez les pères jésuites, sur lesquels, devenu Voltaire, l'écrivain assoira son ascension, son système d'information, de protection et d'intervention⁹. Presque trop visibles, les fratries comme celles des Lallemant, des Ferriol, des d'Argenson ne disent qu'une infime partie des alliances familiales présentes et conclues dans les murs du collège Louis-le-Grand au début du XVIII^e siècle. Conseiller au Châtelet, Henri-Gabriel Boutet de Monthery est lié aux Rouillé, l'abbé

⁸ Il ne semble pas que cette famille soit parente avec le ministre du pensionnat, Jacques-Philippe Lallemant, fils du seigneur de Hauterive (Saint-Valéry sur Somme), nommé recteur du collège en 1717.

⁹ Parmi les noms mentionnés méritant d'être identifiés avec précision dans les programmes des pièces données successivement par les petits pensionnaires, les élèves de seconde et les rhétoriciens entre l'automne 1704 et l'été 1711 figurent aussi : Claude-François de Lauzières de Montpellier, Claude Robert de Paris, Jean-Baptiste de Bagniol de Montpellier, Louis de Juston de Nîmes, Robert de Launay de Paris, Jean-Baptiste Moriau de Paris, (Jean)-Louis Richard de Paris, Claude-Laurent du Parc de Paris, Joseph de Capistran de Toulouse, Jacques Hérault de Paris, Pierre-Joseph du Fort de Paris, Jean-(Pierre) Perrin de Paris, Jean-François de Nembrini de Gonzague de Mantoue, Michel Le Bel de Vauréal de Paris, Joseph Lucas de la Roche de Bretagne, Jean-Baptiste-Louis de Rochemore de Villetelle de Montpellier, Alexis Savary de Paris, Jean-Baptiste de Charencey de Vallogne, Jean-Baptiste Lhéritier de Paris, Joachim de Randon de Neuf-Brisach, Raymond Dallon de Bordeaux, Joseph Sauvage de Paris, Pierre Mouslier de Paris, Pierre-François Brillon de Tours, Pierre-Julien Barère de Paris, Jacques-Philippe Trippier de Bourgogne, Antoine Balsa du Clos de Rodez, Henry d'Orgon de Paris, Louis de Montbrun de Toulouse, Paul Delaistre de Paris, Paul-François Blondel d'Azincourt de Dunquerque (sic), Charles-Louis de Murcé de Paris, Ismidon-René de Montréal d'Avignon, Jean-Baptiste Jeankoski de Constantinople, Louis de Gagnon de Vilennes du Maine, Louis Dazy de Paris et Laurent de Darsy.

Plusieurs noms figurant dans la distribution des pièces données entre 1693 et 1711 paraissent avoir servi de pseudonymes à Voltaire comme (Jean-Jacques) Aveline, (François) de Revol. Phonétiquement proche du pseudonyme « Voltaire », un Marc-Antoine Volcart, de la Martinique, est signalé comme rhétoricien en 1706.

d'Estrades aux Briçonnet, le marquis de la Tresne à Raymond Dallon, François-Emmanuel, marquis de Crussol, au duc d'Uzès - lequel deviendra l'un des correspondants attitrés de Voltaire - , les frères Ferriol aux Tencin¹⁰. Il y a aussi les clans constitués par les parisiens et assimilés (de Maisons, Génonville, Ferriol, d'Argenson), les Normands (Le Cornier de Cideville, Le Coq de Villeray de Rouër alias Le Coq), les Bourguignons (Ruffey, Fyot de la Marche) ou les Lorrains (François-Joseph de Choiseul, Charles-Louis et Jacques-Henri de Lorraine) ; certains drames comme la mort tragique du jeune comte de Boufflers en 1711 ou certaines alliances comme celle d'Anne de Beauveau-Craon, successivement mariée au prince de Lorraine puis au duc de Mirepoix (petit pensionnaire en 1711...), amie de Madame du Deffand, scelleront pour longtemps l'amitié de Voltaire avec le clan Beauveau-Boufflers-d'Argenson. Le sait-on seulement ? C'est sur les bancs du collège Louis-le-Grand que Voltaire croisera deux des protagonistes de ce qui deviendra, depuis Ferney, *les affaires* : Jean Dumas d'Aiguebierre (1692-1755), dont le fils, lui aussi conseiller au Parlement de Toulouse, sera en son temps sollicité dans le dossier Calas et Denis-Louis Pasquier (1698-1782), petit pensionnaire en 1711, dont les agissements dans les affaires Lally-Tollendal et du chevalier de La Barre lui vaudront un jour les surnoms de « tête de bœuf¹¹ » ou « bœuf-tigre¹² ».

Fils d'un notaire du Châtelet enrichi, récemment promu receveur des épices à la Chambre des comptes, François-Marie Arouet a-t-il toute sa part dans cette éblouissante distribution, scénique et sociale, dont il reste, comme ses camarades anonymes de chambrée, écarté ? Ce n'est pas le moindre mérite des pères de la Compagnie de Jésus que d'avoir réussi à instaurer dès la création du collège de Clermont des outils propres à favoriser l'émulation et à hisser le mérite, personnel, au niveau de la noblesse, héréditaire. Logée à l'étage dans des chambres particulières, contigües à celles de ses gouverneur ou valet(s) personnels, installée en classe, comme au réfectoire, sur des bancs réservés, la fine fleur du royaume doit se soumettre au même règlement que l'ensemble des élèves de l'établissement, adopter un code vestimentaire identique et respecter les règles de *l'emulatio*. Adolescents, les grands du royaume éprouvent parfois quelque gêne à arborer les mêmes toques et robes noire que celles des élèves de plus basse extraction. Le marquis d'Argenson se souviendra d'une de ces cérémonies publiques durant laquelle, apercevant Louis-François-Julien de Rohan, prince de Soubise, il éprouve un vif sentiment de honte :

¹⁰ Mère d'Antoine et de Charles-Augustin de Ferriol, Marie-Angélique, comtesse de Ferriol, née de Tencin est la sœur du cardinal Pierre-Paul Guérin de Tencin et de Claudine-Alexandre Guérin de Tencin.

¹¹ D13664.

¹² D16869.

Quelque temps après que je fus au collège, il y vint à une petite tragédie d'enfants dont il était parent, et moi j'étais dans l'amphithéâtre avec ma robe, et, lorsque sur un banc de bois il m'avisa, je lui tournai le dos.¹³

Au début de chaque année, conformément aux prescriptions de l'article 279 du *Ratio discendi et docendi* de la Compagnie de Jésus¹⁴, le préfet des études, à moins qu'il n'en délègue le soin aux régents, assigne à chaque élève sa place en classe comme au réfectoire ; aux nobles reviennent les places les plus *convenables*, aux clercs les places distinctes des externes, aux pensionnaires des places séparées de celles des boursiers. Au collège Louis-le-Grand, il semble que la pratique, conforme aux prescriptions du *Ratio*, soit de modifier « l'ordre des places [...] d'après l'ordre de mérite ». En fonction des résultats obtenus lors de la dernière composition ou du dernier examen en date, des bancs d'honneur sont réservés aux dignitaires de chaque camp de la classe, en général « Rome » et « Athènes ».

Quelques rares relevés de notes, comme ceux conservés à la Bibliothèque nationale¹⁵, fondés sur une composition mensuelle dans chaque matière, permettent de rendre compte des critères d'évaluation au début du XVIII^e siècle au collège Louis-le-Grand par les professeurs (*judicium praeceptorum*) et les examinateurs (*judicium examinerum*), suivant une appréciation finale commune (*ultima censura*) : l'âge (*etas*), le temps de scolarisation (*tempus scholæ*), la conduite (*mores*), l'assiduité (*frequentia*), l'aptitude (*ingenium*), auxquels s'ajoute des appréciations par matière comme les devoirs en prose (*soluta oratio*), les devoirs versifiés (*stricta oratio*) ou les règles grammaticales (*praecepta*), permettent d'établir un classement, sans cesse remis en jeu, et un *cursus honorum* dont les degrés, calqués sur ceux de la Rome républicaine et impériale, s'intitulent *decurio*, *quaestor*, *ensor*, *consul*, et, le plus prestigieux d'entre tous, *imperator*.

L'organisation d'académies hebdomadaires, réservées aux congréganistes, placées sous l'autorité d'un régent, et encadrées par le *Ratio* (articles 283, 284, 481 *etc.*...) complète le dispositif et permet aux pensionnaires de rivaliser dans l'exercice de la *praelectio*, celui de la dispute ou ceux du discours, du plaidoyer, de la composition versifiée, de l'analyse d'un emblème ou encore de la résolution d'une énigme. Des récompenses, modestes (bons points, images) mais parfois richement dotées, accompagnent la scolarité des collégiens les plus méritants dont les compositions, comme l'*Ode à sainte Geneviève*, sont conservées dans des recueils, voire imprimées aux frais du collège. L'épreuve la plus difficile de toutes est le concours organisé dans chaque matière à l'issue de la classe de rhétorique. La moindre faute peut coûter au collégien son classement de l'année ; le président

¹³ R.-L. de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, *op. cit.*, p. 17.

¹⁴ *Ratio studiorum*. *op. cit.*, p. 138. Idem pour les citations suivantes.

¹⁵ « Cahiers de notes de classes du collège des jésuites de Cæn (1645-1721) ms Philipps 10584 », *Revue de l'École nationale des chartes*, XLVI, Paris : Picard, janv.-févr. 1905, p. 13-14.

Hénault en fait l'amère expérience :

J'avais un précepteur [...] Il s'évanouit lorsque lisant ma composition en vers pour les prix de la fin de l'année, dont les vers étoient assez beaux, il rencontra une faute de quantité qui m'empêcha d'avoir le prix. Cela étoit d'autant plus malheureux que j'avois été Empereur toute l'année.¹⁶

Pareille mésaventure n'arrivera pas au jeune Voltaire. Déjà étreint à l'issue d'une composition versifiée en latin avec une très belle édition de l'*Histoire des guerres civiles* de Davila aux armes de la Société¹⁷, le « noble » et « ingénu » *Franciscus Arouët, testor nobilis et ingenuus adolescens*, détrône lors de la cérémonie des prix du 6 août 1710 l'empereur de tragédie *Maurice*¹⁸ en étant nommé par deux fois *imperator*. Témoin de la scène, le poète Jean-Baptiste Rousseau s'en souviendra en 1736 :

À la distribution des prix [...] qui se fait ordinairement après ces représentations, je remarquai qu'on appela deux fois le même écolier [...] c'était un petit garçon, qui avait des dispositions surprenantes pour la poésie.¹⁹

Élevé sur la scène parmi les grands de ce monde, qu'il considérera désormais comme ses pairs, Voltaire conservera son amitié pour ses frères de lettres. Trop tôt disparu, Nicolas de La Faluère, dit Génonville, sera son émule en amour comme en poésie. Poète, auteur de comédies oubliées, lecteur du roi, Antoine de Ferriol sera aussi l'un des principaux correspondants épistoliers de l'écrivain avec son frère, le comte d'Argental. Le Cornier de Cideville, poète et fin lettré, cofondera avec Fontenelle l'Académie de Rouen, ce que fera aussi à Marseille Pierre Robineau de Beaulieu, rhétoricien en 1710. Président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1733, le marquis d'Argenson laissera plusieurs ouvrages savants et d'incalculables *Mémoires*. Son frère cadet, le comte d'Argenson, membre honoraire de l'Académie des sciences en 1726 et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1748, se verra dédier par Diderot et d'Alembert l'*Encyclopédie* en tant que directeur de la librairie, fonction également assumée par un camarade de classe, lui-aussi ministre, Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy. Sur les bancs du collège Louis-le-Grand, on ne compte plus les poètes, les historiens, les hommes de lettres, plus ou moins talentueux, plus ou moins reconnus, souvent cachés par la figure écrasante de Voltaire. Retenons, par exemple, les

¹⁶ *Mémoires du Président Hénault*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁷ E.-C. Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, Paris: P. Rocolet, 1657, 1281 p. Exemplaire aux armes de la Société ayant appartenu à Voltaire avec marque d'appartenance. BnF : Rés. Fol-La22-15 (D).

¹⁸ Ch. Porée, *op. cit.*

¹⁹ D1078.

noms de Pierre-Claude Nivelles de la Chaussée, promoteur de la *comédie larmoyante*, rhétoricien en 1707 et de Gaspard-Moïse-Augustin de Fontanieu, contrôleur général des meubles mais aussi historien. Il y a enfin ces camarades, produits d'une éducation multiple, qui s'adonneront avec bonheur tant aux lettres qu'aux sciences : l'un des premiers protecteurs de Voltaire, Louis-Sébastien Bernin de Valentinay dans sa retraite du château d'Ussé, Charles de la Condamine, petit pensionnaire en 1711 grâce à qui Voltaire fera fortune en profitant des défaillances de la loterie mise en place par l'Hôtel de ville de Paris²⁰, enfin et peut-être surtout Jean-René de Longueil, marquis de Maisons, mort prématurément en 1731. Portrait de cette génération d'exception portée par l'institution de la rue Saint-Jacques, Fontenelle fera l'éloge de cet éphémère président de l'Académie des sciences :

On assure qu'à douze ans, il ne trouvoit plus de difficultés dans les poètes latins, et sentoit toutes les beautés des François [...] À l'âge de quatorze ans, il fit un cours de physique, mais de vraie physique, et il y entra avec cette ardeur qui annonce le génie.²¹

Tous les camarades de Voltaire n'auront pas la carrière promise par l'éducation mondaine reçue au collège parisien de la Société. Malgré les ans, malgré la célébrité, Voltaire recevra en 1741 l'un de ses anciens camarades, mentionné dans la distribution de deux ballets donnés sur la scène du collège en 1707 et 1708, Pierre-François Le Coq de Villeray de Rouër :

Je viens de voir arriver chez moi une figure en linge sale, un menton de galoche, une barbe de quatre doigts. C'était Lecoq, qui traîne sa misère de ville en ville. Cela fait saigner le cœur.²²

Destinataire de la lettre, Le Cornier de Cideville aidera vraisemblablement son compatriote et homme de lettres, auteur d'un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen*²³, au nom des liens encouragés par les pères de la Compagnie de Jésus.

Une fraternité bien ordonnée : les congrégations mariales

²⁰ J. Donvez, *De quoi vivait Voltaire*, Paris : Deux Rives, 1949, p. 46 et sq.

²¹ Fontenelle, « Éloge du président de Maisons, *Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences*, Paris : Imprimerie royale, 1731, p. 109-111.

²² D2558.

²³ P.-Fr. Le Coq de Villeray de Rouër, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen*, Rouen : Fr. Oursel, 1759, 599 p. Sur ce camarade de Voltaire, voir l'article de Sylviane Albertan-Coppola, « Un Normand contre Voltaire. Le Coq de Villeray, apologiste et historien rouennais », *Études normandes*, 1997, n° 46-1, p. 31-43.

Appliquée au champ religieux, l'éducation mondaine dispensée par les pères de la rue Saint-Jacques peut prendre des formes insoupçonnées. Mal documentée - la quasi-totalité des archives a disparu -, presque dissimulée par les pratiques de dévotion et de charité, la vie des différentes congrégations mariales associées au collège Louis-le-Grand a pourtant joué un rôle déterminant dans l'émergence d'un esprit de corps, que Voltaire et ses camarades sauront faire perdurer bien après leur sortie de l'établissement. Fondée par le père Jean Leunis en 1566, la première « Congrégation de la très heureuse Vierge Marie annoncée mère de Dieu²⁴ » du collège Louis-le-Grand le fut, comme le rappelle ses règles promulguées en 1575, pour « conjoindre les lettres à la piété chrétienne » et favoriser à cette fin « la fréquentation du très saint sacrement ». Rendue obligatoire par l'article 97 du *Ratio studiorum* de la Société sous peine de non admission à l'académie « où l'on revoit d'ordinaire les exercices littéraires », l'intégration des collégiens à la congrégation paraît avoir suivi un cérémonial sobre. Bien que les anciennes règles du collège de Clermont soient muettes sur le sujet, on sait, grâce à l'opuscule du père Jean Crasset (1618-1692) sur les *Congrégations Notre-Dame érigées dans les maisons des pères de la Compagnie de Jésus*²⁵ réédité en 1694, que l'admission des collégiens s'effectuait avec un rituel fort simple consistant en l'oraison suivante :

Sancta Maria Mater Dei, et Virgo. Ego N(omen) te hodie in Dominam, Patronam et parentem eligo, firmiterque statuo ac propono me nunquam te relicturum, neque contra te aliquid unquam dicturum aut facturum, neque permissurum ut a meis subditis aliquid contra tuum honorem unquam agatur. Suscipe me igitur in servum perpetuum ; adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in hora mortis. Amen.²⁶

« Espèce de consécration de soi-même²⁷ », semblable à celle que fait « un religieux le jour de sa profession », la prière d'admission dans la congrégation offre au confrère la « consolation » de devenir « par une manière spéciale serviteur de la Vierge » : il se « dévoue à son service » par une

²⁴ AFCJ : E Pa 30/18. Idem pour les citations suivantes.

²⁵ J. Crasset (S. J.), *Des congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons des Pères de la Compagnie de Jésus*, Paris : U. Coutelier, 1694, 158 p.

²⁶ « Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge, je vous choisis aujourd'hui pour la souveraine, ma patronne, et mon avocate : je prends l'engagement de ne jamais vous abandonner, de ne jamais rien dire, ni faire contre vous et de ne permettre jamais rien dire, ni rien faire contre vous et de ne permettre jamais qu'aucun de ceux qui dépendent de moi agissent contre votre honneur. Recevez-moi donc, je vous en conjure, pour votre perpétuel serviteur, assistez-moi dans toutes mes actions et ne m'abandonnez pas à l'heure de ma mort ». J. Crasset, *ibid.*, p. 56.

²⁷ *Ibid.*, p. 55. Idem pour les citations suivantes.

protestation solennelle qu'il fait « au pied des autels, de l'honorer, de la servir et de l'aimer toute sa vie ». Bien plus, il « la choisit pour sa dame qu'[il] veut honorer, pour sa Mère qu'[il] veut aimer, pour son Avocate qu'[il] veut invoquer ». Mère de substitution, la Sainte Vierge fait des congréganistes des frères.

Cette sodalité - expression francisée pour compagnonnage - rangée sous la protection de la Bienheureuse Marie se traduit par toute une série de pratiques de dévotion recommandées de manière égale par le *Ratio studiorum* de la Compagnie, *Le Pédagogue chrétien* du père d'Outreman, le *Catéchisme* de Bossuet ou les règles propres à la congrégation. L'article 1 des règles édictées en 1575 est un rappel à la communion et à la confession de « quinze jours en quinze jours²⁸ » et bien davantage lorsqu'interviennent les fêtes solennelles dédiées à Jésus Christ (Noël, Circoncision, Épiphanie, Pâques, Ascension, Pentecôte et Fête-Dieu), à la Vierge Marie (Conception, Nativité, Annonciation, Purification et Assomption) et certaines fêtes de saints (saint Jean-Baptiste, Toussaint). Parmi les fêtes solennelles dédiées à la Vierge, la Fête du Jubé, instaurée par les congréganistes le dimanche qui précède la saint Jean-Baptiste, occupe une place singulière :

Cette solennité s'observe en mémoire du jour auquel les Jésuites mirent leur maison des pensionnaires sous la protection de la Sainte Vierge [...]. Ce sont les pensionnaires qui ont donné le nom de Fête du Jubé ; parce que le jour que se fit cette consécration l'on plaça une belle statue de la Sainte Vierge dans le Jubé, où ils entendent la messe.²⁹

Chez les congréganistes, la dévotion s'exprime aussi par la charité et les actions de bienfaisance. L'assistance va aux indigents comme en cette année 1709, marquée par la famine, qui voit les pères jésuites, secondés par les congréganistes, participer à la distribution de soupe et de pain dans les rues de Paris. Elle va aussi aux malades, et au premier rang d'entre eux, ceux de la confrérie, comme le rappelle la règle 9 du règlement de 1575 :

Quand aucun des confrères sera demeuré malade, tous les confrères qui en auront avertissement auront mémoire de lui [...]. Et cependant, il sera visité par le préfet ou père de la congrégation, ou par iceulx qui par l'un d'eux seront commis à ce faire.³⁰

L'esprit de congrégation est du reste encouragé par son organisation interne prévue par les

²⁸ AFCJ : E Pa 30/18.

²⁹ M.-S. de Valhébert, *L'Agenda du voyageur, ou calendrier des fêtes et solennités de la cour et de Paris*, Paris : Vve de Laulne, [s. d.], p. 29-30. Cité par M. Demeillez, « Campra, maître de musique au collège Louis-le-Grand de la Compagnie de Jésus », *Itinéraires d'André Campra (1660-1774) : d'Aix à Versailles, de l'Église à l'Opéra*, Wavre : Mardaga : CMBV, p. 29-30.

³⁰ AFCJ : E Pa 30/18.

statuts de la Société. La confrérie est placée sous l'autorité d'un père, qui tient aussi le rôle - essentiel - de confesseur ; de son charisme, de son autorité, dépendent pour une très large part le dynamisme et la solidarité des confrères.

Lui-aussi instauré par les statuts de 1575, le préfet est quant à lui « élu et établi³¹ » par ses confrères. Il est secondé par deux assistants, douze conseillers, des secrétaires, des instructeurs - chargés de préparer l'admission au sein de la congrégation - et des sacristains dans la chapelle du collège pour « la communion des confrères », les « prières et litanies ». Jeûnes, veillées, retraits, messes basses et grandes, mises en musique par André Campra et Jean-Philippe Rameau, scandent la vie de Voltaire et de ses camarades autant qu'ils les rapprochent du Tout Paris.

Car si le souvenir de François de Sales, élu préfet de la congrégation à plusieurs reprises est religieusement mis en exergue par les pères de la rue Saint-Jacques, il en est d'autres, tout aussi prestigieux, qui scellent leur alliance avec la haute société. C'est le cas de ses anciens membres, issus de la famille royale, comme Henri et Antoine de Bourbon, respectivement interne et externe en 1621 et 1623. Ça l'est surtout du prince de Conti, dont le souvenir, associé au culte marial, donne lieu jusque dans la chapelle du collège à un étrange culte des reliques :

On garde avec respect dans la congrégation du collège de Louis-le-Grand les marques de piété du prince de Conti, qui se faisoit honneur de venir souvent lui-même parer la chapelle.³²

À la fin du règne de Louis XIV, on recense à Paris pas moins de cinq congrégations mariales affiliées à la Compagnie de Jésus. Installées au second étage de la cour d'honneur, la « petite » et la « grande » congrégation (*sodalitas minor et major*), elles-mêmes subdivisées en congrégation des externes (*sodalitas externorum*) et des pensionnaires (*sodalitas convictorum*) se décomposent en fonction des petites et les grandes classes. S'y ajoutent la congrégation des domestiques (*sodalitas famulorum*), vraisemblablement elle aussi installée rue Saint-Jacques, celle des artisans (*sodalitas artificum*) sise rue du Pot-de-Fer dans l'ensemble constitué par le noviciat de la Société, enfin, la plus prestigieuse de toutes, à côté de l'église Saint-Louis et de la maison professe, la congrégation des Messieurs (*sodalitas civium*). En 1704³³, le préfet de la petite congrégation des internes, qui joue sans doute aussi le rôle

³¹ AFCJ : E Pa 30/18.

³² J. Crasset *op. cit.*, p. 121. Il s'agit d'Armand de Conti.

³³ Les catalogues annuels de la Société indiquent en outre qu'à la fin de l'année 1704 le père Jean Langlois est préfet de la grande congrégation des internes, les pères Gabriel-François Le Jay et Louis Doucin, respectivement préfets de la petite et de la grande congrégation des externes. Le père Jean-Antoine du Cerceau est quant à lui préfet de la congrégation des domestiques, le père Pierre Denys préfet de la congrégation des artisans, le père Louis Jobard

de confesseur, n'est autre que le père René-Joseph de Tournemine, auquel succèdent dans cette fonction le père Jean de Montigny (1705, 1707) et le père Philippe d'Inville (1706). Les assistent pour la confession les pères Barthélémy Germont (1704, 1705), Charles Ruault du Tronchot (1704), Jean de Bye (1705 à 1707) et Étienne Souciet (1706). En 1710 et 1711, Voltaire retrouve à la tête de la grande congrégation des internes le père Tournemine, assisté pour la confession du père Robert Bé(r)nard (1710)³⁴.

Dans la congrégation, version modernisée et pour ainsi dire généralisée des confréries paroissiales, la sincérité des pratiques de dévotion n'exclut pas, bien au contraire, des solidarités au corporatisme assumé. Fraternité bien ordonnée, la congrégation mariale attachée au collège Louis-le-Grand sait cultiver un entre-soi de bon aloi. Prenant l'exemple de la congrégation des Messieurs de Milan, l'historien des congrégations de Notre-Dame constate :

Il y en a qui s'appliquent avec un zèle particulier à accommoder les différents, et à réconcilier ceux qui sont en querelle, ou en procès.³⁵

Avec un atavisme éprouvé, Voltaire s'en souviendra et consolidera son influence auprès de ses anciens camarades - et congréganistes - en les aidant, fortune faite, à éponger leurs dettes. Dans une lettre adressée à l'abbé Moussinot en date du 18 mars 1737³⁶, Voltaire évoque les « contracts » auxquels l'obligent tout à la fois messieurs du Chastelet, de Leseau³⁷, de Guise, de Villars, Dauneuil, de Richelieu, de Goësbriand et d'Estaing. Signalé comme petit pensionnaire du collège Louis-le-Grand en 1708 à l'occasion de la représentation de la tragédie *Codrus*³⁸, Louis-Vincent, marquis de Goësbriand, apparaît dans la correspondance de Voltaire en 1729. Qualifié « d'honnête homme³⁹ » en 1737, mais capable de négliger « terriblement⁴⁰ », le militaire figurera en 1757 dans le testament de l'écrivain comme l'un de ses débiteurs. Quant à Charles-François-Marie marquis d'Estaing, gouverneur de Douai et de Chalon, grammairien au collège Louis-le-Grand entre 1705

préfet de la congrégation des Messieurs. ARSI : Catalogi brevi (1700-1713), n°25- I, p. 54 r. et sq.

³⁴ D'après André Schimberg, il est remplacé dans ses fonctions en 1711 par le père Pallu (1661-1742). Voir A. Schimberg, *L'Éducation morale dans les collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'Ancien Régime (XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris : Champion, 1913, p. 196.

³⁵ *Ibid.*, p. 41-42.

³⁶ D1299. Idem pour la citation suivante.

³⁷ Pour La Motte-Lézeau.

³⁸ An., *Codrus, tragédie, sera représentée par les petits pensionnaires du collège de Louis le Grand. Mardy 5. juin 1708. après midy*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1708, 8 p. BnF : Rés. 8-Yth-3603. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 314-315.

³⁹ D1343.

⁴⁰ D1944.

et 1707, il entrera dans la correspondance de Voltaire pour des motifs voisins en 1736⁴¹ et n'en sortira qu'en 1768⁴². Nom de code dument attesté, Dauneuil n'est autre que le marquis d'Argenson.

En 1739, l'esprit de congrégation développé par Voltaire et ses camarades chez les pères de la rue Saint-Jacques ne sera pourtant plus qu'un lointain souvenir. Recommandant l'un de ses jeunes protégés à son ancien congréganiste, Voltaire écrira à ce même marquis redevenu d'Argenson :

Informez-vous en noviciat des jésuites. Il a été deux ans novice, malgré lui. Son père, congréganiste de la congrégation des messieurs - vous connaissez cela - vouloit en faire un saint de la Compagnie de Jésus, mais il vaut mieux vivre à votre suite que dans cette compagnie.⁴³

En 1763, en pleine tempête parlementaire contre la société ignacienne, Voltaire ne consacrera pas moins d'un chapitre du *Traité sur la tolérance* à dénoncer la congrégation et ses avatars :

On respecte toutes les confréries, elles sont édifiantes ; mais quelque grand bien qu'elles puissent faire à l'État, égale-t-il ce mal affreux qu'elles ont causé ?⁴⁴

Rangées parmi les causes essentielles du fanatisme - le cas du régicide Jean Châtel à l'appui -, Voltaire écrira plus loin à leur propos :

On dirait qu'on a fait vœu de haïr ses frères (...) Et que serait-ce si ces confréries étaient gouvernées par des enthousiastes, comme l'ont été autrefois quelques congrégations des artisans et des messieurs, chez lesquels on réduisait en art et en système l'habitude d'avoir des visions (...) ?

Au crépuscule de sa vie, un matin d'avril 1778, Voltaire reviendra dans le noviciat des jésuites de la rue du Pot-de-Fer pour s'y faire recevoir franc-maçon. Témoin enthousiaste de la scène, l'auteur du *Tableau de Paris*, Louis-Sébastien Mercier, écrira quelques années plus tard :

Qui l'eût dit [...] ; que le Grand Orient succéderait à la Compagnie de Jésus ; que la loge philosophique des Neuf Sœurs occuperait la chambre de méditation des enfants de Loyola [...] ?⁴⁵

⁴¹ D996.

⁴² D15149.

⁴³ D1924.

⁴⁴ OCV 56C, p. 139. Idem pour la citation suivante.

⁴⁵ L.- S. Mercier, *Tableau de Paris, op. cit.*, t. 1, p. 445-447.

En 1771, à l'article « Initiation » des *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire aura pourtant prévenu :

L'origine des anciens mystères ne serait-elle pas dans cette même faiblesse qui fait parmi nous les confréries, et qui établissait des congrégations sous la direction des jésuites ? N'est-ce pas ce besoin d'association [...] dont il ne nous reste presque plus que celle des francs-maçons ?⁴⁶

L'amitié, vertu solide et sensible

Lorsqu'il assurera en novembre 1738 la promotion de ses *Éléments de la philosophie de Newton*, Voltaire déclarera à son ancien maître, le père Porée :

Je suis demeuré l'ami de tous ceux qui se distinguaient un peu sous vos yeux dans le même temps que je tâchai de profiter de vos leçons. Mr de la Marche, Mrs de Feriol, Mr Rougeault, qui étaient vos meilleurs disciples sont mes meilleurs amis.⁴⁷

Si elle est susceptible d'éclairer le mérite scolaire de certains de ses camarades comme Claude-Philippe Fyot de la Marche, Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental et son frère Antoine, comte de Pont-de-Veyle, ou encore Vincent Étienne Nicolas Rougeault, l'assertion de Voltaire ne saurait être prise pour argent comptant. À supposer que l'on puisse se fier à la correspondance somme toute lacunaire éditée par Théodore Bestermann, la forte amitié du jeune Arouet pour le fils du président à mortier du Parlement de Bourgogne, s'interrompt brusquement en 1711 pour ne reprendre que dix-sept années plus tard. Celle, non moins forte, pour les frères Ferriol n'est respectivement attestée qu'en 1724 et 1726 ; quant à celle que Voltaire avance au sujet du président des requêtes du palais, signalé en 1705 dans la distribution de *La Défaite de Solécisme par Despautère*⁴⁸, elle ne compte qu'une seule occurrence, celle-là même qui figure dans la lettre adressée au père Porée le 17 novembre 1738⁴⁹. Objet d'une oraison prononcée à Noël⁵⁰, l'adjuration du père Le Jay aux fils des grands seigneurs à faire preuve de moins de morgue et de mépris à l'encontre de leurs camarades roturiers et, *a contrario*, aux enfants d'extraction plus modeste à cesser leurs ridicules

⁴⁶ OCV 42A, p. 426.

⁴⁷ D1660.

⁴⁸ An., *La Défaite de Solécisme par Despautère drame sera représenté par les Petits Pensionnaires du College de Louis le Grand. Mardy 26 may, à deux heures après midy* [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1705, 8 p. BnF : Rés. Yf-2732 (25). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 305.

⁴⁹ D1660. Le nom du président des requêtes du palais y est mal orthographié, *Roujaunt* au lieu de *Rougeault*.

⁵⁰ G.-Fr. Le Jay, « *Oratio III* », *Bibliotheca rhetorum*, Paris : Dupuis, 1725, t. 1, p. 289-297. Cité par J. de la Servière, *op. cit.*, p. 52.

prétentions à imiter leurs nobles modèles, dit bien les limites d'une éducation qui pour être mondaine a du mal à atténuer les fractures profondes induites par la société d'ordres de l'Ancien Régime.

Rappelée avec insistance par l'historiographie et par lui-même, l'amitié de Voltaire avec ceux de ses anciens camarades de classe les plus en vue, les Ferriol, les d'Argenson, les présidents Fyot et Ruffey ou encore Le Cornier de Cideville procède au moins en partie d'une interprétation rétrospective. Dans ses *Mémoires et journal inédit* publiés à titre posthume en 1857, le marquis d'Argenson ne fait aucune mention de François-Marie Arouet au collège Louis-le-Grand. Il faut attendre la cent-trente-cinquième page du premier volume des *Mémoires* et la description de la Société - libertine - du Temple pour que l'écrivain fasse son apparition :

Voltaire, que nous appelions autrefois Arouet, a été aussi de la Société du grand prieur de Vendôme, et dès lors je l'ai entendu appeler ce prince « l'Altesse chansonnière », avec ce ton d'aisance qu'il a toujours pris avec les grands seigneurs.⁵¹

En confrontant les quelques quatre-vingt-dix noms recensés sur les programmes des tragédies, comédies, ballets représentés sur la scène du collège Louis-le-Grand entre 1704 et 1711 et ceux, également ou non référencés dans la correspondance de l'écrivain, la réalité des amitiés de Voltaire au collège devient moins obscure. Dans les lettres poignantes qu'il adresse en 1711 à son camarade Claude-Philippe Fyot de la Marche, Arouet ne fait aucune mention des frères d'Argenson, pourtant danseurs du ballet *Apollon législateur, ou le Parnasse réformé*⁵² prévu à la remise des prix du mois d'août en intermède à la tragédie *Crésus*⁵³. Seul camarade de classe mentionné par l'écrivain, quoique souvent confondu avec son homonyme Claude-Henry Feydeau de Marville, Henry Feydeau, baron de Bourdenay, futur président de la chambre des enquêtes, ne fait ici qu'une apparition furtive et, serait-on tenté d'écrire, définitive⁵⁴.

Quels furent donc les véritables amitiés de Voltaire au collège favorisées par les pères jésuites ? De tous les élèves identifiés au collège Louis-le-Grand présents entre 1704 et 1711, un seul nom parmi les premières lettres conservées de Voltaire retient véritablement l'attention : celui de

⁵¹ R.-L. de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, *op. cit.*, p. 135.

⁵² An., *Apollon législateur, ou le Parnasse réformé ballet, meslé de chant et de déclamation, qui sera dansé a la tragédie de Crésus. Mercredi 5e d'aoust 1711*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1711, 14 p. BnF : Rés. Yf-1767. M. Demeilliez, *op. cit.* vol. 2, p. 325. G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, t. 2, p. 569-579.

⁵³ G.-Fr. Le Jay, *Crésus*, *ibid.*, p. 313-350.

⁵⁴ Il est mentionné en 1707 et 1709 comme danseur de *Jupiter, vainqueur des Titans* et du *Ballet de l'Espérance*, *op. cit.*

Louis-Sébastien Bernin de Valentinay, marquis d'Ussé (1696-1772), signalé comme petit pensionnaire en 1708 à l'occasion de la représentation de la tragédie *Codrus*. Écrite au creux de la vague depuis son premier exil de Sully-sur-Loire et deux ans avant que ne triomphe *Œdipe*, la lettre de Voltaire à son correspondant en date du 20 juillet 1716⁵⁵, écrite entre deux autres à l'abbé de Chaulieu, est déjà tout empreinte des codes et des références qui feront la marque de la correspondance épistolaire entre Voltaire et ses anciens *confrères*. À l'ami devenu protecteur et adonné aux sciences, Voltaire le « supplie » que la chimie ne le « brouille point avec la poésie » et lui rappelle ce temps encore si proche :

*Souvenez-vous des airs charmants
Que vous chantiez sur le Parnasse
Et cultivez en même temps
L'art de Paracelse et d'Horace.*

Ami commun de Voltaire et du comte d'Argental, chez qui il séjournera notamment en 1739 et 1741, le marquis d'Ussé restera « l'ami dont la société est toujours égale, qui n'exige rien et qu'on retrouve toujours ». Réminiscence du temps passé, Voltaire lui confiera un jour de 1734 :

*Si d'Horace le doux langage,
Et la prose de Cicéron,
La vérité, le badinage,
Si tout cela n'est pas raison.*⁵⁶

Au nom du marquis d'Ussé, il convient d'associer ceux de Nicolas-Anne Lefèvre de La Faluère, dit Génonville et de Jean-René Longueil de Maisons, alias le président de Maisons, qui tous deux apparaissent dans une lettre adressée le 5 décembre 1722 du château d'Ussé par Voltaire à un autre de ses camarades, Nicolas-Claude Thieriot. Faisant nommément partie de la distribution des pièces représentées en 1710 au collège Louis-le-Grand par les élèves de la classe de rhétorique aux côtés des frères d'Argenson et du comte de Pont-de-Veyle, La Faluère est avec Voltaire *le* poète de la promotion 1705-1710. En 1719, de son second exil à Sully-sur-Loire, Voltaire s'adressera à son correspondant en utilisant les mêmes codes empruntés à l'éducation jésuite et transformés par la Société du Temple :

*Ami, que je chéris de cette amitié rare
Dont Pilade a donné l'exemple à l'univers,*

⁵⁵ D34. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁶ D810.

Sous les traits de Pylade, compagnon d'Oreste, réminiscence de la pièce éponyme d'Euripide - dont Voltaire tirera en 1750 une tragédie⁵⁸ - et plus encore des premières lignes du *Toxaris ou l'amitié* de Lucien de Samosate, l'amitié déclarée par Voltaire à son camarade se fond dans celles, épicuriennes et libertines, des deux figures de la Société du Temple. S'y ajoute en des termes choisis, et c'est une première, une attaque en règle de la Compagnie de Jésus :

*Deux jésuites en ce lieu,
[...] veulent nous prêcher demain,
Mais pour nous défaire soudain
De ce couple de chattemites,
Il ne faudra sur leur chemin
Que mettre un gros saint Augustin
C'est du poison pour les jésuites.*⁵⁹

Tiré de la fable de La Fontaine, *Le Chat, la belette et le petit lapin*, le terme de chattemite, qui ne sera jamais réutilisé par Voltaire dans son œuvre, inaugure un bestiaire, incarnation de défauts également poursuivis par ses camarades, comme ici l'hypocrisie accolée, dans son ensemble, à la Compagnie de Jésus. Cadet de Voltaire de cinq années, le président de Maisons, athée revendiqué, incarne également le passage d'une fraternité congréganiste et orthodoxe à une solidarité libertine et frondeuse. Un rare témoignage, livré par Voltaire au crépuscule de sa vie, le met en scène, en compagnie du père Buffier, qui aurait déclaré à l'un des jansénistes « les plus rudes » :

- *Et ego in interitu vestro ridebo vos, et subsannabo.*
Le jeune Maisons, qui étudiait alors Térence, lui demanda si ce passage était des *Adelphes* ou de *l'Eunuque*.
- Non, dit Buffier, c'est la Sagesse elle-même qui parle ainsi dans son premier chapitre des *Proverbes* (verset 26).
- Voilà un proverbe bien vilain, dit M. de Maisons ; vous vous croyez donc la sagesse, parce que vous riez à la mort d'autrui ! Prenez garde qu'on ne rie à la vôtre.⁶⁰

Dans son étude sur *L'Amitié au XVIII^e siècle*⁶¹, Frederik Gerson a cru déceler chez Voltaire une conception et une pratique atypique de l'amitié qui ne relèverait ni du réalisme d'Aristote et d'Épicure, ni de l'idéalisme de Platon et des stoïciens. Partie intégrante de la pédagogie jésuite, le

⁵⁷ D84.

⁵⁸ Voltaire, *Oreste*, OCV 31A, p. 395-532.

⁵⁹ D84.

⁶⁰ Voltaire, *Éloge et Pensées de Pascal*, édition établie par Condorcet, annotée par Voltaire, OCV 80A, p. 68.

⁶¹ Fr. Gerson, *L'Amitié au XVIII^e siècle*, Paris : La Pensée universelle, 1974, 254 p.

culte de l'amitié est célébré non seulement par les récits exemplaires du *Pédagogue chrétien* du père d'Outreman mais aussi par un choix de traités, d'ouvrages, de correspondances, de tragédies recommandés par les pédagogues de la Société et présents sur les étals des librairies de la rue Saint-Jacques. Sans ambiguïté, les titres relatifs à l'amitié en usage au collège Louis-le-Grand pendant la scolarité de Voltaire et de ses camarades, relèvent tous de la seconde obédience, qu'il s'agisse du *Toxaris* de Lucien de Samosate, déjà cité, du *Laelius, de amicitia* et des *Lettres familières* de Cicéron, des *Pensées* de Marc Aurèle mais aussi des *Vies* de Plutarque. L'amitié ici prônée se « plaît dans la compagnie, et non dans la foule » (Plutarque), ignore l'intérêt et la flatterie (Cicéron) ; elle est virile et fraternelle. Sujet de la tragédie lyrique de Marc-Antoine Charpentier, *David et Jonathas*, reprise en 1706 sur les tréteaux du collège⁶², l'amitié ne souffre pas l'équivoque, ainsi que Voltaire le rappelle, au soir de sa vie, dans un propos sur l'« Abus des mots⁶³ » :

La différence est prodigieuse entre l'amour de Tarquin et celui de Céladon, entre l'amour de David pour Jonathas, qui était plus fort que celui des femmes et l'amour de l'abbé Desfontaines pour de petits ramoneurs de cheminée.

Aujourd'hui oublié, le traité de Lucien de Samosate, abordé dès les classes de grammaire, érige toute une série de poncifs sur l'amitié partagés par Voltaire et ses camarades et martèle qu'un « enfant oublierait plutôt le nom de son père, qu'il n'ignorerait les actions d'Oreste et de Pylade⁶⁴ » :

- Que dis-tu Toxaris ? Vous sacrifiez à Oreste et à Pylade, vous les Scythes, et vous croyez qu'ils sont dieux ?
- Nous leur sacrifions, Mnésippe, nous leur sacrifions, sans penser pour autant qu'ils soient des dieux, simplement des hommes de valeur.⁶⁵

À travers les liens des deux compagnons mythiques, c'est :

cette amitié, cette communauté de périls, cette foi, cette confiance, cette sincérité, cette solidité de tendresse réciproque, que nous avons regardées

⁶² La reprise de *David et Jonathas* sert d'intermède à la tragédie du père Paullou en 1706. An., *David et Jonathas, tragédie en musique, qui sera représentée sur le theatre du college de Louis le Grand, mercredi 10. février 1706. à deux heures précises après midy*, [Texte imprimé], Paris : L. Sevestre, 34 p. BnF : 8-Z-LE SENNE 8446 (9) et 8-Yth-4483. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 308.

⁶³ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV 38, p. 71. Idem pour la citation suivante.

⁶⁴ Lucien de Samosate, *Toxaris*, trad. d'E. Marquis, *Œuvres*, opusculs 55-57, t. 12, Paris : Les Belles Lettres, 2017, p. 322.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 320.

comme n'étant pas de l'homme, mais d'une intelligence supérieure à celle de l'humanité⁶⁶.

La mise en exergue de l'amitié fraternelle, doublée d'une dimension sacrificielle, constitue du reste la trame principale ou le filigrane de la plupart des tragédies écrites par les pères jésuites pour la scène du collège Louis-le-Grand. Le *Brutus* du père Porée donné rue Saint-Jacques en 1708, récemment édité et commenté par Édith Flamarion⁶⁷, accorde une place centrale aux deux fils du premier consul de Rome, Titus et Tiberius et, par un effet de miroir, au dernier des jeunes gens de la distribution, Marcus, qui suit Tiberius jusque dans la mort. Cette conception de l'amitié est renforcée par les obligations de la charité chrétienne entre autres rappelée par le père Bourdaloue. Dans le bref traité *De la charité chrétienne et des amitiés humaines*⁶⁸, le père jésuite dénonce tout à la fois les amitiés prétendument solides, dans lesquels un homme a la faiblesse de suivre son ami dans ses dérèglements et celles, sensibles, aux conséquences parfois funestes. Soixante ans après son entrée au collège, Voltaire réservera un article de son *Dictionnaire philosophique* à l'amitié, dont la définition, ne sera guère différente de celle apprise chez les jésuites :

C'est un contrat tacite entre deux personnes sensibles et vertueuses [...] Je dis vertueuses, car les méchants n'ont que des complices, les voluptueux ont des compagnons de débauche [...] les princes ont des courtisans ; les hommes vertueux ont seuls des amis.⁶⁹

Plus loin, Voltaire lèvera toute équivoque sur cette vertu sensible :

L'amitié était un point de religion et de législation chez les Grecs [...] quelques uns l'ont pris pour un régiment de sodomites ; ils se trompent ; c'est prendre l'accessoire pour le principal.⁷⁰

Dans le formalisme des échanges de l'écrivain avec ses correspondants, ses anciens camarades de collège en particulier, cette définition théorique de l'amitié, presque calquée sur les propos du père Bourdaloue, paraît être mise à rude épreuve. En réalité, le recours appuyé aux citations d'Horace et le ton parfois proche de la flatterie usité par Voltaire, renvoie bien davantage aux codes de l'éducation mondaine, tour à tour reçue des pères de la rue Saint-Jacques et des poètes du Temple, qu'à un pragmatisme épicurien revendiqué ou avéré (il y a toujours quelque intérêt dans le sentiment

⁶⁶ *Ibid.*, p. 28.

⁶⁷ É. Flamarion, *op. cit.*

⁶⁸ L. Bourdaloue, *Œuvres complètes*, Tours : Cattier, 1865, t. 4., p. 432-450.

⁶⁹ OCV 35, p. 320.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 321.

d'amitié). Livré au public la même année que le *Dictionnaire philosophique*, le bref conte *Jeannot et Colin* reviendra avec justesse sur une vertu jugée première par l'écrivain. D'origine modeste, Jeannot et Colin étaient « fort jolis pour des Auvergnats⁷¹ » :

Ils avaient ensemble de petites privautés, de petites familiarités, dont on on se ressouvient toujours avec agrément quand on se rencontre ensuite dans le monde.

Monsieur Jeannot père ayant fait fortune envoie un valet chercher son fils. Suivant un rétablissement cruel des conventions sociales tout droit inspiré du départ du collège en 1711 de Fyot de la Marche le fils, Voltaire décrira la séparation des deux amis comme suit :

Le temps de leurs études était sur le point de finir, quand un tailleur apporta à Jeannot un habit de velours [...] Jeannot prit un air de supériorité qui affligea Colin. Dès ce moment, Jeannot n'étudia plus, se regarda au miroir et méprisa tout le monde.

Jeannot, qui a oublié son ami d'enfance, réussit dans le monde ; auteur de Vaudeville, il est « mis dans *L'Année littéraire*⁷² », et dénonciation implicite des amitiés et des talents superficiels, « au rang des La Fare, des Chaulieu, des Hamilton, des Sarrasin et des Voiture⁷³ ». Un mariage avec une jeune veuve de qualité mais intéressée précipite la ruine de Jeannot. De retour dans son Auvergne natale, Jeannot retrouve Colin :

Tu m'as abandonné, dit Colin ; mais tu as beau être grand seigneur, je t'aimerai toujours.⁷⁴

Au cœur de l'hiver 1775, Voltaire n'écrira pas autre chose à son « cher ange », le comte d'Argental :

Si je vais trouver Mme d'Argental, M. de Pont-de-Veyle et vos amis, mettez-moi dans la liste de ceux qui vous ont aimé passionnément.⁷⁵

Le culte sincère de l'amitié contracté par Voltaire et ses camarades chez les jésuites ne saurait être

⁷¹ OCV 57B, p. 273. Idem pour les citations suivantes.

⁷² *Ibid.*, p. 285.

⁷³ *Ibid.*, p. 286.

⁷⁴ *Ibid.* p. 290.

⁷⁵ D19341.

mis en cause au seul motif d'intérêts parfois concomitants. Aisément identifiable, la langue dont l'écrivain et ses amis se servent dans leurs échanges épistolaires n'a que peu à voir avec les afféteries de la cour. Majoritairement tournées vers l'Antiquité grecque et romaine, leurs références, qu'il convient d'examiner désormais d'après la liste considérablement élargie des condisciples de l'écrivain, participe moins d'un code mondain que d'une éducation partagée, et différemment prolongée suivant cette explication un peu courte tentée par le marquis d'Argenson :

nous étions alors si grands garçons, c'est à dire si avancés dans le monde, que, sans être nés libertins, nous l'étions devenus [...] les petits garçons veulent trancher du jeune homme, comme les jeunes gens avancés pour leur âge contrefont les hommes importants.⁷⁶

Il eût mieux valu invoquer, comme Philippe Martin, les ambivalences du catholicisme tridentin, si bien incarnées par la Compagnie de Jésus et admettre que :

Le mondain et le dévot ne sont pas étrangers l'un à l'autre ; ils échangent si facilement leurs rôles.⁷⁷

Mieux que les récits légendaires d'une adolescence dont les détails, presque tous effacés par Voltaire, ont scellé la nature de ses relations avec ses maîtres, la reconstitution de la scolarité de François-Marie Arouet au collège des jésuites de Paris entre 1703 et 1711, autorisée par les règles du pensionnat et les traités d'éducation de la Compagnie de Jésus, rend compte des ambitions croisées d'un père conscient des capacités de son puiné, et d'un Louis XIV vieillissant, soucieux de la formation et du renouvellement des élites de son royaume. L'aristocratie, qui s'affiche dans les programmes des pièces et des ballets représentés sur la scène du collège Louis-le-Grand, fournira bientôt une part essentielle des correspondants épistoliers - et des amis - de Voltaire ; avec eux, l'écrivain partagera le souvenir accepté d'une éducation classique, grecque et surtout latine et celui, rejeté, d'une école de la discipline et de la dévotion, dont les travers - partagés par maintes congrégations religieuses - seront volontiers mis en exergue sur le mode du *locus communis*. Celui qui écrira un jour : « Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères » n'en aura pas moins appris chez les jésuites et dans leur congrégation dédiée à la Vierge, mère de l'Humanité, ce sentiment de fraternelle amitié si volontiers célébré par le courant philosophique. Fragmentaire, le

⁷⁶ R.-L. de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, *op. cit.*, p. 15.

⁷⁷ Ph. Martin, *Le Théâtre divin. Une histoire de la messe du XVI^e au XX^e siècle*, Paris : CNRS, 2010, p. 330.

récit de l'éducation reçue par Voltaire chez les jésuites devient plus complet lorsqu'il s'agit d'examiner les méthodes et les contenus de leurs enseignements. Après Fontenelle, avant Diderot, Voltaire paraît se fondre dans la richesse et les paradoxes d'un système éducatif, fondé sur le concept aristotélécien de la Raison, indissociable de la tradition humaniste.

CHAPITRE SECOND

UN HUMANISME DÉVOT

Voulu par Ignace de Loyola, structuré par les Constitutions de l'ordre, ordonnancé par le *Plan d'études* ou *Ratio studiorum* de la Société, l'enseignement dispensé dans les collèges de la Compagnie de Jésus connaît à la fin du XVII^e siècle une importante mise à jour, initiée par le père Joseph de Jouvancy avec le soutien de la Congrégation générale. Fondée sur une pratique éprouvée - et parisienne - de la pédagogie, en particulier dans l'enseignement de la rhétorique, et une connaissance experte de la librairie spécialisée dans les manuels et les traductions scolaires, cette rénovation, ou plutôt cette réviviscence des fondements de la pédagogie jésuite, accorde d'emblée une position centrale et dominante au collège Louis-le-Grand et ses enseignants. Encadrée par la publication du *Christianis litterarum magistris de ratione discendi et docendi* du pédagogue jésuite dans sa version parisienne (1692) puis romaine (1706) et celle de son *Candidatus Rhetoricæ*¹ en 1712, la scolarité de François-Marie Arouet épouse de fait ce moment si particulier de l'histoire des collèges de la Compagnie de Jésus.

Cette heureuse conjoncture, qui ne dit pourtant rien de la singularité et de la personnalité des maîtres de Voltaire, ni des influences extérieures exercées sur lui, est d'abord celle d'un humanisme restauré, placé sur l'autel de la religion. Fort d'une expérience de cent cinquante années, l'enseignement des pédagogues de la rue Saint-Jacques s'appuie sur l'apprentissage conjoint de la grammaire latine (mais aussi française), de textes antiques choisis (mais aussi expurgés), du dogme (mais aussi du catéchisme) de l'Église tridentine. Cet apprentissage élémentaire ne perd jamais de vue la synthèse aristotélicienne de la Renaissance, entre autres opérée à partir de deux des ouvrages théoriques du Stagirite : la *Rhétorique* et la *Poétique*. Chez les jésuites, Voltaire apprend ainsi, tout autant que le latin, l'usage de la raison et de la parole. Mais l'humanisme des jésuites n'est pas qu'aristotélicien ; sous l'influence des sophistes, il fait également profiter ses élèves d'une pédagogie de l'image dont Voltaire saura parfaitement se souvenir.

Chez les jésuites, où il apprend l'art d'écrire, Voltaire fait de bonne heure semble-t-il le choix du style. De la querelle héritée de l'Antiquité entre partisans de l'atticisme et de l'asianisme et sa résurgence contemporaine au sein de la Querelle des Anciens et des Modernes, le jeune Voltaire fait le choix d'un *ars scribendi* particulier, à la fois vif, pur et élégant dont il deviendra, une fois reconnu, le plus éminent représentant mais aussi le théoricien le plus intransigeant.

¹ J. de Jouvancy, *Candidatus rhetoricæ, olim a parte Franc. Pomey digestus*, Paris: J. Barbou, 1712, 376 p.

DU LATIN, DU FRANÇAIS, ET DES SOTTISES

Ni les études lacunaires sur le professorat au collège Louis-le-Grand entre 1703 et 1711, ni le recensement des citations latines - généralement empruntées à l'œuvre d'Horace - dans son œuvre et sa correspondance, ne permettent de rendre compte de l'éducation qui fut celle de Voltaire chez les pères de la rue Saint-Jacques. Autrement pertinente est la confrontation des programmes de la Société signés du père Jouvancy aux grammaires du père Annibal Codret et de Jean Despautère mises au goût jour, aux auteurs et aux œuvres - bien souvent expurgées - de l'Antiquité gréco-romaine effectivement étudiés, enfin aux catéchismes enseignés, celui de Bossuet en particulier. S'esquissent les contours d'une formation d'excellence qui ne fut pas sans faille en même temps qu'un *corpus* de références communes à Voltaire, ses camarades de classe et ses lecteurs.

L'apprentissage de la grammaire selon Du Cerceau, Codret et Despautère

Le 26 mai 1705 à deux heures de l'après-midi, tandis que François-Marie Arouet poursuit son année de sixième, est donnée par les petits pensionnaires au Marmoutier, « l'endroit du collège [Louis-le-Grand] où l'on apprend les premiers principes de la langue latine² », un drame en trois actes régulièrement donné sur la scène par les pères jésuites : *La Défaite de Solécisme par Despautère*. Si le titre du divertissement, dont ne subsiste plus que le programme ou le livret - rédigé comme la pièce en français - peut paraître aujourd'hui ésotérique, il est au XVIII^e siècle parfaitement compris du public lettré et des collégiens, ceux de Louis-le-Grand en particulier. Grammairien flamand réputé de la Renaissance, Jean Despautère (?-1520) est l'auteur d'un manuel maintes fois remanié dont l'usage - c'est une spécificité française - s'est maintenu dans les collèges tout au long de l'Ancien Régime³. Dans la version abrégée et trilingue (latin, grec et français) de son traité qui paraît avoir été utilisée au collège Louis-le-Grand, celle du jésuite Jean Behourt (?-1621), le grammairien donne du solécisme la définition suivante :

Solécisme vient de *σολοιχίζειν*, faire une erreur de syntaxe. *Σολοιχίζειν* sont des Athéniens, dit-on, établis dans la ville de Soles, en Cilicie, qui perdirent la pureté et la beauté de leur langue attique.⁴

² An., *La Défaite de Solécisme par Despautère*, *op. cit.*, non paginé. Programme de la pièce attribué à Jean-Antoine Du Cerceau.

³ Dans les collèges de la Compagnie de Jésus des principautés catholiques européennes, la grammaire du jésuite Emmanuel Alvarez (1526-1582) paraît avoir été privilégiée.

⁴ J. Despautère - J. Behourt, *Le Petit Behourt ou Nouveau Despautère*, Paris : Vve C. Thiboust et P. Esclassan, 1686, 3 parties en 1 vol.

Dans la droite lignée de Quintilien et d'Aulu-Gelle, le titre de la pièce attribuée au jésuite Jean-Antoine du Cerceau (1670-1730) dit bien au public informé auquel il s'adresse les ambitions pédagogiques d'une forme originale et novatrice d'apprentissage de la langue, fondé sur le jeu théâtral, destinée à éradiquer chez les collégiens « toute oraison vicieuse et incongrue » et promouvoir les beautés d'une langue toute classique.

D'une manière différente mais tout aussi suggestive que le plan d'études de la Compagnie de Jésus ou *Ratio studiorum*, la description ou explication des personnages du programme de la pièce résume ce que fut, plusieurs années durant, l'apprentissage des grammaire latine - et française - par Voltaire. Premier cité, Despautère est présenté comme « le premier qui a donné les règles pour enseigner le latin⁵ ». Il est suivi par Codret, « un auteur qui enseigne le même », allusion directe au père jésuite Annibal Codret (1525-1599) et son manuel : *Les Rudimens, ou les premiers principes de la langue latine*⁶. Ennemis des deux grammairiens, Solécisme et Barbarisme, dont Despautère précise qu'il consiste à corrompre « la diction en écrivant ou en parlant⁷ », incarnent « les fautes les plus grossières qu'on commet contre la langue⁸ ». Viennent ensuite le Verbe, l'Adverbe, le Nom, le Pronom, l'Adjectif, le Substantif, le Présent, le Prétérit, le Supin, tous « termes dont on se sert pour expliquer aux enfants la grammaire... ».

Conçue comme une vitrine animée de l'enseignement prodigué à des générations d'enfants dans les petites classes du collège Louis-le-Grand, *La Défaite de Solécisme par Despautère* ne se distingue pas par l'originalité de son intrigue. Bien décidés à déjouer le dessein de Despautère qui s'est résolu à les exterminer, Solécisme et son frère, Barbarisme, requièrent le secours de leur mère, l'Ignorance, secondée par l'Envie et Hortensius, incarnation du pédant de collège, sans doute emprunté au roman de Charles Sorel, *La Vraie histoire comique de Francion* parue en 1623 (Acte I). Face au danger, et devant l'échec de la médiation du Verbe et du Nom neutre, Codret lève, au nom de Despautère, une vaste armée composée des noms, pronoms, verbes, genres, déclinaisons, points, virgules, « tous fameux héros de la Grammaire » et confie leur entraînement au Chevalier des conjugaisons (Acte II). Comme il s'entend, Barbarisme et son frère finissent par être défaits, condamnés dans un conseil de guerre et « exilés du Parnasse avec l'Ignorance et l'Envie » (Acte III). Interprétée par plus d'une vingtaine de personnages, accompagnés, comme à l'heure de la classe, par deux factions

⁵ An., *La Défaite de Solécisme par Despautère, op. cit.*, « Explication des Personnages », non paginé. Idem pour la citation suivante.

⁶ A. Codret, *Les Nouveaux rudimens de la langue latine*, Paris : Vve S. Bénard, 1705, 189 p.

⁷ Cité par J.-M. Civardi, « *La Défaite de Solécisme par Despautère* : grammaire latine et théâtre jésuite », Plaire et instruire (dir. : A. Piéjus), Rennes : PUR, 2007, p. 113-148.

⁸ An., *La Défaite de Solécisme par Despautère, op. cit.*, « Explication des Personnages », non paginé. Idem pour les citations suivantes.

opposées, les « troupes de Despautère et de Solécisme », la pièce, dans ses détails, paraît avoir réussi à enchaîner les tableaux et à inscrire, sinon à fixer, dans la mémoire de ses jeunes interprètes les règles de grammaire suivant une succession plutôt heureuse d'échanges dialogués.

Parue en 1705 chez la veuve Simon Bénard, « ruë S. Jacques, vis à vis le collège de Louis le Grand⁹ » à l'usage des « RR PP Jésuites », la nouvelle édition revue, corrigée et augmentée des *Nouveaux rudimens de la langue latine premièrement faits par le R. Père Annibal Codret*, apparaît pour le lecteur moderne d'une surprenante modernité. Les règles grammaticales, ordonnées par chapitre, font l'objet d'une exposition à l'énoncé simple en latin, complétée en regard, soit sur la colonne soit sur la page de droite, par une traduction en langue française. Si, pour des questions probables de coût, la bichromie n'est pas employée à l'impression, la présentation de l'ouvrage n'en est pas moins volontairement rendue agréable et facilitée avec des tailles de polices adaptées selon les titres et les sous-titres, des tableaux à double ou triple colonne, et, quand la nécessité s'en fait sentir, avec des marges suffisamment grandes pour accueillir des commentaires ou précisions en langue française. Des entêtes, bien visibles sur chaque page, suppléent en partie l'absence de table des matières.

Pour Voltaire, comme pour ses camarades de sixième, dont la pratique mimétique du latin a été jusqu'à leur entrée au collège circonscrite aux pratiques religieuses, l'initiation à la langue latine par les régents de la Compagnie de Jésus à partir *du* Codret paraît s'inscrire d'emblée dans l'atticisme et l'esprit de synthèse vantés dans la pièce de Du Cerceau. Témoin, ce premier paragraphe du manuel sans doute entendu lors d'une leçon inaugurale, appris, puis répété, dès l'âge de dix ans, par le futur écrivain :

Il y a huit sortes de mots que l'on appelle parties d'oraison, à savoir le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Le nom, le pronom et le participe se déclinent, et le verbe se conjugue.

Les quatre autres parties d'oraison ne se déclinent pas et ne reçoivent aucun changement, à savoir l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.¹⁰

Du nom, « partie de l'oraison », le jeune collégien retient aussitôt qu'il en existe deux sortes,

⁹ A. Codret, *op. cit.* L'exemplaire utilisé est celui du père Daniel Huet, évêque d'Avranches, en provenance de la maison professe de la Compagnie de Jésus à Paris, aujourd'hui conservé à la BnF sous la cote : X-7521.

¹⁰ *Ibid.*, p. 3.

substantif et adjectif, trois genres, masculin, féminin et neutre, deux nombres, singulier et *plurier* (sic) et six cas, le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, le vocatif et l'ablatif. D'une façon presque familière pour le lecteur contemporain, *le Codret* débute, sans avertissement, par l'exposition des cinq déclinaisons que distinguent « le génitif et le datif » avec des noms, pronoms et adjectifs bien spécifiques. Ainsi Voltaire apprend la première déclinaison non pas avec *rosa* mais *Musa*, la muse, la deuxième avec *Dominus* (Seigneur), *magister* (Maître), *vir* (homme), la troisième avec *cubile* (lit), *pater* (Père), *homo* (homme), *tempus* (temps), *felix* (heureux), *prudens* (prudent), *fortis* (fort), la quatrième avec *fructus* (fruit) et *cornus* (corne), la cinquième avec *dies* (jour). Cette exposition est complétée par les noms des nombres, les comparatifs, les superlatifs. Puis, selon des procédés d'exposition comparable, sont présentées les quatre conjugaisons en fonction de l'actif, l'impératif, l'optatif - nous dirions le *conditionnel* - le subjonctif, l'infinitif et le passif, les verbes déponents, les verbes irréguliers, d'après une classification étonnamment complexe (verbes communs, anormaux, neutres-passifs, abondants, défectifs), les verbes impersonnels, enfin les participes¹¹.

L'une des grandes originalités *du Codret* utilisé en 1705 au collège Louis-le-Grand réside dans la reprise aux deux tiers de l'ouvrage des principes des parties d'oraison cités en préambule, par une édition intégralement bilingue et une présentation sur deux colonnes. Sur la colonne de gauche, l'exposition des parties d'oraisons s'effectue, avec une légère modification de l'ordre initial retranscrit plus haut, selon le formalisme atticiste :

Partes orationis, seu vocum genera, sunt octo [...] Quatuor sunt partes, quæ declinantur [...] Quatuor sunt partes, quæ non declinantur.¹²

Cette exposition est suivie d'un tableau des plus utiles pour la version comme pour le thème des « Concordances (des règles) latines et françaises », puis, sans transition graphique, d'une « Syntaxe » bilingue.

Lorsque Voltaire s'initie aux joies du latin classique, il y a en réalité près d'une trentaine d'années que ces changements ont été introduits dans *le Codret*. L'avertissement de l'édition de 1676 est à cet égard on ne peut plus éclairant. Afin de faciliter l'apprentissage du latin aux collégiens et de « soulager les maîtres au fâcheux travail qu'il faut subir pour en donner l'intelligence¹³ », il a paru nécessaire de tourner en français « ce qu'Annibal Codret (...) nous a laissé en latin » en y ajoutant « quelques petits préceptes en notre langue ». L'édition de 1705 du manuel, manifestement

¹¹ *Ibid.*, p. 84 et sq.

¹² *Ibid.*, p. 117.

¹³ Cité par B. Colombat, *La Grammaire latine en France et à la Renaissance et à l'Âge classique. Théories et pédagogies*, Grenoble : Ellug, 1999 p. 78. Idem pour les citations suivantes.

imprégnée des changements plus radicaux détectés par les historiens de la grammaire dans les *Rudiments dits de Ferrand*, entérine de fait l'avancée dans la pédagogie jésuite du français à la fin du règne de Louis XIV. Signe des temps, l'alphabet grec et les *Distiques* de Caton, présents dans l'édition de 1676, ont disparu de l'édition de 1705. Ne reste alors au jeune Voltaire qu'à méditer l'avant-dernier paragraphe du manuel :

Studes cum sis Scolasticus, Vous étudiez étant écolier.
Fac ut bene facias, Faites en sorte de bien faire.
Adeo ut totum sit negotium, De sorte que c'est toute l'affaire.
Quo possis tibi laudem comparare, Afin de pouvoir acquérir de la louange.¹⁴

Le constat d'une présence accrue du français dans les manuels d'initiation à la langue latine qui furent utilisés par Voltaire au collège ne paraît pas devoir être limité aux seuls *Rudiments*. Sans qu'on sache avec précision quelle(s) version(s) furent privilégié(e)s par Voltaire et ses maîtres, principalement entre 1704 et 1708, il semble que la *Grammaire* de Despautère alors en usage au collège Louis-le-Grand ait été directement inspirée des multiples remaniements opérés à partir de l'abrégé livré dès 1607 par le jésuite Jean Behourt. Accompagnée, sinon encouragée par les pères de la rue Saint-Jacques, la restructuration de la librairie parisienne commencée en 1703 par la souscription d'un emprunt de la corporation des libraires et des imprimeurs et achevée en 1715 par le rachat de plusieurs fournisseurs officiels de l'établissement jésuite par le libraire limougeaud Jean-Joseph Barbou semble en effet avoir perturbé le cycle de rééditions du manuel de grammaire constaté tout au long du XVII^e siècle¹⁵.

Trop jeune pour avoir pu goûter à la version - peu appréciée des grammairiens - du père jésuite Jean Gaudin dont l'*imprimatur*, parisien, ne fut obtenu par Pierre Barbou qu'en 1707, trop éloigné sans doute pour avoir pu accéder aux éditions officielles - ou contrefaites - du même dans la grande région aquitaine et toulousaine, Voltaire eut sans doute à fréquenter, plus que les pages de la *Grammatica universa*¹⁶ publié en 1672 chez Marbre-Cramoisy, *Les Nouveaux principes de la langue latine ou le Despautère de Behourt*¹⁷ publié en trois parties par Simon Bénard entre 1670 et 1678 et, mieux encore, quoiqu'il n'en reprenne jamais l'appellation, *Le Petit Behourt ou Nouveau Despautère*¹⁸, divisé

¹⁴ A. Codret, *op. cit.*

¹⁵ P. Ducourtieux, *Les Barbou imprimeurs, Lyon-Limoges-Paris (1524-1820)*, Limoges : Vve Ducourtieux, 1896, 411 p.

¹⁶ J. Despautère, *Johannis Despauterii (...) Grammatica universa*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1672, 230 p.

¹⁷ J. Despautère., *Les Nouveaux principes de la langue latine ou le Despautère de Behourt*, Paris : S. Bénard, 1670-1678, 2 vol.

¹⁸ J. Despautère., *Le Petit Behourt ou Nouveau Despautère*, *op. cit.*

en trois parties mais publié quant à lui en un volume en 1686 chez la veuve Claude Thiboust et son associé Pierre Esclassan. Suivant un processus commun *au* Codret, *le* Despautère vraisemblablement utilisé, appris et restitué par Voltaire en classe, ne contient plus de grec, bénéficie d'une présentation aérée notamment sous forme de tableaux et accorde une large place au français comme langue de description des règles de la grammaire latine ; les spécialistes parlent de *métalangage*. Dès 1657, une édition lyonnaise de la *Grammatica Joannis Despauterii (...) per Joannem Behourt* avertissait :

Jeunes âmes, voici un Despautère que je vous fait voir tout autre que n'ont été les précédents ; car son auteur l'a de beaucoup enrichi et augmenté (...) avec l'interprétation françoise des règles dudit Despautère par Gabriel du Préau...¹⁹

L'évolution sensible *du* Despautère depuis le XVI^e siècle et la fortune *du* *Petit Behourt* au XVII^e siècle ont conduit les historiens de la grammaire à en donner les caractéristiques originales principales²⁰. De la structure originelle de l'ouvrage, seules la subdivision tripartite et la versification des règles, qui est en soi un apprentissage de l'écriture - « *Antithesis fiet*, l'Antithèse se fera, *si littera varietur*, si une lettre est changée » - semblent avoir été conservées. Toutes deux esquissées et pour ainsi dire introduites par *le* Codret, la première et la deuxième partie *du* Despautère consistent respectivement en une morphologie et une syntaxe. La troisième partie, généralement qualifiée de « quantité des syllabes et des figures », s'apparente à un manuel de rhétorique. Depuis l'introduction de l'ordre de construction par du Préau en 1584, chaque règle ou *regula* versifiée en latin, classée par catégorie, est suivie d'un *ordo* ou glose, c'est à dire d'une réorganisation assortie d'une traduction en français et - innovation de Behourt introduite en 1607 - d'un *sensus* ou, pour reprendre l'expression de Bernard Colombat d'une « glose de la glose²¹ », paraphrase explicative en français, étayée de citations latines tirées, d'après la formule consacrée par le même Behourt, « d'auteurs suffisamment reconnus et tout à fait utiles tant à l'intelligence qu'à l'élégance et à la pureté de la langue²² ». Avec *le Petit Behourt*, l'abandon de l'érudition humaniste constatée par Jean Hébrard dans les manuels de grammaire latine au XVII^e siècle prend une dimension particulière : c'est, conclut Carole Gascard,

¹⁹ J. Despautère., *Grammatica Joannis Despauterii Ninivite (...) per Joannem Behourt*, Lyon : Cl. La Rivière, 1657, 870 p.

²⁰ J. Hébrard, « L'évolution de l'espace graphique d'un manuel scolaire : le « Despautère » de 1512 à 1759 », *Langue française*, Paris : A. Colin, 1983, t. 59, p. 68-87.

²¹ B. Colombat, *op. cit.*, p. 69.

²² C. Gascard, « Les commentateurs de Despautère : présentation d'une bibliographie des manuels de grammaire latine au XVII^e siècle, *Histoire de l'éducation*, 1997, n°74, p. 223. Idem pour la citation suivante.

le « commencement d'un glissement irrémédiable vers une étude du latin écrit à travers les grands auteurs ». C'est également la conclusion de Nathalie Fournier et de Bernard Colombat qui voient dans cette reconfiguration de l'*ars grammatica*, l'avènement puis le triomphe de la grammaire française avec ses ornements, ses règles ou autorités et ses cadres adaptés²³.

Plusieurs fois récompensé pour ses versions latines, le collégien Arouet appartient certainement à l'une des dernières générations d'écoliers au collège Louis-le-Grand à comprendre et à parler le latin, fût-il davantage celui des pères de la Compagnie de Jésus que celui des auteurs classiques. Il est aussi, de manière assez paradoxale, l'un des derniers à avoir approché la pureté de la langue française du Grand Siècle. En 1709, année de sa classe d'humanités paraît chez Le Clerc, rue Saint-Jacques, une *Grammaire françoise sur un plan nouveau*²⁴ due au père Claude Buffier. Dans sa dédicace ou épître à la duchesse du Maine, dont Voltaire fréquentera bientôt à Sceaux la cour, l'auteur déclare :

La perfection de notre langue consiste dans les manières de parler usitées
parmi les personnes de la cour et parmi les gens de lettres (...) la Vôtre
particulièrement est une élite de personnes ingénieuses et polies.²⁵

Et s'il prétend dans la préface qui suit s'adresser davantage aux étrangers et aider, sur les « matières de religion et de piété²⁶ » à la compréhension d'un grand nombre « d'excellents ouvrages », le pédagogue jésuite n'en oublie pas de contribuer, à sa façon, à la « prérogative qu'a eu notre langue depuis près de cent ans ». Quand Arouet quittera le collège, ses successeurs apprendront le latin avec les nouvelles éditions généralisées par la dynastie Barbou. Ainsi *La Quantité du Petit Behourt ou du nouveau Despautère* sera « expliquée si clairement, tant en latin qu'en françois, que les esprits les plus tardifs pourront aisément [la] concevoir²⁷ ».

Les antiquités littéraires des pères de la rue Saint-Jacques

Parue à Paris en 1692 sans nom d'auteur ni d'éditeur, mais en réalité chez la veuve Simon

²³ N. Fournier - B. Colombat, « De *Grammatica gallica* à *Grammaire françoise* », HAL archives-ouvertes.fr, 2009, in Mireille Huchon, *Le Français pré classique 10-1500-1650*, Paris : Champion, 2007, p. 145-167.

²⁴ Cl. Buffier, *Grammaire françoise sur un plan nouveau*, Paris : N. Leclerc, 1709, 472 p.

²⁵ *Ibid.*, « Epître », non paginée.

²⁶ *Ibid.*, « Preface », non paginée. Idem pour les citations suivantes.

²⁷ J. Despautère - J. Behourt, *La Quantité du Petit Behourt ou du nouveau Despautère, troisième et dernière partie*, Paris : frères Barbou, 1729, 105 p.

Bénard, rue Saint-Jacques²⁸, la première version du *Christianis litterarum magistris Ratio discendi et docendi*²⁹ du père Joseph de Jouvancy consacrée à l'art d'apprendre et d'enseigner, en particulier dans les collèges de la Compagnie de Jésus, contient toute une série de prescriptions - valant programme - concernant les textes et les auteurs antiques que les régents sont *invités* à utiliser pour un apprentissage optimal et gradué du grec et surtout du latin. Pour la sixième (*sexta*), le pédagogue recommande de commencer par les *Épîtres* les plus faciles de Cicéron, les *Fables* de Phèdre - et non celles d'Avien - les *Distiques* de Caton, et un florilège d'œuvres de poètes au choix. Il poursuit en cinquième (*quinta*) avec les *Épîtres* plus longues et plus difficiles de Cicéron, des histoires, tirées du même, les *Bucoliques* de Virgile, des *Sentences* choisies d'Ovide et de poètes semblables ainsi que les *Fables* de Phèdre qui n'auront pas pu être expliquées en classe de sixième. Au programme de la quatrième (*quarta*), figurent *Les Fables* d'Ésope, Épicète, *Le Tableau de Cébès*, le *Peri proseuches* de Jean Chrysostome, *Les Épîtres* de Cicéron à son frère Quintus, du même *Le Songe de Scipion* et autres textes similaires, les *Géorgiques* de Virgile, en particulier les livres I et IV, un choix des *Métamorphoses* ou des *Épîtres* d'Ovide, Aurèle Victor, Eutrope. Le cycle d'apprentissage de la grammaire *stricto sensu* qui s'achève avec la troisième (*tertia*) prévoit d'étudier les *Discours* d'Isocrate *À Nicols* et *À Démonicus*, *Le Songe ou ma propre vie* et *Le Jugement des voyelles* de Lucien de Samosate, quelques homélies de Chrysostome et Basile, les traités dialogués de Cicéron sur *L'Amitié*, *La Vieillesse*, *Les Devoirs*, les livres V, VII et IX de l'*Énéide*, les *Métamorphoses* « expurgées » et les *Tristes* d'Ovide, Quinte-Curce, Justin et Jules César.

Programme idéal, le catalogue des œuvres et des auteurs du *Ratio discendi et docendi* du père Jouvancy apparaît comme un subtil et ambitieux mélange d'apprentissage de la langue latine (seul le *Peri proseuches* soit *Ad Deum orandum* de Jean Chrysostome est en grec) selon la difficulté, le genre littéraire, le courant philosophique et le moralisme tridentin. Plutôt conservateur - les *Distiques* de Caton, pourtant enlevés du *Nouveau Despaupère*, y figurent - le programme du pédagogue jésuite fait, sans surprise, la part belle à Cicéron, suivi de près par Virgile et Ovide, et de manière plus étonnante, à certains auteurs grecs, traduits en latin, comme Lucien de Samosate dont l'influence sur Voltaire sera non négligeable. Concomitante, la familiarisation des élèves de grammaire ou *grammairiens* avec la prose et la poésie s'effectue par étape et par style : correspondance épistolaire, placée sous le sceau de l'amitié et des liens fraternels, dialogues, traités philosophiques, oraisons soit exercices rhétoriques, commentaires historiques pour la première ; fables, pastorales, maximes, poèmes épiques, chants d'exil pour la seconde. L'imprégnation des élèves par le legs antique s'effectue de manière très classique par la familiarisation avec la mythologie gréco-romaine, des épisodes choisis

²⁸ Fr. de Dainville, *L'Éducation des jésuites*, op. cit., p. 209.

²⁹ J. de Jouvancy, op.cit. 134 p.

de l'histoire grecque, romaine et nationale - Guerre de Troie, fondation de Rome, Guerre des Gaules...- avec ses passages obligés comme les oies du capitole, l'incendie de Rome, les Horaces et les Curiaces - épisode auquel Voltaire se réfèrera à de multiples reprises - mais aussi, et de manière très prégnante, avec la pensée stoïcienne. Voisin de la *doxa* chrétienne, le *Manuel* d'Épictète côtoie les traités stoïciens de Cicéron et le très mystique (mais aussi très platonicien et très pythagoricien) *Songe de Scipion*, laissant à la littérature proprement chrétienne (Chrysostome, Basile) la portion congrue.

Dans la liste, parfois fastidieuse du pédagogue, trois œuvres, dont deux dues à Lucien de Samosate, méritent une attention particulière. D'ordinaire édité à la suite d'Épictète, *Le Tableau de Cébès*, si caractéristique des énigmes privilégiées dans la pédagogie jésuite (*ekphrasis*), met en scène un groupe de jeunes gens, incapables de comprendre la signification symbolique d'un tableau apposé sur les murs du temple de Chronos, allégorie pourtant limpide du temps qui passe et des choix qui conduisent aux bonnes ou aux mauvaises destinées. Identifiée au Sphinx, la Dérision - c'est le terme employé - conduit les hommes au malheur :

- Quelle est cette femme, ajoutai-je ?
- Elle est appelée *Tromperie*, répondit-il ; c'est elle qui induit tous les hommes en erreur.
- Et que fait-elle ensuite ?
- À ceux qui entrent dans la vie, elle donne à boire de son charme puissant.
- Et quel est ce breuvage ?
- *Erreur* et *Ignorance*, répondit-il.³⁰

Bien différent, *Le Jugement des voyelles* de Lucien, plaidoyer atticiste, met en scène de manière divertissante la lutte entre le S et le T de l'alphabet grec, *Sigma* et *Tau*, au sein d'un combat binaire qui n'est pas sans évoquer le ressort dramaturgique de *La Défaite de Solécisme par Despautère*. Quant au *Songe* du même Lucien, bref récit à consonance autobiographique relatif à la naissance d'une vocation littéraire, il est une invitation à privilégier une (bonne) éducation (*paideia*), représentée sous les traits de la Science, aux arts pratiques (*technè*) incarnés par la Sculpture. Comme Hercule à la croisée des chemins, le collégien, confronté à l'opposition aristotélicienne entre la *praxis* et la *poiësis*, est incité à suivre le seul chemin qui mène à l'immortalité :

Je te ferai connaître les œuvres nombreuses des Anciens, leurs actions admirables ; je t'expliquerai leurs écrits et te rendrai habile dans toutes les connaissances (...) S'il arrive que tu prennes la parole, chacun t'écouterà,

³⁰ Marc Aurèle, *Pensées pour moi-même suivies du Manuel d'Épictète et du Tableau de Cébès*. Traduction de Mario Meunier. Paris : Garnier, 1933, 297 p.

suspendu à tes lèvres, ravi d'admiration, t'estimant heureux d'avoir un si beau talent.³¹

La conception d'ensemble du programme de lectures préconisées par le père de Jouvancy ne s'arrête pas aux classes de grammaire et se poursuit avec la classe de seconde (*secunda*) ou classe d'humanités, puis la classe de rhétorique (*rhētorica*). En classe d'humanités, conçue comme le niveau intermédiaire entre l'apprentissage de la langue et la perfection rhétorique, la profusion de recommandations présentées en fonction d'un calendrier ponctué par les vacances de Pâques et l'apparente redondance des auteurs déjà étudiés traduit mal l'inflexion et l'ambition pédagogique propres à ce niveau. Réduit à quelques épîtres choisies d'Ovide, le genre épistolaire, accessible et familier, s'efface pour laisser la place - conformément à la synthèse humaniste - à l'étude combinée, pratique mais aussi théorique, de la poétique et de la rhétorique, gymnastique à laquelle Voltaire s'exercera jusqu'à la fin de sa vie. Intelligemment introduit par *Le Dialogue des morts* de Lucien, l'art poétique d'Homère s'apprend avec ses *Hymnes*, les passages les plus faciles de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*, et, en regard, ceux parodiques de la *Batrachomyomachie* ; entre Virgile et les *Fastes* d'Ovide, Horace apparaît enfin, avec ses *Odes* et surtout son *Art poétique*. L'art oratoire, qui s'affirme lui aussi de manière magistrale en classe de seconde, est introduit avec les dithyrambes d'Isocrate (*Evagoras*, *Panegyricus*) et les effets de prétoire du prince des orateurs. C'est en seconde que le collégien se familiarise avec les grands discours de Cicéron, apprend l'art du plaidoyer (*Pro Marcello*, *Pro Archias*, *Pro lege Manilia*) et celui du réquisitoire (*Catilinaires*). C'est encore avec Cicéron qu'il s'initie à la métaphysique stoïcienne, conçue par les pères comme un précieux relai du dogme catholique sur l'essence divine et l'immortalité de l'âme (*De natura deorum*, les *Tusculanes*, *Paradoxes des stoïciens*). La contextualisation historique reste présente avec des historiens de lecture facile (Jules César, Salluste et Florus), cependant que les rappels à l'ordre moral deviennent, à cet âge de l'adolescence, plus pressants et prennent, comme les personnages de comédie du père Porée et les contrexemples du *Pédagogue chrétien*, les traits des personnages décrits par Théophraste dans les *Caractères*.

La classe de rhétorique, reine des disciplines, permet au père Jouvancy, au-delà d'une présentation toujours confuse, de parachever le *corpus* de ses choix littéraires, selon une pratique pédagogique éprouvée. Toujours de mise, l'atticisme trouve ici son *acmé* avec les dialogues les plus difficiles, mais non précisés de Cicéron (comme à l'évidence, *Brutus* et le *De oratore*), dorénavant concurrencé par les discours jugés les plus élégants de Démosthène (*Sur la couronne*, les quatre *Philippiques*, les trois *Olynthiennes*), le *Panégyrique de Trajan* de Pline et les harangues extraites de *La Guerre du Péloponnèse* de Thucydide. La tragédie, genre retenu pour la remise des prix en fin d'année

³¹ Lucien de Samosate, *Le Songe*, *Œuvres complètes*, trad. d'E. Talbot, Paris : Hachette, 1866, t. 1, p. 4.

devant le Tout-Paris, entre en scène : Sénèque, dont les traités - et le style asianiste - ont été volontairement mis à l'écart, apparaît enfin avec ses tragédies, lesquelles côtoient celles de Sophocle et d'Euripide. Les *moralia* sont encore bien présents avec l'introduction aux *Vies parallèles* de Plutarque, le *Toxaris ou l'amitié* et le *Charon* de Lucien de Samosate. Les grands noms, les grandes œuvres de la classe de première sont aussi ceux de l'histoire romaine : le collégien est invité à découvrir les histoires de Tite-Live et de Tacite, celles de Velleius Paterculus, Valère Maxime, Hérodien, ainsi que la *Vie des douze Césars* de Suétone. Encore présente, la poésie grave d'Homère, de Virgile mais aussi de Pindare laisse progressivement la place à une poésie plus badine comme celle d'Anacréon. C'est toutefois le registre de la satire, présenté il est vrai dans ce qu'il a de plus acceptable, qui retient ici le plus l'attention tant il aura d'influence dans la production voltairienne. Lucien de Samosate est de nouveau convoqué avec *Timon ou le Misanthrope* et *Le Songe ou le Coq*, qui, sous la métempsychose de Pythagore, décrit les inconvénients de la richesse et les avantages de la pauvreté... Ce sont surtout les satires *expurgées* - « *omni obscenitate expurgatae* » - de Juvénal, de Perse, d'Horace opportunément publiées ou en passe de l'être à la fin des années 1680-1690 par le père Jouvancy qui sont mises en avant, de même que les comédies, elles aussi censurées, de Térence³².

Le programme de lectures du père Jouvancy fut-il celui des professeurs de Voltaire et de Voltaire lui-même ? L'examen du catalogue, en réalité des titres publiés par les libraires de la rue Saint-Jacques, complété par ceux de la collection *Ad usum Delphini* principalement éditée par Frédéric Léonard, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale de France, est à ce titre des plus éclairants³³. À l'exception de *La Guerre du Péloponnèse* de Thucydide continuée par celle de Xénophon disponible dans la seule traduction de Perrot d'Ablancourt et de Démosthène, présent avec une seule édition ancienne de son discours *Sur la couronne*³⁴, la quasi totalité des titres et des auteurs recommandés par Jouvancy dans le *Ratio discendi et docendi* édités à l'attention des collégiens ne sont que des reprises d'ouvrages existants, utilisés par les régents du collège Louis-le-Grand ou en cours de publication. Qu'elles soient « *ad usum collegii PP. Societatis Jesus* », « *ad usum Delphini* » et parfois à l'usage des deux, qu'elles soient éditées de manière séparée, regroupées ou compilées dans des

³² Juvénal, *Decimi Junii Juvenalis satyræ cum omni obscenitate expurgatae*, Tours : P. Masson, 1685, 215 p. ; Perse, *Auli Persii Flacci satyræ, cum omni obscenitate expurgatae*, Tours : P. Masson, 1686, 83 p. ; Térence, *Publii Terentii Comœdiæ expurgatae*, Rouen : R. Lallemant, 1686, 326 p.

³³ C. Volpilhac-Augier, (dir.), *La collection Ad usum Delphini : l'Antiquité au miroir du Grand Siècle*, Grenoble : Ellug-Université Stendhal, 2000, t. 1., 428 p. ; M. Furno, (dir.), *La collection Ad usum Delphini*, Grenoble : Ellug-Université Stendhal, 2005, t. 2, 532 p.

³⁴ Thucydide, *L'Histoire de Thucydide, de la guerre du Péloponnèse continuée par Xénophon, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt*, Paris : T. Jolly, 1670-1671, 3 vol. ; Démosthène, *Oratio de corona*, Paris : S. et G. Cramoisy, 1648, 367 p.

recueils factices, les œuvres éditées par les libraires de la rue Saint-Jacques témoignent de la nette emprise éditoriale des pères jésuites dont maints *scriptores* assument la fonction d'éditeurs scientifiques. Dans la restructuration de la librairie parisienne qui s'opère entre 1698 - date de la faillite de la maison Marbre-Cramoisy - et la mainmise de la famille Barbou sur les étals historiques de la rue Saint-Jacques (acquisition des fonds de la veuve Bénard en 1711, ceux de Guérin et de la veuve Marbre-Cramoisy en 1715), ce sont les veuves Bénard et Thiboust qui fournissent aux collégiens le contingent le plus important des auteurs les plus étudiés, sans doute complétées, malgré la cessation d'activités du libraire Léonard en 1696, par des auteurs plus rares comme Claudien, Justin...³⁵

Absents des prescriptions du père Jouvancy, des manuels scolaires, des dictionnaires, des feuilles classiques, comme celles publiées par les Barbou à partir de 1707 avec privilège royal, comptent pour une proportion non négligeable dans la production des libraires voisins du collège Louis-le-Grand. Plusieurs recueils factices recommandés par le père Jouvancy à l'attention des *grammairiens* se retrouvent tels quels sur les étals comme les *Historiæ ex libris Ciceronis depromptæ*³⁶ (1689 et 1692), les *Sentences*³⁷ choisies d'Ovide (1702) ou un florilège des *Épigrammes*³⁸ de Martial (1681). C'est aussi le cas des recueils méthodiques d'exemples stylistiques, assortis de commentaires, tirés des œuvres des auteurs les plus étudiés. On trouve ainsi chez la veuve Thiboust pas moins de quatre manuels sous formes d'*exercitationes* tirés de l'œuvre de Cicéron : deux de préceptes et d'exercices, du genre judiciaire pour l'un³⁹, du genre démonstratif et délibératif pour l'autre⁴⁰ (1673) ainsi que deux recueils de sentences et de lieux communs (1673 et 1678)⁴¹. Toujours chez Thiboust, l'édition des *Annales* de Tacite établie par Julien Pichon à l'usage du Dauphin parue en quatre volumes entre 1682 et 1687, rééditée en 1707, est accompagnée par la publication en 1687 d'un *Index vocabulorum omnium quæ in C. Cornelio Tacito leguntur*⁴².

³⁵ P. Ducourtieux, *Les Barbou imprimeurs, Lyon-Limoges-Paris (1524-1820)*, *op. cit.*

³⁶ Cicéron, *Historiæ ex libris Ciceronis depromptæ ad usum collegii PP. Societatis Jesu*, Paris : Vve Bénard, 1689, 233 p. Cicéron, *op. cit.*, n. éd., 1692, 233 p.

³⁷ Ovide, *Publii Ovidii Nasonis Sententiarum selectarum centuria prima [-quinta]*, Paris : Vve Cl. Thiboust, 1702, 23-34 p.

³⁸ Martial, *Selecta Martialis epigrammata. Ad usum collegii Patrum Societatis Jesu*, Paris : S. Bénard, 1681, 52-20 p.

³⁹ Cicéron, *M. Tullii Ciceronis præcepta et exercitationes generis judicialis*, Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1673, 62 p.

⁴⁰ *M. Tullii Ciceronis præcepta et exercitationes generis demonstrativi et deliberativi*, Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1673, 62 p.

⁴¹ *M. Tullii Ciceronis sententiæ selectæ et loci communes*, Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1673, 48 p. et *M. T. Ciceronis loci communes ad laudem et vituperationem*, Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1678, 56 p.

⁴² Tacite, *C. Cornelii Taciti Opera, interpretatione perpetua et notis illustravit Julianus Pichon (...) in usum serenissimi Delphini*, Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1682-1687, 4 vol. ; J. Pichon,

Conseillée au seul usage des régents par le père Jouvancy afin de faire progresser en même temps les deux langues, latine et française, et privilégier un style châtié et élégant comme celui de Vaugelas, Perrot d'Ablancourt ou Bouhours⁴³, la traduction des auteurs de l'antiquité gréco-latine fait certes partie de l'offre éditoriale des libraires de la rue Saint-Jacques mais reste limitée aux œuvres abordées en classes de grammaire (les *Verrines* et les *Lettres familières* de Cicéron, dont celles à Quintus et Atticus, les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile), aux grandes fresques historiques de Tacite, Xénophon et Thucydide et aux *ekphrasis* picturales (*Le Tableau de Cébès* imprimé à Trévoux⁴⁴, *Explication du tableau présenté à la Ste Vierge par messieurs les orfèvres*⁴⁵). Secondé par les éditions rapprochées du *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*⁴⁶ et du *Nouveau Dictionnaire françois et latin*⁴⁷ de l'abbé Pierre Danet, qui, écrira-t-il dans *Le Siècle de Louis XIV* « furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin Monseigneur⁴⁸ », l'apprentissage du latin par Voltaire n'est pas encore celui d'une langue morte - rôle désormais dévolu au grec malgré les souhaits du père Jouvancy et la publication de l'*Abrégé de la grammaire grecque de Clénard*⁴⁹ - mais mourante.

Presqu'anecdotique, l'oubli du père Jouvancy de certains titres présents sur les étals des libraires comme le *Gradus ad Parnassum* (Bénard)⁵⁰, *L'Âne d'or* d'Apulée (Léonard)⁵¹ ou les fameux vers de Commire⁵² et le latin de cuisine des *Psaumes de David*⁵³ si décriés par Voltaire, ne doit pas occulter la nature même du legs antique tel qu'il est enseigné au collège Louis-le-Grand durant sa scolarité : une antiquité expurgée, non seulement de ses *obscénités*, suivant des choix et une ampleur qui resterait à mesurer, mais aussi d'auteurs et d'œuvres manifestement jugées formellement ou

Index vocabulorum omnium quæ in C. Cornelio Tacito leguntur. Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1687, 4 vol.

⁴³ Fr. de Dainville, *op. cit.*, p. 216.

⁴⁴ Épictète, *Les caracteres d'Epictete, avec l'explication du tableau de Cebes*, Trévoux : E. Ganeau, 1700, 216 p.

⁴⁵ An., *Explication du tableau présenté à la Ste Vierge par messieurs les orfèvres, le premier jour de may 1702*, Paris : Vve Thiboust, 1702-1711, 3 p.

⁴⁶ P. Danet, *Dictionarium antiquitatum Romanarum et Græcarum, in usum serenissimi Delphini*, Amsterdam : É. Roger, 1701, 811 p.

⁴⁷ P. Danet, *Nouveau Dictionnaire françois et latin, enrichi des meilleures façons de parler en l'une et l'autre langue. Composé [...] pour Monseigneur le Dauphin*, Paris : Vve Thiboust - P. Esclassan, 1683, 867 p.

⁴⁸ OCV 12, p. 92.

⁴⁹ [N. Clénard], *Abrégé de la grammaire grecque de Clénard*, n. éd., Paris : Vve Thiboust, 1704, 70 p.

⁵⁰ [Chastillon], *Gradus ad Parnassum*, 8^e éd., Paris : S. Bénard, 1062 p.

⁵¹ Apulée, *Lucii Apuleii [...] Opera, interpretatione et notis illustravit Julianus Floridus [...] in usum Delphini*, Paris : F. Léonard, 1688, 846-256 p.

⁵² Le recueil de poèmes de Jean Commire le plus complet passe pour être celui, plusieurs fois réédité, chez la veuve Bénard, *Joannis Commirii [...] Carmina*, 3^e éd., Paris : Vve Bénard, 1689, 463 p.

⁵³ Par *Psaumes de David*, Voltaire entend sans doute telle ou telle paraphrase poétique comme celle du père Louis Magnet, *Paraphrasis poetica in omnes Davidis psalmos et cantica breviori r[oma]ni*, Paris : Vve N. Buon, [s. d.], 369 p.

philosophiquement non conformes. Cette censure s'applique d'abord aux propres auteurs du programme du *Ratio*. Omniprésent, Cicéron semble complètement s'effacer sur le plan politique ; ni le *De republica* - il est vrai reconstitué au XIX^e siècle - ni le *De legibus*, ni les *Philippiques*, dont on connaît l'influence sur la conception politique de Voltaire, très proche de celles des *optimates*, ne figurent au programme du collège et des librairies de la rue Saint-Jacques. Dans la pédagogie des jésuites, Sénèque, que Voltaire pourtant range au sein des lectures obligatoires comme celle du *Pédagogue chrétien*⁵⁴, n'existe que par ses tragédies. Lucien de Samosate n'apparaît quant à lui que par ses textes écrits pour la jeunesse ; ses satires, pour beaucoup, resteront inconnues des collégiens ainsi que son *Histoire véritable* à l'influence pourtant durable. Récurrente depuis la Renaissance, l'absence de Pétrone ne fait pas oublier que les Grecs sont les premiers à pâtir des choix effectués par les pères de la Compagnie de Jésus : les dramaturges (Aristophane, Eschyle), les historiens (Polybe, Hérodote) mais aussi - cause probable du désintérêt jamais démenti de Voltaire pour les systèmes philosophiques - les philosophes comme Démocrite, Épicure (et avec lui Lucrèce), Pythagore et surtout Platon. Même Aristote, auteur unique retenu par les statuts de la Compagnie en 1598 pour la première classe de philosophie (*Logique, traité De l'interprétation, Analytiques, Démonstrations* soit *Seconds Analytiques, Physique et Métaphysique*)⁵⁵, ne paraît avoir été enseigné que par le prisme de saint Thomas d'Aquin.

Parvenu à l'âge adulte, Voltaire appréhendera l'antiquité d'une manière sensiblement différente et autrement plus profonde que ne le laissent supposer les seules citations des œuvres d'Horace dans sa correspondance, trace d'une éducation qui fut aussi mondaine et plus tard libertine⁵⁶. Si l'on en juge par les occurrences recensées dans ses œuvres complètes, Cicéron (642), Homère (547), Virgile (479), Horace (388), Aristote (313), tous goûtés chez les pères jésuites, continueront, comme chez mains lettrés contemporains, de figurer au sommet du panthéon voltairien. Mais ils seront bientôt suivis voire dépassés par des auteurs ignorés des programmes comme Platon (490), Lucrèce (257), Hérodote (194) Sénèque (140), Pythagore (122) ou Tertullien (113). À plusieurs reprises, Voltaire raillera tout ce que comporte d'insuffisance la littérature de collège, si bien incarnée par l'enseigne « aux grues » des Barbou, et le chemin qui le sépare de ceux, qui, comme le « compilateur du *Journal économique* » des *Singularités de la nature*, « n'est jamais sorti de la rue Saint-Jacques »⁵⁷. C'est

⁵⁴ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Éducation », OCV 40, p. 621.

⁵⁵ Ch. Grell, *Le Dix-huitième siècle et l'antiquité en France (1680-1789)*, SVEC, 330 (1995), p. 27.

⁵⁶ Sur la place réelle du poète dans l'enseignement au collège Louis-le-Grand et son exagération par Arnold Ages et Phillis Carol Stouffer, voir l'utile mise au point de Geneviève Haroche-Bouzinac, dans *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733) : la formation d'un épistolier au XVIII^e siècle*, Paris : Klincksieck, 1992, p. 152.

⁵⁷ Voltaire, *Des singularités de la nature*, OCV 65B, chap. 36, p. 320.

pourtant bien à cette adresse qu'il se sera initié dès son plus jeune âge à un socle de références communes érigées en codes du néo-classicisme à la française mais aussi, prélude à des temps plus durs, à une première forme de censure.

Rites et catéchismes

Indissociable des humanités, l'enseignement de la foi dans les collèges du Quartier latin se lit aussi sur les étals des libraires de la rue Saint-Jacques. Bien qu'absent des écrits du père Jouvancy et de Voltaire, le plus grand succès de la librairie scolaire à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle est remporté par Bossuet, avec son *Catéchisme du diocèse de Meaux*. Livre de chevet de générations de collégiens parisiens comme à n'en point douter de François-Marie Arouet (nonobstant l'opiniâtre inimitié de l'évêque de Meaux et des pères de la Compagnie de Jésus), l'ouvrage ou « instruction » paru pour la première fois en 1687 et rédigé dans une langue parfaite, n'a pas d'autre ambition que de fixer dès le plus jeune âge les principes doctrinaux de la foi réaffirmés par le concile de Trente⁵⁸.

Dans son avertissement du 6 octobre 1686, l'ecclésiastique prévient le lecteur, prêtre, curé, maître d'école, père et mère de famille, placés dans le rôle de catéchiste :

L'expérience fait voir que pourvu que ces choses leur soient expliquées en termes courts et précis, quoique ces termes, ne soient pas toujours entendus d'abord, peu à peu en les méditant, on en acquiert l'intelligence.⁵⁹

Subdivisé en trois parties et présenté en leçons dialoguées numérotées en chiffres romains, le *Catéchisme* de Monseigneur de Meaux contient un « Premier catéchisme ou abrégé de la doctrine chrétienne pour l'usage de ceux qui commencent » de cinquante-quatre pages, suivi d'un « Second catéchisme pour ceux qui sont plus avancés dans la connaissance des Mystères, et que l'on commence à préparer à la communion » de cent quatre-vingt quatre pages, enfin d'un « Catéchisme des fêtes et autres solennités et observances de l'Église » de cent-vingt et une pages. À en croire l'exposé, tout nouvel arrivé dans l'enceinte du collège Louis-le-Grand sait faire le signe de croix, récite ses prières, en français comme en latin (Symbole des Apôtres ou *Credo*, oraison dominicale ou Pater noster, salutation angélique ou *Ave Maria*), respecte les dix commandements de l'Église, maîtrise les fondements de la doctrine (connaissance de Dieu, trinité, incarnation, rédemption),

⁵⁸ Bossuet, *Catéchisme*, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁹ *Ibid.*, « Avertissement », A4.

connaît la manière de servir et de répondre à la messe⁶⁰ et règle sa journée conformément aux principes de dévotion rappelé par la dix-neuvième leçon : signe de croix suivi de prise d'eau bénite au réveil, action de grâce après l'habillage, prière du matin, dédicace avant l'étude ou le travail, bénédicité et louange avant et après le repas, contrition pour chaque péché, examen de conscience et prière du soir, prise d'eau bénite, signe de croix, prière avant le coucher. Une indiscretion à connotation autobiographique délivrée sous la forme de saillie drolatique dans la « Préface de Catherine Vadé » aux *Contes de Guillaume Vadé*, laisse à penser que, suivant l'usage du temps, Voltaire reçut, avant de faire sa première communion, la confirmation de son baptême au sein même du collège :

J'eus le bonheur de recevoir la confirmation, on ajouta à mes trois patrons saint Ignace de Loyola, saint François-Xavier, saint François de Borgia, et saint Régis, tous jésuites.⁶¹

Passé par là et témoin probable de la scène, Le Coq de Villeray de Rouër, dans une charge anonyme contre les *Lettres philosophiques* parue en 1735, le lui rappellera d'une manière cinglante :

Croit-il aussi que [le baptême] n'est qu'une pure cérémonie ? [...] n'est-elle donc selon lui, qu'une suite des préjugés de l'enfance de l'éducation [...] a-t-il absolument oublié les premiers éléments de son catéchisme [?]⁶²

Si contraires soient-elles aux prescriptions catéchétiques de Bossuet et des usages diocésains, les réminiscences de Voltaire sur l'administration des sacrements au collège Louis-le-Grand, déjà dénoncée soixante ans plus tôt à Port-Royal par Antoine Arnauld dans l'ouvrage intitulé *De la fréquente communion* (1643), constituent un précieux témoignage de la contestation par la Compagnie de Jésus des prérogatives du clergé gallican. Lorsque Voltaire, l'année même de sa sortie du collège en 1711, verra le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, en prononcer l'interdiction expresse aux pères de la rue Saint-Jacques, il y aura au moins quatre années qu'il aura reçu la première communion⁶³.

⁶⁰ Sur paroles du répons « *qui latificat juventutem meam* » retrouvées par René Pomeau dans la correspondance de Voltaire (D9246), on peut légitimement avancer qu'elles étaient sues avant l'entrée au collège du futur écrivain. R. Pomeau, *La religion*, op. cit., p. 47.

⁶¹ OCV 57B, p. 17-18. B. Plongeron (dir.), *Le Diocèse de Paris des origines à la Révolution*, Paris : Beauchesne, p. 314.

⁶² Pierre-François Le Coq de Villeray de Rouër, *Réponse ou critique des Lettres philosophiques de M. de V*** par le R. P. D. P. B***, Bâle [Amiens] : C. Revis, 1735, p. 16.

⁶³ G. Dupont-Ferrier, op. cit., p. 270.

Objet principal du « Second catéchisme » de Bossuet, la communion se prépare d'abord par l'apprentissage d'un abrégé de l'histoire sainte, celle-là même que Voltaire, aussi fervent admirateur de « l'éloquent » Bossuet qu'hostile à l'auteur de l'*Histoire universelle*, rejettera : la création du monde, la chute d'Adam et le sauveur promis, la corruption du monde et le Déluge, la vocation d'Abraham, la captivité en Égypte et Moïse, la traversée du désert et la terre promise, la venue du Christ, la descente du Saint-Esprit et l'établissement de l'Église. Le rappel de la doctrine est une amplification du « Premier catéchisme » avec l'accent mis sur la rédemption, les trois vertus théologiques (foi, espérance et charité) et le second article du symbole :

- Récitez le second article du Symbole.
- Et en Jésus-Christ son fils unique nôtre Seigneur
- Que nous propose le second article, et les suivants jusqu'au huit ?
- Ce qu'il faut croire de Jésus-Christ, et de la Rédemption du genre humain.⁶⁴

La révélation de la doctrine chrétienne par l'Écriture et la Tradition - motif de l'article V de la seconde partie du *Catéchisme* - contre laquelle Voltaire s'élèvera jusqu'à la fin de sa vie, prend la forme d'un monitoire :

- Par le ministère de qui recevons nous l'Intelligence de l'Écriture ?
- Par celui de (...) l'Église.
- Et ceux qui pensent pouvoir entendre l'Écriture Sainte par eux-mêmes ?
- Ils s'exposent à faire autant de chutes que de pas.⁶⁵

Après un long développement sur l'essence du péché, mortel et véniel, l'acte de contrition et d'attrition, enfin la confession, le *second catéchisme* s'achève comme une apothéose sur le sacrement de l'eucharistie et le sacrifice de la sainte messe. La communion exige une préparation du corps comme de l'esprit : une « récollection » ou retraite la veille du sacrement, la privation des plaisirs (mêmes permis), le jeûne « depuis le minuit » ainsi que le lavage de la bouche. Avec un mimétisme de bon aloi et un rituel sans cesse ressassé appris du catéchiste, généralement un régent, Voltaire et ses camarades, parvenus à l'âge de raison, expression pudique pour désigner la puberté, accèdent à la table du seigneur, vêtus de blanc, les cheveux lavés et enrubannés, dans la chapelle du collège Louis-le-Grand. L'*Ecce Agnus Dei*, le *Dominus dignus non sum*, le *Corpus domini nostri Jesu Christi*

⁶⁴ Bossuet, *op. cit.*, p. 98.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 132.

précèdent la première communion. Avec un luxe de détails, partagés du reste par *Le Pédagogue chrétien*, Bossuet décrit l'ingestion de l'hostie comme suit :

- Qu'en faut-il donc faire ?
- La laisser quelque peu de temps sur la langue ; puis étant un peu humectée, l'avaler avec révérence (...)
- Mais que faudroit-il faire si la Sainte Hostie s'attachoit au palais ?
- Il ne se faut point troubler de cela ; mais la détacher seulement avec la langue, sans y porter les doigts.⁶⁶

La préférence subreptice accordée par les pères jésuites du collège Louis-le-Grand au *Pédagogue chrétien* - dont on ne possède, à l'exception de quelques tirages parisiens antérieurs à 1665, que des éditions rouennaises et accessoirement lyonnaises - au *Catéchisme* de Bossuet a-t-elle entraîné des distorsions doctrinales ? Sur la question sensible de la faute et de la rédemption, comme sur l'ensemble des points de la doctrine, rien ne permet de distinguer le catéchisme diocésain de Bossuet du manuel de piété du père Philippe d'Outreman. Principal mystère de la religion chrétienne avec celui de la trinité et de l'incarnation, la rédemption du genre humain n'est pas, comme chez les partisans de Port-Royal, affaire de prédestination ou de grâce efficace, mais bien de réception du Saint-Esprit. Bossuet le rappelle : « il n'y a ni de sainteté, ni de rémission des péchés, ni par conséquent de salut et de vie éternelle que dans l'Eglise catholique⁶⁷ ».

Gardien de l'orthodoxie, Bossuet se garde toutefois bien d'accorder au registre de la faute, et à ses corollaires, la pénitence et la confession, la place obsédante que lui réserve le catéchisme des jésuites. Quand Bossuet, se fondant sur saint Paul, écrit à propos de la luxure et des péchés qui en dépendent « qu'ils ne devraient pas même être nommés parmi les chrétiens, à cause de leur excessive déshonnêteté⁶⁸ », l'auteur du *Pédagogue chrétien*, dans un examen pourtant « bref⁶⁹ » « des péchés mortels commis par pensées, paroles et actions », ose énumérer à propos du plus « abominable⁷⁰ » et du plus « infâme » d'entre eux, susceptible d'ailleurs de provoquer une mort subite :

Suis-je tombé en pollution volontaire ou y-ai-je fait tomber un autre ?
Ai-je péché charnellement avec quelque personne ? (...)
Ai-je touché ou baisé autrui charnellement ? Ou me suis-je moi-même touché pour le plaisir ?⁷¹

⁶⁶ *Ibid.*, p. 219.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 121.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 165.

⁶⁹ Ph. d'Outreman, *op. cit.*, p. 248. Idem pour la citation suivante.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 105. Idem pour la citation suivante.

⁷¹ *Ibid.*, p. 250-251.

En consacrant dans sa première partie à l'intitulé évocateur « De la fuite du péché » sept chapitres sur huit à la faute, mortelle et vénielle, et en faisant, dans la suivante, véritable traité de la patience, de multiples rappels à la modestie et à la pénitence pour « faire le bien ou la pratique des bonnes œuvres⁷² », le manuel de piété des jésuites, qui fut aussi celui du jeune Arouet, apparaît autant comme un traité d'édification qu'un manuel d'expiation. Cette immixtion dans la vie du fidèle va de pair avec la scansion de son quotidien par une liturgie inflationniste qui n'est pas sans rapport avec l'hypertrophie cérémonielle de la messe constatée à la fin du XVII^e siècle. Un exemple parmi d'autres, chaque *Pater* qui entrecoupe les douze *Ave* de la petite couronne, doit s'accompagner d'une action de grâce :

Au premier *Pater*, remercier le Père éternel des bienfaits conférés à sa très chère fille et au quatrième *Ave* en donner des conjouissances à la sainte Vierge. Au premier de son éternelle prédestination, ayant été choisie pour être Mère du Fils de Dieu. Au deuxième de sa Conception Immaculée. Au troisième de sa Nativité douée de toutes vertus. Au quatrième de l'Incarnation du Verbe divin en son ventre (...).⁷³

Quand enfin, le collégien arrive au terme de la petite couronne, il a aussi à prononcer le *Credo* sur la Croix, le *Salve Regina, sub tuum præsidium* et le Verset *Ora pro nobis Sancta Dei genitrix*, puis l'Oraison, *Concede nos famulos...*

Bien plus que la liturgie, ce sont les récits édifiants, tirés de l'histoire sacrée ou profane, qui servent, comme les gloses grammaticales du *Codret* ou du *Despautère*, à illustrer le précepte ou exposé dogmatique par l'exemple, que Voltaire dénoncera plus tard dans ses écrits. Par centaines, et sous la dénomination générique « d'Histoires », *Le Pédagogue chrétien* rappelle le fidèle à ses obligations de bon chrétien :

Sainte Herluce de Souabe, étant en sa jeunesse fort portée aux vanités, fut atteinte d'une longue et fâcheuse maladie (...) mais si tôt qu'elle se vit guérie, elle reprit ses façons de faire. Dieu donc la voulant avoir à soi, lui ôta la vue du corps, pour lui rendre celle de l'esprit qu'elle avait perdue.⁷⁴

De manière régulière, le manuel du père d'Outreman n'omet jamais d'enjoindre chaque collégien à s'en remettre aux bons pères de la Compagnie, comme ce jeune homme « retournant à soi » au premier son de la cloche du réveil du collège :

⁷² *Ibid*, p. 167 et sq.

⁷³ *Ibid.*, p. 418.

⁷⁴ *Ibid*, p. 175. Idem pour les citations suivantes.

« Bienheureux saint Ignace priez pour moi » ; aussitôt le voilà remis dans son bon jugement.

Presque toujours jumelées à celui des « sottises, » les allusions de Voltaire au *Pédagogue chrétien* ne peuvent être mieux résumées que celles contenues dans les *Questions sur l'Encyclopédie* :

La religion consiste dans l'Adoration de Dieu, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécile pour des sottises du *Pédagogue chrétien*.⁷⁵

Ici, Voltaire omet de préciser que, dans le fatras de récits exemplaires du père jésuite, figurent aussi de nombreuses allusions à des faits et des personnages qui participeront de son éducation historique (l'empereur Frédéric, Blanche de Castille, Saint-Louis) et philosophique (Aristote, Sénèque, Thomas More...). Tout autant que les références classiques, les références religieuses connues des lecteurs du *Catéchisme* de Bossuet ou celui du *Pédagogue chrétien* feront plus tard l'objet d'un *corpus*, presque d'un code, encore très largement inexploré, partagé entre l'écrivain et ses lecteurs. Né « Huron » et baptisé Hercule, le personnage titre du conte *L'Ingénu* peut à bon droit apparaître comme la résurgence du « sauvage nouvellement baptisé » ou encore d'Atondo et d'Okhukovandoron du *Pédagogue chrétien*⁷⁶. Héritage du syncrétisme humaniste, ce mélange entre l'ancien et le nouveau monde, la mythologie gréco-romaine et le christianisme, la langue vernaculaire et le français classique, fut aussi, d'une certaine manière, celui des élèves du collège Louis-le-Grand au temps de Voltaire.

⁷⁵ OCV 67, p. 259.

⁷⁶ Ph. d'Outreman, *op. cit.*, p. 10 : « deux d'iceux craignant le froid qui étoit fort aspre, rebroussere[n]t chemin, l'un nommé Atondo, & l'autre Okhukovandoron, & revindrent à Kebec passer l'hyver où après avoir esté bien instruits, ils furent baptizez ».

UN ARISTOTÉLISME CATHOLIQUE

Marquée par la déclinaison pratique du *Ratio studiorum* ou *Plan raisonné des études de la Compagnie* arrêté en 1599 et sa mise à jour successive en 1692 et 1703 par le père Jouvancy dans le *Ratio discendi et docendi* (*De la manière d'apprendre et d'enseigner*), la scolarité de Voltaire et de ses camarades au collège Louis-le-Grand obéit à une philosophie générale, tout droit sortie des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola, parus pour la première fois en 1548. Traduits en français en 1673 par le père Vatie¹, les *Exercices* du fondateur de la Compagnie, régulièrement expérimentés lors des retraites au noviciat de la rue du Pot-de-Fer, constituent, tout comme la *Somme* de saint Thomas d'Aquin dont ils s'inspirent, une adaptation de la pensée aristotélicienne à l'orthodoxie catholique. Si, comme le relève Françoise Douay-Soublin à propos de la *Rhétorique*, on chercherait en vain « chez les jésuites des travaux d'érudition précis² » sur l'œuvre du Stagirite, il n'en demeure pas moins que les traités pédagogiques et spirituels en usage au collège Louis-le-Grand en font, suivant la *Politique*, une école de la raison et de la parole (*logos*), suivant la *Poétique* et la *Rhétorique* une initiation à l'art d'écrire (*tekne* et *poièn*), suivant le traité *De l'interprétation* (*Peri Herménéias*), partie intégrante de l'*Organon*, une introduction à la science herméneutique appliquée au champs universel (*épistèmè* et *polymathie*).

Une école de la raison et de la parole

La célèbre marquise du Châtelet apprit le latin en un an et le savait très bien ; tandis qu'on nous tenait sept années au collège pour nous faire balbutier cette langue sans jamais parler à notre raison.³

Rarement saillie délivrée par Voltaire n'aura été aussi injuste à l'égard de l'éducation reçue chez les jésuites. Bien avant qu'il ne le qualifie à la fin de sa vie de « romanesque » et n'oublie, comme nombre de penseurs rattachés aux Lumières, la place centrale qu'il accorde à la raison et l'entendement⁴, le livre des *Exercices spirituels* de Loyola reformule dans un passage bien connu l'assertion non moins célèbre d'Aristote sur « l'animal politique ». Là où le philosophe affirme que :

¹ Ig. de Loyola, *Exercices spirituels de S. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, traduits du latin en françois par un père de même compagnie*, Anvers : M. Cnobbert, 1673, 268 p.

² Fr. Douay-Soublin, « Les jésuites et l'autorité de la rhétorique d'Aristote », in *La Rhétorique d'Aristote, traditions et commentaires de l'antiquité au XVII^e siècle*, textes réunis par G. Dahan et Ir. Rosier Catach, Paris : Vrin, p. 331.

³ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Éducation. Dialogue entre un conseiller et un ex-jésuite », OCV 40, p. 623.

⁴ « Son livre des *Exercices spirituels*, qui devait diriger ses disciples, était à la vérité romanesque. Il y représente Dieu comme un général d'armée, dont les jésuites sont les capitaines. Mais on

La nature ne fait rien en vain ; or seul d'entre les animaux l'homme a la parole [...] Mais la parole (logos), elle, est faite pour exprimer l'utile et le nuisible par suite aussi le juste et l'injuste.⁵

Le jésuite écrit :

Dieu est dans toutes les créatures, donnant l'être aux éléments ; aux plantes d'abondant, la vie végétante ; aux animaux en outre, le sentiment ; aux hommes enfin la raison.⁶

Appliqué à la foi catholique et à la morale chrétienne, la distinction entre le bien et le mal, le juste et l'injuste, devient :

Le premier point sera, considérer que l'entendement de l'homme est aveuglé par le péché : la raison est assujettie aux sens la volonté est divertie des choses divines.⁷

Très proche de celle de Loyola, la raison, telle qu'elle est définie par la première édition du *Dictionnaire de Trévoux* parue en 1704 - « entendement, faculté, puissance de l'âme qui discerne le bien du mal, le vrai d'avec le faux⁸ » - est érigée en principe :

La raison est en nous le principe de nos pensées pour comparer ensemble plusieurs idées, et tirer diverses conséquences des rapports qu'elles ont l'une avec l'autre.

À cette description de l'entendement, Loyola y joint « une manière de méditer⁹ », autrement dit de penser, en requérant l'exercice de la mémoire :

La manière, de méditer, sera : que la Mémoire débite une partie de la méditation préparée, et de sa matière ; et que l'Entendement la repasse et balance si avant, jusqu'à ce que la Volonté s'émouve pour embrasser, ou pour répudier ce que l'Entendement a proposé.

peut faire un très mauvais livre et bien gouverner ». Absente de l'*Essai sur l'histoire générale* paru en 1756, cette assertion figure dans le chapitre 139 de l'*Essai sur les mœurs* de l'édition de Kehl. OCV 26A, p.113.

⁵ Aristote, *Politique*, trad. de J. Aubonnet, Paris : Les Belles Lettres, 1960, p. 15.

⁶ Ig. de Loyola, *op. cit.*, p. 160.

⁷ *Ibid.*, p. 69.

⁸ DT 1704, art. « Raison », t. 2, non paginé. Idem pour la citation suivante.

⁹ Ig. de Loyola, *op. cit.*, p. 27. Idem pour les citations suivantes.

Passé sur les bancs du collège de Clermont bien avant Voltaire, Saint-Évremond, mort un an avant la parution du *Dictionnaire*, a les honneurs de l'article :

Nous assujettissons la raison à nos sens, et la rendons leur esclave : de là vient qu'elle est souvent un guide trompeur.

Cette antithèse du penseur libertin, il va sans dire, ne sera jamais partagée par Voltaire, ni par les pères de la Compagnie, au premier rang desquels ses pédagogues.

Tout comme le *logos*, la *mimesis* ou imitation constitue l'un des éléments principaux de la pédagogie pratiquée dans les collèges de la Société. La *Poétique* et son chapitre sur la naissance de la poésie et le penchant naturel pour l'imitation a presque valeur de dogme :

Imiter est naturel aux hommes et se manifeste dès leur enfance (l'homme diffère des autres animaux en ce qu'il est très apte à l'imitation et c'est au moyen de celle-ci qu'il acquiert ses premières connaissances).¹⁰

À défaut de pouvoir consulter les articles « Nature », « Raison » ou « Verbe », étonnamment absents du *Dictionnaire philosophique* (1764) comme de *L'Opinion par alphabet* (1769) et des *Questions sur l'Encyclopédie* (1770-1771), les articles « Du juste et de l'injuste » et « Éloquence », respectivement présents dans le second et le troisième ouvrage écrits par Voltaire, résonnent des concepts formalisés par Aristote et Loyola. Sur le juste et l'injuste, on peut lire :

Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste ? Dieu, qui nous a donné un cerveau et un cœur. Mais quand votre raison vous apprend-elle qu'il y a vice et vertu ? Quand elle nous apprend que deux et deux font quatre. Il n'y a point de connaissance innée.¹¹

Quant à l'imitation de la nature (*mimesis* et *physis*), c'est indubitablement l'article « Éloquence » qui exprime le mieux l'adhésion de Voltaire à la pensée aristotélicienne :

La nature se peint partout dans ces images fortes devenues ordinaires. C'est elle dont l'instinct enseigne à prendre d'abord un air, un ton modeste avec ceux dont on a besoin [...] C'est cette même nature qui inspire quelquefois des débuts vifs et animés [...] La nature fait donc l'*éloquence*.¹²

¹⁰ Aristote, *Poétique*, trad. J. Hardy, n. éd., Paris : Les Belles Lettres, 1990, 1448b, p. 33.

¹¹ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, OCV 36, p. 281.

¹² Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Éloquence », OCV 41, p. 61.

Résumé de toute une vie de combats, Voltaire poursuivra sa définition avec un hommage inhabituellement appuyé :

Aristote fit voir [...] que la véritable philosophie est le guide secret de l'esprit dans tous les arts. Il creusa les sources de l'*éloquence* dans son livre *De la rhétorique* ; il fit voir que la dialectique est le fondement de l'art de persuader, et qu'être éloquent c'est savoir prouver.¹³

Suivant le *gradus ad Parnassum* (ou *studiorum*) évoqué plus haut (quatre années consacrées à l'apprentissage de la grammaire, une année ès humanités à la formation du style au contact des meilleurs auteurs, une année de rhétorique à la maîtrise de la *parfaite* éloquence), le *Ratio studiorum* de la Compagnie de Jésus, complété par le père Jouvancy, encourage l'imitation par l'explication des textes et auteurs selon la méthode dite de la *prælectio* ou prélection. Dans le paragraphe du *Ratio discendi* qu'il consacre à la « Manière de former le style », Jouvancy écrit :

Il faut lire beaucoup, longtemps et avec soin les bons auteurs, en pesant ce qu'ils disent, en examinant le but qu'ils poursuivent, en observant comment ils s'expriment. Quintilien, livre II, chapitre V, enseigne la manière de lire avec fruit ; consultez-le.¹⁴

Bref chapitre de l'*Institution de l'orateur* intitulé « De la lecture des orateurs et des historiens chez le maître de rhétorique », le chapitre dont il est ici question traite précisément de cet élément central de la pédagogie jésuite qu'est la prélection. Ami proche de la famille Arouet, chanoine de la Sainte-Chapelle voisine de l'appartement familial, l'abbé Nicolas Gédéon en livre en 1718 une traduction remarquée du pédagogue et rhéteur ibérique, chez un libraire de la rue Saint-Jacques :

Il est certain que de lire un auteur avec un enfant [...] est fort au-dessous de la profession des rhéteurs : mais de lui faire sentir les beautés d'une harangue, ou bien les défauts, lorsqu'il s'en trouve, c'est proprement l'affaire d'un homme qui se donne pour maître d'éloquence.¹⁵

Précisant sa pensée, Quintilien écrit :

Il ne faut pas qu'un maître se contente simplement de faire ces réflexions. Je veux qu'il interroge souvent ses disciples, et qu'il éprouve leur jugement.¹⁶

¹³ *Ibid.*, p. 62.

¹⁴ J. de Jouvancy, *De la manière d'apprendre, op. cit.*, p. 12.

¹⁵ Quintilien, *De l'institution de l'orateur traduit par M. l'Abbé Gédéon* ; Paris : G. Dupuis, 1718, Livre II, Chap. 5, p. 100.

¹⁶ *Ibid.*, p. 102.

Puis il conclut :

La nature ne nous a pas faits de pire condition que les anciens. Mais nous avons changé de goût [...] Il faut donc faire choix de ce qu'on lit [...] Qu'il y ait eu de nos jours d'excellents écrivains [...] je l'avoue [...] mais [...] Il est plus sûr d'imiter les anciens [...] c'est pourquoi je conseille de ne pas lire sitôt les modernes, de crainte qu'on ne les imite.¹⁷

Dans son traité pédagogique, le père Jouvancy transcrit la recommandation de Quintilien par cette phrase :

Je n'exige pas qu'on s'interdise quelques auteurs modernes, tels que Manuce, Muret, Longalius, qui nous montrent comment on peut imiter Cicéron ; il faut cependant ne les lire qu'en passant et s'en tenir aux anciens auteurs.¹⁸

Formulées de manière exactement identique dans le *Ratio discendi* et le *Candidatus rhetorica*¹⁹, les recommandations du pédagogue sur la manière d'imiter les auteurs, fidèles à l'héritage humaniste, placent Cicéron, prince des orateurs, comme le modèle insurpassable :

Pour ce qui regarde l'imitation d'un auteur, exercice fort utile pour former le style, le meilleur moyen est de traduire en français un passage de Cicéron, et puis, au bout de quelque temps, de retraduire ce passage en latin.²⁰

Par la version, par le thème, et un va-et-vient incessant entre les deux formes d'appréhension de la langue latine, les collégiens de Louis-le-Grand découvrent, pour reprendre la jolie formule de Jean-Claude Chevalier, « ces héros tranquilles de l'aventure impossible²¹ », dominés par les « héros-rois », Virgile, et bien davantage : Cicéron. Prélude aux exercices pratiques et aux disputes organisées au quotidien dans la classe ou en fin de semaine dans les académies, la prélection chez Jouvancy devient elle-même dans le *Ratio discendi et docendi* objet d'une prélection. Cette méthode interprétative, si caractéristique de la pédagogie jésuite, s'inscrit dans la droite lignée du second traité de l'*Organon* et de la définition de l'interprétation par Aristote reprise par Ricœur :

¹⁷ *Ibid.*, p. 104.

¹⁸ Jouvancy, *op. cit.*, p. 13.

¹⁹ J. de Jouvancy, *Candidatus rhetorica, olim a parte Franc. Pomey digestus*, Paris : J. Barbou, 1712, 376 p.

²⁰ *Ibid.*, p. 14.

²¹ J.-Cl. Chevalier, « La pédagogie des collèges jésuites », *Littérature*, 1972, n° 7, p. 122.

Est interprétation (*hermèneia*) tout son (*phônè*) émis par la voix et doté de signification (*semantikè*).²²

Chez le pédagogue jésuite, la mise en pratique de la définition aristotélicienne donne lieu à une magistrale explication de texte de l'exorde de la *Seconde Philippique*. Vantée par Juvénal, nominativement absente de la liste des ouvrages préconisée par Jouvancy, stylistiquement boudée au nom du bon goût par Voltaire qui rejettera de manière régulière la violence des invectives de Cicéron contre Marc Antoine, l'œuvre, ou tout du moins un extrait, donne lieu à une explication de texte en cinq parties selon la méthodologie proposée dans le *Ratio discendi* au titre des « Préceptes particuliers²³ » mais avec une terminologie et un ordre différenciés. Abordé en premier, le sujet de la prélection (*argumentum prælectionis*) devient simplement « sujet » (*argumentum*), l'exposition et développement de chaque pensée (*expositio et enucleatio singularum sententiarum*) « interprétation » (*explanatio*), l'explication de ce qui se rapporte à l'érudition (*tertia explicat ea quæ pertinent ad aliquam eruditionem*), reléguée en quatrième point, « erudition » (*eruditio*), l'examen dans les classes supérieures de ce qui se rapporte à la rhétorique ou la poétique (*quarta [...] exquirat quæ ad rhetoricam vel poeticam spectant*), revenu en troisième position, « rhétorique » (*rhetorica*), enfin l'examen de la latinité (*quinta expendit latinitatem*), objet du cinquième point, « La latinité ».

Dans l'*argumentum*, le père Jouvancy procède à une contextualisation du passage étudié. Il rappelle que Cicéron, attaqué par Marc Antoine après la déclamation de sa première *Philippique*, retourne contre son agresseur les accusations proférées contre lui. Les invectives d'Antoine sont d'autant plus « injustes²⁴ » qu'il a lui-même commis « les crimes les plus graves » et qu'il a estimé ne mieux pouvoir prouver qu'il est « l'ennemi de la patrie » en montrant qu'il est « celui de Cicéron ». Pour l'*explanatio*, le pédagogue propose une double interprétation, la première, rassemblée sous l'interrogation suivante - « Suis-je donc né sous une si mauvaise étoile que tous les traits dirigés par les ennemis de la République ne frappent que moi seul ? » -, la seconde, elle aussi exprimée sous la forme d'une question : « Combien mon sort est heureux et digne de vie, puisque tous ceux qui déclarent la guerre à la République pensent que c'est contre moi qu'il faut la diriger ? ». S'agissant de l'*eruditio*²⁵, le pédagogue prône quelques éclaircissements de vocabulaire sur le *fatum* des Romains et la distinction entre le *maledictum* (reproche), le *convicium* (injure), la *contumelia* (outrage) ; le point sur la *latinitas*²⁶, qui prolonge naturellement celui de l'*eruditio*, s'appesantit sur quelques locutions (*bellum mihi indixerit*) et étymologies (*verbo violatus, corpus violare vulnere, etc.*).

²² P. Ricœur, *De l'interprétation. Essai sur Freud*, Paris : Éditions du Seuil, 1965, chap. II.

²³ Jouvancy, *De la manière d'apprendre, op. cit.*, p. 95. Idem pour les citations suivantes.

²⁴ *Ibid.*, p. 101. Idem pour les citations suivantes.

²⁵ *Ibid.*, p. 104-105.

²⁶ *Ibid.*, p. 105.

Élément central de la prélection, le point sur la *rhetorica*²⁷ n'est abordé que par les « rhétoriciens », signe que l'interprétation, ou plutôt la technique ou méthode interprétative est graduée, selon que l'on soit en sixième, cinquième ou quatrième (syntaxe et construction du discours), en troisième (grammaire), en seconde (poésie) et en première (éloquence). Voici comment le père Jouvancy, en héritier de Quintilien, recommande aux régents de la Compagnie d'expliquer l'exorde de la *Seconde Philippique* :

Puisque nous en sommes à l'exorde d'un des plus beaux discours, et que l'exorde n'est autre chose que la première partie où l'orateur dispose l'auditeur à l'écouter, et où il cherche à se concilier sa bienveillance [...] il est utile d'examiner comment Cicéron s'y est pris.²⁸

Pour Jouvancy, il existe trois manières pour l'orateur de se concilier la bienveillance de l'auditeur :

- Montrer qu'il est de mœurs irréprochables, et qu'il est homme bien élevé, modeste et modéré dans les éloges qu'il se donne.
- Donner à entendre aux auditeurs qu'il n'a en vue que leurs intérêts
- Exciter habilement contre ses adversaires la haine et le mépris.

« L'âme ayant trois facultés principales, la première, l'intelligence, la deuxième la mémoire et la troisième la volonté²⁹ », le pédagogue du collège Louis-le-Grand - et de la Compagnie de Jésus - assène, comme un avant-programme des Lumières :

On fixe l'intelligence par l'attention, la mémoire par la docilité, et la volonté par la bienveillance.

À l'école de la raison et de la parole, Voltaire, habitué des premières places, devient rapidement maître pour susciter l'intérêt de l'auditeur, et bientôt du lecteur (*captatio benevolentiae*) ; il y apprend un autre art, celui d'écrire.

Un art d'écrire

Respectivement dédiées à l'art poétique et à la *parfaite* éloquence, la classe de seconde et de première jouent un rôle fondamental dans la transmission des savoirs hérités de l'Antiquité gréco-romaine

²⁷ *Ibid.*, p. 103-104.

²⁸ *Ibid.*, p. 103. Idem pour la citation suivante.

²⁹ *Ibid.*, p. 104. Idem pour la citation suivante.

et de la Renaissance. En disciple fidèle d'Aristote, le père Jouvancy consacre dans le *Ratio discendi et docendi* pas moins de deux articles distincts sur le sujet, rassemblés sous un chapitre intitulé « aux sciences qu'il faut connaître³⁰ ». Sur la définition de la poésie, le jésuite parvient à synthétiser sans le dénaturer le traité d'Aristote :

On peut définir la poésie comme un art libéral qui imite les actions des hommes pour être utile aux mœurs.³¹

Distincte de la rhétorique en ce qu'elle « emploie d'autres moyens de persuasion » et de l'histoire qui « se renferme si rigoureusement dans la vérité des faits », la poésie ne « retrace pas rigoureusement les faits³² », « elle les crée pour ainsi dire » et c'est « précisément de cette faculté créatrice que vient son nom, qui en grec, signifie *créer* ». Inspiré de l'ouvrage du Stagirite mais aussi de l'*Art poétique* d'Horace, de la *Dissertatio peripatetica de epico carmine* (1652) du père Mambrun³³, du traité sur *La Pratique du théâtre* (1657) de l'abbé d'Aubignac³⁴ et des introductions de Pierre Corneille à ses tragédies, la suite de l'exposé du pédagogue jésuite distingue les catégories poétiques : le poème épique, du grec *épos* qui signifie « entretien, vers, récit³⁵ », le poème dramatique qui vient du mot grec « *dran*, qui signifie agir, représenter » (*actio*), la fable, « assemblage [...] de l'action principale avec les circonstances qui l'accompagnent³⁶ » - ce sont ordinairement des « peintures de lieux, de choses ou de mœurs³⁷ » dans lesquelles « il faut qu'il y ait une catastrophe, c'est à dire une révolution dans l'état des choses » et où l'on distingue « l'idylle, la satire, l'ode, l'épigramme, l'épigramme, l'élégie, la poésie eucharistique, etc... » -, la tragédie, rapportée à une action « noble³⁸ », « grande » et à un personnage « illustre », la comédie, « poème dramatique représentant une action populaire et prise dans les usages de la vie commune »³⁹ ...

Toutes ces règles, destinées aux pédagogues de la Société, Voltaire les dénigrera implicitement, en particulier dans l'*Essai sur la poésie épique*, paru en 1732, conçu pour accompagner son plus grand succès de librairie, *La Henriade*. Dans le premier chapitre de son traité réservé aux « goûts des peuples », il écrira dans une version remaniée insérée dans l'édition des *Œuvres complètes* parues en

³⁰ *Ibid.*, p. 28.

³¹ *Ibid.*, p. 48. Idem pour les citations suivantes.

³² *Ibid.*, p. 49. Idem pour les citations suivantes.

³³ P. Mambrun, *Dissertatio peripatetica de epico carmine*, Paris : S. et G. Cramoisy, 1652, 340 p.

³⁴ Fr. Hédelin, abbé d'Aubignac, *La Pratique du théâtre*, Paris : A. de Sommaville, 1657, 514 p.

³⁵ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 49. Idem pour la citation suivante.

³⁶ *Ibid.*, p. 50.

³⁷ *Ibid.*, p. 51. Idem pour les citations suivantes.

³⁸ *Ibid.*, p. 55. Idem pour les citations suivantes.

³⁹ Jouvancy, *op. cit.*, p. 53.

1775 :

On a accablé presque tous les arts d'un nombre prodigieux de règles, dont la plupart sont inutiles ou fausses. Nous trouvons partout des leçons, mais bien peu d'exemples. Rien n'est plus aisé que de parler d'un ton de maître des choses qu'on ne peut exécuter : il y a cent poétiques contre un poème.⁴⁰

Que l'on songe à Homère, Virgile, Le Tasse, Milton :

[Ils] n'ont guère obéi à d'autres leçons qu'à celles de leur génie.

Leur production est un cinglant démenti aux théoriciens de toutes sortes :

Si un de ceux qu'on nomme savants, et qui se croient tels, venait vous dire : « Le poème épique est une longue fable inventée pour enseigner une vérité morale, et dans laquelle un héros achève quelque grande action, avec le secours des dieux, dans l'espace d'une année ; il faudrait lui répondre : votre définition est très fausse ».

Quoiqu'il réitère l'importance pour les professeurs, suivis de leurs élèves, de parler latin en classe⁴¹, le père Jouvancy n'en accorde pas moins un paragraphe bref mais essentiel sur l'art de la traduction en français⁴². Placé dans la journée après la correction et la dictée du devoir propre à chaque classe, cet exercice doit s'effectuer à trois conditions. La première, de loin la plus importante, consiste à observer :

La propriété des mots français et leur rapport, s'il en existe ou leur différence avec les mots latins, afin que les élèves apprennent une langue par l'autre.

Viennent ensuite « la propriété et l'élégance du style latin » et les « idées propres à former les mœurs » des adolescents. Circonscrit dans le temps (il ne saurait se substituer à l'exercice du thème ou de la prélection), l'exercice de la traduction, est généralement suivi de débats littéraires ou *concertations*. Abordée de cette façon, l'étude de la langue maternelle exige des professeurs qu'ils mettent dans la traduction « le plus d'élégance possible⁴³ », des élèves qu'ils suivent les règles de cette langue et s'abstiennent de « toute faute de langage », des deux qu'ils aient « chaque jour » un

⁴⁰ Voltaire, *Essai sur la poésie épique*, OCV 3B, p. 397. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ Jouvancy, *op. cit.*, p. 94.

⁴² *Ibid.*, p. 98. Idem pour les citations suivantes.

⁴³ *Ibid.*, p. 19. Idem pour les citations suivantes.

langage correct. C'est à cette fin que le père Buffier publie en 1709, année de la classe d'humanités de Voltaire, une *Grammaire françoise sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée*⁴⁴. S'y trouve notamment un exposé des plus intéressants sur « Les Principes pour l'orthographe⁴⁵ ». « Objet de contestations entre nos auteurs », l'orthographe doit être réglée selon le père Buffier « par l'usage⁴⁶ ». Sa pratique dément l'assertion commune selon laquelle « il faut écrire comme on parle⁴⁷ » car il faut au contraire « écrire d'une manière qui représente par écrit ce qu'on exprime par la parole » :

Ainsi supposé que l'usage ait déterminé que le son *ain* s'écrive par *ain* dans *certain*, par *aim* dans *faim*, par *ein* dans *dessein*, et seulement par *in* dans *voisin*, ce sera toujours écrire comme on parle de désigner le même son dans chacun de ces mots, en chacune de ces quatre manières selon l'occasion ou l'usage l'a déterminé.⁴⁸

Conscient des spécificités et des difficultés de la langue française, en particulier par comparaison avec les langues italienne et anglaise, le père jésuite reconnaît à propos de son orthographe qu'elle est « incommode et bizarre (sic)⁴⁹ » :

Un même son est désigné en sept ou huit manières toutes différentes ; comme on le voit dans ces mots *procès, arrêt, plaît, playe, fais, faix, disoient, valets, essaie etc...*⁵⁰

Entre partisans de l'ancienne et de la nouvelle orthographe, Buffier réitère son attachement à l'usage :

Il importe néanmoins de s'attacher autant que l'usage le peut permettre, au rapport le plus simple et le plus commode. Outre que c'est l'ordre de la nature, c'est encore l'honneur de notre nation de rendre l'étude de notre langue la plus facile, au lieu d'y conserver des difficultez (sic !) qui ne servent qu'à faire admirer la bizarrerie françoise...⁵¹

Même si « quelques *Dictionnaires* rapportant les deux orthographe (l'ancienne et la nouvelle),

⁴⁴ Cl. Buffier, *op. cit.*

⁴⁵ *Ibid.*, p. 101. Idem pour la citation suivante.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 104.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 102. Idem pour la citation suivante.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 103.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 105.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 107.

⁵¹ *Ibid.*, p. 114.

empêcheront encore davantage qu'on ne méconnoisse le rapport de l'une à l'autre⁵² », Buffier, tout comme Jouvancy, recommande les traductions de Nicolas Perrot d'Ablancourt, partisan du nouveau style. Auteur de plusieurs traductions de Cicéron, César et Tacite, voici comment le tenant des « belles infidèles », suivant l'expression de Roger Zuber⁵³, restitue le grand incendie de Rome :

Cette débauche fut suivie de l'embrasement de Rome, le plus grand et le plus efroyable de tous ceux qu'elle a jamais veu. On doute s'il en fust l'auteur, car les Historiens ne sont pas d'accord [...] le bruit couroit que pendant l'embrasement [...] Néron] représentoit celui de Troye, comparant nos calamitez aux calamitez anciennes.⁵⁴

Sur le chapitre de l'orthographe, le père Buffier conclut :

Ce qui ne peut raisonnablement nous être contesté, c'est qu'entre les deux partis qui auroient à peu-près également raison, il nous soit permis de suivre le plus commode ; et c'est à quoi nous nous attacherons.⁵⁵

Devenu écrivain, puis académicien, Voltaire ne se départira jamais de la leçon prodiguée par le père jésuite et s'imposera durablement comme un *néographe*. Quitte à déplaire aux membres de l'Académie dont certains de ses amis comme l'abbé d'Olivet, son ancien préfet de chambre, et aux encyclopédistes comme d'Alembert, Voltaire aura la clairvoyance de transformer la langue *françoise* en langue française.

La maîtrise de la langue va de pair avec la formation du *style*. Buffier, qui ne fait qu'effleurer le sujet, assure :

Le stile personnel n'est point du ressort de la Grammaire, mais de l'imagination ; ou si l'on veut de la rhétorique : car cet art par sa nature agit directement sur les pensées, comme la Grammaire agit directement sur les mots. Au reste l'afinité (sic) entre les mots et les pensées est très-étroite : les uns étant l'image des autres.⁵⁶

⁵² *Ibid.*, p. 115.

⁵³ R. Zuber, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique. Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Paris : A. Colin, 1968, 503 p.

⁵⁴ *Les Œuvres de Tacite de la traduction de N. Perrot, sieur d'Ablancourt*, 4^e éd., Paris : A. Courbe, 1638, p. 420-421.

⁵⁵ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 118.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 98.

Jouvancy, qui ne consacre pas moins de quatre articles de son premier chapitre du *Ratio discendi* à la formation du style, reformule l’assertion de son collègue en des termes plus proches de ceux d’Aristote et de Quintilien que de Platon :

Comme l’homme est composé de l’âme et du corps, de même tout le mérite du style consiste dans la pensée et dans son expression.⁵⁷

Que faut-il pour *bien* penser ? Sans jamais se référer au Stagirite et au chapitre essentiel de la *Politique* consacré à la place de l’éducation dans la cité parfaite, le pédagogue jésuite affirme :

Pour bien penser, il faut un esprit solide et pénétrant qui voie ce qu’il y a de réel en chaque chose [...] La lecture des bons livres nous aide en cela.

Consubstantiel à l’*ars scribendi*, la faculté de juger donne lieu à cette assertion fondamentale pour qui veut comprendre le passage de la « scolastique » des collèges de la Compagnie de Jésus à la « philosophie » des Lumières :

Il faut [...] recourir à la censure (*censura*) d’hommes expérimentés : c’est ce qu’on appelle critique (*critiken*).⁵⁸

La *critique*, ou faculté de discernement, est présentée comme la condition *sine qua non* de tout écrivain :

Cette dernière condition [...] est d’une nécessité impérieuse pour ceux qui, novices dans l’art d’écrire et ne pouvant se servir de leurs propres yeux, doivent se laisser diriger par ceux des autres. La clarté du style s’acquiert par les mêmes moyens.

Sommé de fuir le laconisme comme la verbosité, l’écrivain en herbe est invité, ainsi qu’il est conseillé par Quintilien (Livre II, chapitre V), à se former « par la lecture, l’exercice et l’imitation⁵⁹ » :

Il faut lire beaucoup, longtemps et avec soin les bons auteurs, en pesant ce qu’ils disent, en examinant le but qu’ils poursuivent, en observant comment ils s’expriment.

⁵⁷ J. de Jouvancy, *op. cit.*, page 9. Idem pour la citation suivante.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 10. Idem pour la citation suivante.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 12. Idem pour la citation suivante.

Pour lutter contre l'obscurité du style et favoriser au contraire sa clarté, le pédagogue n'hésite pas à faire cette recommandation :

Il sera bon d'écrire en français, langue qui prête moins à l'obscurité, le plan du sujet que l'on doit écrire en latin.⁶⁰

Le style « trop subtil⁶¹ », caractérisé par des circonvolutions faciles et le mauvais goût, sont à proscrire, tout comme le style « brisé⁶² » et « rapide ». La « clarté de l'esprit⁶³ », « la finesse » et « la souplesse » du langage font seuls l'éclat. D'après (le pseudo) Longin, auteur d'un traité sur le sujet, repris et développé par le père Bouhours dans *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*⁶⁴ éditée à Paris en 1687, le style peut même confiner au « sublime ». Une fois de plus, le pédagogue jésuite suit très largement l'enseignement d'Aristote, en puisant cette fois dans son traité sur la rhétorique.

L'apprentissage de l'art oratoire et de la *parfaite* éloquence joue chez le jeune Voltaire un rôle déterminant dans l'affirmation du style :

Le style oratoire doit être vif et pressant dans les preuves, véhément quand il faut exciter les passions, doux quand il faut se concilier la bienveillance.⁶⁵

Comme la prélection, la Chrie ou *Chreia* est l'exercice le plus prisé, mais aussi le plus ardu, de la classe de rhétorique. Dans le *Candidatus rhetorica* ou *L'Élève de rhétorique*, paru à Rome en 1710, année de première du jeune Arouet, Jouvancy en donne la définition :

C'est l'exposition utile, ou bien l'explication, le développement d'un mot, ou d'un fait, ou de tous les deux ensemble.⁶⁶

À juste titre, André Collinot et Francine Mazières se sont attardés dans leur ouvrage consacré à la rhétorique jésuite⁶⁷ sur l'exercice proposé par l'éducateur au sujet du procédé rhétorique « De

⁶⁰ *Ibid.*, p. 20.

⁶¹ *Ibid.*, p. 22.

⁶² *Ibid.*, p. 24. Idem pour la citation suivante.

⁶³ *Ibid.*, p. 25. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁴ D. Bouhours, *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Dialogues*, Paris : Vve S. Marbre-Cramoisy, 1687, 402 p.

⁶⁵ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 11.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 91.

⁶⁷ A. Collinot - Fr. Mazière, *L'Exercice de la parole : fragments d'une rhétorique jésuite*, Paris : Édition des cendres, 1987, 188 p.

l'amplification⁶⁸ ». « Supposons⁶⁹ », écrit le pédagogue, « que l'on donne à amplifier [c'est à dire développer] cette pensée :

Il faut fuir le péché parce qu'il est cause de peines innombrables dans cette vie, et de peines éternelles dans l'autre.

L'élève gagnera à l'*amplifier* par toute une série d'artifices comme l'interrogation, l'apostrophe, l'exclamation, l'imprécation, la prétérition, l'hypotypose, la subjection, la prosopopée, l'antithèse, la comparaison, le blâme, l'hésitation, la supplication, l'exhortation. Des modes proposés par le pédagogue, deux occuperont une place centrale dans la geste voltairienne : l'ironie et la communication. Pour illustrer la première, le jésuite s'interroge, d'un ton grinçant :

N'est-ce pas cruauté et injustice de ma part de troubler par des discours importuns les plaisirs des gens innocents ?⁷⁰

Pour *amplifier* la seconde, il convoque l'horreur de la peine capitale :

Si tu voyais le bourreau brandissant sa hache sur ta tête, te menaçant par derrière, et tenant déjà dans sa main ta tête pour la couper, et te punir d'un crime contraire aux lois de l'honneur, que ferais-tu ? Commettrais-tu ce crime ?⁷¹

Dans sa vie d'écrivain, Voltaire ne négligera jamais de moquer ces figures dites de collègue, qu'il emploiera pourtant dans ses textes parmi les plus célèbres ; c'est, qu'au contact des jésuites, il n'en aura pas moins appris une autre pédagogie, empruntée non pas tant à Aristote qu'aux sophistes : celle de l'image.

Une pédagogie de l'image

À l'issue de la callse de septième du jeune Arouet dans l'institution de la rue Saint-Jacques, le 17 août 1704, les pensionnaires exécutent sur la scène du collège un jeu en quatre tableaux⁷² : à Romulus et Rémus, trouvés par un berger, succèdent Énée, accompagnant son fils et son père, une

⁶⁸ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 71.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 73. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 74, n° 10.

⁷¹ *Ibid.*, p. 78, n° 26.

⁷² An., *Dessein des quatre petites énigmes qui s'expliqueront au collège de Louis le Grand, des Pères de la Compagnie de Jésus le dimanche 17 d'aoust 1704 à deux heures et demie*, Paris : L. Sevestre, 1704, 7 p. BnF : GD-45443.

représentation du Parnasse avec Apollon, Mercure et les neuf muses, enfin Achille présenté par Chiron à son père. Quel est donc la clef de l'énigme ainsi posée ? C'est l'enfance, qui, rappelle le bibliographe de la Société, Carlos Sommervogel, « symbolise les quatre étapes du berceau jusqu'à la sortie du collège⁷³ ». Tout comme la science du blason, la sphragistique ou sigillographie, l'épigraphie, la diplomatique ou la numismatique, auxquels maints articles des *Mémoires de Trévoux* sont dédiés, ceux du père Tournemine en particulier, la manière de composer les énigmes, peut-on lire dans le *Ratio docendi*, est une partie de la « polymathie », dont le substantif associé, issu du grec ancien *polymathès*, « omniscient », finira par désigner au XIX^e siècle : « l'homme d'esprit universel ». « Qu'est-ce que l'énigme ? », interroge le pédagogue :

L'énigme est un discours - par discours il ne faut pas entendre ici une exposition longue et solennelle de preuves [...] mais une suite de mots et de phrases exprimant une pensée - ou bien une peinture, qui sous des mots ou des figures connues [...] cache quelque chose de naturel ou d'artificiel.⁷⁴

À la suite de Marc Fumaroli, Bernard Barthet et Jean-Vincent Blanchard ont mis en exergue dans leurs ouvrages respectifs sur l'ésotérisme et l'*optique du discours* chez les jésuites, l'importance de la fonction rhétorique accordée à l'image par les pédagogues de la Société⁷⁵. Que l'on parle d'*imago*, d'*ekphrasis* ou d'hypotypose, l'influence des *Images ou Tableaux* du sophiste Philostrate de Lemnos, réinterprétés selon la méthode ignacienne, favorise « une intellectualisation⁷⁶ » de l'objet regardé et du sens dont elle procède : la vue. Celle-ci n'est-elle pas après tout, comme le déclarent les rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, fidèles à la définition d'Antoine Furetière, « l'action la plus noble des cinq sens de la nature⁷⁷ » ? « Mis en françois⁷⁸ » en 1578 par Blaise de Vigenère puis richement illustrés dans plusieurs éditions successives, celle de 1637 en particulier, *Les Tableaux* de Philostrate ont servi de modèle à toute une littérature jésuite interprétative, dans le sens de l'orthodoxie catholique. Mise en œuvre, de manière ludique - Philostrate n'écrit-il pas lui-même à propos de la contemplation d'un tableau : « n'est-ce point pour l'imagination un plaisir véritable et

⁷³ C. Sommervogel et alii, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, n. éd., Bruxelles : O. Schepens, A. de Backer, Lyon : C. Sommervogel, t. 6, col. 242 § 2. Cité par B. Barthet, *Science, histoire et thématiques ésotériques chez les jésuites en France (1680-1764)*, PUB, 2012, p. 387.

⁷⁴ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 67.

⁷⁵ B. Barthet, *op. cit.*, p. 366.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 365.

⁷⁷ DT 1704, art. « Vue », t. 3, non paginé.

⁷⁸ *Les Images ou tableaux de platte peinture des deux Philostrates grecs mis en françois par Blaise de Vigenère*, Paris : M. Guillemot, 1637, 921 p. Idem pour la citation suivante.

qu'on ne saurait lui reprocher ?⁷⁹ » -, le déchiffrement des énigmes, emblèmes et autres devises proposés à leurs élèves par les régents de la Société, joint d'une manière *sophistiquée* l'ouïe à la vue.

Dans l'avant-propos aux *Tableaux sacrez des figures mystiques du très auguste sacrifice et sacrement de l'Eucharistie*⁸⁰ qu'il fait paraître en 1601 rue Saint-Jacques, le père Louis Richeome, de la Compagnie de Jésus, définit ainsi la « paincture parlante⁸¹ », par opposition à la « peinture muette⁸² » qui donne aux yeux « quelque chose sans sonner mot » :

[C'est] celle qui donne à l'oreille, que par contraire qualité nous pouvons dire parlante [...] Tels sont les tableaux de Philostrate : car en iceux il n'y a ny couleur ny peinture, mais la seule parole qui saint les images et figures ; et déchiffre les fantaisies de l'auteur comme ayant la peinture devant ses yeux.⁸³

Ce qui ne constitue somme toute chez Philostrate qu'une sorte d'honnête passe-temps est débarrassé chez le jésuite de toute filiation à la philosophie de Platon ou de Pythagore. Dans la longue série de tableaux du sophiste qui participeront des références antiques de Voltaire (ainsi *Memnon*, tableau devenu conte en 1747⁸⁴), celui de Comus par exemple, « démon d'où procède aux hommes mortels le rire, gauldir et baller⁸⁵ » donne lieu à une glose ou annotation sur « le démon selon Platon⁸⁶ » :

Le genre des démons participe d'une nature non sujette aux passions de l'âme ; comme ayant pris leur subsistance de la première forme ou Idée ; d'où procédant comme d'une vive source, ils s'acquièrent une essence animée.

Cette *essence animée* permet naturellement d'évoquer plus loin dans l'*annotation* du tableau la pensée de Pythagore :

Suivant ce dire de Pythagoras : *que si délaissant la prison de ce corps, nous passons en la pure liberté athérée, nous serons faits immortels.*

⁷⁹ A. Bougot, *Philostrate l'Ancien. Une galerie antique de soixante-quatre tableaux*, Paris : Renouard, 1881, 563 p.

⁸⁰ L. Richeome *Tableaux sacrez des figures mystiques du très auguste sacrifice et sacrement de l'Eucharistie*, Paris : L. Sonnius, 1601, 517 p.

⁸¹ *Ibid.*, « avant-propos », p. 4.

⁸² *Ibid.*, p. 3. Idem pour la citation suivante.

⁸³ *Ibid.*, p. 4.

⁸⁴ OCV 30B, p. 235-268.

⁸⁵ *Les Images ou tableaux de platte peinture de Philostrate*, op. cit., p. 10.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 11. Idem pour les citations suivantes.

Dans les quatorze tableaux et expositions de son ouvrage (*Le Paradis terrestre et l'arbre de vie, Abel, Melchisedec, Abraham, L'Agneau pascal, La Manne, Les pains de proposition, L'oblation des prémices de la Pentecôte, Le pain d'Elie, Le sacrifice propitiatoire, Les cinq pains et deux poissons, Le Sauveur prêchant du sacrement de son corps, Le lavement des pieds, L'Eucharistie instituée*), le père Richeome expurge toute référence au paganisme, place le *logos*, dans son acception catholique, à savoir le *Verbe*, au centre de son interprétation, et affirme, conformément au dogme de la transsubstantiation, la présence du Christ dans l'Eucharistie.

Deuxième entité de la Trinité, le *logos* de Loyola et de ses suiveurs n'est autre que la figure christique, elle-même incarnation de la Révélation. Dans sa dédicace à la reine, Marie de Médicis, le jésuite recommande, conformément à l'usage « le plus noble⁸⁷ » de considérer les œuvres picturales, de « contempler la beauté, l'excellence et la majesté de notre sacrement représentée en iceux, comme en plusieurs miroirs ». Ainsi défini, l'examen des *Tableaux sacrez*, « avec leurs expositions fourniront ample matière de méditation spirituelle et propre à la communion » :

Cette contemplation [...] aura rendu l'œil de l'âme plus attentif et pénétrant, et le cœur plus désireux de la viande céleste.

Bien davantage que le traité des passions du jésuite Pierre Le Moyne à l'intitulé trompeur *Les Peintures morales*⁸⁸, *La Philosophie des images énigmatiques*⁸⁹ du père Ménestrier ancre la polymathie dans la pédagogie des collèges de la Compagnie. Auteur de *L'Art des emblèmes*⁹⁰ où il réaffirme que « la peinture n'est pas seulement une imitation nue de la nature, elle sert à l'explication des connaissances les plus recherchées⁹¹ », mais aussi d'une *Philosophie des images*⁹² - en fait un recueil de devises et d'une *Méthode du blason*⁹³ -, le prolifique jésuite lyonnais, qui divise les énigmes en trois catégories, les licites (permises aux gens de lettres), les suspectes et les condamnées, n'a d'autre ambition que de donner :

les règles des premières pour enseigner la Méthode de les proposer et de les expliquer dans les collèges où elles sont en usage, et de faire connaître les abus dangereux des autres pour en détourner les gens de bien.⁹⁴

⁸⁷ L. Richeome, *op. cit.*, préface non paginée. Idem pour les citations suivantes.

⁸⁸ P. Le Moyne, *Les Peintures morales*, 2^e éd., Paris : S. et G. Cramoisy, 1643-1645, 2 vol.

⁸⁹ Cl.-Fr. Ménestrier, *La Philosophie des images énigmatiques*, Paris : Vve Horthemels, 1694, 491 p.

⁹⁰ Cl.-Fr. Ménestrier, *L'Art des emblèmes*, Lyon : B. Coral, 1662, 160 p.

⁹¹ *Ibid.*, p. 4.

⁹² Cl.-Fr. Ménestrier, *La Philosophie des images*, Paris : R.-J.-B. de la Caille, 1682-1683, 336 p.

⁹³ Cl.-Fr. Ménestrier, *La Méthode du blason*, Paris : E. Michallet, 1688, 336 p.

⁹⁴ *Ibid.*, préface non paginée.

À propos des images énigmatiques, le jésuite parle successivement hiéroglyphes, oracles, prophéties, sorts, divinations, loteries, talismans, songes, centuries de Nostradamus, baguette, suivant une nomenclature partiellement reprise par le père Jouvancy puis le propre professeur de Voltaire, Gabriel-François Le Jay. Dans le petit traité consacré aux énigmes dans les tableaux (*Liber de Ænigmate in picturis*⁹⁵) publié dans la *Bibliotheca rhetorum*, le régent de rhétorique, qui place l'art de la composition et du déchiffrement des devises et des emblèmes au sommet de l'ingéniosité⁹⁶, ne tarit pas d'éloges sur le passage du *Ratio discendi et docendi* dédié à la chose énigmatique (*res ænigmatica*)⁹⁷. De Jouvancy, il reprend les définitions du griphe (« une énigme représentée par des mots, mais assez obscurs et compliqués⁹⁸ »), du logogriphe, qui « ne consiste pas dans les choses que cache le voile des mots ou des couleurs », mais dans le sens caché « des mots eux-mêmes », du rebus (*pictura vel figurarum, vel vocum, vel litterarum, quæ actione sua, colore, situ, dispositione [...] aliquid simile significat*⁹⁹) ou encore le symbole héroïque ou devise. Il les complète par une liste d'énigmes « de qualité » (*exempla quadam bonorum Ænigmatum*¹⁰⁰), empruntées au père Jouvancy comme l'énigme sur le livre (*Christus in medio doctorum*) :

Supposons que *livre* soit le mot de l'énigme : vous peindrez le Christ au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. En effet, qu'est-ce qui ressemble le plus à un livre que le Christ, livre de vie, la sagesse elle-même, renfermant tous les trésors cachés de la science ?¹⁰¹

Au centre des deux arts, énigmatique et rhétorique, l'enseignement de la figure allégorique prodigué par les pères de la Société ressurgira en 1765 dans une confidence biographique formulée par Voltaire au fil des pages de *La Philosophie de l'histoire* :

Une allégorie si étrangère ressemble à ces énigmes qu'on faisait imaginer autrefois aux jeunes écoliers dans les collèges.¹⁰²

À sa façon, précise et ironique, Voltaire détaillera l'exégèse polymathique de ses professeurs :

⁹⁵ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, t. 2, p. 840-882.

⁹⁶ Sur les jésuites et les énigmes, voir l'article d'A.-É. Spica, « Les jésuites et l'emblématique », *XVII^e siècle*, 2007/4, (n°237), Université de Metz : CELTED-IUF, p. 633-651.

⁹⁷ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, *pars posterior*, p. 840.

⁹⁸ J. de Jouvancy, *De la manière d'apprendre*, *op. cit.*, p. 69. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁹ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, t. 2, p. 849.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 844. Idem pour la citation suivante.

¹⁰¹ J. de Jouvancy, *De la manière d'apprendre*, *op. cit.*, p. 68.

¹⁰² OCV 59, p. 256. Idem pour la citation suivante.

On exposait, par exemple, un tableau représentant un vieillard et une jeune fille. L'un disait : c'est l'hiver et le printemps ; l'autre : c'est la neige et le feu ; un autre : c'est la rose et l'épine, ou bien, c'est la force et la faiblesse : et celui qui avait trouvé le sens le plus éloigné du sujet, l'application la plus extraordinaire, gagnait le prix.

D'une manière tout aussi allusive mais bien plus véhémence, Voltaire écrira dans les *Questions sur l'Encyclopédie* :

Comment Moïse étendant les mains pendant la bataille contre les Madianites, peut-il être la figure de Jésus-Christ ? [...] Comment Ruth se glissant dans le lit de Booz peut-elle figurer l'Église ? [...] On ferait un volume de toutes ces énigmes, qui ont paru aux meilleurs théologiens des derniers temps plus recherchées qu'édifiantes.¹⁰³

En parfait rhéteur, Voltaire renverra ses anciens maîtres aux mystères de la religion, dument revendiqués dans leurs traités des devises, du blason ou des emblèmes. Dans la *Cinquième homélie prononcée à Londres* parue en 1769, il lâchera :

Dieu n'aurait-il parlé qu'en énigmes au genre humain ; que dis-je, à la plus petite partie du genre humain, pour se cacher entièrement à tout le reste, et pour ne se montrer qu'à demi à ce petit nombre de favoris qui se sont disputés par tant de crimes les bonnes grâces de leur maître ?¹⁰⁴

Dans ses *Carnets*, l'ancien élève des jésuites désignera nommément le courant philosophique à l'origine de cette épistémologie dévoyée :

Allez révérends fous dont les soins sophistiques ont compilé l'amas de vos riens scolastiques, pères de visions, et d'énigmes sacrées, auteurs du labyrinthe où vous vous égarez, inventez, arrangez, expliquez vos mystères, et courez dans l'école adorer vos chimères.¹⁰⁵

Au culte des images, Voltaire ira même jusqu'à associer, dans les *Éclaircissements historiques, à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, le fondateur de la Société :

Le culte des images est purement de discipline ecclésiastique [...] Les images et les statues sont de très-beaux ornements quand elles sont bien

¹⁰³ Voltaire, art. « Figure », al. « Figure en théologie », *OCV* 41, p. 414.

¹⁰⁴ *OCV* 70A, p. 170

¹⁰⁵ Voltaire, *Notebooks*, [*Small Leningrad Notebook* f. 31 r.], *OVC* 81, p. 98.

faites ; et pourvu qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes, et une puissance ridicule, les âmes pieuses les révèrent, et les gens de goût les estiment.

On peut s'en tenir là sans être calviniste ; on peut même se moquer du tableau de saint Ignace qu'on a vu longtemps chez les jésuites, à Paris : ce grand saint y est représenté montant au ciel dans un carrosse à quatre chevaux blancs.¹⁰⁶

Foin des superstitions et de l'école de Philostrate, Voltaire saura tirer grandement parti, quoiqu'il s'en défende, des exercices de gymnastique intellectuelle procurés par les exercices scolaires et extrascolaires comme la polymathie. Quand bien même son goût pictural ne s'éloignera jamais vraiment de l'imitation de la nature - « je n'aimerai un tableau que quand je croirai voir la nature elle-même¹⁰⁷ », assène Candide - c'est bien chez les jésuites que Voltaire aura contracté le goût de l'image parlante. Dans sa *Manière d'apprendre*, le père Jouvancy donne cet exemple :

Peignez un miroir qui reproduit toutes les formes avec cette légende : *Omnibus omnia fit* (il se fait tout-à-tous). Vous ferez sous cette devise l'éloge du missionnaire qui s'accommode à tous les caractères, à tous les usages, pour gagner tous les hommes.¹⁰⁸

Sous la plume de Voltaire, c'est un jésuite de bas étage qui incarnera, dans *L'Ingénu*, la devise du pédagogue :

Il y avait les jésuites du grand commun, et surtout les jésuites des femmes de chambre, par lesquelles on savait les secrets des maîtresses, et ce n'était pas un petit emploi. La belle Saint-Yves s'adressa à un de ces derniers qui s'appelait le père Tout à tous.¹⁰⁹

Modèle tutélaire de la Compagnie, le si décrié et si *tout-à-tous* Ignace de Loyola semble pourtant bien annoncer celui du patriarche des Lumières. La description du premier qu'en donne Vito Avarello paraît interchangeable avec celle du second :

Ignace de Loyola, dans son *Autobiographie*, avait jeté les bases de cette figure du prédicateur, scriptural en l'occurrence, qui enseigne autant par sa parole que par l'image que compose sa personne toute entière : une image

¹⁰⁶ Voltaire, *Éclaircissements historiques, à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, « Quatorzième sottise de Nonotte, sur le second concile de Nicée, et des images », OCV 27, p. 108.

¹⁰⁷ OCV 48, chap. 25, p. 232.

¹⁰⁸ J. de Jouvancy, *op. cit.*, page 70.

¹⁰⁹ Voltaire, *L'Ingénu*, chap. 13, OCV 63C, p. 279.

spirituelle et incarnée dont l'intensité emporte l'adhésion d'un auditoire et d'un lectorat en voie d'instruction.¹¹⁰

Faut-il seulement s'interroger sur l'étendard dont Loyola est le nom ? Professeur de Voltaire, le père Le Jay, dans son *Livre sur les énigmes tirées des peintures*¹¹¹ fait du jésuite martyr, « assailli par les lions et déchiré de part en part, arborant sur le cœur le nom de Christ¹¹², », l'énigme de « l'écusson », à jeu égal avec Saint-Louis et le bouclier des Gentils. À lire la récente biographie de Voltaire par François Jacob¹¹³, il ne fait guère de doute que le choix de son pseudonyme par François-Marie Arouet s'accomplira avec un procédé comparable. Cité par le biographe, Ira Wade rappelle que l'écrivain découvrira lors de son premier séjour à la Bastille en 1717 et 1718 un ouvrage signé d'un certain Adrien Baillet, annonciateur d'un exercice polymathique singulier :

Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, feints à plaisir, chiffrés, renversés, retournés, ou changés d'une langue en une autre.¹¹⁴

Tourné vers l'Antiquité et l'Écriture, ce que Voltaire toujours lui reprochera, le système éducatif appliqué par les jésuites dans leurs établissements, au premier rang desquels le collège Louis-le-Grand, n'en a pas moins été une formation d'excellence réservé à l'élite du royaume. Catholique, humaniste, aristotélicienne, cette éducation apparaît tout autant comme un atelier d'écriture et d'interprétation et une école de la raison et de la parole. C'est sur ce socle, débarrassé de ses scories sophistiques et de ses ajouts chrétiens, que Voltaire élèvera les fondations de son œuvre. Du *logos* d'Aristote, langage, raison, persuasion et serait-on tenté d'écrire communication, il en dissociera le Verbe. Coupable désigné et « inventeur » de la Trinité, Origène deviendra sous la plume de l'écrivain le coupable désigné de la déraison. Dans le chapitre XXV de *L'Examen important de Milord Bolingbroke ou le Tombeau du fanatisme* paru en 1767, il fera notamment l'objet de ce commentaire :

Clément d'Alexandrie avait été le premier savant parmi les chrétiens.
Origène fut le premier raisonneur [...] Il fut le premier qui donna de la

¹¹⁰ V. Avarello, « L'académisme jésuite au tournant du XVII^e siècle : essor d'une pédagogie humaniste et chrétienne au siècle de la Conquête », *Cahiers du GRIAS-CELEC*, Saint-Étienne : PUSE, 2010, n°6.

¹¹¹ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, t. 2, p. 840-882.

¹¹² *Ibid.*, p.844. Idem pour les citations suivantes, suivant le texte original : « *Aut Sanctus Ignatius Martyr disceptus a leonibus hinc inde et a tergo insilientibus, Christi nomen in corde gerens* ».

¹¹³ Fr. Jacob, *Voltaire*, Paris : Gallimard, 336 p.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 14.

vogue au *nonsense*, au galimatias de la trinité qu'on avait oublié depuis Justin.¹¹⁵

¹¹⁵ *OCV* 62, p. 279.

INFLUENCES CROISÉES

En s'appuyant sur une pratique solide de la pédagogie au sein du collège Louis-le-Grand, la rénovation du *Ratio studiorum* ou *Plan d'études* de la Compagnie de Jésus par le père Jouvancy a manifestement contribué sinon à produire, du moins à façonner, cette génération d'élèves dominée par Voltaire nés à la fin du règne de Louis XIV. Dans un hommage discret à ses anciens maîtres, l'écrivain ira jusqu'à comparer implicitement la réforme opérée par le pédagogue jésuite à partir de son expérience personnelle parisienne et le rétablissement du beau style au premier siècle de notre ère par l'un des maîtres de l'éloquence : Quintilien. Dans le « Catalogue des écrivains » du Grand Siècle, Voltaire écrira ainsi à propos de Jouvancy :

Son livre *De ratione discendi et docendi* est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis Quintilien.¹

La réforme introduite par le pédagogue jésuite, si réussie soit-elle, n'a cependant rien d'uniforme. Chez les maîtres de Voltaire, des sensibilités différentes existent et s'expriment, relayées au domicile parental de la Cour vieille du Palais par les figures tutélaires des abbés Nicolas Gédoyne et François de Châteauneuf.

La formation d'un style : atticisme contre asianisme

Dramaturge, moraliste - on lui doit un traité intitulé *Les Devoirs du chrestien*² paru en 1697 chez un libraire de la rue Saint-Jacques -, le père Gabriel-François Le Jay fait partie de ces maîtres de Voltaire à épouser, et dans sa pratique, et dans ses ouvrages théoriques, les vues du père Jouvancy dont il préfacera d'ailleurs les *Oraisons*³ en 1714. Écarté de l'enseignement en 1711, l'ancien régent du collège Louis-le-Grand annonce dans la livraison du mois de juin 1716 des *Mémoires de Trévoux*⁴ son intention de publier une *Bibliothèque des rhéteurs, contenant des préceptes et des exemples, tant pour l'éloquence que pour la Poésie, ouvrage utile aux disciples et aux maîtres*⁵, qui ne verra finalement le jour qu'en 1725. Si elles ne sont pas l'œuvre d'un maître - Aristote, Horace, Boileau... - la *Rhétorique* et la *Poétique* du père jésuite ont cet avantage partagé par le *Ratio* de Jouvancy de s'ancrer dans une

¹ OCV 12, p. 120.

² G.-Fr. Le Jay, *Les Devoirs du chrestien*, Paris : L. Josse, 1697, 281 p.

³ G.-Fr. Le Jay, « *Epistola illustrissimo D.D. Johanni-Paulo Bignonio, abbati Sancti-Quentini* », in J. de Jouvancy, *Orationes*, Paris : J. Barbou, 1714, t. 1, non paginé.

⁴ MT, juin 1716, art. LXXVI, p. 1189-1213.

⁵ G.-Fr. Le Jay, *Bibliotheca rhetorum*, op. cit.

pratique de l'enseignement marquée par vingt années d'une « pénible carrière⁶ », doublée d'une « expérience d'un grand nombre de personnes [...] qui sont aujourd'hui l'honneur de la Littérature » et une fidélité exemplaire « au maître de l'Art » : Cicéron. « C'est à lui seul que je me suis attaché », déclare le jésuite, car « nous n'en voyons que trop de nos jours, qui vont puiser en d'autres sources, et qui préfèrent le faux brillant d'une éloquence plus moderne à toute la solidité qui faisoit les délices du siècle d'Auguste ». L'annonce en français de la parution de l'ouvrage par les *Mémoires de Trévoux* supplée au moins en partie l'absence de traduction disponible des deux traités théoriques proposés au public en latin par le père Le Jay, qui prendront respectivement place dans la première et dernière partie de sa *Bibliothèque*, sous les titres évocateurs de *Rhetorica ad tullianam rationem exacta*⁷ et de *Poetica varia pœmatum genera complectens, et brevem pœtarum cum Græcorum tum Latinorum, qui in uno quoque Carminum genere excelluerunt, notitiam*⁸.

Divisée en cinq livres, la *Rhétorique* du père Le Jay aborde successivement cinq procédés propres à cet art : la période, l'amplification, les tropes et les figures, les lieux communs, et, ce qui constitue sans doute l'originalité de sa démarche, l'argumentation (*De argumentatione*), qu'il ne nomme du reste pas, mais « qui fait la différence d'un Orateur excellent, d'avec un médiocre déclamateur⁹ », à savoir :

L'art de profiter de ces mêmes moyens, et de les mettre dans tout leur jour,
en amplifiant la matière, et en faisant voir tout ce qui en fait la solidité.

Sur la période, le pédagogue « se propose les périodes choisies de Cicéron, qu'on suit par une imitation fidèle¹⁰ », sur l'amplification, qui fait naître chez les jeunes gens « une abondance de pensées et d'expressions brillantes sur les moindres sujets¹¹ », de suivre aussi « Cicéron, qui sert toujours de guide¹² », sur les tropes et les figures, dont la maîtrise différencie « une pièce d'éloquence¹³ » d'une « dissertation académique » et permet de « se rendre maître des cœurs », d'avoir, une fois encore, comme modèle Cicéron, « cet orateur si parfait et si savant dans l'art de remuer les passions », sur les lieux communs, « espèce d'arsenal fourni d'armes de toutes les espèces¹⁴ », d'imiter toujours « Cicéron dans ses *Rhétoriques* » et son secret « de réduire à de certains

⁶ MT, juin 1716, p. 1191. Idem pour les citations suivantes.

⁷ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, t. 1, p. 1-272.

⁸ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, pars posterior, p. 1-72.

⁹ MT, juin 1716, p. 1194. Idem pour la citation suivante.

¹⁰ *Ibid.*, p. 1192.

¹¹ *Ibid.*, p. 1193.

¹² *Ibid.*, p. 1192.

¹³ *Ibid.*, p. 1193. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴ *Ibid.*, p. 1194. Idem pour les citations suivantes.

chefs tout ce qui fournit à l'orateur des moyens d'établir sa cause ou de refuser celle de ses adversaires. Sur l'argumentation, c'est le livre V de la *Rhétorique* parue en 1725 qui permet de préciser les intentions du pédagogue, suivant non pas tant sa propre expérience, ni le modèle de Cicéron, mais la lecture d'Aristote. En voici une traduction :

- Combien existe-t-il de sortes d'argumentation ?
- Il y a celle des Philosophes, et celle des Orateurs.
- De quelle nature est l'argumentation philosophique ?
- Elle est double : elle peut être parfaite, et on l'appelle *sylogisme*, ou imparfaite, et elle prend le nom d'*enthymème*.¹⁵

Et plus loin :

- Qu'est-ce que l'argumentation rhétorique ?
- C'est la disposition (*dispositio*) appropriée et recherchée des propositions qui fondent la preuve et permet de tirer une conclusion légitime et d'orner et d'amplifier le discours.¹⁶

Neuf ans plus tôt, dans les *Mémoires de Trévoux*, le père jésuite fait part au lecteur de son intention de proposer des plaidoyers, « un exercice des plus utiles et des plus capables de former la jeunesse à l'éloquence de la Chaire et du Barreau¹⁷ ». Certes, convient-il, « tout le monde n'est pas né pour l'éloquence » mais, c'est dans ces sortes de causes que se fait sentir « toute la vivacité d'esprit qu'on a dans la jeunesse » :

Pour peu qu'un maître habile prête de secours à son élève pour arranger ses idées, pour lui apprendre à faire le choix de ce qu'il y a de meilleur [...]

¹⁵ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, t. 1, liber V, p. 238, suivant le texte original :

- Quotuplex est Argumentatio ?
- R. Alia Philosophorum, alia Oratorum est propria.
- Quotuplex est Argumentatio Philosophica ?
- R. Duplex. Alia perfecta, quam illi *Syllogismum* vocant, alia imperfecta, quam appellant *Enthymema*.

¹⁶ *Ibid.*, p. 239, d'après la version latine :

- Quid est Argumentatio Rhetorica ?
- R. Est apta & exquisito cum artificio facta propositionum, ex quibus argumentum constat, dispositio, unde legitima conclusio elicitur ; & amplificata ornataque efflorescit oratio.

¹⁷ *MT*, juin 1716, p. 1198. Idem pour les citations suivantes.

on voit sortir d'une plume naissante des coups d'essai que les maîtres ne désavoueraient pas.

Non sans forfanterie, le pédagogue ajoute sur l'exercice du plaidoyer cette utile précision sur la triade qui inspire son œuvre :

On m'a su bon gré d'avoir rétabli dans les études cet important exercice, qui depuis Quintilien n'avait point été en usage.

De fait, la *Bibliothèque des rhéteurs* contiendra un certain nombre de « causes judiciaires », toutes écrites et prononcées dans le style de Cicéron (*tulliane*) et suivant le procédé rhétorique de l'amplification ; leurs sujets rejailliront parfois dans l'œuvre de Voltaire. Témoins *Horace fratricide*, *absous de la peine de mort* ou encore la dispute entre Micromorphe et Mégalosome¹⁸. Dans son *Discours sur les avantages de l'éloquence, adressé aux jeunes élèves en rhétorique*¹⁹, le père Le Jay rappellera le double avantage de la parfaite éloquence :

N'est-ce point par l'art de bien dire que Démosthène et Cicéron, l'un à Rome, l'autre dans Athènes, obtinrent un si grand ascendant sur leurs concitoyens [...] ?

Nous avons vu ces hommes nouveaux, nullement recommandables par le mérite de leurs ancêtres, par l'éclat de leur naissance, nous les avons vus, en considération de leur seule éloquence, honorés des magistratures qu'on refusait aux citoyens les plus nobles.

Plus classiquement, le projet de *Poétique* du père jésuite reprend les genres définis par Aristote puis Horace (épopée, tragédie, comédie, satire, poème pastoral, didactique, lyrique, élégiaque *etc.*) et donne lieu à cette confidence sur l'apprentissage de l'écriture :

J'accompagne cette poétique d'un recueil considérable de vers héroïques, qui sont autant d'essais que j'ai fait faire autrefois à mes élèves, lorsque je les *stylois* à la poésie.²⁰

Sur la *stylisation* cicéronienne de l'écriture, l'abbé Gédéon, qui plaide lui-aussi pour la restauration du classicisme atticisme, ne diffère guère des vues du père Le Jay. Ancien élève des jésuites, le chanoine de la Sainte-Chapelle livre à dessein au public en 1718 une traduction saluée de l'*Institution*

¹⁸ G.-Fr. Le Jay, *Traduction française des discours latins de M. Lejay* par H. Tauziède, Paris : Desquerre, t. 1, 1835, p. 234-257.

¹⁹ *Ibid.*, p. 3 et 5.

²⁰ *MT*, juin 1716, p. 1202.

de l'orateur de Quintilien, commencée dix ans plus tôt et qu'il transcrit par ce titre : *De l'institution de l'orateur*²¹. Partageant l'analyse du rhéteur romain sur la corruption du goût au siècle d'Auguste à travers les contrexemples d'Ovide, Perse, Pétrone, Martial et même Tacite, ce proche de la famille Arouet est plus explicite que le régent du collège Louis-le-Grand dans ses attaques contre le représentant principal de l'asianisme : Sénèque. Dans sa préface à la traduction du chef-d'œuvre de Quintilien, l'abbé Gédouyn affirme :

Je crois avoir touché les causes les plus naturelles et les probables de la corruption du goût chez les Romains [...] c'est l'admiration aveugle que l'on eut pour un célèbre écrivain de ce temps-là qui ne la méritoit pas [...]

Sénèque devenu l'unique objet de l'espèce publique par une espèce d'illusion [...] n'avoit nul goût, nulle idée de la véritable Éloquence. Son style estoit un style décousu, où l'on ne trouvoit ni sobre, ni harmonie, rien de périodique, rien de soutenu.²²

Tout au contraire, Quintilien se caractérise par son « style mâle, ennemi de toute affectation²³ ». Sa pratique par les jeunes gens est selon lui essentielle :

Nous naissons tous avec un secret orgueil, qui porte à croire que pour réussir en fait d'ouvrages d'esprit et d'éloquence, il [...] ne faut que du génie, du naturel et de l'application [...]

On ne songe pas que ces règles, soit de poétique, soit d'éloquence, ne tirent point leur autorité de ceux qui nous les donnent, mais de ceux qui les ont pratiquées avec succès.²⁴

La suite du propos a tout d'un *vade-mecum* à l'usage du jeune Voltaire :

Le caractère d'esprit de Quintilien, c'est d'être sensé. Tout ce qu'il dit paraît si judicieux, si naturel, qu'il ne semble pas au Lecteur que l'on puisse ni penser, ni dire autrement.²⁵

En découle cette notion, si importante chez Voltaire, et plus tard chez Diderot, de l'utilité de l'écriture :

²¹ Quintilien, *De l'institution de l'orateur traduit par M. l'Abbé Gédouyn, op. cit.*

²² *Ibid.*, « Préface », t. 1, p. xxij.

²³ *Ibid.*, p. xxix.

²⁴ *Ibid.*, p. xxvij.

²⁵ *Ibid.*, p. xxxix.

[Quintilien] retraça aux yeux des Romains l'image d'une éloquence mâle, noble et solide, qui songe moins à plaire, qu'à se rendre utile.²⁶

« Éloquent dans le goût de Sénèque²⁷ », d'après le commentaire de Voltaire dans *Le Siècle de Louis XIV*, le Père Porée ne partage à l'évidence pas les vues de ses confrères. Implicitement désigné comme l'un des artisans de la corruption du goût chez les jeunes gens, le régent de rhétorique au Collège Louis-le-Grand peut apparaître à bon droit chez les tenants du bon style comme le partisan a contrario d'une éloquence propice aux mondanités. Théoricien de l'écriture, tout comme Jouvancy et Le Jay, Charles Porée est l'auteur d'une *Rhétorique* en latin et d'une *Éducation d'un orateur par forme d'entretien* jamais éditées²⁸. De multiples témoignages attestent son goût pour le style brisé, au premier rang desquels les copies des devoirs retrouvés par Henri Beaune dans les archives du camarade de Voltaire, Claude-Philippe Fyot de la Marche :

Au nombre des papiers [...] se trouvent quelques dissertations écrites au collège. Quelques unes sont corrigées de la main même du Père Porée [...] sur Sénèque et Virgile, les auteurs favoris du professeur.²⁹

Dans sa magistrale étude sur le théâtre jésuite néo-latin et la tragédie *Brutus* de Charles Porée, Édith Flamarion complète les principaux commentaires suscités à ce sujet recensés par le père Joseph de Dainville³⁰. L'un des mieux construits est sans conteste celui de l'abbé Desfontaines, qui déclare à propos du pédagogue, dont il compare le style à son immédiat prédécesseur à la chaire de rhétorique du collège, le père Jouvancy :

Une Latinité moins élégante et moins pure ; mais un style plus vif, plus ingénieux ; un style que Sénèque et Pline auroient peut-être envié.³¹

À l'origine du goût du Père Porée pour le style *coupé*, le témoignage de l'ecclésiastique fournit une explication pratique :

²⁶ *Ibid.*, p. xxiv.

²⁷ OCV 12, p. 163.

²⁸ Ch. Porée, *Rhetorica a P. Porée dictata*, 1735, 142 p. BnF : Ms latin 1129 ; *L'Éducation d'un orateur par forme d'entretien*, non daté, 834 p. Bib. mun. de Besançon : Ms 528.

²⁹ H. Beaune, *op. cit.*, p. CXLIII.

³⁰ É. Flamarion, *op. cit.*, p. 427-436.

³¹ P.-Fr. Guyot Desfontaines, « Le Père Porée », *L'Esprit de l'abbé Desfontaines ou réflexions sur différents genres de science et de littérature*, Londres [Paris ?] : Clément [Duchesne ?], 1757, t. 2, p. 89-91. Ce témoignage fera l'objet en l'an XIII d'une mystification grossière dans les colonnes du *Mercure de France* : « Seconde lettre à M. Fiévée sur quelques ouvrages de Marmontel », *Mercure de France*, Paris : Le Normant, Ventôse An XIII, t. 19, p. 557-568.

Il me seroit facile, me dit-il, de prendre comme un autre le style nombreux et périodique de Cicéron. Mais dans mes discours publics, j'ai à parler devant un auditoire que ce style ennuyeroit.³²

Cette justification du père Porée est confortée par une autre, pédagogique celle-ci :

[Le style coupé] est aussi le plus propre à aiguïser l'esprit des jeunes gens [...] Il leur apprend à construire leurs pensées avec art, et à symétriser leurs expressions.³³

À l'objection faite par l'abbé que « ce goût d'éloquence ne formeroit jamais des Bossuet, ni des Bourdaloue³⁴ », le père Porée soutient une nécessaire progression dans l'apprentissage :

Il falloit commencer par former la jeunesse à un style pressé, vif et un peu épigrammatique, avant de lui proposer un style grave, périodique, soutenu [...] qu'en tâchant d'être nombreux et véhément, ils seroient diffus et déclamateurs.

Lequel de Porée, Le Jay ou Gédoyen, lequel des deux styles, atticiste ou asianiste, eut plus de prise dans la formation du *style* de Voltaire ? Trois ans à peine après sa sortie du collège, Arouet, candidat malheureux à un concours de poésie proposé par l'Académie, se vengera du lauréat, l'obscur abbé Du Jarry, par une *Lettre à M. D***³⁵, en récitant sa profession de foi :

On vit arriver dans le siècle qui suivit celui d'Auguste ce qui arrive aujourd'hui dans le nôtre. Les Lucain succédèrent aux Virgile, les Sénèque aux Cicéron [...] Oh ! Que nous aurions besoin d'un Quintilien dans le dix-huitième siècle.³⁶

Dans la défense de l'atticisme, Voltaire ne se départira jamais d'une vulgate presque convenue auréolée de la triade constituée par Aristote, Cicéron et Quintilien. Dans l'article qu'il consacra à l'éloquence dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, il affirmera :

Tout homme de bon sens voit que l'*éloquence simple* est celle qui a des choses simples à exposer, et que la clarté et l'élégance sont tout ce qui lui convient.³⁷

³² P.-Fr. Guyot Desfontaines, « Le Père Porée », *op. cit.*, p. 89.

³³ *Ibid.*, p. 89-90.

³⁴ *Ibid.*, p. 90. Idem pour la citation suivante.

³⁵ OCV 1B, p. 211-230.

³⁶ *Ibid.*, p. 228.

³⁷ OCV 41, p. 64.

La boursoufflure, le style ampoulé, les effets faciles, Voltaire, inlassablement, les récusera. Dans le long développement qu'il accordera dans le même ouvrage à Aristote, en particulier à sa *Rhétorique*, il rendra raison au Stagirite d'avoir distingué la prose de la poésie :

Ce que je remarquerai le plus [...] c'est le bon sens avec lequel il condamne ceux qui veulent être poètes en prose. Il veut du pathétique, mais il bannit l'enflure.³⁸

Prisé par les sectateurs de Sénèque, le procédé rhétorique de l'antithèse donnera lieu de la part de Voltaire à des critiques comparables. On connaît cette phrase prêtée à frère Garassise :

J'ai la plume de Berthier, je possède la fadeur de Catrou, les antithèses de Porée, la sécheresse de Daniel.³⁹

Et ses conséquences amusantes :

À ces mots l'assemblée lui décerna le Journal [de Trévoux] toute d'une voix ; il l'écrivit, et l'on bâilla plus que jamais dans Paris.

Nul auteur pourtant que Corneille, accusé tout à la fois de suivre par ses antithèses Sénèque *le Philosophe* et Sénèque *le Dramaturge*, d'après la division généralement admise chez les pères jésuites comme Le Jay, Brumoy et même Porée, seulement adepte du second, n'aura à subir autant les foudres de Voltaire. Dans ses *Commentaires sur Corneille*, écrits à Ferney, Voltaire ne cessera de corriger les vers du dramaturge, lui aussi passé par les jésuites :

Pour aimer ni haïr [...] Ces antithèses, ces jeux de vers ne sont plus permis.⁴⁰

La recherche du trait facile, imputée à Sénèque, Voltaire l'associera aussi à la *manière* de Corneille :

Le génie n'est point subtil et raisonneur ; c'est ce qu'on appelle *esprit*, qui court après les pensées, les sentences, les antithèses, les réflexions, les contestations ingénieuses.

Toutes les pièces de Corneille, et surtout les dernières, sont infectées de ce grand défaut, qui refroidit tout. L'*esprit* dans Corneille, comme dans le grand nombre de nos écrivains modernes, est ce qui perd la littérature.⁴¹

³⁸ *Ibid.*, art. « Aristote », alinéa « De sa rhétorique », OCV 39, p. 11.

³⁹ OCV 49B, p. 406. Idem pour la citation suivante.

⁴⁰ Voltaire, *Commentaires sur Corneille*, « Remarques sur *Rodogune* », acte III, scène III, OCV 54, p. 521.

⁴¹ *Ibid.*, art. « Héraclius », acte III, scène I, p. 678.

Somme toute, Voltaire affichera dans son discours contre l'asianisme une sorte de *doxa* commune aux Gédoyen, Le Jay, Brumoy, d'Olivet, tout droit sortie de *La Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*⁴² livrée au public en 1687 par le père Dominique Bouhours. Dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire saura gré au pédagogue jésuite d'être « utile⁴³ » aux jeunes gens qui voudront « se former le goût » car il leur enseigne à « éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché, et le faux ».

L'atticisme revendiqué par Voltaire se heurtera pourtant dans la pratique à une *façon* d'écrire apparente bien peu imprégnée de cicéronianisme. Geneviève Haroche-Bouzinac le relève, s'étonnant que devant la prééminence accordée aux exemples tirés du rhéteur latin, on ne retrouve pas chez Voltaire l'empreinte de ce style « où la liaison des mots et l'enchaînement des pensées brillent avec tant d'éclat⁴⁴ ». D'une manière peu convaincante, Douglas A. Day avance un « oubli⁴⁵ », et de l'œuvre, et du style cicéronien, jusqu'à sa prétendue « redécouverte » à Cirey. Plus catégorique, Raymond Naves affirme quant à lui : « sur ce point, Voltaire n'est pas l'élève des jésuites⁴⁶ ». Ce n'est pas faute pour Voltaire de s'en être expliqué. Avec une véhémence équivalente à celle exprimée contre le procédé rhétorique de l'antithèse, Voltaire dénoncera d'une façon répétée celui de l'amplification, chère aux pères Jouvancy et Le Jay :

On prétend que c'est une belle figure de rhétorique ; peut-être aurait-on plus raison si on l'appelait *un défaut*. Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas ; et quand on l'a dit, si on amplifie on dit trop.⁴⁷

De là, cette nécessaire adaptation du *propos* au *sujet* :

Il n'est pas besoin d'avoir lu Aristote, Cicéron et Quintilien, pour sentir qu'un avocat qui débute par un exorde pompeux au sujet d'un mur mitoyen, est ridicule.⁴⁸

À quoi, ou plutôt à qui imputer de pareils défauts ? Aux plaidoyers réintroduits en classe par le père Le Jay ou plus généralement aux exercices rhétoriques du collège ? Voltaire partagera un jour avec

⁴² D. Bouhours, *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Dialogues*, Paris : Vve S. Marbre-Cramoisy, 1687, 402 p.

⁴³ OCV 12, p. 66. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁴ G. Haroche-Bouzinac, *op. cit.*, p. 147.

⁴⁵ Douglas A. Day, « Voltaire and Cicero », *Revue de littérature comparée*, n°39, janv.-mars 1965, p. 1-43.

⁴⁶ R. Naves, *Le Goût de Voltaire*, Paris : Garnier, p. 149.

⁴⁷ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Amplification », OCV 38, p. 268.

⁴⁸ *Ibid.*, art. « Éloquence », OCV 41, p. 64.

ses lecteurs ce souvenir :

J'ai vu autrefois dans les collèges donner des prix d'amplification. C'était réellement enseigner l'art d'être diffus. Il eût mieux valu peut-être donner des prix à celui qui aurait resserré ses pensées, et qui par là aurait appris à parler avec plus d'énergie et de force.⁴⁹

Cette défense de l'*energeia* d'Aristote, transformée en *vis oratoris* par Cicéron, s'accompagne d'un véritable crédo stylistique :

En évitant l'amplification, craignez la sécheresse.

Le rejet par Voltaire du style déclamatoire, défendu par Le Jay, comme de l'aridité, pratiquée par Porée au mépris de l'art des tropes et des figures, n'exclut pas, bien au contraire, une synthèse originale, opérée d'après un genre poétique prisé par les deux régents de rhétorique : l'épigramme. Tout comme son confrère Charles Porée, Gabriel-François Le Jay y voit « un exercice très-utile aux jeunes gens⁵⁰ ». Elle apprend, dit-il, « à penser », elle « donne » de l'émulation :

Comme toute sa beauté consiste dans une pensée ingénieuse heureusement exprimée [...] elle n'a rien qui désespère ceux qui sont nés avec quelque esprit.

S'il ne restitue pas sa généalogie, Marc Fumaroli a su, mieux que quiconque, définir ce qui deviendra au sortir du collège l'originalité de la plume voltairienne :

La basse continue du style de Voltaire est l'épigramme, mais préservée de tout excès précieux par la clarté.⁵¹

Traditionnellement marquée depuis Quintilien par l'*inventio* (« choix du sujet »), la *dispositio* (« construction du discours »), l'*elocutio* (« adaptation de l'expression »), l'*actio* (« alliance de la parole et du geste ») et la *memoria* (« ordonnancement des souvenirs »), la construction du discours voltairien procède-t-elle elle aussi d'une synthèse ou bien de ces infléchissements - jamais identiques - relevés par les spécialistes dans l'enseignement de la rhétorique à la fin du règne de Louis XIV ou encore d'une tentative de rénovation du processus défini par Quintilien sous l'influence de l'abbé Gédéon ? Dans l'étude de style détaillée qu'elle consacre à la suite de Haydn Mason au *Poème sur le désastre de Lisbonne*, Anne-Marie Garagnon retient de Voltaire, et c'est au fond ce qui importe, « qu'il

⁴⁹ *Ibid.*, art. « Amplification », *OCV* 38, p. 268. Idem pour la citation suivante.

⁵⁰ *MT*, juin 1716, p. 1204. Idem pour les citations suivantes.

⁵¹ M. Fumaroli, « Voltaire jésuite », *Commentaire*, printemps 1995, vol. 18, n°69, p. 110.

suit le plan rhétorique type de la parole persuasive⁵² ». Chez Voltaire, cette construction du discours s'accompagne d'un parti pris scriptural auquel la querelle des Anciens et des Modernes n'est pas étrangère.

Les Anciens, les Modernes et le goût

Livre posthume paru en 1725, *Le Dialogue sur la musique des anciens*⁵³ de l'abbé de Châteauneuf, membre de la Société du Temple et parrain de Voltaire, n'est selon l'auteur ni l'ouvrage « d'un faiseur de livres⁵⁴ », ni celui « d'un partisan de systèmes ». Certaines de ses références, proscrites par la Compagnie de Jésus, sont d'inspiration ouvertement platonicienne (*Le Banquet*, *Ion*) ou pythagoricienne :

- peut-on vous demander [...] si les Anciens avoient l'art de chanter aux yeux, ou, [...] si l'on savoit déjà de leur temps noter les airs de musique ?
- Sans doute [...] à telles enseignes que cet art s'appelloit parasémantique ou semeïotique, et que Pythagore en fut l'inventeur.⁵⁵

Proposé sous une forme dialoguée, le livre de l'abbé de Châteauneuf met en scène Ninon de Lenclos, sous les traits de Léontium, en prise avec deux contradicteurs, Théagène et Callimaque :

Théagène et Callimaque avaient fait l'un et l'autre une étude particulière de l'Antiquité, mais avec cette différence que le premier en avoit rapporté une admiration qui tenoit du culte.⁵⁶

Précision qui a son importance :

Callimaque au contraire se réservoir la liberté de passer du moins en apparence dans le parti opposé [...] parce qu'il se dégoûtoit aisément d'une opinion qu'il trouvoit déjà prise par un autre.

« Ouvrage savant et agréable⁵⁷ », « très estimé des connaisseurs » au dire de Voltaire⁵⁸, le traité de musique de l'abbé de Châteauneuf se distingue des ouvrages du genre en ce qu'il aborde, avec

⁵² A.-M. Garagnon, *Cinq études sur le style de Voltaire*, Paradigme : Orléans, 2008, p. 20.

⁵³ Fr. de Châteauneuf, *Dialogue sur la musique des anciens*, Paris : N. Pissot, 1725, 126 p.

⁵⁴ *Ibid.*, « Avertissement », non paginé.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 45-46.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 7. Idem pour la citation suivante.

⁵⁷ Voltaire, *Le Dépositaire*, OCV 71C, p. 65.

⁵⁸ Voltaire, *Le Temple du goût*, OCV 9, p. 165.

originalité, la principale querelle littéraire de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle :

Il n'y a pas encore huit jours qu'on traita chez Léontium la question tant de fois débattue touchant la préférence entre les Anciens et les Modernes.⁵⁹

Situé à Paris vers 1705, l'année même du décès de Ninon et de l'entrée de François-Marie Arouet en cinquième, le *Dialogue sur la musique des anciens* l'est aussi à un moment particulier de la controverse. Allumée en 1687 par Charles Perrault, marquée par la publication en 1688 sous sa plume du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, officiellement close en 1694 par sa réconciliation avec Boileau, la querelle rebondira en 1714 avec la mise en vers par Antoine Houdar de La Motte de l'*Iliade* livré en français par Anne Dacier quinze ans plus tôt. Partant du principe défendu par Cicéron dans le *Pro Archias* que « les belles disciplines [...] se tiennent par la main et qu'elles ont toujours marché d'un pas égal vers la perfection⁶⁰ », l'abbé de Châteauneuf soutient la position selon laquelle la musique des Grecs et des Romains, n'a pu qu'égaler, à l'instar de leur peinture, disparue, les productions artistiques qui nous sont parvenues. Pour étayer sa démonstration, l'auteur trouve dans la notion de *mimesis*, développée de manière conjointe par Aristote et Platon et soutenue par les partisans des Anciens, la meilleure justification :

[Les belles disciplines] se proposant l'imitation de la nature sont en quelque manière liées par cette espèce de conformité.⁶¹

De là, cette déclaration en forme de plaidoyer en faveur des Anciens :

Or certainement nous n'avons pas été aussi loin que les Anciens en fait d'Éloquence, de Poésie, de Sculpture, et d'Architecture.

Entre Boileau et Perrault, l'abbé de Châteauneuf ne fait pas mystère de sa préférence. « Il seroit à souhaiter⁶² », écrit-il à propos du premier et des partisans des Anciens, « que le redoutable défenseur qu'ils ont trouvé [...] eût eu le loisir de continuer ses réflexions contre un ouvrage » - le *Parallèle des Anciens et des Modernes* du second - « qui malgré le mépris qu'en ont fait les savants, n'a pas laissé d'imposer au public ». Avec un sens de la théorie littéraire, qui n'est pas sans évoquer la synthèse humaniste de la Renaissance, l'abbé de Châteauneuf s'engage pour la pureté du style :

⁵⁹ Fr. de Châteauneuf, *op.cit.*, p. 1.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 93-94.

⁶¹ *Ibid.*, p. 94. Idem pour la citation suivante.

⁶² *Ibid.*, p. 69. Idem pour les citations suivantes.

Sous prétexte de venger Cicéron, Virgile [...Boileau] nous donnerait une Poétique et une Rhétorique composées des préceptes les plus sûrs et des plus beaux exemples [...] nous y verrions le bon goût réduit en art.⁶³

Appliquée au théâtre, la leçon de goût donnée par l'abbé de Châteauneuf - car c'est bien ici ce qui l'emporte dans la querelle des Anciens et des Modernes - permettra à Voltaire de faire cette confidence à Damilaville en 1764 :

Il y a quelques soixante ans que l'abbé de Châteauneuf me disait : mon enfant, laissez crier le monde, Racine gagnera tous les jours et Corneille perdra.⁶⁴

Commune au parrain et au filleul, cette position en faveur de Racine, *imitateur* des tragédiens antiques, contredit de manière implicite la faveur accordée par les pères jésuites à leur ancien élève : Corneille. Commentant *Agésilas*, tragédie à la vérité « très froide, et aussi mal écrite que mal conduite⁶⁵ », Voltaire s'attardera sur l'un des passages préférés du père Tournemine. Critique à l'endroit des « fautes de diction⁶⁶ », du style « faible » mais sensible aux pensées « fortes, sages, vraies, sans enflure et sans amplification de rhétorique » de la pièce, Voltaire finira par se départir du jugement de son ancien maître :

Qu'il me soit permis de dire ici que dans mon enfance le père de Tournemine, jésuite, partisan outré de Corneille, et ennemi de Racine, qu'il regardait comme janséniste, me faisait remarquer ce morceau, qu'il préférait à toutes les pièces de Racine.

Voltaire fait suivre cette digression, annonciatrice de sa position dans la querelle, d'un avertissement :

C'est ainsi que la prévention corrompt le goût, comme elle altère le jugement dans toutes les actions de la vie.

Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, parues six ans après les *Commentaires sur Corneille*, Voltaire accordera un long article à la querelle des Anciens et des Modernes, qu'il débutera par ce constat :

Le grand procès des anciens et des modernes n'est pas encore vidé ; il est sur le bureau depuis l'âge d'argent qui succéda à l'âge d'or.⁶⁷

⁶³ *Ibid.*, p. 70.

⁶⁴ D11945.

⁶⁵ Voltaire, *Commentaires sur Corneille*, « Remarques sur *Agésilas* », OCV 55, p. 933.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 934. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁷ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Anciens et Modernes », OCV 38, p. 330.

Voltaire lui enchaînera une double et habile confrontation entre Anciens *puis* Modernes. Il opposera d'abord Lucrèce, dont l'œuvre est « pleine des éloges d'une autre antiquité plus reculée⁶⁸ » et Horace, qui, dans l'*Épître à Auguste* s'interroge métaphoriquement : « Faut-il donc que nos poèmes soient comme nos vins, dont les plus vieux sont toujours préférés ? ». Parmi les Modernes, il retiendra Fontenelle qui s'égare à se demander « si la nature a pu produire de nos jours d'aussi grands génies [...] que ceux de l'antiquité grecque et latine⁶⁹ » et Houdar de La Motte, qui ne veut pas encenser ces « prétendus dieux dont il sort⁷⁰ ». Renvoyés à leur querelle, Perrault, Boileau, Racine, Corneille, finiront par laisser la place à plusieurs sentences, toutes exprimées au nom du (bon) goût et de la raison (critique) :

La raison et le goût veulent [...] qu'on distingue dans un ancien comme dans un moderne le bon et le mauvais, qui sont très souvent à côté l'un de l'autre.⁷¹

Ou encore :

Heureux est celui qui dégagé de tous les préjugés, est sensible au mérite des anciens et des modernes, apprécie leurs beautés, connaît leurs fautes, et les pardonne.⁷²

S'il permet d'éclairer la position de Voltaire au sujet d'une querelle intervenue à la fois trop tôt et trop tard dans sa formation intellectuelle, l'article des *Questions* vaut aussi pour la très instructive mise au point qu'il effectue au sujet de la tragédie *Alceste* d'Euripide, traduite et commentée par le père Pierre Brumoy dans *Le Théâtre des Grecs*⁷³ paru en 1730. Doué de la vie éternelle par Apollon, Admète, roi de Phères, se doit néanmoins de trouver un(e) remplaçant(e) chaque fois que Thanatos vient frapper à sa porte. À défaut de son père, Phérès, c'est sa jeune épouse, Alceste, qui choisit de se sacrifier, provoquant un vif échange entre le père et le fils :

- Tu parles contre ton père sans en avoir reçu d'outrage.
- Oh ! j'ai bien vu que vous aimez à vivre longtemps.
- Et toi, ne portes-tu pas au tombeau celle qui est morte pour toi ?
- Ah ! le plus infâme des hommes, c'est la preuve de ta lâcheté.
- Tu ne pourras pas au moins dire qu'elle est morte pour moi [...]

⁶⁸ *Ibid.*, p. 332. Idem pour la citation suivante.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 334.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 335.

⁷¹ *Ibid.*, p. 346.

⁷² *Ibid.*, p. 356.

⁷³ P. Brumoy, *Le Théâtre des Grecs*, Paris : Rollin père, 1730, 3 vol.

Fais mieux, épouse plusieurs femmes, afin qu'elles meurent pour te faire vivre plus longtemps.⁷⁴

Affaire de sensibilités, l'attitude du père, stigmatisée par le chœur antique, est défendue par l'helléniste, régent au collège Louis-le-Grand, au nom d'une prétendue sensibilité française propre au siècle. Voltaire, qui estimera que « de telles scènes ne seraient pas souffertes chez nous à la foire⁷⁵ » s'en prendra au jésuite qui « fait ce qu'il peut pour justifier la scène ». À l'affirmation du père Brumoy selon laquelle « les Grecs n'ont pas trouvé à redire à ces mêmes choses qui sont à notre égard des indécences », il rétorquera que « les idées des nations policées n'ont jamais changé sur le respect que les enfants doivent à leurs pères ». Cet exemple « de l'aveuglement des traducteurs et des commentateurs⁷⁶ », quand bien même Brumoy « serait le plus impartial de tous » prouve, si besoin est, que le bon goût n'est affaire ni d'antiquité, ni de modernité. La notice que Voltaire consacrera au jésuite dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* servira ainsi d'illustration :

Il a prouvé par ses poésies, qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ses propres productions les grands modernes.⁷⁷

Dès 1733, lorsqu'il imposera au public son *Temple du goût*, Voltaire ne manquera pas d'égratigner les *antiquaires* :

*Là, j'aperçus les Daciens, les Saumaises [...]
Le dos courbé sous un tas d'auteurs grecs,
N'allez-vous pas dans le Temple du Goût,
Vous dégrasser ? Nous, messieurs, point du tout.
Ce n'est pas là, grâce au ciel, notre étude ;
Le goût n'est rien . . . Nous avons l'habitude
De rédiger au long de point en point
Ce qu'on pensa ; mais nous ne pensons point.*⁷⁸

Des pédagogues de la rue Saint-Jacques ou des précepteurs, fussent-ils intermittents, affidés à la famille Arouet, il paraît bien difficile de déterminer lequel exerça l'influence la plus déterminante dans la formation du goût du jeune Voltaire. À cela sans doute une première raison, rappelée par

⁷⁴ Quoique Voltaire prétende, ce passage est une imitation de la pièce d'Euripide, *Alceste*, et non une reproduction de la traduction du père Brumoy. Voir l'édition critique du texte des OCV 38, p. 341 et n. 27.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 343. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 345. Idem pour la citation suivante.

⁷⁷ OCV 12, p. 72.

⁷⁸ OCV 9, p. 125.

Marc Fumaroli, qui tient aux enjeux mêmes, esthétiques et moraux, de la dispute. « Tout au long de la Querelle, rappelle l'académicien, les Anciens [...] admettent ce qu'il y a de vif, de déconcertant, de déchirant dans la représentation de la vie humaine par les poètes antiques, tandis que les Modernes sont favorables à des conventions morales et esthétiques uniformes et confortables⁷⁹ ». Il faut en ajouter une autre, enracinée celle-ci dans la défense et la promotion de la langue française, commune aux maîtres de Voltaire, qu'ils soient libertins, jésuites, ou ex-jésuites comme l'abbé Gédéyn. Auréolé par les succès de son jeune protégé - « il sut découvrir le grand homme dans ces efforts d'une Muse naissante⁸⁰ » -, prévient son libraire dans l'édition posthume de ses œuvres -, l'abbé Gédéyn est l'auteur d'un petit traité *De l'éducation des enfans* (sic)⁸¹ vraisemblablement rédigé dans les années 1730. S'il n'a ni la force, ni l'ampleur des traités d'éducation qui fleuriront au moment de l'expulsion de la Compagnie de Jésus du royaume de France, l'ouvrage a du moins cette qualité d'ouvrir la voie à la réforme et de plaider pour l'apprentissage de l'écriture *in lingua materna* :

Qu'arrive-t-il [...] de l'usage qui a prévalu, de ne leur point enseigner leur langue ? Il en arrive qu'ils ne la savent jamais bien, excepté un très-petit nombre qui dans la suite s'adonnent à écrire.

Voltaire, qui fait partie du nombre, connaîtra au moins en partie les affres décrites par le chanoine :

Encore quel temps ne leur faut-il pas pour former leur style, par combien de doutes et d'incertitudes ne sont-ils point arrêtés tout court dans la chaleur de la composition, et quelle peine ne leur coûte point une diction pure et régulière ?⁸²

Cette charge en règle contre les pédagogues de l'Ancien Régime, ceux de la Compagnie de Jésus en particulier, va de pair avec la défense de « nos bons écrivains⁸³ », Malherbe, Racan, Maynard, Balzac, Voiture et Vaugelas, qui « portèrent notre langue à un haut point de perfection ». Si, par l'entremise de Théagène, l'abbé de Châteauneuf déclare :

On peut encore prendre plaisir à lire Balzac, mais on n'oseroit s'en vanter ; et tel qui lui doit le plus, est le premier à le décrier. Voiture même commence à se passer⁸⁴ ;

⁷⁹ M. Fumaroli, *La Querelle des Anciens et des Modernes*, Paris : Gallimard, Folio, 2001, p. 26.

⁸⁰ N. Gédéyn, *Œuvres diverses de M. l'Abbé Gédéyn*, « Avertissement du Libraire », Paris : de Bure l'Aîné, 1745, p. xii.

⁸¹ *Ibid.*, p. 1-52.

⁸² *Ibid.*, p. 33.

⁸³ *Ibid.*, p. 35. Idem pour la citation suivante.

⁸⁴ Fr. de Châteauneuf, *op. cit.*, p. 118.

il n'en demeure pas moins que les figures du bon goût de l'abbé Gédéyn croisent celles de Jouvancy (Vaugelas, Perrot d'Ablancourt, Bouhours), de Porée (Vaugelas, Balzac, Voiture, Bourdaloue, Fléchier, Bossuet, Boileau, La Bruyère, Saint-Évremond mais aussi Bouhours, Rapin, Patru, Du Vair, La Mothe Le Vayer, d'Aubignac, Méré, Lelevel, l'abbé de Breteuil, l'abbé de Gérard, les pères La Colombière, Gaillard, Cheminai..⁸⁵) et, il faut le supposer, de Le Jay, qui présente en 1704 en français sur la scène du collège sa tragédie *Joseph vendu par ses frères*⁸⁶, précédé d'un prologue à la gloire du Génie de la langue française :

*On m'honore par tout d'un accueil gracieux,
J'ai par tout le bonheur de plaire :
On me trouve poli, noble, judicieux :
Je suis chéri des hommes et des Dieux.*⁸⁷

Devenu célèbre, Voltaire, en dépit des influences multiples, en particulier libertines et anglaises, qui participeront de son *Temple du goût*, saura se souvenir des auteurs mis en exergue par ses anciens maîtres. Encore ce souvenir ne sera-t-il pas exempt, ici et là, de remarques parfois assassines. Écartés du temple, « l'inégal⁸⁸ » Saint-Évremond « n'ose parler de vers à personne », Balzac « assomme de longues phrases hyperboliques », cependant que Voiture et Benserade lui répondent par des « pointes » et des « jeux de mots », dont ils « rougissent eux-mêmes » le moment d'après. Dans le discours qu'il prononcera en 1746 à l'occasion de sa réception à l'Académie française, Voltaire, déplorera que « notre langue » ne fût longtemps qu'« un jargon familier » jusqu'à ce que n'apparaisse Malherbe :

*Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir.*⁸⁹

De tous les auteurs vantés par ses maîtres, c'est toutefois Vaugelas, associé à la pureté toute classique de la langue du siècle de Louis XIV, à qui Voltaire accordera ses éloges les mieux sentis :

La langue commençait à s'épurer, et à prendre une forme constante. On en était redevable à l'Académie française, et surtout à Vaugelas. Sa traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1646, fut le premier bon livre

⁸⁵ G. Dupont-Ferrier, *op. cit.*, t. 1., p. 227.

⁸⁶ G.-Fr. Le Jay, *Josephus venditus a fratribus*, *Bibliotheca rhetorum*, *op. cit.*, *pars posterior*, p. 165-190 et sa traduction française, *ibid.*, p. 191-240.

⁸⁷ *Ibid.* p. 195.

⁸⁸ Voltaire, *Le Temple du goût*, OCV 9, p. 155. Idem pour les citations suivantes.

⁸⁹ Voltaire, *Discours de réception à l'Académie française*, OCV 30A, p. 27.

écrit purement.⁹⁰

Premier à avoir « épuré et réglé la langue⁹¹ », Vaugelas restera aux yeux de Voltaire « un homme qui donna un bel exemple de la critique la plus judicieuse et la plus sage⁹² ». Dans le *Mémoire sur la satire*, paru en 1739, il écrira à son sujet :

On croit qu'il n'a donné que des leçons de langage : il en a donné de la plus parfaite politesse ; il critique trente auteurs, mais il n'en nomme ni n'en désigne aucun.

Quelques semaines avant sa mort dans l'hôtel parisien du marquis de Villette, Voltaire mandera à son secrétaire, resté à Ferney, de lui envoyer « tout ce qui regarde la langue française » resté dans sa bibliothèque :

La grammaire de Port-Royal, celle de Restaut, les *Synonymes* de Girard, les *Tropes* de Du Marsais, les *Remarques* de Vaugelas, le petit *Dictionnaire des proverbes*, les *Lettres de Péliisson*.⁹³

Si, à la différence d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, d'Horace ou de Boileau, Voltaire ne commettra ni de *Rhétorique*, ni de *Poétique*, il n'en deviendra pas moins un défenseur scrupuleux de la grammaire et de l'orthographe française et, d'une manière aujourd'hui mésestimée, un théoricien de l'écriture. Partie régulièrement oubliée de son œuvre, l'*Essai sur la poésie épique* et *Le Temple du goût*, tous deux parus en 1733, le *Mémoire sur la satire* (1739), le *Traité de la connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française* (1749), les *Commentaires sur Corneille* (1761), la *Lettre sur les panégyriques* (1767), et les *Questions sur l'Encyclopédie* (1770-1772) participeront de la défense par Voltaire de l'art d'écrire en français.

De la sixième à la première, Voltaire apprend, en même temps que la vie du pensionnat, les éléments constitutifs de ce qui deviendra pour ses camarades de classe et lui une culture classique à la fois revendiquée et contestée. Peu disposée à la modernité comme aux sciences et aux langues étrangères, l'éducation dispensée au collège Louis-le-Grand à la fin du règne de Louis XIV apparaît comme l'ultime tentative de restauration, sous le sceau de l'Église catholique, d'un humanisme désormais hors de portée. Élève précoce et studieux, esprit vif et discipliné, le jeune Voltaire excelle à se fondre dans une éducation dans laquelle l'héritage antique est assimilé à l'Église et la monarchie

⁹⁰ OCV 13D, p. 10-11.

⁹¹ OCV 12, p. 202.

⁹² OCV 20A, p. 165. Idem pour la citation suivante.

⁹³ D21174.

absolutiste triomphantes. Les héros de François-Marie Arouet, on peut l'imaginer, ne sont pas ceux des champs de bataille, ni ceux de la Compagnie de Jésus, mais bien ceux d'une antiquité rêvée, où le tragédien, le poète, l'historien et le philosophe occupent une place qui n'est pas encore la leur dans la société française au début du XVIII^e siècle. Suivre les pas de Cicéron et échapper à son sort de cadet de famille et d'homme nouveau, n'est-ce pas là le destin rêvé auquel le jeune Arouet peut encore prétendre ? Entre le dortoir et la salle de classe, la cour de récréation et la chapelle du collège, il y a bien plus que « du latin et des sottises ». Chez les jésuites, Voltaire n'apprend pas seulement le goût de l'écriture mais aussi celui pour des disciplines parallèles qui toujours garderont sa faveur.

CHAPITRE TROISIÈME

TROPISMES

Fondement de la pédagogie jésuite, les cours magistraux de grammaire et de rhétorique ne s'entendent, pour l'élite aristo- et méritocratique des collégiens à laquelle s'est hissé François-Marie Arouet, qu'à la lumière des activités complémentaires généralement dispensées à l'heure des académies. Réservées « aux gens studieux » du collège¹, celles-ci cessent au début du XVIII^e siècle d'être dévolues aux stricts exercices de rhétorique et de philologie recommandés par le *Ratio studiorum* pour devenir le laboratoire privilégié d'expériences pédagogiques novatrices encouragées par l'approbation mondaine. Si la mode des joutes oratoires, imitées des plaidoiries judiciaires, (re)lancée par le père Le Jay, rencontre un franc succès, auprès des familles de magistrats particulièrement, elle est loin de rivaliser avec la renommée des innovations introduites dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie par le père Claude Buffier (1661-1737) entre 1705 et 1711, concomitamment à la scolarité du jeune Voltaire.

Parmi les premiers à bénéficier du renouveau de l'approche pédagogique jésuite initiée par le *scriptor* du collège Louis-le-Grand, le cadet de la famille Arouet fait bien plus que de partager une vision de l'histoire héritée de la Renaissance, fondée sur la mise en en exergue d'âges d'or et de rois-héros où se disputent Alexandre, César et Auguste. Appliqué au genre historique, l'art d'écrire - et d'interpréter - auquel se forme l'adolescent promeut une restitution synthétique, impartiale (si tant est qu'elle puisse exister) et plaisante des faits. Placé dans le sillage de Tite-Live, le collégien l'est aussi dans celui d'Hérodote. Régulièrement informé des découvertes permises tant par les campagnes d'exploration que par le perfectionnement des techniques de triangulation, Voltaire découvre un monde « en quatre parties », dépourvu de cinquième continent, avec toutes les conséquences induites par le relativisme ethno-géographique de la Société, fût-il teinté de prosélytisme.

Plus classiquement sans doute, le collégien découvre, comme Molière avant lui, la scène du collège à laquelle les pédagogues de la Compagnie de Jésus assigne le rôle d'école du geste, de la parole et de la vertu. À l'heure des répétitions et des représentations, sur les planches et plus souvent depuis les coulisses et le parterre, Voltaire se familiarise non seulement avec l'écriture propre aux genres tragique, dramatique et comique mais encore avec l'ensemble des techniques mises en œuvre sur une scène parmi les plus prisées et que les Parisiens qualifient d'eux-mêmes : « Aux Jésuites ». À l'école de la discipline et de l'émulation, Voltaire épouse le tropisme de ses

¹ *Ratio studiorum*, *op. cit.*, art. 481.

maîtres et en conservera à jamais la passion pour l'histoire, les horizons lointains et le théâtre.

EN SCÈNE

Digne fille d'Aristote, la pédagogie jésuite l'est encore plus d'Horace lorsqu'il s'agit du théâtre, et de ses arts associés que sont la danse, la musique, le chant et la pantomime². Si, au XVIII^e siècle, la classification des arts échoue encore à regrouper sous une même discipline sept des neuf muses antiques (Calliope et l'éloquence, Clio et l'histoire, Euterpe et la musique, Melpomène et le chant choral, Polymnie et la pantomime, Terpsichore et la danse, Thalie et la comédie à l'exclusion notable d'Érato, muse de l'élégie amoureuse, et d'Uranie, muse de l'astrologie), la pratique du théâtre au collège Louis-le-Grand respecte bien plus que les prescriptions du Stagirite et de sa *Poétique*, plusieurs fois traduites à la fin du XVII^e siècle³ et la réinterprétation qu'en fait Horace dans l'*Épître aux Pisons* - plus connue sous le titre d'*Art poétique* - livrée dans une nouvelle traduction par le père Tarteron en 1685 puis rééditée en 1700 et 1704⁴. Socialement écarté de la distribution des pièces qui scandent l'année scolaire, François-Marie Arouet n'en contracte pas moins auprès de ses maîtres, le père Porée en particulier, ce qui restera la passion d'une vie : le théâtre.

Jeux, gestes et paroles

Ancien régent de rhétorique au collège Louis-le-Grand, dramaturge (on lui connaît au moins deux tragédies à caractère religieux et national, *Clovis* produite en 1686 et *Charlemagne* donnée en 1698), le père Jouvancy consacre dans le *Ratio discendi et docendi* une place non négligeable au théâtre, qu'il aborde successivement avec l'art déclamatoire, le poème dramatique, la tragédie, la comédie, le mime et la danse. Exercice éminemment pratique, le théâtre présente le double avantage, en sus de préparer l'élite du royaume à l'art de la représentation, d'apprendre aux collégiens « à régler la

² Dans le quatrième chapitre de son étude sur *Les Jésuites et le théâtre* intitulé « Aristote : une difficile fidélité », Jean-Marie Valentin impose l'idée selon laquelle l'œuvre poétique d'Aristote, principalement connue à travers *L'Épître aux Pisons* d'Horace, n'a bénéficié de la part des jésuites jusqu'au XVIII^e siècle que d'une réception altérée au profit du sénéquisme moderne. Il est rejoint dans son analyse par Édith Flamarion qui insiste par ailleurs sur l'influence d'Horace dans l'art des bienséances prônée sur la scène classique française. Voir Jean-Marie Valentin, *Le Théâtre jésuite dans les pays de langue allemande : répertoire chronologique des pièces représentées et des documents conservés, 1555-1773*, Stuttgart : A. Hiersemann, 1983-1984, 2 vol. et Édith Flamarion, *Théâtre jésuite néo-latin et Antiquité : sur le Brutus de Charles Porée, 1708*, Rome : École française de Rome, 2002, p. 410 et sq.

³ Édith Flamarion fait état des traductions successives de l'ouvrage par Norville en 1671, Dacier en 1692 et Saint-Évremond en 1701. *Ibid*, p. 388-389.

⁴ J. Tarteron, *Traduction nouvelle des Satyres, des Épîtres et de l'Art poétique d'Horace*, Paris : A. Pralard, 1685, 513 p. Voir É. Flamarion, *op. cit.*, p. 404.

voix et le geste »⁵. S'il tait l'importance du chant choral, religieux ou profane comme ceux répétés pour les intermèdes chantés sur la scène du collège⁶, Jouvancy accorde un large développement à l'art déclamatoire. À la déclamation, qui, chez les anciens, désigne « un exercice à huis clos pour apprendre l'art de parler⁷ », le pédagogue jésuite préfère utiliser l'art « du débit oratoire » qui s'apprend à partir « d'une œuvre littéraire », débitée quant à elle « sur une estrade ou sur un petit théâtre ». S'agissant du port de la voix et du corps, les préconisations du père Jouvancy en appellent toutes au principe d'imitation de la nature, tel que le définit Aristote dans le premier chapitre de sa *Poétique* :

L'épopée et le poème tragique, comme aussi la comédie, le dithyrambe et, pour la plus grande partie, le jeu de la flûte et le jeu de la cithare, sont tous d'une manière générale des imitations.⁸

La voix, ni trop basse, ni trop haute, ne doit ainsi jamais être monocorde et porter l'œuvre dont elle s'empare :

On n'a [...] qu'à imiter la nature, qui donne à la colère une voix tout autre qu'à la prière et au récit, tout autre à la gaité qu'à la tristesse, au jeune homme qu'au vieillard.⁹

L'art déclamatoire, partagé par le poète, le rhéteur mais aussi le comédien au nom du principe de l'*actio*, est d'abord une affaire de respiration : les tirades « tout d'une haleine¹⁰ » sont à proscrire et les pauses, marquées par la ponctuation, à respecter. L'articulation des phrases et des mots fait partie de l'enfance de l'art. Une prononciation correcte passe par la distinction des dernières syllabes des mots, qui, « en se perdant ordinairement, nuisent beaucoup à l'intelligence de la phrase », sentiment bien évidemment partagé par Voltaire qui, à l'article « A » des *Questions sur l'Encyclopédie*, écrira¹¹ :

La dernière syllabe [...] dont le son reste dans l'oreille, doit être plus agréable et plus mélodieuse que les autres ; et c'est la variété dans la prononciation de ces syllabes qui fait le charme de la prosodie.¹²

⁵ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 42.

⁶ Sur Voltaire et la chanson, lire l'article de Christophe Paillard, « Voltaire chanteur, chanté et chansonnier : la chanson dans l'esthétique voltairienne », *Revue Voltaire*, 13 (2013), p. 49-67.

⁷ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 41. Idem pour les citations suivantes.

⁸ Aristote, *op. cit.*, 1447a, p. 2.

⁹ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 42-43.

¹⁰ *Ibid.*, p. 43. Idem pour la citation suivante.

¹¹ OCV 38, p. 16.

¹² OCV 38, p. 16.

Appliquées à la déclamation versifiée, les recommandations du jésuite se font de plus en plus précises. Jouvancy adresse ses griefs à l'encontre de ceux qui, récitant des pentamètres, « arrêtent avant l'hémistiche dissyllabe qui termine ces sortes de petits vers¹³ ». Roi de la versification grecque et latine, l'hexamètre, principalement dactylique, nécessite selon lui une déclamation respectueuse du vers mais naturelle :

Un défaut que l'on remarque chez quelques personnes quand elles récitent des vers hexamètres, c'est de marquer chaque vers par des élancements de voix et de les scander en récitant.

Par extension, la remarque vaut aussi pour le trimètre iambique, généralement utilisé dans la dramaturgie classique comme par le père Porée :

Horace, dans son *Art poétique*, a donné comme raison, que cette sorte de vers, tout en imitant le discours familier, a cependant une harmonie propre à l'action.¹⁴

Jamais avare de critiques à l'encontre des plats déclamateurs de collège, Voltaire n'aura de cesse de défendre des principes de prononciation pourtant proches de ceux énoncés par le père Jouvancy et par son illustre prédécesseur sur les bancs du collège Louis-le-Grand. Dans *L'Impromptu de Versailles* créé en 1663, Molière avait déjà raillé la déclamation outrée et cadencée de son rival de l'Hôtel de Bourgogne, Montfleury :

- Allez-vous-en réciter comme vous faites, vous verrez si vous ferez faire aucun ah !¹⁵

Avec à l'esprit *Athalie*, œuvre à jamais distinguée par « une diction toujours pure, toujours naturelle et auguste, souvent sublime¹⁶ », Voltaire se souviendra de ces « acteurs et « actrices » de Paris « outrés », corrigés par Mademoiselle Lecouvreur et Lekain et pourfendra, pour l'exemple, la diction des acteurs shakespeariens dans la *Seconde lettre à M. Fakener* servant d'introduction à sa tragédie *Zaïre* (1732) :

L'art de déclamer était chez vous un peu hors de la nature ; la plupart de vos acteurs tragiques s'exprimaient souvent plus en poètes saisis

¹³ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 43. Idem pour la citation suivante.

¹⁴ *Ibid.*, p. 54. Ce passage est également cité par Édith Flamarion, *op. cit.*, p. 409.

¹⁵ Molière, *L'Impromptu de Versailles*, Acte I, scène I.

¹⁶ Voltaire, *Discours historique à l'occasion de la tragédie des Guèbres*, OCV 66, p. 505.

d'enthousiasme, qu'en hommes que la passion inspire.¹⁷

De l'imitation de la nature, défendue par Aristote, Horace et Quintilien, Voltaire se servira toujours pour établir la supériorité du théâtre français, et du sien, et confessa à Mademoiselle Clairon, dans une épître publiée en préambule de sa tragédie *Zulime* (1740) :

Quoi qu'il en soit, l'art de la déclamation demande à la fois tous les talents extérieurs d'un grand orateur, et tous ceux d'un grand peintre.¹⁸

Resté proche de Voltaire, l'ancien préfet de chambre du collège Louis-le-Grand, l'abbé d'Olivet formulera une pensée comparable dans le court traité consacré à la prosodie qu'il fera paraître quatre ans plus tôt en 1736 :

Un traité de cette nature ne pouvait être qu'ébauché par un particulier. Pour l'achever, il faut un grammairien, un orateur, un poète, un musicien : et j'ajoute, un géomètre.¹⁹

Quand, dans le siècle, la mode sera de réciter les vers comme de la prose, Voltaire se souviendra des leçons de ses anciens maîtres. Dans la seconde partie de sa *Dissertation sur la tragédie* placée devant sa tragédie *Sémiramis* (1746), le dramaturge n'hésitera pas à pourfendre ceux qui ont « contribué à dégrader encore la tragédie » :

On s'est piqué de réciter des vers comme de la prose ; on n'a pas considéré qu'un langage au-dessus du langage ordinaire doit être débité d'un ton au-dessus du ton familier.²⁰

Calquée sur celle de la voix, la formation du geste, doit toujours procéder d'un port « ferme, stable et droit ». Quand il prend l'exemple de la tête, le père Jouvancy déclare :

[Qu'elle] ne soit ni penchée de côté, ni jetée en avant ; qu'elle ne se remue pas ou ne se redresse pas sans raison.²¹

Il en va de même pour les mains qui ne doivent être tenues ni « trop en avant²² », ni « au-dessus des épaules », ni sur les hanches « en forme d'arc ou d'anse », ni sur les côtés « comme si l'on était manchot ». On doit pareillement éviter de montrer « un poing menaçant », d'agiter l'index « en

¹⁷ Voltaire, *Seconde lettre au même monsieur Fakener*, OCV 8, p. 410.

¹⁸ Voltaire, *À Mademoiselle Clairon*, OCV 18B, p. 214.

¹⁹ P.-J. Thoullet d'Olivet, *Traité de la prosodie française*, Paris : Gandouin, 1736, p. 138.

²⁰ Voltaire, *Dissertation sur la tragédie*, OCV 30A, p. 155.

²¹ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 44.

²² *Ibid.*, p. 44. Idem pour les citations suivantes.

retenant les autres doigts dans la paume de la main », et joindre au contraire « l'annulaire au médius » tout en écartant « un peu les autres doigts ». Il est également inconvenant de marcher en s'adressant à un tiers - c'est un signe de mépris - ou d'écartier les jambes « comme le font les bancals et les cagneux²³ ». Ces règles de bienséance, indissociables de l'atticisme et du classicisme à la française, constituent, comme les indications du pédagogue relatives au port de la voix, autant de recommandations élémentaires pour la tenue des jeunes acteurs sur la scène du collège. Muse associée à Thalie, Terpsichore trouve ici toute sa place et le père Jouvancy recommande de suivre à ce sujet « les leçons des maîtres de danse, qu'il sera bon de consulter ». Dans l'article du *Ratio discendi et docendi* qu'il consacre aux mimes, danses et « autres choses semblables dans les pièces dramatiques²⁴ », le jésuite affirme l'importance de la danse dans l'éducation devant être dispensée dans les collèges de la Compagnie :

On peut, dans les pièces de théâtre, faire une place à la danse, qui est un plaisir digne d'un homme bien élevé, et un exercice utile à la jeunesse.²⁵

En 1726, le père Porée illustrera par la chorégraphie le propos de Jouvancy dans le ballet intitulé *L'Homme instruit par le spectacle*²⁶. Dansé pour la reprise de la tragédie *Brutus*, le ballet écrit par le professeur de rhétorique démontrera au plus grand nombre qu'en formant les jeunes gens à la danse, Terpsichore, en effet, « apprend à composer leurs mouvements et leurs démarches²⁷ ». Ces préconisations des pères jésuites, qui justifient en partie l'usage croissant des ballets comme intermèdes des tragédies et drames produits sur la scène du collège Louis-le-Grand, ne seront pas sans conséquence sur la nature et la composition des actions dansées. Dans sa magistrale étude sur les musiques et danses proposées sur la scène des collèges parisiens entre 1640 et 1762²⁸, Marie Demeilliez a parfaitement su montrer qu'hérité de la danse figurative pratiquée par le ballet de cour, le ballet collégien, à usage aristocratique, érige les scènes de bataille en lieux communs chorégraphiques et pédagogiques à l'usage de jeunes gens destinés pour partie à la carrière des armes. Ainsi *Le Triomphe de Plutus*²⁹, mis en pas par Guillaume-Louis Pécour en 1708 lors de la

²³ *Ibid.*, p. 45.

²⁴ *Ibid.*, p. 56 et sq.

²⁵ *Ibid.*, p. 57.

²⁶ Ch. Porée, *L'Homme instruit par le spectacle, ou le théâtre changé en école de vertu. Ballet qui sera dansé au Collège de Louis-le-Grand, à la tragédie de Brutus, premier consul des Romains*, Paris : 1726, 8 p. BnF : Rés. Yf-2721. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 366-367. É. Flamarion, *op. cit.*

²⁷ *Ibid.*, p. 5.

²⁸ M. Demeilliez, *op. cit.*

²⁹ *Le Triomphe de Plutus*, dieu des richesses, ballet qui sera dansé sur le théâtre du collège de Louis-le-Grand, à la tragédie de Brutus premier consul des Romains, pour la distribution des prix fondés par Sa Majesté. Le mercredi premier août 1708 à une heure après midi, [programme

création de *Brutus* en 1708, met en scène les jeunes gens de la distribution avec l'apprentissage des exercices de la Guerre (première entrée), le siège d'une ville (deuxième entrée), l'assaut général (troisième entrée) et l'entrée triomphale du dieu Plutus (quatrième entrée)³⁰. Voltaire, qui restera en relation plusieurs années après sa sortie du collège avec Pécour³¹, reconnaîtra lui aussi à la discipline un statut à la fois pédagogique et artistique, affirmant ainsi dans *Le Siècle de Louis XIV* :

La danse [...] peut encore se compter parmi les arts, parce qu'elle est asservie à des règles et qu'elle donne de la grâce au corps.³²

Peu renseignés par les règlements de la Société et les traités de ses pédagogues, l'apprentissage du texte et les répétitions des pièces proposées au public par les collégiens et leurs maîtres paraissent prolonger les exercices déclamatoires organisés au sein des académies. Réservées aux meilleurs des pensionnaires, comme François-Marie Arouet, celles-ci le sont aussi aux fils de la noblesse, plus rarement de la bourgeoisie : placés d'office dans la position de mécènes, ils sont seuls à pouvoir participer à la distribution finale³³. Dans le respect des bienséances, et au prix d'une discipline stricte, les répétitions ont lieu à huis clos sous l'égide d'un régent, parfois confondu avec le préfet de l'académie et l'auteur de la pièce, et la supervision du recteur du collège. Éditeur des pièces du père Porée, le père Griffet rendra hommage au travail de direction d'acteurs mené par son mentor :

Quand pendant de longs jours [...] il les avait exercés à huis clos, alors seulement il les produisait sur le théâtre public [...] Les gestes n'étaient pas exagérés ou indécis [...] mais justes et naturels.³⁴

imprimé], Paris : L. Sevestre, 8 p. BnF : Rés. Yf-2732 (31) et 2861. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 316.

³⁰ *Ibid.*, vol. 1, p. 490 et sq.

³¹ Dans la *Vie de Monsieur Jean-Baptiste Rousseau* parue en 1738, Voltaire évoque un incident entre Rousseau et Pécour à la suite d'un couplet assassin du premier à l'encontre du second : « Pécour fut piqué, et rencontra Rousseau dans la rue Cassette ; j'y étais présent, et il n'est pas tout à fait vrai (comme on le dit dans la *Bibliothèque française*) que Pécour ait outragé Rousseau : il était prêt de le faire, je le retins. Rousseau lui demanda pardon, et lui jura qu'il n'était point l'auteur de cette chanson. Pécour ne le crut pas, et je les séparai. Ce fut alors que je rompis tout commerce avec Rousseau, dont j'aimais beaucoup certains ouvrages, mais dont le caractère me parut trop odieux ». *OCV* 18A, p. 40-41.

³² *OCV* 13B, p. 7.

³³ Dans l'article 515 du *Ratio studiorum* consacré aux « Exercices des académiciens », on trouve la stipulation suivante : « Enfin, ils s'exerceront à tous les exercices qui engendrent communément l'éloquence et y prennent naissance ». *Ratio studiorum*, *op. cit.*, p. 212.

³⁴ E. Boyse, *op. cit.*, p. 72. Voir Charles Porée, *Caroli Porée, e Societate Jesu, Tragædiæ, editæ opera P. Cl. Griffet, ejusdem Societatis Sacerdotis*, Lutetiæ Parisiorum : M. Bordelet, 1745, 477 p.

Organisées dans la Salle des Actes du collège le samedi, les répétitions trouvent leur écho en semaine à l'heure de la récréation et s'intensifient à l'approche de la représentation, en même temps que les régents en dictent et en apprennent le texte à leurs élèves. Pour donner de l'assurance à ceux qui se produiront sur scène, « surtout s'ils sont novices dans la déclamation », le père Jouvancy recommande de convier aux répétitions « les amis, les parents et même des étrangers³⁵ ». Voltaire en saura gré à ses anciens maîtres et l'écrira dans une lettre adressée le 2 novembre 1761 à Giovanni Bianchi :

Ce qu'il y avait de mieux au collège des jésuites de Paris, où j'ai été élevé,
c'était l'usage de faire représenter des pièces par les pensionnaires, en
présence de leurs parents. Plût à Dieu qu'on n'eût eu que cette récréation
à reprocher aux jésuites !³⁶

Des sujets de déclamations préparatoires proposés par le père Jouvancy, on trouve quelques rares résurgences dans l'œuvre de Voltaire, qu'il s'agisse des modèles d'exercices contenus dans les *Controverses* de Sénèque l'Ancien et les *Prolusions* du père Damien Strada, ou des sujets tirés de l'histoire sacrée ou profane comme celle rapportée par Quinte-Curce à propos d'Abdolonyme, jardinier, devenu roi par la volonté d'Alexandre le Grand³⁷. Plus surprenante est la recommandation faite par le pédagogue jésuite, pourtant fervent partisan du grec et du latin, de faire répéter les adolescents en français :

Faites-les déclamer un peu dans cette langue, comme s'ils parlaient à un
camarade ou à une personne connue ; de cette manière, ils comprendront
facilement quel doit être le ton de leur voix, quels doivent être leurs
gestes.³⁸

Traduits du latin et du grec, ou en français dans le texte, les extraits de ces pièces à usage déclamatoire ne sont malheureusement pas détaillés par l'auteur du *Ratio discendi*. Voltaire confiera toutefois avoir découvert Molière dès la sixième :

J'avais onze ans quand je lus tout seul, pour la première fois, l'*Amphitryon*
de Molière ; je ris au point de tomber à la renverse.³⁹

³⁵ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 44.

³⁶ D10126. Cité par François Jacob, *op. cit.*, p. 28.

³⁷ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 45.

³⁸ *Ibid.*, p. 43-44.

³⁹ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV 43, p. 161. Cité par René Pomeau, *Voltaire en son temps*, *op. cit.*, t. 1, p. 30.

Auteurs maison, Molière, Corneille et Houdar de La Motte paraissent pourtant s'effacer, même aux heures de répétition, devant les textes des pères jésuites. Une pièce comme celle du père Le Jay, *Joseph vendu par ses frères*, créée en latin en 1698⁴⁰, traduite en français en 1704⁴¹ et donnée sur la scène pour la remise des prix de fin d'année en 1709⁴², fait partie des passages obligés. Le texte su, les gestes appris, la voix posée et modulée, les jeunes gens de la sélection, acteurs et figurants, doivent être parfaitement prêts quand vient l'heure de la représentation et que le Tout-Paris se rend, suivant l'expression consacrée par *Le Mercure*, « aux Jésuites ».

Une religion du spectacle

Au collège Louis-le-Grand, l'année scolaire est officiellement cadencée à trois reprises par des jeux publics ou « *ludi* », dont le caractère ordonné n'est pas sans rappeler les « solennels rapsodes épiques des fêtes apolliniennes » évoqués par Nietzsche dans *La Naissance de la tragédie*⁴³. Distincts des grandes fêtes religieuses⁴⁴, les jeux du collège ont lieu à Carnaval ou Sexagésime, au commencement du mois de juin ou à la fin du mois de mai et au mois d'août lors de la remise solennelle des prix « fondée par sa Majesté ». Proposés dans la Salle des Actes, les *ludi priores* de février ou de mars sont le fait des petits pensionnaires ou des élèves de seconde qui échangent régulièrement les dates de leurs spectacles respectifs avec les représentations des mois de mai ou de juin données sur une scène spécialement dressée dans la cour dite du Mans. Roi des jeux, les *ludi solemnes*, qui accompagnent la distribution des prix de fin d'année, ont lieu au début du mois d'août dans la cour d'honneur du collège et sont régulièrement dotés par Louis XIV, pour l'heure qualifié dans les programmes d'*agonothète*. Ouverte à tous, y compris aux femmes, la cérémonie attire des milliers de spectateurs et parmi eux, de manière régulière, le nonce apostolique, des représentants du haut-clergé et des princes du sang. Les *ludi solemnes* sont généralement précédés d'une ou plusieurs répétitions publiques. On apprend ainsi qu'en 1740 le dimanche qui précède le premier mercredi du mois d'août « se fait une répétition de la tragédie du collège des jésuites à trois heures après midy » et que le lendemain « se fait la répétition générale et publique de toutes les entrées du

⁴⁰ G.-Fr. Le Jay, *Josephus venditus . Tragœdia acta ludis prioribus anni MDCLXXXVIII in regio Ludovici magni collegio societatis Jesu*, Paris : 1698, 67 p. *Bibliotheca rhetorum, op. cit., pars posterior*, p. 165-190.

⁴¹ *Ibid.*, p. 191-240.

⁴² An., *Josephus venditus, drama tragicum dabitur a selectis rhetoribus in regio Ludovici Magni collegio Societatis Jesu. Die Mercurii vigesima Martii 1709. hora post meridiem tertia* [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1709, 3 p. BnF : Rés. Yf-2656 (bis) et 2732 (19). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 318.

⁴³ Fr. Nietzsche, *La Naissance de la tragédie*, Paris : Gallimard, Folio essais, chap. 6, p. 49.

⁴⁴ *Concordance des bréviaires de Rome et de Paris, avec le journal des cérémonies et usages qui s'observent à la Cour, à Paris et à la campagne*, Paris : Chardon et Durand, 1740, p. 56. Idem pour la citation suivante.

ballet depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midy ».

Conservés à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque Mazarine, les programmes des pièces jouées sur les trois scènes du collège Louis-le-Grand entre 1705 et 1711 nous sont tous parvenus, à l'exception de celui de *Philochryse ou l'avare*, pièce du père Le Jay inspirée de l'œuvre de Molière créée en 1698 et reprise en 1708, et de celui de *Celse martyr*, possiblement proposé au printemps 1710⁴⁵. Encore faut-il préciser que chacune des œuvres représentées donne lieu à des programmes parfois différenciés, dont le caractère sériel n'exclut pas certaines lacunes ou incertitudes. Rédigés tantôt en latin, tantôt en français, les programmes des spectacles donnés *aux Jésuites* peuvent être accompagnés - ou non... - du sujet de leurs intermèdes (drames, ballets, tragédies mis en musique) avec toutes les difficultés d'interprétation afférentes. Des textes des quelque trente-cinq pièces données au collège Louis-le-Grand pendant l'internat de Voltaire, ne semblent subsister que ceux de *Cyrus*, tragédie latine du père de La Rue créée en 1679 et reprise en 1705⁴⁶, trois tragédies latines du père Porée toutes créées pendant la scolarité du jeune Arouet, *Lucius Junius Brutus*⁴⁷ (1708), *Agapitus martyr*⁴⁸ (1710), *Mauricius imperator* (1710)⁴⁹, la trilogie des *Joseph* du père Le Jay, *Josephus fratres agnoscens* créé en 1695 et repris en langue vernaculaire en 1709, *Josephus venditus a fratribus* créé en 1698 et repris en 1709, *Josephus Aegyptio praefectus* présenté en 1699 et 1707, enfin du même père

⁴⁵ Les programmes des pièces jouées sur la scène du collège Louis-le-Grand sont consultables à la BnF et à la Bibliothèque Mazarine. Leur catalogue a été dressé par Marie Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2.

⁴⁶ Ch. de La Rue, *Caroli Ruæi e Societate Jesu carminum libri quatuor*, Lutetiae Parisiorum : S. Bénard, 1680, p. 53 et *sq.* Le programme imprimé de 1705 fut imprimé en latin et en français. An., *Cyrus, tragédie qui sera représentée au College de Louis le Grand, chez les peres de la Compagnie de Jesus, pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Mercredi 12. jour d'aoust 1705. à une heure précise après midy*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1705, 8 p. BnF : Rés. Yf-2646 (bis). La version proposée en latin est conservée à la BnF sous les cotes Rés. Yf-2644 et 2646. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 305-306.

⁴⁷ Ch. Porée, *Caroli Porée e Societate Jesu Tragædiæ, Lucius Junius Brutus*, *op. cit.*, p. xxxi-70. Édition critique par Édith Flamarion, *op. cit.* An., *Lucius Junius Brutus, premier consul des Romains tragedie, sera representée au College de Louis le Grand, des peres de la Compagnie de Jesus, pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Le mercredi premier aoust 1708. à une heure après midy*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1708, 8 p. BnF : Rés. Yf-2732 (40 et 41). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 316.

⁴⁸ Ch. Porée, *Caroli Porée e Societate Jesu Tragædiæ, Agapitus*, *op. cit.*, p. 379-477. An., *Agapit, martyr tragedie, qui sera representée par les rhetoriciens du College de Louis le Grand. Le mercredi 12. de mars 1710, à deux heures précises après midy*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1710, 8 p. BnF : 8 Yth 275. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 321.

⁴⁹ Ch. Porée, *Caroli Porée e Societate Jesu Tragædiæ, Mauricius imperator*, p. 145-237. An., *Maurice empereur d'Orient, tragédie sera representée au College de Louis le Grand, des peres de la Compagnie de Jesus, pour la distribution des prix Fondez par Sa Majesté. Le Mercredi sixième d'Août 1710. à midy*, Paris : L. Sevestre, 1710, 8 p. BMz : 18824 z 23 (64). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 322-323.

Le Jay le *drame Philochrysus seu avarus* (1698 et 1708) et la tragédie *Crésus* (1700 et 1711)⁵⁰. À ce jour, seules les tragédies *Brutus* du père Porée et *Cyrus* du père de La Rue ont bénéficié d'éditions critiques respectivement dues à Édith Flamarion et Gaëlle Simon⁵¹. Quant aux partitions des intermèdes musicaux, pas toujours mentionnés dans les programmes des pièces dans lesquelles ils s'insèrent, elles paraissent avoir connu un sort encore plus funeste : seule la version originale en cinq actes de *David et Jonathas* de Marc-Antoine Charpentier (et non sa réduction en trois actes proposée en 1706) est conservée ainsi qu'une ariette, « Le Papillon toujours volage » d'André Campra, insérée dans les intermèdes d'*Agapet martyr*, dont le succès lui valut dès sa création d'être intégré dans l'un de ces recueils d'*airs sérieux et à boire*, spécialité de la maison Ballard⁵².

Fidèle en apparence aux canons dramaturgiques et esthétiques fixés à Versailles sous le règne de Louis XIV et aux rappels théoriques du père Jouvancy dans le *Ratio discendi et docendi* fondés sur les définitions d'Aristote, d'Horace, complétées par celles de l'abbé d'Aubignac dans *La Pratique du théâtre*⁵³ ainsi que « les observations de Pierre Corneille, poète français, mises en tête de ses tragédies⁵⁴ », la scène du collège Louis-le-Grand ne respecte que partiellement la distinction des genres théâtraux. Si les pages de titre des programmes et des pièces qui sont jouées sur le théâtre du collège distinguent le drame de la tragédie, la comédie, elle, n'apparaît jamais comme genre spécifique, du moins en ce début du XVIII^e siècle. Sa nature même qui « se propose d'instruire le peuple par des exemples domestiques de la vie ordinaire⁵⁵ » l'en empêche et Jouvancy le stipule : « qui supporterait de voir enseigner à des jeunes gens bien élevés les gestes, les mœurs et les inepties des esclaves et des valets de bas étage ?⁵⁶ ». Au nom des bienséances comme de la recherche de la purgation des âmes, Jouvancy réinterprète la *Poétique* d'Aristote à la lumière de l'*Épître aux Pisons* d'Horace pour défendre la forme dramatique :

Le but du drame, dit Aristote, est de chasser de notre esprit, de détruire en nous, les vices et les passions désordonnées [...] Lisez l'*Art poétique* d'Horace, qui contient divers préceptes à ce sujet.⁵⁷

⁵⁰ G.-Fr. Le Jay, *op. cit., pars posterior*. La date de création corrélée à la tragédie *Crésus* est erronée. Les programmes conservés attestent que la pièce fut créée en 1700 et reprise en 1711.

⁵¹ É. Flamarion, *op. cit.* et Ch. de La Rue, *Cyrus, tragédie ; texte introduit, établi, traduit et annoté par Gaëlle Simon*, Paris : Hermann, 2014, 375 p.

⁵² Voir M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 1, p. 246 et Chr. Ballard, *Recueil d'airs sérieux et à boire*, Paris : Chr. Ballard, 1711, p. 34-35. BnF : Vm7 544 b.

⁵³ Fr. Hédelin, abbé d'Aubignac, *La Pratique du théâtre*, Paris : A. de Sommaville, 1657, 514 p.

⁵⁴ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 53.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 55-56.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 53. Cité par Éd. Flamarion, *op. cit.*, p. 385. Idem pour la citation suivante.

Et Jouvancy d'abonder :

Rien ne nous porte autant à la vertu que le spectacle d'un homme de bien dont on plaint l'infortune, et dont on loue la patience et le courage, ou dont la probité est justement récompensée par le bonheur.

C'est donc tout naturellement que les petits pensionnaires du collège Louis-le-Grand abordent la pratique du théâtre par le genre *dramatique*, un genre en réalité bien différent de la fonction que lui assigneront plus tard dans le siècle Diderot dans *Le Fils naturel* (1757), Lessing dans la *Dramaturgie de Hambourg* (1767-1769) et Beaumarchais dans *La Mère coupable* (1792). Tête d'affiche, ou simple intermède à la tragédie de fin d'année, le drame de la scène jésuite avec lequel se familiarise le jeune Voltaire est à la fois un théâtre d'édification aux sujets empruntés à la Bible comme *L'Enfant prodigue*⁵⁸ (1707) ou à la fable comme *La Fontaine de jouvence*⁵⁹ (1711) et un théâtre didactique au contenu littéral : linguistique avec les intermèdes de *Brutus* (1708) du père Porée et la primauté accordée au Génie latin, philosophique avec *Le Pythagoricien ou l'homme de l'ancien temps* (1708) et le rejet de la métempsycose

si chère au philosophe samien, grammatical avec *La Défaite de Solécisme par Despautère* (1705). Didactique, trop peut-être, le drame jésuite de la rue Saint-Jacques suscite des railleries parfois assassines, comme celles de Lesage en 1707 dans *Le Diable boiteux* :

Les régents de ce collège y faisoient représenter par leurs écoliers, des drames, des pièces de théâtre fades, et entremêlées de ballets si extravagants, qu'on y voyoit danser jusqu'aux prétérits et aux supins.⁶⁰

Du *Philochrysus seu avarus* (1708) du père le Jay, pâle transcription de l'*Avare*, au drame *héroïque* de *Benjamin captif* (1703) en passant par le drame *tragique* de *Joseph vendu par ses frères*⁶¹ (1709), le drame jésuite ne fait en réalité que susciter dans la profession les critiques propres à un genre convenu, oscillant entre l'utile divertissement pédagogique, l'innocente comédie de mœurs et la pieuse

⁵⁸ Les dates qui suivent ne sont pas celles des années de création des pièces mais celles de leurs représentations sur la scène du collège Louis-le-Grand entre 1705 et 1711. An., *L'Enfant prodigue drame, sera représenté par les Petits Pensionnaires du College de Louis le Grand. Mercredi 8. de juin 1707. à deux heures après midy*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1707, 8 p. BnF : Rés. Yf-2682. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 312.

⁵⁹ An., *La Fontaine de Jouvence drame, sera représenté par les petits pensionnaires de Louis le Grand, le 19. de may 1711. à deux heures après midy*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1711, 5 p. BnF : 8-Yth-7425. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 324.

⁶⁰ Cité par M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 1, p. 591. Voir A.-R. Lesage, *Le Diable boiteux*, Paris, 1707, chap. 18 (dans *Œuvres de Le Sage*, Paris : Renouard, 1821, vol. 1, p. 278).

⁶¹ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*

fresque biblique.

Ars major (et nobilis), la tragédie abandonne quant à elle le « goût⁶² » et les « caprices d'une multitude ignorante » pour épouser « quelque grande action d'un personnage illustre⁶³ ». Privilégiant « le trésor si fécond des *Saintes Écritures*, des *Annales* de l'Église, où l'on trouve une grande abondance de faits utiles et admirables », le genre tragique auquel s'accoutume Voltaire est majoritairement d'inspiration vétérotestamentaire et obéit à des cycles : davidique avec *Saül*⁶⁴ (1706), *Adonias*⁶⁵ (1706), *David Saül reconciliatus*⁶⁶ (1709), et *Josias*⁶⁷ (1705) considéré comme le nouveau David, mosaïque avec *Ménophis*⁶⁸ (1707), joséphien enfin avec la trilogie du père Le Jay. Peu propice à susciter l'imitation, le cycle davidique fournira à Voltaire, passé 1760, la matière à certains de ses textes les plus virulents contre la religion. Manifeste dramatique semi-clandestin marqué d'antijudaïsme finalement publié en 1763⁶⁹, *Saül* renfermera toutes les critiques du philosophe à l'encontre de la religion révélée, faisant dire au mauvais roi :

Je cherchais les ânesses de mon père, je trouvai un royaume ; depuis ce jour je n'ai connu que la douleur. Plût à Dieu, au contraire, que j'eusse cherché un royaume, et trouvé des ânesses ! J'aurais fait un meilleur

⁶² J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 54. Idem pour la citation suivante.

⁶³ *Ibid.*, p. 53. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁴ An., *Saul tragædia dabitur a selectis Secundanis in regio Ludovici Magni collegio Societatis Jesu. Die Mercurii 10. februarii 1706. horâ ipsâ post meridiem secundâ*, [Texte imprimé], Paris : L. Sevestre, 1706, 5 p. BnF : Rés. Yf-2820 et 2824. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 308.

⁶⁵ An., *Adonias*, *op. cit.*

⁶⁶ An., *David Saül reconciliatus Tragædia dabitur a selectis Secundanis in regio Ludovici Magni collegio Societatis Jesu. Die Lunae 25. februarii 1709. horâ post meridiem secundâ*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1709, 4 p. BnF : Rés. Yf-2655, 2656 et 2657. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 317.

⁶⁷ *Josias tragedie, qui sera représentée au College de Louis le Grand, chez les peres de la Compagnie de Jesus, par les ecoliers de seconde, mercredy 18. février 1705. à deux heures précises après midy*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1705, 8 p. BnF : Rés. Yf-2732 (23 et 24). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 304.

⁶⁸ An., *Menophis Pharaonis primogenitus, tragædia dabitur a secundanis in regio Ludovici Magni Collegio Societatis Jesu. Die 2. mensis martii anno 1707. horâ post meridiem primâ*, [Programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1707, 24 p. BnF : Rés. 8-Yth-19782. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 311.

⁶⁹ Voir l'article de Geneviève Artigas-Menant, « Questions sur les recueils de manuscrits clandestins », *Materia actiosa. Antiquité, Âge classique, Lumières. Mélanges en l'honneur d'Olivier Bloch*, éd. A. McKenna, G. Paganini et J. Salem, Paris : Champion, 2000, p. 569-586, article repris et inclus dans *Du Secret des clandestins à la propagande voltairienne*, Paris : Champion, 2001, p. 336-349. Voir aussi Marie-Hélène Cotoni, « Une tragédie de Voltaire en marge de toute règle : *Saül* », *Marginalité et littérature : Hommage à Christine Martineau*, Maurice Accarie (dir.), Nice : Université de Nice-Sophia Antipolis (ILF-CNRS), 2001, p. 407. Voir enfin l'article d'Alain Sandrier, « Le théâtre de l'idéologie (deux pièces irrégulières manuscrites du XVIII^e siècle) », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 2008/4, vol. 108, p. 789-808.

marché.⁷⁰

Figure biblique rattachée au cycle davidique, *Adonias*⁷¹ fera lui-aussi l'objet d'un commentaire peu amène dans son discours sur la tragédie de *Don Pèdre* parue en 1775 :

J'ai connu un jeune homme⁷² qui avait fait une tragédie d'*Adonias et de Salomon*. Il y représentait Salomon comme le plus barbare et le plus lâche de tous les parricides ou fraticides.

- Savez-vous bien, lui dit-on, que le Seigneur dans un songe lui donna la sagesse ?
- Cela peut-être, dit-il ; mais il ne lui donna pas l'humanité à son réveil.⁷³

La prédilection des régents du collège Louis-le-Grand pour l'Ancien Testament s'effectue toujours à la lumière du Nouveau ; allégorie limpide à la trahison de Judas et au reniement des apôtres⁷⁴, *Joseph, vendu par ses frères* de Le Jay porte déjà en elle les caractéristiques de la tragédie chrétienne. L'effroyable actualité des années 1709-1710, marquée par la Grande famine, rejailit sur le théâtre des jésuites au moment où Voltaire effectue ses humanités et sa rhétorique. Gravée du sceau de la culpabilité, la reprise de *Joseph vendu...* et de *Joseph reconnoissant...* en 1709 annonce ainsi les créations de 1710, à la dimension sacrificielle plus affirmée, comme celles du père Porée, *Agapet martyr* et *Maurice, empereur d'Orient*. Seule pièce programmée entre 1705 et 1711 à être explicitement qualifiée de *tragédie chrétienne*, *Maxime*⁷⁵ (1706), attribuée par le père Sommervogel au père Delmas, contient tous les ressorts de la tragédie *sublime* encouragée par la réforme tridentine. Donnée à quelques pas du reliquaire pieusement exposé dans la chapelle du collège, la pièce nous est connue grâce à l'argument du programme afférent :

Maxime fut un jeune Seigneur Romain qui souffrit le martyre à l'âge de 15 ans, comme l'épithaphe qu'on trouva sur son tombeau et qu'Innocent XII envoya il y a quelques années avec le corps du

⁷⁰ Cité par Clément van Hamme, « Voltaire et l'histoire biblique. *Saül* (1762) », note en ligne rédigée dans le cadre du séminaire sur le théâtre de Voltaire proposé en 2014 et 2015 par Pierre Frantz. OCV 56A, Acte I, scène 1, p. 468.

⁷¹ An., *Adonias*, *op. cit.*

⁷² Cette assertion de Voltaire paraît démentir l'attribution du père Sommervogel de la pièce aux pères Le Camus et Le Jay, tous deux professeurs de rhétorique en 1706, et respectivement âgés de quarante-quatre et cinquante ans.

⁷³ Voltaire, *Discours historique et critique sur la tragédie de Don Pedre*, OCV 52, p. 103.

⁷⁴ Dans *L'Examen important de Milord Bolingbroke*, Voltaire le rappelle en déclarant : « Joseph vendu par ses frères, c'est Jésus-Christ. La manne, c'est l'Eucharistie. Les quatre vents sont les quatre Evangiles ». OCV 62, chap. 19, p. 250.

⁷⁵ An. *Maxime, tragédie chrétienne sera représentée par les petits pensionnaires du Collège de Louis le Grand. Le 1. juin, à deux heures après midy*, [Programme imprimé], Paris : L Sevestre, 1706, 5 p. BnF : Rés. Yf-2824 (bis). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 308-309.

Protégé de l'empereur Septime Sévère, ami de son fils Geta, mais victime d'une cabale, le jeune patricien romain, acquis au culte de la « vraie⁷⁷ » religion, meurt au troisième et dernier acte de la pièce, non sans « avoir fait tomber par une courte prière » - et un effet scénique que l'on imagine facile, déjà présent dans *Polyeucte* - « la statue de Jupiter ». Témoin de l'assassinat de son frère, Valère « renonce au culte des faux dieux » et souffre à son tour « le martyr ». C'est avec la tragédie chrétienne et *Zaïre* donnée au Français au mois d'août 1732, quelques jours après la représentation de *Sennacherib* du père Porée sur la scène de son ancien collège⁷⁸, que Voltaire, dramaturge, trouvera son plus grand succès public et critique. Née chrétienne, mais élevée dans l'Islam et l'Orient des croisades, *Zaïre* meurt, par méprise, des mains de son amant, le sultan Orosmane, qui choisit de mettre fin à ses jours. Non sans forfanterie, et avec l'œuvre de Corneille à l'esprit, Voltaire écrira à son propos :

La pièce fut achevée en dix-huit jours : elle eut un grand succès. On l'appelle à Paris, *tragédie chrétienne*, et on l'a jouée fort souvent à la place de *Polyeucte*.⁷⁹

Pour peu que son sujet soit « sérieux, grave et digne d'un poète chrétien⁸⁰ » comme le rappelle Jouvancy, la tragédie à laquelle s'initie François-Marie Arouet abandonne les écritures sacrées pour embrasser les récits parfois légendaires de l'histoire grecque et romaine. Le contexte des guerres médiques fournit ainsi le sujet de trois tragédies, *Cyrus*⁸¹ de Charles de La Rue en 1705, *Crésus*⁸² de Le Jay et *Miltiade*⁸³ en 1711, et les débuts de la démocratie athénienne et de la république romaine deux autres : *Codrus* et *Lucius Junius Brutus*⁸⁴ toutes deux représentées en 1708. De ses années passées en Angleterre et de sa confrontation aux tragédies shakespeariennes, Voltaire

⁷⁶ *Ibid.*, p. 2.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 5. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁸ *Sennachérib, roi des Assyriens, tragédie, sera représentée au collège Louis-le-Grand le 6 août 1732*, Paris : C.-L. Thiboust, 1732, 8 p. Argument de la tragédie éponyme en cinq actes du P. Charles Porée. BnF : Rés. Yf-1326.

⁷⁹ Voltaire, *Zaïre*, *op. cit.*, « Avertissement », OCV 8, p. 391. La pièce sera reprise le 29 août 1736 sur la scène du collège des Barnabites à Montargis.

⁸⁰ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 54.

⁸¹ Ch. de La Rue, *op. cit.*

⁸² G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*

⁸³ An., *Miltiades, tragædia dabitur a selectis secundanis in regio Ludovici Magni collegio societatis Jesu. Die Mercurii 15 aprilis 1711. horâ post meridiem primâ*, [Programme imprimé], Paris : 1711, 24 p. BMz : 56782 (11). M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 323-324.

⁸⁴ Ch. Porée, *op. cit.*

ramènera deux tragédies à sujet romain, *Brutus*⁸⁵, premier consul de Rome, représentée en 1730, et *La Mort de César*⁸⁶, publiée en 1736. Conséquence d'une émulation tenace avec Crébillon, ce faux diptyque sera complété en 1752 par *Rome sauvée ou Catilina* et *Octave et le jeune Pompée ou le Triumvirat*. Si, comme Catherine Bec, dans son étude sur *La Tragédie à sujet romain*⁸⁷, maints commentateurs s'attachent à relever l'influence du dramaturge anglais sur Voltaire dans ces pièces où le « sénat de Rome en robes rouges⁸⁸ » évolue « allant aux opinions », il y a sans doute quelque exagération à estimer qu'« avant d'être romaines⁸⁹ », celles-ci soient « anglaises », lors même qu'elles s'enracinent dans l'imaginaire et la tradition dramaturgique de la scène jésuite et procèdent, dans le cas de *Brutus*, d'une simple réécriture de l'œuvre de Porée. Candidat à l'Académie, Voltaire écrira *La Mort de César* avec l'intention première d'obtenir le soutien de la Société. Écrite au petit format (trois actes), soumise à l'été 1731 à ses anciens camarades de collège comme Le Cornier de Cideville et le président de Maisons⁹⁰, présentée devant un parterre d'une « dizaine de jésuites⁹¹ » dont le père Brumoy, la pièce n'obtiendra pas, malgré l'appui requis du père Tournemine⁹², la dédicace tant convoitée du père Porée⁹³. Voltaire aura plus de chance avec l'abbé Asselin, recteur du collège d'Harcourt, qui fera représenter la pièce le 11 août 1735. « Toute propre pour un collège⁹⁴ », façon élégante pour Voltaire de qualifier ce pastiche des pièces qui marquèrent son adolescence, *La Mort de César* connaîtra finalement le succès sur la scène jésuite italienne, grâce à la traduction en vers toscans du père Antonio-Maria Ambrogio⁹⁵.

Vue - et apprise - à l'âge de quatorze ans, le *Brutus*⁹⁶ du père Porée a cependant des conséquences

⁸⁵ OCV 5, p. 1-308.

⁸⁶ OCV 8, p. 1-270.

⁸⁷ C. Bec, *La Tragédie à sujet romain, du Brutus de Voltaire à la Lucrèce de Ponsard*, thèse de doctorat, Villeneuve d'Ascq : ARNT, 641 p.

⁸⁸ Voltaire, *Discours sur la tragédie à Mylord Bolingbrooke*, OCV 5, p. 177. Idem pour la citation suivante.

⁸⁹ C. Bec, *op. cit.*, p. 91. Idem pour la citation suivante.

⁹⁰ D421.

⁹¹ D426.

⁹² D423.

⁹³ Le 5 août 1731, Voltaire écrit à Le Cornier de Cideville (D421) : « L'impitoyable Monsieur de Maisons a vu *César* et l'approuve. Le père Porée, par une modestie à laquelle il ne gagnera rien, veut esquiver la dédicace ». Volontiers transformées sous la Révolution en tragédies républicaines, *Brutus* et *La Mort de César* ont bénéficié en 2003 à Ferney-Voltaire d'une mise en scène d'Hervé Loichemol fidèle à l'intention parodique de l'auteur.

⁹⁴ D869.

⁹⁵ Voir L. Macé, « La première réception tragique de Voltaire en Italie », *Œuvres et critiques*, XXXII, 2, (2008), p. 133-149 et surtout Lucia Strapini, « Recitare le passioni. Voltaire e i gesuiti », *Micromégas*, 61-62 (1995), p. 75 à 100. Professeur de rhétorique aux collèges jésuites de Florence et Rome, le père Ambrogio effectue un important travail de traduction des pièces de Voltaire. Lucia Strapini ne recense pas moins de huit tragédies traduites : *Alzire*, *Mariamne*, *Mérope*, *Semiramis*, *Zaïre*, *Mahomet*, *Brutus* et *La Mort de César*.

⁹⁶ Ch. Porée, *op. cit.*

plus immédiates. Avec la version française de *Joseph vendu par ses frères*⁹⁷ du père Le Jay, la pièce est sans doute de ce celles qui influencent le plus Voltaire dans ses premières tentatives d'écriture théâtrale. Empruntant son sujet à l'*Histoire romaine* de Tite-Live, la tragédie fragmentaire d'*Amulius et Numitor*, qui met en scène le fondateur mythique de Rome, se veut aussi l'acte premier d'une écriture dramaturgique au classicisme assumé. À Romulus, l'adolescent prête ainsi ses propres paroles :

*Je vois d'un tel projet la vertu tout entière ;
Je cherche à ces grands coups quelque digne matière,
Et ne vois point ici ces lois à soutenir,
Ces héros à venger, ces tyrans à punir.*⁹⁸

Délaissant le style coupé de Porée, Voltaire adopte d'emblée le purisme de Le Jay qui, à l'acte premier de *Joseph vendu par ses frères*, pouvait écrire, détournant un vers de Jean Racine :

*Ah ! Le crime pour vous a-t-il donc tant de charmes ?
Mes Frères, laissez-vous attendrir à mes larmes ;
Permettez que Ruben embrasse vos genoux :
Que ma mort, s'il le faut, calme votre courroux.*⁹⁹

Plus propice à l'allégorie que le drame, le genre tragique s'éclaire sur la scène du collège Louis-le-Grand par les intermèdes dramatiques, récités, chantés et surtout dansés qui l'animent et lui confèrent, à l'appui d'une scénographie et d'une garde-robe de plus en plus recherchées (du reste régulièrement réutilisées lors des processions religieuses) le caractère spectaculaire qui lui vaut d'être si prisé. Le programme du ballet guerrier donné quelques semaines après la lourde défaite de Ramillies le 11 août 1706 en intermède à la tragédie *Adonias* est de ce point de vue sans équivoque. « Tiré de la fable », le sujet de *La Feste des dieux ou L'Origine des ballets* a presque valeur de manifeste :

La guerre des Géants [...] peut être regardée [...] comme la plus ancienne et même la première idée de nos ballets, ou tragédies muettes, dans lesquelles on instruit et l'on divertit le spectateur par des figures et des postures qui expriment, comme on le fait par des vers dans les tragédies.¹⁰⁰

Parlants, quand ils font appel à la langue française, ou muets, quand il s'agit de peintures

⁹⁷ G.-Fr. Le Jay, *Bibliotheca rhetorum*, op. cit., pars posterior, p. 165-190.

⁹⁸ Voltaire, *Amulius et Numitor*, OCV 1A, p. 13.

⁹⁹ G.-Fr. Le Jay, op. cit., pars posterior, p. 199. On se souvient du vers de Jean Racine prêté à Jocaste dans *La Thébaine* (Acte I, scène 3) : « La couronne pour vous a-t-elle tant de charmes ? ».

¹⁰⁰ *Feste des dieux*, op. cit.

chorégraphiées, ces interludes obéissent à des règles très bien comprises du public. D'abord théorisées par le père Claude-François Menestrier dans les *Représentations en musique anciennes et modernes*¹⁰¹ parues en 1681 et son traité *Des Ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre*¹⁰² publié en 1682, celles-ci seront synthétisées en 1725 par le père Le Jay dans un court traité, jamais traduit, le *Liber de choreis dramaticis* dit *Les ballets*¹⁰³, considéré par Anne Piéjus comme l'une des principales sources « de la poétique dramatique jésuite tardive¹⁰⁴ ». Imitation de la nature par excellence¹⁰⁵, l'art du ballet donne lieu pendant la scolarité de Voltaire à une expérience singulière, celle du « ballet mêlé de récits¹⁰⁶ », mise en exergue par Marie Demeilliez. Circonscrite aux années 1690-1711, elle est notamment le fait du père Le Jay, dramaturge mais aussi auteur de ballets « liés¹⁰⁷ », comme *Jupiter vainqueur des Titans*¹⁰⁸, le *Ballet de l'Espérance* et *Apollon législateur, ou le Parnasse réformé* qu'il intègre respectivement dans ses tragédies *Joseph établi vice-roi d'Égypte* (1707), *Joseph reconnaissant ses frères*¹⁰⁹ (1709) et *Crésus* (1711). Particulièrement évocateurs, les récitatifs du *Ballet de l'Espérance*¹¹⁰, dont le sujet « tiré d'Hésiode » inspirera à Voltaire son inclassable *Pandore* (1740)¹¹¹, servent de paraphrases aux différentes entrées du ballet allégorique. Après la supplication du sacrificateur (Part. I, scène III) :

¹⁰¹ Cl.-Fr. Menestrier, *Des Représentations en musique anciennes et modernes*, Paris : R. Guignard, 1681, 333 p.

¹⁰² Cl.-Fr. Menestrier, *op. cit.*

¹⁰³ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, p. 523-538.

¹⁰⁴ A. Piéjus, « Un spectacle collectif », *XVII^e siècle*, PUF, 2008/1 (n°238), p. 9-17.

¹⁰⁵ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, p. 531 : « Cum omnis Dramatica Saltatio in imitatione posita sit, adeoque diversum a se quidpiam significet, necesse est Choream in Allegoria fundari, suamque ab ea formam repetere ».

¹⁰⁶ M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 1, p. 377 et sq.

¹⁰⁷ À la suite du père Menestrier, les historiens de la danse distinguent les ballets « d'attache », dont la trame participe de l'intrigue des œuvres dans lesquelles ils s'insèrent, des ballets « liés » dont le sujet, allégorique, a pour vocation première de les éclairer. Le ballet « lié » obtient ainsi les faveurs du père Jouvancy qui déclare (*op.cit.*, p. 57) :

La première qualité de la danse, c'est de se lier avec la tragédie, et il faut suivre le précepte d'Horace, quand il défend de ne rien chanter au milieu des actes qui ne serve à l'action et ne fasse corps avec le sujet.

¹⁰⁸ An., *Jupiter vainqueur des Titans*, *op. cit.*

¹⁰⁹ An., *Joseph reconnaissant ses frères*, tragédie qui sera représentée au Collège de Louis le Grand, chez les peres de la Compagnie de Jesus. Pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Mercredi 7. jour d'aoust 1709. à une heure précise après midy, [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 8 p. BnF : Rés. Yf-2732 (14). Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 319-320.

¹¹⁰ G.-Fr. Le Jay, *Ballet de l'Espérance, meslé de récits, qui sera dansé, au collège de Louis le Grand, à la tragédie de Joseph reconnaissant ses frères le 7 aoust 1709* [programme imprimé], Paris : L. Sevestre, 1709, 9 p. BnF : Rés. Yf-2732. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 318-319.

¹¹¹ Jamais représentée, *Pandore* contient plusieurs chœurs et intermèdes dansés. OCV 18C, p. 329-416.

*Au milieu de tant de malheurs,
Ô toi, qui nous vois sans défense,
Favorable Espérance,
Arrête le cours de nos pleurs¹¹² ;*

et le message d'espoir d'Apollon (Part. III, scène III) :

*Dès là qu'on espère,
Les maux ne font rien,
La peine est légère¹¹³ ;*

la Paix, « dans un nuage », clôt la quatrième et dernière partie du ballet par les vers suivants :

*Je quittay malgré moy ce séjour enchanté.
D'y reparoître impatiente.*

Interdit par l'Université de Paris en 1695¹¹⁴, le ballet célébré au collège Louis-le-Grand comme une survivance des fêtes versaillaises données par le jeune Louis XIV, lui a tôt valu d'être accusé - et avec lui l'ensemble de la production dramaturgique jésuite - de conservatisme. Nourrie du répertoire construit par Corneille et Molière à partir du théâtre grec et latin, la scène à laquelle se forme Voltaire l'est pourtant à part égale des innovations techniques et esthétiques introduites par les professionnels auxquels se lient les dramaturges de la rue Saint-Jacques¹¹⁵. Qu'on ait affaire à la musique, la danse ou la pantomime, Marie Demeilliez insiste sur le rôle joué en ce début du XVIII^e siècle par des « personnalités de premier plan attachées aux Français, aux Italiens et à la Foire¹¹⁶ » : ainsi Alard, Campra, Pécour contribuent, tout autant que Porée et Le Jay, à façonner l'esthétique classique - et spectaculaire - de Voltaire. Il n'est pas jusqu'au spectre introduit dans *Éryphile* (1732) puis *Sémiramis* (1748), transcription presque trop voyante d'*Hamlet*, qui ne fasse aussi penser à l'ombre de Samuel invoquée par la Pythonisse en introduction à la tragédie du père Paullou, *Saül*, et à celle mise en musique de Marc-Antoine Charpentier, *David et Jonathas* représentées en 1706¹¹⁷.

¹¹² G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*, p. 3.

¹¹³ *Ibid.*, p. 7. Idem pour les citations suivantes.

¹¹⁴ M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 1, p. 34.

¹¹⁵ Cette collaboration n'ira pas sans provoquer des scandales réguliers : ainsi en 1748, le principal organe de propagande de la mouvance janséniste, les *Nouvelles ecclésiastiques*, dénoncera l'introduction sur la scène par les pères jésuites aux côtés des collégiens « des plus fameux danseurs de l'opéra », sans se soucier qu'ils sont « excommuniés par tous les canons ». Voir É. Flamarion, *op. cit.*, p. 148, note 123.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 285.

¹¹⁷ An., *David et Jonathas*, *op. cit.*

Dans la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, Voltaire, après avoir évoqué tour à tour « les Anglais¹¹⁸ », « les revenants » et la « tragédie d'*Hamlet* », y fera explicitement référence :

Voilà [...] ce que le successeur de Samuel aurait pu dire à Saül, quand
l'ombre de Samuel vint lui annoncer sa condamnation.¹¹⁹

De toutes les collaborations artistiques qu'entreprendra Voltaire, aucune ne portera autant la marque de l'expérience de la scène jésuite que celle menée avec Jean-Philippe Rameau, croisé comme organiste à la chapelle du collège. Après l'échec de la tragédie biblique mise en musique de *Samson* (1732), Voltaire se souviendra des pièces mêlées de ballets et de récits du père Le Jay - et des allégories à la gloire de la monarchie - pour coécrire avec le compositeur deux divertissements royaux : *La Princesse de Navarre* et *Le Temple de la Gloire* (1745). Ennemi attitré de Voltaire, l'ex-jésuite Fréron sera l'un des rares à formuler avec clarté les emprunts esthétiques et panégyriques de Voltaire à ses maîtres. Témoins ces vers assassins exhumés par Julien Dubruque dans les « *Voltariana* », ou *Éloges amphigouriques de Fr. Marie Arrouet* :

*Dès longtemps un fameux Templier,
(C'est-à-dire un faiseur de Temples),
dont ne voit que peu d'exemples ;
[...] prétendoit se placer là [...]
Un beau matin on l'installa [...]
C'est qu'avec un air Hippocrate,
Il a su faire, en chatemite,
Salamec à Loyola.¹²⁰*

La Vertu partagée

¹¹⁸ Voltaire, *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, OCV 30A, p. 162. Idem pour les citations suivantes. Dans *La Henriade* (OCV 2, p. 479), Voltaire évoquera aussi la Pythonisse et l'ombre de Samuel :

*Tel fut dans Gelboa le secret sacrifice
Qu'à ses dieux infernaux offrit la pythonisse,
Alors qu'elle évoqua devant un roi cruel
Le simulacre affreux du prêtre Samuel.*

Au chant VI, le poète reprendra le procédé oraculaire et fera apparaître aux yeux de Henri de Bourbon le « fantôme » de Saint-Louis. *Ibid.*, p. 505.

¹¹⁹ OCV 30A, p. 162.

¹²⁰ Cité par J. Dubruque, *Édition critique, histoire, genèse et esthétique des deux versions du Temple de la Gloire de Voltaire et Rameau*, thèse de doctorat, Tours : Université François Rabelais, p. 373. Voir É.-C. Fréron, « *Voltariana* », ou *Éloges amphigouriques de Fr. Marie Arrouet*, Paris : 1748, [s. n.], p. 26.

Expérience sinon vécue du moins partagée par le jeune Arouet, la scène du collège Louis-le-Grand lui fournit le cadre général d'une poétique classique qui ne cessera jamais d'être la sienne. Qu'il s'agisse de la règle des trois unités, de la composition dramatique des pièces (action principale, épisodes, issue ou catastrophe), de la versification et même de la mise en scène et des décors, on ne compte plus les formulations communes au père Jouvancy et au dramaturge. Quand, par exemple, Jouvancy aborde le caractère parfois somptuaire du décorum - expression typiquement horatienne - choisi par ses confrères :

Un jeune maître [...] s'imagine avoir fait une excellente tragédie, quand elle a occasionné de grandes dépenses, quand les décors sont magnifiques, les costumes chargés d'or [...] la musique délicieuse.¹²¹

Voltaire, une fois installé sur les rives du Lac Léman, n'hésitera pas à lancer :

Une pièce mal écrite, mal débrouillée, obscure, chargée d'incidents incroyables, qui n'a de mérite que celui d'un pantomime et d'un décorateur, n'est qu'un monstre dégoûtant.¹²²

De fait, c'est dans le domaine de la bienséance, de la morale et de la vertu que l'influence des pères jésuites se fait la plus ressentir. Émanation de la cour et des traités de civilités bien plus que des traités antiques - Aristote comme Horace lui préfèrent celle de « convenance » (*prépon, qui decet*) -, la notion de bienséance qui régit l'ensemble du *modus vivendi* collégien n'a besoin d'être exprimée qu'une seule fois par Jouvancy dans le *Ratio* :

L'attention [...] aux manières d'un homme poli et bien élevé suffira pour que nous remarquions nos propres défauts [...] il est permis de s'écarter de ces règles, à la condition [...] d'observer toujours les bienséances.¹²³

En bon élève, Voltaire fera toujours l'effort de se conformer à l'étiquette et saura gré à Corneille, passé lui aussi par les jésuites, d'avoir introduit les bienséances sur la scène française :

Dans la pièce espagnole du *Cid* [...] il eut encore l'étonnant mérite de corriger son modèle en trente endroits, dans un temps où les bienséances théâtrales n'étaient pas encore connues en France.¹²⁴

¹²¹ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 55.

¹²² Voltaire, *Appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un écrivain anglais*, OCV 51B, p. 100.

¹²³ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 45.

¹²⁴ Voltaire, *Lettre de M. Voltaire à l'Académie française*, OCV 78A, p. 106.

Ici pourtant, c'est la morale qui l'emporte, avec des termes tout aussi intrusifs que ceux du *Pédagogue chrétien*. Le traitement de la tragédie donne l'occasion à Jouvancy d'affronter les désirs coupables associés à l'adolescence :

Il faut songer que le feu qui couve sous la cendre ne peut être manié impunément, et que la braise, quoiqu'éteinte, si elle ne brûle pas, salit tout au moins.¹²⁵

Pour préserver de la tentation les jeunes âmes qui leur sont confiées, le pédagogue appelle ses confrères à proscrire conjointement de la scène le travestissement et l'amour temporel :

on ne doit réserver aucune place à l'amour profane, alors même qu'il serait chaste, ainsi qu'aux rôles de femmes sous quelque habit qu'on les représente.

Dans la préface latine à sa tragédie *Joseph reconnaissant ses frères*, exceptionnellement publiée l'année de sa création (1695) et récemment traduite¹²⁶, le père Le Jay développe le point de vue de son confrère dans un court mais vibrant plaidoyer en faveur de la tragédie dite sans amour. En pleine querelle entre Caffaro, auteur de la *Lettre d'un théologien en faveur des spectacles* (1694) et Bossuet, qui lui réplique la même année dans les *Maximes et réflexions sur la Comédie*¹²⁷, le père Le Jay entend ainsi renouveler, d'après la belle formule de Carine Barbafieri et Marc Fumaroli, « la conception jésuite traditionnelle du théâtre *modéré chrétiennement*¹²⁸ » et, de façon plus originale, l'étendre à la profession. Sectateur de Sophocle et de Corneille, plutôt que d'Euripide et de Racine, le jésuite appuie son propos à l'aide de prestigieux modèles grecs dépourvus d'intrigue amoureuse comme *Ajax*, *Antigone*, *Oedipe*... Découverte et travaillée dans sa version française en 1709 alors qu'il effectue ses humanités, la tragédie de Le Jay, déclinaison fidèle des recommandations de Jouvancy, aura une large influence sur Voltaire qui érigea précocement la « tragédie sans amour » en lieu commun de ses incursions poétiques. « Plein de la lecture des anciens¹²⁹ » et des « leçons » de ses maîtres, « connaissant fort peu le théâtre de Paris », et travaillant « comme s'il avait été à Athènes », Voltaire confiera un jour au père Porée sur un ton empreint de reproche avoir connu bien des difficultés à

¹²⁵ J. de Jouvancy, *ibid.*, p. 54. Idem pour la citation suivante.

¹²⁶ C. Barbafieri, « Un manifeste inconnu en faveur de la tragédie sans amour, la préface de *Josephus fratres agnoscens* du père Le Jay (1695) », *Dix-septième siècle*, Paris : PUF, 2013/2 n°259, p. 301-319.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 310.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 302. Sur la notion de modération chrétienne, voir l'ouvrage de Marc Fumaroli, *Héros et orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, 2^e éd. rev. et corr., Genève : Droz, 1996, 532 p.

¹²⁹ D392. Idem pour les citations suivantes.

imposer avec sa première pièce, *Œdipe*, « une tragédie presque sans amour ». Les concessions faites ici et là à la « galanterie romanesque¹³⁰ », comme les péripéties liées aux amours anciennes de Jocaste et de Philoctète ajoutées à l'intrigue, n'inciteront pourtant jamais Voltaire à céder « au goût dominant ». Lorsqu'il prendra connaissance de *Mérope* en 1738, vingt ans après la création d'*Œdipe*, le père Tournemine saura gré à Voltaire de sa constance et le fera savoir au père Brumoy :

Tous ceux qu'un zèle raisonnable anime contre la corruption des mœurs,
qui souhaitent [...] de rendre le théâtre comme [...] une école des mœurs
[...] doivent être charmés de voir un aussi grand poète [...] donner une
tragédie sans amour.¹³¹

Étonnant paradoxe, le *satisfecit* décerné par le père Tournemine, « partisan outré de Corneille et ennemi de Racine¹³² », vaudra aussi pour *Athalie*, à laquelle Voltaire se référera dans une lettre adressée à l'auteur de la « *Mérope* italienne », le marquis Maffei :

La France se glorifie d'*Athalie* : c'est le chef-d'œuvre de notre théâtre ; c'est
celui de la poésie, c'est de toutes les pièces qu'on joue, la seule où l'amour
ne soit pas introduit.¹³³

Sur l'amour au théâtre, Voltaire finira par délivrer cette sentence :

Pour que l'amour soit digne du théâtre tragique, il faut qu'il soit le nœud
nécessaire de la pièce [...] Sans cela ce n'est plus qu'un amour d'églogue
ou de comédie.¹³⁴

Fille de la Vérité, la Vertu est sans doute avec Apollon et Jupiter la figure allégorique la plus prégnante de la scène jésuite. Malgré de rares incarnations, la déesse domine la production théâtrale du collège Louis-le-Grand et fonde le *Discours sur les spectacles*¹³⁵ prononcé par Charles Porée en 1733 et traduite deux ans plus tard par le père Brumoy. Porté par l'accueil triomphal réservé un an plus tôt aux Français par la tragédie chrétienne de son ancien élève, *Zaïre*, le jésuite y récusera les

¹³⁰ Voltaire, *Lettre à Monsieur le marquis Scipion Maffei, auteur de la Mérope italienne*, OCV 17, p. 220.
Idem pour la citation suivante.

¹³¹ D1705.

¹³² Voltaire, *Commentaires sur Corneille*, « Remarques sur Agésilas », OCV 55, p. 934.

¹³³ OCV 17, p. 217.

¹³⁴ OCV 5, p. 183.

¹³⁵ Ch. Porée, *Discours sur les spectacles, avec la traduction en regard du P. Brumoy*, présenté et édité par Éd. Flamarion, Toulouse : Société de littératures classiques, 2000, 87 p. Le plus souvent abrégé en *De theatro*, le titre exact de l'oraison du père Porée sur le théâtre est : *Theatrum sit ne vel esse possit schola informandis moribus idonea, oratio habita die 13 martii, anno 1733*, Paris : J.-B. Coignard fils, 1733, 52 p.

accusations répétées d'immoralité contre le théâtre proférées par le parti janséniste pour promouvoir, à la suite des opinions exprimées par Fontenelle et Fénelon, une « excellente école de vertu¹³⁶ » :

Donnez-moi un poème lyrique et noblement vertueux [...] une musique mâle et agréable, des danses aisées et sévères et modestes [...] Alors [...] l'opéra même réunira l'utile à l'agréable pour insinuer dans les cœurs le pur amour de la vertu.¹³⁷

Ce rôle, qu'il imputera aussi à la comédie - « la vraie comédie [...] c'est l'art d'enseigner la vertu et les bienséances en action et en dialogues¹³⁸ » - Voltaire l'assignera d'abord à la tragédie en des termes presque identiques à ceux utilisés par son professeur :

La véritable tragédie est l'école de la vertu ; et la seule différence qui soit entre le théâtre épuré et les livres de morale, c'est que l'instruction se trouve dans la tragédie toute en action, c'est qu'elle y est intéressante.¹³⁹

Action tragique et intérêt du spectateur : en s'écartant du modèle poétique traditionnel d'Aristote pour privilégier non pas tant l'émotion cathartique que l'appel à la raison, Porée aura ainsi ouvert la voie à ce qui constituera l'une des singularités majeures du théâtre voltairien. Dès 1708, année de la nomination du jeune professeur de rhétorique, Arouet et ses camarades découvrent un *Brutus* au ressort dramatique bien différent de celui livré presque vingt ans plus tôt par Fontenelle, sous le prête-nom de Catherine Bernard¹⁴⁰. Un *Brutus*, dont Édith Flamarion et Carine Barbafieri rappellent qu'il cherche moins à ébranler les sentiments qu'à faire réfléchir le public sur le parricide perpétré par un père sur ses fils¹⁴¹. Un *Brutus* enfin, dont la fortune sur la scène jésuite, marquera une nouvelle différence entre Porée et ses confrères. D'une fidélité plus stricte à la doctrine aristotélicienne, le père Le Jay expliquera par l'émotion produite sur le spectateur le succès de sa pièce *Joseph reconnaissant ses frères* :

Je ne céderais pas maintenant aux conseils de mes amis, qui ont jugé qu'il fallait publier la tragédie *Joseph reconnaissant ses frères*, représentée récemment

¹³⁶ *Ibid.* p. 37.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 33.

¹³⁸ D9492.

¹³⁹ Voltaire, *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne à son éminence Mgr le cardinal Querini*, 3^e part., OCV 30A, p. 164.

¹⁴⁰ Dans *Le Siècle de Louis XIV*, Voltaire ne fait pas mystère de l'auteur véritable de la pièce : « Catherine bernard, auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec [...] Fontenelle qui a fait presque tout le *Brutus* ». Cité par Éd. Flamarion, *op. cit.*, note 211, p. 280.

¹⁴¹ C. Barbafieri, *op. cit.*, p. 189.

sur scène avec [...] succès [...] non sans que de pieuses larmes fussent versées par les spectateurs.¹⁴²

Ce théâtre de la raison, Porée le veut citoyen. En 1710, tandis qu'il s'apprête à inaugurer un cycle de comédies et que ses cours de rhétorique sont suivis par Voltaire, le pédagogue prononce un discours remarqué sur la satire (*De Satyra*), récemment traduit par Luís dos Santos dans lequel il convoque un vers célèbre de Tércence et revient sur la singularité de la vie mēlée (*vita mixta*) des membres de la Compagnie de Jésus :

*Je suis un homme ; j'estime que rien d'humain ne m'est étranger. Je suis un homme [...] j'ajoute ceci [...] je suis un citoyen et à ce titre [...] il m'est permis [...] de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour l'embellissement et l'assainissement de l'État.*¹⁴³

Parfaitement exprimée par Le Jay avec sa trilogie des *Joseph* et ses ballets liés durant l'épouvantable hiver 1709, l'immixtion des pères jésuites de la rue Saint-Jacques dans le champ social se trouve légitimée par Porée :

L'humanité le réclame, la société l'exige ; la plupart des lois soutiennent ces dispositions, aucune n'y est opposée.¹⁴⁴

Homo et civis. Voltaire se fera fort, passées les années 1730, de reprendre à son compte les propos de son maître pour enrichir sa propre poétique. Dans le *Discours préliminaire* à *Alzire* ou les Américains (1736), il revendiquera l'empathie avec le genre humain :

On retrouvera dans presque tous mes écrits cette humanité qui doit être le premier caractère d'un être pensant : on y verra (si j'ose m'exprimer ainsi) le désir du bonheur des hommes, l'horreur de l'injustice et de l'oppression.¹⁴⁵

À propos de *Mahomet*, il réaffirmera en 1742 à Frédéric II de Prusse le rôle didactique et moral qu'il assigne à la scène :

L'amour du genre humain et l'horreur du fanatisme [...] ont conduit ma

¹⁴² *Ibid.*, p. 312.

¹⁴³ *Ibid.*, § 26, p. 165. Dans son discours prononcé en 1731, le *De criticis*, Charles Porée reprend la célèbre assertion de Tércence, « homo sum » (je suis un homme) pour ajouter avec emphase « addo quod civis sum » (« j'ajoute que je suis un citoyen »). Voir Éd. Flamarion, *op. cit.*, p. xxxvii.

¹⁴⁴ *Ibid.* § 27, p. 165.

¹⁴⁵ Voltaire, *Discours préliminaire* [à *Alzire* ou les Américains], OCV 14, p. 118.

plume. J'ai toujours pensé que la tragédie ne doit pas être un simple spectacle, qui touche le cœur sans le corriger.¹⁴⁶

Quand il abordera enfin *Tancrède* avec la marquise de Pompadour, Voltaire ne laissera plus aucun doute sur la finalité politique qu'il confère au théâtre :

C'est [...] au théâtre seul que la nation se rassemble, c'est là que l'esprit et le goût de la jeunesse se forment.¹⁴⁷

De son expérience de la scène jésuite, Voltaire ne laisse qu'un témoignage direct et pour tout dire anecdotique sur la représentation interrompue par l'orage de *Crésus* du père Le Jay. Dans une lettre adressée en août 1711 à son camarade Fyot de la Marche, il croque de manière incisive la journée gâchée de la remise des prix :

Une grosse pluie a fait partager le spectacle en deux après dîners, ce qui a fait autant de plaisir aux écoliers que de chagrin au père Le Jay. M. Thévenard¹⁴⁸ a chanté ; le père Le Jay s'est enrôlé, le père Porée a prié.¹⁴⁹

Jusque dans les derniers moments passés au collège, Voltaire, décidément, aura été à l'école du spectacle.

¹⁴⁶ Voltaire, *À sa Majesté le Roi de Prusse*, OCV 20B, p. 149.

¹⁴⁷ OCV 49B, p. 129.

¹⁴⁸ Gabriel-Vincent Thévenard. Basse-taille plébiscité par la profession, Thévenard participa l'année précédant la représentation de *Crésus* à la distribution de l'opéra-ballet d'André Campra, *Les Fêtes vénitiennes*. Sur l'opéra au XVIII^e siècle, voir sous la direction de Sylvie Bouissou, Pascal Denécheau et France Marchal-Ninosque, le *Dictionnaire de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime (1669-1791)*, Paris : Classiques Garnier, 2019-2020, 4 vol.

¹⁴⁹ D6.

L'HISTOIRE TOUT-À-TOUS

Dénié par François Furet car « trop incertain et trop savant pour être l'objet d'une transmission scolaire¹ », contesté dans son statut disciplinaire par Annie Bruter au motif que « l'histoire ne faisait [...] pas partie de l'enseignement du régent donné en classe, mais d'un enseignement supplémentaire² », l'apprentissage de l'histoire au collège Louis-le-Grand, joint à celui de la chronologie et de la géographie, fait pourtant partie, selon Jouvancy, des « sciences qu'il faut connaître³ » au même titre que la rhétorique, la poétique, la polymathie et la philologie. Élément essentiel à la culture (*otium*) de l'homme de qualité, l'histoire, que les livres - profanes et sacrés - et les pièces néolatines rendent omniprésente dans l'éducation dispensée au sein du collège parisien de la Compagnie de Jésus, fait l'objet, dès l'entrée du jeune Arouet en classe de grammaire, d'expérimentations pédagogiques novatrices, dues, pour l'essentiel, au père Claude Buffier. Devenue matière à enseignement au moment même où le siècle de Louis XIV s'achève, l'histoire s'apprend, s'expose et s'offre en récompense. Du livre d'histoire reçu en étrennes le premier janvier 1710 comme prix d'oraison latine (*stricta oratio latina*), l'*Histoire des guerres civiles de France* du père Henrico Catherino Davila, Voltaire ne tardera pas à faire un poème épique et son plus grand succès de librairie : *La Henriade*.

Une école des temps anciens

Autant il est honteux d'ignorer ce qui s'est passé avant notre naissance, autant il est nécessaire de connaître l'histoire, cette école des temps anciens.

On doit donc l'étudier dès les premières années, et lui consacrer, à jour fixe, un certain temps pour en apprendre au moins une teinture.⁴

Par cette phrase avec laquelle il inaugure le court chapitre qu'il consacre dans le *Ratio* à l'enseignement de l'histoire, Jouvancy aura rarement fait plus explicite et prescriptif au sujet d'une matière élevée au rang de discipline, même secondaire, et ce, dès la classe de sixième. « École des temps anciens », l'*histoire* du pédagogue jésuite n'est rien moins que celle de Cicéron, énoncée dès la première édition du *Dictionnaire de Trévoux* (1704) et reprise dans les éditions plus tardives :

¹ Fr. Furet, *La Naissance de l'histoire*, p. 107. Cité par A. Bruter, *L'Histoire enseignée au Grand siècle : naissance d'une pédagogie*, Paris : Belin, 1997, p. 71.

² A. Bruter, *ibid.*, p. 29

³ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. viii.

⁴ *Ibid.*, p. 62.

Cicéron dit que l'*histoire* est le témoin des temps et la messagère de l'antiquité : *testis temporum, nuntia vetustatis* : c'est elle du moins qui communique une espèce d'immortalité aux hommes célèbres.⁵

Comme la pratique du théâtre, l'étude du passé doit servir d'école de la vertu pour les collégiens. Aux régents des collèges de la Compagnie auxquels il s'adresse, le pédagogue livre ce conseil :

Attachez-vous surtout à ce que la connaissance des faits serve à former leurs mœurs. Il faut examiner la vie d'autrui comme dans un miroir qui nous montre la laideur du vice et la beauté de la vertu.⁶

Cette fidélité aux principes aristotéliens l'est aussi aux préceptes de l'historien et moraliste romain Valère Maxime, dont la citation vient immédiatement, dans le *Dictionnaire de Trévoux*, à la suite de celle de Cicéron :

L'*histoire* est une morale réduite en actions et en exemples pour la conduite des hommes.⁷

Encore faut-il que le collégien et son maître aient une approche raisonnée de la discipline. La référence en la matière est le livre XVI de la *Bibliothèque* du père Possevin⁸ car, dit Jouvancy, « il contient beaucoup de conseils sur la manière de lire l'histoire⁹ ». Présenté au public cinq années avant la parution du *Ratio studiorum* de la Société en 1598, la *Bibliotheca selecta de ratione studiorum* du père Antonio Possevino a toutes les caractéristiques d'un *pensum* humaniste à usage pédagogique, assorti de gloses sur les œuvres, de notices bibliographiques critiques et de renvois à des ouvrages de littérature secondaire (*compendia*). Consacrées aux historiens grecs puis romains, les seconde et troisième des sept sections que contient le livre XVI de la *Bibliothèque* du jésuite italien fournissent une grille de lecture plus ou moins lâche des maîtres, grands et petits, de la discipline. Si Hérodote et Thucydide ont droit tous deux à un commentaire détaillé livre par livre de leurs histoires respectives, Xénophon, Polybe, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, Flavius Joseph, Plutarque, Appien, Dion Cassius, Jules César, Tite-Live, Velleius Paterculus, Tacite, Pline le Jeune, Ammien

⁵ DT 1704, art. « Histoire », t. 2, non paginé. Extraite du *De oratore, liber II, al. IX*, la citation entière est : « *Historia vero testis temporum, lux veritatis, vita memoria, magistra vita, nuntia vetustatis, qua voce alia, nisi oratoris, immortalitati commendatur ?* ».

⁶ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 63.

⁷ DT 1704, art. « Histoire », t. 2, non paginé.

⁸ A. Possevin, *Antonii Possevinii Mantuani Societatis Jesu Bibliotheca selecta de ratione studiorum*, Colinae Aggripinae [Cologne] : apud Joannem Gymnicum sub Monocerote, 1607, t. 2, 519 p.

⁹ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 63.

Marcellin, Valère Maxime et bien d'autres - oubliés - de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge doivent se contenter d'une exposition ramassée. En bon pédagogue, le prédécesseur de Jouvancy, sait toutefois retenir l'attention du lecteur par des digressions pratiques doublées d'une technique narrative propre au genre historique. Un chapitre entier est ainsi consacré à la technique de construction du pont dit de César avec illustration et commentaire à l'appui :

*Hic pons stabilis est omnique oneri sufficiens, nec connec convellendus.*¹⁰

Mais c'est à la première section de son ouvrage que Possevin se livre à l'exposé doctrinal sur l'histoire humaine qu'il juge « nécessaire et profitable¹¹ ». Il y expose les règles à suivre pour s'assurer de la bonne foi et de l'exactitude des historiens (« *regula ad explorandam fidem, ac veritatem Historicorum* ») et s'en réfère pour la première d'entre elles à l'humaniste brabançon Juste Lipse :

- Sachez, dit Juste Lipse, que la vérité, l'interprétation et le discernement sont les trois marques auxquelles on reconnaît l'histoire légitime.¹²

Nulle autre méthode - fondée sur l'exposition et l'interprétation - que celle développée par Jean Bodin dans la *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566) ne mérite d'être suivie, car, comme le confesse le jésuite italien :

Je n'en ai vu aucune autre par les autres traductions qui soit aussi éclairante.¹³

Las ! Le jésuite, qui fait grief au néo-platonicien d'accorder une large place aux thèses hérétiques de Luther, Calvin, Mélanchton et « hommes de la même farine¹⁴ » (*reliqui ejus farinae homines*), ne s'attarde guère sur une méthode annoncée qu'il réduit à la fréquentation des auteurs anciens et à l'apprentissage de la chronologie :

Sages sont ceux qui songent à commencer l'étude de l'histoire universelle par de brèves chroniques ou chronologies.

¹⁰ A. Poessevin, *op. cit.*, p. 326.

¹¹ « Humana Historia necessitas, et commoda ». *Ibid.*, p. 262.

¹² « Quæ tres notas habet, Veritatem, Explanationem, Judicium, eam esse legitimam Historiam, sicut Juste Lipsius dixit ». *Ibid.* p. 264

¹³ « Nam aliam, quæ ex aliis typographiis emissa fuerit in lucem, nullam vidi ». *Ibid.*, p. 269.

¹⁴ *Unde ordianda lectio Historia, caput X, Ibid.*, p. 270. Idem pour la citation suivante.

« Ceux qui n'ont pas une vision cohérente de la chronologie (*ratio temporum*)¹⁵ », poursuit-il, « sont incapables de discerner la vérité et la sincérité historique ». « Leur esprit », conclut-il, « tel un navire ballotté par les flots et jeté contre les récifs, est assuré du naufrage ou d'un retour douloureux au port de la vérité ».

En héritier de Possevin, Jouvancy recommande à ses confrères de familiariser les adolescents à la chronologie en lisant les abrégés entre temps commis par les pères Salian¹⁶, Baronius¹⁷ et Tursellin¹⁸, le *Rationarium temporum* ou « Registre des temps » du père Denis Petau¹⁹ et les *Annales* de Philippe Briet²⁰, ouvrages de nature et de portée en réalité fort différentes : simple chronologie rédigée en latin pour le père Salian, annales profanes et sacrées disponibles tant en latin qu'en français pour Baronius et Petau (en latin seulement pour Briet) et, genre hybride, l'*Abrégé de l'histoire universelle* de Tursellin accessible en latin comme en français. Étrangement absent de la liste du pédagogue jésuite, le nom du père Philippe Labbe (1607-1667), dont Voltaire affirmera « qu'il a rendu de grands services à l'histoire²¹ », précède pourtant celui du père Buffier dans l'utilisation de procédés mnémotechniques favorables à l'apprentissage de la chronologie. Extrait de *L'Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane*, qui fait la part belle à l'histoire nationale, la *Méthode aisée pour apprendre la chronologie sacrée et profane en LX vers artificiels*²² du père Labbe parue en 1649

¹⁵ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes. La citation latine entière est la suivante : « Qui in historia universali a brevissimis Chronicis, sive Chronologiis inchoandum consulunt, ii recte sapiunt. Primo, quod, ut alibi diximus, apud quos ratio temporum non cohæret, apud hos, nec veritatis, neque historiæ fidei ratio ulla possit constare ; etenim, ignorata rerum origine, atque progressu, certum est, mentem, quasi navim, hac illac fluctuantem, et ut ita dicam, scopulis illidentem, aut naufragium pati, aut ad portum veritatis ægerrime, ac (nisi aliquo casu) appellere ».

¹⁶ Jacques Salian, *Annales ecclesiastici Veteris Testamenti [...] quibus connexi sunt annales imperii Assyriorum, Babyloniorum, Persarum, Græcorum atque Romanorum*, Paris : S. Cramoisy, 1625, 7 vol.

¹⁷ Henri de Sponde, *Abrégé des Annales ecclésiastiques de l'éminentissime cardinal Baronius*, Paris : J. Dallin, 1655, 2 vol.

¹⁸ Comme le constat en a été déjà fait pour les auteurs grecs et latins recommandés par le père Jouvancy, plusieurs des ouvrages à caractère historique cités ici ont fait l'objet d'éditions parisiennes, en particulier chez des libraires établis rue Saint-Jacques. Voir du père Orazio Torsellini, *l'Histoire universelle, traduite du latin du P. Tursellin, avec des notes sur l'histoire, la fable et la géographie*, Paris : N. Simart, 1706, 3 vol.

¹⁹ Denis Petau, *Dionysii Petavii Rationarium temporum in partes tres, libros quatuordecim distributum [...] Editio novissima, ad hæc tempora perducta*, Paris : F. Delaulne, 1703, 3 vol.

²⁰ Ph. Briet, *Annales Mundi, sive Chronicon universale, secundum optimas chronologorum epochas ab orbe condito ad annum Christi millesimum sexcentisimum sexagesimum perductum*, Paris : F. Muguet, 1662-1663, 7 vol.

²¹ OCV 12, p. 120.

²² Ph. Labbe, *Méthode aisée pour apprendre la chronologie sacrée et profane en LX vers artificiels tiréz de L'Abrégé royal de l'alliance chronologique du R. P. Philippe Labbe*, Paris : G. Meturas, 1649, 24 p.

annonce la *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et pour retenir aisément la chronologie et l'histoire universelle*²³ que le père Buffier fait paraître en 1705 chez un libraire de la rue Saint-Jacques.

D'une nature également enthousiaste, les commentaires consécutifs à la parution en plusieurs livraisons en 1705 et 1706 du manuel du père Buffier dans *Les Mémoires de Trévoux*, le *Journal des sçavans* ou encore le *Mercur galant* traduisent bien la ferveur suscitée par l'enseignement spectaculaire d'une matière jusqu'ici minorée. « Presque journaliers²⁴ », « souvent publics », les exercices mémoriels auxquels s'adonnent Voltaire et ses camarades de classe, principalement le samedi de treize à quinze heures, bénéficient du prestige des plus titrés d'entre eux. Leur mondanité, pleinement assumée par les pédagogues du collège Louis-le-Grand, n'échappe pas aux gazetiers du *Mercur galant* qui relèvent à leur propos en juillet 1706 :

On les a vu faire depuis quelques mois avec un grand succès, par les jeunes Mrs de Surville, de Bullion-d'Ailly, d'Estain, Desmarets, Rougeau, de Paris de la Brosse, de Bérulle, de la Pérouse, et par plusieurs autres.²⁵

S'il n'échappe pas à l'attrait de la nouveauté, l'intérêt manifesté par les périodistes pour l'ouvrage du père Buffier tient d'abord à l'efficacité de la méthode employée, calquée sur celle des pères Labbe et Petau, et *pratiquement* éprouvée par les collégiens de Louis-le-Grand suivant un sens de l'expérimentation commun avec Jouvancy. Reprenant les termes du *scriptor* de la Compagnie de Jésus, les rédacteurs du *Journal des savants* constatent en effet que sa méthode « n'est autre pour le fond, que celle dont se servoient [les] deux [...] plus savants hommes de notre siècle²⁶ ». « Ils avoient coutume, précisent-ils, de soulager et de fixer leur mémoire avec des vers techniques ou artificiels, lesquels d'un côté [...] sont propres à réveiller l'idée d'un très grand nombre d'événements et d'époques ; et d'un autre côté, par leur cadence ou leur rime, sont propres [...] à demeurer dans l'imagination ».

Substituts efficaces des palais de mémoire antiques abandonnés au XVI^e siècle, ces procédés mnémotechniques simples, qui se distinguent des listes de dates, ne sont pas les seuls à être mis en œuvre dans la *Pratique de la mémoire artificielle*. Buffier, qui écrit sans doute tout ou partie des commentaires de sa méthode dans les *Mémoires de Trévoux*, prend soin de préciser qu'il a mis ses vers non pas en latin, que « beaucoup de gens n'entendent point²⁷ » mais « en françois » et que les

²³ Cl. Buffier, *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et pour retenir aisément la chronologie et l'histoire universelle*, Paris : U. Coustelier, 1705, 2 parties en 1 vol.

²⁴ *Journal des sçavans*, mai-août 1705, p. 445. Idem pour la citation suivante.

²⁵ *MG*, juil. 1706, p. 350-351.

²⁶ *Journal des sçavans*, *op. cit.*, p. 445. Idem pour la citation suivante.

²⁷ *MT*, mai-août 1705, p. 1123. Idem pour la citation suivante.

idées ne se démêlant et ne s'arrangeant jamais mieux dans l'imagination « que quand qu'on est obligé de les exprimer²⁸ », il a mis « son exposition en forme de demandes et de réponses ». Popularisée quelques années auparavant par Fénelon dans *Les Aventures de Télémaque*, la forme dialoguée classique est complétée de manière judicieuse par le recours à la prélection utilisée dès les classes de grammaire et systématisée en classe de rhétorique. Au début de l'année 1706, Buffier ou l'un de ses porte-voix insiste sur « l'artifice qui paroît nouveau et des plus utiles pour se rappeler toute la suite de l'histoire²⁹ » et consiste à faire attention « aux circonstances de la cause, de l'effet, du lieu, du temps ». Prenant appui sur deux vers artificiels relatifs aux Guerres de religion :

*Henri trois de Pologne en France retourné,
Fit la guerre aux ligueurs et fut assassiné ;*

Buffier propose un exemple limpide de prélection. « Ce mot *retourné* (de Pologne), écrit-il, fera comprendre nécessairement qu'il y étoit allé : sur cela on se demandera à soi-même, Pourquoi y étoit-il allé ? Parce qu'il avoit été élu roi. Et *pourquoi* l'avoit on élu ? Parce que les Polonois qui se piquent de valeur, estimoient celle de ce prince [...] On se demandera de même, *Pourquoi* s'en retourna-t-il et quitta-t-il la Pologne ? parce que son frère Charles neuf vint à mourir ; et qu'il valoit mieux régner en France qu'en Pologne³⁰ ».

Transposition d'avant-garde des méthodes d'enseignement de l'histoire exposées par Possevin, la *Pratique de la mémoire artificielle* du père Buffier - dont on recense au moins six éditions entre 1705 et 1711³¹ - aura chez Voltaire des conséquences autrement plus importantes que de favoriser une mémoire prodigieuse³². Exemple parmi d'autres, la prélection du père jésuite sur les institutions du Saint-Empire romain germanique, et la méthode interprétative dont elle découle, étayera la thèse développée par Voltaire en 1741 dans les *Annales de l'Empire* avec des termes proches de ceux énoncés dès l'automne 1706 dans les *Mémoires de Trévoux* :

Ce que le P. Buffier en dit, est ce qu'on peut en penser de plus vrai, ou de plus vraisemblable. Les gouverneurs des provinces, des marches ou

²⁸ *Ibid.*, p. 1126. Idem pour la citation suivante.

²⁹ *MT*, janv.-avr. 1706, p. 234. Idem pour les citations suivantes.

³⁰ *Ibid.*, p. 235-236.

³¹ Outre l'édition princeps de 1704, les catalogues de la BnF et de la BGE fournissent les dates de cinq éditions successives : 1705, 1705-1706, 1707, 1708 et 1711.

³² Sur la mémoire de Voltaire, Jean-Louis Wagnière dans *l'Addition au Commentaire historique, op. cit.*, p. 53, apporte les précisions suivantes : « La mémoire de Voltaire était prodigieuse. Il m'a dit cent fois : « Voyez dans tel ouvrage, dans tel volume, à peu près à telle page, s'il n'y a pas telle chose ? et il arrivait rarement qu'il se trompât, quoiqu'il n'eût pas ouvert le livre depuis douze ou quinze ans ».

frontières, ou des villes [...] s'attiroient autant qu'ils pouvoient l'autorité souveraine [...] l'Assemblée se faisoit un chef, qui étoit déterminé par le parti le plus fort.³³

Le rejet par Voltaire de l'histoire universelle - biblique s'entend - portée à son sommet par Bossuet trouvera lui-aussi sa source dans l'application à la discipline historique de la méthode *prélective* développée par Buffier. La recension de la *Pratique* du pédagogue jésuite dans cette même livraison des *Mémoires de Trévoux* de l'automne 1706, outre qu'elle contient une critique à peine voilée de l'*Histoire universelle* de l'évêque de Meaux, annonce la profession de foi de Voltaire historien :

Il étoit assez difficile de réunir avec ordre et en aussi peu de vers les événements considérables, qui se multiplient à proportion qu'ils approchent de ces derniers temps [...] Aussi feu M. L'évêque de Meaux n'avoit-il pas crû devoir pousser son *Histoire universelle* au-delà du règne de Charlemagne. Il y a des endroits en cet ouvrage, qui serviront à donner des idées plus justes que l'on n'a quelquefois.³⁴

Absente des conseils de lectures de Jouvancy, l'*Histoire universelle* de Bossuet renvoie aux imprécisions chronologiques de l'histoire depuis la création du monde entre autres soulevées par le père Tournemine à partir des informations contenues dans la *Septante*³⁵. Méfiant quant aux « systèmes de chronologie anciens, exposez tous à des difficultez insurmontables³⁶ », Buffier fait montre d'une prudence dont Voltaire, bientôt, se départira :

Quant aux faits obscurs ou contestez, tel qu'il y en a un grand nombre dans l'histoire ancienne, j'ai mieux aimé les indiquer d'une manière plus vague et qui convient aux diverses opinions, que d'en donner une suspecte.

Autrement sentencieux, Voltaire livrera dans *Le Pyrrhonisme de l'histoire par un bachelier en théologie* paru en 1768, cette appréciation lapidaire :

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse [...] : Bossuet en est un grand exemple dans sa prétendue histoire universelle, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples ; et surtout

³³ *MT*, sept.-déc. 1706, p. 1908.

³⁴ *Ibid.*, p. 1905.

³⁵ « Examen de la conjecture du R. P. de Tournemine touchant la différence du texte hébreu de l'édition samaritaine et de la version des Septante dans le calcul des années des anciens Patriarches », *MT*, juil. 1703, art. CXXXX, p. 1388-1407, et « Réponse du P. de Tournemine à la dissertation précédente », *ibid.*, art. CXXXVI, p. 1408-1430.

³⁶ Cl. Buffier, *op. cit.*, « Préface de la première édition », Paris : P.-Fr. Giffart, 1748, t. 1, p. viii-xxviii. Idem pour la citation suivante.

de la petite nation juive [...] comme si un écrivain de Cornouailles disait que rien n'est arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles.³⁷

Hostile à Bossuet mais fidèle à la méthode Buffier, Voltaire prendra soin d'avertir ses lecteurs en préambule aux *Annales de l'empire* qu'il a souhaité les rendre plus utiles « aux jeunes gens³⁸ » en resserrant « dans une centaine de vers techniques l'ordre de succession de tous les empereurs depuis Charlemagne ». Habitué des pastiches, le poète et historien reprendra à son compte la technique des vers artificiels :

*De Maximilien le riche mariage,
Et de Jeanne à la fin l'Espagne en héritage,
Font du grand Charles-Quint un empereur puissant :
Vainqueur des Lis, de Rome, et du Croissant,
Il meurt en cinquante-huit, las des grandeurs suprêmes.*³⁹

Didactique, le poème sera enrichi d'une prélection historique, car, martèlera Voltaire, « c'est la méthode la plus sûre et la plus facile⁴⁰ ».

Âges d'or et rois-héros

Complément des plus utiles à la familiarisation graduelle de Voltaire de la sixième à la première avec les historiens de l'Antiquité, les éditions successives du manuel d'histoire du père Buffier ne rompent point avec la tradition gréco-romaine et humaniste du grand homme attaché à son siècle. La présentation de l'ouvrage en quatre parties distinctes (histoire sainte, histoire profane « jusqu'à Jésus-Christ », histoire de France, histoire des États européens « jusqu'à présent »), elles-mêmes subdivisées par siècles, encourage la mise en exergue de périodes fastes jugées heureuses et, par contraste, celle d'âges troubles associés à la décadence. *Primus inter pares*, Alexandre le Grand est le seul chez Buffier à disposer de son siècle « depuis l'an 400 de Rome, jusqu'à 500 ». Dès l'exposition des vers artificiels afférents, le jésuite impose à ses jeunes lecteurs l'idée d'un âge d'or de la pensée :

*Zénon et Diogène, Épicure et Ménandre,
Démosthène, Aristote, au siècle d'Alexandre ;
Mort en quatre cens trente aïant conquis la Terre.*

³⁷ Voltaire, *Le Pyrrhonisme de l'histoire*, chap. 2, « De Bossuet », OCV 67, p. 261.

³⁸ Voltaire, « Avertissement », *Annales de l'Empire*, OCV 44A, p. 202.

³⁹ *Ibid.*, « Vers techniques », p. 238.

⁴⁰ *Ibid.*, « Avertissement », p. 202.

*Pour régner après lui les siens se font la guerre.*⁴¹

La prélection du quatrain sous une forme dialoguée entre « les Demandes » (D) et « les Réponses » (R) affine une conception de l'apogée qui restera celle de Voltaire :

D : Le siècle d'Alexandre le Grand ne fut-il pas aussi fertile en gens de Lettres que le précédent ?

R : Oui ; on peut le voir par ceux qui sont nommés dans les vers [...] c'est une remarque qu'on doit faire, que les siècles, qui ont porté les plus grands héros ont aussi porté les plus grands hommes de Lettres.⁴²

Dans l'introduction au *Siècle de Louis XIV* paru en 1751 où il distinguera quatre siècles d'or - ceux de Philippe et d'Alexandre, de César et d'Auguste, des Médicis et du Roi-Soleil -, Voltaire reformulera l'opinion du jésuite de manière comparable, en insistant sur leur valeur exemplaire :

Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.⁴³

Dans le cas du siècle d'Alexandre comme dans tous les âges heureux décrits dans la *Pratique de la mémoire artificielle*, la prélection du père Buffier ne consiste pas seulement en une leçon d'histoire réduite à une liste de batailles et de conquêtes. À défaut d'écrire l'histoire en philosophe, le jésuite a entre autres mérites celui d'introduire la philosophie dans l'histoire. Sous la forme dialoguée susmentionnée, le collégien de Louis-le-Grand apprend que Zénon, « fondateur de la fameuse secte des Stoïciens⁴⁴ » a pour premier principe de « ne reconnoître d'autre bien que la vertu, ni d'autre mal que le vice » et que le philosophe Épicure met, « au contraire des Stoïciens, toute la félicité de l'homme dans la volupté [...] mais dans une volupté tranquille et inséparable de la vertu⁴⁵ ». Figure centrale du siècle d'Alexandre - comme Socrate l'est du siècle précédent -, Aristote fait l'objet de la part du jésuite d'une réhabilitation sans équivoque :

D : Quelle Secte établit Aristote, né Stagire en Macédoine ?

R : Celle des Péripatéticiens, laquelle a été fort longtemps suivie dans le Christianisme, et presque jusqu'à nos jours, de sorte qu'elle seroit

⁴¹ Cl. Buffier, *op. cit.*, 3^e éd., Paris : N. Leclerc, 1712, part. I, p. 168.

⁴² *Ibid.*, p. 169.

⁴³ OCV 13A, p. 1.

⁴⁴ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 169. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁵ *Ibid.* p. 170.

moins méprisée, si l'on n'avoit pas confondu la vraie doctrine d'Aristote, avec celle de quelques-uns de ses commentateurs.⁴⁶

De fait, la civilisation grecque restera toujours pour Voltaire, malgré la forte imprégnation de la culture latine inculquée par ses maîtres et ses professeurs, une référence obligée :

La belle architecture, la sculpture perfectionnée, la peinture, la bonne musique, la vraie poésie, la vraie éloquence, la manière de bien écrire l'histoire, enfin la philosophie même quoiqu'informe et obscure, tout cela ne parvint aux nations que par les Grecs.⁴⁷

Conquérant élevé par les plus grands maîtres de la pensée, Alexandre le Grand domine une triade complétée par Jules César et Auguste à laquelle les pères jésuites, en fidèles relais de la propagande royale, rattachent celle du protecteur du collège, Louis XIV, et bientôt Voltaire celles des deux autres rois-héros de son adolescence⁴⁸ : Pierre le Grand, absent des manuels scolaires, et Charles XII de Suède, dont les premiers exploits figurent déjà dans la *Pratique de la mémoire artificielle*⁴⁹ :

D : Quel est [...] Charles XII aujourd'hui régnant ?

R : Un jeune Héros, qui dès l'âge de quinze ans s'est rendu redoutable au Nord, ayant porté la guerre en Danemark, en Moscovie, en Pologne et renouvelant avec un nouvel éclat la gloire du grand Gustave Adolphe par sa valeur, sa conduite, son habileté, sa régularité et en particulier par la sévère discipline qu'il fait observer à ses troupes.

À la geste fabuleuse et romanesque de Quinte-Curce, Voltaire opposera en 1732 la rigueur et le rythme d'un récit biographique haletant consacré au nouvel Alexandre :

Il était aussi jeune qu'Alexandre, aussi guerrier, aussi entreprenant, plus infatigable, plus robuste, et plus tempérant ; et les Suédois valaient peut-être mieux que les Macédoniens : mais de pareils projets, qui sont traités de divins quand ils réussissent, ne sont regardés que comme des chimères quand on est malheureux.⁵⁰

⁴⁶ *Ibid.* p. 171.

⁴⁷ Voltaire, *La Philosophie de l'histoire*, chap. 24, OCV 59, p. 175.

⁴⁸ Figure dominante de la triade, Alexandre le Grand est mentionné dix-huit fois dans *Le Siècle de Louis XIV*, quatorze dans *l'Histoire de l'empire de Russie* et onze dans *l'Histoire de Charles XII*, contre respectivement dix-sept, quatre et un pour Auguste, et sept, quatre et six pour César.

⁴⁹ Cl. Buffier, *op. cit.*, Paris : N. Le Clerc, 1708, part. III, p. 297-298.

⁵⁰ Voltaire, *Histoire de Charles XII*, Livre III, OCV 4, p. 317.

Lorsqu'il conviendra de nouer le drame de Charles XII, Voltaire mettra pourtant en défaut les insuffisances d'une éducation sommaire, incapable d'associer la vertu au modèle héroïque. Roi-soldat, le conquérant « qui n'avait lu jusqu'à son loisir chez les Turcs, que les *Commentaires de César* et *L'Histoire d'Alexandre* »⁵¹, refuse de voir le désastre qui s'annonce :

Quand on lui lut ce trait de la satire huitième [de Despréaux], où l'auteur traite Alexandre de fou et d'enragé, il déchira le feuillet.⁵²

Adversaire du Suédois, Pierre le Grand ne se contentera pas de jouer les rois persans, conformément à une citation commune à *l'Histoire de Charles XII* et *l'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* parue en 1759 :

- Mon frère Charles veut faire l'Alexandre, mais il ne trouvera pas en moi un Darius.⁵³

Conquérant et roi bâtisseur, le Moscovite deviendra sous la plume de Voltaire l'héritier digne, celui-ci, du Macédonien :

C'est en quoi j'oserais comparer Pierre le Grand à Alexandre ; aussi actif, aussi ami des arts utiles, plus appliqué à la législation, il voulut changer comme lui le commerce du monde, et bâtit ou répara autant de villes qu'Alexandre.⁵⁴

La comparaison, étayée tout au long de l'ouvrage par le refus obstiné de l'auteur d'affilier le mot « czar » à celui de « César » au profit d'une ascendance étymologique scythe, n'empêchera pas le second personnage de la triade antique, Jules César, d'être le modèle le plus approchant du monarque russe :

Vainqueur des Turcs et des Tartares, il voulut accoutumer son peuple à la gloire comme aux travaux. Il fit entrer à Moscou son armée sous des arcs de triomphe [...] Ce triomphe semblait tenir en quelque chose des anciens Romains : il leur ressembla surtout en ce que les triomphateurs exposaient dans Rome les vaincus aux regards des peuples, et les livraient quelquefois à la mort.⁵⁵

⁵¹ *Ibid.*, Livre VIII p. 543.

⁵² *Ibid.*, Livre V, p. 379.

⁵³ Voltaire, *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, chap. 8, OCV 46, p. 663 ; *Histoire de Charles XII*, *op. cit.*, Livre IV, OCV 4, p. 328.

⁵⁴ Voltaire, *Histoire de l'empire de Russie*, OCV 47, p. 923-924.

⁵⁵ *Ibid.*, OCV 46, p. 577.

Troisième personnage de la triade, Auguste apparaîtra sous une forme épithétique - la préférée de Voltaire -, avec la description d'une médaille commémorative conforme aux leçons de philologie des pères Le Jay et Tournemine. S'inspirant des pratiques antiques et de la médaille gravée par ordre de Charles XII pour célébrer sa victoire à son détriment en 1708 sur la Bérézina :

On en conserva la mémoire par une médaille, où on lisait d'un côté :

Sylva, paludes, aggeres, hostes victi :

et de l'autre, ce vers de Lucain,

*Victrices copias alium laturus in orbem ;*⁵⁶

Pierre le Grand commémorera la prise d'Azof sur les Turcs en frappant « la première médaille de Russie⁵⁷ » avec cette légende que Voltaire qualifiera de « remarquable » :

Pierre premier empereur de Moscovie toujours auguste.

Dans sa version moderne, comme dans sa version antique apprise chez les jésuites, la triade des rois-héros conservera toujours chez Voltaire, à l'image des *Vies parallèles* de Plutarque et des *Césars* de l'empereur Julien - appelé quant à lui à occuper les premières places du panthéon voltairien - un caractère interchangeable, parfois enrichi de figures héroïques jugées secondaires. Commentant l'invasion de la Norvège par Charles XII, Voltaire se référera en particulier au chef de guerre punique Hannibal :

Depuis Annibal, on n'avait point encore vu de général, qui, ne pouvant se soutenir chez lui-même contre ses ennemis, fût allé leur faire la guerre au cœur de leurs États.⁵⁸

« Premier des hommes⁵⁹ », caractérisé par son « humanité », Pierre le Grand, préservant les habitants de Narva d'un sac commis par ses troupes, tiendra sous la plume de Voltaire les propos d'un Titus de tragédie :

- Ce n'est point du sang des habitants que cette épée est teinte, mais de celui des Moscovites, que j'ai répandu pour sauver vos vies.

⁵⁶ Voltaire, *Histoire de Charles XII*, OCV 4, p. 327.

⁵⁷ Voltaire, *Histoire de l'empire de Russie*, OCV 46, p. 578. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁸ Voltaire, *Histoire de Charles XII*, OCV 4, p. 515.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 282. Idem pour les citations suivantes.

La référence au Flavien n'effacera pourtant pas l'ombre omniprésente d'Alexandre. C'est sous les traits du conquérant macédonien - plus que ceux de Titus - que le jeune Voltaire apprend la clémence : accroché aux murs du collège de la rue Saint-Jacques, un tableau de Jean Jouvenet représente *La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre*. Allégorie transparente à sa prise et sa pratique affichée - sinon réelle - du pouvoir, la toile fut offerte aux pères jésuites en 1674 par un Louis XIV au faite de sa puissance.

Un triple modèle : Hérodote, Tite-Live et de Thou

S'il tait généralement ses préférences, s'abstient de tout propos théorique prolongé et renonce à promouvoir un art d'écrire propre à l'histoire, le père Buffier est toutefois bien loin de s'accommoder dans la *Pratique de la mémoire artificielle* du discours neutre et convenu susceptible d'accompagner une discipline naissante. Dans la préface à la première édition de son manuel, le pédagogue jésuite ne fait pas mystère de ce qui doit fonder selon lui l'art de la transmission du savoir historique :

Afin d'éviter la confusion, il ne faut dire que ce qui est nécessaire, pour démêler nettement la nature des faits et le caractère des personnes.⁶⁰

Fidèle à la leçon atticiste de son maître, Voltaire plaidera lui-aussi pour la concision et la clarté du discours historique :

Cette démangeaison de transmettre à la postérité des détails inutiles [...] vient d'une faiblesse très ordinaire à ceux qui [...] ont eu le malheur d'avoir quelque part aux affaires publiques.⁶¹

De fait, la manie du détail - commune aux mémorialistes au premier rang desquels le duc de Saint-Simon et aux bénédictins emmené par dom Calmet - sera toujours considérée par Voltaire, à la suite de Buffier, comme nuisible à l'instruction. Dans les *Nouvelles considérations sur l'histoire* parues en 1744 à la suite de sa tragédie *Mérope*, Voltaire le répétera :

Il est bon qu'il y ait des archives de tout, afin qu'on puisse les consulter dans le besoin [...] Mais après avoir lu [...] la teneur de quelques centaines de traités, j'ai trouvé que je n'étais guère plus instruit au fond.⁶²

⁶⁰ Cl. Buffier, *op. cit.*, « Préface de la première édition », Paris : P.-Fr. Giffart, 1748, t. 1, p. viii-xxviii.

⁶¹ Voltaire, *Discours sur l'Histoire de Charles XII*, OCV 4, p. 152.

⁶² Voltaire, *Nouvelles considérations sur l'histoire à la suite de Mérope*, OCV 28B, p. 179.

Didactique, l'art de l'historien se doit d'être au service de la vérité, suivant le célèbre *audi alteram partem* d'Eschyle que Voltaire citera notamment dans *Le Pyrrhonisme de l'histoire par un bachelier en théologie* (1768)⁶³. En tant que tel, il doit privilégier l'impartialité, c'est à dire le juste exposé des faits, à l'exclusion de toute interprétation abusive :

Il y a de la différence entre un historien fidèle et un bel esprit malin, qui empoisonne tout dans un style concis et énergique.⁶⁴

Cette attaque à peine voilée contre Tacite, exprimée dans les *Réflexions sur l'histoire et en particulier sur l'histoire d'Angleterre de M. Hume* (1768), Voltaire la renouvellera au profit de Tite-Live dans les *Questions sur l'Encyclopédie* :

Tite-Live qui ne néglige jamais de nous instruire des mœurs et des usages des Romains [...] est plus utile que l'ingénieux et satirique Tacite.⁶⁵

Débarrassée de ses scories comme les prodiges dont il a, à l'instar de Quinte-Curce, « embelli ou gâté son histoire⁶⁶ » et des effets de manche trop voyants - « si tu veux haranguer, va plaider devant le sénat de Rome ; si tu veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité »⁶⁷ -, l'œuvre de Tite-Live sera toujours comparée par Voltaire à celle de Jacques-Auguste de Thou. Historien des Guerres de religion capable de dénoncer les excès de la Ligue comme de faire preuve d'empathie à l'égard du parti protestant, ce proche du roi Henri IV décédé en 1617, périodiquement convoqué par Buffier sinon dans la *Pratique de la mémoire artificielle*, du moins dans l'*Introduction à l'Histoire des maisons souveraines de l'Europe* (1717)⁶⁸, finira par former avec Tite-Live et le pédagogue jésuite une triade composite, garante des objectifs que Voltaire assignera à l'histoire.

L'écriture de Voltaire, destinée à un public lettré plutôt que savant, cherchera toujours à être, dans le domaine historique aussi, plaisante et instructive. Comme avec Tite-Live et Plutarque, c'est avec Buffier et la *Pratique de la mémoire artificielle* que Voltaire s'initie à l'art du trait en histoire :

⁶³ OCV 67, p. 300. Eschyle, *Euménides*, 431, 435.

⁶⁴ Voltaire, « The complete History of England », *Articles extraits de la Gazette littéraire de l'Europe*, n°7, OCV 58, p. 153.

⁶⁵ OCV 40, art « Chant », p. 22.

⁶⁶ Voltaire, *Articles pour l'Encyclopédie*, art. « Histoire », OCV 33, p. 179.

⁶⁷ Voltaire, *Le Pyrrhonisme de l'histoire*, chap. 6, OCV 67, p. 279.

⁶⁸ Cl. Buffier, *Introduction à l'Histoire des maisons souveraines de l'Europe*, Paris : A.-U. Coutelier et P.-F. Giffart, 1717, 3 vol.

J'ai mis sur chacun des hommes illustres qui y ont paru, soit dans les armes, soit dans les lettres, les traits les plus distingués de leur vie : et c'est ce qui avoit été omis dans toutes les histoires universelles que j'ai lues jusques à présent.⁶⁹

À défaut de toujours les révéler, Voltaire, une fois devenu historien, fixera bien des caractères distinctifs des rois-héros de sa jeunesse. Roi bâtisseur - il construit Saint-Pétersbourg, comme Louis XIV Versailles, au milieu des marais -, Pierre le Grand est aussi ce marin averti qui perfectionne son art dans les chantiers navals :

Le czar commença par acheter une barque, à laquelle il fit de ses mains un mât brisé ; ensuite il travailla à toutes les parties de la construction d'un vaisseau, menant la même vie que les artisans de Sardam.⁷⁰

Image d'Épinal avant l'heure, le roi navigateur de Voltaire est aussi un roi maître ès arts :

Il se fit inscrire dans le nombre des charpentiers sous le nom de Pierre Michæloff. On l'appelait communément *maître Pierre*, *Peterbas*, et les ouvriers d'abord interdits d'avoir un souverain pour compagnon, s'y accoutumèrent familièrement.

Dans une éclairante mise au point, Catherine Volpillac-Auger a souligné le rôle essentiel dévolu par Voltaire à l'anecdote, pour peu qu'elle respecte la véracité des faits, permette de « saisir sur le vif ce qui constitue l'essentiel d'un homme ou d'une époque ; comme un peintre, en fixant une expression⁷¹ » et soit, en définitive, « tout sauf anecdotique ». En introduisant à intervalles réguliers des ruptures dans le mouvement du récit (*kinésis*) inspiré des épopées classiques, cette lecture picturale de l'histoire, si fidèle à la réinterprétation par les pédagogues jésuites des *Tableaux* de Philostrate, ne sera pas sans faire école. À cet égard exemplaire, l'*Essai sur les guerres civiles de France*, inspiré des chefs-d'œuvre de Davila et de Thou et conçu comme le complément historique au poème épique de *La Henriade*, fixera, et pour longtemps, par la vue du sang les traits communs aux derniers Valois et au massacre de la Saint-Barthélemy. Mariée deux jours plus tôt à Henri de Navarre, Marguerite de Valois, réfugiée chez le roi son frère, Charles IX, est rejointe par « quelques-uns de ses domestiques protestants⁷² » :

⁶⁹ Cl. Buffier, *op. cit.*, Paris : N. Le Clerc, 1712, part. I, p. 10.

⁷⁰ Voltaire, *Histoire de l'empire de Russie*, OCV 46, p. 588. Idem pour la citation suivante.

⁷¹ C. Volpillac-Auger, « L'historien et ses masques : Voltaire théoricien de l'anecdote », *Elseneur*, 19, 2004, p. 217. Idem pour la citation suivante.

⁷² Voltaire, *Essai sur les guerres civiles*, OCV 3B, p. 91-92. Idem pour la citation suivante.

Les soldats entrèrent après eux, et les poursuivirent en présence de la princesse. Un d'eux qui s'était caché sous son lit, y fut tué ; deux autres furent percés [...] elle fut elle-même couverte de sang.

Le roi « fut attaqué d'une étrange maladie⁷³ », « regardée comme un effet de la vengeance divine », « qui l'emporta au bout de deux ans » :

Son sang coulait toujours, et perçait au travers des pores de sa peau.

Ces anecdotes, partiellement reprises dans *La Reine Margot*, ne seront pas les seules à inspirer l'écriture romanesque d'Alexandre Dumas. Le mystère de l'homme au masque de fer, révélé - cette fois - par Voltaire parmi les premières « particularités et anecdotes du règne de Louis XIV⁷⁴ » sera un jour dévoyé pour servir de trame au *Vicomte de Bragelonne*. Tenue par Voltaire du gendre de Chamillart, cette *particularité* confèrera une postérité singulière à un « inconnu⁷⁵ », « mort en 1703 » et enterré, de nuit - sans qu'il soit précisé qu'elle est tenue par la Compagnie de Jésus... - « à la paroisse [parisienne] de Saint-Paul ».

Né en « l'an 3571 de la création du monde⁷⁶ » et considéré par Jouvancy comme le premier des auteurs grecs, Hérodote, ce « père de l'histoire et du mensonge⁷⁷ » régulièrement moqué - comme Tite-Live - pour encombrer son propos historique de récits fabuleux, n'en exercera pas moins sur Voltaire une influence durable, quoique différente de l'historien romain, suivant l'appréciation de Velleius Paterculus dûment relevée dans ses *Carnets* :

Hérodote et Tite Live *pares magis quam similes*.⁷⁸

Dans une attaque en règle formulée dans l'article « Histoire » de l'*Encyclopédie* contre Charles Rollin, auteur estimé d'un *Traité des études*⁷⁹ (1726-1728) et jaloué d'une *Histoire ancienne*⁸⁰ (1730-1738), Voltaire aura l'occasion de mettre en exergue, par contraste avec ses défauts, les qualités véritables

⁷³ *Ibid.*, p. 94-95. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁴ Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 25, OCV 13C, p. 9-11.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 10. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁶ J. de Jouvancy, *op. cit.* p. 5.

⁷⁷ Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton*, OCV 15, p. 480

⁷⁸ Voltaire, *Notebooks*, OCV 81-82, p. 191.

⁷⁹ Ch. Rollin, *op. cit.*

⁸⁰ Ch. Rollin., *Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens, des Grecs*, Paris : Vve Étienne, 1730-1738, 13 vol.

de l'historien grec :

Presque tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux : mais tout ce qu'il a vu est vrai.⁸¹

Le commentaire, en vérité, s'applique aussi au père Buffier qui écrit à propos de la Suède :

La Suède est un royaume considérable : l'air y est très froid, mais si pur et si sain qu'on y vit communément plus de cent ans ; plus de la moitié du pays est en forêts, montagnes, lacs et marais [...] Le terroir ne laisse pas d'être assez fertile [...] Il y a aussi beaucoup de mines de cuivre.⁸²

Délestée de la légende des centenaires, la description du royaume scandinave ouvrira l'*Histoire de Charles XII* (1731) comme suit :

La Suède, avec ce qui lui reste aujourd'hui de la Finlande, n'a pas plus de quatre millions d'habitants. Le pays est stérile et pauvre. La Scanie est sa seule province qui porte du froment.⁸³

Mais c'est avec son monumental *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* publié en 1756 que Voltaire imposera, en même temps que le renouveau de la méthode inaugurée par son glorieux prédécesseur, un rapport à l'autre tout droit sorti de l'approche positiviste jésuite. Accusé dès l'antiquité d'être un *philobarbare* - on doit l'expression à Plutarque -, Hérodote servira à Voltaire, et avant lui, aux pédagogues de la Compagnie de Jésus, à dénoncer l'ethnocentrisme européen :

Les pays fertiles furent les premiers peuplés, les premiers policés. Tout le Levant, depuis la Grèce jusqu'aux extrémités de notre hémisphère, fut longtemps célèbre avant que nous en sussions assez pour connaître que nous étions barbares.⁸⁴

L'adoption du renversement platonicien dans le rapport à l'autre, et en particulier au barbare, donnera lieu à cette saisissante apostrophe dans le chapitre VII de *La Philosophie de l'histoire* intitulé « Des sauvages » :

Entendez-vous par *sauvages* des rustres vivant dans des cabanes avec leurs femelles et quelques animaux [...] parlant un jargon qu'on n'entend pas dans les villes [...] se rassemblant, certains jours, dans une espèce de

⁸¹ Voltaire, *Articles pour l'Encyclopédie*, art. « Histoire », OCV 33, p. 169.

⁸² Cl. Buffier, *op. cit.*, t. 3, Paris : Le Conte et Montalant, p. 116.

⁸³ Voltaire, OCV 4, p. 160.

⁸⁴ Voltaire, *Avant-propos sur l'Essai sur les mœurs qui contient le plan de cet ouvrage*, OCV 22, p. 6.

grange pour célébrer des cérémonies où ils ne comprennent rien [...] quittant quelquefois leur chaumière lorsqu'on bat le tambour, et s'engageant à s'aller faire tuer dans une terre étrangère [...] ? Il y a de ces sauvages-là dans toute l'Europe.⁸⁵

N'était-ce la critique du christianisme, ces propos ne sont guère différents de ceux tenus dès 1704 par le père Buffier dans son *Examen des préjugés vulgaires*⁸⁶, spécifiquement dans la cinquième proposition à l'intitulé évocateur : « Que les peuples sauvages sont pour le moins aussi heureux que les peuples polis⁸⁷ ». Présenté sous une forme dialoguée entre Timagène, partisan d'un ethnocentrisme fondé sur la politesse des nations européennes, et Téandre, porte-parole d'un relativisme en faveur des *sauvages*, l'*Examen* du père Buffier, en même temps qu'il prépare l'une des plus célèbres citations de Voltaire - « Les préjugés, ami, sont les rois du vulgaire »⁸⁸ - préfigure ce qui deviendra l'une de ses marques de fabrique, l'ironie :

- Mais, interrompt Timagène, toutes les institutions qui distinguent les peuples polis ne tendent-elles pas à rendre la société des hommes plus accomplie ? [...] tout cela, dis-je, ne fait-il pas que les nations polies sont aussi les plus honnêtes et les plus heureuses ?
- Nous en voyons d'admirables effets, répartit Téandre ; témoin cet Iroquois qui, apercevant en Canada des Français se prendre de paroles sur un sujet assez léger, s'arrêta devant eux, admirant comment peu à peu ils haussaient le ton, pour en venir méthodiquement à [...] s'égorger ? [...] S'il avait su combien nous applaudissons d'être polis, n'aurait-il pas ajouté : cette nation a grand droit de se prévaloir de sa politesse, et elle en tire un excellent usage.⁸⁹

Secondé ici par Platon (et Buffier), Hérodote le sera chez Voltaire - une fois encore - par Aristote. Toujours au chapitre des sauvages de *La Philosophie de l'histoire*, Voltaire reformulera la conception de l'« animal politique » du Stagirite :

Nous sommes, si je ne me trompe, au premier rang (s'il est permis de le dire) des animaux qui vivent en troupe, comme les abeilles, les fourmis, les castors, les oies, les poules, les moutons.⁹⁰

Il y adjoindra, quelques lignes plus bas, celles de la raison - et de la morale - universelles :

⁸⁵ OCV 59, p. 109.

⁸⁶ Cl. Buffier, *Examen des préjugés vulgaires, pour disposer l'esprit à juger sainement de tout*, Paris : J. Mariette, 1704, 376 p.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 85.

⁸⁸ Voltaire, *Mahomet*, Acte II, scène 4, OCV 20B, p. 160.

⁸⁹ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 90-92.

⁹⁰ OCV 59, p. 110.

Dieu nous a donné un principe de raison universelle, comme il a donné des plumes aux oiseaux et la fourrure aux ours ; et ce principe est si constant qu'il subsiste malgré toutes les passions qui le combattent.⁹¹

Commune à tous les hommes, la raison fonde l'éthique individuelle et sociale :

C'est ce qui fait que le peuple le plus grossier juge toujours très-bien, à la longue, des lois qui le gouvernent, parce qu'il sent si ces lois sont conformes ou opposées aux principes de commisération et de justice qui sont dans son cœur.

Se faisant *Tout-à-tous* », selon l'expression de saint Paul dans l'*Épître aux Corinthiens*⁹², l'histoire enseignée par le père Buffier au collège Louis-le-Grand, à la suite des pères Petau et Labbe, est presque aussitôt complétée par l'enseignement de la géographie. Fondement de la cosmographie voltairienne, celui-ci n'ira pas, malgré le renversement de l'ethnocentrisme européen, sans quelques approximations, ni caricatures alors parfaitement admises. Présents chez Buffier, les *négres*, qu'ils soient du Bénin et de la ville d'Adar « où se fait le commerce⁹³ » des meilleurs d'entre eux, du Congo « où se trouvent les plus noirs » et des deux Mauritanie acquises à la « religion musulmane⁹⁴ » serviront en quelque sorte de preuve au propos liminaire de Voltaire dans l'*Essai* pour établir « la différence sensible des espèces d'hommes qui peuplent les quatre parties du monde⁹⁵ » :

Leurs yeux ronds, leur nez épaté, leurs lèvres toujours grosses, leurs oreilles différemment figurées, la laine de leur tête, la mesure même de leur intelligence, mettent entre eux et les autres espèces d'hommes des différences prodigieuses. Et ce qui démontre qu'ils ne doivent point cette différence à leur climat, c'est que des Nègres et des Négresses, transportés dans les pays les plus froids, y produisent toujours des animaux de leur espèce.

⁹¹ *Ibid.*, p. 114.

⁹² 1 *Corinthiens*, 9 : 22.

⁹³ Cl. Buffier, *Suite et troisième tome de la pratique de la mémoire artificielle pour apprendre l'histoire contenant La Géographie en vers artificiels avec La Pratique de la Géographie mentale*, Paris : Le Conte et Montalant, 1711, p. 279.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 149.

⁹⁵ Voltaire, *La Philosophie de l'histoire*, chap. 2, OCV 59, p. 92. Idem pour la citation suivante.

HORIZONS LOINTAINS

Familier des *Histoires* d'Hérodote depuis les classes de grammaire, Voltaire doit aussi au père Buffier d'avoir formalisé, après les pères Labbe et Petau, l'enseignement de la géographie. Absente des deux premiers volumes de *La Pratique*, *La Géographie en vers artificiels, avec des notes historiques sur ce qu'il y a de plus curieux à savoir de chaque pays*¹, produit de prélections antérieures auxquelles Voltaire assista vraisemblablement, intègre en 1711, année de son départ du collège Louis-le-Grand, le troisième tome du manuel. Le motif avancé par le pédagogue jésuite est double : la géographie est « peut-être plus nécessaire encore que la Chronologie ; puisqu'elle entre davantage dans le commerce de la Société civile² » ; « toute méthode », pour reprendre la reformulation du dogme aristotélicien, « consiste à former et à arranger les idées simples avant les composées, et les générales avant les particulières ». Avec toutes les incertitudes qu'il faut admettre à propos d'une discipline en cours de constitution, l'enseignement de la géographie à l'heure des académies n'est pas le seul à avoir façonné l'*imago mundi* de Voltaire. Dans la clôture du collège, sur les cartes pendues aux murs de la classe et plus rarement sur scène, Voltaire apprend le monde autant qu'il l'imagine et en conservera un goût prononcé pour ce qui deviendra, et pour toujours, ses horizons lointains.

De Cluvier à Buffier : la Terre en représentation

Moins développé que celui de l'histoire, l'enseignement de la géographie ne fait l'objet que d'une quinzaine de lignes dans le *Ratio* du père Jouvancy³, qu'il doit du reste partager avec l'apprentissage de la chronologie. La juxtaposition, si ce n'est la confusion, des genres en incombe à plusieurs auteurs et ouvrages de référence évoqués par le pédagogue comme « les deux tableaux du père Petau⁴ » - sans doute les *Tabulae chronologicae* (1628) et le *Rationarium temporum* (1632) réédité à de multiples reprises chez Cramoisy, rue Saint-Jacques - et les travaux de « Clavier et Briet » qui ont « dernièrement répandu la lumière sur la chronologie et la géographie ». Allusion en partie fautive au maître ouvrage de Philipp Cluwer - Philippe Cluvier (et non Clavier) en français - intitulé

¹ Cl. Buffier, *Suite et troisième tome de la Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre l'histoire, contenant : 1. la Géographie en vers artificiels [...] 2. la Pratique des mots artificiels pour retenir les révolutions des royaumes de l'Europe [...] 3. les Fastes du monde pour l'histoire de ce temps*, Paris : Leconte et Montalant, 1711, 3 parties en 1 vol.

² *Ibid.*, « Avertissement sur cette nouvelle édition », non paginé. Idem pour les citations suivantes.

³ J. de Jouvancy, *op. cit.* p. 62-63.

⁴ *Ibid.*, p. 63. Idem pour les citations suivantes.

*Introductio in universam geographiam*⁵ traduit par le père Labbe⁶, la recommandation du père Jouvancy vaut aussi pour la *Concordia chronologica*⁷ en cinq volumes paru en 1670 sous la double signature des pères Labbe et Briet, cartographe, ancien bibliothécaire du collège Louis-le-Grand, entre autres auteur des *Parallela geographiæ veteris et novæ*⁸. Mélangée à celle des géographes et des *chronographes* modernes, la liste des géographes antiques produite par Jouvancy avec pour seule différenciation le fait que « Pomponius Mela a expliqué, dans un élégant petit traité, la géographie ancienne⁹ » et que « Strabon, Ptolémée, Plin [...] l'ont développée davantage » ne fait qu'ajouter à l'hétérogénéité d'un corpus de références dépourvu en apparence de ligne de force. Du moins, l'auteur du *Ratio discendi et docendi* a-t-il le mérite de convenir qu'en sus de son rôle moral, commun à toutes les matières d'enseignement :

La géographie s'apprend dans des livres, sur des cartes ou des tableaux géographiques qu'il est bon de parcourir des yeux de temps en temps.

Auxiliaire naturel de la mémoire privilégié par les exercices ignaciens, la vue - et la représentation de l'espace à laquelle elle aboutit - seconde un formalisme pédagogique fixé au XVII^e siècle par le manuel du géographe silésien protestant attaché à l'Université de Leyde, Philippe Cluvier, et celui de son correcteur et plagiaire, Philippe Labbe, plusieurs fois réédité sous le titre *La Géographie royale, présentée au tres-chrestien Roy de France et de Navarre, Louys XIV*¹⁰. Subdivisée entre la géographie du monde (livre I), l'Europe occidentale (France, Espagne, Grande-Bretagne, livre II), l'Europe centrale (Lotharingie, Scandinavie, livre III), l'Europe de l'Est (livre IV), l'Asie (livre V) et l'Afrique (livre VI), l'*Introduction à la géographie universelle* du « prince des géographes » d'après l'expression utilisée en 1716 par Martineau du Plessis¹¹ procède d'approches en réalité bien différentes selon une confusion apparente proche de l'exposé de Jouvancy : représentation géodésique du globe (zones, parallèles, climats, longitudes, latitudes, mesures...) et océanographie dans ce qui constitue,

⁵ *Philippi Cluverii Introductio in universam geographiam tam veterem quam novam tabulis geographicis XLVI. ac notis olim ornate*, Leyde, 1624-1629 : ex officina Elzeviriana, 1624, 6 vol.

⁶ Ph. Labbe, *La Géographie royale, présentée au... roy... Louis XIV, par le P. Philippe Labbe, qui a traduit en nostre langue, enrichi et augmenté en beaucoup d'endroits l'Introduction à la géographie ancienne et moderne* de Philippe Cluvier, Paris : M. Hénault, 1646, 589 p.

⁷ *Concordia chronologica a Philippo Labbeo*, Paris : Imprimerie royale, 1670, 5 vol.

⁸ Ph. Briet, *Parallela geographiæ veteris et novæ*, Paris : S. Cramoisy, 1648-1649, 3 vol.

⁹ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 63. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰ François de Dainville estime qu'en corrigeant les erreurs du manuel de Cluvier et en favorisant une présentation moins favorable aux pays protestants (Gaule ecclésiastique), le père Labbe a livré aux collégiens, mieux qu'une traduction, un ouvrage original. Fr. de Dainville, *La Géographie des humanistes*, Slatkine reprints, 1969, p. 185.

¹¹ D. Martineau du Plessis, *Méthode pour étudier la géographie*, Paris : Ch-É. Hochereau, 1716, t. 1, p. 250.

de manière distincte, le livre I du manuel (géographie mathématique), puis, de manière indistincte cette fois, et dans l'ensemble des livres restants, géographie historique, administrative et humaine, géographie physique réduite à l'hydrologie à l'exclusion notable de la géomorphologie - Voltaire se ridiculiserait en affirmant, face à Buffon et Maillet, qu'il « aime mieux à croire que des pèlerins de Saint-Jacques ont laissé quelques coquilles vers Saint-Maurice, que d'imaginer que la mer a formé le mont Saint-Bernard¹² » -, enfin, et suivant l'exemple d'Hérodote, proto-anthropologie (ethnologie).

Sans être très éloignée de la conception de Jouvancy, elle-même proche de celle de Cluvier, *La Géographie en vers artificiels* du père Buffier publiée en 1711 fait plus qu'introduire certaines nuances dans la manière d'enseigner la géographie au Grand Siècle. Non content de systématiser le recours au procédé mnémotechnique littéraire développé d'après le modèle d'Aratus et Ératosthène dès 1630 par le père Petau dans l'*Uranologium*¹³ et le père Labbe en 1649 dans la *Méthode aisée pour apprendre la chronologie sacrée et profane en LX vers artificiels*, le père Buffier applique à la discipline le principe ignacien de l'oraison mentale :

La Géographie mentale est le plan qu'on fait dans l'esprit des divers pays du monde, indépendamment des Tables géographiques, et d'autres semblables secours qui dirigent par les yeux, les connoissances de l'esprit.¹⁴

Autrement dit :

Au lieu que par la voie ordinaire, l'esprit, par exemple, se représente l'Allemagne entre l'Italie et le Danemark, parce que les yeux la lui ont représentée située de la sorte dans une Carte de Géographie ; c'est ici l'esprit qui jugeant par des connoissances acquises d'ailleurs [...] dirigera les yeux sur la Carte pour trouver l'Allemagne.

Conséquence pratique, celle-ci :

Apprendre la Géographie mentale, c'est apprendre en quelque sorte l'essentiel de la Géographie ; pour dresser soi-même sur le champ des Cartes de Géographie quand on voudra s'en donner la peine.¹⁵

La dévolution de l'enseignement de la géographie vers les travaux pratiques, sans doute plébiscités par cette frange de l'aristocratie destinée à servir aux armées ou dans la Royale, a des

¹² Voltaire, *L'Homme aux quarante écus*, OCV 66, p. 343-344.

¹³ Fr. de Dainville, *op. cit.*, p. 175 et sq. Idem pour la citation suivante.

¹⁴ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 205. Idem pour la citation suivante.

¹⁵ *Ibid.*, p. 206.

incidences immédiates sur la présentation du manuel du père Buffier. Réduit à quelques termes essentiels placés en introduction de son ouvrage (continent, île, presqu'île, détroit, golfe, baie, Orient, Occident, Septentrion, Midi), la géodésie, qui constituait l'essentiel du livre premier des manuels de Cluvier puis de Labbe, s'apprend *pratiquement* et *mentalement* :

Il faut d'abord se représenter à l'esprit un Globe qui est la figure de la Terre. On y distinguera quatre points principaux [...] Après avoir formé l'idée et la situation de ces quatre points cardinaux [...] on se figurera une ligne qui divise le Globe en deux parties égales [...] Cette ligne s'appellera *Equinoctiale* ou *Equateur*.¹⁶

Une fois la géographie mentale du pédagogue jésuite maîtrisée, le collégien est assuré :

Qu'ayant imaginé sur le Globe tous les quarrés dont nous venons de parler, il verra aussitôt par le moyen des chiffres ou degrez de longitude et de latitude, en quel quarré on doit placer chaque pays.¹⁷

En accordant une large place aux travaux pratiques, l'enseignement de la géographie gagne en autonomie et dément au moins partiellement le *Ratio discendi et docendi* de Jouvancy :

Il m'a paru que c'étoit un défaut dans plusieurs Géographies faites depuis un temps ; où l'on s'est avisé de dire tout ce qui est venu à l'esprit par rapport à l'Histoire de chaque pays ; ainsi au lieu d'une simple Géographie qui auroit pu se lire et s'apprendre aisément, on a fait un recueil de toutes sortes de choses que les jeunes gens ne lisent tout entier à cause de sa longueur.¹⁸

Clarté, concision, justesse - relative - de l'information permettent au père Buffier de recentrer son propos sur la géographie administrative du royaume, son hydrographie, ses frontières (et les pays limitrophes), les principaux pays européens, la Moscovie, la Turquie, l'Asie, l'Arabie, la Perse, l'Inde, les archipels de l'Océan pacifique, le Japon, la Chine, l'Afrique, l'Amérique septentrionale et méridionale avec une mention spéciale pour ces « pays nouvellement découverts¹⁹ » que Voltaire et ses camarades de classe apprennent à connaître : Terre de Feu, Zélande, Îles Salomon, Papouasie, Île Diamant, Île Jesso, Nouvelle-Zemble et, au pôle Goënland (sic), Spitzberg.

Compléments indispensables à la géographie *mentale* et aux descriptions sommaires des différents *quarrez* du globe contenues dans le manuel du père jésuite, une douzaine de cartes

¹⁶ *Ibid.*, p. 207-208

¹⁷ *Ibid.*, p. 212.

¹⁸ *Ibid.*, « Avertissement de la première édition », non paginé.

¹⁹ *Ibid.*, p. 185

générales en agrémentent la présentation. Plus prudent que son prédécesseur, le père Labbe, accusé de plagiat par Nicolas Sanson d'Abbeville²⁰, Buffier s'appuie sur les travaux cartographiques de l'Académie des sciences, principalement dus à l'abbé Jean Picard, Jean-Dominique Cassini et Philippe de La Hire. Quoique fervent partisan des travaux de Nicolas Sanson et de Guillaume Delisle, Voltaire conservera un souvenir ému des progrès accomplis par les trois cartographes, dont Buffier s'était aussitôt fait l'écho :

À peine Louis XIV a-t-il fait bâtir l'Observatoire, qu'il fait commencer en 1669 une méridienne par Dominique Cassini et par Picart. Elle est continuée vers le nord en 1683 par la Hire ; et enfin Cassini la prolonge en 1700 jusqu'à l'extrémité du Roussillon. C'est le plus beau monument de l'astronomie, et il suffit pour éterniser ce siècle.²¹

Sur la géographie « qui aura longtemps besoin d'être perfectionnée »²², Voltaire ne se départira jamais vraiment de la modestie affichée par son maître, convaincu qu'à « ne pas entrer dans de trop grands détails sur la Géographie [...] on est moins exposé à dire des choses fausses²³ ». À l'article « géographie » des *Questions sur l'Encyclopédie*, il rappellera toutes les difficultés liées à l'imprécision cartographique²⁴ :

On sait à peu près que le Japon s'étend en latitude septentrionale, depuis environ le trentième degré jusqu'au quarantième [...] de sorte, que sur la foi de nos meilleures cartes, un pilote risquerait de s'égarer ou de périr. À l'égard de la longitude, les premières cartes des jésuites la déterminèrent entre le cent cinquante-septième degré et le cent soixante et quinze ; aujourd'hui on la détermine entre le cent quarante-six et le cent soixante.

C'est, qu'implantée dans les quatre parties du monde, la Compagnie de Jésus dresse une cartographie - et une géographie - qui sont aussi la sienne. Exemple parmi d'autres, la description du Japon par Buffier revient sur l'histoire tumultueuse de la Société dans l'archipel nippon :

[Les Japonais] ont été fervents Chrétiens quarante ou cinquante ans depuis que S. François-Xavier leur prêcha l'Evangile ; et depuis que la persécution s'y éleva [...], l'Eglise n'a eu nulle part de plus illustres martyrs.²⁵

²⁰ N. Sanson, *In Pharum Galliae antiquae Philippi L'abbe disquisitiones* (1647-1648), Paris : aux dépens de l'auteur, 2 vol.

²¹ Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 31, *op. cit.*, OCV 13D, p. 3.

²² OCV 12, p. 125.

²³ Cl. Buffier, *op. cit.*, « Avertissement de la première édition », non paginé.

²⁴ OCV 42A, p. 63.

²⁵ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 156. Idem pour la citation suivante.

D'où cette réalité géopolitique :

Présentement, ils sont idolâtres, ennemis de toute nation qui ne l'est point ;
mais ils souffrent les Hollandais pour le commerce.

Mentale, pratique, catholique, la géographie du père Buffier réutilise de manière circonstanciée les relations des pères jésuites des missions du bout du monde telles qu'elles apparaissent dans les *Lettres édifiantes et curieuses* de la Compagnie de Jésus successivement dirigées par Charles Le Gobien entre 1702 et 1708 (huit recueils) et Jean-Baptiste du Halde (un recueil en 1711). Surreprésentée dans les *Lettres*, la Chine n'a le droit dans le manuel du pédagogue jésuite qu'à une page et demi dépourvue de toute référence à l'œuvre missionnaire, tandis que l'Inde se voit consacrer près de trois pages dont un important paragraphe dédié au comptoir lusitanien de Goa :

Dans cette contrée, les Portugais ont diverses places dont Goa est la plus considérable. Elle est Ville archiépiscopale, & fameuse par le corps de S. François Xavier qu'on y garde dans un superbe mauzoolée [...] Les habitants de cette presqu'île sont Mahométans ou Idolâtres ; mais il y a aussi des Catholiques & des Juifs.²⁶

Quasi absents du manuel du père Buffier, le Vietnam, la Californie, s'effacent devant l'Éthiopie (qui à elle seule occupe le quatrième recueil des *Lettres*) et surtout le Pérou :

La plus riche mine du Pérou est la montagne de Potosi [...] Quand on fit la conquête du Pérou l'or y étoit si commun que les pots de cuisine étoient de ce métal & les maisons en étoient couvertes.²⁷

Poncif des monographies attachées à Voltaire, la lecture présumée par ses soins au collège des *Lettres édifiantes et curieuses* paraît s'être en réalité limitée à la teinture procurée par *La Géographie en vers artificiels*. Bien qu'imprimées et vendues rue Saint-Jacques, les *Lettres* des pères jésuites s'adressent, plutôt qu'aux collégiens, à une élite lettrée, avide de nouveautés, et théologiquement assurée. Dans les faits, il faudra attendre 1749 pour que Voltaire se procure un « recueil (sic) des lettres curieuses²⁸ » auprès du libraire Michel Lambert et 1768 pour qu'il se rappelle, témoignage rétrospectif de sa passion pour la civilisation chinoise, avoir vu « six jeunes Chinois, au Collège des

²⁶ *Ibid.*, p. 131.

²⁷ *Ibid.*, p. 180.

²⁸ D3926.

Jésuites²⁹ ». Ayant noué un véritable intérêt pour la cartographie, au point d'aménager des locaux dédiés à Cirey et Ferney, Voltaire aura beau jeu de critiquer la vision égocentrée des pères de la Compagnie de Jésus :

Votre sotte voisine, et votre voisin encore plus sot, vous reprochent sans cesse de ne pas penser comme on pense dans la rue St Jacques [...] Prenez alors une mappemonde [...] vous leur ferez remarquer dans les quatre parties du globe, et dans la cinquième qui est encore aussi inconnue qu'immense, ce prodigieux nombre de générations qui n'entendirent jamais parler de ces opinions [...] Peut-être alors auront-ils quelque honte d'avoir cru que les orgues de la paroisse St Severin donnaient le ton au reste du monde.³⁰

Orientée, certes, la géographie du père Buffier n'en aura pas moins profondément marqué la génération de Voltaire, la première à bénéficier d'une synthèse efficace fondée sur la pratique des manuels scolaires du XVII^e siècle et de la méthode de restitution dite de géographie *mentale*.

Une grande absente : la théorie des climats

Fidèle relai des préjugés raciaux occidentaux du début du XVIII^e siècle et des descriptions typologiques physiques et morales des populations héritées de l'antiquité, le manuel d'histoire et de géographie du père Buffier a la particularité de ne pas épouser le discours déterministe climatique classique proposé par Hippocrate et Aristote (*Politique*, VII, VI) reformulé par Fontenelle dans la *Digression sur les Anciens et les Modernes* (1688), ni d'anticiper ceux de Fénelon et de l'abbé Dubos respectivement contenus dans les *Dialogues sur l'éloquence* (1718) et les *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719). Tirée de la longue expérience missionnaire de la Compagnie de Jésus, cette singularité, discrètement mise en œuvre par Buffier et ses confrères du collège Louis-le-Grand, doit son originalité aux spécificités de la mission entreprise en Chine par François Xavier et la tentative syncrétiste entre le christianisme et le confucianisme initiée par Matteo Ricci. S'il reste éloigné de l'extrapolation en faveur de la religion naturelle exprimée par La Mothe Le Vayer dans la *Vertu des païens* sur la foi de la relation du père Nicolas Trigault :

J'ay déjà remarqué dans la première partie de ce livre, comme ces Peres ont tenu pour assuré, que plusieurs Chinois ayant moralement bien vescu dans la simple observation du Doict (sic) de la Nature, ont peu faire leur salut éternel, par une bonté & une assistance particulière de leur

²⁹ D15004.

³⁰ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Géographie », OCV 42A, p. 70.

Créateur ;³¹

comme il l'est de l'égalité des races exprimée dans le second volume de ses *Œuvres* :

De quelque cause que procède cette variété d'esprits, elle est telle que la couleur des corps blancs, ou mores, ne les distingue point tant, encore qu'on les ait voulu faire différer d'espèce, que la promptitude ou vivacité de ces mêmes esprits, & leur pesanteur ou stupidité, établit entre eux une diversité remarquable ;³²

il y a loin entre le discours véhiculé par Buffier dans la *Pratique de la mémoire artificielle* et celui tenu par Fontenelle, pourtant ancien élève des jésuites :

J'ai de l'inclination à croire que la zone torride et les deux glaciales ne sont pas propres pour les sciences [...] peut-être n'a-ce pas été par hasard qu'elles se sont tenues entre le mont Atlas et la mer Baltique ; je ne sais si ce ne sont point là des bornes que la nature leur a posées, et si l'on ne doit pas désespérer de voir jamais de grands auteurs lapons ou nègres.³³

Ne formant sous la plume de Buffier qu'un seul continent avec l'Europe - elle « est une des quatre parties du Monde, & la plus grande de notre continent³⁴ » - l'Asie est dominée par la Chine, « le plus illustre, le plus peuplé, & le plus grand État [...] & le plus ancien du monde³⁵ ». Signe que le climat n'a que peu d'influence sur les génies des peuples :

L'air y est froid du côté du Septentrion, mais il est tempéré du côté du Midi.

Ce constat vaut aussi pour l'Arabie, qu'elle soit pétrée, déserte ou heureuse, car les Arabes, qui « se croient les plus nobles personnes de l'Univers³⁶ » ont du « talent pour les sciences, surtout pour la Médecine & pour l'Astronomie ». N'étant jointe à la terre que par « l'Istme de Suès par lequel elle est attachée à l'Asie³⁷ », l'Afrique, « la plus grand presque Ile de L'Univers », donne lieu, elle aussi, à

³¹ N. Trigault, *De Christiana Expeditione apud Sinas* (1615), traduite en français en 1616, *Histoire de l'expédition chrestienne au royaume de la Chine*, Lyon : H. Cardon, 1616, 1096 p.

³² Fr. de La Mothe Le Vayer, *Œuvres, nouvelle édition revue et augmentée, précédée de l'abrégé de la vie de La Mothe Le Vayer* [Dresde] : [Michel Grœll], [1756], Genève, Slatkine reprints, 1970, t. 2, p. 682-684.

³³ B. de Fontenelle, « Digression sur les Anciens et les Modernes », *Poésies pastorales*, Paris : M. Guérout, 1688, p. 232-233.

³⁴ Cl. Buffier, *op. cit.* t. 3 p. 138.

³⁵ *Ibid.*, p. 157.

³⁶ *Ibid.*, p. 147. Idem pour la citation suivante.

³⁷ *Ibid.*, p. 162-163. Idem pour la citation suivante.

une description contrastée. Si le nord du continent, tempéré, est reconnu riche et civilisé avec ses villes remarquables que sont Fès, Alger, Tunis, Le Caire, Alexandrie, Suez, l'Afrique noire a droit à une description nuancée où se côtoient des pays négriers comme le Congo, la Nigritie (les pays du Niger) mais aussi des empires comme l'Abyssinie, « royaume où règne le Grand Négus que nous connoissons sous le nom de Preste-Jean³⁸ », rejoints par la Guinée « encore plus peuplée et plus fertile ». L'Amérique connue, septentrionale ou méridionale, fait l'objet d'une description singulière. « Situé au milieu de la Zone tempérée³⁹ », bien que l'air y soit « froid à cause des bois, des lacs et des rivières », le Canada, ou Nouvelle-France est peuplé d'habitants ayant « du sens & de l'esprit » alors que la « Magellanique⁴⁰ », « pays très froid & peu connu » est peuplée d'habitants appelés Patagons « d'une grandeur extraordinaire, ayant, dit-on, dix pieds de haut » et que la Nouvelle-Espagne, « dit simplement le Mexique⁴¹ », est « le plus beau & le meilleur pays de l'Amérique » avec pour capitale Mexico, « la plus considérable de toute l'Amérique » :

Elle est grande, riche & belle ; les Eglises y sont magnifiques : il y a Université.

Somme toute, il n'y a chez Buffier que l'esclave noir, c'est à dire le *nègre*, objet de commerce, et le sauvage, tous deux relégués aux confins de l'humanité, à pâtir de descriptions à caractère raciste, qu'elles aient trait aux Amazones, « cruels, farouches, & mangeurs d'hommes, n'ayant ni police ni religion⁴² » ou aux Cafres, « rudes, grossiers, afreux de visage⁴³ », nation qui ne doit d'avoir « été un peu humanisée » que par les Hollandais « qui ont le Cap de bonne Espérance à la pointe de l'Afrique ».

Pas davantage que les manuels, les cartes ou les mappemondes, la scène du collège Louis-le-Grand ne donne l'impression d'une quelconque mise en exergue de la théorie dite des climats. D'habitude circonscrite aux intermèdes dansés lors des tragédies de fin d'année, la description chatoyante du monde obéit, au même titre que l'ensemble des allégories *en costume* aux codes scéniques fixés par le père Ménéstrier dans son ouvrage intitulé *Des Ballets anciens et modernes selon les règles du théâtre* :

³⁸ *Ibid.*, p. 168. Idem pour la citation suivante.

³⁹ *Ibid.*, p. 176. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 181. Idem pour les citations suivantes.

⁴¹ *Ibid.*, p. 178. Idem pour les citations suivantes.

⁴² *Ibid.*, p. 182.

⁴³ *Ibid.*, p. 171. Idem pour les citations suivantes.

Les Grecs ont le bonnet rond avec quantité de plume sur le tour. La coiffure des Persans est presque semblable. Les Mores ont les cheveux courts et crépus, le visage et les mains noires ; ils ont tête nue, à moins qu'on ne leur donne un tourtil⁴⁴ greslé de perles en forme de diadème. Ils doivent porter des pendants d'oreilles. Les Turcs et les Sarrasins avec une aigrette. Les Américains ont un bonnet de plumes de diverses couleurs, une ceinture de même façon qui couvre leur nudité. Ils ont encor au collier de ces mêmes plumes dont ils portent un bouquet de chaque main quand ils dansent. Les Japonois portent une grande touffe de cheveux liée en arrière.⁴⁵

Pendant toute la scolarité de Voltaire, ces évocations bigarrées et volontairement réductrices des us et coutumes nationaux et continentaux ne font que rarement irruption sur la scène du collège pour n'apparaître que dans de brèves séquences à l'effet spectaculaire recherché. Dans la guerre qui l'oppose aux côtés des Titans à Jupiter, allégorie au roi Louis XIV, dans le ballet intitulé *Jupiter vainqueur des Titans*⁴⁶ donné en intermède en 1707 à la tragédie du Père Le Jay, *Joseph établi vice-roi d'Égypte*⁴⁷, la Terre fait placer sur un autel la statue de Titanus. Sujet de clôture de la deuxième partie du ballet dont elle constitue l'apothéose, l'entrée dansée permet à tout à chacun d'admirer les manières des peuples de l'empire du monde :

[La Terre] l'y fait adorer par tous les peuples de son Empire, des Ameriquains, des Affriquains, des Asiatiques, & des Europeans viennent lui faire des Sacrifices chacun à leur manière.⁴⁸

L'année suivante, c'est par un procédé identique que s'achève le ballet général donné à l'issue de la tragédie du père Porée, *Brutus*⁴⁹. Allégorie renversée du triomphe de la vertu sur le vice, *Le Triomphe de Plutus, dieu des richesses*⁵⁰, se termine par son élévation sur un « trône superbe », les Vices assis à ses côtés, les Vertus enchaînées à ses pieds :

Toutes les Nations & des personnes de toutes les conditions viennent rendre hommage au Dieu vainqueur.⁵¹

En tant que représentants des « quatre parties du monde », « l'Europe, les Européans (sic), l'Asie,

⁴⁴ Tortil.

⁴⁵ Cl. Ménestrier, *op. cit.*, p. 251-252. Cité par E. Boysse, *op. cit.*, p. 46-47.

⁴⁶ *Jupiter vainqueur des Titans*, *op. cit.*

⁴⁷ G.-Fr. Le Jay, *op. cit.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁹ Ch. Porée, *op. cit.*

⁵⁰ *Le Triomphe de Plutus, dieu des richesses*, *op. cit.*

⁵¹ *Ibid.* p. 7. Idem pour la citation suivante.

les Asiatiques, l'Afrique, les Africains, l'Amérique et les Américains » viennent rendre leur culte au Veau d'or. Il n'est pas jusqu'au ballet à l'intitulé faussement évocateur *L'Empire du monde*⁵², donné en intermède à la deuxième tragédie du père Porée représentée rue Saint-Jacques, *Maurice, empereur d'Orient*⁵³, qui ne taise les disparités entre les civilisations. Le monde, « partagé entre les dieux de la fable⁵⁴ », n'est en réalité qu'à la merci du « souverain Maître du Ciel⁵⁵ », Jupiter, « Neptune pour le Dieu de la Mer, Pluton pour celui des Enfers, & Cybèle pour la Déesse de la Terre ». Devenu écrivain, Voltaire n'oubliera jamais d'user et d'abuser des codes esthétiques appris sur les bancs de la classe et d'adjoindre à *L'Empire du monde* des ballets costumés du collège et bientôt des bals de la cour celui *du hasard*. Avec une plume amusée, Voltaire détournera à plusieurs reprises le dispositif allégorique de la scène jésuite, comme avec « l'ancienne fête de l'hôte et de l'hôtesse », évocation subtile du partage - politique, social et coutumier - du monde. Morceau choisi de *l'Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, la séquence que Voltaire dédiera à la *Wurtchafft* remise à l'honneur par l'empereur d'Autriche Léopold ne présentera de fait guère de différence avec la distribution aléatoire des pièces et ballets de son enfance :

L'empereur est l'hôtelier, l'impératrice l'hôtelière [...] et reçoivent dans l'hôtellerie toutes les nations vêtues à la plus ancienne mode de leur pays : ceux qui sont appelés à la fête tirent au sort des billets. Sur chacun de ces billets est écrit le nom de la nation, et de la condition qu'on doit représenter [...] On forme des danses convenables à tous ces caractères.⁵⁶

Remise à l'honneur par Montesquieu en 1748 dans le chapitre XIV de *L'Esprit des lois*, la théorie des climats trouvera chez Voltaire l'un de ses opposants les plus convaincus. À l'article « climat » des *Questions sur l'Encyclopédie*, il rassemblera ses idées sur le sujet en affirmant que :

Le climat a quelque puissance, le gouvernement cent fois plus ; la religion jointe au gouvernement encore davantage.⁵⁷

Dans l'alinéa suivant intitulé « Influence du climat », il précisera une pensée illustrée dès 1747 dans *Zadig*, et plus particulièrement au chapitre du souper :

L'observance tient en grande partie au climat ; la croyance n'en dépend

⁵² An., *L'Empire du monde*, *op. cit.*

⁵³ Ch. Porée, *op. cit.*

⁵⁴ *Ibid.*, p. 1.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 2. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁶ OCV 46, p. 597.

⁵⁷ OCV 40, p. 132. Idem pour la citation suivante.

point. On fera tout aussi bien recevoir un dogme sous l'équateur et sous le cercle polaire. Il sera ensuite également rejeté à Batavia et aux Orcades, tandis qu'il sera soutenu *unguibus et rostro* à Salamanque. Cela ne dépend point du sol et de l'atmosphère, mais uniquement de l'opinion, cette reine inconstante du monde.

Pour l'heure, le monde, resté longtemps de papier, semble enfin s'offrir au jeune Arouet dans une festive et pacifique farandole :

Tous les Dieux contens du partage qui s'est fait de l'Empire du Monde se réunissent dans une Fête que Comus & Momus ont préparée pour marquer leur réjouissance.⁵⁸

Comme un appel du large, le ballet général qui clôt en août 1710 la tragédie *Maurice, empereur d'Orient*, est aussitôt suivi de la traditionnelle remise des prix, dominée par François-Marie Arouet, couronné à deux reprises, fait exceptionnel, du titre d'*imperator*. Dans les mois qui suivront, le brillant rhétoricien mais piteux logicien, réduit à soutenir l'année suivante un demi-acte, partira à la conquête du monde, non sans quelques bagages et l'appui bienveillant de ses maîtres.

Guère loquace sur ses huit années passées au collège, Voltaire ne cessera jamais de s'en tenir à un discours à la fois convenu et duplice : l'un potache, usant et abusant des clichés attachés à la vie dans les collèges - et à la Compagnie de Jésus - tels qu'ils apparaissent dans les romans libertins du Grand siècle, l'autre trop démonstratif pour être tout à fait sincère, donné en gage de sa gratitude à l'égard de ses anciens maîtres. Dans l'œuvre et la correspondance de Voltaire, le *pédant*, le *plat déclamateur*, le *cuistre*, le *régent* de collège incarneront sans originalité et suivant une terminologie proche de celle usitée par Sorel, Viau, Molière et paradoxalement partagée par le *Dictionnaire de Trévoux*, l'orgueil, la médiocrité de l'esprit et du *style* attachés à l'enseignement secondaire sous l'Ancien Régime. Dans une lettre à la tonalité inhabituelle, presque une déclaration, adressée en 1746 au père Simon de La Tour, recteur du collège Louis-le-Grand, Voltaire délaissera au moins provisoirement le discours associé aux *amusements* des *écoliers* pour revenir en termes soigneusement pesés sur les raisons de son *attachement* aux pédagogues de la Compagnie de Jésus, auxquels il reconnaîtra devoir « l'amour des lettres et celui de la vertu⁵⁹ » :

J'ay été élevé pendant sept ans chez des hommes qui se donnent des peines gratuites et infatigables à former l'Esprit et les mœurs de la

⁵⁸ *L'Empire du monde, op. cit.*, p. 7.

⁵⁹ D3348. Idem pour les citations suivantes.

Jeunesse [...] J'ay eu le Bonheur d'être formé par plus d'un Jésuite du caractère du père Porée, et je sçay qu'il a des successeurs dignes de luy : enfin, pendant les sept années que J'ay vécu en leur Maison qu'ay-je Vû chez eux ? La Vie la plus Laborieuse, la plus frugale, la plus réglée ; Toutes leurs heures partagées entre leurs soins qu'ils nous donnoient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes Elevés par eux Comme Moy, il n'y en aura pas un seul qui puisse me démentir. C'est sur quoy je ne Cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale Corruptible.

Entre jansénistes et jésuites, Pascal et Bourdaloue, Voltaire ne fera pas mystère du camp qu'il s'est choisi :

Qu'on mette en parallèle les lettres provinciales et les sermons de Bourdalouë, on apprendra dans les premières l'art de la Raillerie, celui de présenter des Choses indifférentes sous des faces Criminelles ; celui d'insulter avec Eloquence : on apprendra avec le Père Bourdalouë à être sévère à soy même et Indulgent pour les autres ; Je demande alors de quel côté est la Vraye morale et lequel de ces deux livres est le plus utile aux hommes ? J'ose le dire Il n'y a rien de plus Contradictoire ny de plus inique, rien de plus honteux pour L'Humanité d'accuser d'une morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la Vie la plus dure et qui Vont Chercher la mort au bout de l'Asie et de L'Amérique.

Promu un an plus tôt, en 1745, historiographe du roi, Voltaire achèvera sa lettre en prenant cet engagement :

Je tâcheray [...] de mettre en pratique les instructions que j'ay reçues dans Votre Maison Respectable ; et si les règles de l'Eloquence que j'ay apprises se sont Effacées de mon Esprit, Le Caractère de bon Citoyen ne s'effacera jamais de mon Cœur.

Vertu, amour des lettres, utilité, citoyenneté : comme le souvenir épuré de l'éducation reçue chez les *bons pères* (autre poncif de sa façon), Voltaire gratifiera son interlocuteur d'une véritable profession de foi aristotélicienne, fût-elle circonscrite à la science pratique (*Éthique à Nicomaque, Politique*) et productive (*Poétique, Rhétorique*) du Stagirite. Humaniste, à défaut d'être véritablement humaine - il y a, dans les rares détails donnés sur son adolescence, un je-ne-sais-quoi de commun avec ces *tragédies sans amour* de la scène jésuite -, l'éducation reçue par Voltaire au collège Louis-le-Grand sur la base des traités pédagogiques réformateurs du père Jouvancy aura incontestablement encouragé le caractère protéiforme d'une œuvre construite à partir de l'héritage littéraire antique, grec et surtout latin, revu et amplifié à la lumière du siècle de Louis XIV.

En dépit de l'absence de Massillon, directeur du séminaire oratorien de Saint-Magloire préféré

par Armand Arouet pour l'éducation de son aîné, il ne faut point douter de l'excellence de l'équipe pédagogique formée par les pères Le Jay, Porée, Tournemine, Buffier, et, dans une moindre mesure, Tarteron et Thoulier. Soit qu'ils leur aient fait partager leurs passions, profiter de leurs travaux les plus récents, ou bénéficié d'innovations pédagogiques qui, pour certaines, ne laissent pas de susciter à trois cents ans de distance l'admiration, chacun d'entre eux paraît avoir durablement imprimé sa marque dans la formation du jeune Voltaire. De Gabriel-François Le Jay, comme effacé de sa mémoire à la suite de la fatale flagellation du comte de Boufflers en mars 1711, Voltaire aura appris, plus que les mises en situation calquées sur le modèle des oraisons de prétoire, l'art atticiste de l'écriture appliqué à la prose et la poésie. De Charles Porée, il aura contracté sa passion jamais démentie pour l'écriture et la représentation théâtrale, dont il deviendra à partir de 1718, et jusqu'à sa mort, la principale figure. De René-Joseph de Tournemine, il aura perfectionné les exercices quotidiens des prélections en s'initiant à l'analyse philologique des textes antiques, profanes et surtout sacrés. De Claude Buffier enfin, modèle de l'humaniste polymathe, il lui devra, ainsi qu'à ses méthodes révolutionnaires, de bouleverser l'écriture de l'histoire et de la géographie.

Bras séculier de la papauté comme de la monarchie absolutiste, la Compagnie de Jésus façonne avec Voltaire, elle l'ignore encore, l'un des ultimes représentants du renouveau des élites du royaume voulu par Louis XIV. Dans le collège qui porte le nom du plus illustre roi de France, François-Marie Arouet côtoie, à défaut de se hisser socialement à son niveau, l'aristocratie française de robe et d'épée la plus en vue. Au prix d'une saine émulation, il y développe l'*amicitia* virile portée au plus haut par les pédagogues de la Société : une amitié de réseau au service de la monarchie et de l'Église, fraternellement structurée et entretenue au sein des congrégations mariales, dans laquelle il puisera nombre de ses correspondants en même temps que de ses appuis politiques, soutiens dans l'opinion et autres frères en littérature. Placé de fait dans la position de Télémaque auprès de ses mentors (bien plus que celui de Galatée auprès de Pygmalion), François-Marie Arouet, après Corneille, après Molière, ouvrira avec le génie qui lui est propre la voie que l'on connaît. De ces années passées chez les jésuites à ingurgiter et régurgiter le catéchisme tridentin le plus strict, il ne tardera pas non plus à tirer un catéchisme d'une tout autre nature, au risque de passer aux yeux des défenseurs de l'Église, et de l'Église elle-même, comme un nouveau Julien l'Apostat.

DEUXIÈME PARTIE



APOSTASIES

CHAPITRE PREMIER

D'UNE PENSÉE L'AUTRE

A la confirmation, à laquelle se rapporte tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il faut ajouter la Réfutation [...] On omet trop souvent d'en parler, et c'est un tort. Son but est de détruire tout ce qui peut nuire à la cause [...] il y a des objections qu'on affaiblit par la raillerie, d'autres qu'on adoucit par la dépréciation ; on en élude certaines par la prétermission ; on en brise par l'argumentation, et l'on rend quelques autres peu redoutables par la communication¹.

Qu'en soutenant avec autant d'insistance l'art de la réfutation dans l'apprentissage de la rhétorique, le père Jouvancy ait pu échouer dans ses visées apologétiques et encourager, par réaction ou mieux, par détournement, l'esprit de contestation, voilà une hypothèse que, dans le cas de Voltaire, on se gardera bien d'écarter. Certes, il n'aura pas fallu attendre la XIV^e Congrégation générale de la Compagnie de Jésus et l'adoubement du *Ratio discendi et docendi* du pédagogue jésuite pour que des accointances ne se manifestent entre deux courants de pensée que sur le papier tout oppose.

Formé chez les jésuites à l'école de la satire, fût-elle *expurgée*, Voltaire, comme maints de ses prédécesseurs passés dans les collèges de la Société, perfectionne son art au contact des poètes libertins - ceux rencontrés en l'occurrence dans l'enclos du Temple et à la cour de Sceaux -, gagne ses galons en irrévérence, cependant qu'initié aux principes généraux de la philosophie épicurienne, il fait siens les principes de la physique atomiste et glisse, de manière progressive, du statut - reconnu- de poète à celui - contesté - de philosophe.

À l'école de la pensée anglaise dominée par Bacon, Locke, Toland et Newton, Voltaire entreprend un audacieux aggiornamento de l'héritage aristotélicien que dans leur attachement à défendre l'orthodoxie tridentine et une *imago mundi* obsolète, les révérends pères, rétifs aux provocations en tout genre de leur ancien disciple, refusent de considérer comme ce qu'il est : un préceptorat du genre humain en partage.

Débouté dans ses prétentions philosophiques et exégétiques, Voltaire peut s'enfermer dans une posture déiste, servie par une lecture politique et historique de la religion rejetée avec véhémence par les révérends pères, avec une terminologie voisine de celle usitée par les milieux jansénistes. Salie par les accusations en régicide à l'occasion de l'attentat de Damiens, éclaboussée par la faillite du père Lavalette, la Compagnie de Jésus semble condamnée, faute de hérauts éclairés, à une disparition, dont Voltaire est l'un des premiers à percevoir les conséquences politiques.

¹ J. de Jouvancy, *De la manière d'apprendre et d'enseigner*, op. cit., p. 38.

UN RIRE PARTAGÉ ?

AUX SOURCES DE L'IRONIE VOLTAIRIENNE

Je ne ferai donc qu'écouter ? Ne m'écouteront-on jamais aussi ? J'ay les oreilles rompuës de la *Théséide* de l'enroüé Codrus. Quoy ! l'un me viendra lire avec emphâse ses Comédies ? l'autre ses Elégies, & je ne leur liray rien ? Le *Téléphe* & l'*Orèste*, ces pièces d'une longueur affreuse, m'auront fait perdre des jours entiers à les entendre ?²

À lire l'introduction de la *Satire première* de Juvénal, produite dans la traduction du père Tarteron, écrivain de la Compagnie de Jésus et confesseur au collège Louis-le-Grand, et l'association d'un genre littéraire spécifique à la carrière de poète qui en est faite, on imagine sans peine ce qu'un jeune rhétoricien promis aux belles-lettres comme François-Marie Arouet ait pu ressentir. Bien loin d'être écarté du corpus de références du père Jouvancy, la satire connaît au tournant du XVII^e siècle un net regain de faveur pour s'imposer aux côtés des formes d'expression les plus classiques comme l'oraison, la poésie et le récit historique. Expurgé - suivant l'expression en usage - de ses aspects les plus licencieux, le genre satirique, qu'il prenne la forme d'épigrammes (Martial), de portraits (Théophraste) ou de comédies de mœurs (Térence), transcende la traditionnelle valeur exemplaire, morale et littéraire, imputée par les pédagogues de la Compagnie de Jésus à la littérature gréco-romaine, pour devenir, tout comme le genre discursif, l'un des auxiliaires privilégiés de l'apologétique. En bon élève des jésuites, Voltaire saura moquer, mieux que quiconque, les écrits jansénistes, et en premier lieu ceux de Pascal ; mais à l'école de la satire, et du bon goût (Horace), il développera surtout une forme d'esprit anti-ecclésiastique mordante, à laquelle la postérité associera son nom.

De la censure à l'étude : les satires de l'Antiquité

Aristophane, Juvénal, Martial, Perse, Horace, Ovide, Térence : la liste des poètes satiriques recommandés par le père Jouvancy dans le *Ratio discendi et docendi* dit assez la prévalence d'un genre pourtant susceptible d'être écarté des programmes scolaires. Pour peu qu'ils soient « expurgés de toute obscénité³ » et qu'on repousse « les autres... comme la peste et le poison des classes » - allusion à peine déguisée à Pétrone « familier de Néron [qui] a peint les vices de ce prince dans des

² Traduction des *Satyres de Perse et de Juvénal* par le révérend Père Tarteron, de la Compagnie de Jésus, n. éd., Paris : Compagnie des Libraires, 1706, p. 119.

³ J. de Jouvancy, *op. cit.*, art. VII « Des livres à expliquer dans chaque classe », p. 120. Idem pour les citations suivantes.

vers aussi obscènes que le sujet [et qui] ne méritent tous les deux que l'oubli et l'exécration⁴ » -, les auteurs satiriques de l'Antiquité ont le droit de cité dans le programme d'études des collèges de la Société. Suivant un procédé déjà signalé, le père Jouvancy se réfère à plusieurs reprises à ses propres éditions, soit qu'il l'énonce clairement comme avec Juvénal - « Ayez soin de ne le lire qu'expurgé. C'est ce qu'on a fait dernièrement, en y ajoutant des éclaircissements⁵ » - et Horace - « on a publié à Rome et à Paris, au commencement de ce siècle, une édition d'Horace expurgée soigneusement⁶ » -, soit qu'il l'exprime avec quelque distance comme avec Martial dont il déclare :

En supprimant les épigrammes obscènes, comme l'a fait dernièrement un commentateur qui a enrichi un extrait de Martial de courtes notes, on peut lire cet auteur fort utile pour former à la fois l'esprit et les mœurs.⁷

Fidèle à la conception aristotélicienne de la comédie, et à la fonction dévolue au ridicule - « le risible est un défaut et une douleur sans douleur ni dommage⁸ » -, le pédagogue jésuite privilégie la dimension morale de la satire, qu'il définit lui-même comme un « poème fondé sur la critique des vices humains⁹ », pour justifier son enseignement. De Juvénal, il recommande tout particulièrement la lecture des satires XIII et XIV. « Matière à amples réflexions¹⁰ », quand il s'agit d'en faire la prélection, celle-là balance sur la gravité d'une créance non recouvrée :

Vous n'avez pas si peu de bien, que cette perte doive vous attrister ; vous n'êtes pas ruiné pour cela : ce mal-heur vous est commun avec mille honnêtes gens [...] Ne nous affligeons pas jusqu'à l'excès ;¹¹

quand celle-ci s'attarde sur le rôle exemplaire des parents à l'égard de leur progéniture :

⁴ *Ibid.*, p. 60. Dans le *Ratio discendi et docendi*, Catulle, Properce et Tibulle sont à peine mieux lotis que Pétrone. À propos du premier, Jouvancy déclare que « son latin est excellent » mais que ses vers « sont parfois durs et souvent obscènes » (p. 58). Quant à Properce et Tibulle, qui bénéficient d'une notice commune (*ibid.*, p. 59), il constate qu'ils « brillent tous les deux plus par le talent que par la chasteté de leur poésie » et que pour cette raison « on ne doit pas s'en servir dans les classes, à moins d'en faire des extraits soigneusement expurgés ».

⁵ *Ibid.*, p. 61.

⁶ *Ibid.*, p. 59.

⁷ *Ibid.*, p. 61.

⁸ Aristote, *op. cit.*, 1449b, p. 35.

⁹ *Decimi Junii Juvenalis Satyræ, omni obscenitate expurgata, cum interpretatione ac notis Josephi de Jouvancy, S. J.*, editio quarta, Paris : Vve Claude Thiboust et Pierre Esclassan, 1699, p. 5. À la note 1, de la première satire, on lit : « Satyra. Poema est carpendis hominum vitiis institutum ; sic dictum à Satyris, qui erant veterum Dii protervi, ac dicaces ».

¹⁰ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 105.

¹¹ *Traduction des Satyres de Perse et de Juvénal par le révérend Père Tarteron, op. cit.*, p. 487.

Ne faites donc jamais rien de tout ce que vous jugez être mal ; & cela, par une raison, qui seule me paroît valoir toutes les raisons du monde ; c'est que si vous le faites, votre fils le fera.¹²

« Quel vaste champ¹³ » s'ouvre alors, s'extasie le père jésuite, « pour parler des exemples que des parents doivent donner à leurs enfants ! ».

À défaut d'une étude exhaustive sur la nature de la censure opérée par le père Jouvancy sur les textes satiriques de l'Antiquité, conformément à une pratique héritée du Moyen Âge et de la Renaissance, on dispose des précieuses indications fournies par le père Jérôme Tarteron dans l'« Epître du traducteur à un de ses amis » placée en tête de ses traductions de Perse et de Juvénal :

J'en ay ôté tous les vèrs & tous les mots obscènes & grossiers, suivant l'idée que le Pere de Jouenvcy [sic] Jésuite nous en a laissé. Ce Sage & savant Intèrprète a jugé à propos de remèttre da[n]s sa dernière édition, certains endroits un peu délicats que renfermoit la VI. Satyre, & qu'il en avoit supprimez dans sa première : comme je l'ay pris pour guide dans toute cètte Traduction, j'ay suivi ses pas ; j'ay tourné en François les 35 ou 40 vèrs qu'il a remis à leur place.¹⁴

Dans les faits bien plus nombreux, les passages réintroduits par le pédagogue jésuite dans la *Sixième Satire* de Juvénal laissent entrevoir la nature exacte des tares et des défauts supposés tels ôtés de manière récurrente de la vue des collégiens dans les éditions dites *expurgées*. Ce peuvent être l'adultère - « Non Posthume, souiller le lit d'autry, mépriser les loix les plus sacrées du mariage, n'est pas un crime nouveau¹⁵ » -, la pédérastie - « Lentulus, garnissez votre porte d'une couronne de fleurs, & de branches de lierre ; il vous est né un fils qui ressemble parfaitement au fameux Gladiateur Euryale¹⁶ » - ou la débauche :

Ne sçavez-vous pas comment Claudius fut traité par Messaline ? Cette illustre prostituée ne s'apercevoit pas plus-tôt, que son mari dormoit profondément, qu'elle sortoit de son superbe lit, & passoit impudament, en habit déguisé, suivie d'une seule esclave, dans ces lieux qu'on ne nomme point.¹⁷

Commune à l'outrage aux mœurs et à l'obscénité, la grossièreté est en principe elle aussi bannie des

¹² *Ibid.*, p. 523 et 525.

¹³ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 109. Idem pour la citation suivante.

¹⁴ « Lettre du traducteur à un ami », non paginée, *Traduction des Satyres de Perse et de Juvénal par le révérend Père Tarteron, de la Compagnie de Jésus, op. cit.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 240.

¹⁶ *Ibid.*, p. 244.

¹⁷ *Ibid.*, p. 248.

textes :

Madame arrive avec un teint vermeil, prête à avaler un flacon de vin tout entier, tant elle a soif : on l'apporte, on le met devant elle ; elle s'en fait remplir un fort grand verre, & le boit avant que de manger pour le revomir après, & se mettre par là en appétit, en se faisant un estomach tout neuf.¹⁸

Dans une autre « Épître du traducteur à un de ses amis » précédant cette fois sa *Traduction nouvelle des Satyres, des Épîtres et de l'Art poétique d'Horace*¹⁹, le père Tarteron justifie en des termes explicites les choix dont procède l'*expurgation* :

J'auray toujours la consolation d'estre venu à bout d'un autre dessein que j'ay eu en vûë, qui estoit de réduire ce Poëte aux regles de la bienséance & de l'honnesteté.²⁰

Appelés à devenir des hommes du monde, les jeunes lecteurs d'Horace se doivent d'être préservés de ses obscénités les plus criantes :

Ses Satyres & ses Epistres sont remplies d'excellentes maximes capables de faire un parfaitement honneste homme selon le monde ; mais je ne croy pas qu'elles puissent produire cet effet, si l'on ne prend soin de les épurer & de les dégager, pour ainsi dire, du commerce qu'elles ont avec d'autres maximes qui blessent la pudeur, & qui font rougir.

Aux « jeunes gens de qualité » qu'on « élève aujourd'hui dans les collèges » et à qui « on ne peut se dispenser de faire lire Horace », le père Tarteron en appelle à Horace lui-même :

Si ce poëte vivoit, il ne pourroit pas trouver à redire qu'on ostar de devant les yeux de la jeunesse des peintures & des objets propres à la corrompre [...] puisqu'il dit lui-mesme qu'un Poëte doit détourner les enfans de la lecture des méchans livres, & des conversations trop libres (*Torquet ab obscænis jam nunc sermonibus aurem*).

La bienséance admet toutefois certaines limites et le revirement du père Jouvancy sur les passages amputés de la *Sixième Satire* de Juvénal trouve sa justification dans le paradoxe soulevé par Horace en personne :

¹⁸ *Ibid.*, p. 275.

¹⁹ *Traduction nouvelle des Satyres, des Épîtres, et de l'Art poétique d'Horace*, Paris : A. Pralard, 1685, 513 p.

²⁰ *Ibid.* Cette épître n'est pas paginée. Idem pour les citations suivantes.

Le vray moyen d'inspirer aux enfants de l'horreur pour le vice, c'est d'exposer à leurs yeux les désordres des gens qu'ils connoissent : cela fait autant d'impression sur leur esprit, qu'une mort arrivée da[n]s le voisinage en fait sur l'esprit de ceux qui sont malades.²¹

Silencieux sur les éditions latines expurgées du père Jouvancy, Voltaire, tout en lui reprochant de s'écarter trop du texte original, saura gré au père Tarteron d'avoir conformé les satires antiques aux règles de la bienséance :

Il a traduit les satires d'Horace, de Perse et de Juvénal ; et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que Juvénal et surtout Horace aient souillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler.²²

Le respect des convenances et de la morale étant posé, la satire, comme genre littéraire, fait l'objet de la part des pédagogues jésuites de définitions circonstanciées. S'il admet à propos de Juvénal que « les couleurs qu'il emploie pour peindre le libertinage²³ » sont « trop fortes et trop vives, pour ne pas alarmer la pudeur, et lui donner de dangereuses atteintes », le père Tarteron n'en défend pas moins ce qui constitue, selon lui, l'objet même de la satire :

Il y a néanmoins dans ses Satyres mille beaux traits qui intéressent, qui frappent, qui saisissent, & qu'il ne faut pas perdre.

Pour vanter, conformément à une appréciation courante opposée au style rocailleux et ampoulé d'un Stace²⁴ le style épuré de Juvénal²⁵, le traducteur jésuite convoque le grammairien et controversiste de la Renaissance, Jules Scaliger :

[II] décide dans sa Poétique, que rien n'est plus clair & plus chatié que la versification de Juvénal.²⁶

²¹ *Ibid.*, Livre I, *Satire IV*, p. 55.

²² *OCV* 12, p. 196.

²³ « Épître du traducteur à un de ses amis », non paginée, *Traduction des Satyres de Perse et de Juvénal par le révérend Père Tarteron, de la Compagnie de Jésus*, *op. cit.* Idem pour les citations suivantes.

²⁴ « [P. Papinius Stace] est souvent rocailleux et obscur ». Jouvancy, *Ratio discendi et docendi*, *op. cit.*, p. 61.

²⁵ « Épître du traducteur à un de ses amis », non paginée, *op. cit.*

²⁶ J. de Jouvancy, *op. cit.*, p. 51.

Guère plus loquace que son confrère sur la technique stylistique déployée par les satiristes latins, le père Jouvancy, qui accompagne ses traductions d'un important appareil critique, livre néanmoins quelques réflexions sur ce qui deviendra l'une des caractéristiques du style voltairien : l'épigramme. Dans la notice biographique qu'il consacre à Martial (« Marci Valerii Martialis Vita ») et qu'il place en tête de sa traduction²⁷, le pédagogue jésuite revient brièvement sur l'essence de cette forme poétique et l'usage qu'il en fait. Après un rappel historique convenu, fondé sur la racine étymologique grecque du mot - « inscription » -, le père Jouvancy définit l'épigramme comme un « poème court et élégant à la chute spirituelle, grave ou parlante²⁸ », fidèle en cela à l'interprétation qu'en donne Martial dans l'épigramme XXV du Livre VII et qu'il présente ici sous le numéro XXII avec l'intitulé évocateur d'« Épigrammes piquantes » - *Acuta epigrammata* - :

Tu t'obstines à composer tes épigrammes sucrées et plus candides qu'une
peau blanchie à la céruse, sans le moindre grain de sel, ni la moindre
amertume, ni une goutte de fiel, et tu voudrais, insensé, qu'on les lise !
[...] Laisse aux enfants les pommes-miel et les fades marisques ; je
préfère quant à moi le goût âpre et piquant de la figue de l'Île de Chio.²⁹

Bien qu'il en préconise l'apprentissage dans les sujets de déclamation - « qui empêche encore d'expliquer les règles de l'épigramme et d'y joindre des exemples qui les rendront plus claires ?³⁰ » - , le père Jouvancy paraît sacrifier dans les faits l'analyse stylistique des *Épigrammes*, celles de Martial en particulier³¹, au profit de leur valeur exemplaire. Le pédagogue jésuite n'en fait du reste pas mystère, estimant que bien davantage qu'une définition, c'est la lecture familière des *Épigrammes* - et elle seule - qui autorise d'en saisir « toute l'élégance et la finesse³² ». Faut-il encore que le collégien

²⁷ M. Val. Martialis Epigrammata, demptis obscenis, cum interpretatione, ac notis, Paris : Vve S. Bénard, 1693, p. 372.

²⁸ Nunc significat carmen breve ac venustum, rem aliquam ingeniose, gaviter, aut argute concludens. *Ibid.*, « Vie de Marc Valère Martial », non paginée.

²⁹ M. Val. Martialis Epigrammata, demptis obscenis, op. cit., p. 335 :

*Dulica cùm tantùm scribas epigrammata semper,
Et cerussatâ candidiora cute ;
Nullaque mica salis, nec amari fellis in iliis
Gutta sit ; ô demens ! vis tamen illa legi [...]
Infanti melimela dato, fatuasque mariscas :
Nam mihi, quæ novit pungere, Chia sapit.*

³⁰ J. de Jouvancy, op. cit., p. 46.

³¹ Sur ce sujet, voir l'étude d'Étienne Wolff, *Martial ou l'apogée de l'épigramme*, Rennes : PUR, 2008, 152 p.

³² In quo venustas porro epigrammatis & acumen consistat, legendo sentias facilius, quam definiendo explices, *ibid.*

ait intégralement accès au texte. Dans le cas des *Épigrammes*, la censure opérée par le père Jouvancy réside rien moins que dans l'amputation de la moitié de l'œuvre (Livres VIII à XIV). Au respect de la bienséance et de la morale s'ajoute celui de la religion et l'on ne s'étonnera pas que l'épigramme de Martial favorite de Voltaire, extraite du Livre VIII, n'ait pas été apprise au collège :

*Qui finxit sacros auro vel marmore vultus, Non facit ille deos ; qui rogat ille facit.*³³

C'est à dire :

Celui qui façonne dans l'or et le marbre les physionomies sacrées n'en fait pas des dieux, mais bien celui qui les prie.

Sur l'épigramme et la technique corrélée de l'antiphrase, Voltaire se gardera bien d'aborder le sujet dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, pourtant riches des formes rhétoriques apprises au collège. Fait significatif, il préférera évoquer un apprentissage tardif, circonscrit à ses années passées à fréquenter la Société du Temple et la petite Cour de Sceaux :

Un style qu'on appelle *marotique* fut quelque temps à la mode. Ce style est la pierre sur laquelle on aiguise aisément le poignard de la médisance. Il n'est pas propre aux sujets sérieux, parce qu'étant privé d'articles, et étant hérissé de vieux mots, il n'a aucune dignité ; mais, par ces raisons-là même, il est très-propre aux contes cyniques et à l'épigramme.³⁴

Insuffisante sans doute pour l'inciter à verser rapidement dans le genre épigrammatique, la familiarisation de François Arouet dès le collège avec les principaux auteurs satiriques antiques n'est assurément pas sans conséquence sur sa formation de l'esprit. Il n'est de ce point de vue pas anodin que parmi les passages réintroduits par le père Jouvancy dans la *Satire VI* de Juvénal, et traduite par le père Tarteron, figure ce passage célèbre ayant inspiré à Molière *Les Femmes savantes* :

Une femme sçavante est encor bien plus incommode ! Rien n'est plus fatigant ! Dès qu'elle est à table, elle fait l'éloge de Virgile ; elle justifie Didon sur son désespoir elle compare les Poètes ; elle les commet ensemble ; elle met Homère & Virgile dans la balance.

³³ Martial, *Épigrammes*, Livre VIII, XXIV « À César Domitien ». Citation fautive. Lire « fingit » au lieu de « finxit ». Épigramme citée dans l'article « Idole » du *Dictionnaire philosophique*, de L'Opinion par alphabet et de l'Encyclopédie.

³⁴ Voltaire, *Mémoire sur la satire*, OCV 20A, p. 173. Idem pour la citation suivante.

À l'école du rire et de la satire, François-Marie Arouet ne peut qu'être encouragé à suivre l'exemple de ses aînés. À celui de Juvénal et de Molière, le père Tarteron joint celui de Perse :

À quoy bon avoir tant appris, si l'on ne se produit ? Si l'on ne fait valoir le peu que l'on sçait ? Le moyen de s'en tenir ? N'est-il pas naturel d'aimer la réputation & la gloire O temps ! ô mœurs !³⁵

La carrière de poète n'encourage-t-elle pas du reste la promotion sociale ?

Il étoit Chevalier Romain, quoique de race Plébéienne, fort distinguée pourtant, & des plus anciennes. Je doute du lieu de sa naissance [...] Je me suis déjà avancé de dire qu'il étoit de Voltèrre.³⁶

Un contexte favorable : la fin du règne de Louis XIV

Quelque marginale qu'elle puisse paraître au regard de l'ensemble des œuvres recommandées pour la classe, la vogue satirique qui marque l'enseignement dans les classes de rhétorique des collèges jésuites à la fin du règne de Louis XIV n'a rien de secondaire. En témoignent, au tournant du siècle, les multiples éditions et rééditions des textes expurgés par les pères Jouvancy et Tarteron. Du premier, on recense au moins quatre éditions latines des *Satires* de Perse entre 1686 et 1699³⁷, quatre de celles de Juvénal entre 1687 et 1689³⁸, quatre des *Comédies* de Térence entre 1686 et 1716³⁹, contre une seule - il est vrai - des *Épigrammes* de Martial en 1693⁴⁰. Plus impressionnant, le nombre d'éditions et de rééditions des traductions du père Tarteron - en version majoritairement bilingue - atteint au bas mot cinq pour les œuvres d'Horace entre 1685 et 1713, dont au moins une « avec des remarques critiques de Pierre Coste⁴¹ », traducteur de Locke, et six pour l'édition jumelée des

³⁵ *Traduction des Satyres de Perse et de Juvénal par le révérend Père Tarteron, de la Compagnie de Jésus, op. cit.*, p. 7.

³⁶ *Ibid.* Dans la première note qu'il consacre à la *Satire I* de Perse, Jouvancy fait un commentaire voisin : « Aulus Persius Flaccus natus est in ea parte Italiae, quæ Etruria docitur, Voltærris ». Voir *Decimi Junii Juvenalis et A. Persii Flacci Satiræ*, Paris : A. Dallain, 1819, p. 290.

³⁷ L'édition de 1699 des *Auli Persii Flacci Satyræ, omni obscenitate expurgatæ* parue chez la veuve Thiboust porte le numéro quatre. On connaît auparavant au moins deux éditions tourangelles, chez Pierre Masson, en 1686 et 1689.

³⁸ *Decimi Junii Juvenalis Satyræ, omni obscenitate expurgatæ, cum interpretatione ac notis*. Aux deux éditions tourangelles de 1685 et 1687, toujours chez Pierre Masson, succède une édition parisienne en 1699 chez la veuve Claude Thiboust (1699) et une édition rouennaise (1709).

³⁹ L'édition rouennaise de 1703 porte le numéro trois. *Publii Terentii Comœdiarum expurgatæ, cum interpretatione ac notis a R. P. Josepho Juvenio illustratæ*, Rouen : R. Lallemand, 1703, 314 p.

⁴⁰ *M. Val. Martialis Epigrammata, demptis obscenis, cum interpretatione ac notis [P. de Jouvancy cura]*, *op. cit.*

⁴¹ *Les Œuvres d'Horace, traduites en françois par le P. Tarteron, 4^e édition, revue et corrigée, avec des remarques critiques sur la traduction, par Pierre Coste*, Amsterdam : P. de Coup, 1710, 2 vol.

Satires de Perse et de Juvénal entre 1689 et 1714⁴².

Encouragés dans son programme d'études par le père Jouvancy, ces succès de librairie s'inscrivent dans le contexte remarquable que connaît le genre satirique au tournant du siècle⁴³. Jusqu'alors, la satire, remise au goût du jour avec éclat par Boileau dès 1666, ne s'était aventurée sur les terres de l'Église qu'en la circonscrivant à la critique des mœurs. Vingt ans plus tard, les choses changent avec la publication par Louis Petit d'un bref recueil de satires en vers dont la douzième pièce, dirigée « contre la mode⁴⁴ », prouve que la satire peut s'étendre désormais « même sur les choses les plus sacrées ». Y sont fustigés, signe des changements intervenus à la cour, les dévots, mais aussi les directeurs de conscience et surtout les prédicateurs :

*La Parole de Dieu, dans le siècle où nous sommes,
Devient par ce moyen la parole des Hommes.*⁴⁵

Avec un formalisme proche de celui employé par son prédécesseur, le père Louis de Senlecque s'en prend lui aussi aux prêcheurs dans un spicilège de textes satiriques publié en 1696 :

*Que votre œil avec vous me convainque & me touche ;
On doit parler de l'œil autant que de la bouche.*⁴⁶

Et quand il s'agit d'alerter le confesseur du roi - « le très révérend Père de la Chaise⁴⁷ » - de la situation précaire du bas-clergé, le ton vire aisément à l'aigre :

*Dans mon Eglise l'on patroûille,
Si l'on ne prend bien garde à soy ;
Et le Crapaud & la Grenouille
Chantent tout l'Office avec moy.
Pres de-là, sont dans des Masures*

⁴² Publiées d'abord à Paris chez Barbin puis par la Compagnie des Libraires, les traductions du père Tarteron sont le plus souvent fournies sous la forme d'éditions bilingues. L'édition *princeps* date de 1689 : *Traduction nouvelle des Satyres de Perse et de Juvénal* [par le P. Jérôme Tarteron, avec le texte latin], Paris : C. Barbin, 1689, 592 p.

⁴³ Sur le sujet, voir les excellentes analyses de F.-X. Cuche, « Dieu et les 'satyres' » : les satires religieuses de François Gacon et leurs modèles à la fin du XVII^e siècle », *La satire en vers au XVII^e siècle* (dir : L.-G. de Donville), Paris : Klincksieck, 1995, p. 195-208 et de Luís dos Santos, « L'honnête satire », *op. cit.*, p. 84-92.

⁴⁴ L. Petit, *Discours satyriques et moraux, ou Satyres générales*, Rouen : R. Lallemand, 1686, 127 p. Idem pour la citation suivante.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 106 et sq.

⁴⁶ L. de Senlecque, *Poésies héroïques, morales et satyriques, par M. de ***, avec quelques épigrammes, sonnets, madrigaux, etc. du même auteur*, Harlem : C. Vanden-Dæel, 1696, p. 59.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 97.

*cinq cent gueux couverts de baillons.
Point de Devote à confitures,
Point de Penitente à boiillons.*

*Comme ils n'ont ni Terre ni rente,
Et qu'ils sont tous de pauvres gens,
(Dans un Curé chose étonnante)
Je suis triste aux Enterremens.⁴⁸*

Si piquant que soit ce florilège, les vers de Petit et de Senlecque n'ont en général ni la force, ni l'audace, ni la qualité littéraire de ceux mis en œuvre par l'abbé Gacon en cette même année 1696 dans son recueil intitulé *Le Poète sans fard*⁴⁹. Vomis - bien plus tard - par Voltaire, qui affectera de se départir de « ses grossières plaisanteries qu'on appelle brevets de la calotte⁵⁰ » et de ses attaques *ad hominem* « contre les auteurs les plus estimés de son temps » pour se revendiquer, comme il se doit, de Boileau, François Gacon grave pourtant au tournant du XVII^e siècle la plupart des thèmes qui scanderont les écrits polémiques des Lumières. Comme un avant-goût du programme d'apprentissage des années d'après collège, la table des matières des satires et des épîtres contenues dans son ouvrage paraît déjà consonner avec ce qui deviendra le verbe voltairien : « Satire XII. contre les faux dévots⁵¹ », « Satire XV. contre les cauteurs (sic) des visions espagnoles de Marie d'Agreda⁵² », « Satire XX. Nostradamus et l'incrédule⁵³ », « Epître XIX à Monsieur Baile⁵⁴ » ; « Epître XX. à Monsieur de Beauval Banage⁵⁵ », « Description du massacre des innocents, peint par Rubens [...] »⁵⁶.

C'est toutefois la *Satire XVIII* intitulée *La fausse dévote ou le directeur quiétiste*, qui donne le mieux la mesure d'un temps marqué par le renouveau des querelles religieuses, et tout spécialement celui des controverses janséniste et quiétiste⁵⁷. Caricaturée à l'extrême par Gacon, la doctrine de Miguel de Molinos sur la contemplation et la quiétude de l'âme, favorise i une transposition graveleuse, presque bestiale, bien éloignée du ton parodique conférée au même moment par La Bruyère dans les *Dialogues sur le quiétisme* :

⁴⁸ *Ibid.*, p. 97-98.

⁴⁹ Nous nous appuyons ici sur la réédition de l'ouvrage de 1701. *Le Poète sans fard ou discours satiriques sur toute sorte de sujets*, [Cologne ?] : [s. n.], 1701, 304 p.

⁵⁰ OCV 12, p. 108. Idem pour la citation suivante.

⁵¹ *Le Poète sans fard, op. cit.*, p. 41.

⁵² *Ibid.*, p. 53.

⁵³ *Ibid.*, p. 78.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 185.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 190.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 213.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 70.

*Voilà par quel jargon ce Directeur des âmes
 Attire en ses filets les Filles & les Femmes [...]
 Mais dans une Oraison où l'Âme pure et vive
 S'échape & rompt les fers qui la tenoient captive [...]
 Alors ... mais tu comprends le reste de la Scene,
 Un tel récit enfin deviendrait trop obscene :
 Il suffit de sçavoir que dans de tels transports
 L'Âme ne trempe point aux désordres du Corps.
 Ainsi de Molinos Sectateur impudique,
 Ce Pasteur assouvit sa passion lubrique.⁵⁸*

En 1696 paraît aussi, l'année de son décès, l'*Histoire des troubles causez par M. Arnauld après sa mort ou le démêlé de M. Santeuil avec les Jésuites*⁵⁹. D'un genre différent de la satire en vers de Gacon et du dialogue parodique de La Bruyère, le récit du jésuite Jean-Antoine du Cerceau permet, à défaut de briller par son style et son acuité, de revenir sur le rôle pratique - et non plus seulement théorique - du père Jouvancy dans la bataille d'épigrammes, qui suit le rapatriement du cœur d'Antoine Arnauld dans l'abbatiale de Port-Royal des Champs. Majoritairement le fait des jeunes pères de la Compagnie de Jésus - *pubes Jesuitica Sagittaria*⁶⁰ -, cette campagne fait suite à l'apposition d'une épitaphe latine par le poète Jean de Santeuil, dit Santeuil, sur le cénotaphe du chef de file du parti janséniste. Traduit par l'un de ses amis, fils du très influent Lieutenant civil de la prévôté et vicomté de Paris au Châtelet, son contenu a tôt fait de se propager dans les cercles initiés :

*Ce Martyr de la vérité,
 Fut banny, fut persécuté :
 Il est au Port malgré les envieux,
 Qui croyaient qu'il feroit naufrage.⁶¹*

Sollicité après le père La Chaise et le père Bourdaloue par le poète, pris de remords, le père Jouvancy entre en scène :

Tout cela donna de bonnes esperances à M. Santeuil, & le détermina à donner une seconde Apologie au Public. Le P. de Jouvancy l'en pressoit tous les jours par ses Lettres, où il luy mandoit *qu'il étoit excommunié s'il ne se retractoit*.⁶²

⁵⁸ *Ibid.*, p. 73. Jean de La Bruyère, *Dialogues posthumes du sieur de La Bruyère sur le quiétisme* [publié et continué par Louis-Ellies Du Pin], Paris : C. Osmont, 1699, 382 p.

⁵⁹ An., [Jean-Antoine du Cerceau], *Histoire des troubles causez par M. Arnauld après sa mort ou le démêlé de M. Santeuil avec les Jésuites*, 1696, 108 p.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 10.

⁶¹ *Ibid.*, p. 7.

⁶² *Ibid.*, p. 55. Idem pour la citation suivante.

Dans la première apologie qu'il lui dédie (« Ad Josephum Juvencium. S. I. Epistola »), Santeuil fait mine de contrition :

*Plus noir qu'un Charbonnier, plus barboüillé qu'un More,
Ton savon, Jouvancy, ni ta lessive encore
Ne sçauroit, j'en suis seur jamais me décrasser ;*

et conteste tout penchant pour la satire :

*De médire d'autrui ne fut jamais mon vice.
Jamais je ne trempai ma plume dans le fiel.
Ce que j'aime le plus d'Athenes, c'est son miel.⁶³*

Mais dans le repentir - « Santolius paenitens » - qu'il adjoint à sa seconde apologie, le poète se fait moins équivoque :

*J'ai rougi d'avoüer ma gloire & mon Ouvrage ;
Lâche, j'ai retracté le pieux témoignage
Que la Religion, la Foy, la Verité,
M'avoient dans un Lieu Saint elles mêmes dicté ?⁶⁴*

Et finit par s'en remettre à l'arbitrage du roi :

*Content, si Jouvency permet à mon silence
D'honorer le Sçavoir, la vertu, l'innocence ;
De rendre au grand Arnauld un hommage caché,
Qui jamais par Bouhours ne me soit reproché.*

Interrompu par la mort de Santeuil, le conflit reprend de plus belle en 1698 avec la parution de l'*Epistre XII sur l'Amour de Dieu*⁶⁵ de Boileau et les fuites qui entourent à partir de 1705 la rédaction par ses soins de la *Satire XII sur l'équivoque*⁶⁶. Tous deux dirigés contre la Compagnie de Jésus, le premier d'entre eux traitant de la grâce et de l'attrition, le second de l'équivoque, sœur de l'ignorance, mère de l'hérésie et de l'idolâtrie, les deux poèmes suscitent plusieurs campagnes d'épigrammes, en partie rassemblées en 1706 dans un mémoire intitulé *Boileau aux prises avec les*

⁶³ *Ibid.*, p. 56.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 77. Idem pour la citation suivante.

⁶⁵ N. Boileau, *Épîtres nouvelles du sieur D****, Paris : D. Thierry, 1698, 15 p. Sur l'*Epistre XII* et la *Satire XII* de Boileau, voir l'étude de Léo Stambul, « La *Satire XII* de Boileau : rendre l'Équivoque inacceptable », Dossiers du Grihl [en ligne], *Les dossiers de J.-P. Cavaillé, Les Limites de l'acceptable*, 25 avril 2014.

⁶⁶ Parmi les éditions non autorisées, il convient de citer celle de 1711 : *Satire XII. de M. Boileau Despreaux sur les equivoques*, [s. l.] : [s. n.], 1711, 15 p.

*Jésuites*⁶⁷. Les auteurs dont il est fait mention, tantôt proches du père Arouet (Boileau), tantôt du fils (les pères Tarteron, d'Olivet *etc.*), y fixent dans un exercice d'interprétation exemplaire, la plupart des aspects formels qui régiront à partir des années 1730 le débat entre Voltaire et ses anciens maîtres. Sur la base - tronquée - de l'article CXLIX des *Mémoires de Trévoux* (livraison de septembre 1701⁶⁸) et de ses principales assertions relatives aux impressions hollandaise et parisienne des œuvres de Boileau en 1701 - « On peut apprendre par ce moyen à l'exemple de ce grand Poète le premier Satyrique de nôtre temps, à imiter les plus beaux endroits des Anciens »⁶⁹ ; « La seconde piece est une Requête en prose en faveur d'Aristote pour *turlupiner* l'attachement aveugle qu'avoit l'Université de Paris à la doctrine véritable ou prétenduë de ce *Philosophe*⁷⁰ » -, les auteurs du mémoire induisent que :

[Mr. Despréaux, qui avoit merveilleusement réussi quand il avoit copié les Anciens, n'avoit pas eu le même bonheur, quand il s'étoit ingéré de faire le Théologien ; que l'agrément de sa Poësie, qui étoit attaché à la Satire, ne se trouvoit pas dans ce Traité, qui convenoit mieux à la Prose.⁷¹

Désignés par Boileau dans une épigramme comme ses « confrères en satire⁷² », les pères jésuites hésitent sur l'attitude à adopter. Traducteur d'Horace, le père Tarteron, qui « n'avoit pas voulu toucher aux endroits, que Monsieur Despréaux n'avoit traduits qu'en passant dans quelques dissertations, telles que son *Discours sur la Satire*⁷³ », exprime en des termes singulier son refus de la surenchère et de l'attaque *ad hominem*, estimant :

Que l'on alloit attirer un déluge de *Provinciales* ; qu'il ne falloir pas irriter un ennemi puissant, toujours d'autant plus à craindre qu'il étoit en faveur, & qu'il étoit sûr d'avoir les rieurs de son côté.⁷⁴

Prédiction avérée, l'accusation de « corsaire » décernée par le père Du Cerceau à l'encontre du satiriste, admirateur des Anciens, suscite de la part de son frère, l'abbé Boileau, une réplique en affairisme, comme un présage aux affaires Cadière et Lavalette :

⁶⁷ « Boileau aux prises avec les jésuites », *Œuvres de Boileau Despréaux [...] par M. de Saint-Marv*, Amsterdam : D.-J. Changuion, 1732, t. 3, p. 248-290.

⁶⁸ *MT*, sept. 1701, art. CXLIX, p. 1532-1539.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 1532.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 1535.

⁷¹ « Boileau aux prises avec les jésuites », *op. cit.*, p. 257.

⁷² Boileau, *Épigrammes*, XXXVI.

⁷³ « Boileau aux prises avec les jésuites », *op. cit.*, p. 251.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 260.

*Est-il un plus pauvre butin,
Que de se voir chargé de Grec & de Latin ?
Les Jésuites, BOILEAU, font bien mieux leurs affaires.
Ils feignoient, les rusés, d'aller prêcher la foi.
Mais on les vit bien-tôt, ces faux Missionnaires [...]
Devenir Marchands de Castors,
Et les plus riches des Corsaires.⁷⁵*

Piqués au vif, les jésuites accusent cette fois Boileau, dans une épigramme anonyme, d'être devenu « le singe de Pascal »⁷⁶ qui en retour leur reproche le despotisme de leur critique :

*GRANDS & fameux Auteurs, dont la docte Critique
Se donne sur mes Vers un pouvoir despotique,
Vous tremblez que lassé de suivre Juvénal,
Je ne devienne enfin le singe de Pascal.⁷⁷*

Adoptant une posture conciliatrice qu'il conservera toujours avec son ancien *chambriste*, le père Thouliez clôt en 1709 - année de seconde du jeune Arouet - une querelle d'une dizaine d'années avec le premier satiriste de ses amis. Dans une lettre du 13 août 1709 adressée à Boileau, il déclare :

Qu'on vous attribue de mauvaises Pièces, & que les Jésuites soient attaqués & calomniés : en tout cela il n'y a rien de nouveau. Mais il est fâcheux, & pour vous, & pour les *Jésuites*, qu'on employe hautement votre nom pour flétrir avec plus de succès un Corps où votre mérite est si bien reconnu, & où vous avez toujours eû tant d'amis.⁷⁸

Le rire et l'infailible : Dieu, la satire et les théoriciens de la Compagnie de Jésus

Assurément trop jeune pour prendre toute la mesure des controverses qui bousculent le tournant du siècle dans le champs religieux et littéraire, François-Marie Arouet en devient le témoin privilégié à partir de 1710 avec le *Discours sur la satire* prononcé en latin dans la Salle des Actes du collège Louis-le-Grand par son professeur de rhétorique, Charles Porée⁷⁹. Plaidoyer pour un genre littéraire à la fois craint et minoré, le discours du père Porée, en même temps qu'il anticipe la présentation de plusieurs comédies de mœurs de sa facture sur les tréteaux du collège dont *Pérophile*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 262.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 270.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 274.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 289.

⁷⁹ Ch. Porée, *Discours sur la satire*, *op. cit.*

ou le joueur (*Pæzophilus sive aleator*⁸⁰), ponctue une suite de traités théoriques inaugurée en 1695 par l'abbé de Villiers, ci-devant jésuite, avec son *Traité de la satire*⁸¹, et complétée en 1710 et 1711 par le père Laubrussel de la Compagnie de Jésus, par une somme en trois volumes intitulée *Traité des abus de la critique en matière de religion*⁸². Si le respect de l'ordre public, la politesse des mœurs, le rejet de la calomnie et des attaques personnelles paraissent constituer le socle commun fondé sur la notion d'*honnête homme* sur lequel Voltaire étayera ses propres écrits sur la satire à la fin des années 30, de substantielles différences d'approche demeurent, qui font apparaître toute l'originalité du propos du père Porée et son influence sur le jeune Arouet.

Partant de la religieuse « loy de la correction fraternelle⁸³ » qui doit permettre à tout chrétien « de tendre à la perfection » et de « reprendre [son] prochain⁸⁴ », l'abbé de Villiers, naturellement suivi par Porée et Laubrussel, conçoit la satire, quoique d'origine païenne, comme l'un des moyens les plus sûrs pour combattre les vices, et en priorité ceux « qui sont contre la Religion et la piété⁸⁵ », car, dit-il :

On doit travailler à la foy, parce qu'elle est le fondement de la piété ; on doit travailler à la piété, parce qu'elle est la perfection & l'accomplissement de la foy.⁸⁶

Ainsi légitimée, la loi de la correction fraternelle doit favoriser principalement la défense des « vertus morales⁸⁷ » par les hommes :

Ils ont droit d'attaquer l'injustice, l'intérêt, l'amour propre, la vengeance, la vanité, & tous les autres vices opposez à ce devoir essentiel, qu'on appelle *probité*.⁸⁸

Qu'elle soit *secrete* ou publique, orale ou écrite, la correction fraternelle peut s'effectuer à travers tout un arsenal mi-apologétique, mi-littéraire, détaillé par l'auteur : la prédication, la

⁸⁰ Ch. Porée, *Pæzophilus sive aleator, Fabulæ dramaticæ editæ ab uno ejusdem societatis sacerdote*, Paris : M. Bordelet, 1749, p. 5-118.

⁸¹ P. de Villiers, *Traité de la satire où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, & comment la satire peut servir à cet usage*, Paris : J. Anisson, 1695, p. 356.

⁸² Ig. de Laubrussel, *Traité des abus de la critique en matière de religion par le P. de Laubrussel*, Paris : G. du Puis, 1710-1711, 2 vol.

⁸³ P. de Villiers, *op. cit.*, p. 9. Idem pour la citation suivante.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 13.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 52.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 66.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 70.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 70-71.

comédie - « seconde des manières les plus ordinaires de corriger publiquement les hommes⁸⁹ » -, la controverse (religieuse), la critique (spécialement littéraire), l'apologie, le plaidoyer, le factum, l'épigramme, la pasquinade, la chanson, le libelle diffamatoire, la raillerie, enfin la satire :

Attaquer le vice par des traits vifs & piquans, ce n'est jamais un mal [...] Tant que les satires n'en veulent qu'aux vices, elles ont droit de mettre en usage tout ce qui les distingue des autres corrections.⁹⁰

La défense de la satire par l'abbé de Villiers n'est toutefois pas sans restriction, et aux limites précitées, il en ajoute une autre, fondamentale, selon laquelle la satire ne saurait être réduite à un simple divertissement et au plaisir gratuit de faire rire au détriment d'autrui :

Combien de vices trouvera [un satirique] à représenter d'une manière plus capable de nous toucher par le noble plaisir de voir le vice décrié, que par le malin plaisir de rire de son prochain ?⁹¹

Somme toute :

Ce n'est pas tirer une conclusion trop severe de dire, qu'une satire qui attaque la reputation du prochain, et qui le tourne en ridicule est peu conforme aux loix et à l'esprit de la religion.⁹²

Bien différent dans son approche et dans son style de l'éloge de la satire fait par l'abbé de Villiers, le traité du père Laubruessel délaisse quant à lui les questions formelles et littéraires pour s'inscrire dans une démarche strictement apologétique tournée à la fois contre le parti janséniste et la critique protestante des textes sacrés emmenée par Pierre Bayle. Auteur d'une lettre sur l'infailibilité de l'Église parue l'année précédente du traité⁹³, Fénelon s'est prononcé dès 1704 sur le sujet, à rebours de Spinoza et de son *Tractatus*⁹⁴, dans la *Seconde instruction pastorale au clergé et au peuple de son diocèse*⁹⁵ :

C'est le piege funeste que le tentateur a dressé en nos jours. On réduit tout à raisonner en Philosophe critique sur les textes, & cette philosophie

⁸⁹ *Ibid.*, p. 164.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 320.

⁹¹ *Ibid.*, p. 336-337.

⁹² *Ibid.*, p. 343.

⁹³ Fénelon, *Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai sur l'infailibilité de l'Eglise touchant les textes dogmatiques, où il répond aux principales objectio[n]s*, [s. l.] : [s. n.], 1709, 94 p.

⁹⁴ Spinoza, B., *Tractatus theologico-politicus*, Hambourg : H. Künrath [J. Rieuwerts], 1670, 233 p.

⁹⁵ Fénelon, *Seconde instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambrai, Prince du Saint Empire &c.*, Valenciennes : G.-Fr. Henry, 1705, 416 p.

temeraire sur les textes entraîne aprez soi l'illusion sur les dogmes que ces textes expriment.⁹⁶

Autrement dit :

Sans cette autorité invariable, nôtre raison seroit flottante ça et là à tout vent de doctrine. Nous ne serions que des Philosophes raisonnants avec présomption sur le Christianisme, & non pas des Chrêtiens fidelles, qui se bornent à croire avec docilité.

En relai appliqué de Fénelon mais aussi du cardinal de Rohan-Soubise, figure de proue de la reconquête catholique en Alsace et dédicataire de son traité, le père Laubrussel désigne « entre mille ouvrages⁹⁷ » le livre du mal. « Amas d'erreurs capitales », « ouvrage à la Mosaique » au « bizarre assortiment de citations et de reflexions sérieuses & comiques », le « *Dictionnaire Critique* de M. Bayle » fournit de quoi former « le plus monstrueux assemblage d'obscenitez, d'hérésies, & d'athéisme ». C'est toutefois à partir de *l'Art critique* de Jean Le Clerc⁹⁸, proche de Bayle et de Saint-Évremond, que le père jésuite, sans même recourir « à un si pernicieux livre⁹⁹ », assoit sa démonstration sur ce qu'il considère comme les abus de la critique en matière de religion. Obéissant à l'opposition partiellement reprise par Le Clerc exprimée en 1701 par Pierre des Maizeaux dans les *Nouvelles littéraires, contenant ce qui se passe de plus considérable dans la République des Lettres* à l'encontre de la position du président de la cour des monnaies, Louis Cousin, qui veut que « la Critique examine seulement si ce que les Auteurs ont dit, est vrai, ou faux¹⁰⁰ », le père Laubrussel conjugue une approche logique (distinction du vrai et du faux) et herméneutique (interprétation) de la vérité :

La Critique prise dans sa juste étenduë, renferme l'un[e] & l'autre : rien ne lui convenant mieux que de donner à chaque preuve sa valeur précise ; & que d'entrer dans l'examen de la vérité des faits.¹⁰¹

⁹⁶ *Ibid.*, p. 88. Idem pour la citation suivante.

⁹⁷ Laubrussel, *op. cit.*, t. 1, préface, p. XIII. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁸ J. Le Clerc, *Joannis Clerici Ars critica*, t. 1, Amsterdam : G. Gallet, 1697, 672 p. Le Clerc est par ailleurs l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'incrédulité et l'approche critique : *De l'incrédulité*, Amsterdam : H. Wetstein, 1696, 376 p. *Id.*, « *Parrhasiana* », ou *Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique*, Amsterdam : héritiers d'A. Schelte, 1699-1701, 2 vol.

⁹⁹ Ig. de Laubrussel, *op. cit.*, p. xiv.

¹⁰⁰ *Nouvelles littéraires [...] République des Lettres*, mai 1701, Amsterdam : H. Desbordes, 1701, p. 159-160.

¹⁰¹ Ig. de Laubrussel, *op. cit.*, préface, p. II, note 1.

Il est du moins nécessaire que cette double approche soit soumise à l'infaillibilité de l'Église et que la recherche de la vérité en matière de religion ne soit jamais dévoyée, fût-ce dans ses aspects les plus insignifiants (*etiam in minimis*) :

Pour bien exercer la Critique, il faut être bon Grammairien, bon Logicien, bon Chronologiste, bon Philosophe, bon Theologien même quand on discute les monumens de la Religion ; & avoir la clef des sciences dont on juge, avec les dispositions que souhaitoit Juste Lipse : *Cupere etiam in minimis vera scire.*¹⁰²

Considérant que « rien n'a plus fortifié le penchant naturel à l'incrédulité, que la curiosité intempérante de quelques critiques¹⁰³ » et que « la première erreur d'une Critique licencieuse, est de s'ingérer sans vocation à juger de la Bible¹⁰⁴ », le jésuite récuse toute interprétation critique des textes sacrés jusqu'à contredire ses propres confrères - comme le père Tournemine¹⁰⁵ - qui se fourvoient à donner « trop de crédit à la connoissance des langues & des Rabins¹⁰⁶ » et à « rendre suspect le texte de l'Écriture, soit en lui-même, soit dans les Versions les plus autorisées par la tradition de l'Église¹⁰⁷ ». Dans sa radicalité, le discours du père Laubrussel n'en fait pas moins preuve d'une remarquable clairvoyance, en anticipant la plupart des attaques de Voltaire contre la religion révélée. Auteur d'un contre-programme des Lumières avant l'heure, le jésuite alerte le camp catholique sur la critique de « la croyance des miracles¹⁰⁸ », le soutien de causes « aussi décriées que celle d'Epicure¹⁰⁹ », la contestation des « Auteurs de la bible, principalement sur Moïse¹¹⁰ » ou encore la remise en cause de « l'inspiration de la Bible, quoique prouvée incontestablement¹¹¹ ».

S'agissant de l'infaillibilité de l'Église et de l'interprétation critique des textes sacrés, le père Porée ne saurait être éloigné ni de Fénelon, ni de son confrère strasbourgeois :

C'est un sacrilège pour les auteurs satyriques de traiter de sujets qui concernent les dogmes religieux, non seulement parce qu'ils risquent de se tromper mais aussi à cause de la noblesse du sujet.¹¹²

¹⁰² *Ibid.*, p. III, suite de la note 1.

¹⁰³ *Ibid.*, Livre I, chap. 7, p. 60.

¹⁰⁴ *Ibid.*, Livre II, chap. 2, p. 168.

¹⁰⁵ Voir entre autres examens critiques de la Bible par le père Tournemine la « Conjecture sur l'origine de la différence du texte hébreu et de la version des Septante » parue en 1703. *MT*, 1703, ii, p. 452-464.

¹⁰⁶ Ig. de Laubrussel, *ibid.*, Livre II, chap. 3, p. 175.

¹⁰⁷ *Ibid.*, Livre II, chap. 4, p. 191.

¹⁰⁸ *Ibid.*, Livre I, chap. 3, p. 18.

¹⁰⁹ *Ibid.*, Livre I, chap. 12, p. 119.

¹¹⁰ *Ibid.*, Livre II, chap. 5, p. 224.

¹¹¹ *Ibid.*, Livre II, chap. 8, p. 273

¹¹² Ch. Porée, *op. cit.*, p. 157.

À échanger leurs rôles, le prédicateur, le philosophe et le satiriste encourent le péril majeur de la confusion des genres. Car la tâche qui incombe au prédicateur n'est-elle pas d'examiner spécifiquement dans chacun des vices ce qui « s'oppose à la loi divine¹¹³ », quand celle du philosophe est de désigner « ce qui est contraire à la raison » et celle de l'auteur satyrique « ce qui est indécent », c'est à dire contraire à l'essence même de l'honnête homme ? À l'ordre social de l'Ancien Régime, le père Porée fait correspondre un ordre fonctionnel et moral de la parole, dans lequel la satire trouve une place définie. Solidaire de Jouvancy quand il expurge les textes antiques de toute obscénité - « Qui s'étonnerait suffisamment qu'un homme célèbre pour son talent et son expérience d'enseignant, un homme dont les discours prononcés sur cette même tribune ont été tant de fois loués par vous [...] ait été victime de la haine [...] parce qu'il a mutilé des parties des auteurs satiriques [...] ?¹¹⁴ » - et de Tarteron, quand il livre une traduction conforme à la bienséance - « Tel une abeille très raffinée qui se plaît uniquement à butiner les fleurs qui sont pures, il a franchi à tire d'ailes, en les laissant intactes, toutes les fleurs - si ce terme est ici adéquat - empoisonnées » -, Porée impose l'idée, contre ses détracteurs, que la satire est « le seul remède¹¹⁵ » pour guérir « certaines âmes » et « certains esprits ».

Ardent promoteur de la valeur pédagogique et morale du théâtre, le professeur de rhétorique de Voltaire, moins timoré que l'abbé de Villiers, réfractaire jusqu'à l'endroit des tragédies saintes¹¹⁶, l'est encore moins quand il s'agit de la morale publique et de la justice. Avec une audace singulière, qu'on ne trouve ni chez de Villiers, ni chez Laubrussel, le père jésuite fait de la satire l'outil privilégié « dans la prévention ou la punition des crimes¹¹⁷ ». En pleine affaire des couplets lancés par Jean-Baptiste Rousseau contre « Lamotte, Saurin et Boindin, Leriget de La Faye, l'abbé de Bragelonne, Crébillon et enfin contre tous les amis de M. Lamotte¹¹⁸ », le père jésuite prend envers et contre tous la défense du genre satirique :

Je ne le dis pas à la légère : la satire est souvent plus efficace pour étouffer

¹¹³ *Ibid.*, p. 157. Idem pour les citations suivantes.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 169. Idem pour la citation suivante.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 161. Idem pour les citations suivantes.

¹¹⁶ P. de Villiers, *op. cit.*, p. 171 : « Si un ennemy du Christianisme avoit voulu faire opprobre à la religion, il n'auroit pû mieux s'y prendre, que de faire paroistre un Saint habillé avec autant de vanité & de luxe que l'est un Comédien débitant les plus severes maximes de l'Evangile sur un théâtre où règne la licence ».

¹¹⁷ Ch. Porée, *op. cit.*, p. 151.

¹¹⁸ Écarté de l'Académie française à la mort de Thomas Corneille au profit d'Houdar de La Motte, Jean-Baptiste Rousseau se lança dans une campagne *ad hominem* particulièrement ignominieuse. Décrété de prise de corps, il se réfugia en Suisse, non sans avoir tenté d'obtenir la protection de la Compagnie de Jésus, avant d'être banni par arrêt du Parlement de Paris en date du 7 avril 1712. Voltaire, *Vie de Jean-Baptiste Rousseau*, OCV 18A, p. 54.

et plus âpre à corriger même les vices qui sont interdits par la loi [...] Les yeux de Thémis sont souvent voilés, et pas de son voile naturel. La satire, elle, ne garde jamais le silence.¹¹⁹

À ceux qui pourraient s'étonner qu'un « simple particulier¹²⁰ » puisse « mettre son nez » dans les « vices d'autres particuliers » et « pointer une plume menaçante » contre d'autres « citoyens », le père Porée oppose donc un droit d'ingérence, moral et citoyen, tout droit inspiré de Térence¹²¹. Sitôt prononcé, le discours du jésuite « qui ne laissa pas de briller au milieu [...] d'une Assemblée Savante & nombreuse, que sa réputation y avoit attirée¹²² » est rapporté par le successeur de Jean Donneau de Visé à la tête du *Mercurie galant*, Charles du Fresny, pour dénoncer les attaques formulées à son encontre par ses concurrents du *Mercurie de Trévoux*¹²³. Rapporteur indirect mais fidèle du discours, du Fresny prend bonne note de « l'utilité de la Société civile¹²⁴ » louée par le père Porée et partage l'opinion selon laquelle « La Justice ne peut pas faire le procès à ces perturbateurs de la Société civile¹²⁵ » et qu'« il faut bien que la Satire les punisse, & les corrige ». Témoin direct celui-ci de la scène, Voltaire se souviendra presque mot pour mot de la leçon apprise de son maître pour la réciter quelque trente ans plus tard, dans l'un de ses principaux textes consacrés à la satire :

On prie chaque lecteur de se dire ici : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto*. Tout lecteur sage devient en de pareilles circonstances un juge qui décide de la vérité et de l'honneur en dernier ressort, et c'est à son cœur que l'injustice et la calomnie crient vengeance.¹²⁶

¹¹⁹ Ch. Porée, *op. cit.*, p. 151.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 153. Idem pour les citations suivantes.

¹²¹ *Ibid.*, p. 155.

¹²² *MG*, fév.-mars 1711, p. 144.

¹²³ Dans le numéro de janvier 1711, les auteurs des *Mémoires de Trévoux* font expressément allusion à cette controverse entre les journalistes du *Mercurie de Trévoux* et du *Mercurie galant* : « Il paroît deux Mercuries, l'un s'imprime à Paris [...] L'autre Mercurie s'imprime à Trévoux [...] ils ont crû devoir suivre le plan de Mr. de Visé à quelques défauts près qu'on ne doit pas attribuer, selon eux, au mauvais goût de Mr. De Visé [...] Le Public aime la Critique, ils le serviront selon son goût. Ils ont débuté par une Critique assez vive du *Mercurie de Paris*, dont l'Auteur ne manquera pas de prendre sa revanche. Cf *MT*, janv. 1711, p. 554-555.

¹²⁴ *MG*, *op. cit.*, p. 145.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 147. Idem pour la citation suivante.

¹²⁶ *OCV* 20A, p. 87.

TRADITIONS CROISÉES

Tout disposé à faire siennes les remarques de son professeur de rhétorique sur le genre satirique et à adopter le « juste milieu entre les Partisans trop zèle (sic) de la Satire, & les Censeurs outrez qui la condamnent¹ », François-Marie Arouet fait encore figure d'enfant sage lorsque, se récriant contre l'un de ses condisciples, le sieur Dauphin, auteur de couplets assassins contre certains de ses amis, il se confie quelques semaines avant la sortie du collège à son camarade Fyot de la Marche :

Il me seroit plus sensible d'être privé de vos lettres que d'être assassiné des couplets de M. Dauphin. Vos lettres sont des témoignages de votre amitié, ses satires sont des marques de sa légèreté [...] Je sçay que [...] ce n'est pas souvent la simple légèreté qui éguise les traits de la satire ; mais je ne puis douter icy que [...] les vers que forgeoit notre poète ne partent de ces principes.²

Dans le tumulte des quinze années qui séparent sa sortie - officielle - du collège de son exil anglais marquées par ses éloignements contraints (Normandie, Pays-Bas), ses premiers succès littéraires (*Œdipe*, *La Henriade*), ses exils forcés (Sully) et, conséquence de ses outrances et de ses provocations ses deux séjours à la Bastille, le jeune Voltaire a tôt fait de se départir de ces principes et de leur préférer un culte d'un genre nouveau : celui de la transgression. Faisant fi des préventions de son père et de son patron en poésie, Jean-Baptiste Rousseau³, Voltaire se fait aussi un nom en multipliant les attaques personnelles, les critiques contre le Régime et les professions en incrédulité. Resté proche de ses maîtres, en particulier du père Tournemine, qu'il transforme en confident de ses premières amours, François-Marie Arouet goûte à leurs fréquentations mondaines pour rassembler, malgré eux, les éléments d'un discours dont la radicalité finira par jurer avec l'aimable libertinage affiché à la Cour de Sceaux et par la Société du Temple.

Le Dieu aimable des libertins

L'abbé de Châteauneuf me contait un jour que M^{me} la maréchale de Grancey⁴ [...] quand elle se vit à cet âge où l'on dit que les belles femmes

¹ MG, fév.-mars 1711, *op. cit.*, p. 145.

² D5.

³ Le 8 avril 1715, Rousseau écrit à son propos à Henri-Gabriel de Monthery, conseiller au Châtelet : « J'ai peur qu'il ne se trouve un jour dans le cas où Je me suis trouvé par mes Epigrammes qui ont servi de prétexte à m'attribuer les sottises d'autrui, et Je voudrais que quelqu'un fût assez de ses amis pour l'avertir de profiter de mon exemple (D27).

⁴ Dans ce dialogue fictif, la Maréchale de Grancey sert de prête-nom à Catherine II.

qui ont de l'esprit passent d'un trône à l'autre, elle voulut lire [...] L'abbé de Châteauneuf la rencontra un jour toute rouge de colère. « Qu'avez-vous donc, Madame ? » lui dit-il. J'ai ouvert par hasard, répondit-elle, un livre [...] j'y ai vu ces paroles : *Femmes, soyez soumises à vos maris* ; j'ai jeté le livre. Comment, Madame ! Savez-vous bien que ce sont les *Épîtres* de saint Paul ?⁵

Écrit presque soixante ans après la mort de son parrain, l'abbé de Châteauneuf, familier de Ninon de Lenclos et membre de la Société du Temple, le dialogue fictif de Voltaire intitulé *Femmes, soyez soumises à vos maris* fait montre d'un libertinage spirituel, qui pour nous paraître coutumier, n'en présente pas moins des différences notables avec celui qui fut d'abord le sien. En endossant à sa sortie du collège les habits de poète muni de la double protection du père Tournemine, figure mondaine de la Compagnie de Jésus, et de Guillaume Amfrye de Chaulieu, modèle de l'abbé libertin du XVIII^e siècle, le jeune Arouet adopte, plutôt que l'irrévérence religieuse et le bel esprit rejetés par ses nouveaux maîtres⁶, les us attachés à ses ambitions. À Sceaux, dans l'hôtel parisien du grand prieur du Temple, à l'hôtel de Boisboudran (résidence de Chaulieu) et de manière plus diffuse dans quelques salons de la capitale et demeures provinciales de ses camarades de collège⁷, Arouet remploie la teinture d'épicurisme, fondée sur la célébration de la jouissance et de la volupté. Héros du jour, l'amant fade et délicat de *L'Astrée*, Céladon, et le poète léger et dionysiaque, Anacréon, favorisent une poésie convenue, adaptée à la galanterie et au banquet, imitée parfois, sans en avoir les grâces, des poèmes de Clément Marot⁸. Dans sa notice sur Chaulieu, Voltaire en conviendra *in fine*, jugeant les poésies de circonstance du maître de céans « négligées⁹ », pareilles à « des statues de Michel-Ange ébauchées ».

Convoqués au Parnasse du libertinage, Horace, Catulle, Ovide mais aussi Lucrèce et Épicure, bannis du programme de lecture au collège Louis-le-Grand, le sont au nom d'une doctrine

⁵ Voltaire, *Femmes, soyez soumises à vos maris*, *Nouveaux Mélanges*, OCV 60A, p. 343.

⁶ Voir l'Ode contre l'esprit (1708) de l'abbé de Chaulieu. Abbé de Chaulieu et marquis de La Fare, *Poésies*, édition critique par Constance Griffefjoen-Cavatorta, Paris : Classiques Garnier, 2014, p. 108-112.

⁷ fondant sur le silence de la documentation, les biographes admettent volontiers que le jeune Voltaire se tint à l'écart des salons parisiens comme celui de la marquise de Lambert. Compte tenu des fréquentations mondaines du père Tournemine et de certaines assertions contenues dans *Les Honnêtetés littéraires*, cette position mérite d'être nuancée. Voltaire fait notamment le reproche à La Beaumelle, auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon*, de l'attaquer indument : « Sied-il bien à cet écrivain de dire que les assemblées qui se tenaient chez Scarron ne ressemblaient point à ces coterie littéraires dans qui la marquise de Lambert avait formé le projet de détruire le bon goût ? Cet homme a-t-il connu M^{me} de Lambert, qui était une femme très-respectable ? A-t-il jamais approché d'elle ? Est-ce à lui de parler de goût ? ». Voltaire, *Les Honnêtetés littéraires*, OCV 63B, p. 165.

⁸ Abbé de Chaulieu et marquis de la Fare, *op. cit.*

⁹ OCV 12, p. 81. Idem pour la citation suivante.

épicurienne sur mesure, gentiment piquante quand il s'agit de morale mais ouvertement respectueuse quand l'institution chrétienne est en jeu. Habitué de la cour de Sceaux et des divertissements organisés par la duchesse du Maine, l'abbé de Chaulieu, en réponse à quelques couplets de Malézieux entonnés sur la distinction très cartésienne du corps et de l'âme, le rappelle avec fermeté :

*De Lucrèce et d'Épicure
Emprunter quelques raisons ;
Mais sur l'Essence divine
Je hais leur témérité,
Et je n'aime leur doctrine
Que touchant la Volupté.¹⁰*

Au secours de l'orthodoxie catholique, ces vers de l'abbé de Chaulieu ne font que traduire poétiquement la position exprimée en mars 1708 par le père Tournemine dans les *Mémoires de Trévoux* en réponse à une remarque de Leibniz :

Cette union n'est pas, comme il le dit, une idée métaphysique. Le corps est réellement & physiquement uni à l'ame [...] & quoique Mr. De Leibnits explique ce rapport plus heureusement que les Cartesiens, il n'explique point du tout l'union que j'ai tâché d'expliquer.¹¹

Nonobstant cette affirmation de principe et le rejet de toute négation de la Providence divine, de rares textes, judicieusement exhumés par Constance Griffejoen-Cavatorta parmi les « bagatelles insipides de société¹² » et autres « fadaises d'un homme de bonne compagnie » pointées par Voltaire, attestent d'une dénonciation précoce de la superstition et de la croyance aux miracles. Tel est le cas de cette transcription de l'éloge d'Épicure formulé par Lucrèce intégrée par Chaulieu dans l'*Épître à Madame la duchesse de Bouillon* :

*Cet esprit élevé, qui dans sa noble ardeur [...]
Affranchit les mortels d'une indigne terreur,
Et bannit le premier, de la Machine ronde,
Les enfants de la Peur : le Mensonge et l'Erreur.¹³*

¹⁰ Abbé de Chaulieu, *op. cit.*, pièce LI, v. 29-36. *Les Divertissements de Sceaux*, éd. critique par Ioana Galleron, Paris : Classiques Garnier, 2011, p. 348.

¹¹ *MT*, mars 1708, p. 492-493. Cette assertion figure à la suite d'une remarque de Leibniz en réponse à un article du père Tournemine publié dans les *Mémoires de Trévoux* en mars 1704. *Ibid.*, art. XXXV, p. 488-491.

¹² *OCV* 12, p. 82. Idem pour la citation suivante.

¹³ Abbé de Chaulieu, *ibid.*, pièce III, v. 96-105.

Mort en 1708, le marquis de La Fare, dans une profession de foi déiste longtemps restée à l'état de manuscrit intitulée *Ode à l'honneur de la religion*, exprime, lui-aussi, son rejet du fanatisme et des peurs irrationnelles :

*Loin de moi des esprits faibles ou fanatiques,
Sectateurs malheureux de vertus chimériques,
Sur qui le vrai ne fait aucune impression,
Qui pensent que ce sont les choses impossibles,
Et les événements les moins compréhensibles,
Qui font le digne objet de la Religion.*¹⁴

Voltaire en a-t-il connaissance ? La conclusion du poème, reflet probable de conversations inavouables, semble déjà résonner du cri de guerre « Écrasons l'Infâme » :

*Va, retourne aux mortels révéler ces mystères [...]
Et publie en tous lieux d'une voix redoutable,
Que de tous les abus, l'abus le plus coupable
C'est celui que l'on fait de la Religion.*

Tout aussi subversive, la remise en question de l'immortalité de l'âme, pendant naturel du plaisir au jour le jour, n'est pas dérobée à la vue du public et prend la forme d'une déclinaison libertine des vers de Lucrèce sur la mort :

*La mort est simplement le terme de la vie ;
De peines ni de biens elle n'est point suivie.*¹⁵

Pour illustrer le sujet, Voltaire, se référant aux faveurs du public, choisira pour son « Catalogue des écrivains » deux épîtres de Chaulieu, l'une de 1695 dédiée à « M. le marquis de la Fare », et une autre sur la mort dudit marquis composée en 1708¹⁶. De la seconde, Voltaire retiendra cette déclaration de principe :

*Plus j'approche du terme et moins je le redoute ;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute ;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.
Je ne suis libertin, ni dévot à demi.*

¹⁴ Marquis de la Fare, *ibid.*, pièce XXIV, v. 61-66. Idem pour la citation suivante.

¹⁵ *Ibid.*, p. 53.

¹⁶ OCV 12, p. 81-82. Idem pour la citation suivante.

De la première, qui « fit encore plus de bruit¹⁷ », il préférera l'exorde :

*J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Euménides [...]
Ma raison m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfants de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur [...]
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.*

Avec un mode opératoire attesté jusque dans les années 30, les auteurs des *Mémoires de Trévoux* se garderont d'offrir la moindre publicité intempestive à cette littérature libertine, en s'abstenant de toute critique à son endroit¹⁸. À cette bienveillance relative, qui tranche avec l'intransigeance manifestée jusqu'alors par la Compagnie de Jésus, il convient d'associer moins les relations personnelles de certains de ses membres - parisiens - avec les poètes libertins les plus en vue, que la reconnaissance tacite d'un adversaire commun : le jansénisme. En 1703, l'abbé de Chaulieu, dans une *Épître à Monsieur le Marquis de la Fare qui lui avait demandé son portrait*¹⁹, opposait à « l'imbécile amas de femmes, de dévots²⁰ » coupables à l'égard du dieu chrétien « d'en faire un Dieu cruel, vindicatif, colère, capable de fureur, et même sanguinaire²¹ », une vision plus douce, favorable à la Société :

*L'Amour a ses Casuistes [...]
Il a ses Escobars; il a ses Jansénistes,
Dont l'austère opinion
Bannit tout libertinage [...]
Pour moi qui fut toujours ami des Jésuites [...]
Je passe à l'humaine faiblesse,
Quelquefois les égarements
D'une amoureuse frénésie.*

En 1715, dans un conte manuscrit longtemps écarté du corpus officiel de ses œuvres et connu sous le titre *Le Janséniste et le Moliniste*, le jeune Voltaire partage, quoiqu'en des termes autrement grivois, une position proche de son maître en libertinage. Coupables de viol sur un tendron, le

¹⁷ *Ibid.*, p. 82. Idem pour la citation suivante.

¹⁸ Ainsi la première édition de poésies mêlées de l'abbé de Chaulieu et du marquis de la Fare ne fait l'objet d'aucune recension. *Poésies de Monsieur l'Abbé de Chaulieu et de Monsieur le Marquis de la Fare*, Amsterdam : E. Roger, 1724, 176 p.

¹⁹ *Abbé de Chaulieu, op. cit.*, p. 185 et sq.

²⁰ *Ibid.*, p. 87.

²¹ *Ibid.*, p. 88. Idem pour la citation suivante.

rigoriste en « son devant²² », l'ignacien par « la route contraire », « nos deux caffards » sont sollicités par leur jeune victime pour qu'à son péché, ils fassent « Remission » :

*Le jesuitte en flamé, plein de zèle,
Luy promet place en la Sainte Sion,
L'autre au rebours menacant la donzelle,
Luy refusa son absolution.*

Adoubé par les bons pères, ses initiateurs en tragédie comme par les poètes de la Société du Temple, le premier succès théâtral de François-Marie Arouet sous le nom de Voltaire, *Œdipe*, dont il confiera dans l'épître dédicatoire d'*Oreste* avoir eu « la première idée²³ » à Sceaux lors d'une représentation d'*Iphigénie en Tauride* dans une traduction non expurgée du texte d'Euripide par Malézieux, est aussi celui de la dénonciation du dieu injuste et cruel du parti janséniste²⁴. Publiée en 1722 mais composée au plus tard en 1721, la *Réponse de Monsieur de Voltaire à Monsieur Racine sur son poème de la Grâce*²⁵ officialise un peu plus encore le parti du jeune poète :

*Cher Racine, j'ai lu dans tes vers didactiques
De ton Jansénius les dogmes fanatiques [...]
Si ton style me plaît, ton Dieu n'est pas le mien :
Tu m'en fais un tyran ; je veux qu'il soit mon père ;
Ton hommage est forcé, mon culte est volontaire [...]
Tu le sers en esclave et je l'adore en fils.²⁶*

Conséquence d'une tradition libertine et aristotélicienne que ses adversaires mettront bientôt sur le compte d'un mimétisme inspiré par ses maîtres, la duplicité dont fait preuve Voltaire dès ses premières œuvres entre leur part publique et leur part privée profite dans un premier temps à la Compagnie de Jésus. En 1720, son contemporain, John Toland, appelé à devenir l'un des référents des *Lettres philosophiques*, en fera l'exposé théorique dans *Clidophorus* puis *Tetradymus* en distinguant, comme le rappelle Bernard Barthes, la philosophie exotérique publique « accommodée aux préjugés populaires et aux religions²⁷ » et la philosophie ésotérique, « doctrine interne des anciens, privée et secrète, qui renferme la vérité authentique dépouillée de tout déguisement ». Sans doute, comme

²² Voltaire, *Le Janséniste et le Moliniste*, OCV 1B, p. 178. Idem pour les citations suivantes.

²³ OCV 31A, p. 400. Voir aussi l'édition critique de Christiane Mervaud du *Crocheteur borgne*, OCV 1B, p. 62-63.

²⁴ R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, op. cit., p. 76 et sq.

²⁵ OCV 1B, p. 460-461.

²⁶ *Ibid.*, p. 461.

²⁷ B. Barthes, op. cit., p. 48. Idem pour les citations suivantes. Voir aussi la première traduction en français de Tristan Dagron : J. Toland, *Clidophorus*, Allia : Paris, 2002, 94 p.

l'a bien résumé René Pomeau, « les leçons de Chaulieu ménageaient une transition²⁸ » entre « l'optimisme des Jésuites » et le déisme anti-chrétien ». De cette transition, le jeune Voltaire sort vainqueur, ses premiers essais officiels en poésie lui valant dès 1715 d'être reconnu par les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, avec l'appui bienveillant - on ne saurait en douter - du père Tournemine, comme un « jeune Auteur d'une grande espérance²⁹ ».

Le vide et le plein : Voltaire et la « secte » des épicuriens

Au Dieu aimable des libertins de la Société du Temple et de la cour de Sceaux, François-Marie Arouet associe volontiers une ascendance poétique empreinte de philosophie dont les pères portent les noms de Chaulieu, Chapelle, Bachaumont et Gassendi. Évoquant depuis son exil le séjour de Chapelle au château de Sully, il insère dans une lettre adressée à l'abbé de Chaulieu en juillet 1716 ces quelques vers :

*Chapelle en ce moment là donc
M'apparut [...]
son Gassendi dans sa poche :
Il s'appuyait sur Bachaumont [...]
L'amour, me dit-il, et le vin
Autrefois me firent connaître
Les grâces de cet art divin :
Puis à Chaulieu l'épicurien
Je servis quelque temps de maître :
Il faut que Chaulieu soit le tien.³⁰*

Signée d'un jeune poète en quête de légitimation, cette poésie fugitive sera reformulée en 1733 par Voltaire dans *La Vie de Molière*³¹ avec une filiation épicurienne voisine, elle aussi dominée par la figure de Gassendi :

Ayant démêlé de bonne heure le génie de Poquelin, [Gassendi] l'associa
aux études de Chapelle et de Bernier. Jamais plus illustre maître n'eut de

²⁸ Voir R. Pomeau, *op. cit.*, p. 81. Idem pour les citations suivantes. A contrario, on ne suivra pas l'analyse du biographe de Voltaire sur le témoignage rapporté par Voltaire en 1728 dans le texte *Sottise des deux parts* sur la querelle contemporaine de l'amour pur dont les jésuites sortirent défaits. Un plaisantin, qualifié par Voltaire de « Loustig du parti janséniste » s'était amusé à représenter dans une taille-douce « Jésus-Christ habillé en jésuite ». René Pomeau y reconnaît à tort semble-t-il les traits du jeune poète. R. Pomeau, *Voltaire en son temps, op. cit.* t. 1, p. 51.

²⁹ *MT*, janv. 1715, p. 91

³⁰ D32.

³¹ *OCV* 9, p. 323-463.

plus dignes disciples. Il leur enseigna sa philosophie d'Epicure.³²

Premier choix philosophique exprimé dans une vie qui en comptera bien d'autres, l'ascendance épicurienne revendiquée par Voltaire conformément à la présélection opérée par ses libertins protecteurs paraît l'être à travers le digeste diffus constitué par l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*³³ de François Bernier paru en 1678, l'article de Pierre Bayle consacré à Épicure dans le *Dictionnaire historique et critique* et certains des intermèdes philosophiques des divertissements de Sceaux. Produit incomplet d'une littérature secondaire, parfois sévèrement expurgée³⁴, l'accès de François-Marie Arouet à l'œuvre d'Épicure et de ses principaux disciples (Démocrite, Lucrèce) revue par Gassendi n'en exprime pas moins une adhésion précoce à la conception atomiste du monde et, conséquemment, un rejet net des physiques d'Aristote et de Descartes.

Dans la vaste famille épicurienne mise en exergue par Jean-Pierre Cavaillé dans le *Dictionnaire historique et critique* à partir de la distinction établie par Pierre Bayle sur les différents usages du terme *libertin*³⁵, la branche gassendiste à laquelle s'affilie Voltaire y est décrite sous un jour favorable :

Je ne crois point qu'en quelque país, ou en quelque tems que l'on ait écrit pour ce philosophe, on ait égalé nôtre Gassendi. Ce qu'il a fait là-dessus est un chef-d'œuvre, le plus beau & le plus judicieux recueil qui puisse se voir, & dont l'ordonnance est la plus nette, & la mieux réglée.³⁶

Débarassée il est vrai de ses aspects hédonistes les plus contraires à la bienséance, la doctrine d'Épicure présentée par Bayle procède d'une tentative synthétique plus aboutie que celle de Gassendi, le huguenot allant jusqu'à affirmer à propos des jésuites :

Il n'y a point de philosophes plus ardens qu'eux à soutenir que *duarum propositionem contradictoriarum de futuro contingenti, altera est determinate vera, altera*

³² *Ibid.*, p. 393.

³³ Fr. Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi en VIII. Tomes*, Lyon : Anisson & Posuel, 1678, 8 vol. C'est cette édition que possédait Voltaire et qui est conservée à Saint-Pétersbourg sous la cote BV 372.

³⁴ Bernier juge utile dans son avertissement au lecteur de rappeler que Gassendi, lors même que certaines des opinions des philosophes antiques « luy ont parû choquer ou le bon Sens, ou la Religion, ou les bonnes mœurs, non seulement il les a abandonnées, mais il les a co[m]battues », *op. cit.*, t. 1, p. i-ii.

³⁵ Dans la table des matières de l'édition de 1820 du *Dictionnaire*, l'entrée « Libertins » renvoie à la distinction classique entre les religions de deux sortes, l'hédonisme épicurien d'une part, et la physique épicurienne de l'autre. Cf *Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle*, n. éd., t. 16, Paris : Desœr, 1820, p. 459.

³⁶ P. Bayle, « art. Epicure », *Dictionnaire historique*, sec. éd., Rotterdam : R. Leers, 1702, t. 2, p. 1136.

falsa, & néanmoins on ne voit guere de gens qui se declarent plus qu'eux pour le dogme de la liberté d'indifférence.³⁷

Le jeune Voltaire, qui, semble-t-il, à défaut de pratiquer les grands traités de métaphysique antiques et modernes, fréquente les pages du *Dictionnaire* de Bayle - l'article Acyndinus lui fournit en 1714 ou 1715 la matière d'un impromptu *africain* et anti-janséniste, *Cosi-Sancta*³⁸, pour l'une ou l'autre des Nuits de Sceaux organisée par la duchesse du Maine - n'ignore rien de la rupture conceptuelle introduite par les cénacles libertins - et protestants - avec l'enseignement catholique - et jésuite - dispensé au collège Louis-le-Grand. Car si Bayle qui « fit ses études au College des Jesuites de Toulouse³⁹ » avant que « ses parents [ne] le rengag[ent] dans l'erreur » profite d'une certaine indulgence de la part des bons pères qui admettent, à l'exemple des huguenots Jean Le Clerc et Isaac Jacquelot aimer « sincèrement l'Auteur⁴⁰ » mais haïr « ses erreurs », tel n'est pas le cas de la philosophie d'Épicure, lors même qu'elle est déclinée par Lucrèce et se défait de la prudence affichée par les poètes de la Société du Temple.

D'une violence inhabituelle, les attaques des auteurs des *Mémoires de Trévoux* qui accompagnent la publication des œuvres du philosophe latin dans la traduction d'Alessandro Marchetti en 1718 démentent de manière catégorique l'appréciation conciliante de Bayle sur la position des pères jésuites à l'endroit de la philosophie d'Épicure⁴¹. Coupable d'avoir employé ses talents à traduire Lucrèce plutôt qu'à le réfuter, Marchetti l'est aussi d'élargir l'audience d'un philosophe accusé de détruire, après Épicure, « l'idée des corps⁴² » et de feindre « des corps indivisibles ». Plus que la constitution de la matière et de l'existence d'un *vuide immense*, c'est la remise en question du principe causal qui fonde l'hostilité de l'auteur de l'article :

Je lui passe l'éternité des atomes, leur mouvement essentiel, quoiqu'il le suppose sans preuves. Si ces atomes se meuvent en ligne droite, ils lui sont inutiles [...] & quelle cause empêcheroit leur mouvement [...] ? c'est donc contre les regles les plus certaines du mouvement, que les epicuriens détournent le mouvement de leurs atomes ; & ce qui passe toute absurdité, c'est par cette déclinaison qu'ils expliquent les operations de l'ame, les determinations de la volonté qu'ils osent nommer libre.⁴³

³⁷ *Ibid.*, p. 1141-1142.

³⁸ *OCV* 1B, *op. cit.*, p. 103.

³⁹ *MT*, avr. 1707, art. XLVII, « Mémoire sur la vie et les Ouvrages de feu Mr. Bayle, envoyé de Hollande », p. 693. Idem pour la citation suivante.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 705. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ *MT*, mars 1718, art. XXVIII, « Di Tito Lucrezio Caro della natura delle cose libri sci, tradotte da Alessandro Marchetti Lettore di Filosofia e Matematiche nell universita di Pisa e Academico della Crusca », p. 381-394.

⁴² *Ibid.*, p. 390. Idem pour la citation suivante.

⁴³ *Ibid.*, p. 390-391. Idem pour la citation suivante.

Parce que « l'idée du hazard est l'idée du dérèglement », parce que « la sagesse, la gloire, le devoir, consistent à s'arracher mutuellement, à conserver par quelque moyen que ce soit l'objet de ses désirs⁴⁴ », parce qu'enfin l'âme ne peut être « matérielle », le jésuite met en garde les lecteurs de Lucrèce sur ce qu'il juge être des fausses promesses d'éradication de la superstition :

Je sçai que Lucrece fait à ses léc-teurs des promesses fort séduisantes, il vient, dit-il, sur les traces d'Epicure chasser du monde la superstition qui y fait tant de maux, cette cruelle superstition qui verse sur les autels le sang le plus précieux.⁴⁵

Avant de conclure, péremptoire :

Il est toujours honteux d'être abusé par de vaines promesses, & il est capital de n'être pas trompé sur une matière si importante [...] de quoi lui servira l'anéantissement imaginaire des supplices qu'il redoute ? Il n'en sera pas moins criminel, il en sera moins malheureux.⁴⁶

Pour s'éviter de tels jugements, prononcés au nom de l'orthodoxie catholique, on prend garde à la cour de Sceaux, comme dans le cercle vieillissant des poètes de la Société du Temple, de ne pas suivre ostensiblement les positions extrêmes entre autres dénoncées par l'organe officiel de la Compagnie de Jésus. Une dispute « sur le plein et le vide⁴⁷ » s'étant élevée entre Madame la duchesse du Maine et, selon l'appréciation du duc de Saint-Simon, « son âme damnée », l'Abbé de Vaubrun, celle-ci juge utile de rappeler à ses fidèles sur l'air de *Si quelque jaloux* la doctrine du lieu :

*Je soutiens qu'un esprit solide
Ne doit point admettre le vide [...]
Afin qu'on ne puisse en douter.
Abbé, je vais remplir mon verre.*⁴⁸

Et d'ajouter :

*Oui, je renonce à la critique
Abbé, de ta métaphysique [...]
De ta veine il ne coule rien ;*

⁴⁴ *Ibid.*, p. 392. Idem pour la citation suivante.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 388.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 389.

⁴⁷ Saint-Simon, *op. cit.*, t. 16, p. 133. Idem pour la citation suivante.

⁴⁸ I. Galleron, *op. cit.*, p. 378.

Ordonnateur des divertissements de Ludovise, Nicolas de Malézieux croit mettre un terme à la controverse par une pirouette entonnée sur l'air de *Réveillez-vous, belle endormie* :

*Amis, renvoyons à l'école
A traiter du vide et du plein [...]
On peut remplir un verre vide,
On peut vider un verre plein :
Oui, voilà le seul fait solide ;
Le reste n'a rien que de vain.*

Mais en coulisse, les vents contraires continuent de souffler. Proche de la duchesse du Maine, le cardinal de Polignac, ancien élève au collège de Louis-le-Grand, soutient une position moins éloignée de celle des mémorialistes de Trévoux. Et s'il s'oppose sur la forme à la maîtresse de céans, attachée à soutenir la philosophie en prose plutôt qu'en vers⁵⁰, c'est pour mieux rabattre, en poète, la philosophie d'Épicure et de ses disciples. Dans sa traduction de *L'Anti-Lucrèce* parue près de trente ans après la joute badine de Sceaux, l'académicien Jean-Pierre de Bougainville aura soin de le rappeler à sa dédicataire :

[Le public] Sçait que ce Poëme a été fait sous vos yeux, & qu'une Princesse [...] doit s'intéresser au sort d'un ouvrage regardé comme le monument immortel des connaissances & du genie de son Auteur.⁵¹

Car, précise-t-il :

En opposant aux Matérialistes la Métaphysique de Descartes, l'Auteur adopte sa Physique, avec des changemens qui la rectifient.

Pour l'heure, l'indolente victoire d'Anacréon sur les dieux d'Épicure paraît au moins aussi fugace que la mode marotique célébrée au Temple et à Sceaux. Passés les hommages convenus à Gassendi et, d'après l'appellation en vogue, aux *déités* du panthéon épicurien, Voltaire ramasse en quelques vers les leçons officieuses de ses maîtres en poésie dans ce qui devient en 1722 la première strophe de sa profession de foi déiste :

⁴⁹ *Ibid.*, p. 379. Idem pour la citation suivante.

⁵⁰ I. Galleron, *op. cit.*, p. 225.

⁵¹ « Epistre a son altesse serenissime Madame la Duchesse du Maine », *L'Anti-Lucrece, poëme sur la religion naturelle, composé par M. le Cardinal de Polignac, traduit par M. de Bougainville*, Paris : J.-B. Coignard, A. Boudet et P.-G. Lemerancier, 1749, t. 1, non paginé. Idem pour la citation suivante.

*Tu veux donc, charmante Uranie,
Qu'érigé, par ton ordre, en Lucrèce nouveau [...]
A la religion j'arrache le bandeau ;
Que j'expose à tes yeux le dangereux tableau
Des mensonges sacrés dont la terre est remplie
Et qu'enfin la philosophie
T'apprenne à mépriser les horreurs du tombeau.*⁵²

Une inférence rhétorique ? Le déisme et l'irrévérence voltairienne.

Dans une variante manuscrite de l'*Épître à Uranie* relevée par Haydn Trevor Mason, Voltaire assortit son plaidoyer - à l'origine clandestin - pour la « Religion naturelle⁵³ », que « du Très-Haut la sagesse éternelle a gravé de sa main » dans le cœur des hommes, du ménagement - par ailleurs constaté - de la Compagnie de Jésus, préférant substituer la figure du carriériste ecclésiastique à celle, initialement envisagée, du jésuite ambitieux :

*Crois qu'un Bonze modeste, un dervis charitable,
Trouvent plutôt grâce à ses yeux
Qu'un Janséniste impitoyable
Ou qu'un pontife [au lieu de : jésuite] ambitieux.*⁵⁴

Cette position accommodante, fût-elle la conséquence d'une correction tardive, va de pair avec une prudence de mise affichée dès le début du poème, quand Voltaire prétend se départir de tout libertinage excessif :

*Ne crois pas qu'enivré de mes sens,
De ma Religion blasphémateur profane,
Je veuille avec dépit, dans mes égarements
Détruire en libertin la loi qui les condamne.*⁵⁵

Ni dévot, ni matérialiste, le déiste idéal dans lequel aime à se reconnaître le jeune poète ne procède déjà plus tout à fait de l'épicurisme mondain mais bien davantage de son avatar gassendiste, dans lequel le hasard, antagoniste à la providence chère aux stoïciens, justifie, au nom de la liberté, le principe de l'*actio* affirmé par Cicéron et Quintilien⁵⁶. Appris chez les jésuites, ce principe rhétorique

⁵² OCV 1B, p. 485-486.

⁵³ *Ibid.*, p. 500.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 501.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 487.

⁵⁶ S. Taussig, « Destin et providence : Gassendi contre le portique », *Libertinage et philosophie au XVIII^e s.*, La Résurgence des philosophies antiques, PUSE, 2003, p. 210.

formulé *a contrario* du raisonnement paresseux (*argos logos*) et de l'*inactio*⁵⁷, adjoint à celui de la raison, martelé par Aristote, et la tradition libertine, explique que Voltaire, éclairé par la raison et son *flambeau*, puisse écrire à l'âge de vingt-huit ans dans un geste herméneutique fondateur :

*Examineur scrupuleux
Du plus redoutable mystère,
Je prétends pénétrer d'un pas respectueux
Au plus profond du sanctuaire
D'un Dieu mort sur la Croix, que l'Europe révère.*⁵⁸

Ordinairement associée par réaction au *Poème sur la grâce* de Louis Racine, et, on l'a suggéré plus haut, par adhésion aux thèmes abordés par le marquis de La Fare dans l'*Ode à l'honneur de la religion*, l'*Épître à Uranie* mérite de l'être aussi aux articles « déisme » et « déiste » parus dans le *Dictionnaire de Trévoux* un an avant sa rédaction en 1721⁵⁹. Absentes de l'édition première de 1704, les deux entrées du deuxième volume du *Dictionnaire* le sont sous une forme proche de la mise à l'index. « Créance⁶⁰ » et non « croyance », le Déisme y est défini comme une « hérésie » auxquels adhèrent « ceux qui, s'ils le souhaitent, ne rendent aucun culte au dieu dont ils reconnaissent pourtant l'existence » :

Heresis eorum qui deo, quem fatentur existere, nullum cultum exhibent,
nisi ut libet.⁶¹

Tout à leur erreur, estiment les auteurs de l'article, les déistes soutiennent que « le plus certain est d'en revenir à la simplicité de la nature, & à la créance d'un Dieu unique⁶² », que « la liberté de la raison est opprimée sous le joug de la Religion », que les esprits sont « tyrannisés par la nécessité qu'on leur impose, de croire des mystères inconcevables » : somme toute, ce sont des gens qui ne sont « point tout à fait sans Religion, mais qui rejettent toute révélation ». Repris dans l'*Épître à Uranie* d'une manière trop recherchée pour qu'on l'impute au seul hasard, ces arguments à charge livrés en prose dans le *Dictionnaire de Trévoux* sont retournés contre leurs auteurs par un Voltaire, poète et philosophe, à la méthode inspirée par le cardinal de Polignac dans *L'Anti-Lucrèce*. Plainte de l'*incrédule* qui ne demande qu'à être persuadé, l'*Épître à Uranie* apparaît aussi comme une sorte

⁵⁷ Cicéron, *De fato*, 13, 29.

⁵⁸ Voltaire, *Épître à Uranie*, OCV 1B., p. 488.

⁵⁹ DT 1721, art. « Déisme » et « Déiste », t. 2, p. 590.

⁶⁰ *Ibid.* Idem pour la citation suivante. Voir l'introduction de G. Artigas-Menant à *Déismes et déistes à l'âge classique*, Paris : Classiques Garnier, 2013, *La Lettre clandestine*, n°21, p. 17-22.

⁶¹ « Hérésie de ceux qui ne rendent aucun culte que celui qui leur agréé à Dieu dont ils reconnaissent l'existence », DT 1721, t. 2, p. 590.

⁶² *Ibid.*, p. 591-592. Idem pour les citations suivantes.

d'*anti-prière*, fondée sur le détournement des procédés rhétoriques et sensitifs ignaciens particulièrement mis en exergue au moment des retraites :

*Entends, Dieu que j'implore, entends du haut des Cieux
Une voix plaintive et sincère :
Mon incrédulité ne doit pas te déplaire,
Mon Cœur est ouvert à tes yeux.*⁶³

À défaut d'une diffusion officielle - le manuscrit de l'*Épître à Uranie* restera clandestin jusqu'en 1731 et semi-clandestin jusqu'en 1772⁶⁴ -, les jésuites échoueront longtemps à voir dans le déisme voltairien une inférence rhétorique pour partie liée à leur enseignement. La technique de l'oraison promue par saint Ignace dans les *Exercices spirituels*, « moins mystique que rhétorique⁶⁵ » pour reprendre l'heureuse formulation de Roland Barthes, n'invitait-elle pas d'emblée à la prudence⁶⁶ ? À partir de 1721, le *Dictionnaire de Trévoux* devient, à l'initiative des élites parisiennes de la Compagnie, l'un des instruments critiques privilégiés contre l'hétérodoxie⁶⁷. En complétant la recension des définitions « Déisme » et « Déiste » effectuée par Geneviève Artigas-Menant⁶⁸ dans les six éditions du *Dictionnaire* entre 1704 et 1771 par celles d'« incrédule » et de « libertin », on constate que l'apologétique mise en œuvre par les anciens maîtres de Fontenelle, Voltaire et bientôt Diderot, témoigne, en même temps que de son caractère opiniâtre, d'une éclairante cohérence. Tandis qu'elle est réduite à portion congrue dans l'édition de 1704 avec, comme seule entrée, laconique, le terme « Incrédule » - « qui ne veut pas croire⁶⁹ » -, la campagne anti-libertine prend corps avec la deuxième livraison du *Dictionnaire* en 1721 et les versions voisines successives, en particulier la troisième et la quatrième livraison des années 1738 et 1743. Débarrassée de tout champ lexical lié à la volonté, la définition de l'incrédule est associée à une forme de nihilisme avant l'heure - « Incrédule : Libertin qui ne croit rien⁷⁰ » - et de résistance :

⁶³ Voltaire, *Épître à Uranie*, OCV 1B, p. 497-498. R. Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, n. éd., Points Seuil : Paris, p. 48 et sq.

⁶⁴ OCV 1B, p. 470-471.

⁶⁵ R. Barthes, *op. cit.*, p. 48.

⁶⁶ *Ibid.* : « Ignace donne à la méthode d'oraison un tout autre but : celui d'élaborer techniquement une interlocation, c'est à dire une langue nouvelle qui puisse circuler entre divinité et l'exercitant ».

⁶⁷ Is. Turcan (dir.), *Quand le Dictionnaire de Trévoux rayonne sur l'Europe des Lumières*, Paris : Lharmattan, 2010, 190 p.

⁶⁸ G. Artigas-Menant, *op. cit.*

⁶⁹ DT 1704, t. 3, p. 171.

⁷⁰ DT 1721, t. 3, p. 937. Idem pour les citations suivantes.

On a plus de peine à convertir les *incrédules* que les Hérétiques.

Difficile à convaincre - « il est (comme « L'Apôtre Saint Thomas ») de ceux qu'on a la peine à persuader » -, l'incrédule est rendu coupable par les pères jésuites d'insulter « dans son Coeur aux foibles esprits que la Religion fait trembler ». En bons apologistes, les auteurs de l'article « Incrédulité » prennent la peine de puiser aux sources de l'épicurisme pour atteindre l'adversaire, et s'ils admettent que c'est « une sentence d'Épicure, qu'il n'y a rien de plus utile aux mortels qu'une sage incrédulité », c'est pour marteler que l'« *incrédulité* est utile en Physique, mais [qu']elle est dangereuse en Morale ». Un procédé identique est appliqué à Saint-Évremond, à qui ce mot est prêté :

La crédulité a plus fait de mal à la Religion que l'*incrédulité*,⁷¹

pour être aussitôt contredit :

Cela est faux : Il falloit seulement dire que la trop grande crédulité a quelquefois fait tort à la Religion.

Tout compte fait, les définitions fournies par le *Dictionnaire de Trévoux* préfigurent par contraste - ce n'est pas le moindre de ses paradoxes - les contours de l'esprit voltairien. Les quatre définitions successivement fournies pour le terme « Libertin » forment ainsi une synthèse singulière entre l'homme libre - « qui prend, se donne trop de liberté » -, réfractaire à toute sujétion - « signifie quelquefois une personne qui hait la contrainte » -, rattaché à une doctrine philosophique - « libertin est aussi un nom de secte » - mais *principalement* - l'édition de 1752 préférera user de l'adverbe *proverbialement* - « à l'égard de la Religion », qui n'a pas « assez de vénération pour ses mystères, ou d'obéissance pour ses décisions ». En d'autres termes, empruntés au latin, le libertin est :

Religionis contemptor.

Quelque cinq années avant la rédaction de l'*Épître à Uranie*, François-Marie Arouet, dans un poème autrement sacrilège intitulé *Épître à Madame de G**** jamais publié de son vivant, devançait l'appréciation des rédacteurs du *Dictionnaire de Trévoux* en écrivant :

Votre esprit éclairé pourra-t-il jamais croire

⁷¹ *Ibid.* Telle qu'elle est formulée, cette citation n'a pas pu être retrouvée dans les œuvres de Saint-Évremond. Idem pour la citation suivante.

*D'un double testament la chimérique histoire [?]
Vous croyez servir Dieu, mais vous servez le diable,
Et c'est lui seul que vous craignez.⁷²*

Pendant du déisme, la radicalisation satirique dont fait preuve Voltaire entre sa sortie du collège et son exil anglais à l'encontre des règles de bienséance énoncées par le père Porée en 1710, trouve sa traduction rhétorique dans l'irrévérence et l'ironie, bientôt constitutives de son écriture, et dans la mauvaise foi - traduction laïque de la mécréance - qui bien souvent les accompagne. À peine sorti des jésuites, l'apprenti poète réserve ses premières attaques *ad hominem* aux « chansonniers, faiseurs d'odes, rauques corneurs [...] peintres, abbés, brocanteurs, jetonniers⁷³ » du sérail et autres « grimauds [...] citoyens du bourbier », dont il conteste, et le talent, et la caution institutionnelle. Dans une lettre à l'abbé de Chaulieu aujourd'hui perdue⁷⁴, Arouet décoche un trait liminaire contre certain Antoine Danchet reçu à l'Académie française en 1712. Tragédien médiocre - il recycle en 1706 le *Cyrus* du père de La Rue - mais librettiste recherché - son nom est entre autres accolé aux *Festes vénitiennes* d'André Campra -, cet ancien élève de rhétorique au collège Louis-le-Grand, à la formation et l'esthétique proche du jeune Voltaire, devient à son détriment le sujet de cette épigramme :

Danc si méprisé jadis,
Apprend aux pauvres de génie
Qu'on peut gagner l'Académie
Comme on gagne le paradis.*

Deux ans plus tard, c'est au tour de l'abbé du Jarry, préféré à son cadet par l'Académie pour son prix de poésie, d'être le destinataire d'une lettre dont la signature se distinguera bientôt entre toutes :

Vous connaissez le pauvre Du** c'est un des poètes de profession qu'on
rencontre partout et qu'on ne voudrait voir nulle part.⁷⁵

Protecteur du lauréat, le poète et académicien Houdar de La Motte, par ailleurs rival des poètes de la Société du Temple à la cour de Sceaux, fait aussi les frais de l'hostilité d'Arouet. D'une particularité physique - la cécité précoce de l'académicien - et d'une confusion grossière à lui imputée, Voltaire tire une épigramme d'une rare roserie en faisant appel au souvenir - partagé - de

⁷² OCV 1B, p. 279 et sq. Voir aussi Ira O. Wade, « The Epître à uranie », *PLMA*, 47 (1932), p. 1066-1112.

⁷³ *Le Bourbier*, OCV 1B, p. 243. Idem pour la citation suivante.

⁷⁴ OCV 1B, p. 373. Idem pour la citation suivante.

⁷⁵ OCV 1B, p. 211.

ces prix de fin d'année dotés par le roi au collège Louis-le-Grand :

*Il fit un vrai pas d'écolier,
Et prit, aveugle agonothète⁷⁶,
Un chêne pour un olivier,
Et du Jarry pour un poète.⁷⁷*

Comme pour mieux s'écarter des conseils du père Porée, Voltaire ne réserve pas sa verve assassine aux seules controverses littéraires. Il brave, dès la disparition du Roi-Soleil, l'ultime interdit de son professeur en brocardant le nouveau maître du royaume, Philippe d'Orléans. En prononçant son *Discours sur la satire*, le professeur jésuite avait pourtant bien mis en garde son auditoire sur l'incorrection et le danger extrême qu'il y a à tirer, « sous de faux noms [...] le poignard de la satire contre n'importe quel homme sans tenir compte de sa naissance et de son rang⁷⁸ ». Il apparentait toute philippique contre les détenteurs de l'autorité publique à un crime de lèse-majesté, voire à un parricide, susceptible d'atteindre au crédit de l'État et à la stabilité du corps social. Au nom de l'union de l'âme et du corps, spécialement contestée par la mouvance libertine, le jésuite avait pris soin de corroborer, en apologiste, les prérogatives du pouvoir absolutiste :

De même que la vie d'un homme dépend de l'union réciproque du corps et de l'âme, le salut des droits des citoyens et du pouvoir royal repose entièrement sur le prestige du Prince auprès des citoyens.⁷⁹

Aussi, l'arbitrage suprême des « avertissements donnés par les éloquents soupirs de leur peuple⁸⁰ » aux tyrans n'incombe pas au genre satirique mais à « l'Histoire », seule à même d'apporter « la consolation tardive mais juste des peuples⁸¹ » et « l'édification remarquable des rois » :

Et ainsi les réparations que la satire, conformément à son devoir, n'a pas osé exiger des vivants, l'Histoire, de plein droit, les réclamera éternellement après leur mort.

À en croire un commentaire sur Jean-Baptiste Rousseau opportunément glissé dans une lettre adressée à l'été 1716 au poète et diplomate Jean-François Leriget de La Faye, la leçon du père Porée

⁷⁶ Épithète parfois utilisée dans les programmes de fin d'année au collège Louis-le-Grand pour désigner Louis XIV pourvoyeur des prix remis aux meilleurs élèves.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 375.

⁷⁸ Ch. Porée, *Discours sur la satire, op. cit.*, p. 183.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 185.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 187. Idem pour la citation suivante.

⁸¹ *Ibid.*, p. 189. Idem pour la citation suivante.

paraît avoir porté ses fruits, Voltaire affectant de penser à son propos que :

[Son style] me paraît [...] plus violent que vif et teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore.⁸²

Dans les faits, la rhétorique d'Arouet ne disjoint bientôt plus l'irrévérence du pamphlétaire de l'ironie du controversiste et du libertinage du poète mondain. Galvanisé par l'hostilité et les manigances du duc et de la duchesse du Maine, Arouet multiplie les instantanés injurieux contre le Régent. Empoisonneur et incestueux (*veneno et incestis famoso administrante*), celui qui ne caresse que « l'espoir inique et prématuré d'hériter de la couronne » au risque de « sacrifier la patrie⁸³ », n'a de cesse de profiter des faiblesses du roi enfant. *Regnante puero*⁸⁴ : la parodie de dédicace latine à la gloire du roi, qui vaut à son auteur son premier séjour à la Bastille au printemps 1717, lui permet de faire son entrée dans le martyrologe des poètes libertins en même temps que de rompre, comme avant lui Théophile de Viau, avec la veine rhétorique des pères jésuites. Miraculeusement conservée, cette métaphore indiscrete couchée sur le rapport d'un agent du roi, atteste du renversement rhétorique en cours :

Vous vous ventés d'avoir fait le *puero regnante* pendant que je viens de sçavoir d'un bon endroit que c'est un professeur des jésuistes qui l'a fait. [Arouet] prit son sérieux là dessus et [sic] qu'il ne s'embaroisoit point sy je le croiois ou sy je ne le croiois pas et que les jésuistes faisoient comme le geay de la fable, qu'ils empruntoient les plumes du pand pour se parés.⁸⁵

Pour justifier l'acidité de sa plume de jeune coq contre le Régent, Arouet, en cette même année 1716, en appelle au principe de justice convoqué par le père Porée pour légitimer la satire⁸⁶ en débutant son ode intitulée *La Chambre de justice*⁸⁷ par une allusion parlante à la *Rhétorique* d'Aristote, tout juste popularisée par le roman *Sapho ou l'heureuse inconstance*⁸⁸ :

Toi, dont le redoutable Alcée
Suivait les transports et la voix
Muse, viens peindre à ma pensée

⁸² D39.

⁸³ Traduction de René Pomeau, *Voltaire en son temps*, op. cit., t. 1, p. 78.

⁸⁴ OCV 1B, p. 507 et sq.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 505-509.

⁸⁶ Ch. Porée, op. cit., p. 151.

⁸⁷ OCV 1B, p. 339-343.

⁸⁸ Paru anonymement en 1695, le roman est réédité en 1706. *Sapho, ou l'heureuse inconstance, avec le Jeune Alcée, ou la Vertu triomphante*, par Madem.***, La Haye : G. De Voys, 1706, 96 p.

Sur les « actes contraires à ceux dont on rougit ; car on rougit de paroles, d'actions, d'intentions honteuses »⁹⁰ », le Stagirite s'en était référé au conseil de Sapho, transformée en muse par Voltaire, à Alcée :

- Alcée : Je voudrais faire un aveu, mais la prudence me retient.
- Sapho : Si tu avais un noble et beau débit, si ta langue ne brouillait tout pour masquer une inconvenance, la honte n'emplirait pas tes yeux ; tu aurais parlé franchement d'une chose juste.

Cette auto-disculpation accomplie, Arouet, tout à sa prophétie de « voir renaître les temps de Claude et de Néron⁹¹ » et à sa désolation d'observer « le délateur, monstre exécrationnable » être « orné d'un titre honorable », peut achever son apologue par cette injonction morale :

*Volez, détruisez l'Injustice,
Saisissez au bout de la lice,
La désirable Liberté.*⁹²

Dans la virulence de son combat contre le Régent, le « rimeur sorti des jésuites⁹³ », comme il aime à se présenter auprès de l'objet de ses avanies, aura réussi, en quelques années, à détourner les armes d'une apologétique apprise des pédagogues de la Compagnie de Jésus au profit d'un discours autonome, aux visées bien souvent opposées. Usant de la raison et des sens, c'est encore - et toujours - avec le langage visuel de la Réforme catholique, que prétextant la maladie oculaire naissante du duc d'Orléans, il conclut sur son inceste présumé avec Madame de Berry, identifiée à Jocaste :

*Ils ont déjà fait Etéocle ;
S'il vient à perdre les deux yeux,
C'est le vrai sujet de Sophocle.*⁹⁴

⁸⁹ *Ibid.*, p. 339.

⁹⁰ Aristote, *Rhétorique*, trad. de M. Dufour, Paris : Les Belles Lettres, 1932-1960, t. 1, p. 110. Idem pour la citation suivante.

⁹¹ OCV 1B, p. 340. Idem pour les citations suivantes.

⁹² *Ibid.*, p. 343.

⁹³ *Vers de Monsieur de Voltaire à Monsieur le Régent, ibid.*, p. 403.

⁹⁴ *Sur Monsieur le Duc d'Orléans et Madame de Berri, ibid.*, p. 402

DEVENIR PHILOSOPHE

« Il n'est pire *aveugle* que celui qui ne veut pas voir, ni pire sourd que celui qui ne veut pas entendre¹ ». Emprunté non sans excuse au discours familier, l'aphorisme délivré sous forme d'injonction par les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* en 1704 paraît déterminer, en même temps que le mode opératoire des combats philosophiques du siècle qui s'ouvre, le cheminement heuristique suivi par Voltaire depuis sa classe de logique en 1710-1711 jusqu'à la publication des *Lettres philosophiques* en 1734. Entre la *paideia* jésuite héritée de la Renaissance et la rédaction de la vulgate empiriste inspirée de l'école philosophique anglaise, Voltaire, non sans tâtonnement, suit la voie ouverte par les disciples d'Épicure, en rejetant l'École et les facilités du discours à quia, pour embrasser, philosophe « autodidacte » (αυτοφύης) - il préférera un jour le terme d'*apédeutès* (sans éducation)² - un savoir composite rejeté par les tenants de la culture scolastique³. Accusé jusqu'à la fin de sa vie d'être « un très mauvais logicien⁴ », comme par le père Paulian, Voltaire n'en rassemble pas moins de bonne heure les éléments d'une culture philosophique ouverte que la Compagnie de Jésus, dans son combat contre le protestantisme et les derniers feux du cartésianisme, n'aura eu véritablement garde de prévenir.

La logique de l'École, la tentation cartésienne et la réforme de Buffier

À peine effleuré par les biographes, l'échec de Voltaire en classe de logique ne l'est, de manière générale, que pour souligner les mérites de la « nouvelle » philosophie incarnée par Voltaire a contrario de l'indigente resucée scolastique supposée caractériser l'enseignement de la philosophie au collège Louis-le-Grand. À dire vrai, cette impression est confortée à la lecture du règlement d'études de 1616⁵ qui, en suppléant au silence prudent du père Jouvancy sur le sujet, porte encore la marque des disputes du Moyen Âge. Qualifiées pudiquement de « digressions⁶ », les opinions

¹ DT 1704, Art. « Aveugle », t. 1, non paginé.

² Sur l'utilisation du terme *apédeutès* (a-paideion) par Voltaire dans *Le Philosophe ignorant* et *L'Ingénu*, voir la mise au point de Véronique Le Ru dans sa présentation du *Philosophe ignorant*, Paris : Garnier-Flammarion, 2009, p. 17.

³ Épicure, *Lettres, maximes, sentences*, éd. de J.-Fr Balaudé, n. éd., Le Livre de poche, : Paris : 2016, p. 21.

⁴ A.-H. Paulian, *Dictionnaire philosopho-théologique portatif*, Nîmes : Gaude, 1770, 536 p. Cité par Nicolas Bruckner, « Le déisme au pilori », *Déismes et déistes*, op. cit. p. 261.

⁵ *Programme et règlement des études de la Société de Jésus (Ratio et institutio studiorum Societatis Jesu) comprenant les modifications faites en 1832 et 1858, traduction par Henri Ferté*, Paris : Hachette, 1892, p. 39 et sq.

⁶ *Ibid.*, p. 40. Idem pour la citation suivante.

d'Averroès et de ses sectateurs y sont spécifiquement écartées au profit d'un thomisme de bon aloi qu'il convient de suivre « de tout cœur » selon une forme immuable :

Dès le commencement de la logique [...] il n'est rien que le professeur exigera avec plus de sévérité que l'observation des règles de la dispute et du rôle que chacun doit y remplir.⁷

Première année des trois que compte l'enseignement de la philosophie dans les collèges de la Société, la classe de logique sert de prolégomènes à une discipline écrasée par l'œuvre d'Aristote : quelques catégories, « parmi les plus faciles⁸ », quelques lieux communs tirés des *Topiques*, le second livre du traité *De l'interprétation* (à « parcourir rapidement ») et les deux livres des *Premiers analytiques* (pour autant qu'on ne dise rien du « libre arbitre ») constituent l'essentiel d'un programme entamé avec les manuels de Pierre Fonseca et François Tolet et clos par une « grande dispute sur la science » annonciatrice de la classe de physique. Quelques indices, comme la censure des « huit ou neuf premiers chapitres du premier livre » des *Analytiques*, dont ceux sur la formation du syllogisme, trahissent toutefois une inflexion affirmée avec vigueur dans la première édition du *Dictionnaire universel françois & latin* en 1704.

Signe que dans le domaine philosophique l'actualisation de l'œuvre d'Aristote suit son cours, la définition de la logique, inlassablement reproduite dans les différentes éditions du *Dictionnaire de Trévoux* sur la base du lexique d'Antoine Furetière, récuse de manière on ne peut plus claire la scolastique médiévale et moderne :

La *logique* n'est point un art de bien disputer, ni d'évader par une subtile distinction, ni d'opposer des objections specieuses contre toutes sortes de veritez : c'est un art de raisonner juste.⁹

À rebours de l'opinion commune qui veut que la logique soit « une science de termes barbares, & de mots artificiels, plus propres à exercer les esprits à chicaner, qu'à les instruire à bien raisonner », conséquence bien naturelle du goût immodéré des Grecs pour la chicane et la dialectique, l'organe jésuite oppose, comme avant lui le *Dictionnaire* de l'Académie, une vision optimiste de la discipline, n'hésitant pas à citer, sous forme de maxime, le protestant Jean Le Clerc :

La *Logique* dégagée du jargon de l'école, & réduite à une méthode claire & intelligible, est l'art de trouver la vérité.

⁷ *Ibid.*, p. 45.

⁸ *Ibid.*, p. 40 et sq.

⁹ DT 1704, art. « Logique », t. 2, non paginé. Idem pour les citations suivantes.

Comme Platon, il convient ici de suivre la nature et de faire, suivant les indications d'André Dacier, de ne point traiter la logique « en Docteur de l'école par des syllogismes étudiez : mais en homme du monde par des exemples, & par des conversations libres ». L'article du *Dictionnaire*, silencieux sur les traités de Tolet et Fonseca, s'achève par la citation de deux logiques *modernes* : la *Logique de Port-Royal*¹⁰, nom habituellement donné à l'ouvrage d'Antoine Arnauld et de Pierre Nicole, et celle de l'abbé Mariotte¹¹.

De la même veine, les commentaires qui accompagnent dans les *Mémoires de Trévoux* au début du siècle la parution des manuels de logique contemporains tendent tous à réhabiliter la philosophie d'Aristote, en la libérant de la gangue thomiste. En novembre 1704, année même de l'édition princeps du *Dictionnaire de Trévoux*, la recension de la seconde édition du *Traité* de Georg Pasch donne lieu à ce constat satisfait qu'« on justifie ici hautement Aristote, contre ceux qui parlent mal de sa Logique intitulée *Organum* ; comme si d'elle même elle étoit defectueuse ou obscure¹² ». Homme de son temps, le Stagirite a « beaucoup inventé¹³ » et c'est, suivant une formule rhétorique bientôt érigée en topos par Voltaire à l'égard de ses prédécesseurs les plus estimables, « une injustice de demander qu'un même homme invente un Art & le perfectionne ». En somme, « s'il manque quelque chose aux ouvrages d'Aristote, c'est au malheur des tems qu'il faut s'en prendre ».

Les commentaires expéditifs¹⁴ qui accompagnent la parution de la *Nouvelle logique courte et facile*¹⁵ du sieur de Boisverd, pseudonyme du très janséniste dom Gerberon, ont entre autres mérites de détailler les manuels ayant les faveurs de la Société en 1705, quelques mois seulement avant l'exil du père Yves-Marie André et l'épuration du corps professoral jésuite des sectateurs de Descartes et de Malebranche. Aux côtés des classiques *Institutiones dialectiques* de Pierre Fonseca¹⁶, d'une « netteté, d'une solidité » et d'une « élégance qui le fera toujours rechercher¹⁷ », des *Rudiments* du

¹⁰ A. Arnauld - P. Nicole, *La Logique ou l'art de penser*, Paris : C. Savreux, 1662, 473 p.

¹¹ Ed. Mariotte, *Essay de logique, contenant les principes des sciences et la manière de s'en servir pour faire de bons raisonnemens*, Paris : E. Michallet, 1678, 248 p.

¹² MT, nov. 1704, art. CLXIII, p.1825-1845. G. Pasch, *De novis intentis quorum accuratiori cultui facem praetulit antiquitas tractatus*, editio secunda, Leipzig : de Grosse, 1700, 812 p.

¹³ *Ibid.*, p. 1829. Idem pour la citation suivante.

¹⁴ MT, fév. 1705, art. XXVI, p. 305-307.

¹⁵ Dom G. Gerberon, *Nouvelle logique courte et facile pour toutes les personnes qui veulent apprendre à raisonner juste par le sieur du Boisverd*, Bruxelles : G. de set, 1705. Cité par Antoine-Alexandre Barbier dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 2^e éd., t. 2, Paris : Barrois l'aîné, 1823, p. 464-465 (notice 12707).

¹⁶ P. da Fonseca, *Institutionum dialecticarum libri octo*, Olyssipone : apud hæredes Ioannis Blauij, 1564, 504 p.

¹⁷ MT, fév. 1705, art. XXVI, p. 306.

père Garnier dans lesquels il donne « de la clarté aux preceptes d'Aristote¹⁸ », sont en effet mises en exergue trois méthodes d'inspiration cartésienne : la *Logique* ancienne et nouvelle du calviniste Jean Clauberge¹⁹, la *Logique de Port-royal* - déjà citée - que le pseudo-sieur du Boisverd a tort de critiquer « impitoyablement²⁰ », lors même que de « scavans Journalistes ont déjà remarqué [son] affectation [...] à [y] fourrer le Jansénisme », enfin la *Logique* du jésuite lyonnais Honoré Fabri, dont la connaissance des mathématiques a permis de pousser « encore plus loin qu'Aristote, la démonstration des differens modes de sillogismes concluans » et qu'un professeur, non nommé mais qui désigne selon toute évidence le père André, a « corrigé et éclairci la matière » bien que ne l'ayant « pas imprimé ».

Dans une lettre écrite le 22 octobre 1706 depuis le collège de La Flèche au père Malebranche, le père André relate de manière intime la rupture doctrinale introduite par la Compagnie de Jésus dans l'enseignement de la philosophie au collège Louis-le-Grand à partir de 1706 :

On m'arrache à ce que j'estime le plus, et parce que je l'estime : tout cela brusquement et sans me donner le loisir de me préparer à une si rude séparation.²¹

Quelques mois plus tôt, la recension favorable dans les *Mémoires de Trévoux* de la *Philosophie universelle* de Jean-Baptiste du Hamel²² de la *Société de Sorbonne*, publiée chez l'un des libraires attitrés de la Compagnie de Jésus, avait pourtant donné le ton :

Il est de la prudence des Maîtres, de ne pas se contenter d'apprendre à leurs Disciples, les nouveaux systèmes [...] : ils doivent encore s'appliquer à mettre ceux qu'ils instruisent, en état de profiter de leurs autres études [...] la Philosophie d'Aristote est celles de toutes qui conduit le plus

¹⁸ *Ibid.* Qualifié dans l'article des *Mémoires d'Organum philosophicum*, cet ouvrage signé du jésuite Jean Garnier porte l'intitulé exact suivant : *Organi philosophiae rudimenta, seu Compendium logicae Aristotelicae raditum a J. G. P. S. J. Nobilibus adolescentibus, qui philosophicum cursum auspicati sunt in Collegio claromontano Societatis Jesu, anno M. DC. LI*, Paris : E. Martin, 1651, 226 p.

¹⁹ J. Clauberg, *Logica vetus et nova, quadripartita, modum inveniendae ac tradendae veritatis, in Genesi simul et analysi facili methodo exhibens*, Amsterdam : L. Elzevirium, 1654, 413 p.

²⁰ *MT*, fév. 1705, art. XXVI, p. 307. Idem pour les citations suivantes. Voir aussi S. Roux, « La philosophie naturelle d'Honoré Fabri (1607-1688) », *Les Jésuites à Lyon*, Presses de l'ENS-LSH, pp. 25-66, 2005. <halshs-00806459>.

²¹ *Le Père André, Jésuite, documents inédits pour servir à l'histoire philosophique religieuse et littéraire du XVIII^e siècle publiés pour la première fois, et annotés, par MM. A Charma et G. Mancel*, Caen : Lesaulnier, 1844-1856, t. 1, p. 4 et 5.

²² J.-B. du Hamel (O. F.), *Philosophia universalis, sive Commentarius in universam Aristotelis philosophiam ad usum scholarum comparatam*, Paris : veuve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1705, 5 vol.

sûrement à cette fin.²³

Jusqu'en 1710, date de l'entrée de François-Marie Arouet en classe de philosophie, les recensions des ouvrages de logique par les pères jésuites continuent de porter la marque de la réaction anticartésienne de la Compagnie. On peut ainsi lire dans les *Mémoires de Trévoux*²⁴ à propos de l'ouvrage de Thomas Baker sur l'apprentissage²⁵ que « les Cartésiens ne se sont jamais beaucoup appliqués à la Logique », que « l'Art de penser est presque tout tiré d'Aristote, mais habillé, pour ainsi dire, à la moderne²⁶ » et que « cette nouvelle Logique est certainement plus imparfaite que l'ancienne ». Cette condamnation de la pensée cartésienne va de pair, il va sans dire, avec le retour aux méthodes éculées de la scolastique. Dans leur critique du traité de philosophie rationnelle d'Ephraïm Gerhard²⁷, les journalistes des *Mémoires* ne se contentent pas d'affirmer que le *Je pense donc je suis*, vanté par l'auteur, ne peut passer « pour un principe de démonstration²⁸ », mais qu'en voulant se faire une « nouvelle route dans la Logique », il traite « superficiellement de la définition et de la division, & comme avec dédain du syllogisme ».

À l'école de la réaction incarnée - on l'a signalé - par un obscur lexicographe promu professeur de logique, le père Guillaume Lebrun, François-Marie Arouet aborde la philosophie avec dégoût et un mal de tête persistant²⁹, suivant des directives vraisemblablement comparables à celles données par le père Jean de la Roche, professeur de logique au collège Louis-le-Grand³⁰, dans les colonnes des *Mémoires* en prévision de la rentrée 1708³¹. Sur une proposition causale d'une rare indigence censée distinguer trois classes de syllogismes (« L'Homme est substance parce qu'il est animal. L'Homme n'est pas marbre parce qu'il est animal. L'Homme n'est pas marbre parce qu'il n'est pas pierre³² »), le professeur de logique y délivre, au prétexte d'apporter une nouvelle méthode, une leçon hors d'âge :

En détachant les Verbes de la première proposition l'Homme est substance parce qu'il est animal, nous trouvons, *il est parce qu'il est*, en Latin,

²³ MT, fév. 1706, art. XXII, p. 276-285. Cité par A.-R. Desautels, *Les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII^e siècle (1701-1734)*, Rome : IHSI, 1956, p. 14

²⁴ MT, nov. 1710, art. CLII, p. 1841-1862.

²⁵ Th. Baker, *Reflexions upon learning*, 4^e éd., Londres : A. Bosvile, 1708, 295 p.

²⁶ MT, nov. 1710, p. 1849. Idem pour la citation suivante.

²⁷ Eph. Gerhard, *Delineatio philosophiæ rationalis*, Gênes : H.-Ch. Kroker, 1709, 174 p.

²⁸ MT, nov. 1710, art. CLV, p. 1897-1900. La pagination fournie par Dante Lenardon dans son *Index* est erronée.

²⁹ D5.

³⁰ ARSI : Catalogus provinciae Societatis Jesu exeunto anno 1707, f° 91 r. Jean de la Roche est mentionné comme professeur de logique.

³¹ MT, juin 1708, p. 1022-1058.

³² *Ibid.*, p. 1025.

est quia est. Voilà notre première classe.³³

Ce que Voltaire, quinze années après les faits, transposera par une indiscretion délivrée à propos de la jeunesse du Tasse :

On regardait comme savant, un homme qui savait par cœur la logique d'Aristote, et ce bel art de disputer pour et contre en termes inintelligibles, sur des matières qu'on ne comprend point.³⁴

Victime par contrecoup de la réaction anticartésienne de la Société, François-Marie Arouet ne profite ni de la rénovation disciplinaire engagée au début du siècle, ni des innovations pédagogiques introduites par le père Buffier trois ans après son départ du collège en 1714. Favorablement accueillis par les journalistes des *Mémoires de Trévoux*, malgré cette précision apportée à la fin de leur recension qu'« en rapportant les opinions d'un Auteur », ils « ne les adopt[ent] pas »³⁵, *Les Principes du raisonnement exposés en deux logiques nouvelles*³⁶ du père Buffier le sont avec d'éclairantes *remarques sur les logiques qui ont eu le plus de réputation de notre temps*. S'agissant de la *Logique* de Jean Le Clerc³⁷ « écrite en Latin, & imprimée à la tête de ses Ouvrages Philosophiques³⁸ », le père Buffier y voit un précis « utile », débarrassé d'un « grand nombre de règles ordinaires » mais l'œuvre d'un compilateur, inspiré par le « Livre de Mr Loke (*De intellectu humano*)³⁹ » dont il n'a « fait qu'un abrégé du sien » et par la « *Logique* dite « L'Art de penser »⁴⁰. Plus connu sous le nom de *Logique de Port-Royal*⁴¹, l'ouvrage d'Antoine Arnauld et de Pierre Nicole a pour sa part le mérite, selon Buffier, de « ramasser⁴² » ce qui s'est écrit de « plus juste sur la Logique dans les meilleurs Auteurs, & en particulier dans celle de Fonséca », et, preuve de la réhabilitation en cours, de mettre en œuvre « beaucoup de pensées ingénieuses de Descartes », qualités malheureusement gâchées par le manque d'une pédagogie adaptée et le maintien de « l'embaras⁴³ » des « Logiques ordinaires ». Prudents, les commentaires

³³ *Ibid.*, p. 1023.

³⁴ Voltaire, *Essai sur la poésie épique*, OCV 3B, notice 7, p. 455.

³⁵ *MT*, sept. 1714, art. CXV, p. 1578.

³⁶ L'ouvrage bénéficie dès sa parution de deux éditions séparées, l'une chez d'Houry, rue de la Harpe, l'autre chez Pierre Witte, rue Saint-Jacques. C'est cette édition qui est ici utilisée. Cl. Buffier, *Les Principes du raisonnement exposez en deux Logiques nouvelles, avec des remarques sur les Logiques qui ont eu le plus de réputation de notre temps*, Paris : P. Witte, 1714, 586 p.

³⁷ J. Le Clerc, *Joannis Clerici Opera philosophica in quatuor volumina digesta*, Amsterdam : G. Gallet, 1700, 4 vol.

³⁸ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 453. Idem pour les citations suivantes.

³⁹ *Ibid.*, p. 454. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 469.

⁴¹ A. Arnaud - P. Nicole, *La Logique ou L'Art de penser*, Paris : J. Guignart, 1662, 473 p.

⁴² Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 470. Idem pour les citations suivantes.

⁴³ *Ibid.*, p. 471.

du père jésuite sur la *Logique* de l'École saluent « L'émulation qu'elle excite et entretient parmi les jeunes gens qui l'étudient⁴⁴ », la « très bonne manière⁴⁵ » qui consiste à « acoutumer l'esprit à faire réflexion » et à « argumenter par silogismes » et sa capacité particulière « depuis trente ou quarante ans », par « l'émulation des nouvelles Philosophies », à « établir ou à réfuter diverses opinions intéressantes... ». Ce constat favorable est contrebalancé par la critique des pratiques héritées de la scolastique médiévale :

Comme on y dispute de tout, il est à craindre qu'on ne s'imagine que la science consiste à savoir disputer, & non à savoir acquiescer avec joie à la vérité.⁴⁶

Soit, pour le formuler différemment :

Dans l'Ecole on atache une sorte d'honneur à ne jamais demeurer court, & sans réponse : au lieu qu'il seroit plus estimable de n'en donner aucune, & de se taire.⁴⁷

Reportée à la parution en 1724 du *Traité des premières vérités et de la source de nos jugemens*⁴⁸, l'analyse des *Logiques* favorables à Descartes de Jean-Pierre de Crousaz et Pierre-Sylvain Régis complète le dispositif critique du jésuite⁴⁹ : protestant vaudois, Crousaz pêche de n'avoir donné au « Livre de M. Loke [...] une attention qui en auroit valu la peine⁵⁰ » et par une élocution « se trouvant ici quelquefois négligée⁵¹ », préjudiciable tant à la clarté de son exposé qu'à la « découverte de la vérité ». Quant à la méthode « estimable⁵² » de Régis dont l'objectif assigné est « de bien conduire la raison dans la recherche de la vérité », Buffier ne peut que regretter, par cette formule bien aristotélicienne, qu'il « auroit été à propos de démêler en quoi et comment la partie diféroit du tout ; & le tout de la partie ».

⁴⁴ *Ibid.*, p. 509.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 510. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 511.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 512.

⁴⁸ Cl. Buffier, *Traité des premières vérités et de la source de nos jugemens, ou l'on examine le sentiment des philosophes de ce temps, sur les premières notions des choses par le P. Buffier*, Paris : Vve Maugé, 1724, 290 p.

⁴⁹ J.-P. de Crousaz, *Système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étendue de nos connaissances, ou Nouvel essai de logique*, Amsterdam : F. L'Honoré, 1712, 2 vol. P.-S. Régis, *Système de philosophie, contenant la logique, la métaphysique, la physique et la morale*, Paris : D. Thierry, aux dépens d'Anisson, Posuel et Rigaud, libraires à Lyon, 1690, 3 vol.

⁵⁰ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 277.

⁵¹ *Ibid.*, p. 279. Idem pour la citation suivante.

⁵² *Ibid.* p. 290. Idem pour les citations suivantes.

Conçu comme « un précis de la Logique ordinaire » manifestement destiné aux collégiens en première année de philosophie, la première partie des *Principes du raisonnement en deux logiques nouvelles*⁵³ publié en 1714 par le pédagogue jésuite reprend les recettes de ses précédents ouvrages en métamorphosant un simple précis en une « sorte d’amusement⁵⁴ ». Salué, non sans enthousiasme, par les journalistes des *Mémoires de Trévoux*, le souci de clarté développé par l’auteur, avec un processus décrit par le *Dictionnaire de Trévoux* dès 1704, réside en particulier dans son exposition ordonnée du syllogisme, « en réduisant toutes les règles à une seule⁵⁵ » :

Certaine liqueur contient du chocolat. Or le chocolat contient du cacao.
Donc certaine liqueur contient du cacao.

S’ils ne voient pas, de prime abord, comment « l’auteur peut réduire les syllogismes négatifs à cette unique règle⁵⁶ », les auteurs de l’article des *Mémoires* louent, comme une évidence, le fait que « tout syllogisme négatif se réduit à un affirmatif [...] comme quand on dit » :

Un esprit remüant n’est pas commode, cela signifie manifestement, un esprit remüant est incommode.

Au prix d’une opportune distanciation avec les opinions de Descartes, en particulier celle consistant à attribuer « à la volonté la prérogative de juger⁵⁷ », le père Buffier a la prétention d’« éclaircir ou reformer⁵⁸ » toutes les logiques « qui ont été faites depuis Aristote » au motif, rappelé par les journalistes des *Mémoires de Trévoux*, que :

La fonction essentielle & unique de la Logique est donc de bien démêler
la première idée sur laquelle on raisonne.⁵⁹

Non sans équivoque, quand il s’en rapporte à « l’autorité de L’Eglise Chrétienne & Catholique⁶⁰ », Buffier retourne au nom de la raison et de l’interprétation sur la voie de l’esprit critique interrompue par l’affaire du père André :

⁵³ Cl. Buffier, *Les Principes du raisonnement exposés en deux logiques nouvelles*, Paris : d’Houry fils, 1714, 526 p.

⁵⁴ *MT*, sept. 1714, art. CXV, p. 1551.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 1555. Idem pour la citation suivante.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 1556. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 1553.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 1561. Idem pour la citation suivante.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 1562.

⁶⁰ *MT*, sept. 1714, art. CXV, p. 1551

Il avertit de nous point rapporter aveuglément à l'autorité d'un seul homme, quelque habile qu'il soit d'ailleurs [...] Car enfin, est-il un homme si judicieux, à qui il n'échappe quelque fois de penser une sottise ?⁶¹

Philosophe - raté - de collègue, Voltaire n'a sans doute guère goûté, comme le font observer les biographes, aux entrelacs d'une scolastique poussiéreuse, oubliant parfois qu'elle fut d'abord une restauration de circonstance en réaction au cartésianisme, dans un contexte ouvert de large réappropriation de l'œuvre d'Aristote. Sans doute, l'échec de Voltaire en classe de logique traduit une méprise, plus qu'une opposition systémique, à l'endroit d'une philosophie ni comprise, ni véritablement enseignée. Piètre *philosophe* mais brillant *rhétoricien*, Voltaire ne devra son salut qu'à l'apprentissage de la grammaire dont le père Buffier pense à propos qu'elle est déterminante pour « réussir dans la Logique d'usage⁶² » :

C'est en particulier le moyen infailible [...] pour développer les sophismes ; tout sophisme ne roulant que sur une équivoque, & l'équivoque ne pouvant bien se démêler qu'on possédant parfaitement la science du langage & des expressions.

Du poète au penseur

Du point de vue lexical, les rares termes à connotation philosophique introduits par Voltaire dans ses premières œuvres et sa correspondance ne laissent aucun doute sur son intérêt croissant pour la métaphysique et le glissement, imperceptible, de son statut de poète à celui de *penseur*, selon une acception parfois très différente de celle admise par la Compagnie de Jésus. Si prompts qu'ils soient dans leurs *Mémoires* à se confronter aux idées nouvelles, les pères jésuites font preuve d'un étonnant hiératisme quand il s'agit de définir, dans les éditions successives du *Dictionnaire de Trévoux*, la philosophie et ceux qui s'y adonnent. Expression d'une résistance passive aux approches hétérodoxes, cet immobilisme formel est étayé par la solidité des choix lexicographiques imposés dès 1690 par Antoine Furetière. En complément de la triple définition de la philosophie proposée par le lexicographe - disciplinaire, c'est l'« Etude de la Nature, & de la Morale, fondée sur le raisonnement⁶³ », étymologique, c'est « cette force d'âme qui l'élève au dessus du vulgaire, & qui

⁶¹ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 31.

⁶² *MT*, sept. 1714, art. CXV, p. 1556. Idem pour la citation suivante.

⁶³ A. Furetière, art. « Philosophie », *Dictionnaire universel*, La Haye - Rotterdam : 1690, t. 3, p. 114. Idem pour les citations suivantes. Absent de l'édition de 1704, comme toutes les définitions

s'acquiert par le raisonnement », technique enfin, c'est, en termes d'Imprimerie un « caractere entre le Cicero, & le petit Romain » -, les explications fournies par le *Dictionnaire de Trévoux* contiennent certains des motifs des principales controverses philosophiques du nouveau siècle. En validant, par exemple, l'assimilation de la philosophie proposée par Furetière non plus seulement à la physique mais encore à la morale, les pères de la Compagnie de Jésus réaffirment la tradition mortifère de l'Église à l'encontre des auteurs de découvertes scientifiques :

Anciennement la *Philosophie* ne regardoit que les mœurs. Thalès fut le premier qui s'appliqua à la Physique, & depuis elle entra en partage avec la Morale, & devint la partie principale de la *Philosophie*.⁶⁴

Jugée à l'aune de la morale, l'histoire de la philosophie a, dans les faits, tout d'une mise à l'index :

Quelques uns [...] disent qu'elle devint *impie* sous Diagoras, *viciense* sous Epicure, *hypocrite* sous Zenon, *effrontée* sous Diogène [...] *libertine* sous Pyrrhon.

D'une manière paradoxale, la définition de la saine et véritable philosophie est, pour les jésuites, celle tout d'abord attribuée à Mabillon, puis Malebranche :

Il ne faut étudier que cette philosophie, qui apprend à se guérir des préjugés [...] & à remonter jusqu'aux premiers principes pour mieux s'assurer que l'on ne s'est point trompé.⁶⁵

À lire les définitions du *Dictionnaire de Trévoux*, le philosophe est celui qui « aime la sagesse⁶⁶ », recherche les « causes naturelles » et étudie « la science des mœurs ». Expert dans l'art de « raisonner⁶⁷ » et de « réfléchir », il s'applique à la « recherche de la nature, à la connoissance de Dieu & de soi-même ». « Esprit ferme⁶⁸ », « guéri de la préoccupation & des erreurs populaires », il est aussi celui qui, « désabusé des vanitez du monde », « aime les honnêtes plaisirs » et préfère « la vie privée au fracas du monde ». Adepte d'une discipline introspective, le philosophe fuit les mondanités. Ce n'est qu'en 1771 que le philosophe mondain fait son entrée dans le *Dictionnaire*, et ce, d'une manière fortement péjorative :

des mots commençant pas o, p, q et r, l'article « Philosophie » de Furetière est repris intégralement dans les éditions de 1721 et 1732 du *Dictionnaire universel françois et latin*.

⁶⁴ *DT* 1721, art. « Philosophie », t. 4, p. 628. Idem pour la citation suivante.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 629.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 627. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁷ *Ibid.*, art. « Philosophier », p. 628. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁸ *Ibid.*, art. « Philosophe », p. 628. Idem pour les citations suivantes.

Dans le monde, on décore aussi du nom de *Philosophes*, ces prétendus esprits forts, qui, plus par air, & par une espèce de libertinage d'esprit, que par dépravation de mœurs, se mettent au-dessus des devoirs & des obligations de la vie civile & chrétienne.⁶⁹

Jusqu'ici écarté par les pères jésuites du lexique philosophique, *l'esprit fort*, ou, pour reprendre la terminologie privilégiée dans le *Dictionnaire*, le *prétendu esprit fort* n'est, en mauvaise part du *Bel esprit* vanté par le père Bouhours, qu'une « espèce d'injure qu'on dit à ces libèrtins, et ces incrédules, qui se mettent au-dessus de la créance & des opinions les plus reçûes⁷⁰ ». Tout au contraire, le véritable bel esprit a « un discernement juste » ; ses pensées « sont fines », ses imaginations « nobles & agréables », rien pourtant qui lui vaille d'être qualifié de *philosophe*. Qu'on se souvienne de cette joute entre un provincial et Racine :

- Vous êtes un *bel esprit*, disoit un Provincial à Mr Racine
- *Bel esprit* vous même, répondit brusquement Mr Racine ; comme si on lui eût dit une injure.

Sans surprise, les premiers emprunts effectués par Voltaire au vocabulaire philosophique le sont à la tradition épicurienne. Quelques semaines avant son départ du collège, le jeune Arouet fait mine de partager l'appréciation négative de ses maîtres à l'endroit du philosophe samien pour se récrier devant l'indolence affichée par son émule Claude-Philippe Fyot de la Marche :

Je serois trop heureux de vous ressembler en tout, voire mesme en mentant comme vous faites l'honneur de m'écrire et dans lesquelles vous ne cessez de vous nommer paresseux et épicurien.⁷¹

Mais c'est aussitôt pour conférer - positivement - une dimension philosophique à l'opinion commune :

Après tout je croy que j'ay un peu tort de me plaindre de cette tromperie prétendüe, car si vous êtes épicurien, vous ne mettez la volupté que dans la sagesse et dans la vertu.

À ces deux qualités, il faut encore ajouter l'ironie, incarnée par Socrate, et la force d'âme prônée par Lucrèce. Deux ans avant son exil au château de Sully et ses protestations en épicurisme auprès

⁶⁹ DT 1771, art. « Philosophe », t. 6, p. 738.

⁷⁰ DT, 1704, art. « esprit », t. 2, non paginé. Idem pour les citations suivantes.

⁷¹ D4. Idem pour la citation suivante.

de ses protecteurs de la Société du Temple, Voltaire le confirme à l'abbé Servien, embastillé pour libertinage :

*Au sel attique, au riant badinage,
Il faut mêler la force et le courage [...]
Et suivre enfin, conduit par la nature,
Tantôt Socrate, et tantôt Epicure.⁷²*

Maître de son destin, le philosophe vanté par Voltaire dès 1714 n'est plus seulement le témoin impassible de la tempête du *De rerum natura* :

*Maître des flots dont il est entouré
[...] quand la mer a soulevé ses flots,
Dans la tempête il trouve le repos.⁷³*

Il est aussi, et d'abord, un homme libre⁷⁴ :

*[...] heureux au milieu des revers,
Le philosophe est libre dans les fers.*

Simple vulgate opportunément débitée à ses maîtres en poésie, ou esquisse d'un rejet, bien socratique, de toute espèce de système philosophique, les premiers pas de Voltaire en philosophie ne font pas, loin s'en faut, table rase de l'école. Œuvre de circonstance donnée à Sceaux en 1714 ou 1715, le premier conte de Voltaire - philosophique, comme maints divertissements commandés par la duchesse du Maine - y fait clairement référence. Par un procédé qu'il reprendra dans la troisième *Lettre philosophique* pour assimiler le quaker Georges Fox au Christ, le personnage central du *Crocheteur borgne*, Mesrour, a tout d'un Diogène des *Mille et Une Nuits* :

[II] avait un sarrau brun taché en mille endroits, troué et rapiécé, en sorte que les pièces étaient à côté des trous, et point dessus où elles auraient pourtant été plus à leur place.⁷⁵

De cynisme, il n'est ici pourtant point question mais bien de perception sensitive, notion si chère à Aristote et aux pédagogues de la Société. Assénée dès le début du conte, la morale de l'histoire vaut leçon immédiate :

⁷² *Epître à monsieur *** par monsieur de V****, OCV 1B, p. 308.

⁷³ *Ibid.*, p. 308.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 310.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 87.

Nos deux yeux ne rendent pas notre condition meilleure ; l'un nous sert
à voir les biens, et l'autre les maux de la vie [...] Heureux les borgnes qui
ne sont privés que de ce mauvais œil qui gâte tout ce qu'on regarde !⁷⁶

Se contenant de peu, travaillant le matin, mangeant et buvant le soir, Mesrour ne laisse jamais « le soin de l'avenir⁷⁷ » le troubler dans « la jouissance du présent » ; il est, « comme vous le voyez, tout à la fois borgne, crocheteur et philosophe⁷⁸ ». Sorti de son songe enchanteur, Mesrour se souvient d'avoir bu la veille « une grande quantité d'eau-de-vie » responsable d'avoir « assoupi ses sens et échauffé son imagination ». Un tout autre que lui se serait désolé d'être « un vilain borgne » mais Mesrour, en bon philosophe, n'a « point l'œil qui voit le mauvais côté des choses ».

Élaboré dans des circonstances identiques, *Cosi-Sancta* et sa veine antijanséniste font bien plus que de dénoncer, sur le mode du divertissement princier, le dogme augustinien de la grâce efficace. Parmi les premiers textes de Voltaire sur la causalité, il est aussi, appliqué à la morale, une illustration de la notion de cause motrice, ou efficiente, définie par Aristote et déclinée par les jésuites, en réaction au jansénisme, avec le dogme de la grâce suffisante. Prenant le contre-pied de l'*Épître* de saint Paul aux Romains selon laquelle « il n'est pas permis de faire un petit mal dont un plus grand bien pourrait résulter⁷⁹ », Voltaire construit son conte grivois sur cette prophétie faite par un prêtre :

Ma fille, ta vertu causera bien des malheurs, mais tu seras un jour canonisée
pour avoir fait trois infidélités à ton mari.

Prédiction qui vaudra, une fois réalisée, à l'héroïne de notre conte, cette épitaphe :

Un petit mal pour un grand bien.⁸⁰

Sensibilisé à la physique du mouvement à l'école de Gassendi, Voltaire complète sa panoplie d'apprenti philosophe par celui d'apprenti physicien, en reprenant à son compte l'étonnante synthèse proposée par ses maîtres. Avec à l'esprit les *Pensées sur la comète*⁸¹ de Pierre Bayle et la comédie de Fontenelle intitulée *La Comète*⁸², l'ancien élève des jésuites prend prétexte d'une éclipse

⁷⁶ *Ibid.*, p. 83.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 91.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 84. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁹ *OCV* 1B, p. 122. Idem pour la citation suivante.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 129.

⁸¹ Parues en 1680, tout comme la comédie de Fontenelle, les *Pensées sur la comète* de Pierre Bayle sont rééditées une quatrième fois en 1721. *Pensées diverses, écrites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre 1680*, n. éd., Rotterdam : héritiers de R. Léers : 1721, 2 vol.

⁸² J. Donneau de Visé [Fontenelle], *La comète, comédie*, Paris : Cl. Blageart, 1684, 66 p.

de soleil à la Pentecôte 1721 - motif d'une *Épître* servile adressée au cardinal Dubois⁸³ - pour s'adresser à ce proche du père Tournemine dans l'espoir qu'il rende « aimable les choses que les autres philosophes rendent à peine Inteligibles⁸⁴ » :

*Or dittes nous donc Fontenelles [...]
Va t'il à des peuples entiers
Prédire leur perte prochaine ?
Verrons nous des Incursions,
Des pestes, des guerres sanglantes [?]*

Sur la superstition, fille de la déraison, et les présages tirés des phénomènes célestes, les rédacteurs du *Dictionnaire*, fidèles à l'édition princeps de 1704, continueront d'apporter jusqu'en 1732 au moins la réponse :

C'est une erreur populaire, de croire que les *cometes* soient des causes ou des presages des malheurs [...] Voyez sur cela les *pensées diverses* de Mr. Bayle *sur la comete* de 1680.⁸⁵

Désormais « poète et phisicien⁸⁶ », comme il l'écrit à son ami Thieriot, portant son « manteau de philosophe » dont il ne se déferait « pour rien au monde⁸⁷ », et ce jusqu'à la caricature - « Je me mets donc dans la tête d'être heureux dans la pauvreté⁸⁸ », confie-t-il à la marquise de Bernières -, Voltaire, comme maints penseurs libertins passés chez les jésuites avant lui, corrèle, après 1720, l'ensemble des définitions canoniquement proposées par le *Dictionnaire de Trévoux* pour les appellations de *philosophe* et d'*esprit fort*. Sa philosophie, si c'en est une, consiste encore très largement « à mépriser les horreurs du tombeau, et les terreurs de l'autre vie⁸⁹ ».

Huet, d'Olivet, Castel, Buffier : les quatre visages de la discorde

À l'éclectisme philosophique du jeune Voltaire coïncide la variété des opinions au sein même de la Compagnie de Jésus. Les vagues hésitations constatées dans l'enseignement de la philosophie dans les collèges jésuites en France à la fin du règne de Louis XIV s'accompagnent de tendances

⁸³ OCV 1B, p. 444.

⁸⁴ D92. Idem pour la citation suivante.

⁸⁵ DT 1704, art. « Comete », t. 1, non paginé.

⁸⁶ D93.

⁸⁷ D82.

⁸⁸ D225.

⁸⁹ Voltaire, *Épître à Uranie*, OCV 1B, p. 486.

philosophiques hétérogènes qui, malgré la fin du directorat du père Tournemine et la reprise en mains des *Mémoires de Trévoux* à partir de 1719 par le père Louis-Bertrand Castel, précédent, au sein de la Société, le départ de Voltaire pour l'Angleterre. Abordées en 1956 par le père Desautels dans sa thèse pionnière sur les *Mémoires de Trévoux* et le mouvement des idées au XVIII^e siècle⁹⁰ et précisées en 1991 par Catherine Northeast dans son étude consacrée à la relation des jésuites parisiens aux Lumières⁹¹, ces dissonances au sein de la Société s'incarnent principalement au milieu des années 1720 à travers les positions divergentes des pères Castel, Buffier et Thouliez d'Olivet, lui-même étroitement associé à la figure de l'ancien évêque d'Avranches, Daniel Huet.

Préfet de chambre de Voltaire au collège Louis-le-Grand, l'abbé d'Olivet, que son protégé regardera « toute sa vie⁹² » comme son « maître », publie en 1721 une traduction du traité de Cicéron sur *La Nature des Dieux* très vite érigée en référence⁹³. Si, de façon attendue, l'accueil fait par les journalistes des *Mémoires de Trévoux* au travail de traduction de leur ex-congrégationnaire fait montre d'enthousiasme, et ce d'autant plus qu'ils y voient l'œuvre d'un plagiaire inspiré des travaux du père jésuite Lescalopier⁹⁴, ce n'est pas sans s'interroger « s'il étoit à propos de le mettre indifféremment entre les mains de tout le monde en le traduisant⁹⁵ » :

Ce qui donne lieu d'en douter, c'est que de la manière dont cet Ouvrage est traité, il semble mener insensiblement à l'Athéisme, ou du moins à un esprit d'indifférence & d'incertitude en matière de Religion qui ne vaut guères mieux que l'irreligion même.

Faisant fi de l'avertissement, l'abbé d'Olivet et son libraire, Jacques Estienne, font paraître deux ans plus tard un brûlot, dont le caractère outrageusement sceptique provoque une réprobation à la mesure de l'estime portée à l'auteur par les tenants les plus fervents de la Réforme catholique⁹⁶.

⁹⁰ A.-R. Desautels, *op. cit.*

⁹¹ C.-M. Northeast, *The Parisian Jesuits and the Enlightenment : 1700-1762, SVEC*, 288 (1991), 261 p.

⁹² D562. Idem pour la citation suivante.

⁹³ Cicéron, *Entretiens de Cicéron sur la Nature des Dieux*, traduits par M. l'abbé d'Olivet, Paris : J. Estienne, 1721, 3 vol.

⁹⁴ *MT*, nov. 1721, art. XCIII, p. 2015-2041. L'abbé d'Olivet se défendra notamment de tout plagiat par une apologie publiée en 1726 et réfutée par les journalistes des *Mémoires*. P.-J. d'Olivet, *Apologie de M. l'abbé d'Olivet [...] en forme de commentaire sur deux articles des Mémoires de Trévoux*, Paris : Pissot, 1726, 44 p. *MT*, fév. 1722, p. 197-225.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 2019. Idem pour la citation suivante.

⁹⁶ Sur la foi des œuvres du père Buffier, Catherine Northeast conteste l'ampleur de la *crise sceptique* mise en exergue au sein de la Compagnie de Jésus à partir de 1723 par le père Desautels. En réalité, cette remise en cause ne tient pas assez compte de la variété d'opinions à l'intérieur de la Société et du raidissement dogmatique entrepris par le père Castel à la veille de la parution des *Lettres philosophiques*. Voir C. Northeast, *op. cit.*, p. 66 et A.-R. Desautels, *op. cit.*, p. 184-185.

Retrouvé dans les papiers du père Huet, décédé en 1721 dans la maison professe de la Société, rue Saint-Antoine, le *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*⁹⁷, ouvrage constitutif de la doctrine fidéiste et de la *supplétion* de la raison défaillante par la foi et la révélation, dément les ouvrages théologiques parus du vivant de son auteur. « On pourrait douter⁹⁸ », prévient l'éditeur, « que l'Auteur de la *Démonstration Evangelique*, le fut aussi d'un Ouvrage où l'on établit fortement le Pyrrhonisme ». Doute que le père Du Cerceau, chargé semble-t-il par le père Castel de la réponse officielle de la Compagnie⁹⁹, balaye d'un trait dans la recension de l'ouvrage parue en juin 1725 dans les *Mémoires de Trévoux* :

Quand on prouveroit même, ce qui n'est pas, qu'on a trouvé ces rapsodies sceptiques parmi les papiers du celebre Evêque d'Avranches, on prouveroit tout au plus que c'étoient-là des collections d'un Sçavant.¹⁰⁰

L'auteur véritable ne franchissant pas « les bornes du Grammairien Sophiste¹⁰¹ », « tout son ouvrage », assène le père jésuite, « n'est qu'un réchauffé d'Empiricus, & de quelques anciens Rheteurs ». Des trois livres que contient le traité, le premier, « qui mérite le plus d'attention¹⁰² » a l'outrecuidance de « *disputer contre l'évidence*¹⁰³ » et d'emprunter à Descartes que Dieu nous a « crée sujets à l'erreur ». Le doute, et la négation du divin qu'il autorise, rend suspect jusqu'à la philosophie :

Les Philosophes, & en general les hommes ne se trompent pas tant dans ce qu'ils affirment que dans ce qu'ils nient.¹⁰⁴

Pour le garant de l'orthodoxie catholique, pyrrhonisme et ignorance ne sont que l'avvers et le revers de la même médaille et si « les libertins ne sont Pyrrhoniens qu'à l'égard de la Religion¹⁰⁵ » et « les ignorans [...] qu'à l'égard des Sciences », il convient de se souvenir que de toutes les sciences, la physique « est la plus en butte au Pyrrhonisme et qu'on s'y jette volontiers » afin de persuader que

⁹⁷ Prétendument publié à Amsterdam chez Henri du Sauzet, ce traité sort peut-être des mêmes presses que le recueil des *Huetiana* publié en 1722 rue Saint-Jacques à l'initiative de l'abbé d'Olivet. D. Huet, *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain par Mr. Huet, Ancien évêque d'Avranches*, Amsterdam : H. du Sauzet, 1723, 296 p.

⁹⁸ *Ibid.*, préface, p. v et vj. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁹ A.-R. Desautels, *op. cit.*, p. 185.

¹⁰⁰ *MT*, juin 1725, art. XLVII, p. 989-1021.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 994. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰² *Ibid.*, p. 997.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 1004. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 1009.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 1013. Idem pour les citations suivantes.

personne ne sçait ce qu'on sent bien qu'on ignore soi-même ».

C'est cette limite physique et dogmatique que les journalistes *de Trévoux*, emmenés par le père Castel, défendent avec de plus en plus d'opiniâtreté à partir de 1720. Physicien autrefois recommandé par Fontenelle au père Tournemine, le père Castel, bien qu'adepte de la révolution copernicienne¹⁰⁶, rompt avec la bienveillance de son prédécesseur à l'égard des théories nouvelles, utilisées jusqu'ici contre la physique de Descartes, pour s'imposer comme l'un des principaux opposants aux principes physiques et mathématiques d'Isaac Newton¹⁰⁷. L'adaptation des *Principes* de ce dernier en 1720 par Willem Jacob's Gravesande¹⁰⁸ - dont Voltaire suivra un jour les cours - lui fournit l'occasion de développer les arguments rhétoriques et apologétiques qui seront désormais ceux de la Compagnie de Jésus à l'encontre des idées nouvelles venues d'Outre-Manche. Si le physicien jésuite admet que « depuis que Descartes a rendu la Physique toute Mécanique, on a bien senti qu'il manquoit dans le monde sçavant des Elemens Mathematiques, qui pussent servir d'introduction à cette science¹⁰⁹ », et que « Mr Newton est sans doute un des premiers » à avoir « rassemblé en un corps les principes Mathématiques de cette science », c'est aussitôt pour regretter qu'il ne soit pas « à la portée du commun » et qu'il puisse surprendre « les habiles¹¹⁰ ». Suspecte d'ésotérisme, la *philosophie* de Newton pêche « dans ce goût, ce semble, immodéré [...] pour ce qu'il appelle des expériences, c'est à dire, pour les expériences difficiles, recherchées, en un mot artificielles¹¹¹ ». Or, si « l'observation simple de la nature en est sans contredit la premiere clef¹¹² », la perception qu'autorise l'expérience n'aboutit pas à la preuve. Comme une redite de l'école et de la *Physique* d'Aristote, Castel rappelle que :

Si toutes les hypotheses ne doivent pas être generalement proscrites,
toutes les experiences ne sont pas egalemement recevables : quoi qu'en dise
notre Auteur, qui semble vouloir reduire les hommes à n'avoir absolument
que des yeux.

Du reste, l'expérience n'exonère pas son auteur, ou son observateur, de se livrer à des

¹⁰⁶ A.-R. Desautels, *op. cit.*, p. 46 à 48.

¹⁰⁷ Sur les jésuites et la réception des théories newtoniennes, voir les précisions du père Destautels, *op. cit.*, p. 46-59.

¹⁰⁸ W.-J. s'Gravesande, *Physices elementa mathematica experimentis confirmata. Sive Introductio ad Philosophiam Newtonianam. Auctore Gulielmo Jacobo's Gravesande*, Leyde : P. Vander Aa, 2 vol. MT, mai 1721, art. XXXIX, p. 823-857.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 824. Idem pour les citations suivantes.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 825.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 826.

¹¹² *Ibid.*, p. 828. Idem pour la citation suivante.

hypothèses et de « commettre le crime de penser & de raisonner au-delà de l'expérience, & de la Géométrie¹¹³ ». Entre le raisonnement déductif et le raisonnement inductif définis par Aristote dans les *Seconds Analytiques*, le choix du père Castel ne souffre aucune ambiguïté :

Dans les autres Systèmes on employe pour preuves, les connoissances que l'on a, & c'est en effet la maniere ordinaire des Philosophes & sur tout des Geometres de passer du connu à l'inconnu.¹¹⁴

Dans le cas de Newton et de ses sectateurs, « c'est tout le contraire¹¹⁵ » :

L'Auteur commence par établir qu'il ignore la cause du Phénomene en question, *ignoro* ; & c'est sur ce principe incontestable qu'il conclut que c'est une loi, qui le produit.¹¹⁶

Un rien saladier, le père Castel ne peut que conclure à propos d'un système d'attraction « faux ou très-imparfait¹¹⁷ » par cette pensée tirée de l'observation perspicace de la nature :

On remarque dans le vrai système des choses, autant de fuite que d'attraction ; l'eau et l'huile mêlées ensemble se separent, se fuyent autant que l'eau attire l'eau, & que l'huile attire l'huile.¹¹⁸

Ce procès en logique - « un Livre tout plein de pareils aveux étoit-ce la peine de le faire ? » - s'accompagne chez le père jésuite d'une « idée générale d'un nouveau système du monde¹¹⁹ » exposé en pas moins de vingt-sept points dans la livraison des *Mémoires de Trévoux* de septembre 1723¹²⁰. « Je suppose [...] en premier lieu¹²¹ », écrit-il, que « la matière subtile » - reprise du concept physique cartésien - « a reçu une impression vers le centre du monde coïncident (sic) avec celui de la terre ». « Je suppose en second lieu », poursuit-il, que « cette matière rassemblée au centre en une certaine quantité, y a formé un tourbillon, & que les molecules terrestres [...] » ont composé un corps solide que nous appelons la terre ». « Ce n'est pas tout¹²² », prévient-il : « j'ai encore ajouté » - apparente et trompeuse concession aux concepts newtoniens - « que le système du flux de la Mer étoit

¹¹³ *Ibid.*, p. 827.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 828.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 831.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 831-832.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 833.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 832. Idem pour la citation suivante.

¹¹⁹ *MT*, sept. 1723, art. CII, p. 1581.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 1581-1623.

¹²¹ *Ibid.*, p. 1589. Idem pour les citations suivantes.

¹²² *Ibid.*, p. 1605. Idem pour les citations suivantes.

tellement lié avec celui que je propose sur la gravité, que l'un ne pouvoit subsister dans l'autre ». Non sans prétention, le directeur des *Mémoires* assure :

Si mon système a quelque avantage sur ceux qui ont déjà paru, ce sera sur tout celui d'être plus Chrétien, en ce qu'il sera plus conforme à l'Ecriture, & qu'on y verra les corps placez chacun précisément dans le rang où l'Ecriture les met, dans l'ordre de la création.¹²³

Cette ébauche systémique, soi-disant marquée par son « extraordinaire nouveauté », aboutit en 1724 à la parution d'un *Traité de physique sur la pesanteur universelle des corps*¹²⁴ dont la première recension dans les *Mémoires*, exaltée, exprime pourtant toutes les limites :

Ce système résulte de deux grands systèmes ; l'un de Mécanisme, lequel sert comme de *Poids* à l'Univers [...] L'Autre un est système de *Liberté* qui sert de *Contrepoids* à la Pesanteur ; il consiste dans une sorte de *Légereté universelle*, introduite dans les corps par l'action libre des esprits.¹²⁵

Tourbillons et libre arbitre. La révolution philosophique annoncée avec fracas par le père Castel et ses relais, qui n'est qu'une reformulation confuse des physiques cartésienne voire aristotélicienne, a du moins l'avantage aux yeux de la Compagnie de démentir les « nouveaux systèmes¹²⁶ » et d'affirmer une spécificité gallicane :

Monsieur Leibnits a cherché dans la Métaphysique, & Monsieur Neuton dans la Geometerie (sic), le principe auxiliaire du Mécanisme : le premier n'a abouti [...] tout au plus [qu']à un Spiritualisme qui n'est qu'un Materialisme déguisé & [...] le second [...] paroît un peu trop ressembler aux qualitez occultes.

Principal maître d'œuvre de la réforme de l'enseignement de la logique dans les collèges de la Société, le père Buffier paraît lui-aussi nettement moins ouvert aux nouveautés quand il s'agit de physique, au point de calquer son discours sur celui du père Castel. Dans sa critique des *Éléments*

¹²³ *Ibid.*, p. 1590. Dans les *Lettres sur le proverbe, qui dit pêcher en eau trouble*, jamais publiées, le père Castel se montrera au début des années 50 encore plus radical (BrB, ms 15743, f° 54-r°) : « Et de quoi cela nous avance til en fait de mœurs et de religion qui sont le grand objet de la saine Philosophie, de savoir qu'il y a une matiere subtile invisible, ou des vides fantastiques, ou des attractions chimeriques ? toutes choses a deviner pour le moins, et sans consequence et de nulle utilité pour les affaires de la vie les plus sensibles, les plus usuelles, les plus intéressantes ? ».

¹²⁴ L.-B. Castel, *Traité de physique sur la pesanteur universelle des corps*, Paris : A.-Ch. Cailleau, 1724, 2 vol.

¹²⁵ *MT*, mars 1724, art. XX, p. 447-448.

¹²⁶ *MT*, avr. 1724, art. XXVIII, p. 618. Idem pour la citation suivante.

mathématiques de s'Gravesande¹²⁷ formulée en 1721, le physicien jésuite, reprenant une terminologie éprouvée à l'encontre de la physique cartésienne « où il n'y a que de l'imagination¹²⁸ » affirmait :

La Physique n'est pas un Roman [...] ni même un poème, où le vraisemblable puisse suffire : c'est une histoire raisonnée, qui a pour objet le vrai, le réel, ce monde enfin tel que Dieu l'a fait.¹²⁹

Paru trois ans plus tard, le *Traité des premières vérités* du père Buffier use de termes presque identiques :

Quand on accorderoit ces prérogatives à la science des Phisiciens, un esprit judicieux n'en aura pas moins droit de la regarder comme une sorte de Roman [...] on peut faire de la sorte, sur un simple fait, plusieurs Romans divers, & même contraires l'un à l'autre, sans qu'il se trouve nulle contradiction.¹³⁰

Prenons les exemples de la physique d'Épicure et celle de Descartes :

Ici les tourbillons de Descartes, & ses trois élémens incompatibles avec aucun vuide ; là les atomes de Gassendi & d'Épicure, dans un mouvement inséparable du vuide : Chacun de ces deux systèmes se fait valoir sans contradiction, ce qui [...] convient très-bien au caractère d'un Roman.¹³¹

Du moins, « la réflexion que fait Descartes sur la supériorité de l'être de Dieu », « baze de la religion naturelle¹³² », présente l'avantage pour le père Buffier de montrer « sensiblement l'extravagance de quelques prétendus esprits forts & véritablement superficiels, qui refusent de croire les Mistères de la Religion ». Mais pour le père jésuite, là n'est pas l'unique intérêt de la pensée cartésienne :

Il est bon de remarquer que cette observation de Descartes lui est commune avec tous les Philosophes, & avec ceux mêmes qui lui sont d'ailleurs le plus opposés, tel que M. Loke.

« Premier de ce temps-ci qui ait entrepris de démêler les opérations de l'esprit humain, immédiatement d'après la nature¹³³ », privilégiant les « réalitez » aux « systèmes », Locke fait preuve, selon le père jésuite, d'une philosophie, « par rapport à celle de Descartes & de Malbranche, ce qu'est

¹²⁷ S'Gravesande, *op. cit.*

¹²⁸ *MT*, mai 1721, art. XXXIX, p. 826.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 826 et 827.

¹³⁰ Cl. Buffier, *op. cit.*, 3^e part., p. 108.

¹³¹ *Ibid.*, 3^e partie p. 109.

¹³² *Ibid.*, p. 239. Idem pour la citation suivante.

¹³³ *Ibid.*, p. 253. Idem pour les citations suivantes.

l'Histoire par rapport aux Romans ». Bien loin du rejet de l'empirisme affiché par le père Castel, Buffier voit dans l'*Essai sur l'entendement humain* la matière à dévoiler « ces notions que Descartes honore du nom d'éternelles vérités, & qu'on apèle d'ordinaire *axiomes* ». Palimpseste du paragraphe 16 du chapitre I du livre I de l'*Essai sur l'entendement humain*, les lignes qui suivent rendent compte de l'adhésion du pédagogue à la prévalence de l'expérience sur les notions innées :

Un enfant, par exemple, dès qu'il commence à juger, pense & sait très-bien que *telle chose est telle chose, & n'est point autre chose* ; mais il ne fait pas encore cette attention, qu'il est *impossible que la même chose soit & ne soit pas au même temps*.¹³⁴

Libertin né, ou libertin devenu, le Voltaire des biographes tait volontiers la porosité entre une éducation institutionnelle assurée par les jésuites tournée vers l'apologétique et l'autodidaxie philosophique favorisée par la fréquentation des cénacles néo-épicuriens. À ne voir que le molinisme des premiers, erronément transformé en pédagogie de la religion naturelle et la désinvolture des seconds à l'encontre de la religion, on n'échoue à identifier les spécificités d'une formation au caractère historiquement daté. Produit d'un enseignement - même encadré - de la satire, du reste encouragé par la résurgence des controverses religieuses à la fin du règne de Louis XIV, et d'une poétique libertine, exempte de toute dérive matérialiste - appelons-le *inférence rhétorique* - le voltairianisme ne saurait dissocier la croyance en un Dieu aimable d'une irrévérence poussée à l'extrême dont il est et demeure constitutif. Victime collatérale de l'affaire du père André et de la réaction anticartésienne de la Société - il ne bénéficiera jamais de la qualité de l'enseignement philosophique reçu au collège de La Flèche par Descartes et Hume -, Voltaire devra toujours se contenter d'une logique d'usage, étrangère à tout système, et se préparer, tout comme Boileau avant lui, à être relégué parmi les *prétendus esprits forts* plutôt qu'au rang des *philosophes*. Éclaboussée par l'affaire des écrits posthumes du père Huet, la Compagnie de Jésus fait le choix de la réaction en s'exonérant de l'accusation de pyrrhonisme par la condamnation des idées neuves. Incité dès 1724 par Lord Bolingbroke à lire Montaigne, Descartes, Malebranche, Locke et Newton¹³⁵, Voltaire fait quant à lui celui de la liberté ; peu avant son départ pour l'Angleterre en 1726, il écrit :

Mettons donc en usage le peu de forces que nous avons. Il est certain qu'en lisant et en réfléchissant, on augmente *sa faculté de penser* ; pourquoi n'augmenterions-nous pas de même cette faculté qu'on nomme *liberté* ?¹³⁶

¹³⁴ *Ibid.*, p. 248.

¹³⁵ D190.

¹³⁶ *Lettre de consolation à M.****, OCV 3 A, p. 199.

CHAPITRE DEUXIÈME

D'ARISTOTE À NEWTON : LE PROTREPTIQUE VOLTAIRIEN

Maintenant, puisqu'en voici l'occasion, je vais prouver comment vos « orgies » sont pleines de mensonge et de monstruosité. Si vous avez été initiés, vous n'en vivez que davantage de vos mythes, de ces mythes vénérés ! Je proclame publiquement ce qui est caché, sans crainte de dire ce que vous ne rougisiez pas d'adorer.¹

En renvoyant au soir de sa vie sous la dénomination latine d'*Exhortatio ad Gentes* au *Protreptique* de Clément d'Alexandrie pour illustrer, parmi les *Questions sur l'Encyclopédie*, son propos sur le « Symbole ou credo² » et aux « signes³ » auxquels « les initiés aux mystères de Cérès, de Cybèle, de Mithra se reconnaissaient », Voltaire, à n'en point douter, songera d'abord à ce plaidoyer du Père de l'Église en faveur de la manifestation - partagée - de la vérité. Symptomatique de la synthèse opérée entre la découverte du vrai (*alètheia*) et sa divulgation dans l'opinion (*doxa*), cette transposition de l'apologétique conventionnelle au discours philosophique, qui prendra bientôt corps avec un sens aigu de la provocation avec les sept premières *Lettres philosophiques* publiées en 1734 (« Sur les quakers », « Sur la religion anglicane », « Sur les Presbytériens », « Sur les Sociniens, ou ariens, ou antitrinitaires »), s'accompagne, avec l'ensemble des textes liés aux *Éléments de la philosophie de Newton* parus en 1738, d'un parti pris scientifique et métaphysique audacieux construit en opposition aux physiques d'Aristote et de Descartes.

Aux héros antiques - et jésuites - de son adolescence, Voltaire substitue une triade composée de Bacon, Locke et Newton ainsi qu'une myriade de penseurs dont les noms égrainés à longueur de pages - Collins, Shaftesbury, Stillingfleet et surtout Clarke et Toland - laissent deviner une mutation bien supérieure à la rupture conceptuelle traditionnellement avancée à son sujet. À tâtons et sans une certaine confusion, Voltaire, cependant qu'il poursuit son œuvre dramaturgique et renouvelle avec *La Henriade* la poésie épique, fabrique par ses écrits théoriques et ses essais philosophiques - plus qu'il ne la construit - une œuvre protéiforme dont l'ambition universelle rapproche de l'*Organon* aristotélicien. À la conquête de l'opinion, le poète philosophe impose avec la loi de la gravitation la nécessité d'un retour, voire d'une généralisation, du raisonnement inductif exprimé par Aristote dans les *Seconds Analytiques* et gommée, au nom du sacro-saint syllogisme, par les logiciens de l'école. Mal préparée à vivre à l'heure anglaise, les élites parisiennes de la Compagnie de Jésus hésitent à

¹ Clément d'Alexandrie, *Le Protreptique*, trad. de Cl. Mondésert (S. J.), 2^e éd., Paris : Les éditions du cerf, 2004, p. 70.

² OCV 43, p. 338-342. 0

³ *Ibid.*, p. 339. Idem pour la citation suivante.

faire leur la synthèse de leur ancien élève, avant de s'enferrer, gardiennes de l'orthodoxie tridentine, dans un discours anti-libertin devenu obsolète.

UN NOUVEL *ORGANON*

Glissée pour la première fois par Voltaire dans l'*Essai sur la poésie épique*⁴, d'abord paru en anglais en 1727, à propos de la genèse du *Paradis perdu* de Milton, l'anecdote de *la pomme de Newton* - selon la désignation depuis universellement admise - n'a cessé d'inspirer des commentaires à la fois enthousiastes et dubitatifs, comme à René Pomeau qui, saluant la géniale intuition de l'auteur d'avoir su « discerner la signification de l'épisode⁵ », s'interrogera néanmoins sur son insertion « dans le premier texte imprimé à paraître » où il n'a littéralement « que faire » a contrario des *Lettres philosophiques*, esquissées pourtant la même année, et les *Éléments de la philosophie de Newton* où il « sera parfaitement à sa place ». Remarquable illustration de l'incessant va-et-vient entre la théorie et la pratique d'une part, la poésie et la philosophie d'autre part, qui fera désormais la singularité de la pensée et de l'écriture voltairienne, l'anecdote de la pomme annonce avec éclat le nouvel *Organon* qui s'élabore.

Héros modernes et triade anglaise

Insérées à la suite des sept premières lettres sur la religion et les trois suivantes sur le gouvernement et le commerce anglais, reléguées, pour ainsi dire, après son plaidoyer en faveur de l'inoculation de la petite vérole, les trois lettres consacrées à Bacon, Locke, et, d'après le modèle des *Vies parallèles* de Plutarque, Descartes et Newton, n'en occupent pas moins une place centrale dans la composition générale des *Lettres philosophiques*. Balayant d'un revers de la main la question « usée et frivole » de savoir quel est « le plus grand homme, de César, d'Alexandre, de Tamerlan, de Cromwell », Voltaire déjuge la triade des rois-héros composée d'Alexandre, César et Auguste apprise au collège pour afficher, avec « les Bacon, les Locke, les Newton⁶ », ses nouvelles préférences. Du premier, « père de la philosophie expérimentale⁷ », précurseur de « cette attraction nouvelle dont M. Newton passe pour l'inventeur⁸ », mais aussi « écrivain élégant », « historien », « bel esprit » il retient, bien davantage que ses *Essais de morale* « faits pour instruire plutôt que pour plaire⁹ » et son *Histoire de Henri VII*, qui ne peut guère être « comparée à l'ouvrage de notre illustre

⁴ OCV 3B, p. 556.

⁵ R. Pomeau, *op. cit.*, t. 1., p. 197. Idem pour les citations suivantes.

⁶ Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. d'Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris : Classiques Garnier, 2010, « Douzième lettre », p. 103.

⁷ *Ibid.*, p. 105.

⁸ *Ibid.*, p. 106. Idem pour les citations suivantes.

⁹ *Ibid.*, p. 107. Idem pour la citation suivante.

de Thou », le plus « singulier¹⁰ » et le « meilleur de ses ouvrages » : le *Novum organum*. Aggiornamento courageux de la pensée aristotélicienne paru en 1620, le maître-ouvrage du chancelier anglais est reconnu pour son caractère pionnier :

C'est l'échafaud avec lequel on a bâti la nouvelle philosophie ; et, quand cet édifice a été élevé au moins en partie, l'échafaud n'a plus été d'aucun usage.

Du second, dont il affirme qu'il n'y eut jamais peut-être « esprit plus sage, plus méthodique¹¹ », « logicien plus exact » quoique n'étant pas « grand mathématicien », Voltaire en fait un modeste historien de l'âme bien différent de ses prédécesseurs, Anaxagoras, Diogène, Épicure, Platon, Aristote, Descartes, Malebranche et autres Pères de l'Église, simples « raisonneurs¹² » tout au plus capables d'en faire le « roman ». S'aidant partout du « flambeau de la physique », John Locke a le mérite d'oser « quelquefois parler affirmativement » mais aussi de « douter » et « d'examiner par degré ce que nous voulons connaître », comme dans cet exemple, déjà proposé par le père Buffier, emprunté à l'*Essai sur l'entendement humain* :

Il prend un enfant au moment de sa naissance ; il suit pas à pas les progrès de son entendement ; il voit ce qu'il a de commun avec les bêtes et ce qu'il a au-dessus d'elles ; il consulte surtout son propre témoignage, la conscience de sa pensée.¹³

Quant à Isaac Newton - sans cesse confronté à René Descartes - dont « l'opinion publique en Angleterre » estime qu'il est un « sage » quand l'autre n'est qu'un « rêveur¹⁴ », sa philosophie, présentée comme un « un chef-d'œuvre¹⁵ », ne saurait être comparée à celle de son prédécesseur, qui n'est qu'un « essai ». « Destructeur du système cartésien¹⁶ », Newton a rendu « l'essence même des choses » totalement changée :

Descartes assure [...] que l'âme est la même chose que la pensée, et Locke

¹⁰ *Ibid.*, p. 104. Idem pour les citations suivantes.

¹¹ *Ibid.*, p. 107. Idem pour les citations suivantes.

¹² Suivant la formule bien connue de la treizième lettre philosophique : « Tant de raisonneurs ayant fait le roman de l'âme, un sage est venu, qui en a fait modestement l'histoire ». *Ibid.*, p. 109. Idem pour les citations suivantes.

¹³ Dans leur édition critique des *Lettres philosophiques*, Olivier Ferret et Anthony McKenna soulignent à juste titre, à propos de John Locke, les références communes à Voltaire et au père Buffier. *Ibid.*, p. 428.

¹⁴ *Ibid.*, p. 117.

¹⁵ *Ibid.*, p. 118. Idem pour la citation suivante.

¹⁶ *Ibid.*, p. 115. Idem pour la citation suivante.

lui prouve assez bien le contraire. Descartes assure encore que l'étendue seul fait la matière ; Newton y ajoute la solidité. Voilà de furieuses contrariétés.¹⁷

Somme toute, si l'on estime « la considération qu'on doit aux gens de lettres¹⁸ », objet de la vingt-troisième lettre philosophique, le héros moderne - et anglais - de Voltaire est un « homme de mérite » qui « fait toujours fortune », « honoré de son vivant¹⁹ », comme « après sa mort ». La nécropole de Westminster ne sonne-t-elle pas du reste le glas des vieilles gloires sanguinaires ?

Ce ne sont pas les tombeaux des rois qu'on y admire ; ce sont les monuments que la reconnaissance de la nation a érigés aux plus grands hommes qui ont contribué à sa gloire ; vous y voyez leurs statues, comme on voyait dans Athènes celles des Sophocle et des Platon.

Monument à la gloire des grands hommes, préfiguration du panthéon révolutionnaire, Westminster, par sa valeur exemplaire, sert aussi à l'émulation :

Je suis persuadé que la seule vue de ces glorieux monuments a excité plus d'un esprit et a formé plus d'un grand homme.

Parue en février 1735 en réaction aux critiques jugées outrancières des *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques de M. de V.**** publiées anonymement par l'abbé Molinier²⁰, oratorien et prédicateur, la première recension en deux livraisons des *Lettres philosophiques* par l'organe jésuite²¹, qui n'est, en réalité, rien d'autre qu'une attaque en règle contre son auteur, ne fait guère cas de la considération due aux gens de lettres, ici confondus avec les « Sçavans²² ». À propos de Francis Bacon, qui n'avait jusqu'ici bénéficié dans le *Journal de Trévoux* que d'une courte recension en 1702 pour sa *Nouvelle Atlantide*²³ et d'un commentaire ambigu - « genie heureux, agreable & fecond, il a orné son projet d'une fiction qui est ecrite d'une maniere si naturelle, que quand on cesse de la lire,

¹⁷ *Ibid.*, p. 114.

¹⁸ *Ibid.*, p. 156. Idem pour les citations suivantes.

¹⁹ *Ibid.*, p. 157. Idem pour les citations suivantes.

²⁰ J.-B. Molinier (O.F.), *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques de M. de V.****, [s. l.] : [s. d.], 1735, 82 p.

²¹ *MT*, fév. 1735, art. VI., p. 95-111 et art. XVII, p. 316-338.

²² *Ibid.*, p. 334.

²³ Fr. Bacon, *La Nouvelle Atlantide de François Bacon [...] traduite en françois et continuée : avec réflexions sur l'institution et les occupations des Académies Française, des Sciences et des Inscriptions par M. [l'Abbé Gilles-Bernard] R[ague]l*, Paris : J. Musier, 1702, 256 p. *MT*, nov. 1702, p. 353-357.

on croit presque achever la lecture d'une histoire véritable²⁴ » - l'auteur de l'article ne perçoit rien d'autre dans l'admiration de Voltaire à son endroit qu'une présomption hasardeuse :

Notre Auteur décide que Bacon a été le restaurateur de la philosophie en Europe, & le Précurseur du Chevalier Newton. Chaque Nation a ses prétentions là-dessus.²⁵

Pour preuve, l'Italie, l'Allemagne et la France se livrent un « grand procès que M. de V*** n'est pas prêt de terminer²⁶ » :

L'Italie traite de Philosophie vague & purement Métaphysique, tout ce qui a précédé la manière expérimentale de Galilée & de Toricelli. L'Allemagne place à la découverte des taches du Soleil par Scheiner l'époque de la ruine du Péripatétisme [...] La France ne connoît rien avant, non plus qu'au-dessus de Descartes.²⁷

Quant à la variabilité d'opinion de l'auteur des *Lettres philosophiques*, elle suffit à exprimer toutes les limites d'un panthéisme façonné sur mesure :

Car avec les Anglicans il est Schismatique ; avec les Quaquers il est Déiste ; & dans cette treizième Lettre on le trouve à la suite de Locke tout matérialiste, tout Spinosiste ; & cela, dans le plus sérieux le plus philosophique.²⁸

Ainsi « l'Auteur des Lettres²⁹ » trouve « fort sage & fort modeste³⁰ » M. Locke pour avoir dit, « *que nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un Etre purement matériel pense ou non* ». Il y a pourtant, selon le jésuite, attaché au principe thomiste de non-contradiction, « bien de l'imprudence & de la présomption » chez un particulier à « jeter un doute sur une vérité aussi ancienne, aussi constatée par la foi, par la raison, par le consentement unanime de tous les hommes³¹ ». Locke, dont l'œuvre avait été jusqu'ici relativement épargnée par les rédacteurs du *Journal de Trévoux*, Locke dont l'influence sur le père Buffier s'était manifestée dès les premiers traités, n'a pas sa place au

²⁴ *Ibid.* p. 353.

²⁵ *MT*, fév. 1735, art. VI., p. 109.

²⁶ *Ibid.*, p. 110.

²⁷ *Ibid.*, p. 109.

²⁸ *Ibid.*, p. 110.

²⁹ *MT*, fév. 1735, p. 323. Cette mention est tirée de l'art. XVII de février 1735 (suite de l'art. VI de janvier), p. 316-338.

³⁰ *Ibid.*, p. 316. Idem pour les citations suivantes.

³¹ *Ibid.* p. 317.

panthéon :

Locke disputoit pour le materialisme : Il raisonnoit donc contre la foy,
contre la raison, contre sa propre pensée.³²

Entre ce « miserable Sophiste³³ », cet « insensé », cet « ennemi de toute bonne philosophie », la contradiction avec soi-même est commune avec « M. de V***³⁴ », dont la « chose » lui est « ordinaire, et dont tout son Livre est plein ». La remarque vaut aussi pour le chevalier Newton dont la physique « n'est pas une vraie physique, mais une suite, ou s'il veut un système vague d'hypotheses, qui ne déterminent aucune cause³⁵ » :

Pour un système physiquement vrai qui regne dans les cieux, il y en a trois,
& cent & mille d'astronomiquement, de géométriquement bons ; celui de
Copernic, celui de Tychon ; &c.³⁶

Fruits de l'imagination, les fantaisies du panthéon philosophique doivent s'effacer devant le dieu unique, fût-il trinitaire, car :

La Philosophie & la Théologie ne scauroient se contredire, non plus que
la raison & la foi qui en sont les objets. La Théologie n'est point contraire
à la Philosophie ; elle est seulement au-dessus d'elle, comme la foi est
élevée au-dessus de la raison.³⁷

Amplification opportuniste des critiques des pères jésuites, la *Réponse ou critique des Lettres philosophiques de M. de V****³⁸ publié anonymement en 1735 par l'un des anciens camarades de collège de Voltaire et de Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, Pierre-François Le Coq de Villera y de Rouër, n'adhère pas davantage que les *Mémoires de Trévoux* au nouveau panthéon voltairien. Comme « la magnificence de la pompe funèbre³⁹ » qui fut faite à Newton, celui-ci flatte plus « la vanité des vivans qui aspirent au même honneur » qu'elle ne relève « le mérite & les grandes qualités

³² *Ibid.*, p. 318.

³³ *Ibid.*, p. 319. Idem pour les citations suivantes.

³⁴ *Ibid.*, p. 321. Idem pour les citations suivantes.

³⁵ *Ibid.*, p. 331-332.

³⁶ *Ibid.*, p. 332.

³⁷ *Ibid.*, p. 317-318.

³⁸ P.-Fr. Le Coq de Villera y de Rouër, *op. cit.*

³⁹ *Ibid.*, p. 63. Idem pour la citation suivante.

de celui que l'on veut préconiser⁴⁰ ». La mémoire des « grands Hommes⁴¹ » n'est du reste pas une spécificité anglaise puisqu'en France aussi on sait « distinguer les différentes espèces de mérite » et préférer aux « honneurs chimériques » rendus le jour de l'inhumation la recommandation « de race en race⁴² ». Aussi :

Que l'Auteur ne vienne point ici jeter de la poudre aux yeux [...] en nous faisant un pompeux étalage [...] des magnifiques monumens érigés à la mémoire des grands Hommes [...] posez indifféremment à côté de ceux de leurs rois.

Certes, « le tour que prend M. de V..... pour faire l'éloge des Grands-Hommes d'Angleterre⁴³ » est « assez ingénieux », puisqu'il débute sa douzième lettre philosophique par « l'éloge du *Chancelier Bacon*⁴⁴ ». Quel dommage qu'il s'abstienne dans ce qui n'est qu'un « extrait [...] trop abrégé⁴⁵ » de la « Vie de ce Grand-Homme » qu'on trouve « à la tête de ses Ouvrages » de ne pas faire « entrer dans son éloge « son respect pour la Religion, sa fidélité pour son Prince ». Et que dire de la treizième lettre sur John Locke ?

Ce qui me fâche c'est que [Voltaire] veut se couvrir de l'autorité d'un homme tel que M. Lock, & qu'il ne l'encense, que pour se donner le droit de lui faire autoriser ses impiétés.⁴⁶

Quant à Newton, il conviendrait de reconnaître qu'il a « puisé toute sa Philosophie dans la géométrie de *Descartes* & les ouvrages de *Kepler*⁴⁷ », qu'il leur doit, en quelque sorte, « la perfection même où l'on prétend qu'il est arrivé » et que ce serait « lui faire injure que de croire qu'il cessât de regarder comme ses maîtres [...] ceux qui lui avaient « ouvert la route dans laquelle il avoit si heureusement marché ». Non, décidément non, personne ne peut donner du crédit au panthéon voltairien car :

L'ingratitude n'est pas ordinairement le défaut des Grands-Hommes ; plus ils ont été de bons génies, plus ils ont évité ce vice, qui n'est le partage que des esprits vains & superficiels.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 64.

⁴¹ *Ibid.*, p. 101. Idem pour la citation suivante.

⁴² *Ibid.*, p. 102. Idem pour la citation suivante.

⁴³ *Ibid.*, p. 48. Idem pour la citation suivante.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 48-49.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 49. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 65. Idem pour les citations suivantes.

Clidophorus, Hermès ou Apollon ? À la conquête de l'opinion

En substituant aux fins d'édification écrivains et savants à la liste des saints canoniquement établie par l'Église catholique, Voltaire n'entend pas disjoindre dans la conquête de l'opinion le sentiment d'adhésion de l'intelligibilité du discours dont il en fait l'indispensable auxiliaire. Plus qu'une reformulation de *L'Art poétique* de Boileau, l'exorde de *l'Essai sur la poésie épique* fait preuve d'innovation en agrégeant dès 1727 démonstration scientifique et clarté rhétorique. Partant d'un constat exprimé sur le ton du regret :

Chaque science, chaque étude a son jargon inintelligible, qui semble n'être inventé que pour en défendre les approches⁴⁸ ;

Voltaire réfute les afféteries de collègue :

Que de noms barbares, que de puérilités pédantesques on entassait il n'y a pas longtemps dans la tête d'un jeune homme, pour lui donner en une année ou deux une très fausse idée de l'éloquence ;

pour privilégier le bon usage de la raison :

La voie par laquelle on a si longtemps enseigné l'art de penser, est assurément bien opposée au don de penser.

Dès 1680, dans son ouvrage intitulé *La Philosophie des gens de cour*⁴⁹, l'abbé de Gérard s'était inquiété du désintérêt des « Gens de qualité⁵⁰ » pour la philosophie, elle qui était « autre-fois l'occupation des Princes ». Dans la préface de son livre dédié au jeune comte de Vermandois, bâtard légitimé et mal aimé du roi, le moraliste s'était exprimé en des termes presque identiques à ceux utilisés par Voltaire :

Il sera facile de juger, que ce sont les Philosophes mêmes qui lui ont attiré ce mépris par leur manière de philosopher. Ils l'ont en effet rendu si mystérieuse par des termes barbares, par des précisions inutiles, & par des formalités embarrassantes qu'on ne sauroit blâmer ceux qui méprisent une science si éloignée de son ancienne pureté.⁵¹

⁴⁸ OCV 3B, p. 397. Idem pour la citation suivante.

⁴⁹ Ar. de Gérard, *La Philosophie des gens de cour*, Paris : E. Loyson, 1680, 368 p.

⁵⁰ *Ibid.*, « Epistre », non paginée. Idem pour la citation suivante.

⁵¹ *Ibid.*, préface non paginée. Idem pour les citations suivantes.

Spécialement visés, les « Philosophes modernes » se voyaient reprocher leur phraséologie scientifique :

Quoi qu'ils en aient retranché la chicane et la plupart des termes de l'École [...] ils ont embarrassé leur Philosophie de suppositions mathématiques, de nouveautés bizarres, & d'une infinité de choses inutiles.

Chez Voltaire, l'École et son obscur métalangage - coupable désignés - déjouent toutes les tentatives d'interprétation. C'est l'Aristote des *Lettres philosophiques* « qu'on a expliqué de mille façons parce qu'il était inintelligible⁵² » ; c'est aussi l'homme de système tel qu'apparaît Pascal dans la vingt-cinquième lettre, mal reçu à « expliquer⁵³ » des « obscurités » par un « système » lui-aussi « inintelligible » ou, suivant une énonciation voisine :

Quoi ! il suffirait, pour être cru, de dire : *Je suis obscur, je suis inintelligible ?*⁵⁴

Quoiqu'elle ne se réfère jamais aux termes d'exotérisme et d'ésotérisme, pas plus que le *Dictionnaire universel françois latin* avant 1752 - « Ézotérique : ce qui est obscur et caché, et peu commun. Les ouvrages ézotériques des Anciens ne pouvaient s'entendre, s'ils n'en donnaient eux-mêmes l'explication⁵⁵ » - la prévention répétée de Voltaire en faveur de la clarté du discours et de la transmission des connaissances résonne avec vigueur des réponses prêtées à Aristote à propos de l'*Organon* et replacées dans leur contexte en 1720 par John Toland dans l'un des quatre traités de son *Tetradymus* intitulé *Clidophorus*⁵⁶. Dans le prolongement des *Lettres à Serena* consacrées à l'immortalité de l'âme⁵⁷, *Clidophorus* a pour objet unique la distinction entre la doctrine « externe⁵⁸ » et « interne » des Anciens, la première « manifeste et publique, accommodée aux préjugés populaires et à la religion établie par la loi », l'autre, « privée et secrète, par laquelle était enseignée sans déguisement la réelle vérité au petit nombre de ceux qui pouvaient l'entendre et étaient capables de discrétion ». Sur la foi des écrits de Diogène Laërce (*Vies et doctrines des philosophes illustres*), Clément d'Alexandrie (*Stromates*) et de Plutarque (*Vie d'Alexandre*), le philosophe anglais s'attarde sur les termes employés sur ce sujet précis par le Stagirite, tout en citant des passages entiers des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle :

⁵² Voltaire, *op. cit.*, p. 108.

⁵³ *Ibid.*, variante e-48, p. 239. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 175.

⁵⁵ Cité par B. Barthes, *op. cit.*, p. 47.

⁵⁶ J. Toland, *op. cit.*

⁵⁷ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 22. Idem pour les citations suivantes.

On dit que parmi les livres et les arts que le philosophe Aristote, précepteur d'Alexandre, a transmis à ses disciples, il en était de deux sortes. Certains qu'il appelait exotériques et d'autres acroatiques. On appelait exotériques ceux qui relevaient de la rhétorique, comme l'art de plaider, les subtilités de la dispute et la connaissance des affaires politiques, mais on appelait acroatiques ceux qui touchaient à la contemplation de la nature et aux recherches dialectiques.⁵⁹

Aristote, poursuit Toland, admettait tous ses disciples « sans distinction⁶⁰ » aux leçons *exotériques* qu'il donnait le soir, mais, d'après la relation d'Aulu-Gelle, « *il passait la matinée au Lycée à expliquer la doctrine acroatique ou ésotérique, et à ces séances, il n'admettait pas tout le monde indifféremment, mais choisissait soigneusement ses auditeurs⁶¹* ». Illustration parfaite du passage du domaine privé au domaine public, Toland, comme avant lui Aulu-Gelle, choisit de sceller sa démonstration non sans à-propos par une anecdote - au sens étymologique du terme : qui cesse d'être inédit - des plus pertinentes :

Lorsqu'Alexandre se plaignit de le voir publier et communiquer ses livres acroatiques, [Aristote] répondit : sache qu'ils ne sont ni publiés ni inédits, car ils ne seront intelligibles qu'à ceux qui ont été mes auditeurs.

S'il s'enracine dans la distinction pythagoricienne et aristotélicienne relative à la transmission des savoirs, le type de médiation choisi par Voltaire relève d'une transcription mise au goût du jour. Écarté d'emblée de la démarche, conformément à la sentence de la treizième lettre philosophique qui veut que « les philosophes [...] n'écrivent point pour le peuple⁶² », et contesté, pour cette raison même, avec virulence par les rédacteurs jésuites des *Mémoires* qui savent bien « qu'en matière de Religion, c'est une règle sûre que tout ce qui n'est pas pour le Peuple n'est pour personne⁶³ », l'exotérisme ou *doctrine externe* réservé par Aristote à la forme dialoguée, est loin de laisser chez Voltaire la place à une *doctrine interne* uniforme. Lettre, traité, précis, conte, constituent l'arsenal formel d'une entreprise pédagogique graduée qui prend tour à tour pour nom *Lettres philosophiques*, *Traité de métaphysique* - jamais publié du vivant de l'auteur⁶⁴ - *Éléments de la philosophie de Newton* ou encore *Micromégas*. Dans une mise au point concernant la première édition - fautive - des *Éléments*

⁵⁹ Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XX, 5, 1-3. J. Toland, *op. cit.*, p. 41.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 42.

⁶¹ *Ibid.*, p. 42-43. Idem pour la citation suivante.

⁶² Voltaire, *op. cit.*, p. 113.

⁶³ MT, fév. 1735, *op. cit.*, p. 330.

⁶⁴ Sur la rédaction du traité, voir l'article d'Andrew Brown et Ulla Kölving, « Qui est l'auteur du *Traité de métaphysique* ? », *Cahiers Voltaire*, 2 (2003), p. 85-93.

de la philosophie de Newton adressée aux journalistes des *Mémoires de Trévoux* publiée en août 1738⁶⁵, Voltaire rend publique une position exprimée dès le printemps de la même année auprès de son correspondant, François Berger, secrétaire particulier du prince de Carignan et futur directeur de l'Académie royale de musique. Furieux de l'« *auri sacra fames*⁶⁶ » des libraires de Hollande, coupables à ses yeux de « n'avoir pas attendu la fin de [s]on manuscrit », Voltaire fustige tout à la fois le public « curieux, ignorant » qui achète le livre « comme on va en foule à une pièce nouvelle » et « l'affiche de ces libraires [...] digne de leur sottise » :

Leur titre n'est point assurément celui que je destinais à cet ouvrage [...] ; il y avait simplement : *Éléments de la Philosophie de Newton*. Il faut être un vendeur d'orviétan pour y ajouter : *mis à la portée de tout le monde* et un imbécile pour penser que la philosophie de Newton puisse être à la portée de tout le monde.

La drogue des charlatans n'est pas de mise :

Quiconque aura fait des études passables et aura exercé son esprit à réfléchir, comprendra aisément mon livre ; mais si l'on imagine que cela peut se lire entre l'opéra et le souper, comme un conte de la Fontaine, on se trompe assez lourdement. C'est un livre qu'il faut étudier [...] L'esprit et les agréments sont bons pour des vérités qu'on effleure.

Avec plus de nuance et une clarté d'exposition qui n'a rien à envier à celle usitée dans sa correspondance, Voltaire déclare en pleine page de l'organe jésuite :

Il est bien vrai que ce livre n'est pas *pour tout le monde*, malgré le Titre séducteur que les éditeurs lui ont donné ; mais s'il n'est pas pour tous, il est pour un assez grand nombre.⁶⁷

Pour l'ancien élève des jésuites, la raison en est simple :

Je ne me suis enfoncé dans aucun détail géométrique ; j'ai écrit pour ceux qui n'ayant pas le loisir de s'appesantir sur ces matières, ont un esprit assez juste pour en sentir le résultat, le nombre de ces sortes d'esprits est beaucoup plus grand qu'on ne pense.

Le résultat, livré immodestement, est patent :

⁶⁵ MT, août 1738, art. LXXXII, p. 1448-1470.

⁶⁶ D1502. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 1460. Idem pour les citations suivantes

J'ai fait aisément comprendre à quelques Personnes sans etude, non seulement toute la Théorie de la Lumiere, mais aussi celle de la gravitation.

Peu suspect de sympathie pour Newton et ses épigones, le très cartésien père Castel paraît accréditer dans un premier temps le sentiment de Voltaire sur ses *Éléments*. Dans la recension de l'ouvrage, autrement favorable que celle des *Lettres philosophiques*, publiée dans les *Mémoires* en novembre 1738⁶⁸, le scientifique jésuite convient du succès rencontré par Voltaire :

A peine les nouveaux elemens ont paru, qu'on les a vûs dans les mains de tout Paris, & dans toutes sortes de mains. Le prix n'arrête personne. On les enleve. On se les arrache... Ceux même qui ne le trouvent pas à leur portée ; car à la portée de tout le monde il ne l'est pourtant que de ceux qui l'étudient un peu, cela s'entend bien.⁶⁹

Ce n'est pourtant que l'effet d'une mode passagère :

Tous veulent néanmoins en arracher quelque lambeau de Doctrine newtonienne. Tel qui par sa précipitation à lire ou à se dégoûter, n'en remporte que deux ou trois termes, cherche par-tout quelqu'un qui les lui explique & donne lieu à des discussions sçavantes.... dans les cercles, & dans les têtes souvent les plus frivoles.⁷⁰

Derrière l'auteur des *Éléments* se cache aussi celui du *Mondain* paru deux ans plus tôt :

M. de Voltaire parle enfin, & aussi-tôt Newton est entendu ou en voye de l'être ; tout Paris retentit de Newton, tout Paris bégaye Newton, tout Paris étudie & apprend Newton. On glose sur toutes choses, nous disons le fait.⁷¹

En matière de mondanités, Voltaire, dans sa retraite de Cirey, se contente de la portion congrue et prend soin dans ses écrits de se démarquer des conversations de salon encouragée par Fontenelle et ses sectateurs⁷². Paru en 1752 mais écrit autour de 1738, *Micromégas* et son *histoire philosophique* servent ainsi de prétexte drolatique à la mise en défaut de l'auteur des *Entretiens sur la pluralité des*

⁶⁸ MT, nov. 1738, art. XCI, p. 1669-1709.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 1672.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 1672 et 1673.

⁷¹ *Ibid.*, p. 1674.

⁷² Voir la mise au point de Philippe Hamou, « Algarotti vulgarisateur », *Cirey dans la vie intellectuelle. La réception de Newton en France présenté par François de Gandt, SVEC*, 11 (2001), p. 73-89 ainsi que la monographie de Véronique Le Ru, *Voltaire newtonien*, Paris : Vuibert, 2005, 120 p. et l'édition de Christophe Martin des *Entretiens sur la pluralité des mondes de Fontenelle*, Paris : Garnier-Flammarion, 220 p.

mondes dans son ambition de « traiter la philosophie d'une manière qui ne fût point philosophique » et de « l'amener à un point où elle ne fût ni trop sèche pour les gens du monde, ni trop badine pour les savants ». Singé en nain de Saturne dans une parodie du « Premier soir » des *Entretiens*, Fontenelle est sèchement contredit par Micromégas, élevé, on s'en souvient, « selon la coutume, au collège des jésuites de sa planète⁷³ » :

- La nature est comme un parterre dont les fleurs [...] une assemblée de blondes et de brunes dont les parures [...] une galerie de peintures dont les traits...
- Eh non ! dit le voyageur, encore une fois la nature est comme la nature. Pourquoi lui chercher des comparaisons ?
- Pour vous plaire, répondit le secrétaire
- Je ne veux point qu'on me plaise, je veux qu'on m'instruise.⁷⁴

Adeptes des *Entretiens*, Francesco Algarotti et son *Newtonianisme pour les dames*⁷⁵ paru en 1738 donne malgré lui crédit aux critiques de Voltaire à l'encontre de son mentor. Dans sa dédicace au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le comte vénitien assure, non sans maladresse :

Le premier vous sùtes rappeler la philosophie du fond des cabinets et des bibliothèques, pour l'introduire dans les cercles et à la toilette des dames [...]. Vous ornâtes des plus belles fleurs un champ tout hérissé d'épines ; on dirait que vous avez donné aux Grâces et à Vénus le soin de faire tourner les cieux.⁷⁶

Préférant le « compas de Neuton⁷⁷, » aux attraits des « nouvelles fleurs⁷⁸ » d'après les termes employés dès 1736 dans une *Épître à Madame du Châtelet*⁷⁹, Voltaire fournit dans l'avant-propos à l'édition de 1738 des *Éléments de la philosophie de Newton*⁸⁰, lui-aussi dédié à la dame de Cirey, un protreptique éclairant, qu'il prendra soin d'écarter des éditions suivantes. Éloigné des facilités mondaines autant que de l'aridité du discours scientifique, le propos du poète-physicien, à mi-chemin entre Hermès et Apollon, ne saurait mettre en scène « une marquise, ni une philosophie

⁷³ La mention « [collège] des jésuites » n'apparaît pas dans l'édition de *Micromégas* par la Voltaire Foundation, OCV 20C, p. 64.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 70-71.

⁷⁵ Fr. Algarotti, *Le Newtonianisme pour les dames, ou Entretiens sur la lumière, sur les couleurs et sur l'attraction. Traduits de l'italien de M. Algarotti. Par M. Duperron de Castera*, Paris, Montalant, 1738, 2 vol.

⁷⁶ *Ibid.*, t. 1, p. XXXVI et XXXVII.

⁷⁷ Voltaire, *Épître à Madame du Châtelet*, OCV 15, p. 188.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 191.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 188-191.

⁸⁰ Voltaire, *A Madame la Marquise du Ch** Avant-propos, ibid.*, p. 547-549.

imaginaire⁸¹ », non plus que dispenser « un cours de physique complet » comme ceux des « Gravesandes, des Keils, des Muschenbrœks, des Pembertons⁸² » ou de Maupertuis « dont on n'a [...] pas vendu deux cents exemplaires⁸³ » de son *Discours sur les différentes figures des astres*⁸⁴ - paru en 1732 - et qui aurait mérité qu'on égayât « la sécheresse de ces matières et de les assaisonner au goût de la nation⁸⁵ ». Produit d'un travail de seconde et bien davantage de troisième main - ici, Pemberton assume pour Newton la même fonction que Bernier pour Gassendi - les ouvrages de divulgation ou digests proposés par Voltaire placent le lecteur dans la position d'un ministre :

Tous les jours un homme public, un ministre, se forme une idée juste des opérations que lui-même n'a pu faire ; d'autres yeux ont vu pour lui, d'autres mains ont travaillé, et le mettent en état par un compte fidèle de porter son jugement. Tout homme d'esprit sera à peu près dans le cas de ce ministre.⁸⁶

Avec une formulation proche de celle employée en 1727 dans l'*Essai sur la poésie épique*, Voltaire se fixe comme premier principe de « bien concevoir quelques vérités⁸⁷ » et de « les faire voir avec ordre et clarté » :

On tâchera de mettre ces *Eléments*, à la portée de ceux qui ne connaissent de Neuton et de la philosophie que le nom seul [...] La philosophie de Neuton a semblé jusqu'à présent à beaucoup de personnes aussi inintelligible que celle des Anciens [...] Il a trouvé des vérités [...] il faut [...] les apporter au grand jour.⁸⁸

Contredit dès la parution des *Lettres philosophiques* par sa citation, devenue proverbiale - « Jamais les philosophes ne feront une secte de religion⁸⁹ », le prosélytisme affiché par Voltaire auprès de Maupertuis en 1732 - « J'attends votre réponse pour savoir si je dois croire ou non à l'attraction. Ma foy dépendra de vous⁹⁰ » - n'entre pas davantage en jeu pour emporter l'adhésion, plus que d'un public qualifié (initiés, gens de lettres, hommes d'esprit, aristocrates, optimates, selon qu'on

⁸¹ *Ibid.*, p. 547.

⁸² *Ibid.*, p. 549.

⁸³ D617.

⁸⁴ P.-L. Moreau de Maupertuis, *Discours sur les différentes figures des astres*, Paris : Imprimerie royale, 1732, 83 p.

⁸⁵ D617.

⁸⁶ Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton*, OCV 15, p. 254.

⁸⁷ Voltaire, *A Madame la Marquise du Ch** Avant-propos*, *ibid.*, p. 547. Idem pour la citation suivante.

⁸⁸ Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton*, OCV 15, p. 253-254 ; *A Madame la Marquise du Ch** Avant-propos*, *ibid.*, p. 548-549.

⁸⁹ Voltaire, *op. cit.*, p. 113.

⁹⁰ D533.

voudra...), celle de l'opinion publique⁹¹. Prémonitoire à plus d'un titre, la recension du *Traité de l'opinion* de Le Gendre de Saint-Aubin⁹² - un an avant la parution des *Lettres philosophiques* - par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* devance la bataille des esprits qui s'ouvre à l'aube des années 30 :

Les hommes se ressemblent dans toutes les situations, & très-souvent c'est l'opinion qui les mène, & le plus souvent l'opinion d'autrui plutôt que leur propre opinion, soit parce que la vérité est toujours difficile à découvrir, soit plutôt parce qu'ils aiment mieux s'en rapporter à la simple vraisemblance & à la première lueur, que se donner la peine d'une découverte qui demande toujours du tems, & une certaine attention dont peu de gens sont capables.⁹³

Une Renaissance : les *Seconds Analytiques* et la loi de la gravitation

Pour jeter le discrédit sur les opinions nouvelles qui « s'introduisent souvent comme les coutumes » à l'initiative de « quelques personnes que les aîtres imitent », selon la réitération des propos de Jean Le Clerc dans le *Dictionnaire de Trévoux*⁹⁴ et abattre « l'échafaud avec lequel on a bâti la nouvelle philosophie⁹⁵ » - l'expression, cette fois, est de Voltaire -, la Compagnie de Jésus s'appesantit à partir de 1735 sur la personnalité et les œuvres du « célèbre Chancelier Bacon⁹⁶ ». Tandis qu'en 1704 un commentateur se fendait dans les *Mémoires de Trévoux* d'un rappel à l'ordre à propos du deuxième chapitre du *De novis intentis* de Georg Pasch consacré au chancelier anglais :

On justifie ici hautement Aristote, contre ceux qui parlent mal de sa Logique intitulée *Organum* ; comme si d'elle même elle étoit defectueuse ou obscure ;⁹⁷

la recension en 1735 d'une traduction des *Essais* du chancelier parue l'année précédente donne lieu dans l'organe jésuite à une réappropriation pour le moins surprenante⁹⁸ :

⁹¹ Sur l'opinion publique, voir l'article de Mona Ozouf, « L'opinion publique au XVIII^e siècle », *Sociologie de la communication*, 1997, vol. 1, pp. 349-365.

⁹² G.-Ch. Le Gendre, marquis de Saint-Aubin, *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris : C. Osmont [G. de Bure], 1733, 6 vol.

⁹³ *MT*, juillet 1733, art. LVII p. 1224-1225.

⁹⁴ *DT* 1721, art. « Opinion », t. 4, p. 303. Idem pour la citation suivante. La citation exacte de Jean Le Clerc est : « Les opinions s'introduisent souvent comme les coutumes, qui doivent leur commencement à l'exemple de quelques peu de personnes, que les autres imitent », *Bibliothèque universelle et historique de l'année 1688*, 2^e éd., t. 10, p. 238.

⁹⁵ Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 104.

⁹⁶ *MT* janv. 1735, art. VI, p. 109.

⁹⁷ *MT*, nov. 1704, *op. cit.*, p. 1829.

⁹⁸ *MT*, mai 1735, *op. cit.*, art. XLIV, p. 798.

Dès le tems de Bacon, on commençoit à devenir incrédule. On n'avoit pas encore à la vérité réduit l'impiété en système, ni attaqué la religion par des Ouvrages publics [...] Le goût a changé. Il semble que l'Auteur Anglois le prévoyait.

Cette assertion, on l'aura compris, n'a d'autre but que la reconquête des âmes :

« Il est donc vrai, selon Bacon [...] que les esprits qui aiment à passer pour forts, sont réellement les plus foibles [...] les absurdités qu'ils nous débitent, sans parler de celles qu'on les force de proche en proche d'admettre & de dévorer, ne paroîtront jamais à des yeux éclairés que des rêveries d'une imagination échauffée.⁹⁹

Tout au contraire, Voltaire, qui présente Bacon dans les *Lettres philosophiques* comme le destructeur de l'École, lui est particulièrement reconnaissant d'« avoir méprisé de bonne heure ce que les universités appelait la philosophie¹⁰⁰ » et d'avoir ébranlé durablement la mauvaise part de l'héritage aristotélécien coupable, selon lui, de gâter la « raison humaine » par ses « quiddités », son « horreur du vide », ses « formes substantielles » et « tous les mots impertinents » - encouragés par la tradition thomiste - que « non seulement l'ignorance rendait respectables, mais qu'un mélange ridicule avec la religion avait rendus presque sacrés¹⁰¹ ». « Précurseur de la philosophie¹⁰² », Bacon est aux yeux de Voltaire, « en termes exprès », le premier à avoir parlé de « cette attraction nouvelle dont M. Newton passe pour l'inventeur » ; affirmation renouvelée dans les *Éléments de la philosophie de Newton* au sujet de son « excellent livre *Novum scientiarum organum* » concomitamment à l'anecdote de la pomme, préférée à l'exposition des *Seconds Analytiques* d'Aristote, comme illustration du raisonnement par induction :

Un jour en l'année 1666 Neuton retiré à la campagne et voyant tomber les fruits d'un arbre, à ce que m'a conté sa nièce (madame Conduit), se laissa aller à une méditation profonde sur la cause qui entraîne ainsi tous les corps dans une ligne qui, si elle était prolongée passerait à peu près par le centre de la Terre.¹⁰³

À la question : « quelle est [...] cette force [...] ?¹⁰⁴ » et qui appelle réponse circonstanciée, Voltaire,

⁹⁹ *Ibid.*, p. 799.

¹⁰⁰ Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 104. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 105.

¹⁰² *Ibid.*, p. 106. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰³ OCV 15, pp. 418. Sur la démonstration par induction, objet principal des *Seconds Analytiques*, se reporter notamment aux livres et chapitres I, 30-88a5 ; I, 31-87b et II, 19-100b.

¹⁰⁴ OCV 15, p. 419. Idem pour les citations suivantes.

par le biais aristotélicien de l'identification au personnage, rappelle au lecteur, substitué *de facto* à Newton, que cette force « agit sur tous les corps à proportion de leur masse », que ce « pouvoir » est peut-être « le même que celui qui fait tendre les planètes vers le Soleil », qu'il est démontré « par toutes les inductions tirées des lois de Kepler que toutes [l]es planètes secondaires pèsent vers le centre de leurs orbites [...] réciproquement selon le carré de leurs distances¹⁰⁵ », que « la Lune elle-même est ce corps qui peut être considéré comme tombant réellement de son plus haut point méridien » et qu'une fois connue « la distance de la Lune à la Terre¹⁰⁶ », conditionnée à la mesure exacte de notre globe, on obtient l'énoncé de la loi de la gravitation :

La pesanteur [...] est en raison réciproque des carrés des distances des corps pesants au centre de la Terre.¹⁰⁷

Remarquable transcription littéraire - et non plus anecdotique - du raisonnement inductif mis en œuvre par Newton dans ses *Principia*, la nature de la démonstration de la loi de la gravitation s'en distingue pourtant chez Voltaire par l'absence de toute référence relative aux principes méthodologiques dont elle résulte. Newton, dans le troisième livre de ses *Principia* avait pris soin d'en faire l'énoncé méthodique par une succession logique de règles parfaitement restituées par Véronique Le Ru¹⁰⁸ et d'en affirmer le principe - démonstratif et inductif - dans le *Scholie général* qui clôt son ouvrage :

Dans cette philosophie, on tire les propositions des phénomènes, et on les rend ensuite générales par induction. C'est ainsi que l'impénétrabilité, la mobilité, la force des corps, les lois du mouvement et de la gravité ont été connues.¹⁰⁹

Ce faisant, le physicien anglais n'avait fait que suivre la voie ouverte par Francis Bacon :

Il ne peut y avoir que deux voies pour la recherche et pour l'invention de la vérité. L'une, partant des sens et du particulier, s'élance d'un coup d'aile vers les axiomes les plus généraux, et s'appuyant sur ces principes comme une vérité inébranlable, rend ses jugements [...] L'autre dégage les axiomes à partir des sens et du particulier, en s'élevant de façon continue et graduelle pour parvenir enfin au plus général.¹¹⁰

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 420. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 421.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 422.

¹⁰⁸ V. Le Ru, *op. cit.*, p. 24-27.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 27.

¹¹⁰ Fr. Bacon, *Novum organum*, *op. cit.*, aphorisme 19, p. 105.

À l'opposé de la logique syllogistique et déductive de l'École, Newton renouait, comme Bacon avant lui, avec le principe démonstratif de l'induction énoncé par Aristote et l'édition, à partir de l'observation particulière, de lois universelles. Prise comme exemple par le physicien anglais, et par Voltaire, la Lune avait déjà servi d'illustration au Stagirite pour l'un des passages les plus connus des *Seconds Analytiques* :

[87b] Si nous étions sur la Lune, et que nous voyions la Terre s'interposer sur le trajet de la lumière solaire, nous ne saurions pas la cause de l'éclipse [88a] [...] puisque la sensation, avons-nous dit, ne porte pas sur l'universel. Ce qui ne veut pas dire que par l'observation répétée de cet événement, nous ne puissions, en poursuivant l'universel, arriver à une démonstration, car c'est d'une pluralité de cas particuliers que se dégage l'universel.¹¹¹

Adeptes de l'ellipse, hostile à toute forme de métalangage ou, pour reprendre l'expression utilisée par Locke de *docte jargon* (« lerned gibberish¹¹² ») Voltaire restera toujours discret sur la notion d'induction - terme qui n'apparaît qu'une dizaine de fois dans son œuvre - pour privilégier, sous forme de repoussoir, celle des *idées innées*, fort commode pour se démarquer tout à la fois des travers de l'École et de l'esprit de système néoplatonicien. Vanté dans les *Lettres philosophiques* pour avoir réussi à « ruiner les idées innées¹¹³ », Locke avait devancé Voltaire en affirmant qu'il appartient aux hommes ayant le plus de pénétration de réduire leurs observations « en propositions générales, nullement innées, mais déduites de quelque connaissance précédente, et de la réflexion qu'ils ont faites sur des exemples particuliers¹¹⁴ ». Effleurée dans quelques passages des *Lettres philosophiques* et des *Éléments de la philosophie de Newton*, la position de Voltaire sur le sujet apparaît dans toute sa richesse dans le *Traité de métaphysique*¹¹⁵. En homme réfractaire à toute approche systémique et purement rationnelle, le poète-physicien y condamne, directement inspiré par Locke, la métaphysique idéaliste inaugurée par Platon et poursuivie par Descartes :

Des philosophes, qui ont abusé de leur raison, ont prétendu que nous avions des idées innées [...] Ils ont forgé des systèmes avec lesquels ils se flattaient de pouvoir hasarder quelque explication apparente des phénomènes de la nature.¹¹⁶

¹¹¹ Aristote, *Seconds Analytiques*, trad. de J. Tricot, chap. 31, 87b-88a.

¹¹² J. Locke, *op. cit.* Livre III, chap. 10, p. 735.

¹¹³ Voltaire, *op. cit.*, p. 110.

¹¹⁴ J. Locke, *op. cit.*, p. 150.

¹¹⁵ OCV 14.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 440. Idem pour les citations suivantes.

Il poursuit son propos en établissant une nette différence d'appréciation entre les dangers - faciles à identifier - de la scolastique et ceux - plus pernicioeux - de la pensée rationaliste :

Cette manière de philosopher est encore plus dangereuse que le jargon méprisable de l'école. Car ce jargon étant absolument vide de sens, il ne faut qu'un peu d'attention à un esprit droit pour en apercevoir tout d'un coup le ridicule, et pour chercher ailleurs la vérité.

Tenus à égale distance, l'École et ses syllogismes d'une part, et l'esprit de système rationaliste et son « roman des idées innées » d'autre part, s'inscrivent tout deux dans une démarche dogmatique :

Une hypothèse ingénieuse et hardie, qui a d'abord quelque lueur de vraisemblance, intéresse l'orgueil humain à la croire [...] Il est clair qu'il ne faut jamais faire d'hypothèse ; il ne faut point dire : commençons par inventer des principes avec lesquels nous tâcherons de tout expliquer.

En fin de compte, le seul raisonnement qui vaille, indissociable de l'esprit critique, est inductif :

Faisons exactement l'analyse des choses, et ensuite nous tâcherons de voir avec beaucoup de défiance si elles se rapportent avec quelques principes.

Fermés, au-delà des provocations répétées de leur auteur, à l'étonnante synthèse néo-aristotélicienne réalisée entre l'école ignacienne et le courant expérimentaliste anglais, les pères de la Compagnie de Jésus se contentent d'opposer à Voltaire, avec une virulence toute scolastique, le principe de non-contradiction édicté par Aristote dans sa *Métaphysique*. Partant du point d'achoppement constitué par ce passage, déjà cité, de l'*Essai sur l'entendement humain* :

Nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un Etre purement materiel pense ou non¹¹⁷ ;

les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* rejettent les conséquences théologiques du raisonnement inductif pour mieux contester toute possibilité de démonstration de l'immanence, voire de l'existence, de Dieu :

Défions-nous de cette reverence philosophiquement Chrétienne qui n'est là [...] que pour faire diversion [...] avec ce que l'Auteur appelle si emphatiquement nos démonstrations. *NOS DEMONSTRATIONS* ! [...] Sera-ce la Physique qui convaincra de nos Mystères ? La Physique ne démontre rien, ou si elle démontre quelque chose, c'est la puissance, la

¹¹⁷ J. Locke, *op. cit.*, Livre IV, chap. 3, § 6, p. 796. *MT*, janv. 1735, p. 316.

sagesse, la providence, & tous les attributs du Créateur.¹¹⁸

Dans une lettre adressée au père Tournemine à l'été 1735, Voltaire justifie en des termes clairs la crainte de ses anciens maîtres en poussant la synthèse proposée par Locke entre la démonstration *a posteriori* et *a priori* jusqu'à privilégier cette dernière suivant la proposition de Clarke :

J'ai cru fort longtemps qu'on ne pouvait prouver l'existence de dieu que par des raisons *à posteriori*, parce que je n'avais pas encore appliqué mon esprit au peu de vérités métaphysiques que l'on peut démontrer. La lecture de l'excellent livre du docteur Clarke m'a détrompé.¹¹⁹

Cette récusation par Voltaire d'un des dogmes fondateurs de l'Église, entre autres martelé par Thomas d'Aquin au motif que l'existence de Dieu ne saurait être démontrée et relève de l'évidence (*per se nota*), autorise aux yeux des pères jésuites une nouvelle accusation en matérialisme :

Et où les prendroit-on ces démonstrations contraires à la foi de nos Mystères ? Dans la Géométrie, sans doute puisque c'est la seule science qui se vante de démontrer [...] Jamais vrai Géomètre n'a rien tenté contre la Religion. Citera-t-on Spinoza, parce qu'il s'est mêlé d'enchaîner son Materialisme avec quelques notions mal entendues de la géométrie la plus vulgaire d'Euclide ?¹²⁰

Chez Voltaire, comme chez Bacon, il ne s'agit pourtant que de proposer au sein d'un nouvel *Organon* une interprétation de la nature libérée de toute interférence religieuse ou de toute visée systémique. Raisonnement *a priori* et *a posteriori* s'unissent ainsi au nom du principe inductif :

Nous nommons *anticipations de la nature* la raison humaine qui est imposée à la nature [...] et *interprétation de la nature* cette raison qui est tirée des choses, selon la méthode exigée.¹²¹

« Fille bâtarde de la philosophie d'Aristote, mal traduite et méconnue¹²² », la tradition scolastique dont se revendique non sans outrage la Compagnie de Jésus durant la crise ouverte par la publication des *Lettres philosophiques* contredit la philosophie comme les sciences. Partisan une fois n'est pas coutume de la juste mesure, Voltaire n'aura de cesse de considérer l'histoire du progrès de l'esprit humain à la lumière de l'aphorisme édicté par Francis Bacon :

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 328-329.

¹¹⁹ D901.

¹²⁰ MT, janv. 1735, p. 328.

¹²¹ Fr. Bacon, *op. cit.*, « aphorisme 26 », p. 107.

¹²² Voltaire, *Essai sur les mœurs*, OCV 24, chap. 82, p. 280.

Peu sont de caractère à pouvoir conserver la mesure, de façon à ne point saper ce qui a été correctement fondé par les anciens, ni à mépriser ce qui est correctement apporté par les modernes.¹²³

Même abattue, la Compagnie de Jésus persistera quant à elle à affirmer jusqu'en 1771 dans les colonnes du *Dictionnaire de Trévoux* :

L'*induction* est fondée sur ce principe de Logique, que ce qui se peut affirmer ou nier de chaque individu d'une espèce, ou de chaque espèce d'un genre, peut être affirmé ou nié de toute l'espèce ou de tout le genre. Elle ne prouve guère que pour le peuple & pour les ignorans.¹²⁴

¹²³ Fr. Bacon, *op. cit.*, « aphorisme 170 », p. 118.

¹²⁴ DT 1771, t. 5, p. 154.

LA COMPAGNIE DE JÉSUS À L'HEURE ANGLAISE

MONSIEUR,

Vous avez lû les Lettres philosophiques de M. de Voltaire, vous ne serez pas surpris de le voir mettre le Chevalier Neuton, fort au-dessus de Descartes : son goût pour les Anglois, est un goût décidé ; il l'a porté jusqu'à traiter favorablement les Quakers, & à faire en quelque maniere l'apologie du meurtre de Charles I.¹

Quelque personnelles qu'aient été les raisons de l'auteur anonyme de ces lignes parues en 1738 - en réalité dues au professeur de mathématiques du collège Louis-le-Grand, Noël Regnault, concerné au premier chef par la diffusion des théories newtoniennes - elles ne sauraient être dissociées du malaise général suscité dans les rangs de la Compagnie de Jésus par la parution successive des *Lettres philosophiques* et des *Éléments de la philosophie de Newton*. Tardive², mal préparée, la riposte de la Société aux écrits provocateurs de Voltaire ne fait que reproduire, tout bien considéré, la plupart des charges lancées trente années plus tôt contre Nicolas Boileau. Réfractaires à l'heure anglaise, les pères jésuites ont tôt fait de ranger les nouvelles idoles philosophiques, John Locke en particulier, parmi les néo-épicuriens et les matérialistes.

Une riposte tardive et mal préparée

Lorsque les journalistes de *Trévoux* consentent à en faire la recension en février 1735³, il y bientôt dix mois que l'édition rouennaise des *Lettres philosophiques* a paru et presque huit que l'ouvrage, complété d'une vingt-cinquième lettre sur Pascal et prétendument imprimé à Amsterdam chez certain Lucas, a été condamné à être lacéré et brûlé par le Parlement de Paris. Encore ne s'agit-il - c'est du moins la présentation qui en est faite par les jésuites - que de répliquer aux *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques de M. de V**** publiées anonymement par l'abbé Molinier et à la

¹ N. Regnault, *Lettre d'un physicien sur la Philosophie de Neuton, mise à la portée de tout le monde, par M. de Voltaire*, [Paris] : 1738, p. 1.

² Dans le manuscrit des *Lettres sur le proverbe, qui dit pêcher en eau trouble*, Castel réfutera jusqu'au début des années 50 les *Lettres philosophiques*, en déclarant, par exemple : « Nos mœurs sont elles changées ? ou simplement voudroient elles changer ? L'anglois est Politique, l'anglois est Philosophe, nous dit on encore beaucoup pour prouver sa liberté, et nous remettre en possession de la notre comme si nous l'avions perduë. Et moi je dis que dès que le françois se mêlera de Politique a l'angloise, de Philosopher, adieu la liberté françoise, adieu le françois ». Castel, *op. cit.*, f° 19-v°.

³ MT fév. 1735, art. VI, *op. cit.*, p. 95-111.

tonalité d'une brochure, partout semée d'« ironie⁴ » et de « fiel », qui ne peut que « confirmer un Auteur licentieux dans le sentier qui l'égare » au lieu de le « ramener au bon chemin ». Considérant qu'il ne sert à rien de donner « absolument dans le même défaut, d'affirmer beaucoup & de ne rien prouver⁵ » et que « de telles attaques » ne méritent point « de telles réponses », les hérauts de la Compagnie de Jésus décident de renoncer au dédaigneux parti pris de « laisser tomber les Lettres Philosophiques, sans en faire mention dans [leurs] Mémoires », afin qu'il ne soit pas dit qu'il n'y ait « que des invectives à répliquer à un Livre qui attaque la religion, les Mœurs, le Gouvernement, & tous les bons principes ».

Or donc, les révérends pères observent durant toute l'année 1734 un mutisme prudent, préférant réserver leurs commentaires à quelques échanges particuliers comme ceux entretenus par le père Brumoy et Joseph de Seytres, marquis de Caumont⁶. « Parlant d'après des gens d'esprit⁷ », le dramaturge jésuite, qui n'a manifestement pas encore lu les *Lettres philosophiques*, s'en fait pourtant l'écho auprès de son correspondant dès le 24 avril comme d'un écrit adressé « contre la religion et la nation française⁸ » et d'un « mince ouvrage », plus « frivole pour le fond qu'ingénieux pour le tour ». Non sans à-propos et avec l'affaire du Chevalier de Rohan à l'esprit, le père Brumoy ne résiste pas à ce bon mot :

C'est dommage qu'un homme de beaucoup d'esprit ait donné dans le travers, pour se venger des coups de bâton qu'un Français lui a donnés.⁹

Un mois plus tard, lecture faite de l'ouvrage, les commentaires du jésuite ne sont guère plus amènes :

[Les *Lettres philosophiques*] m'ont paru [...] écrites d'un air spirituel et cavalier, digne d'un seigneur qui, à son réveil, mettrait sans se gêner beaucoup, tout ce qui lui viendrait à l'esprit.¹⁰

Très au fait de la situation personnelle de Voltaire, il ajoute :

⁴ *Ibid.*, p. 95. Idem pour les citations suivantes.

⁵ *Ibid.*, p. 96. Idem pour les citations suivantes.

⁶ « Lettres du P. Brumoy au marquis de Caumont (1730-1740), recueillis par le père J.-M. Prat », *Études de théologie de philosophie et d'histoire publiées par PP. Charles Daniel et Jean Gagarin de la Compagnie de Jésus*, 1^{ère} série, t. 2, Paris : Ch. Douniol, 1864 p. 413-486. Sur la correspondance entre Voltaire et Caumont au sujet des *Lettres philosophiques* et *Les Éléments de la philosophie de Newton*, voir en particulier les lettres des 15 septembre 1733 et 5 août 1736 (D654 et D1121).

⁷ *Ibid.*, lettre VIII, 26 mai 1734, p. 455.

⁸ *Ibid.*, lettre VII, 24 avril 1734, p. 452. Idem pour les citations suivantes.

⁹ *Ibid.*, lettre VIII, p. 455.

¹⁰ *Ibid.*, p. 456.

Après tout, je plains l'auteur, qui est estimable par bien d'autres endroits, non seulement d'être envoyé à Plombières pour éviter la Bastille, mais de n'avoir pas assez de mœurs pour engager les honnêtes gens à se lier avec lui sans conséquence.¹¹

Du scandale suscité par la parution des *Lettres philosophiques*, il est également fait allusion par le père Castel dans les conseils qu'il adresse sous sceau privé à Montesquieu au printemps 1734 au sujet des premières esquisses des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Craignant pour l'autorité spirituelle de l'Église, le jésuite s'empresse « d'applaudir au généreux parti¹² » du président Montesquieu, dont il instruit le fils au collège Louis-le-Grand, « de tout adoucir » et de s'abstenir de « fronder » l'ordre ecclésiastique. « Il est pourtant vrai¹³ », admet-il, que :

Les personnes d'un certain ordre ne se permettent ces insultes [...] que dans les conversations, et que tout ce qui en transpire dans le public ne vient que de la part de quelques petits auteurs ténébreux et anonymes, jeunes même et licencieux.

Aussi le père jésuite se déclare « bien aise des remaniements » apportés par son correspondant :

Cela me donne plus d'aisance pour en parler sans craindre de choquer aucune bienséance d'état ni de caractère.¹⁴

De son aveu, la forme ne saurait être dissociée du fond :

Entre nous, je suis au désespoir d'avoir à me plaindre ici presque uniquement des Anglais et des Français, c'est à dire de Wallis, de Newton et de Pascal. Ce dernier ne m'embarrasserait pas, comme vous pensez bien, mais Newton me déconcerte. Pourquoi les Anglais ont-ils si bien usé avec moi ?¹⁵

Sur la réserve et le dédain observés publiquement par la Compagnie de Jésus à propos des *Lettres philosophiques* jusqu'en 1735, il faut attendre 1749 et l'envoi manuscrit d'un plan d'impression de ses

¹¹ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

¹² Montesquieu, « Le père Castel à Montesquieu », *Œuvres complètes de Montesquieu* (dir. : Ph. Stewart et C. Volpillac-Augier), ENS Éditions : Classiques Garnier, 2014, t. 19, Correspondance II, n°380, [fév.-mars 1734 ?], p. 24. Idem pour les citations suivantes.

¹³ *Ibid.*, p.24-25.

¹⁴ *Ibid.*, n° 385, [23 avril 1734], p. 32.

¹⁵ *Ibid.*, n°387, [fin avr.-début mai 1734 ?], p. 34.

œuvres à son collègue et ami, le père Jean Cayron, pour que le père Castel, écarté de la direction des *Mémoires de Trévoux* par le père Guillaume-François Berthier, s'en explique de manière détaillée¹⁶. Première cause invoquée par le jésuite, le lien d'amitié réciproque qui unit Voltaire et Montesquieu à la Société est exprimé en toutes lettres :

Ils sont [...] de nos amis ; ils sont aussi les miens.¹⁷

À cette raison primordiale, le jésuite en ajoute une seconde, liée aux règles classiques et aristocratiques de la bienséance :

Je ne dis pas qu'il faille attaquer directement ces 2 auteurs. On les révolterait et le public aussi [...] Il faut respecter les personnes, et ne s'en prendre qu'aux erreurs.

En rupture avec la tradition apologétique ignacienne, la troisième tient à l'adaptation souhaitée de la Société aux modes d'expression contemporains. Jugeant que la proscription du déisme universel, qui « règne en quelque sorte dans les arts et sciences comme dans la religion, à force de vouloir tout simplifier et tout réduire à la géométrie, à l'algèbre¹⁸ », est « la propre affaire des jésuites en fait de doctrine » et que la « Soc[iété] y a perdu son crédit », le jésuite plaide pour un changement radical de stratégie :

Je ne crois pas qu'il y faille de gros ouvrages. Nous en avons assez de faits, et de bons et très bons. Il faut les dépecer au courant, au gré, au goût, au ton du public en dissertations, en feuilles volantes. Elles se font lire de tout le monde, dames mêmes et jeunes gens.¹⁹

La quatrième, qu'il convient de ne pas mésestimer, tient à la piètre estime que le jésuite, à l'unisson de ses confrères, accorde aux talents de logicien de Voltaire jugés bien inférieurs à ceux de Montesquieu :

C'est le plus mince raisonneur que je connaisse : au lieu que M[ontesquieu] est le raisonnement en personne. Ses sophismes sont sérieux, profonds, et par là séduisants. Il a l'air de quelqu'un qui en sait plus qu'il n'en dit.

¹⁶ Voir l'article de M. Couvreur, « Aperçus d'un naufrage : les ouvrages perdus ou inédits du père Castel », *Autour du Père Castel et du clavecin oculaire*, ouvrage essentiel dans la redécouverte de l'œuvre du jésuite, (dir. : Roland Mortier et Hervé Hasquin), *Études sur le XVIII^e siècle*, vol. XXIII, Éditions de l'Université de Bruxelles : 1995, p. 120 et 153 à 160.

¹⁷ *Ibid.*, p. 158. Idem pour la citation suivante.

¹⁸ *Ibid.*, p. 157.

¹⁹ *Ibid.*, p. 157-158.

V[oltaire] en dit plus qu'il n'en sait. On voit qu'il parle pour parler, qu'il ment pour mentir.²⁰

Alors qu'il faut pour contredire Montesquieu « des jurisconsultes, des controversistes²¹ », il suffit d'opposer à Voltaire, « plus facile à réfuter », de « simples prédicateurs ». En forme de plaidoyer *pro domo*, le père Castel affirme tout de go :

Le simple théologien ne suffit contre aucun des deux. V[oltaire] s'en moque, M[ontesquieu] s'en précautionne. Ce qu'il faut le plus contre les deux, ce sont des physiciens géomètres bien au fait du théologique, dogmatique et historique.

Exposées quelque quinze années après les faits, les considérations du père Castel sur le nécessaire ajustement du combat de l'Église contre les nouvelles dissidences s'accordent avec la gradation de la riposte entreprise de manière empirique par la Compagnie de Jésus à partir de 1733. À cette date, comme l'année suivante, Voltaire bénéficie d'une incontestable bienveillance de la part des bons pères. Quoique son auteur, François-Michel-Chrétien Deschamps soit connu du père Brumoy et recommandé par lui, sous couvert d'anonymat, au marquis de Caumont et que son poème de *La Religion défendue* soit conçu comme « une réponse à l'*Épître à Uranie*²² », poème « digne de toutes sortes d'exécutions par l'impiété qui s'y dévoile de sang froid²³ », les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* se refusent à accréditer la rumeur publique d'un Voltaire sacrilège :

On ne peut que trop blâmer ceux qui l'ont attribuée à des Auteurs de réputation que nous en croions incapables. Rien n'est plus temeraire & plus odieux que de pareils soupçons. L'incrédulité qui cherche à s'autoriser, est seule intéressée à les fomenter.²⁴

Mais à la bienveillance de l'année 1733 et l'attentisme de l'année 1734 succèdent à partir de 1735 des attaques répétées qui démentent l'appréciation de Catherine Northeast sur la possible persistance d'une attitude conciliante de la Compagnie de Jésus à l'égard de leur protégé²⁵. De moins en moins adaptée à la portée d'un ouvrage comme *Les Lettres philosophiques*, la recension

²⁰ *Ibid.*, p. 158.

²¹ *Ibid.*, p. 159. Idem pour les citations suivantes.

²² « Lettres du P. Brumoy », *op. cit.*, lettre IV, 6 mai 1733, p. 441.

²³ *MT*, juin 1733, art. XLVI, p. 939-940.

²⁴ *Ibid.*, p. 940.

²⁵ Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 26. Précède l'appréciation de Catherine Northeast, celle de Michel Gillot et Jean Sgard, pour qui les journalistes de Trévoux « sans engager de débats - et délibérément - [...] passeront sous silence les *Lettres philosophiques* », M. Gilot - J. Sgard, « Le renouvellement des *Mémoires de Trévoux* en 1734 », *Dix-huitième siècle*, 1976, n°8, p. 211.

critique formellement admise par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* - introduction, critique par chapitre, conclusion en une ou plusieurs livraisons - les obligent à multiplier tout au long des années 1735 et 1736 les allusions directes à l'objet du scandale, quand il ne s'agit pas d'insérer, au débotté, des critiques d'ouvrages au contenu afférent ou de livrer des dissertations ad hoc. Glissée entre les deux recensions du pamphlet de l'abbé Molinier en mars 1735, le compte rendu du dernier ouvrage du père jésuite Noël Regnault, *L'Origine ancienne de la physique nouvelle*²⁶, resucée des *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*²⁷, permet de saluer le « commerce de Lettres philosophiques entre deux amis physiciens²⁸ », car dans des « Entretiens de cette espece » on a « le tems de s'instruire & de penser, avant que de parler ». Deux mois plus tard, la critique de l'*Essai sur divers sujets de politique et de morale* de Francis Bacon nouvellement traduite en 1734 sonne le rappel à l'ordre :

La conclusion directe de tout ceci, sera donc que les incrédules dont le système sape & mine sourdement les fondemens de la Société & de la vertu, méritent toute l'attention d'un sage gouvernement. Leurs principes font germer dans l'Etat l'audace, le crime, & l'indépendance.²⁹

Au printemps 1735, la rupture entre Voltaire et ses maîtres paraît ne plus faire de doute. Avec une véhémence inhabituelle, inspirée en droite ligne des *Onzième et douzième discours contre les impiés du temps et les fondemens de l'impiété moderne* de l'abbé Molinier favorablement accueillis, les rédacteurs des *Mémoires* lui lancent cette adresse :

Il faut convenir que M. D. V. est tout-à-fait inexcusable devant Dieu & devant les hommes. Que prétendoit-il ? Que vouloit-il ? A quoi pensoit-il, lorsqu'il a fait ces Lettres Philosophiques, qui l'ont broüillé avec le ciel & la terre, en le faisant paroître broüillé avec la Religion, autant qu'avec le bon sens.³⁰

Et d'ajouter, comme la preuve de répétitions inutiles :

Nous avons déjà remarqué dans ces Mémoires (pag. 336. Février 1735.) que cetOuvrage ne méritoit absolument d'autre indulgence que celle que la charité peut inspirer.³¹

Ce n'est qu'avec l'intercession du fidèle père Tournemine, interrogé par Voltaire dans sa

²⁶ N. Regnault, *L'Origine ancienne de la physique nouvelle*, Paris : Clousier, 1734, 3 vol.

²⁷ N. Regnault., *Les Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*, Paris : C.-L. Thiboust, 1729, 3 vol.

²⁸ *MT*, mars 1735, art. XXV, p. 46. Idem pour les citations suivantes.

²⁹ *MT*, mai 1735, *op. cit.*, p. 800-801.

³⁰ *MT*, mai 1735, art. L, p. 884.

³¹ *Ibid.*, p. 885.

correspondance sur des points philosophiques et métaphysiques précis, que le débat suscité par les *Lettres philosophiques* acquiert à l'automne 1735 une dignité qui lui a fait jusqu'ici défaut. Figure centrale du lien entre Voltaire et la Société, René-Joseph de Tournemine engage alors avec son ancien disciple un dialogue de haute tenue scandé par la publication en octobre d'une « Lettre à M. de*** sur l'immatérialité de l'ame, & les sources de l'incrédulité³² », en décembre de « Remarques sur Lucrèce³³ » et en janvier de l'année suivante d'une dissertation sur la « Liberté de penser sur la Religion³⁴ ». Point d'orgue d'une riposte tardive et mal préparée, la contribution essentielle du père Tournemine dans la crise ouverte par la publication des *Lettres philosophiques* n'effacera jamais la véhémence d'une crise amèrement résumée quarante ans plus tard par Voltaire dans une lettre adressée à Condorcet :

Les cuistres d'Ignace qui avaient alors un très grand crédit n'osèrent pas même refuser de jeter des pierres au blasphémateur.³⁵

Une nouvelle chimère ? Le poète-philosophe et l'ombre de Boileau

Rendue publique près d'un an après leur parution, la position hostile de la Compagnie de Jésus à l'encontre des *Lettres philosophiques* atteste d'un manque d'imagination doublé d'une étonnante impréparation. Usant et abusant des ressorts mis en œuvre trente ans plus tôt contre Boileau et sa *Satire XII sur l'équivoque*³⁶, la Société, par l'intermédiaire de son principal outil de propagande, se love dans une critique formaliste sans surprise, dominée par le refus répété de toute interférence dans le domaine théologique. On se souvient qu'en 1705, les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* avaient jugé bon d'écrire à propos de Boileau :

Mr. Despréaux, qui avoit merveilleusement réussi quand il avoit copié les Anciens, n'avoit pas eu le même bonheur, quand il s'étoit ingéré de faire le Théologien.³⁷

En 1735, les termes et les arguments employés en réaction aux lettres voltairiennes ont tout d'un bis repetita. On lit ainsi dans la recension du pamphlet de l'abbé Molinier :

³² *MT*, oct. 1735, art. XCIX, p. 1915-1935.

³³ *MT*, déc. 1735, p. 2252-2259.

³⁴ *MT*, janv. 1736, p. 98-116.

³⁵ D20507. Cité par A. McKenna et O. Ferret dans l'édition critique des *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 26.

³⁶ Boileau, *op. cit.*

³⁷ « Boileau aux prises avec les jésuites », *op. cit.*, p. 257. Voir supra.

Quelle méprise à M. de V*** de sortir de la sphère brillante où il s'étoit d'abord signalé, pour dogmatiser sur le Catéchisme & sur la Théologie, sur la Coutume & sur la Loy, sur le vuide & sur l'attraction ? Tous sujets trop sérieux pour lui.³⁸

Théologie n'est pas poésie :

La science de la Religion en particulier, se refuse tout-à-fait au simple bel esprit, à celui sur-tout qui plaisante, qui tranche trop hardiment, ou qui court après l'Epigramme.

Et poésie n'est pas philosophie :

L'impie affecte le nom & le personnage de Philosophe [...] C'est prendre le Public pour bien crédule, après avoir fait toute sa vie un métier & un personnage tout-à-fait incompatible avec la Philosophie, que de se présenter tout d'un coup à ce Public sous le nom de cette science, ou de cette vertu.³⁹

Dénoncée chez Lucrèce par le père Tournemine au motif que ses « promesses⁴⁰ » ne sont pas « bien fondées », la chimère du poète-philosophe ressemble au bouffon de la farce. Tour à tour poète, médecin - quand il traite de la petite vérole⁴¹ -, philosophe - c'est du moins le titre « fastueux [...] qu'il se donne à lui-même⁴² », Voltaire est l'Arlequin du jour :

M*** Philosophe. Le seul titre a fait rire tout le Parterre.⁴³

Il n'est que de se remémorer les termes employés par César Chesneau Du Marsais pour estimer à bon droit qu'« il n'y a rien qui coûte moins à acquérir aujourd'hui, que le nom de Philosophe⁴⁴ ». En rigueur cependant, les bons pères auraient trouvé plus juste que l'auteur du *Philosophe* substitue au mot *acquérir* celui de *prendre* ou d'*usurper* car il n'y a pas « jusqu'aux Poètes les plus vulgaires, tout soi-disant bel esprit⁴⁵ », qui ne s'en donnent le nom, « surtout en attaquant les Mœurs ou la Religion ». Toujours après l'épigramme et la saillie drolatique, Voltaire appartient à cette catégorie

³⁸ MT, févr. 1735, *op. cit.*, p. 97. Idem pour la citation suivante.

³⁹ MT, mai 1735, art. L, *op. cit.*, p. 892.

⁴⁰ MT, déc. 1735, art. CVIII, p. 2254. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ « Dans la 11^e Lettre, il est Médecin ». MT, févr. 1735, *op. cit.*, p. 108.

⁴² *Ibid.*, p. 316.

⁴³ MT, déc. 1735, *op. cit.*, p. 2254.

⁴⁴ C.-Ch. du Marsais, *Le Philosophe*, intégré aux *Nouvelles libertés de penser*, Amsterdam [Paris] : Piget, 1743, p. 173-204, rapportées par les MT, août 1743, art. LXIII, p. 2190-2194.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 2291. Idem pour la citation suivante.

de beaux esprits qui, « n'ayant que la maniere, le style, & des mots à opposer comptent pour rien le fonds des choses⁴⁶ ». Partout, « il conte, il raille, il plaisante, et parôit toujours (sic) au sujet qu'il traite, au parti même qu'il prend⁴⁷ ». Nul sujet ne lui échappe, sans qu'il en dise *son* mot, et « ce n'est le plus souvent qu'un mot, et qui pis est, qu'un bon mot⁴⁸ ». Le mal, dira-t-on, vient « de ce qu'il a tourné un peu tard à la Philosophie, & qu'il ignore les pensées les plus ordinaires des Philosophes⁴⁹ ». Il y a surtout que la religion n'est pas affaire de belles-lettres :

Il n'y a que la littérature, où l'on se croit permis de se donner carrière sans égard au danger de croire trop ou trop peu.⁵⁰

Extraite de l'un de ses derniers discours prononcé en latin au collège Louis-le-Grand en décembre 1738 et relaté au printemps de l'année suivante dans les *Mémoires de Trévoux*, cette assertion du père Porée, adressée comme l'ensemble du *De credulitate in Doctrinis* sur le principe de la correction fraternelle à son ancien élève - tout juste trente ans après leur rencontre - n'est rien d'autre qu'un ultime rappel à l'ordre à son intention et celle de ses sectateurs :

Mais toi, pour cette raison même qu'il brille par l'esprit, tu crois qu'un écrivain excelle dans tout ce qu'il écrit. Comme c'est méconnaître la nature du génie humain ! [...] Si élevé qu'il soit, il ne peut tout atteindre, si subtile qu'il soit, il ne peut tout pénétrer, si étendu qu'il soit, il ne peut tout comprendre. Un génie universel n'est jamais qu'une porte étroite.⁵¹

Que le public prenne donc garde aux effets de mode. Voltaire, qui conservera sa vie entière l'édition séparée du *De credulitate in Doctrinis* dans sa bibliothèque⁵², aura eu le temps de méditer cet avertissement :

⁴⁶ MT, mai 1735, *op. cit.*, 883-884.

⁴⁷ MT, févr. 1735, *op. cit.*, p. 110.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 333-334.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 320.

⁵⁰ MT, avr. 1739, art. XXXVI, p. 858.

⁵¹ Ch. Porée, *De credulitate in Doctrinis, Orationes*, 1735, *op. cit.*, t. 2, p. 60 : « Tu scriptorem aliquem ideo, quia excellit ingenio, credis usque quaque in scribendo excellere. At quam parum ingenii humani naturam habes cognitam ? Ingenium humanum, quod nescis, unde quaque finitum est, & brevibus terminis circumscriptum. Quamlibet sublime sit, non attingit omnia ; quamlibet subtile sit, non pervadit cuncta ; quamlibet amplum sit, non comprehendit universa. Ingenium omnium maximum illud est quod est omnium minime angustum ».

⁵² Dans une lettre du 17 mars 1739 au père Porée (D1942), Voltaire fait mention de l'envoi de ce discours par son maître : « On me mande que vous voulez bien m'envoyer un discours que vous avez prononcé en dernier lieu. Je le liray comme un de ces modèles d'éloquence aux quels vous m'avez acoutumé, et je vous en remercie d'avance » Il est aujourd'hui conservé à Saint-Petersbourg sous la cote BV 2795.

Songe au nombre d'orateurs que tu as vu pratiquer l'art déclamatoire et en faire étalage avec les murmures approbateurs du peuple. L'opinion leur prêtait aussitôt les traits de la plus grande force et à leur discours, la capacité d'enflammer les esprits. Qu'advint-il par la suite ? Ils agitèrent en vain leurs traits vides et après avoir connu brièvement la lumière ils disparurent dans les ténèbres.⁵³

En première ligne pour riposter à la *philosophie* de Newton, le père Castel rappelle à qui de droit qu'il n'y a de saine philosophie que chrétienne. Deux mois après la recension enthousiaste du *Credulitate in Doctrinis*, le physicien jésuite profite de la parution de l'*Examen du vuide ou espace newtonien relativement à l'idée de Dieu*⁵⁴ publié anonymement par Guillaume Davy de La Fautrière, pour réaffirmer que la licence poétique et l'art de plaire siéent fort peu aux vérités éternelles. Dedicacé à l'anti-Lucrèce par excellence, le cardinal de Polignac, l'ouvrage de La Fautrière autorise Castel à une *exhortatio ad gentes* bien différente du protreptique voltairien :

Il est tems qu'on ouvre les yeux, & que les vrais Philosophes, les Philosophes Chrétiens sentent que toute cette licence de systèmes modernes, prétendus Philosophiques, que la seule legereté du stile a du bel esprit enfant[é], sappent le fondement même de la Religion tant revelée que naturelle.⁵⁵

Ce propos sera repris début des années 50 dans les *Lettres sur le proverbe, qui dit pêcher en eau trouble* :

Je ne lui passe point ce subterfuge trivial depuis Descartes, de dire, je suis Philosophe et ne suis pas théologien. D'où j'aurois droit de conclure immédiatement que tant pis pour le Philosophe qui n'est pas theologien, puisque par cela seul il est convaincu de n'être Philosophe qu'à demi.⁵⁶

En matière théologique pourtant, les collaborateurs réguliers des *Mémoires de Trévoux* se révèlent de bien piètres contradicteurs et ne font, le plus souvent, qu'ajouter aux carences d'un formalisme critique ranci les inadvertances d'une apologétique étonnamment contreproductive. Devant tant

⁵³ Ch. Porée, *op. cit.*, p. 67-68 : « Cogita quot oratores videris suam dicendi facultatem experiri & ostentare cum secundissima populi admurmuratione. Illos ferebat opinio mox jaculatos magna vi fulmina, et suis orationibus ardentissima in animis incendia excitaturos. Quid deinde contigit ? Illi fulgura vibraverunt inania sine ictu, & post lucem brevissimam in tenebras abierunt ».

⁵⁴ [Davy de La Fautrière, G.], *Examen du vuide, ou espace newtonien, relativement à l'idée de Dieu*, Paris : H. Gissey, 24 p.

⁵⁵ *MT*, juin 1739, art. LII, p. 1153.

⁵⁶ L.-B. Castel, *op. cit.*, f° 54-r°.

de silences, le lecteur moderne reste médusé : il ne trouve rien sur la tolérance religieuse institutionnelle prônée, à la suite de Locke, dans la cinquième et sixième lettre « Sur la religion anglicane » et « Sur les presbytériens », rien sur le plaidoyer en faveur du déisme contenu dans la septième lettre - complètement occultée - « Sur les sociniens, ou ariens, ou antitrinitaires », rien enfin sur les tremblements des *Coacres*, assimilés aux convulsionnaires de Saint-Médard, pourtant moqués en des termes voisins deux ans plus tôt par le père Bougeant dans sa farce intitulée *Les Quakers français ou les nouveaux trembleurs*⁵⁷. On objectera qu'en apologistes, les pères jésuites ont garde de ne pas reproduire les formules assassines qui depuis ont fait florès, ni d'insister sur des opinions partagées ; on observera néanmoins que de tous les points de controverse soulevés par *Les Lettres philosophiques*, les rédacteurs des *Mémoires* ne retiennent en 1735 que le prosélytisme, le sacrement du baptême et, signe des temps, la fonction du clergé, singulièrement français.

Source principale de la critique jésuite sur les points de religion, les quatre premières lettres philosophiques sur les Quakers, « secte infiniment décriée, même en Angleterre⁵⁸ » mais « assortie au bel esprit de l'Auteur », auraient pu, prises du bon côté, « fournir bien des traits où la décence n'auroit point nui à l'élégance & à la légèreté dont M. de V.*** est si capable » :

Une simple peinture naïve de cette secte folle & ridicule, auroit été un morceau curieux pour les François, qui n'en ont jamais vû, au moins de l'espece.

Au lieu de quoi, « & par une contremarche [...] il plaît à l'Auteur d'embellir cette secte & de nous en donner un portrait de fantaisie ». Co-fondateurs de la secte, Georges Fox - décrit par le père Catrou comme un vulgaire porcher détrousseur de veuves⁵⁹ - et Guillaume Penn - comme le syndrome inévitable de l'hérésie protestante⁶⁰ - sont peints par Voltaire « des plus belles couleurs⁶¹ », le premier, bon vieillard « frais & vénérable⁶² », pour avoir su « mettre des bornes à sa fortune & à ses désirs », le second, pour avoir apporté, nouvel Auguste, nouveau Louis XIV, « l'AGE D'OR, dont on parle tant, & qui n'a vraisemblablement existé qu'en Pensylvanie⁶³ ». Promus par

⁵⁷ G.-H. Bougeant, *Les Quakers français*, Utrecht : H. Khyrks le jeune, 1732, 66 p. Cité par O. Ferret et A. McKenna dans leur édition des *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 20.

⁵⁸ *MT*, fév. 1735, p. 98. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁹ « C'êt un mizerable sans lettres & sans aucune veritable piete, né de la derniere lie du Peuple, sans education ni instruction, & que sa stupidité & la bassesse de son esprit fit releguer aux chams parmi les pourceaux, pour en être le Porcher, comme en effet il les garda longtemps ». Fr. Catrou, *Histoire des anabaptistes*, Paris : C. Clouzier, 1695, p. 161-162.

⁶⁰ Fr. Catrou, *Histoire des trembleurs*, [s. l.] : [s. n.], 1733, 286 p. 129.

⁶¹ *MT*, fév. 1735, p. 99.

⁶² *Ibid.*, p. 98. Idem pour la citation suivante.

⁶³ *Ibid.*, p. 100.

Voltaire au rang de saints, les deux quakers n'ont d'égal aux yeux des pères jésuites que leur démenche. Le premier est « un Fol, qui passa la moitié de sa vie dans les prisons publiques⁶⁴ », non pas comme le prétend l'auteur des *Lettres* pour avoir attaqué « *les gens d'Eglise* » mais « parce qu'il prêchoit tantôt contre l'autorité suprême, tantôt contre le bon sens », alors que le second, « égal à Fox pour le degré de folie⁶⁵ » fit « tout ce qu'un Poète imagine de plus beau » en réalisant en Amérique « la plus riante des fictions poétiques ». Dès lors, qu'on ne se convainque pas que Cromwell ait pu être le persécuteur de la secte des Quakers, car il n'y a que de l'indécence à tirer de la vie des saints, comme le fait Voltaire, l'affirmation selon laquelle « *les persécutions ne serv[oi]ent qu'à faire des Prosélytes*⁶⁶ ». Allégation du reste sans cesse ressassée par le Père Castel qui déclare, près de vingt ans après la publication des *Lettres* :

Je suis fort choqué en particulier qu'on veuille comme nous debaptiser, nous expatrier dans le sein meme de la France, nous defranciser, nous anglicaniser s'il faut parler clair aussi bonne qu'on le voudra, mais nous rendre anglicans.⁶⁷

Palimpsestes des ouvrages antijansénistes du père Catrou⁶⁸, les sermons des rédacteurs des *Mémoires* prouvent, bien davantage que leur efficacité à briser les leurres de l'hétérodoxie, leur complète cécité quant à la transfiguration christique - Olivier Ferret et Anthony McKenna préférèrent le terme de caricature⁶⁹ - mise en œuvre par Voltaire dans les premières *Lettres philosophiques*. Représentée sous les traits de Fox, de Penn, plus rarement de Barclay, la figure de ce qui deviendra le *Christ des Lumières*, pour reprendre l'expression proposée par Bernard Cottret⁷⁰, n'est-elle pas d'abord celle du sectaire illuminé des jésuites, suivant « cette liberté charmante, accordée à chaque particulier⁷¹ » - dénoncée par le père Catrou - « de se dire Prophete, & illuminé & inspiré immédiatement de Dieu » et l'inclinaison du public, celle des femmes en particulier, « toujours

⁶⁴ *Ibid.*, p. 99. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 100. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁶ *Ibid.* Il s'agit selon toute vraisemblance de l'actualisation de l'ouvrage de Jacques de Voragine par le père jésuite Pedro de Ribadeneyra, *Les Fleurs des vies des saints*, Paris : S. Piget, 1652, et en particulier l'article consacré à la « Dédicace de saint Sauveur », p. 439-440. Sur les « apologies cromwellistes », Castel écrira dans les *Lettres sur le proverbe*, *op. cit.*, f° 26-r° : « Je ne vois dans cette mode sanguinaire ou cromwelliste aucune analogie avec nos Cometes et nos Pantins, et j'ai peur que ces modes etrangeres, et trop frapées détrangeté ne fassent peu à peu nos mœurs ».

⁶⁷ L.-B. Castel, *Lettres sur le proverbe*, *op. cit.*, f° 70-r° et v°.

⁶⁸ Fr. Catrou, *Histoire des anabaptistes*, et *Histoire des trembleurs*, *op. cit.*

⁶⁹ Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 20.

⁷⁰ B. Cottret, *Le Christ des Lumières*, Paris : Les Éd. du Cerf, 1990, 186 p.

⁷¹ Fr. Catrou, *Histoire des anabaptistes*, *op. cit.*, p. 166 et *Histoire des trembleurs*, *op. cit.*, p. 26.

avides de nouveauté [...] les plus ardentes à l'écouter, & les plus constantes à le suivre » ?

Premier des sacrements reconnus par l'Église, le baptême, rejeté par les quakers, ne saurait agrémenter de manière aussi indécente « la conversation de M. de V*** avec son vénérable Quaquer de Londres⁷² ». Fox, car c'est de lui qu'il s'agit, prétend être « bon Chrétien sans être baptisé » et allègue, selon le rapport de Voltaire, que :

Le Christianisme ne consiste pas à jeter de l'eau froide sur sa tête avec un peu de sel.

Pour les commentateurs jésuites, qui prennent soin de reproduire la formule, c'est ici que l'auteur des *Lettres philosophiques* met le sceau à son infamie :

Nulle part son peu de respect & sa licence n'éclatent avec plus de scandale.⁷³

Au déshonneur du quaker, coupable de traiter « une action si grave & si sacrée, d'un air si profane, si cavalier⁷⁴ », s'ajoute l'indignation suscitée par une relation qui n'a d'autre dessein que de rendre la chose « toute risible ». Certes, « l'Auteur traite ce discours du Quaquer d'impiété », mais pourquoi le redit-il ? :

Tout le monde le sent bien [...] C'est ce ton, c'est ce comment qui font sentir le but de l'Auteur & le pourquoi.⁷⁵

Tel qu'il apparaît dans l'*Histoire des trembleurs* du père Catrou - chez les Quakers le baptême n'est que « l'épure d'une bonne conscience [...] un Ouvrage intérieur, où l'ablution du dehors n'a point de part⁷⁶ » -, l'exposé théologique n'est pas de mise ici et s'en trouve réduit à sa plus simple expression :

Jesus-Christ l'a prévu, qu'en attachant la grace sanctifiante du Baptême à un Agent aussi commun, & de soi aussi vil que l'eau, l'orgueil philosophique [...] en seroit scandalisé ; & que la Religion [...] seroit l'écueil de tous les esprits présomptueux.⁷⁷

⁷² MT, fév. 1735, *op. cit.*, p. 101. Idem pour les citations suivantes.

⁷³ *Ibid.*, p. 102.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 102. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 101-102.

⁷⁶ Fr. Catrou, *op. cit.*, p. 184 et sq.

⁷⁷ MT, fév. 1735, *op. cit.*, p. 102-103.

Pareille faiblesse dans l'argumentation peut s'avérer fatale, surtout quand il est question de l'utilité du clergé. Si l'anticlérisme voltairien se trouve, pour la première fois sans doute, aussi bien identifié - « Il en veut fort au Clergé. En vingt endroits de ses Lettres il en parle très-mal, & dans aucune il n'en parle bien⁷⁸ » - les pères jésuites se contentent de justifier l'usage - partagé par l'Église anglicane - « *de payer les Dixmes*⁷⁹ » en le faisant remonter « aux plus anciens tems », et celui de souffrir « *patiemment qu'un Ecclesiastique jouisse de cinquante mille écus de revenu* », par la raison qu'en France « le Peuple n'est ni Quaquer ni Hérétique, ni bel esprit⁸⁰ » et qu'« il n'y a pas dans le monde de nature de bien plus légitime que celui-là ». Gardienne de l'ordre établi, la Compagnie de Jésus ne fait en somme que reprendre à son compte, à propos des *Lettres philosophiques*, l'argumentation du parti janséniste. À peine moins péremptoires que les parlementaires parisiens, qui dans leur arrêt du 10 juin 1734 justifient leur condamnation en jugeant le livre « scandaleux, contraire à la Religion, aux bonnes mœurs & au respect dû aux Puissances⁸¹ », les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* partagent avec eux ce constat que « M. de V*** n'a pas pris garde apparemment que son discours étoit un cri de sédition & de brigandage pour le Peuple⁸². »

Contre les nouveaux Lucrèce : Locke et la « matière pensante »

Initié par le parti janséniste, poursuivi par la Compagnie de Jésus, le procès en incrédulité intenté contre Voltaire à la suite de la publication des *Lettres philosophiques* ne se départit pas des accusations en épicurisme traditionnellement proférées à l'encontre des esprits forts. Jusqu'en 1740 au moins, les vieilles antiennes anti-épicuriennes parsèment les *Mémoires de Trévoux* et connaissent une prolifération inédite dans les recensions des écrits voltairiens rattachés à la physique de Newton et les articles afférents opportunément distillés par les pères de la Compagnie de Jésus. La banalité du procédé n'exclut pas quelques surprises et d'inattendus renversements de valeur. Dans la réponse à la « Lettre - de Jean Bouillet - au sujet d'un Ouvrage intitulé l'Examen du Vuide ou Espace Newtonien - de La Fautrière - insérée au Mercure d'Octobre 1739⁸³ » dans laquelle il prétend - non sans hypocrisie - ne pas « prendre part à la dispute⁸⁴ », le père Castel, auteur probable de l'article, consent à invoquer

⁷⁸ *Ibid.*, p. 103.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 104. Idem pour la citation suivante.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 105. Idem pour les citations suivantes.

⁸¹ *Arrêt de la cour du Parlement qui ordonne qu'un Livre, intitulé : Lettres philosophiques par M. de V...*, Paris : P. Valfray, 10 juin 1734, 3 p.

⁸² *Ibid.*, p. 105-106.

⁸³ Cette lettre est en fait parue dans le numéro de septembre 1739. *MF*, sept. 1739, « Lettre de M. B... au sujet d'un Ouvrage intitulé l'Examen du Vuide ou Espace Newtonien », p. 2169-2175.

⁸⁴ *MT*, avr. 1740, art. XXXIX, p. 876.

« Lucrece pour apprendre aux Philosophes à parler convenablement de la Divinité⁸⁵ », c'est à dire en évitant « de mettre Dieu à la portée de nos sens ». Portée par la réception orageuse des lois sur la gravitation universelle, la querelle sur le vide et le plein, qui avait agrémenté jusqu'aux Nuits de Sceaux, délaisse, elle aussi, certains de ses apprêts les plus traditionnels. Castel, toujours lui, rédige la critique des *Éléments de la philosophie de Newton* en août et septembre 1738 et s'étonne du rapprochement opéré par Voltaire entre Épicure et Descartes :

Nous avons été frappez, il faut l'avouer, de la singularité d'un raisonnement fort nouveau, & qui a bien sa justesse, par lequel [Voltaire] prétend montrer, que Descartes & Epicure ont tous deux pris le change, l'un en niant, l'autre en établissant l'existence de Dieu, en conséquence du plein & du vuide, qui sont la base de leurs systèmes respectifs.⁸⁶

Mais c'est pour mieux décerner son brevet en crédulité au philosophe samien et introduire la question de la providence divine :

Nous ne sentons pas bien cependant la liaison qu'il y a entre l'opinion Epicurienne du vuide, & l'existence d'un Dieu Créateur. Nous doutons même qu'Epicure fût Athée ; & qu'il niât autre chose que la Providence.⁸⁷

Quand bien même chez Voltaire et Newton « le vuide n'est pas un néant : c'est l'espace, c'est l'immensité, c'est Dieu même⁸⁸ », le père Castel, en cartésien convaincu, n'imagine pas admettre la réalité du vide et le rappelle en termes exprès :

M. de Voltaire va jusqu'à traiter le *plein*, de Roman, & de Roman ingénieur. C'est pourtant la pensée la plus simple & la plus naturele, & l'opinion la plus triviale que nous ayons dans la Philosophie. Il est si naturel de croire qu'en faisant le monde, Dieu a fait quelque chose & que son Ouvrage n'est pas mi-parti d'être & de néant, que la plupart des Philosophes ont plutôt supposé le plein qu'ils ne l'ont formellement admis.⁸⁹

⁸⁵ *Ibid.* Idem pour la citation suivante. Castel cite ici les vers 149 et 150 du *De rerum natura* :

*Tenuis enim natura Deum, longaeque remota
Sensibus a nostris, animi vix mente videtur.*

Ce qu'on peut traduire par : « car la nature subtile des Dieux, si éloignée de nos sens, ne peut qu'à peine être entrevue de nos intelligences ».

⁸⁶ *MT*, sept. 1738, art. XCI, p. 1677.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 1678.

⁸⁸ *MT*, août 1738, art. XCIX, p. 1855.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 1851.

Imité de Descartes - parfois -, d'Aristote - toujours -, le rejet du *vuide immense* exprimé par les pères jésuites est aussi celui de la matérialité de l'âme. Avec une forme apologétique plus fidèle à la tradition catholique que celle esquissée par le père Castel, la position du père Tournemine, nommément affichée en décembre 1735 dans les *Mémoires de Trévoux*, sous la forme de *Remarques* [...] *sur Lucrèce*, oppose un démenti complet à la philosophie épicurienne :

On veut que nous nous confondions avec les pierres, que nous nous croyions matière, & matière toujours agitée par des mouvements nécessaires, que nous démentions l'intime conviction de notre spiritualité, de notre liberté [...] c'est par cette déclinaison [que les Epicuriens] tachent d'expliquer les opérations de l'ame, les déterminations de la volonté qu'ils osen (sic) nommer libres.⁹⁰

Les Épicuriens, certes. Mais aussi John Locke, en réalité visé et rangé parmi les sectateurs de Lucrèce, dont les théories sur la matière *pensante*, à peine abordées en 1701 lors de la recension de l'*Essai sur l'entendement humain*⁹¹, fournissent - avant même la substance des échanges entre le père Tournemine et Voltaire de juin à décembre 1735 - la matière à une attaque virulente dans les *Mémoires de Trévoux*. À la proposition de Voltaire, relevée dans la treizième lettre philosophique consacrée au métaphysicien anglais, et intégralement reproduite dans les *Mémoires* :

*Je suis Corps [...] & je pense ; je n'en sçais pas davantage. Irai-je attribuer à une cause inconnue, ce que je suis si aisément attribuer à la seule cause seconde que je connais ?*⁹²

les pères jésuites opposent une répartie outrée :

Quel excès ! c'est Dieu même qui le permet ;

et renvoient à l'opposition entre Descartes, « bien autrement Philosophe que Locke », et les néo-épicuriens :

Répondez-moi donc, ô Corps, puisque vous n'êtes que cela, répliquoit autrefois durement Descartes à Gassendi, qui lui avoit par ironie adressé ces mots, Répondez-moi, ô Esprit, &c.

⁹⁰ MT, déc. 1735, *op. cit.*, p. 2254-2255.

⁹¹ MT, janv. 1701, p. 116-131.

⁹² MT, fév. 1735, *op. cit.*, p. 319. Idem pour les citations suivantes.

Et de conclure, par cette interpellation :

M. de V*** oserait-il prétendre qu'il a quelque connoissance du corps comme cause des pensées, cause créatrice, productive, efficiente ? Connoît-il dans le corps quelque propriété, quelque vertu qui ressemble à celle-là ? qui mène à celle-là ? qui y dispose, qui s'y rapporte ?⁹³

Conscient que l'exposition défavorable offerte aux *Lettres philosophiques* par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* ne peuvent qu'attiser le scandale suscité par leur publication, Voltaire préfère opposer à partir de l'été 1735 aux relents anti-épicuriens de la Compagnie de Jésus et aux accusations récurrentes de matérialisme contre Locke - et lui-même -, la politesse d'une correspondance épistolaire suivie avec le père Tournemine. À son maître jésuite, il écrit :

On a regardé comme impie cette proposition : *Nous ne pouvons pas assurer qu'il soit impossible à dieu de communiquer la pensée à la matière*. Je trouve cette proposition religieuse, & le contraire me semble déroger à la toute puissance du créateur. Ceux qui me condamnent, me reprochent de croire l'âme mortelle. Mais quand même j'aurais dit, *l'âme est matière*, cela serait bien éloigné de dire, *l'âme périt*. Car la matière elle-même ne périt point.⁹⁴

Récusant tout soupçon de matérialisme, il déclare plus loin :

Je suis bien loin de croire que je puisse affirmer que la pensée est matière.
Je suis bien loin aussi de pouvoir affirmer que j'aie la moindre idée de ce qu'on appelle *esprit*.

La réponse du père Tournemine, partiellement reprise dans les *Mémoires de Trévoux* sous l'intitulé « Lettre du p. Tournemine de la Compagnie de Jesus à m. de *** sur l'immatérialité de l'âme, & les sources de l'incrédulité⁹⁵ », incite Voltaire à « revenir à cette question⁹⁶ » et s'adonner à un exercice de logique amusé dont il fournit lui-même l'énoncé :

Dieu peut il communiquer le don de la pensée à la matière, comme il lui communique l'attraction & le mouvement ?

⁹³ *Ibid.*, p. 321.

⁹⁴ D877. Idem pour la citation suivante.

⁹⁵ *MT*, nov. 1735, art. CVII, p. 1913-1935.

⁹⁶ Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton*, OCV 15, p. 247. D901. Idem pour les citations suivantes.

À ceux, dont le père Tournemine, qui estiment que « cela est impossible à dieu, & on se fonde sur cette raison, que celui qui juge aperçoit un objet indivisiblement ; donc la pensée est indivisible, &c : & », Voltaire oppose les *Topiques* d'Aristote et sa réfutation des sophistes :

On appelle cela une démonstration ; ce n'est pourtant qu'un paralogisme bien visible, qui suppose ce qui est en question.

Reproduit par Voltaire, l'exemple maladroitement fourni par le père jésuite à partir de la *Physique* d'Aristote et son passage sur le mouvement - « Soit un corps A qui parcourt une ligne droite et qui s'arrête en B avant de parvenir à C etc. »⁹⁷ - et transposé « à la question de savoir si dieu a le pouvoir de donner à un corps organisé, la puissance d'apercevoir un morceau de pain & de sentir de l'appétit » - autorise cette réplique imparable :

Vous dites : « Non, dieu ne le peut ; car il faudrait que le corps organisé aperçût tout le pain ; or la partie A du pain ne frappe que la partie A du cerveau, la partie B que la partie B, & nulle partie du cerveau ne peut recevoir tout l'objet ».

Voilà ce qu'assurément vous ne pourrez jamais prouver ; & vous ne trouverez aucun principe duquel vous puissiez tirer cette conclusion [...] Vous avez beau dire, la matière est divisible ; ce n'est ni comme divisible, ni comme étendue qu'elle peut penser ; mais la pensée peut lui être donnée de dieu, comme dieu lui a donné le mouvement & l'attraction.⁹⁸

Au nom du raisonnement inductif et de la supériorité de la preuve, la logique fallacieuse de l'École mérite d'être définitivement rejetée :

Je vous avoue que plus je considère cette question, & plus je suis étonné de la témérité des hommes qui osent ainsi borner la puissance du créateur à l'aide d'un syllogisme.⁹⁹

Et quand il est confronté à Aristote et comparé par son maître à un enfant jouant avec sa poupée, Voltaire a beau jeu de rebondir sur les deux comparaisons qui, selon lui, ne sont « que trop bien assorties » :

⁹⁷ Aristote, *Physique*, paraphrase du Livre VIII (D901). Voir aussi la lettre D913 dans laquelle le père Tournemine substitue à l'exemple du pain, dangereusement assimilable au *corpus christi*, la neutralité des parties A, B, a, b, incorporelles.

⁹⁸ La démonstration qui suit est reprise et développée dans la lettre que Voltaire adresse en janvier 1736 à Formont (D988).

⁹⁹ D901. Idem pour les citations suivantes.

Aristote, en fait de saine philosophie, n'était qu'un enfant ; est-il possible que vous puissiez citer un homme qui n'a jamais mis que des paroles à la place des choses ?

Preuve que Dieu n'en sera pas moins « législateur des hommes quand il aura fait penser leur(s) corps », Voltaire en appelle à la comparaison pour lui légitime entre les hommes et les animaux :

Il est très vraisemblable que les bêtes ont du sentiment, & qu'elles n'ont point une âme spirituelle, telle qu'on l'attribue à l'homme. Nous avons tous de commun avec les bêtes organes, nourriture, propagation, besoins, désirs, veille, repos, sentiments, idées simples, mémoire.

Dès lors :

Pourquoi notre supériorité ne consisterait-elle pas dans une faculté d'avoir & de combiner des idées poussées beaucoup plus loin dans nous qu'elle ne l'est dans les animaux, & surtout dans l'immortalité que dieu fait le partage des hommes, & n'a pas fait le partage des bêtes ?

Sur la question de l'âme, rien ne vaut la simplicité et le principe de parcimonie. Que le vieux maître jésuite se souvienne de l'adage scolaire : *Frustra sit per plura, quod potest fieri per pauciora* (que l'on traduit par : « Abondance de moyens est inutile quand un seul suffit »). Emprunté, quoique Voltaire le taise, à la *Physique* d'Aristote par le père de l'empirisme anglais, Guillaume d'Ockham, le proverbe n'incite-t-il pas aussi en matière de raisonnement à l'économie de moyens ?¹⁰⁰ Quatre ans après la parution des *Lettres philosophiques*, un an après celle des *Éléments de la philosophie de Newton*, le père Bougeant dans son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*¹⁰¹ - bientôt condamné par le Parlement de Paris - ne dit pas autre chose :

Je vois un chien accourir quand je l'appelle [...] & donner toutes les marques extérieures de divers sentiments [...] Je conclus aussitôt qu'un chien a dans lui-même un principe de connoissance et de sentiment quelqu'il soit.¹⁰²

Dans ces conditions, pourquoi s'obstiner à suivre Descartes ?

¹⁰⁰ Connu des scolastiques sous l'appellation de « Rasoir d'Ockham », cette citation, tirée de la *Somme théologique* de Guillaume d'Ockham (Livre, I, chap. 12), est inspirée d'un passage de la *Physique* d'Aristote (Livre I, 4, 188a17).

¹⁰¹ G.-H. Bougeant, *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, Paris : Gissey, Bordelet, Ganeau, 1739, 157 p.

¹⁰² *Ibid.*, p. 11.

Quelqu'effort que je fasse pour me persuader que ce n'est qu'une machine [...] je me sens entraîné par une persuasion intime, par je ne sais quelle force intérieure à croire le contraire [...] aussi est-il vraisemblable que [Descartes], qui avoit un génie si supérieur, n'a adopté un système si peu conforme à nos idées que [...] dans la seule vûë de contredire les Péripatéticiens, à qui il avoit déclaré la guerre.¹⁰³

Bien loin de partager le point de vue du père Bougeant, Tournemine conteste jusqu'à la pertinence de l'exemple animalier :

Vous avez recours au bêtes - assène-t-il à Voltaire - c'est le dernier retranchement des incrédules.¹⁰⁴

À la rescousse du père jésuite, l'opinion de Descartes, parfois si sévèrement combattu par la Compagnie de Jésus, sert ici de référence :

Vous ne paraissez pas disposé à croire [les bêtes] de pures machines. Les cartésiens vous diront qu'elles sont toujours déterminées par l'objet que leurs actions ne changent point sans quelque changement dans l'objet motif, que cela indique l'effet d'un ressort ;

quand elle n'autorise pas cette pirouette :

Je ne sais point ce qui se passe dans la bête, je sais ce qui se passe dans moi. La bête pense-t-elle ? Je l'ignore. Je suis sûr que je pense. Je suis donc sûr que je ne suis point matière, la bête sera ce qu'il vous plaira.

Pour Voltaire, la preuve de l'existence apportée par Descartes ne suffit pas à démontrer la spiritualité de l'âme :

Vous croyez que les mots *je & moi*, & ce qui constitue la personnalité est encore une preuve de l'immatérialité de l'âme. N'est-ce pas toujours supposer ce qui est en question ? Car qui empêchera un être organisé qui pense, de dire *je & moi* ? Ne serait-ce pas toujours une personne différente d'un autre corps, soit pensant, soi (sic) non pensant ?

Convaincu que l'orgueil ne doit pas empêcher les hommes « de voir tout ce que nous avons de conforme avec [les bêtes]¹⁰⁵ », Voltaire supplie une dernière fois son interlocuteur de lire « le chapitre de l'étendue des connaissances de m. Locke » car, dit-il :

¹⁰³ *Ibid.*, p. 12-13.

¹⁰⁴ D913. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰⁵ D901.

Si ce qu'a dit ce sage & modéré philosophe ne satisfait pas, rien ne satisfera¹⁰⁶.

¹⁰⁶ *Ibid.* Jusqu'en 1752 au moins, la question de la matière *pensante* sert de socle aux critiques des pères jésuites contre leur ancien élève. C'est en particulier le cas dans la recension virulente de *Micromégas*, « petit Livre de 92 pages » où « il se trouve [...] bien des choses répréhensibles » et qui « n'est bon ni pour la République des Lettres, ni pour la Religion », *MT*, avr. 1752, art. XXXIV, p. 751-761.

UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ : LA SYNTHÈSE VOLTAIRIENNE

On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre ; les Français commencent à ouvrir un œil ; mais quelquefois il se trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on soit borgne.¹

En délivrant ce constat désabusé en bonne place de l'article « Lettres, Gens de lettres ou Lettrés » ajouté en 1765 au *Dictionnaire philosophique*, Voltaire, assurément, songera aussi à la responsabilité de la Compagnie de Jésus dans le difficile progrès des idées nouvelles en France. En 1735 pourtant, alors qu'il est attaqué de toutes parts, en particulier dans les *Mémoires de Trévoux*, l'auteur des *Lettres philosophiques* ne renonce pas à proposer à ses maîtres une synthèse originale, entre l'orthodoxie catholique et les théories lockiennes sur l'âme et newtoniennes sur la gravitation. Jusqu'à l'*Anti-Pascal* qui sent son procédé, Voltaire, dont l'évolution sur l'optimisme rapproche pourtant des bons pères, échoue à imposer l'idée d'un partage du préceptorat du genre humain. L'année 1735, de ce point de vue, est aussi celle d'un rendez-vous manqué.

Jésuites et philosophes : le préceptorat du genre humain en partage ?

*On ne quitte pas volontiers ses préjugés,
parce qu'on ne veut point avoir été dans l'erreur.*

Croira-t-on la citation de Voltaire ? On la trouve en vérité sous la plume d'un père jésuite - sans doute le père Castel - au sujet de *L'Origine ancienne de la physique nouvelle* du père Regnault, pour justifier, non sans paradoxe, la prévalence de la physique ancienne, qui compte « tant de richesses² », sur la contemporaine. Placé par le professeur de mathématiques jésuite dans la peau du « Physicien Moderne³ », le collégien, à qui s'adresse ce précis de sciences physiques opportunément réédité en 1735 parmi l'arsenal déployé par la Compagnie de Jésus contre les théories newtoniennes, est invité à faire sienne l'opinion selon laquelle « Neuton [lui] permettra de [s'] en tenir avec Descartes à la Matière Magnétique⁴ ». Sur la gravitation et l'attraction, le collégien ou tout autre lecteur du manuel, n'aura qu'à se fier aux démonstrations fournies par l'auteur : considérant qu'« il sort [...] de l'Aiman

¹ OCV 36, p. 287. Idem pour la citation suivante.

² *Ibid.*, p. 469.

³ *Ibid.*, p. 467.

⁴ N. Regnault, *L'Origine ancienne de la physique nouvelle*, *op. cit.*, t. 3, p. 67.

une matière déliée, qu'on appelle Matière Magnétique⁵ », que celle-ci « doit chasser l'Air, ou la Matière imperceptible qui se rencontre entre l'Aiman et le Fer », que cette Matière, « chassée derrière le Fer, doit être repoussée vers l'endroit d'où elle vient », qu'« en revenant, elle doit pousser le Fer vers l'Aiman » et qu'*a contrario* le « Fer poussé par derrière, doit aller vers l'Aiman », considérant aussi que « la Matière Magnétique pénètre aisément le Fer, puisqu'elle le pénètre de manière qu'elle fait un tourbillon autour du Fer & de l'Aiman réunis⁶ », on admettra « donc » que « la cause prochaine de l'Attraction de l'Aiman, est la Matière intermédiaire chassée par la Matière Magnétique, & revient sur le Fer ou sur le Corps attiré⁷ ». *Quod demonstrandum est...*

Significatif du retard persistant pris par les pédagogues de la Société dans la transmission du savoir scientifique - sur le magnétisme, Voltaire n'hésite pas établir la comparaison avec les qualités occultes des péripatéticiens⁸ -, l'enseignement à tout le moins désuet du père Regnault, fondé sur la théorie cartésienne de l'impulsion, explique sa véhémence opiniâtre à l'encontre de l'auteur des *Lettres philosophiques*⁹. Contesté, fût-ce de manière indirecte, dans son rôle d'éducateur, le professeur au collège Louis-le-Grand retourne son compliment au « nouveau disciple de M. Neuton¹⁰ » :

Ce système n'en est pas devenu plus clair, pour avoir passé par les mains de M. de Voltaire : Il n'instruit ni les sçavans, ni les ignorans [...] il est donné à peu de personnes de saisir, de pénétrer, d'analyser, de décomposer, pour ainsi dire, de certaines idées, de certains raisonnemens ; et ce privilège inestimable est rarement accordé au mérite qui fait les grands Poètes.

Le reproche vaut aussi pour les *Éléments de la philosophie de Newton*, dont la recension par le père Castel en 1738 dans les *Mémoires de Trévoux*, s'achève par cette remarque corrosive :

Il faut [...] avouer que ces Chapitres sont d'un homme qui a vû Newton d'assez près, & qui, s'il n'a pû nous le faire entendre, a dû pourtant

⁵ *Ibid.*, 2^e éd., Amsterdam : Aux dépens de la Compagnie, p. 235. Idem pour les citations suivantes.

⁶ *Ibid.*, p. 235-236.

⁷ *Ibid.*, p. 236.

⁸ D963.

⁹ Sur *L'Origine ancienne de la physique nouvelle*, à propos de laquelle il juge le style de l'auteur digne « de son ignorance », Voltaire fait ce commentaire sans appel au marquis d'Argens (D1342) : « Ce bon père a la justice d'appeler les admirables découvertes et les démonstrations de Newton sur la lumière, *un système*, et ensuite il a la modestie de proposer le sien [...]. C'est là le style de nos beaux esprits savants, qui ne peuvent imiter que les défauts de Voiture et de Fontenelle ». Quant à la *Lettre d'un physicien*, parue anonymement, Voltaire estime qu'« on en veut beaucoup plus encore à [s]a personne, qu'à la philosophie de Newton », OCV 15, p. 681.

¹⁰ An., [N. Regnault], *Lettre d'un physicien sur la Philosophie de Newton*, op. cit., p. 2. Idem pour la citation suivante.

lui-même l'avoir un peu entendu en gros.¹¹

« Cause inconnue et chimérique¹² », l'attraction newtonienne n'est jamais aux yeux des experts jésuites qu'un postulat, à l'image d'une physique, non pas considérée comme « une vraie Physique¹³ » mais « un système vague d'hypothèses, qui ne déterminent aucune cause¹⁴ ». Sans doute, consent à écrire le père Castel, que « le système de M. Newton est mathématiquement, géométriquement, hypothétiquement admirable¹⁵ », que « cela peut encore passer pour une belle découverte sans la prendre pourtant trop à la rigueur » mais, ajoute-t-il aussitôt, « il perd toute sa force, dès qu'on le prend physiquement, littéralement & historiquement ». Réduites à une simple « supposition¹⁶ », les lois définies par Newton, à l'exemple de la « prétendue chute de la Lune dans sa révolution orbiculaire¹⁷ », confinent au « sophisme ».

Partisan d'un ésotérisme aristotélicien éclairé, Voltaire n'attend pas la publication des *Éléments de la philosophie de Newton* pour étayer sa riposte et renouveler, avec un interlocuteur de choix, son maître et ami le père Tournemine, un dialogue philosophique imité des anciens. Dès juin 1735, il interroge le jésuite et se montre platonicien moqueur des physiciens de la Compagnie :

Je voudrais savoir si vos philosophes qui ont lu attentivement Newton, peuvent nier qu'il y ait dans la matière un principe de gravitation qui agit en raison directe des masses, & en raison renversée du carré des distances.¹⁸

La question, assure-t-il, est dénuée de toute arrière-pensée liée à la cause :

Il ne s'agit pas de savoir ce que c'est que cette gravitation ; je crois qu'il est impossible de connaître jamais aucun premier principe.

Il s'agit au contraire d'admettre que la loi de la gravitation universelle est une loi naturelle, nouvellement induite, aussi solide que la géométrie euclidienne :

¹¹ MT, sept. 1738, art. XCIX, p. 1866.

¹² N. Regnault, *L'Origine ancienne de la physique nouvelle*, op. cit., p. 18.

¹³ MT, fév. 1735, p. 331.

¹⁴ *Ibid.*, p. 331-332.

¹⁵ MT, sept. 1738, p. 1858. Idem pour les citations suivantes.

¹⁶ *Ibid.*, p. 1849.

¹⁷ *Ibid.*, p. 1857. Idem pour la citation suivante. La plupart des énoncés des *Mémoires de Trévoux* contre la philosophie de Newton sont repris en 1743 par le père Castel dans *Le Vrai Système de physique generale de M. Isaac Newton, exposé et analysé en parallele avec celui de Descartes*, Paris : C-Fr. Simon fils, 1743, 520 p.

¹⁸ D877. Idem pour la citation suivante.

Dieu a permis que nous puissions calculer, mesurer, comparer avec certitude. Or il me paraît qu'on peut être aussi certain que la matière grave selon les lois des forces centripètes, qu'il est certain que les trois angles d'un triangle quelconque sont égaux à eux droits.

Quoique qu'on n'en dispose mais, la réponse du père Tournemine, fondée sur la contestation de l'inhérence du principe de gravitation à la matière, suscite chez Voltaire une réponse agacée (D901) :

Je ne vous ai point demandé s'il y a dans la matière un principe d'attraction & de gravitation ; mais je vous ai demandé si ce principe commençait d'être un peu généralement connu parmi les savants de votre ordre, & si ceux qui ne l'admettent pas encore y font quelques objections vraisemblables.¹⁹

Blâmé pour ne pas daigner s'« appliquer à lire les principes de m. Newton » et de s'en tenir à la théorie des « corp[s] poussé[s] », le père jésuite ne peut davantage ignorer « cette propriété de la matière » que « l'Académie des sciences, c'est à dire ceux qui n'ont pas cru indigne de leur raison d'apprendre ce qu'ils ne savaient pas, commencent à reconnaître ». Il se doit d'admettre que la France, dont « l'université ne sait pas encore ce que c'[est] Newton et qui souffre « seulement [de] trouver chez elle une introduction passable à l'astronomie » continue d'être regardée « comme la crème fouettée de l'Europe ». La main tendue vers ses maîtres jésuites et la conviction bien ancrée que Locke et Newton « sont les précepteurs du genre humain²⁰ », Voltaire fait part de son souhait de voir la Société se mettre au goût du jour :

Je souhaiterais que les jésuites, qui ont les premiers fait entrer les mathématiques dans l'éducation des jeunes gens, fussent aussi les premiers à enseigner des vérités si sublimes, qu'il faudra bien qu'ils enseignent un jour, quand il n'y aura plus d'honneur à les connaître, mais seulement de la honte à les ignorer.²¹

Avec son opiniâtreté coutumière et son sens de la propagande éprouvé - sa réponse, transformée en « Lettre sur l'immatérialité de l'âme²² », est rendue publique en octobre 1735 dans les *Mémoires de Trévoux*²³ -, le père Tournemine revient sur l'inhérence du principe gravitationnel à la matière défendue par Voltaire et conteste, avec raison, que Newton ait prétendu « qu'il y eût dans la matière

¹⁹ D901. Idem pour les citations suivantes.

²⁰ À Seroux d'Agincourt, Voltaire écrira encore en 1770 : « Oui, monsieur, j'ai dit que Newton et Locke étaient les précepteurs du genre humain » (D16839).

²¹ D901.

²² *MT*, oct. 1735, art. XCIX, p. 1915-1935.

²³ *Ibid.*, p. 1923.

un principe de gravitation inhérent, interne ». Au préceptorat proposé en partage par Voltaire, le père jésuite répond par la prééminence herméneutique de l'Église :

Ce que vous dites, que le mouvement est une des preuves de l'existence de dieu, ne fait encore rien au sujet ; à moins que ce ne soit un secret soupçon que vous ayez, que ceux qui ont le mieux démontré la divinité, soient les indignes & abominables ennemis de dieu, dont ils sont en effet les plus respectables interprètes.²⁴

Non sans le comparer préalablement auprès de son ancien préfet de chambre, l'abbé d'Olivet, à Thomas Diafoirus du *Malade imaginaire*²⁵, Voltaire concède au père jésuite avoir commis un abus de langage, sans pourtant transiger sur la réalité des principes newtoniens :

Il est très vrai que Newton ne dit pas que le principe des forces centripètes soit essentiel à la matière ainsi que l'étendue. Peu importe qu'il se soit servi des termes *inhérent* & *interne* dont je me sers. Tout ce qu'on entend par ce mot *inhérent*, c'est que toute matière a reçu de dieu ce principe qui est en elle, que toute particule de matière a la propriété, tant qu'elle est matière, de graviter l'une vers l'autre.²⁶

Accroché à ses positions, le père Tournemine, au nom de « l'amour dominant de la vérité²⁷ » et de « la parfaite soumission à l'église romaine, qui en est certainement la seule dépositaire », conteste que des opinions particulières - c'est ainsi qu'il considère les principes newtoniens - puissent se faire jour :

Dans la recherche des vérités moins importantes [...] je m'écarte rarement des routes battues, & je crains les guides aventureux [...] Le nom de novateur me paraît une injure, leur sort m'effraie.

Quasi hérésiarque, Voltaire serait bien inspiré de « penser comme les autres hommes », plutôt que de se « glorifier d'une doctrine singulière », et d'admettre, une dernière fois, que de toutes les religions, la seule raisonnable est celle incarnée par l'Église catholique :

La crainte n'a point persuadé l'existence de dieu, elle en a fait douter [...] Ce n'est pas la raison qui fait les incrédules, c'est la passion.

Passion coupable de ce libertin, pris comme contre-exemple, qui dans sa volonté « d'envelopper

²⁴ D913.

²⁵ D950.

²⁶ D963.

²⁷ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

de nuages des vérités incommodes » les cherche « dans tout ce qu'on dit, tout ce qu'on écrit contre la religion », ou de tel autre à qui le père jésuite fait dire :

Vous apportez à l'examen difficile de la religion un désir pressant qu'elle soit fausse, des préventions presque décidées contre les preuves qui l'établissent. Le cœur a déjà prononcé [...] Un juge dans de pareilles dispositions serait il en état de rendre justice ?

Au procès d'intention du père jésuite, qui tend à « jeter quelques soupçons de cette horrible & impertinente incrédulité sur Newton & sur Locke, & sur ceux qui ont éclairé leur esprit des lumières de ces grands hommes », à ce même père Tournemine qui remet en cause, comme les pères Porée et Le Febvre avant lui, jusqu'à la probité de Pierre Bayle²⁸, Voltaire rétorque par le régime de la preuve et une causalité première pourtant écartée par Newton conformément au rappel effectué dans les *Lettres philosophiques*²⁹. Avec « la confiance d'un disciple qui s'adresse à son maître³⁰ », Voltaire énonce dès décembre 1735 le principe constitutif de ce qui deviendra le premier chapitre des *Éléments de la philosophie de Newton* :

Vous avez un esprit trop juste pour ne pas reconnaître que toute la philosophie de Newton suppose nécessairement un premier moteur.

Mais c'est pour mieux asséner, argument irrecevable pour l'Église :

Vous savez avec quelle supériorité de raison Locke a prouvé avec Clarke l'existence de cet être suprême. Newton & Locke, ces deux sublimes ouvrages du créateur, ont été ceux qui ont démontré son existence avec le plus de force ; & les hommes en cela, comme dans tout le reste, doivent faire gloire d'être leurs disciples.

À la devise de la Compagnie de Jésus, *Ad maiorem Dei gloriam*, Voltaire peut dès lors en substituer une autre, tirée des *Psaumes de David*, exprimée avec force dans le chapitre d'ouverture des *Éléments* intitulé bien à propos « De Dieu » :

²⁸ Voltaire conclut sa lettre de décembre 1735 au père Tournemine (D963) par une citation du *De criticis* du père Porée hostile à Bayle : *probitatem non do*, je lui refuse la probité. En 1737, un jésuite de Douai, le père Jacques Le Febvre, consacre un ouvrage apologétique entier contre l'auteur du dictionnaire : J. Le Febvre, *Bayle en petit ou anatomie de ses ouvrages*, [s. l.] : [s. d.], 1737, 193 p.

²⁹ Voltaire, *op. cit.*, p. 126. Sur la base des *Principia* rappelée par O. Ferret et A. McKenna (n. 15, p. 447), Voltaire fait dire à Newton : « Je ne me sers du mot d'attraction que pour exprimer un effet que j'ai découvert dans la nature, effet certain et indisputable d'un principe inconnu, qualité inhérente dans la matière, dont de plus habiles que moi trouveront, s'ils peuvent, la cause.

³⁰ D963. Idem pour les citations suivantes.

En un mot je ne sais s'il n'y a aucune preuve métaphysique plus frappante, et qui parle plus fortement à l'homme que cet ordre admirable qui règne dans le monde ; si jamais il y a eu un plus bel argument que ce verset :

*Colei enarrant gloriam Dei.*³¹

Plus ouvert que le père Tournemine au changement conceptuel introduit par Voltaire, le père Castel, pourtant peu suspect de sympathie pour la physique de Newton, tentera d'accréditer la réalité d'un Voltaire croyant. Tandis qu'en 1735, le père Tournemine s'interroge encore sur le pyrrhonisme de l'ancien élève du collège Louis-le-Grand :

Des peut-être, des possibilités, des conjectures, nous arracheront elles le sentiment naturel de la divinité & d'une autre vie ? Hazarderons nous notre sort éternel sur un peut-être ?³²,

Castel accueille favorablement en 1746 la déclaration de guerre contre l'athéisme exprimé par le philosophe dans la *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe et sur les pétrifications qu'on prétend en être encore les témoignages*³³. Promoteur des théories newtoniennes mais défenseur d'un *statu quo* dans le domaine géophysique quand il s'agit de reconnaître, simple point de la foi, l'épisode biblique du Déluge, Voltaire se voit gratifier de ce commentaire dans les *Mémoires de Trévoux* :

Qu'on ne s'y trompe pas, M. de Voltaire est Philosophe, est bel esprit, M. de Voltaire est tout ce qu'il veut, & un fonds de génie comme le sien a bien des ressources pour le vrai, pour le bien. L'opinion qu'il combat ici, & qu'il a toujours combattue dès son Newton, est une branche d'Athéisme, et de ceux qui, d'après Aristote, ont cru le monde éternel & successivement sujet à toutes sortes de combinaisons de Terres et de Mers.³⁴

Rapprochement de circonstance, la recension favorable du *Saggio intorno al cambiamenti anvenuti sul Globo della*³⁵ *Terra* par le père Castel intervient trop tard pour empêcher une séparation désormais inéluctable. Dès 1739, Voltaire prétexte la lecture du brûlot du jésuite Jacques Le Febvre contre Bayle, pour écarter définitivement toute possibilité de partage du préceptorat humain avec la Compagnie de Jésus ; il s'en confie au marquis d'Argens :

³¹ OCV 15, p. 199. « Les Cieux narrent la gloire de Dieu », *Psaumes de David*, 18 : 2.

³² D913.

³³ OCV 30 C, p. 1-52.

³⁴ MT, juil. 1746, art. LXXVII, p. 1507.

³⁵ L. Spallanzani, *Dissertazioni due dell'abate Spallanzani Sacerdote della B. Vergine*, Modène : Eredi di B. Soliani, 1765, 87 et 44 p.

Il est bon de faire voir que les honnêtes gens ne sont pas gouvernés par ces pédagogues raisonneurs, éternels ennemis de la raison.³⁶

L'orgueil des jésuites, et lui seul, voilà la cause exacte que Voltaire déterminera un jour pour rendre compte du divorce entre le parti philosophique et la société ignacienne :

C'était une chose incroyable que leur mépris pour toutes les universités dont ils n'étaient pas, pour tous les livres qu'ils n'avaient pas fait, pour tout ecclésiastique qui n'était pas un homme de qualité ; c'est de quoi j'ai été témoin cent fois.³⁷

Que les clercs songent à cette prophétie *a posteriori* sur le sort funeste de la Compagnie de Jésus :

O moines ! ô moines ! soyez modestes, je vous l'ai déjà dit ; soyez modérés, si vous ne voulez pas que malheur vous arrive.³⁸

L'optimisme à distance : une évolution concomitante

La modestie de Voltaire dût-elle en souffrir - l'*orgueil*, comme il est défini dans le *Dictionnaire de Trévoux*, ne sert-il pas entre autres à qualifier « l'homme de néant qui veut maîtriser les autres ?³⁹ » -, ce n'est ni à Leibniz, ni à l'auteur de *Candide* mais à un père jésuite, généralement identifié comme le père Castel⁴⁰, que la doctrine de l'*optimisme* est énoncée en des termes exprès en février 1737 dans les *Mémoires de Trévoux*. Sans doute n'y a-t-il aucune surprise à ce qu'un membre de la Compagnie de Jésus, réputée pour sa métaphysique de la confiance en l'homme et sa croyance en la grâce suffisante, ait pu, à l'occasion de la recension des *Essais de théodicée* de Leibniz, en être l'instigateur. Plus étonnant est le fait que Voltaire, dans son conte le plus connu, ait assuré à ce néologisme jésuite la fortune que l'on connaît, jusqu'à faire oublier l'hostilité première attachée à la définition proposée par les journalistes de *Trévoux* :

Le tant mieux est de M. Leibnitz. Réellement c'est son mot, & sa solution à toutes les difficultés. En termes de l'art, il l'appelle *la raison du meilleur* ou

³⁶ D2034.

³⁷ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Jésuites, ou orgueil », OCV 42 A, p. 345.

³⁸ *Ibid.*, p. 351.

³⁹ DT 1732, art. « Orgueil », t. 4., p. 357.

⁴⁰ Tant le style que la tonalité de l'article peuvent faire douter de son attribution au père Castel. On n'imagine pas que celui-ci ait pu parler de Descartes comme du « roi de Castille », MT, mars 1737, art. XXVIII, p. 449.

plus savamment encore, & Théologiquement autant que Géométriquement, le système de l'*Optimum*, ou l'*Optimisme*.⁴¹

En se flattant « de concilier toutes les [...] sortes d'extrémités Philosophiques & Théologiques⁴² », en ne prévoyant pas toujours « toutes les conséquences, de tout ce qu'on pense avec le plus de réflexion », Leibniz est tombé dans l'erreur :

L'*Optimisme*, celui du moins de M. Leibnitz, n'est qu'un Matérialisme déguisé, un Spinosisme spirituel dont toute la Théorie de cet Auteur est par vint autres endroits plus que suspecte.⁴³

La faute en incombe « à son *harmonie préétablie*⁴⁴ », à « son *inextinguibilité des animaux* », à « ses *Monades* moitié matière, moitié esprit » qui rendent « la marche de nos esprits, invariablement parallele à celle de nos corps » et asservissent « les opérations des uns & des autres aux mêmes loix de Méchanisme aveugle et purement corporel ». De cette approche matérialiste et mécaniste, il résulte cette conséquence, affreuse pour un jésuite :

L'Optimisme en particulier, régle Dieu comme un Automate. En l'assujétissant à la Loi du meilleur, il ne lui laisse ni la liberté du choix ni aucune espece de liberté.⁴⁵

Or :

Dieu seul est un *optimum*. Aussi est-il simple, indivisible, unique.⁴⁶

« Comment un Chrétien », s'insurge le jésuite, pourra-t-il penser qu' « un monde où il y a du mal & du péché, soit le meilleur monde que Dieu puisse faire ?⁴⁷ » :

Le péché seul est un si grand mal, que toute la perfection d'un monde infiniment supérieur à celui ci, ne pourroit encore le balancer, & qu'il n'a falu rien moins que l'avenement & la mort du Fils même de Dieu, pour rendre [...] ce monde digne de son Créateur.

⁴¹ MT, fév. 1737, art. XIII, p. 207.

⁴² *Ibid.*, p. 208.

⁴³ *Ibid.*, p. 208-209.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 209. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 209-210.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 210.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 214. Idem pour la citation suivante.

En ouvrant la voie de l'optimisme raisonné, Leibniz a encouragé « les esprits outrés de notre siècle⁴⁸ » à brusquer « le raisonnement » :

Un P...[ope] en Angleterre, un V...[oltaire] en France, comme s'ils avoient une mission speciale pour cela, & avec une espece d'enthousiasme, ne cessent de nous prêcher en Prose & en Vers, qu'il n'y a pas de mal, que la nature est bien [...] que l'état d'innocence n'est qu'une chimere &c.⁴⁹

Voltaire spécialement, dont le commentateur jésuite prend soin de reproduire des passages du *Mondain* - « *Regrettera qui veut le bon vieux tems*⁵⁰... » - pour s'en prendre à « un Poete, qui va jusqu'à decrier l'âge d'or, & à lui préférer l'âge de fer⁵¹ ». Voltaire, qu'un auteur anonyme dument relayé par les rédacteurs des *Mémoires*, accusait pourtant six ans auparavant, à l'imitation du père Colonia, de ne pas reconnaître dans *La Henriade*, « de liberté dans l'homme » et soupçonnait de propager, au service du parti janséniste et du parti calviniste, « le pélagianisme⁵² ».

Dans sa monographie consacrée à la dispute du fatalisme en France entre 1730 et 1760⁵³, Alessandro Zanconato a bien identifié le changement d'attitude des jésuites à l'égard de Leibniz, qui, après s'être appuyé sur son rationalisme « pour combattre le scepticisme anti-religieux de Bayle⁵⁴ » commencent « dès la deuxième moitié des années 30 [...] à entrevoir dans l'optimisme des *Essais de théodicée* une doctrine pouvant conduire au fatalisme ». Pour mesurer la rupture radicale introduite ici par la Compagnie de Jésus, il n'est que de considérer le rejet de Molina et de ses sectateurs signifié avec force - et sans doute pour la première fois - dans la recension des *Essais* de Leibniz, presque trente ans après leur parution :

On ne le croirait pas, les Molinistes sont bien obligés à l'illustre Auteur d'une certaine pieuse affection qui le faisoit sûrement panacher de leur côté. Mais dans le vrai, & à juger des choses par le fond & par l'ensemble systematique des pensées de l'Auteur, il étoit Thomiste & plus que Thomiste, & tout-à-fait pour la Préordination, pour la nécessité, pour l'entraînement même le plus physique, le plus Mécanique, le plus Spinosiste, comme nous l'avons dit.⁵⁵

⁴⁸ *Ibid.*, p. 221. Idem pour la citation suivante.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 221-222.

⁵⁰ OCV 16, p. 295.

⁵¹ MT, fév. 1737, art. XIII, p. 222.

⁵² D410. Voltaire s'en fait l'écho en 1736 dans le *Discours de Monsieur de Voltaire en réponse aux invectives*, OCV 16, p. 262.

⁵³ A. Zanconato, *La dispute du fatalisme en France (1730-1760)*, Fasano-Paris : Schena editore - PUS, 2004, 750 p.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 390 et sq. Idem pour la citation suivante.

⁵⁵ MT, mars 1737, art. XXVIII, p. 465-466.

Au sujet de Pope et de son *Essai sur l'homme*, la rupture, comme le fait remarquer Catherine Northeast, est encore plus brutale⁵⁶. En 1736, la traduction de l'ouvrage du poète anglais par Étienne de Silhouette - et non celle de l'abbé Desfontaines, occultée - donne lieu dans les *Mémoires de Trévoux* à une critique enthousiaste. Le vieux père Tournemine, qui au commencement des *Mémoires*, avait entretenu une relation suivie avec Leibniz⁵⁷, se fend d'une lettre au traducteur partiellement reproduite dans l'édition de 1737 de l'ouvrage recensé :

*Je suis charmé de Pope ; c'est un philosophe profond & un Poète vraiment sublime [...] il ne nuira qu'aux esprits corrompus qui tournent tout en venin ; un esprit droit en tirera un bon suc, de grandes vûës & des maximes utiles.*⁵⁸

Fidèle aux inclinations molinistes de la Société, le père jésuite, qui procède sans doute lui-même en 1736 à la recension de l'*Essai* publié avec le soutien de Lord Bolingbroke, rejette toute suspicion de matérialisme, comme celles de Jean-Pierre de Crousaz ou de l'abbé Jean-Baptiste Gauthier :

On a voulu reconnoître & trouver les principes du Spinosisme dans l'ouvrage de M. Pope. Le Traducteur se récrie contre cette accusation, & il a raison.⁵⁹

La cause en est simple :

En effet le Dieu du Poète Anglois, n'est point celui de ce célèbre impie, sourd, aveugle, muet, confondu avec la matiere.

Il imprègne du reste toute l'œuvre du poète :

La sagesse de l'Etre suprême éclatte à chaque page du Poème ; sa providence, sa bonté y sont partout clairement exprimées.

De cette apologie sans doute involontaire du déisme, la Compagnie de Jésus s'empresse de se démarquer à peine un an plus tard en des termes les plus vifs en publiant deux missives anonymes. La première, parue en mars 1737 dans les *Mémoires*, sert de réfutation à la religion naturelle :

⁵⁶ C. Northeast, *op. cit.*, p. 90.

⁵⁷ Voir *MT*, mars 1708, art. XXXV, p. 488-493.

⁵⁸ A. Pope, *Essai sur l'homme par Monsieur Pope, traduit de l'Anglois en François, édition revüe par le traducteur* [de Silhouette], 2^e éd., Lausanne : M.-M. Bousquet, 1738, « Préface », p. xxv.

⁵⁹ C. Northeast, *op. cit.*, p. 90. *MT*, juin 1736, art. LXIV, p. 1215. Idem pour les citations suivantes.

M. Pope réalise, ainsi que sont tous les Déistes, ce qu'on appelle état de pure nature [...] au lieu que les Catholiques ne regardent cet état que comme purement possible, M. Pope le regarde comme existant [...] De-là plus de révélation, ni d'évangile, qui nous oblige aujourd'hui de pratiquer une Religion différente de ce que M. Pope appelle la Religion naturelle.⁶⁰

Publiée en juin de la même année, la seconde de ces missives récusé pour sa part le fatalisme imputé aux sectateurs de Leibniz :

[La Morale de M. Pope] regarde l'ignorance, les foiblesses, & tout le dérangement qu'elle remarque en l'homme, comme un mal sans remède. Mais (ce qui seroit bien pire encore) elle paroît regarder tout cela comme l'effet d'un Destin immuable [...] Destin suivant lequel tout arriveroit dans le monde par une nécessité fatale, selon le grand & unique but de Dieu [...] Destin qui détruiroit absolument toute liberté en l'homme.⁶¹

Quoiqu'en privé, il désapprouve « l'impertinence absurde des jésuites qui dans leur misérable journal viennent d'assurer que les Essais de Pope sur l'homme sont un ouvrage diabolique contre la religion chrétienne⁶² » et revendique l'influence morale du poète anglais sur son traité anthropologique - d'après la définition du *Dictionnaire de Trévoux*⁶³ - constitué par ses *Discours en vers sur l'homme*⁶⁴, Voltaire, sur la question de l'optimisme du moins, n'est pas loin d'épouser le changement de position de la Société. S'il on suit la fine restitution d'Allessandro Zanconato⁶⁵, on s'aperçoit que la lecture de Pope par Voltaire traduit « un reniement progressif du Tout est bien », caractérisé en 1733 par un jugement sans réserve dans sa correspondance avec l'abbé Du Resnel, puis, en 1736, un désenchantement certain partagé avec Thieriot - « Ce triste Anglais n'a pas compté l'amour !⁶⁶ » - et l'abbé d'Olivet - « c'est un bau (sic) poème [...] mêlé d'idées bien fausses sur le bonheur⁶⁷ » - et enfin, en 1739, un franc rejet pour « ce qu'un Anglais a dit tristement et sèchement dans des vers métaphysiques traduits lâchement⁶⁸ ».

Dès 1738, Voltaire fait le choix de Newton contre Leibniz, désormais assimilé à Pope⁶⁹, et paraît

⁶⁰ MT, mars 1737, art. XXVI, p. 406.

⁶¹ MT, juin 1737, art. XLV, p. 712-713.

⁶² D1342.

⁶³ Dans le supplément du *Dictionnaire de Trévoux* paru en 1752, on trouve, t. 1, p. 179, la définition suivante : « Anthropologie : Discours sur l'homme. Traité de l'homme ».

⁶⁴ D1697. A. Zanconato, *op. cit.*, p. 436.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 426 et sq.

⁶⁶ D1006.

⁶⁷ D1012.

⁶⁸ D1746.

⁶⁹ A. Zanconato, *op. cit.*, p. 455.

construire, selon un procédé qu'il reprendra vingt ans plus tard pour écrire *Candide*, son chapitre des *Éléments* intitulé « De la liberté dans Dieu, et du grand principe de la raison suffisante⁷⁰ » à partir de la recension des *Essais de théodicée* parue en février 1737 dans les *Mémoires de Trévoux* :

M. Leibnitz dans ses disputes avec M. Newton défendu par M. *Clarcke*, se trouva obligé de défendre son système de l'*Optimum*. M. *Clarcke* défendoit la liberté avec zèle et intelligence. Il accusoit son adversaire de l'ôter à Dieu. Il le pressa sur ce qu'il n'y auroit de possible que le seul monde actuellement existant. M. Leibnitz ne se tira d'affaires que par une distinction qu'il insinuë assez dans sa Théodicée [...] A ne regarder, dit-il, que la puissance de Dieu, plusieurs mondes, une infinité de mondes sont possibles [...] Mais sa volonté n'en peut constater l'existence, sa sagesse s'y oppose en faveur du monde reconnu le meilleur.⁷¹

Assertion qui devient sous la plume de Voltaire :

Le célèbre Leibnits [...] se fondait sur un ancien axiome employé autrefois par Archimède, *rien ne se fait sans cause ou sans raison suffisante*, disait-il, et Dieu a fait en tout le meilleur, parce que s'il ne l'avait pas fait comme meilleur, il n'eût pas eu raison de le faire. Mais il n'y a point de meilleur dans les choses indifférentes, disaient les newtoniens ; mais il n'y a point de choses indifférentes, répondent les leibniziens. Votre idée mène à la fatalité absolue, disait Clarke, vous faites de Dieu un être qui agit par nécessité, et par conséquent un être purement passif.⁷²

Sur la question de la raison suffisante ou « système de la nécessité et de la fatalité⁷³ », rejetée à part égale par les pères de la Compagnie de Jésus, Voltaire aura l'occasion de revenir dans le *Dictionnaire philosophique* pour la démentir par le principe fondamental de l'induction causale :

Tout effet a évidemment sa cause, à remonter de cause en cause dans l'abîme de l'éternité ; mais toute cause n'a pas son effet, à descendre jusqu'à la fin des siècles. Tous les événements sont produits les uns par les autres, je l'avoue ; si le passé est accouché du présent, le présent accouche du futur ; tout a des pères, mais tout n'a pas toujours des enfants.⁷⁴

Point de divergence fondamental avec Émilie du Châtelet, qui en invoque le postulat pour réfuter le caractère universel des théories newtoniennes, la raison suffisante soutenue par Leibniz

⁷⁰ OCV 15, p. 213-217.

⁷¹ MT, févr. 1737, art. XIII, p. 211-212.

⁷² OCV 15, p. 209.

⁷³ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, OCV 35, p. 524.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 526.

constitue le principal grief des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* contre ses *Institutions de physique* parues anonymement en 1741 :

Notre auteur qui est réellement plein d'intelligence & de finesse d'esprit, mais qui n'est peut-être pas Théologien, a pourtant bien adouci l'expression du système de M. Leibnitz [...] Mais la Fable n'étant qu'une Fable pour nous, il semble qu'il n'y a dans cette maniere de parler & de philosopher qu'un galimatias (sic) sophistique & dangereux.⁷⁵

N'était-ce la question cruciale de la religion naturelle, objet de dispute herméneutique et dogmatique, le rejet concomitant de l'optimisme leibnizien par Voltaire et les pères jésuites ne fait plus de doute à partir de 1738. Bien loin de constituer le socle d'un rapprochement commun, il inaugure parmi les joutes les plus âpres à venir. En mars 1744, Voltaire peut écrire au pasteur Kahle en réplique à son *Examen d'un livre intitulé : la Métaphysique de Newton*⁷⁶ :

Vous rejetez [...] la preuve de l'existence de dieu tirée des causes finales [...] Je serai toujours persuadé, qu'une horloge prouve un horloger et que l'univers prouve un dieu. Quand vous aurez aussi démontré en vers ou autrement, pourquoi tant d'hommes s'égorgent dans le meilleur des mondes possibles, je vous serai très obligé.⁷⁷

Un subterfuge contreproductif : l'*Anti-Pascal*

Confiant, trop confiant sans doute sur les bénéfices à attendre de l'adjonction de l'*Anti-Pascal* aux *Lettres philosophiques* - il écrit en 1733 à Le Cornier de Cideville : « si je déplais aux fous de jansénistes j'auray pour moy ces bougres de révérends pères⁷⁸ » -, Voltaire échoue, en pleine affaire des convulsionnaires de Saint-Médard pourtant, à obtenir ne serait-ce qu'une indifférence bienveillante de la part des censeurs de la Compagnie de Jésus. Jamais avare d'une pique contre son camarade de collège, Le Coq de Villeray de Rouër affecte d'être parmi les premiers à railler le subterfuge :

Je ne sçai si les Jésuites lui sçauront gré de la prétenduë apologie qu'il veut faire de leur Doctrine ; mais il me semble que tout Lecteur de bon sens trouvera qu'elle est au moins fort déplacée, & que M. Pascal n'a point eu

⁷⁵ MT, mai 1741, art. XLVI, p. 909-910.

⁷⁶ L.-M. Kahle, *Examen d'un livre intitulé : la Métaphysique de Newton, ou Parallèle des sentimens de Newton et de Leibnitz*, par Mr. de Voltaire, La Haye : P. Gosse, 1744, 118 p.

⁷⁷ D2945.

⁷⁸ D630. Cité par O. Ferret et A. McKenna, Voltaire, *Lettres philosophiques*, op. cit., p. 25.

envie de multiplier ici le nombre des coupables, ni de désigner ceux qui le sont.⁷⁹

Intervenue à la suite de la recension des *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques* de l'abbé Molinier, la dénonciation par Le Coq du stratagème voltairien ne fait que reprendre l'apologie de l'auteur des *Pensées* exprimée contre toute attente par les journalistes de Trévoux en février 1735. Sur la « vingt-cinquième & dernière Lettre⁸⁰ » de Voltaire, dans laquelle il « attaque [...] les célèbres pensées de M. Pascal », l'organe jésuite déclare :

C'est avoir du courage ; mais à la guerre le courage ne suffit pas, & l'Heroïsme parfait demande peut-être encore plus de sagesse. Non qu'on veuille ici justifier pleinement M. Pascal & ses pensées. Mais l'équité impartiale dont nous nous piquons au milieu des écueils [...] nous oblige de reconnoître le génie vaste & élevé de cet Auteur, & l'espece de magnificence qui regne dans cet Ouvrage.

La considération due à Pascal, corrélée à son respect de la religion, occupe, il est vrai, une bonne place dans la recension des *Onzième et douzième discours contre les impies du temps*⁸¹ également dus, sous couvert d'anonymat, à l'abbé Molinier :

C'étoit un bon Ecrivain, à qui on doit même tenir compte de ce que voulant briller, il a eu le discernement & la justesse d'esprit de choisir un sujet aussi solide, aussi vrai, aussi décent que l'est la Religion.⁸²

Mais choisir pour sujet la religion ne suffit pas pour se prévaloir d'une quelconque expertise interprétative et il n'y a que de l'indécence à se vanter, comme le fait Voltaire dans sa douzième lettre sur Locke - en réalité la lettre XVII « Sur l'infini et la chronologie »⁸³ -, *de changer les idées reçues par les autres hommes, & de porter dans ses recherches un esprit créateur*⁸⁴. Tenants de « partis extrêmes⁸⁵ », « tous deux beaux esprits », Pascal et Voltaire ont en partage le défaut de n'être « point Théologiens » et de ne jamais pouvoir former, même « mis en opposition », « une querelle fort

⁷⁹ P.-Fr. Le Coq de Villeray de Rouër, *op. cit.*, p. 159.

⁸⁰ *MT*, févr. 1735, art. VI, p. 334. Idem pour les citations suivantes.

⁸¹ J.-B. Molinier, *Onzième et douzième discours contre les impies du temps, Sermons choisis sur les mystères*, Paris : P.-A. Le Mercier - P.-N. Lottin, 1734, t. 14, 204 p.

⁸² *MT*, mai 1735, art. L, p. 886.

⁸³ Voltaire, *op. cit.*, p. 132-137.

⁸⁴ *MT*, mai 1735, art. L, p. 903. La citation exacte est : « Il me reste à vous parler d'un autre ouvrage plus à la portée du genre humain, mais qui se sent toujours de cet esprit créateur que Newton portait dans toutes ses recherches. C'est une chronologie toute nouvelle : car, dans tout ce qu'il entreprenait, il fallait qu'il changeât les idées reçues par les autres hommes ».

⁸⁵ *Ibid.*, p. 886. Idem pour les citations suivantes.

intéressante pour la Religion ». L'un et l'autre sont dépourvus de l'autorité de l'Église et ne peuvent au mieux qu'hasarder d'heureuses conjectures, là où la science apologétique permet de rappeler des vérités incontestables :

M. de V*** a bien pu sentir que son célèbre adversaire avait manqué le but, de prouver l'existence & la vérité de la religion, par le mélange de grandeur et de bassesse qui se trouve dans l'homme [...] L'ingenieux Auteur des *Lettres Philosophiques* a entrevu cette possibilité ; mais il n'a pas été assez Théologien pour sçavoir qu'il falloit s'en tenir là.⁸⁶

Dans ces conditions, il ne sert à rien, comme le fait l'auteur des *Onzième et douzième discours*, de « fonder presque toute la défense de la Religion sur la défense trop marquée des pensées de M. P.⁸⁷ », lors même qu'elles ne sont « que le moindre objet des *Lettres Philosophiques* ». Comme il ne sert à rien de contester qu'à la lecture des *Lettres philosophiques* on puisse sentir que « les pensées de M. P. n'étoient pas un Livre nécessaire dans l'Eglise⁸⁸ » :

Cela est pourtant vrai & très vrai, et si M.D.V. n'avoit rien avancé de plus mauvais, il pourroit trouver de son côté autant et plus de défenseurs que n'en trouve encore aujourd'hui son adversaire.⁸⁹

Soucieux en permanence « de faire briller son génie⁹⁰ », Voltaire ne trouve rien mieux que de prendre le parti contraire » de son « nouvel adversaire » et « de choisir de tous les sujets le plus faux, le plus frivole, le plus deshonorant, qui est celui de la mécréance & de l'irreligion ». Attaquant « la religion dans toutes ses parties⁹¹ », ne respectant « ni le sacré ni le profane », l'auteur des *Lettres philosophiques* ne laisse pas d'autre choix « aux gens de bien & d'honneur » que de « l'abandonner ». Devant l'échec de son stratagème, Voltaire affirme au père Tournemine à propos des *Pensées* n'avoir « jamais trouvé personne en [s]a vie qui n'ait admiré ce livre⁹² » et feint de s'étonner auprès de lui que « depuis trois mois plusieurs personnes prétendent qu'elles ont toujours pensé que ce livre était plein de faussetés ». « Ma grande dispute avec Pascal », affirme-t-il pour en revenir « au fait », « roule précisément sur le fondement de son livre » :

[Pascal] prétend que pour une religion soit vraie, il faut [...] qu'elle rende

⁸⁶ MT, févr. 1735, art. VI, p. 336.

⁸⁷ MT, mai 1735, art. L, p. 887. Idem pour la citation suivante.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 888.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 888-889.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 886. Idem pour les citations suivantes.

⁹¹ *Ibid.*, p. 887. Idem pour les citations suivantes.

⁹² D877. Idem pour les citations suivantes.

raison de tout ce qui se passe dans notre cœur.

« Je prétends », assène Voltaire, qui reprend à son compte les critiques des *Mémoires de Trévoux* à son endroit⁹³, « je prétends que ce n'est point ainsi qu'on doit examiner une religion, & que c'est la traiter comme un système de philosophie⁹⁴ ». Accusé de déisme, il renchérit :

Je prétends qu'il ne faut uniquement voir si cette religion est révélée ou non [...] Mon idée est [...] que le péché originel ne peut être prouvé par la raison, & que c'est un point de foi. Voilà ce qui a soulevé contre moi tous les jansénistes.

D'accord avec Voltaire sur ce qu'il a « assez bien pris le caractère général de M. Pascal, qui étoit un peu tourné à la mélancolie, & à cette espece de dévotion sévère & misantrope, qui augure mal de son prochain⁹⁵ », les révérends pères n'entendent pas se laisser tromper sur le caractère constitutif du déisme et son rejet de la révélation :

[Voltaire] a [...] confondu l'essence avec l'existence, & réalisé absolument ce qui n'étoit qu'hypothétiquement possible. Il a voulu que notre état actuel fût un état de pure nature ; au lieu qu'il est de foi que notre misere présente vient du peché ; l'homme ayant été d'abord créé uniquement dans le bien.⁹⁶

Pour les bons pères, le défaut d'interprétation de Voltaire et de Pascal, quoiqu'aboutissant à des conclusions contraires, tient d'abord à un défaut de raisonnement. À Voltaire, qui reproche à l'auteur des *Pensées* ses paralogismes, les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* remontent son « même enthousiasme d'imagination⁹⁷ », sa « *Philantropie* universelle » et ses faibles talents de logicien qui l'amène à confondre paralogisme et sophisme :

Le sophisme de M. Pascal consiste à avoir voulu, à la maniere des Géometres, prendre la *converse*, comme ils disent, d'une proposition, dont le principe n'a qu'un enchaînement arbitraire ou *contingent* avec la conséquence, au lieu que dans les propositions purement Géométriques, cet enchaînement est idéal, naturel & nécessaire ; d'où résulte la *convertibilité* de la conséquence au principe, & du principe à la conséquence.⁹⁸

⁹³ *MT*, févr. 1735, art. VI, p. 338.

⁹⁴ D877. Idem pour la citation suivante.

⁹⁵ *MT*, févr. 1735, art. VI, p. 338.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 336-337.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 336. Idem pour la citation suivante.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 337.

Fidèles au raisonnement par déduction, les pères jésuites n'accordent pas plus de crédit au raisonnement inductif appliqué à la cause, soutenu par Newton et Voltaire, qu'à l'équivalence des propositions au sein d'un même syllogisme prôné par l'auteur *De l'esprit géométrique*. Au risque de démentir la définition future du terme *converse* de l'*Abrégé du Dictionnaire de Trévoux*⁹⁹, lui-même fondé sur les notions d'étendue et de divisibilité développées par Pascal, les journalistes des *Mémoires* déclarent que « M. Pascal s'est fort mépris¹⁰⁰ » en croyant « démontrer cette Religion par ce mélange » :

Puisque celui-ci pourroit être, sans que celle-là existât, ce mélange pouvant n'être point l'effet du péché ; mais un état de pure nature, dont la vraie et saine Religion, nous fait aussi connoître la possibilité.

En tâchant de se concilier les pères de la Compagnie de Jésus par son discours anti-pascalien, Voltaire n'aura tout au mieux réussi qu'à reproduire l'impossible synthèse opérée par Leibniz. Opportunément recensés en réaction à l'*Essai sur l'homme* de Pope, les *Essais de Théodicée* donnent lieu à ce constat sans appel :

A l'occasion de la Prescience de Dieu, l'Auteur entre dans une Controverse célèbre, il met d'un côté *Molina*, dont il explique assez bien les trois sortes de sciences, d'intelligence, de vision & des conditionnelles : & de l'autre côté les *Thomistes & ceux qui s'appellent Disciples de Saint Augustin*, mais que leurs adversaires, dit-il, appellent *jansénistes* [...]. Ces conciliations sont délicates. Souvent on ne contente aucun des deux partis.¹⁰¹

Voltaire l'apprend à ses dépens et c'est sur ce constat d'échec qu'en des termes moins policés roule le dialogue parodique intitulé *Les Lettres philosophiques rejetées par un jésuite, contre le sentiment d'un mauvais esprit qui les défend* paru vers 1734-1735¹⁰². Pour mettre un terme aux supplications du Père Coton qui enrage de voir les jansénistes, appelant de la Bulle *Unigenitus*, borner le pouvoir des « Loyolistes¹⁰³ », le démon Astaroth s'est attaché une créature diabolique :

J'ai prévu, dit l'Esprit, Camarade à ta peine,

⁹⁹ *Abrégé du Dictionnaire de Trévoux*, Paris : Libraires associés, 1762, art. « Converse », p. 545.

¹⁰⁰ *MT*, févr. 1735, art. VI, p. 338. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰¹ *MT*, mars. 1737, art. XXVIII, p. 463.

¹⁰² D'après William Hanley, il ne reste que deux exemplaires de cette pochade dans les collections publiques. L'exemplaire ici utilisé est celui conservé à la BnF sous la cote Ye-26461. Voir W. Hanley, « A neglected commentary on Voltaire's *Lettres philosophiques* », *BJECS* n°13 (1990), p. 185-197.

¹⁰³ An., *Les Lettres philosophiques rejetées par un jésuite contre le sentiment d'un mauvais esprit qui les défend*, [s. l.] : [s.n.], [s. d.], p. 3.

*Voltaire favori de la Société, a rompu tous les sceaux de de notre impiété [...]
Méditez ses Ecrits ; suivez son plan surtout ;
Je vous jure ma foi que vous viendrez à bout
D'anéantir bien-tôt cette race maudite.¹⁰⁴*

Au jésuite qui se récrie, Astaroth renvoie la Compagnie de Jésus à son « brillant apôtre¹⁰⁵ » :

*Pere, depuis long-tems votre Société
En fait tomber beaucoup dans cette impiété ;
En proscrivant l'amour, vous avez l'artifice
D'interrompre partout son culte, & son service.*

Chantre du déisme, Voltaire a toutefois plus loin que la Société « porté son audace » :

*Il feroit s'il pouvoit, sortir Dieu de sa place,
Il ne tient point à lui qu'il ne soit au néant,
Il le propose au plus comme un grand fainéant,
Qui, pour vivre tranquille à l'abri du murmure,
Se repose de tout sur madame nature.*

Dans les *Lettres philosophiques* « qu'on appelle à bon droit Lettres Diaboliques¹⁰⁶ », Voltaire se fait voir « partout comme un dénaturé » et contre son pays « comme un vrai conjuré » :

*Vous n'y comprenez rien, dit l'esprit en colere [...]
Sous le nom d'un trembleur Voltaire vous apprend
Que vous devez entendre un Janseniste ardent,
Qu'on voyait pululer ce peuple en Angleterre
Cent fois plus dans le temps qu'on lui faisoit la guerre.¹⁰⁷*

Aussi, pour se débarrasser de « tous ces Appelans¹⁰⁸ », ses « vieux antagonistes, que le jésuite songe à les laisser tranquilles :

*Vous devez dans la paix laisser les Jansenistes ;
Que ces gens négligez, s'ennuyant de leur sort,
N'étant point recrutez, périront sans effort.*

Mais en faisant finalement le choix du diable, plutôt que celui de Voltaire, le jésuite essuie des

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 5. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰⁶ *Ibid.* p.6. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 6-7.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 7. Idem pour la citation suivante.

enfere cette fin de non-recevoir :

*Si tu n'as d'autre espoir qu'en notre impuissant nom ;
Nous n'avons point pouvoir de faire des miracles [...]
Vous avez tous chez vous la même autorité ;
Avec cela voyez à vous tirer d'affaire.*¹⁰⁹

Traditionnellement associée à la disparition de ses maîtres - mai 1739 pour le père Tournemine, janvier 1741 pour le père Porée -, la rupture entre Voltaire et la Compagnie de Jésus, conséquence naturelle des provocations du premier et des archaïsmes dogmatiques de la seconde, intervient dans les faits dès 1735 avec la condamnation sans appel des *Lettres philosophiques*. Grossier stratagème, l'adjonction par Voltaire d'une vingt-cinquième lettre à charge « Sur les pensées de M. Pascal¹¹⁰ » n'aura donc pas suffi à dissuader les bons pères d'adopter la rhétorique hostile initiée par le parti janséniste. Devenu la figure de proue du déisme, le chantre du *tolérantisme*, pour reprendre le néologisme péjoratif communément adopté à partir de 1739 par les *Mémoires de Trévoux*, dans la recension du *De Credulitate* du père Porée¹¹¹, et les *Nouvelles ecclésiastiques*, contre la secte des incommunicants¹¹², Voltaire est désormais rangé par les pères de la Société non pas parmi les adeptes d'un athéisme « *absolu & spinosiste* qui nie tout-à-fait l'existence de Dieu¹¹³ », mais d'un autre, « *relatif & épicurien*, qui ne nie que l'immortalité de l'ame ». La dissidence n'en est pas moins patente :

Rien n'est plus manifeste en Europe, un peu même en France, que ce Levain de Déisme et de Tolérance, qui n'a que trop naturellement succédé à cette ancienne ferveur d'hérésie et à ce chic choc d'hérésies contradictoires, qui formoient cette monstrueuse Masse d'erreur plutôt que d'ignorance, du siècle passé [...] Le Déisme, le Tolerantisme ont une sorte de lueur superficielle, et le François n'est que trop Papillon à se brûler à telle chandelle.¹¹⁴

Épuisé de ses combats, Voltaire, dans un accès de mélancolie, s'en épanche à son vieux maître, le père Porée :

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 8.

¹¹⁰ Voltaire, *op. cit.*, p. 163-189.

¹¹¹ *MT*, avr. 1739, art. XXXVI, p. 872 : « c'est par la même méthode que [le père Porée] confond le Tolérantisme mitigé de Leibnits ». Sur la notion de *tolérantisme*, il convient de démentir l'idée généralement admise selon laquelle le terme aurait bénéficié d'une entrée spécifique dans le *Dictionnaire de Trévoux* dès 1721, au lieu de 1752.

¹¹² *NE*, 8 juillet 1739, p. 106.

¹¹³ *MT*, mai 1735, *op. cit.*, p. 904. Idem pour la citation suivante.

¹¹⁴ L.-B. Castel, *Lettres sur le proverbe*, *op. cit.*, f° 69-r°.

Les belles lettres jusqu'icy n'ont servi qu'à me faire malheureux. Je suis né pour avoir dans Paris une charge honorable, j'ay tout sacrifié pour L'étude ; j'en ay une funeste récompense [...] Je suis resté dans ma patrie, mais étoit ce pour y être traité ainsi ?¹¹⁵

La réalité de la défaite, intellectuelle et morale, est pourtant bien dans le camp de la Compagnie de Jésus qui, par son rejet de la physique newtonienne et par son incapacité à apprécier à sa juste valeur la rénovation aristotélicienne entreprise par Voltaire, sacrifie au parti philosophique son contrôle sur l'opinion publique. Plus que les relents anti-régicides consécutifs à l'attentat de Damiens, plus que l'affaire Lavalette, ce sont bien les *Lettres philosophiques* et *Les Éléments de la philosophie de Newton* qui sonnent le glas dès 1734 et 1738 d'un des premiers soutiens de la monarchie absolutiste.

¹¹⁵ D1942.

CHAPITRE TROISIÈME

UN NOUVEL APÔTRE

Vous connaissez mes frères, mon désintéressement ; je ne sacrifie pas ma croyance à un vil intérêt [...] Je vous aurais plus tôt éclairés, si j'avais pu le faire impunément.¹

Parole d'un prêtre apostat, Jean Meslier, exprimée dans l'avant-propos de son testament publié par Voltaire en 1762, cette transgressive *Exhortatio ad Gentes* n'est ni plus ni moins que celle du bon pasteur décrit sept ans plus tard dans le *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*.² Un apôtre qui, à l'opposé des propositions des « Traités de M. de Fénelon » et des « Réflexions du P. Tournemine jésuite sur l'athéisme, auxquels traités il a mis ses notes en marge signées de sa main³ », n'éprouve que de l'horreur devant « la religion sophistique⁴ » et « le ridicule de toutes ces prétendues prophéties, de tous ces miracles, de tous ces engins dont les scélérats se sont servis pour enlacer des imbéciles, et pour les rendre quelquefois aussi méchants, aussi barbares qu'eux-mêmes ».

Expression radicale du rejet de la Réforme tridentine, la croisade entreprise par Voltaire à partir des années quarante puise aux racines mêmes de la contestation satirique et de son utilisation des *contrariétés*. Jouant des modèles et des contremodèles, Voltaire prend à son propre jeu la Compagnie de Jésus et la renvoie à ses contradictions sur des notions aussi essentielles que l'art de gouverner (*Anti-Machiavel*), de philosopher (Julien l'Apostat), et de raisonner (Needham alias le « jésuite des anguilles »). Sa critique historique de l'Ancien et du Nouveau Testament, imitée de la méthode mise en œuvre par Bayle, scelle définitivement une rupture avec une congrégation sur la défensive, emmenée par un Berthier rétrograde, un Castel vieillissant et un Patouillet excessif, incapables d'admettre une lecture autre qu'apologétique des saintes écritures : esquisses de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'*Histoire des croisades* et l'*Abrégé de l'histoire universelle* et leur lecture politique de l'histoire de l'Église se heurtent à une réprobation au moins égale à celle rencontrée par les *Lettres philosophiques*, pour atteindre, avec la parution du *Poème sur la loi naturelle* en 1756, un point de non-retour.

Dans l'engrenage processif des années cinquante, Voltaire apparaît très vite - succès de ses facéties jésuites oblige, *Candide* en tête - comme prisonnier de la banalité des accusations contre la

¹ OCV 56 A, p. 91.

² OCV 71 B, p. 320.

³ OCV 56 A, p. 86-87.

⁴ OCV 71 B, p. 320. Idem pour les citations suivantes.

Compagnie de Jésus, et ne parvient pas à dissiper en général, en particulier, le sentiment d'une défaite partagée.

MODÈLES ET CONTRE-MODÈLES

Dans son traité *Des Satyres personnelles qui portent le titre d'ANTI*, le premier biographe de Descartes, Adrien Baillet, constatait dès 1689 sous son pseudonyme, Monsieur de Rintail, que :

Ce que nous appellions les *Anti*, n'estoit autre chose que des Ecrits Satyriques pour la plupart, c'est à dire des Satyres personnelles, dont les Auteurs avoient eu intention de choquer leurs Adversaires dès le premier mot du Titre.⁵

En publiant en 1740 pour le compte de Frédéric de Prusse son *Anti-Machiavel*, Voltaire fait plus que de s'inscrire dans la longue tradition polémique des « Anti » ou contre-modèles décrite par le théologien proche des milieux jansénistes. Procédé éminemment stylistique, la figure de l'« Anti », notamment mise en œuvre dans l'*Anti-Jésuite au Roy* attribué à Jean de Montlyard publié au lendemain de la mort d'Henri IV⁶, opposée à son contraire, le « modèle », inaugure chez Voltaire une rhétorique de la rupture. Avec Machiavel, Julien l'Apostat - rebaptisé Julien le Philosophe - et le prêtre John Tuberville Needham, affublé du sobriquet de *jésuite des anguilles*, la controverse entre Voltaire et les intellectuels de la Société prend une tournure doctrinale, entachée par les premiers signes d'une surenchère verbale.

Le bon prince en son parlement : le modèle anglais et l'*Anti-Machiavel*

S'ils taisent à dessein l'objet de la neuvième lettre philosophique « Sur le gouvernement⁷ » (*Magna Carta*, *Bill des Communes*) et celui de la dixième « Sur le commerce⁸ » - « Je ne sais [...] lequel est le plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré [...] qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant⁹ » -, les journalistes de *Trévoux* condamnent avec la plus grande fermeté la huitième lettre « Sur le Parlement¹⁰ » anglais. Reprochant à l'auteur des *Lettres* de ne pas faire montre, comme l'on s'y attendrait, de « son érudition & son raisonnement politiques sur l'origine, la constitution, l'autorité de ce Corps

⁵ A. Baillet, *Des Satyres personnelles. Traité historique et critique de celles qui portent le titre d'ANTI*, Paris : A. Dezallier, 1689, t. 1, p. 7.

⁶ J. de Montlyard, *Anti-Jésuite. Au Roy*, [Saumur] : 1611, 93 p.

⁷ Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 92-96.

⁸ *Ibid.*, p. 97-98.

⁹ *Ibid.*, p. 98.

¹⁰ *Ibid.*, p. 89-92.

illustre¹¹ » - ce qu'il fera trente ans plus tard en écrivant son *Histoire du Parlement de Paris*-, les pères jésuites, dans une extrapolation inhabituelle, l'accusent sans vergogne de républicanisme. Sur Voltaire - qui déplorait pourtant dans *Brutus* « la triste austérité¹² » des républicains, et dans *La Mort de César* leur ingratitude¹³ - et le Parlement anglais, dont il offre une appréciation contrastée, les jésuites déclarent :

Il n'en parle que d'une manière fort vague, & uniquement dans l'esprit des Hérétiques ou Déistes Républicains, qui bravent sans cesse dans des libelles séditieux de la Monarchie, sous les noms odieux de *Despotisme* ou de *Puissance arbitraire*.¹⁴

En cause, la liberté, mot *vide* de sens¹⁵, sur lequel il convient « de ne pas s'enthousiasmer trop poétiquement », n'est jamais qu'une lubie péripatéticienne, une, si ce n'est *la* « qualité occulte de la politique pour la plupart de ceux qui en parlent¹⁶ ». Par un curieux raccourci et des omissions répétitives qui ne le sont pas moins, le texte de Voltaire s'en trouve dans l'organe jésuite profondément altéré au point de devenir sémantiquement méconnaissable. On se souvient de cette comparaison entre Rome et l'Angleterre établie par l'auteur des *Lettres philosophiques* à l'avantage de cette dernière :

Le fruit des guerres civiles à Rome a été l'esclavage, et celui des troubles d'Angleterre, la liberté. La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire le mal.¹⁷

La comparaison, élogieuse, est toutefois tempérée par le prix induit par l'obtention de la liberté :

Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre ; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique ; mais les Anglais ne croient point avoir acheté trop cher de bonnes lois.¹⁸

¹¹ MT, févr. 1735, p. 106.

¹² Voltaire, *Brutus*, Acte III, scène 3, v. 131. OCV 5, p. 227.

¹³ « Républicains ingrats, qu'enhardit ma clémence ». Voltaire, *La Mort de César*, Acte I, scène 3, v. 233., OCV 8, p. 187.

¹⁴ MT, févr. 1735, p. 106.

¹⁵ *Ibid.*, p. 107. Idem pour la citation suivante.

¹⁶ MT, févr. 1735, p. 107-108.

¹⁷ Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 90.

¹⁸ *Ibid.*, p. 91.

Gommée par les rédacteurs des *Mémoires*, la nuance introduite par Voltaire pâtit de la singulière reconstruction textuelle offerte au lecteur :

Les Romains à son gré n'entendoient rien au gouvernement. *Le fruit des guerres civiles à Rome, fut, dit-il, l'esclavage ; en Angleterre la liberté* : et les Anglois seuls sont dignes de tous ses éloges, parce que *c'est dans des mers de sang qu'ils ont noyé l'Idole du pouvoir despotique, & que la Nation Angloise est parvenue à régler le pouvoir des Rois en leur résistant.*¹⁹

Muets sur la « folie horrible des guerres de religion²⁰ », « les trente assassinats médités contre Henri IV²¹ » - qui provoquèrent l'expulsion temporaire du royaume de la Société - et ceux à qui prend « l'envie de s'égorger [...] pour des syllogismes²² » - dont la huitième *Lettre philosophique* est pourtant remplie -, les bons pères ont beau jeu de dénoncer des « maximes séditeuses s'il en fut jamais²³ » et d'y accoler une accusation en règle d'apologie sanguinaire de la révolte :

Qui est-ce qui ignore, que dans toutes ces sanglantes catastrophes Angloises le Peuple & la liberté n'ont été qu'un prétexte apparent [?] Lorsque cet accord [entre le Roy et le Parlement] est rompu, & qu'il en résulte les plus affreuses révolutions, [les Anglois] se croient encore libres, parce que les armes à la main & dans des mers de sang, ils protestent de leur liberté.²⁴

En occultant dans l'outrance de leurs critiques la « balance²⁵ » - vantée par Voltaire - entre la Chambre des Pairs, celle des Communes - « arbitres de la nation » - et le roi, leur « sur-arbitre », en taisant la réprobation des révolutions qui, dans les autres pays que l'Angleterre, deviennent des séditions dont aucune « n'a eu une liberté sage pour objet²⁶ », les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* commettent un dangereux amalgame :

Car si c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole, ou plutôt la chimère du despotisme, pour lui substituer la non-moins idolatrique chimère d'une ombre de liberté, Dieu nous préserve d'être jamais libres à ce prix.²⁷

¹⁹ MT, févr. 1735, p. 106.

²⁰ Voltaire, *op. cit.*, p. 90.

²¹ *Ibid.*, p. 92.

²² *Ibid.*, p. 90.

²³ MT, févr. 1735, p. 106.

²⁴ *Ibid.*, p. 108.

²⁵ Voltaire, *op. cit.*, p. 90. Idem pour les citations suivantes.

²⁶ *Ibid.*, p. 91.

²⁷ MT, févr. 1735, p. 107.

Sur Voltaire et la collusion supposée du parti philosophique et des factieux républicains, les jésuites prendront garde de ne revenir que par intermittence, comme à l'occasion de la recension de *Micromégas* en 1752²⁸. Noyée dans les « Nouvelles littéraires²⁹ » d'Angleterre, la critique jésuite s'indigne qu'« on y parle contre les Ordonnances des Princes qui se déterminent à faire la guerre³⁰ ». Sur cette « proposition [...] mise dans la bouche d'un Académicien³¹ » selon laquelle ces « *Barbares sédentaires, qui du fond de leur cabinet, ordonnent [...] le massacre d'un million d'hommes, & qui ensuite en font remercier Dieu*³² », les rédacteurs des *Mémoires* protestent :

C'est une censure téméraire des Souverains ; censure de *petit* homme qui veut faire le *grand*, sans y être obligé, & sans en avoir la permission.³³

Pique de circonstance, cette sentence des pères jésuites ne suffit pas à réprimer les accointances persistantes entre la Société, attachée au modèle humaniste du prince chrétien, et le co-auteur de l'*Anti-Machiavel*, nostalgique quant à lui du prince-philosophe de l'antiquité. Dans une lettre adressée en décembre 1740 à l'un des commensaux de Frédéric II, Paul Heinrich Tilio von Camas, Voltaire l'exprime en des termes on ne peut plus clairs :

Ce livre [*l'Anti-Machiavel*], qui est le catéchisme de la vertu, doit plaire dans tous les états et dans toutes les sectes, à Rome à Genève, aux jésuites comme aux jensénistes, à Madrid, comme à Londres.³⁴

À défaut de plaire - la Compagnie de Jésus, cinq années seulement après le scandale des *Lettres philosophiques*, se satisfait d'un mutisme prudent -, la réfutation du *Prince* de Machiavel par Frédéric II et Voltaire ne fait pourtant qu'ajouter à la longue tradition jésuite hostile au penseur florentin inaugurée - comme l'a relevé Michel Foucault - par Ambrogio Catarino Politi dans les *Disputationes de libris a christiano detestandis*³⁵, et poursuivie par Bellarmin dans le *De officio principis Christiani* et ses successeurs (Possevin, Ribadeneyra, Richeome, Caussin *etc.*)³⁶. Marqué du sceau de la tradition

²⁸ MT, avr. 1752, art. XXXIV, p. 751-761.

²⁹ *Ibid.*, p. 751.

³⁰ *Ibid.*, p. 754.

³¹ *Ibid.*, p. 755.

³² *Ibid.*, p. 754.

³³ *Ibid.*, p. 755.

³⁴ D2342.

³⁵ M. Foucault, *Dits et écrits (1954-1988)*, « La gouvernementalité », n° 239, Paris : Gallimard, 1994, t. 3, p. 637.

³⁶ S. Herrmann de Franceschi, « Le modèle jésuite du prince chrétien. À propos du *De officio principis Christiani* de Bellarmin », *Dix-septième siècle*, 2007/4, n°237, p. 713-728.

jésuite contre le machiavélisme, le *Dictionnaire de Trévoux* ne manque pas de réserver au *Prince* et son auteur une présentation défavorable :

Dans tous ces traitez, il repand des principes & des maximes d'une politique très-dangereuse, quoiqu'en dise de la Houssaye, qui a prétendu l'excuser dans la Préface qu'il a mise à la tête de sa Traduction du Prince. Ce sont ces principes & ces maximes dangereuses qu'on appelle le *Machiavélisme*.³⁷

« Homme d'une érudition très médiocre³⁸ », « accusé d'avoir eu part à la conjuration de Sodérini », Machiavel se présente dans les colonnes du dictionnaire jésuite comme un « misérable » et, un « athée », conformément à la désignation commune à Vanini adoptée depuis la publication des *Questions sur la Genèse* de Mersenne et celle de *La Doctrine curieuse* du père Garasse³⁹. Vanini certes, mais aussi Bayle dont le rejet des miracles, notamment exprimé dans l'article « Spinoza » de son dictionnaire, l'affilie de fait à l'auteur du *Prince*. Dans la *Dissertation sur les miracles contre les impies*⁴⁰ parue deux ans après l'*Anti-Machiavel*, le père jésuite Charles Merlin le pointe, en affirmant que « L'Auteur du Dictionnaire n'a pas inventé le premier cette doctrine⁴¹ » mais qu'« il l'a tirée, le croiroit-on ? de Machiavel, où ils se sont l'un et l'autre heureusement rencontrés ». Dernier héritier en date du penseur florentin, Hobbes fait son apparition en qualité dans les *Mémoires de Trévoux* à l'occasion de la parution en 1742 d'un anti-Machiavel de dom Feijoo, sous la forme d'un discours intitulé *Politique la plus raffinée*⁴². S'ils cèlent, en bons aristotéliens, les références multiples au chancelier Bacon sur la basse politique utilisées par le bénédictin, les critiques jésuites reproduisent certains des passages les plus mémorables de son discours :

Par tout, dit le P. Feijoo, on entend répéter ce que Machiavel, Hobbes, & d'autres Politiques infames, ont fait imprimer dans leurs Livres. La vertu, dit-on, est foulée aux pieds, le vice domine, la vérité & la justice sont bannies des Cours, la flatterie & le mensonge sont les seules voies pour monter aux Dignités.⁴³

Loin de penser que « la Politique est incompatible avec la probité, la droiture, la sincérité, la

³⁷ DT, 1732, art. « Machiavélisme », t. 3, p. 1629-1630.

³⁸ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

³⁹ J.-P. Cavaillé, « Le prince des athées, Vanini et Machiavel », *L'enjeu Machiavel*, PUF, 2001, p. 59-72.

⁴⁰ Ch. Merlin, *Dissertation sur les miracles contre les impies*, [s. l.] : [s. n.] 1742, 212 p.

⁴¹ *Ibid.*, p. 67. Idem pour la citation suivante.

⁴² Dom B.-J. Feijoo, « Politique la plus raffinée », *Théâtre critique ou discours differens sur toutes sortes de matières* traduit par J. de Ferreras, Paris : P. Clément, 1742, p. 57. MT, août 1742, art. LIX, p. 1507-1511.

⁴³ *Ibid.*, p. 1509.

bonne foi », les bons pères concluent leur recension par des termes proches de ceux employés par Voltaire et Frédéric dans leur *Anti-Machiavel* :

La Politique vertueuse est généralement parlant celle, qui réussit le mieux, & qui assure des succès plus constans, & plus durables ; que les vrais Sages en ont toujours jugé ainsi, que l'opinion contraire est également fautive et pernicieuse.⁴⁴

Délaissant à partir de 1745 les accusations en républicanisme - Voltaire est choisi avec Rameau par le duc de Richelieu pour la création de deux divertissements royaux, *La Princesse de Navarre* et *Le Temple de la Gloire* -, la Compagnie de Jésus ne se contente pas de flatter, en même temps que la vanité royale, les mérites du poète de circonstance - et bientôt de l'historiographe du roi - qui s'affiche avec *Le Poème de Fontenoy*⁴⁵ et le *Panégryrique de Louis XV*⁴⁶. Par-delà la reconnaissance officielle de la « vivacité de son zèle pour la gloire du Roi⁴⁷ » et des déclamations enthousiastes sur les mérites formels d'une poésie courtoise apprise sur les bancs du collège, les journalistes des *Mémoires de Trévoux* s'attardent avec insistance sur ce qui, chez Voltaire, paraît consonner avec l'idéal du prince chrétien. Satisfaits que Voltaire puisse montrer dans le *Poème de Fontenoy* paru en 1745 que « la fiction n'étoit point nécessaire dans cet ouvrage⁴⁸ », les jésuites renvoient à son « Discours même » :

*Il faut des Divinités dans un Poème Epique, & surtout quand il s'agit de Héros fabuleux ; mais ici, le vrai Jupiter, le vrai Mars, c'est un Roi tranquille dans le plus grand danger, & qui hazarde sa vie pour un Peuple dont il est le Pere.*⁴⁹

Et encore :

*Que les Français sont grands quand leur maître les guide ! [...]
Son courage n'est point cet instinct furieux,
Ce courroux emporté, cette valeur commune :
Maître de son esprit, il l'est de la fortune.*⁵⁰

Moins dithyrambique que celle du *Poème de Fontenoy*, moins attachée aussi à la figure du bon prince

⁴⁴ *Ibid.*, p. 1511.

⁴⁵ OCV 28B, p. 255-403.

⁴⁶ OCV 30C, p. 241-307.

⁴⁷ MT, sept. 1745, art. LXXIII, p. 1530.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 1534. Idem pour la citation suivante.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 1534-1535. OCV 28B, p. 352.

⁵⁰ MT, sept. 1745, *op. cit.*, p. 1543.

qu'à celle du roi guerrier, la recension dans les *Mémoires de Trévoux* du *Panegyrique de Louis XV*, paru anonymement en 1748, achoppe sur des points formels, souvent infondés, comme l'usage prétendu d'antithèses par son auteur, et la contestation maladroite de la réalité du « triomphe si rare⁵¹ » emporté par Louis XV à Fontenoy. Son nom enfin révélé au public, l'auteur du panegyrique suscite les excuses alambiquées de son censeur présumé, le père Berthier, qui en appelle à « l'apologie d'un homme de lettres, honnête, modérée, sans personnalités, sans épisodes malins ou inutiles⁵² », à sa prise en considération « du bien » qui a été « dit de l'ouvrage en question » et à cet éloge écrit en toutes lettres : « *Heureux le génie qui peut en produire un semblable*⁵³ ». Toujours susceptible quand il s'agit de sa veine rhétorique et poétique, Voltaire prend plaisir, dans la préface de la sixième édition du *Panegyrique*, à renvoyer le père jésuite aux prédécesseurs de Louis le bien aimé et aux tumultes des guerres civiles :

A quoi pense-t-il quand il dit [...] qu'en France on ait marqué un tel amour pour ses rois, avant que Louis XIV et Louis XV aient gouverné par eux-mêmes ? [...] Est-ce lorsque le couteau de Ravaillac, instrument du fanatisme de tout un parti, acheva le parricide que Jean Châtel avait commencé, et que Pierre Barrière et tant d'autres avaient médité ? est-ce quand le moine Jacques Clément, animé de l'esprit de la Ligue, assassina Henri III ?⁵⁴

Réunis contre Machiavel, la Compagnie de Jésus, qu'entachent ses appels régicides, et le parti philosophique - avec toute la variété d'opinions qu'on doit admettre à propos de cette mouvance - ne peuvent désormais plus prétendre à l'égalité dans la défense du prince chrétien. Jusqu'en 1751, date de la recension du *Code Frédéric* sous la forme d'un « catalogue » du reste contesté par le père génovéfain et chancelier de l'Université de Paris, Joseph Barre⁵⁵, les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* consentent, il est vrai, à pencher en faveur de « l'institution de la nature⁵⁶ » pour répandre la bonne parole du roi de Prusse, quand il prétend que « tous les hommes naissent libres & ne sont point sous le joug de la servitude », qu'ils « vivent tous dans une société civile » et qu'ils sont « tous membres d'une famille ». Dès 1748 pourtant, la conviction de Voltaire est faite que la Société n'a plus la légitimité requise pour s'immiscer dans la pratique du gouvernement :

L'amour de tout un peuple encourage les souverains à faire de grandes

⁵¹ *MT*, oct. 1748, art. CVIII, p. 2219.

⁵² *Ibid.*, p. 2825. Idem pour la citation suivante.

⁵³ *Ibid.*, p. 2830.

⁵⁴ *OCV* 30C, p. 303.

⁵⁵ *MT*, avr. 1751, art. XXXIX, p. 791.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 787. Idem pour les citations suivantes.

choses, les affermit encore dans la vertu, les excite encore à faire le bonheur d'une nation qui le mérite. Penser et parler autrement serait d'un misérable esclave, et les louanges des esclaves ne sont d'aucun prix, non plus que leurs services.⁵⁷

Apostat ou philosophe ? La figure de l'empereur Julien⁵⁸

Pour asseoir la prévalence exemplaire du prince philosophe au détriment de la figure du prince chrétien entre autres défendue par la Compagnie de Jésus, Voltaire peut compter dès 1735 sur la parution à point nommé de la *Vie de l'empereur Julien* par le très janséniste père Jean-Philippe-René de La Bléterie⁵⁹. Vouée aux gémonies par l'Église sur la foi des témoignages à charge de Grégoire de Naziance et Théodoret, la figure impériale romaine y apparaît dans une ambivalence déjà caractérisée en 1718 par le jésuite lyonnais Dominique de Colonia, dans son ouvrage intitulé *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*⁶⁰, dûment relevée par les critiques des *Mémoires de Trévoux* qui voient en « Julien l'Apostat [...] un témoin de grand poids qui dépose malgré lui en faveur du Christianisme⁶¹ ». Persécuteur des chrétiens, l'empereur Julien, constatent les pères de la Compagnie de Jésus, en fit aussitôt des martyrs :

Le nouveau genre de persecution qu'il imagina est une preuve sensible que dix cruelles persecutions n'avoient servi qu'à multiplier les Chrétiens.

Apostat, il n'en favorisa pas moins un synchrétisme moral :

Julien n'a rien fait de plus avantageux pour la Religion chrétienne, que d'en vouloir transporter les mœurs & les pratiques dans le Paganisme [...] il ne cessoit d'exhorter les Payens à l'imitation de la charité, de l'hospitalité des Chrétiens, au soin des sepultures, à la pureté des mœurs, à la modestie, vertus qui distinguoient les Chrétiens des idolâtres.

⁵⁷ OCV 30C, p. 304.

⁵⁸ Ce titre est emprunté à Julie Boch et sa monographie de référence, *Apostat ou philosophe ? La figure de l'empereur Julien dans la pensée française de Montaigne à Voltaire*, Paris : H. Champion, 2013, 805 p.

⁵⁹ J.-Ph.-R. de La Bléterie, *Vie de l'empereur Julien*, Paris : Prault père, 1735, 2 vol. Oratorien, professeur au séminaire de Saint-Magloire, le père La Bléterie fera en 1768 les frais d'une purge antijanséniste à l'Académie française. Fr.-M. Grimm, *Mémoires historiques, littéraires et anecdotiques*, Londres : Colburn, 1814, t. 3, 1^{ère} partie, p. 277.

⁶⁰ D. de Colonia, *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, Lyon : L. Plaignard, 1718, 2 vol.

⁶¹ MT, nov. 1718, art. XLIX, p. 735. Idem pour les citations suivantes.

Quant à la reconnaissance par l'empereur romain de la véracité des miracles du Christ, quelle meilleure « démonstration de la vérité de la Religion » :

Avouër que Jesus-Christ a fait de vrais miracles, c'est avouër qu'il est Dieu,
comme il l'a dit, & que sa Religion est divine.

Jusqu'en 1764, date de la parution de la traduction par le marquis d'Argens de la *Défense du paganisme par l'empereur Julien*⁶², il ne manquera pas d'esprits malicieux pour rappeler aux théologiens de la Société toute l'ambiguïté d'une position initialement favorable à la figure impériale. Dans le discours préliminaire à la *Défense du paganisme*, publiée quelques mois après l'expulsion de la Compagnie de Jésus du royaume de France, d'Argens se recommandera avec constance du père Petau, auteur d'une traduction grecque des œuvres de l'empereur apostat⁶³. Outre le bénéfice procuré par leur lecture, les « Ecrits [...] de l'Empereur Julien⁶⁴ », qui regardent « l'histoire profane, les antiquités, l'élégance & la pureté du langage ; enfin toutes les parties des sciences, auxquelles on a donné le nom d'*humanités* », ont l'avantage de contenir, d'après « les sages réflexions de cet habile jésuite⁶⁵ », « les usages, les mœurs & la discipline de l'ancienne Eglise ». À ceux qui estimerait qu'en 1764 encore, la lecture de cet ouvrage puisse représenter le moindre danger, d'Argens s'appuie sur les préconisations du père jésuite pour affirmer qu'« il n'est aucune raison valable pour s'élever contre les monuments, qui nous restent de l'égarement des payens, & pour vouloir les détruire totalement⁶⁶ », car, reprend-il :

Les dogmes monstrueux du Paganisme sont ensévelis dans l'oubli, nous
n'avons plus rien à craindre de cette peste.

En 1735, la recension du premier volume ou *prima pars* de la *Vie de l'empereur Julien* du père La Bléterie par les journalistes des *Mémoires de Trévoux* ne s'écarte guère de la position initiale de la Société et s'attarde sur l'ambiguïté de la figure impériale : « *il y avoit dans ce Prince, dit M. Fleuri, un tel mélange de bonnes & de mauvaises qualités, qu'il étoit facile de louer & de le blâmer sans altérer la vérité*⁶⁷ ». Saluant la méthode du père janséniste – inspirée par le président Jacques-Auguste de Thou - « Notre Auteur, dans la crainte d'en dire trop ou trop peu, discute avec une exactitude qui va

⁶² J.-B. de Boyer, marquis d'Argens, *Défense du paganisme par l'empereur Julien, en grec et en françois ; avec des dissertations et des notes pour servir d'éclaircissement au texte et pour en réfuter les erreurs, par Mr. le M^{re} d'Argens*, Berlin : C.-F. Voss, 1764, 306 p.

⁶³ Julien, *Opera, quæ quidem reperiri potuerunt omnia*, trad. : D. Petau : Paris : Cramoisy, 1630, 558 p.

⁶⁴ Julien, *Défense du paganisme par l'empereur Julien, op. cit.*, p. x-xi. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁵ *Ibid.*, p. ix. Idem pour la citation suivante.

⁶⁶ *Ibid.*, p. vii. Idem pour la citation suivante.

⁶⁷ MT, déc. 1735, art. CXXI, p. 2498. Idem pour la citation suivante.

jusqu'au scrupule, les écrits publiés pour ou contre Julien » -, les rédacteurs des *Mémoires* prennent acte de la réhabilitation partielle en cours, quand bien même ils insistent sur le fait que « Julien fut non un grand homme, mais un homme singulier⁶⁸ ». Formé à l'école du rhéteur Libanius, plongé « dans la lecture assidue des Auteurs Payens⁶⁹ », sans pourtant adhérer « au ridicule de l'ancien Polithéisme », Julien se distingue pour avoir reconnu « un Dieu souverain qui avoit à sa suite & à ses ordres un Peuple de Génies ou de divinités subalternes » et goûté à ce « bizarre système dont les Platoniciens de ces tems-là avoient formé l'édifice sous le nom mystérieux de Theurgie⁷⁰ ». Mot commode pour rassembler toutes sortes de « superstitions magiques⁷¹ », la *théurgie* de Julien l'empêche d'être aux yeux des jésuites un « Prince vraiment Chrétien, mais non pas, pris en mauvaise part, un prince philosophe⁷² » :

On s'y méprendroit si l'on ne sçavoit par des témoins dignes de foy que cette apparence de vertu n'étoit qu'une folie déguisée sous le nom spécieux de Philosophie. Aussi disoit-on de lui qu'il étoit *specie sapientia stolidum*.

Lourdeau sous son air sage, Julien le Philosophe - selon la qualification qui sera désormais disputée par Voltaire en bonne part - retrouve définitivement « *les premiers traits de [...] son ame noire*⁷³ » dans la brève recension du *Discours de saint Grégoire de Naziance contre l'empereur Julien l'Apostat* traduit par l'abbé Troya d'Assigny⁷⁴ parue elle aussi dans les *Mémoires* en décembre 1735⁷⁵. Quoiqu'ils trouvent étrange que l'on puisse « dans notre façon de penser aujourd'hui⁷⁶ » tenir de tels propos au sujet d'un monarque, les jésuites n'en reproduisent pas moins les termes utilisés par le docteur de l'Église contre Julien :

C'est le *Dragon, l'Apostat, l'ennemi de tout le genre-humain, dont la bouche blasphemoit contre le Ciel, & dont le cœur machinoit encore plus d'horreurs que sa langue impure n'en faisoit craindre*.

Respectueux de l'impartialité du père La Bléterie, le compte rendu du deuxième volume de sa

⁶⁸ *Ibid.*, p. 2499.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 2504. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁰ Défenseur de Julien, Voltaire ne l'est pas de son platonisme. Voir J. Dagen, « Voltaire lecteur de Platon », *Revue Voltaire*, 7 (2007), p. 205-221.

⁷¹ *Ibid.*, p. 2507.

⁷² *Ibid.*, p. 2508. Idem pour la citation suivante.

⁷³ *Ibid.*, p. 2549.

⁷⁴ Gr. de Naziance, *Discours de saint Gregoire de Nazianze, contre l'empereur Julien l'Apostat*, Lyon : M. Duplain, 1735, 395 p.

⁷⁵ *MT*, déc. 1735, art. CXXIV, p. 2545-2550.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 2547. Idem pour la citation suivante.

biographie paru en janvier 1736 dans les *Mémoires* s'achève sur une critique acide du personnage :

Telle fût la fin d'un Prince en qui l'on ne comprend rien, & qui n'eut de vertu que le masque, à moins qu'on ne veuille se persuader que sans religion, sans doctrine, sans bonne foy, & sans nulle suite de raisonnements ni de principes, on pourroit être un homme admirable & un grand Héros.⁷⁷

Les bons pères pressentent-ils l'usage que les incrédules pourraient faire de l'empereur philosophe exhumé de l'oubli par le père La Blérierie ? Ont-ils vent des confidences enthousiastes faites par Voltaire au marquis de Caumont, correspondant régulier du père Brumoy, quand il lui déclare dès le printemps 1735 qu'« hors la vie de Julien⁷⁸ » il n'a rien vu en arrivant à Paris que « des ouvrages médiocres, ou ridicules », cependant que « les sottises molinistes et jansénistes vont toujours leur train » ? Dans son propos sur la liberté de penser sur la religion, opportunément glissé dans les *Mémoires* après la recension finale de la biographie du père La Blérierie, le père Tournemine ne croit en tout cas pas inutile de s'en référer à l'empereur apostat pour accréditer auprès des libres penseurs les miracles du Nouveau Testament :

On ne vous ôte point la liberté de penser ; pensés, pesés, examinés les miracles de Jesus-Christ. Les Juifs, Celse, Porphyre, Hierocle, Julien l'apostat ne les ont pas niés. Un fait avéré, accordé par ceux qui ont plus d'intérêt de le nier, n'est-il pas constant ?⁷⁹

Empereur philosophe, Julien l'est bien davantage par les dérèglements de toutes sortes rapportés par les témoins contemporains que par son apparence vertueuse. Aux défauts jusqu'ici constatés, les jésuites imputent à partir de 1737 une cause ouvertement philosophique. Prétexte à recension - on peut légitimement s'interroger -, la publication en français des septième et huitième tomes de l'*Histoire romaine* de Lawrence Echard traduite par l'abbé Desfontaines⁸⁰ donne lieu à une charge inédite contre l'empereur apostat et tout ce qui a trait à la philosophie :

On conçoit qu'il a pû se prévenir contre le christianisme, & l'obscurité de nos mystères, séduit par les artificieux raisonnemens des Philosophes avec qui le goût & les circonstances le lierent. Que ne peut point la prévention

⁷⁷ MT, janv. 1736, art. VI, p. 98.

⁷⁸ D864. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁹ *Ibid.*, art. VII, p. 114.

⁸⁰ L. Echard, *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la translation de l'empire par Constantin [...] traduite de l'anglois de Laurent Echard [par D. de Larroque et l'abbé P.-F.-G. Desfontaines]*, Paris : J. Guérin, 1737, 16 vol.

sur les esprits même les plus forts ?⁸¹

Victime d'un « dérangement réel⁸² » et d'une « espèce de folie », Julien le Philosophe fournit la démonstration, en mauvaise part, des extrémités auxquelles peut conduire la libre pensée :

De tous les préjugés le plus terrible contre l'Incrédulité, est la multitude des excès où elle conduit.⁸³

La philosophie, voilà l'ennemie :

Quelle doctrine que celle qui va à renverser tous les Principes de la Morale, & qui soumet l'homme en esclave aux plus brutales passions ? Julien fut pour la Religion un ennemi plus dangereux que les persecuteurs les plus sévères. On résiste à la force, on ne tient pas contre l'ignominie.

Absente de son œuvre et de sa correspondance jusqu'en 1735, la figure de Julien l'Apostat, quelle qu'ait été sa prédilection pour les pratiques superstitieuses, sert à Voltaire pour incarner, comme l'a bien résumé Julie Boch, « le juste combat du déiste contre la religion révélée, du monarque éclairé contre l'intolérance, du citoyen contre le prêtre, du philosophe contre la haine de la culture⁸⁴ ». Avec la bataille d'épithètes - encouragée par l'ambivalence de Julien - que se livrent désormais les bons pères et Voltaire dans ce qu'il convient d'appeler une mystification contradictoire, ressurgissent les références rhétoriques discordantes qui avait notamment opposé la Société à Boileau. Affaire de langage, les jésuites reprochent à Julien, après Grégoire de Naziance, d'avoir voulu « s'approprier à lui seul l'usage des sciences⁸⁵ » et d'interdire aux chrétiens l'usage de la langue grecque :

Il a pû nous defendre de parler poliment, mais il n'a pu nous empêcher de confesser la verité : il n'est pas d'un homme de cœur de vouloir étouffer la voix de son adversaire : ne songer qu'à éviter le combat, c'est reconnoître l'ascendant qu'un autre a sur nous.

Dans la transposition fantasmée du duo préceptoral constitué par Libanius-Julien à celui formé par Voltaire et le jeune Frédéric de Prusse, la rhétorique reprend sa place. Bon prince, Frédéric goûte

⁸¹ *MT*, janv. 1737, art. III, p. 61.

⁸² *Ibid.* Idem pour la citation suivante.

⁸³ *Ibid.*, p. 62.

⁸⁴ J. Boch, *Apostat ou philosophe ?*, *op. cit.*, p. 577.

⁸⁵ *MT*, déc. 1735, art. CXXIV, p. 2548. Idem pour la citation suivante.

aux agréments et la liberté procurés par sa retraite poétique et ne manque pas de faire le lien entre Horace et Julien à travers un autre duo, composé celui-ci par le compagnon de route de Cicéron, Hortensius, et de son disciple putatif, Lucien de Samosate, entre autres auteur du *Maître de rhétorique* :

*Je lis Horace ou bien Catulle,
Tantôt l'aimable Lucien,
D'Hortensius le noble Emule,
Ou les Césars de Julien.*⁸⁶

Abordée par le jésuite Claude-Adrien Nonnotte dans un chapitre particulier du premier volume de ses *Erreurs de Voltaire* paru anonymement en 1762, la figure de Julien, l'est d'abord d'un point de vue rhétorique :

Voici un plaidoyer des plus singuliers qui ait jamais été fait. Il faut avoir toute l'habileté & toute la hardiesse de Mr. de *Voltaire* pour entreprendre, & pour soutenir une pareille cause [...] Celui qui excuse *Néron*, qui fait un si beau panégyrique de *Dioclétien*, qui déchire si cruellement *Constantin*, peut bien encore être l'Avocat de l'apostat *Julien*.⁸⁷

Avocat posthume de l'empereur anti-chrétien - comme il le sera bientôt celui des Calas et du chevalier de La Barre -, Voltaire doit faire face à la réfutation point par point des causes avancées de l'apostasie impériale. Besogneuse, la contradiction apportée par Nonnotte dans ses habits de procureur jésuite écarte tour à tour l'horreur inspirée à Julien par les « crimes de Constantin⁸⁸ », les « carnages dont la Religion chrétienne remplissoit l'Empire », l'« orgueil et le faste des évêques », l'esprit pacifique de la Religion Payenne et bien davantage l'éducation des philosophes « qui fortifièrent dans son cœur l'aversion malheureuse que les abus de la Religion Chrétienne lui inspirèrent pour elle⁸⁹ » :

Cela prouve combien l'éducation philosophique est funeste [...] On apprend bien aux jeunes gens à remarquer les abus réels ou prétendus de la Religion. On ne leur apprend pas à en remarquer la sainteté, la force, les avantages & les suites.⁹⁰

⁸⁶ Frédéric II, « Parallèle des agréments & de la liberté que je goûte ici dans ma retraite, avec la vie pleine de troubles et d'agitations que mènent les Courtisans, 30 octobre 1737 », *Supplément aux œuvres du philosophe de Sans-Souci*, Berlin [Paris] : [s. n.], 1762, p. 21.

⁸⁷ Cl.-A. Nonnotte, « De l'apostasie de Julien », *Les Erreurs de Voltaire*, Avignon : A.-I. Fez, 1762, t. 1, chap. 8, p. 55.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 56. Idem pour les citations suivantes.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 59-60.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 60. Idem pour la citation suivante.

Voltaire parle de l'empereur apostat comme d'un sage ?

S'il eût été un vrai philosophe, il auroit bien sçu distinguer la sainteté de la Religion, d'avec les abus qu'on en faisoit, il auroit senti toute l'absurdité & l'extravagance de l'idolâtrie qu'il embrassa.

Vainqueur apparent de la bataille de la mémoire - « On dira toujours Louis le Begue, Charles le Chauve & Julien l'*apostat*⁹¹ » - Nonnotte n'exemptera pourtant jamais aux yeux de Voltaire l'Église catholique de ses crimes. « Voyez⁹² », déclare-t-il dans la cinquième sottise de Nonnotte, « ce que *Julien* écrit aux Alexandrins sur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand persécuteur des athanasiens » :

Au lieu de me réserver la connaissance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, & vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adversaires si odieux.

Philosophe ou apostat, Julien est d'abord une figure de style.

Needham ou le (faux) jésuite des anguilles

Autre figure choisie - comme contre-modèle parodique celle-ci - au sein d'une querelle ponctuée par un esclandre survenu jusque sous les fenêtres de son château de Ferney⁹³, John Tuberville Needham, prêtre catholique anglais, succède dans l'imaginaire de Voltaire à la captation positive du souvenir de l'empereur Julien. Auteur des *Nouvelles découvertes faites avec le microscope* traduites en français en 1747⁹⁴ et reprises par Buffon en 1749 dans le second volume de son *Histoire naturelle*⁹⁵,

⁹¹ *Ibid.*, p. 61. Dix ans avant Nonnotte, Castel prévient déjà : « Ils ont beau faire : les auteurs ecclésiastiques ont prevalu et prevaudront toujours à faire surnommer Constantin le grand, et Julien l'apostat. Il est d'un tout à fait mauvais goût de prendre ainsi la tâche de relever les ennemis de l'Église sous prétexte de quelques vertus payennes ou hypocrites, au dessus de ses vrais amis sous prétexte de quelques vices ou défauts passagers ou exagérés ». Castel, *Lettres sur le proverbe*, *op. cit.*, f° 14-v°.

⁹² Voltaire, *Éclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux de l'Essai sur les mœurs*, « cinquième sottise sur l'empereur Julien », *OCV* 27, p. 95. Idem pour les citations suivantes.

⁹³ Voir J.-M. Moureaux, « Un épisode inconnu de la querelle Voltaire-Needham », *SVEC*, 5 (2000), p. 29-45 et O. Guichard, « La partie de chasse du sieur Dillon », *Ferney, archives ouvertes*, MDV n°2, La Ligne d'ombre, 2010, p. 149-160.

⁹⁴ J. Tuberville Needham, *Nouvelles découvertes faites avec le microscope*, Leyde : E. Luzac fils, 1747, 179 p.

⁹⁵ G.-L. Leclerc, comte de Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Paris : Imprimerie royale, 1749, t. 2, 603 p.

Needham, promoteur de la génération spontanée ou abiogenèse, apparaît es qualités en 1762 au détour d'une brochure dont la tonalité se rapproche des facéties proposées au public à la même époque par Voltaire au désavantage de la Compagnie de Jésus⁹⁶. Composée d'une lettre adressée par Voltaire au libraire avignonnais Antoine-Ignace Fez, en possession du manuscrit des *Erreurs de Voltaire* de Nonnotte⁹⁷, et d'une lettre fictive de Jean-Henri-Samuel Formey⁹⁸, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, ami de Maupertuis et auteur des *Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques*⁹⁹, l'opuscule réduit d'emblée les découvertes de Needham au ridicule d'une question mondaine :

Feu M. de Cahusac me manda quelque temps [...] qu'il avait entendu dire à M. l'abbé Trublet [...] que non-seulement Madame de Lambert avait un mardi, mais qu'elle avait aussi un mercredi ; et que c'était dans une des assemblées du mercredi qu'on avait agité la question si Needham fait des anguilles avec de la farine, comme l'assure positivement M. de Maupertuis. Ce fait est lié nécessairement au système des compossibles.¹⁰⁰

Associé négativement à Leibniz - dont on aura reconnu la théorie du meilleur des mondes possibles - mais aussi à Buffon et Maupertuis, tous partisans de la génération spontanée, Needham, sa farine et ses anguilles, d'après la formulation ironique de Voltaire, est aussi le digne fils de l'école, ici représentée par *le Journal de Trévoux* et le révérend père Jean-Michel Croust, recteur du collège de la Compagnie de Jésus à Colmar et confesseur de Marie-Josèphe de Saxe, mère du futur dauphin¹⁰¹. On sait qu'à plusieurs reprises¹⁰², Aristote, convaincu par l'observation de l'abiogenèse, lui avait associé eau, limon, putréfaction, comme dans le chapitre XV de son sixième *Livre des animaux* où, traitant des anguilles, il leur imputait une origine tellurique :

Ce genre d'animaux sanguins dans sa totalité ne naît ni d'un accouplement, ni d'œufs. Et il est patent qu'il en est bien ainsi. En effet, dans certains

⁹⁶ Voltaire, *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier* suivie de la *Relation du voyage de frère Garassise, neveu de frère Garasse, successeur de frère Berthier ; et ce qui s'en suit, en attendant de qui s'ensuivra* (OCV 49B), *Balance égale ; Petit avis à un jésuite* (OCV 56A).

⁹⁷ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*

⁹⁸ Voltaire, *Réponse de monsieur de Voltaire, au sieur Fez, libraire d'Avignon, du 17 mai 1760. Aux Délices*, suivie d'une *Lettre de Monsieur Formey*, [Paris] : [J. Merlin et J.-A. Grangé], [1762], 8 et 12 p. Très rare, cet exemplaire est conservé à la BnF sous la cote 8-Ln27-35622.

⁹⁹ J.-H.-S. Formey, *Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques, avec un essai de critique sur le livre intitulé : et la lettre de Gervaise Holmes à l'auteur de celle sur les aveugles*, Göttingue-Leyde : E. Luzac fils, 1756, 330 p.

¹⁰⁰ Voltaire, *Lettre de M. Formey*, OCV 52, p. 477-482.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 477.

¹⁰² P. Louis, « La génération spontanée chez Aristote », *XII^e Congrès international d'histoire des sciences, Colloques*, Paris : Albin Michel, 1968, p. 291-305.

étangs marécageux, quand l'eau a été entièrement vidée et la vase raclée, il se forme de nouveau des anguilles lorsqu'il revient de l'eau de pluie [...] les anguilles naissent des vers appelés « entrailles de la terre ». ¹⁰³

Dans le chapitre VIII de ses *Découvertes* consacré aux « *Anguilles qui sont dans le Blé, gâté par la Nielle* ¹⁰⁴ », que Voltaire réduira à une mixture diabolique de « farine de seigle ergoté ¹⁰⁵ » et de « jus de mouton », Needham calque intentionnellement la présentation de ses observations sur celle du Stagirite :

Lorsque les grains étoient cueillis récemment, & qu'ils étoient encore mols, il suffisoit d'en tirer les Animalcules, & leur appliquer de l'eau, pour les voir remuer [...] Comment ces Anguilles, car je puis leur donner ce nom [...] comment ces Anguilles, dis-je, subsistent-elles ; d'où viennent-elles [...] Je n'ai rien pu découvrir là-dessus. ¹⁰⁶

Hormis cette observation, elle aussi miraculeuse :

Souvent, j'en ai aussi laissé sécher, pendant quelques jours après que l'eau s'étoit évaporée, & ensuite elles ont repris vie dès que je leur ai redonnée de l'eau fraîche.

Contredit par Louis Joblot dans les *Observations d'histoire naturelle* ¹⁰⁷ publiées de manière posthume en 1754 - « il fait tous ses efforts pour prouver que ces animalcules ne sont point engendrés par la putréfaction, mais qu'ils tirent tous leur origine de certains œufs imperceptibles répandus dans l'air & dans l'eau ¹⁰⁸ » constatent les commentateurs du *Journal des sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux* -, contesté par Lazzaro Spallanzani dans le *Saggio di osservazioni microscopiche concernenti il sistema della generazione de signori di Needham e Buffon* ¹⁰⁹ dument adressé à Voltaire ¹¹⁰, Needham devient à l'automne 1765 le héros involontaire d'une pochade à charge contre les idées matérialistes, ainsi qu'en informe le sieur écossais James Macdonald of Sleat Marie de Vichy de Chamrond :

Il a paru ici, depuis peu, une suite de petites brochures de Voltaire sur les

¹⁰³ Aristote, *Histoire des animaux*, Livre VI, chap. XVI, trad. de P. Louis, Paris : Les Belles Lettres, 1964-1969, t. 2, p. 97.

¹⁰⁴ J. Tuberville Needham, *op. cit.*, p. 99.

¹⁰⁵ Voltaire, art. « Dieu, Dieux », « Histoire des anguilles sur lesquelles est fondé le Système », *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV 40, p. 444. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 101-102. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁷ L. Joblot, *Observations d'histoire naturelle, faites avec le microscope, sur un grand nombre d'insectes*, Paris : A. Briasson, 1754, 2 vol.

¹⁰⁸ *Journal des sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux*, Amsterdam : M.-Michel Rey, août 1755, p. 119. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁹ L. Spallanzani, *op. cit.*

¹¹⁰ D13097.

miracles, sur lesquels il fait des questions à un théologien, sous le nom d'un proposant. Il s'est trouvé ici, par hasard, un certain m. Needham, Anglais, prêtre catholique, qui s'est avisé d'y répondre avec chaleur [...] j'aurais voulu, pour lui et pour Voltaire, qu'il ne se fût pas mêlé de nous faire croire aux miracles.¹¹¹

Précepteur du sieur Charles Dillon, naturaliste et raisonneur, Needham a toutes les qualités requises pour se voir affublé par Voltaire du sobriquet de *jésuite des anguilles*, par un jeu de travestissement à rebondissements formant la trame de la *Collection des Lettres sur les Miracles, écrites à Genève et Neufchâtel*¹¹². Qualifié dès son introduction au quart du livre de « *Jésuite Irlandais*¹¹³ », régulièrement apostrophé par Voltaire dans ses notes de bas de page¹¹⁴ sur le mode de l'invective anticatholique - « parce que l'inquisition subsiste, parce que les convulsionnaires ont troublé depuis peu la France, parce que les billets de confession ont produit sous nos yeux un parricide¹¹⁵ » -, philosophiquement méprisé au nom de la raison - « Pauvre Nédham on ne répond plus aujourd'hui à ceux qui trouvent la quadrature du cercle, non plus qu'à ceux qui changent de la farine en anguilles¹¹⁶ » -, Needham endosse malgré lui, deux ans après le bannissement de la Compagnie de Jésus du royaume de France, les habits du crypto-jésuite :

Nous allions nous séparer, lorsqu'un ancien Auditeur de nos amis entra tout effaré, & nous apprit que le prêtre aux anguilles est un Jésuite [...]

- Quoi ! m'écriai-je, un Jésuite transfiguré par nous, & précepteur d'un jeune homme [...]
- Lui Jésuite ! dit le Capitaine, cela ne se peut pas, il est trop absurde.
- Vous vous trompez, répliqua l'Auditeur [...] mais vous savez, dieu merci, que les Jésuites ne sont plus à craindre.¹¹⁷

Sur la transfiguration, Needham, qui retient surtout l'accusation de Voltaire en athéisme - « Après avoir vendu votre farine aux Athées vous vendez votre son aux témoins de miracles¹¹⁸ » - dément s'être métamorphosé en « Laïque & en Genevois¹¹⁹ » et avoir prétendu « avilir le miracle de la

¹¹¹ D12942.

¹¹² Voltaire, *Collection des Lettres sur les miracles écrites à Genève et à Neufchâtel, par M. le proposant Théro, Monsieur Covelle, Monsieur Nédham, M. Beaudinet et M. de Montmolin*, Neuchâtel [Genève : Cramer], 1765, 232 p. OCV 60D.

¹¹³ *Ibid.*, « Avertissement nécessaire pour l'intelligence qui suit », p. 205.

¹¹⁴ Cl. Lavigne, « Les *Questions sur les miracles* : œuvre hétérogène ou hybride ? », *La notion voltairienne de « mélanges »*, *Revue Voltaire*, 6 (2006), p. 275.

¹¹⁵ OCV 60D, note (k), p. 211.

¹¹⁶ *Ibid.*, note (l), p. 213.

¹¹⁷ *Ibid.*, 8^e Lettre, p. 252.

¹¹⁸ *Ibid.*, 5^e Lettre, p. 236.

¹¹⁹ *Ibid.*, 9^e Lettre, p. 272. Idem pour la citation suivante.

transfiguration sur le Tabor » :

Jésus se transfigura sur une haute montagne [...] Ses habits parurent tout blancs, & son visage très resplendissant [...] je dis qu'il est vrai que l'habit ne fait pas le moine ; mais comme je l'ai prouvé ci-dessus, l'habit est figure de l'âme.¹²⁰

À quoi Voltaire rétorque, toujours dans le registre de l'imposture, que Needham s' imagine qu'on parle de lui « sous le nom de Jésus-Christ¹²¹ » et ressemble à « cet Histrien qui jouant devant Auguste, prenoit pour lui les applaudissements qu'on prodiguoit à l'Empereur » :

Si on dit que Jésus-Christ a changé l'eau en vin, aussi-tot Mr. Néeedham pense à sa farine qu'il a changée en anguilles, & il croit qu'il les faut faire cuire avec le vin des noces de Canaa. *Istius farinae homines sunt admodum gloriosi* ; comme dit St. Jérôme.

Aussi, que Needham « s'en tienne à ses anguilles, puisqu'il est leur camarade en tant qu'elles rampent, s'il ne l'est pas en tant qu'elles frétilent¹²² », que surtout « l'envie de se transfigurer en serpent ne lui prenne plus ». Reptilien, démoniaque, promoteur (malgré lui ?) de l'athéisme, le jésuite synecdotique de Voltaire réfugié à Genève n'est pas encore tout à fait mort :

Je viens de voir une très bonne traduction de Lucrece avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allègue les prétendues expériences du Jésuite Nedham pour prouver que les animaux peuvent naître de la pourriture. Si ces Messieurs avaient sçu que Nedham était un Jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit :

*Latet anguis in herba.*¹²³

Déclinaison grotesque du jésuite des *Provinciales*, Needham n'arrête pas au champ naturaliste sa controverse avec Voltaire et se plaît à reproduire dans le domaine politique les critiques formulées par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* contre les *Lettres philosophiques*. En réponse aux *Idées républicaines par un membre d'un corps*¹²⁴ produites par le seigneur de Ferney dans le contexte particulier des luttes intestines genevoises, Needham, conformément à l'identification proposée par José-Michel Moureaux et Charles Wirz¹²⁵, fait paraître une brochure parodique dans laquelle il déclare,

¹²⁰ *Ibid.*, p. 273.

¹²¹ *Ibid.*, 6^e Lettre, p. 239. Idem pour les citations suivantes.

¹²² *Ibid.*, p. 242. Idem pour la citation suivante.

¹²³ D15189. Virgile, *Bucoliques*, *Églogue* III, 93.

¹²⁴ Voltaire, *Idées républicaines par un membre d'un corps*, [Genève] : [G. et Ph. Cramer], 1766, 45 p.

¹²⁵ J.-M. Moureaux, *op. cit.*, p. 30.

en digne successeur de Nonnotte :

L'on a relevé les erreurs de M.D.V. sur la religion, ses faussetés sur l'histoire ; on lui a montré qu'il est un mauvais physicien ; il est fâcheux pour lui de ne pas mieux raisonner sur la Politique.¹²⁶

S'inspirant de la méthode du jésuite pour dénoncer ce qu'il estime être, tout comme lui, les erreurs de Voltaire, Needham s'attarde sur sa cinquante-quatrième idée républicaine et son assertion centrale qui veut que « le plus tolérable [des gouvernements] est sans doute le Républicain, parce que c'est celui qui rapproche le plus les hommes de l'égalité naturelle¹²⁷ ». Favorable au « Gouvernement républicain¹²⁸ », encore qu'il ne soit « pas le seul », Voltaire l'est pour « un motif qui serviroit à le rendre moindre tolérable » et contraire à la raison, car « plus une forme d'administration tend à rendre les hommes égaux, plus elle est exposée aux tristes influences des passions ». Pendant naturel de l'accusation en règle de républicanisme, la défense de la monarchie absolue ne se départit pas chez Needham de la ligne officielle de la Compagnie de Jésus :

En vertu du Gouvernement Monarchique un seul homme ne devient pas maître absolu [...] il reçoit l'autorité de Dieu ; il en use en Pere & non en Maître : celui-ci seroit un despote, le premier est un Prince digne de régner.¹²⁹

Dès lors :

Pourquoi donc M.D.V. regarde-t-il d'un œil de mépris la Religion des Peuples qui leur interdit l'examen de l'autorité légitime qui les gouverne, & qui leur fait un crime de toute démarche qui tendroit à recouvrer une liberté qui ne se conserve jamais mieux que sous une administration affermie par la sagesse des loix [?]¹³⁰

C'est que les impies, au rang desquels Voltaire, ont été « de tout tems amis de l'Anarchie, & ennemis de toute Puissance¹³¹ ». Aussi, quand il écrit que « Le plus absurde des Despotismes [...] est sans contredit celui des prêtres de la religion chrétienne¹³² », Needham a beau jeu de calquer sa riposte

¹²⁶ *Ibid.*, p. 40. J. Tuberville Needham, *Idées républicaines par un membre d'un corps, M.D.V. L'Auteur auroit pu dire, par un Membre qui n'est d'aucun Corps. Augmentées de remarques*, Coppet [Carouge] : [1766], p. 4.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 44.

¹²⁸ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 45.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹³¹ *Ibid.*, p. 6.

¹³² *Ibid.*, p. 7.

sur celle des *Mémoires de Trévoux* à la rescousse du clergé anglican attaqué dans les *Lettres* :

Si jamais Ecrivain a pris un ton de Despote dans la République des Lettres,
c'est celui-ci [...] Le Despotisme des prêtres du Seigneur consiste à
annoncer les jugements de la justice divine, à apprendre aux hommes à
éviter le mal, à faire le bien [...] O heureux despotisme !¹³³

Contrefaçon goguenarde de l'intellectuel jésuite, Needham n'est jamais pour Voltaire, comme il le confie en 1768 au marquis de Villevieille, qu'à comparer à ce « Malacrais de la Vigne¹³⁴ », pseudonyme de Paul Desforges-Maillard, « qui fit accroire aux beaux esprits de Paris qu'il était une jolie fille faisant joliment des vers ». Assuré d'une postérité bien différente de celle de *Julien le Philosophe*, le *jésuite des anguilles* et sa mystification littéraire, scientifique et religieuse, permet à l'auteur des *Idées républicaines par un membre d'un corps* de battre en brèche les nouveaux miracles promis par le parti athée. « Commun en Italie au 15^e et 16^e siècle », l'athéisme a engendré « d'horribles crimes » et « il n'y a que le fanatisme qui [en] ait produit plus ». Comme Needham, « la plupart des hommes ne raisonnent qu'à demi, et les esprits faux sont innombrables ». Les disputes théologiques : voilà « les sources les plus fécondes de l'athéisme ».

¹³³ *Ibid.*, p. 8.

¹³⁴ D15189. Idem pour les citations suivantes.

LE TRIOMPHE DE LA RELIGION NATURELLE

Sa devise est la liberté [...] Il l'a enseignée dans sa Prose philosophique, il l'a rimée dans son Poème Epique, dans ses Tragédies & dans mille autres Poësies fugitives, il l'a insinuée dans ses Contes romanesques & dans ses Allégories badines [...] Depuis près de cinquante ans, il est occupé à l'établir : en y revenant sans cesse¹.

De retour sur le sol catholique après s'être enfui de la cour de Frédéric de Prusse, le Voltaire de la maturité trouve une Compagnie de Jésus aussi lasse qu'elle est décidée à ne plus rien admettre de son ancien disciple, quand il s'agit de préserver l'orthodoxie religieuse. Si elle reste discrète à la publication du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, la Société ignacienne ne s'embarrasse plus de précautions avec les esquisses de l'*Essai sur les mœurs et les nations* constituées par l'*Histoire des croisades* et l'*Abrégé de l'histoire universelle*, l'*Ode sur la mort de son altesse royale Madame la princesse de Bareith* et plus encore le *Poème sur la loi naturelle* qui leur sert, en quelque façon, de bréviaire. « Dernier coup qu'il s'efforce de porter² » à la religion, constate Claude-Adrien Nonnotte, le « Poème de la Loi naturelle » et son apologie du déisme, ne sont rien d'autre que « les adieux qu'il lui fait », ou comme l'a si bien écrit Virgile : « *Extremum hoc munus morientis habere*³ ».

En croisade : l'*Essai sur les mœurs* et ses esquisses

Passé maître dans la dénonciation des impostures historiques comme celle de l'empereur Constantin, Voltaire s'engage avec l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*⁴, paru dans son intégralité en 1756, dans une contre-histoire universelle de celle de Bossuet, dont la tonalité antireligieuse et le caractère subversif, fondé sur une approche comparatiste des civilisations et des religions, sonne le glas de toute tentative de rapprochement entre l'ancien élève des jésuites et l'Église catholique. Avec une virulence qui ne peut être guère comparée qu'à celle de l'accueil réservé aux *Lettres philosophiques*, les jésuites français s'empressent de condamner les premières esquisses de l'ouvrage constituées par l'*Histoire des croisades* parue en trois livraisons dans le *Mercur de France* en 1750 et

¹ MT, juil. 1759, art. LXXIX, p. 1795. Cet article concerne l'abbé Claude-Marie Guyon et *L'Oracle des nouveaux philosophes, pour servir de suite et d'éclaircissement aux œuvres de M. de Voltaire*, Berne : 1759, 388 p.

² Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 2, p. 233-234. Idem pour les citations suivantes.

³ Virgile, *Bucolique VIII*, v. 61. Tiré du Chant du désespoir, le vers exact est : *Extremum hoc munus morientis habeto* qu'on se propose de traduire par : « Reçois l'ultime gage (d'amour) du mourant ».

⁴ OCV 22 à 27.

1751 et l'*Abrégé de l'histoire universelle* publié quant à lui en 1753 dans une édition contrefaite⁵.

Produit d'une rivalité journalistique certes, mais bien davantage d'une hostilité contre l'entreprise voltairienne de réécriture de l'histoire, la réactivité des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, qui avait fait défaut en 1734, n'est pas sans contrepartie. Préférant au format classique de la recension la transcription de trois lettres anonymes, l'une de l'orientaliste Joseph de Guignes - ce que nous apprend en 1754 le censeur de l'*Abrégé de l'histoire universelle*⁶ - et de deux autres au contenu trop proche des *Lettres sur le proverbe* pour ne pas être imputées au père Castel⁷, les critiques jésuites s'attardent, calendrier des parutions obligeant, sur les première (première livraison), quatrième, cinquième et sixième croisades (deuxième livraison), les septième et huitième croisades (troisième livraison) faisant pour leur part l'objet d'une critique différée dans la recension de l'*Abrégé* et le tout, « Croisade des Albigeois » incluse, de plusieurs chapitres des *Erreurs de Voltaire* de Claude-Adrien Nonnotte⁸.

Tout en affectant de douter que l'auteur de l'*Histoire des Croisades* puisse être Voltaire, au motif que « ce Poète célèbre s'est récréé une infinité de fois contre des Livres qu'on lui attribuoit fausement⁹ », l'auteur de la première lettre, qu'on se propose de confondre avec le père Castel, fonde l'essentiel de sa critique sur l'irrévérence religieuse et la malignité d'un discours discrédité par la fragilité des preuves historiques :

Indépendamment de toute dénomination d'Auteur, j'y remarque des traits fort hazardés, je puis même dire très-faux, très-téméraires & très voisins de l'Impiété.¹⁰

En première ligne, la « comparaison indécente des Papes avec les Califes ou Chefs des Musulmans » conduit à mettre « sur la même ligne la vraie & la fausse-religion, les Vicaires de J.C. & les Pontifes

⁵ MF, sept. 1750, p. 9-31 ; oct. 1750, p. 30-50, févr. 1751, p. 47-59.

⁶ MT, mars 1754, art. XXXII, p. 656 : « Nous pouvons citer à ce sujet trois Lettres consignées dans nos Mémoires d'Octobre et de Novembre de ladite année. Une de ces Lettres, écrite par M. de Guignes sçavant Antiquaire, & aujourd'hui de l'Académie Royale des Belles-Lettres, avoit pour but de montrer que l'Auteur de la *Nouvelle Histoire des Croisades* n'entendoit rien aux Origines & aux premiers Exploits des Turcs ». La lettre en question, datée du 8 octobre 1750, est celle publiée sous l'article CXXV des *Mémoires* de novembre 1750 avec cette indication fournie à la page 2470 : « Cette Lettre ne roule que sur l'Origine & les Antiquités des Turcs ».

⁷ MT, oct. 1750, art. CXXV, p. 2268-2274 et p. 2274-2488. La première lettre est datée du 8 septembre et la deuxième du 9 octobre 1750.

⁸ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 1, chap. 18, « Des croisades », chap. 19 « Croisades du Nord », chap. 20 « De la Croisade contre les Albigeois ».

⁹ MT, oct. 1750, art. CXXV, p. 2268.

¹⁰ *Ibid.*, p. 2268-2269.

d'une Nation infidèle », d'une façon sévèrement jugée dans le manuscrit des *Lettres sur le proverbe* :

On n'invectira (sic) plus contre le Gouvernement françois : mais on qualifiera le republicain de vertueux par excellence, et comme le seul favorable à l'amour de la Patrie [...] On n'insinuera plus sous main comme Vanini, Spinoso ou michel Servet, que l'ancien Testament est un conte, et que Moïse est un imposteur [...] Mais on dira tout ouvertement, parce que ce n'est qu'histoire, et que la hardiesse à le dire fait croire que ce n'est rien, on dira que la Palestine n'a jamais été que celle qu'elle est aujourd'hui, un Païs miserable, qui ne vaut pas un beau canton de la Suisse¹¹.

Or c'est bien le « portrait de la Palestine¹² », dont Voltaire affirme qu'il est « *le plus mauvais pays de tous ceux qui sont habités dans l'Asie* », qui fournit l'essence même de la réfutation reproduite dans les *Mémoires de Trévoux*. En témoignant de la pauvreté du pays sous la tyrannie des Ottomans, d'aucuns voyageurs contemporains ont donné « sans y penser, une occasion aux incrédules de nier que cette terre promise possédât les avantages que les Auteurs sacrés ont vantés¹³ ». Conséquence funeste :

Les impies ont saisi avec joie ce prétexte, pour décrier la vérité de l'Ecriture. C'est une des impiétés qui attirèrent la perte du fameux Servet Editeur de Ptolémée.¹⁴

Plagiaire des ouvrages de « Maimbourg ou de Daniel, renforcé de trois ou quatre traits empruntés de l'*Alexiade* d'Anne Commène¹⁵ », mais aussi de « M. de Vertot [...] M. Fleury [...] M. Le Président Hénault¹⁶ », incapable d'admettre la sincérité du motif « religieux et saint » des croisades, non plus que la mauvaise concertation de leur exécution¹⁷, Voltaire a tort d'asséner « un

¹¹ L.-B. Castel, *op. cit.*, f° 39-r° et v°. Sur la comparaison établie par Voltaire entre la Palestine et la Suisse, les propos contenus sur le sujet dans la lettre anonyme du 8 septembre 1750 reproduite par les *Mémoires de Trévoux* conforte l'hypothèse d'une rédaction due au père Castel : « Cette comparaison de la Suisse, dans laquelle l'Auteur se complaît beaucoup, ne revient assurément pas aux éloges magnifiques que l'Ecriture fait de la Palestine ». *MT, op. cit.*, p. 2272.

¹² *Ibid.*, p. 2269. Idem pour la citation suivante.

¹³ *Ibid.*, p. 2270.

¹⁴ *Ibid.*, p. 2271.

¹⁵ *Ibid.*, p. 2278. L. Maimbourg, *Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre-Sainte*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1675-1676, 2 vol. ; G. Daniel, *Abrégé de l'histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, Paris : D. Mariette, 1723-1724, 9 vol. ; R.-A. de Vertot, *Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jerusalem*, Paris : Rollin, 1726, 4 vol. ; Ch.-J.-Fr. Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, contenant les événemens de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV*, Paris : Prault père, 1744, 421 p.

¹⁶ *MT*, nov. 1750, « Autre Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur la même histoire des Croisades », p. 2481.

¹⁷ *MT*, oct. 1750, art. CXXV, p. 2279.

grand nombre de faits contraires au récit des contemporains¹⁸ », entre affirmations à l'emporte-pièce - « *Leurs Antiquités (des Turks & des Turkmans) ne méritent guères mieux une Histoire suivie que les Loups & les Tigres de leur pays*¹⁹ » - et charges en règle contre de saints personnages comme Bernard de Clairvaux²⁰. Avec « un style frondeur, un ton cavalier [...] un défaut de Logique²¹ » maintes fois relevés, Voltaire est « presque aussi répréhensible dans ses réticences que dans l'énoncé des faits²² ».

Question centrale posée ici : qu'a donc affaire l'histoire avec la religion ? Rebondissant dans ses *Lettres sur le proverbe* sur la contestation impie des descriptions de la Palestine de l'*Ancien* et du Nouveau Testament, Castel fait mine de s'interroger :

Et la Terre promise ou est elle donc ? [...] Et tout l'ancien testament qui fait la Base du nouveau, n'est ce qu'un conte ? [...] Et si le materiel, le naturel, l'historique de l'Ecriture est faux, sur quoi portera le spirituel, le moral, le surnaturel, le theologique, le divin ?²³

Que les esprits malins ne l'oublient pas :

La Tradition la plus sacrée n'est jamais que l'histoire de ce que Dieu a dit et fait pour son Peuple et a son occasion.

Fils de la méthode comparative et relativiste, le *tolérantisme* de Voltaire, selon la formule désormais consacrée, devient en soi un sujet de confrontation herméneutique. Sur le testament de Saladin, dont Voltaire rapporte qu'il laissa « *des distributions égales d'aumônes aux pauvres Mahométans, Juifs & Chrétiens, voulant faire entendre par ces dispositions que tous les hommes sont frères*²⁴ », le père Castel prend soin de distinguer les faits de leur explication :

Il y a comme deux parties dans cet éloge ; les faits & l'interprétation qu'on en donne : les faits, c'est à dire, les aumônes de Saladin, n'ont échappé ni au P. Maimbourg ni à M. de Vertot & je les reconnois, je les admire volontiers. L'interprétation est de notre nouvel Auteur, qui donne à ceci un air de maximes. J'y applaudis en quelque chose, mais non en tout.

¹⁸ MT, nov. 1750, « *Autre Lettre...* », *op. cit.*, p. 2478.

¹⁹ MT, nov. 1750, « *Lettre aux Auteurs de ces mémoires sur quelques endroits de la nouvelle Histoire des Croisades, dont il est parlé dans l'Article CXXV. Au mois d'Octobre.* », *op. cit.*, p. 2471-2472.

²⁰ MT, nov. 1750, « *Autre Lettre...* », *op. cit.*, p. 2483 à 2485.

²¹ MT, oct. 1750, art. CXXV, *op. cit.*, p. 2277-2278.

²² MT, nov. 1750, « *Lettre aux Auteurs de ces mémoires...* », *op. cit.*, p. 2482.

²³ L.-B. Castel, *op. cit.*, f° 39-v°. Idem pour la citation suivante.

²⁴ MF, oct. 1750, p. 50 ; MT, nov. 1750, « *Autre Lettre...* », *op. cit.*, p. 2487. Idem pour la citation suivante.

Muet sur l'affirmation de Voltaire selon laquelle Saladin n'a « jamais persécuté personne pour sa Religion²⁵ » et qu'il fut « à la fois conquérant, humain et philosophe », le père jésuite justifie sa réticence par l'*Épître aux Galates* de saint Paul, qui stipule que l'aumône ou l'assistance corporelle doivent s'adresser « surtout à l'égard des domestiques de la fo²⁶ ». À l'exposition tolérantiste de l'auteur de l'*Histoire des croisades*, le père Castel, oppose une paraphrase empruntée au commentateur de la Renaissance Claude Guillaud. En latin bien sûr :

*Non pari mensura agendum est in omnes, sed major erga fideles prestanda est & effusior
[beneficentia].²⁷*

D'interprétation, il est plus que jamais question à propos de l'*Abrégé de l'histoire universelle* avec le discours à charge prononcé le 20 octobre 1753 devant les membres de la Société royale et littéraire de Nancy par le révérend père Joseph de Menoux²⁸, et la recension présentée en février 1754 dans les *Mémoires de Trévoux*²⁹ qui décrivent l'ouvrage, prélude à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, comme une sorte d'« Histoire par siècles & par morceaux détachés³⁰ » où « les personnes & les choses se présentent sous le même coup d'œil ». Rencontré à Cirey en 1747 et décrit par Voltaire dans ses *Mémoires* comme « le plus intrigant et le plus hardi prêtre qu'[il ait] jamais connu³¹ », le père Menoux, protégé du roi Stanislas, fonde sa critique sur les « faits & la manière de les raconter » pour affirmer que « l'un & l'autre doivent être également marquées au sceau de la vérité³² » et que l'historien « n'en est que l'interprète ». Faut-il encore, à l'exemple des historiens graves comme l'abbé Fleury, ne pas céder à la paresse - « on trouve bien des facilités pour composer une Histoire, comme celle [...] de Charles XII³³ » - au risque de ne jamais égaler « le goût & le génie de Bossuet ». Simple « épitome³⁴ » de l'histoire générale, quand il conviendrait de soumettre au public une nouvelle histoire universelle, l'*Abrégé* proposé par Voltaire souffre de « l'omission de quelques points importants » pour sacrifier trop souvent à l'histoire la beauté du style dont il conviendrait

²⁵ MF, oct. 1750, p. 50. Idem pour la citation suivante.

²⁶ Saint Paul, *Gal.* 6. 7-10.

²⁷ Ce que l'on peut traduire par : « Tous ne doivent pas être traités d'une manière égale ; c'est à l'égard des fidèles que la plus grande et la plus large bienfaisance doit être rendue. Cl. Guillaud, *Collatio in omnes Divi Pauli Apostoli epistolas*, Paris : J. Roigny, 1543, p. 224.

²⁸ J. de Menoux, *Discours prononcé, le 20 octobre 1753, à la séance publique de la Société royale et littéraire de Nancy par le R. P. de Menoux*, Nancy : P. Antoine, [s. d.], 53 p.

²⁹ MT, févr. 1754, art. XIV, p. 281-309.

³⁰ *Ibid.*, p. 281. Idem pour la citation suivante.

³¹ OCV 45 C, p. 377-380.

³² Menoux, *op. cit.*, p. 4. Idem pour la citation suivante.

³³ *Ibid.*, p. 11. Idem pour la citation suivante.

³⁴ *Ibid.*, p. 27. Idem pour la citation suivante.

pourtant « qu'il fut comme ce vernis léger & diaphane, qui se cache, pour ne laisser apercevoir que les objets qu'il embellit³⁵ » :

Sans cet accord & cette diversité, règne dans l'Histoire une monotonie languissante, qui lasse, qui ennuye ; on se distrait, on baille, le livre tombe des mains [...] quand tout s'offre sous une même face, rien n'affecte.³⁶

À la critique convenue et sans grâce du révérend père, Voltaire n'oppose qu'un accusé de réception poli, et l'équivoque d'une citation horatienne, « *non semper feriet quodcumque minabitur arcus* »³⁷ : « l'arc ne frappera pas toujours ce qu'il aura menacé³⁸ ». Attentisme prudent, dira-t-on, qui s'explique par l'implantation de la Compagnie de Jésus à Colmar, où Voltaire a trouvé refuge et se retrouve confronté, quelques années après l'autodafé des œuvres de Bayle et du marquis d'Argens, à une cabale menée en sous-main par le père lorrain, traduite par un factotum local, le père Mérat, dans un sermon mémorable « mu par conviction, par état, par devoir, par zèle » à l'encontre du « prétendu précis de l'*Histoire universelle* » et soutenu par une lettre détaillée livrée à l'appréciation du public³⁹.

Partie de Lorraine, la charge de la Compagnie de Jésus contre l'édition fautive de l'*Abrégé* ne s'arrête pas avec le désaveu de Voltaire et la lettre ouverte au libraire Jean Neaulme, dument reproduite par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* en février 1754, non sans qu'ils se félicitent de « ses vues en faisant la critique de ce Livre si peu digne d'un Chrétien, d'un Catholique & d'un Homme de Lettres⁴⁰ ». Pas plus qu'elle ne se limite aux accusations régulièrement formées contre son auteur, qu'il s'agisse de badinage - « il voltige, il effleure, il répand des critiques, & des observations : tout ceci d'un style très-analogue aux pensées, c'est à dire, très léger & très-libre⁴¹ » -, de nivellement des religions - « on remarque dans l'Auteur de ce Livre, une méthode très-soutenue, & très-affligeante pour les gens de bien ; elle consiste à mettre presque toujours en parallèle [...] la vraie Religion [...] avec ce qu'il y a de plus faux & de plus méprisable⁴² » -, et d'approximation historique - « deux choses seraient à souhaiter : la première, que le respect de la Religion eût

³⁵ *Ibid.*, p. 29.

³⁶ *Ibid.*, p. 30.

³⁷ Horace, *Art poétique*, v. 350.

³⁸ D5772.

³⁹ D5690. Idem pour la citation suivante. Sur les relations entre Voltaire et les jésuites de Colmar, voir l'article de Louis Chatellier, « Voltaire, Colmar, les jésuites et l'histoire », *Revue d'Alsace*, 1980, p. 69-82.

⁴⁰ MT, févr. 1754, « On publie une Lettre de M. de Voltaire au sieur Jean Neaulme », p. 558.

⁴¹ MT, févr. 1754, art. XIV, p. 282.

⁴² *Ibid.*, p. 298.

gouverné cette plume ; la seconde, qu'il se fût glissé moins de fautes dans les récits historiques⁴³ ».

Sans doute due au père Castel ou à l'un de ses proches - on reconnaît ici la véhémence du scientifique qui, s'insurgeant qu'on puisse penser à propos de la physique qu'« elle est la pierre de touche des Livres que les fausses Religions prétendent écrits par la Divinité⁴⁴ » -, dément qu'on puisse « à cause du silence de nos Ecritures touchant les systèmes de Physique, comme l'Attraction, les Forces vives, les Monades et autres inventions pareilles » s'arroger le « droit de contredire la divinité de ces saints Livres » -, la critique de l'*Abrégé* est elle aussi un modèle de dispute herméneutique.

Point central de la recension, la stèle nestorienne retrouvée au XVII^e siècle dans la ville chinoise de Siganfû⁴⁵ se prête à une confrontation philologique, dans laquelle Voltaire s'égaye à détourner les codes des exercices ésotériques du collège pour contester les preuves d'un établissement précoce du christianisme en Chine. « On assure », écrit-il dans l'*Abrégé*, « on assure que nos Missionnaires ont trouvé dans la Province de Kinski⁴⁶ une inscription en caractères Syriaques & Chinois⁴⁷ » :

Ce monument qu'on voit tout au long dans Kirker⁴⁸, atteste qu'un Evêque nommé Olopuen, parti de Judée l'an de notre Seigneur 636 pour annoncer l'Evangile ; qu'aussitôt [...] l'Empereur envoya un Colao au devant de lui, & lui fit bâtir une Eglise Chrétienne, &c. [La date de l'inscription est de l'année 782.]⁴⁹

Imputant au nom d'Olopuen une origine hispanique et non pas orientale, contestant la datation du monument au nom d'un usage calendaire différencié, s'étonnant enfin qu'un étranger ait pu « se faire entendre dans une Langue qu'on peut à peine apprendre en dix années⁵⁰ » et obtenir de l'Empereur la construction d'une église, Voltaire instille le doute :

Ce monument est peut-être une de ces fraudes pieuses, qu'on s'est toujours permises.⁵¹

⁴³ *Ibid.*, p. 282.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 297. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁵ Actuelle ville de Xi'an.

⁴⁶ Xensi.

⁴⁷ Voltaire, *Abrégé de l'histoire universelle*, La Haye : Jean Neaulme, 1753, t. 1., p. 23. *Essai sur les mœurs*, chap. 2, « De la religion de la Chine », OCV 22, p. 66.

⁴⁸ Athanase Kircher.

⁴⁹ OCV 22, p. 66. Ne figure pas dans l'*Essai sur les mœurs* la phrase de l'*Abrégé de l'histoire universelle*, *op. cit.*, t. 1, p. 24 : « La date de l'inscription est de l'année 782 ».

⁵⁰ Voltaire, *Abrégé de l'histoire universelle*, *op. cit.*, p. 25. Cette phrase est absente de l'*Essai sur les mœurs*.

⁵¹ *Ibid.* L'*Essai* présente une version légèrement différente : « Il est évident par l'inscription même, que c'est une de ces fraudes pieuses qu'on s'est toujours trop aisément permises », OCV 22, p. 67.

Doute que l'auteur, faisant fi des réfutations parfaitement étayées des bons pères - analyses des plus célèbres antiquaires, relations manuscrites de l'antiquité tardive y compris arabes, précisions sur la datation fournie par les traducteurs et non par le monument en soi - continuera d'insinuer non sans plaisir en maintenant sa version trois ans plus tard dans l'*Essai sur les mœurs*⁵².

De l'approximation au travestissement de la vérité historique que Voltaire franchit d'un pas alerte avec l'*Abrégé*, les pères jésuites retiennent en particulier l'entreprise de désacralisation de la fonction pontificale :

Il est presque toujours question des Papes ; & l'Auteur parle d'eux à peu-près comme Suétone parle de Caligula, de Néron, & de Domitien ; avec cette différence que Suétone dit la vérité, & que notre Historien la déguise à tout instant pour charger et rembrunir ses portraits.⁵³

Déplorant la « multitude [de] traits entièrement contraires à la vérité⁵⁴ », les critiques des *Mémoires* démentent que celui que « l'Auteur appelle Pierre de Léon le Pape Juif » ait été pape, contestent la qualification « d'imbecille » au sujet de saint Célestin au prétexte qu'il « renonça au Pontificat » et protestent contre la suspicion universelle jetée par Voltaire contre l'Eglise, comme avec « ce soupçon de libertinage contre la mémoire⁵⁵ » de Grégoire VII et sa liaison supposée avec la comtesse Mathilde. Que Voltaire ne s'inspire-t-il pas de Mylord Lyttelton⁵⁶ « Déiste, long-temps fameux en Angleterre » dont « l'étude de la Religion, la lecture des saints Livres⁵⁷ » a conduit à l'écriture de *La Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'Apostolat de S. Paul* opportunément recensée à la suite de l'*Abrégé* ? Au lieu de cela, et « par un plan directement opposé⁵⁸ » à celui proposé par Bossuet, « M. de V. », suivant les termes utilisés par Gabriel Gauchat dans ses *Lettres critiques* et repris par les *Mémoires* en avril 1757⁵⁹, « rapporte l'Eglise elle-même aux Empires⁶⁰ » :

Ses progrès et ses loix ne sont à ses yeux que des projets humains, des voies politiques & ambitieuses pour fonder, sous le prétexte de la Religion, un Empire terrestre... On n'y connoît plus le bras du premier Etre... c'est l'ouvrage de la politique ou du hazard.

⁵² OCV 22, Livre I, Chap. 2, p. 66-68.

⁵³ MT, mars 1754, art. XXXII, p. 660-661.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 665. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 661.

⁵⁶ MT, mars 1754, art. XXX, p. 626-637.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 626.

⁵⁸ MT, avr. 1757, art. XLVIII, p. 1081.

⁵⁹ *Ibid.* p. 1076- 1099.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 1081. Idem pour la citation suivante.

Essayiste insincère, Voltaire, écrit Nonnotte à propos de la croisade des Albigeois, « auroit bien plus de talent pour faire une satire mordante que pour écrire fidèlement une Histoire⁶¹ », tant « il préfère toujours les bons mots et le piquant à la vérité ». Le mensonge philosophique équivaldrait-il au mensonge supposé du dogme ? À l'évidence, les différents démentis opposés par Voltaire, comme autant d'autojustifications, en 1763 par exemple avec les *Éclaircissements historiques, à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations* présentés comme une succession de « sottises » de Nonnotte, suffisent à prouver le contraire⁶². Mais en suppléant avec maladresse au silence des *Mémoires sur l'Essai*, Nonnotte ne saurait mieux définir ce qui devient, à partir des années 1750, le combat de Voltaire contre le fanatisme, ainsi qu'en témoigne ce qu'il estime être un faux compliment :

Voilà ce que *Voltaire* appelle le fanatisme de l'Europe, la fureur d'annoncer la Religion les armes à la main. Parce que des Chrétiens ont été obligés de prendre les armes pour se mettre à couvert des plus horribles vexations, il ne les traite que de fanatiques sanguinaires [...] Le contraste est tout-à-fait heureux ; et il fait beaucoup d'honneur au discernement & à la Religion de Voltaire.⁶³

Variations sur un désastre : Lisbonne 1755

Noyée dans les nouvelles littéraires des *Mémoires de Trévoux* du mois de février 1756, la production livresque inspirée du désastre de Lisbonne persuade les critiques jésuites de partager avec leurs lecteurs ce commentaire grinçant :

La catastrophe de Lisbonne a réveillé le feu poétique de quelques Littérateurs : nous parlons des nôtres, car les Portugais ont eu bien d'autres soins à prendre, & d'autres affaires à démêler.⁶⁴

Appelés à la rescousse de manière inhabituelle, Lucrèce et ses vers les plus célèbres viennent refroidir une verve poétique diversement commentée :

Pour chanter en pareilles circonstances, il faut être comme le spectateur dont parle Lucrèce, au commencement de son second livre.

⁶¹ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 1, p. 160. Idem pour la citation suivante.

⁶² *OCV* 27, p. 89-140.

⁶³ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 1, p. 157.

⁶⁴ *MT*, févr. 1756, art. XXII, p. 541. Idem pour la citation suivante.

Encore ne s'agit-il pas de réfuter le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, qui ne paraîtra qu'en mars 1756⁶⁵, ni de créditer la moindre interrogation philosophique sur la divine providence ou les pratiques de la Sainte Inquisition. La critique jésuite se veut d'abord formelle, elle qui salue la « fort bonne Ode Latine⁶⁶ » de l'abbé Bruté de Loirelle ou les « hardiesses⁶⁷ » et les « belles choses » du poème inspiré à Ponce-Denis Écouchard-Le Brunh par le séisme et le raz-de-marée consécutif dans lequel périt son camarade, Jean Racine, fils aîné du poète. Comme un goût de revenez-y, les rédacteurs des *Mémoires* insistent sur les beautés de l'*Ode sur la ruine de Lisbonne*, meilleure selon eux que celle de Nicolas-Thomas Barthe⁶⁸ et sa « muse plaintive⁶⁹ », et se fendent en juillet 1756, à l'occasion de sa seconde édition augmentée de *Réflexions sur le génie de l'ode*, d'un commentaire de nouveau bienveillant :

C'est un morceau singulier par la véhémence du style, par la grandeur des images, par la force des décisions, par l'enthousiasme des sentimens.⁷⁰

S'ils taisent la *Lettre adressée par M. Le Brun sur les causes Physiques du Tremblement de Terre, arrivé en l'an 1755*⁷¹ qui leur est adjointe, les critiques jésuites, fidèles à la vocation première des *Mémoires* en faveur de l'histoire des sciences, prennent garde de compléter leurs gloses poétiques en propageant les sentiments annonciateurs de la théorie de la tectonique des plaques. Publié en 1756, l'ouvrage du géologue Nicolas Desmarests sur les *Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre, et sur la disposition des lieux qui en ont ressenti les effets*⁷² bénéficie d'une large recension⁷³ dans laquelle le lecteur est amené à considérer « les chaînes des montagnes, comme une file de billes élastiques, placées sur une même ligne & immédiatement

⁶⁵ OCV 45 A, p. 279.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 542-543. Bruté de Loirelle, *Ode in Lisbonense excidium*, Paris : Thiboust, 1755, 4 p.

⁶⁷ MT, févr. 1756, *op. cit.*, p. 546. Idem pour la citation suivante. La critique porte sur la première édition de l'ouvrage initialement paru en 1755 sous le titre *Ode sur la ruine de Lisbonne*. Nous donnons ici les références de la seconde édition : P.-D. Écouchard Le Brun, *Odes sur Lisbonne, et sur les causes physiques des tremblements de terre de 1755 Par M. Le Brun. Suivies d'un Examen physique adressé à l'auteur sur les mêmes révolutions. Seconde édition*, La Haye - Paris : Valleyre fils, 1756, 84 p. Sur les relations entre Voltaire, Lebrun et Marie Corneille, voir notamment la lettre D9584.

⁶⁸ N.-Th. Barthe, *Ode sur la ruine de Lisbonne*, Paris : A.-M. Lottin, 1756, 8 p.

⁶⁹ MT, juil. 1756, p. 1913.

⁷⁰ MT, juil. 1756, p. 1915.

⁷¹ P.-D. Écouchard-Le Brun, *op. cit.*, p. 38-48.

⁷² N. Desmarests, *Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre, et sur la disposition des lieux qui en ont ressenti les effets*, Paris : Ganeau - Duchesne, 1756, 63 p.

⁷³ MT, mai 1756, art. LIV, p. 1261-1273.

contiguës⁷⁴ » :

Quand les matières inflammables, cause prochaine du tremblement de terre, viennent à faire leur effort, elles poussent & agitent les files de montagnes qui répondent à leur foyer ; elles leur communiquent des commotions qui, en vertu de la contiguité des chaînes, se transmettent avec une célérité incroyable.⁷⁵

Constatant que « ce mécanisme a une application très-marquée aux évènements funestes, dont les Nouvelles publiques, retentissent depuis cinq mois⁷⁶ », les jésuites reproduisent les hypothèses judicieuses du géologue sur la localisation de l'épicentre du tremblement de terre :

Si le foyer s'est trouvé ou aux Açores ou dans quelques-unes des Isles Canaries, (terreins pleins de matières inflammables), toute la chaîne qui aboutit sous l'eau des Isles Açores jusqu'aux Canaries, & qui s'étend ensuite dans l'Afrique & en Espagne, a dû éprouver l'action des explosions du foyer.⁷⁷

D'ordinaire moins audacieux quand il s'agit de découvertes scientifiques, les bons pères ne boudent pas leur plaisir devant une explication qu'ils jugent « toute Géographique, toute Physique, toute analogue aux faits⁷⁸ ». Combien préférable est le physicien qui ne voit, dans les tremblements de terre, « que du bitume, du soufre, des minéraux, des pyrites, qui fermentent & qui s'enflamment⁷⁹ » au philosophe - et auteur du *Poème sur le désastre de Lisbonne* entre temps publié ? - qui ne conçoit les vastes continents « que dans la désolation ou dans les allarmes ». Les incrédules n'ont qu'à se remémorer le point de vue du géologue, cautionné par l'Église :

Quelles ressources n'a donc pas [...] le suprême Moteur de toutes choses, pour faire redouter son courroux à ceux qui ont tout lieu de le craindre, & pour réveiller, par des avis salutaires, ceux qui seroient tentés de l'oublier !

Sur un constat identique, livré dans le *Jugement sur la cause véritable du tremblement de terre qui frappa*

⁷⁴ *Ibid.*, p. 1265.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 1265-1266.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 1268-1269.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 1269.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 1271.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 1273. Idem pour les citations suivantes.

la Cour de Lisbonne le premier novembre 1755 récemment traduit du portugais⁸⁰, le père Gabriel Malagrida, dont la condamnation à mort voulue par le marquis de Pombal en 1761 inspirera à Voltaire parmi ses pages les plus réussies sur les bûchers de l'Inquisition⁸¹, illustre la cause du désastre par un classique procédé métaphorique :

Je dégainé mon épée et je tue du même coup celui qui m'a offensé ; si l'on cherche la cause immédiate de cette mort, ce fut l'épée ; mais la cause médiate ce fut moi. C'est, je pense, ce que veulent dire ceux qui se déterminent en faveur des causes naturelles, tant il est vrai que l'on ne peut imaginer autre chose de la part d'un Catholique.⁸²

Mais l'épée de Dieu n'est pas celle de Damoclès, et pour le révérend père, la catastrophe lisboète a tout de l'ordalie du dieu vengeur. Babel des temps modernes précipitée « par la décadence d'une cour [autrefois] si riche⁸³ », corrompue par « les spectacles, les concerts, les danses les plus indécentes, les comédies les plus obscènes, les divertissements, les courses de taureaux⁸⁴ », Lisbonne, « au triste et funèbre cadavre de [s]es ruines⁸⁵ », paie le prix de ses fautes :

Je ne vois pas comment un sujet Catholique peut oser imputer aux seules causes et contingences naturelles la présente calamité qu'est ce si tragique tremblement de terre.

Condamnée à la déchéance, la capitale du Portugal a droit à cette adresse :

Sache donc, ô Lisbonne, que les uniques destructeurs de tant de maisons et de Palais [...] les homicides de tant de [tes] habitants [...] ce ne sont pas des contingences ou des causes naturelles ; ce ne sont ni plus ni moins que nos intolérables péchés.⁸⁶

Interprétation d'un jésuite exalté, le *Jugement sur la cause véritable du tremblement de terre qui frappa la cour de Lisbonne* diffère sensiblement, on ne s'en étonnera pas, de celui du parti janséniste, dont les

⁸⁰ G. Malagrida, *Jugement sur la cause véritable du tremblement de terre qui frappa la Cour de Lisbonne le premier novembre 1755*, extraits traduits du portugais par Sara Gonçalves et Olinda Kleiman, *Atlante. Revue d'études romanes*, 1, 2014, p. 284-294.

⁸¹ Voltaire, *Sermon du rabin Akib, prononcé à Smyrne le 20 novembre 1761*, OCV 52, p. 483-534. Sur le sort de Malagrida, se référer à l'article de J.-P. Poirier, « Réactions à un cataclysme : le séisme de Lisbonne en 1755 », Actes du 16^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer des 14 et 15 octobre 2005, Académie des inscriptions et belles-lettres : 2006, 17, p. 19-32.

⁸² G. Malagrida, *op. cit.*, p. 291.

⁸³ *Ibid.*, p. 285.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 292.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 287. Idem pour la citation suivante.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 285.

plumes, comme celle du journaliste Laurent-Étienne Rondet, s'attachent à trouver, dans la localisation géographique du mal, l'influence méphitique de la Compagnie de Jésus et de son hétérodoxie moliniste :

Le coup dont Dieu frappe aujourd'hui Lisbonne, retentit jusqu'à Madrid :
& en ébranlant ces deux Royaumes, Dieu frappe la source impure d'où
sont sorties les eaux mortelles & et contagieuses de cette doctrine
corrompue.⁸⁷

Qui peut contester en effet, que « c'est de l'Espagne & du Portugal, que l'on a vû naître ce déluge de maximes perverses⁸⁸ », qui peut nier que « les Jésuites mettent eux-mêmes à la tête de leurs Docteurs sur la Morale, Suarès, Vasquès, Molina, Valentia, & Escobar, tous Espagnols⁸⁹ » ?

À balance égale, Voltaire récuse avec fermeté le registre de la faute, comme dans ces vers célèbres du *Poème sur le désastre de Lisbonne* :

*Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes ? »*⁹⁰

Bras armé du fanatisme, la Sainte Inquisition concentre les attaques du poète, qui préfère écarter la société ignacienne du *Poème sur le désastre*, comme des deux chapitres consacrés à la catastrophe et l'autodafé de *Candide*, œuvre ô combien à charge. Évocation lointaine des décors infernaux de la chambre des méditations du collège Louis-le-Grand, les flammes et démons des mitres et san-benito de Candide et de Pangloss conduits au bûcher n'appartiennent, *in fine*, qu'au traditionnel cérémonial inquisitorial de l'expiation⁹¹.

Variation tardive autour du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, le treizième chapitre des *Erreurs de Voltaire* du père Nonnotte sur le péché originel paru en 1762 est l'un des rares textes jésuites à aborder la question de la providence divine soulevée par Voltaire à l'occasion de la catastrophe. En reproduisant ces trois vers :

*Vous criez tout est bien d'une voix lamentable
L'Univers vous dément, & votre propre cœur*

⁸⁷ L.-É. Rondet, *Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, [En Europe : Aux dépens de la Compagnie], 1756, p. 96.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 93.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 94.

⁹⁰ OCV 45 A, p. 336.

⁹¹ Sur ce sujet précis, voir les explications convaincantes de René Pomeau. OCV 48, p. 139.

le jésuite, comme le Saint-Esprit qui le déclare - « *Mentita est iniquitas sibi*⁹³ » - y voit l'aveu que « Le tout est ce qu'il doit être ; le tout est bien de Mr. De Voltaire⁹⁴ » n'est « qu'une absurdité qui choque la raison, & une impiété qui outrage la Religion⁹⁵ ». En opposition à la naturelle, la religion révélée enseigne que la seule « cause de l'état présent de l'homme⁹⁶ » tient au péché originel, à la désobéissance primordiale à l'origine de la sentence divine :

*Parce que tu as mangé du fruit que je t'avois interdit, la terre chargée de malédiction pour ton péché, ne te fournira plus rien qu'à force de travail. Tu seras obligé de gagner à la sueur de ton front le pain que tu mangeras, jusqu'à ce que tu retournes (sic) dans cette terre dont tu as été formé.*⁹⁷

Sans doute, concède le jésuite qui s'amuse à prendre au mot l'auteur du poème, Voltaire n'a-t-il pas « une vraie idée de la Théologie⁹⁸ » quand il répète « sans crainte ce qu'il a dit de lui-même, dans le Poème sur le désastre de Lisbonne (sic):

Je suis comme un Docteur ; hélas, je ne sais rien.

Plutôt que de s'adonner aux « reveries de tant de vains Philosophes⁹⁹ », Voltaire aurait gagné à puiser « dans la source des vraies lumières, qui est la revelation ». Objet du *Poème sur la loi naturelle*, la négation de la religion révélée par Voltaire suscite il est vrai de la part des théologiens de la Compagnie de Jésus une réfutation d'une tout autre amplitude que le *Poème sur le désastre de Lisbonne*.

Une réplique théologique : le *Poème sur la loi naturelle*

Dès avant la catastrophe de la Toussaint 1755, la semonce est donnée par l'abbé de La Bléterie, dont l'un des commentaires sur Tacite et la nécessité de la religion révélée, manifestement dirigé contre Voltaire et le détournement de sa biographie de l'empereur Julien, est dument repris par les

⁹² Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 2, p. 151.

⁹³ « L'iniquité ne se ment pas à elle-même ». *Ibid.*, p. 151.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 150.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 151.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 152.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 151-152.

⁹⁸ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, p. 287. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 152. Idem pour la citation suivante.

journalistes de Trévoux :

Ces sortes d'égarement, *dit-il*, prouvent combien la révélation est nécessaire aux plus grands génies. Ils n'auroient sans elle aucun point fixe, & ne feroient qu'errer... dans un cercle d'idées fausses, confuses & chancelantes, même sur les dogmes fondamentaux de la Religion naturelle.¹⁰⁰

Conçu par Voltaire comme un « catéchisme¹⁰¹ » et perçu comme tel par le père Nonnotte, qui le désigne comme « un abrégé de Théologie dogmatique & morale¹⁰² », où Voltaire « n'enseigne que les principes du Déisme » qui n'est jamais « qu'une irréligion sans principes », le *Poème sur la loi naturelle* paru en 1756 suscite des commentaires en quantité et qualité comparables à ceux provoqués par les *Lettres philosophiques*, qu'on ait affaire à l'Anti-Pascal - « l'argument de Pascal, qui est qu'en supposant même l'existence de Dieu douteuse [...] il faudroit encore confesser & adorer un Dieu, parce que la négative ou l'incertitude, à cet égard, auroit des suites très-funestes¹⁰³ » -, à la matérialité de l'âme - « Chez M. de V. la spiritualité & l'immortalité de l'ame sont des opinions [...] il lui importe peu que la pensée & l'intelligence soient versées dans la matière, ou plutôt identifiées avec cette substance¹⁰⁴ » -, le tolérantisme - « *Un Anglois*, dit-il, *comme un homme libre, va au Ciel par le chemin qu'il lui plaît*. Voilà toute la doctrine de l'Oracle¹⁰⁵ » - ou encore la prééminence de l'État sur l'Église - « Le fameux *Hobbes* [...] ne vouloit de la Religion ce que les Princes en permettroient, & ce qu'ils autoriseroient. Mr de *Voltaire* a à peu-peu-près les mêmes pensées¹⁰⁶ ».

Deux sortes d'attaques corrélatives au style de l'auteur et à ses reniements répétés d'éditions non autorisées, viennent tempérer cette impression de déjà vu et entériner une rupture sans retour entre les jésuites et leur ancien disciple. Ainsi la recension des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de La Religion naturelle*¹⁰⁷ d'Antoine-Léonard Thomas dans le *Journal de Trévoux*¹⁰⁸ ne permet plus de douter de l'insincérité des désaveux récurrents de ses propres ouvrages par Voltaire :

¹⁰⁰ J.-Ph.-R. de La Bléterie, *Traduction de quelques ouvrages de Tacite*, Paris : Duchesne, 1755, 2 vol. MT, sept. 1755, art. XCIV, p. 2150-2151.

¹⁰¹ D6691.

¹⁰² Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 2, p. 288. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰³ MT, oct. 1756, art. CVI, p. 2504. Cette recension concerne les deux premiers volumes de l'ouvrage de l'abbé Guillaume de Maleville, *La Religion naturelle et la révelée, établies sur les principes de la vraie philosophie et sur la divinité des Écritures*, Paris : Nyon, 1756-1758, 6 vol.

¹⁰⁴ MT, avr. 1757, art. XLVIII, p. 1088-1089.

¹⁰⁵ MT, juil. 1759, art. LXXIX, p. 1795.

¹⁰⁶ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 2, p. 275.

¹⁰⁷ A.-L. Thomas, *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de La Religion naturelle*, Paris : J.-T. Hérisant, 1756, 271 p.

¹⁰⁸ MT, oct. 1757, art. XCII, p. 2145-2176.

Il y a long-temps qu'on est fait à ce badinage, & que le monde n'est plus la dupe de ces mépris affectés d'un auteur pour ses propres œuvres. *C'étoit par pur amusement qu'on les avoit faites : jamais on n'a pensé qu'elles eussent dû voir la lumière.* Mais ces avortons ne manquent point, avec tout cela, de s'échapper de leur prison, & de courir tôt ou tard le monde.¹⁰⁹

La rétractation de Voltaire à propos de l'*Ode sur la mort de son altesse royale Madame la princesse de Bareith*, suite naturelle du *Poème sur la loi naturelle* dédiée à feu la sœur aînée de Frédéric II, ne convainc pas davantage les bons pères, qui écrivent à son sujet :

M. de Voltaire commence par des plaintes amères contre ceux qui lui attribuent sans cesse des Ouvrages qu'il n'a point fait. Cette querelle est fort ancienne [...] Malheureusement on est un peu trop accoutumé à ces réclamations plus contentieuses que littéraires ; et ceux qui prennent garde à tout, disent que les Editions non-désavouées par M. de Voltaire sont encore très répréhensibles dans des points qui touchent la Religion & la vérité.¹¹⁰

Jusqu'ici épargnée, la verve poétique de Voltaire ne bénéficie plus des faveurs de la critique jésuite. Sous la plume du père Berthier et de ses commis, les plus cruelles *Réflexions* de Thomas s'étalent dans les *Mémoires de Trévoux*. Ombre de lui-même, le Voltaire de la maturité ne peut qu'effrayer l'observateur par la différence « sensible¹¹¹ » entre « le jeune & le vieux Poète » et lui tirer ce cri : « *solve senescentem* ». Il ne s'agit plus ici de relever les « traits caustiques, mais usés¹¹² » que Voltaire aime à lancer « contre les choses ou les personnes saintes », ni de s'attarder sur ses traits et son badinage, maintes fois commenté, trempé « dans ce sel du ridicule » et asséné avec « ce ton décisif & tranchant, qui, l'un & l'autre, tiennent lieu de raisons & d'arguments à la multitude¹¹³ ». C'est à présent une profusion « d'inadvertences & de négligences¹¹⁴ » que le critique remarque « dans ce petit Poème ». Non pas qu'il ne retrouve ici « des Vers frappés, de belles tirades, des saillies heureuses, des restes & des étincelles de l'ancien V.¹¹⁵ », mais voici ce qu'il y trouve à redire :

- Une quantité de Vers Prosaïques, dans le goût de ceux-ci :

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 2147-2148.

¹¹⁰ *MT*, juil. 1759, art. LXXV, p. 1688-1689.

¹¹¹ *MT*, sept. 1757, art. XCII, p. 2150. Idem pour les citations suivantes.

¹¹² *Ibid.*, p. 2149. Idem pour les citations suivantes.

¹¹³ *Ibid.*, p. 2149-2150.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 2149. Idem pour la citation suivante.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 2150.

*La nature a fourni d'une main salutaire
Tout ce qui dans la vie à l'homme est nécessaire*¹¹⁶ ;

- Des expressions un peu trop familières, qui ne sont pas éloignées du rampant : par exemple,

*L'un pense, en se lavant cinq ou six fois par jour,
Que le Ciel voit ses bains d'un regard plein d'amour*¹¹⁷ ;

- Des pensées louches & énigmatiques,

*Le Ciel fit la vertu, l'homme en fit l'apparence*¹¹⁸ ;

- [Des] idées confuses :

*Le langage a sa mode & ses opinions :
Tous les dehors de l'ame & ses preventions,
Du cachet des mortels impressions légères,
Dans nos foibles esprits sont gravés par nos pères.*¹¹⁹ ;

- Des fautes d'expression, & des défauts de construction¹²⁰ :

*Les préventions, impressions légères du cachet des mortels,
sont gravées par nos pères*¹²¹ ;

- Enfin, un style décousu qui n'a ni ordre dans les pensées, ni chaîne dans le raisonnement »¹²².

Poète déchu, philosophe égaré, Voltaire devrait se souvenir que la « Religion naturelle ne suffit pas à l'homme¹²³ » et qu'il aurait tout à gagner à « examiner les preuves de la révélation ». S'il ne le fait pas, n'est-ce pas par crainte « de trouver une lumière qui le trouble dans ses plaisirs¹²⁴ » ? N'est-ce pas là « s'aveugler soi-même » ? N'est-ce pas se déclarer « ennemi de son bonheur que de ne vouloir pas *apprendre par quels moyens on peut plaire à son Créateur* ? ». Faut-il donc que ce soit toujours « aux dépens de la Religion révélée que le zèle de M. de V. se signale pour la Religion naturelle¹²⁵ » ? :

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 2151.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 2152.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 2154.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 2157.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 2159.

¹²¹ *Ibid.*, p. 2158.

¹²² *Ibid.*, p. 2159.

¹²³ *MT*, oct. 1756, art. CVI, p. 2504. Idem pour la citation suivante.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 2513. Idem pour les citations suivantes.

¹²⁵ *MT*, avr. 1757, art. XLVIII, p. 1090.

Entre le culte naturel & le culte révélé, il suppose par-tout une opposition qui les divise, & sur cette chimère il dresse toutes ses batteries contre la révélation : or dans la Religion naturelle est-il aucun dogme qui ne soit essentiel à la Religion révélée, ou dans la Religion révélée est-il aucun article qui ne s'accorde avec la Religion naturelle¹²⁶ ?

Il lui serait si aisé, à lui, l'oracle des nouveaux philosophes, « de faire cesser tous les reproches en se déclarant, sans ambiguïté, pour la nécessité & les rapports des deux Loix¹²⁷ » et dissiper ainsi « jusqu'à l'apparence du Déisme¹²⁸ ». Religion révélée et religion naturelle forment toutes deux « sous la main de la Providence [...] un édifice immuable, & de cette immutabilité résulte [...] cette *intolérance* qui choque autant M. de V. que l'éternité des supplices destinés aux pécheurs impénitents¹²⁹ ». Or :

Le sage chrétien, le vrai Catholique ne juge, ne damne personne ; il s'attendrit sur les malheureux qui s'égarent, & laisse à Dieu le soin de les juger. Fondé sur des preuves solides, il croit à la révélation qui n'admet qu'une Religion, & exclut les autres : c'est donc la révélation même, & non pas lui qu'on veut attaquer.¹³⁰

Au lieu de cela, Voltaire, comme tous les « philosophes superficiels¹³¹ », comme « la plupart des Déistes », croit honorer Dieu « en lui prêtant une clémence qui déroge à son indépendance, & qui rassure les coupables les plus endurcis », aimant mieux se figurer dans Dieu « une bonté qui, sans exiger ni pénitence ni satisfaction, pardonne le crime, ou se lasse de le punir ». De là, dans son *système* :

Les idées les moins homogènes se confondent, comme celles de l'intolérance & de la persécution.¹³²

De là, dans le poème *La Religion naturelle* :

Cette nuée de traits hazardés & contradictoires contre le culte Chrétien & Catholique.¹³³

¹²⁶ *Ibid.*, p. 1090-1091.

¹²⁷ *MT*, juil. 1759, art. LXXV, p. 1686.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 1691.

¹²⁹ *MT*, avr. 1757, art. XLVIII, p. 1092.

¹³⁰ *MT*, sept. 1757, art. XCII, p. 2171.

¹³¹ *MT*, avr. 1757, art. XLVIII, p. 1092. Idem pour les citations suivantes.

¹³² *Ibid.*, p. 1092-1093.

¹³³ *Ibid.*, p. 1093.

De là, dans son raisonnement (réduit à un syllogisme) :

Il ne peut y avoir qu'une bonne Religion : tous les peuples ont des Religions différentes ; donc aucun peuple n'a la bonne Religion.¹³⁴

Que le lecteur des *Mémoires* ne se méprenne pas sur la finalité de ces critiques. Il ne s'agit pas, comme le fait l'abbé Desfontaines, auteur de l'*Examen du Voltérisme*, « Ouvrage qui n'est que trop suspect de Pyrrhonisme¹³⁵ », de s'élever presque également « contre la Loi naturelle, le Christianisme & le Matérialisme » et de s'adonner « aux façons de parler romanesques¹³⁶ » qui ne sont bonnes que « pour amuser des petits-mâîtres » mais bien de combattre « nos Incrédules [qui] ne veulent pas que Dieu entre pour rien dans les dogmes de leur école¹³⁷ » :

Leur Philosophie anéantit son Etre, ou, ce qui revient au même, elle le regarde comme fort étranger aux affaires de ce monde, & fort indifférent à tout ce qui s'y passe.

Or donc, l'ignorance des soi-disant philosophes ne saurait « préjudicier à l'idée commune d'un Etre suprême, dont la sagesse & l'intelligence préside au cours de la Nature & à l'ordre de l'Univers¹³⁸ ». Entre la religion révélée et la loi naturelle, « il n'y a jamais eu que l'impiété philosophique de notre siècle, qui ait entrepris d'élever [...] une barrière qui les sépare & les isole¹³⁹ :

Il faut donc nécessairement opter entre leur union & leur destruction. Leur union écrase l'incrédulité ; leur destruction renverse tous les principes ; elle anéantit même autant la Raison que la Religion ; dans l'Ordre moral, elle livre les hommes à une anarchie, qui doit faire trembler pour l'Ordre politique.¹⁴⁰

Du reste, le « Dieu tel que le dépeint *ici* Voltaire », estime le père Nonnotte, ressemble bien au Dieu de « l'atrabilaire Calvin, ou du fougueux Luther »¹⁴¹ : un Dieu qui a voulu que « *l'homme tombe dans*

¹³⁴ MT, sept. 1757, art. XCII, p. 2172.

¹³⁵ P.-Fr. Guyot Desfontaines, *Examen du Volteranisme*, [s. l.] : [s. n.], 1757, 59 p. On trouve à partir de la page 29 des « Epîtres d'un homme désintéressé à M. de Voltaire sur son poème de la Religion naturelle ». MT, août 1757, p. 2093. Idem pour la citation suivante.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 2094. Idem pour la citation suivante.

¹³⁷ MT, juil. 1759, art. LXXIX, p. 1802. Idem pour la citation suivante.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 1804.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 1805.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 1805-1806.

¹⁴¹ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, t. 2, p. 283.

l'aveuglement et dans le péché » pour le livrer à « la damnation éternelle¹⁴² », alors même que pour l'ensemble des catholiques Dieu est « tout différent ». Devenues irréconciliables, les positions de la Société et de l'auteur du *Poème sur la Loi naturelle* n'appellent plus de demi-mesures. Comme Antoine-Léonard Thomas dans les *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de La Religion naturelle*, le père Berthier peut conclure, « avec lui », en contrefaisant le premier chant de *La Henriade* :

*J'ai vu naître autrefois l'affreux Deisme en France
Foible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance,
Je l'ai vu sans support, & caché dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs :
Enfin mes yeux ont vu du sein de la poussière
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière,
Fouler les Livres saints, insulter aux mortels,
Et, d'un pied dédaigneux, renverser les Autels.¹⁴³*

¹⁴² *Ibid.*, p. 284. Idem pour la citation suivante.

¹⁴³ *MT*, sept. 1757, art. XCII, p. 2175-2176. *OCV* 2, p. 238, v. 233-240.

LES TROIS MORTS

Accusé par les jésuites de vouloir préjudicier aux jours de l'Église, Voltaire se saisit de l'attentat de Damiens pour remettre au goût du jour la longue tradition d'accusations de régicide proférés à leur rencontre, et s'affirmer - ce que la Révolution prendra soin de faire oublier - comme l'un des principaux opposants à l'idée même de parricide. Parmi les premiers à appeler au bannissement de la Compagnie de Jésus, l'ancien élève du collège Louis-le-Grand enchaîne les satires facétieuses et les succès faciles, sans s'apercevoir à temps du déséquilibre en faveur du parti janséniste auquel la disparition désormais inévitable de la Société condamne le régime absolutiste et... le parti philosophique. Recouverte par les réquisitoires parlementaires signées Chauvelin, Ripert de Montclar ou La Chalotais, la parole de Voltaire semble presque, jusqu'à la rédaction du *Traité sur la tolérance*, s'effacer. À la manière du *Dit médiéval des trois morts et des trois vifs*, la récusation du régicide consécutive à l'attentat de 1757, l'accompagnement - farceur - du bannissement de la Compagnie de Jésus en 1762 - puis fébrile - de sa possible résurrection en 1774, procèdent moins d'un constat morbide que d'une remarquable lucidité sur la décomposition politique en cours.

La mort du roi : pratiques et théories

*Nommez-moi les perfides,
Qui vous osent donner des conseils parricides.*¹

Comme ces vers de *Britannicus*, dument reproduits à l'article « Parricide » du *Dictionnaire de Trévoux*², le régicide restera longtemps pour Voltaire un crime propre à aiguillonner sa muse poétique et susciter l'effroi du lecteur et du spectateur au souvenir des tragédies passées, telle cette évocation reçue dès l'enfance d'un « Samuel coupant par morceaux un roi prisonnier de guerre, envers qui Saül n'osait violer le droit des nations³ ». Écarté de *La Henriade*, l'assassinat du premier roi Bourbon ne donne lieu à un commentaire qu'en 1745 avec la *Dissertation sur la mort de Henri IV*⁴, en réaction à la publication par l'abbé Lenglet du Fresnoy du sixième tome des *Mémoires* de Condé et sa recherche indue de complices au crime de Ravaillac. Feuillant, et non jésuite, le régicide, « vaincu

¹ *Britannicus*, Acte IV, scène IV.

² DT 1732, t. 4, p. 564. L'article sur le parricide est réduit à deux lignes dans l'édition de 1752.

³ Voltaire, *Dissertation sur la mort de Henri IV*, OCV 2, p. 344. Voir supra : « Une religion du spectacle », et la reprise de *David et Jonathas* de Marc-Antoine Charpentier comme intermède à la tragédie du père Paullou, *Saul*, en 1706.

⁴ OCV 2, p. 338. L. I^{er} de Bourbon, prince de Condé, *Mémoires de Condé. Tome sixième*, Paris : aux dépens de l'éditeur, 1745, 5 parties en 1 vol.

par son fanatisme⁵ », n'a pour seuls complices, que « la superstition et la fureur qui animèrent Jean Châtel, Pierre Barrière, Jacques Clément » :

Presque tous les mémoires du temps [sur sa mort] jettent également des soupçons sur les ennemis de ce bon roi, sur les courtisans, sur les jésuites [...] On veut se venger de leur grandeur en les accusant ; on veut se faire valoir en racontant des anecdotes étranges. Il en est de la conversation comme [...] d'une tragédie, dans laquelle il faut attacher par de grandes passions et par de grands crimes.⁶

Disculpée par Voltaire, l'année -il est vrai - de son retour en grâce à la cour, la Compagnie de Jésus ne saurait être selon lui tenue responsable que « chaque superstitieux [ait eu] continuellement devant les yeux Aod assassinant le roi des Philistins, Judith se prostituant à Holopherne pour l'égorger dormant entre ses bras⁷ » ou, comme il l'écrit sept ans plus tard dans *La Pucelle d'Orléans* :

*Aod, ce Ravaillac hébreu,
Assassinant son maître au nom de Dieu ;
Et Samuel qui d'une main divine
Prend sur l'autel un couteau de cuisine,
Et bravement met Agag en bûches,
Car cet Agag était incirconcis.*⁸

De Ravaillac et de jésuites, il est question dans le *Dialogue entre un brahmane et un jésuite*⁹ paru en 1752, mais il ne s'agit que d'illustrer avec amusement « la nécessité et l'enchaînement des choses¹⁰ » :

- Le brahmane : J'étais jeune et étourdi. Je m'avisai de commencer une petite promenade du pied gauche, au lieu du pied droit, sur la côte de Malabar, et de là suivit évidemment la mort de Henri IV.
- Le jésuite : Comment cela, je vous supplie ? [...]
- Le brahmane : En avançant le pied gauche [...] je fis tomber malheureusement dans l'eau mon ami Eriban, marchand persan, qui se noya. Il avait une fort jolie femme, qui convola avec un marchand arménien ; elle eut une fille, qui épousa un Grec ; la fille de ce Grec s'établit en France, et épousa le père de Ravaillac.¹¹

⁵ OCV 2, p. 343. Idem pour la citation suivante.

⁶ *Ibid.*, p. 339.

⁷ *Ibid.*, p. 344.

⁸ OCV 7, v. 130-135, p. 509-510.

⁹ OCV 32A, p. 97-117.

¹⁰ OCV 32A, p. 111.

¹¹ *Ibid.*, p. 113-114.

Informé de l'attentat de Damiens par le détail dès le lendemain de sa commission par son camarade de collège, Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson¹², Voltaire s'en épanche dix jours plus tard, le 16 janvier 1757, auprès de d'Alembert en prenant prétexte de la parution de *La Religion vengée ou Réfutation des auteurs impies* de Jean-Nicolas-Hubert Hayer et Georges-Jean Soret¹³ :

Savez vous quel est ce mauvais citoyen qui veut faire accroire à monseigneur le Dauphin que le royaume est plein d'ennemis de la religion ? Il ne dira pas au moins que Pierre Damien, François Ravaillac et ses prédécesseurs étaient des deistes, des philosophes.¹⁴

Fils du fanatisme et de lui seul, l'attentat perpétré contre Louis XV l'a été sans plus de complicité que celui contre Henri IV. À d'Argental, Voltaire le répète volontiers. Il lui écrit, le 20 janvier :

Je me flatte pour l'honneur de la nation et du siècle [...] qu'on ne trouvera nulle ombre de complicité, nulle apparence de complot dans l'attentat aussi abominable qu'absurde [...] de ce misérable bâtard de Ravaillac.¹⁵

Et si soupçon il y a, ce n'est pas à la Compagnie de Jésus mais aux Messieurs du parti janséniste - suspicion qu'il reprochera plus tard au père Griffet¹⁶ - qu'il faut songer :

Ces margouillistes, dérivés des jansénistes, lesquels sont engendrés des augustinistes, ont-ils produit Pierre Damiens ?¹⁷

Pour d'Alembert, récipiendaire de la lettre et ennemi invétéré de la Société, la réponse se trouve dans la subordination de l'histoire des régicides aux théories accommodantes par elle propagées sur le sujet :

La religion vangée [...] est l'ouvrage des anciens maîtres de François Damien, des Précepteurs de Chatel et de Ravaillac [...] Le Jésuite Berthier, grand & célèbre directeur du Journal de Trévoux est à la tête de cette belle

¹² D7114.

¹³ J.-N.-H. Hayer - G.-J. Soret, *La Religion vengée, ou Réfutation des auteurs impies*, Paris : Chaubert-Hérissant, 1757, t. 1, 359 p.

¹⁴ D7122.

¹⁵ D7129.

¹⁶ Voltaire, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 100 : « On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père Griffet dans laquelle il disait : *Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs* ».

¹⁷ D7165.

entreprise [...] Ces gens là sont le contraire d'Ajax, Ils ne cherchent que la nuit pour se battre.¹⁸

Lui en faut-il beaucoup plus pour se convaincre ? À partir de février 1757, Voltaire ne dissocie plus la Compagnie de Jésus de l'attentat de Damiens et la plupart des régicides qui l'ont précédé¹⁹. À dessein, il complète à plusieurs reprises le chapitre 173 - portant aujourd'hui le numéro 174 - de son *Essai sur l'histoire générale* - devenu *Essai sur les mœurs* - consacré à Henri IV et présente au public le produit de ses réflexions sur les théories régicides et leur coupable diffusion par la compagnie ignacienne²⁰. Sur la question du parricide, la *Théologie morale* du père Hermann Busenbaum rééditée en 1755 par le père Claude Lacroix²¹ détermine, non sans caricature, la présentation suivante :

Il est dit dans ce livre qu'un homme proscrit par un prince ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince, mais qu'un souverain proscrit par le pape, doit être assassiné partout ; parce ce que le pape est souverain de l'univers, et qu'un homme chargé de tuer un excommunié, quel qu'il soit, peut donner cette commission à un autre, et que c'est un acte de charité d'accepter cette commission.²²

Rendue coresponsable de la tentative d'attentat commis par Pierre Barrière à travers « Varade recteur du collège [parisien] des jésuites²³ », malgré « les efforts pardonnables²⁴ » du père Daniel pour le disculper, la Société fondée par Ignace de Loyola l'est de toute évidence de celle perpétrée par Jean Châtel contre Henride Navarre, érigé en modèle du bon prince. Ayant « étudié longtemps au collège des jésuites²⁵ », étant passé par la « *chambre de méditations* », l'une des « superstitions dangereuses de ces temps », Jean Châtel, de son propre aveu, « avait souvent entendu dire chez quelques-uns de ces religieux, qu'il était permis de tuer le roi » :

On trouva dans les écrits du professeur Guignard ces propres paroles de sa main : que *ni Henri III, ni Henri IV [...] n'étaient de véritables rois [...]* Jacques Clément, disait-il, *a fait un acte héroïque inspiré par le Saint-Esprit.*²⁶

Dès lors, « il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais pour que le jésuite

¹⁸ D7132.

¹⁹ D7152.

²⁰ OCV 26B, p. 188.

²¹ H. Busenbaum, *Medulla theologiae moralis in duos tomos distributa*, Ferrare : J. Manfré, 1755, 2 vol.

²² OCV 26B, p. 231.

²³ *Ibid.*, p. 223.

²⁴ *Ibid.*, p. 224.

²⁵ *Ibid.*, p. 226. Idem pour les citations suivantes.

²⁶ *Ibid.*, p. 227.

Jouvancy, dans le *Recueil de pièces touchant l'histoire de la Compagnie de Jésus*²⁷, compare Guignard aux « premiers chrétiens persécutés par Néron²⁸ » et nie la généalogie d'un crime de lèse-majesté constituée par « les écrits du jésuite Guignard, les emportements du nommé Hay [...] les écrits de Tolet, de Bellarmin, de Mariana, d'Emmanuel Sa, de Suarès, de Salmeron, de Molina [...] et tant d'autres écrits, dans lesquels on trouve cette doctrine du parricide²⁹ » et symbolisé, dans *la Relation du voyage de frère Garassise*, par la transmission de génération en génération du coutelet dernièrement possédé par frère Malagrida³⁰. Certes, admet Voltaire, « aucun jésuite n'avait conseillé Châtel³¹ », mais il est aussi « très vrai que tandis qu'il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine qui était alors trop commune³² ». Du parricide de 1594 à celui de 1757, il n'y a qu'un pas que Voltaire, préparant la rhétorique des libelles parlementaires de 1762 et 1763 contre la Compagnie, franchit d'un ton accusatoire :

Comment peut-on trouver trop injuste dans de pareils temps le bannissement des jésuites ?

Cela démontre, estime-t-il, que « si les jésuites avaient comme les autres enseigné des maximes affreuses, ils paraissaient plus dangereux que les autres, parce qu'ils élevaient la jeunesse ». Complétée par une addition à l'*Essai* parue chez Cramer en 1761-1763³³, la généalogie du mal amorcée en 1757 l'est au motif que « l'abus exécrable de la religion si mal entendue³⁴ » a subsisté « jusqu'à nos jours ». Qu'elle ait été condamnée par le Parlement en 1758 n'y change rien : la réédition de la *Théologie morale* du père Hermann Busenbaum³⁵ et la mise au jour de son apologie « monstrueuse de l'homicide et du parricide³⁶ » prouve assez que « ces maximes infernales ont été longtemps gravées dans plus d'une tête, que ces maximes mêmes ont été regardées comme sacrées³⁷ », et que, par conséquent, « les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur » contre ceux que Voltaire qualifie désormais de « docteurs du parricide ».

²⁷ J. de Jouvancy, *Recueil de pièces touchant l'histoire de la Compagnie de Jésus*, Liège [?] : [s. n.], 1713, 512 p.

²⁸ OCV 26B, p. 227-228.

²⁹ *Ibid.*, p. 228.

³⁰ OCV 49B, p. 400-402.

³¹ OCV 26B, p. 228.

³² *Ibid.*, p. 229. Idem pour les citations suivantes.

³³ OCV 22, p. xxii.

³⁴ OCV 26B, p. 230. Idem pour la citation suivante.

³⁵ H. Busenbaum, *op. cit.*

³⁶ OCV 26B, p. 230.

³⁷ OCV 26B, p. 231. Idem pour les citations suivantes.

Désaveu cruel de la disculpation de la Compagnie par Louis XV dans l'attentat de Damiens, la tentative d'assassinat, elle aussi avortée, du roi du Portugal, Joseph I^{er}, en 1758, et la répression engagée par le marquis de Pombal avec son cortège de victimes expiatoires - dont le père jésuite Malagrida, directeur de conscience des conjurés - conforte Voltaire dans ses griefs, qui peut ainsi lancer au père Berthier :

A propos, frère, n'auriez-vous point écrit à frère Malagrida et complices ? [...] vous croyez donc que parce qu'il n'en coûta autrefois qu'une dent à Henri IV, et qu'il n'en coûte aujourd'hui qu'un bras au roi du Portugal, vous pourrez vous sauver avec la direction d'intention ?³⁸

« Ah les monstres ! », fait s'exclamer Voltaire par Candide quand il apprend « qu'un gueux du pays d'Atrébatie a entendu dire des sottises [et que] cela seul lui a fait commettre un parricide, non pas tel que celui de 1610 au mois de mai, mais tel que celui de 1594 [...], et tel que plusieurs autres commis dans d'autres années et dans d'autres mois par d'autres gueux qui avaient entendu dire des sottises³⁹ ». Il est pourtant avéré, martèle Voltaire dans la *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, « que les jésuites, leurs confesseurs, les assurèrent qu'ils pouvaient en sûreté et conscience assassiner le roi⁴⁰ ». Puisque les régicides peuvent être légitimés au nom de la casuistique, n'y aurait-il pas là matière à se demander « simplement s'il est possible que ceux qui se servaient d'un sacrement pour inspirer le parricide crussent à ce sacrement » ? Sur les abus de la confession auriculaire par la Compagnie de Jésus, c'est dans la bouche d'un israélite, le rabbin Akib, que Voltaire apporte la réponse :

S'il n'y avait eu que Malagrida jesuita de condamné aux flammes, nous ne vous en parlerions pas dans cette sainte synagogue [...] Nous savons assez que ces thérapeutes d'Europe ont souvent mérité ce supplice [...] de tant d'assassinats horribles, il n'en est aucun qui n'ait été médité, encouragé, sanctifié dans le sacrement qu'ils appellent la Confession.⁴¹

En pleine tourmente parlementaire, les auto-disculpations de la Société sur le régicide tombent à plat et Voltaire insiste avec plaisir sur les maladresses d'une défense alambiquée, comme avec l'auteur de l'*Acceptation du défi hasardé par l'auteur des Répliques aux apologies des jésuites*⁴² auquel il objecte,

³⁸ OCV 49B, p. 391-392.

³⁹ OCV 48, p. 221.

⁴⁰ OCV 51B, p. 440. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ OCV 52, p. 517-518.

⁴² [A.-Christophe Balbany (attr. à)], *Acceptation du défi hasardé par l'auteur d'un libelle intitulé : Réplique aux apologies des jésuites*, Avignon : aux dépens des libraires, 109 p.

dans le *Petit avis à un jésuite* :

Tu conviens [...] que plusieurs jésuites ont enseigné la doctrine du parricide, et pour les disculper, tu prouves qu'ils ont pris cette doctrine dans St Thomas d'Aquin, et que plus de vingt jacobins, quoique grands ennemis de Thomas, ont précédé les jésuites dans cette charitable doctrine. Que veux-tu inférer de là ? que la Somme de Thomas est un fort mauvais livre, et qu'il faut chasser les jacobins comme les jésuites ?⁴³

Il en faudrait bien plus pour que la Société puisse se dédouaner :

Tu ne passes pas Jacques Clément et Bourgoïn aux jacobins ; mais songe que les jacobins ne te passeront pas frère Guignard, frère Varade, frère Garnet, frère Oldecorn, frère Girard, frère Malagrida, etc.

À défaut d'une défense solidement argumentée, Voltaire constate, comme à regret :

On disait que les jésuites étaient de grands politiques, mais tu ne me parais pas trop habile en attaquant à la fois les moines tes confrères, et les parlements tes juges.

Du moins, peut-on convenir, comme dans ces *Réflexions pour les sots* intégrées au recueil des facéties parisiennes livrées à l'appréciation du public en 1760, qu'« aucun philosophe n'a jamais parlé ni à Jacques Clément, ni à Barrière, ni à Châtel, ni à Ravailac, ni à Damien⁴⁴ ».

Facéties autour d'une disparition : le tournant des années 1760

« Mangeons du jésuite, mangeons du jésuite⁴⁵ ». Si la postérité lui a préféré les expressions du « meilleur des mondes possibles⁴⁶ », empruntée à Leibniz, ou du fameux « il faut cultiver notre jardin⁴⁷ », c'est bien le cri de guerre des Oreillons s'apprêtant à cuire Candide, déguisé en moine, que semblent avoir retenu en priorité les contemporains à la parution du conte philosophique de Voltaire. À l'exemple de certains refrains de la scène jésuite, aussitôt transformés en airs à boire et répertoriés dans le *Mercure de France*, le duc de la Vallière témoigne huit jours à peine après la publication de l'ouvrage en janvier 1759 :

⁴³ OCV 56A, p. 262. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁴ OCV 51A, p. 469.

⁴⁵ Voltaire, *Candide*, chap. 16, p. 179.

⁴⁶ *Ibid.*, chap. 1, p. 120.

⁴⁷ *Ibid.*, chap. 30, p. 260.

Mangeons du jésuite est déjà un proverbe. La circonstance dans laquelle ce livre a paru est singulière ; ces bons pères ne sont pas aujourd'hui dans leurs jours de triomphe et l'affaire du Portugal ne leur fait pas honneur.⁴⁸

Succès public dès sa parution, *Candide* n'est jamais pourtant aux yeux de Voltaire qu'une « Coïonnerie⁴⁹ » en partie écrite, on l'a évoqué, à partir de la recension des *Essais de théodicée* parue en 1737 dans les *Mémoires de Trévoux*, et la pièce inaugurale - on l'oublie parfois - d'un cycle bravache centré sur la Compagnie de Jésus, poursuivi par la *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier*⁵⁰ à l'automne 1759, le très mercantile recueil des facéties parisiennes (*Réflexions pour les sots*) en 1760⁵¹, la *Lettre de Charles Gouju à ses frères des RR. PP. jésuites*⁵² en 1761 et enfin la *Balance égale* et le *Petit avis à un jésuite*⁵³ en 1762.

Égrainées tel un chapelet au fil des crises qui précèdent le bannissement de la Compagnie de Jésus du royaume de France, les facéties jésuites de Voltaire ne font que reprendre les reproches juridiques généralement distillés à l'encontre de la Société ignacienne concernant les théories régicides, la banqueroute du père Lavalette, l'administration théocratique du Paraguay, les *constitutiones* ultramontaines, et ne sont exemptes, ni des poncifs, ni des dérives rhétoriques attachés au genre pamphlétaire. Règlements de compte personnels, comme avec le père Berthier empoisonné avec frère Coutu par les feuilles des *Mémoires de Trévoux*, cuistreries de collège et accusations récurrentes de pédérastie, comme avec Pangloss infecté de la vérole par une demoiselle Paquette qui en avait hérité - conséquence funeste de la chaîne des événements - « d'un page qui l'avait reçue d'un jésuite⁵⁴ », ou parfois mélange des trois comme avec le fils du baron de Thunder-ten-tronck, « fort joli⁵⁵ », pris « de la plus tendre amitié » par le révérend père Croust qui lui donna « l'habit de novice », font partie des facilités d'une panoplie à l'usage des foules, marquée du sceau de l'exagération.

Exotérisme contre ésotérisme. Dans l'appareil critique du chapitre 154 de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* publié par la Voltaire Foundation⁵⁶, John Renwick, tandis qu'il recense les sources jésuites utilisées en abondance par Voltaire au sujet des réductions jésuites du Paraguay, note avec

⁴⁸ OCV 48, p. 56.

⁴⁹ D8187.

⁵⁰ OCV 49B, p. 347-406.

⁵¹ OCV 51A, p. 461-472.

⁵² OCV 51B, p. 427-446.

⁵³ OCV 56A, p. 235-246 et 255-264.

⁵⁴ OCV 48, chap. 4, p. 131.

⁵⁵ OCV 48, p. 173-174. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁶ OCV 26A, p. 299 et sq.

justesse la tonalité radicalement différente des chapitres afférents de l'*Essai* et de *Candide* respectivement publiés en 1759 et 1761 mais tous deux écrits en 1758⁵⁷. Travestissement burlesque de l'histoire, *Candide* s'inscrit dans la veine des railleries épistolaires contre les bons pères délivrées par Voltaire avec de plus en plus d'insistance à partir des années 1750 et tend à reproduire, dans le domaine littéraire, l'effet de ce vaisseau de la flotte du roi Ferdinand VI, opportunément baptisé *Pascal*, armé pendant l'hiver 1755 :

Le roy d'Espagne a envoyé quatre vaisaux de guerre contre le père Nicolas à Buenos Aires, avec des vaisaux de transport chargez de troupes. J'ay l'honneur d'être intéressé dans le vaisseau le *Pascal* qui va combattre la morale relâchée au Paraguai. Je nourris des soldats. Je fais la guerre aux jésuites. Dieu me bénira.⁵⁸

Deux ans plus tard, lors de la rédaction de *Candide*, c'est toujours de la guerre, et de ses modalités pratiques, qu'il s'agit :

- Par St. Jacques de Compostelle, dit Cacambo, vous alliez faire la guerre aux jésuites ; allons la faire pour eux [...] quand on n'a pas son compte dans un monde, on le trouve dans un autre.⁵⁹

Autrefois « cuistre dans le collège de l'Assomption⁶⁰ », Cacambo connaît « le gouvernement de Los Padres » comme il connaît « les rues de Cadiz » et en donne une description ironiquement béate :

- C'est une chose admirable que ce gouvernement. Le royaume a déjà plus de trois cents lieues de diamètre ; il est divisé en trente provinces. Los Padres y ont tout, et les peuples rien ; c'est le chef-d'œuvre de la raison et de la justice.⁶¹

Autrement nuancée, l'exposition des réductions jésuites du Paraguay proposée dans l'*Essai sur les mœurs* sait gré aux « seuls jésuites espagnols⁶² » d'avoir mis un terme aux « excès d'horreur » des conquêtes du Mexique, du Pérou, de Saint-Domingue, et d'avoir favorisé « à quelques égards le triomphe de l'humanité⁶³ ». Non sans provocation, si l'on se remémore les réactions outrées des

⁵⁷ D7559.

⁵⁸ D6676.

⁵⁹ OCV 48, chap. 14, p. 168-169.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 169. Idem pour les citations suivantes.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² OCV 26A, p. 299.

⁶³ *Ibid.*, p. 299-300.

rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* à la publication des *Lettres philosophiques*, Voltaire ose comparer le Paraguay des jésuites à la Pennsylvanie des quakers :

Les primitifs ou quakers ont adouci les mœurs des sauvages voisins de la Pensilvanie ; ils les ont instruits seulement par l'exemple, sans attenter à leur liberté [...] Les jésuites se sont à la vérité servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguai ; mais ils les ont policées ; ils les ont rendu industrieuses, et sont venus à bout de gouverner un vaste pays comme en Europe on gouverne un couvent.⁶⁴

« Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie⁶⁵ », précise Voltaire, « c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone » :

Tout est en commun dans la contrée des missions. Ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or et l'argent. L'essence d'un Spartiate était l'obéissance aux lois de Licurque et l'essence d'un Paraguéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuites ; tout se ressemble, à cela près que les Paraguéens [...] sont les esclaves des jésuites.

Pour cet empire « d'une constitution si étrange⁶⁶ », où les jésuites « se sont faits souverains sans se dire seulement propriétaires d'une lieue de terrain », Voltaire ne cache pas ses sympathies, quand il s'agit de constater, libéral, que « les bœufs, les vaches, les moutons amenés d'Europe à Buenos-Aires [se sont] multipliés à un excès prodigieux »⁶⁷, que « L'établissement a commencé par cinquante familles [et qu'] il monta en 1750 à près de cent mille⁶⁸ », et que ces peuples « cultivent les blés, les légumes, l'indigo, le coton, le chanvre, les cannes de sucre, le jalap, l'ipécacuanha, et surtout la plante qu'on nomme *herbe du Paraguai*, espèce de thé très recherché dans l'Amérique méridionale, et dont on fait un trafic considérable⁶⁹ ». Tout à la fois esclavagiste et charitable, théocratique et prospère, le cas paraguayen n'invite-il pas en fin de compte à plus de modération que la caricature proposée dans *Candide* ?

Ultime facétie - si tant est qu'elle en soit vraiment une - publiée l'année du bannissement de la Société par les parlements parisien et provinciaux, la *Balance égale*⁷⁰ tente, mais un peu tard, de prôner

⁶⁴ *Ibid.*, p. 300.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 303. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 308. Idem pour la citation suivante.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 301.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 302.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 306.

⁷⁰ OCV 56A, p. 235-246.

un maintien de l'équilibre entre molinistes et jansénistes. Construit sur le mode binaire, le texte de 1762 balaye d'un revers de la main la plupart des lieux communs partagés par les libelles jansénistes et déclinés par Voltaire sur le mode de l'épigramme. « L'amour des beaux garçons⁷¹ » ? Ce n'est pas un péché enjoint par les règles de la congrégation, et les jésuites « chassent d'ordinaire ceux d'entre eux qui font un grand scandale⁷² ». L'éducation de la jeunesse ? Elle fait pendant à celle des universités et « l'émulation est une belle chose ». Les doctrines parricides ? « Il n'y a pas aujourd'hui un seul jésuite qui ait proposé d'assassiner la famille royale⁷³ ». Quant aux soupçons d'ultramontanisme, il n'est que de rendre leurs constitutions pertinentes et de rendre les jésuites « dépendants de supérieurs résidant en France ». Du reste, la banqueroute du père Lavalette n'eût pas été permise si on lui avait interdit de faire commerce et ordonné comme à ses confrères « d'enseigner le latin, le grec, la géographie et les mathématiques, en cas qu'ils les sachent⁷⁴ ». Somme toute, la Compagnie de Jésus n'est pas en cause :

Si vous donnez trop de pouvoir à un corps, soyez sûr qu'il en abusera. Que les moines de la Trappe soient répandus dans le monde, qu'ils confessent des princesses, qu'ils élèvent la jeunesse, qu'ils prêchent, qu'ils écrivent, ils seront au bout de dix ans semblables aux jésuites, et on sera obligé de les réprimer.

Le constat s'applique également aux Messieurs du parti janséniste. Au « grand problème⁷⁵ » de savoir si « l'esprit convulsionnaire est [...] aussi dangereux que l'esprit jésuitique », Voltaire répond d'un double point de vue : éthique, en affirmant que les jésuites « flattent les passions des hommes, pour les gouverner », alors que les « St Médardiens s'élèvent contre les goûts les plus innocents, pour imposer le joug affreux du fanatisme⁷⁶ » ; politique, en constatant, histoire à l'appui, que « les jésuites cherchent à se rendre indépendants de la hiérarchie ; les jansénistes à la détruire⁷⁷ ».

Cet équilibre finalement vanté entre les jansénistes et les molinistes, Voltaire veut le retrouver dans le *Compte rendu des Constitutions des jésuites* du procureur général du Parlement de Bretagne, Louis-René Caradeuc de La Chalotais, qui avec les Chauvelin, les Ripert de Montclar, occupent le devant d'une scène en faveur de la destruction de la Compagnie de Jésus, quasi désertée par le parti philosophique. Il s'en confie au printemps 1762 à d'Alembert :

⁷¹ *Ibid.* p. 241.

⁷² *Ibid.*, p. 243. Idem pour la citation suivante.

⁷³ *Ibid.*, p. 244. Idem pour la citation suivante.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 245. Idem pour la citation suivante.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 245. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 245-246.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 186.

C'est à mon avis, un terrible livre contre les Jésuites ; d'autant plus qu'il est fait avec modération. C'est le seul ouvrage Philosophique qui ait été fait jusqu'ici contre cette canaille.⁷⁸

L'éloge vaut aussi pour l'*Essai d'éducation nationale* du même La Chalotais et Voltaire l'écrit à l'intéressé :

Vous avez rendu, monsieur, à la nation un service essentiel, en l'éclairant sur les jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire notre jeunesse.⁷⁹

La sincérité du compliment n'exclut toutefois pas la crainte :

La raison fait de grands progrès parmi nous ; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait. Que me servirait d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups ?

Confiée dès le printemps à d'Alembert, l'inquiétude suscitée par le triomphe des milieux parlementaires est justifiée *in concreto* par le sort de Jean Calas, sur lequel Voltaire s'exprime avec tristesse :

Vous savez sans doute ce que le Parlement de Toulouse vient de faire [...] en faisant rouer vif un pauvre vieillard protestant de 70 ans accusé fausement d'avoir pendu son fils. Tous les Inquisiteurs ne sont pas à Lisbonne.⁸⁰

Calas 1762. *Candide* 1759. Les facétieuses rodomontades du résident des Délices et seigneur de Ferney sur les bons pères, ramenées par l'opinion publique à une scène cocasse d'anthropophagie, n'ont pas eu l'effet escompté :

Quel atroce & ridicule monde que ce meilleur des mondes possibles ? Encore s'il n'étoit que ridicule, sans être atroce, il n'y auroit que demi-mal [...] mais peut on avoir le courage de rire quand on voit tant d'hommes s'égorger pour les sottises des Prêtres et pour celle des Rois ?

⁷⁸ D10398.

⁷⁹ D10795. Idem pour la citation suivante.

⁸⁰ D10398. Idem pour la citation suivante.

Rendu inaudible tant par le succès de *Candide* que par les réquisitoires des parlementaires, le discours de modération tenu *in fine* par Voltaire sur ses anciens maîtres n'aura pas convaincu. Esquisse d'une inflexion rhétorique majeure, sa lettre à d'Alembert de mars 1762 annonce une littérature de combat, désormais empreinte des codes et des usages du prétoire.

Le général, le particulier : la mission d'Ornex⁸¹ et les derniers feux de la Société

In loco, Voltaire paraît avoir plus de succès et ne manque pas d'en faire étalage auprès de quelques correspondants choisis, qu'il s'adresse à ses anciens camarades de classe comme Cideville⁸², des confidents de la première heure comme Thieriot⁸³, des dames de qualité comme Madame d'Épinay⁸⁴ ou la duchesse de Saxe-Gotha⁸⁵, des frères d'armes, Helvétius⁸⁶, d'Alembert⁸⁷, d'Argence⁸⁸, mais aussi, procédure oblige, un ministre, Turgot⁸⁹, un banquier, Jean-Robert Tronchin⁹⁰, des parlementaires dijonnais, Ruffey⁹¹, de Brosses⁹², Le Baultis⁹³, et l'incontournable La Chalotais :

Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jésuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout près d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions, ils avaient ajouté à l'usurpation de ce domaine, le bien de six gentilshommes, tous frères, et tous au service.⁹⁴

D'ancienne noblesse d'épée savoyarde mais désargentée, la fratrie Deprez-Crassier, dominée par Louis-Amable et son brillant cadet, Étienne-Philibert, tous deux capitaines au régiment Royal-Deux-Ponts, possédaient un bien contigu à ceux détenus à Ornex, village situé sur les hauteurs immédiates de Ferney, par une mission jésuite. Mis en gage par leur aïeule, Sarah de la

⁸¹ Prononcer « Ornai ».

⁸² D9520.

⁸³ D9499 et 9544.

⁸⁴ D9498.

⁸⁵ D9511.

⁸⁶ D9513.

⁸⁷ D9523.

⁸⁸ D9561 et 9646.

⁸⁹ D9536.

⁹⁰ D9445, 9493 et 9502.

⁹¹ D9555.

⁹² D9583.

⁹³ D10452.

⁹⁴ D10447.

Fléchère en faveur d'une femme d'affaires genevoise, Élisabeth Baulacre, par un contrat d'antichrèse soit mort-gage conclu en 1679⁹⁵, le bien, dernièrement échu à deux demoiselles protestantes, les sœurs de Balthazard, l'était devenu à un tiers porteur, lui aussi protestant, conseiller et secrétaire d'État de la Ville et République de Genève, Jean-Jacques de Chapeaurouge. « Fondés uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens⁹⁶ », les bons pères s'étaient servis de ce prête-nom pour obtenir en 1758 par lettres patentes une dérogation à l'Édit royal du mois d'août 1749 sur les Corps et les Communautés ecclésiastiques du Royaume les autorisant à racheter le bien engagé⁹⁷.

Attendu les services rendus « Gratuitement par Les Supliants depuis, plus de Cinquante ans dans La Chapelle du Rèsidant defranceà Geneve⁹⁸ » attestés par le plénipotentiaire en personne, Étienne-Jean de Guimard des Rocheretz, baron de Montpérour, attendu aussi les services rendus « depuis plus dun Siècle dans un pays Infecté de Lérreur », le roi avait acquiescé par grâce spéciale à leur demande « d'acquérir Ledit Domaine [...] Moyennant LaSomme de quinze Mille Livres ».

« Vous noterez⁹⁹ », écrit Voltaire à La Chalotais, que les jésuites étaient « associés avec un huguenot dans cette manœuvre », visant à spolier sinon une veuve, du moins des orphelins :

Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés ; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine [...] Les pauvres gentilshommes sont rentrés dans leur domaine ; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre, pour cette bonne œuvre.¹⁰⁰

« Bien pis que la maladie, la mort, et la vision de frère Berthier¹⁰¹ », comme il le déclare dans un premier temps à Thieriot, la dépossession des frères jésuites d'Ornex n'a pourtant rien d'un « triomphe de gente Jesuitica¹⁰² » :

⁹⁵ ADA : 3E-30655.

⁹⁶ D10447.

⁹⁷ ADCO : B12132.

⁹⁸ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

⁹⁹ D10447. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁰ *Ibid.* Voltaire donna procuration à Jean-Louis Wagnière aux Délices le 10 décembre 1760 (ADA : 3E-30770, f° 190 v°) pour la signature d'un contrat de prêt d'un montant de 14 800 livres passé le jour même à Gex par devant Claude-Louis Vuaillet, notaire (ADA : 3E-30770, f° 187r°-188r°). Rendue en faveur de la fratrie Deprez-Crassier au tribunal du bailliage de Gex le 22 juillet 1761 par devant Marc Duval, lieutenant général, la sentence fit l'objet d'un appel par Jean-Jacques de Chapeaurouge, définitivement rejeté par le Parlement de Bourgogne le 28 février 1765 (ADCO : BII/27, art. 253).

¹⁰¹ D9499.

¹⁰² D9544. Idem pour la citation suivante.

Ce triomphe n'est qu'une ovation, nul péril, nul sang répandu [...] l'affaire est faite ; s'il y a quelques discussions on fera un petit factum bien propre, que vous lirez avec édification.

Aimable revanche sur l'accueil inamical des jésuites de Colmar, la protection accordée par Voltaire aux Deprez-Crassier, et, par alliance, aux Roup de Varicourt, sombre dans la gaudriole quand il s'agit de dénoncer, comme en 1761, les us et coutumes du clergé local. Ardent défenseur du curé du village voisin de Moëns, Philippe Ancian, pourtant compromis dans une rixe chez une veuve joyeuse de sa paroisse fréquentée par le fils d'un horloger, le sieur Decroze¹⁰³, le successeur du père Fabri à la tête de la mission jésuite d'Ornex, Joseph Fessy complète bien malgré lui la liste des caricatures entre autres formée par Berthier, Patouillet et Nonnotte à laquelle recourt Voltaire avec insistance au tournant des années 50. Rebaptisé sans finesse « Jean Fessy¹⁰⁴ » pour faire, déplore-t-il, « un composé dans le goût sublime du théâtre de la foire, ou des gentilleses de la Pucelle¹⁰⁵ », puis « Père Fesse¹⁰⁶ », - Voltaire prétendra au chancelier Maupeou qu'il « a changé son nom en Fessi de peur qu'on ne prit ce nom pour des armes parlantes, attendu son énorme derrière¹⁰⁷ »... -, le supérieur de la mission jésuite d'Ornex accumule les récriminations : tentative de spoliation de biens réputés appartenir à des mineurs, accord tacite avec une autorité étrangère, qui plus est de la religion prétendument réformée, goût pour la chicane et la procédure...

Le père Fessy, considérant non sans fondement qu'il n'est que la victime particulière d'un ressentiment plus général contre sa congrégation, voit dans les attaques répétées du seigneur de Ferney la contrepartie de « ce qu'il doit au p. Berthier, l'auteur du *Journal de Trévoux*¹⁰⁸ » :

Indépendamment des motifs anciens et généraux de la haine qu'a pour les jésuites m. de Voltaire, et des preuves toutes récentes qu'il vient d'en donner à notre maison d'Ornex, au sujet du bien Balthazard, l'affaire qu'il poursuit actuellement à toute outrance contre le curé de Moëns [...] a ranimé sa fureur contre nous : il a cherché tous les moyens de réunir quelques victimes de sa haine, pour les frapper du même coup.

Le Grand-Guignol n'excluant pas « quelque chose d'un peu plus grave, et de plus ecclésiastique¹⁰⁹ », Voltaire met à profit l'affaire Decroze pour dénoncer, à travers le père Fessy, les abus de la

¹⁰³ O. Guichard, *Ferney, archives ouvertes, op. cit.*, p. 119-124. *Id.*, « L'affaire Decroze vue des tribunaux : une restitution chronologique », *Revue Voltaire*, 10 (2010), p. 285-308.

¹⁰⁴ D9580.

¹⁰⁵ D9650.

¹⁰⁶ D18303.

¹⁰⁷ D17440.

¹⁰⁸ D9650. *Idem* pour la citation suivante.

¹⁰⁹ D9580. *Idem* pour les citations suivantes.

confession auriculaire imputés à la Compagnie de Jésus. Voyant son frère en danger de mort, la sœur aînée du sieur Decroze, « assassiné par le curé de Moëns », s'avise de faire une neuvaine, dont la valeur peut être réduite à néant si, au préalable, « on ne se confesse, et si on ne communie ». La demoiselle se confessa donc, mais à qui ? À « un Jésuite nommé Jean Fessi » :

[II] lui dit qu'elle était damnée si elle n'abandonnait pas la cause de son frère, et si elle ne formait pas son père à se désister de toute poursuite contre le Curé, et à trahir le sang de son fils. Il luy refusa l'absolution.

Destinataire de la relation, Antoine-Jean-Gabriel Le Bault est supplié par Voltaire de lui mander si le père n'est pas en droit de faire jurer sa fille en justice, et si le jésuite Jean Fessi ne doit pas subir « interrogatoire¹¹⁰ » tant « L'assassinat y est joint au sacrilège ». Le révérend père est-il tout à fait de bonne foi quand il narre, au même destinataire, qu'il ne fit qu'écouter « cette fille qui, de sa vie, ne s'était venue confesser¹¹¹ », à lui pour continuer ensuite sa route vers Genève et « desservir le dimanche la chapelle du roi ? Montée de toutes pièces par Voltaire, la forgerie ne convainc pas même les protestants genevois, dont le père jésuite constate avec satisfaction qu'« ils savent que sur ce qui regarde soit directement soit indirectement la confession, un prêtre ne peut qu'être muet » :

J'avais crain d'abord [...] une occasion de décrier nos sacrements ; la façon de penser des Genevois me rassura, et mon indignation se tourna en mépris pour un adversaire qui, pour avoir voulu tirer trop fort contre moi, avait manqué son but.

Déclinaison locale des facéties jésuites, la tentative d'opprobre jeté sur les jésuites d'Ornex, quelle qu'ait été l'issue favorable des procès pendants sur l'hoirie Deprez-Crassier, n'aura pas mieux permis à Voltaire de faire entendre sa voix ; penaud, il en convient dans une lettre adressée au marquis d'Argence en février 1761 :

Je ne mérite pas tout à fait les compliments dont vous m'honorez sur l'expulsion du gros frère Fessy ; j'ai bien eu l'avantage de chasser les jésuites de cent arpents de terre qu'ils avaient usurpé sur des officiers du roi, mais je ne peux leur ôter les terres qu'ils possédaient auparavant [...] on ne peut pas couper toutes les têtes de l'hydre.¹¹²

Fondée aux portes de Genève en 1643 dans l'un des diocèses les plus engagés contre l'hérésie

¹¹⁰ *Ibid.* Idem pour la citation suivante.

¹¹¹ D9650. Idem pour les citations suivantes.

¹¹² D9646.

protestante à l'initiative du curé de la paroisse, Marius Sylvestre¹¹³, la mission des jésuites d'Ornex fait en vérité pâle figure quand débudent les démêlés de ses supérieurs successifs, Pierre Fabre (ou Fabri et Joachim-Joseph Fessy avec Voltaire. Entre 1757 et 1763, la réduction jésuite, qui, dans le cas d'Ornex n'a peut-être jamais aussi bien mérité son nom en dépit de liens étroits avec le résident de France à Genève, ne compte pas plus de trois à quatre frères dans l'ancienne maison haute qui lui sert de siège¹¹⁴, encore qu'ils soient bien éloignés de former une élite : né à Lyon en 1707, le père Fessy, profès des quatre vœux, a enseigné - sans génie - les humanités, et paraît plus à son aise dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie. Intelligent mais de jugement moyen, il n'est pas d'une grande prudence ; son caractère est sanguin et sur son utilité au sein de la Compagnie de Jésus, sa hiérarchie émet un jugement sans appel : « ad pauca mediocriter¹¹⁵ ». Plus indulgentes à l'endroit de Claude Philibert, né à Macon en 1724, les autorités de tutelle constatent que sa constitution malingre et son tempérament bilieux l'empêche d'être d'une quelconque utilité à la Société, si ce n'est pour enseigner¹¹⁶. Quant à Antoine Adam, né à Nancy en 1705, officiellement intégré à la mission d'Ornex en 1763 seulement, son caractère impétueux et sa brouille avec plusieurs de ses confrères, du reste signalée par Voltaire¹¹⁷, lui ont interdit la carrière des honneurs.

Rencontré par Voltaire à Colmar en 1754 par l'entremise de Sébastien Dupont, avocat au conseil d'Alsace, quoique n'en ait pas souvenance son secrétaire, Collini¹¹⁸, régulièrement signalé aux Délices et à Ferney à partir de 1759 au point que Voltaire en fasse dès le mois de janvier le « troisième, dans une terre de six à sept milles livres de rente dont les Jésuites ont dépouillé les possesseurs¹¹⁹, le père Adam fait partie de ces figures grotesquement mises en scène par le peintre genevois Jean Huber irrémédiablement associées au séjour du philosophe à Ferney : bon joueur d'échecs, capable de travaux de traduction, doué de talents de pédagogue comme avec Florianet¹²⁰,

¹¹³ ADA : 39B-138.

¹¹⁴ Sur la situation de la mission jésuite d'Ornex, se reporter aux *Catalogi breves* de la Compagnie de Jésus numérisés et consultables sur place concernant la province lugdunaise des Archives de la Compagnie de Jésus à Rome (ARSI) sous les cotes n°17 (1725-1749), 17a (1759) et 17b (1756-1757 ; 1760-1761 et 1761-1762).

¹¹⁵ ARSI : *Catalogus triennalis* n° 27 (1746-1761), « Catalogus secundus collegii Lugdunensis », p. 212, n°4.

¹¹⁶ ARSI : *Catalogus triennalis* n° 27 (1746-1761), « Catalogus primus collegii Dolani », p. 290, n° 36.

¹¹⁷ D13731.

¹¹⁸ G. Lambert, « Antoine Adam : Voltaire's jesuit in résidence », *SVEC*, 302 (1992), p. 27. Gary Lambert confond le père Adam avec un homonyme, librettiste d'une cantate de Le Jolivet sur la naissance du dauphin. Voir C.-M. Adam, *Cantate sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, exécutée à la fête qui fut donnée au jeu de MM. les chevaliers de l'Arquebuse par M. le comte de Tavannes [...] La musique est de la composition du Sr Le Jolivet*, Dijon : A.-J.-B. Augé, 1729, 12 p.

¹¹⁹ D8057.

¹²⁰ D13844.

ayant maîtresse au village¹²¹, chauve - et frileux - au point de nécessiter perruque pour dire l'office¹²², ce rare commensal à pouvoir soutenir au quotidien la conversation avec le maître de céans - et à supporter ses brimades et vexations en tout genre -, finira par pâtir de ses querelles incessantes, qui avec une domestique, Mademoiselle Mathon¹²³, qui avec un secrétaire, Simon Bigex¹²⁴, qui avec une nièce, Madame Denis¹²⁵, pour être finalement remercié, sans préavis, un jour de 1776¹²⁶.

On imagine bien, qu'en ayant pu entrer au service de Voltaire, un homme d'Église, qui plus est un ex-jésuite, les exposait l'un et l'autre - jusqu'à nos jours - à toutes les suspicions, à tous les stéréotypes. Se croisent et s'entrecroisent à propos de l'aumônier du seigneur de Ferney la figure inquiétante du crypto-jésuite (tel ce « jésuite déguisé¹²⁷ » et délateur de *L'Ingénu* « qui servait d'espion au révérend P. de la Chaise » ou cet autre du bas étage nommé Père Tout-à-tous, « jésuite des femmes de chambre par lesquelles on savait les secrets des maîtresses¹²⁸ », idée jugée « ridicule¹²⁹ » par Voltaire qui sait combien Adam « ne connaît pas un seul Genevois [et] ne va jamais à la ville »), ou encore celle du confesseur, inspiré par les pratiques de la cour, « capable de tout¹³⁰ », à l'opposé d'une vérité que Wagnière, « intéressé à y veiller¹³¹ », rétablira en assurant qu'on lui prête un « empire » sur son maître qu'il « n'aura jamais »; celle enfin du prototype de ces personnages de papier que d'aucuns critiques iront jusqu'à retrouver dans *L'Ingénu* non pas sous les traits d'un quelconque jésuite mais ceux du janséniste Gordon...¹³²

Qu'en accueillant Adam, Voltaire ait songé à s'en servir comme d'un faire-valoir ou d'un alibi, est une réalité qui ne peut guère être contestée. Accusé par l'archevêque d'Auch sous la plume du père Patouillet d'avoir « disposé la nation à chasser les jésuites¹³³ », le seigneur de Ferney peut aisément se targuer par l'entremise de son neveu, Charles-Hyacinthe d'Aumart d'une empathie attestée par les faits :

¹²¹ D15245.

¹²² D15925.

¹²³ D14924.

¹²⁴ D15874.

¹²⁵ D14789.

¹²⁶ D20376.

¹²⁷ OCV 63C, p. 244. Idem pour la citation suivante.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 279.

¹²⁹ D13031. Idem pour les citations suivantes.

¹³⁰ D15887.

¹³¹ D14865. Idem pour les citations suivantes.

¹³² Fr. Pruner, *Recherches sur la création romanesque dans L'Ingénu de Voltaire*, Paris : Éd. des Lettres modernes, 1960, p. 36.

¹³³ J.-Fr. de Châtillard Montillet-Grenaud, *Lettre pastorale de Monseigneur L'Archevêque d'Auch au clergé séculier et régulier de son diocèse*, [s. l.] : [s. n.], 1764, 95 p. Sur Voltaire, voir en particulier les pages 13 et 14.

Quant aux jésuites informez vous aussi sil n'a pas reçu et s'il n'entretient pas chez luy le père Adam, jesuite qui a professé vingt ans la rhétorique à Dijon.¹³⁴

Ce qu'au cardinal de Bernis, on retrouve formulé comme suit :

Il faut que ce Patouillet soit un fanatique bien mal instruit. Il ne savait pas que j'avais recueilli deux jésuites dont l'un est mon aumônier et l'autre demeure dans un de mes petits domaines.¹³⁵

Dans les faits, le père Adam fait bien des infidélités à sa caricature et a tout du jésuite, en bonne part, chassé du paradis terrestre ; l'un de ces jésuites aimables « quand ils sont humiliés¹³⁶ » et non pas haïssables comme « lorsqu'ils étaient puissants et un peu insolents ». Réservée à un abbé libertin, Jacques de Sade¹³⁷, oncle du marquis, et un ancien camarade de classe, Claude-Philippe Fyot de la Marche¹³⁸, l'annonce de l'asile du père Adam au château de Ferney au début de l'année 1764 permet d'emblée de préciser, et les intentions du protecteur, et les qualités reconnues au protégé :

Nous avons chez nous un jésuite qui nous dit la messe. C'est une espèce d'Hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone : il n'est point du tout gênant, *non tanta superbia victis*.¹³⁹

« Aumônier jesuite, ou ex-Jesuite¹⁴⁰ », selon le titre décerné par Voltaire, Adam est un « Jésuite dont un philosophe s'accommoderait¹⁴¹ », à l'opposé des figures de la Compagnie :

Ce n'est pas un père Porée, mais aussi il n'en a pas le fanatisme, car ce pauvre père Porée, tout homme d'esprit qu'il était, croit à toutes les bêtises de la théologie, et qui pis est, il avait le malheur de s'en piquer.¹⁴²

¹³⁴ D11898.

¹³⁵ D11950. Les pères Adam et Philibert sont tous les deux pensionnés par Voltaire (D15414). Sur le sort des jésuites après la suppression de leur congrégation, voir l'article de Ph. Lécivain, « Une prosopographie des ex-jésuites « parisiens » (1762-1848), *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 126-1 | 2014.

¹³⁶ D12211. Idem pour la citation suivante.

¹³⁷ D11694.

¹³⁸ D11772.

¹³⁹ D11694.

¹⁴⁰ D11772.

¹⁴¹ D11694.

¹⁴² D11772.

Jésuite « défroqué¹⁴³ », Adam offre l'avantage de dire « les dimanches la messe¹⁴⁴ », à laquelle le seigneur des lieux, selon ses dires, « n'entend[s] jamais, et à laquelle il n'entend rien [,] non plus » que l'abbé d'Olivet, destinataire du commentaire.

Porter « l'habit court¹⁴⁵ », « jouer aux jeux prohibez », « aller à la chasse », ne sont que des péchés véniels en regard de l'administration - dévoyée - des sacrements de l'Église reprochée au ci-devant jésuite. Suspendu sur dénonciation *a divinis* par le nouvel évêque du diocèse, Jean-Pierre Biord¹⁴⁶, pour avoir confessé au printemps 1764, on devine sans peine lesquelles, « quelques personnes pour la Pasque sans l'agrément du curé¹⁴⁷ » de la paroisse, Adam paraît incarner à lui seul la déchéance de sa congrégation :

On me reproche donc et mon habitation, et mon séjour dans le chateau de fernex [...] Je pleurs tous les jours la perte de mon premier estat [...] Si je suis icy, c'est la nécessité qui m'y a conduit et qui m'y retient [...] pouvois je me refuser à sa générosité ? Ma religion chez lui ne court aucun danger.

Encouragée par le roi dans son édit de novembre « enregistré en parlement¹⁴⁸ » le premier décembre 1764 autorisant « ceux qui étoient dans ladite Société de vivre en particuliers dans [ses] Etats, sous l'autorité spirituelle des Ordinaires des lieux », la reconversion des jésuites français inclut « toute sorte de bénéfices, mesme à charge d'âmes¹⁴⁹ ». Adam invite Biord à s'en souvenir et précise à propos de son engagement auprès de Voltaire :

Avant que de profiter de ses offres [...] j'en parlai à plusieurs personnes sages et vertueuse, et Elles m'en félicitèrent, dans l'idée que je pourrois un jour contribuer à son salut.¹⁵⁰

¹⁴³ D12221.

¹⁴⁴ D12211. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴⁵ J.-Fr. Campario, *Simon Bigex, le philosophe : heurs et malheurs d'un secrétaire de Voltaire*, Annecy : Académie salésienne, 2009, p. 142-144. Lettre conservée à l'IMV sous la cote Thb PVA 12. Idem pour les citations suivantes. Voir aussi Lucien Choudin, « Simon Bigex contre Antoine Adam, suite et... fin ? Nouveaux documents inédits sur le père Adam », *Cahiers Voltaire*, 2 (2003), p. 95-98.

¹⁴⁶ A. Pertuiset, *Mgr Biord, un évêque savoyard face au défi des frontières*, Annecy : Académie salésienne, 2012, 511 p.

¹⁴⁷ D12286. Idem pour la citation suivante.

¹⁴⁸ *Édit du roi, Concernant la Société des Jésuites. Donnée à Versailles au mois de Novembre 1764. Registré en Parlement*, Paris : Imprimerie royale, 1764, 3 p. Idem pour la citation suivante.

¹⁴⁹ D12286.

¹⁵⁰ J.-Fr. Campario, *op. cit.*, p. 142.

Peine perdue si l'on en juge par le scandale suscité de son propre chef par Voltaire au printemps 1768 par l'un de ces esclandres ferneysiens si souvent montés en épingle, l'« affaire dite des Pâques », qui n'aura réussi qu'à susciter l'incompréhension du parti philosophique, d'Alembert en tête¹⁵¹, le courroux des autorités épiscopales et la raillerie des journalistes proches de la Compagnie de Jésus :

J'ai lu, Monsieur, dans votre Gazette d'Avignon, l'histoire de ma conversion opérée par la grâce d'un Ex-Jésuite qui m'a, dit-on, *confessé et trainé au pied des autels* [...] Je puis assurer que l'Ex-Jésuite retiré chez moi n'a jamais été mon confesseur.¹⁵²

Dans son combat contre l'Infâme, Voltaire fait pourtant du sacrement de la confession le motif central de *L'Ingénu* paru un an avant l'affaire et en pourfend la perverse duplicité. Qu'elle précède le baptême du Huron, et l'on entrevoit une interprétation *ad litteram* des Actes des Apôtres, quand l'Ingénu applique à son confesseur le « Confessez-vous les uns aux autres¹⁵³ ». Qu'elle fasse office de consultation, et l'on redécouvre le sacrifice de *Cosi-Sancta*, quand le père Tout-à-Tous engage la belle Saint-Yves à céder aux avances de Saint-Pouange pour obtenir l'élargissement de son fiancé¹⁵⁴. Qu'elle soit, enfin, considérée à la lumière de l'expérience, et elle apparaît dans toute son inanité :

- L'emploi de confesseur, que j'ai longtemps exercé, m'a fait connaître l'intérieur des familles ; je n'en ai guère vu qui ne fussent plongées dans l'amertume, tandis qu'au dehors, couvertes du masque du bonheur, elles paraissaient nager dans la joie [...]
- Pour moi, dit l'Ingénu, je pense qu'une âme noble, reconnaissante et sensible, peut vivre heureuse.¹⁵⁵

Pas plus que le bonheur et les subtilités casuistiques reliées au sacrement de la confession auriculaire, Voltaire ne cherche à éluder les conséquences - bien temporelles celles-ci - du bannissement du royaume de la Société. Prenant le contre-pied de l'idée généralement admise - renforcée par l'affaire Lavalette - d'une Compagnie de Jésus riche à millions, Voltaire ne manque pas d'évoquer, ici et là, le sort matériel des disciples d'Ignace de Loyola :

Les parlements ont fait du mal à l'ordre mais du bien aux particuliers. Ils

¹⁵¹ R. Pomeau, *Voltaire en son temps*, op. cit., t. 2, p. 302.

¹⁵² D14989.

¹⁵³ Jacques 5 : 16. OCV 63C, p. 214.

¹⁵⁴ *Ibid.*, chap. 16.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 309-310.

ne sont heureux que depuis qu'ils sont chassés. Mon jésuite était mal couché, mal vêtu, mal nourri, il n'avait pas un sou, et toute sa perspective était la vie éternelle.¹⁵⁶

Une description corroborée en 1763 par le procès-verbal de la vente à l'encan du mobilier de la mission jésuite d'Ornex et des breloques notamment retrouvées dans la chambre du père Adam¹⁵⁷ : un lit et sa garniture élimée, deux tables et un vieux bureau, le tout en sapin, trois rideaux, un fauteuil et six chaises de paille, et, souvenir encore prégnant de la mission pédagogique jusqu'alors reconnue à la Société, deux cartes géographiques et quelques rayonnages pour les livres.

D'un enjeu financier très supérieur, les biens immobiliers de la mission jésuite constitués par la dotation initiale du curé d'Ornex, Marius Sylvestre, et ceux, autrefois sécularisés par la République de Genève, suscitent des convoitises d'une tout autre ampleur. Sollicités en vain dès 1764 par les syndics de la ville de Belley concurremment à ceux de Gex pour le financement de leur collège¹⁵⁸, les biens de la mission, confiés à un administrateur du chef-lieu du bailliage dans l'attente d'une décision définitive concernant le recouvrement des créances de la Compagnie par les sieurs Lioncy frères et Gouffre, négociants à Marseille, suscitent un net regain d'intérêt en 1771, cependant qu'éclate à Gex une affaire de pédophilie dument reportée par Voltaire dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, quelques lignes après avoir évoqué le sort des écoliers abusés par « deux ou trois jeunes jésuites¹⁵⁹ » :

Il me sera permis de parler ici de l'amour socratique du révérend père Polycarpe, carme chaussé de la petite ville de Gex, lequel en 1771 enseignait la religion et le latin à une douzaine de petits écoliers [...] et il se donna auprès d'eux tous un nouvel emploi [...] Tout fut découvert : il se retira en Suisse, pays fort éloigné de la Grèce.

Bien décidé « à ne plus voir toute sa jeunesse réduite et confinée en si mauvaise école¹⁶⁰ » et abandonnée à un principal qui « n'avait pas seulement passé La seconde », le doyen de Gex, Antelme Castin, entend bénéficier des biens de la mission pour tenir collège et « enseigner Les principes du plus pur Christianisme que ceux des belles lettres ». Intéressé à obtenir la grange du jonc, déformation onomastique de la chartreuse d'Oujon autrefois possessionnée dans la paroisse de Ferney¹⁶¹, Castin y voit le moyen de prévenir « tous les inconvénients des piques personnelles,

¹⁵⁶ D12667.

¹⁵⁷ ADA : 39B 138.

¹⁵⁸ ADA : D18.

¹⁵⁹ OCV 38, p. 263. Idem pour la citation suivante.

¹⁶⁰ ADA : D18. Idem pour les citations suivantes.

¹⁶¹ Le territoire de la grange de la chartreuse d'Oujon à Ferney correspond en partie à l'actuel tarmac de l'aéroport international de Genève. Idem pour la citation suivante.

des cabales et des complots qui ne sont que trop ordinaires dans les petites villes...», allusion limpide à Voltaire, intéressé pour sa part à procurer un bénéfice au prêtre de la paroisse pour la nomination d'un vicaire. Au chancelier Maupeou, il écrit :

Nos curés [...] n'ont point de casuel de peur que les hérétiques ne les accusent de vendre les choses saintes, et si mon curé obtenait la ferme, il édifierait¹⁶²

La demande ne doit toutefois pas nuire aux créanciers de la Société :

Si par hasard la ferme du Jong était affectée au paiement des créanciers des jésuites je ne demande rien pour mon curé et je vous demande seulement pardon de vous avoir ennuyé du portrait de mon pays et du père Fesse.

La procédure avérant le pressentiment du seigneur de Ferney, la mise aux enchères des biens de la mission d'Ornex a lieu en juin 1773, sans qu'il en prenne part. Au fait des affaires locales, Adam l'apprend au médecin Jean-François Coste :

On vend après demain à Dijon Les biens des pauvres jésuites d'Ornex. M^r Le Baillif de Brosses, M^r Le Lieutenant colonel de Crassy, et M^r Fabry, maire de Gex, sont les principaux prétendants.¹⁶³

Subrogé du frère cadet du président de Brosses, Étienne-Philibert Deprez-Crassier emporte la mise, garde les biens situés à Ornex et lui rétrocède plusieurs biens dont la grange du jonc¹⁶⁴. Conséquence inattendue du bannissement de la Compagnie de Jésus, la cartographie du royaume voltairien s'en trouve changée : vidé de ses jésuites, il s'étouffe subitement devant celui patiemment constitué sur les bords du Léman par la famille parlementaire des De Brosses. Le général, le particulier.

1773. L'annonce du bref *Dominus ac redemptor* du pape Clément XIV sur la suppression de la Compagnie de Jésus publié dans une édition franco-latine ne suscite chez Voltaire guère plus que de la distraction. Préparé dès 1771 à « cette grande révolution¹⁶⁵ », il glisse deux ans plus tard, une fois la chose faite, ce commentaire amusé au cardinal de Bernis :

¹⁶² D17440. Idem pour la citation suivante.

¹⁶³ D18430.

¹⁶⁴ ADA : 3E-30764, f^o 352 r^o et sq.

¹⁶⁵ D17446.

Je vous supplierais de lui dire que j'obéis parfaitement à un article de sa bulle¹⁶⁶. Je ne parle ni en bien ni en mal des jésuites ni du diable. Je trouve le pape très sage, très habile, très digne de gouverner.¹⁶⁷

Et quand des libelles, comme celui erronément imputé à l'évêque d'Amiens, Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, s'en prennent à Clément XIV et sa décision d'interdire la Société, Voltaire, qui n'entend pas être la dupe de « quelque ex-jésuite¹⁶⁸ » et d'une « Lettre également injurieuse au Roi et au Pape » feint de croire à l'imminence d'une crise majeure dans l'Église :

Il serait plaisant que nous eussions un schisme (sic) et des antipapes pour la compagnie de Jesu. Il ne nous manque plus que cela pour nous achever de peindre.

Comme il serait plaisant, lâche encore le philosophe, cette fois au roi de Prusse, protecteur contre toute attente des ci-devant jésuites, qu'il n'établît pas « une église de Sociniens comme [...] plusieurs de jésuites¹⁶⁹ » :

Je suis sûr que vous les rendrés utiles sans souffrir qu'ils puissent jamais estre dangereux. On dit qu'Antoine fit le voiage de Brinde à Rome dans un char traîné par des lyons. Vous atteler des renards au vôtre mais vous leur mettrés un frein dans la gueule.

Informé en février 1774 par d'Alembert d'un possible retour en grâce de la Compagnie à l'instigation de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, de Madame Louise, sœur du roi, et à l'évidence du roi lui-même¹⁷⁰, Voltaire le rassure, ainsi que Condorcet, tous deux attachés à l'extirpation de la Société, en livrant au public une *Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris*¹⁷¹. Lettre dont la modération relative ne parviendra pas à dissiper, comme l'a bien saisi dans son édition critique Pauline Kra¹⁷², une incrédulité persistante à l'égard d'un rappel des plus hypothétiques, et, devrait-on ajouter, un indéfectible attachement au principe d'équilibre énoncé dès 1762 dans la *Balance égale*.

¹⁶⁶ *Bref de N.S.P. le Pape Clément XIV En date du XXI juillet 1773 Portant suppression de l'Ordre régulier dît Société de Jésus*, [s. l.] : [s. n.], [s. d.], art. 35, p. 23.

¹⁶⁷ D18585.

¹⁶⁸ D15583. Idem pour la citation suivante.

¹⁶⁹ D18615. Sur l'accueil des jésuites par Frédéric II, voir D18104.

¹⁷⁰ D18824.

¹⁷¹ OCV 76.

¹⁷² *Ibid.*, p. 443-444.

Sur les raisons qui firent de Voltaire, fils spirituel d'Ignace et de Martial, l'un des opposants les plus ardents à l'Église tridentine et son bras armé, la Compagnie de Jésus, on pourrait proposer à l'envi des gloses fondées sur la porosité des discours, des méthodes, des réseaux, sans que n'apparaisse, au regard de la tradition libertine du Grand Siècle, la spécificité du cas voltairien. Produit en partie dévoyé de la réforme introduite par le père Jouvancy, et déclinée par le père Buffier, Voltaire l'est aussi d'une tradition humaniste dont la Compagnie de Jésus s'avère très vite incapable d'adapter aux enjeux critiques et scientifiques du siècle des Lumières. Inapte à discerner la rénovation aristotélicienne entreprise par Voltaire sur la base des apports de la philosophie anglaise, campée sur une vision archaïque de l'univers héritée de Descartes, fixée enfin sur des provocations en tout genre au point de calquer servilement son discours sur celui des milieux jansénistes, la Compagnie de Jésus manque de saisir la synthèse proposée par Voltaire et la possibilité d'un préceptorat du genre humain en partage, allant jusqu'à défendre, au nom de la religion, l'ennemi de toujours : Blaise Pascal.

D'une variation satirique des contraires, fondée sur le détournement des modèles vantés par la Compagnie de Jésus, Voltaire passe bientôt à une entreprise critique de l'histoire des religions, principalement catholique, dont le sommet, constitué par les esquisses de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, suscite l'ire des bons pères, soudains défenseurs d'une lecture littérale des textes sacrés, bien différente de celle autrefois admise par le père Tournemine. Scandée par la publication successive des *Lettres philosophiques*, des *Éléments de la philosophie de Newton*, de *l'Histoire des croisades*, de *l'Abrégé de l'histoire universelle* et du *Poème sur la loi naturelle*, l'histoire de la déchirure entre Voltaire et les jésuites est aussi, et sans doute d'abord, une dispute d'héritiers - aristotéliciens s'entend - centrée sur l'interprétation des textes et la captation de l'opinion publique. S'il a manqué incontestablement à Voltaire un semblant de modération dans son approche du fait religieux, la Compagnie de Jésus, peu suspecte elle aussi d'en avoir fait montre à l'égard de son ancien protégé, a tout aussi indiscutablement pâti de l'absence de théologiens et de scientifiques du niveau d'un Teilhard de Chardin.

Auteur de l'article « Jésuite » de *l'Encyclopédie*, tiré à part « de main de maître » en 1766¹⁷³, Diderot impute la responsabilité du gâchis, non pas à un penseur, mais à un journaliste, le père Berthier :

Leur Journaliste de Trévoux, bon homme, à ce qu'on dit, mais Auteur médiocre & pauvre politique, leur a fait avec son livre bleu mille ennemis

¹⁷³ [D. Diderot], *Article jésuite tiré de l'Encyclopédie, par main de maître*, Londres [Lausanne] : aux dépends de la Compagnie [Fr. Grasset], 1756, 50 p.

redoutables [...] Il a bêtement irrité contre sa Société nôtre Mr. de Voltaire, qui a fait pleuvoir sur elle & sur lui le mépris & le ridicule [...] nous aprenant qu'on pouvoit impunément se moquer d'un Jésuite.¹⁷⁴

Quelle erreur de jugement que celle de ces jésuites qui se sont « brouillés avec les gens de Lettres, au moment où ceux-ci alloient prendre parti pour eux contre leurs implacables & et tristes ennemis¹⁷⁵ » :

Il ne s'est plus trouvé parmi eux d'homme qui se distinguât par quelques grands talents, plus de Poètes, plus de Philosophes, plus d'Orateurs, plus d'Erudits, aucun Ecrivain de marque, & on a méprisé le corps.

Chronique d'une guerre d'influences, l'histoire croisée de la Compagnie de Jésus et de Voltaire est aussi une histoire d'écritures.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 35

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 34. Idem pour la citation suivante.

TROISIÈME PARTIE



ÉCRITURES

CHAPITRE PREMIER

VOLTAIRE ET LES ÉCRIVAINS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

À la panoplie dont Voltaire affuble les jésuites, ici fermés, là duplices, ailleurs grotesques, ne manque que celle de l'écrivain ranci, exécuté dans les règles dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV*, comme ce Jean Commire, parfait contreexemple du poète de collège, qui ne trouve grâce qu'auprès de « ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins [...] pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer¹ », et n'appelle rien d'autre que cette citation d'Horace :

*In silvam ne ligna feras.*²

Dès lors qu'on parvient à identifier tout ou partie des sources jésuites utilisées par Voltaire, l'idée que les écrivains de la Compagnie de Jésus n'aient rien pu fournir d'autre que la matière d'un sottisier exploité ad nauseam devient évanescence. Des écrits jésuites qu'il achète et emprunte pour les annoter, les compiler et parfois les piller, Voltaire retire bien davantage que l'exposition publique des ridicules de *La Fleur des saints* ou du *Pédagogue chrétien*. Avec les ouvrages de dom Calmet et de Bossuet, les récits des missionnaires, les études philologiques, les livres d'histoire des pères jésuites constituent l'essentiel du fonds documentaire rassemblé par l'écrivain pour combattre l'Infâme et proposer une histoire du monde qui ne soit plus seulement calquée sur les récits bibliques.

De tous les *jesuitica*, les ouvrages ayant trait à la Chine sont ceux à avoir exercé la plus grande influence sur son œuvre. Encouragé par l'abondante littérature afférente à la Querelle des rites, Voltaire assoit sa démarche herméneutique en transposant à la philosophie la méthode anthropologique religieuse de Malebranche. Sa proposition d'un paradigme « chinois » s'accompagne de la généralisation de modes littéraires plus ouverts. Volontiers dialoguées, ces formes qu'illustre le « catéchisme chinois » du *Dictionnaire philosophique*, rapproche Voltaire d'un public moins averti, suivant un *aggiornamento* aristotélicien conforme aux doctrines exotériques.

Unis dans la défense du classicisme français, Voltaire et les jésuites, ses maîtres en particulier, engagent un dialogue à distance, dans lequel les divergences d'appréciation poétique se font vite jour, qu'elles concernent le roman, le drame ou le journalisme. S'en dégage l'impression confuse d'un combat perdu d'avance où l'écriture, les écritures, ne servent plus que de témoins d'un humanisme qui n'est plus.

¹ OCV 12, p. 86.

² Horace, *Satire*, I, 10, 34. Trad. : « N'apporte pas de bois dans la forêt ».

CORPS VARIABLES

Témoin d'une époque révolue, de celles qui permettait à Voltaire de cultiver les lettres avec ses maîtres, *Le Temple du goût*, paru en 1733, reconnaît aux jésuites quelque rôle en matière de *littérature*³. Pour peu qu'ils ne disent « plus tant de mal de Despréaux », qu'ils avouent que « Les Lettres provinciales sont la plus ingénieuse » des satires « qu'on ait jamais faite », les bons pères y apparaissent, au grand dam des jansénistes, comme étant de tous les religieux « ceux qui entendent le mieux les belles-lettres », ceux qui ont « toujours réussi dans l'éloquence et dans la poésie ». Mais le goût et la saine critique imposent que la bibliothèque du dieu du Temple procède de choix préalables :

Presque tous les livres y sont de nouvelles éditions, revues et retranchées.
Les œuvres de Marot et de Rabelais, sont réduites à cinq ou six feuilles.
Saint Evremont, à un très petit volume. Baile, à un seul tome. Voiture, à quelques pages.⁴

Sort qui paraît préfigurer, en des temps moins amènes, les choix de Voltaire dans ses lectures jésuites. Qu'on ait affaire au « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV*, au dernier état connu de sa bibliothèque du château de Ferney ou aux références pléthoriques qui parsèment son œuvre et sa correspondance, l'usage que fait Voltaire des auteurs de la Compagnie de Jésus et de leurs livres procède d'évaluations changeantes qui font de ses bibliothèques jésuites autant de corpus variables.

Les jésuites du « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV*

Écrivain : Qui écrit [...] se dit plus particulièrement de celui qui est reçu Maître en art d'*écrire* [...] se dit aussi de ceux qui ont composé des Livres, des Ouvrages. Tite-Live, Hérodote, sont de fameux *Ecrivains* pour l'Histoire [...] En terme de Marine, l'*Ecrivain* est un Officier ou Commis dans chaque vaisseau.⁵

Inchangée depuis 1704, la définition de l'*escrivain* par les révérends pères de la Compagnie de

³ « Je courus ensuite vers la Le Couvreur, et mes conducteurs s'amuserent à parler de littérature avec quelques jésuites qu'ils rencontrèrent ». *OCV* 9, p. 166. Idem pour les citations suivantes.

⁴ *Ibid.*, p. 173.

⁵ Ces définitions sont reprises du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, 2^{de} éd., La Haye - Rotterdam : Arnout et Reinier Leers, 1701, t. 2, non paginé.

Jésus ne tient toujours pas compte en 1752, date de la cinquième édition du *Dictionnaire*, d'une évolution dont Voltaire, dans le « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV », rend pourtant compte dès 1751 en ne retenant que sa tierce acception et son service « à l'histoire littéraire de ce temps⁶ ». Jugés dignes d'en faire partie, près de dix pour cent des quelque trois cent soixante noms recensés dans ce catalogue sont jésuites. Modeste, si l'on considère un siècle qui ne manqua ni d'écrivains, ni d'hommes de lettres, cette proportion atteste, à défaut de la nature de sa contribution, l'influence prégnante de la Compagnie de Jésus, aux côtés d'autres congrégations religieuses comme l'Oratoire et Port-Royal, dans ce qui fut aux yeux de l'historiographe du roi - s'agissant des lettres surtout - un nouvel âge d'or.

Il y a pourtant loin de l'appartenance à l'éclat, et dans les notices souvent assassines qu'il leur consacre, Voltaire ne manque pas de faire observer à propos des écrivains de la Société que, s'ils contribuent en quelque manière à la poésie, à l'histoire, au théâtre, à l'éloquence, à la traduction et à la didactique, ils ne peuvent pas prétendre y exceller toujours. Témoignage de sa reconnaissance pour l'éducation reçue au collège Louis-le-Grand, la liste des pédagogues de la Société et rattachés - d'Olivet, Gédéyn - établie par Voltaire est sans conteste l'une des plus favorables du catalogue. Le père Jouvancy y est naturellement salué pour son *Ratio discendi et docendi*, « un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis Quintilien⁷ ». La notice réservée au père Porée, quoique convenue et laconique, en fait le *primus inter pares* des professeurs du Grand Siècle, un « du petit nombre [...] qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde⁸ », dont le « plus grand mérite » - on appréciera ici la revendication de l'héritage - « fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples ». En bonne place lui-aussi, le père Buffier a l'avantage d'avoir fait imprimer « dans la mémoire des hommes les événements dont on voulait garder le souvenir⁹ ». Sa filiation intellectuelle avec les pères Labbe et Petau favorise, à leur sujet, des commentaires élogieux - « il a rendu de grands services à l'histoire¹⁰ » pour le premier, « il a réformé la chronologie¹¹ » pour le second » -, hélas tempérés par la redondance de leurs œuvres respectives. « Grand littérateur¹² », François Vavasseur bénéficie d'une bienveillance comparable, car, « le premier », il a fait voir que « les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le style burlesque », allusion subtile - et reconnaissante ? - à l'art du trait contenu dans les *De epigrammate liber et epigrammatum libri tres*¹³. Quant à l'abbé Gédéyn et l'abbé

⁶ OCV 12, p. 47.

⁷ *Ibid.*, p. 120.

⁸ *Ibid.*, p. 163. Idem pour les citations suivantes.

⁹ *Ibid.*, p. 72.

¹⁰ *Ibid.*, p. 120.

¹¹ *Ibid.*, p. 160.

¹² *Ibid.*, p. 201. Idem pour les citations suivantes.

¹³ BV 2341.

d'Olivet, tous deux formés par les pères jésuites, ils ont droit à une présentation plus fournie, l'un pour avoir été l'un des derniers tenants de « la grande poésie et de la grande éloquence¹⁴ » qu'il pensait disparues du monde avec la mythologie grecque, l'autre pour avoir « parlé sa langue avec la même pureté que Cicéron parlait la sienne¹⁵ » et « rendu service à la grammaire française par les observations les plus fines et les plus exactes ».

C'est encore l'amour sacré de la langue qui vaut aux pères Bouhours, Bourdaloue et Cheminai des compliments également sincères. À propos de Dominique Bouhours, Voltaire écrit :

La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *Ex privatis odiis respublica crescit.*¹⁶

En ne se démarquant guère du jugement de la postérité, Voltaire ajoute à l'égard des pères Cheminai et Bourdaloue - « le premier modèle des bons prédicateurs en Europe¹⁷ » - qu'on les désignait, respectivement « le *Racine* des prédicateurs » et « le *Corneille*¹⁸ ».

Presqu'aussi bienveillant, le jugement de Voltaire sur les traductions des pères jésuites et assimilés met de nouveau en valeur les travaux de l'abbé Gédéon - auteur d'une « excellente traduction de Quintilien et de Pausanias¹⁹ » - et de l'abbé d'Olivet - « nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidèles des ouvrages philosophiques de Cicéron²⁰ » - mais aussi ceux de Charles de La Rue, « l'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de Monseigneur²¹ », au sujet duquel Voltaire estime que « *Virgile* lui tomba en partage ». Expression d'un sentiment semble-t-il général, les appréciations de Voltaire sur les traductions de ses anciens précepteurs achoppe néanmoins sur celles du père Tarteron, traducteur d'Horace, de Perse et de Juvénal : « pas assez littérale[s]²² », au dire de l'ancien élève du collège Louis-le-Grand, qui range le jésuite, sans l'écrire, parmi les suiveurs de Perrot d'Ablancourt et de ses belles infidèles, pour se prononcer, *ad usum Delphini*, en faveur d'André Dacier, « à jamais utile par ses traductions²³ », et de son épouse, Anne, « un des prodiges du siècle de Louis XIV ».

¹⁴ *Ibid.*, p. 111.

¹⁵ *Ibid.*, p. 154. Idem pour la citation suivante.

¹⁶ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷ *Ibid.*, p. 68.

¹⁸ *Ibid.*, p. 83.

¹⁹ *Ibid.*, p. 111.

²⁰ *Ibid.*, p. 154.

²¹ *Ibid.*, p. 176. Idem pour la citation suivante.

²² *Ibid.*, p. 196.

²³ *Ibid.*, p. 88-89. Idem pour la citation suivante.

Autrement critique à l'égard des poètes et dramaturges de la Société, Voltaire ne fait pas mystère de son absence de considération pour une production qu'il juge indigne de figurer aux premières places. Taiseux sur les tragédies de collègue, qui firent pourtant naître sa vocation de dramaturge, il décoche ses traits au père du Cerceau pour sa poésie, « du genre médiocre²⁴ », son « langage marotique » et ses « tours surannés » - oubliant qu'ils furent la marque de fabrique de ses premiers pas en littérature - ainsi qu'au père de La Rue, auteur de plusieurs comédies et tragédies, dont *Sylla* qui, se plaît-il à rapporter, fut présentée au Français, et refusée²⁵. *Le Théâtre des Grecs* du père Brumoy, qui passe pour « le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre²⁶ », pâtit lui-aussi de ses « fautes », de « l'infidélité de sa traduction » et plus encore « de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec ». Et ce n'est pas un père Rapin, « connu par le poème des *Jardins* en latin²⁷ », un Commire qui croit, avec son latin de cuisine, « qu'on peut faire de bons vers [...] dans une langue qu'on ne peut pas même prononcer²⁸ », ni un père de Villiers, dont les stances sur la solitude ne sont pas « tout à fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de Saint-Amand²⁹ », qui peuvent sauver une facture jugée très en deçà de la couleur du temps. Appréciations *pro domo* - on touche ici au cœur de la création voltairienne -, les jugements littéraires de l'auteur du *Siècle de Louis XIV* sur les poètes et les dramaturges de la Société n'épargnent pas même le père Le Moine, qui, à l'exemple de *La Henriade* entre temps publiée, « eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*³⁰ ». Que n'y parvint-il pas ?

C'est qu'il n'avait ni goût, ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères.

Principal contingent des écrivains jésuites du catalogue avec plus d'un quart des noms répertoriés, les historiens de la Société ne sont pas davantage épargnés par Voltaire, qui, préférant ne pas s'attarder sur ceux tombés dans l'oubli - Jacques Longueval, auteur d'une monographie sur l'Église gallicane « continuée par le P. Fontenay³¹ », Joseph d'Orléans auteur « plus disert que fidèle³², » d'une histoire des révolutions, Simon de La Loubère, dont les mémoires sur le Siam sont

²⁴ *Ibid.*, p. 76. Idem pour les citations suivantes.

²⁵ *Ibid.*, p. 176.

²⁶ *Ibid.*, p. 72. Idem pour les citations suivantes.

²⁷ *Ibid.*, p. 170.

²⁸ *Ibid.*, p. 86.

²⁹ *Ibid.*, p. 204.

³⁰ *Ibid.*, p. 135. Idem pour la citation suivante.

³¹ *Ibid.*, p. 126.

³² *Ibid.*, p. 155.

« meilleurs que ses sonnets et ses odes³³ », Louis Maimbourg, dont « il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir »³⁴, Jacques Sirmond, confesseur de Louis XIII, dont « les nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très peu lus³⁵ » - oppose aux plus célèbres d'entre eux sa propre conception de l'histoire, une conception que ne semble guère partager au sein de la Société que le père Robillard d'Avrigny³⁶. Première qualité réclamée par Voltaire, la concision n'est pas le fort du père Catrou :

Il a fait avec le P. Rouillé vingt tomes de l'*Histoire romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précision.³⁷

Autre qualité exigée, l'impartialité fait en particulier défaut au père Jouvancy qui « publia en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre³⁸ » :

Il l'écrivit en jésuite, et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le père Guignard condamné à être pendu [...] pour l'assassinat [...] de Henri IV par l'écolier Châtel.

Hommage d'un compilateur à un autre, Voltaire sait gré au père du Halde d'avoir « donné sur les mémoires de ses confrères, la plus ample et la meilleure description de la Chine qu'on ait au monde³⁹ », tout en regrettant qu'il « ne soit point sorti de Paris, et qu'il n'ait point su le chinois » (sic). En regard, quelle irréparable perte pour « la république des lettres⁴⁰ » que celles des manuscrits du bourgmestre de Middlebourg, Hudde, et de ses « trente années d'observation » dans l'Empire du Milieu, à jamais perdus dans un naufrage.

Simple égratignure à l'encontre de ses prédécesseurs jésuites, les reproches de Voltaire en matière d'histoire ne prennent véritablement corps qu'avec la longue notice consacrée à l'« historiographe de France⁴¹ », Gabriel Daniel. Notice en clair-obscur, où les failles du père jésuite apparaissent par contraste comme les qualités maîtresses de son censeur :

On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est

³³ *Ibid.*, p. 126.

³⁴ *Ibid.*, p. 127.

³⁵ *Ibid.*, p. 195.

³⁶ *Ibid.*, p. 51.

³⁷ *Ibid.*, p. 76.

³⁸ *Ibid.*, p. 120. Idem pour la citation suivante.

³⁹ *Ibid.*, p. 115. Idem pour la citation suivante.

⁴⁰ *Ibid.* Idem pour la citation suivante.

⁴¹ *Ibid.*, p. 92. Idem pour les citations suivantes.

trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois ; que son histoire est un long détail d'opérations dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours.

Chroniqueur à l'ancienne donc, plus qu'historien, le père Daniel est toutefois exonéré par Voltaire, qui trouve ainsi matière à disculpation, de ses erreurs de détail :

On peut reprocher à Daniel dix mille erreurs : c'est beaucoup ; mais heureusement la plupart [...] sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à sa place ; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéry ?

Si, pour Voltaire, les détails importent peu, tel n'est pas le cas de ce que nous qualifierions aujourd'hui de *culture historique*. Toujours à propos du père Daniel, il relève : « Nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume, ni des mœurs⁴² ». Cette défaillance est d'autant moins pardonnable que la lecture de ses ouvrages, emprunts d'ultramontanisme, trahit une irrépressible absence de patriotisme :

Le grand défaut de Daniel est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et surtout du grand et bon roi Henri IV, qu'en jésuite.

Or en histoire, comme au théâtre, le propos de l'écrivain doit d'abord s'attacher à la chose publique :

Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différents corps, ce qu'on fait les états généraux, quel a été l'esprit de la nation.⁴³

Mince consolation, les historiens de la Société n'atteignent jamais les abîmes de leurs confrères philosophes. Connu pour son *Essai philosophique sur l'âme des bêtes*⁴⁴, le père Pardies, qui illustre une tendance générale, ferait bien d'admettre que « ce serait parler en sage qui sait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur⁴⁵ ». « Seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages », le

⁴² *Ibid.*, p. 93. Idem pour la citation suivante.

⁴³ *Ibid.*, p. 92-93.

⁴⁴ BV 2643.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 156.

père Buffier fait figure, ici encore, d'exception⁴⁶.

De criticis, Voltaire égaye son inventaire des écrivains de la Compagnie de Jésus par un portrait collectif, suggéré par deux anecdotes glissées dans les notices de l'abbé d'Olivet et d'Houdar de La Motte avec, pour seul motif, la duplicité des révérends pères. À la faveur d'un scandale aujourd'hui oublié suscité par des vers anonymes - l'affaire Saurin -, les moines de la Société se voient reprocher, au terme d'un opportuniste travail de réécriture, leur protection au coupable désigné, le poète Jean-Baptiste Rousseau. Dans la biographie du polémiste livrée au public par Voltaire en 1738, le lecteur pouvait apprendre que celui-ci s'était adressé « au vieux P. Sanadon, qui était à la tête de ces retraites de dévotion⁴⁷ », qu'il « se confessa à lui, et lui jura qu'il n'était auteur d'aucune des choses qu'on lui attribuait » :

Il lui demanda la communion, prêt de faire serment sur l'hostie qu'il n'était point coupable. Le P. Sanadon ne crut devoir l'admettre ni à la communion, ni à cet étrange serment.

En 1751, la version qu'offre Voltaire à ses lecteurs est sensiblement différente :

Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses : la première, qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde, qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait.⁴⁸

Pour convaincre ses lecteurs des impostures de la Société, Voltaire ne croit pas inutile d'insister sur la publication posthume par l'abbé d'Olivet du *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*⁴⁹ de l'ancien évêque d'Avranches, Pierre-Daniel Huet. Retrouvé après sa mort par l'ancien préfet du collège Louis-le-Grand dans sa chambre de la maison professe de la Compagnie, rue Saint-Antoine, l'ouvrage, salué par Voltaire comme le fruit d'une longue expérience l'ayant « fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares⁵⁰ », avait suscité l'ire des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* dans leur livraison de juin 1725⁵¹. Pris en défaut, comme ils l'avaient été pour Rousseau, les jésuites soutenaient que « l'ouvrage n'était pas de l'évêque Huet, sur le seul prétexte qui ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la

⁴⁶ *Ibid.*, p. 72.

⁴⁷ OCV 18A, p. 60-61. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁸ OCV 12, p. 146.

⁴⁹ BV 1692.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 154-155.

⁵¹ MT, juin 1725, art. XLVII, p. 989-1021.

scolastique est ridicule [...] comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût un imbécile⁵² ». *Habeas corpus*, l'abbé d'Olivet leur avait répondu, et « sa meilleure réponse fut de montrer à l'Académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur ».

La Compagnie de Jésus dans la bibliothèque du château de Ferney

Sans jamais démentir l'impression première donnée par le « Catalogue des écrivains », la bibliothèque de travail du château de Ferney, dont l'état connu à la mort de Voltaire est de quelque trente années postérieur à la parution du *Siècle de Louis XIV*, permet de préciser la place effective que Voltaire accordera à la fin de sa vie aux écrivains de la Compagnie de Jésus. Place ridicule si l'on en juge par la faiblesse du nombre : à peine cent-soixante titres sur les quelque quatre mille titres recensés dans le catalogue édité en 1961 par l'Académie des sciences de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques⁵³. Place considérable si l'on s'attarde sur la composition du fonds, les auteurs représentés, les gloses marginales qui parfois accompagnent tel ou tel de leurs écrits et si l'on admet que, bien davantage que le « Catalogue des écrivains », la bibliothèque du seigneur de Ferney est, comme celle de l'Ingénu, « une bibliothèque choisie⁵⁴ ».

Sans surprise, pour qui s'intéresse à la bibliothèque du château de Ferney conservée à Saint-Petersbourg, ce sont l'histoire et la géographie qui forment plus de la moitié des titres recensés, suivies d'assez loin par la religion (environ 20 %) et la poétique (près de 17%), reléguant les sciences (6%) et la philosophie (moins de 3%) à une position subalterne. Rassemblés pour une part, suivant l'habitude de la maison, en pots-pourris - on en recense trois spécifiques dits *Jésuites*⁵⁵ - et plusieurs génériques comme ceux réservés aux arrêts parlementaires afférents au bannissement de la Société, où ils font régulièrement l'objet de la part du seigneur de Ferney d'une classification sommaire sur la tranche ou la page de titre (« contre les jésuites⁵⁶ », « histoire des jésuites⁵⁷ »), ces écrits sont généralement disséminés de manière indistincte dans le corps de la bibliothèque. Près des deux tiers d'entre eux, si l'on s'en réfère à la publication récente des notes marginales de Voltaire dans ses livres par la Voltaire Foundation⁵⁸, portent la trace d'une intervention volontaire, qu'il

⁵² OCV 12, p. 155. Idem pour la citation suivante.

⁵³ *Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres* = *Biblioteka Wol'tera*, *op. cit.*

⁵⁴ OCV 63C, chap. 11, p. 262.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 1002-1003.

⁵⁶ OCV 136, p. 149.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 157.

⁵⁸ OCV 136 à 143.

s'agisse de cornes, de signets, plus rarement de commentaires présentés sous la forme de gloses.

Périodiquement mis en exergue par les spécialistes, l'attrait de Voltaire pour l'histoire et la géographie pâtit de la distorsion provoquée par le bannissement puis l'expulsion de la Compagnie de Jésus. Près d'une quarantaine de titres témoignent, aujourd'hui encore, de l'intérêt suivi du résident des Délices et seigneur de Ferney pour la disparition de la congrégation fondée par Ignace de Loyola. Entretenu par certains de ses correspondants les plus en vue - comme d'Alembert, intéressé à l'écriture d'une histoire de la destruction de la Compagnie de Jésus -, cet intérêt essentiellement documentaire ne se démarque guère de l'appréciation faite par les contemporains. Assimilées aux parlements de Paris, d'Aix-en-Provence et de Rennes, les figures de Henri-Philippe de Chauvelin, Jean-Pierre-François Ripert de Montclar et Louis-René Caradeuc de La Chalotais dominant, en même temps que le débat, une production juridique de qualité, dont sont exclus - levée⁵⁹ du parlement oblige - les juristes bourguignons tels que Bénigne Le Gouz de Gerland, Claude-Philippe Fyot de la Marche, et surtout Charles de Brosses⁶⁰.

Complément naturel de cette littérature de prétoire, toujours à charge, les *jesuitica* de la bibliothèque ferneysienne de Voltaire renferment une quinzaine d'écrits polémiques, tous contemporains de la crise ouverte par l'affaire Lavalette et le bannissement de la Société du royaume de France. Réunis en un mince florilège d'une production connue pour ses boursouflures, ces écrits ne respectent, pas plus qu'ils ne le sont dans la réalité, le principe de balance égale prôné par Voltaire

⁵⁹ Terme proche de celui de *grève*.

⁶⁰ En sus de la première partie de la *Réplique aux apologies des jésuites* de Henri-Philippe Chauvelin (BV 738), la bibliothèque du château de Ferney contient à la mort de Voltaire, entre autres arrêts du Parlement de Paris, celui du 6 août 1761 autorisant le procureur général d'assigner les jésuites devant la cour (BV 122), celui du 6 août 1762 concernant les biens de la Compagnie séquestrés (BV 124), celui, daté du même jour, rejetant l'appel relatif aux constitutions de la Société (BV 125), celui du 1^{er} décembre 1764 fixant les conditions de résidence des ci-devant jésuites (BV 1272) et celui du 9 mai 1767 sur la déchéance des jésuites de leurs bénéfices (BV 131).

De Jean-Pierre François de Ripert de Montclar, le catalogue de la *Biblioteka Vol'tera* fait état du *Compte rendu des Constitutions des jésuites* effectué en mai 1762 et des deux volumes de notes afférentes (BV 2985, 2986, 2987), des motifs des arrêtés du Parlement de Provence de juin et octobre 1762 concernant l'affaire des jésuites (BV 2989), un journal - et sa suite - de ces mêmes arrêtés et arrêtés pris en 1762 (BV 1747), enfin du plaidoyer prononcé en 1763 « dans l'affaire des soi-disans jésuites » (BV 2990).

Quant à La Chalotais, il se signale par ses premier et second comptes rendus des constitutions des jésuites prononcés en décembre 1761 et mai 1762 devant le Parlement de Bretagne (BV 634 et 635), l'arrêt du 23 décembre 1761 portant condamnation de plusieurs ouvrages de la Société et celui du 27 novembre 1762 défendant de demander le rétablissement des ci-devant jésuites (BV 173 et 174).

Pour cause de grève, le Parlement de Bourgogne ne procédera à l'expulsion de son ressort de la Compagnie de Jésus que le 11 juillet 1763 (BV 1269).

à partir de 1762 pour n'apparaître qu'exceptionnellement favorables aux jésuites⁶¹. Deux fois plus nombreux que les plaidoyers, les réquisitoires contre les bons pères émanent tous des milieux jansénistes et attestent, là-encore, une prédilection pour les succès de librairie. *Les Jésuitiques*⁶², publiées anonymement par le parlementaire parisien Marc-Ferdinand Grouber de Groubentall, associé au chanoine Henri-Joseph Dulaurens, côtoient l'*Idée générale des vices principaux de l'institut des Jésuites*⁶³ et les *Mémoires pour servir à l'histoire générale des jésuites*⁶⁴ de l'abbé Christophe Coudrette, ainsi que la réplique à lui opposée par le jésuite Théodore Lombard⁶⁵. Plus facile d'accès que les arrêts parlementaires, ces pamphlets servent à Voltaire de résumés doctrinaux et historiques - l'*Abrégé chronologique de l'histoire de la Compagnie de Jésus*⁶⁶ de l'abbé Tailhé est à ce titre exemplaire -, encore qu'ils ne fassent que rarement l'objet d'annotations marginales. Il peut s'agir, d'un point de vue général, de livres condamnés par les parlements du royaume contenus dans un libelle comme celui des *Jésuites convaincus par leurs propres ouvrages*⁶⁷ mais aussi, d'un point de vue particulier, d'un aspect idéologique sensible opportunément remis à l'honneur par les ennemis de la Société. Pléthorique, quand il s'agit de raviver la question du régicide, la littérature pamphlétaire est représentée par deux éditions successives des *Jésuites criminels de lèse majesté dans la théorie et la pratique*⁶⁸ et par la *Lettre* - du reste rangée dans le troisième pot-pourri « Jésuites » - *d'un homme du monde à un théologien, sur les calomnies qu'on prétend avoir été avancées contre St. Thomas*⁶⁹. Cette littérature de circonstance, il convient de le noter, ne fait le plus souvent qu'effleurer des points de controverse par ailleurs très bien

⁶¹ Quatre jésuites font partie de ces rares plaideurs ayant les faveurs du seigneur de Ferney : André-Christophe Balbany, auteur d'un *Appel à la raison des écrits et libelles publiés par la passion contre les Jésuites de France* (BV 246), Henri Griffet, ancien assistant de Charles Porée au collège Louis-le-Grand, rédacteur d'un *Mémoire sur l'institut et la doctrine des jésuites* (BV 1544), Joseph-Antoine-Joachim Cérutti, producteur remarqué d'une *Apologie de l'institut des Jésuites* (BV 688) et le plus original de tous, le père Claude-Cyprien-Louis Abrassevin et son étonnant *Tout le monde a tort. Jugement impartial d'une dame philosophe sur l'affaire présente des jésuites* (BV 7). À leurs côtés, on trouve les plaidoyers de deux ecclésiastiques non jésuites : celui de l'abbé Jean Novi de Caveirac intitulé *Nouvel appel à la raison, des écrits et libelles publiés par la passion contre les jésuites de France* (BV 2594) et celui d'un anonyme, manifestement membre de l'Assemblée du clergé, paru sous le titre *Lettre d'un évêque à un de ses confrères assemblés à Paris, par ordre du roi, pour donner leur avis à S. M. sur quatre points concernant l'affaire des Jésuites* (BV 2088). Se range dans cette catégorie la brochure parue en 1761 sous le titre *Très graves accusations contre les jésuites, tirées d'un ouvrage imprimé au Louvre en 1617* (BV 3340).

⁶² BV 1139.

⁶³ BV 879.

⁶⁴ BV 880.

⁶⁵ BV 2158.

⁶⁶ BV 3241.

⁶⁷ BV 1729.

⁶⁸ BV 1730 et 1731.

⁶⁹ BV 2090.

documentés, qu'on songe à Jean Bouchet et son *Apologie pour Jehan Chastel*⁷⁰, à Alexandre-André Le Breton et son édition des *Pièces originales et procédures du procès, fait à Robert-François Damiens*⁷¹ ou au *Procès, examen, confessions et négations, du meschant & exécrationnable parricide François Ravaillac*⁷².

En témoin attentif des derniers jours de la Compagnie de Jésus, Voltaire ne s'arrête pas à la documentation inspirée par son bannissement et son expulsion du royaume de France. Le précédent constitué par les mesures d'ostracisme liées à la tentative d'assassinat sur la personne du roi par Jean Châtel en 1594 et le retour en grâce de la Société - qui redeviendra d'actualité en 1773...- est illustré par la *Très-humble remontrance des pères jésuites, à la France*⁷³ et l'*Edict du roy sur le rétablissement*⁷⁴ des pères jésuites pris par Henri IV. Autant d'archives historiques que Voltaire, toujours à l'affût, complète au fur et à mesure d'une histoire immédiate, spécialement riche, dans laquelle les rôles du Portugal et de l'Espagne apparaissent prépondérants⁷⁵.

Vestiges d'une histoire en cours d'écriture, ces écrits concomitants de la persécution de l'ordre jésuite par les monarques catholiques européens participent d'une littérature polémique au long cours, matérialisée dans la bibliothèque de Voltaire par une dizaine d'ouvrages dument choisis. D'une manière attendue, le parti janséniste y apparaît surreprésenté⁷⁶. Mais le parti philosophique n'est pas en reste, lui dont les intonations peuvent être lucides et amères quand il s'agit de l'*Article jésuite tiré de l'Encyclopédie, par main de maître* de Denis Diderot⁷⁷ ou vindicatives lorsqu'elles émanent de Jean le Rond d'Alembert et son ouvrage *Sur la destruction des jésuites*⁷⁸. Hostile à l'un

⁷⁰ BV 490.

⁷¹ BV 1966.

⁷² BV 2815.

⁷³ BV 3344.

⁷⁴ BV 1624.

⁷⁵ Voltaire se procure ainsi le *Recueil des décrets apostoliques et des ordonnances du roi de Portugal concernant la conduite des jésuites dans le Paragui* entre 1758 et 1760 (BV 2902), l'*Arrest des inquisiteurs, ordinaire, et députés de la S.te Inquisition, contre le père Gabriel Malagrida* pris en 1761 (BV 146), l'*Avis de M. le Procureur général du conseil souverain de Castille sur l'asyle demandé en Espagne par les Jésuites chassés de France* publié en 1764 par Pedro Rodriguez Campomanes y Sorriba (BV 627), la *Sanction pragmatique de Sa Majesté catholique, ayant force de loi, qui enjoint à tous les religieux de la Compagnie de Jésus, de sortir de ses royaumes* édictée par Charles III en 1767 (BV 1767), le commentaire afférent prononcé en avril de la même année devant le Parlement de Paris par Henri-Philippe de Chauvelin (BV 737) et la *Seconde Lettre à M.****, conseiller au parlement de*****. Sur l'édit du roi d'Espagne pour l'expulsion des Jésuites* de d'Alembert datée du 17 juillet de la même année (BV 36).

⁷⁶ Citons l'*Histoire des religieux de la Compagnie de Jésus* de Pierre Quesnel (BV 2844), la *Lettre à un ami* Sur la destruction des jésuites de d'Alembert de l'abbé Louis Guidi, (BV 1572), les *Annales de la Société des soi-disans jésuites* de l'abbé Jean-Antoine Gazonas ou encore l'arrêt du Parlement de Paris sur l'*Histoire impartiale des jésuites* de Simon-Nicolas-Henri Linguet (BV 132).

⁷⁷ BV 1031.

⁷⁸ BV 37.

comme à l'autre, l'*Histoire impartiale des jésuites*⁷⁹ de Linguet complète un florilège polémiste qui sombre parfois dans la rubrique des faits divers, comme avec ces pièces de l'affaire La Cadière⁸⁰, du nom de cette jeune carmélite subornée par son confesseur jésuite, le père Girard, en âge d'être son père⁸¹... Cas isolé à vrai dire car le goût de l'anecdote, prise à charge, ne sacrifie guère à celui de l'interprétation. Qu'on songe aux conséquences pratiques de l'expulsion de la Compagnie de Jésus, comme au devenir des collèges de la Société posé en termes explicites à partir de 1762, et l'on ne s'étonnera pas que Voltaire ait pris soin de conserver dans les rayonnages de sa bibliothèque les essais pionniers sur l'enseignement de La Chalotais (*Essai d'éducation nationale*⁸²), et de Diderot et Crevier (*De l'éducation publique*⁸³). N'est-ce pas du reste à un père jésuite, François-Louis de Laval, supérieur des missions de son ordre, que Voltaire, bien déterminé à assoir la réputation de malhonnêteté de la Compagnie de Jésus, imputera en 1773 dans les *Fragments sur l'Inde*⁸⁴ l'origine de l'affaire Lally-Tollendal ?

Comparée à l'abondance documentaire suscitée par la crise des années 1760, la production jésuitique dans les domaines historique et géographique, telle qu'elle apparaît dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de Russie, fait pâle figure. Impression fallacieuse - une fois encore - que celle du nombre, car pour une monographie, combien de renvois, d'allusions et de commentaires, pas toujours amènes, dans *Le Siècle de Louis XIV* - on l'a vu en détail pour le « Catalogue des écrivains » - mais aussi, on y reviendra, dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ou l'*Histoire du Parlement de Paris*. À défaut d'être originaux, les choix monographiques de Voltaire ont le mérite de porter sur de solides études comme les *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe*⁸⁵ du père Robillard d'Avrigny, l'*Histoire de France*⁸⁶ et l'*Histoire de la milice française*⁸⁷ du père Daniel, l'*Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le Traité de Westphalie*⁸⁸ du père Bougeant, le *Recueil de lettres pour*

⁷⁹ BV 2125.

⁸⁰ BV 2908.

⁸¹ S. Lamotte, *L'affaire Girard-Cadière. Justice, satire et religion au XVIII^e siècle*, préface de Joël Fouilleron, Aix-en-Provence, PUP, 2016, 306 p. Du même, « Voltaire, le jésuite et la pénitente », *Cahiers Voltaire*, 7 (2008), p. 23-39

⁸² BV 636.

⁸³ BV 910.

⁸⁴ OCV 75B. Voltaire écrit au début de la seconde partie : « On sort avec plaisir d'un chaos si triste pour retourner à la contemplation philosophique de l'Inde, et pour examiner avec attention cette vaste et ancienne partie de la terre, que certainement les prévarications du jésuite Laval, et les mensonges imprimés du jésuite Martin, et même les miracles attribués à François Xavero, appelé chez nous Xavier, ne nous feront jamais connaître ». *Ibid.*, p. 189.

⁸⁵ BV 2998.

⁸⁶ BV 938.

⁸⁷ BV 939.

⁸⁸ BV 495.

*servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV*⁸⁹ du père Griffet, ou encore des livres de méthode comme le *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*⁹⁰ également signé du père Griffet. Études graves que côtoient d'érudites curiosités comme la *Dissertation sur un monument antique*⁹¹ (et taurobolique...) du père Colonia, le *Traité des tournois*⁹² du père Ménestrier et quelque souvenir, émouvant mais factice, d'une adolescence passée au collège Louis-le-Grand comme cette *Histoire des Guerres civiles*⁹³ - comprenons Guerres de Religion - du père Davila autrefois reçue en étrennes puis vendue par nécessité.

L'ethnocentrisme, que n'autorisent ni le goût de Voltaire pour les horizons lointains, ni l'attachement de la Société ignacienne à promouvoir ses missions à travers le monde, n'est pas de mise. Deux pères, tous deux croisés par Voltaire au collège, l'un comme répétiteur - le père Charlevoix - l'autre comme étudiant en théologie - le père Lafitau - se disputent une production ethnographique dédiée au Nouveau Monde⁹⁴, que les rédacteurs des *Lettres édifiantes et curieuses*⁹⁵, éditées *ad maiorem Dei gloriam*, prennent soin de compléter par une vue d'ensemble dominée par l'Inde et la Chine⁹⁶. Trois fois mieux représenté que les autres missions étrangères, l'Empire du Milieu fait l'objet d'un intérêt et d'une connaissance qui font l'orgueil du maître de maison, ainsi qu'il le déclare dans *L'ABC* :

Je n'ai jamais été à la Chine ; mais j'ai vu plus de vingt personnes qui ont fait ce voyage, et je crois avoir lu tous les auteurs qui ont parlé de ce pays.⁹⁷

⁸⁹ BV 1545.

⁹⁰ BV 1546.

⁹¹ BV 822.

⁹² BV 2420.

⁹³ BV 951. L'exemplaire reçu par Voltaire au collège Louis-le-Grand est aujourd'hui conservé à la BnF sous la cote Rés. FOL-LA22-15 (D).

⁹⁴ Du père Pierre-François-Xavier de Charlevoix, l'*Histoire de l'isle Espagnole ou de S. Domingue* (BV 716), l'*Histoire du Paraguay* (BV 717) et l'*Histoire et description générale de la Nouvelle France* (BV 718) ; de Joseph-François Lafitau, l'*Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde* (BV 1850 et 1851), les *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (BV 1852) pour le second.

⁹⁵ Sous la cote BV 2104 est conservée l'édition complète des *Lettres édifiantes et curieuses*.

⁹⁶ Sur l'Empire du Milieu, Voltaire possède le *Voyage en divers Etats d'Europe et d'Asie, entrepris pour découvrir un nouveau chemin à la Chine* (BV 236) du père Philippe Avril, la *Nouvelle histoire de la Chine* de Francisco de Herrera Maldonado (BV 1632), l'*Histoire de l'expédition chrestienne au royaume de la Chine* de Nicolas Trigault (BV 3362), les *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine* de Louis Lecomte, coédité avec le père Joachim Bouvet (BV 1988), la *Description géographique, historique, chronologique, politique, et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* de Jean-Baptiste du Halde (BV 1132), l'*Histoire générale de l'Empire du Mogol* de François Catrou (BV 673), l'*Histoire de Gentchiscan* d'Antoine Gaubil (BV 1436) et l'*Art militaire des Chinois* de Joseph-Marie Amiot (BV 63).

⁹⁷ OCV 65A, p. 224.

Outre les classiques des pères Lecomte, du Halde, Gaubil, Catrou, Avril et Amiot, la bibliothèque du seigneur de Ferney comprend deux études sur l'écriture *hiéroglyphique* chinoise censées accréditer l'affiliation de la civilisation chinoise avec l'égyptienne : la *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise et la nature de leur écriture symbolique*⁹⁸ de Pierre-Martial Cibot et les *Lettres au R. P. Parrenin contenant diverses questions sur la Chine de Dortous de Mairan*⁹⁹. Les complète, comme une mise en forme, le poème à la gloire de la dynastie mandchoue composé par l'empereur Kien-long, l'*Éloge de la ville de Moukden*¹⁰⁰ et de ses environs¹⁰¹, suivi d'une dissertation du traducteur, Joseph-Marie Amiot, sur l'« Origine des différentes sortes de Caracteres Chinois, dont on voit le modele dans les trente-Deux Volumes de l'édition chinoise¹⁰² ». Incarnation ultime du sacré, Confucius apparaît dans la traduction du père Gaubil avec le *Chou-king*¹⁰³, qui lui est alors attribué, et la première traduction collective de ses *Entretiens* livré par le père Philippe Couplet sous l'intitulé *Confucius Sinarum philosophus*¹⁰⁴. Achetés pour la plupart à partir de 1770, ce que rappelle Christiane Mervaud¹⁰⁵, ces ouvrages serviront à la rédaction des *Lettres chinoises, indiennes et tartares*¹⁰⁶ publiées pour partie en réaction aux *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*¹⁰⁷ du chanoine Cornelius de Pauw.

Artificiellement gonflée par la littérature suscitée par le bannissement de la Société en 1762, la part des ouvrages d'histoire et de géographie dus à des auteurs jésuites dans la bibliothèque du seigneur de Ferney est dans les faits équivalente à celle de leurs ouvrages religieux. Sur la trentaine d'ouvrages recensés, près d'un tiers d'entre eux présente un caractère apologétique affirmé¹⁰⁸,

⁹⁸ BV 770.

⁹⁹ BV 2271.

¹⁰⁰ L'actuelle ville de Shenyang.

¹⁰¹ BV 1783.

¹⁰² K'Ien-Loung, *Éloge de la ville de Moukden et de ses environs* [...] Traduit en françois par le P. Amiot, Paris : N.-M. Tilliard, 1770, p. 127 et sq.

¹⁰³ BV 764.

¹⁰⁴ BV 845.

¹⁰⁵ Chr. Mervaud, « Le sinophile et le sinophobe. Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw. », *Revue Voltaire*, 7 (2007), p. 183-203.

¹⁰⁶ OCV 77B.

¹⁰⁷ BV 2674.

¹⁰⁸ C'est notamment le cas des *Lettres choisies de saint François Xavier* (BV 1379), de l'*Histoire apologétique* de M. de La Pillonière (BV 1916), des *Trois discours pour la religion catholique* de Louis Richeome (BV 2981) et de la *Déclaration de l'Institut de la Compagnie de Jésus* de François Tacon (BV 3240) abondamment utilisée au moment du bannissement de la Compagnie de Jésus du royaume de France.

parfois directement dirigé contre Voltaire, tels le *De credulitate in Doctrinis*¹⁰⁹ du père Porée, la *Lettre pastorale de Monseigneur L'Archevêque d'Auch*¹¹⁰ de 1764 signé Montillet mais en réalité due au jésuite Louis Patouillet ou les diatribes du père Nonnotte¹¹¹. Formant une anthologie du fanatisme dont l'anti-héros par excellence serait l'auteur de *La Doctrine curieuse*¹¹², François Garasse, cette littérature polémique appelle de la part de Voltaire des réactions aussi vigoureuses que les récits hagiographiques des bons pères en excitent d'amusées¹¹³. Jugés eux-aussi à l'aune du fanatisme, les livres d'histoire religieuse choisis par Voltaire parmi ceux proposés par les pères jésuites n'introduisent pas seulement une vision restrictive de l'histoire ecclésiastique comme avec l'*Histoire des croisades* de Louis Maimbourg¹¹⁴ ou les *Mémoires chronologiques et dogmatiques*¹¹⁵ de Robillard d'Avrigny. Les crises schismatiques y apparaissent prédominantes¹¹⁶ et font pendant à une littérature janséniste dominée par Antoine Arnauld (*La Morale pratique des jésuites*¹¹⁷) et les querelles autour de la bulle Unigenitus¹¹⁸. Seuls ouvrages de théologie ou apparentés comme tels, *Le Vray pédagogue chrétien* (BV n°2627) du père d'Outreman, utilisé comme catéchisme au collège Louis-le-Grand, le *De sancto matrimonii sacramento disputationum*¹¹⁹ de Thomas Sánchez, les *Réflexions du père Tournemine jésuite sur l'athéisme*¹²⁰ et surtout le *Dictionnaire philosopho-théologique*¹²¹ d'Aimé-Henri Paulian, « le plus impertinent de tous¹²² », parachèvent un ensemble doctrinal aux allures d'épouvantail.

Écartée de l'enfer de la bibliothèque du seigneur de Ferney (ou du paradis, selon le point de vue

¹⁰⁹ BV 2795.

¹¹⁰ BV 2505.

¹¹¹ En l'occurrence, *Les Erreurs de Voltaire* (BV 2579), le *Dictionnaire philosophique de la religion où l'on établit tous les points de la religion, attaqués par les incrédules* (BV 2578) et son abrégé, le *Petit traité philosophique sur la religion* (BV 2580).

¹¹² BV 1429.

¹¹³ On songe ici à *La Vie de saint François Xavier* du père Bouhours (BV 502), *La Vie du bienheureux Jean-François Régis* de Guillaume Daubenton (BV 943), *Les Nouvelles Fleurs de la vie des saints* de Pedro de Ribadeneyra (BV 2970) ou *L'Apparizione del cardinale Bellarmino al reverendissimo padre Ricci* (BV 88).

¹¹⁴ BV 2262.

¹¹⁵ BV 2997.

¹¹⁶ Sont particulièrement représentés Fr. Catrou, *Histoire des anabaptistes* (BV 672) et L. Maimbourg, *Histoire du calvinisme* (BV 2263), *Histoire du luthéranisme* (BV 2264) et *Histoire du schisme des Grecs* (BV 2265).

¹¹⁷ BV 1114.

¹¹⁸ P. Boyer, *Parallèle de la doctrine des païens avec celle des Jésuites* (BV 528) et G.-A. Dussaussoy, *La Vérité rendue sensible à tout le monde, sur les contestations dont l'église est agitée, et en particulier sur la constitution Unigenitus* (BV 1190).

¹¹⁹ BV 3081.

¹²⁰ BV 3321.

¹²¹ BV 2671.

¹²² Voltaire, *Il faut prendre un parti ou le principe de l'action*, OCV 74B, p. 63.

que l'on voudra adopter), la vingtaine de livres de poétique et de critique littéraire dus à des écrivains jésuites reprend pour partie les grandes - et moins grandes - signatures, du « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV*, dominé par les pères Bouhours, Brumoy et du Cerceau. Les rejoignent le père Tournemine et sa *Défense du grand Corneille*¹²³ et plusieurs auteurs liés aux controverses impliquant la Compagnie de Jésus comme celle de l'affaire Santeuil et du rapatriement du cœur d'Arnauld à Port-Royal des Champs¹²⁴ ou bien encore celle sur l'*Encyclopédie* illustrée par les deux lettres¹²⁵ de Diderot au père Berthier. Sur les rayonnages, le *Dictionnaire de Trévoux*¹²⁶ a le droit de cité mais dans l'édition intermédiaire de 1743. Parents pauvres des *jesuitica* possédés par Voltaire, quelques ouvrages¹²⁷ à caractère scientifique et philosophique, signés par les opposants de Newton, tels Castel ou Regnault ou liés aux diatribes¹²⁸ contre le pseudo-jésuite des anguilles, John Tuberville Needham et à la question de la matérialité de l'âme¹²⁹, complètent un corpus conçu, à l'exception notable du traité de Lessius - un vade-mecum ? - *De la sobriété et de ses avantages, ou Le vray moyen de se conserver une santé parfaite*¹³⁰, comme un outil de travail et de combat.

Deficiunt aut inveniuntur

Peu s'en faut que le catalogue de la *Bibliotheca Voltera*, qui ne coïncide qu'imparfaitement avec celui des écrivains du *Siècle de Louis XIV*, contienne la totalité des sources jésuites utilisées par Voltaire. Perdus dans l'immensité de la correspondance, des carnets et de l'œuvre de l'écrivain, quelques auteurs de la Société - et non des moindres - apparaissent, et avec eux les titres des

¹²³ BV 3321.

¹²⁴ Les livres possédés par Voltaire sur l'affaire Santeuil sont ceux de J. Commire, *Santolio victorino linguarium* [Le Baillon mis sur la langue de Mr de Santeuil de S. Victor] (BV 831), P.-V. Faydit, *Histoire du Différent entre les jésuites et M. de Santeuil* (BV 1313), J. de Santeuil, *La Vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil avec plusieurs pièces de poésies, de Mélange de Litteratures, le Démêlé avec les Jésuites et lui* (BV 3087).

¹²⁵ BV 1034 et 2999.

¹²⁶ BV 1029.

¹²⁷ BV 649, 2919, 2920.

¹²⁸ BV 2559 à 2562.

¹²⁹ Parmi les *jesuitica* de la bibliothèque de Voltaire, seuls quatre ouvrages spécifiquement métaphysiques ont pu être identifiés : L.-B. Castel, *L'Homme moral opposé à l'homme physique* (BV 648), G.-H. Bougeant, *Amusement philosophique sur le langage des bêtes* (BV 494), G.-Fr. Coyer, *Lettre au R. P. Berthier sur la matérialisme* (BV 898) et I.-G. Pardies, *Discours sur la connaissance des bêtes* (BV 2643).

¹³⁰ BV 2062.

ouvrages acquis, empruntés, et parfois égarés ou offerts par leur détenteur¹³¹ ou simplement découverts - la distinction entre les deux catégories est souvent ténue¹³² - au gré de quelques sources secondaires et tertiaires comme les dictionnaires, les études de genre, les journaux et autres organes de propagande.

Très utilisées par l'ancien élève du collège Louis-le-Grand, les études historiques produites par les pères jésuites forment l'essentiel des ouvrages a priori manquants dans la bibliothèque du château de Ferney. Fait remarquable, la totalité des *majores* du père Athanasius Kircher¹³³, dont sa *China illustrata*, notamment confrontée au sujet de la stèle de Siganfù dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* à l'*Histoire universelle du grand royaume de la Chine*¹³⁴, du père Alvaro Semedo est manquante. Font aussi défaut l'*Histoire de l'astronomie chinoise*¹³⁵ du père Gaubil, l'édition posthume de l'*Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares mancheux*¹³⁶ de Joseph-Marie de Moyriac de Mailla utilisée par Voltaire dans l'*Essai sur les mœurs*¹³⁷, l'*Histoire de la Chine* du père Martino Martini citée par Gottlieb Spitzel dans le *De re litteraria Sinensium* ainsi qu'il appert dans le manuscrit de *L'Opinion par alphabet*¹³⁸, le premier *Voyage de Siam*¹³⁹ de Guy Tachard, prétexte au dialogue philosophique bien connu

¹³¹ Sur les bibliothèques de Voltaire, voir l'article de référence de Chr. Paillard, « Voltaire et les bibliothèques : genèse et métamorphoses de la « Bibliothèque de Ferney », *La Russie dans l'Europe*, MDV 1, La Ligne d'ombre, 2010, p. 103-143.

¹³² Ainsi les grands traités de Leonardus Lessius (*De justitia et jure ; De potestate summi pontificis*), Robert Bellarmin (*De Romano pontifice*) et Charles Scribani (*L'Amphithéâtre d'honneur*) régulièrement cités par Voltaire au nom d'une lecture politique de l'histoire de la papauté peuvent l'être sur la base de références plus générales.

¹³³ En sus de la *China illustrata*, Voltaire fait référence aux ouvrages suivants du père Athanasius Kircher : *Ars Magna Lucis et umbræ in mundo* dans les *Éléments de la philosophie de Newton* (OCV 15, p. 387), *Œdipus Aegyptiacus* dans *La Philosophie de l'histoire* (OCV 59, p. 297) et *Turris Babel* dans l'*Instruction du gardien des capucins de Raguse à frère Pédiculus* (OCV 67, p. 232).

¹³⁴ Cet ouvrage du père Semedo, cité avec précision par Voltaire dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* pour avoir été imprimé « à Madrid, chez Jean Sánchez, en 1642 est également manquant (OCV 77, p. 143).

¹³⁵ Ouvrage cité dans le premier chapitre de l'*Essai sur les mœurs*, OCV 22, p. 20.

¹³⁶ J. de Moyriac de Mailla, *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares mancheux* [...] par M. Vojeu de Brunem [Joseph Jouvel] : Lyon, les frères Duplain, 1754, 2 t. en 1 vol.

¹³⁷ OCV 26C, p. 292.

¹³⁸ Voir art. « Prophéties » de *L'Opinion par alphabet* dans lequel Voltaire écrit : « Spizeli cite l'*Histoire de la Chine* par Martini, dans laquelle il est rapporté que l'an 39 du règne de Kingi, des chasseurs tuèrent hors des portes de la ville un animal rare que les Chinois appellent *keilin* ». Cette citation est la traduction d'un passage du *De re litteraria Sinensium* de Gottlieb Spitzel, alias Spizelius : *Theophili Spizelii De litteraria Sinensium commentarius*, : Leyde, P. Hackius, 1670, p. 92. OCV 34.

¹³⁹ G. Tachard, *Voyage de Siam, des Pères Jésuites, Envoyés par le Roy aux Indes & à la Chine*, Paris : A. Seneuze - D. Horthemels, 1686, 424 p.

d'André Destouches à Siam¹⁴⁰, l'*Histoire de la décadence de l'Empire après Charlemagne*¹⁴¹ du père Maimbourg utilisé dans l'*Essai sur les mœurs*¹⁴², la traduction par le père Balthazard Telles de l'*Histoire de la Haute-Éthiopie*¹⁴³ de Manoel de Almeida citée à l'article « Xavier » du manuscrit de *L'Opinion par alphabet* intégré à l'édition des *Œuvres complètes* éditées par la Société typographique¹⁴⁴. Manquent aussi, en histoire religieuse, l'*Histoire de la Ligue*¹⁴⁵ du père Maimbourg entre autres employée dans l'*Essai sur les guerres civiles*¹⁴⁶, le *Recueil de pièces touchant l'histoire de la Compagnie de Jésus*¹⁴⁷ du père Jouvancy, utilisé pour la rédaction de l'*Essai sur les mœurs* et de l'*Histoire du Parlement de Paris*, l'*Histoire des révolutions d'Angleterre*¹⁴⁸ du père Joseph-Louis d'Orléans citée dans les *Questions sur l'Encyclopédie*¹⁴⁹, lors même que son pendant ibérique, l'*Histoire des révolutions d'Espagne*¹⁵⁰, fait partie intégrante de la *Bibliotheca Voltera*. Ces absences ne demeurent pas toutes inexplicables : dans son inventaire électronique dédié à *Voltaire, ses livres & ses lectures*, Ulla Kölving a pu retrouver dans les registres de prêts de la bibliothèque royale et de celle de la République de Genève plusieurs *jesuitica* utilisés par Voltaire, comme ces ouvrages d'Athanase Kircher : *Ars magna lucis et umbræ* et *Œdipus Ægyptiacus*¹⁵¹.

Suivant une répartition par genre comparable à celle constatée dans la bibliothèque du seigneur de Ferney sont portés manquants des livres de spiritualité comme la *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois*¹⁵², faussement qualifiées par Voltaire de « Méditations » du père Jean Croiset¹⁵³,

¹⁴⁰ OCV 62, p. 107-126.

¹⁴¹ L. Maimbourg, *Histoire de la décadence de l'Empire après Charlemagne*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1679, 2 vol.

¹⁴² OCV 23, p. 110.

¹⁴³ M. de Almeida, *Histoire de la Haute-Éthiopie, écrite par le R. P. Manoel d'Almeida [...] traduite de la copie portugaise du R. P. Balthazar Telles*, Paris : A. Cramoisy, 1672, 16 p.

¹⁴⁴ Voltaire, *Œuvres complètes*, Gotha : Ch.-G. Ettinger, t. 43, p. 463. OCV 34.

¹⁴⁵ L. Maimbourg, *Histoire de la Ligue*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1683, 541 p.

¹⁴⁶ OCV 3B, p. 81-107.

¹⁴⁷ J. de Jouvancy, *Recueil de pièces touchant l'histoire de la Compagnie de Jésus*, [Liège] : [s. n.], 1713, 512 p.

¹⁴⁸ P.-J. d'Orléans, *Histoire des révolutions d'Angleterre*, Paris : D. Horthemels, 657 p.

¹⁴⁹ OCV 38, p. 70.

¹⁵⁰ BV 2619.

¹⁵¹ U. Kölving, *Voltaire, ses livres & ses lectures. Catalogue électronique de sa bibliothèque et relevé de ses autres lectures*, Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du XVIII^e siècle. L'*Ars magna lucis* fut emprunté le 18 octobre 1736 à la Bibliothèque du roi par le « sieur Robert » au nom de Voltaire, tandis qu'*Œdipus Ægyptiacus* le fut par l'entremise de Gabriel Cramer au printemps 1764 (D11851 et D11900). Je remercie Andrew Brown pour m'avoir fait partager ces précieuses informations.

¹⁵² J. Croiset, *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois*, Lyon : H. Molin, 1694, 488 p.

¹⁵³ Cet ouvrage de Jean Croiset est cité dans les *Réflexions pour les sots* (OCV 51A, p. 472), *L'Ingénu* (OCV 63C, p. 328) et l'article « Bayle » des *Questions sur l'Encyclopédie* (OCV 39, p. 333).

l'*Instruction des prêtres*¹⁵⁴ dite *Instruction sacerdotale* de François Tolet et les *Disputationes in Epistolas D. Pauli*¹⁵⁵ d'Alphonse Salmerón, des traités de rhétorique et de poétique tels que *Les Réflexions sur la Poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes*¹⁵⁶ de René Rapin citées dans la *Dissertation sur les principales tragédies*¹⁵⁷, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*¹⁵⁸ du père Bouhours ou le traité des ballets¹⁵⁹ du père Ménestrier, enfin des ouvrages de controverse religieuse comme la *Bibliothèque janséniste*¹⁶⁰ du père Colonia, dans lequel Voltaire apparaît à son insu, ou scientifique comme la *Lettre d'un physicien sur la Philosophie de Newton*¹⁶¹ du père Regnault dirigée contre Voltaire, la *Lettre philosophique pour rassurer l'univers*¹⁶², suivie de deux autres publiée anonymement par le père Castel et les *Cinq dissertations sur la chronologie de M. Newton*¹⁶³, palimpseste contestataire de *The chronology of ancient kingdoms amended* signé du père Souciet.

À cette liste, non exhaustive, il convient de ne pas ajouter trop hâtivement les études, les poèmes, ou les lettres extraits de recueils utilisés et parfois même possédés par Voltaire. Qu'on se souvienne, à l'égard de Voltaire et de la Chine, que *L'Orphelin de la maison de Tchao*, dans la traduction de Joseph-Henri-Marie de Prémare et les *Relations de huit voyages dans la Grande Tartarie* de Thomas Pereira et

¹⁵⁴ Fr. de Toledo, *L'Instruction des prêtres*, Lyon : A. Chard, 1628, 1002 p. Dans les *Éclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux*, Voltaire se réfère plus particulièrement au Livre I, chap. 16 de l'ouvrage et dans la *Cinquième homélie prononcée à Londres* au Livre IV, chap. 25 (OCV 70A, p. 166).

¹⁵⁵ A. Salmerón, *Disputationum in epistolas divi Pauli*, Madrid : L. Sánchez, 3 vol. Voltaire cite dans ses *Carnets* la douzième dispute du troisième livre de cet ouvrage (OCV 81, p. 159).

¹⁵⁶ R. Rapin, *Réflexions sur la Poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes*, Paris : F. Muguet, 1674, 258 p.

¹⁵⁷ OCV 31A, p. 553-557.

¹⁵⁸ D. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Amsterdam : J. Lejeune, 1671, 447 p. Ces entretiens sont évoqués par Voltaire dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* à l'article « Barbier d'Aucourt, OCV 12, p. 53.

¹⁵⁹ Cl.-Fr. Menestrier, *op. cit.* Cité par Voltaire à l'article « Messe » de *L'Opinion par alphabet*. OCV 34, p. 338.

¹⁶⁰ D. de Colonia, *Bibliothèque janséniste ou catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes, ou suspects de jansénisme*, 2^{de} éd. corrigée, [s. l.] : [s. n.], 1735, p. 256-259. La critique du père jésuite l'est à l'encontre du poème de *La Ligue*. Voltaire s'en émeut en 1736 dans le *Discours de Monsieur de Voltaire en réponse aux invectives et outrages de ses détracteurs* (OCV 16, p. 262).

¹⁶¹ N. Regnault, *op. cit.* Texte régulièrement dénoncé par Voltaire dans les *Éléments de la philosophie de Newton* (OCV 15), ainsi que dans deux lettres, l'une adressée le 22 juin 1737 au marquis d'Argens (D1342) et l'autre le 2 août 1738 à Thieriot (D1570).

¹⁶² L.-B. Castel, *Lettre philosophique pour rassurer l'univers contre les bruits populaires d'un dérangement dans le cours du Soleil*, Paris : Prault père, 1736, 31 p. Citée par Voltaire dans la *Lettre à M. Rameau* (OCV 18C, p. 5-10 et 16) et les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* (OCV 77B, p. 168).

¹⁶³ É. Souciet, *Recueil de dissertations critiques sur des endroits difficiles de l'Écriture sainte, & sur des matières qui ont rapport à l'Écriture*, Paris : P. Witte, 1726, t. 2, 190 p. Voir les *Lettres philosophiques*, dans l'édition d'Olivier Ferret et Antony McKenna, *op. cit.*, p. 217 et 455.

Jean-François Gerbillon figurent dans la somme du père du Halde¹⁶⁴ et que les *Lettres édifiantes et curieuses*¹⁶⁵ acquises par Voltaire à partir de 1749¹⁶⁶ offrent sur ce sujet une documentation régulièrement mise à jour¹⁶⁷. Ainsi l'annonce faite par Jean-Paul Gozani à Joseph Suarès le 5 novembre 1704 de la présence d'une synagogue à Kaifeng¹⁶⁸, ainsi la description du Palais d'été de Pékin - prélude à celle que Voltaire insère dans *La Princesse de Babylone*¹⁶⁹ - proposée le 1^{er} novembre 1743 par Jean-Denis Attiret¹⁷⁰, ainsi les réfutations du père Parennin opposées à Dortous de Mairan sur la parenté supposée entre les caractères chinois et les hiéroglyphes égyptiens¹⁷¹, ainsi les coutumes matrimoniales décrites à Calicut par le père Tachard¹⁷². Idem des *Mémoires de Trévoux* et de leurs articles innombrables, tels que les *Nouvelles expériences d'optique et d'acoustique adressées à M. Le Président de Montesquieu*¹⁷³ par le père Castel, les diverses contributions du père Berthier, comme au sujet de la stèle nestorienne de Siganfù intégré à la recension de l'*Abrégé de l'histoire universelle*¹⁷⁴ ou la recension¹⁷⁵ de l'*Essai sur l'homme* de Pope à l'origine, on croit l'avoir démontré, de *Candide*.

Et combien d'autres textes épars, de la recension dans le *Journal des savants*¹⁷⁶ de l'*Histoire de la Chine sous la domination des Tartares*¹⁷⁷ du père Greslon à la « Lettre du R. P. Routh, Jésuite, à Monseigneur Gualterio, Nonce de Sa Sainteté à Paris » perdue dans le *Dictionnaire anti-philosophique* de Chaudon¹⁷⁸, aux articles du père Castel sur le clavecin oculaire insérés dans le *Mercur de France*¹⁷⁹,

¹⁶⁴ BV 1132.

¹⁶⁵ BV 2104.

¹⁶⁶ D3926.

¹⁶⁷ Fait remarquable, la demande de Voltaire à Michel Lambert relative aux *Lettres édifiantes et curieuses* est concomitante à celles concernant « L'Histoire de France du père Daniel » et les « Histoires du père Charlevoix ».

¹⁶⁸ LEC, 7, p. 1-28. L'importance de la découverte fait aussi l'objet d'une annonce dans les *Mémoires de Trévoux* (MT, juin 1707, p. 1023-1035). Sur ce sujet, voir J. Dehergne, « Une synagogue à la Chine, Dix-huitième siècle, 1981, n°13, p. 105-111.

¹⁶⁹ « C'était une ville plus grande que Babilone, et d'une espèce de magnificence toute différente ». OCV 66, p. 158.

¹⁷⁰ LEC, 27, p. 1-47.

¹⁷¹ LEC, 26, p. 1-85.

¹⁷² LEC, 3, p. 188.

¹⁷³ MT, août 1735 p. 1444-1482, 1619-1666 ; sept. 1735, p. 1807-1839 ; oct. 1735, p. 2018-2053 ; nov. 1735, p. 2335-2372 et déc., p. 2642-2768.

¹⁷⁴ MT, janv. 1754, art. XIV, p. 284-292.

¹⁷⁵ MT, juil. 1736, p. 1191-1219.

¹⁷⁶ *Journal des sçavans*, Paris : J. Cusson, 1672, p. 41-44. Cité par Voltaire dans l'article « Éclipse » de *L'Opinion par alphabet*, OCV 34, p. 239-240 et dans l'article « De saint Denis l'Aréopagite et de la fameuse éclipse » des *Questions sur l'Encyclopédie* (OCV 40, p. 381-385).

¹⁷⁷ A. Greslon, *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares*, Paris : J. Henault, 1671, 352 p.

¹⁷⁸ L-M. Chaudon, *Dictionnaire anti-philosophique*, Avignon : Vve Girard - Fr. Seguin, 1767, 451 p. (BV 728).

¹⁷⁹ A. Chouillet-Roche, « Le Clavecin oculaire du père Castel », *Dix-huitième siècle*, 1976, n°8, p. 141-166.

adjoints par Voltaire à un corps de références dont la connaissance précise paraît devoir toujours buter sur une variabilité décidément infinie.

Restent quelques grands absents, non pas ceux dont l'apparente distraction des écrits voltairiens résulte d'une utilisation elliptique de leurs œuvres mais d'une possible défaillance culturelle personnelle et, bien plus, d'une mise à l'écart intentionnelle, dont Voltaire donne avec parcimonie les raisons. La plupart des maîtres-livres des théologiens jésuites de la Réforme catholique, tels qu'ils apparaissent en 1763 dans l'inventaire de la bibliothèque de la mission jésuite d'Ornex, voisine de la seigneurie de Ferney, manquent¹⁸⁰, en premier lieu, les *Exercices spirituels* de Loyola, qui ne sont, il est vrai, qu'exceptionnellement cités¹⁸¹. Sont aussi condamnés à l'oubli les principaux ouvrages de Pierre Canisius, Robert Bellarmin - comprises ses *Disputationes de controversiis fidei, adversus hereticos*¹⁸² entre autres adressées contre Giordano Bruno, Jacques-Philippe Lallemant, Michel Le Tellier - incluse sa *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon, et des Indes*¹⁸³ -, Pierre Coton ou encore Jacques Nouet, dont la seule absence paraît suffire à justifier toutes les autres ; et pour cause :

Et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père Nouet.¹⁸⁴

Damnés de la mémoire, les ennuyeux apologètes de la Compagnie de Jésus ne valent *in fine* guère mieux que ses littérateurs de collège, tel le père Porée, jadis estimé, dont la coupable oraison du *De credulitate in Doctrinis* vaut à l'édition posthume de ses œuvres, établie par le père Griffet¹⁸⁵, d'être écartée de la collection ferneysienne. On pourra à raison s'étonner, encore que les *Lettres édifiantes et curieuses* en soient toutes imprégnées, de l'absence chronique des écrits de Charles Le Gobien - y compris son *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*¹⁸⁶ - et sur les rayonnages de la bibliothèque du château de Ferney, et dans l'œuvre de Voltaire. Même étonnement

¹⁸⁰ ADA : 39B-138 - Justice royale (civil), bailliage de Gex, (1763). Inventaire des mobiliers et biens immobiliers de la mission des cy-devant jésuites d'Ornex.

¹⁸¹ Sauf erreur, on ne les trouve explicitement référencés qu'à l'article « Ordres religieux » de l'*Essai sur les mœurs* (OCV 26A, p. 113).

¹⁸² R. Bellarmin, *Disputationes Roberti Bellarmini [...] de controversiis christianæ fidei adversus hujus temporis hæreticos*, Ingolstadt : D. Sartorius, 1587-1593, 3 vol.

¹⁸³ M. Le Tellier, *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, Paris : É. Michallet, 1687-1690, 2 vol.

¹⁸⁴ OCV 12, p. 50.

¹⁸⁵ Ch. Porée, *Caroli Porée e societate jesu, sacerdotis, Orationes*, Paris : M. Bordalet, 1747, 3 vol.

¹⁸⁶ Ch. Le Gobien, *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*, Paris : J. Anisson, 1698, 326 p.

quant au sort réservé à l'*Histoire apologétique de la conduite des Jésuites de la Chine, adressée à Messieurs des Missions étrangères*¹⁸⁷ du père Daniel. Et que penser de l'omission des écrits du père Jean-François Fouquet, personnage il est vrai fumeux croisé en 1723 à son retour de Chine¹⁸⁸, dont les rencontres partagées avec Montesquieu et Charles de Brosses, déterminèrent leur rapport spécifique et différencié à l'Empire du Milieu ? Qu'à travers la littérature jésuite et ses manques, Voltaire s'attache à l'essentiel, à savoir une documentation tantôt sérieuse, tantôt divertissante, et suivant cette qualité si recherchée au XVIII^e siècle, par-dessus tout : utile.

¹⁸⁷ G. Daniel, *Histoire apologétique de la conduite des Jésuites en Chine adressée à MM. des Missions étrangères*, [s. l.] : [s. n.], 1700, 83 p.

¹⁸⁸ Voir l'*Anecdote singulière sur le père Fouquet, ci-devant jésuite*, OCV 60A, p. 547-559.

UTILES

Qu'elle soit écartée du lexique de l'*Encyclopédie*, circonscrite à quelque obscur aspect juridique dans le *Dictionnaire de Trévoux* - « en style de pratique, on appelle Jours *utiles*, les jours qui sont comptés dans les délais accordés par les Loix¹ » -, ou tardivement mise en exergue par d'Holbach dans l'*Essai sur les préjugés*, l'utilité n'est jamais dissociée par Voltaire de son œuvre, qui l'entame en 1718, avec « ce bras utile au monde² » qui est celui d'Œdipe. Pour peu qu'il ait les faveurs du maître de céans et accède au Temple du goût, un livre se caractérise d'abord par son utilité et la lecture critique qu'il autorise, ainsi qu'il appert dans le propos économique *Sur Messieurs Jean Law, Melon, et Dutoit*³ paru en 1738 :

Il est bon de relever les méprises qui se trouvent dans un livre utile : ce n'est même que là qu'il les faut chercher. C'est respecter un bon ouvrage que de le contredire ; les autres ne méritent pas cet honneur.⁴

Usage qui prévaut pour la lecture des auteurs de la Compagnie de Jésus et qui n'est pas sans être exempt d'une sorte de sociabilité intellectuelle, tant le livre mérite d'être considéré comme « un homme sociable, utile à nos besoins⁵ ».

Matériaux pour l'histoire

Les Grecs et les Romains écrivaient tout ce qu'ils voulaient : on n'a aucun document qui les justifie, aucun qui les réfute ; on les croit sur leur parole [...] Il est plus difficile aujourd'hui d'écrire l'histoire [...] C'est dans le choix de ces monuments que consiste le plus grand travail. Il n'y a que trop de matériaux à examiner, à employer, à rejeter.⁶

Exprimée comme à regret et sous forme d'auto-disculpation, cette indiscretion sur le dur métier d'historien glissée dans un texte rattaché aux *Annales de l'Empire* n'est pas d'un grand secours pour déterminer, une fois le processus de sélection admis, l'usage exact fait par Voltaire des sources

¹ DT 1752, art. « Utile », t. 7, p. 966.

² Voltaire, *Œdipe*, acte II, scène 3.

³ OCV 18 A, p. 217-257.

⁴ *Ibid.*, p. 241.

⁵ OCV 82, p. 518.

⁶ Voltaire, *Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire*, OCV 44C, p. 496-497.

historiques, a fortiori jésuites. « Propre de l'historiographe⁷ », quand celui de l'historien est de les mettre « en œuvre », la collecte des matériaux pour l'histoire se doit d'obéir à l'établissement de la vérité, afin de vérifier « cette grande loi de Cicéron, *ne quid veri tacere non audeat*⁸ ». Et cet établissement n'est possible que s'il est précédé d'un examen, voire d'une confrontation critique, car :

Le guerrier, le magistrat, le janséniste, le moliniste, ne voient point les
mêmes faits avec les mêmes yeux : c'est le vice de tous les temps.⁹

Pour apprécier le regard porté par Voltaire sur ses sources *molinistes*, le lecteur contemporain dispose de ses œuvres complètes et de sa correspondance, mais aussi des traces de lecture relevées sur les livres de sa bibliothèque de Ferney. Las, comme l'ont démontré Christiane Mervaud pour les *marginalia*¹⁰ et Olivier Ferret pour les traces de lecture identifiées sur les œuvres de Claude-Adrien Nonnotte¹¹, les tentatives d'interprétation s'avèrent difficiles et ne conduisent, le plus souvent, qu'à des résultats décevants. À propos du ci-devant jésuite précisément et de l'usage exemplaire dont en fait Voltaire, Olivier Ferret ne peut que constater la fragilité des preuves tirées des traces muettes de lecture (soulignements, cornes, signes et signets), dès lors qu'elles ne font qu'indiquer, si tant est qu'il s'agisse toujours du même, l'intérêt passager du lecteur¹². Même précaution de rigueur pour les notes de lecture, à usage en principe interne ; elles ne disent rien des périodes successives auxquelles elles sont attachées, ni de leur objet, ni de leur utilisation effective dans une œuvre moins attachée à l'exposition des détails qu'à la *captatio benevolentiae* du lecteur par l'insertion d'anecdotes des plus répétitives. Immanquablement, leur caractère lacunaire ramène à l'intégralité du corps de la bibliothèque, à ses silences, et oblige à admettre que « tout ce qui a été relevé à la lecture ne fait pas sens » et que « s'agissant de la mise en œuvre d'une écriture polémique, tout ne fait pas système¹³ ».

À preuve : une lecture superficielle des œuvres du patriarche de Ferney a tôt fait d'aboutir à

⁷ Art. « Historiographe » du premier appendice aux *Articles pour l'Encyclopédie*, OCV 33, p. 219.
Idem pour les citations suivantes.

⁸ Cette citation de Cicéron est inexacte. La formulation utilisée dans le *De oratore* est celle-ci : « *Quis nescit primam esse historiae legem, ne quid falsi dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat ?* ».

⁹ Voltaire, *Conseils à un journaliste*, OCV 20A, p. 484.

¹⁰ Chr. Mervaud, « Du bon usage des marginalia », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 101-127.

¹¹ O. Ferret, « Notes sur Nonnote », *Revue Voltaire*, 7 (2007), p. 155-167.

¹² O. Ferret, *ibid.*, p. 156, rappelle à juste titre que les traces de lecture sur les livres de la bibliothèque du château de Ferney sont parfois dues aux commensaux du seigneur des lieux comme Madame Denis.

¹³ *Ibid.*, p. 157-158.

cette conclusion que l'utilisation sardonique des sources jésuites n'a pour effet recherché que celui d'un jeu de massacre. Et comment pourrait-il en être autrement quand, dans une pochade aussi réussie que la *Relation du voyage de frère Garassise*, « la fadeur de Catrou¹⁴, » et « la sècheresse de Daniel » sont assénées comme des vérités éternelles, quand un Maimbourg se voit régulièrement traité de « déclamateur¹⁵ », qu'un Charlevoix est disqualifié comme « auteur aussi insipide que mal instruit¹⁶ » et qu'un Griffet n'a pas d'autre talent que celui de « rallonger l'Histoire de frère Daniel [...] quoiqu'il ne soit pas plus instruit¹⁷ » que lui ? Certaines des thèses soutenues par les historiens jésuites n'incitent pas, il est vrai, à l'indulgence et Voltaire, ne se prive pas de le faire remarquer. Ainsi en est-il du diagramme fantaisiste proposé par le père Péttau dans l'*Opus de doctrina temporum*¹⁸ et de son décompte des descendants de Noé ; il est à l'origine de railleries répétées dans près d'une dizaine d'ouvrages, dont les *Questions sur l'Encyclopédie* :

On sait à présent que les enfants ne se font ni à coups de pierre, comme du temps de Deucalion et de Pirra, ni à coups de plume, comme le jésuite Péttau, qui fait naître sept cent milliards d'hommes d'un seul des enfants du père Noé, en moins de trois cents ans.¹⁹

« Comme il y va !²⁰ », s'écrie Voltaire à son sujet en 1763 dans les *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, pour ajouter aussitôt, en forme de plaidoyer pour l'utilité de la littérature :

Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui, d'ailleurs, auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Sur l'origine des populations et de leurs migrations, Péttau n'est pas le seul historien jésuite à susciter les brocards de l'ancien élève du collège Louis-le-Grand. Voltaire a beau jeu de moquer le

¹⁴ OCV 49B, p. 406. Idem pour la citation suivante.

¹⁵ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 138, OCV 26, p. 89 ; chap. 173, OCV 26B, p. 178 et chap. 189, OCV 26C, p. 213.

¹⁶ Cette assertion se trouve dans le deuxième appendice de *Candide*, OCV 48, p. 265.

¹⁷ Voltaire, *Relation du voyage de frère Garassise*, OCV 49B, p. 403.

¹⁸ Le *Diagramma propagationis hominum* de Denis Péttau est inséré dans l'*Opus de doctrina temporum*, n. éd., Anvers : G. Gallet, t. 2, caput XIV, p. 18 (*De generis humani propagatione, et Assyrii regni progressu*). Texte dument référencé par Brenda M. Bløesh dans son édition critique de *L'Homme aux quarante écus*, OCV 66, p. 401.

¹⁹ OCV 38, art. « Âge », p. 128.

²⁰ OCV 27, p. 76. Idem pour les citations suivantes.

père Lafitau et sa filiation prétendue des populations amérindiennes aux colons grecs d'Asie mineure :

Lafitau fait venir les Américains des anciens Grecs, et voici ses raisons. Les Grecs avaient des fables, quelques Américains en ont aussi. Les premiers Grecs allaient à la chasse, les Américains y vont. Les premiers Grecs avaient des oracles, les Américains ont des sorciers. On dansait dans les fêtes de la Grèce, on danse en Amérique. Il faut avouer que ces raisons sont convaincantes.²¹

Plus haut, il écrit, comme une condamnation d'un figurisme qui tairait son nom :

Laissons le père Lafitau faire venir les Caraïbes des peuples de Carie, à cause de la conformité du nom [...] laissons-le supposer que les Caraïbes ne naissent rouges, et les négresses noires, qu'à cause de l'habitude de leurs premiers pères de se peindre en noir ou en rouge [...] Si on avait demandé au gendre de Laban²² pourquoi ses brebis, voyant toujours de l'herbe, ne faisaient pas des agneaux verts, il aurait été bien embarrassé.²³

Entre le commentaire public et celui, privé, laissé en marge de l'ouvrage du père jésuite, il y a pourtant plus que la présomption d'une retenue formelle. Confondu avec un sottisier - le terme *sot* fournit la racine à près d'une quarantaine de gloses marginales - les *Mœurs des sauvages américains* du père Lafitau sont loin de susciter les railleries attendues. Sans doute faut-il voir dans cette modération l'effet de reformulations d'impressions jetées au débotté, comme l'« excès de sottise²⁴ » ou les « caraïbes viennent de carie, comme la belle esclave desclavonie [?]²⁵ » dont Voltaire, à l'abri des regards, mitraille les passages incriminés. On ne saurait toutefois négliger ces silences

²¹ Voltaire, *La Philosophie de l'histoire*, OCV 59, p. 116-117.

²² Jacob.

²³ *Ibid.*, p. 116. Voltaire s'appuie dans les deux cas sur le premier tome de l'ouvrage de J.-Fr. Lafitau, *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris : Saugrain l'aîné - Ch.-É. Hochereau, 1724. Sur la couleur de peau des Caraïbes, le père jésuite écrit, t. 1, p. 32 : « La chair de ces Peuples est fort rougeâtre : elle l'est naturellement ; & c'est moins un effet du climat, que de l'imagination des Meres, qui trouvant de la beauté dans cette couleur, la transmettent à leur fruit ; elle l'est aussi par artifice : car ces barbares se font peindre tous les jours avec le rocou qui leur tient lieu de vermillon, et les fait paroître rouges comme du sang » ». Sur la comparaison entre les Caraïbes et les Africains, la référence exacte se trouve à la page 68 du même volume : « On sçait par bien des expériences fâcheuses combien l'imagination des meres fait d'impression sur leur fruit. On pourroit peut-être attribuer à cette imagination la couleur des Negres & des Caraïbes, ainsi que je l'ai déjà indiqué ».

²⁴ OCV 140A, p. 126.

²⁵ *Ibid.*, p. 130.

volontaires sur les « fables²⁶ » des Amazones et des Acéphales, « Sottise. mais de st augustin²⁷ » et le commentaire inspiré par la filiation entre le peuple loup des Iroquois et celui des Lyciens qui vaut dans l'intimité au jésuite :

Va pauvre sot tu etais fait pour etre le missionnaire des petites maisons.²⁸

Mais à malin, malin et demi. Et dans le registre de la sottise, c'est à dire du manque d'esprit, et en particulier de jugement, conformément à l'acception du terme *sot* du *Dictionnaire de Trévoux*²⁹, Voltaire le dispute parfois à ses anciens maîtres. L'exemple le plus connu a trait, une fois encore, aux migrations de peuplement, celles des Amériques précisément. D'une manière judicieuse, le père Lafitau, préoccupé qu'il est à démontrer la propagation de la race de Noé sur l'ensemble des continents, émet l'hypothèse que l'Amérique a pu être abordée « par differens endroits, & s'être ainsi peuplée de tous côtez³⁰ », d'autant qu'elle n'est séparée des Terres Australes « que de fort peu » et que le Grønland, « peut-être contigu » à ce nouveau monde, « n'est pas extrêmement éloigné de la Lapponie », assertion immédiatement balayée d'un lapidaire : « ignorance et sottise »³¹.

La confrontation des sources par Voltaire lui permet heureusement de ne pas toujours persévérer *in diabolico* contre les historiens de la Compagnie de Jésus. Commentant ce passage des *Mœurs des sauvages* sur les pygmées qui, d'après Lafitau, « ne sont peut-être pas si fabuleux qu'on pourroit penser³² », Voltaire se fend d'abord d'un « plus sot que jamais », avant de se raviser et de suivre l'opinion, contraire à celle de Maupertuis³³, exprimée dans l'article « Lapons » du *Dictionnaire* de Moreti :

Nous apprimes que la race des Pygmées n'est point une fable. Il est probable que les Pygmées méridionaux ont péri, et que leurs voisins les

²⁶ *Ibid.*, p. 129.

²⁷ *Ibid.*, p. 133.

²⁸ *Ibid.*, p. 134. Quoique l'établissement des Petites Maisons, fondé en 1557, ait accueilli des vieillards, des teigneux et des vérolés, il était généralement synonyme au XVIII^e siècle d'asile d'aliénés.

²⁹ L'édition de 1771 du *Dictionnaire universel françois et latin* propose comme définition, t. 7, p. 787 : « Sot, sotté. adj. Souvent employé substantivement. Qui est sans esprit, particulièrement sans jugement. *Stultus, insultus* ».

³⁰ J.-Fr. Lafitau, *op. cit.*, p. 32. Idem pour les citations suivantes.

³¹ OCV 140, p. 126.

³² *Ibid.*, p. 132. Idem pour la citation suivante.

³³ P.-L. Moreau de Maupertuis, *Relation d'un voyage au fond de la Laponie, pour trouver un ancien Monument, Œuvres*, n. éd., Lyon : J.-M. Bruyset, 1768, p. 204-205 : « Quant à leur taille, ils sont plus petits que les autres hommes ; quoique leur petitesse n'aille pas au point où l'ont fait aller quelques voyageurs, qui en font des Pygmées ».

ont détruits.³⁴

S'agissant des pères jésuites, ce retour de Voltaire à des sentiments plus favorables n'a rien d'une exception. Il peut être nommément constaté avec le père Charlevoix, vilipendé dans l'Appendice de *Candide*, pour devenir, quelques années plus tard, ce jésuite que Voltaire a « fort connu, et qui était un homme très véridique³⁵ ». Ce revirement s'effectue à la faveur de l'article « Anthropophages » des *Questions sur l'Encyclopédie* et de la reprise, quasi intégrale, de la relation du supplice d'un indigène converti, Joseph, évoqué par le révérend père dans l'*Histoire et description de la Nouvelle France*³⁶. Propice à la compilation, cet épisode du « prisonnier tué et mangé³⁷ », ainsi qu'il est commenté en marge du livre, participe autant du goût de Voltaire pour l'anecdote³⁸, dans un registre délibérément grave, que de son rejet - méritoire - de tout ethnocentrisme : utile jésuite que celui qui sert à démontrer qu'« il importe peu qu'après notre mort nous servions de rôti ou de chandelle³⁹ » et qu'un « honnête homme même n'est pas fâché d'être utile après sa mort ».

Sur le bon usage des sources en histoire, Voltaire croit savoir introduire une différence entre le compilateur de bas étage et l'esprit critique, fût-il jésuite, capable de produire un discours historique estimable. Exemple de ce point de vue est la distinction entre un Louis Maimbourg, qui n'a pas son pareil pour « faire des portraits recherchés et fleuris des héros, que l'on n'a pas vus de près⁴⁰ » et un Hyacinthe Robillard d'Avrigny, auteur de mémoires « exacts et curieux⁴¹ ». Manifestement prévenu par Pierre Bayle et sa *Critique générale de l'Histoire du calvinisme de Mr. Maimbourg*⁴², Voltaire, sans toutefois préciser qu'elle figure aussi dans le *Dictionnaire historique et critique*, raille la fable des amours adultères de l'épouse d'Othon III, Marie d'Aragon, et d'un putatif comte de Modène rapportée par le jésuite dans l'*Histoire de la décadence de l'Empire après Charlemagne*⁴³, pour s'affirmer en auteur critique des sources :

³⁴ OCV 25, p. 225-226. Sur les sources employées par Voltaire sur les pygmées lapons, consulter les notes du chapitre 119 de l'*Essai sur les mœurs* (OCV 25, p. 226).

³⁵ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Anthropophages », OCV 38, p. 429.

³⁶ P.-Fr.-X. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, Paris : Nyon fils, 1744, p. 332.

³⁷ OCV 137B, p. 517.

³⁸ Chr. Paillard, « Voltaire et les bibliothèques », *op. cit.*, p. 108 (D920).

³⁹ OCV 38, p. 439. Idem pour la citation suivante.

⁴⁰ Voltaire, *Supplément au Siècle de Louis XIV*, OCV 32C, p. 354.

⁴¹ Voltaire, *Histoire du Parlement de Paris*, OCV 68, p. 410.

⁴² P. Bayle, *Critique générale de l'Histoire du calvinisme de Mr. Maimbourg* : Ville-Franche [Amsterdam], P. le Blanc [A. Wolfgang], 1682, 388 p.

⁴³ L. Maimbourg, *op. cit.*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1686, p. 108-109.

Cette fable avait déjà été imaginée sur une Andaberte, femme de l'empereur Louis II. Ce sont des romans dont le sage et savant Muratori⁴⁴ prouve la fausseté.⁴⁵

En histoire, gare à la répétition des allégations passées :

Il n'y avait, du temps de l'empereur Othon III, ni de Marie d'Aragon, ni de comte de Modène. C'est assez qu'un ignorant ait écrit de telles faussetés pour que cent auteurs les copient : les Maimbourg les adoptent ; les Lenglet les répètent dans leur *Chronologie universelle* [...]. Toutes ces fables sont faites pour être crues [...], mais non par les honnêtes gens.⁴⁶

Tout au contraire, le père d'Avrigny, du moins l'« auteur des excellents Mémoires pour servir à l'histoire du XVII^e siècle⁴⁷ », et non celui des « *Mémoires ecclésiastiques* [...] infestés de l'esprit de parti⁴⁸, » mérite d'être suivi. Il n'est que de considérer la préface de ses *mémoires historiques* pour se convaincre que les *Mémoires* de Louis de Pontis « ne sont pas de lui⁴⁹ » mais de « Du Fossé écrivain de Port-Royal », qu'il est même « fort douteux que Pontis ait existé » et que ses mémoires sont « remplis de fables » ; affirmation, on le sait, au moins aussi erronée que celle des amours imaginaires d'une impératrice du Moyen Âge...

Qu'ils soient cités en exemple, parfois, ou à charge, souvent, les historiens de la Compagnie de Jésus fournissent à Voltaire un contingent de matériaux pour l'histoire le plus souvent tus, dont le croisement avec les travaux d'autres historiens, l'oubli récurrent de références explicites et l'absence prédominante de notes de lectures, rend incommensurable. Plusieurs titres contenus dans la *Bibliotheca Voltera* laissent à penser que de nombreux auteurs jésuites ont pourvu à la trame chronologique des études historiques de leur propriétaire, quand ils n'ont pas tout simplement été pillés : Davila et son *Histoire des guerres civiles*⁵⁰, Bougeant et son *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le Traité de Westphalie*⁵¹, Griffet et son *Recueil de lettres pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV*⁵², Charlevoix et son *Histoire de l'isle espagnole ou de S. Domingue*⁵³, Lafitau

⁴⁴ Ludovico Antonio Muratori (1672-1750), parfois comparé à Mabillon ou Calmet, naquit à Modène et fut formé par les jésuites.

⁴⁵ Voltaire, *Annales de l'Empire*, « Othon III », OCV 44A, p. 455.

⁴⁶ Voltaire, *Éclaircissements historiques*, OCV 27, p. 129.

⁴⁷ Voltaire, *Doutes nouveaux sur le testament du cardinal de Richelieu*, OCV 58, p. 403-404.

⁴⁸ OCV 12, p. 51.

⁴⁹ OCV 58, p. 163. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁰ BV 951.

⁵¹ BV 495.

⁵² BV 1545.

⁵³ BV 339.

et son *Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le nouveau monde*⁵⁴, habilement compilée avec la *Relation de l'inquisition de Goa*⁵⁵ de Charles Dellon.

Dans le combat que se livrent Voltaire et ses maîtres au nom de la vérité historique, un ouvrage mérite l'attention : le *Testament politique du cardinal de Richelieu*. Jugé apocryphe par Voltaire, au point de justifier la parution en 1749 du libelle intitulé *Des mensonges imprimés*⁵⁶, le texte, défendu anonymement par l'historien Léon Ménard en 1750 dans une brochure de trente pages⁵⁷, l'est aussi par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, avec une argumentation en tout point opposée à celle développée quelque trente années plus tôt en réfutation aux *Pensées diverses - et subversives - de M. Huet* publiées à titre posthume par l'abbé d'Olivet⁵⁸. L'évêque d'Avranches et ses notes manuscrites y apparaissent dorénavant comme « un dernier trait [...] plus fort que les précédents⁵⁹ » :

Feu M. Huet Evêque d'Avranches a laissé dans sa bibliothèque [...] un Exemplaire imprimé du Testament politique [...] on lit les paroles suivantes écrites de la propre main de ce Prélat : [M. le Duc de Richelieu] m'assura que le Livre étoit véritablement du Cardinal son Oncle.

Entre Voltaire et les jésuites, la dispute pour la manifestation de la vérité historique tourne plus souvent qu'à son tour à une bataille de faussaires.

L'historiographe et son juge : Voltaire et le père Daniel

Bataille persistante, si l'on en juge par la supercherie des « Remarques autographes de Voltaire » publiées en 1865 à des fins mercantiles « en marge d'un livre anonyme du père Daniel intitulé *Observations critiques sur l'Histoire de France de Mézeray*⁶⁰, que l'expertise graphique de Charles Wirz, à partir de l'exemplaire original annoté, a récemment permis de confondre⁶¹ ; c'est à peine si l'on

⁵⁴ BV 1850.

⁵⁵ BV 973.

⁵⁶ OCV 31B.

⁵⁷ L. Ménard, *Réfutation du sentiment de M. de Voltaire, qui traite d'ouvrage supposé le Testament politique du cardinal de Richelieu*, [s. l.] : [s. n.], [1750], 31 p.

⁵⁸ MT, févr. 1750, art. XX, p. 344-359.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 357. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁰ Ces remarques apocryphes ont été publiées par Évariste Bavoux et Alphonse François dans *Voltaire à Ferney : sa correspondance avec la Duchesse de Saxe-Gotha, suivie d'autres lettres et de notes pour Mézerai contre le P.-. Daniel entièrement inédites*, Paris : Didier et Cie, 1865, p. 453-492.

⁶¹ L'analyse paléographique de Charles Wirz des soi-disants *marginalia* de Voltaire figure sur l'édition annotée de P. de Lesconvel - G. Daniel, *Observations critiques sur l'Histoire de France écrite par Mézerai*, Paris : 1700, 368 p. conservée à l'IMV sous la cote LA Mézeray 1700/1. Sur ce sujet, voir l'analyse complète de Chr. Mervaud - Chr. Paillard, « À la découverte d'un faux

peut sauver, parmi les commentaires grossièrement contrefaits, des propositions telles que « Le P. Daniel n'aime pas qu'on attribue quelque faiblesse aux rois⁶² » ou encore « Le P. Daniel a pour principe que toute vérité n'est pas bonne à dire⁶³ », reformulations poussives des coups de griffes portés de façon régulière par Voltaire à l'historiographe jésuite.

Historiographe⁶⁴ : ce titre partagé par le poète et l'historien de la Compagnie de Jésus donne l'impression d'une dignité fanée principalement accolée à d'anciennes gloires du siècle de Louis XIV, tels Jean-Louis de Balzac, qui la range au milieu des « magnifiques bagatelles⁶⁵ », François La Mothe Le Vayer, « grand pyrrhonien et reconnu comme tel⁶⁶ », les Sainte-Marthe, pères et fils, auteurs de la *Gallia christiana*⁶⁷, et tant d'autres dont Voltaire, dans l'appendice aux *Éclaircissements sur quelques charges de la Maison du Roi*⁶⁸, se complait à rapporter, écu par écu, les émoluments. « Homme de lettres pensionné⁶⁹ » ou « comme on disait autrefois, appointé pour écrire l'histoire », l'historiographe ne détient le plus souvent qu'un titre « vain⁷⁰ » et immérité, dont Voltaire veille à exonérer, et Racine, « le plus élégant des poètes⁷¹ », et Boileau « le plus correct ».

En honnête homme, Voltaire, « déjà connu pour son *Histoire de Charles XII*⁷² », ne s'est pas contenté des honneurs liés à sa charge ; il s'est mis à l'œuvre « dès qu'il fut nommé historiographe de France⁷³ » :

L'histoire étant devenue un de ses devoirs il commença quelque chose du *Siècle de Louis XIV* : mais il différa de le continuer, il écrivit la campagne de 1744, et la mémorable bataille de Fontenoi.⁷⁴

C'est qu'« obligé à des recherches historiques⁷⁵ » par son nouvel emploi, jusqu'à devoir travailler

voltairien : *marginalia* apocryphes sur les observations critiques », *Revue Voltaire*, 8 (2008), p. 279-328.

⁶² É. Bavoux - Al. François, *Voltaire à Ferney, op. cit.*, p. 457.

⁶³ *Ibid.*, p. 468.

⁶⁴ Se reporter à l'article « Historiographe » du premier appendice aux *Articles pour l'Encyclopédie*, OCV 33, p. 216 et sq.

⁶⁵ OCV 12, p. 52.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 202.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 180.

⁶⁸ OCV 31B, p. 437-469

⁶⁹ OCV 33, p. 216. Idem pour la citation suivante.

⁷⁰ Voltaire, *Commentaire historique*, OCV 78C, p. 48

⁷¹ OCV 33, p. 218. Idem pour la citation suivante.

⁷² OCV 78C, p. 47.

⁷³ Voltaire, *Mémoire présenté au Ministère et qui doit être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du Siècle de Louis XIV*, OCV 65A, p. 95.

⁷⁴ OCV 78C, p. 51.

⁷⁵ OCV 31B, p. 391.

« six mois sans relâche dans les bureaux des ministres⁷⁶ », il n'a pas abaissé la charge d'historiographe au point de devenir comme dom Calmet celui des vampires ou de toute autre créature chimérique⁷⁷, ni sacrifié sa liberté de « citoyen du monde⁷⁸ » pour n'achever son ouvrage « que hors de France, afin de n'être pas soupçonné de la bassesse de flatter, et de n'être pas glacé par la crainte de déplaire ». Historiographe en titre mais historien par devoir, Voltaire n'a de cesse de distinguer les deux fonctions, sachant combien il est « rare⁷⁹ » qu'un commis du roi « ose dire la vérité » :

Il est bien difficile que l'historiographe d'un prince ne soit pas un menteur ;
celui d'une république flatte moins.⁸⁰

Dès lors, que penser d'un historiographe, jésuite de surcroît, comme le père Daniel, sinon qu'il cumule les griefs et est naturellement enclin à prendre des libertés avec la vérité historique ? Auteur d'une « très sèche et très fautive⁸¹ » histoire de France, selon les termes maintes fois répétés par Voltaire dans sa campagne de dénigrement, le « jésuite Daniel, historien français, qui déguise tant de choses⁸² » a du moins le mérite de ne pas dissimuler que « Clovis fut beaucoup plus sanguinaire [...] après son baptême, que tandis qu'il était païen » :

On est obligé d'avouer qu'il engagea un Cloderic, fils d'un roi de Cologne, à tuer son propre père, et que pour récompense il le fit assassiner lui-même, et s'empara de son petit État ; qu'il trahit et assassina Ragnacaire, roi de Cambrai ; qu'il en fit autant à un roi du Mans, nommé Renomer, et à quelques autres princes ; après quoi il tint un concile d'évêques à Orléans.

Et qu'advint-il ?

On ne lui reprocha, dans ce concile, aucun de ces assassinats ; ils n'avaient été commis que sur des princes idolâtres.⁸³

⁷⁶ OCV 32C, p. 327.

⁷⁷ Voir l'article « Vampires » des *Questions sur l'Encyclopédie*, p. 419, où Voltaire écrit à leur sujet : « Calmet devint enfin leur historiographe, et traita les vampires comme il avait traité l'Ancien et le Nouveau Testament ».

⁷⁸ OCV 32C, p. 376. Idem pour la citation suivante.

⁷⁹ OCV 33, p. 218. Idem pour la citation suivante.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 217.

⁸¹ Voltaire utilise la même expression dans le chapitre 28 du *Pyrrhonisme de l'histoire* (OCV 67, p. 344) et dans l'article « Anecdotes » des *Questions sur l'Encyclopédie* (OCV 38, p. 293).

⁸² OCV 22, chap. 11, p. 218-219. Idem pour les citations suivantes.

⁸³ *Fragment sur l'histoire générale*, art. 7, OCV 27, p. 463.

Légitimé au nom de la religion par l'historiographe jésuite à travers la figure tutélaire du roi mérovingien, comme auparavant le régicide par les théologiens de son ordre, le crime de sang scelle le sort de l'histoire de l'Église transfigurée dans l'*Essai sur les mœurs* en une histoire des persécutions religieuses. À la fantaisie des vampires de dom Calmet, Voltaire substitue la cruauté bien réelle des monstres sanguinaires vantés par le père jésuite :

On donnait au comte Simon de Montfort le nom de Macabée [...] Les écrivains ecclésiastiques racontent eux-mêmes, que Simon de Montfort ayant allumé un bûcher pour ces malheureux, il y en eut cent quarante qui coururent, en chantant des psaumes, se précipiter dans les flammes. Le jésuite Daniel en parlant de ces infortunés dans son Histoire de France, les appelle *infâmes et détestables*.⁸⁴

De là sans doute, dans le traitement jésuitique de l'hérésie cathare, l'une des origines du cri de guerre « Écrasons l'Infâme » :

Il est bien évident que des hommes qui volaient ainsi au martyre, n'avaient point de mœurs infâmes. Il n'y a sans doute de détestable que la barbarie avec laquelle on les traita, et il n'y a d'infâme que les paroles de Daniel.⁸⁵

Parole de l'infâme, parole de jésuite, le verbe du père Daniel épouse si bien l'histoire du fanatisme et de ses massacres :

L'Europe ne sait que trop comment Charles IX maria sa sœur à Henri de Navarre [...] Le père Daniel dit, que Charles IX *joua bien la comédie, qu'il fit parfaitement son personnage* [...] Le jésuite Daniel répète encore, que lorsqu'on eut pendu le cadavre de Coligni au gibet de Montfaucon, Charles IX alla repâître ses yeux de ce spectacle, et dit, *que le corps d'un ennemi mort sentait toujours bon*.⁸⁶

Mais il y a plus remarquable :

C'est que le père Daniel veut faire croire que les massacres ne furent jamais prémédités [...] mais il est vrai que le dessein d'exterminer le parti était pris dès longtemps. Tout ce que rapporte Mézerai, meilleur Français que le jésuite Daniel, et historien très supérieur dans les cent dernières années de la monarchie, ne permet pas d'en douter ; et Daniel se contredit lui-même, en louant Charles IX d'avoir bien joué *la comédie*, d'avoir bien fait *son rôle*.

⁸⁴ OCV 23, chap. 62, p. 465.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 466.

⁸⁶ OCV 26B, chap. 171, p. 123 et 124. Idem pour la citation suivante.

Le constat vaut aussi pour la conversion du bon roi Henri :

C'est immoler la vérité à de très fausses bienséances, de prétendre comme le jésuite Daniel, que quand Henri IV se convertit il était dès longtemps catholique dans le cœur ; sa conversion assurait sans doute son salut, je le veux croire : mais il paraît bien que l'amant de Gabrielle ne se convertit que pour régner.⁸⁷

« Auteur plus jésuite que citoyen⁸⁸ », Daniel et ses « subterfuges⁸⁹ » contraires à la vérité est capable de « sottise convenable tout au plus au *Pédagogue chrétien*⁹⁰ ». Au général, au particulier, « le comte de Boulainvilliers a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire⁹¹ ».

Contre Jouvancy : une histoire de l'infâme

Comment la remarque du penseur politique ne s'appliquerait-elle pas a fortiori aux historiens jésuites à propos des leurs ? Dans la notice qu'il accorde au père Jouvancy, historiographe de la Société, Voltaire n'a aucun doute sur le sujet :

Il publia en 1710 à Rome une partie de l'histoire de son ordre. Il écrivit en jésuite et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le père Guignard condamné à être pendu par ce même parlement pour l'assassinat commis sur la personne de Henri IV par l'écolier Châtel.⁹²

Fidèle à ses accusations de parricide contre la Compagnie de Jésus et, quoiqu'on en pense, à leur inspiration janséniste - c'est à peine s'il reconnaît que « Guignard n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur » -, Voltaire raille Jouvancy et sa propension à faire accroire la persécution de ses congréganistes sur le modèle de celles du début de l'ère chrétienne. Foin des procédés elliptiques du jésuite, Voltaire ramasse ses propos, en marque le ridicule et la déraison, fondée sur

⁸⁷ *Ibid.*, chap. 174, p. 206.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 219.

⁸⁹ Dans *Le Président de Thou justifié contre les accusations de Monsieur de Buri, auteur d'une Vie de Henri IV*, Voltaire déclare : « La vérité doit l'emporter sur les subterfuges du jésuite Daniel », OCV 60C, p. 179.

⁹⁰ Voltaire, *Discours aux Welches*, OCV 57B, p. 326.

⁹¹ OCV 26B, chap. 174, p. 219.

⁹² OCV 12, p. 120. Idem pour la citation suivante.

le culte de la métaphore, constatant ici qu'il assimile « Guignard et Guéret aux *premiers chrétiens persécutés par Néron*⁹³ », là qu'il compare « finement le président de Harlai à Pilate⁹⁴ », quand il ne regarde pas Guignard, conclusion naturelle de ses choix historiographiques, « comme un martyr » égal à « Jésus Christ⁹⁵ ».

À la geste sacrificielle du père Jouvancy, à ses procédés dignes de la *Propaganda fide*, Voltaire oppose imperceptiblement à partir des années 1750 une histoire en contrepoint de la Compagnie de Jésus, constitutive de la campagne qu'il engage contre l'infâme. Dans *Le Siècle de Louis XIV*, la Société y apparaît d'abord à responsabilité égale dans les persécutions religieuses soutenues par le Roi-Soleil :

Louis XIV était animé contre les réformés, par les remontrances continuelles de son clergé, par les insinuations des jésuites, par la cour de Rome, et enfin par le chancelier le Tellier et Louvois son fils, tous deux ennemis de Colbert, et qui voulaient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeait comme des sujets utiles.⁹⁶

Mais l'esprit captieux de ses membres n'exonère pas la Société de certaines spécificités *infâmantes*, comme cette propension à aviver les luttes intestines et le risque mortifère d'encourager le camp adverse. D'accord avec l'idée qu'il n'y a pas « beaucoup à gagner, à penser avec Jansénius que Dieu commande des choses impossibles⁹⁷ », tant « cela n'est ni philosophique ni consolant », Voltaire impute à la congrégation ignacienne l'enracinement de la mouvance janséniste :

Le plaisir secret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les jésuites, l'envie de se distinguer et l'inquiétude d'esprit, formèrent une secte.

Antoine Arnauld est sa principale figure :

Il haïssait les jésuites encore plus qu'il n'aimait la grâce efficace ; et il était encore plus haï d'eux, comme né d'un père qui s'étant donné au barreau avait violemment plaidé pour l'université contre leur établissement.

Et pourtant :

Personne n'était né avec un esprit plus philosophique ; mais sa philosophie

⁹³ OCV 26B, chap. 174, p. 227-228.

⁹⁴ OCV 49B, p. 387.

⁹⁵ OCV 68, chap. 36, p. 350.

⁹⁶ OCV 13D, chap. 36, p. 76.

⁹⁷ *Ibid.*, chap. 37, p. 101. Idem pour les citations suivantes.

fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, et qui plongea soixante ans dans de misérables disputes de l'école, et dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes.⁹⁸

Dans son opposition au quiétisme, la Compagnie de Jésus n'apparaît pas sous un jour plus favorable. Désormais « plus répandus, plus puissants⁹⁹ », malgré le ridicule jeté par *Les Provinciales*, les jésuites « déterrèrent bientôt Quesnel dans sa solitude » :

Ils le persécutèrent auprès de Philippe V qui était encore maître des Pays-Bas, comme ils avaient poursuivi Arnauld son maître auprès de Louis XIV. Ils obtinrent un ordre du roi d'Espagne, de faire arrêter ces solitaires. Quesnel fut mis dans les prisons de l'archevêché de Malines.

À l'origine de cette capacité de nuisance, Voltaire voit, non sans raison, l'un des fondements des constitutions de l'ordre, à savoir la prérogative, présentée comme la contrepartie de la renonciation aux dignités ecclésiastiques, de « donner un confesseur au roi, comme à presque tous les princes catholiques¹⁰⁰ ». Intention louable d'Ignace de Loyola, qui l'établit « par humilité¹⁰¹ », et qui, par cette perversion inhérente au pouvoir et ses pratiques, devint « un principe de grandeur », transformant la direction de conscience « en ministère considérable ». Personnification de toutes les dérives liées au ministère de la confession, Michel Le Tellier, d'un tempérament si contraire au père La Chaise, a tout pour susciter l'animadversion de l'auteur du *Siècle de Louis XIV* :

Homme sombre, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, et de perdre qui l'on hait.

Brune figure du « religieux devenu puissant¹⁰² », Le Tellier est aussi celle du jésuite dont le pouvoir « nous paraît une violation de ses vœux » :

Jamais on ne trahit plus lâchement la justice ; jamais la bassesse ne sacrifia plus indignement au pouvoir.

Avec l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Voltaire, tout en admettant qu'elle s'est étendue « partout » et que partout elle a eu « des ennemis », ne se départit pas de l'impression sur Loyola

⁹⁸ *Ibid.*, p. 102.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 113. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 115.

¹⁰¹ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

¹⁰² *Ibid.*, p. 120. Idem pour les citations suivantes.

livrée dans *Le Siècle de Louis XIV* :

Un très grand nombre de personnes pense que sa fondation était l'effort de la politique [dans le] dessein formé d'asservir les consciences des rois à son ordre, de le faire dominer sur les esprits des peuples, et de lui acquérir une espèce de monarchie universelle.

En vérité :

Ignace de Loyola était bien éloigné d'une pareille vue, et ne fut jamais en état de former de telles prétentions.¹⁰³

Au ministère secret de la confession incombe décidément « la faiblesse¹⁰⁴ » des princes catholiques et l'éclatant succès de la Société, non seulement en France mais Urbi et orbi :

On les a vus depuis gouverner plusieurs cours de l'Europe, se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois aux peuples du Paraguay. Ils sont actuellement environ dix-huit mille dans le monde.¹⁰⁵

L'organisation quasi militaire de la congrégation n'est pas étrangère à cette propagation : Voltaire constate dans les *Exercices spirituels* de Loyola - « un très mauvais livre¹⁰⁶ » - que le jésuite y représente « Dieu comme un général d'armée, dont les jésuites sont les capitaines ». Aussi bien, sinon mieux, que les conquérants du nouveau monde, les jésuites de Voltaire se sont s'emparés du Paraguay, pénétrant « de proche en proche¹⁰⁷ » dans l'intérieur du pays, acculturant « quelques sauvages » qui puissent leur servir « de guides et d'interprètes », prouvant que « le courage de la religion est aussi grand pour le moins que le courage guerrier ». Et s'ils se sont « servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguay¹⁰⁸ », c'est qu'ils les ont aussi « policées ».

De police jésuite, il n'est pourtant plus question quant aux mœurs et à l'esprit des peuples anciennement civilisés. Au Japon, « la liberté de conscience [...] avait toujours été accordée¹⁰⁹ » : « Dieu permettait ainsi que la voie fût ouverte à l'Évangile dans toutes ces vastes contrées¹¹⁰ », mais

¹⁰³ *Ibid.*, p. 109.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 112.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 114.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 113. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁷ *Ibid.*, chap. 154, 301. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 300. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁹ *Ibid.*, chap. 142, p. 163.

¹¹⁰ OCV 26C, chap. 196, p. 300 et 301.

ici, comme ailleurs, « le christianisme, qui commença par des missions, finit par des batailles¹¹¹ ». En cause, la raison même qui avait fait le succès des Réductions jésuites du Paragui :

Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin craignit pour l'État [...] dès l'an 1586 [il] proscrivit la religion chrétienne [...] Il est évident que la raison d'État fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols.

À la Chine, ce sont des causes sensiblement différentes qui expliquent le bannissement de la Compagnie de Jésus. Peur de la contagion de ces « malheurs arrivés au Japon¹¹² » qui faisaient « plus d'impression sur les esprits, que la pureté du christianisme trop généralement méconnu n'en pouvait faire », mais aussi incessantes disputes, que nous connaissons sous l'appellation de « querelle des rites » - Voltaire lui préfère celle de « querelle des cérémonies » - qui « aigrissaient les missionnaires des différents ordres les uns contre les autres » et avaient déjà produit « l'extirpation de la religion chrétienne dans le Tunquin » avant d'avoir raison, de guerre lasse, de la patience impériale :

Ce n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix-sept cents ans sur des points de notre religion ; il fallut encore que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvements ; mais elle caractérisa, plus qu'aucune autre, cet esprit actif, contentieux et querelleur qui règne dans nos climats.¹¹³

Hommage de l'élève au maître, le brûlot de d'Alembert *Sur la destruction des jésuites* paru en 1765 rend justice à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* et de l'*Essai sur les mœurs*, en lui accordant ce talent entre tous de « faire l'histoire des querelles théologiques, pour les rendre tout à la fois odieuses et ridicules, et par là délivrer à jamais le genre humain de ce honteux et redoutable fléau¹¹⁴ ». « Vous êtes le prêtre de la raison qui enterrez le fanatisme¹¹⁵ », lâche le maître reconnaissant à l'élève à la lecture du manuscrit, tout en jetant les fondements de ce qui deviendra, sous sa plume, la raison d'être de l'*Histoire du Parlement de Paris* :

Vous écrasez, en vous jouant, les molinistes, les jansénistes ; vous faites le bien de l'État en rendant également méprisables les deux partis qui l'ont troublé [...] Écr l'inf...

¹¹¹ *Ibid.*, p. 165. Idem pour la citation suivante.

¹¹² OCV 13D, chap. 39, p. 159. Idem pour la citation suivante.

¹¹³ *Ibid.*, p. 151.

¹¹⁴ D'Alembert, *op. cit.*, p. 85.

¹¹⁵ D12263. Idem pour la citation suivante.

À la France, l'histoire de la Compagnie de Jésus paraît bien moins contrastée qu'*au monde*. Dans sa défaite, la congrégation jésuite n'appelle plus de la part de Voltaire une histoire qui lui appartiendrait en propre et démentirait les envolées édifiantes du père Jouvancy, mais un rappel contrapuntique à l'histoire du jansénisme et celle de l'infâme, ainsi qu'il le laisse inférer par la scansion régulière de chapitres dédiés de l'*Histoire du Parlement de Paris*¹¹⁶: « De l'introduction des jésuites en France » (chap. 26), « Suite des guerres civiles [...] Journée de la Saint-Barthélémy » (chap. 28), « Henri IV assassiné par Jean Châtel. Jésuites chassés » (chap. 36), « Jésuites rappelés » (chap. 42), « Meurtre de Henri IV » (chap. 43), « Du Parlement et de la bulle Unigenitus » (chap. 61), « Attentat de Damiens » (chap. 66), « De l'abolissement des jésuites » (chap. 67). Dévolue aux seconds rôles dans le massacre de la Saint-Barthélemy - encore qu'à Bordeaux « un jésuite nommé Edmond Ogier excit[â]t le peuple de Bordeaux au carnage, un crucifix à la main¹¹⁷ », la Compagnie de Jésus revient aux premières places avec les attentats perpétrés contre la personne du roi et leur utilisation, à ses dépens, par les parlementaires jansénistes. Le martyrologe offert à ses lecteurs par l'historiographe Jouvancy en illustration et en défense de la Compagnie de Jésus n'est plus plausible et doit laisser sa place à celui composé par l'histoire tumultueuse d'un ordre religieux aux chicanes incessantes qu'il appartient à Voltaire, historien, de conclure :

On sait tout ce qu'on reprochait depuis longtemps aux Jésuites. Ils étaient regardés en général comme fort habiles, fort riches, heureux dans toutes leurs entreprises et ennemis de la nation : ils n'étaient rien de tout cela ; mais ils avaient violemment abusé de leur crédit quand ils en avaient eu.¹¹⁸

Quand survint l'affaire Lavalette, du nom de ce jésuite envoyé à la Martinique, dont « l'emploi devait être de convertir les nègres¹¹⁹ », ce n'était pas « comme on sait, la première banqueroute que les jésuites avaient faite. On se souvenait de celle de Séville qui avait réduit cent familles à la mendicité en 1644¹²⁰ » :

Enfin le roi par un édit du mois de novembre 1764, cédant à tous les parlemens et aux cris de toute la nation, dissout la Société sans retour.¹²¹

¹¹⁶ Les titres des chapitres de l'*Histoire du Parlement de Paris* (OCV 68) qui suivent sont abrégés.

¹¹⁷ OCV 68, chap. 28, p. 294.

¹¹⁸ *Ibid.*, chap. 68, p. 547-548.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 549.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 550.

¹²¹ *Ibid.*, p. 554. Idem pour les citations suivantes.

Cas d'école, l'exemple de la Compagnie de Jésus a été « imité depuis et surpassé » :

[II] a fait voir que ce qu'on croit difficile est souvent très aisé.

SOTTISIERS

Sur l'utilité des écrivains de la Compagnie de Jésus, Voltaire n'entend pas s'arrêter à la curiosité inhérente au compilateur et à l'historien. Héritier d'une tradition satirique inaugurée par Rabelais - qu'il admire -, l'ancien élève du collège Louis-le-Grand sait tirer parti d'un esprit qu'il s'attache à résumer autant qu'il est possible d'un trait *sottisier*. Sottisier que ces erreurs enchaînées à l'envi par l'ex-jésuite Nonnotte et servent de prétexte à Voltaire, comme dans *Les Honnêtetés littéraires*, à maints « recueils de bons mots, de vaudevilles, de chansons, de petites historiettes, de contes, de vers libres, de sottises, en un mot, que l'on ramasse », ainsi qu'il est rappelé en 1771, selon l'acception première du terme, dans l'ultime édition du *Dictionnaire de Trévoux*¹, par ce quatrain attribué par les bons pères à Chapelle mais en réalité dû - on en appréciera toute la cocasserie - à Voltaire lui-même :

*Ce fut parmi vous que nâquirent
Mille vaudevilles malins,
Que les Amours à rire enclins,
Dans leurs Sottisiers recueillirent.*²

Catéchiste, hagiographe, défenseur de la foi, l'écrivain jésuite n'est pas seulement pour Voltaire, suivant le sens également reconnu au terme par le *Dictionnaire*, « celui qui débite des sottises³ » ou « *Stultiloquus* », mais la figure de proue « du discours familier » auquel il finit, sottisier, par se confondre.

Le jésuite et la fable

Défenseur de la fable, quand elle a survécu « aux religions qui les consacraient » et ne subsiste plus que le plaisir de « ces images vraies et riantes⁴ » caractéristiques de la mythologie, Voltaire dément l'opinion, principalement soutenue par *ces messieurs*⁵, qui veut qu'on « tournât en ridicule⁶ »

¹ DT 1771, t. 7, p. 789.

² *Ibid.* Voltaire, *Lettre de monsieur Arouet à monsieur le Grand Prieur*, OCV 1B, p. 292.

³ DT 1771, t. 7, p. 789. Idem pour les citations suivantes.

⁴ Voltaire, *Sur la fable*, OCV 28B, p. 216.

⁵ Ces messieurs, sous-entendu, du parti janséniste. Dans son propos sur la fable, Voltaire écrit : « Quelques rigoristes, plus sévères que sages, ont voulu proscrire depuis peu l'ancienne mythologie [...] beaucoup de fables après tout, sont plus philosophiques que ces messieurs ne sont philosophiques », *ibid.*, p. 215.

⁶ *Ibid.*, p. 217. Idem pour les citations suivantes.

sur le théâtre grec et romain « ces mêmes divinités qu'on adorait dans les temples ». La sage posture du récitant du credo jésuite sur le théâtre n'est toutefois pas sans ambiguïté. Dans un texte consacré, *Sur la fable* paru en 1745, Voltaire établit le rapprochement entre le théâtre pratiqué par les pédagogues de la Compagnie de Jésus et celui des dramaturges de l'antiquité, justifiant non pas que l'on puisse moquer les dieux sur les planches mais les « sottises attribuées à ces dieux par ceux qui avaient corrompu l'ancienne mythologie ». « C'est ainsi que mille choses, qui paraissent contradictoires », déclare-t-il, « ne le sont point. J'ai vu sur le théâtre d'une nation savante et spirituelle » - la France - « des aventures tirées de *La Légende dorée* » - comme le martyr de saint Agapet porté sur la scène trente ans plus tôt par le père Porée⁷ -, témoignage qui l'autorise à cette interpellation :

Dira-t-on pour cela que cette nation permet qu'on insulte aux objets de la religion ?⁸

Isopet médiéval et barbare, *La Légende dorée* n'est jamais que la source d'inspiration - dénoncée en 1760 dans *Le Russe à Paris* - de *La Fleur des saints*, cette « compilation extravagante du jésuite Ribadeneyra [...] traduit[e] et augmenté[e] par le frère Girard, jésuite⁹ », impliqué, on s'en souvient, dans un scabreux fait divers. Dès 1756, Voltaire règle son sort dans l'*Essai sur les mœurs* au recueil gothique et jésuite - les épithètes paraissent dès lors se confondre - et sa mythologie catholique de la déraison. Prenant l'exemple d'une ordalie rapportée par un chroniqueur de l'abbaye du Mont-Cassin, il écrit dans un chapitre afférent à la religion et la superstition :

Il se peut faire sans doute qu'un homme passe très rapidement entre deux bûchers, et même sur des charbons, sans être tout à fait brûlé ; mais y passer et y repasser d'un pas grave pour reprendre son manipule, c'est une de ces aventures de la Légende dorée, dont il n'est plus permis de parler à des hommes raisonnables.¹⁰

Autre exemple proposé, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, la fable des Sept dormants, l'est pour accroire la nature identique des mythes antiques et des récits de *La Fleur des saints* :

Le père Girard loin de croire que ce soit un *conte à dormir debout*, en prouve l'authenticité par les arguments les plus démonstratifs [...] Aussi ce n'est pas pour contester cette histoire que nous en parlons, mais seulement pour

⁷ *Agapitus martyr, op. cit.*, fut représenté le 12 mars 1710 au collège Louis-le-Grand.

⁸ OCV 28B, p. 217.

⁹ Affaire dite Girard-Cadière, du nom de la jeune carmélite subornée par le père Girard.

¹⁰ OCV 23, chap. 45, p. 113.

remarquer qu'il n'y a pas un seul événement fabuleux de l'antiquité qui n'ait été rectifié par les anciens légendaires.¹¹

Voilà qui justifie cet aphorisme :

La Légende dorée est remplie de toutes les fables de l'ancienne Grèce sous des noms de chrétiens.¹²

Le dire et l'écrire n'a rien de répréhensible et dans le dixième chapitre du *Traité sur la tolérance*, Voltaire se défend de vouloir attenter aux fondements de la religion. À ceux qui l'accusent de vouloir « détruire nos faux miracles et nos fausses légendes¹³ », au motif qu'elles sont « l'aliment de la piété de plusieurs personnes » et qu'il y a « des erreurs nécessaires », il invoque la loi naturelle, bien convaincu que les « inventions des hommes » et les « fraudes pieuses » conduisent à l'athéisme et la dépravation :

C'est un très-mauvais argument que de dire : Voragine, l'auteur de la Légende dorée, et le jésuite Ribadeneira, compilateur de la *Fleur des saints*, n'ont dit que des sottises : donc il n'y a point de Dieu ; on s'est servi de la confession, de la communion, et de tous les sacrements, pour commettre les crimes les plus horribles [...] Je conclurais au contraire : Donc il y a un Dieu qui, après cette vie passagère [...] daignera nous consoler de tant d'horribles malheurs.

Épigone de « cinquante évangiles apocryphes, écrits dès le I^{er} siècle, et suivis sans interruption de fables absurdes, jusqu'aux *Fausse Décrétales* forgées au siècle de Charlemagne, et jusqu'à la donation de Constantin¹⁴ », *La Légende dorée*, associée à *La Fleur des saints*, elle-même « perfectionnée par *Le Pédagogue chrétien* », forme sous la plume de Voltaire une anthologie jésuitique de la superstition. Pour moquer la fable de ce père protestant, Jean Calas, accusé d'avoir assassiné son fils pour cause de religion, quoi de plus idoine que de se remémorer les saintes fables de la Société ? Sainte Barbe, adepte de la sainte Trinité, avait suscité le courroux paternel :

Elle s'enfuit à travers une montagne qui s'ouvrit pour elle. Le père fit le tour de la montagne, et rattrapa sa fille ; on la fouetta toute nue, mais Dieu la couvrit d'un nuage blanc ; enfin son père lui trancha la tête. Voilà ce que rapporte la *Fleur des saints*.¹⁵

¹¹ OCV 40, « Les Sept Dormants », p. 526.

¹² Voltaire, *Dieu et les hommes*, OCV 69, chap. 26, p. 393.

¹³ OCV 56C, chap. 10, p. 184. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴ Voltaire, *Fragment sur l'histoire générale*, OCV 27, art. 5, p. 453. Idem pour la citation suivante.

¹⁵ OCV 56C, chap. 1, note c, p. 134.

Moins tragique sans doute, la destinée de Marie-Madeleine, « à qui notre Seigneur parut en jardinier¹⁶ » et qui convertit la Provence, ne paraît pas davantage devoir être contestée :

Ribadénéira le savant auteur de la Fleur des saints, dit expressément, que si cela n'est pas dans l'Evangile la chose n'est pas moins indubitable.

Pour preuve :

Magdeleine se retira dans la Sainte Beaume où elle brouta l'herbe toute sa vie. Ce fut là que n'ayant plus d'habits, elle pria toujours toute nue ; mais ses cheveux crûrent jusqu'à ses talons, et les anges venaient la peigner et l'enlever au ciel sept fois par jour, en lui donnant de la musique. On a gardé longtemps une fiole remplie de son sang et de ses cheveux, et tous les ans, le jour du vendredi saint, cette fiole a bouilli à vue d'œil. La liste de ses miracles avérés est innombrable.¹⁷

Parmi les analectes de la sottise, rien n'égale pourtant ni ne surpasse *Le Pédagogue chrétien* du père d'Outreman. Infligé à des générations de collégiens, quand il aurait fallu apprendre les mathématiques et la « saine philosophie¹⁸ », ce guide catéchétique attaché à la panoplie de la parfaite dévote - comme à cette compagne de la belle Saint-Yves, confite dans ses pieuses lectures et étrangement sourde au drame de son amie confrontée aux avances de Saint-Pouange¹⁹, est « un excellent livre pour les sots²⁰ », car « il n'y a pas une page où l'on trouve une ombre de sens commun ». Au lecteur « éclairé et judicieux²¹ » - il « ne parle pas aux bégueules imbéciles qui n'ont lu que l'*Année sainte*²² de Le Tourneux, ou *le Pédagogue chrétien* » - Voltaire demande d'admettre que « la religion consiste dans l'adoration de Dieu, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécile²³ » pour les *sottises* du père d'Outreman. En bonne place dans l'article « Ignorance » des *Questions sur l'Encyclopédie*, le manuel du père jésuite a tout de la somme obscurantiste :

Connaissez-vous Newton ? [...] il démontra que la lune gravite sur la terre trois mille six cents fois moins que si elle était près de la terre [...] Vous

¹⁶ Voltaire, *Le Marseillois et le lion*, OCV 66, p. 759. Idem pour la citation suivante.

¹⁷ *Ibid.*, p. 759-760.

¹⁸ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Éducation », p. 622.

¹⁹ Voltaire, *L'Ingénu*, chap. 15, OCV 63C, p. 287.

²⁰ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Enfer », p. 117. Idem pour la citation suivante.

²¹ Voltaire, *Les Trois Empereurs en Sorbonne*, OCV 67, p. 211. Idem pour la citation suivante.

²² *L'Année chrétienne*.

²³ Voltaire, *Le Pyrrhonisme de l'histoire*, chap. 3, K84-K12, p. 266.

voilà tout étonné ; vous n'avez jamais rien lu de pareil dans le Pédagogue chrétien.²⁴

Que les écrivains de la Compagnie de Jésus et les « loueurs de chaise » de chaque paroisse s'avisent « de ne jamais parler des choses » dont ils n'ont pas « la plus légère idée²⁵ » :

Vous ne sauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance, et encore plus par vos raisonnements. On devrait vous défendre d'écrire, à vous et à vos pareils, pour conserver le peu de foi qui reste dans ce monde.

La fleur des saints : Ignace, Xavier et les autres

Pour se convaincre de l'horrible danger de la fable, il n'est que d'examiner la vie des saints de la Société et celle du premier d'entre eux, « St Inigo le Biscaien, car c'est son véritable nom²⁶ », à qui *La Légende dorée* « tourna la tête », comme elle tourna depuis « à Don Quichotte de la Manche pour avoir lu des romans de chevalerie ». Transposition mystique de Jean Châtel, frappé « jusqu'à la démence²⁷ » par les « représentations de démons, de tourments et de flammes » de la chambre de méditations du collège Louis-le-Grand, l'Ignace de Voltaire, déformé par ses lectures hagiographiques et chevaleresques, est aussi grotesque qu'il est saintement fou. Dans le carnet de notes que Voltaire a cru bon devoir distinguer par le nom de *sottisier*²⁸, le fondateur de la Compagnie de Jésus et par extension, l'ensemble de ses congrégationistes, y apparaît sous des traits pathologiques :

L'établissement des jésuites semble le chef d'œuvre de la politique, c'étoit l'ouvrage d'un fou et d'un imbécille fanatique (Ignace de Loyola) [...] Un jésuite [...] passe sa vie dans la politique et dans la misère, et se sert de tous les ressorts de la prudence pour conduire sa folie.²⁹

« Né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie, et disposé à l'enthousiasme³⁰ », le saint jésuite, convaincu de son « dérangement de l'esprit³¹ » jusque dans sa propre famille,

²⁴ OCV 42A, p. 365-366.

²⁵ *Ibid.*, p. 366. Idem pour la citation suivante.

²⁶ *Ibid.*, p. 352. Idem pour les citations suivantes.

²⁷ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 174, OCV 26B, p. 226. Idem pour la citation suivante.

²⁸ *Leningrad group of notebooks*, OCV 81, p. 22-23.

²⁹ *Ibid.*, f. 61 r, p. 344-345.

³⁰ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 139, OCV 26A, p. 109.

³¹ OCV 42A, p. 353.

appartient à cette race d'hommes, grands noms, fondateurs, aliénés, « mais d'une folie qui convienne à [leur] siècle³² » :

En conscience y a-t-il jamais eu un homme plus digne des Petites-Maisons
que St Ignace ?

Pour légitimer son propos, qu'il résume dans une notice particulière des *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire s'égaye à prendre le contrepied du père Bouhours et de son hagiographie, en prétendant qu'elle ne réussit « ni chez les gens du monde ni chez les savants ni chez les philosophes³³ ». Conscient que les « libertins n'ont que faire de dire que les Saints ont rendu témoignage d'eux-mêmes³⁴ » et que ce ne sont, pour ainsi dire, que « des esprits faibles, qui s'imagin[oi]ent ce qui n'est[oit] pas », le biographe jésuite avait jugé nécessaire de défendre le saint homme, moqué en son temps par Étienne Pasquier³⁵, en pourfendant « les gens du monde qui n'ont nul goust des choses divines³⁶ » et ne s'accrochent pas « des visions & des apparitions qui se rencontrent dans la Vie de Saint Ignace ». « Je demeure d'accord avec eux qu'il y auroit de la foiblesse à croire indifféremment toutes sortes de visions », avait-il d'abord admis, avant d'ajouter :

J'ose dire qu'il y a de l'impiété & de l'irreligion à n'en croire aucune, & à
se moquer de celles que l'Eglise approuve.

Peu disposé à croire, comme le père jésuite, que c'est le ciel qui « suscita Ignace de Loyola, pour subvenir aux pressantes necessitez du monde chrestien », au moment où « Luther soustint publiquement son apostasie dans la diète de Wormes », Voltaire reprend presque trait pour trait, sur un mode pareillement cervantesque, les extravagances imputées par Pierre Quesnel au saint homme dans un palimpseste à l'impiété assumée³⁷. Mais à la différence du polémiste janséniste, Voltaire ne se limite pas à la drôlerie causée par la narration picaresque des aventures du « chevalier

³² *Ibid.*, p. 352. Idem pour les citations suivantes.

³³ *OCV* 12, p. 66.

³⁴ D. Bouhours, *La Vie de saint Ignace fondateur de la Compagnie de Jésus*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1679, « Avertissement », non paginé, 2^e p. Idem pour les citations suivantes.

³⁵ Le fondateur de la Compagnie de Jésus avait été brocardé par Étienne Pasquier dans *Le Catéchisme des jésuites*.

³⁶ D. Bouhours, *La Vie de saint Ignace fondateur de la Compagnie de Jésus*, *op. cit.* Idem pour les citations suivantes.

³⁷ [P. Quesnel], *Histoire des religieux de la Compagnie de Jésus*, Utrecht [Lausanne] : J. Palfin [A. Chapuis], 1741, t. 1, livre I. Sur l'utilisation par Voltaire de cet ouvrage pour l'écriture de son article « Ignace de Loyola », se reporter aux notes de bas de page de l'édition de référence des *Questions sur l'Encyclopédie*, *OCV* 42A, p. 352.

de la Vierge³⁸ ». Figure aussi christique que ce « rustre anglais³⁹ » évoqué dans la troisième des *Lettres philosophiques*, Loyola en partage tous les dévoiements sectaires. À la question de savoir comment il s'est pu qu'« un pareil extravagant ait joui de quelque considération, se soit fait des disciples, et ait été le fondateur d'un ordre puissant », Voltaire répond tout de go :

C'est qu'il était opiniâtre et enthousiaste. Il trouva des enthousiastes comme lui, auxquels il s'associa. Ceux-là ayant plus de raison que lui, rétablirent un peu la sienne.

En sage récitant testamentaire de la vie de saint Ignace mais aussi de saint François-Xavier, le père Bouhours n'échappe pas à l'excès de « l'esprit de corps, et surtout l'esprit monacal » de ces hagiographes de la Compagnie de Jésus que Voltaire, après Quesnel, prend plaisir à brocarder :

Ce serait une espèce de miracle qu'un homme d'esprit tel que Bouhours eût fait imprimer tant d'extravagances [...] Nous avons plus de deux cent volumes entièrement dans ce goût compilés par des moines.⁴⁰

Et ce qu'il y a de plus funeste :

C'est que les ennemis des moines compilent aussi de leur côté. Ils compilent plus plaisamment ; ils se font lire.

Dans la ligne de mire du philosophe : les prétendus miracles avancés par le père jésuite, sur la foi de ses prédécesseurs, dans la nouvelle édition dument annotée de *La Vie de saint François Xavier*, sitôt qualifiée, à la marge, de « chef d'œuvre de sottise fanatique⁴¹ ». « Il ne serait pas mal⁴² », écrit Voltaire comme à regret, « de savoir quelque chose de vrai concernant le célèbre *François Xavero*, que nous nommons Xavier, surnommé l'apôtre des indes ». Et comment se le pourrait-il quand le père Bouhours, sectateur crédule du père Simon Rodriguez, rapporte dans ses œuvres que « le Fernand Cortez de la religion⁴³ », ayant perdu un crucifix dans la mer, « un cancre qui portoit entre ses serres le même crucifix [...] vint droit au Père⁴⁴ », quand dans une tempête « le Père François⁴⁵ »,

³⁸ *Ibid.*, p. 353.

³⁹ *Ibid.*, p. 355. Il s'agit du quaker Georges Fox. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁰ *Ibid.*, art. « François Xavier », p. 547. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ OCV 36, p. 417.

⁴² OCV 41, p. 539. Idem pour les citations suivantes.

⁴³ Voltaire, *Des mensonges imprimés*, OCV 31B, variante W56-k, p. 384.

⁴⁴ Nous nous servons de la nouvelle édition possédée par Voltaire (BV 502) : D. Bouhours, *La Vie de saint François Xavier*, Paris : v^{re} Bordelet, 1754, t. 1, p. 237.

⁴⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 158. Idem pour la citation suivante.

pourvu du don d'ubiquité, sert de pilote et à l'équipage de son navire et à celui d'une chaloupe jetée à la mer, faisant « tant d'impression sur l'esprit de[s] deux esclaves Sarrasins », qu'il en en abjurèrent le mahométisme, et quand, dans la ville nippone de Cangoxima⁴⁶, il permet « la résurrection d'une fille de qualité⁴⁷ » ? In vraisemblance que celle du récit hagiographique et de ses cagotes merveilles, auquel Voltaire oppose volontiers la preuve historique, comme ces quatre cent mille morts causés par la guerre civile - « c'est là le prodige le plus connu que les missionnaires aient opéré au Japon⁴⁸ » - ou le soupçon d'hérésie, tel qu'il l'exprime dans le *Petit avis à un jésuite* :

Bouhours assure que frère Xavier était dans deux endroits à la fois : et comme cela n'appartient qu'à l'eucharistie, le trait m'a paru gaillard.⁴⁹

« C'est là pourtant⁵⁰ », constate-t-il » « ce qu'on a écrit sérieusement et avec succès dans le siècle de Louis XIV », et, tient-il à préciser :

Dans le siècle des *Lettres provinciales*, des tragédies de Racine, du Dictionnaire de Bayle, et de tant d'autres savants ouvrages.

Au nom de la raison, au nom des belles lettres, la production des écrivains de la Compagnie de Jésus, quand elle s'avise de religion, ne vaut *in fine* guère mieux qu'une mise à l'index philosophique :

Sachez, frère Berthier, que la piété et la vertu ne consistent pas à croire que votre François Xavier ayant laissé tomber son crucifix dans la mer, un cancre vint humblement le lui rapporter. On peut être honnête homme, et douter que le même Xavier ait été en deux endroits à la fois ; vos livres peuvent le dire ; mais, mon frère, il est permis de ne rien croire de ce qui est dans vos livres.⁵¹

Xavier, Ignace, dont les notices des *Questions sur l'Encyclopédie* sont toutes deux produites à l'automne 1771, ne sont que les premiers parmi leurs pairs : François de Borgia, petit-fils du pape

⁴⁶ Kagoshima.

⁴⁷ D. Bouhours, *op. cit.*, t. 2, p. 2. Ce miracle de Xavier fut peint par Poussin. Commandée par Sublet de Noyers, la peinture, aujourd'hui conservée au Louvre (Inv. 7289), ornait le maître-autel du noviciat de la Compagnie, situé rue du Pot-de-Fer. Quoiqu'admiratif du peintre, Voltaire ne fait jamais allusion au *Miracle de saint François-Xavier*, qu'adolescent, il eut pourtant maintes occasions de contempler.

⁴⁸ OCV 41, p. 545.

⁴⁹ OCV 56 A, p. 261.

⁵⁰ OCV 41, p. 546. Idem pour les citations suivantes.

⁵¹ OCV 49B, p. 391.

Alexandre VI, dévot certes, mais surtout « utile par ses richesses et son crédit⁵² », ou encore François Régis. Leur histoire, comme celle de tous les « autres François » ne mérite pas d'être discutée tant elle passe, au nom du principe de *conformité* énoncé par Barthélémy de Pise⁵³ au sujet de François d'Assise, pour un simple calque de la vie du Christ... C'est aussi une question d'écriture : tous les hagiographes de la Société n'ont pas les mérites d'un Bouhours et de « sa belle histoire de saint François Xavier ». Celle de François Régis, par exemple, signée du jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V, ne contient pas seulement « un mort ressuscité » : elle a la saveur de « la piquette après de l'eau de vie ». Dans la peau du proposant de la *Collection des lettres sur les miracles*, Voltaire a pourtant bien prévenu, à propos des mystères attribués à Xavier, qu'« il ne faut pas donner à rire à la foule des incrédules⁵⁴ », comme l'incite la préjudiciable habitude de l'Église. Interrogeant « M. le professeur R... », théologien protestant, « s'il ne faisait pas des miracles quelquefois dans son tripot », il lui souffle cette réponse toute trouvée :

Nous en ferions tout comme les autres, me dit-il, si nous avions à faire à des sots ; mais notre peuple est instruit et malin ; il laisse passer les anciens miracles qu'il a trouvés tout établis [...] en effet, il n'y a que les catholiques qui fassent des miracles.

Catholiques, et non pas seulement jésuites. Car si la Compagnie de Jésus mérite, comme il est dit dans le chapitre sur les ordres religieux de l'*Essai sur les mœurs* « une attention distinguée⁵⁵ », elle est loin d'endosser seule les ridiculités des romans imputés par Voltaire aux théologiens catholiques et autres propagateurs du fanatisme :

Il serait difficile de juger entre les miracles de saint François Xavier, Don Quichotte, le Roman comique, et les convulsionnaires de saint Médard.⁵⁶

Métempsycoses : les fils de Garasse

Au gré d'un procédé métonymique éprouvé, constitutif des *Honnêtetés littéraires*, dont le texte, constate Olivier Ferret, « n'est pas conçu comme une machine de guerre contre un adversaire

⁵² Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 139, OCV 26A, p. 113.

⁵³ OCV 41, p. 547. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁴ Voltaire, *Collection des lettres sur les miracles*, « Neuvième Lettre », OCV 60D, p. 276. Idem pour les citations suivantes.

⁵⁵ OCV 26A, p. 108.

⁵⁶ OCV 41, p. 547.

unique⁵⁷ », Voltaire n'arrête pas aux figures de la Compagnie de Jésus des griefs susceptibles d'être étendus aux mille visages du fanatisme. Astuce rhétorique, la synecdoque n'est toutefois pas l'apanage du philosophe.

Dernier en date d'une longue série d'ennemis et cependant « le plus impertinent de tous⁵⁸ », le père Aimé-Henri Paulian se complaît à y recourir. Acquis au « magnifique Réquisitoire⁵⁹ » qu'en a donné le très janséniste « M. Joly de Fleury⁶⁰ » contre la « plume sacrilège » du seigneur de Ferney, le ci-devant jésuite n'a aucun mal à réduire le *Dictionnaire philosophique* à un compendium de « tout ce qu'il y a de répréhensible dans les ouvrages de nos prétendus Philosophes⁶¹ » et d'en détailler le corpus⁶². À l'index du littérateur jésuite : les *Réflexions* - anonymes - *sur l'existence de l'âme et de Dieu*⁶³, le *Dictionnaire* de Bayle et l'*Analyse raisonnée*⁶⁴ de ses ouvrages, *Le Pyrrhonisme du Sage* de Beausobre, *La Philosophie du bon sens* de Boyer d'Argens, les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* de Boulanger, les *Pensées philosophiques*, les *Pensées sur l'interprétation de la nature* de Diderot et, en commun avec d'Alembert, l'*Encyclopédie*, le livre *De l'esprit* d'Helvétius, *Telliamed* de Maillet, l'*Histoire naturelle de l'âme*, le *Discours sur la vie heureuse*⁶⁵, *L'Homme-plante* et autres *Œuvres philosophiques* de La Mettrie, le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, *Émile* et « les ouvrages faits pour sa défense », *Du Contrat social*, les *Lettres écrites de la montagne* de Rousseau, *Les Mœurs* de Toussaint, et, à tout seigneur, tout honneur, la treizième des *Lettres philosophiques* sur Locke, le *Recueil de pièces fugitives*, l'*Essai sur l'histoire générale*, *La Philosophie de l'histoire* et le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.

Porte-étendard de ces « êtres pensants qui se regardent comme les pacificateurs des empires, les restaurateurs de la raison, les bienfaiteurs (sic) de l'humanité⁶⁶ », Voltaire se pare, sans nuance, de leurs attributs, à la fois coupable de favoriser « l'Athéisme », d'introduire « la confusion des vices & des vertus », de détruire « la révélation », de « dépouiller l'Eglise du pouvoir qu'elle a reçu de Jesus-Christ », d'appeler à la révolte ses sujets « contre le Souverain », d'être, en résumé, « aussi offensant pour la Majesté divine, que nuisible[s] au bien des Empires & des Sociétés ».

⁵⁷ OCV 63 B, p. 9.

⁵⁸ Voltaire, *Il faut prendre un parti ou le principe d'action*, OCV 74B, p. 63.

⁵⁹ A.-H. Paulian, *Dictionnaire philosopho-théologique portatif*, *op. cit.*, p. 259.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 260. Idem pour la citation suivante.

⁶¹ *Ibid.*, p. 259.

⁶² *Ibid.*, p. 258-259. Ce corpus est présenté pêle-mêle en italique, par titre, rarement par auteur.

⁶³ Texte anonyme inséré dans le recueil intitulé *Nouvelles libertés de penser*, Amsterdam [Paris] : [P. Piget], 1743, 204 p. Voir Gianluca Mori, (éd. critique par), « *Réflexions sur l'existence de l'âme et de Dieu* », *La Lettre clandestine*, n°14, 2005-2006, p. 227-242.

⁶⁴ Fr.-Marie de Marsy - J.-B.-R. Robinet, *Analyse raisonnée de Bayle, ou Abrégé méthodique de ses ouvrages*, [Londres], 1773, 4 vol.

⁶⁵ Ce discours figure dans l'édition princeps de l'ouvrage de La Mettrie intitulé *Traité de la vie heureuse par Sénèque. Avec un discours du traducteur sur le même sujet*, Potsdam : Chr.-Fr. Voss, 1748, 248 p.

⁶⁶ A.-H. Paulian, *op. cit.*, p. 259. Idem pour les citations suivantes.

Certes, concède un autre jésuite, Claude-Adrien Nonnotte, à propos de « Mr. de Voltaire⁶⁷ », qui nous apprend « que Newton « étoit intimement persuadé, qu'il y a un Dieu », « on se déshonorerait en niant cette vérité » qu'il n'y a pas davantage lieu de « le soupçonner d'être athée, qu'on ne pourroit le soupçonner d'être un bon catholique ». L'auteur du « fameux Dictionnaire⁶⁸ » n'en reste pas moins la première incarnation d'un mal diffus, que le jésuite Patouillet, qui prête sa plume à l'archevêque d'Auch, rend compte comme d'une maléfique duplication :

On a reproduit cet Auteur comme en détail sous une infinité de formes & de manieres d'écrire différentes ; c'est un coryphée des Philosophes suivi de mille disciples, qui, en le copiant, se sont encore donné plus de licences qu'il n'en avoit osé prendre lui-même.

Échange de bons procédés, Voltaire s'affaire à imputer l'origine du mal au persécuteur de Théophile de Viau, François Garasse, auquel il prête dans son article « Des allégories », à rebours « des neuf Muses, de Vénus, des Grâces, de l'Amour, et de tant d'autres qui seront les délices et l'instruction de tous les siècles⁶⁹ », la paternité du fanatisme et de la terreur :

Il comparait le célèbre Théophile à un veau, parce que *Viaud* était le nom de famille de Théophile. Mais d'un veau, dit-il, la chair est bonne à rôtir et à bouillir, et la tienne n'est bonne qu'à brûler.

Comme ces âmes maudites qui migrent de corps en corps, Garasse réapparaît pour la première fois en 1738 sous les traits du père Castel. Ennemi patenté de Jean-Philippe Rameau, l'inventeur du clavecin oculaire, bien persuadé de faire « de la Musique pour les yeux⁷⁰ » au point d'inviter *au Concert* les aveugles qu'il croit « d'assez bons juges des couleurs » car ils « en jugent à peu près comme lui » de la musique du compositeur, n'est autre que « le nouveau Pere Garasse » :

Il est encore tout glorieux des combats qu'il a rendus contre les Newton, les Leibnits, les Reaumur, les Maupertuis : c'est le Dom-Guichotte des Mathématiques, à cela près, que Dom-Guichotte croyoit toujours attaquer des Géans, & que le Reverend Pere se croit un Géant lui même.⁷¹

⁶⁷ Cl.-A. Nonnotte, *op. cit.*, p. 92. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁸ J.-Fr. Châtillard de Montillet-Grenaud-Grenaud, *Lettre pastorale de Monseigneur L'Archevêque d'Auch, au clergé séculier et régulier de son diocèse*, [s. l.] : [s. n.], 1764, p. 12. Idem pour la citation suivante.

⁶⁹ OCV 49A, p. 326.

⁷⁰ Voltaire, *Lettre à Monsieur Rameau*, OCV 18C, p. 17. Idem pour les citations suivantes.

⁷¹ *Ibid.*, p. 22.

Don Quichotte et Garasse. Ignace et Don Quichotte. La comparaison effectuée à trente-cinq ans d'intervalle par Voltaire, dans la *Lettre à M. Rameau* d'une part, et les *Questions sur l'Encyclopédie* d'autre part, entre le héros picaresque, le fondateur de la Compagnie de Jésus et son âme damnée, conduit à la reformulation du mythe platonicien des âmes sœurs sur un mode spectral inspiré de l'Ombre de Samuel :

Le 14 octobre, moi frère Ignace Garassise, petit-neveu de frère Garasse, sur les deux heures après minuit, étant éveillé, j'eus une vision, et voici venir à moi le fantôme de frère Berthier.⁷²

Apparition d'outre-tombe qui dément que *Le Paradis ouvert à Philagie* selon le titre de l'ouvrage éponyme du père Paul de Barry, puisse l'être aussi aux religieux de la Compagnie :

- O mon fils ! dit frère Berthier d'une voix lugubre, que vous êtes dans l'erreur !
- [...] Vous êtes donc damné, m'écriai-je ?
- Non, fit-il, je me suis heureusement repenti au dernier moment, je suis en purgatoire.⁷³

Ennemie des philosophes et de leurs allégories, l'ombre de Garasse change de traits et non sa façon d'agir, comme avec ce jésuite, Jean-François Baltus, et ses écrits contre Fontenelle, son *Histoire des oracles*, mais aussi, croit utile de le préciser Voltaire⁷⁴, sa *Relation de l'isle de Bornéo* et son allégorie schismatique de Rome et Genève désignées sous les noms de deux sœurs, Mero et Enegue :

[Fontenelle] n'avait pas daigné répondre ; c'en fut assez pour que le jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, [l]accusât auprès du roi [...] d'athéisme.⁷⁵

Accusation mensongère, est-il besoin de le dire, qui conjugue dénonciation, exagération et calomnie, toutes notions contenues dans le procédé rhétorique latin de l'*injuria*, auquel Voltaire réduit, comme maints de ses contemporains, la véhémence des ouvrages du père Garasse. À l'article « Athée-Athéisme » du *Dictionnaire philosophique*, il écrit :

⁷² Voltaire, *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier*, OCV 49B, p. 394.

⁷³ *Ibid.*, p. 394-395.

⁷⁴ Voltaire, « De Fontenelle », *Lettre à Son Altesse Monseigneur le prince de ****, OCV 63B, p. 444.

⁷⁵ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, *op. cit.*, art. « Philosophe », OCV 36, p. 444.

Un jésuite, autant au-dessous d'Aristophane, qu'Aristophane est au-dessous d'Homère ; un malheureux dont le nom est devenu ridicule parmi les fanatiques mêmes, le jésuite Garasse, en un mot, trouve partout des *athéistes* [...] c'est lui qui a induit le public en erreur sur Vanini.⁷⁶

Exposée par le père jésuite dans *La Doctrine curieuse*, avant de devenir l'objet principal de *La Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne*⁷⁷, l'accusation d'athéisme, avec ses conséquences funestes, obéit à un mode opératoire inquisitorial que Voltaire, tout à la réhabilitation de Jean Calas, reproduit avec force détails en 1764 dans le *Dictionnaire philosophique* et, trois ans plus tard, dans la *Lettre à Son Altesse Monseigneur le prince de****. À l'origine de l'affaire, sise elle aussi à Toulouse, un « disputeur à outrance⁷⁸ », Vanini, comme après lui Théophile et tant d'autres, un soupçon d'averroïsme, un concurrent transformé en adversaire et bientôt délateur, Francon, que Garasse décrit comme « un gentilhomme de bon esprit, & de tres-grand courage⁷⁹ », un juge partial, le Président Grammont, des preuves fabriquées en sorcellerie et par-dessus tout, une accusation en prosélytisme - « Le minime et très minime Mersenne a poussé la démence jusqu'à imprimer que Vanini était parti de Naples avec douze de ses apôtres, pour aller convertir toutes les nations à l'athéisme⁸⁰ » -, justifiant la condamnation au bûcher. Trame sempiternelle que celle des persécutions des esprits libres qui inspire à Voltaire ce constat liminaire :

Autrefois quiconque avait un secret dans un art, courait risque de passer pour un sorcier ; toute nouvelle secte était accusée d'égorger des enfants dans ses mystères ; et tout philosophe qui s'écartait du jargon de l'école, était accusé d'athéisme par les fanatiques et par les fripons, et condamné par les sots.⁸¹

« Plus savant que Garasse, et non moins téméraire⁸² », l'un des avatars - *Perinde ac cadaver* - du père de *La Doctrine curieuse*, Jean Hardouin, accuse à son tour d'athéisme dans son traité posthume des *Athei detecti*⁸³, publié par l'abbé d'Olivet, « les Descartes, les Arnaulds, les Pascals, les Nicoles,

⁷⁶ *Ibid.*, OCV 35, p. 379.

⁷⁷ Fr. Garasse, *La Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne*, Paris : S. Chappelet, 1625, 973 p.

⁷⁸ OCV 35, p. 380.

⁷⁹ Fr. Garasse, *La Doctrine curieuse*, *op. cit.*, livre second, p. 145.

⁸⁰ OCV 35, p. 383.

⁸¹ OCV 35, p. 375.

⁸² OCV 35, p. 385.

⁸³ J. Hardouin, *Athei detecti, Opera varia*, éd. par P.-J. d'Olivet, Amsterdam : H. du Sauzet, 1733, p. 1-258. Voltaire fait mention de cette édition, ardemment commentée, à son ancien préfet de chambre dans une lettre datée du 25 avril 1734 : « Mais vous mon cher abbé mandez moi ce que c'étoit que l'affaire qu'on vouloit vous susciter au sujet des rêveries de ce fou de père Hardouin » (D726).

les Mallebranches »⁸⁴, mais aussi « Pasquier, le cardinal Volsey, Scaliger, Luthern, Calvin, Bèze, le roi d'Angleterre, le landgrave de Hesse et Théophile⁸⁵ » tous convaincus d'être des *bélîtres*⁸⁶ *d'athéistes* et des *carpocratien*⁸⁷. Accusation pareillement proférée, cela s'entend, contre Voltaire, qui rétorque à l'un de ses persécuteurs :

Tu traites d'athée l'adorateur le plus résigné de la Divinité ; tu intentes cette accusation horrible contre l'auteur de *la Henriade*, poème qui est le triomphe de la religion catholique ; tu l'intentes contre l'auteur de *Zaïre* et d'*Alzire*, dont cette même religion est la base.⁸⁸

Dernière victime en date d'une série « fort longue⁸⁹ », dont Olivier Ferret rappelle qu'elle est aussi « de ceux et ils sont prestigieux, qui ont été persécutés par les membres de la Société », Voltaire s'érige comme l'ultime faire-valoir « d'un savoir-faire jésuite », hérité de Garasse, désormais incarné par Claude-Adrien Nonnotte, Louis Patouillet et Aimé-Henri Paulian, tous coupables de l'avoir mis en cause dans leurs ouvrages respectifs que sont les *Erreurs de Voltaire* (1762), la *Lettre pastorale de Monseigneur L'Archevêque d'Auch, au clergé séculier et régulier de son diocèse* (1764) et le *Dictionnaire théologo-philosopho portatif* (1770). Et pourtant, insiste-t-il :

Quelle différence de ces grands hommes à Garasse, à Nonnotte [...] à Paulian l'ex-jésuite, et à tant d'autres polissons !⁹⁰

Aux premiers, le génie, aux seconds, « la rage du bel esprit⁹¹ » qui, à défaut du moindre talent, « damne principalement Nonnotte, Patouillet, et consorts » et qui a « traduit frère Berthier en purgatoire », le fanatisme, quand bien même « Patouillet [...] Nonnotte, l'ex-jésuite Paulian », toujours eux, ne sont que « des fanatiques du coin de la rue, des misérables à qui on ne prend pas garde », mais « un jour de St Barthélemy, ils feraient de grandes choses⁹² », enfin l'âpreté au gain, commune à aux libellistes, illustrée par le chantage du libraire Fez à propos de la publication des *Erreurs de Voltaire* de l'abbé Nonnotte :

As-tu gagné par tes deux volumes les mille écus que tu voulais escamoter

⁸⁴ OCV 35, p. 385.

⁸⁵ OCV 63B, p. 437.

⁸⁶ Terme injurieux : mendiant, vaurien.

⁸⁷ Disciples de Carpocrate, philosophe gnostique réputé libertin et défenseur de la métempsycose.

⁸⁸ Cl.-A. Nonnotte. OCV 63B, p. 140.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 29. Idem pour la citation suivante.

⁹⁰ Voltaire, *Les Systèmes*, OCV 74B, p. 230.

⁹¹ OCV 63B, p. 145. Idem pour les citations suivantes.

⁹² Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Fanatisme », OCV 41, p. 332.

à M. de Voltaire par ton libraire Fez ? Je t'en fais mon compliment ;
Garasse n'en savait pas tant que toi, et le contrat mohatra n'approche pas
du marché que tu avais proposé.⁹³

À Grimm, qui dans la recension des *Honnêtetés littéraires*, lui reproche « d'être bien bon de se chamailler avec un tas de polissons et de maroufles que personne ne connaît⁹⁴ », et pis, de « donner lui-même le modèle des grossièretés qu'il reproche aux autres » à de malheureux *Scribler[s]*, Voltaire répond en affectant de demander « très sincèrement pardon aux lecteurs sensés⁹⁵ » d'avoir en parler, et botte en touche :

Après avoir écrasé des serpents, n'est-il pas permis aussi d'écraser des
puces ?

Plus convaincante, la conclusion du *Philosophe ignorant* et son vocabulaire reptilien, dont Voltaire affuble avec insistance les membres de la Société au tournant des années 1760, justifient les combats contre le Dragon :

Je vois qu'aujourd'hui, dans ce siècle qui est l'aurore de la raison, quelques
têtes de cette hydre du fanatisme renaissent encore. Il paraît que leur
poison est moins mortel, et leurs gueules moins dévorantes [...] Faut-il
rester oisif dans les ténèbres ? [...] Pour moi, je crois que la vérité ne doit
pas plus se cacher devant ces monstres.⁹⁶

Formé par des précepteurs jésuites, Voltaire n'a jamais cessé de conserver pour ses maîtres en littérature une dévotion particulière, à la mesure de la place qu'occupe la Compagnie de Jésus dans la vie intellectuelle de son temps. Les notices, généralement favorables, du « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* l'attestent, suivies, avec constance, de commentaires, publics et privés, de plus en plus acerbes sur la nature même de la production jésuite - qu'elle traite de théâtre, d'histoire, de géographie ou de religion - et de ses auteurs. Propice à la compilation, la bibliothèque jésuite de Voltaire - si tant est que sa variabilité extrême et son absence d'originalité en fassent une entité unique - renferme tous les matériaux utiles à une littérature savante et polémique : Voltaire en salue la qualité parfois, en conteste l'indigence souvent, et en écume sans relâche les trames narratives sans pourtant y faire toujours référence.

Historiographe du roi, mais bien davantage historien, Voltaire prend bruyamment le contrepied

⁹³ OCV 63B, p. 116.

⁹⁴ Cité par Olivier Ferret. *Ibid.*, p. 53. Idem pour la citation suivante.

⁹⁵ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Julien », OCV 42A, p. 497. Idem pour la citation suivante.

⁹⁶ Voltaire, *Le Philosophe ignorant*, « Doute LVI », OCV 62, p. 105.

de son confrère, le père Gabriel Daniel, dont il dénonce les approximations, les contrevérités et la lecture ecclésiastique de l'histoire. Mais c'est avec Jouvancy et son récit historique de la Compagnie de Jésus qu'en herméneute des Lumières, il écrit bientôt, faussement gribouille dans des textes épars, la contre-histoire de l'ordre fondé par Loyola, avant de la confondre - fondement de l'analyse politique et religieuse de l'*Histoire du Parlement de Paris* -, avec celle du parti janséniste et d'en présenter le seul et même visage de l'Infâme.

Confronté à ses propres erreurs par l'abbé Nonnotte et ses calques (Patouillet, Paulian, etc...), Voltaire peut désormais réduire à loisir la littérature jésuite à un immense sottisier : il la raille dans sa propension à paraître parole d'évangile, la ridiculise par sa relecture picaresque des hagiographies d'Ignace et de François-Xavier, et les ravale, elle et son histoire, à l'avatar sans cesse renaissant de la superstition, du fanatisme et de l'intolérance qu'il désigne, génériquement, sous les traits honnis du père Garasse. Par trop voyantes, la contestation et la détestation réciproques entre Voltaire et ses maîtres ne parviennent pas à éradiquer un tropisme littéraire commun. Aux jésuites, ses disputeurs, Voltaire l'une des parties les plus originales et les plus importantes de son œuvre. Trop souvent réduits à un regard quasi folklorique, ses textes sur l'Inde et la Chine portent la marque indélébile de ses maîtres.

CHAPITRE DEUXIÈME

ARISTOTE À LA CHINE

Aux trois hypothèses que François Jacob, dans le catalogue de l'exposition « Voltaire et la Chine » présentée en 2003 à l'Institut et Musée Voltaire de Genève, retient au sujet de la préférence accrue pour la fiction manifestée par Voltaire à partir des années cinquante pour traiter de la Chine, à savoir la « sinophilie ambiante¹ », les avantages inhérents à « l'imaginaire d'une Chine pleinement reconstituée » ou tout simplement la recherche d'un « miroir » des imperfections et des tares de la Société occidentale, il convient d'en ajouter une quatrième qui tient à la nature même de ces « dialogues vivants² », de ces « contes », de « ces histoires » chinoises qui s'égrènent après la parution de *l'Essai sur les mœurs*. Poncif des études sinologiques et voltairiennes, la relation particulière de Voltaire à l'Empire du Milieu n'est pas exempte d'approximations, de réductions, comme celle qui consiste généralement à imputer un tropisme pourtant tardif aux bienfaits d'une éducation jésuite.

Des *Lettres anglaises* aux *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, il y a bien plus qu'un effet de mode ou un changement d'inclination géographique. Réservé jusqu'ici à un public de lettrés, le discours de Voltaire se fait plus ouvert, en même temps qu'il se substitue de manière plus radicale, sur l'interprétation des Écritures, à celui du clergé. À la Chine, Voltaire trouve la matière, dans la langue, dans l'écriture, à interprétation philologique. À la Chine, berceau de la querelle des rites, il imagine la déconstruction structurelle des cérémonies religieuses, préalable à celle des dogmes. À la Chine, il substitue à l'anthropologie religieuse dernièrement définie par Malebranche un exotérisme philosophique conforme à Aristote.

Dialogues chinois, tragédie chinoise, lettres chinoises finissent par constituer un compendium philosophique qui fait saisir au plus grand nombre, comme à Cou du « catéchisme chinois » du *Dictionnaire philosophique*, la raison d'être du déisme :

Je sais que Dieu n'a nul besoin de nos sacrifices ni de nos prières [...] son culte n'est pas établi pour lui, mais pour nous. J'aime fort à faire à faire des prières, je veux surtout qu'elles ne soient point ridicules [...] quand j'aurais fait enfuir le soleil et sécher la lune, ce galimatias sera-t-il agréable à l'Être suprême, utile à mes sujets et à moi-même ?³

¹ Fr. Jacob, *op. cit.*, p. 18. Idem pour les citations suivantes.

² *Ibid.*, p. 17. Idem pour les citations suivantes.

³ OCV 35, p. 459-460.

VOLTAIRE ET LE MODÈLE CHINOIS

Et donc, si nous sommes leurs égaux dans l'art industriel et en avance sur eux dans les sciences contemplatives, ils nous surpassent certainement (bien qu'on ait presque honte de le confesser) en philosophie pratique, c'est à dire dans les préceptes éthiques et politiques adaptés à la vie présente et à l'usage de la morale.⁴

À défaut de l'avoir inventé - ces lignes, publiées au tournant du XVII^e siècle, ne sont pas de lui mais de Leibniz, lui-même inspiré par Malebranche -, Voltaire continue aux yeux de la postérité de passer pour celui qui a su imposer à ses contemporains l'exemple chinois. Un paradigme décentré, aussitôt imputé à ses maîtres jésuites, sans qu'on cherche toujours à en saisir la ressource « réfléchie et nouvelle⁵ ». Entre choses vues et entrevues, la passion de Voltaire pour la Chine s'avère plus profonde qu'un vernis de collège et relève, quoique différemment, d'une structuration philosophique comparable à celle mise en œuvre avec les *Lettres philosophiques* et les *Éléments de la philosophie de Newton*.

Choses vues et entrevues

On a beaucoup écrit sur la « sinophilie » de Voltaire, mais peu de bonnes choses.⁶

Émis par René Étiemble en 1989 dans son maître-livre, *L'Europe chinoise*, à l'encontre de

⁴ Cité par Zhan Shi, « L'image de la Chine dans la pensée européenne du XVIII^e siècle : de l'apologie à la philosophie pratique », *Annales historiques de la Révolution française*, 2007, n°347, p. 100, d'après David Martin Jones, *The image of China Western Social and Political Thought*, Hampshire : Palgrave Macmillan, 2001, p. 20-21. La citation latine exacte se trouve chez G.-W. Leibniz, *Novissima Sinica historiam nostri temporis illustratura [...] Secunda Editio*, [s. l.] : [s. n.], 1699, p. 3-4 :

Itaque si artibus operatricibus pares sumus, si scientiis contemplativis vicimus, certe practica philosophia (quod propemodum fateri pudet) victi sumus, id est Ethicæ & Politicæ præceptis, ad ipsam vitam usumque mortalium accomodatis.

⁵ On doit cette expression à Charles Coutel, « Voltaire et la Chine », *L'enseignement philosophique*, 59^e année, 2009, n°4, p. 51.

⁶ R. Étiemble, *L'Europe chinoise*, Paris : Gallimard, 1989, t. 2, p. 207. Idem pour la citation suivante.

plusieurs études aujourd'hui oubliées⁷, ce commentaire ne mérite sans doute pas d'être accepté comme une vérité éternelle. À peine l'auteur des *Jésuites en Chine*⁸ écrit-il ces lignes que deux thèses de doctorat, ayant pour même titre *Voltaire et la Chine* paraissent, l'une sous la plume de Hua Meng (Pékin), l'autre sous celle de Shun-Ching Song (Taïpei)⁹. Ces entreprises, d'autant plus méritoires qu'elles témoignent de difficultés concordantes d'accès aux sources, ont été complétées depuis par des études ponctuelles comme celles de François Jacob sur l'empereur poète Kien-long ou la place de la Chine dans le *Traité sur la tolérance*¹⁰, celle de Christiane Mervaud sur l'opposition de Voltaire au chanoine sinophobe Cornelius de Pauw¹¹, et celle de Jin Lu sur la réception de Voltaire en Chine avant 1949¹², articles auxquels il convient d'ajouter les éditions partielles des *Lettres édifiantes et curieuses* présentées par Isabelle et Jean-Louis Vissière¹³ et le catalogue de l'exposition consacré en 2003 à *Voltaire et la Chine*¹⁴ à l'Institut et Musée Voltaire de Genève.

Dans ces contributions, le lecteur ne trouve rien qui puisse démentir une appréciation d'ensemble sur une sinophilie qu'Étiemble, ainsi qu'il se qualifie lui-même, réduit à « trois ou quatre idées constantes » qu'il estime être « de véritables idées fixes¹⁵ » :

Qu'il s'agisse de l'athéisme ou non des Chinois, de l'excellence de leur gouvernement, de la tolérance, de leurs princes, des origines égyptiennes ou non de la Chine, de Confucius et du confucianisme, Voltaire soutient constamment, en la portant à son point extrême de rigueur et de séduction la thèse des sinophiles, et celle des « philosophes ».

⁷ V. Pinot, *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France : (1640-1740)*, Paris : P. Geuthner, 1932, 480 p. Les études incriminées par Étiemble sont les suivantes : A.-H. Rowbotham, « Voltaire sinophile », *Publications of the Modern language association of America (PLMA)*, vol. 47, n°4, 1932, p. 1050-1065 et W. Engemann, *Voltaire und China*, thèse de doctorat, Leipzig, 1932, 155 p.

⁸ R. Étiemble, *Les Jésuites en Chine : la querelle des rites (1552-1773)*, Julliard : 1966, 301 p.

⁹ H. Meng, *Voltaire et la Chine*, Paris : [s. n.], 1988, 2 vol. et S.-Ch. Song, *Voltaire et la Chine*, Aix-en-Provence : PUP, 1989, 348 p. De Hua Meng, on peut aussi retenir l'article « Le confucianisme relu et réécrit par Voltaire dans son combat « écraser l'Infâme », *Voltaire et ses combats*, Oxford : Voltaire Foundation, p. 657-665.

¹⁰ Fr. Jacob, « Mon frère le Chinois ? La Chine dans le *Traité sur la tolérance* », *Études sur le Traité sur la tolérance de Voltaire*, Oxford : Voltaire Foundation, 2000, p. 214-223 ; « Kien-Long, poète d'empire », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n°23, 2004, p. 93-105.

¹¹ Chr. Mervaud, « Le sinophile et le sinophobe : Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw », *Revue Voltaire*, Paris, 7 (2007), p. 183-203.

¹² J. Lu, « La réception de Voltaire en Chine avant 1949 », *ibid.*, n°8 (2008), p. 349-411.

¹³ *Lettres édifiantes et curieuses des jésuites de Chine (1702-1776) choisies et présentées par I. et J. L. Vissière*, Paris : Desjonquères, 2001, 253 p.

¹⁴ Fr. Jacob, *Voltaire et la Chine*, catalogue de l'exposition présentée à l'Institut et Musée Voltaire, 5 mai - 4 octobre 2003, Saint-Malo : Cristel, 71 p.

¹⁵ R. Étiemble, *op. cit.*, t. 2, p. 216. Idem pour la citation suivante.

De ces centres d'intérêt, les chapitres que le sinologue consacre à la passion de Voltaire pour la Chine portent à l'évidence la marque, qu'il traite de « Voltaire et ses sources¹⁶ », « Voltaire et la chronologie des Chinois » - on lui préfère, sur ce sujet, la désignation proposée par François Jacob, « La Chine et le temps biblique¹⁷ » -, « Voltaire et Confucius », « Voltaire, la politique et les mœurs des Chinois » et, reformulation habile du propos de Virgile Pinot sur la Chine et la formation de l'esprit philosophique, « Écrasons l'Infâme sous la Chine¹⁸ ».

Sur l'utilisation des sources afférentes à l'Empire du Milieu, Étiemble reproche à Voltaire - conséquence d'une collusion avec la Compagnie de Jésus qu'il allègue avec persistance et lui fait contester, sur la foi d'un libelle rageur¹⁹ paru en 1759, ses silences sur la responsabilité des missionnaires jésuites dans la mort du légat Charles-Thomas Maillard de Tournon²⁰ - d'avoir « commis l'imprudence de prendre trop souvent le parti de ses amis jésuites²¹ » et d'avoir « aveuglément accepté l'image de la Chine » qu'ils lui proposaient dans « leurs *Lettres édifiantes* ou dans la *Description de la Chine* ».

En tout point opposé à l'avis du père Amiot qui conteste à « l'auteur de la *Philosophie de l'Histoire*²² » - et d'autres - le droit de citer « nos Annales », d'appeler « nos Savans en témoignage », d'entasser « les supputations » afin d'en « imposer à la multitude & de l'éblouir », ce reproche sans nuance, qui intervient après l'exposition de la querelle d'interprétation suscitée par la découverte de la stèle nestorienne de Siganfù - dont on a vu à quel point Voltaire, hostile à toute idée d'expansion précoce du christianisme en Chine, la considérait comme une « fraude pieuse », qui plus est jésuite - s'appuie sur la traduction latine proposée par le père Couplet de Tiānmìng, soit

¹⁶ R. Étiemble, *op. cit.*, t. 2, 3^e part., « Voltaire sinophile », p. 205-306. Idem pour les citations suivantes.

¹⁷ Fr. Jacob, *Voltaire et la Chine*, *op. cit.*, p. 16-17.

¹⁸ Virgile Pinot, *op. cit.*

¹⁹ An., *Les Jésuites, marchands, usuriers, usurpateurs et leurs cruautés dans l'ancien et le nouveau continent. Pour servir de suite au livre intitulé Les Jésuites criminels de lèse-majesté*, [La Haye] : [Frères Vaillant], 1759, 388 p.

²⁰ Dans le chapitre 39 du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire, contesté par Étiemble dans un chapitre consacré à « Mazzabarbà en Chine et le silence de Voltaire », *op. cit.*, p. 38-49, se contente d'écrire : « Les ennemis des jésuites leur imputèrent sa mort. Ils pouvaient se contenter de leur imputer son exil », OCV 13D, p. 157. L'équipe éditoriale de la Voltaire Foundation a pu démontrer, *ibid.*, note 36 p. 309, que Voltaire ne fait ici que suivre les *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du père Robillard d'Avrigny, *op. cit.*, t. 4, p. 287, dont on a vu qu'il le considérait comme l'une des rares sources jésuites fiables.

²¹ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 211. Idem pour les citations suivantes.

²² J.-M. Amiot, Avant propos aux *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois*, Paris : Nyon librairie, t. 1, 1776, p. 3. Idem pour les citations suivantes.

mandat du ciel, par *mandatum cæli seu supremi numinis providentiam*²³. Une traduction intentionnellement fautive, certes, dont la référence à la providence divine exclut néanmoins toute influence sur l'auteur du *Poème sur le désastre de Lisbonne* et de celui de *La Religion naturelle*...

Une remarque de même nature doit être faite concernant l'*Ode à la superstition* devenue l'*Ode sur le fanatisme* et l'interprétation - malheureusement répandue depuis les travaux de Virgile Pinot²⁴ - qu'en propose Étiemble, qui veut que Voltaire ait fait siennes jusqu'en 1742, date de la constitution *Ex quo singulari* promulguée par Benoît XIV, les idées de Bayle sur l'athéisme prétendu des Chinois, pour avoir attribué aux adeptes de Confucius la remise en cause des *attributs sacrés* de la divinité, lors même que celle-ci fait explicitement référence à la tradition de pensée inaugurée par Gilbert de la Porrée²⁵. D'une telle croyance, les vers qui suivent - et sont régulièrement cités à preuve du contraire - ne portent manifestement pas la trace :

*Au vaste empire de la Chine
Il est un peuple de lettrés
Qui de la nature divine
Combat les attributs sacrés.*²⁶

Conscient que « l'envie et la haine ne font jamais de meilleurs syllogismes²⁷, » quand il s'agit d'accuser d'athéisme un philosophe au motif qu'il loue le gouvernement de Pékin, Voltaire s'est

²³ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 211.

²⁴ Virgile Pinot, *op. cit.*, p. 427, écrit : « Voltaire lui-même, jusqu'au moment où il se sera reporté aux écrits mêmes des Jésuites pour écrire les premiers chapitres de son *Essai sur les Mœurs*, c'est-à-dire jusqu'à 1742 environ, partagera les idées de Bayle sur l'athéisme des Chinois. Cité par Étiemble, *op. cit.*, p. 215. Ralph Nablott reprend à son compte cette interprétation dans son édition critique de l'*Ode sur le fanatisme*, OCV 16, p. 427 : « Voltaire believed at this time that the Chinese literati were atheists - a view later abandoned ». Sur ce sujet, la plus grande prudence s'impose ; dans ces vers de *La Henriade* (OCV 2, chant 7, p. 514), le terme *profane* n'est pas synonyme d'*athée* mais de *païen* :

*Elle amène à la fois les bonzes, les brachmanes,
Du grand Confucius les disciples profanes,
Des antiques Persans les secrets successeurs,
De Zoroastre encore aveugles sectateurs.*

²⁵ On trouve à la définition du mot « porretain, aine » du *Dictionnaire de Trévoux*, éd. de 1771, t. 6, p. 901, l'assertion suivante : « Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, fut condamné dans le XII^e siècle pour avoir été soupçonné d'admettre une distinction physique entre Dieu et ses attributs : ou bien, comme dit Marcel, pour avoir écrit trop curieusement du Mystère de la Trinité vers l'an 1148 [...] il y a des endroits dans S. Bernard, qui écrit fortement contre lui, où il semble admettre une distinction réelle entre la nature de Dieu & ses attributs ».

²⁶ Ces vers de l'*Ode sur la superstition* ont été écartés de l'*Ode sur le fanatisme*, OCV 16, p. 427.

²⁷ Voltaire, art. « De la Chine », *Dictionnaire philosophique*, OCV 35, p. 533.

toujours gardé d'accroître la position de Bayle sur le sujet, consentant même à écrire, à propos des jésuites, qu'il « faut bien convenir²⁸ » - expression qui en dit long sur sa suspicion récurrente à l'endroit de ses maîtres – « qu'ils avaient raison quand ils assuraient que le gouvernement chinois n'a jamais été athée ».

Que les jésuites aient volontairement commis de « pieux mensonges²⁹ », qu'ils se soient livrés à des « tripatouillages » ou « contresens volontaires, interprétations tendancieuses, omissions » visant en particulier à effacer « toutes traces de superstition, de prodiges » d'une pratique religieuse susceptible d'être assimilée au catholicisme, qu'ils aient, à l'image du père du Halde, « fait du Chinois le parangon de vertu que le XVIII^e siècle admirera³⁰ », ou que, plus prosaïquement, leurs éditeurs aient procédé à la toilette de leurs textes afin de leur donner « ce ton de bonne compagnie qui enchantait le public³¹ », est une vérité que personne ne songe à contester. Est-ce à dire que la Chine idéalisée, et osons le mot, fantasmée, par Voltaire, relève d'une admiration béate pour ses sources ? Ce serait se méprendre, et sur les intentions du philosophe, qui n'a jamais cherché qu'à faire admettre son modèle de pensée à travers l'exemple renouvelé d'une civilisation ancienne et exotique, et sur une putative naïveté qu'on n'a pas l'habitude de lui reconnaître. Contemporain de Voltaire, l'auteur anonyme de la *Dissertation sur l'Empire de la Chine* exhumée par Virgile Pinot ne saurait mieux justifier le choix de ses lectures :

M. de Voltaire a suivi le P. du Halde, c'étoit presque le seul guide qu'il pût suivre et il ne pouvoit pas en choisir un meilleur.³²

Quant à l'appréciation des *Lettres édifiantes et curieuses* par le philosophe, il ne servirait à rien de lui opposer celle du duc de Saint-Simon, tant les « fables de missionnaires³³ » que le premier estime y percevoir « quelquefois » paraissent consonner avec les « artificieuses relations³⁴ » dont parle le second.

Sur la question de la Chine et du temps biblique, minutieusement étudiée par Virgile Pinot et Étiemble, qui complète le propos de son prédécesseur par un florilège de textes de Voltaire, il

²⁸ Voltaire, *Dieu et les hommes*, chap. 4, « Des anciens cultes et en premier lieu celui de la Chine », OCV 69, p. 286. Idem pour la citation suivante.

²⁹ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 211-212. Idem pour les citations suivantes.

³⁰ V. Pinot, *op. cit.*, 217.

³¹ *Lettres édifiantes et curieuses des jésuites de Chine (1702-1776) choisies et présentées par I. et J. L. Vissière*, *op. cit.*, p. 17.

³² V. Pinot, *op. cit.*, p. 219.

³³ Saint-Simon, *op. cit.*, t. 11, p. 269. Idem pour la citation suivante.

³⁴ Voltaire, *Les Oreilles du comte de Chesterfield*, OCV 76, p. 175.

semble qu'il n'y ait guère de commentaires à ajouter. Les conséquences de la première chronologie de la civilisation chinoise insérée en 1658 par le père Martin Martini dès les premières pages de son *Histoire de la Chine*³⁵ sont connues : une contrariété calendaire d'une histoire d'« environ trois mil ans avant L'Epoque vulgaire de Jesus-Christ, auquel tems se rencontre à peu près celui du Déluge universel », contrariété que les jésuites vont tenter d'accommoder à la chronologie biblique et que leurs adversaires, Voltaire le premier, vont utiliser à rebours d'une lecture littérale et historique de *La Bible* - pour tout ce qui concerne en particulier le Déluge et la descendance de Noé - qui fonde l'*Histoire universelle* de Bossuet :

Vous aurez [...] la bonté de nous rapporter l'original du texte hébreu qui place le déluge en l'an de création 1656, l'original samaritain qui le met en 2309, le texte des Septante qui le met en 2062. Accordez les trois textes ensemble et faites un compte juste.³⁶

Cette septième *Instruction du gardien des capucins de Raguse à Frère Pédicoloso* mise en exergue par Étiemble³⁷ est à l'image d'une production dans laquelle Voltaire refuse, suivant l'heureuse expression de François Jacob, « de disputer de ces chronologies concurrentes³⁸ », et, serait-on tenté d'ajouter anciennes puisque qu'en 1703 le père Tournemine s'y adonnait déjà³⁹, pour la raison que la « Chine, en effet⁴⁰ », comme il est écrit au premier chapitre de l'*Essai sur les mœurs*, « incontestable dans les choses générales, la seule qui soit fondée sur des observations célestes, remonte, par la chronologie la plus sûre, jusqu'à une éclipse observée deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire ».

« Mentionnée au *Canon de l'histoire*, le *Chou King*⁴¹ », cette éclipse, restituée par les calculs savants des astronomes chinois, illustre du point de vue de Voltaire ce qui sépare le domaine de la foi de

³⁵ M. Martini, *Histoire de la Chine, traduite du latin du père Martin Martini de la Compagnie de Jésus par l'abbé Le Peletier*, Paris : Cl. Barbin et A. Seneuze, 1692, livre I, p. 6-7. Idem pour la citation suivante.

³⁶ Voltaire, *Collection des lettres sur les miracles*, « Seizième Lettre », OCV 60D, p. 338.

³⁷ OCV 67, p. 231. R. Étiemble, p. 220.

³⁸ *Voltaire et la Chine*, *op. cit.*, p. 16.

³⁹ *MT*, mars 1703, art. XLIV, « Conjecture du P. Tournemine Jesuite sur l'origine de la difference du texte Hebreu, de l'édition Samaritaine & de la version des Septante, dans la manière de compter les années des Patriarches, p. 452- 464 ; *MT*, mai 1703, art. CXXXX, « Examen de la conjecture du R. P. Tournemine touchant la difference du Texte Hebreu de l'édition Samaritaine & de la version des Septante dans le calcul des années des anciens Patriarches », p. 1388-1408, *ibid.*, art. CXXXXI « Reponse du P. de Tournemine à la Dissertation precedente » p. 1408-1430.

⁴⁰ OCV 22, chap. 1, « De la Chine, de son antiquité, de ses forces, de ses lois, de ses usages et de ses sciences », p. 20. Cité par Fr. Jacob dans *Voltaire et la Chine*, *op. cit.*, p. 16. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 224.

l'histoire, étayée par la preuve scientifique. Gare à ceux qui, comme le jésuite Greslon, relayé par le *Journal des savants*, voudraient prouver d'une manière également rationnelle, cette éclipse autrement connue, contemporaine de la mort du Christ :

Les annales de la Chine remarquent qu'au mois d'avril de l'an 32 de Jésus-Christ, il y eut une grande éclipse de soleil qui n'était pas selon l'ordre de la nature [...] C'est pourquoi les missionnaires de la Chine prient les astronomes de l'Europe d'examiner s'il n'y eut point d'éclipse en ce mois et en cette année.⁴²

Ce à quoi Voltaire réplique :

Pourquoi prier les mathématiciens de l'Europe de faire ce calcul, comme si les jésuites Adam Shâl et Verbiest, qui avaient réformé le calendrier de la Chine et calculé les éclipses, les équinoxes et les solstices, n'avaient pas été en état de le faire eux-mêmes ?⁴³

La Chine idéale de Voltaire est d'abord historique :

Les Chinois ne remontent point jusqu'aux temps sauvages où les hommes eurent besoin qu'on les trompât pour les conduire [...] Les Chinois n'ont point eu cette folie ; leur histoire n'est que celle des temps historiques.⁴⁴

Prise dans le sens contraire de la tradition vétérotestamentaire, la chronologie chinoise ne fait appel à « rien de merveilleux⁴⁵ » ; comme le déclare Voltaire dans la bouche de l'Ingénu : « presque tout y est vraisemblable ».

Sur Voltaire et Confucius, Étiemble confesse qu'il aurait pu se « divertir⁴⁶ » à montrer que Voltaire le « connaît mal », qu'il se réfère « au mythe du personnage » et qu'il est tributaire de l'image « légendaire » colportée par les jésuites. En cause, le « résumé de la littérature canonique⁴⁷ » proposé par le père du Halde, et les traductions - mauvaises - que Voltaire se vante d'avoir lues « avec

⁴² Voltaire, *L'Opinion par alphabet*, art. « Éclipse », OCV 34, p. 239-240.

⁴³ *Ibid.*, p. 240-241.

⁴⁴ Voltaire, *La Philosophie de l'histoire*, chap. 18, « De la Chine », OCV 59 p. 154.

⁴⁵ OCV 63 C, chap. 11, p. 264. Idem pour la citation suivante.

⁴⁶ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 257. Idem pour les citations suivantes.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 256.

attention⁴⁸ » et que l'on connaît grâce à sa bibliothèque de Ferney : la compilation anonyme de *La Morale de Confucius*⁴⁹ attribuée à Jean de Labruno, le *Chou-King*⁵⁰ traduit par le père Gaubil et surtout le *Confucius sinarum philosophus*⁵¹ dûment annoté par ses soins, présenté par le père Couplet *et alii*. Du moins, le constat du sinologue ne l'est-il pas au détriment de l'appréciation faite par le philosophe français du lettré chinois :

Pour imparfaitement informé du confucianisme et pour ignorant du néo-confucianisme que fût Voltaire [...] il a senti dans quelle direction, sur quelle route chemine l'humaniste confucéen.⁵²

Un chemin ou *tao* fondé sur une morale que Voltaire vante à la Chine à travers Confucius mais dont les lecteurs assidus savent qu'il est aussi celui pris par ses alter ego, ainsi qu'il est rappelé dans l'article « Aristote » des *Questions sur l'Encyclopédie* :

La morale d'Aristote est comme toutes les autres, fort bonne, car il n'y a pas deux morales. Celles de Confucius, de Zoroastre, de Pythagore, d'Aristote, d'Épictète, de Marc-Antonin, sont absolument les mêmes.⁵³

Ou si l'on veut :

Qu'importe que nous rendions nos hommages à l'Être suprême, par Confucius, par Marc-Aurèle, par Jésus ou par un autre, pourvu que nous soyons justes ? [...] La morale vient de Dieu, elle est uniforme partout.⁵⁴

Chantre « de la morale la plus pure, sans aucune teinte de charlatanisme⁵⁵ », contre-modèle du Christ en ce qu'il « n'enseignait point une religion nouvelle⁵⁶ » et qu'il était « le seul des instituteurs du monde qui ne se soit point fait suivre par des femmes », opposé comme Zoroastre au « fameux probabilisme des jésuites⁵⁷ », le Confucius de Voltaire incarne une morale laïque :

⁴⁸ Dans l'article des *Questions sur l'Encyclopédie* qu'il consacre à la Chine, Voltaire déclare à propos de Confucius : « J'ai lu ses livres avec attention, j'en ai fait des extraits, je n'y ai trouvé que la morale la plus pure, sans aucune teinture de charlatanisme », OCV 40, p. 63.

⁴⁹ BV 892.

⁵⁰ BV 764.

⁵¹ BV 845.

⁵² R. Étiemble, *op. cit.*, p. 260.

⁵³ OCV 39, p. 8.

⁵⁴ Voltaire, *Dieu et les hommes*, chap. 43, OCV 69, p. 488.

⁵⁵ OCV 40, p. 63.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 62. Idem pour la citation suivante.

⁵⁷ Voltaire, *L'ABC*, « Dixième entretien. Sur la religion », OCV 65A, p. 288. Idem pour la citation suivante.

Si, après cela, des docteurs persans ou chinois ont ajouté à l'adoration d'un Dieu et à la doctrine de la vertu des chimères fantastiques [...] s'ils ont institué des pratiques superstitieuses qui faisaient passer dans leurs poches l'argent des âmes dévotes ; s'ils ont établi leur grandeur temporelle sur la sottise de ces âmes peu spirituelles [...] il est indubitable qu'il a fallu réprimer ces imposteurs.

École des lettrés, dans laquelle on ne trouve « point de superstitions, point de légendes absurdes, point de ces dogmes qui insultent à la raison et à la nature, et auxquels des bonzes donnent mille sens différents⁵⁸ », le confucianisme sert la morale des fonctionnaires impériaux, spécifiquement des *colaos* ou mandarins, dont le recrutement, détaillé par l'abbé Claude-François Lambert dans son *Recueil d'observations curieuses*⁵⁹, fait l'admiration de Voltaire :

Car il y a des places de mandarins pour les paysans qui se distinguent par la morale, comme pour ceux qui réussissent le mieux dans l'agriculture.⁶⁰

Conséquence pratique :

Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire.⁶¹

Dans les pages qu'il consacre à « Voltaire, la politique et les mœurs des Chinois », Étiemble ne se trompe point sur les intentions du philosophe, pourtant contredites par une réalité politique dénoncée avec clairvoyance par Montesquieu, quant au gouvernement censément idéal, proche du despotisme éclairé, dans lequel l'empereur « doit être le premier philosophe⁶² ». Une projection voltairienne qu'il convient de rapprocher de la conception cicéronienne du pouvoir et son oligarchie éclairée, les optimates, au service du prince, et d'opposer à la théocratie des prêtres desservant le dieu Fo, plus connu de nos jours sous le nom de Bouddha :

C'est ce dieu que prêchent les *bonzès* à la Chine, les *talapoins* à Siam, les *lamas* en Tartarie [...] Ce sont eux qui dans la Tartarie ont à leur tête le dalaï-lama, idole vivante qu'on adore.⁶³

⁵⁸ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, « De la Chine », OCV 35 p. 543.

⁵⁹ Le détail de ces examens figure dans la compilation publiée anonymement par l'abbé Claude-François Lambert qu'Étiemble, *op. cit.*, p. 268, attribue par inadvertance au père Trigault : *Recueil d'observations curieuses*, Paris : Prault fils, 1749, t. 1 p. 346-347.

⁶⁰ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 1., OCV 22 p. 49.

⁶¹ *Ibid.*, chap. 195, p. 87.

⁶² R. Étiemble, *op. cit.*, p. 274.

⁶³ OCV 22, chap. 2, p. 61-62.

Tolérée à la Chine « pour l'usage du vulgaire, comme des aliments grossiers faits pour le nourrir⁶⁴ », cette secte se distingue en tout point de la philosophie idéale des magistrats et des lettrés :

Séparés en tout du peuple, [ceux-ci] se nourrissent d'une substance plus pure, il semble en effet que la populace ne mérite pas une religion raisonnable.

En vantant sans modération la Chine impériale et confucéenne, Voltaire ne fait pas que d'opposer à Louis XV un modèle monarchique susceptible d'être agréé par son royal correspondant de Prusse. Il s'efforce aussi, estime Étiemble à l'appui des observations de Virgile Pinot, « d'écraser l'Infâme sous le poids de la Chine et sous la vertu des Chinois⁶⁵ ». Modèle de tolérance, l'édit de l'empereur K'ang-hi (Kangxi) en faveur de la religion chrétienne obtenu par les bons pères en 1692 sert d'abord au parti philosophique de contrepoint oriental à la révocation de l'Édit de Nantes, avant d'être contredit par les jésuites eux-mêmes :

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome.⁶⁶

Épisode significatif de l'histoire de l'Infâme et celle de la Compagnie de Jésus :

Ces querelles allèrent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essayés au Japon. Le successeur de Cam-hi défendit l'exercice de la religion chrétienne.

Étrange paradoxe que ce Voltaire, dont Étiemble déclare qu'il a « caution bourgeoise, et même caution divine, puisque les jésuites font chorus avec lui », lorsqu'il fait « l'éloge de la tolérance chinoise⁶⁷ » et qui pourtant assimile les jésuites de la Réforme catholique aux bonzes d'une secte tartare ravalée au rang de contremodèle obscurantiste. « Bonzes noirs⁶⁸ », lâche-t-il à leur rencontre, avant d'affubler du terme de bonze tout moine de la congrégation, jusqu'à Needham, le « jésuite

⁶⁴ *Ibid.*, p. 63. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁵ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 303.

⁶⁶ OCV 26C, p. 296. Cité par Fr. Jacob, *Voltaire et la Chine*, *op. cit.*, p. 15. Idem pour la citation suivante.

⁶⁷ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 298.

⁶⁸ Voltaire, *Entretiens chinois*, « Seconde conférence », variante MS2, K84, OCV 49A, p. 437.

des anguilles⁶⁹ ». « Bonzes étrangers⁷⁰ » que ces pères « venus du fond de l'Occident, dans l'espoir insensé de forcer toute la Chine à penser comme eux », à qui l'empereur Yong-tcheng (Yongzhen), « le plus juste, le plus poli et le plus sage⁷¹ » monarque de la terre, déclare, en adepte de Confucius :

Vous pourriez faire ici autant de mal que vous en avez fait ailleurs : vous êtes venus prêcher des dogmes d'intolérance chez la nation la plus tolérante de la terre. Je vous renvoie pour n'être jamais forcé de vous punir.⁷²

Vernis de collège

À qui, à quoi imputer la sinophilie de Voltaire ? Dans la foulée des travaux de René Pomeau et René Étiemble, il n'est personne qui ait songé à attribuer la naissance de la passion du philosophe pour la Chine à d'autres causes qu'à son éducation reçue au collège Louis-le-Grand et à la vogue persistante en faveur de l'Empire du Milieu jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Étiemble l'assure :

Inutile de s'interroger longuement sur les raisons qui ont porté Voltaire vers la Chine [...] On ne le sait que trop, la Chine alors est à la mode [...] En octobre 1704 [...] les bons Pères [...] ne peuvent pas ne pas laisser transparaître leur enseignement l'intérêt qu'ils portent à la Chine.⁷³

Assertion relayée par René Pomeau qui déclare :

La querelle des missions chinoises atteint sa phase aiguë dans les années qu'Arouet passa au collège. Il dut être comme ses condisciples un lecteur au moins épisodique du périodique des jésuites lancé au début du siècle, les *Lettres édifiantes et curieuses*.⁷⁴

Voltaire, qui n'acquiert les recueils des « lettres curieuses⁷⁵ » qu'en 1749 et ne les mentionnent pour la première fois qu'en 1751 dans *Le Siècle de Louis XIV*⁷⁶, ne dit mot de leur possible lecture au collège, fût-ce en partage et à voix haute. Dans les neuf volumes qui paraissent entre 1702 et

⁶⁹ Voltaire, *Collection des lettres sur les miracles*, OCV 60D.

⁷⁰ Voltaire, *La Princesse de Babylone*, OCV 66, p. 130. Idem pour les citations suivantes.

⁷¹ *Ibid.*, p. 129.

⁷² *Ibid.*, p. 130.

⁷³ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 208.

⁷⁴ R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, *op. cit.*, p. 31.

⁷⁵ D3926.

⁷⁶ OCV 13D, chap. 39, p. 161.

1711, les relations des bons pères partis à la Chine ne manquent pourtant pas⁷⁷ ; leur publication, propicement intervenue après la condamnation des *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine* du père Le Comte par le Parlement de Paris, ne fait que répondre, d'après les explications avancées par le père Le Gobien, au vœu du père Verbiest et à l'injonction de Colbert, « Ministre sage et zélé pour les interests de la Religion⁷⁸ » :

Il crut que rien n'étoit plus capable de donner aux sciences et aux arts un nouveau lustre que la communication des découvertes qu'on pourroit faire à la Chine, & que rien en même temps ne seroit plus propre à faire recevoir l'Evangile à la Chine, que d'y envoyer des hommes qui fussent également zélés pour le salut des ames, & habiles dans les Sciences de l'Europe.⁷⁹

Dans les faits, la conversion des sujets de l'empereur de Chine, occupe tout ou partie des premier et septième volumes de la collection ; une large place est faite aux récits exploratoires des deux premières expéditions de l'Amphitrite, récits dont on peut penser, qu'appartenant à la littérature de voyage, ils aient pu laisser chez le collégien, comme chez l'écrivain, féru d'exotisme, un souvenir impérissable. Que nenni.

À ce défaut, plusieurs raisons semble-t-il. La première est qu'en 1709 et 1710, années de seconde et de première de *Franciscus Arouet*, aucun recueil des *Lettres édifiantes et curieuses* ne paraît. La seconde, qu'il convient d'admettre, est que la revue à la gloire de la Société et de ses missions à travers le monde n'a pas été, dans un premier temps du moins, destinée aux collégiens. C'est « aux Jésuites de France⁸⁰ » que le père Le Gobien dédie l'épître qu'il place en tête du premier recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, afin, dit-il, de les « engager à louer Dieu [...] des benedictions qu'il donne aux saints travaux de nos Freres, qui sont à l'autre extremité du monde ». Geste sacrificielle par nature édifiante, l'évangélisation des terres outre-marines par les révérends pères ne doit intéresser les « Fidelles instruits [...] de ce qui se passe dans nos Missions⁸¹ » qu'en ce qu'ils « voudront bien contribuer par leurs saintes liberalitez, à l'entretien des Ouvriers Evangeliques, & sur tout à la Fondation des Catechistes, dont chaque missionnaire a besoin pour disposer par leur moyen en mesme temps & en divers endroits, plusieurs Infidelles au saint Baptisme ».

⁷⁷ « Lettre du père Bouvet missionnaire », *LEC*, recueil 2, p. 119-150 ; « Lettre du Pere de Tartre à M. de Tartre, son Pere. Second voyage de l'Amphitrite à la Chine », *LEC*, recueil 3, p. 34-146.

⁷⁸ L'expression est utilisée dans une épître servant de préambule au premier recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*. Elle n'est pas numérotée. La pagination que l'on propose ici est restituée : *LEC*, recueil 1, « Epistre », p. 7.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 2. Idem pour la citation suivante.

⁸¹ *Ibid.*, p. 16. Idem pour la citation suivante.

Habitué à fournir le plus fort contingent de missionnaires à la Chine - le père Le Gobien rappelle que, faisant suite au souhait de Louvois, « on trouva à Paris dans le seul Collège de Louis le Grand un beaucoup plus grand nombre de Missionnaires qu'il n'y avoit de places à remplir sur les Vaisseaux⁸² » -, l'établissement fréquenté par Voltaire appartient à ces collèges « où les Jesuites font leurs études de Théologie⁸³ » et sont « comme autant de fervens Seminaires des Missions Etrangères ». De là ces présomptions, régulièrement mises en avant par les spécialistes - mais que pourtant rien n'étaye - d'une « propagande orale⁸⁴ » en faveur des missions jésuites et de son influence, durable, sur le jeune Voltaire : ici un *scriptor* ou écrivain de la Compagnie comme Étienne Souciet, dont la fonction, parfois cumulée avec celle de confesseur de la petite congrégation mariale des externes⁸⁵, écartait pourtant de l'enseignement, là une relation privilégiée entre l'un des maîtres de Voltaire, le père Tournemine, et un missionnaire, le père Bouvet, et cette conjecture que « fidèle comme il le fut au souvenir du P. Tournemine, il serait surprenant que Voltaire ne le fût pas à ce que celui-ci avait pu lui apprendre de la Chine⁸⁶ ».

L'unique témoignage de Voltaire attestant d'une sensibilisation à la culture chinoise au collège Louis-le-Grand est tardif. Étiemble, qui aurait aimé « pouvoir annoncer que le jeune François-Marie Arouet connut alors ses premiers Chinois, parmi les pensionnaires du collège Louis-le-Grand⁸⁷ », ne paraît pas avoir eu connaissance de la découverte faite par René Pomeau grâce à l'édition de la correspondance de Voltaire par Théodore Bestermann⁸⁸. Partagé dans sa soixante-quatorzième année avec un érudit bordelais, Étienne de Lamontaigne, auteur d'un *Traité de la prononciation de la langue française*⁸⁹, ce souvenir a trait à la présence au sein même du collège parisien de la Compagnie de Jésus d'une école de langue des missions étrangères :

J'avais toujours entendu dire que la prononciation chinoise était, comme la grecque, une espèce de musique. Je vis six jeunes Chinois à Paris, au Collège des Jésuites ; je les priai de parler entre eux ; je ne distinguai pas la moindre intonation. Je ne connais que le vendeur d'orviétan de Molière qui ait parlé en chantant.⁹⁰

⁸² *Ibid.*, p. 9.

⁸³ *Ibid.*, p. 8. Idem pour la citation suivante.

⁸⁴ R. Pomeau, *op. cit.*, p. 59. Idem pour la citation suivante.

⁸⁵ ARSI : Catalogus brevis anno 1705 exeunte, p. 58 v.

⁸⁶ R. Étiemble, *op. cit.*, p. 209.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 208.

⁸⁸ R. Pomeau, *op. cit.*, p. 58.

⁸⁹ [É. de Lamontaigne], *Traité de la prononciation de la langue françoise [...] avec la Réponse de M. de Voltaire par M. L. ****, Bordeaux : J. Chappuis, 174 p.

⁹⁰ D15004. Idem pour la citation suivante.

Souvenir sur mesure, cette confidence épistolaire faite pour accréditer l'intérêt précoce de Voltaire pour la langue des Chinois l'est aussi, comme le suggère René Pomeau, pour « bien autre chose que des intonations chinoises ». Au collège Louis-le-Grand, la Chine ne fait pas que s'exposer aux yeux des élèves à l'heure de la récréation et des rencontres favorisées par l'*ordre du jour*. Elle est présente les jours de fêtes, comme dans ce ballet général⁹¹ servant de clôture à la tragédie *Brutus* du père Porée, où elle prête, vraisemblablement ses traits à l'Asie ; elle l'est encore dès 1705 dans le manuel d'histoire-géographie du père Buffier, la *Pratique de la mémoire artificielle*, seule preuve indubitable d'une initiation à l'Orient voulue par les bons pères. Ramassée en quelques pages judicieusement réparties entre les trois volumes du manuel scolaire, la présentation de l'Empire du Milieu par le pédagogue jésuite contient la plupart des poncifs qui lui seront attachés au XVIII^e siècle. À la question : « Que peut-on savoir de l'Empire des Chinois ?⁹² », Buffier évoque d'abord son antiquité et son origine noachide :

Leur premier Roy se nommait *Fobi* ; & ce Règne doit se rapporter au temps qui suivit de fort près le déluge dont ces Peuples semblent avoir conservé l'idée.

Puis vient la figure législatrice de Confucius :

On ajoute qu'environ 500 ans avant Jésus-Christ, vivoit le fameux Philosophe Confucius qui fit des Loix qu'on observe encore dans le Pays avec un respect inviolable.⁹³

Et celle de Hoanti-ti, attachée aux prodiges du *Livre des merveilles* :

Prince cruel, second Roy de la quatrième famille, [il] bâtit la grande muraille pour séparer la Chine de la Tartarie.⁹⁴

Abordée de manière diffuse dans le deuxième tome de *La Pratique*, la Chine l'est sous le signe de la conquête, armée, avec Tamerlan, « forçant d'un côté jusqu'aux murailles de la Chine, & d'un autre côté domptant les Turcs⁹⁵ », chrétienne, avec les avantages procurés à la religion par Grégoire

⁹¹ *Le Triomphe de Plutus*, *op. cit.*, p. 7.

⁹² Cl. Buffier, *Pratique de la mémoire artificielle*, *op. cit.*, t. 1, p. 12. Idem pour la citation suivante.

⁹³ *Ibid.*, p. 12-13.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁹⁵ *Ibid.*, t. 2, p. 179.

XIII et « le père Mathieu Ricci Jésuite⁹⁶ », mais aussi scientifique avec l'invention de l'imprimerie, néanmoins réduite, précellence de Gutenberg oblige, à une « sorte de gravure ». La description géographique de la Chine par le père Buffier renforce l'impression de digeste des *Lettres édifiantes et curieuses*. « Le plus illustre [...] & le plus grand Etat de l'Asie, & le plus ancien du monde⁹⁷ » est aussi le plus peuplé :

On y compte près de cent millions de personnes, c'est à dire, presque autant que dans toute l'Europe [...] La Capitale [...] PEkin (sic) [...] contient environ 2. Millions d'habitants [...] *Nankin*, seconde Ville de la Chine [...] est pour l'étendue la plus grande Ville de l'Univers.

« Spirituels & adroits⁹⁸ », les Chinois sont « riches de leurs mines d'or & d'argent ». « Leur excélt Thé, leur verni & leur porcelaine du meilleur goût qui soit au monde, ont été cause que les Européans ont recherché le commerce de la Chine⁹⁹ ». Cette description favorable des mœurs de la nation chinoise n'achoppe que sur un point, plus tard contredit par Voltaire :

Leur Empereur est despotique.¹⁰⁰

Ramassis de lieux communs dont Voltaire ne se départira jamais tout à fait, ce vernis de collègue est encore bien loin de constituer un modèle philosophique.

Des *Lettres anglaises* aux *Lettres chinoises*

Jusqu'au tournant des années 20, Voltaire ne se réfère que rarement à la Chine. Si tant est qu'il faille se fier aux conjectures émises sur la date de rédaction de l'*Épître à Uranie*, elle s'incarne positivement en 1722 - on est bien éloigné des jugements postérieurs sur le bouddhisme - sous les traits d'« un Bonze modeste » autrement préférable au « Janséniste impitoyable¹⁰¹ », évocation également présente en 1728 dans une version remaniée de *La Henriade* :

Le bonze, avec des yeux sombres et pénitents,

⁹⁶ *Ibid.*, p. 195. Idem pour la citation suivante.

⁹⁷ *Ibid.*, t. 3, p. 157-158. Idem pour la citation suivante.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 157. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 157.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 158.

¹⁰¹ OCV 1B, p. 501.

*Y vient vanter en vain ses vœux et ses tourments.*¹⁰²

Furtives et convenues, ces évocations participent des différents goûts des peuples que Voltaire aborde en 1727 dans l'*Essai sur la poésie épique* :

L'assemblage des traits, qui fait la beauté en France, ne réussira pas en Turquie, ni une beauté turque à la Chine.¹⁰³

Ce vernis chinois va de pair avec l'expression d'une Chine impénétrable, envisagée comme un lointain finistère. Ce sont le Macao où Le Camoëns vient languir quelques années « sur les frontières de la Chine¹⁰⁴ », ces « côtes de la Chine » où Le Camoëns en partance pour Goa fait naufrage. Ce sont surtout les marches de la *Moscovie* de l'*Histoire de Charles XII* : elle dont l'espace de « quinze cent lieues » s'étend des « frontières de la Chine [...] jusqu'aux confins de la Pologne et de la Suède¹⁰⁵ », elle, dont la nouvelle capitale paraît n'avoir été voulue par Pierre le Grand que par la recherche d'« un passage par les mers du nord-est à la Chine¹⁰⁶ », elle enfin dont la mosaïque de populations encourage les déportations, des « paysans du royaume d'Astracan¹⁰⁷ » à ceux « qui habitent les frontières de la Chine ».

C'est par la science que l'Empire du Milieu apparaît chez Voltaire comme tout autre chose qu'une nation fermée. Adjunction manuscrite postérieure à 1731, année de parution du vingtième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses* et de la lettre du père d'Entrecolles au père du Halde sur la méthode chinoise de l'inoculation de la petite vérole¹⁰⁸, la conclusion de la onzième des *Lettres philosophiques* publiées en 1734 témoigne pour la première fois de l'admiration de Voltaire pour la sagesse chinoise :

J'apprends que depuis cent ans les Chinois sont dans cet usage ; c'est un grand préjugé que l'exemple d'une nation qui passe pour être la plus sage et la mieux policée de l'univers.¹⁰⁹

¹⁰² OCV 2, chant 7, p. 514.

¹⁰³ OCV 3B, « Des différents goûts des peuples », p. 408.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 446. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁵ OCV 4, Livre premier, p. 179.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 191.

¹⁰⁷ *Ibid.*, Livre troisième, p. 283. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁸ LEC, recueil 20, p. 304 et sq.

¹⁰⁹ Voltaire, *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 102. On doit à A. McKenna et O. Ferret d'avoir identifié avec précision l'emprunt de ces informations aux *Lettres édifiantes et curieuses*, *ibid.*, p. 416, preuve que Voltaire, à défaut de toujours posséder ces recueils, les consultait de façon

Admiration renouvelée dans les *Éléments de la philosophie de Newton* à propos du calcul du méridien par Cassini :

Des mathématiciens qui faisaient les mêmes opérations à la Chine, furent étonnés de voir de la différence entre leurs degrés qu'ils pensaient devoir être égaux [...] C'était encore une puissante raison pour croire le sphéroïde oblong, que cet accord des mathématiciens de France et de ceux de la Chine.¹¹⁰

Mais admiration naissante n'est pas admiration inconditionnelle. Intégrée *in fine* dans le sixième *Discours en vers sur l'homme*, la figure du « vieux lettré chinois au tapabor pointu [...] Plein de Confucius et sa logique en tête¹¹¹ » n'est pas encore celle du disciple d'un Socrate à la Chine :

*Mon vieux lettré chercha, d'espérance animé,
Un monde fait pour lui, tel qu'il l'aurait formé
[...] on le force à conclure
Que dans tout l'univers chaque être à sa mesure [...]
Convertir un docteur est une œuvre impossible.¹¹²*

Engagée avec *Les Lettres philosophiques* et les *Éléments de la philosophie de Newton*, la construction du modèle chinois par Voltaire prend corps avec un texte court, paru en 1739, intitulé *De la gloire, ou entretien avec un Chinois*¹¹³. Dans cette œuvre d'apparence mineure, le lecteur découvre les éléments constitutifs de l'admiration du philosophe pour la Chine désormais hautement proclamée : un double lettré, « se recommandant à Confucius » et « négociant¹¹⁴ » - « deux choses qui ne devraient pas du tout être incompatibles, et qui le sont devenues chez nous, grâce [...] au peu de considération que l'espèce humaine a montré et montrera toujours pour le mérite » -, un Voltaire *enchinoisé* contestant le bien-fondé de *l'Histoire universelle* de Bossuet et jetant les bases de *l'Essai sur les mœurs*¹¹⁵, un genre littéraire encore peu habituel appelé à devenir l'une des marques de fabrique du style voltairien, le dialogue philosophique, qui plus est chinois, forme commune aux *Entretiens*

régulière. La mention des *cent ans* apparaît dans le recueil 20 des *LEC*, p. 311 et les modalités de l'insertion nasale, p. 337.

¹¹⁰ Voltaire, *Éléments de la philosophie de Newton*, OCV 15, part. 3, chap. 9, p. 470.

¹¹¹ Sur cette adjonction manuscrite, voir l'éclaircissement afférent à l'édition critique du texte par la Voltaire Foundation apporté par André Magnan, c18.net, version 1, 5 mars 2010.

¹¹² OCV 17, « Discours VI », p. 518-519.

¹¹³ OCV 18A.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 271. Idem pour les lettres suivantes.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 271-272.

chinois¹¹⁶ (1759), à la « Relation d'une dispute de controverse à la Chine¹¹⁷ » du *Traité sur la tolérance*, au « Catéchisme chinois¹¹⁸ » du *Dictionnaire philosophique* (1764) et au *Galimatias dramatique*¹¹⁹ (1765).

Avec *Le Siècle de Louis XIV* seulement, la Chine accède au rang de modèle. Sa présentation, justifiée par la querelle des rites, est celle de l'empire de la tolérance, perturbé par les jésuites :

Ils crurent rendre leur mission respectable en Europe, en prétendant que Dieu se déclarait pour eux [...] mais si Dieu avait voulu que la Chine fût chrétienne, se serait-il contenté de mettre des croix dans l'air, ne les aurait-il pas mises dans le cœur des Chinois ?¹²⁰

Berceau de la civilisation, la Chine ouvre l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* : son empire est « plus vaste que celui de Charlemagne¹²¹ », « son histoire [...] la seule qui soit fondée sur des observations célestes¹²² », sa morale et ses lois ce que les Chinois « ont le plus connu, le plus cultivé »¹²³, sa religion « celle d'un Être suprême¹²⁴ ». Affectant de ne céder ni aux excès de Vossius, qui « l'admirait en tout », ni à ceux de Renaudot, son rival, qui « poussait la contradiction jusqu'à feindre de [la] mépriser¹²⁵ », Voltaire dépeint une Chine idéale, incarnée par son correspondant philosophique :

Confutée, que nous appelons Confucius [...] rétablit cette religion, laquelle consiste à être juste. Il l'enseigna, et la pratiqua dans la grandeur, dans l'abaissement, tantôt premier ministre d'un roi tributaire de l'empereur, tantôt exilé, fugitif et pauvre.¹²⁶

Le lecteur de l'*Essai sur les mœurs* doute-t-il de la pérennité du modèle ? Voltaire invoque des causes quasi jésuitiques :

Les sciences ont presque péri de même chez les Perses [...] elles se sont fixées à la Chine au même point de médiocrité où elles ont été chez nous au moyen âge, par la même cause qui agissait sur nous, c'est-à-dire, par un

¹¹⁶ OCV 49A.

¹¹⁷ OCV 56C, chap. 19, p. 239-241.

¹¹⁸ OCV 35, p. 438-474.

¹¹⁹ OCV 60A.

¹²⁰ OCV 13D, conclusion du chapitre 39 consacré aux « disputes sur les cérémonies chinoises », p. 161.

¹²¹ OCV 22, chap. 1, p. 17.

¹²² *Ibid.*, p. 20.

¹²³ *Ibid.*, p. 44.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 49.

¹²⁵ *Ibid.*, chap. 2, « De la religion de la Chine », p. 50-51.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 52-53.

respect superstitieux pour l'antiquité, et par les règlements même des écoles.¹²⁷

Quand même ils « ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences¹²⁸ », les Chinois restent « supérieurs dans la morale ». Témoin, cette « passion¹²⁹ » pour le théâtre - on ne peut plus estimable sous la plume d'un Voltaire - « qu'ils ne pouvaient avoir reçu [...] d'aucun peuple », ainsi qu'on peut en juger par la tragédie traduite de *L'Orphelin de la maison de Tchao*. Témoin aussi ce gouvernement « où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres¹³⁰ », au sein duquel le souverain ne peut abuser de son pouvoir contre « la multitude qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois ».

Érigé en paradigme, le modèle chinois, qui est aussi voltairien, a valeur testamentaire. Dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* qu'il fait paraître trois ans avant sa mort, Voltaire met à disposition de la postérité ses dispositions *chinoises*, afin qu'on les découvre, comme l'*Éloge de la ville de Moukden* de l'empereur Kien-long, dans quelque café du royaume et qu'elles encouragent les discussions, fussent-elles de comptoir :

- Hélas ! me dit M. Gervais, il y a quatre ans que j'avais cette brochure dans ma boutique, sans me douter qu'elle fût l'ouvrage d'un si grand homme.

Alors il ouvrit le paquet, il vit qu'en effet c'était un poème du présent empereur de la Chine traduit par le R. P. Amiot, de la Compagnie de Jésus ; il ne douta plus de la vengeance ; il se ressouvénait combien cette Compagnie de Jésus avait été réputée dangereuse, et il la craignait encore, toute morte qu'elle était.

Nous lûmes ensemble le commencement de ce poème [...] J'avoue que j'étais charmé de cette morale tendre, de cette vertu bienfaisante, qui respire dans tout l'ouvrage de l'empereur.

Mais comment [disais-je] une nation aussi vive et aussi sensible que la nôtre a-t-elle pu voir ce prodige avec tant d'indifférence ?¹³¹

Point final d'une patiente construction philosophique, les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* de Voltaire contredisent l'idée d'un modèle - concomitant au déisme supposé des jésuites - inculqué

¹²⁷ *Ibid.*, chap. 3, « Des Indes », p. 77.

¹²⁸ *Ibid.*, chap. 155, « Etat de l'Asie au temps des découvertes des Portugais », OCV 26A, p. 319-320.

Idem pour la citation suivante.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 318. Idem pour la citation suivante.

¹³⁰ *Ibid.*, chap. 195, « De la Chine, au dix-septième siècle, et au commencement du dix-huitième », OCV 26C, p. 287-288. Idem pour la citation suivante.

¹³¹ OCV 77B, « Première lettre. Sur le poème de l'empereur Kien-long », p. 116-117.

au collège. Peu contestable dans sa connaissance de la Chine, Étiemble est sans doute un peu leste quand il écrit :

Peu m'importe que Voltaire ait ou non rencontré des Chinois au collège.
Il y connut des jésuites, cela suffit.¹³²

¹³² R. Étiemble, *op. cit.*, t. 2, p. 208.

DIEU ET LES HOMMES

*Dieu et les hommes*¹. En publiant en 1769 un titre à l'énoncé aussi évocateur, Voltaire pouvait-il mieux sanctionner, suivant la définition consacrée, la fin de l'interprétation *anthropologique* des saintes écritures par les prêtres et les docteurs de l'Église au profit du parti philosophique ? Fondée à démontrer le caractère insistant du paradigme chinois dans son œuvre, la critique contemporaine, peu aidée il est vrai par un Voltaire décidément réfractaire à tout concept savant, n'a pas toujours pris la mesure des enjeux herméneutiques afférents. Si les termes d'*anthropologie*, de *philologie*, de *polymathie* sont absentes du corpus voltairien, ce n'est pas le cas du mot *interprète*, apparu avec *Œdipe*, ni celui d'*interprétation* utilisé de manière récurrente à partir de 1745². Avec ses écrits chinois, Voltaire fait bien davantage que de réaffirmer la préséance d'un modèle, débarrassé de ses scories cléricales :

L'empereur a toujours sacrifié au Tien, au Chang-Ti. Point de prêtre assez insolent pour lui dire :

- Il n'appartient qu'à moi de sacrifier, de prier Dieu en public. Vous touchez à l'encensoir, vous osez prier Dieu vous-même, vous êtes un impie³ ;

il s'impose en interprète laïque et éclairé des dogmes et des pratiques religieuses.

De l'interprétation

Qu'à peine érigée en modèle, la Chine de Voltaire ait été exposée aux critiques, la chose est entendue. Christiane Mervaud l'établit avec minutie, revenant sur les enjeux spécifiques de la controverse relative à la prétendue origine égyptienne de la civilisation chinoise entre le père Dominique Parennin et Jean-Jacques Dortous de Mairan, rejoint par Joseph de Guignes, et la recherche de concomitance, ennuyeuse pour le philosophe, des temps biblique et chinois⁴. De la même façon qu'il l'avait fait contre le père Lafitau, attaché à prouver l'origine noachide des indigènes aux Amériques, Voltaire ne peut que moquer ce qui s'apparente à du figurisme :

Les Égyptiens dans leurs fêtes allumaient des chandelles ; les Chinois ont des lanternes ; donc on ne peut douter que les Chinois ne soient une

¹ OCV 69.

² Voltaire, *Représentations aux États-Généraux de Hollande*, OCV 28B, p. 412-413.

³ OCV 69, chap. 4, « Des anciens cultes et en premier lieu celui de la Chine », p. 289-290.

⁴ Chr. Mervaud, « Le sinophile et le sinophobe... », *op. cit.*, p. 184.

colonie d'Égypte.⁵

Du reste, assène-t-il dans *La Défense de mon oncle*, en réplique à l'auteur du *Supplément à La Philosophie de l'histoire*, Pierre-Henry Larcher, il ne sert à rien de prétendre que « les petits philosophes ne donnent une si haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Écriture⁶ », alors que « tous les missionnaires sans en excepter un seul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être rassemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années », que le père Parennin a réfuté « avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Égypte à la Chine ». « Ne se lassera-ton jamais », enrage-t-il, « de contester aux peuples de l'Orient leurs titres, leurs arts & leurs usages ? ».

Partie d'un rapprochement élastique entre l'écriture hiéroglyphique des uns, et calligraphiques des autres, la dispute achoppe sur l'évidence que « les caractères ne sont point les mêmes », que les figures, objet d'un article spécifique des *Questions sur l'Encyclopédie*, sont « à la Chine et aux Indes toutes différentes de celles d'Égypte et de l'Europe⁷ », que la « manière de conduire la main en écrivant est non moins différente ». Dès lors, n'encourt-on pas le risque, comme « cette multitude prodigieuse de savants⁸ », de s'égarer dans de « laborieuses recherches » en ne retenant de cette controverse, battue et rebattue, que l'origine noachide commune à l'Égypte et à la Chine, et, serait-on tenté d'ajouter à propos du déchiffrement des anciennes écritures, en perpétuant le souvenir artificieux des exercices philologiques de collègue ?

Transformée en paradigme par Voltaire, la Chine ne peut pas se prêter aux difficultés d'interprétation ; sa langue, son écriture - en tout point différentes des égyptiennes - constituent en elles-mêmes un enjeu interprétatif, ainsi que le philosophe le spécifie à Frédéric II dans l'*Épître au roi de la Chine* :

Les Égyptiens, dans le temps même de leurs hiéroglyphes, eurent un alphabet, et les Chinois n'en ont jamais eu ; les Égyptiens eurent douze signes du zodiaque empruntés mal à propos des Chaldéens, et les Chinois en eurent toujours vingt-huit : tout est différent entre ces deux peuples.⁹

⁵ Voltaire, *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, OCV 46, p. 392. Cité par Chr. Mervaud, *op. cit.*, p. 184.

⁶ OCV 64, chap. 12, « Des Chinois », p. 218. Idem pour les citations suivantes.

⁷ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, *op. cit.*, art. « Figure, Figures symboliques », OCV 41, p. 416. Idem pour la citation suivante.

⁸ *Ibid.*, p. 417. Idem pour la citation suivante.

⁹ OCV 71C, note a, p. 386-387.

Ennemie de la raison - « c'est à ces hiéroglyphes que nous devons les fables, qui furent les premiers écrits des hommes¹⁰ », l'écriture sacrée des Égyptiens de l'antiquité n'est pas l'écriture calligraphiée des lettrés chinois. Objet d'une adjonction du père Amiot à l'*Éloge de la ville de Moukden* composé par l'empereur Kien-long, l'étude de l'« Origine des différentes sortes de Caracteres Chinois¹¹ » est remarquée par Voltaire. Aux emplacements des signets insérés dans l'ouvrage traduit par le jésuite aujourd'hui conservé à Saint-Petersbourg, on apprend que les caractères du premier volume du poème impérial « s'appellent en Chinois *Yu-tchou-tchouen* [...] ce qu'on peut traduire en françois par ces mots : *Lettres primitives telles que des troncs de pierres précieuses*¹² », ou au quatorzième volume « *Loung-tchao-tchouen* [...] c'est à dire, *Lettres primitives en griffes de dragon*¹³ ».

Pierres précieuses, griffes de dragon : les caractères chinois du père Amiot ont tout pour l'emporter sur les inscriptions hiérogrammatiques de Dortous de Mairan, à la condition toutefois que soit tue leur origine légendaire et religieuse¹⁴. Les lecteurs de Voltaire, sensibilisés à la supériorité de la civilisation chinoise sur l'égyptienne, ne sauront jamais que, rapportée par le bonze Meng-yng, la légende des lettres primitives en griffes de dragon convoque un célèbre lettré, Oung-yeou-kion, une origine céleste qui l'incite à « en représenter à-peu-près la figure¹⁵ », et une ressemblance avec la griffe du dragon qui l'assimile à « la Lettre *Fei*, qui signifie voler ». Pour Voltaire et ses lecteurs, le style de l'écriture chinoise devra à jamais rester celui d'une épure classique, imperméable aux interprétations contradictoires :

[Les Chinois] écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l'art [...] Vous ne voyez dans ce que vous avez lu de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étrangères, de ces comparaisons gigantesques et forcées. Ils parlent rarement en énigmes : c'est encore ce qui en fait dans l'Asie un peuple à part.¹⁶

¹⁰ OCV 59, chap. 43, « Des prophètes juifs », p. 238.

¹¹ Cette étude fait l'objet de la « note a » de l'*Épître au roi de la Chine*, OCV 71C, p. 383-387.

¹² Kien-long, *op. cit.*, p. 127.

¹³ *Ibid.*, p. 158.

¹⁴ A contrario, Voltaire n'élude pas le caractère figuriste de l'écriture calligraphiée des Chinois. Il écrit dans la « note a » de l'*Épître au roi de la Chine*, OCV 71C, p. 384 : « Cette méthode a produit plus de quatre-vingt mille figures qui compensent la langue [...] Rien ne marque mieux la prodigieuse antiquité de cette nation, qui ayant d'abord exprimé comme toutes les autres le petit nombre d'idées absolument nécessaires par des lignes et par des figures symboliques pour chaque mot, a persévéré dans cette méthode antique lors même qu'elle est devenue insupportable ».

¹⁵ Kien-long, *op. cit.*, p. 158-159. Idem pour la citation suivante.

¹⁶ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 155, OCV 26A, p. 320.

Quoiqu'il se défende de donner « des leçons sur la langue des pays où l'on n'a point été¹⁷ » et de tomber ainsi « dans d'étranges méprises », quoiqu'il feigne de ne rien dire de la confusion des langues arrivée pendant la construction de la tour de Babel pour la raison que « c'est un miracle rapporté dans la sainte écriture¹⁸ », Voltaire fait de l'interprétation de la langue parlée par les Chinois l'un des éléments majeurs de la compréhension de son modèle philosophique. Du particulier au général, le philosophe ne manque pas d'illustrer son propos au travers d'exemples à dessein *parlants* :

Dès que l'empereur de la Chine eut appris que la princesse de Babilone était à une porte de la ville, il lui dépêcha quatre mille mandarins en robes de cérémonie ; tous [...] lui présentèrent chacun un compliment écrit en lettres d'or [...] Formosante leur dit que si elle avait quatre mille langues, elle ne manquerait pas de répondre sur-le-champ à chaque mandarin, mais que n'en ayant qu'une elle les pria de trouver bon qu'elle s'en servît pour les remercier tous en général.¹⁹

Interprète de l'empereur, des *colaos*, et des lettrés chinois, Voltaire se substitue naturellement aux interprètes jésuites. Pour un père Parennin « célèbre par ses connaissances et par la sagesse de son caractère, qui parlait très bien le chinois et le tartare²⁰ », combien de jésuites ayant « toujours raison²¹ » contre « des gens qui [ont] toujours tort » se montrent incapables de se faire entendre. Comme ce missionnaire du *Traité sur la tolérance*, disputant devant un mandarin du concile de Trente avec l'aumônier de la Compagnie danoise des Indes orientales et un chapelain de Batavia :

Le jésuite fit alors un assez long discours, pendant lequel le Danois et le Hollandais levaient les épaules ; le mandarin n'y comprit rien. Le Danois parla à son tour ; ses deux adversaires le regardèrent en pitié, et le mandarin n'y comprit pas davantage.²²

Le fonctionnaire impérial interrompt donc la discussion par une injonction :

- Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérants ni intolérables.

¹⁷ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Langues », OCV 42B, p. 3. Idem pour la citation suivante.

¹⁸ *Ibid.*, art. « Babel », OCV 39, p. 270.

¹⁹ Voltaire, *La Princesse de Babylone*, chap. 5, OCV 66, p. 128-129.

²⁰ Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 39, « Disputes sur les cérémonies chinoises », OCV 13D, p. 159.

²¹ Voltaire, *Traité sur la tolérance*, chap. 19, OCV 56C, p. 239. Idem pour la citation suivante.

²² *Ibid.*, p. 240. Idem pour la citation suivante.

Après les quidams de la Société, contestés dans leur faculté à interpréter, viennent sous le feu de la critique voltairienne ses principales figures. Incarnation des missions jésuites en Extrême-Orient, François-Xavier, et son don des langues, sont régulièrement mis en cause :

Il est beau de prêcher la vérité dans un pays étranger, dès qu'on y est arrivé.
Il est beau de parler avec éloquence et de toucher le cœur dans une langue qu'on ne peut apprendre qu'en beaucoup d'années, et qu'on ne peut jamais prononcer que d'une manière ridicule : mais ces prodiges doivent être ménagés, et le merveilleux, quand il est prodigué, trouve trop d'incrédules.²³

Favorisée par les ambiguïtés du père Bouhours et son hagiographie, la critique voltairienne s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas de doute que « St François Xavier *n'eût le don des langues*²⁴ », lors même qu'il apparaît qu'« *il ne l'avait pas toujours* ». Dans la notice qu'il voue au saint jésuite dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire prend plaisir à le faire remarquer :

Il l'avait, dit-il, *dans plusieurs occasions ; car sans jamais avoir appris la langue chinoise, il prêchait tous les matins en chinois dans Amanguchi*, (qui est la capitale d'une province du Japon).

Heureux que ce saint homme « qui avait besoin de truchement, parlait toutes les langues à la fois comme les apôtres²⁵ » et se faisait entendre *parfaitement* des Indiens, des Chinois, des Japonais et des habitants de Ceylan et Sumatra. Heureux que ce père jésuite qui savait non moins *parfaitement* « toutes les langues de l'Orient » et qui mettait « en chanson le *Pater*, l'*Ave Maria* et le *Credo* pour l'instruction des petits garçons, et des petites filles ». Heureux enfin que ce saint missionnaire qui dissertant « sur l'immortalité de l'âme, le mouvement des planètes, les éclipses de soleil et de lune, l'arc-en-ciel, le péché et la grâce, le paradis et l'enfer [...] se fit entendre à vingt personnes de nations différentes ».

Tous n'ont pas de telles dispositions. Ainsi en est-il du lettré, fût-il chinois, et de l'illustration qu'en fait Voltaire - la plus réussie incontestablement sur les questions d'interprétation - dans l'*Anecdote singulière sur le père Fouquet*²⁶. Revenu en 1723 à Paris pour dénoncer l'évangélisation menée à la Chine par ses confrères, le révérend père Fouquet s'enfuit à Rome, abandonnant un lettré

²³ Voltaire, *Des mensonges imprimés*, chap. 2, variante W56-K, OCV 31B, p. 384-385.

²⁴ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « François-Xavier », OCV 41, p. 544. Idem pour les citations suivantes.

²⁵ *Ibid.*, p. 544-545. Idem pour les citations suivantes.

²⁶ Voltaire, *Anecdote singulière sur le père Fouquet, ci-devant jésuite*, *Nouveaux Mélanges*, OCV 60A, p. 547-559.

chinois amené comme témoin. Le pauvre garçon ne sait pas un mot de français, les bons pères, qui ont tout intérêt à son isolement, invoquent sa folie et obtiennent du cardinal Dubois une lettre de cachet :

Le lieutenant de police vint prendre ce fou qu'on lui indiqua ; il trouva un homme qui faisait des révérences autrement qu'à la française, qui parlait comme en chantant, et qui avait l'air tout étonné. Il le plaignit beaucoup d'être tombé en démente, le fit lier, et l'envoya à Charenton.²⁷

Le lettré à la Chine s'accommode comme il peut de cette version bien voltairienne de la *Nef des fous* :

Il vécut deux ans au pain et à l'eau entre des fous et des pères correcteurs. Il crut que la nation française était composée de ces deux espèces, dont l'une dansait, tandis que l'autre fouettait l'espèce dansante.²⁸

À la faveur d'un changement de ministère, un nouveau lieutenant de police s'acquitte d'une visite à Charenton, accompagné d'un père jésuite. Averti de la présence du pauvre malheureux à la langue « que personne n'entendait », il envoie chercher les *interprètes* du roi pour l'interroger :

On lui parla espagnol, latin, grec, anglais ; il disait toujours *Kanton, Kanton*. Le jésuite assura qu'il était possédé.²⁹

Se souvenant de l'existence d'une province de la Chine appelée *Kanton*, le haut magistrat s'imagina que l'homme en est peut-être, fait venir un interprète des missions étrangères et vient à bout de toute l'histoire. Tel le philosophe à jamais incompris, on renvoie le pauvre Chinois dans son pays, « dont on ne croit pas que beaucoup de lettrés viennent jamais nous voir³⁰ ».

À propos de Dieu et des cérémonies

Parole de lettré, la parabole du chinois interné à Charenton - à l'initiative des jésuites - ne sert jamais que de rappel à des enjeux interprétatifs autrement sérieux. C'est encore à un Chinois, modèle du sage confucéen, que Voltaire, au moment du souper dans *Zadig*, fait endosser les habits de philosophe :

²⁷ *Ibid.* p. 556.

²⁸ *Ibid.* p. 557.

²⁹ *Ibid.* p. 558.

³⁰ *Ibid.* p. 559.

L'homme de Cambalu prenant la parole dit, Je respecte fort les Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs, les Celtes, Brama, le bœuf Apis, le beau poisson Oannès ; mais peut-être que le Li, (*a*) ou le Tien, comme on voudra l'appeler, vaut bien les bœufs et les poissons.³¹

Laissée en apparence à la libre acception du lecteur, la désignation équipollente du dieu confucéen est en vérité soumise à l'interprétation qu'en donne Voltaire dans une note afférente :

(a) Mots chinois qui signifient proprement, *Li*, la lumière naturelle, la raison, et *Tien*, le ciel, et qui signifient aussi Dieu.³²

Insatisfaisante du point de vue des sinologues, comme bien des essais de traduction contemporains, l'interprétation de deux des termes employés par les Chinois pour désigner Dieu - Voltaire n'utilise jamais celui de *t'ien-tchou* reconnu par l'Église aux bouddhistes - l'est dans un sens essentiellement rationaliste. Ainsi la double appréciation de Voltaire du *Li* chinois (« lumière naturelle » et « raison ») diffère-t-elle ostensiblement de la triple définition proposée par le père du Halde, qui associe à un principe général :

Ce qu'ils appellent *Tai Ki*, ils lui donnent aussi le nom de *Li* : c'est, disent-ils encore, ce qui joint à la matière, compose tous les corps naturels ; ce qui donne à chaque chose tel être en particulier qu'elle a³³ ;

une propriété morale :

Ils appellent *Li*, ce qui établit le rapport des devoirs reciproques entre le Prince & le sujet, le pere & le fils, le mari & la femme³⁴ ;

et une puissance mystique :

Ils donnent pareillement le nom de *Li* à l'ame, en tant qu'elle informe le corps ; & dès qu'elle cesse de l'informer, ce *Li* se détruit à sa manière : de meme à-peu-près, disent-ils, que l'eau changée en glace.

Pour le lecteur du XVIII^e siècle, habitué aux arguments contradictoires de la querelle des cérémonies chinoises, la définition glissée par Voltaire, fût-ce au détour d'un conte philosophique, est tout sauf obscure. Elle est celle défendue quarante plus tôt par Malebranche dans l'*Entretien d'un*

³¹ OCV 30B, p. 172-173. Cité par Étiemble, *op. cit.*, p. 297.

³² *Ibid.*, p. 173.

³³ J.-B. Du Halde, *op. cit.*, t. 3, p. 37.

³⁴ *Ibid.*, p. 58. Idem pour la citation suivante.

*philosophe chrétien, et d'un philosophe chinois, sur l'existence et la nature de Dieu*³⁵, et combattue par les rédacteurs du *Journal de Trévoux*³⁶. Elle est aussi celles des « Chinois lettrés, du moins ceux avec lesquels s'est entretenue la personne qui [l']a instruit de leurs sentiments³⁷ » et qui croient qu'il n'y a que deux genres d'êtres, à savoir « le *Ly* ou la souveraine Raison » et qui s'accordent à penser pour cette raison même que « le *Ly* est la lumière qui éclaire tous les hommes, et que c'est en lui que nous voyons toutes choses ».

Notion corollaire du *Li*, le *Tien* de Voltaire désigne l'*Être suprême*, le *souverain du ciel et de la terre* auquel sacrifient les lettrés et surtout l'empereur, « de temps immémorial le premier pontife », dont les édits ont valeur d'« instructions » et de « leçons de morale³⁸ ». C'est à lui que Voltaire impute l'avènement de la dynastie Qing et la conquête de la Chine par Taitsong (Huang Taiji) :

On dit qu'il savait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaissait un seul Dieu, comme les lettrés chinois ; il l'appelait Tien comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : *Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.*³⁹

Tien impérial, voltairien, mais aussi jésuite - il est celui défendu par la Compagnie de Jésus contre la curie romaine -, le « Dieu du ciel » chinois est bien plus que le point crucial de dispute théologique abordé avec force détails dans le chapitre du *Siècle de Louis XIV* consacré à la querelle des rites ; il est le modèle interprétatif par excellence défendu par son auteur, dans lequel tout concourt par un contreexemple - méconnaissance de la langue, mauvais déchiffrement de l'écriture, traduction erronée contre l'acception impériale et *pontificale* - à son illustration. Faisant suite à celle du légat Maillard de Tournon, patriarche d'Antioche, l'audience de l'évêque de Conon, Charles Maigrot, par l'empereur Cam-Hi (Kangxi), vire au fiasco philosophique. Voltaire, qui croit utile de préciser que l'évêque « savait très peu le Chinois », en fait la narration :

³⁵ N. de Malebranche, *Entretien d'un philosophe chrétien, et d'un philosophe chinois, sur l'existence et la nature de Dieu*, Paris : M. David, 1708, 73 p.

³⁶ *MT*, juillet 1708, art. LXXXIX, p. 1134-1143.

³⁷ N. de Malebranche, *Avis touchant l'Entretien d'un philosophe chrétien avec un philosophe chinois [...] pour servir de réponse à la critique de cet Entretien, insérée dans les Mémoires de Trévoux de juillet 1708*, Paris : M. David, 1708, p. 3-4. Idem pour les citations suivantes.

³⁸ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 1, « De la Chine », *op. cit.*, OCV 22, p. 49-50.

³⁹ Voltaire, *ibid.*, chap. 195, « De la Chine au dix-septième siècle », OCV 26C, p. 290-291. Bien qu'il n'y ait pas trace d'achat ou d'un emprunt le concernant, ce passage reprend presque mot pour mot l'ouvrage du père jésuite Joseph Jouve, alias Vojeu de Brunem, intitulé *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares mancheoux*, Lyon : Duplain frères, 1754, p. 64-65 : « Un bonze Hochang, que le Tien voulut élever jusqu'au trône : car le Tien élève qui il lui plaît. Qui sçait, s'il ne m'a pas choisi pour devenir un jour votre maître, & succéder aux Princes Mings ? ».

L'empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-dessus de son trône. Maigrot n'en put lire que deux : mais il soutint que les mots *king-tien*, que l'empereur avait écrits lui-même sur des tablettes, ne signifiaient pas *Adorez le Seigneur du ciel*. L'empereur eut la patience de lui expliquer par interprètes, que c'était précisément le sens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen [...] L'évêque fut inflexible.⁴⁰

Conséquence :

Le légat de Tournon [...] donna un mandement [...] qui défendait qu'on se servît du mot dont s'était servi l'empereur, pour signifier *le Dieu du ciel*.⁴¹

Dieu des lettrés et du premier d'entre eux, l'empereur, le *King-Tien* n'est pas celui des idolâtres. « Le gouvernement de la Chine⁴² », aime à répéter Voltaire, « n'a jamais eu aucune idole ; il a toujours conservé le culte simple du maître du ciel *Kingtien* », fût-ce « en tolérant les pagodes du peuple », assertion de l'article « Idole » pour l'*Encyclopédie* opportunément supprimée dans celui *Dictionnaire philosophique*⁴³. Formant parfois triade avec « ce Li, ce Changti [...] que les Sères⁴⁴, les antiques habitants du Cathai, adorent depuis cinq mille ans selon leurs annales publiques, annales qu'aucun tribunal de lettrés n'a jamais révoquées en doute⁴⁵ », le *Tien* voltairien, qui n'est guère combattu « chez les peuples occidentaux que par des ignorants insensés qui mesurent le reste de la terre et les temps antiques par la petite mesure de leur province sortie à peine de la barbarie », se distingue en tout de l'*Adonai* du peuple juif et de ses imitateurs :

N'ayant chez elles aucun objet qui fixe leur crainte et leur adoration, [d'autres petites peuplades] appelleront en général l'être qu'elles soupçonnent leur avoir fait du mal, *le Maître, le Seigneur, le Chef, le Dominant* [...] Ainsi nous voyons que beaucoup de nations n'ont eu d'autre dieu que le maître, le seigneur. C'était Adonai chez les Phéniciens, Baal, Melkom, Adad chez des peuples de Syrie.⁴⁶

Véritable aubaine herméneutique, la querelle des rites encourage Voltaire à ne pas circonscrire

⁴⁰ OCV 13D, p. 156.

⁴¹ *Ibid.*, p. 157.

⁴² OCV 33, p. 194. Paru en 1765, cet article fut proposé par Voltaire à d'Alembert dès 1756 (D7098) suivant les précisions apportées *ibid.*, p. 187. Idem pour les citations suivantes.

⁴³ OCV 36, p. 216.

⁴⁴ Autre appellation pour *Chinois*.

⁴⁵ Voltaire, *Les Adorateurs*, OCV 70B, p. 269. Idem pour la citation suivante.

⁴⁶ Voltaire, *La Philosophie de l'histoire*, chap. 5, OCV 59, p. 101.

le champ de sa critique interprétative à la définition d'un être suprême et à l'étendre aux pratiques religieuses. Sur le culte rendu par les Chinois aux ancêtres et à Confucius, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* fait d'abord mine de partager ses interrogations, tout en imposant l'idée du contraire de ce qu'elles expriment :

Ces cérémonies sont-elles idolâtriques ? sont-elles purement civiles ? reconnaît-on ses pères et Confucius pour des dieux ? sont-ils même invoqués seulement comme nos saints ? est-ce enfin un usage politique, dont quelques Chinois superstitieux abusent ?⁴⁷

« Inutiles⁴⁸ », « impertinentes dans l'état de pure nature », les cérémonies, du titre d'un texte paru en 1752, consistent d'abord en « démonstrations d'anéantissement devant son supérieur⁴⁹ », conformément à un protocole et des règles de préséance hors d'usage, tant « la vraie puissance et la vraie politesse dédaignent la vanité⁵⁰ ». Les Chinois eux-mêmes ne sont pas épargnés, eux qui « au moindre embarras qu'ils causent dans les rues⁵¹ » se mettent « à genoux l'un devant l'autre », parvenant, tout au plus à prévenir « les injures, les coups, les meurtres ». La querelle des rites n'est-elle pas du reste une simple dispute de préséance ? Scarmentado, dans ses voyages, peut en témoigner :

Je poussai jusqu'à la Chine avec un interprète [...] les révérends pères jésuites d'un côté, comme les révérends pères dominicains de l'autre, disaient qu'ils y gagnaient des âmes à Dieu [...] Il y avait surtout une horrible querelle entre eux sur la manière de faire la révérence. Les jésuites voulaient que les Chinois saluassent leurs pères et leurs mères à la mode de la Chine, et les dominicains voulaient qu'on les saluât à la mode de Rome.⁵²

Tous non pas la lucidité de ce voyageur instruit par l'expérience. Interprété d'un point de vue ethnocentrique, le sens des cérémonies est perdu, voire trahi. C'est, à gros traits, ce que suggère Voltaire à ses lecteurs à propos de la querelle des cérémonies chinoises :

Le grand malentendu sur les rites de la Chine est venu de ce que nous

⁴⁷ OCV 13D, p. 152. Idem pour la citation suivante.

⁴⁸ Ces précisions ont été ajoutées par Voltaire en introduction au texte *Des cérémonies*, paru en 1752 (OCV 32A), dans l'article « Cérémonies, titres, prééminence, etc. » des *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV 39, p. 555.

⁴⁹ OCV 39, p. 556.

⁵⁰ OCV 32, p. 300.

⁵¹ OCV 39, p. 555. Idem pour les citations suivantes.

⁵² OCV 45B, p. 303.

avons jugé de leurs usages par les nôtres : car nous portons au bout du monde les préjugés de notre esprit contentieux. Une gémuflexion, qui n'est chez eux qu'une révérence ordinaire, nous a paru un acte d'adoration : nous avons pris une table pour un autel : c'est ainsi que nous jugeons de tout.⁵³

Du reste :

Les membres des parlements de France parlent à genoux au roi dans leurs lits de justice ; le tiers état parle à genoux dans les états généraux. On sert à genoux un verre de vin au roi d'Angleterre.⁵⁴

Il n'y a pourtant rien là qui s'apparente à la croyance en la sainte trinité :

Les colaos de la Chine d'un ordre inférieur fléchissent les genoux devant les colaos d'un ordre supérieur ; on adore le pape, on lui baise le pied droit. Aucune de ces cérémonies n'a jamais été regardée comme une adoration dans le sens rigoureux, comme un culte de latrerie.⁵⁵

Pour comprendre l'établissement et l'usage des cérémonies, rien ne vaut l'antiquité. C'est, écrit Voltaire, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, « dans cette antiquité qu'on aime à fouiller, pour découvrir, si on peut, le premier insensé et le premier scélérat qui ont perverti le genre humain⁵⁶ ». En cause, le mystère - variante gemellaire de l'énigme et du hiéroglyphe - de ces cérémonies « dont il est difficile d'avoir l'intelligence » et de ces « usages que la nature n'enseigne point ». En cause aussi, ceux qui se chargent de les interpréter, au mépris des évidences de la religion naturelle :

Il n'est pas nécessaire qu'une nation soit venue de loin enseigner à une autre, qu'on peut donner des marques de joie et d'amitié à ses voisins le jour de l'an. Cette coutume [est] celle de tous les peuples.⁵⁷

Les « vieilles fêtes allégoriques⁵⁸ » le sont parce qu'elles sont éloignées de la vérité. Voltaire l'affirme à la première personne :

Je ne sais s'il y eut dans toute l'antiquité une seule fête fondée sur un fait avéré.

⁵³ Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 2, « De la religion de la Chine », OCV 22, p. 59-60.

⁵⁴ OCV 38, art. « Alexandre », p. 183.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 184.

⁵⁶ *Ibid.*, art. « Antiquité », p. 406. Idem pour la citation suivante.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 407.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 409. Idem pour les citations suivantes.

Avant d'ajouter :

On a remarqué ailleurs à quel point sont ridicules les scholiastes qui vous disent magistralement, Voilà une ancienne hymne à l'honneur d'Apollon qui visita Claros ; donc Apollon est venu à Claros. On a bâti une chapelle à Persée, donc il a délivré Andromède. Pauvres gens ! dites plutôt, donc il n'y a point eu d'Andromède.

De toutes les anciennes fêtes, « la plus antique et la plus belle est celle des empereurs de la Chine, qui labourent et qui sèment avec les premiers mandarins⁵⁹ ». Placée non plus sous la protection du *Li*, du *Tien* mais du *Changti*, notion céleste célébrée à parts égales par les lettrés, cette « cérémonie du labourage⁶⁰ », proche des Thesmophories relatée par un jésuite - le père du Halde - ne pâtit d'aucune interférence cléricale. Au commencement du printemps chinois, « c'est à dire dans le mois de février », c'est le « tribunal des mathématiques » qui fixe le jour de la cérémonie avant que « le tribunal des rites » n'arrête la préparation et le déroulement de la cérémonie. Fête de l'agriculture comme de la justice, la cérémonie du labourage sait « montrer aux hommes combien l'une et l'autre sont nécessaires », combien « rien n'est plus sage, rien n'est plus utile⁶¹ ».

Pour toutes les autres : pénitence, expiation, et perpétuation des fables, inventées par les prêtres « pour avoir le plaisir d'instituer des fêtes ». Le sort funeste advenu aux nations de l'antiquité permet de prédire, au contraire de la civilisation millénaire chinoise, celui de l'Église :

Elle deviendra ce qu'elle est, un temps inconnu, un temps perdu, un temps d'allégories et de mensonges, un temps méprisé par les sages, et profondément discuté par les sots qui se plaisent à nager dans *le vide* comme les atomes d'Epicure.⁶²

De Malebranche à Voltaire :

anthropologie religieuse et exotérisme philosophique

En proposant aux lecteurs de l'*Essai sur les mœurs* « de détourner les yeux de ces temps sauvages⁶³ » et « de passer tout à coup aux nations qui ont été civilisées les premières⁶⁴ », en abandonnant à

⁵⁹ *Ibid.*, p. 407.

⁶⁰ *Ibid.*, art. « Agriculture », p. 144. Idem pour les citations suivantes.

⁶¹ *Ibid.*, art. « Antiquité », p. 407.

⁶² *Ibid.*, p. 409.

⁶³ OCV 22, p. 9.

⁶⁴ *Ibid.* p. 13.

d'autres, comme Rousseau, le soin d'élaborer un discours construit sur l'homme à l'état de nature, en perpétuant une lecture raciale de l'espèce humaine, en ne réservant aux relations des pères Lafitau et Charlevoix sur le nouveau monde que des commentaires le plus souvent amusés, Voltaire a longtemps ôté à la postérité la possibilité d'envisager son paradigme chinois sous un rapport anthropologique. Les études clairsemées⁶⁵ sur le sujet l'attestent : Voltaire, sur des aspects aussi rebattus que le cannibalisme, se montre très en deçà des attentes, pâtissant de surcroît du manque d'ouvrages exhaustifs sur la mutation sémantique du terme *anthropologie* au XVIII^e siècle⁶⁶. Hormis l'étude sur la forme brève de Louis van Delft⁶⁷, historien de la littérature intéressé par la discipline, il manque toujours d'enquêtes lexicologiques qui tiennent spécifiquement compte des différentes éditions du *Dictionnaire de Trévoux* et permettent d'établir les rapprochements qui s'imposent, dans le domaine anthropologique du moins, entre la pensée de Voltaire et celle de Malebranche.

La définition de l'anthropologie proposée en 1704 par le *Dictionnaire de Trévoux* est théologique. Présentée comme un anthropomorphisme spécialement linguistique, l'anthropologie ne se conçoit qu'en éclairant le discours religieux :

Terme de théologie. Façon de parler humaine. Anthropologia. Lorsque l'Ecriture attribue à Dieu un trône, des bras, des passions de joye, ou de tristesse, ce sont là des anthropologies parce que l'Ecriture s'exprime à la manière des hommes.⁶⁸

Bien que différente, la définition proposée par les lexicographes de la Compagnie de Jésus en 1721 en marque davantage le caractère anthropomorphique :

Tout cela se dit de Dieu par *Anthropologie*, & marque seulement l'effet, ou la chose que Dieu fait, comme s'il avoit les sentimens qu'ont les hommes, ou un corps comme les hommes.⁶⁹

Elle lui confère surtout une fonction interprétative à l'usage des foules, et ce faisant, ouvertement exotérique :

⁶⁵ Voir notamment É. Leborgne, « Questions sur l'anthropologie voltairienne, à partir de l'article « Égalité », *Fabula / Les colloques*, Autour du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1106.php>.

⁶⁶ Claude Blanckaert est l'un des rares à présenter l'évolution sémantique du terme, « L'anthropologie en France. Le mot et l'histoire (XVI^e-XIX^e siècle), *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, n. s., t. 1, n^{os} 3-4, p. 13-44.

⁶⁷ L. van Delft, « Le modèle anatomique de la forme brève », *Bagatelles pour l'éternité : l'art du bref en littérature*, Besançon : PUFC, 2000, p. 115-128.

⁶⁸ DT 1704, art. « Anthropologie », t. 1, non paginé.

⁶⁹ DT 1721, t. 1, p. 439. Idem pour la citation suivante.

L'*Anthropologie* est nécessaire en parlant de Dieu pour faire comprendre au peuple bien des choses qu'il ne concevrait point sans cela.

En 1732, dans une définition distincte de celle proposée en 1721, le terme anthropologie intègre le vocabulaire médical :

Discours sur l'homme ou sur le corps humain : terme d'anatomiste composé d'ἄνθρωπος, homme, et de λόγος, discours. La science qui conduit à la connoissance de l'homme, s'appelle *Anthropologie*. DIONIS.⁷⁰

Empruntée aux cours de chirurgie de Pierre Dionis du Séjour - traduits en tartare à la demande de l'empereur Cam-hi - et réédités en 1729⁷¹, la définition de l'anthropologie proposée par les pères jésuites omet de préciser que la discipline comprend aussi une partie dédiée au traitement de l'âme qu'on nomme « Physiologie⁷² ». Oubli réparé en 1752, quoiqu'assorti de la suppression de la définition théologique du terme - ce que ne font pas l'année précédente les contributeurs de l'*Encyclopédie*⁷³ -, puisqu'on ne trouve plus dans le dictionnaire jésuite que cette brève notice :

Discours sur l'homme. Traité de l'homme. L'*Anthropologie* prise en général a deux parties, dont l'une traite de l'ame de l'homme, & l'autre de son corps.⁷⁴

Supprimée en 1771, la définition laconique admise par les jésuites au milieu du XVIII^e siècle, laisse la place, comme en 1732, à deux définitions, la première, proche de notre conception moderne de l'anthropologie, la seconde résolument théologique et anthropomorphique⁷⁵.

Cette valse-hésitation conceptuelle de la Compagnie de Jésus, qu'épouse en partie celle de Voltaire dans sa pratique expérimentale, presque brouillonne, des différentes acceptions de

⁷⁰ DT 1732, t. 1, p. 439.

⁷¹ P. Dionis du Séjour, *L'Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang & les nouvelles Découvertes ; démontrée au jardin du Roj*, 6^e éd., Paris : V^{ne} d'Houry, 1729, p. 139. Sur la traduction tartare de l'ouvrage, voir les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, Paris : A. Delahays, 1855, t. 1, p. 447.

⁷² *Ibid.*, p. 139.

⁷³ D. Diderot - J. Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : Briasson et alii, 1751, t. 1, p. 497 : « manière de s'exprimer, par laquelle les écrivains sacrés attribuent des parties, des actions, ou des affections qui ne conviennent qu'aux hommes, & cela pour s'accommoder & se proportionner à la foiblesse de notre intelligence ».

⁷⁴ DT 1752, art. « Anthropologie », t. 1, p. 179.

⁷⁵ DT 1771, t. 1, p. 381.

l'anthropologie n'est pas celle de Malebranche. Bien qu'il n'en soit jamais fait mention, c'est sur l'autorité du cinquante-huitième chapitre du *Traité de la nature et de la grâce*⁷⁶, que reposent les définitions du type théologique proposées en 1704 et 1721 par le *Dictionnaire de Trévoux* :

Comme l'Ecriture est faite pour tout le monde, pour les simples aussi bien que pour les sçavans, elle est pleine d'*Anthropologies*. Non seulement elle donne à Dieu un corps, un thrône, un chariot, un équipage, les passions de joye, de tristesse, de colere, de repentir, & les autres mouvemens de l'ame ; elle lui attribuë encore les manières d'agir ordinaires aux hommes, afin de parler aux simples d'une manière plus sensible.⁷⁷

Le Christ lui-même est une manifestation anthropologique : il s'est fait homme « pour satisfaire à l'inclination des hommes, qui aiment ce qui leur ressemble et s'appliquent à ce qui les touche » :

C'est pour leur persuader par cette espece d'*Anthropologie* veritable & réelle, des veritez qu'ils n'auroient pu comprendre d'une autre maniere.

Plagiée par les jésuites, l'acception de l'anthropologie proposée par Malebranche n'en est pas moins reproduite de manière restrictive. En aucune façon, ses conséquences interprétatives n'apparaissent dans les différentes éditions du *Dictionnaire de Trévoux*. Malebranche précise pourtant bien :

Lorsqu'on veut parler avec exactitude de la maniere dont Dieu agit dans l'ordre de la Grace, ou de la Nature, on doit expliquer les passages qui le font agir comme un homme, ou comme une cause particuliere, par l'idée qu'on a de sa sagesse & de sa bonté, & par les autres passages de l'Ecriture qui sont conformes à cette idée.⁷⁸

Sans cela, ajoute-il :

Il ne me paroît pas possible de bien accorder l'Ecriture sainte ni avec la Raison, ni avec elle-mesme.⁷⁹

Corollaire de l'anthropologie théologique, l'exégèse fonde la démonstration herméneutique par laquelle Malebranche ouvre le cinquante-huitième chapitre de son traité :

⁷⁶ N. de Malebranche, *Traité de la nature et de la grâce*, dernière édition corrigée & augmentée, Rotterdam : Reinier Leers, 1703, 352 p.

⁷⁷ *Ibid.*, chap. 58, p. 92. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 93.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 94.

Ceux qui prétendent que Dieu a des desseins & des volonte^z particulieres pour tous les effets particuliers qui se produisent en consequence des loix generales, se servent ordinairement de l'autorité de l'Ecriture pour appuyer leur sentiment.⁸⁰

Voltaire, qui revendique comme modèle celui de Confucius « De la seule raison salutaire interprète⁸¹ », n'est pas insensible à la définition complète de l'anthropologie théologique proposée par Malebranche. Référence de la notice « Livres »⁸² de *L'Opinion par alphabet*, le *Traité de la nature et de la grâce* du philosophe cartésien, sert au renversement opéré par Voltaire en faveur d'un exotérisme philosophique, que les lexicographes du *Dictionnaire de Trévoux* avaient pourtant cherché à prévenir par la censure. Ce renversement, qui s'effectue en trois temps, passe d'abord par la remise en question de l'interdiction faite à tout le monde d'accéder aux saintes écritures, ce que stipule la cinquième règle de l'*Index* :

Étant évident par l'expérience que si la *Bible* traduite en langue vulgaire était permise indifféremment à tout le monde, la témérité des hommes serait cause qu'il en arriverait plus de mal que de bien.⁸³

Deuxième temps, l'interprétation ne peut, ni ne doit, résulter d'un monopole, a fortiori ecclésiastique, ainsi que Voltaire en infère de la dispute théologique entre le cardinal du Perron et le protestant Pierre Jurieu :

Le cardinal du Perron prétendait [...] que l'Écriture était un couteau à deux tranchants dans la main des simples, qui pourrait les percer ; que, pour éviter cela, il valait mieux que le simple peuple l'ouît de la bouche de l'Église avec les solutions et les interprétations des passages qui semblent aux sens être pleins d'absurdités et de contradictions, que de les lire par soi sans l'aide d'aucune solution ni interprétation.⁸⁴

Troisième temps, l'interprétation peut être le fait des seuls profanes :

Jà n'advienne, disait Jurieu, que je veuille diminuer la force et la lumière des caractères de l'Écriture ; mais j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les profanes.⁸⁵

⁸⁰ *Ibid.*, p. 92.

⁸¹ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « De la Chine », OCV 40, p. 62.

⁸² Voltaire, *L'Opinion par alphabet*, art. « Livres », OCV 34, p. 321.

⁸³ *Ibid.*, p. 320.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 321.

⁸⁵ Voltaire, *Œuvres alphabétiques (Ajouts posthumes)*, art. « Livres », OCV 34, p. 321-322.

À l'abri d'un pseudonyme, le docteur Tamponet, Voltaire a désormais tout le loisir de trouver « une foule d'hérésies dans le Pater noster », pour peu qu'on ignore « de quelle bouche divine sortit cette prière, et si c'était un jésuite qui l'imprimât pour la première fois⁸⁶ » :

- « *Notre père qui êtes aux cioux* ». Proposition sentant l'hérésie, puisque Dieu est partout [...]
- « *Que votre règne arrive* » [...] Proposition sentant encore l'hérésie [...] puisque rien ne se fait, ni ne peut se faire que par la volonté de Dieu [*etc.*].⁸⁷

Provocantes à l'extrême, ces hérésies de papier sont destinées à formuler une anthropologie débarrassée du discours anthropomorphique :

- « *Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs* ». Proposition téméraire qui compare l'homme à Dieu, qui détruit la prédestination gratuite, et qui enseigne que Dieu est tenu d'en agir avec nous comme nous en agissons avec les autres.

Ni anatomiste, ni théologique, ni anthropomorphique, l'anthropologie de Voltaire, que jamais il ne définit lui-même, réfractaire qu'il est à toute abstraction philosophique, ne conserve *in fine* que la dernière acception du terme enregistrée dans l'édition de 1743 du *Dictionnaire de Trévoux*:

L'*Anthropologie* est nécessaire en parlant de Dieu, pour faire comprendre au peuple bien des choses qu'il ne concevrait point sans cela.⁸⁸

Des précédents existent et illustrent *La Philosophie de l'histoire*⁸⁹. Tandis que « chez les Egyptiens, chez les Persans, chez les Chaldéens, chez les Indiens, il n'y avait qu'une secte de philosophie⁹⁰ », que « les prêtres de toutes ces nations étant tous d'une race particulière : ce qu'on appelait la sagesse, n'appartenait qu'à cette race » et que « leur langue sacrée, inconnue au peuple, ne laissait le dépôt de la science qu'entre leurs mains⁹¹ », vint enfin la Grèce, « plus libre et plus heureuse⁹² » :

L'accès de la raison fut ouvert à tout le monde ; chacun donna l'essor à ses

⁸⁶ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Livres », p. 64.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 65. Idem pour la citation suivante.

⁸⁸ DT 1743, art. « Anthropologie », t. 1, p. 509.

⁸⁹ OCV 59.

⁹⁰ *Ibid.*, chap. 26 « Des sectes des Grecs », p. 178. Idem pour la citation suivante.

⁹¹ *Ibid.*, p. 178-179.

⁹² *Ibid.* p. 179. Idem pour les citations suivantes.

idées, et c'est ce qui rendit les Grecs le peuple le plus ingénieux de la terre.

Certes, l'Angleterre perpétue le modèle de la Grèce antique :

C'est ainsi que de nos jours la nation anglaise est devenue la plus éclairée,
parce qu'on peut penser impunément chez elle.

Aucune civilisation n'égale cependant la chinoise :

Point d'histoire chez eux avant celles de leurs empereurs, point de fictions,
aucun prodige, nul homme inspiré qui se dise demi-dieu comme chez les
Égyptiens et chez les Grecs ; dès que ce peuple écrit, il écrit
raisonnablement.⁹³

À l'image de Confucius, « il faut allumer, dans ceux que l'enthousiasme des passions peut égarer, un enthousiasme pour la vertu, capable de les défendre⁹⁴ » et faire en sorte que « leur conscience ne se repose pas sur un certain nombre de maximes de morale adoptées dans le pays où ils naissent, ou sur un code dont une classe d'hommes, jalouse de régner sur les esprits, se soit réservé l'interprétation⁹⁵ ». Interprète ésotérique et anthropologique du T'ien, du Li et du Changti, Voltaire doit encore convaincre le plus grand nombre de son herméneutique : le paradigme chinois ouvre aussi la voie à l'exotérisme philosophique.

⁹³ *Ibid.*, chap. 18, « De la Chine », p. 153.

⁹⁴ Voltaire, *Éloge et Pensées de Pascal*, édition établie par Condorcet, annotée par Voltaire, OCV 80A, p. 216-217.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 217.

À QUOI SERVENT LES CHINOISERIES

Lecteur d'Aristote, des biographes de Pythagore - Jamblique, le père jésuite Jakob Gretser - et de John Toland, Voltaire, passées les années 1750, se démarque de plus en plus de l'attitude qui était la sienne lors de la publication des *Éléments de la philosophie de Newton* et lui faisait contester qu'ils pussent être « à la portée de tout le monde », pour appliquer, au champ religieux cette fois, les leçons exotériques de ses maîtres en philosophie. Objet central de sa tragédie *Olympie*, produite sur la scène du théâtre français en 1764, la mise en cause de l'initiation ésotérique devient pour lui le motif récurrent d'articles afférents à la religion, comme celui de *L'Opinion par alphabet* consacré à la théologie :

Il y eut des théologiens chez tous les prêtres de l'antiquité, c'est-à-dire des philosophes qui, abandonnant aux yeux et aux esprits du vulgaire tout l'extérieur de la religion [...] gardaient ces secrets pour eux et pour les initiés [...] le peuple, content de l'extérieur d'un appareil imposant, ne se croyait pas fait pour percer le voile qui lui cachait ce qui lui était d'autant plus vénérable.¹

C'est cette erreur funeste, contraire à la raison et l'émancipation des foules, que Voltaire, à l'appui et à l'abri de son paradigme chinois, finit par battre en brèche en développant un formalisme littéraire, fondé sur le dialogue dialectique, et la vogue, au milieu du XVIII^e siècle, pour ce qu'il convient bien de désigner sous l'appellation générique de *chinoiseries*.

Dialogues chinois

Moins connus sans doute que les contes qu'ils agrémentent pourtant, les dialogues philosophiques de Voltaire, s'agissant de la Chine, font montre d'une cohérence insoupçonnée, qui les rapprochent du précis philosophique. Esquissée en 1738 sous la forme classique d'une conversation philosophique (*De la gloire ou entretien avec un Chinois*)², affirmée en 1747 avec une conversation mondaine propre au souper (*Zadig*)³, l'écriture chorale de Voltaire s'affirme avec les disputes du *Galimatias dramatique*⁴ (1757), des *Entretiens chinois*⁵ (1759) et du dix-neuvième chapitre

¹ Voltaire, *L'Opinion par alphabet*, art. « Théologie », OCV 34, p. 439-440.

² OCV 18A, p. 259-276.

³ OCV 30B, p. 65-234.

⁴ OCV 60A, p. 183-197.

⁵ OCV 49A, p. 417-453.

du *Traité sur la tolérance*⁶ (1763) pour devenir - avec toutes les limites du genre - catéchétique dans le *Dictionnaire philosophique*⁷ (1764) et s'achever en 1773, par le triomphe de l'empereur-philosophe de Chine sur un exalté jésuite (*Relation du bannissement des jésuites de la Chine*⁸).

Forme brève par excellence, *De la gloire, ou entretien avec un chinois*, qui inaugure la série des chinoiseries voltairiennes, a tout d'une mise à l'index. Dans la ligne de mire du philosophe, l'*Histoire* - prétendument - *universelle de Bossuet* mais encore son défenseur, un savant anonyme, partisan d'une lecture biblique et judaïque de la chronologie du monde, à laquelle Voltaire, flattant l'antisémitisme de ses lecteurs, entend bien jeter un sort :

- Hélas ! lui dit un des savants, on ne parle pas seulement de vous dans ce livre ; vous êtes trop peu de chose ; presque tout roule sur la première nation du monde, l'unique nation, le grand peuple juif.

- Juif ! dit le Chinois, ces peuples-là sont donc les maîtres des trois quarts de la terre au moins ?

- Ils se flattent bien qu'ils le seront un jour, lui répondit-on ; mais en attendant ce sont eux qui ont l'honneur d'être ici marchands fripiers, et de rogner quelquefois les espèces.⁹

« Grossier [...] malheureux¹⁰ », cherchant « à relever son ancienne histoire » par une « histoire prodigieuse [...] écrite longtemps après Moïse, comme les romans de Charlemagne furent forgés trois siècles après lui », le peuple d'Israël ne saurait rivaliser avec la civilisation chinoise et son antiquité avérée. Ni Amphitryon, ni convive du souper auquel participe Zadig aux côtés de l'Égyptien, de l'Indien gangaride, du Chaldéen, du Grec, du Celte, le Juif de Voltaire disparaît devant l'habitant du Cathay, le seul auquel Zadig ne dit « que peu de choses¹¹ », parce qu'il est « le plus raisonnable de tous », le seul aussi qui fasse prévaloir la sagesse sur l'ancienneté :

Je ne dispute pas d'antiquité, parce qu'il suffit d'être heureux, et que c'est fort peu de chose d'être ancien : mais s'il fallait parler d'almanachs, je dirais que toute l'Asie prend les nôtres, et que nous en avons de fort bons avant qu'on sût l'arithmétique en Caldée.¹²

⁶ OCV 56C, chap. 19, p. 239-241.

⁷ OCV 35, p. 438-474.

⁸ OCV 67, p. 75-122.

⁹ OCV 18A, p. 272.

¹⁰ Voltaire, *L'Opinion par alphabet*, art. « Moïse », OCV 34, p. 347. Idem pour les citations suivantes.

¹¹ OCV 30B, p. 174. Idem pour la citation suivante.

¹² *Ibid.*, p. 173.

Terre de prédilection des philosophes, la Chine de Voltaire est ce pays dont les habitants sont recherchés par les jésuites pour s'accomplir, dans le Christ, comme « des vases d'élection¹³ ». Contesté dans sa mission par un janséniste, un quaker, un anglican, un luthérien, un puritain, un musulman, un juif, n'ayant pour point commun qu'un charabia dogmatique dominé par les questions de la prédestination, du baptême, de l'infaillibilité pontificale, de la circoncision etc..., le jésuite prêchant, ses disputeurs s'agitant, participent du *Galimatias dramatique* auquel Voltaire, veut extraire ses Chinois, et ses lecteurs, au nom de la raison :

Ah ! par Confucius et les *cinq Kings*, tous ces gens-là ont-ils perdu l'esprit ?
Monsieur le geôlier des petites-maisons de la Chine, allez renfermer tous
ces pauvres fous chacun dans leur loge.¹⁴

Amplification rhétorique des thèmes abordés dans le *Galimatias dramatique* - inanité des controverses théologiques, illégitimité des interprètes religieux, libération de l'accès à la parole philosophique -, les *Entretiens chinois*, formés d'un dialogue entre un mandarin, « ayant voyagé en Europe dans sa jeunesse¹⁵ » et un ancien ami - sans doute occidental, on ne sait - « entré dans l'ordre des jésuites », sont organisés en trois moments successifs chacun désigné sous le terme de *conférence*. Un programme en soi, puisqu'aux définitions classiques qui veulent qu'elle soit une « action par laquelle on met des choses les unes en présence des autres, pour voir le rapport qu'elles ont ensemble¹⁶ » et consiste dans « les entretiens de quelques particuliers assemblez pour parler d'affaires ou d'études », la conférence désigne aussi, suivant l'évolution sémantique marquée par les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* en 1752, l'« Assemblée instituée pour y traiter des matières Ecclésiastiques, & sur-tout de la Théologie morale » et plus particulièrement les « *conférences* spirituelles [...] dans lesquelles on se rappelle & l'on répète ce qui a été dit dans les discours & les exhortations spirituelles du Supérieur¹⁷ ».

Ainsi la troisième conférence des *Entretiens chinois* s'achève-t-elle par une « profession de foi¹⁸ ». Ainsi plusieurs assertions des *Entretiens* affirment-elles leur exotérisme moral. Au jésuite qui prétend bâtir sur la vérité au risque de l'embellir par des fables au motif qu'il peut être « permis de tromper les hommes pour leur bien¹⁹ », le mandarin confucéen rétorque d'une manière catégorique :

¹³ Voltaire, *Galimatias dramatique*, *Nouveaux Mélanges*, OCV 60A, p. 193.

¹⁴ *Ibid.*, p. 197.

¹⁵ OCV 49A, p. 427. Idem pour la citation suivante.

¹⁶ DT 1704, art. « Conférence », t. 1, non paginé. Idem pour la citation suivante.

¹⁷ DT 1752, t. 2, p. 1173.

¹⁸ OCV 49A, p. 448.

¹⁹ *Ibid.*, « Première conférence », p. 428.

Je crois qu'il n'est permis de tromper en aucun cas, et qu'il n'en peut résulter que beaucoup de mal.²⁰

Au même jésuite qui estime que les peuples ont besoin « de quelques illusions respectables²¹ », qu'ils doivent être « pieusement trompés », tant une prédiction « heureusement appliquée », un miracle « adroitement opéré », peuvent quelquefois produire « beaucoup de bien », le mandarin, qui se refuse à faire « tant de cas de la fourberie », réplique en ennemi du casuisme :

Je crois fermement qu'il n'y a aucun cas où le mensonge puisse servir la vérité.

À ce jésuite insistant, qui soutient encore et toujours qu'une vérité utile peut être défendue par « quelques mensonges²² », tant les vérités que ses congréganistes et lui profèrent « ne sont pas à la portée de tout le monde » et sont contestées par ses ennemis - les jansénistes qui le « poursuivent jusqu'à la Chine » -, le mandarin fait valoir que « la vertu subsiste au milieu des disputes interminables²³ », qu'il n'est pas besoin d'user d'un « mélange de superstitions » pour aimer Dieu, et qu'à l'imbécile qui juge qu'il doit penser comme son bonze, car tout son village « est de son avis²⁴ », il convient de l'exhorter d'un impératif :

Sors de ton village, pauvre homme, et tu en verras cent mille autres qui ont chacun leur bonze, et qui pensent tout différemment.²⁵

Conséquence pratique de cette leçon spirituelle en exotérisme, l'auditeur-lecteur des conférences chinoises retient que les disputes théologiques, « source de mille guerres civiles²⁶ », ne servent qu'à « étourdir²⁷ » et « fatiguer » les tribunaux, que les interprètes du sacré - « chaque pays a ses bonzes²⁸ » - sont autant « trompés²⁹ » que « trompeurs » car aveuglés dans leur jeunesse par l'enthousiasme, ils ne « recouvrent jamais la vue » ou ne voient - « charlatans imbéciles » - que « tout de travers », qu'il

²⁰ *Ibid.*, p. 429.

²¹ *Ibid.*, p. 433. Idem pour les citations suivantes.

²² *Ibid.*, « Deuxième conférence », p. 440. Idem pour les citations suivantes.

²³ *Ibid.*, « Troisième conférence », « profession de foi », art. 13, p. 451. Idem pour la citation suivante.

²⁴ *Ibid.*, art. 16, p. 451.

²⁵ *Ibid.*, p. 451-452.

²⁶ *Ibid.*, art. 5, p. 449.

²⁷ *Ibid.*, « Troisième conférence », p. 443. Idem pour la citation suivante.

²⁸ *Ibid.*, « Première conférence », p. 428

²⁹ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

appartient aux lettrés qui ne partagent « ni la même langue, ni la même religion que le peuple³⁰ » de l'éduquer par l'exemple - plutôt que l'édifier par de « saintes fourberies » - en adorant « dans tous les siècles un seul Dieu, créateur de l'univers, juge des hommes, rémunérateur de la vertu, et vengeur du crime dans cette vie et dans la vie à venir ».

Quel intérêt y-a-t-il à disputer sans cesse du concile de Trente, qui plus est à la Chine, alors que Confucius nous apprend que « nul ne doit croire qu'il en sait plus que les autres, et que la raison n'habite que dans sa tête³¹ » ? Parole de sage, glissée à l'occasion de l'affaire Calas, portée à la connaissance du public, le rappel effectué par l'« honnête mandarin³² » a valeur d'injonction :

Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérants ni intolérables.

Et si les controversistes persistent dans leurs disputes, le lettré chinois est là pour leur rappeler ce principe essentiel à la tolérance :

Qu'ils fassent semblant de se pardonner.³³

Le sort des controverses théologiques et des interprètes religieux étant réglé, il reste à Voltaire à aborder la question même du Dieu des lettrés. Premier dialogue authentiquement chinois du philosophe, puisqu'il fait intervenir - simple transposition des codes classiques de la dialectique - deux lettrés de l'Empire du Milieu, Kou et Cu-su, le « catéchisme chinois »³⁴ du *Dictionnaire philosophique* fait mine d'emprunter à la religion catholique sa catéchèse. « Livre ou prédication, qui apprend les choses qu'un Chrétien doit savoir³⁵ », ordonné par le concile de Trente « aux curés de [le] faire tous les Dimanches [...] dans leurs Paroisses³⁶ », - finissent par admettre les lexicographes du *Dictionnaire de Trévoux* en 1752 - désigne « toutes sortes d'instructions & de préceptes, même profanes³⁷ ». Faut-il encore bien « faire sonner l's, & dire *Catéchisme*, & non pas *Catéchime*, comme fait le peuple ».

Catéchisme donc avec un s, que celui, chinois et voltairien du *Dictionnaire philosophique*, qui n'en est

³⁰ *Ibid.*, p. 429. Idem pour les citations suivantes.

³¹ *OCV* 56C, chap. 19, « Relation d'une dispute de controverse à la Chine », p. 239.

³² *Ibid.*, p. 240. Idem pour la citation suivante.

³³ *Ibid.*, p. 241.

³⁴ *OCV* 35, p. 438-474.

³⁵ *DT* 1704, art. « Catéchisme », t. 1, non paginé.

³⁶ *DT* 1752, t. 2, p. 542.

³⁷ *Ibid.*, p. 543. Idem pour la citation suivante.

pas moins à destination du peuple, lui qui est nommé onze fois dans le texte, et mérite, à l'image de l'empereur dans la cérémonie du labourage, qu'on lui donne l'exemple :

Vous labourez un champ de vos mains royales pour donner l'exemple au peuple, et vous en offrez les prémices au Chang-ti, au Tien, à l'Etre suprême ; vous lui sacrifiez quatre fois l'année ; vous êtes roi et pontife ; vous promettez à Dieu de faire tout le bien qui sera en votre pouvoir ; y a-t-il là quelque chose qui répugne ?³⁸

L'affaire est d'importance, car les « rêveries sont continuellement prêchées par les bonzes qui séduisent le peuple pour le gouverner [...] et se rendent respectables par des mortifications qui effrayent la nature³⁹ », et parmi elles, celle qui consiste, pour « un peuple assez imbécile et assez barbare⁴⁰ », de « penser qu'il y a un Dieu pour sa seule province ».

Quel est-il donc au juste ce Dieu vénéré à la Chine ? À la question posée de savoir s'il s'agit du ciel (Chang-ti, précise Voltaire entre deux parenthèses⁴¹), le catéchumène apprend qu'il ne s'agit pas « du ciel matériel que nous voyons », mais « le Dieu qui a fait le ciel et la terre ». À celle de savoir si l'Etre suprême est le principe de toute chose, s'il existe « dans toute la matière⁴² », y compris « de moi-même », il apprend, comme autrefois le lecteur des *Éléments de la philosophie de Newton*, que faire partie de la divinité « n'est peut-être pas une conséquence », que « tout est en Dieu » et qu'il est « nécessaire que son existence remplisse tout l'espace et tous ses ouvrages⁴³ ». À celle de savoir ce qu'il convient de faire pour « se regarder soi-même sans répugnance et sans honte devant l'Etre supreme », il apprend encore que la seule chose c'est d'« être juste⁴⁴ » et de vivre, à l'exemple de Confutzée, « *comme en mourant tu voudrais avoir vécu*⁴⁵ » et de traiter son prochain « *comme tu veux qu'il te traite* ». Quant à savoir si l'âme est immortelle, il apprend qu'il ne sert à rien de douter puisque « ces doutes sont tristes⁴⁶ », qu'il est « dur d'être anéanti » et qu'à défaut de parier, comme Blaise Pascal, il faut « espère[r] de vivre⁴⁷ ».

Dieu chinois et confucéen, le Dieu que Voltaire incite ses lecteurs à vénérer à travers les conférences de Kou et Cu-su - « j'ai été votre docteur, et vous êtes devenu le mien⁴⁸ » concluent-ils

³⁸ OCV 35, « Catéchisme chinois », p. 459.

³⁹ *Ibid.*, p. 460.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 473. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ *Ibid.*, p. 439. Idem pour les citations suivantes.

⁴² *Ibid.*, p. 444. Idem pour les citations suivantes.

⁴³ *Ibid.*, p. 445. Idem pour la citation suivante.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 446.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 447.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 452.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 453.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 474.

- est à l'opposé du dieu tartare, bouddhiste mais aussi chrétien, vénéré par les bonzes ou prêtres à la Chine et leurs croyances superstitieuses :

- KOU On nous a donc bien trompés, quand on nous a dit que Fo était descendu chez nous du quatrième ciel, et avait paru en éléphant blanc.
- CU-SU Ce sont des contes que les bonzes font aux enfants et aux vieilles : nous ne devons adorer que l'auteur éternel de tous les êtres.⁴⁹

Assertions développées une vingtaine de pages infra :

Le dieu Fo ne m'en impose pas davantage, quoiqu'il ait eu pour père un éléphant blanc, et qu'il promette une vie immortelle.⁵⁰

La conclusion des dialogues chinois de Voltaire s'impose d'elle-même ; elle est celle, allégorique et transparente, de la *Relation du bannissement des jésuites de la Chine* et de la volonté de mettre un terme définitif à la nuisance et l'intercession des prêtres :

Toute la sagesse du gouvernement n'a pu empêcher que les bonzes ne se soient introduits dans l'empire [...] L'esprit de tolérance, qui faisait le caractère de toutes les nations asiatiques, laissa les bonzes séduire le peuple ; mais, en s'emparant de la canaille, on les empêcha de la gouverner.⁵¹

Chez les chrétiens, le prosélytisme, sujet à vantardise de frère Rigolet, débute dès l'enfance :

Nous catéchisons les esprits qui ne sont point encore pervertis par l'usage dangereux de penser. Les enfants du bas peuple étant les plus dignes de notre doctrine, nous commençons par eux ; ensuite nous allons aux femmes, bientôt elles nous donnent leurs maris.

Et quid de la Chine ? Frère Rigolet, « tout glorieux⁵² » de s'adresser à l'empereur « pour avoir converti quelques enfants des crocheteurs et des lavandières du palais⁵³ » peut témoigner « comment il s'est pu faire qu'une religion, si blasphématoire, se soit introduite chez tant de petites nations⁵⁴ » :

⁴⁹ *Ibid.*, p. 442.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 460.

⁵¹ *OCV* 67, p. 103. Idem pour la citation suivante.

⁵² *Ibid.*, p. 102.

⁵³ *Ibid.*, p. 103.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 114. Idem pour la citation suivante.

Hélas ! sire, tout comme la secte du dieu Fo s'est introduite dans votre empire : par des charlatans qui ont séduit la populace [...] Les sots prêchent parmi eux, et les fripons intriguent ; ils subjuguent les hommes par les femmes, et les femmes par la confession. Maîtres des secrets de toutes les familles, dont ils rendent compte à leurs supérieurs, ils sont bientôt les maîtres d'un État sans même paraître l'être encore.

L'empereur en doute ? Qu'il songe donc à la fable des dragons :

[Ils] se métamorphosaient en moutons pour dévorer plus sûrement les hommes : voilà leur caractère.⁵⁵

Bien qu'« un père ne chasse point ceux de ses enfants qui le saluent en faisant mal la révérence⁵⁶ », l'empereur-philosophe de Chine n'a plus d'autre choix que de prononcer la sentence conclusive aux dialogues chinois :

Nous ne savons que trop les maux horribles que vous avez causés au Japon [...] Je suis tolérant, et je vous chasse tous, parce que vous êtes intolérants. Je vous chasse, parce qu'étant divisés entre vous, et vous détestant les uns les autres, vous êtes prêts d'infecter mon peuple du poison qui vous dévore.⁵⁷

Confucius en action : *L'Orphelin de la Chine*

À la scène, la série des dialogues chinois trouve avec la création en 1755 de *L'Orphelin de la Chine*⁵⁸, transposition conjuguée de *L'Orphelin de la maison de Tchao*, monument du répertoire chinois compilé par le père du Halde, et d'*Andromaque*, une illustration vivante et populaire de la morale en action chère à Aristote. Dans un décor et des costumes chinoisants à l'effet spectaculaire recherché (le beau)⁵⁹, les personnages de la tragédie illustrent tout ou partie des variétés morales prônées par le Stagiritte (la vertu)⁶⁰. Réchappé du massacre de la famille impériale ordonné par Gengis Khan, le dernier né de feu l'empereur de Chine est recueilli par un mandarin lettré, Zamti, et son épouse Idamé (courage). Sommé de livrer le nouveau-né au vainqueur, Zamti préfère lui substituer son

⁵⁵ *Ibid.*, p. 115.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 119.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 119-120.

⁵⁸ OCV 45A, p. 31-222.

⁵⁹ « Le beau est ce qui, préférable par soi, est louable ; ou ce qui, étant bon, est agréable, parce qu'il est bon ». Aristote, *Rhétorique*, trad. de M. Dufour, Paris : Les Belles Lettres, 1932-1960, p. 108.

⁶⁰ « Les parties de de la vertu sont la justice, le courage, la tempérance, la magnificence, la magnanimité, la libéralité, la douceur, la sagesse pratique, la sagesse spéculative », *ibid.*

propre enfant. Folle de douleur, Idamé dévoile au grand jour le stratagème, précipitant sa perte et celle de son époux. Reconnaisant en Idamé son amour de jeunesse, Gengis Khan met en balance sa clémence et une union matrimoniale forcée. Au chantage du conquérant, les deux époux préfèrent le suicide, quand Gengis, in extremis, décide de leur accorder sa clémence (magnanimité)⁶¹.

Dans cette chinoiserie à la sauce tragique - c'est à peu de choses près, le contenu du discours d'Antoine-Alexandre Poinsinet, l'un des critiques les plus virulents de l'ouvrage⁶² -, ni la figure historique de Gengis Khan, servie par Lekain, ni celle de l'épouse et mère aimante d'Idamé, interprétée par Mademoiselle Clairon, ni l'ultime descendant de la lignée impériale, toujours cité, jamais présent, ne peuvent prétendre au premier emploi. La correspondance préparatoire de Voltaire, comme les commentaires assassins sur la faiblesse de l'interprétation du rôle par Sarrazin⁶³ ne laissent à ce propos aucun doute : c'est bien le personnage du lettré chinois et confucéen de Zamti qui accapare toute l'attention de l'auteur de *L'Orphelin de la Chine*. Madame Denis s'en confie à sa cœur cadette, Marie-Élisabeth de Dompierre de Fontaine - « le rôle de Zamti⁶⁴ » est celui que « nous croyons le plus beau et qui doit faire un effet prodigieux » -, cependant que Voltaire, en pleine réécriture de la pièce, redoute que « Zamti, qui avait joué un rôle principal dans les premiers actes⁶⁵ », en ne reparaisant qu'« à la fin seulement pour donner à Gengis occasion de faire une belle action », ne soit « très insipide⁶⁶ » :

Si Zamti et Idamé ne s'étaient point vus au quatrième [acte], ils ne feraient nul effet au cinquième. On oublie les gens qu'on a perdus de vue. Le parterre [...] ne fait nul cas des absents.

Soucieux « d'étonner et de confondre un Tartare [...] par l'exposition de la doctrine aussi simple qu'admirable de cet ancien législateur⁶⁷ », Voltaire - c'était sa « première attention » - était de présenter Zamti comme un descendant de Confucius « et de faire parler Confucius en lui » :

C'était une occasion de dompter l'esprit de préjugé que rend parmi nous l'art dramatique encore bien faible [...] j'aurais accoutumé peut-être la

⁶¹ OCV 45A, p. 31-222.

⁶² A.-Al.-H. Poinsinet, *Lettre à un homme du vieux tems* sur *L'Orphelin de la Chine*, [s. l.] : [s. n.], [s. d.], 15 p.

⁶³ Dans une lettre adressée à d'Argental vers le 24 octobre 1755, Voltaire déclare : « C'est m^{elle} Clairon qui établit tout le succès de la pièce. On dit que Lekain a joué à Fontainebleau plus en goujat qu'en tartare [...] et que Sarrazin a l'air d'un vieux sacristain de pagode (D6550).

⁶⁴ D6414. Idem pour la citation suivante.

⁶⁵ D6332.

⁶⁶ D6340. Idem pour la citation suivante.

⁶⁷ D6522.

nation à voir sans s'étonner des mœurs plus fortes que les siennes, j'aurais préparé les esprits à un ouvrage plus fort⁶⁸ que je médite.⁶⁹

Par son triomphe sur la civilisation chinoise, le tartare Gengis Khan paraît pourtant démentir d'emblée l'utilité de l'exemplarité morale ; Zamti au début de la tragédie l'assure :

*Le malheur est au comble ; il n'est plus, cet empire :
Sous le glaive étranger j'ai vu tout abattu.
De quoi nous a servi d'adorer la vertu ?
Nous étions vainement, dans une paix profonde,
Et les législateurs et l'exemple du monde ;
Vainement par nos lois l'univers fut instruit :
La sagesse n'est rien ; la force a tout détruit.*⁷⁰

Aux yeux de son épouse, Zamti l'emporte pourtant sur tous les conquérants du monde :

*O toi, qui me tiens lieu de ce ciel que j'implore,
Mortel plus respectable et plus grand à mes yeux
Que tous ces conquérants dont l'homme a fait des dieux !
L'horreur de nos destins ne t'est que trop connue ;
La mesure est comblée, et notre heure est venue.*⁷¹

Gengis finit par en convenir ; Zamti et Idamé ne peuvent qu'inspirer la vertu :

*Tous deux je vous admire, et vous m'avez vaincu.
Je rougis, sur le trône où m'a mis la victoire,
D'être au-dessous de vous au milieu de ma gloire.
En vain par mes exploits j'ai su me signaler ;
Vous m'avez avili : je veux vous égaler.*⁷²

En praticien du chapitre XV de la *Poétique* d'Aristote (« Des caractères dans la tragédie⁷³ »), Voltaire ne fait pas mystère de ses intentions moralisatrices à son dédicataire et ancien condisciple du collège Louis-le-Grand, le duc de Richelieu :

Les aventures les plus intéressantes ne sont rien quand elles ne peignent pas les mœurs ; et cette peinture, qui est un des plus grands secrets de l'art,

⁶⁸ L'*Essai sur les mœurs*.

⁶⁹ D6500.

⁷⁰ OCV 45A, acte I, scène 2, v. 109-114, p. 130-131.

⁷¹ *Ibid.*, acte V, scène 5, v. 200-204, p. 205.

⁷² *Ibid.*, acte V, scène 6, v. 274-278, p. 211-212.

⁷³ Aristote, *Poétique*, 15, 1, *op. cit.*, p. 50.

n'est encore qu'un amusement frivole quand elle n'inspire pas la vertu.⁷⁴

Convaincu de « l'exemple de la supériorité naturelle que donnent la raison et le génie sur la force aveugle et barbare⁷⁵ », Voltaire s'émerveille que les Tartares aient « deux fois donné cet exemple » :

Car lorsqu'ils ont conquis encore ce grand empire, au commencement du siècle passé, ils se sont soumis une seconde fois à la sagesse des vaincus ; et les deux peuples n'ont formé qu'une nation, gouvernée par les plus anciennes lois du monde : événement frappant, qui a été le premier but de mon ouvrage.⁷⁶

Incarnation de ce syncrétisme moral et philosophique, Gengis Khan finit par pénétrer dans le « palais des mandarins qui fait une partie du palais des empereurs⁷⁷ » - allégorie parlante du confucianisme, fait remarquer Renaud Bret-Vitoz⁷⁸ - où Voltaire situe l'action de la pièce. Gengis, qui en avait été écarté dans sa jeunesse, essayant « les mépris qu'à l'abri du danger / L'orgueilleux citoyen prodigue à l'étranger⁷⁹ », Gengis qui en avait été éconduit comme avec cette femme qu'« ici même⁸⁰ » lui avait refusé sa main, devient le maître de la Cité interdite en même temps qu'il se range à la raison des vaincus. L'initiation, si méprisée par Voltaire, n'est pas de mise, mais l'exemplarité :

*Sur cette nation désolée et captive,
Malgré moi je l'admire en lui donnant des fers :
Je vois que ses travaux ont instruit l'univers ;
Je vois un peuple antique, industrieux, immense.
Ses rois sur la sagesse ont fondé leur puissance,
De leurs voisins soumis heureux législateurs,
Gouvernant sans conquête, et régissant par les mœurs [...]
Ah ! de quoi m'ont servi tant de succès divers ? [...]
Mon cœur est en secret jaloux de leurs vertus ;
Et, vainqueur, je voudrais égaler les vaincus.⁸¹*

Insatisfait du triomphe, Gengis le fait savoir à ses troupes :

⁷⁴ *Ibid.*, p. 114-115.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 110. Idem pour la citation suivante.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 110-111.

⁷⁷ La didascalie fait suite à la liste des personnages présentée en introduction à l'ouvrage : « La scène est dans une salle d'un palais des mandarins qui fait une partie du palais des empereurs ». *Ibid.*, p. 123.

⁷⁸ R. Bret-Vitoz, *L'espace et la scène : dramaturgie de la tragédie française (1691-1759)*, Oxford : Voltaire Foundation, 2008, p. 208.

⁷⁹ OCV 45A, acte II, scène 6, v. 184-185, p. 155.

⁸⁰ *Ibid.*, v. 187.

⁸¹ *Ibid.*, acte IV, scène 2, v. 40-46, 49, 53-54, p. 180-181.

*On a poussé trop loin le droit de ma conquête.
Que le glaive se cache, et que la mort s'arrête :
Je veux que les vaincus respirent désormais.
J'envoyai la terreur, et j'apporte la paix.*⁸²

Paroles du vainqueur qui veut s'imposer en roi sage :

*Cessez de mutiler tous ces grands monuments,
Ces prodiges des arts consacrés par les temps ;
Respectez-les, ils sont le prix de mon courage :
Qu'on cesse de livrer aux flammes, au pillage,
Ces archives de lois, ce vaste amas d'écrits,
Tous ces fruits du génie, objets de vos mépris :
Si l'erreur les dicta, cette erreur m'est utile ;
Elle occupe ce peuple, et le rend plus docile.*⁸³

À lire la *Lettre à un homme du vieux tems sur L'Orphelin de la Chine* de Poinsinet, il semble que Voltaire ait échoué dans son projet de mettre à la portée de tout le monde la morale de Confucius :

Le but moral de [cette tragédie] est assez obscur, on ne sçait si l'Auteur prétend montrer l'attachement que l'on doit avoir pour ses Rois [...] ou bien veut-il donner un Tableau de la fidélité et de l'amour conjugal [?]⁸⁴

Si tel est le cas, ajoute-t-il :

Il n'auroit pas fallu que son Mandarin qu'il veut rendre intéressant y manquât en ne faisant nulle difficulté d'abandonner son épouse aux désirs d'un homme qu'elle a tant de raison de haïr.

Du reste :

On est fâché de voir un pere sur le point d'immoler un fils ; un époux prêt à sacrifier sa femme à un rival furieux, tout cela est fort beau, mais cela n'est point dans nos mœurs, tant de vertu nous accable.⁸⁵

À d'Argental, dans un moment de découragement, Voltaire paraît accroire le critique :

Il fallait que la scène fût dans une salle de Confucius, que Zamti fût un

⁸² *Ibid.*, acte II, scène 5, v. 153-156, p. 153-154.

⁸³ *Ibid.*, v. 163-170.

⁸⁴ A.-Al.-H. Poinsinet, *op. cit.*, p. 12. Idem pour la citation suivante.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 13.

descendant de ce législateur [...] que rien ne se ressentît de ces misérables bienséances françaises et de ces petites d'un peuple qui est assez ignorant et assez fou pour vouloir qu'on pense à Pékin comme à Paris⁸⁶ ;

ou, comme il le formule d'une manière légèrement différente à Chesneau du Marsais :

Il a fallu appauvrir mes idées et me gêner dans le costume pour ne pas effaroucher une nation frivole qui rit sottement, et qui croit rire gaiment de tout ce qui n'est pas ses mœurs, ou plutôt dans ses modes.⁸⁷

Pas plus que Grimm, passé à côté de la pièce et du rôle de Zamti - « le principal reproche qu'on puisse faire à M. de Voltaire, c'est d'avoir manqué le rôle de Gengiskan⁸⁸ », écrit-il sans rire -, Poinset ne peut se prévaloir d'être l'interprète du peuple. Piron, peu susceptible d'être soupçonné de complaisance à l'égard de Voltaire, en convient auprès de Le Vayer de Marsilly :

Je me hâte, monsieur, de vous répondre pour me relever de la faute que j'ai faite en vous annonçant la chute de la tragédie de Voltaire [...] Les malveillants se rabattent sur la singularité des décorations chinoises et le jeu brillant de la Clairon. Voltaire triomphe.⁸⁹

Poinset, qui pense déjuger la pièce par l'absence de qualité de son public, rend paradoxalement raison aux intentions de son auteur :

L'Amphithéâtre, le Théâtre & l'Orchestre paroissent remplis de Laquais à plumets, de Valets-de-Chambre galonnés, de Cuisiniers & de Décroiseurs.⁹⁰

Prise d'assaut, la billetterie devient le siège d'une « bagarre » et, comble des atteintes à la bienséance :

On entra, on se rangea du mieux qu'il fut possible, un Duc auprès d'un Commis, une Fille de facile accès auprès d'une Comtesse.

Poinset trouve le décor, avec ses « colonnes bleuës⁹¹ », ses « chapiteaux rouges », sa « pagode » et ses « hieroglyphes soi-disant Chinois », « gothique & voilà tout ? ». La Morlière, critique on ne peut plus favorable à la pièce, estime tout au contraire :

⁸⁶ D6500.

⁸⁷ D6536.

⁸⁸ *CLT*, n° 17 [1^{er} sept. 1755], p. 186.

⁸⁹ A. Piron, *Lettres de Piron à Jean-François Le Vayer*, Paris : A. Picard, 1921, Lettre XXXIV, p. 95.

⁹⁰ A.-Al.-H. Poinset, *op. cit.*, p. 2. Idem pour les citations suivantes.

⁹¹ *Ibid.*, p. 3. Idem pour les citations suivantes.

Tout ce qui pouvoit augmenter ou concourir au plaisir du Public ; l'Optique, le Pittoresque, cette Magie des yeux qui a un si grand pouvoir sur l'imagination [...] si long-temps négligé sur nos Théâtres, a été porté dans cette occasion-ci [...] à toute la perfection que la coupe & la disposition intérieure de la Salle pouvoient permettre.⁹²

Au service de la morale, le spectacle de *L'Orphelin de la Chine* abat les barrières de la langue sacrée. Avec la mort de l'empereur vaincu par Gengis, c'est l'ancien ésotérisme que Zamti, et Voltaire avec lui, semblent vouloir faire disparaître :

*Ce prince infortuné tourne vers moi les yeux ;
Il m'appelle, il me dit, dans la langue sacrée,
Du conquérant tartare et du peuple ignorée :
« Conserve au moins le jour au dernier de mes fils ! ».*⁹³

Mêlée aux grands du royaume, la valetaille qui assiste à chacune des représentations de *L'Orphelin* y trouve, comme La Morlière, « un intérêt qui devient plus pressant⁹⁴ », un « *crescit eundo* », « les vertus les plus éminentes », « les remords les plus respectables » :

A l'égard des hommes en général, pour qui ceci n'est qu'un objet d'attention passagere, quelle riche source de leçons, & en même tems de choses consolantes pour eux ! [...] Qui jamais offrit avec plus d'avantage le côté philosophique, jusque dans les moindres objets.⁹⁵

Aux « disputes bruyantes et classiques, qui finissent presque toujours par une aigreur réciproque & ce qui est plus injuste encore, par des ressentimens souvent personnels⁹⁶ », il convient de reconnaître la réussite exotérique de l'auteur de *L'Orphelin de la Chine* :

L'homme indifférent, éclairé & spéculatif, doit être nécessairement conduit par un tableau si singulier, à reconnoître un ordre supérieur qui préside au Gouvernement du monde, & un concours de causes secondes, disposé sensiblement pour empêcher que rien ne soit parfait dans l'humanité.

⁹² J. Rochette de La Morlière, *Analise de la tragédie de L'Orphelin de la Chine*, Paris : Valleyre fils, 1755, p. 42.

⁹³ OCV 45A, acte I, scène 2, v. 138-141, p. 132.

⁹⁴ J. Rochette de La Morlière, *Analise de la tragédie de L'Orphelin de la Chine*, *op. cit.*, p. 6. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 6-7.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 43. Idem pour la citation suivante.

Lettres ouvertes (chinoises, indiennes et tartares)

Chef-d'œuvre tardif injustement mésestimé, les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* parues en 1775, en réaction aux « conjectures hasardées⁹⁷ » par le chanoine Cornelius de Pauw dans les *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*⁹⁸ publiées deux ans plus tôt, ont récemment donné lieu à une édition critique⁹⁹ par Marie-Hélène Cotoni et Basil Guy ainsi qu'à un article¹⁰⁰ de Christiane Mervaud dont la minutie permet de prendre la mesure du combat mené jusqu'à la fin de sa vie par Voltaire en faveur du paradigme chinois. Si les sujets de prédilection chers au seigneur de Ferney, contestés par le parti sinophobe, sont connus (antiquité de la civilisation chinoise, exemplarité de la morale confucéenne, théisme des lettrés, atténuation de tares comme l'anthropophagie, la polygamie, l'infanticide des nourrissons de sexe féminin...), la spécificité formelle de l'ouvrage et de ses airs de resucée des *Lettres philosophiques*, fût-ce à la sauce chinoise, mérite encore d'être établie.

Œuvre de circonstance, réactionnelle en apparence, les *Lettres chinoises* sont volontiers présentées par leur auteur à ses correspondants privilégiés - Frédéric II, d'Argental - comme une pochade¹⁰¹, reprenant à leur sujet, conformément à une vieille habitude propre à ses esquisses littéraires, les termes de « chiffons¹⁰² », « magots » ou encore « rogatons¹⁰³ ». « Assez scientifiques¹⁰⁴ », « assez ridicules » mais aussi « insolentes¹⁰⁵ », ces lettres forment, prétend-il, « la correspondance d'un bénédictin avec M. Pauw¹⁰⁶ » et, tient-il à préciser, d'un jeune ecclésiastique « qui voudrait être un philosophe et qui s'adresse à [lui] comme à son maître, en dépit de saint Benoît et de saint Idulphe¹⁰⁷ ». En fait de correspondance, il s'agit surtout d'une succession de dialogues - discussion de comptoir entre un jeune moine et un cafetier de Romorantin, « M. Gervais¹⁰⁸ », rapportée au savant dom Ruinart¹⁰⁹ - et d'une série de monologues (correspondance active), interrompue par la fable d'Alexandre et de la fontaine de jouvence¹¹⁰ et conclue à la « Lettre XII » par une seconde et ultime conversation avec « M. Gervais », un maître de langue et un violon italiens. Formellement

⁹⁷ Chr. Mervaud, « Le sinophile et le sinophobe [...] », *op. cit.*, p. 190.

⁹⁸ C. de Pauw, *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, Berlin : G.-J. Decker, 1773, 2 vol.

⁹⁹ OCV 77B, p. 67-207.

¹⁰⁰ Chr. Mervaud, *op. cit.*, p. 183-203.

¹⁰¹ D19330.

¹⁰² D19869.

¹⁰³ D20035.

¹⁰⁴ D19806. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁵ D20010.

¹⁰⁶ D19979.

¹⁰⁷ D19889.

¹⁰⁸ OCV 77B, « Lettre I ».

¹⁰⁹ *Ibid.*, « Lettre II ».

¹¹⁰ *Ibid.*, « Lettre XI ».

disparates, au point d'embarrasser la critique littéraire qui ne peut que constater « la diversité de genres¹¹¹ », doublée d'une « diversité des registres », les *Lettres chinoises* ne constituent pas davantage qu'une correspondance en bonne et due forme une réplique à proprement parler à l'ouvrage de Cornelius de Pauw. Christiane Mervaud le relève, elle qui déclare :

En réalité, l'ouvrage de Cornelius de Pauw n'est guère sollicité, il sert de prétexte à une mise en perspective des convictions de Voltaire, réaffirmées envers et contre tous.¹¹²

Ou, comme elle l'écrit ailleurs :

Il les adresse à M. de Pauw dont l'ouvrage, dans tous ses détails, est moins présent à son esprit, mais il en profite pour dresser un bilan philosophique de la question chinoise telle qu'elle lui apparaît en cette fin du XVIII^e siècle où à l'engouement ont succédé maintes critiques.¹¹³

Manifeste pro domo donc, quasi testamentaire, les douze *Lettres chinoises, indiennes et tartares* consistent essentiellement dans l'exégèse de l'*Éloge de la ville de Moukden, poème chinois composé par l'empereur Kien-long*¹¹⁴ et du Shastabad hindou, complété par de brefs commentaires sur le Veidam et l'Ézour-Veidam¹¹⁵, et les interrogations liées à l'au-delà à travers la métempsycose chère à Pythagore, telles qu'elles peuvent être formulées à Vishnapour, à Lhassa et dans *La Divine comédie*¹¹⁶. Maintes fois abordés, en particulier dans l'*Essai sur les mœurs* et les *Fragments sur l'Inde*, ces sujets permettent au critique Jakob Meister dans la *Correspondance littéraire* fondée par Grimm d'en savoir paradoxalement plus sur les intentions de l'auteur :

On sait que ce n'est pas sans intention que l'auteur répète si souvent les mêmes choses. Il est persuadé que certaines vérités ne sauraient être trop répétées, et il prend la liberté de regarder le genre humain comme un enfant à qui il faut faire mâcher et remâcher souvent la même leçon pour qu'il en profite.¹¹⁷

Radotage sénile et pontifiant aux yeux du critique contemporain - on préfère y voir une variante des dialogues et du catéchisme chinois -, les *Lettres chinoises* ont donc valeur de leçon morale, non

¹¹¹ *Ibid.*, p. 91. Idem pour la citation suivante.

¹¹² Chr. Mervaud, *op. cit.*, p. 198.

¹¹³ *Ibid.*, p. 190.

¹¹⁴ OCV 77B, « Lettres » I à VIII.

¹¹⁵ *Ibid.*, « Lettre IX ».

¹¹⁶ *Ibid.*, « Lettres » IX à XII.

¹¹⁷ Cité dans OCV 77B, p. 81. *CLT*, avr.1776 (à paraître).

seulement pour les lettrés - cités huit fois dans l'ouvrage - mais pour le peuple, mentionné quant à lui trente-cinq fois. Une leçon précédée comme il s'entend par celle donnée par Kien-long à son peuple dans son poétique *Éloge de la ville de Moukden* et qui explique l'importance qui est la sienne dans les *Lettres chinoises* :

Comment, disais-je, un homme chargé du fardeau d'un si vaste royaume a-t-il pu trouver du temps pour composer un tel poème ? Comment a-t-il eu un cœur assez bon pour donner de telles leçons à cent cinquante millions d'hommes [...] ?¹¹⁸

À ceux qui gourmandent « toujours inutilement cette curiosité insatiable et inutile¹¹⁹ » pour « quelques vérités sur un coin des quatre parties du monde », Voltaire répond en bénissant ces Chinois « qui ne s'informent jamais de ce qui se passe hors de chez eux », ces Chinois dont l'empereur encourrait « à Paris d'essuyer un réquisitoire et un monitoire au sujet de son poème », ces Chinois qui ne cherchent pas « à briller dans le monde », comme certain jésuite :

En effet, quand le père Castel fit une brochure *pour rassurer l'univers*, et une autre brochure pour instruire *l'univers*, les honnêtes gens en rirent, et l'univers n'en sut rien. C'est bien pis que si l'univers avait ri.¹²⁰

Mais parole d'ecclésiastique n'est pas parole d'évangile :

Je dirais volontiers à ces messieurs, qui nous ont démontré tant de choses, ce que dit à peu près Théone à Phaéton dans l'opéra du phénix de la poésie chantante, que j'aime toujours, malgré ma robe :

*Ah ! du moins, bonzes que vous êtes,
Puisque vous me voulez tromper,
Trompez-moi mieux que vous ne faites.*¹²¹

Hors de l'erreur, le double impérial de l'auteur des *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, Kien-long, sait s'adresser à la foule dans sa langue car il est « le premier bel esprit qui ait fait des vers en langue tartare¹²² ». Sait-il pour autant plaire et se démarquer du genre ennuyeux ? Chantre de l'interprétation et de la littérature de seconde voire de troisième main, Voltaire estime sans ambages

¹¹⁸ *Ibid.*, « Lettre I », p. 116.

¹¹⁹ *Ibid.*, « Lettre VIII », p. 165. Idem pour les citations suivantes.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 168-169.

¹²¹ *Ibid.*, « Lettre IV », p. 147.

¹²² *Ibid.*, « Lettre I », p. 118.

que non. De même qu'il considère que le « *Veidam* est le plus ennuyeux fatras¹²³ » qu'il ait jamais lu, à l'image de « *la Légende dorée, les Conformités de saint François d'Assise, les Exercices spirituels de saint Ignace, et les Sermons de Menot, joints ensemble* », de même il déclare à propos du poème impérial et des textes confucéens :

Le poème de Sa Majesté l'empereur de la Chine et la théologie de Confucius m'ennuient au fond de l'âme autant qu'ils ennuiement M. Gervais [...] Ma raison pour m'être ennuyé avec le plus grand monarque du monde [...] c'est qu'un poème traduit en prose produit d'ordinaire cet effet [...] Pour Confucius, c'est un bon prédicateur ; il est si verbeux qu'on n'y peut tenir.¹²⁴

Dès lors, pourquoi tant s'attacher au modèle chinois et contredire Cornelius de Pauw ? :

Ce qui fait que je les admire tous deux, c'est que l'un, étant roi, ne s'occupe que du bonheur de ses sujets, et que l'autre, étant théologien, n'a dit d'injures à personne.

Pour peu qu'elle soit formellement compensée, la plate élocution commune aux lettrés chinois ne nuit pas à la transmission de la vérité philosophique :

L'empereur ne peut être ni trompé ni trompeur. Son poème est entièrement dépourvu d'imagination ; il est clair qu'il n'a rien inventé ; tout ce qu'il dit sur la ville de Moukden est purement véridique.¹²⁵

Paravent idéal - « s'il est permis à un empereur d'être bon poète, un particulier risque trop. Il ne faut point se publier¹²⁶ » -, la Chine philosophique de Voltaire est affaire de distinction :

Je me suis avisé d'être libraire, me disait M. Gervais ; je quitterai bientôt le métier : il y a trop de livres, et trop peu de lecteurs. Je m'en tiendrai à tenir café.¹²⁷

Le fait n'est pas nouveau ; il en est question dans l'Ecclésiaste :

Il y a longtemps qu'on se plaint de la multitude des livres. Voyez l'*Ecclésiaste*, il vous dit tout net qu'on ne cesse d'écrire, *scribendi nullus est finis*.

¹²³ *Ibid.*, « Lettre IX », p. 182. Idem pour la citation suivante.

¹²⁴ *Ibid.*, « Lettre III », p. 136. Idem pour la citation suivante.

¹²⁵ *Ibid.*, « Lettre II », p. 122.

¹²⁶ *Ibid.*, « Lettre VIII », p. 169.

¹²⁷ *Ibid.*, « Lettre XII », p. 206. Idem pour les citations suivantes.

Conséquence funeste pour la transmission du savoir :

Le fait est que la multitude de livres inlisibles (sic) dégoûte. Il n'y a plus moyen de rien apprendre, parce qu'il y a trop de choses à apprendre.

Et encore :

Tout cela rebute les honnêtes gens : ils aiment mieux lire la gazette.

Testament philosophique doublé d'un manifeste exotérique, les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* n'ont rien d'un simple exercice conclusif au cycle engagé en 1738 avec *De la gloire ou entretien avec un Chinois*. De prime abord désarmante, la disparité formelle qui est la leur indique bien ce qu'elles sont en réalité : une sorte de guide, une *manière de montrer* écrivait Louis XIV, un palais aux mille et une salles, une cité jusqu'ici interdite, dont Voltaire paraît bien décidé à ouvrir les portes, comme Toland autrefois dans *Clidophorus*, quitte à en offrir le jeu de clefs à ses lecteurs.

Plus souvent constatée qu'étudiée, la fascination de Voltaire pour l'Extrême-Orient gagne à être débarrassée des oripeaux d'une Chine de pacotille, à laquelle le XVIII^e siècle reste trop souvent attaché. Jésuite, assurément, l'origine de cette passion du philosophe pour la civilisation chinoise est moins à imputer aux bribes d'un enseignement circonscrit au manuel d'histoire-géographie du père Buffier qu'à la nécessité pour Voltaire de recourir, une fois constaté l'échec d'un préceptorat du genre humain partagé avec ses maîtres, à un paradigme d'autant moins incontestable, qu'il est fondé sur une civilisation plus ancienne que l'hébraïque et moins superstitieuse que l'égyptienne. Tandis qu'il s'applique avec les *Lettres philosophiques* et les *Éléments de la philosophie de Newton* à promouvoir auprès d'un public lettré un discours éclairé, fondé sur la réinterprétation baconienne des *Seconds Analytiques*, Voltaire s'évertue avec le modèle chinois à promouvoir un paradigme populaire, d'après la méthode exotérique d'Aristote remise au goût du jour par Toland : dialogues, pièce de théâtre, lettres, complètent désormais un dispositif classique jugé trop lourd pour emporter l'adhésion finale des foules à la *philosophie*.

Courageuse, opiniâtre, obsessionnelle, la guerre engagée par Voltaire contre l'Église n'est pas exempte d'erreurs : l'hostilité du philosophe à toute expansion du christianisme l'empêche de constater l'authenticité de la stèle de Siganfù et son rejet de toute forme de superstition de douter de la supercherie de l'Ézour-Weidam. C'est à lui que revient le mérite, après et contre Leibniz¹²⁸,

¹²⁸ O. Roy, *Leibniz et la Chine*, Paris : Vrin, 1972, 176 p.

d'avoir transposé à la Chine, en herméneute des Lumières et en ennemi de tout système, une anthropologie jusqu'ici réservée au champ religieux et défendue par Malebranche. À lui qu'en réformateur de l'École plutôt qu'en adversaire, revient l'idée de contrefaire l'image de la Chine missionnaire de ses maîtres et de lui substituer celle des lettrés confucéens et croyants.

Dans son va-et-vient entre la Chine et l'Europe, l'œuvre d'Aristote n'est pas moins qu'au Moyen Âge et à la Renaissance une œuvre discutée que rejetée. Également affecté, l'usage de la poétique que se dispute entre autres jésuites et philosophes au XVIII^e siècle se fracture, et avec lui les derniers vestiges de l'humanisme classique.

CHAPITRE TROISIÈME

VOLTAIRE, LES JÉSUITES

ET LES DERNIERS FEUX DE L'HUMANISME CLASSIQUE

Procédant d'une lecture rétrospective des renaissances successives en Occident, la bannière nietzschéenne aux trois noms - Pétrarque, Érasme, Voltaire -, aussi qualifiée de « drapeau des lumières¹ », n'a sans doute jamais été perçue comme telle par le principal intéressé, non plus que par ses maîtres. Absent de l'œuvre du philosophe, le terme *humaniste* appartient au XVIII^e siècle au registre des collégiens et de leurs maîtres et connaît un sort comparable à l'acception générale du terme *classique*. « *Qui litteras humaniores callet* : qui s'applique aux lettres humaines, aux humanitez² », croient traduire les dictionnaristes jésuites qui, en confondant besogne et expertise, s'empêchent, jusqu'en 1771, de voir aussi dans l'*humaniste* celui qui « enseigne³ » les humanités.

Précepteur du genre humain, à ce qu'il préfère, Voltaire, quand il traite de littérature, regrette qu'on ne tienne plus « le moindre compte d'un savant [...] pour éclaircir, ou pour corriger des passages difficiles d'auteurs de l'antiquité⁴ », rebutant ainsi « tous les jeunes gens qui auraient du zèle et des talents pour réussir dans l'étude des humanités⁵ », reléguant même, « hors du beau monde, et dans la poussière des classes », quiconque oserait témoigner s'être « nourri des auteurs de la Grèce et de Rome ». Au désintérêt pour l'Antiquité, à la corruption des lettres, Voltaire et ses maîtres opposent, fût-ce dans le désordre et parfois la confrontation, une poétique partagée entre respect de la tradition et nécessité de renouvellement. Esquissé par Fénelon au début du siècle, le projet de poétique est accompli, non sans différence, par les pères Le Jay, Buffier, Brumoy et surtout Porée, dont les discours sur la littérature, majoritairement non traduits, apparaissent comme autant de préventions aux vues poétiques et émancipatrices de son ancien élève.

D'accord pour condamner certaines des formes corrompues les plus voyantes comme le roman, Voltaire et les bons pères divergent quand il s'agit d'apprécier la comédie larmoyante, le drame ou l'écriture journalistique. Défenseur obstiné d'un classicisme qui n'est plus, Voltaire est aussi l'un des premiers à pressentir les dangers d'un aristotélisme dégradé, constitutif de ce que Guy Debord a défini comme étant *La Société du spectacle*.

¹ Fr. Nietzsche, *Humain, trop humain*, I, 26, Paris : Gallimard, 1987, Folio essais, n. éd. 2018, t.1, p. 52.

² DT 1740, art. « Humaniste », t. 3, p. 1807.

³ DT 1771, t. 4, p. 899.

⁴ Voltaire, *Articles pour l'Encyclopédie*, app. II, art. « Littérature », OCV 33, p. 222.

⁵ *Ibid.*, p. 223. Idem pour la citation suivante.

UNE POÉTIQUE DES LUMIÈRES : DE FÉNELON À VOLTAIRE

On connaît le peu d'estime de Voltaire pour les poéticiens, leur « jargon inintelligible⁶ », leur penchant à obscurcir, « à force de *commentaires*, de *définitions*, de *distinctions* [...] les connaissances les plus claires et les plus simples », alors qu'à l'évidence :

Il y a cent poétiques contre un poème.

Quoiqu'il proteste en faveur de la supériorité de la pratique sur la théorie, Voltaire n'en est pas moins, en lecteur fidèle de l'*Épître aux Pisons* d'Horace, l'un des principaux promoteurs de l'art poétique au XVIII^e siècle. Les préfaces de ses pièces, ses commentaires sur celles de ses prédécesseurs et de ses contemporains, ses essais, ses articles, participent aux côtés de celles des intellectuels de la Compagnie de Jésus - Buffier, Brumoy, Porée principalement - et d'Houdar de La Motte, d'une poétique des Lumières esquissée en premier lieu par Fénelon sur les décombres de la Querelle des Anciens et des Modernes.

Le projet de Fénelon

Publiés à titre posthume en 1718 à la suite des *Dialogues sur l'éloquence*⁷, favorablement accueillis l'année suivante par les rédacteurs du *Journal de Trévoux*⁸, les projets de Fénelon d'une « Poétique⁹ », d'un « Traité sur la Tragedie » et d'un « Traité sur la Comédie » ont été empêchés - objet de sa « Réponse à une Objection sur ces divers Projets¹⁰ » - au motif, non dénué de fondement, que l'Académie, « où les avis seront peut-être fort partagés¹¹ ne les adoptera jamais, tant « l'amour des Anciens dans les uns, & celui des Modernes dans les autres pourroit les empêcher d'être

⁶ Voltaire, *Essai sur la poésie épique*, OCV 3B, p. 397. Idem pour les citations suivantes.

⁷ Fénelon, Fr. de Salignac de la Motte, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, avec une Lettre écrite à l'Académie française*, Paris : J. Estienne, 1718, 409 p.

⁸ MT, juin 1719, art. XLIX, p. 938-959 et art. L, p. 959-979.

⁹ Fénelon, *op. cit.*, « Projet d'une Poétique », p. 296-331, « Projet d'un Traité sur la Tragedie », p. 331-347, « Projet d'un Traité sur la Comedie », p. 347-355.

¹⁰ *Ibid.*, p. 374-376.

¹¹ *Ibid.*, p. 374.

d'accord¹² ». Jugées « tres sensées¹³ » par les critiques jésuites qui semblent partager le sentiment selon lequel « il s'agit d'une matiere, où chacun peut suivre en liberté son goût & ses idées¹⁴ » et où l' « émulation peut être utile », les réflexions de Fénelon sur « la fameuse dispute touchant les Anciens & les Modernes¹⁵ » s'articulent autour de neuf propositions, non reproduites dans les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des Beaux-Arts*, qui tendent à concilier les partisans des premiers :

- 3°. J'avouë que l'émulation des Modernes seroit dangereuse, si elle se tournoit à mépriser les Anciens, & à négliger de les étudier¹⁶ [...],
- 4°. Un Auteur sage & modeste doit se défier de soi, et des louanges de ses amis les plus estimables¹⁷ [...],
- 5°. Je suis charmé d'un Auteur qui s'efforce de vaincre les anciens, supposé même qu'il ne parvienne pas à les égaler¹⁸ » ;

aux tenants des seconds :

- 1°. Je commence par souhaiter que les Modernes surpassent les Anciens¹⁹ [...]
- 2°. Il y auroit de l'entêtement à juger d'un Ouvrage par sa date²⁰ [...]
- 6°. Je ne crains pas de dire que les Anciens les plus parfaits ont des imperfections²¹ [...]
- 7°. [...] j'avoüerai qu'il me semble voir divers défauts dans les Anciens les plus estimables²² [...]
- 8°. Les Anciens les plus sages ont pû espérer, comme les Modernes, de surpasser les modèles mis devant leurs yeux²³ [...]
- 9° J'avoüe que les Anciens ont un grand desavantage par le défaut de leur Religion, & par la grossiereté de leur Philosophie.²⁴

Entre modernité et antiquité, la poétique de Fénelon, ou tout du moins son projet, ne retient pas l'attention des jésuites, satisfaits d'y voir une imitation de l'œuvre d'Horace qui ne sacrifie ni la

¹² *Ibid.*, p. 376.

¹³ *MT*, juin 1719, art. L, p. 978.

¹⁴ Fénelon, *op. cit.*, p. 376. Idem pour la citation suivante.

¹⁵ *MT*, juin 1719, art. L, p. 978.

¹⁶ Fénelon, *op. cit.*, p. 379.

¹⁷ *Ibid.*, p. 380.

¹⁸ *Ibid.*, p. 382.

¹⁹ *Ibid.*, p. 376.

²⁰ *Ibid.*, p. 377.

²¹ *Ibid.*, p. 383-384.

²² *Ibid.*, p. 385.

²³ *Ibid.*, p. 388.

²⁴ *Ibid.*, p. 388-389.

« simplicité²⁵ », ni l' « imitation [de la nature]²⁶ » au « bel esprit²⁷ ». La position de feu l'archevêque de Cambrai sur la versification ne suscite pas davantage de commentaires, quand il affirme :

Notre versification perd plus, si je ne me trompe, qu'elle ne gagne par les rimes [...] Souvent la rime, qu'un Poète va chercher bien loin, le réduit à allonger, & à faire languir son discours.²⁸

Position il est vrai atténuée plus loin :

Je n'ai garde néanmoins de vouloir abolir les rimes. Sans elle notre versification tomberait.²⁹

Autrement diserts à propos des projets de traité du prélat sur la tragédie et la comédie, les critiques du *Journal de Trévoux* en reproduisent de larges extraits, quand ils ne les paraphrasent pas en guise d'approbation. Le premier satisfecit va à la *tragédie sans amour*, seule permise sur les tréteaux des collèges de la Société, et d'emblée défendue par Fénelon :

Je ne souhaite point qu'on perfectionne les spectacles, où l'on ne présente les passions corrompues, que pour les allumer.³⁰

Les bons pères embrassent d'autant plus volontiers ce crédo dramaturgique qu'il s'accompagne du rejet d'un genre littéraire honni, le roman :

Nous avons vû que Platon & les sages Legislateurs du Paganisme rejettoient loin de toute Republique bien policée les Fables, & les instrumens de Musique, qui pouvoient amollir une nation par le goût de la volupté [...] Loin de vouloir qu'on perfectionne de tels spectacles, je ressens une véritable joye de ce qu'ils sont chez nous imparfaits dans leur genre ; nos Poètes les ont rendu langissans (sic), fades, doucereux, romanesques.³¹

Il convient donc de le suivre, quand il déclare :

Il me semble qu'on pourroit donner aux Tragedies une merveilleuse force, suivant les idées très philosophiques de l'antiquité, sans y mêler cet amour

²⁵ *Ibid.*, p. 343.

²⁶ *Ibid.*, p. 318.

²⁷ *Ibid.*, p. 330.

²⁸ *Ibid.*, p. 300.

²⁹ *Ibid.*, p. 302.

³⁰ *Ibid.*, p. 331.

³¹ *MT*, juin 1719, art. L, p. 961-962.

volage & déréglé qui fait tant de ravages & qui affoiblit le tragique.³²

Les commentaires de l'auteur des *Aventures de Télémaque* à propos d'*Œdipe*, celui de Sophocle, celui de Corneille, paraissent presque légitimer l'entreprise d'un jeune poète, connu sous le nom d'Arouet :

Chez les Grecs la Tragedie étoit entierement indépendante de l'amour profane. Par exemple, l'Oedippe (sic) de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion étrangère au sujet [...] M. Corneille n'a fait qu'affoiblir l'action, que la rendre double, & que distraire le spectateur dans son Oedippe, par l'Episode d'un froid amour de Thésée pour Dircé.

Racine n'avait-il pas lui-même formé le plan d'un *Œdipe* sans y mêler « aucune intrigue postiche d'amour & suivant la simplicité Grecque³³ » ? :

Un tel spectacle pourroit être très-curieux, très-vif, très-rapide, très-interessant.

Hélas, prédit Fénelon dans une citation intégralement reprise dans les *Mémoires de Trévoux* :

Il ne seroit point applaudi.

Démenti par le succès considérable de la première tragédie de Voltaire, le prélat ne l'est pas dans son analyse critique de la pièce de Corneille. Comme son prédécesseur, Voltaire désapprouve qu'un Thésée, prêt à mourir pour Dircé, fille de Laïus, puisse lui faire « accroire qu'il est son frère, et ne laisse pas de lui parler d'amour, malgré la nouvelle parenté³⁴ » :

*Mon cœur n'écoute point ce que le sang veut dire,
C'est d'amour qu'il gémit, c'est d'amour qu'il soupire.*³⁵

Le dramaturge en herbe n'est toutefois pas exempt de reproches quant au personnage de Philoctète, dont il avoue avoir outré l'amour pour Jocaste et poussé la grandeur d'âme « jusqu'à la fanfaronnade³⁶ » :

³² *Ibid.*, p. 964. Fénelon, *op. cit.*, p. 333. Idem pour la citation suivante.

³³ *Ibid.*, p. 340. Idem pour les citations suivantes.

³⁴ Voltaire, *Œdipe*, « Quatrième Lettre qui contient la critique de l'*Œdipe* de Corneille », p. 356.

³⁵ *Ibid.* Corneille, *Œdipe*, Acte IV, scène 1, v. v. 1237-1238.

³⁶ Voltaire, *Œdipe*, « Quatrième Lettre qui contient la critique de l'*Œdipe* de Corneille », p. 356.

J'ose encore dire que c'est un défaut nécessaire ; le sujet ne me fournissait rien par lui-même pour remplir les trois premiers actes [...] Il faut toujours donner des passions aux principaux personnages. Eh (sic) quel rôle insipide aurait joué Jocaste ? si elle n'avait eu du moins le souvenir d'un amour légitime, et si elle n'avait craint pour les jours d'un homme qu'elle avait autrefois aimé.³⁷

D'accord en théorie avec Fénelon, Voltaire prend donc quelque distance poétique dans la mise en œuvre de son *Œdipe*. Sans doute réalise-t-il le souhait de l'ecclésiastique, quand celui-ci estime que :

[Un tel spectacle] saisiroit, il feroit répandre des larmes, il ne laisseroit pas respirer, il inspireroit l'amour des vertus & l'horreur des crimes, il entreroit fort utilement dans le dessein des meilleures Loix.³⁸

Mais peut-il seulement en être de même avec la religion, quand son prédécesseur voudrait que :

La Religion même la plus pure n'en seroit point allarmée. On n'en retrancheroit que de faux ornemens, qui blessent les regles.

Cas d'école où les divergences d'appréciation laissent apparaître quelques libertés avec les règles de la tragédie classique, l'*Œdipe* rêvé par Fénelon et écrit par Voltaire, ne parvient pas à taire d'autres discordances, relatives celles-ci à la comédie. Sur le projet de traité afférent de l'archevêque de Cambrai, les rédacteurs jésuites des *Mémoires* ne cachent pas leur admiration :

Les observations de l'Auteur sur la Comédie & les anciens comiques, marquent un excellent critique à qui la beauté propre de chaque ouvrage d'esprit est parfaitement connue.³⁹

Les passant pour la plupart « à regret », ces commentaires concernent les traits certes « plaisans⁴⁰ » mais « souvent bas » d'Aristophane », défaut commun à Plaute, selon le jugement émis par Horace⁴¹, a contrario de la « naïveté inimitable⁴² » de Térence, dont on ne peut douter qu'il y ait « un dramatique plus vif & plus ingenu⁴³ ». Avis que ne partage pas Voltaire qui estime, comme

³⁷ *Ibid.*, « Cinquième Lettre qui contient la critique du nouvel *Œdipe* », p. 368.

³⁸ Fénelon, *op. cit.*, p. 340. Idem pour la citation suivante.

³⁹ *MT*, juin 1719, art. L, p. 970. Idem pour la citation suivante.

⁴⁰ Fénelon, *op. cit.*, p. 348. Idem pour la citation suivante.

⁴¹ *Ibid.* p. 348-349.

⁴² *Ibid.*, p. 349.

⁴³ *Ibid.*, p. 351.

César à propos de la *vis comica*, que « la comédie la mieux écrite est faible, si elle manque de ce que les Latins appellaient [...] la force comique⁴⁴ ». Copié à cet endroit presque mot pour mot de l'auteur des *Aventures de Télémaque*, l'article des bons pères s'accorde néanmoins avec Voltaire, en estimant à propos de Térence et de Molière que le second a « enfoncé plus avant⁴⁵ » que le premier « dans certains caractères », même si l'on peut lui adresser le reproche qu'« en pensant bien, il parle souvent mal⁴⁶ ». Un sentiment qui ne diffère guère de celui de Voltaire à propos de l'analyse de *L'École des maris* inspiré des *Adelphes* de Térence :

Le style de Térence est pur, sentencieux, mais un peu froid ; comme César, qui excellait en tout, le lui a reproché. Celui de Molière dans cette pièce est plus châtié que dans les autres. L'auteur français égale presque la pureté de la diction de Térence, et le passe de bien loin dans l'intrigue, dans le caractère, dans le dénouement, dans la plaisanterie.⁴⁷

L'auteur de *La Vie de Molière* partage-t-il le jugement de Fénelon, suivi par les bons pères, selon lequel l'auteur d'un *Tartuffe* à « l'austérité ridicule & odieuse à la vertu⁴⁸ », force « la nature⁴⁹ », abandonne « le vraisemblable » pour « plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats⁵⁰ » et s'abaisse au « badinage de la Comédie Italienne⁵¹ » ? Dans son discours prononcé avant la représentation d'*Éryphile*, Voltaire tient à rappeler que « dans ce sentier, avant lui peu battu / Molière en se jouant conduit à la vertu⁵² » et qu'il n'est pas permis à tout le monde d'exceller dans le genre comique :

Les Anglais ont [...] voulu faire un *Tartuffe*. Il était impossible que ce sujet réussît à Londres : la raison en est qu'on ne se plaît guère aux portraits des gens qu'on ne connaît pas [...] Pour qu'il y eût de faux dévots, il faudrait qu'il y en eût de véritables.⁵³

Avec *Œdipe*, avec *Tartuffe*, l'art poétique discuté par Fénelon, Voltaire et les jésuites, paraît être un objet casuistique, où la prétention à se conformer aux règles classiques du théâtre achoppe sur

⁴⁴ Voltaire, *Articles pour l'Encyclopédien*, art. « Faible », OCV 33, p. 64.

⁴⁵ MT, juin 1719, art. L, p. 968. Idem pour la citation suivante.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 969.

⁴⁷ Voltaire, *La Vie de Molière*, OCV 9, p. 420.

⁴⁸ Fénelon, *op. cit.*, p. 354. MT, juin 1719, art. L, p. 970.

⁴⁹ Fénelon, *op. cit.*, p. 353. MT, juin 1719, art. L, p. 970. Idem pour la citation suivante.

⁵⁰ Fénelon, *op. cit.*, p. 353. MT, juin 1719, art. L, p. 969.

⁵¹ Fénelon, *op. cit.*, p. 355. MT, juin 1719, art. L, p. 973.

⁵² Voltaire, « Discours prononcé avant la représentation d'*Éryphile* », v. 35-36, OCV 5, p. 392.

⁵³ Voltaire, « Dix-neuvième Lettre. Sur la comédie », *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, variante 52-Kehl, p. 224.

une pratique désireuse tantôt de rompre avec les règles de la versification, tantôt d'introduire, au nom de l'intrigue, ces dérives dont pas même Racine et Corneille n'ont été exempts puisqu'« entraînez par le Torrent ; ils ont cédé au gout des Pièces Romanesques, qui avait prévalu⁵⁴ ».

Trois théoriciens jésuites de l'écriture : Le Jay, Buffier et Brumoy

Porté à la connaissance du public en 1718, le projet de poétique de Fénelon est devancé dès 1716 par celui du père Le Jay qui fait part dans les *Mémoires* de son dessein de former la jeunesse avec sa *Bibliotheca Rhetorum* « à l'étude de l'éloquence & de la Poesie⁵⁵ » et « de rendre service à ceux même (sic) qui sont chargez de son instruction ». En défenseur du classicisme, le maître de François-Marie Arouet en classe d'humanités propose de développer la première partie de son ouvrage - « une Rhetorique⁵⁶ » - « sur le modele & sur les regles que Ciceron nous en donne » et de contredire ceux qui « de nos jours [...] vont puiser en d'autres sources, & qui preferent le faux brillant d'une éloquence plus moderne à toute la solidité de celle qui faisoit les delices du siecle d'auguste⁵⁷ ». Le jésuite se défend toutefois d'entrer « dans une infinité de dissertations sur la nature & les avantages de l'éloquence⁵⁸ », car ces matières, « rebattues cent fois [...] ne laissent gueres d'autre merite à ceux qui voudroient entrer dans la même carriere, que celui de copistes ». Cette précaution ne semble plus être d'actualité dans la seconde partie annoncée de la *Bibliothèque des rhéteurs*, une « poétique », puisqu'il s'agit, conformément à la tradition, « de donner d'abord une notion exacte et claire du Poëme qui est en question⁵⁹ » et d'établir « les regles prises d'Aristote & des autres maîtres de l'Art, qui ont le plus sçavamment écrit sur chaque poëme » :

Je montre l'usage qu'on doit faire de leurs préceptes, pour éviter les défauts dans lesquels plusieurs Poëtes sont tombez, & pour arriver à la perfection de grands modeles dont nous admirons les ouvrages.⁶⁰

En lisant les premières lignes de l'*Essai sur la poésie épique* publié deux ans après la somme du père Le Jay finalement produite en 1725, il paraît difficile de contester que Voltaire n'ait pas d'abord

⁵⁴ Fénelon, *op. cit.*, p. 334. MT, juin 1719, art. L, p. 962-936.

⁵⁵ MT, juin 1716, art. LXXVII « Bibliotheca rhetorum [...] Auctore P. G. F. Le Jay », p. 1190. Idem pour la citation suivante.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 1191.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 1191-1192.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 1195. Idem pour la citation suivante.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 1201. Idem pour la citation suivante.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 1201-1202.

songé à lui quand, après avoir dénoncé les « noms barbares⁶¹ », les « puérités pédantesques » entassées « il n'y a pas longtemps dans la tête d'un jeune homme », il déclare :

La voie par laquelle on a si longtemps enseigné l'art de penser, est assurément bien opposée au don de penser.

De la même façon, elliptique, qu'il se réfère plus loin à l'ouvrage de son parrain, l'abbé de Châteauneuf, sur « la musique des anciens Grecs⁶² », lui aussi paru en 1725, Voltaire, avec l'*Essai sur la poésie épique* semble tout aussi soucieux d'asseoir ses propres canons poétiques que de régler ses comptes à celui qui fut son impitoyable maître :

C'est surtout en fait de poésie, que les commentateurs et les critiques ont prodigué leurs leçons. Ils ont laborieusement écrit des volumes sur quelques lignes, que l'imagination des poètes a créées en se jouant.⁶³

Avec sa poétique, le persécuteur du jeune comte de Boufflers réapparaît sous les traits traumatisants du professeur du collège Louis-le-Grand :

Ce sont des tyrans, qui ont voulu asservir à leurs lois une nation libre, dont ils ne connaissent point le caractère ; aussi ces prétendus législateurs n'ont fait souvent qu'embrouiller tout dans les Etats qu'ils ont voulu régler.

Jugée au contraire « tout-à-fait dans sa place⁶⁴ » par les rédacteurs du *Journal de Trévoux* parce qu'« on y traite de toutes les sortes de Poésies pour en donner des règles ; de toutes les sortes de Vers, pour en montrer la perfection ; du mérite & défauts de quantité d'Auteurs de réputation Anciens et Modernes pour précautionner les imitateurs », la poétique du père Le Jay, rédigée en latin, tombe à plein sous les coups de la critique voltairienne, comme avec la première entrée de l'article VI consacré aux poètes épiques grecs et plus particulièrement à Homère :

Presque tous les critiques ont cherché dans Homère des règles, qui n'y sont assurément point. Mais comme ce poète grec a composé deux poèmes d'une nature absolument différente, ils ont été bien en peine pour réconcilier Homère avec lui-même. Virgile venant ensuite [...] il fallut qu'ils cherchassent encore de nouveaux expédients pour ajuster leurs

⁶¹ OCV 3B, p. 397. Idem pour les citations suivantes.

⁶² *Ibid.*, p. 399.

⁶³ *Ibid.*, p. 397. Idem pour la citation suivante.

⁶⁴ MT, sept. 1725, art. LXXXIV, « Bibliotheca rhetorum [...] Par le R. P. François le Jay », p. 1642. Idem pour les citations suivantes.

règles à l'*Enéide*.⁶⁵

Partisan d'un classicisme ouvert et renouvelé, qui ne se contente pas de reproduire les poétiques éprouvées d'un Quintilien, Voltaire, pour ce qui a trait à la poésie épique, ne conserve de l'Antiquité que Lucain, Virgile et Homère pour l'ouvrir au Trissin, au Camoëns, au Tasse, à Ercilla, à Milton, quand Le Jay la circonscrit à Homère, Hésiode, Lucrèce, Virgile, Lucain, Stace, Silius Italicus, Valerius Flaccus et Claudien. Poète plutôt que poéticien, à ce qu'il prétend, Voltaire n'entend pas discourir « avec pesanteur⁶⁶ » de ce qu'il faut sentir « avec transport » et s'embarrasser de « prétendues règles » dont le secours, « à ceux qui le talent manque », reste à démontrer. En poésie, comme en poétique :

Il faut courir dans la carrière, et non pas s'y traîner avec des béquilles.

Présentée en 1728 par le père Buffier sous la forme de deux traités philosophiques⁶⁷, étudiant pour l'un la pratique de l'éloquence, pour l'autre celle de la poésie, l'amplification du traité de grammaire française intitulé *Suite de la Grammaire française sur un plan nouveau, ou Traité philosophique et pratique d'éloquence, contenant des exemples de chaque sorte de pièces d'éloquence, suivis de réflexions critiques, avec une notice des auteurs les plus renommés qui en ont traité*, contredit les canons poétiques du père Le Jay et marque, jusque dans les rangs des pères jésuites, un attachement de plus en plus souple aux règles du classicisme. Quelque vingt années après l'éclatant passage de François-Marie Arouet en classe de rhétorique au collège Louis-le-Grand, les références antiques relatives à l'enseignement et la pratique de l'art oratoire ont perdu de leur infaillibilité, ce que relèvent dument les commentateurs du *Journal de Trévoux* :

Les Observations que l'Auteur fait [...] sur la *Rhétorique d'Aristote*, sur les *Ouvrages de Cicéron touchant l'Eloquence*, & sur l'*institution de l'Orateur* par Quintilien, meritent de l'attention.⁶⁸

En effet :

[Le père Buffier] ne croit pas qu'ils aident beaucoup à la pratique de l'Eloquence : les maximes en paroissent d'ordinaire trop vagues : ce qui

⁶⁵ OCV 3B, p. 398. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁶ OCV 3B, p. 397. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁷ Cl. Buffier, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris : N. Le Clerc, 1728, 2 parties en 1 vol.

⁶⁸ MT, sept. 1728, art. XC, « Traitez philosophiques [...] Par le P. Buffier » p. 1729-1730.

arrive peut-être parce qu'on ne les entend pas assez ; particulièrement Aristote.⁶⁹

Ce qui vaut pour l'éloquence vaut aussi pour la poésie. Car si les idées d'Horace « semblent par tout un chef-d'œuvre de bon sens, contenant des principes non seulement pour la Poésie, mais encore pour toute judicieuse Litterature⁷⁰ », on aperçoit « dans ce qu'enseigne Aristote, des difficultez qui auroient besoin d'un long Commentaire, pour convenir tout à fait à nos idées d'aujourd'hui ». À cela, une raison essentielle, défendue par le père Buffier :

Les [...] règles de la Tragédie que marque Aristote, étoient sans doute utiles au tems qu'il les écrivoit : mais elles sont devenues si communes, que personne (sic) ne les ignore ; & elles ont eu des comentaires (sic) qui valent peut-être bien le texte.⁷¹

Une autre raison tient à la défense des mœurs dans la tragédie, pour laquelle ni le texte d'Aristote, ni la traduction de Dacier, marqués d'ambiguïté, ne satisfont entièrement :

*La Tragédie peut subsister sans mœurs, & ne peut subsister sans action : là où il n'y a point d'action il n'y a point de Tragédie.*⁷²

Or :

Quelle sorte de Tragédie seroit celle où il ne se trouveroit point de mœurs ?

D'une manière générale, Buffier ne consent pas « aveuglément à tout ce qui est rapporté par le commun des Auteurs⁷³ ». S'agissant d'Aristote, il ne semble pas goûter, par exemple, cette règle qui veut que la pitié « doive être excitée dans la Tragédie par le sort funeste d'un des personnages, qui avec beaucoup de vertu n'ait (sic) commis qu'une faute très-légère », pas plus qu'il n'est attentif, pour la tragédie, « au nombre de trois ou de cinq Actes [...] à la coutume près qui en a été introduite⁷⁴ ».

Attaché davantage à l'usage dramatique qu'aux définitions canoniques, à celles d'Aristote en particulier, à qui il reproche le « grand nombre d'endroits très-obscurs : en sorte qu'il est difficile

⁶⁹ *Ibid.*, p. 1730.

⁷⁰ *MT*, nov. 1729, art. CVII, « Traité philosophique & Pratique de Poésie », p. 2052. Idem pour la citation suivante.

⁷¹ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 115.

⁷² *Ibid.*, p. 116. Idem pour la citation suivante.

⁷³ *MT*, nov. 1729, art. CVII, p. 2047. Idem pour la citation suivante.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 2048.

que le Traducteur ou le Comentateur (sic) lui-même les ait bien entendues⁷⁵ », Buffier s'affiche comme un partisan fervent de la poésie antique classique et de ses imitateurs. Paru cinq ans après le poème de *La Ligue*, bientôt renommé *La Henriade*, et seulement quelques mois avant l'*Essai sur la poésie épique*, le traité du jésuite, tout imprégné qu'il est de la Querelle des Anciens et des Modernes, excepte du « succès mauvais, ou médiocre des Poèmes Epiques⁷⁶ » parmi les français, *Télémaque* (de Fénelon) qui, bien qu'il soit écrit en prose, est « un véritable Poème⁷⁷ », l'abrégé de l'*Iliade* d'Homère par Houdar de La Motte, bien qu'il ait été « un sujet de dissertation fort animée⁷⁸ », le nouveau poème de *Cloris* (de Limojon de Saint-Didier), bien qu'il ne soit pas encore « à moitié fait » et celui de *La Ligue* (de Voltaire...), où il se trouve « des morceaux très-beaux et très-élevés ».

Ces compliments en demi-teinte, affectées que sont ces œuvres par leur longueur et ces « endroits, par lesquels différentes personnes (sic) ne croient pas qu'ils puissent être donnés pour modèles, de ce qui s'appelle un Poème Epique dans sa perfection », ramènent inmanquablement au sentiment commun au XVIII^e siècle - du reste partagé par Voltaire - que le « Poème Epique le plus universellement applaudi qui est l'*Enéide* de Virgile » est le seul à posséder une valeur exemplaire. Un point de vue exacerbé par le *Journal de Trévoux* qui n'hésite pas à transformer le propos du poéticien jésuite :

Il a pris le parti d'y mettre en quelques pages l'Abrégé de l'*Eneïde* de Virgile, pour y appliquer ses réflexions sur le caractère & le goût du Poème Epique. Les siennes à ce sujet semblent se terminer à nous consoler nous autres François, de n'avoir pas un si grand talent pour les Poèmes Epiques ;⁷⁹

comme à publier en 1731 - sans nom d'auteur - deux lettres assassines⁸⁰, dont le motif religieux principal, éclairé par l'édition critique de *La Henriade* publiée par la *Voltaire Foundation*⁸¹, ne suffit pas à expliquer la véhémence. Sous couvert d'admiration pour la « Versification de *la Henriade* [...] aisée sans être lâche [...] noble & pompeuse sans être ampoullée⁸² », pour ses « Tableaux charmants, dessinés d'après la Nature avec toutes les beautés de l'Art », pour ses discours « vifs et rapides »,

⁷⁵ Cl. Buffier, *op. cit.*, p. 117.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 294.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 292.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 293. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁹ *MT*, nov. 1729, art. CVII, p. 2051-2052.

⁸⁰ D410. *MT*, juin 1731, art. LXI, « Lettre critique sur le Poème de M. de VOLTAIRE, adressée aux Auteurs des Mémoires de Trévoux, p. 1011-1055 et art. LXII, « Lettre critique sur le Poème de M. de VOLTAIRE, &c. Suite de l'Article précédent », p. 1036-1055.

⁸¹ *OCV* 2, p. 196-198.

⁸² *MT*, juin 1731, art. LXI, p. 1013. Idem pour la citation suivante.

l'épistolier - dument soutenu par l'organe jésuite - en dénie le caractère prétendu :

Comme tout cela ne fait pas un Poème épique, je n'examine point si la *Henriade* mérite ce nom.⁸³

Et d'ajouter :

Ceux qui la critiqueront [...] trouveront peut-être qu'il n'y a pas assés de fiction, que l'action n'est pas assés étendue, que le dénouement ne se fait pas attendre [...] qu'on sent dans la lecture d'une Histoire ou d'un Roman bien composé.

Que de tels arguments, développés sans interférer avec la défense des dogmes, interviennent au début des années trente, marqué par la controverse - abondamment commentée dans les *Mémoires de Trévoux* - opposant Voltaire à Houdar de La Motte d'une part, et la publication du *Théâtre des Grecs*⁸⁴ du père Brumoy d'autre part, ne doit pas étonner.

On connaît le point de vue *moderniste* de l'académicien et ses motifs, tels qu'ils les expose dans les quatre discours accompagnant la publication en 1730 de ses œuvres dramaturgiques⁸⁵ et repris dans les *Mémoires*⁸⁶ : la recherche de « la nouveauté dans le dessein⁸⁷ », l'indulgence à l'égard de la licence poétique de l'amour (seule à même de plaire aux femmes), le caractère arbitraire de l'unité de lieu du reste contredite par l'opéra, l'observation de l'unité de temps, pour peu - comme le pense le père Buffier - qu'« on ne donne point occasion à l'esprit d'appercevoir, que la suite du sujet embrasse des tems incompatibles⁸⁸ », la distinction entre l'« unité d'intérêt » et l'unité d'action, le rejet de « la multiplicité des événements⁸⁹ » - nous dirions des épisodes -, la peinture des caractères d'après nature⁹⁰, la relativisation de la dimension morale du théâtre - « en peignant la vertu & le vice et leurs vraies couleurs, on ne pense qu'à plaire par le mélange de l'un & de l'autre⁹¹ » -, la nature contraignante de la versification, comparativement démontrée par les deux versions de la tragédie d'*Œdipe* proposées en vers et en prose⁹².

⁸³ *Ibid.*, p. 104. Idem pour la citation suivante.

⁸⁴ P. Brumoy, *Le Théâtre des Grecs*, Paris : Rollin père et fils - J.-B. Coignard, 3 vol.

⁸⁵ A. Houdar de La Motte, *Les Œuvres de théâtre de M. de la Motte*, Paris : G. Dupuis, 1730, 2 vol.

⁸⁶ *MT*, mai 1730, art. XLI, « Les Œuvres de theatre de Mr. de la Motte », p. 749-775.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 752.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 754.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 758.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 759.

⁹¹ *Ibid.*, p. 760.

⁹² *Ibid.*, p. 758.

On connaît aussi la réaction de Voltaire, objet de la préface de la nouvelle édition d'*Œdipe* parue en 1730, « dans laquelle on combat les Sentimens de Monsieur de la Motte, sur la Poésie⁹³ », mais se souvient-on seulement de l'appréciation qui en est faite par les rédacteurs du *Journal de Trévoux* ?⁹⁴ S'ils estiment, par précaution, que de :

Pareilles *Dissertations*, entre des Ecrivains aussi ingénieux & aussi polis, ne peuvent être que très-bien reçues du Public. On y trouve de quoi (sic) s'instruire & du fond des choses, & de la façon de les bien manier⁹⁵ ;

les jésuites constatent que Voltaire « défend les anciennes Régles contre les nouvelles, qui y seroient contraires & qu'il impute à Mr. de la Motte⁹⁶ » pour lui accorder, dans ce cas précis, leur préférence.

S'il croit que Monsieur de la Motte, écrivent-ils, « veut proscrire les trois unités d'action, de lieu & de tems qui sont tellement liées ensemble », Monsieur de Voltaire « n'a pas de peine à persuader, qu'on auroit tort de vouloir détruire ces Régles fondées sur le bons sens & admises aujourd'hui ». S'il veut les pousser « à une perfection plus grande, bornant en particulier l'*unité du jour* aux trois heures que dure la représentation⁹⁷ », « il fait bien de s'en tenir à ce point ». S'il juge que « Mr de la Motte appelle *unité d'intérêt* » n'est pas autre chose que « l'*unité d'action* », il a raison de vouloir « subordonner les moindres intérêts à l'intérêt principal⁹⁸ ». S'il apporte des raisons « plausibles, pour montrer [...] que la Règle des trois unités, n'est pas de pure fantaisie [...] c'est que dans les Opera on cherche plus à satisfaire les oreilles & les yeux que l'esprit & la raison ».

Mais s'il reproche à « M. de la Motte d'ôter la poésie aux Tragédies⁹⁹ », il faut lui opposer que « ce n'est pas là tout à fait son intention¹⁰⁰ ». Ce que l'intéressé ne manque pas de rappeler, et derechef avec lui, les jésuites¹⁰¹ :

M. de la Motte dans une sorte particulière de compliment à M. de Voltaire ajoute, que *sa facilité de dire avec grace ce qui se présente à son esprit, lui a fait croire qu'il pouvoit se passer d'exactitude.*¹⁰²

⁹³ OCV 1A, p. 255-283.

⁹⁴ MT, sept. 1730, art. LXXXII, « L'*Œdipe* de Monsieur de Voltaire, nouvelle Edition, avec une Préface, dans laquelle on combat les Sentimens de Monsieur de la Motte, sur la Poésie », p. 1537-1542.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 1537.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 1538. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 1539. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 1540. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 1540-1541.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 1541.

¹⁰¹ MT, déc. 1730, art. CIX, « Suite des reflexions sur la Tragedie, où l'on répond à M. de Voltaire. Par M. de la Motte de l'Académie Française », p. 2093- 2100.

¹⁰² *Ibid.*, p. 2094.

S'agissant de l'« unité d'intérêt », l'exemple du *Cid*, « où il n'y a unité ni de tems, ni de lieu, ni d'action » suffit à démontrer qu'elle ne subsiste qu'en se fondant « sur l'amour de Rodrigue & de Chimène ». Quant au reproche qu'on lui fait « de vouloir proscrire les Tragédies en Vers, il répond que ce n'est point sa pensée¹⁰³ » :

Il croit seulement qu'on devrait essayer d'en faire quelque'une en Prose ; afin que si elle réussissoit, on ne fût pas privé des bonnes Tragédies d'un Auteur qui auroit les grands talens pour cet Art ; au talent près de la versification.

Ancien contre moderne, partiellement soutenu par les critiques jésuites contre Houdar de La Motte, Voltaire ne va pas jusqu'à épouser le point de vue du père Brumoy à qui il reproche, bien qu'il se défende du contraire¹⁰⁴, « de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec, et la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles*¹⁰⁵ ». Objet principal du désaccord, le rejet du *sujet feint* - nous dirions la fiction - par le père jésuite fait partie de l'importante recension¹⁰⁶ de son *Théâtre des Grecs* - « un Système raisonné, une sorte de Poétique par les faits, une Histoire suivie du goût de l'Antiquité Théatrale¹⁰⁷ » - par les *Mémoires de Trévoux* :

Sur les sujets, l'auteur observe que jamais la tragedie n'a souffert de sujets feints, comme le fait la Comédie & il en apporte une raison tirée de la nature de l'esprit humain.¹⁰⁸

D'après lui :

Il n'est pas vraisemblable que des faits aussi grands que ceux de la Tragedie, des faits qui n'arrivent que dans les Maisons des Rois [...] soient absolument inconnus. Si donc le Poète invente sur son sujet jusqu'aux noms, l'esprit du Spectateur se revolte ; tout lui paroît incroyable ; & la Pièce manque son effet, faute de vraisemblance.¹⁰⁹

¹⁰³ *Ibid.*, p. 2098. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁴ *MT*, fév. 1731, art. XIII, « Le Théâtre des Grecs par le P. Brumoy », p. 285.

¹⁰⁵ *OCV* 12, p. 72.

¹⁰⁶ La parution de l'ouvrage du père Brumoy en trois volumes a donné lieu à trois recensions successives dans l'organe jésuite : *MT*, fév. 1731, art. XIII, « Le Théâtre des Grecs par le P. Brumoy », p. 269-288 ; *MT*, mars 1731, art. XXI, p. 409-428 et *MT*, avr. 1731, art. XXXII, p. 601-616.

¹⁰⁷ *MT*, fév. 1731, art. XIII, p. 269.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 282.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 282-283.

L'argument, reproduit in extenso par Voltaire dans la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, n'est selon lui pas recevable :

Un sujet de pure invention, et un sujet vrai, mais ignoré, sont absolument la même chose pour les spectateurs ; et comme notre scène embrasse des sujets de tous les temps et de tous les pays, il faudrait qu'un spectateur allât consulter tous les livres avant qu'il sût si ce qu'on lui représente est fabuleux ou historique.¹¹⁰

Des précédents existent, qui démentent l'opinion du père Brumoy :

Le Cid et *Héraclius*, tirés des Espagnols, sont encore des sujets feints [...] aucune des aventures qu'on leur attribue n'est véritable. Dans *Zaïre* et dans *Alzire*, si j'ose en parler, et je n'en parle que pour donner des exemples connus, tout est feint, jusqu'aux noms.¹¹¹

La fiction, dénoncée par le poéticien jésuite, justifie donc *la nouveauté dans le dessein* défendue par Houdar de La Motte. Voltaire, dans la préface des *Scythes* dite de l'édition de Paris, en convient :

Ce n'est pas assez, nous l'avouons, d'inventer un sujet dans lequel, sous des noms nouveaux, on traite des passions usées et des événements communs ; *omnia jam vulgata* [...] s'il n'est rien de neuf dans ces peintures, les auteurs alors ont le malheur de n'être regardés que comme des imitateurs.¹¹²

Défenseur d'un classicisme français jugé supérieur à celui de la Grèce antique, entre autres caractérisé par le respect des bienséances et l'art de la versification, Voltaire fait peu de cas des poéticiens, a fortiori jésuites, dont il déconsidère l'expertise à l'aune d'une pratique professorale jugée tout juste digne du collège. Laissant parfois place à la rancœur jusqu'à nier le rôle formateur d'un père Le Jay, défenseur strict de l'art rhétorique antique, il ne se départit que rarement - Brumoy fait ici figure d'exception - au mieux d'une indifférence, au pire d'un mépris, pour ceux dans lesquels il ne voit, non sans raison, que de simples grammairiens. Si, sur des points précis, Voltaire aime à se mesurer à un Houdar de La Motte, un abbé Dubos, un Riccoboni, la véritable confrontation est ailleurs. Dans sa tentative de construction d'une poétique des Lumières - dont il reste à définir la

¹¹⁰ Voltaire, *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, seconde partie, « De la tragédie française comparée à la tragédie grecque », OCV 30A, p. 154.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 153.

¹¹² OCV 61B, p. 349-350.

nature et mesurer l'ampleur¹¹³ -, Voltaire ne trouve guère qu'en Charles Porée, son professeur jésuite, un théoricien à sa mesure.

L'élève et son maître : Voltaire et Porée

À lire l'éloge du père Porée dans la recension de l'édition posthume de ses œuvres par les critiques des *Mémoires de Trévoux* en 1747¹¹⁴, il semble qu'il n'y ait pas l'ombre d'une différence entre le maître et son élève, unis dans leur nostalgie du Grand Siècle et des pratiques scripturales dérogoires dictées par le goût du jour :

Le P. Porée sentit mieux qu'un autre la décadence de notre Littérature. Ses dévanciers & ses maîtres, les Petaus & les Cossarts, étoient comme oubliés. Les Pacats & les Mamertins¹¹⁵ menaçoient d'envahir tout l'empire littéraire. Il fut affligé de cette espèce de révolution, il se roidit de tems en tems contre le torrent ; il réveilla l'amour de l'Antiquité dans ses Elèves ; mais quelquefois aussi, obligé de palier aux Partisans du goût nouveau, il s'accommoda au tems, il se laissa entraîner.¹¹⁶

Constatée par Édith Flamarion qui, dans sa présentation de l'*Oratio de theatro*¹¹⁷ traduite par le père Brumoy, relève la similitude des thèses qui y sont exprimées avec celles du *Temple du goût* (respect des règles, finalité éthique et citoyenne du théâtre, critiques ponctuelles des œuvres de Corneille, Racine et Molière), cette convergence de points de vue n'est altérée que par la différence de nature des concessions faites à l'air du temps - sujets feints pour Voltaire, inclinations asianistes pour Porée - reprochées tant par son ancien élève, prompt à le qualifier d'« éloquent dans le goût de Sénèque¹¹⁸ », que par ses pairs jésuites :

¹¹³ Sur les enjeux rhétoriques et poétiques de l'œuvre voltairienne, voir A.-M. Garagnon, *op. cit.*, Sylvain Menant, « La rhétorique dans le *Portatif* », *RHLF*, mars-avril 1995, 95^e année, n°2 p. 177-186, Marc Hersant, *Écriture et vérité*, Leuven : Peeters, 2015, 678 p et Christelle Babier-Porte, « *Sur le penchant du mont*. Voltaire et Antoine Houdar de La Motte », *Revue Voltaire*, 16 (2016), p. 115-130.

¹¹⁴ *MT*, juin 1747, art. LXVI, « Caroli Porée e' (sic) societ. Jesus Sacerdotis Orationes », p. 1215-1231.

¹¹⁵ Denis Petau et Gabriel Cossart, jésuites. Latinus Pacatus Drepanius et Claudius Mamertinus, auteurs du III^e siècle ap. J.-C. connus comme panégyristes.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 1228-1229.

¹¹⁷ Ch. Porée, *Discours sur les spectacles*, *op. cit.*, p. xxxv.

¹¹⁸ *OCV* 12, p. 163.

En quelques autres Pièces les ornemens modernes se font remarquer. Cette ingénieuse Oraison sur *la légèreté des François*¹¹⁹, est un peu dans le goût du tems. L'antithèse & l'allusion y paroissent souvent ; ce sont des broderies, des miniatures, de jolies choses en un mot ; tout cela, comme nous disions, pour flatter un public dégoûté du style cicéronien.¹²⁰

Cette différence d'appréciation entre le tenant d'une verve classique, Voltaire, marqué quoiqu'il le taise par l'enseignement du père Le Jay, et un pédagogue suspect de gauchissement du goût et de cette « sorte d'ennui des mêmes choses, quoique belles & bien dites¹²¹ », n'est pas la seule. Pour peu qu'on puisse composer avec l'absence préjudiciable de traductions des œuvres du pédagogue jésuite - on ne dispose à ce jour pour ces théories rhétoriques et poétiques que de celles de ses *Utrum informandis heroibus sit magis idoneum Regnum an Respublica*, *De satyra* et *De theatro* -, ses harangues à sujet littéraire et les dissertations théoriques de son élève forment au moins pour partie un dialogue critique dont le caractère elliptique interdit encore la restitution intégrale. Si l'on a pu démontrer plus haut le caractère orienté du *De credulitate in Doctrinis* prononcé la même année que la parution des *Éléments de la philosophie de Newton*, bien des commentaires du père Porée adressés tant aux collégiens, à ses confrères qu'aux princes et dignitaires de l'Église le sont aussi à son remuant disciple.

Déjà mises en œuvre dans le *De eloquentia*, vraisemblablement prononcé au collège Louis-le-Grand en 1709¹²² et dans le *De satyra* formulé quant à lui en 1710, les pointes décochées contre tel ou tel auteur - avec une prédilection pour Bossuet et Boileau - peuvent revêtir un caractère personnel plus affirmé à partir de 1719 et l'oraison intitulée *De usu ingenii, sive in eos qui non utuntur Ingenio, vel Ingenio abutuntur*¹²³, autrement dit : *Sur l'usage de l'esprit à l'encontre de ceux qui n'en usent pas ou en abusent*. Parmi les reproches faits par le père jésuite aux pâles imitateurs, aux littérateurs de bas étage, il n'est pas douteux que l'auteur du nouvel *Œdipe*, pourtant couronné de succès, ait été lui aussi visé, quand il est dit au sujet de l'esprit, du talent, de l'intelligence :

En font-ils assez usage ces poètes, imitateurs affectés qui, en vrais singes, modèlent sur un exemple pris à autrui tous leurs personnages, de ceux qui occupent depuis longtemps le théâtre, n'ont de divers que le nom et dont les traits sont si semblables qu'on les croirait jumeaux nés de la même

¹¹⁹ Ch. Porée, *Utrum jure, an injuria, Galli levitates accusentur, Orationes*, Paris : M. Bordelet, 1747, t. 2, p. 217-271.

¹²⁰ *MT*, juin 1747, art. LXVI, « Caroli Porée E' Societ. Jesu Sacerdotis Orationes. Nova Editio », p. 1229

¹²¹ *Ibid.*, p. 1227-1228.

¹²² Cette datation est celle proposée par Édith Flamarion, *op. cit.*, p. 210.

¹²³ Ch. Porée, *Orationes*, *op. cit.*, t. 3, p. 233-274.

portée ? Jusqu'au plus profond, ils abusent d'un talent qui n'est pas le leur, ils n'usent pas de leur esprit.¹²⁴

Et que penser des propos qui suivent sinon qu'ils sont ceux d'un mentor à un jeune poète au succès arrivé trop tôt :

En font-ils assez usage, ces escarmoucheurs à l'armure et l'écriture la plus légère, qui dans leur prime jeunesse s'obligent à quelque ouvrage plus délicat comme un serment fait aux Muses pour s'abstenir ensuite leur vie durant, aussitôt qu'ils se sont faits un nom parmi les gens de lettres, de tout travail de plume, comme s'ils avaient déjà atteint l'immortalité : on les loue un temps de leur talent, non sans quelque reproche de paresse, d'absence de réserve voire même d'arrogance : que l'accusation de fainéantise nourrisse une suspicion plus grande de talent, et celui-ci paraîtra plus beau dans l'inaction qu'effectif dans la création. Ceux-là abusent pleinement de la réputation de leur génie, de génie, ils n'usent point.¹²⁵

Délivrés sur le ton de l'admonition professorale plutôt que de la correction fraternelle, ces conseils du père Porée sont à l'image d'une influence pour partie acceptée, pour partie réfutée, par son ancien élève. Ainsi l'*Essai sur la poésie épique*, commencé à Londres en 1726, et sa première partie intitulée par latinisme « Des différents goûts des peuples », ne résultent pas seulement de la confrontation de Voltaire à la littérature anglaise ; les résurgences du *Discours sur l'éloquence* (*De eloquentia*) du père Porée s'y font sentir jusque dans le sous-titre qui entend démontrer « pourquoi l'éloquence varie selon les nations et prend des formes différentes au sein de chacune d'entre elles »

¹²⁴ *Ibid*, p. 248. Traduction proposée à partir de l'extrait ci-dessous :

An utuntur illi satis Poëtæ, simiolis Germani imitatores putidi, qui personas omnes suas alieno fingunt exemplo, ab iis quæ jamdiu Theatrum obtinent diversas quidem nomine, sed vultu adeo similes, ut uno partu editas credideris & gemellas. Abutuntur illi penitus alieno artificio, ingenio suo non utuntur.

¹²⁵ *Ibid*, p. 246-247. Traduction proposée à partir de l'extrait ci-dessous :

An utuntur illi satis, levioris etiam litteraturæ & armaturæ velites, qui primâ in juventute aliquo elegantiori opusculo quasi sacramento se Musis obligant, mox ubi litteratos inter nomen dederunt, totâ deinde vitâ calamum ab omni opere abstinere, vel immortalitatem jam consecuti : fruuntur interim ingenii laude, non sine aliquâ pigritiæ notâ, sed sine pudore, imo cum arrogantia ; quasi majorem faciat ingenii suspicionem ipsa pigritiæ accusatio, sitque cessando pulchrius, quam agendo videri ingeniosum. Abutuntur illi planè ingenii famâ, ingenio non utuntur.

(*Quare varia sit apud varias gentes, mutabilis apud eandem Gentem Eloquentiæ forma*¹²⁶), tout en affirmant la prééminence de la langue française :

Les Français au goût mâle, je ne parle pas des femmelettes, approuvent une éloquence bien différente, sublime sans longueurs, sobre sans sécheresse, noble sans lenteur, vive sans légèreté, brillante sans apprêt, riche sans excès ; elle est telle en effet que l'exigent la conformation des corps, chez nous communément solide et élégante, notre complexion, ni présomptueuse, ni effrontée, notre disposition bien davantage innée qu'acquise pour la beauté majestueuse, telle que le naturel français la rend facilement souple et aisée en toutes parts, grave dans les choses sérieuses, gaie dans les divertissements, en un mot telle que l'air que nous respirons, ni plus fine, ni plus épaisse, mais pure et la plus saine qui soit par cet équilibre admirable à nul autre pareil.¹²⁷

Défendre la langue française est un devoir et la prémunir de toute décadence est l'un des premiers enseignements du maître :

Il vous appartient, orateurs de la chaire, du prétoire, ou de l'académie (à vous et à tous les écrivains d'expression française qui se piquent de contribuer le plus non seulement à la langue mais à toute l'éloquence française), il vous appartient, dis-je, pour votre propre gloire, celle de l'empire et de sa Religion, d'avoir raison par la parole et l'écriture du dégoût d'une époque efféminée, et de ne jamais renoncer à la saine et grave éloquence que vos pères vous ont transmise, que vous chérissez depuis longtemps et contribuez à maintenir, et bien plus de la préserver de toute altération et de la transmettre à vos descendants avec les mêmes, ou du moins les qualités les plus proches, que vous louez chez les autres ou que nous admirons chez vous.¹²⁸

¹²⁶ Ch. Porée, *op. cit.*, t. 2, p. 115.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 123. Traduction proposée à partir de l'extrait ci-dessous :

Longè alia Gallis non dico mulierculis, sed viris probatur Eloquentia ; grandis sine proceritate, sine exilitate gracilis, gravis sine tarditate, sine levitate vivida, sine fuco splendida, dives sine luxu ; talem enim exigit ipsa corporum conformatio, quæ vulgo apud nos firma simul & elegans, talem oris habitus qui non superciliosus, aut procax ; verum ad dignitatem à naturâ magis quàm ab arte compositus ; talem Gallica indoles quæ flexilis in omnes partes, & docilis, ad gravitatem in seriis, ad hilaritatem in ludicris facile convertitur ; talem denique aër unde spiritum ducimus, neque subtilior, neque crassior, sed purus, & mirâ, nec tamen æquali ubique, temperie salubertimus.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 148. Traduction proposée à partir de l'extrait ci-dessous :

Vestrûm est, Oratores sive sacri, sive Forenses, sive Academici, (vobis enim & omnibus viris Gallicè scribentibus non lingua solùm, sed &

Unis dans l'amour de la langue - l'élève reconnaîtra toujours à propos de son maître que « son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples¹²⁹ » -, Voltaire et le père Porée, non obstant quelques piques, quelques accommodements avec les règles classiques et même la rupture philosophique sanctionnée par le *De credulitate in Doctrinis*, ne cesseront jamais d'œuvrer contre de nouvelles formes d'expression jugées corrompues. Telle est du reste la mission de l'intellectuel, rappelée en 1736 par le maître jésuite dans l'« un des plus intéressants¹³⁰ » discours « qui soient sortis de [s]a plume », suivant le jugement de ses confrères, le *De libris qui vulgo dicuntur romanenses Oratio*¹³¹ ou *Discours sur les romans*. Car si :

Il appartient aux hommes d'étude versés dans la science politique d'avoir le loisir de s'interroger sur l'amélioration au cours des siècles des affaires de la cité et la précellence du nouveau type de gouvernement sur l'ancien ;¹³²

c'est bien :

aux philosophes, aux orateurs, aux poètes et aux autres qui y sont intéressés de réfléchir sur l'élévation de la littérature au fil du temps et le triomphe des arts libéraux des premiers âges sur ceux qui leur ont succédé.¹³³

eloquentia omnis Gallica plurimum debere se proficitur.) Vestrum est, inquam, pro vestra, pro imperii, pro pius Religionis gloria, vincere dicendo vel scribendo fastidium delicatioris ævi, & Eloquentiam istam sanam & gravem quam vobis tradiderunt patres vestri, quam vos fovistis diu, quam etiamnum obtinetis, nuquam dimittere, sed vindicare potius ab omni mutatione, quantum fieri potest, & qualem laudatis in aliis, qualem admiramur in vobis, talem aut certe quam minime sibi dissimilem nepotibus vestris tradere.

¹²⁹ OCV 12, p. 163.

¹³⁰ MT, juil. 1736, art. LXXV, « *De libris qui vulgo dicuntur Romanenses Oratio* », p. 1452. Idem pour la citation suivante.

¹³¹ Ch. Porée, *De libris qui vulgo dicuntur romanenses, Orationes, op. cit.*, t. 3, p. 275-326.

¹³² *Ibid.*, p. 276. Voir note suivante.

¹³³ *Ibid.* Traduction libre proposée à partir de l'extrait ci-dessous :

Utrum sæculorum lapsu res civiles mutantur in melius, & novus hominum Imperiorumque status veteri antecellat, quærant viri scientiæ politicæ studiosi, quibus per otium licet.

Utrum vero ipsâ inclinatione temporum res litterariæ attolant se altius, & priores artium liberalium ætates vincantur posterioribus, disserant Philosophi, Oratores, Poætæ, & alii quorum interest.

VARIATIONS SUR LA FIN DU CLASSICISME

Invention moderne ignorée de Voltaire et des jésuites, le terme de *classicisme*, associé en particulier au siècle de Louis XIV, est à l'image d'un Âge d'or, spécifiquement littéraire, à peine qualifié et déjà regretté. Comme aiment à le répéter les dictionnaristes de Trévoux, sa racine, *classique*, « ne se dit guère que des Auteurs qu'on lit dans les classes, dans les écoles, ou qui ont grande autorité¹ ». Ce sont « S. Thomas, le Maître des Sentences [...] Aristote en Philosophie, Cicéron et Virgile dans les Humanités ». Ce sont aussi, pour reprendre les termes d'Aulu-Gelle qui conteste que ce ne soient que des auteurs « qu'on lit & qu'on explique dans les Classes » des auteurs « choisis, du premier ordre² ». De manière implicite, l'âge classique et son parfait ordonnancement est celui des règles, ces maximes, ces lois et ces préceptes « qu'il faut observer dans tous les Arts³ » et qui donnent, pour le théâtre, « la *regle* des 24. heures, de l'unité de lieu, d'action ». À l'Âge d'or succède ainsi celui du dérèglement et des formes littéraires abâtardies comme le roman, le drame, le journalisme, qu'au gré de leur sensibilités et intérêts respectifs Voltaire et ses maîtres jésuites condamnent, acceptent, encouragent et parfois même pratiquent.

En bâtardise : le procès du roman

François-Marie Arouet n'a pas dix ans, quand les critiques littéraires des *Mémoires de Trévoux*, profitant de la parution anonyme d'un palimpseste mercantile de *La Princesse de Clèves*, *La Princesse de Portien*⁴, chez un libraire du palais, Damien Beugnié, assènent certains des reproches qu'ils ne cesseront désormais d'adresser à un genre indigne de toute considération : le roman. Roman historique en l'occurrence, dont la recension⁵ - abandonnée « depuis un an⁶ » pour « ces sortes d'ouvrages » - n'a pas d'autre raison d'être que d'en « faire sentir le foible », caractérisé par son provincialisme :

Ce livre est un de ces petits Romans qu'on appelle nouvelles historiques,
plus goutez dans les Provinces qu'à la Cour ny à Paris ;

son immoralité :

¹ DT toutes éditions confondues, art. « Classique ». Idem pour les citations suivantes.

² DT 1771, t. 2, p. 627.

³ DT 1752, art. « Règles », t. 6, p. 759.

⁴ An., *La Princesse de Portien*, Paris : D. Beugnié, 1703, 326 p.

⁵ MT, févr. 1703, art. XXVI, « La Princesse de Portien », p. 311-313.

⁶ *Ibid.*, p. 311. Idem pour les citations suivantes.

La morale corrompue dont ces livres sont pleins, soutenue d'exemples illustres, laisse une impression de tendresse, un penchant pour la galanterie, un goût pour l'intrigue, qui dans les jeunes personnes étouffe tout sentiment de pitié & de pudeur austère⁷ ;

son penchant pour le travestissement de la vérité historique :

Un esprit solide s'en dégoûte bien-tôt, quand il fait réflexion sur l'étrange manière dont on y défigure l'histoire, sur les bizarres motifs qu'on y donne aux plus grands événements ; sur les sentimens outrés qui font toute la beauté de ces ouvrages ;

et sa coupable confusion des genres :

Il seroit à souhaiter que l'Auteur [s'instruisît] plus exactement de l'histoire qu'il voudroit écrire, qu'il ne s'est instruit de celle qu'il vouloit mêler à ses fictions.⁸

Trente ans plus tard, c'est la même recension, associée aux avis également tranchés de Pierre Nicole dans *Les imaginaires et les visionnaires*⁹ et de Robert Arnauld d'Andilly dans sa stance « *Contre les romans*¹⁰ » qui persuade Nicolas Lenglet du Fresnoy dans son ouvrage intitulé *De l'usage des romans*¹¹ publié sous le pseudonyme de Gordon de Perceval d'en défendre la portée littéraire contre un parti dévot, dans lequel il s'évertue avec malice à confondre les membres de Port-Royal et ceux de la Compagnie de Jésus :

Mrs Nicole & Arnaud d'Andilly ; c'est-à-dire, selon lui, les Jansenistes d'une part, & d'un autre les Mémoires de Trevoux, *année* 1703. p. 311 (sic) C'est-à-dire, les Jésuites, sont d'accord ensemble pour proscrire les Romans. Cet accord lui paroît fort singulier, & par conséquent il devoit en conclure qu'il faut que la chose soit bien évidente, puisque deux partis si opposés en conviennent.¹²

⁷ *Ibid.*, p. 312. Idem pour la citation suivante.

⁸ *Ibid.*, p. 313.

⁹ P. Nicole, *Les imaginaires et les visionnaires*, [Cologne] : P. Marteau, 1683, 696 p.

¹⁰ Cette stance assez célèbre d'Arnauld d'Andilly est aujourd'hui connue sous le numéro 82. Voir R. Arnauld d'Andilly, *Œuvres chrétiennes*, quatorzième édition, Paris : Pierre le Petit, 1685, p. 104.

¹¹ An., [N. Lenglet du Fresnoy], *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité*, [Amsterdam] : [Vve de Poilras], 2 vol.

¹² *MT*, avr. 1734, art. XXXVII, « De l'usage des romans », p. 680-681.

Balayé d'un revers de la main par les rédacteurs des *Mémoires*, qui n'ignorent rien de l'identité de son auteur, le stratagème de Lenglet du Fresnoy a du moins cette qualité, commune à tous « les mauvais livres¹³ », de « faire estimer les bons », « faire éclater le mérite & la vertu par le contraste du vice » et récuser par le « cahos de raisonnemens & de verbiage¹⁴ » qui est le sien l'allégation selon laquelle « la lecture des Romans est permise ».

À rebours de l'érudit, plusieurs fois enfermé à la Bastille, les jésuites contestent que les romans soient « préférables à l'histoire¹⁵ » :

Quelle entreprise ! Sa première raison est admirable : c'est que l'histoire est quelquefois fautive, au lieu que les Romans le sont toujours.

Quant à cet autre argument qui veut que :

L'histoire fait peu de mention des femmes, quoiqu'elles fassent la moitié du monde, au lieu qu'elles partagent avec les hommes les aventures des Romans¹⁶ ;

il suffit à justifier le mépris qu'il faut réserver à la littérature pour dames et un auteur dont le raisonnement ne peut guère être comparé « qu'aux rêveries d'un malade en délire¹⁷ » ...

Certes, parmi les défauts susceptibles d'être incriminés dans le roman, Lenglet du Fresnoy proscrit en premier lieu, celui « d'offenser la Religion¹⁸ », puis en second, troisième et quatrième lieu, celui « d'offenser les Rois, les personnes distinguées ; & les personnes tombées dans la disgrâce¹⁹ » et *in fine* celui « d'offenser les mœurs ». « Le conseil est bon²⁰ », lui concèdent les bons pères, avant de s'interroger :

Mais n'est-il défendu d'offenser la Religion, que dans les Romans ?²¹

Et de regretter :

¹³ *Ibid.*, p. 673. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴ *Ibid.*, p. 679. Idem pour les citations suivantes.

¹⁵ *Ibid.*, p. 683. Idem pour la citation suivante.

¹⁶ *Ibid.*, p. 683-684.

¹⁷ *Ibid.*, p. 684.

¹⁸ *Ibid.*, p. 685.

¹⁹ *Ibid.*, p. 686. Idem pour la citation suivante.

²⁰ *Ibid.*, p. 682.

²¹ *Ibid.*, p. 685.

C'est dommage qu'il ménage lui-même si peu les bienséances les plus indispensables. Quel prédicateur !²²

Incapable de reconnaître à Lenglet du Fresnoy la justesse de certaines de ses préconisations - « ne choisir que des sujets nobles », « observer la vraisemblance dans les faits », « *répandre les mœurs* », « former l'esprit » - « magnifiques regles²³ » tout juste bonnes à « jeter au feu²⁴ » -, la critique jésuite dément qu'en faisant de l'amour « le caractère essentiel d'un Roman », il puisse éviter d'atteindre aux « bonnes mœurs²⁵ » et « réprimer les passions », contredit l'opinion selon laquelle le roman peut être utile « *pour amuser l'âge, & donner le goût des Lectures* », ne voyant, dans le dernier chapitre du premier volume de l'ouvrage voué aux usages et effets des romans « dans les differens païs, dans les differens siècles, dans les divers âges de la vie²⁶ », qu'une « rapsodie de mauvaises & plates réflexions, mêlées à l'ordinaire de quelques impiétez ».

Rentré en grâce l'année suivante auprès de la Société, avec son *Histoire justifiée contre les Romans*²⁷, véritable contrepied de l'ouvrage précédent, Lenglet du Fresnoy ne dissipera jamais l'impression première, réfutée par les bons pères, d'une collusion entre les partis janséniste et moliniste contre le genre romanesque. L'atteste notamment la recension par les critiques jésuites du second volume *De l'usage des romans*, « catalogue de tous les Romans imaginables²⁸ », expédiée en quelques lignes :

A la vûë de ce tas effroyable de Romans, la plûpart miserables par toutes sortes d'endroits, on ne peut s'empêcher de songer à la plaisante scene du Curé & du Barbier Nicolas dans Dom-Quichote, lorsque faisant la revûe de la bibliotheque du bon Chevalier, ils faisoient voler par ses fenêtres dans la cour la plûpart des Romans, pour les brûler ensuite. Qu'il y auroit ici un beau feu de joye à faire, à commencer par le livre dont nous venons de rendre compte. Mais c'est l'affaire des Magistrats.²⁹

À défaut d'autodafé, le *Voyage merveilleux du Prince Fan-Fédérin dans la Romancie*³⁰ publié anonymement en 1735 par le père jésuite Guillaume-Hyacinthe Bougeant permet de poursuivre sur le mode du conte ironique la campagne de nouveau engagée contre le roman par les critiques

²² *Ibid.*, p. 687. Idem pour les citations suivantes.

²³ *Ibid.*, p. 687-688.

²⁴ *Ibid.*, p. 688. Idem pour la citation suivante.

²⁵ *Ibid.*, p. 689. Idem pour les citations suivantes.

²⁶ *Ibid.*, p. 691. Idem pour la citation suivante.

²⁷ N. Lenglet du Fresnoy, *L'Histoire justifiée contre les romans*, Amsterdam : J.-F. Bernard, 1735, 391 p.

²⁸ *MT*, avr. 1734, art. XXXVII, p. 692.

²⁹ *Ibid.*, p. 693-694.

³⁰ An. [G.-H. Bougeant], *Voyage merveilleux du prince Fan Fédérin dans la Romancie*, Paris : P.-G. Le Mercier, 1735, 275 p.

du *Journal de Trévoux* au milieu des années trente³¹. N'ignorant pas davantage l'identité de son auteur qu'ils n'avaient été dupes de celle de son confrère, les commentateurs jésuites réservent d'emblée un accueil favorable à « cet ingénieux ouvrage³² », ce voyage en Romancie qui n'est autre que « la région des enchantemens », à cette « critique très-fine de ce qu'on appelle Romans ». Digne successeur d'un Cervantès « dans le dessein de guérir ses compatriotes » et une « nation devenuë toute romanesque », l'auteur du *Voyage merveilleux* a entre autres qualités celle d'ajouter à la liste des griefs dressée par ses prédécesseurs hostiles au roman celui de « la langue Romancienne³³ » au moyen d'un « petit Dictionnaire extrêmement curieux & raisonnablement satyrique », où l'absence de règles suffit à démontrer que la fécondité de la langue mise en œuvre dans le roman « résulte de son indigence même ». En cause, ses locuteurs, ou plutôt ses ouvriers, « Romanciens de toute espece³⁴ » :

Il y a des enfileurs, des souffleurs, des brodeurs, des ravaudeurs, des enlumineurs, des faiseurs de lanternes magiques, des montreurs de curiosité, des baladins, &c.

Une liste qui tient bien plus des jurandes et des corporations de l'Ancien Régime que de la littérature :

Nous apellons ici *enfileurs*. des ouvriers qui sont assez communs depuis un tems. Ces gens-là assemblent de divers endroits une vingtaine ou une trentaine de petits riens, qu'ils ont l'adresse d'enfiler & de coudre ensemble ; & voilà leur ouvrage fait. Les *souffleurs* au contraire ne prennent qu'un de ces petits riens ; mais ils ont l'art de l'enfler & de l'étendre en le soufflant, &c.³⁵

Plaisante, spirituelle, frappante, la parodie du père Bougeant n'égale cependant pas aux yeux de ses congrégationistes la diatribe³⁶ du père Porée contre le roman prononcée en latin en 1736, et sa transcription en français³⁷ - fût-elle partielle - par les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* qui en

³¹ MT, avr. 1735, art. XXXIX, « *Voyage merveilleux du Prince Fan-Fédérin* », p. 720-725.

³² *Ibid.*, p. 721. Idem pour les citations suivantes.

³³ *Ibid.*, p. 723. Idem pour les citations suivantes.

³⁴ *Ibid.*, p. 724. Idem pour la citation suivante.

³⁵ *Ibid.*, p. 724-725.

³⁶ Ch. Porée, *De libris qui vulgo dicuntur romanenses oratio*, Paris : M. Bordelet, 1736, 52 p.

³⁷ MT, juil. 1736, art. LXXV, « *De libris qui vulgo dicuntur romanenses oratio* », p. 1451-1496. Une autre recension de la harangue du père Porée, mentionnée dans l'article et due à l'abbé Desfontaines fait l'objet de la « Lettre LXIV du 26 mai 1736 » des *Observations sur les écrits*

acceptent, et la définition :

Il en exclut ce qui n'en est pas ; il le fixe à ce qu'il est ; *œuvre galante de pure fiction, dont la fin n'est autre que l'amour profane*³⁸ ;

et le caractère nocif « en deux manières » :

Par leur contagion ils gâtent tous les genres de littérature, auxquels ils ont quelque rapport. Par leur fécondité ils étouffent le goût des bonnes lettres, & même des genres auxquels ils ne se rapportent point.

Hautement proclamé par les auteurs de la recension, le satisfecit décerné au professeur du collège Louis-le-Grand va aussi à une absence d'originalité décevante. Proche de la compilation, la diatribe du père Porée regorge des poncifs sur le genre : origine épaisse et ténébreuse imputée à « ces pompeux Panégyristes des Rolands, des Renauds, & des anciens Paladins³⁹ » - cependant que le *Dictionnaire de Trévoux* parle, à son sujet, des « livres fabuleux qui contiennent des histoires, ou des aventures d'amour & de chevalerie, inventées pour divèrtir & amuser agréablement les Lecteurs⁴⁰ » -, travestissement de l'histoire - « il suffit d'avoir eu de grands noms, de grandes places, de l'éclat, de la réputation, de l'esprit, de la beauté, un rang suprême, pour être en proie à la licence effrenée de cette impitoyable furie⁴¹ » -, géographie imaginaire - qui donne à voir « des fleurs de tendre, des fontaines d'oubli, des palais de diamants, des tours en l'air⁴² », infestation contagieuse du grand genre (tragédie, poésie épique) - « Hé ! plutôt au Ciel, s'écrie l'Orateur, que le Poème Dramatique n'eût pas éprouvé le même sort que l'Épique⁴³ », pauvreté du style - caractérisé par « le vuide des Narrations, le faux brillant des descriptions, la langueur & la fadeur des harangues, l'afféterie des entretiens, la vivacité passagère & peu naturelle des fleurs d'éloquence, leur miel peu attique⁴⁴ », atteinte aux mœurs - « Lisez les Romans. Vous y verrez qu'il faut céder à l'amour ; que c'est une passion qui est la vertu même⁴⁵ », encouragement à la débauche - avec ses signes éloquentes, « œillades perçantes, rencontres qui éludent ; fuites qui attirent, saluts insidieux, dons intéressés,

modernes, Paris : Chaubert, 1736, t. 5, p. 73-96. Une réponse à l'article des *Mémoires de Trévoux* se trouve dans le même volume des *Observations*, p. 252-258.

³⁸ *MT*, juil. 1736, art. LXXV, p. 1454. Idem pour les citations suivantes.

³⁹ *Ibid.*, p. 1456.

⁴⁰ *DT* 1732, art. « Roman », t. 4, p. 1611.

⁴¹ *MT*, juil. 1736, art. LXXV, p. 1458-1459.

⁴² *Ibid.*, p. 1460.

⁴³ *Ibid.*, p. 1461.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 1467.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 1479.

mots ambigus, billets équivoques⁴⁶ », atteinte à la modestie du (beau) sexe - « jamais la sévérité Grecque ou Romaine ne lui donna de place distinguée si ce n'est entre les femmes⁴⁷ », en un mot, toutes manifestations d'une préjudiciable déchéance des lettres :

Quand voit-on languir les bonnes Lettres ? C'est sans difficulté lorsqu'il y a peu d'Ecrivains & de Lecteurs qui s'attachent au bon. Et en quel tems en voit-on le moins ? C'est à coup sûr lorsqu'il y a un plus grand nombre d'Auteurs occupés à composer des Romans.⁴⁸

En effet :

D'un côté les Ecrivains ingénieux qui pourroient exercer plus utilement leur esprit, se laissent aller au torrent : ils font des Romans parce qu'il est facile d'en faire. De l'autre les Auteurs sensés qui rougissent de voir ces bagatelles en vogue, laissent de dépit la plume & perdent courage ; dégoûtés, sans doute par la persuasion où ils sont qu'il n'y a plus ni honneur ni attrait à se mêler d'écriture, quand la Furie Romanesque triomphante de l'état littéraire s'est emparée de la citadelle & des trésors.⁴⁹

Éprouvant avec son maître une répugnance pour un genre jugé mineur, propice à l'imagination et plus grave, à la déraison - n'écrit-il pas à propos de Descartes dans les *Lettres philosophiques* qu' « il fit une philosophie comme on fait un bon roman : tout parut vraisemblable, et rien ne fut vrai⁵⁰ » ? -, reprenant l'acception du *Dictionnaire de Trévoux* selon laquelle « on appelle toutes les histoires fabuleuses, ou peu vraisemblables, des fictions, des *Romans*⁵¹ » -, Voltaire n'en goûte ni le pessimisme, ni la virulence. En 1727, dans l'*Essai sur la poésie épique*, l'ancien élève des jésuites veut encore croire à la supériorité du goût :

La méthode est la qualité dominante de nos écrivains. On cherche le vrai en tout, on préfère l'histoire au roman ; les *Cyrus*, les *Clélie*s et les *Astrées* ne sont aujourd'hui lus de personne. Si quelques romans nouveaux paraissent encore, et s'ils font pour un temps l'amusement de la jeunesse frivole, les vrais gens de lettres les méprisent.⁵²

⁴⁶ *Ibid.*, p. 1485.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 1487.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 1467.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 1469.

⁵⁰ Voltaire, *Lettres philosophiques*, « Quinzième lettre. Sur le système de l'attraction », variante 39B-52, p. 212.

⁵¹ *DT* 1732, art. « Roman », t. 4, p. 1612.

⁵² *OCV* 3B, chap. 9, « Milton », p. 495.

En parler, c'est faire comme le jésuite Bougeant et son registre des jurandes :

[L]e roman fait vivre et l'auteur qui l'a composé, et le libraire qui le débite, et le fondeur, et l'imprimeur, et le papetier, et le relieur, et le colporteur, et le marchand de mauvais vin, à qui tous ceux-là portent leur argent.⁵³

En parler, c'est aussi en faire la critique, en jésuite, et en marquer les poncifs, comme avec *La Nouvelle Héloïse*, « une héroïne de roman *affectée de pitié*, et qui *élève à son amant ses timides supplications*⁵⁴ », « cette pénitente » et sa « si affreuse idée *du premier pas, qu'à peine voyait-elle au-delà nul intervalle, jusqu'au dernier*⁵⁵ », tandis que « son amant y voyait la tendre *sollicitude* de l'amour » :

Qui ne connaît les aventures d'Héloïse et Abélard ? [...] Pour ennoblir les personnages et le lieu de la scène, Jean-Jacques a choisi pour son théâtre un petit pays sujet d'un canton suisse [...] Le petit valet, philosophe suisse, débite à Julie son écolière la morale d'Épictète, et lui parle d'amour. Julie, en présence de sa cousine Claire, donne à son maître un baiser très-long et très-*âcre* dont il se plaint beaucoup, et le lendemain le maître fait un enfant à l'écolière.⁵⁶

Est-ce là, la fin de l'ouvrage ?

Les dames pourraient croire que c'est là la conclusion du roman ; mais voici, monsieur, par quelle intrigue délicate, par quels événements merveilleux ce roman philosophique dure encore cinq tomes entiers après la conclusion.⁵⁷

Mauvais genre : rapsodie autour du drame

Genre autrement nouveau que le roman, le drame suscite des disputes savamment mises en exergue par la postérité, suivant un processus jugé inéluctable par Charles Porée, qui en introduction à son discours *Sur le théâtre*, constatait déjà à propos de l'art dramatique :

Le Theatre, ce miroir ingénieux inventé pour exposer les hommes aux yeux des hommes [...] comment ne seroit-il pas une source éternelle de disputes ?⁵⁸

⁵³ Voltaire, *Lettre à un premier commis*, OCV 9, p. 320.

⁵⁴ Voltaire, *Lettres sur La Nouvelle Héloïse*, « Première lettre », OCV 51 B, p. 214.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 215. *Idem* pour la citation suivante.

⁵⁶ *Ibid.*, « Seconde lettre », p. 223-225.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 225.

⁵⁸ Ch. Porée, *op. cit.*, éd. de 1735, t. 2, trad. P. Brumoy, p. 95.

En jeu, la définition même du drame - théorisé par Diderot dans les *Entretiens sur Le Fils naturel* (1757), son traité intitulé *De la poésie dramatique* et sa *Lettre à Madame Riccoboni* tous deux parus en 1758 - et les circonvolutions auxquelles elle oblige les bons pères jusqu'en 1771, année de parution de l'ultime édition du *Dictionnaire de Trévoux*. S'ils conviennent à son propos qu'il s'agit d'une « Pièce de théâtre⁵⁹ », une « pièce de Poésie dramatique [...] soit en vers, soit en prose, qui consiste, non dans le simple récit, mais dans la représentation d'une action », les lexicographes jésuites s'en remettent à la définition proposée dans les *Observations sur les écrits modernes* à l'occasion de la recension de la *Mélanide*⁶⁰ (1741), comédie larmoyante signée du principal artisan du genre : l'académicien Pierre-Claude Nivelles de la Chaussée et conscrit de Voltaire au collège Louis-le-grand. Régulièrement imputée à l'abbé Guyot Desfontaines, pourtant son ennemi juré⁶¹, mais plus vraisemblablement due, comme le soupçonne Jean Sgard, à Diderot lui-même⁶², la définition proposée dans le périodique de l'ex-jésuite tient au caractère inapproprié « du titre de la nouvelle pièce de M. de la Chaussée, qu'il lui plaît d'appeler *Comédie*⁶³ » :

Selon moi, une pièce de ce genre, prise à la rigueur, ne ressemble pas plus à une Comédie proprement dite, qu'une élégie à une épigramme. Mais pourquoi n'employons-nous pas pour ces sortes de pièces, qui ne sont ni tragiques ni comiques, & qui sont néanmoins théâtrales, un mot qui est dans notre langue, & que nous avons emprunté des anciens. C'est le mot *Drame*.

⁵⁹ DT 1771, t. 3, p. 462. Idem pour les citations suivantes. La définition proposée par les pères jésuites en 1771 est quasi identique à celle de 1752.

⁶⁰ P.-Cl. Nivelles de la Chaussée, *Mélanide*, Paris : Prault fils, 1741, 82 p.

⁶¹ Quatre ans avant la recension favorable de la *Mélanide*, celle de *L'École des amis*, comédie larmoyante elle aussi due à Nivelles de la Chaussée, donne l'occasion à l'abbé Desfontaines de se démarquer de ce genre nouveau et de l'assimiler au romanesque. Dans les *Observations sur les écrits modernes*, Paris : Chaubert, 1737, t. 7, p. 234, il écrit :

Ce genre de Comédies sérieuses, sublimes même & pathétiques, qu'on pourroit nommer des *Tragédies Bourgeoises*, ne passe plus à présent que pour du *haut Comique*. Chose étrange ! Les Romans qui depuis 15 ans regnent sur nos cheminées, veulent encore regner sur nos Théâtres ; car enfin les Comédies dont il s'agit, sont-elles autre chose que des Romans Dialogués & en action ?

Cette critique est reprise et développée au chapitre intitulé « Du comique larmoyant » de *L'Esprit de l'abbé Desfontaines, ou Réflexions sur différens genres de sciences et de littérature*, Paris : Vve Duchesne, t. 1, p. 167- 175.

⁶² *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, (dir. : Jean Sgard), « notice 1092 », Paris : Universitas, 1991.

⁶³ *Observations sur les écrits modernes*, « Lettre CCCLXII », Paris : Chaubert, 1741, t. 25, p. 27. Idem pour la citation suivante.

De là, la resucée proposée dans le dictionnaire jésuite qui substitue au futur employé dans les *Observations* (« nous qualifierons⁶⁴ », « nous appellerons »), le mode conditionnel :

Il faudroit appeler ainsi les pièces qui ne sont ni tragiques, ni comiques, & qui sont néanmoins théâtrales. On ajouteroit une épithète qui détermineroit ce terme générique à une espèce particulière, & l'on appelleroit *Drame héroïque*, ce que Corneille a appelé Comédie héroïque, & la Melanide de M. de la Chaussée, *Drame romanesque*.⁶⁵

Pour la critique jésuite, il ne s'agit pas d'adhérer « au mot nouveau⁶⁶ » que l'auteur de la recension « ose lui présenter », à savoir celui de « *Romanédie* », néologisme mort-né, mais de rappeler quelques fondamentaux, comme l'étymologie du terme - « le mot de *Drame* vient de *δρᾶμα action*, parce que dans les Poèmes dramatiques, ou les *Drames*, l'on agit, & l'on représente une action comme si elle se passoit effectivement⁶⁷ » - tout en laissant transparaître l'embarras suscité par un genre, quoiqu'on tente de persuader du contraire, par essence indéfinissable :

Ce mot de *Drame* se prend plus ordinairement pour une pièce sérieuse, que pour une pièce comique ; pour une tragédie, que pour une comédie, quoiqu'une comédie soit autant un *Drame* qu'une tragédie ; puisqu'elle est également la représentation d'une action. Toute la différence naît du choix des sujets, du but que se proposent l'une & l'autre, & de la diction : du reste tout est égal.

Favorable, dans la pratique, à la comédie larmoyante au motif principal qu'elle permet, comme *Le Préjugé à la mode* (1735) de Nivelles de la Chaussée, de « mettre des *vertus* sur la Scène, & des *modèles* entre les mains de Thalie⁶⁸ », de convaincre « par le beau spectacle de ses contraires⁶⁹ » la supériorité de « la vertu & la raison », la critique jésuite bute sur ses aspects les moins conformes avec la théorie et le caractère hybride déjà dénoncé dans le roman. Ainsi *L'École des amis* (1737), du même Nivelles de la Chaussée, toute « pleine de noblesse, de mœurs et de sentimens⁷⁰ » qu'elle soit, au point de mériter « tout-à-fait par-là le nom d'*École* », déroute : elle est « fort Héroïque, & un peu sérieuse

⁶⁴ *Ibid.*, p. 28. Idem pour la citation suivante.

⁶⁵ DT 1771, t. 3, p. 462.

⁶⁶ *Observations sur les écrits modernes, op. cit.*, t. 25, p. 28. Idem pour les citations suivantes.

⁶⁷ DT 1771, t. 3, p. 462. Idem pour la citation suivante.

⁶⁸ Ce commentaire est délivré à l'occasion de la traduction de la comédie de Nivelles de la Chaussée par Ignacio de Luzán, MT, janv. 1752, art. V, « *La Razón contre la moda* », p. 91.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 92. Idem pour la citation suivante.

⁷⁰ MT, août 1737, art. LXXXI, « *L'École des amis* », p. 1426. Idem pour la citation suivante.

pour une Comédie⁷¹ » ; elle est de surcroît « fort intriguée, & l'intrigue est formée par une suite d'incidens qu'on n'attend pas toujours, étant plus libres & du choix de l'auteur que nécessaires & dictés par le sujet même⁷² ». S'ils retiennent, comme « ce Critique fameux (M. l'Abbé D. F.⁷³) qui avoit tant de Lecteurs & si peu d'amis⁷⁴ », le titre de « *Comique-Larmoyant* » pour la « Thalie moderne », les rédacteurs des *Mémoires* lui préférèrent le discours plus mesuré et selon eux mieux étayé de Pierre-Mathieu-Martin de Chassiron, auteur des *Réflexions sur le comique-larmoyant*⁷⁵ parues en 1749 :

M. de Chassiron dit des choses très-bien pensées sur la confusion que le nouveau Comique met dans le Théâtre.⁷⁶

Comme lui, ils estiment que « Le Comique-larmoyant n'est pas tout-à-fait si monstrueux » que « l'espece bizarre du Tragi-comique *si justement proscrire après plusieurs années d'un triomphe imposteur* », mais qu'il « brouille toujours les idées primitives, il mêle les possessions, les caractères, les droits réciproques, d'où il faut conclure [...] que c'est une *découverte dangereuse*⁷⁷ ».

Ce point de vue est proche de celui de Voltaire, tel qu'il l'exprime dans le commentaire de *Don Sanche d'Aragon* de Corneille, sur un « genre purement romanesque, dénué de tout ce qui peut émouvoir, et de tout ce qui fait l'âme de la tragédie⁷⁸ » :

Peut-être les comédies héroïques sont-elles préférables à ce qu'on appelle la *tragédie bourgeoise*, ou la *comédie larmoyante*. En effet, cette comédie larmoyante, absolument privée de comique, n'est au fond qu'un monstre né de l'impuissance d'être ou plaisant ou tragique.

Elle est majoritairement le fait de ceux qui ne peuvent « faire ni une vraie comédie, ni une vraie tragédie⁷⁹ », comme ce Nivelles de la Chaussée, à propos duquel il déclare :

On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant, et que ce qui est du ton de la comédie n'est

⁷¹ *Ibid.*, p. 1427.

⁷² *Ibid.*, p. 1430.

⁷³ L'abbé Desfontaines.

⁷⁴ *MT*, juin 1749, art. LXX, « Réflexions sur le comique-larmoyant », p. 1281. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁵ P.-M.-M. de Chassiron, *Réflexions sur le comique-larmoyant*, Paris : Durand, 1749, 77 p.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 1290. Idem pour les citations suivantes.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 1290-1291.

⁷⁸ Voltaire, *Commentaires sur Corneille*, « *D. Sanche d'Aragon*, comédie héroïque, 1650. Préface de l'éditeur », *OCV* 55, p. 716. Idem pour la citation suivante.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 716-717.

pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que la Chaussée est un des premiers après ceux qui ont eu du génie.⁸⁰

Du moins, reconnaît Voltaire à son sujet, « il y a du mérite à savoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits », comme il y en a à offrir « sur le théâtre français de la variété⁸¹ » et « des plaisirs nouveaux⁸² », ce qu'à l'occasion il ne répugne pas. Il en va ainsi de *L'Enfant prodigue* (1736) et de « sa représentation des mœurs⁸³ » et son « mélange de sérieux et de plaisanterie » ; il en va aussi de *Nanine* (1749), dont la préface, dirigée contre l'abbé Guyot Desfontaines, sert à rappeler que « les intrigues romanesques et forcées⁸⁴ » sont peut-être « un vice essentiel dans quelque ouvrage que ce puisse être⁸⁵ », que « dans notre nation la tragédie a commencé par s'approprier le langage de la comédie », de sorte qu'« en effet l'amour naïf et attendrissant dans une comédie, n'est point un larcin fait à Melpomène, mais c'est au contraire Melpomène qui depuis longtemps a pris chez nous les brodequins de Thalie ».

En l'absence de critique des textes théoriques de Diderot sur le drame bourgeois, dument constatée dans les *Mémoires de Trévoux* par Anne-Sophie Gallo⁸⁶, et, serait-on tenté d'ajouter, des comédies de mœurs précitées, la recension des *Scythes* de Voltaire en 1767 par les bons pères⁸⁷ est l'un des rares, sinon le seul texte, à proposer, fût-ce à distance, un dialogue croisé sur les dérogations, admissibles ou non, aux règles de la tragédie classique. Dans la préface de l'ouvrage, dite de l'édition de Paris⁸⁸, Voltaire se justifie d'introduire « des pasteurs, des laboureurs, avec des princes, et de mêler les mœurs champêtres avec celles des cours⁸⁹ », parce que « cette invention théâtrale (heureuse ou non) est puisée entièrement dans la nature ». Cette concession au « pittoresque de la vie⁹⁰ », caractéristique de l'esthétique du drame au XVIII^e siècle si bien restituée

⁸⁰ OCV 12, p. 153. Idem pour la citation suivante.

⁸¹ Voltaire, *L'Enfant prodigue*, « Préface de l'éditeur de l'édition de 1738 », OCV 16, p. 93-94.

⁸² *Ibid.*, p. 94. Idem pour les citations suivantes.

⁸³ Voltaire, *L'Enfant prodigue*, « Préface de l'éditeur de l'édition de 1738 », OCV 16, p. 94. Idem pour la citation suivante.

⁸⁴ Voltaire, *Nanine*, « Préface », OCV 31B, p. 66.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 67. Idem pour les citations suivantes.

⁸⁶ A.-S. Gallo, *Théâtre et opéra dans le Journal de Trévoux (1701-1762)*, *Art et histoire de l'art*. 2008. Dumas-00312898, p. 86.

⁸⁷ *MT*, juil. 1767, p. 31-48.

⁸⁸ OCV 61B, p. 259-472.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 350. Idem pour la citation suivante.

⁹⁰ Expression de Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne*, *op. cit.*, p. 342, citée par Renaud Bret-Vitoz, *L'Espace et la scène : dramaturgie de la tragédie française (1691-1759)*, Oxford : Voltaire Foundation, *SVEC*, 11 (2008), p. 98.

par Renaud Bret-Vitoz, ne l'est qu'à la condition de rendre « héroïque cette nature si simple⁹¹ » et de faire en sorte que « cette fierté ne soit jamais boursouflée ».

Mais pour les critiques de la Compagnie de Jésus, il ne saurait être question d'accepter pour la tragédie ce qui peut l'être, au nom de la morale, de la comédie larmoyante. Si Corneille, qui, au contraire de Voltaire, « n'a écrit ses Discours qu'après cinquante ans de travail pour la Scène⁹² », admet que « *ce n'est pas une nécessité de ne mettre que les infortunes des Rois sur le Théâtre* », ce n'est que pour en revenir « toujours aux événemens consacrés par l'Histoire » et non pas au *sujet feint* - ou fiction - défendu par l'auteur des *Scythes* contre l'avis du père Brumoy. Et la critique de se remémorer :

M. de Voltaire n'a-t-il pas dit autrefois que les *Tragédies uniquement tirées de la Fable, & où tout est incroyable, ont aujourd'hui peu de réputation parmi nous, depuis que Corneille nous a accoutumés au vrai ?*

Et bien plus :

N'a-t-il pas reproché à Shakespear d'avoir introduit sur la Scène les Cordonniers & les Savetiers Romains, avec Cassius & Brutus ?

S'il faut suivre Voltaire sur ce point, « notre théâtre ne ressemblera-t-il pas bientôt à celui des Anglois⁹³ » ? Ne verra-t-on point - pour « copier ici les propres expressions de M. de Voltaire » - cet état de déchéance « *où le grotesque est mêlé au terrible ; où l'on passe d'un cabaret à un champ de bataille, & d'un cimetière à un trône ?* » :

Les bienséances sont si difficiles à observer dans un sujet de pure invention ; il est si rare qu'un Poète, qui n'a que son imagination pour guide, à force de vouloir tendre au merveilleux, ne s'écarte du vraisemblable.⁹⁴

En prônant l'introduction du *sujet feint* dans la tragédie, en affirmant que « Tous les états de la vie humaine [...] peuvent être représentés sur la Scène tragique⁹⁵ », Voltaire - c'est l'opinion des intellectuels de la Compagnie de Jésus - fait encourir le risque d'accroître les théories développées, quoique son nom n'apparaisse jamais, par Diderot, ce « philosophe qui, à l'exemple d'Aristote, a su joindre aux sciences abstraites l'éloquence, la connaissance du cœur humain, et l'intelligence du

⁹¹ OCV 61B, p. 350. Idem pour la citation suivante.

⁹² MT, juil. 1767, p. 47. Idem pour la citation suivante.

⁹³ *Ibid.*, p. 51. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 49-50.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 46.

théâtre⁹⁶ », « a été en tout de l'avis de l'auteur de *Sémiramis*, qui a toujours voulu qu'on animât la scène par un plus grand appareil, par plus de pittoresque, par des mouvements plus passionnés qu'elle ne semblait en comporter auparavant⁹⁷ » mais a « proposé des choses que l'auteur de *Sémiramis*, d'*Oreste* et de *Tancrède* n'oserait jamais hasarder⁹⁸ » et que les *Mémoires de Trévoux* reproduisent à charge :

L'appareil, l'action, le pittoresque, font un grand effet sans doute ; mais ne mettons jamais le bizarre et le gigantesque à la place de la nature, et le forcé à la place du simple ; que le décorateur ne l'emporte point sur l'auteur ; car alors, au lieu de tragédies, on aurait la rareté, la curiosité.⁹⁹

Dès lors, nul n'est besoin de revenir sur la déclamation et l'expression de la nature, objet de la recension des *Réflexions historiques et critiques sur les différens théâtres de l'Europe*¹⁰⁰ de Louis Riccoboni proposée dès 1738, et de l'opinion - elle aussi partagée par Voltaire et les jésuites contre Diderot - qu'il ne sert à rien « de chercher dans un grand appareil, et dans un vain jeu de théâtre, un supplément à l'intérêt et à l'éloquence¹⁰¹ » :

Il vaut cent fois mieux, sans doute, savoir faire parler ses acteurs que de se borner à les faire agir. Nous ne pouvons trop répéter que quatre beaux vers de sentiment valent mieux que quarante belles attitudes. Malheur à qui croirait plaire par des pantomimes avec des solécismes ou avec des vers froids et durs, pires que toutes les fautes contre la langue !

Malheur aussi aux sectateurs de Diderot, aux jeunes auteurs qui pourraient être tentés par « une liberté dangereuse & dont ils pourroient abuser¹⁰² », car « il n'appartient pas à tous les Poètes d'inventer comme M. de Voltaire ; & l'exemple d'un Ecrivain aussi célèbre ne doit pas tirer à conséquence ».

Contemporaine de la parution des *Scythes* et de sa recension dans le *Journal de Trévoux*, la *Dramaturgie de Hambourg* (1767-1769) de Gotthold-Ephraim Lessing - véritable plaidoyer en faveur du genre nouveau construit en réaction à la tragédie classique française et son ultime représentant,

⁹⁶ OCV 61B, p. 352.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 352-353.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 353.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 353. MT, juil. 1767, p. 49.

¹⁰⁰ L. Riccoboni, *Réflexions historiques et critiques sur les différens théâtres de l'Europe*, Paris : J. Guérin, 1738, 47 p. MT, mars 1740, art. XIX, p. 404-441.

¹⁰¹ OCV 61B, p. 353. Idem pour la citation suivante.

¹⁰² MT, juil. 1767, p. 52. Idem pour la citation suivante.

Voltaire - élude à dessein les discordances du dramaturge français avec les jésuites pour imposer avec *Mérope*, présentée au père Tournemine dès 1738 et produite triomphalement sur la scène du Français en 1743, l'idée d'une coupable collusion :

Car dès le mois de janvier 1738, le manuscrit en était à Paris chez le Père Brumoy qui, en ses qualités de jésuite et d'auteur du *Théâtre des Grecs*, était le mieux à même d'inspirer les préjugés les plus favorables sur la pièce et d'orienter l'attente de la capitale conformément à ces préjugés. Brumoy fit voir la pièce aux amis de l'auteur, et il a dû l'adresser au vieux Père Tournemine qui, très-flatté d'être consulté par son cher fils Voltaire sur une tragédie, une matière donc à quoi il n'entendait justement que peu, lui fit parvenir en retour un billet tout en louanges qui, depuis lors, a toujours été imprimé en préface à la pièce afin de servir de leçon et d'avertissement à la foule des critiques non patentés.¹⁰³

La réduisant à un vulgaire plagiat - « C'est la Mérope de Maffei qui poussa Voltaire à exécuter cette tragédie » - lors même que ses personnages principaux s'inspirent d'abord d'*Andromaque*, pour le rôle-titre, et de Joas d'*Athalie* pour celui d'Égisthe -, n'imputant son succès - au déni de ses incontestables beautés poétiques et qualités dramatiques récemment mises en exergue par Clément Hervieu-Léger¹⁰⁴ - qu'à la « curiosité infantile du public¹⁰⁵ » et à « la complaisance vaniteuse du poète » appelé sur la scène, Lessing conteste avec la critique de *Mérope* que la tragédie française se soit hissée au niveau de la tragédie grecque et contredit l'enthousiasme du père Tournemine - bien qu'il se défende d'avoir été « aveuglé » par « l'amitié paternelle qui [l']attache à lui depuis son enfance¹⁰⁶ » - quand il prétend devant le père Brumoy que « Le Cresphonte d'Euripide est perdu, monsieur de Voltaire nous le rend ».

Bataille d'*Hernani* avant l'heure, livrée concomitamment avec la création à Hambourg d'un éphémère théâtre national allemand, la détraction de *Mérope* par le dramaturge saxon, objet de la trente-huitième soirée de son traité, ne se départit pas des ressorts classiques de la dispute scolastique, en convoquant, au nom de cette religion particulière du théâtre, l'œuvre d'Aristote. Sous prétexte d'une confusion - en apparence anodine - faite par le père Tournemine entre les commentaires du Stagirite - « le meilleur cas est le dernier : dans *Cresphonte*, par exemple, Mérope

¹⁰³ G.-E. Lessing, *Dramaturgie de Hambourg, traduction intégrale, augmentée des paralipomènes, d'une chronologie et de témoignages d'époque avec introduction, notes et commentaire par Jean-Marie Valentin*, Paris, Klincksieck, 2010, 32^e livraison, p. 131. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁴ Lecture spectacle proposée dans le cadre de la Saison Voltaire par la Compagnie des Petits Champs les 10 et 11 mai 2019 à l'Orangerie du Château de Ferney avec, dans le rôle-titre, Clotilde de Bayser, et dans celui d'Égisthe, Clément Hervieu-Léger, de la Comédie française.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 132. Idem pour la citation suivante.

¹⁰⁶ D1705. Idem pour la citation suivante.

est sur le point de tuer son fils mais elle ne le tue pas et au contraire le reconnaît¹⁰⁷ » - et de Plutarque - « quand Mérope, dans la tragédie qui porte son nom, lève la hache sur son propre fils, qu'elle prend pour son meurtrier, et que, prête à le frapper, elle s'écrie : « Je vais donc t'immoler à ma juste vengeance ! », quel frémissement n'excite-t-elle pas dans tout le théâtre !¹⁰⁸ » -, Lessing impose son interprétation du quatorzième chapitre de la *Poétique* sur l'événement pathétique dans la fable pour illustrer les infractions au modèle classique d'un des plus grands succès de Voltaire sur la scène.

Quitte à prendre lui aussi quelques libertés avec la définition canonique d'Aristote - à l'action accomplie soit *ex certa scientia*, soit par ignorance, soit interrompue in extremis (comme dans *Mérope*), il ajoute - doit-on s'en étonner venant d'un des pères du drame ? - l'action *ex certa scientia* mais interrompue¹⁰⁹ -, Lessing insiste sur la contradiction exprimée par le philosophe samien sur la corrélation entre le dénouement malheureux de l'action dramatique (le plus fréquent) ou heureux (c'est le cas de *Mérope*) et la qualité d'une tragédie, pour conclure en faveur de la supériorité de la composition sur les règles :

Avant toutes choses, Aristote recommande au poète tragique de bien composer sa fable.¹¹⁰

Du reste :

Si la péripétie et ce qu'Aristote entend par le terme de « souffrance¹¹¹ » sont deux choses différentes, comme cela est le cas, pourquoi n'en pourrait-on dire des choses tout à fait différentes ?¹¹²

Quod demonstrandum erat :

Qu'Aristote se soit contredit ou non ; que Tournemine l'ait bien compris ou non, la fable de *Mérope* ne saurait, de quelque côté qu'on l'aborde, être tenue pour absolument parfaite.¹¹³

Et comme dans toute dispute scolastique :

¹⁰⁷ Aristote, *Poétique*, 1454a, *op. cit.*, p. 49-50.

¹⁰⁸ Plutarque, *Sur l'usage des viandes*, *Œuvres morales*, traités 65-66, trad. par D. Ricard, Paris : Lefèvre, 1844, t. 4, p. 577. Ce traité, composite, ne bénéficie pas d'une traduction récente.

¹⁰⁹ G.-E. Lessing, *Dramaturgie de Hambourg*, *op. cit.*, 37^e livraison, p. 135.

¹¹⁰ *Ibid.*, 38^e livraison, p. 136.

¹¹¹ πάθος.

¹¹² G.-E. Lessing, *Dramaturgie de Hambourg*, *op. cit.*, 38^e livraison, p. 139.

¹¹³ *Ibid.*, 39^e livraison, p. 140.

Peut-être le mauvais usage que le Père Tournemine fait de la réputation d'Aristote n'est-il qu'une ruse de jésuite pour nous faire comprendre de la bonne façon qu'une fable si parfaite, adaptée par un poète tel que Voltaire, doit nécessairement donner naissance à un chef-d'œuvre.¹¹⁴

« Passé maître dans l'art de s'accorder, dans le traitement de ces chaînes, une si grande liberté et une telle latitude qu'il y gagne la liberté de se mouvoir comme il l'entend¹¹⁵ », Voltaire ne respecte ni « la stricte unité de lieu », ni l'unité de temps¹¹⁶, ni l'unité morale¹¹⁷, ni l'unité d'action¹¹⁸, prouvant, comme tous les Français qui s'y entendent, qu'il y a loin entre « s'accommoder des règles » et les « observer vraiment ». Avec Diderot, contre Voltaire, Lessing, bientôt sévèrement déjugé par Nietzsche, a désormais toute liberté pour écrire comme d'un nouveau dogme :

Ni Aristote ni Horace ne sont au nombre de ces prédécesseurs : on ne trouve absolument rien dans leurs écrits qui eût pu conforter leurs exégètes et successeurs dans leur prédilection pour ce point de vue inverse qu'ils n'avaient su tirer de l'examen des pièces antiques, les plus nombreuses comme les meilleures.¹¹⁹

Le journalisme ou l'écriture mercenaire

De théorie, il n'est guère question quand il s'agit du journalisme, genre longtemps indéterminé - entre autres pratiqué par les jésuites et méprisé par Voltaire - dont rendent compte les définitions successives, parfois embarrassées, du *Dictionnaire de Trévoux*. En 1704, les lexicographes de la Compagnie de Jésus l'assurent :

Les *Journaux* des Sçavans ont été inventez pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupez, ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un moyen de satisfaire sa curiosité, & de devenir sçavant à peu de frais.¹²⁰

Cette définition est complétée en 1752 avec une ambivalence toute jésuitique :

Ils gâtent par-là bien des gens ; néanmoins comme ce dessein a paru très-commode, & très-utile, il a été imité sous des titres differens.¹²¹

¹¹⁴ *Ibid.* p. 141.

¹¹⁵ *Ibid.*, 44^e livraison, p. 158. Idem pour la citation suivante.

¹¹⁶ *Ibid.*, 45^e livraison, p. 159.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 161.

¹¹⁸ *Ibid.*, 46^e livraison, p. 163. Idem pour les citations suivantes.

¹¹⁹ *Ibid.*, 48^e livraison, p. 171.

¹²⁰ DT 1704, art. « Journal », t. 2, non paginé.

¹²¹ DT 1752, art. « Journal », t. 4, p. 1554.

L'engouement du public l'atteste :

On diroit que la fureur des *Journaux* & des Dictionnaires s'est emparée de la nation Française.¹²²

Tacitement inspirée de l'exotérisme aristotélicien, la mise à disposition du public de journaux spécifiquement jésuites doit être distinguée du travail du compilateur. Dès 1712¹²³, les bons pères promeuvent une approche critique :

Le projet des journalistes est plus étendu. Ils prétendent rendre compte au Public de tous les livres nouveaux ; des querelles des Auteurs, des inventions nouvelles, du progrès des Arts : ce sont les annales sçavantes de leur siècle qu'ils écrivent.¹²⁴

Ce travail de recension peut revêtir une dimension polémique :

Il n'y a aucun Journaliste qui n'ait eû à souffrir de la délicatesse des Auteurs, & les Journaux les plus estimez sont ceux qui ont excité plus de querelles, & contre lesquels on a écrit avec moins de reserve. Les Journalistes ont pris ordinairement le parti de ne point se détourner pour répondre à ces libelles, nous suivrons toujours un exemple si sage.¹²⁵

Pour Voltaire, qui consent avec la critique jésuite à reconnaître dans la pratique journalistique une origine française, l'esprit critique ne doit pas procéder du seul rédacteur, mais aussi du lecteur. « Père de tous les ouvrages de ce genre¹²⁶ », le *Journal des savants* édité depuis 1665 illustre les limites d'une production dans laquelle « trop d'abus se sont glissés, comme dans les choses les plus utiles ». Elle est au mieux - c'est le cas du *Journal de Trévoux* - ennuyeuse, soporifique, de ce poison mortel qui fait dire aux médecins au chevet du père Berthier que son mal vient « de la vésicule du fiel¹²⁷ », « trop pleine », ou de la cervelle, « trop vide ». Elle est au pire, comme l'apprend Candide, le fruit de ces « mal vivant[s]¹²⁸ » qui gagnent leur vie « à dire du mal de toutes les pièces et de tous les

¹²² DT 1771, art. « Journal », t. 5, p. 256.

¹²³ Cette mise au point est consécutive à la recension de l'*Introductio ad notitiam rei Literariae & usum bibliothecarum* de Burkhard Gotthelf Struve. MT, févr. 1712, art. XVIII, « Histoire des journaux tirée du livre dont on a parlé dans l'article précédent, mais rectifiée & augmentée », p. 217-236.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 218.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 236.

¹²⁶ OCV 13D, chap. 31, « Des sciences », p. 4. Idem pour la citation suivante.

¹²⁷ OCV 49B, p. 382. Idem pour les citations suivantes.

¹²⁸ OCV 48, chap. 22, p. 212. Idem pour les citations suivantes.

livres », de « ces serpents de la littérature, qui se nourrissent de fange et de venin », en un mot de ces *folliculaires* qui haïssent quiconque réussit, « comme les eunuques haïssent les jouissants » :

- Qu'appellez-vous folliculaire ? dit Candide.
- C'est, dit l'abbé, un faiseur de feuilles, un Fréron.¹²⁹

Ennemi mortel de Voltaire, l'animateur de *L'Année littéraire*, tout comme l'abbé Desfontaines, bénéficie, et pour cause, de la clémence relative des bons pères. Quoiqu'ils n'ignorent rien du personnage et de ses défauts, les journalistes de Trévoux savent gré à leur confrère, comme Fréron, d'avoir été avec les *Observations sur les écrits modernes* un censeur sévère, un « Aristarque¹³⁰ » des temps modernes, « plein de sagacité & d'intelligence¹³¹ », capable d'entrer sans effort « dans les éclaircissements qu'on lui donnoit » et de « présenter ces divers sujets au Public ». Ce compliment en exotérisme vient tempérer un défaut d'érudition, prétendument absent des pages des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* :

De lui-même, il n'auroit pû pénétrer les profondeurs de l'Antiquité, développer les systèmes de Chronologie, juger des controverses nées sur les Langues Orientales, apprécier l'Edition d'un Auteur grec, résoudre certaines difficultés de Bibliographie.

Et bien pis :

Encore moins eût-il été capable de sonder les mystères des Mathématiques, de la Physique, de l'Histoire naturelle, de raisonner pertinemment sur les Arts &c.

Est-ce à dire que les jésuites, bons donneurs de conseils, soient capables du contraire ? Ce n'est pas l'avis de Voltaire, qui rappelle en introduction aux *Questions sur l'Encyclopédie* que « quelques jésuites qui étaient en possession d'écrire sur la théologie et sur les belles-lettres, pensaient qu'il n'appartenait qu'aux journalistes de Trévoux d'enseigner la terre¹³² », prétention au monopole doublée d'une intention mercantile, puisqu'ils voulurent participer « à l'*Encyclopédie* pour de l'argent¹³³ » et qu'il est à remarquer « qu'aucun jésuite n'a donné au public ses ouvrages sans les

¹²⁹ *Ibid.*, p. 213.

¹³⁰ Aristarque de Samothrace. Cette comparaison, inspirée par Cicéron et Horace, figure dans la recension des *Opuscules* d'Élie-Catherine Fréron présentée en décembre 1753 dans les *Mémoires de Trévoux*, MT, déc. 1753, art. CXXIII, « Opuscules de M. F. *** », p. 2747.

¹³¹ *Ibid.*, p. 2750. Idem pour les citations suivantes.

¹³² OCV 38, p. 6.

¹³³ *Ibid.*, p. 6-7.

vendre¹³⁴ ». Le folliculaire, fût-il jésuite, participe d'une économie du livre aux intentions strictement mercenaires qui interdit l'impartialité :

Cent auteurs compilent pour avoir du pain, et vingt folliculaires font l'extrait, la critique, l'apologie, la satire de ces compilations, dans l'idée d'avoir aussi du pain, parce qu'ils n'ont point de métier. Tous ces gens-là vont les vendredis demander au lieutenant de police de Paris la permission de vendre leurs drogues [...] Ils s'en retournent avec une permission tacite de faire vendre et débiter par tout le royaume, leurs historiettes, leurs recueils de bons mots, la vie du bienheureux Regis, la traduction d'un poème allemand, les nouvelles découvertes sur les anguilles [...] Un libraire achète leurs productions dix écus; il en donne cinq au folliculaire du coin, à condition qu'il en dira du bien dans ses gazettes. Le folliculaire prend leur argent, et dit, de leurs opuscules, tout le mal qu'il peut.¹³⁵

Contre cette économie de la médiocrité et de la médisance, il importe de défendre le goût et les bienséances. Partiellement construit sur le modèle du *De criticis* du père Porée et de son évocation tour à tour de la jurisprudence, la médecine, la philosophie, la rhétorique, la poésie, la grammaire, la littérature, la critique même¹³⁶, les *Conseils à un journaliste* de Voltaire, qui préfère de beaucoup traiter « de la nature de l'air¹³⁷ », des « problèmes sur la lumière¹³⁸ », de « la gravitation des astres¹³⁹ », et, point commun avec le jésuite, de « l'histoire ancienne¹⁴⁰ », des « belles-lettres¹⁴¹ », et en particulier du théâtre, réaffirment « en deux mots » le principe d'équité à laquelle devrait se soumettre la profession :

Soyez impartial. Vous avez la science et le goût ; si avec cela vous êtes juste, je vous prédis un succès durable.¹⁴²

Et de préciser :

Surtout en exposant des opinions, en les appuyant, en les combattant, évitez les paroles injurieuses qui irritent un auteur, et souvent toute une

¹³⁴ *Ibid.*, p. 7.

¹³⁵ OCV 39, art. « Auteurs », p. 251-252.

¹³⁶ Ch. Porée, *De criticis, op. cit.*, éd. de 1735 : « Videant Critici, ne Theologia [...] p. 65, ne Jurisprudentia [...], ne ars medica [...] p. 66 [...] ne Mathematica [...] ne Philosophia [...] ne Rhetorica [...] ne Poësis [...] p. 67, ne Historia [...] ne Grammatica [...] p. 68, ne res litteraria [...] ne ipsa Critica p. 69 ».

¹³⁷ OCV 20A, p. 478.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 479.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 480.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 482.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 486.

¹⁴² *Ibid.*, p. 477.

nation, sans éclairer personne. Point d'animosité, point d'ironie.¹⁴³

L'esprit critique qui doit être celui du journaliste n'autorise pas à écrire « comme l'auteur odieux des *Observations* et de tant d'autres brochures : *La pièce est excellente, ou elle est mauvaise ; ou tel acte est impertinent, un tel rôle est pitoyable*¹⁴⁴ », mais à prouver « solidement » et à laisser au public « le soin de prononcer ». Critique, rappelle Voltaire dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, vient de « juge, estimateur, arbitre¹⁴⁵ » ; critique, enchérit-t-il, « signifie bon juge ». Les Fréron, les Desfontaines ne méritent pas qu'on leur donne « le nom de critiques », pas plus que les jésuites, dont « les journaux de Trévoux ont été décriés par leur partialité poussée jusqu'au ridicule, et pour leur mauvais goût ».

Antilittéraire, le journalisme pousse plus loin l'indignité que le roman ou le drame en altérant jusqu'à la langue. La faute en revient à la reproduction servile de termes et d'expressions inappropriées employés par exemple dans les arrêts du Conseil, qui encouragent les journalistes, « comme si un historien eût employé le style de la loi des douze tables¹⁴⁶ », à écrire « *le roi aurait établi une loterie* » au lieu de « *nous apprenons que le roi a établi* ». La faute en revient aussi, et peut-être même surtout, à la nature mercantile des journaux et « cette autre espèce de barbarie, qui vient du langage des marchands¹⁴⁷ » et qui conduit à écrire « *par contre*, pour *au contraire* ; cette *présente*, au lieu de cette *lettre* ; le *change*, au lieu de *changement* » ; corruption du vulgaire sur cette langue française pourtant « devenue si belle¹⁴⁸ » et que l'on affecte d'égayer « par les expressions familières de la conversation ». À oublier que « ce qui déprave le goût déprave enfin le langage », on en oublierait presque, foi d'académicien, que parler de journalisme et de littérature, « c'est revêtir un prince des habits d'un farceur ».

¹⁴³ *Ibid.*, p. 480.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 491-492. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴⁵ OCV 40, p. 313. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴⁶ OCV 33, art. « Gazette », p. 115. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴⁷ OCV 20A, p. 516. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴⁸ OCV 30A, p. 31. Idem pour les citations suivantes.

DE LA MODERNITÉ : TROIS NOTIONS

Pas plus que le classicisme, le terme de *modernité* n'appartient au vocabulaire du siècle des Lumières. Vestige d'une querelle littéraire associée au Grand Siècle, celui de *moderne* - prennent soin de faire remarquer les bons pères - n'est point « synonyme de *nouveau & récent*, comme le disent tous nos lexicographes¹ », ceux de l'*Encyclopédie* par exemple, mais « proprement opposé à *antique* ». *Moderne* ne témoigne ni d'une quelconque actualité, ni d'un possible avenir, puisqu'il « s'applique à ce qui a été dans des tems qui ne sont pas fort éloignés de ceux où nous vivons ». Application indistincte, car lorsqu'il s'agit de physique, *moderne* réunit tout aussi bien Descartes que Newton, quand bien même être *moderne* sous-tend améliorer. L'architecture « à présent » est celle « où l'on a emprunté de l'Antique tout ce qu'il y avoit de plus beau, & où l'on a corrigé plusieurs défauts considérables au jugement de tous les Connoisseurs ». Mais *moderniser*², pour reprendre un terme apparu en 1758 dans les *Mémoires de Trévoux* et qui mérite d'être « reçu », n'est pas sans risque :

Ce que l'on pourroit regarder comme un crime de leze antiquité, c'est ce que fit le Borromini quand on le chargea sous Innocent X. de *moderniser* la nef de S. Jean de Latran.³

La correction de l'Antiquité, fût-elle soumise à l'appréciation des experts, n'est donc pas sans danger. Instinctive, vague, la peur de la modernité s'exprime chez Voltaire comme chez les jésuites à travers des notions comme l'idolâtrie ou, mal employé, le spectacle, appelé à devenir ce que Roland Barthes a eu l'intuition de qualifier de « sorte d'accord obstiné entre Aristote et la culture dite de masse⁴ ». D'autres peuvent y être associées, telle le matérialisme, encouragé par la tradition épicurienne.

Matérialisme

Bien avant que ne paraissent les *Lettres philosophiques* et que le terme de matérialisme ne fasse son entrée dans le *Dictionnaire universel françois et latin*⁵, les jésuites, fidèles à leur tradition de controversistes, égrènent leurs mémoires d'argumentaires à charge contre une doctrine jugée fort

¹ DT 1771, art. « Moderne », t. 6, p. 8. Idem pour les citations suivantes.

² MT, oct. 1758, art. CII, « Lettre aux auteurs de ces Mémoires sur les Antiquités de Rome & sur le Panthéon », p. 2473. Idem pour la citation suivante.

³ *Ibid.*

⁴ R. Barthes, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *op. cit.*, p. 223.

⁵ DT 1752, Supplément, t. 2, p. 1617.

dangereuse - « car si l'ame n'est point esprit, elle meurt aussi-bien que le corps ; et si l'ame meurt, il n'y a plus de Religion⁶ » - suivant une triple exposition où sont associées de manière presque invariable la négation de l'immortalité de l'âme, le « pur Athéisme, ou pour le moins » le « pur Déisme » et de fausses accusations en athéisme à l'encontre de figures philosophiques comme « M. Locke ». En 1721 déjà, profitant de la controverse entre Leibniz et Newton sur le calcul infinitésimal et l'adhésion de Samuel Clarke aux principes de la gravitation universelle, les rédacteurs des *Mémoires* avaient su faire la démonstration de tout leur savoir-faire rhétorique⁷. Au recteur de Saint-James qui prétendait à propos du génial physicien que jamais philosophie n'avait été « moins suspecte que la sienne de favoriser le *materialisme*⁸ », que son monde était « assez dégagé de la matiere » pour qu'on puisse douter que chez lui « les corps ne font pas partie de l'étendue spirituelle qui est Dieu », ils avaient rétorqué :

Ce système seroit en apparence moins injurieux à Dieu & aux hommes,
mais ne revient-il pas au même ? Toutes les erreurs se tiennent par la main,
comme toutes les veritez ; qui nie une vérité les nie toutes.⁹

Qui peut croire en effet que Newton soit exempt de « tout soupçon de matérialisme¹⁰ », sous prétexte que chez lui « *la matiere est la plus petite, & la moins considerable partie de cet univers* » ? :

M. Leibnis [...] sçait bien [...] que les plus grands materialistes, & les plus grands ennemis de la divinité, Democrite, Epicure, Hobbes, se sont entierement bornez aux principes Mathématiques ».

Tout au contraire :

M. Leibnis prouve solidement, que quelque perfection qu'ait le monde, il a toujours eu besoin de Créateur, & d'Architecte, & qu'il a sans cesse besoin de l'assistance d'un conservateur vigilant, & attentif.¹¹

Pour avoir été confronté à des accusations semblables, tout particulièrement - on s'en souvient - à l'occasion de la parution des *Lettres philosophiques* et de l'*Abrégé de l'histoire universelle*, Voltaire sait trouver des alter et go dignes d'être défendus envers et contre ses anciens maîtres. Victime comme

⁶ *Ibid.* Idem pour les citations suivantes.

⁷ MT, juil. 1721, art. LV, « *Recueil de diverses pièces sur la philosophie* », p. 1230-1254.

⁸ *Ibid.*, p. 1233. Idem pour les citations suivantes

⁹ *Ibid.*, p. 1233-1234.

¹⁰ *Ibid.*, p. 1234. Idem pour les citations suivantes.

¹¹ *Ibid.*, p. 1238.

lui, comme Pope et bien d'autres, des descendants de Garasse, Helvétius bénéficie d'un soutien à la mesure de la campagne de dénigrement essuyée par son maître-ouvrage, *De l'esprit*, paru en 1758¹². Un livre dont le titre, mis au frontispice « à-peu-près comme celui qui intituloit sa Thèse, *De omni scibili* »¹³, suffit à démontrer que « l'*Esprit* est l'ingrédient qui est bon à tout [...] dont on se picque par-tout, & qui peut néanmoins gâter tout si l'on en abuse » : que ne le remplacerait-on pas par « *de la hardiesse à penser & à écrire ; ou bien, de l'adresse à recueillir & à coudre beaucoup de petites Anecdotes ; ou mieux encore, de la destruction de tout culte religieux & de toute bonne morale* » ? C'est que le livre d'Helvétius cumule les griefs : l'esprit y est transformé « en Mécanisme brut & stupide, en *sensibilité* qui n'est que le jeu des organes¹⁴ », et qui, affront suprême aux principes molinistes, exclut « la liberté dans l'homme¹⁵ ». Ces affirmations hasardées défient les lois éternelles, tandis que - « c'étoit une des maximes du Chancelier Bacon - *la Philosophie morale doit toujours être subordonnée à la Théologie, c'est-à-dire, à la science de la Religion*¹⁶ » :

L'Auteur du Livre de *l'Esprit*, semble avoir méconnu ces principes. Son troisième Discours est quelque chose d'étonnant et d'affligeant [...] Il s'agit d'examiner *si l'Esprit doit être considéré comme un don de la Nature, ou comme un effet de l'Education*.¹⁷

Plus répréhensible, l'estime de « l'Auteur de *l'Esprit* » pour les livres saints « paraît fort médiocre » ; sa préférence va aux livres comme le « fameux *Esprit des loix*¹⁸ », et à la critique du despotisme, « matière qu'il est d'usage aujourd'hui de traiter dans presque tous les écrits qu'on appelle *Philosophiques*¹⁹ » avec, en vérité, « peu de profit pour la bonne Philosophie & encore moins d'avantage pour le Gouvernement²⁰ ».

À l'apologiste anonyme, auteur de la *Lettre au R.P. *** Journaliste de Trévoux* et de la *Lettre sur le matérialisme* qu'ils n'ont aucune difficulté à identifier avec l'abbé Gabriel-François Coyer²¹ - l'« un

¹² MT, oct. 1758, art. CXI, « *De l'esprit* », p. 2649-2683 et nov. 1758, art. CXVIII, « *De l'esprit* », p. 2825-2856.

¹³ MT, oct. 1758, p. 2650. Idem pour les citations suivantes.

¹⁴ *Ibid.*, p. 2652.

¹⁵ *Ibid.*, p. 2664.

¹⁶ MT, nov. 1758, p. 2825-2826.

¹⁷ *Ibid.*, p. 2827.

¹⁸ *Ibid.*, p. 2837.

¹⁹ *Ibid.*, p. 2847.

²⁰ *Ibid.*, p. 2846-2847.

²¹ An. [G.-Fr. Coyer], *Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme*, Genève [Paris] : 1759, 77 p. Il n'a pas été retrouvé de *Lettre au R.P. *** Journaliste de Trévoux* de 8 pages prétendument imprimée en Hollande. Il est peu probable qu'elle soit celle insérée par Ch.-G. Leroy dans *l'Examen des critiques du livre intitulé De l'esprit*, [Londres] : 1760, 250 p. car celle-ci l'est sur 26 pages, *ibid.*,

de nos frères²² », écrit à son propos Voltaire à d'Argental -, les jésuites continuent d'opposer leur doxa antimatérialiste. Ils rappellent :

On nous dit que *l'idée de la Loi Naturelle est vague, abstraite, nullement liée aux causes qui déterminent l'établissement des Loix positives*. On prétend que *la Loi Naturelle s'interprète diversement par les hommes*.²³

Alors que :

Selon tous les Maîtres de la Morale, la Loi naturelle est ce flambeau intérieur que Dieu donne à l'homme pour lui servir de guide.²⁴

Partant :

La Loi naturelle est la base de toutes les Loix positives [...] Ce qui *s'interprète diversement* dans la Loi naturelle, ce n'est ni son existence, ni sa force [...] ce sont les conséquences éloignées, compliquées, raisonnées. C'est sur cela qu'ont travaillé les Législateurs. Leurs Loix doivent être respectées & maintenues : qui en doute ?²⁵

Sur la question de l'immatérialité de l'âme et de la foi chrétienne, il ne s'agit pas de demander comme l'apologiste de l'ouvrage *De l'esprit* s'il faut prétendre « *soutenir que l'évidence de l'immatérialité de l'ame soit un article de foi*²⁶ », mais de demander « simplement *s'il est de foi que l'ame est immatérielle* ». Ce à quoi il convient de répondre « très-affirmativement », car :

Ceci est un des cas où la Foi & la Philosophie ne s'excluent point, parce que chacune a ses motifs propres ; savoir, la révélation d'une part ; et le raisonnement de l'autre.²⁷

Quant à réduire « toutes les facultés de l'ame à sentir²⁸ », et à prétendre, à la suite de Locke, que « le P. Buffier a tenu la même opinion²⁹ », cela ne peut servir de preuve :

p. 77-102. On trouve la recension de ces deux lettres dans les *MT*, fév. 1759, art. XXIII, « *Lettre au R. P. *** Journaliste de Trévoux [...] Lettre sur le matérialisme* », p. 535-559.

²² D8936.

²³ *Ibid.*, p. 536-537.

²⁴ *Ibid.*, p. 537.

²⁵ *Ibid.*, p. 538.

²⁶ *Ibid.*, p. 540. Idem pour la citation suivante.

²⁷ *Ibid.*, p. 541.

²⁸ *Ibid.*, p. 542.

²⁹ *Ibid.*, p. 544.

[Celui-ci] ne prétend ni que les sens soient la cause efficiente de nos pensées, ni que le jugement, le raisonnement, la reminiscence, l'action de notre libre arbitre, qu'en un mot, toutes les opérations de notre ame soient confondues avec le sentiment.³⁰

Pour Voltaire, qui s'insurge que les jésuites, et avec eux Fréron, Jean-Jacques Rousseau, les docteurs de la Sorbonne et tant d'autres puissent lui jeter l'anathème :

Jamais M. Helvétius n'enseigna le matérialisme ; il se déclara hautement contre cette opinion ; il désavoua comme le grand Fénelon, archevêque de Cambrai, tout ce qu'on avait trouvé de répréhensible dans son ouvrage.³¹

À la tradition jésuitique de l'amalgame, dont l'auteur *De l'esprit* n'est jamais que la dernière victime, il convient donc de substituer l'examen critique des ouvrages *de jure* non recevables, comme ce *Système de la nature* du baron d'Holbach dont la parution, trois ans après celle de l'ultime volume des *Mémoires de Trévoux*, abandonne à Voltaire plutôt qu'à ses maîtres la critique. Dans l'opuscule intitulé *Dieu. Réponse au Système de la nature*³² paru en 1770, Voltaire regrette que son auteur, « diffus et peu correct³³ », puisse s'élever « contre toutes les notions de la Divinité ». Mais il le fait pour des raisons bien différentes de celles avancées par les théologiens jésuites. La plus singulière tient à la vertu, appliquée au champ civique. Pour lui, avoir le cœur soulevé par « les crimes de religion³⁴ » n'empêche pas de croire que Dieu, « maître de toute la nature³⁵ » ne nous donne « l'idée de la justice et de la bienfaisance³⁶ » en nous donnant « la pensée³⁷ » et de douter, contre l'opinion du baron d'Holbach, qu'on puisse être « vertueux, même sans Dieu³⁸ ». La responsabilité de l'intellectuel l'en empêche, comme le martèle cette resucée³⁹ de l'article « Athée, Athéisme » du *Dictionnaire philosophique* :

³⁰ *Ibid.*, p. 544-545.

³¹ Voltaire, *Notes sur la Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Hume*, OCV 60C, p. 75.

³² OCV 72.

³³ *Ibid.*, p. 143. Idem pour la citation suivante.

³⁴ *Ibid.*, p. 144.

³⁵ *Ibid.*, p. 145.

³⁶ *Ibid.*, p. 146.

³⁷ *Ibid.*, p. 145.

³⁸ *Ibid.*, p. 161.

³⁹ Dans cet article du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire écrit : « Quelle conclusion tirerons-nous de tout ceci ? Que l'athéisme est un monstre très pernicieux dans ceux qui gouvernent ; qu'il l'est aussi dans les gens de cabinet, quoique leur vie soit innocente, parce que de leur cabinet ils peuvent percer jusqu'à ceux qui sont en place ; que, s'il n'est pas si funeste que le fanatisme, il est presque toujours fatal à la vertu », OCV 35, p. 391.

L'athée de cabinet est presque toujours un philosophe tranquille [...] mais l'athée de cour, le prince athée pourrait être le fléau du genre humain.⁴⁰

De manière pratique et prémonitoire :

Dieu nous préserve [...] d'un despote colère et barbare, qui ne croyant point un Dieu, serait son Dieu à lui-même [...] ; qui sacrifierait sans remords ses amis, ses parents, ses serviteurs, son peuple à ses passions.⁴¹

À Bayle, qui s'était interrogé « *si une société d'athées pourrait subsister*⁴² », Voltaire, dès 1764, avait répondu, par nécessité et contre le désordre, « qu'il faut un Dieu vengeur qui punisse dans ce monde-ci ou dans l'autre les méchants échappés à la justice humaine⁴³ », et conclu, contre une tentation bien moderne, à cette obligation « que l'idée d'un Être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits⁴⁴ ».

Idolâtrie

S'ils s'accordent peu ou prou sur son étymologie composée de εἶδος et λατρεῖν (« figure⁴⁵ » et « adorer » pour le premier ; « image⁴⁶ » et « servir » pour les seconds), Voltaire et les jésuites ont une appréciation sémantique du mot *idolâtre* sensiblement différente. Dans l'article du *Dictionnaire philosophique* qu'il consacre aux « idole, idolâtre, idolâtrie⁴⁷ », Voltaire, qui s'appuie sur l'édition du *Dictionnaire de Trévoux* de 1743, le fait savoir :

Il est utile de remarquer ici que le *Dictionnaire de Trévoux* commence cet article par dire que tous les païens étaient idolâtres, et que les Indiens sont encore des peuples idolâtres.

Or cette assertion, exprimée au nom d'un catholicisme tridentin triomphant, ne saurait être reçue puisque, premièrement, « on n'appela personne *païen* avant Théodose le Jeune⁴⁸ », secondement « l'Indoustan est mahométan, et les mahométans sont les implacables ennemis des

⁴⁰ OCV 72, p. 162.

⁴¹ *Ibid.*, p. 163.

⁴² OCV 35, p. 385.

⁴³ *Ibid.*, p. 386.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 390.

⁴⁵ OCV 36, art. « Idole, idolâtre, idolâtrie », p. 205.

⁴⁶ DT 1743, art. « Idolâtre », t. 3, p. 1467.

⁴⁷ OCV 36, p. 205-228. Idem pour la citation suivante.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 205-206. Idem pour les citations suivantes.

images », troisièmement « beaucoup de peuples de l'Inde [...] sont de l'ancienne religion des Parsis » et « certaines castes [...] n'ont point d'idoles ». Injurieux, catholico-centriste, le terme d'*idolâtre* peut, qui plus est, aisément être retourné :

La différence entre eux et nous n'est pas qu'ils eussent des images et que nous n'en ayons point : la différence est que leurs images figur[ai]ent des êtres fantastiques dans une religion fausse, et que les nôtres figurent des êtres réels dans une religion véritable.⁴⁹

Faut-il encore distinguer la religion des élites, incontestable, d'avec celle du peuple, imbibée de superstitions, et convenir, dans le domaine de la foi aussi, de la distinction entre ésotérisme et exotérisme :

Il est important de savoir que, chez presque toutes les nations nommées *idolâtres*, il y avait la théologie sacrée et l'erreur populaire, le culte secret et les cérémonies publiques, la religion des sages et celles du vulgaire.⁵⁰

Au monothéisme de l'élite - « on n'enseignait qu'un seul Dieu aux initiés dans les mystères⁵¹ » -, on n'assimilera donc pas le culte des dieux indigètes - « il y en avait pour chaque profession, pour chaque action de la vie⁵² » - et ses avatars chrétiens, « petits magots⁵³ » bons à orner les cabinets, « amusements des vieilles femmes et des enfants » qui ont conduit « nos paysans grossiers⁵⁴ » à « adorer, sans le savoir, la statue même », alors que « c'est aux bienheureux, aux immortels reçus dans le ciel, qu'ils doivent demander leur intercession, et non à des figures de bois et de pierre ».

Partageant avec ses maîtres le sens classiquement chrétien du terme *idolâtre* - « qui adore de faux dieux, des créatures, des ouvrages de main d'homme, & leur rend des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu⁵⁵ » -, Voltaire s'en distingue en prenant garde de ne l'affirmer « des choses, aussi bien que des personnes⁵⁶ ». Réduit à sa dimension antireligieuse, son affichage lexicographique inlassablement répété du *Dictionnaire philosophique*⁵⁷ aux *Questions sur l'Encyclopédie*⁵⁸ en passant par

⁴⁹ *Ibid.*, p. 208.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 225-226.

⁵¹ *Ibid.*, p. 226.

⁵² *Ibid.*, p. 220.

⁵³ *Ibid.*, p. 221. Idem pour la citation suivante.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 211. Idem pour la citation suivante.

⁵⁵ DT 1743, art. « Idolâtre », t. 3, p. 1467.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 1468.

⁵⁷ OCV 36, p. 205-228.

⁵⁸ OCV 42A, p. 318-335.

l'article dédié du *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*⁵⁹, n'exclut pas dans la pratique une acception de l'idolâtrie plus large, irrésistiblement accolée à la dévotion, l'engouement et la déraison populaire. Voltaire le conçoit d'abord des personnalités politiques, comme de Beaufort-Vendôme, « idole du peuple⁶⁰ » et « instrument dont on se sert pour le soulever », du cardinal de Noailles, « idole de Paris et de la France⁶¹ » et bien plus du Roi-Soleil, « idole de son armée⁶² », de Paris⁶³ et de ses peuples, par nature versatiles, eux qui l'« avaient idolâtré [...] dans ses prospérités⁶⁴ » et « murmuraient » contre lui dans ses malheurs. L'idolâtrie populaire se confond ainsi avec l'amour immodéré du souverain pour sa propre gloire. Il en va de Charles XII, « plus flatté de donner que de gagner des royaumes⁶⁵ », tant « la gloire était son idole », comme de Louis XIV, toujours à l'affût de « cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choses⁶⁶ ».

Méprisable quand il s'agit de religion, dangereuse quand elle gagne la politique, l'Idolâtrie ne convient guère chez Voltaire qu'au théâtre. De l'amour de la gloire à la passion amoureuse, il n'y a qu'un pas franchi sur les tréteaux par Vendôme, assujetti à Adélaïde du Guesclin :

*Te servir, t'adorer est ma grandeur suprême ;
C'est moi qui te dois tout, puisque c'est moi qui t'aime.
Tyran, que j'idolâtre, à qui je suis soumis,
Ennemi plus cruel que tous mes ennemis,
Au nom de tes attraits, de tes yeux, dont la flamme
Sait calmer, sait troubler, pousse et retient mon âme,
Ne réduis point Vendôme au dernier désespoir ;
Crains d'étendre trop loin l'excès de ton pouvoir !
Tu tiens entre tes mains le destin de ma vie,
Mes sentiments, ma gloire, et mon ignominie.⁶⁷*

Écartée de la scène par les jésuites, la passion amoureuse tient de ces cultes adulateurs condamnés par le *Dictionnaire de Trévoux* et qu'on peine à qualifier du terme moderne d'*idolâtrique* :

Quelques uns ont commencé à dire *idolâtriques* ; mais ce mot n'est pas encore assez en usage, & j'ai vu de bons Auteurs qui faisoient difficulté de s'en servir, quoique dans un Ouvrage dogmatique il semble qu'il soit mieux

⁵⁹ OCV 33, p. 187-203.

⁶⁰ OCV 13A, p. 68. Idem pour la citation suivante.

⁶¹ OCV 13D, p. 121.

⁶² *Ibid.*, p. 138.

⁶³ « Paris idolâtre de son roi » : OCV 13B, p. 41.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 167. Idem pour la citation suivante.

⁶⁵ OCV 4, p. 261. Idem pour la citation suivante.

⁶⁶ OCV 13D, p. 81.

⁶⁷ Voltaire, *Adélaïde du Guesclin*, Acte II, scène 5, v. 209- 218, OCV 10, p. 243.

de dire, rendre les honneurs *idolatriques*, un culte *idolatrique*, que des honneurs *idolâtres*, un culte *idolâtre*.⁶⁸

Voltaire, qui s'efface devant le curé Meslier, n'utilise le terme qu'une seule fois, pour prédire la fin de « la secte ou société de l'Église romaine, quoiqu'elle se dise la plus pure et la plus sainte de toutes⁶⁹ », comme il se voit « par le culte *idolâtrique* qu'elle rend à son Dieu de pâte, à ses saints, à leurs images, et à leurs reliques ».

« *Falsos deos colere*⁷⁰ ». La citation n'est pas empruntée à Cicéron et son traité sur *La Nature des dieux* mais à un traité de morale, délibérément tu par les dictionnaristes de la Compagnie de Jésus, édicté dès 1707 par un jésuite proche du père Tournemine...⁷¹. *Falsos deos colere* : « adorer des idoles, de fausses divinités, une créature, une figure d'homme, ou d'animal⁷² », précisent les lexicographes jésuites pour se référer aussitôt au Veau d'or de l'Ancien Testament :

Les Juifs *idolâtrèrent* en l'absence de Moïse, ils se firent un veau d'or & l'adorèrent.

Pour Voltaire, c'est bien là, dans ce récit fabuleux - on dira « qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en poudre, opération impossible à la chimie ordinaire non encore inventée [...] que dans un désert où l'on manquait de tout [...] il aurait fallu commencer par faire des souliers et des tuniques⁷³ » - que se situe l'imposture originelle du judaïsme, et conséquemment, du christianisme :

⁶⁸ DT 1743, art. « Idolâtre », t. 3, p. 1468.

⁶⁹ OCV 56A, p. 222. Idem pour la citation suivante.

⁷⁰ « Honorer les faux dieux ». DT 1743, art. « Idolâtrer », t. 3, p. 1468.

⁷¹ Sur le *Traité des vertus morales* du père Arnold Lorthioir, voir l'article de Philippe Desmette, « Un enjeu doctrinal entre jansénistes et anti-jansénistes : le séminaire de Tournai à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 2016, n°94-2, p. 255-275. Sur la base de la *Lettre à Monseigneur l'Evêque de Tournai, par laquelle on lui dénonce la doctrine pernicieuse que les jésuites enseignent dans son séminaire*, 1709, 117 p. et la *Requête envoyée à Monseigneur l'évêque de Tournai et présentée à Messieurs les grands vicaires, avec l'extrait des propositions que le Père Lorthioir jésuite a enseignées dans le séminaire épiscopal dont un grand nombre d'ecclésiastiques demande la condamnation*, [Cologne] : 1712, 71 p., le pape Clément XI revient sur l'assertion du père Lorthioir sur le culte idolâtrique, *Les Hexaples ; ou les six colonnes sur la Constitution Unigenitus*, Amsterdam : N. Potgieter, 1721, t. 1, p. 375 :

« Honorer de faux Dieux, quoiqu'avec une distraction volontaire, est un vrai acte d'idolatrie. C'est donc UN VRAI ACTE DE RELIGION, que de prier Dieu avec des distractions volontaires (*Falsos Deos colere cum voluntate distractione* [...]) ».

⁷² *Ibid.* Idem pour la citation suivante.

⁷³ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. « Moïse », OCV 36, p. 389.

Vous conviendrez avec moi que la famille de Moïse était un peu singulière. Son frère à l'âge de cent ans jette un veau d'or en fonte et l'adore ; son petit-fils se fait aumônier des idoles pour de l'argent. Cela ne prouverait-il pas que votre religion n'était pas encore faite, et que vous tâtonnâtes longtemps avant d'être de parfaits Israélites tels que vous l'êtes aujourd'hui ?⁷⁴

Adorateur du Veau d'or « (qui n'est autre chose que le dieu Apis)⁷⁵ », le peuple hébreu n'est que le pâle imitateur de peuples pareillement idolâtres :

N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce peuple si nouveau, si longtemps errant, si tard connu, établi si tard en Palestine, prît avec la langue phénicienne les fables phéniciennes, sur lesquelles il enchérit encore ainsi que font tous les imitateurs grossiers ?⁷⁶

Au jeu de la falsification, les littérateurs modernes le disputent désormais avec les anciennes religions. Fils d'orfèvre⁷⁷, journaliste mercenaire stipendié par Jean-Georges Lefranc de Pompignan, alias Moïse et « maître du Puy, l'Aaron⁷⁸ », Fréron et ses écrits frelatés attestent des formes nouvelles d'adoration :

*Moïse, Aaron,
Vous êtes des gens d'importance ;
Moïse, Aaron,
Vous avez l'air un peu gascon.
De vous on commence
A ricaner beaucoup en France ;
Mais en récompense
Le veau d'or est cher à Fréron.*⁷⁹

Spectacle (*panem et circenses*)

Forme littéraire particulièrement prisée de Voltaire, le théâtre n'échappe pas à la distorsion constatée dans la pratique religieuse entre une élite éclairée et une populace toujours suspecte de vouloir s'abandonner au culte du Veau d'or. Car si « les âmes cultivées et sensibles veulent des

⁷⁴ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Juif », OCV 42A, p. 478.

⁷⁵ Voltaire, *Traité sur la tolérance*, OCV 56C, chap. 12, note g, p. 195.

⁷⁶ OCV 36, p. 395.

⁷⁷ OCV 50, p. 495.

⁷⁸ Voltaire, *Chanson en l'honneur de maître Lefranc de Pompignan*, OCV 51B, p. 497.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 497-498.

tragédies, et des comédies⁸⁰ », le vulgaire veut pour sa part, presque jésuitiquement, « qu'on parle à ses yeux », danger d'autant plus redoutable, que « beaucoup d'hommes d'un rang supérieur sont peuple ». Proposer des spectacles à la plèbe offre il est vrai quelques avantages, comme celui de venir à bout de la sauvagerie :

Panem et circenses est la devise de tous les peuples. Au lieu de tuer tous les Caraïbes, il fallait peut-être les séduire par des spectacles, par des funambules, des tours de gibecière, et de la musique. On les eût aisément subjugués.

Bien employé, le spectacle peut aussi garantir la paix, spécifiquement religieuse :

Comme la Judée ne fut point sous son règne infestée d'irruptions d'étrangers, les Juifs eurent tout le temps de tourner leur esprit vers la controverse. C'est ce qui occupe aujourd'hui tous les peuples superstitieux et ignorants, quand ils n'ont point de jeux publics ni de spectacles.⁸¹

Mise au goût du jour, l'expression de Juvénal autorise cet aphorisme :

Il faut toujours repaître de spectacles l'oisiveté du peuple.

La conception jésuite du théâtre, maintes fois soutenue contre les jansénistes, et synthétisée par le père Porée dans l'une de ses oraisons les plus célèbres⁸², l'y encourage. Pour peu qu'il serve la religion, la monarchie, la pureté des mœurs et participe de l'instruction des citoyens, le spectacle est légitime, conviction dernièrement partagée par l'abbé le Blanc⁸³ qui « convient de l'utilité des Spectacles : mais [...] veut qu'ils soient réglés⁸⁴ », ou de Charles Desprez de Boissy dans sa *Lettre sur les spectacles*⁸⁵, acclamée par la critique jésuite, qui estime à propos de son auteur qu'il a « le double mérite, & d'oser dire la vérité & de sçavoir la bien dire⁸⁶ ». La *Dissertation sur la poésie dramatique de*

⁸⁰ Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Art dramatique », OCV 39, p. 44. Idem pour les citations suivantes. Idem pour la citation suivante.

⁸¹ Voltaire, *Dieu et les hommes*, OCV 69, chap. 30, p. 406. Idem pour la citation suivante.

⁸² Ch. Porée, *De theatro*, op. cit.

⁸³ J.-B. Le Blanc, *Lettres d'un François*, La Haye : J. Neaulme, 1745, 3 vol.

⁸⁴ MT, juin 1746, art. LXIII (suite de l'art. LVII du mois de mai), p. 1209.

⁸⁵ Ch. Desprez de Boissy, *Lettre de M. Des P. de B*** à M. le chevalier de *** sur les spectacles*, Paris : Vve Lottin - J.-H. Butard, 1756, 160 p.

⁸⁶ MT, avr. 1756, art. XXXVI, p. 849.

*Métastase*⁸⁷ de Ranieri de Cazalbigi permet elle aussi d'affirmer les principes maintes fois répétés sur l'utilité des spectacles, à savoir « qu'on ne doit pas regarder les spectacles dans un Etat, comme un objet indifférent qu'on puisse abandonner au premier venu⁸⁸ », que « les maximes & les mœurs qui y régissent, influent sur les sentimens & sur la conduite du peuple » et qu' « au théâtre, on anime les peuples, on les inspire⁸⁹ ».

En ouvrant leurs colonnes à Évrard Tilton du Tillet et son projet de « *Jeux Lodoiciens*⁹⁰ », les bons pères semblent vouloir encourager les divertissements nouveaux et accréditer les bienfaits d'une économie du spectacle :

[Les jeux lodoiciens] feroient travailler l'ouvrier ; ils attireroient l'étranger ; ils réjouiroient les honnêtes gens [...] ils tireroient le peuple des réflexions tristes où souvent il s'abandonne ; ce peuple s'égayeroit, il feroit retentir de tous côtés des VIVE LE ROY.⁹¹

Ainsi comblé, le peuple :

loueroit les Ministres qui leur donneroient de pareils spectacles, il diroit comme disoit autrefois le peuple Romain, *Panem & circenses* : Donnez-nous du pain & des jeux & nous seront (sic) contents.

C'est hélas sans compter avec les faiblesses de la plèbe et le précédent constitué par le théâtre anglais :

Les porteurs de chaise, les matelots, les fiacres, les courtauds de boutique, les bouchers, les clercs même, aiment beaucoup les spectacles ; donnez-leur des combats de coqs, ou de taureaux, ou de gladiateurs, des enterrements, des duels, des gibets, des sortilèges, des revenants, ils y courent en foule.⁹²

Sur les tréteaux anglais, l'artifice règne. On y trouve « ces vains spectacles plus puérils que pompeux [...] ces ressources du décorateur qui suppléent à la stérilité du poète, et qui amusent les yeux quand

⁸⁷ Ranieri de Cazalbigi, *Dissertazione di Ranieri de Casalbigi, dell'Accademia di Cortona su le poesie drammatiche del sig. abate Pietro Metastasio*, *Poesie del signor abate Pietro Metastasio*, Paris : Vve Quillau, 1755, t. 1, p. CLXXXVII-CLXXXIX.

⁸⁸ MT, oct. 1756, art. CVI, p. 2509. Idem pour la note suivante.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 2510.

⁹⁰ Évrard Tilton du Tillet développe son projet en l'honneur du roi dans l'*Essai sur les honneurs et sur les monuments accordés aux illustres savants*, Paris : Chaubert, 1734, 470 p.

⁹¹ MT, août 1735, art. LXXXVIII, p. 1710. Idem pour la citation suivante.

⁹² Voltaire, *Appel à toutes les nations de l'Europe des jugements d'un écrivain anglais*, OCV 51B, p. 67.

on ne sait pas parler à l'oreille et à l'âme⁹³ ». Cette dénaturation du théâtre, Ranieri de Calzabigi la dénonce aussi, et les pères de la Compagnie de Jésus avec lui, estimant que « le Dramatique est un genre sacré, où il n'est pas permis de porter des mains profanes⁹⁴ », que « le Théâtre est le sanctuaire de la Poésie » et que « l'entrée en est défendue au Vulgaire ».

Si utile qu'il apparaisse à la paix civile, le spectacle fait courir au genre noble qu'est le théâtre le risque d'une irrésistible décadence. Commentant l'*Oreste* de Voltaire et l'*Orestie* de son modèle, Sophocle, qui ne connut dans ses pièces « ni les intrigues d'amour, ni les épisodes, ni les négligences du style⁹⁵ », les rédacteurs des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* prennent fait et cause pour la langue grecque et « sa gloire inestimable d'avoir maintenu son empire durant une longue suite de siècles ; de s'être défendue avec succès contre la barbarie, le mauvais goût & l'affectation⁹⁶ ». Elle seule, et son étude, sont à même d'endiguer la corruption des lettres :

Sans elle, nos Poètes, nos Orateurs, nos Historiens ne feront véritablement que des ouvrages de *caillou & de brique*, ou ce qui seroit pis encore, des chaumines de paille & de terre.

En guise de prévention :

Sophocle pur, sans mélange, sans traduction Latine ou François, doit être leur lecture ordinaire.

Faut-il encore corriger les effets dévastateurs des accommodements répétés avec la réforme pédagogique du père Jouvancy :

On n'en vient pas là sans cultiver de bonne heure les Lettres Grecques, & l'on ne peut les cultiver sans fortifier tous nos plans d'éducation, trop affoiblis depuis un demi Siècle.

Seul un retour aux principes humanistes peut empêcher le dépérissement des lettres et des mœurs et réaliser le souhait d'un Ranieri de Calzabigi :

Un théâtre ou l'amour de la patrie, de la gloire, de la vertu & de la religion présidera, comme il présidoit à celui d'Athènes, inspirera certainement à une Nation des sentimens plus beaux & plus avantageux à la Société, qu'un théâtre où régneroit la mollesse, le plaisir & l'irréligion.⁹⁷

⁹³ Voltaire, *Dissertation sur la tragédie*, OCV 30A, p. 158.

⁹⁴ *MT*, oct. 1755, art. CVI, p. 2509. Idem pour la citation suivante.

⁹⁵ *MT*, juin 1750, art. LXXVI, « Oreste tragédie », p. 1444.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 1448. Idem pour les citations suivantes.

⁹⁷ *MT*, oct. 1755, art. CVI, p. 2509.

Voltaire y croit-il encore ? Enthousiaste pour ses philosophes, l'ancien élève du collège Louis-le-Grand ne goûte guère aux spectacles d'Albion et leurs facilités. Sur le mode de l'incantation, il pressent que les jeux du cirque ont leur héritier :

Puissent les tragédies n'être désormais ni une longue conversation partagée
en cinq actes par des violons, ni un amas de spectacles grotesques, appelé
par les Anglais *show*.⁹⁸

Quoiqu'elle démente en partie les arguments publicitaires développés en 1764 par les adjudicateurs de la bibliothèque du collège Louis-le-Grand, qui voudraient qu'elle contienne nécessairement « ce que l'on connoît de plus précieux dans tous les genres, soit pour l'ancienneté, soit pour la beauté des Editions⁹⁹ », la bibliothèque jésuite - matérielle et immatérielle - de Voltaire, n'a jamais cessé de s'enrichir dans le sens de « ce qu'il y a de plus utile ». Tour à tour scolaire, érudite sans être spécialisée, juridique, *chinoise*, elle a, mieux qu'aucune autre, autorisé par sa fréquentation précoce et assidue le travail de sape mené contre l'Infâme. Construite et régulièrement enrichie par l'un des plus fins connaisseurs de l'âme jésuite, elle a favorisé, à partir de la Querelle des rites, un détournement herméneutique exemplaire, constitutif d'un paradigme plus que chinois, anti-chrétien, en tout point opposé aux objectifs premiers de l'*accommodatio* prônée à la Chine par la Compagnie de Jésus.

Bataille d'écritures, l'histoire de Voltaire et des jésuites est tout autant une bataille d'héritiers : l'œuvre de l'un et des autres procèdent tacitement de la même revendication testamentaire, ainsi qu'Anne-Sophie Gallo le fait remarquer, pour le théâtre, à l'appui de la ligne éditoriale des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* et de leur insistance à promouvoir « l'héritage humaniste dont la Compagnie de Jésus est le dépositaire¹⁰⁰ ». « Le *Journal de Trévoux* », rappelle-t-elle, « propose une poétique complète reprise de celle d'Aristote et des théoriciens du 17^e siècle, tels que Corneille ou Boileau¹⁰¹ ». Il est « en ce sens » :

une sorte de testament, une ultime *ratio* dont la portée dépasse celle des
collèges.

⁹⁸ Voltaire, « Épître dédicatoire à Mgr le duc de Richelieu », *Les Lois de Minos*, OCV 73, p. 78.

⁹⁹ « Avertissement », *Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disant jésuites du collège de Clermont*, *op. cit.*, non paginé. Idem pour les citations suivantes.

¹⁰⁰ A.-S. Gallo, « Théâtre et Opéra dans le *Journal de Trévoux* (1701-1762) : scène héritée, scène rêvée », *Dix-huitième siècle*, 2010/1, n°42, p. 523.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 522. Idem pour les citations suivantes.

Peu enclin à se satisfaire d'une lecture convenue, presque notariée, paternelle donc, du corpus aristotélicien, Voltaire aura consacré sa vie à l'exposition d'une interprétation indocile et doublement régénérée de l'œuvre du Stagirite, dans son essence - avec la validation des thèses newtoniennes -, dans sa forme, avec l'application des thèses anthropologiques de Malebranche. Maître d'œuvre d'une herméneutique de la restauration, il aura ouvert la voie à Nietzsche et sa justification de la « réaction comme progrès¹⁰² », s'imposant par l'écriture comme l'« un des derniers hommes à savoir concilier en lui la suprême liberté de l'esprit avec une mentalité résolument anti-révolutionnaire¹⁰³ ».

¹⁰² Fr. Nietzsche, *Humain, trop humain*, I, 26, *op. cit.*, t. 1, p. 52 et seq.

¹⁰³ *Ibid.*, I, 221, p. 171.

CONCLUSION

Je n'hésite pas à conclure : la stature et l'amplitude du génie de Voltaire, Loyola laïque des Lumières, il les a bien conquises dans le combat avec l'Ange qui l'a opposé, adversaire et disciple, au génie clérical de la Compagnie de Jésus.¹

Combat de titans, saisi d'un trait par Marc Fumaroli, préfiguré dès 1710 par la récompense, religieusement offerte à *Franciscum Aroüet* en guise de premier prix - catégorie « oraison latine » - de l'*Histoire des guerres civiles de France* du père Davila² - grand in-folio relié, frappé du monogramme de la Compagnie de Jésus, IHS, surmonté de la croix latine - avec toutes les limites d'une pédagogie fondée sur les belles-lettres et vouée, comme ici avec l'épisode sanglant des Guerres de Religion, à la dispute apologétique. Que de chemin parcouru depuis la découverte du récit par l'historien jésuite de l'assassinat de Coligny le jour de la Saint-Barthélemy et des outrages infligés à son cadavre par la « multitude furieuse³ » - leçon du Dieu vengeur « pour montrer à tout le monde combien est ordinairement ruineuse & précipitée la fin de ceux qui sans autre co[n]sideration que celle de leurs propres interests, se font acroire de par des moyens artificieux & subtils » - et ces vers de *La Henriade* :

*Du plus grand des Français, tel fut le triste sort.
On l'insulte, on l'outrage encore après sa mort.
Son corps, percé de coups, privé de sépulture,
Des oiseaux dévorants fut l'indigne pâture ;
Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis,
Conquête digne d'elle, et digne de son fils.⁴*

Esprit de contradiction, complexe œdipien, air du temps, retournement idéologique : que n'a-t-on cherché à expliquer, plus que le rejet du christianisme, l'obsession du rejet du christianisme par Voltaire ? Souvent mise en avant, l'explication du retournement rhétorique, enseigné dans les classes depuis l'Antiquité, mis à jour par le père Jouvancy dans *L'Élève de rhétorique*⁵ ne convainc guère. Objet d'un exercice dédié (*De Destructione, sive Refutatione, & Confirmatione*⁶), l'art de détruire par le verbe ce qui est « obscur, abscons, sans style, invraisemblable, dégoûtant, inutile », ne fait

¹ M. Fumaroli, « Voltaire jésuite », *Commentaire*, 1995, vol. 18, n° 69, p. 113.

² E.-C. Davila, *op. cit.* avec marques d'appartenance : BnF : Rés. FOL-LA22-15 (D).

³ *Ibid.*, t. 1, p. 273. Idem pour la citation suivante.

⁴ OCV 2, chant II, v. 235-240, p. 403.

⁵ J. de Jouvancy, *op. cit.*, traduit par Henri Ferté.

⁶ J. de Jouvancy, *Candidatus rhetoricae, op. cit.* éd. 1712, p. 276. Idem pour la citation suivante.

que reproduire les techniques oratoires d'ouvrages, antérieurs ou contemporains à l'avènement du christianisme, signés Aristote, Cicéron, Quintilien...

Quoique nombreuses, les interprétations circonscrites au champ religieux ne convainquent pas davantage : en empruntant à Pascal son concept de « religion aimable⁷ », en l'accolant d'une manière incongrue à celle des jésuites, en prétendant que Voltaire n'y trouva pas « le refuge contre le Dieu cruel, peut-être parce que, sous le règne du P. Le Tellier, les champions du molinisme étaient devenus, d'insinuants qu'ils étaient naguère, persécuteurs », René Pomeau n'a sans doute pas pris la mesure de la contre-histoire de la Société exposée dans *Le Siècle de Louis XIV*, *l'Essai sur les mœurs* et *l'Histoire du Parlement de Paris*.

Voici pourquoi l'on propose, à partir de l'interprétation des *Exercices spirituels* donnée par Roland Barthes⁸ et de *l'Épître à Uranie*⁹, dont on a montré qu'elle coïncide, œuvre centrale dans l'affirmation du déisme voltairien, avec la campagne lancée contre les incrédules par les lexicographes du *Dictionnaire de Trévoux*, de déjouer les pièges d'un mysticisme prétendument contrarié pour privilégier l'idée d'un détournement par Voltaire des procédés rhétoriques et sensitifs ignaciens particulièrement mis en exergue au moment des retraites. Contrefaçon habile des *Exercices* de Loyola, l'herméneutique voltairienne s'affirmerait dans la promotion concomitante des idées déistes et d'un style conjuguant l'irrévérence et l'ironie, suivant une inférence rhétorique - susceptible par conséquent d'être étendue aux Lumières - provoquée par le croisement des traditions de pensée classique, catholique, protestante et néo-épicurienne.

Homme de combats, Voltaire, il faut en convenir, fut aussi homme de synthèse. De celle dont Diderot, dans *l'Article jésuite tiré de l'Encyclopédie, par main de maître*¹⁰, réduit l'empêchement à la balourdise du directeur des *Mémoires de Trévoux*, le père Berthier, et qui, dans les faits, fut rendue impossible par le strict attachement des jésuites, à rebours de leurs pratiques chinoises - à défendre l'orthodoxie catholique, contre les maladresses, les erreurs, les provocations aussi, de leur disciple. Point d'orgue de cinq siècles de scolastique - du moins à ce niveau de pensée -, les échanges épistolaires du père Tournemine et de Voltaire, conséquemment à la parution des *Lettres philosophiques*, témoignent de l'utopique réconciliation de l'Église et du parti philosophique à partir de 1735. Malgré ses accents de redite copernicienne, le dialogue engagé par le maître et son élève - un modèle dialectique en vérité, hélas négligé des commentateurs - a tout d'une conversation finale,

⁷ R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, op. cit., p. 464. Idem pour la citation suivante.

⁸ R. Barthes, *Sade, Fourier, Loyola*, op. cit., p. 48.

⁹ OCV 1B, p. 463-502.

¹⁰ D. Diderot, *Article jésuite tiré de l'Encyclopédie, par main de maître*, Londres [Lausanne] : aux dépens de la Compagnie [Grasset], [...], 1766, p. 35.

constitutive du bouleversement herméneutique opéré par le siècle des Lumières et platement terminée par le père jésuite, lorsqu'il est question de gravitation universelle, de mouvement de la matière, de matérialité de l'âme et qu'il affirme :

Je m'écarte rarement des routes battues, & je crains les guides
aventureux.¹¹

Dans cet échec, Voltaire, on ne saurait le nier, a sa part de responsabilité, lorsqu'à la différence de Newton, « *hypotheses fingit* », s'aventure à justifier l'existence de Dieu par une loi physique, invoque un principe universel de gravitation *inhérent* à la matière, s'abandonnant ainsi aux excès d'une nature connue pour être emportée. Démonstrative à défaut d'être toujours probante, l'entreprise herméneutique de Voltaire a l'avantage, c'est là le grand œuvre, d'avoir placé la rénovation de la pensée aristotélicienne comme prérequis philosophique. Empruntant la voie ouverte par Francis Bacon et John Toland plutôt que celle inaugurée par René Descartes, Voltaire, sans nier les faiblesses du raisonnement par syllogisme, réhabilite avec l'éclat concordant des découvertes de Newton le raisonnement par induction des *Seconds Analytiques*, tout en promouvant, converti à l'exotérisme, un paradigme qui soit *enfin à la portée de tout le monde*, fût-il confondu avec un confucianisme sur mesure.

Plume brouillonne, réfractaire à tout esprit de système, incapable de formuler le moindre concept : les reproches faits à Voltaire et son œuvre philosophique ont la vie dure. Même René Pomeau reprend à son sujet le lieu commun - forgé par les jésuites en réaction aux *Lettres philosophiques*, comme ils l'avaient fait pour la *Satire sur l'équivoque* de Boileau - d'un philosophe *peu profond*. S'agissant d'un Voltaire, porté aux nues par Nietzsche pour son herméneutique libératrice, quasi rédemptrice (*erlösung*), mieux vaudrait admettre qu'il ne fut pas, contrairement au Socrate de Platon, un *homme théorique*¹². Qu'il échappe - comme Napoléon... - à « cet idéal en vue [...] à ce point devenu chose incroyable et stupéfiante qu'il faut toute la sagesse d'un Goethe pour trouver concevable, voire excusable, une forme d'existence aussi déconcertante¹³ », caractérisée par « une productivité de l'action ». Qu'il est, lui, l'auteur de *l'Épître à Uranie*, l'ennemi des ténèbres, le défenseur de la raison, l'éclaireur salué par le philosophe allemand :

Une torche à la main, mais dont la lumière ne vacille pas, on y jette une lueur intense sur les *enfers* souterrains de l'idéal. C'est la guerre, mais la guerre sans poudre et sans fumée, sans gesticulations martiales, sans pathos et sans membres rompus - car tout cela serait encore de

¹¹ D913.

¹² Fr. Nietzsche, *La Naissance de la tragédie*, *op. cit.*, p. 107.

¹³ *Ibid.*, p. 108. Idem pour la citation suivante.

Pourfendeur des mythes, chrétiens et platoniciens, herméneute des lois physiques et métaphysiques, Voltaire n'a donc rien de la chimère, mi-poète, mi-philosophe, dénoncée par les intellectuels de la Compagnie de Jésus, ni de l'encombrante référence - car jugée si peu philosophique - effacée plus souvent qu'à son tour par les éditeurs successifs d'*Humain, trop humain*, pourtant publié à l'occasion du centenaire de sa mort. Pétrarque, Érasme, Voltaire : en brandissant de manière indistincte le « drapeau des lumières¹⁵ », nul mieux que Nietzsche n'a su caractériser la tradition de pensée à laquelle Voltaire se rattache, ni contribuer à faire oublier, guidé par son animosité envers Aristote, qu'il le dut principalement, presque nécessairement, à son éducation jésuite. N'est-ce pas faire preuve d'une étrange contradiction que de décrier, dans *Le Drame musical grec*¹⁶ par exemple, le philosophe thrace pour avoir, dans sa définition de la tragédie, « tout troublé » et échoué à atteindre « l'essence de la tragédie eschyléenne », et de saluer l'auteur de *Mahomet* - nourri dès l'enfance par les productions théâtrales du collège Louis-le-Grand - comme « le dernier des grands poètes dramatiques [...] le dernier grand écrivain à avoir, dans le traitement de la langue de la prose oratoire, l'oreille grecque, la conscience artistique grecque, la simplicité et la grâce grecques¹⁷ » ? N'est-ce pas non plus faire une erreur d'appréciation, en rapportant la condamnation par Lessing - « le plus sincère des hommes théoriques¹⁸ » - de la « forme française¹⁹ », si bien illustrée par *Mérope*, que de ne pas mettre en relation la défense des canons de la tragédie classique par Voltaire, lui-aussi obsédé par la décadence spécialement littéraire, et les préceptes poétiques d'Aristote promus et perpétués par les pédagogues de la Compagnie de Jésus ?

Si Nietzsche s'abuse - et nous avec lui - en refusant de voir en Voltaire un épigone du Stagirite, attaché à l'*actio* et l'*hermeneia*²⁰, il voit juste quand il en fait l'ultime représentant du courant de pensée humaniste et pose, contrairement à Kant, un regard génésique, presque généalogique, sinon sur les Lumières, du moins sur celui qu'il présente comme son libérateur. Qu'un Voltaire, précédé d'un Descartes, d'un Fontenelle, d'un Molière, suivi d'un de Brosses, d'un Buffon, d'un Hume et d'un

¹⁴ Fr. Nietzsche, *L'Antéchrist* suivi de *Ecce homo*, textes et variantes établis par Giorgio Colli et Mazzino Montinari ; trad. de l'allemand par Jean-Claude Hémery, Paris : Gallimard, Folio essais, 2016, chap. « Humain, trop humain », p. 150-151.

¹⁵ Fr. Nietzsche, « La réaction comme progrès », *Humain, trop humain*, I, 26, *op. cit.*, p. 52.

¹⁶ Fr. Nietzsche, *Le Drame musical grec*, in *La Naissance de la tragédie*, *op. cit.*, p. 269. Idem pour les citations suivantes.

¹⁷ Fr. Nietzsche, « La révolution dans la poésie », *Humain, trop humain*, I, 221, *op. cit.*, t. 1, p. 169-173.

¹⁸ Fr. Nietzsche, *La Naissance de la tragédie*, *op. cit.*, p. 136.

¹⁹ Fr. Nietzsche, *Humain, trop humain*, I, 221, *op. cit.*, t.1, p. 170.

²⁰ Sur Nietzsche et Voltaire, voir l'ouvrage de référence de G. Métayer, *Nietzsche et Voltaire : de la liberté de l'esprit et de la civilisation*, Paris : Flammarion, 2011, 432 p.

Diderot, ait pu contracter, au sein d'un collège de la Société, la passion des belles-lettres, maîtriser les outils rhétoriques de la controverse au point de disputer à ses maîtres l'héritage spirituel de la Renaissance, voilà sans doute l'une des conséquences les plus inattendues, les plus considérables aussi, de la Réforme catholique.

On pourra opposer, s'agissant des penseurs précités passés par les jésuites, les multiples différences, voire divergences, qui furent les leurs en littérature, en science, en philosophie. Quelle qu'ait été la variété des sensibilités personnelles, on ne doit pas tenir pour quantité négligeable la spécialisation des établissements fréquentés, la composition des équipes éducatives pratiquée, les réformes pédagogiques suivies. Produit de la réforme introduite par le père Jouvancy, Voltaire l'est aussi du collège Louis-le-Grand et de sa prédilection pour l'éloquence, le théâtre, les humanités, a contrario d'un collège de La Flèche réputé pour la qualité de son enseignement philosophique. Que l'abbé d'Olivet, considéré comme l'un des meilleurs traducteurs du *De natura deorum* ait été son préfet de chambre, que le père Le Jay, sectateur zélé du classicisme cicéronien ait été son professeur es humanités, que son professeur de rhétorique, le père Porée lui ait inculqué sa passion du théâtre au service de la cité, qu'un père Buffier, véritable père Tout-à-tous, ait pu l'initier à ce qui devient, avec lui, l'*histoire-géographie*, qu'un pâle lexicographe enfin, éloigné de toute inclination cartésienne, ait été choisi, à la suite de l'affaire du père André, comme son professeur de philosophie, n'a pas été sans incidence sur la construction intellectuelle de François-Marie Arouet.

Dans la formation des Lumières, rien ne semble pourtant devoir être davantage distinguée de l'éducation dispensée par les jésuites que celle proposée dans les collèges - jansénisants - tenus par les congréganistes de l'Oratoire. Combien de nuances au sein *die Aufklärung* entre un Voltaire, philosophe *non théorique* formé par les jésuites, un Montesquieu instruit par les oratoriens, et un Rousseau, privé d'éducation et chez les uns, et chez les autres, dont l'*Émile*, inspiré des méthodes pédagogiques de l'ordre fondé par Philippe Néri, suffit presque à justifier sa dissemblance avec son glorieux aîné ? N'est-ce pas dans l'éducation reçue ou revendiquée par les Lumières que réside au moins en partie, d'après l'expression d'Antoine Lilti, leur *polyphonie*²¹, leurs contrariétés comme celle qui permettrait d'opposer - extrapolation des vues nietzschéennes - un Voltaire aristotélicien, herméneute et tragédien à un Rousseau, platonicien, théoricien et fossoyeur pré-wagnérien du classicisme, et dans sa langue (*Narcisse*), et dans sa sensibilité opératique (*Le Devin du village*) avec, pour étendard, le palimpseste des *Fêtes de Ramire*²² ?

²¹ A. Lilti, *L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris : 2019, Le Seuil, 416 p.

²² Confiée à Jean-Jacques Rousseau par le duc de Richelieu pour célébrer la victoire du roi à Fontenoy, la réécriture de *La Princesse de Navarre*, comédie-ballet de Jean-Philippe Rameau sur un livret de Voltaire produite en 1745 à Versailles à l'occasion du mariage du dauphin, donna lieu à une brouille mémorable entre le citoyen de Genève et le compositeur. Voir

À vouloir réduire au mode spéculatif la relation de Voltaire à la Compagnie de Jésus, le risque est grand d'oublier que l'un et l'autre font histoire. Même désordonnée, la réception virulente des *Lettres philosophiques* par les jésuites ne se contente pas de surenchérir sur la condamnation du Parlement de Paris, ni de s'inspirer des attendus d'un arrêt estimant :

Que le Livre qu'ils apportent à la Cour leur a paru exiger l'animadversion publique, qu'il ne se *répand* que trop, & qu'on sait assez combien il est propre à inspirer le libertinage le plus dangereux pour la Religion & pour l'ordre de la Société civile.²³

En ralliant ces Messieurs dans la réprobation d'un ouvrage jugé « scandaleux, contraire à la Religion, aux bonnes mœurs & au respect dû aux Puissances²⁴ », les bons pères n'ont pas seulement remporté une victoire sans lendemain sur leur disciple ; alignés sur le parti janséniste et ses combats d'arrière-garde, ils ont participé, sans prospective réfléchie, d'une défaite intellectuelle et morale sanctionnée trente ans plus tard par la suppression de leur ordre. Une suppression encouragée par l'auteur de *Candide* et son refrain meurtrier : « Mangeons du jésuite. Mangeons du jésuite²⁵ », puis redoutée, mais trop tard, par la crainte d'une rupture des équilibres politiques. Dans la chute de la monarchie, la dissolution des congrégations mariales dans lesquelles Voltaire, jusqu'à la fin de sa vie, trouvera, à l'opposé des lectures apocryphes, ses véritables frères jouera un rôle insoupçonné.

Qu'un Nietzsche ait cru bon de lier l'herméneutique voltairienne au champ lexical de la rédemption nous rappelle, si besoin était, que les questions soulevées par la dispute autour des grâces suffisante et efficace au temps du Roi-Soleil n'ont pas disparu avec la destruction de Port-Royal. Rejetée par l'auteur des *Provinciales* au nom de la prédestination, la possibilité de rachat défendue par l'Église tridentine préfigure les procès en réhabilitation menés depuis Ferney contre ces Messieurs dès 1763. Moqué, pourfendu pour ses invraisemblances et ses fraudes pieuses, *Le Vray pédagogue chrétien*²⁶ du père d'Outreman construit, jusque dans l'intimité, sur le registre de la faute et de l'expiation, autorise, appliqué à la justice immanente, les détournements rhétoriques constatés en particulier dans l'*Épître à Uranie*. Redevenu poète, plutôt qu'historien, conformément à la distinction établie par Aristote qui veut que l'affaire du premier « n'est pas de raconter les

L. Sawkins, « Voltaire et Rousseau : quelques réflexions autour d'un mariage royal en 1745 », *Voltaire et Rameau*, Actes de la journée d'étude du 15 mars 2019 à Genève (à paraître).

²³ *Arrêt de la cour du Parlement, qui ordonne qu'un Livre, intitulé : Lettres philosophiques [...] Du 10 juin 1734*, Paris : P. Simon, 1734, p. 3.

²⁴ *Ibid.*, p. 4.

²⁵ OCV 48, chap. 16, p. 179.

²⁶ Ph. d'Outreman, *op. cit.* Cette édition est celle possédée par Voltaire.

choses réellement arrivées [...] mais bien de raconter ce qui pourrait arriver²⁷ », le patriarche de Ferney puise dans son éducation catholique sa posture de justicier laïque. Fréquentées dès l'enfance, les pages du *Pédagogue chrétien* retentissent déjà des ressorts de l'affaire Calas, comme lorsqu'elles reproduisent saint Augustin :

Si quelqu'un vous dit, signez ce papier contre la vie de vôtre pere, & contre le salut de vos enfans, ou bien mettez vôtre main dans le feu ; vous signerez pour garantir un de vos membres d'une douleur, qui ne peut pas tousiours (sic) durer. Les menaces que vous fait vôtre ennemy d'un petit mal, vous font commettre un grand mal. Et les menaces que Dieu vous fait d'un mal éternel, ne peuvent vous obliger à faire un peu de bien ?²⁸

D'interprétation, il est encore question dans la défense des canons classiques en littérature par Voltaire et les jésuites. La prudence qu'imposent le défaut d'études de référence sur la poétique des Lumières et des anti-Lumières - comme celles proposées par Fénelon²⁹, Houdar de La Motte³⁰, Batteux³¹ et Marmontel³² -, l'absence de traduction exhaustive des « *Discours sur la littérature*³³ » du père Porée, la méconnaissance de leurs interactions avec l'œuvre de Voltaire, ne change rien au constat d'une *accommodatio* poétique différenciée, insuffisante à freiner la désagrégation de l'aristotélisme classique vers des formes bâtarde. Qu'on ne se méprenne pas ici sur la nature du classicisme défendu par les jésuites et leur élève : l'idée que l'un et les autres aient pu servir, dans une attitude rancie, de conservatoire aux formes littéraires du siècle de Louis XIV, a vécu. Réservé aux petites classes et aux salles des actes, le répertoire tragique et comique du Grand Siècle n'est pas celui proposé, avec la remise des prix, sur la scène exposée et ouverte des cours d'honneur des collèges de la Société. S'y entremêlent, dans l'ennui des tragédies néolatines des bons pères, les formes divertissantes empruntées aux Italiens, à l'opéra-ballet formalisé par Campora et Pécour et même au théâtre de la foire.

²⁷ Aristote, *Poétique*, 1451a, *op. cit.*, chap. 9, p. 41.

²⁸ Ph. d'Outreman, *op. cit.* Dans l'édition possédée par Voltaire, la citation de saint Augustin est en latin. Elle est traduite, à la même page (p. 158), dans l'édition de 1686.

²⁹ Fr. de Fénelon, *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, La Pléiade, 1997, 1830 p.

³⁰ A. Houdar de La Motte, *Discours sur la poésie*, Amsterdam : 1707, 192 p ; *Fables nouvelles avec un discours sur la fable*, Paris : G. Dupuis, 1719, 372 p ; *Les Œuvres de théâtre de M. de la Motte, avec plusieurs discours sur la tragédie*, Paris : G. Dupuis, 1730, 2 vol.

³¹ Ch. Batteux, *Cours de Belles Lettres ou principes de Littérature*, Paris : 1753, 4 vol.

³² J.- Fr. Marmontel, *Poétique française*, Paris : Lesclapart, 1763, 2 vol.

³³ Sous ce titre générique, on inclut l'ensemble des oraisons académiques prononcées par le professeur de Voltaire au collège Louis-le-Grand. Ch. Porée, *op. cit.*, Paris : M. Bordelet, 1747, 3 vol.

Attaché à défendre le dernier Âge d'or - français - avec le soutien de la critique jésuite encline à reconnaître ses talents de poète, partant, de tragédien, Voltaire fait montre d'une bien moindre compréhension qu'elle à l'encontre du fléchissement du goût de ses contemporains. S'il s'accorde, dans leur véhémence, avec les jésuites à condamner le roman, ce n'est pas tant au nom de la bienséance qu'en celui des belles-lettres, et du rejet d'une production incapable de rivaliser avec une *Princesse de Clèves*, une *Zaïde* et leur description gracieuse des « mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles³⁴ ». S'il s'évertue à défendre et promouvoir la tragédie - et, charité bien ordonnée, celui qu'il juge être son meilleur représentant -, ce n'est pas pour faire montre d'indulgence, à l'imitation des bons pères, à l'endroit d'un Nivelles de la Chaussée et de ses comédies larmoyantes. S'il dénonce, au premier rang des écritures mercenaires, le journalisme, c'est aussi pour rejeter contre les jésuites (Berthier) et les ex-jésuites (Fréron, Guyot-Desfontaines), la déliquescence et les outrances d'une pratique de l'écriture et de la parole associée - il est le premier à le redouter - à la société du spectacle naissante.

Interprète d'un classicisme qui n'est plus et d'une religion jalousement gardée par ses maîtres, Voltaire n'aura donc pas cessé de transgresser la définition de l'anthropologie religieuse de Malebranche et de contester qu'on puisse faire de Jésus, au nom de « je ne sais quelle métaphysique de Platon³⁵ » amalgamée « avec la secte nazaréenne [...] le *logos*, le Verbe-Dieu, puis consubstantiel à Dieu son père ». Figure de proue d'une réforme, non plus protestante ou catholique mais philosophique, *die Aufklärung*, il aura été *in fine* cette incarnation antichrétienne du *logos* aristotélicien inoculé par les jésuites, autorisé à écrire tout à la fois *Candide*, les *Lettres philosophiques*, et dans un geste ultime, *La Bible enfin expliquée*, suppliant :

Que le fondateur de cette société particulière, devenue une religion dominante, ce fondateur juif, né pauvre et mort pauvre, ne puisse pas toujours lui dire : « Ma fille, que tu ressembles mal à ton père ! ».³⁶

³⁴ OCV 12, p. 100.

³⁵ Voltaire, *Sermon des cinquante*, OCV 49A, p. 130. Idem pour les citations suivantes.

³⁶ OCV 79A (I), p. 541-542.

BIBLIOGRAPHIE

I – SOURCES PRIMAIRES

A - SOURCES MANUSCRITES

Archives départementales de l'Ain

- 39B 138 Bailliage de Gex - Justice civile
Liquidation des biens jésuites d'Ornex (1763)
- D18 Collège de Gex
Mémoires et pièces diverses relatives à la réunion des biens des jésuites d'Ornex au collège de Gex
- 3E-30655 Feuilles volantes du notaire Cl.-Fr. Dulcis (1679-1680)
Contrat d'antichrèse entre Sarah de la Fléchère et Élisabeth Baulacre pour un bien sis à Ornex (1679)
- 3E-30764 Minutes du notaire J.-Ch. Girod (21 avr. 1767-9 juin 1780)
Élection de compagnon d'Étienne-Philibert Deprez-Crassier par Claude-Charles de Brosses pour l'acquisition des biens des jésuites d'Ornex (1773)
- 3E-30770 Minutes du notaire Cl.-L. Vuaillet (8 janv. 1757-5 août 1765)
Procuration de Voltaire à J.-L. Wagnière pour le prêt de 14 800 livres en faveur des hoirs Deprez-Crassier contre les jésuites d'Ornex

Archives départementales de la Côte d'or

- B 12132 Grand'Chambre - Recueil des édits et lettres patentes
Lettres de permission aux jésuites de la Mission d'Ornex pour acquérir le bien Balthazard à Ornex (février 1758)
- B II/27, art. 253 Arrêts-minutes du Parlement
Rejet de l'appel de Jean-Jacques de Chapeaurouge contre les hoirs Deprez-Crassier (28 févr. 1765)

Archives françaises de la Compagnie de Jésus

- E Pa 30/9 Les conditions du collège Louis-le-Grand à Paris (règlement, 1756)
- E Pa 30/11 Catalogus convictorum collegii Claromontani SJ anno 1672
- E Pa 30/12 Mémoire des chambres des pensionnaires du collège de Clermont (1674)
- E Pa 30/18. Nouvelles règles de la Congrégation (1575)

Archives romaines de la Compagnie de Jésus

- Collège de Clermont (Collegium Claromontanum, Provincia Franciæ)
Catalogi breves (anno 1704 exeunte - anno 1711 exeunte)
Catalogus triennalis n° 17 (1700-1711)

Mission d'Ornex (Missio Ornacensis, Provincia Lugdunensis)

Catalogus brevis n°17 (1725-1749)

Catalogus brevis n°17a. exeunte anno 1759

Catalogus brevis n°17b (copie des catalogues imprimés chez L. Buisson à Lyon pour les années 1756-1757, 1760-1761, 1761-1762)

Catalogus triennalis (1746-1761)

Bibliothèque municipale de Besançon

Ms 528 Ch. Porée, *L'Éducation d'un orateur par forme d'entretien*, non daté, 834 p.

Bibliothèque nationale de France

Ms latin 1129 Ch. Porée, *Rhetorica a P. Porée dictata*, 1735, 142 p.

Bibliothèque nationale de Russie

BV 2-211 Extraits de convulsions et discours de differends convulsionnaires concernant M. Arroüet¹ connu dans les convulsions sous les noms de fr. Brou, où, de gros Brou.

Bibliothèque royale de Belgique

Ms 15743 L.-B. Castel, *Lettres sur le proverbe, qui dit pêcher en eau trouble*.

B - SOURCES IMPRIMÉES

B.1 – INSTRUMENTS DE RECHERCHE, MÉMOIRES ET PÉRIODIQUES

Catalogues, répertoires, articles et plans

Agpar, G., « La Voltairiade de Jean Huber », *Voltaire chez lui*, Genève : A. Skira, 1994, p. 107-135.

Alekseev M.-P. - Kopreeva T.-N. - Varbanec N.-V., *Biblioteka Vol'tera, katalog knig. Avtor stat'i 'Osobennosti sostava biblioteki Vol'tera' N. V. Varbanec ; Библиотека Вольтера, каталог книг. Автор статьи 'Особенности состава библиотеки Вольтера' Н. В. Варбанец*, Москва : Академия наук СССР, 1961, 1172 p.

Backer, A. et Al. - Sommervogel, C. (S. J.), *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, n. éd., Bruxelles : O. Schepens, Paris : A. Picard, 1876-1932, 11 vol.

Barbier, A.-Al., *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 2^e éd., Paris : Barrois l'aîné, 1822-1827, 4 vol.

Baudry, H., *Une bibliothèque à la fin de l'Ancien Régime : présentation historique, suivie de l'édition du catalogue des livres du Collège royal de La Flèche, 1777*, MDV, Condeixa-a-Nova ; [Chauray] : la Ligne d'ombre, DL 2014, 381 p.

¹ Armand Arouet, frère aîné de Voltaire.

- Bengesco, G., *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, Paris : Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
- Bouissou, S. -Denécheau, P. -Marchal-Ninosque, Fr., *Dictionnaire de l'Opéra de Paris sous l'Ancien Régime (1669-1791)*, Paris : Classiques Garnier, 2019-2020, 4 vol.
- Boysse E., *Le Théâtre des jésuites*, Paris : H. Vaton, 1880, 370 p.
- Brown, A., « Calendar of Voltaire manuscripts other than correspondence », *SVEC*, 77 (1970), p. 11-101.
- Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disans jésuites du collège de Clermont, dont la vente commencera le Lundi 19 Mars 1764*, Paris : Saugrain et Leclerc, 1764, 488 p.
- Caussey, F., *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque de Voltaire, conservée à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg*, Paris : 1913, 96 p.
- Compère, M-M. - Julia, D., *Les Collèges français. 2, Répertoire France du Nord et de l'Ouest*, Paris : INRP : CNRS, 1988, 710 p.
- Couvreux, M., « Aperçus d'un naufrage : les ouvrages perdus ou inédits du père Castel », *Autour du Père Castel et du clavecin oculaire*, (dir. : Roland Mortier et Hervé Hasquin), *Études sur le XVIII^e siècle*, vol. XXIII, Éditions de l'Université de Bruxelles : 1995, p. 120 et 153 à 160.
- Dehergne, J. (S. J.), *Répertoire des jésuites de Chine de 1552 à 1800*, Rome : IISJ - Paris : Letouzey et Ané, 1973, 430 p.
- Delon, M., *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris : PUF, 1997, 1128 p.
- Demeilliez M., « *Un plaisir sage et réglé* ». *Musiques et danses sur la scène des collèges parisiens (1640-1762)*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2010, vol. 2, p. 298-326.²
- Édition électronique revue, corrigée et augmentée du Dictionnaire des journalistes (1600-1789)* (dir : J. Sgard) : dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr
- Kölving, U. - Brown, A., *Voltaire, ses livres & ses lectures. Catalogue électronique de sa bibliothèque et relevé de ses autres lectures*, Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du 18^e siècle.
- Inventaire Voltaire*, (dir. : J. Goulemot - A. Magnan - D. Masseau), Paris : Gallimard, 1995, 1479 p.
- Le Diocèse de Paris des origines à la Révolution* (dir. : B. Plongeron), Paris : Beauchesne, 492 p.
- Lenardon D., *Index du Journal de Trévoux (1701-1767)*, Paris-Genève : Slatkine, 1986, 389 p.
- Mervaud, Chr., « Du bon usage des marginalia », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 101-127.
- Mervaud, Chr. - Paillard, Chr., « À la découverte d'un faux voltairien : *marginalia* apocryphes sur les observations critiques », *Revue Voltaire*, 8 (2008), p. 279-328.³
- Paillard, Chr., « Voltaire et les bibliothèques : genèse et métamorphoses de la « Bibliothèque de Ferney », *La Russie dans l'Europe, MDV 1 : La Ligne d'ombre*, 2010, p. 103-143.
- Sommervogel, C. (S. J.), « Supplément à la bibliographie du collège Louis-le-Grand », *Revue des bibliothèques*, mars 1892, p. 97-128.
- Turgot, M.-É. - Bretez, L., *Plan de Paris : en 20 planches : fac-similé / dessiné et gravé sous les ordres de*

² Ce volume annexe de la thèse de Marie Demeilliez répertorie l'ensemble des programmes imprimés des pièces et ballets donnés sur la scène des jésuites de Louis-le-Grand sous l'Ancien Régime, en particulier celles et ceux produits pendant la scolarité de François-Marie Arouet.

³ Cet article, fondé sur l'analyse paléographique de Charles Wirz concerne l'ouvrage d'Évariste Bavoux et Alphonse François, *Voltaire à Ferney : sa correspondance avec la Duchesse de Saxe-Gotha, suivie d'autres lettres et de notes pour Mézèrai contre le P.- Daniel entièrement inédites*, Paris : Didier et Cie, 1865, p. 453-492.

Michel-Etienne Turgot, prévôt des marchands, commencé en 1734, achevé de graver en 1739, Paris : A. Taride, [s. d].
 Voltaire, *Corpus des notes marginales* (dir : N. Elaguina), OCV 136 à 145, Oxford : Voltaire Foundation, 2009-2019.

Dictionnaires

Furetière, A., *Dictionnaire universel*, [La Haye-Rotterdam] : [Arnout & Reinier Leers], 1690, 2 vol.
 Bayle, P., *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam : Reinier Leers, 1697, 2 vol.
Dictionnaire universel françois et latin, dit de Trévoux, (1704-1771), 6 éd.
 Diderot, D. - D'Alembert, J. Le Rond, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une société de gens de lettres*, Paris : chez Briasson : [chez] David : [chez] Le Breton : [chez] Durand ; [puis] à Neufchâtel : chez Samuel Faulche & Comp. ; [puis] à Paris : chez Panckoucke : [chez] Stoupe : [chez] Brunet ; et à Amsterdam : chez Marc-Michel Rey, 1751-1780, 35 vol.
 Moreri, L., *Le Grand dictionnaire historique*, n. éd., Paris : J. Vincent, 1732, 6 vol.

Mémoires, correspondances et almanachs

Argenson, R.-L. de Voyer de Paulmy, marquis d', *Journal et mémoires du marquis d'Argenson publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque du Louvre*, éd. scientifique par E.-J.-B. Rathery, Paris : Société de l'Histoire de France, 1859-1867, 7 vol.
 Bernis, Fr.-J. de Pierres, cardinal de, *Mémoires et lettres de François-Joseph de Pierres, cardinal de Bernis, publiés avec l'autorisation de sa famille, d'après les manuscrits inédits par Frédéric Masson*, Paris : Plon, 1878, 2 vol.
 Brumoy, P., « Lettres du P. Brumoy au marquis de Caumont (1730-1740), recueillis par le père J.- M. Prat », *Études de théologie de philosophie et d'histoire publiées par PP. Charles Daniel et Jean Gagarin de la Compagnie de Jésus*, 1^{ère} série, t. 2, Paris : Ch. Douniol, 1864 p. 413-486.
 Du Châtelet, G.-É. Le Tonnelier de Breteuil, *Correspondance* (1733-1749), (dir. : U. Kölving - A. Brown), Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du 18^e siècle, 2018, 2 vol.
 Hénault, Ch.-Fr., *Mémoires du Président Hénault, écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière neveu, M. le baron de Vigan*, Paris : E. Dentu, 1855, 436 p.
 Mercier, L.- S., *Tableau de Paris*, (dir. : J.-Cl. Bonnet), Paris : Mercure de France, 1994, 2 vol.
 Montesquieu, Ch.-L. de Secondat, *Œuvres complètes*, [Correspondance]. [II], [1731-juin 1747], (dir. : Ph. Stewart - C. Volpilhac-Augier), Paris : ENS éditions : Classiques Garnier, 2014, 567 p.
 Saint-Simon, L. de Rouvroy, duc de, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le Siècle de Louis XIV et la Régence collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel*, Paris : Hachette, 1856, t. 9, chap. 10, p. 125.

Périodiques

Grimm, Fr.-M., *Correspondance littéraire* (1753-1773), (dir : U. Kölving), Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du 18^e siècle, 11 vol. parus.

Journal des sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux (1713-1720) et (1776-1780) consultable en ligne :
gazetier-universel.gazettes18e.fr
L'Année littéraire (1754-1776), consultable en ligne : gazetier-universel.gazettes18e.fr
Lettres édifiantes et curieuses des jésuites de Chine (1702-1776) choisies et présentées par I. et J. L. Vissière,
Paris : Desjonquères, 2001, 253 p.
Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des beaux-arts, ou Journal de Trévoux (1701-1767), 268 vol.
consultables en ligne : gazetier-universel.gazettes18e.fr
Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus (1728-1803), 76 vol.
partiellement consultables en ligne : gazetier-universel.gazettes18e.fr
Observations sur les écrits modernes (1735-1743), 34 vol., consultables en ligne :
gazetier-universel.gazettes18e.fr
Mercure de France (1724-1778), partiellement consultable en ligne : gazetier-universel.gazettes18e.fr
et Gallica

Édits royaux, arrêts parlementaires⁴ et brefs pontificaux

Arrêt de la cour du Parlement, qui ordonne qu'un Livre, intitulé : Lettres philosophiques [...] Du 10 juin 1734, Paris : P. Simon, 1734, 4 p.
Édit du roi, Concernant la Société des Jésuites. Donnée à Versailles au mois de Novembre 1764. Registré en Parlement, Paris : Imprimerie royale, 1764, 3 p.
Bref de N.S.P. le Pape Clément XIV En date du XXI juillet 1773 Portant suppression de l'Ordre régulier dit Société de Jésus, [s. l.] : [s. n.], [s. d.], 31 p.

Autobiographies, biographies, nécrologies

An., « Éloge historique du père Charles Porée de la Compagnie de Jésus », *MT*, mars 1741, p. 546-560.
Condorcet, J.-A.-N. de Caritat, marquis de, *Vie de Voltaire, par le marquis de Condorcet, suivis des Mémoires de Voltaire, écrits par lui-même*, Kehl : Société littéraire typographique, 1789, 374 p.
Collini, A.-C., *Mon séjour auprès de Voltaire*, Paris : Collin, 1807, 373 p. Voir l'édition critique et annotée par R. Trousson, Paris : Champion ; Genève : diff. Slatkine, 2009, 263 p.
Duvernet, Th.-Im., *La Vie de Voltaire*, Genève [Liège] : [Cl. Plomteux], 1786, 355 p. ; *La Vie de Voltaire*, Paris : F. Buisson, An V-1797, 470 p.
Fontenelle, B. Le Bovier de, « Éloge du président de Maisons », *Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences*, Paris : Imprimerie royale, 1731, p. 109-111.
Goncourt, E. et J. de, *Portraits intimes du XVIII^e siècle*, « L'abbé d'Olivet », Paris : É. Dentu, 1857, p. 237-287
Guyot Desfontaines, P.-Fr. « Le Père Porée », *L'Esprit de l'abbé Desfontaines ou réflexions sur différents genres de science et de littérature*, Londres [Paris ?] : Clément [Duchesne ?], 1757, t. 2, p. 89-91.⁵

⁴ Pour les arrêts parlementaires afférents au bannissement puis à l'expulsion de la Compagnie de Jésus du royaume de France, se reporter au paragraphe intitulé « La Compagnie de Jésus dans la bibliothèque du château de Ferney (Part. III, chap. I., A. 2).

⁵ Ce témoignage a fait l'objet sous le Premier Empire d'une mystification grossière dans les colonnes du *Mercure de France* : « Seconde lettre à M. Fiévée sur quelques ouvrages de Marmontel », *Mercure de France*, Paris : Le Normant, Ventôse An XIII, t. 19, p. 557-568.

Le Père André, Jésuite, documents inédits pour servir à l'histoire philosophique religieuse et littéraire du XVIII^e siècle publiés pour la première fois, et annotés, par MM. A Charma et G. Mancel, Caen : Lesaulnier, 1844-1856, 2 vol.

Montgomery, Fr.-K., *La vie et l'œuvre du Père Buffier*, thèse de doctorat, Paris : association du doctorat, 1930, 230 p.

Voltaire, *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, OCV 78B et C.
Écrits autobiographiques, présentée par J. Goldzink, Paris : Flammarion, 2006, 218 p.

B.2 – ŒUVRES DE VOLTAIRE

B.2.1 – BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Voltaire, *Correspondence and related documents*, éd. Th. Besterman [then W. H. Barber], Oxford : Voltaire Foundation, 1968-1977, *Œuvres complètes de Voltaire*, t. 85-135.

Cette publication, amputée de la correspondance passive, a servi à la seconde édition de la correspondance de l'écrivain dans la bibliothèque de la Pléiade :

Correspondance, éd. critique par Th. Besterman : [notes de Th. Besterman trad. de l'anglais et adapt. par Fr. Deloffre...], Paris : Gallimard, 1977-1992, 13 vol.

Œuvres complètes, éd. critique par Th. Besterman [then W. H. Barber], Oxford : Voltaire Foundation, 1968-

Parmi les éditions critiques des œuvres utiles pour notre sujet, retenons, y compris au format de poche :

Voltaire, *André Destouches à Siam*, éd. critique par J. Renwick, OCV 62.

« Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV*, éd. critique par D. Venturino, OCV 12.

Dictionnaire philosophique, éd. présentée et annotée par Alain Pons, Paris : Gallimard, Folio classique, 1994, 545 p.

Dictionnaire philosophique, éd. critique par Chr. Mervaud, OCV 35 et 36.

Discours en vers sur l'homme, éd. critique par H. T. Mason, OCV 17.

L'Examen important de Milord Bolingbroke, éd. critique par R. Mortier, OCV 62.

Histoire de Charles XII, chronologie et préface de G. Mailhos, Paris : Garnier-Flammarion, 1968, 255 p.

Histoire du Parlement de Paris, éd. critique par J. Renwick, OCV 68.

Les Honnêtetés littéraires etc. etc. etc., éd. critique par O. Ferret, OCV 63B.

Le Janséniste et le Moliniste, éd. critique par C. Seth, OCV 1B.

Jeannot et Colin, éd. critique par Chr. Mervaud, OCV 57B.

Lettres chinoises, indiennes et tartares, éd. critique par M.-H. Cotoni et B. Guy, OCV 77B.

Lettre de Charles Gouju à ses frères, éd. critique par Fr. Moureau, OCV 51B.

Lettre d'un avocat de Besançon au nommé Nonnotte ex-jésuite, éd. critique par O. Ferret, OCV 63B.

Lettre pastorale à Monsieur l'archevêque d'Auch, éd. critique par D. Adams, OCV 60C.

Lettres philosophiques, éd. critique par O. Ferret et A. McKenna, Paris : Classique Garnier, 2010, 604 p.

L'Orphelin de la Chine, éd. critique par B. Guy et la participation de R. Bret-Vitoz, OCV 45A.

Le Philosophe ignorant, éd. critique par R. Mortier, OCV 62.

Le Philosophe ignorant, éd. critique par V. Le Ru, Paris : Flammarion, 2009, 152 p.

La Mort de César, éd. critique par Fr. Jacob (à paraître)

La Philosophie de l'histoire, éd. critique par J. H. Brumfitt, OCV 59.

La Princesse de Babylone, éd. critique par Jacqueline Hellegouarc'h, OCV 66.

Notebooks, éd. critique par Th. Besterman, OCV 81 et 82.

Questions sur l'Encyclopédie, éd. critique par N. Cronk et Chr. Mervaud, OCV 38 à 43.

Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier, éd. critique par D. Smith et J. Orsoni, OCV 49B.

Relation du bannissement des jésuites de la Chine par l'auteur du Compère Mathieu, éd. critique par B. Guy, OCV 67.

Rescrit de l'empereur de la Chine, éd. critique par F. Brandli, OCV 51B.

Le Temple de la Gloire. Dubruque, J., *Édition critique, histoire, genèse et esthétique des deux versions du Temple de la Gloire de Voltaire et Rameau*, thèse de doctorat, Tours : Université François Rabelais, 717 p.

Traité de métaphysique, éd. critique par W. H. Barber, OCV 14.

B.2.2 – LISTE CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE CONCERNÉES PAR SA RELATION AVEC LES JÉSUITES⁶

<u>Étrennes à feu Mgr le Dauphin</u> , OCV 1B (avant 1711).	<i>Conseils à un journaliste</i> , OCV 20A (1739).
<u>Impromptu sur une tabatière confisquée</u> , OCV 1B (avant 1711).	<i>La Vie de Molière</i> , OCV 9 (1739).
<u>Vers sur Néron</u> , OCV 1B (av. 1711).	<i>Des mensonges imprimés</i> , OCV 31B (1749).
<u>Le Janséniste et le Moliniste</u> , OCV 1B (c ^a 1715)	<i>Le Siècle de Louis XIV</i> , OCV 12 et 13A, B, C et D (1751).
<i>Épître à Uranie</i> , OCV 1B (1722).	<i>Histoire des croisades</i> , OCV 23 (1751) ⁸ .
<i>Sottise des deux parts</i> , OCV 3A (1728)	<u><i>Dialogue entre un brahmane et un jésuite</i></u> , OCV 32A (1752).
<i>Brutus</i> , OCV 5 (1730).	<i>Micromégas</i> , OCV 20C (1752).
<i>Histoire de Charles XII</i> , OCV 4 (1731).	<i>Abrégé de l'histoire universelle</i> (1753) ⁹ .
<i>Le Temple du goût</i> , OCV 9 (1733).	<i>L'Orphelin de la Chine</i> , OCV 45A (1755).

⁶ Sont soulignées les œuvres en rapport direct avec le sujet.

⁸ Pour l'*Histoire des croisades*, se référer aussi aux livraisons du *Mercur de France* de sept. 1750, p. 9-31 ; oct. 1750, p. 30-50 et févr. 1751, p. 47-59, objet de la recension proposée dans les MT.

⁹ Bien qu'elle soit contrefaite, c'est l'édition de J. Neaulme de 1753 qui a servi à la recension des MT. Voltaire, *Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusques à Charlequint*, La Haye : J. Neaulme, 1753, 2 vol. Sur l'histoire éditoriale de l'*Abrégé*, voir OCV 27.

- Lettres philosophiques*⁷ (1734).
La Mort de César, OCV 8 (1736).
Vie de Monsieur Jean-Baptiste Rousseau,
 OCV 18 A (1738).
Éléments de la philosophie de Newton,
 OCV 15 (1738).
Lettre à M. Rameau, OCV 18C (1738)
De la gloire, ou entretien avec un Chinois,
 OCV 18A (1738).
Entretiens chinois, OCV 49A (1759).
Relation de la maladie, de la confession, de la mort
et de l'apparition du jésuite Berthier
 OCV 49B (1759).
Relation du voyage de frère Garassise,
 OCV 49B (1760).
Anecdotes sur Fréron, OCV 50 (1760).
Le Russe à Paris, OCV 51A (1760).
Réflexions pour les sots, OCV 51A (1760).
Réponse de monsieur de Voltaire, au sieur Fez,
libraire d'Avignon, du 17 mai 1760. Aux Délices,
suivie d'une Lettre de Monsieur Formey, [Paris] :
 [J. Merlin et J.-A. Grangé], [1762], 8 et 12 p.
 BnF : 8-Ln27-35622.
Lettre de Charles Gouju à ses frères,
 OCV 51B (1761).
Lettre de M. Formey, OCV 52 (1761).
Rescrit de l'empereur de la Chine,
 OCV 51B (1761).
Commentaires sur Corneille,
 OCV 53 à 55 (1761).
Balance égale, OCV 56A (1762).
Petit avis à un jésuite, OCV 56A (1762).
Éclaircissements historiques à l'occasion d'un
libelle calomnieux, OCV 27 (1763)¹⁰.
Traité sur la tolérance, OCV 56C (1763).
À l'occasion de l'expulsion des jésuites,
 OCV 57A (1763)
Dictionnaire philosophique,
 OCV 34 à 36 (1764).
- Poème sur le désastre de Lisbonne*,
 OCV 45A et B (1756).
Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,
 OCV 22 à 27, (1756).
Histoire des voyages de Scarmentado,
 OCV 45B (1756).
Candide, ou l'optimisme, OCV 48 (1759).
Histoire de l'Empire de Russie,
 OCV 46 et 47 (1759).
Le Président de Thou justifié,
 OCV 60C (1766).
Lettre pastorale à Monsieur l'archevêque d'Auch,
 OCV 60C (1766).
Essai historique et critique sur les dissensions
de l'église de Pologne, OCV 63A (1767).
L'Ingénu, OCV 63C (1767).
La Défense de mon oncle, OCV 64 (1767).
Les Honnêtetés littéraires, OCV 63B (1767).
Lettre d'un avocat de Besançon au nommé Nonotte,
 OCV 63B (1767).
*Lettre à Son Altesse Monseigneur le prince de****,
 OCV 63B (1767).
Précis du Siècle de Louis XV,
 OCV 29A, B et C (1768).
Conseils raisonnables à M. Bergier,
 OCV 65C (1768).
L'Homme aux quarante écus, OCV 66 (1768).
Le Pyrrhonisme de l'histoire, OCV 67 (1768).
Histoire du Parlement de Paris, OCV 68 (1769).
Relation du bannissement des jésuites de la Chine,
 OCV 67 (1768).
Dieu et les hommes, OCV 69 (1769).
Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire et la réponse,
 OCV 70A (1769).
Épître au roi de la Chine, OCV 71C (1770).
Essai sur les probabilités en fait de justice,
 OCV 74A (1772).
Questions sur l'Encyclopédie,
 OCV 38 à 43 (1770-1772).

⁷ Nous nous référons à l'édition d'O. Ferret et A. MacKenna, *op. cit.*

¹⁰ Nous ne retenons pas la date de l'édition dite encadrée (1775) proposée par les OCV, mais celle de la parution de l'ouvrage en 1763 en réponse au libelle de Claude-Adrien Nonnotte intitulé *Les Erreurs de Voltaire* publié l'année précédente. Voltaire, *Éclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'Essai de l'histoire générale*, Genève [Paris], 1763, 47 p.

*Préface de Catherine Vadé pour les contes
de Guillaume Vadé, OCV 57B (1764).*

*Collection de lettres sur les miracles,
OCV 60D (1765).*

*Avis au public sur les parricides,
OCV 61A (1766).*

*Discours de maître Belleguier,
OCV 75A (1773).*

*Fragment sur l'histoire générale,
OCV 27 (1773).*

*Fragments sur l'Inde ,
OCV 75B (1773).*

*Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu
rétablissement des jésuites dans Paris,
OCV 76 (1774).*

*Lettres chinoises, indiennes et tartares,
OCV 77B (1776).*

Un chrétien contre six juifs, OCV 79B (1777).

*Commentaires sur l'esprit des lois,
OCV 80B (1777).*

*Éloge et Pensées de Pascal, OCV 80A (1777).
L'Opinion par alphabet, OCV 34 (1784).*

B.3 – JESUITICA

B.3.1 – LITTÉRATURE SCOLAIRE

Livre offert en étrennes à François-Marie Arouet par le principal du collège Louis-le-Grand

Davila, E.-C., *Histoire des guerres civiles de France*, Paris : P. Rocolet, 1657, 1281 p. Exemplaire aux armes de la Société ayant appartenu à Voltaire avec marque d'appartenance.
BnF : Rés. Fol-La22-15(D).

Plan d'études et traités pédagogiques

Jouvancy, J. de, *Christianis litterarum magistris De ratione discendi & docendi*, Paris, 1692, 132 p. On doit à Henri Ferté la traduction de cet ouvrage sous l'intitulé *De la Manière d'apprendre et d'enseigner (De ratione discendi et docendi)*, Paris : Hachette, 1900, 138 p.

Magistris scholarum inferiorum societatis Jesus de ratione discendi et docendi ex decreto congregationis generalis XIV, Florence : M. Nestenius, 1703, 220 p.

Possevin, A., *Antonii Possevinii Mantuani Societatis Jesu Bibliotheca selecta de ratione studiorum*, Colinae Aggripinae [Cologne] : apud Joannem Gymnicum sub Monocerote, 1607, 2 vol.

Programme et règlement des études de la Société de Jésus (Ratio et institutio studiorum Societatis Jesu) comprenant les modifications faites en 1832 et 1858, traduction par Henri Ferté, Paris : Hachette, 1892, 144 p.

Ratio studiorum. Plan raisonné et institution des études dans la Cie de Jésus : édition bilingue latin-français présentée par Adrien Demoustier et Dominique Julia, Paris : Belin, 1997, 314 p.

Manuels, dictionnaires et grammaires en usage au collège Louis-le-Grand¹¹

¹¹ Pour les feuilles latines et grecques, spécifiquement expurgées, au programme des études au collège Louis-le-Grand, se reporter au chapitre dédié (part. I., chap. II, A. 2) intitulé « Les antiquités littéraires des pères de la rue Saint-Jacques ».

- Buffier, Cl., *Grammaire françoise sur un plan nouveau*, Paris : N. Leclerc, 1709, 472 p.
- Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et pour retenir aisément la chronologie et l'histoire universelle*, Paris : U. Coustelier, 1705, 2 parties en 1 vol.
- Suite et troisième tome de la pratique de la mémoire artificielle pour apprendre l'histoire contenant La Géographie en vers artificiels avec La Pratique de la Géographie mentale*, Paris : Le Conte et Montalant, 3 parties en 1 vol.
- Les Principes du raisonnement exposez en deux Logiques nouvelles, avec des remarques sur les Logiques qui ont eu le plus de réputation de notre temps*, Paris : P. Witte, 1714, 586 p.
- [Chastillon], *Gradus ad Parnassum*, 8^e éd., Paris : S. Bénard, 1062 p.
- [Clénard¹², N.], *Abrégé de la grammaire grecque de Clénard*, n. éd., Paris : Vve Thiboust, 1704, 70 p.
- Codret, A., *Les Nouveaux rudimens de la langue latine*, Paris : Vve S. Bénard, 1705, 189 p.
- Commire, J., *Joannis Commirii [...] Carmina*, 3^e éd., Paris : Vve Bénard, 1689, 463 p.¹³
- Danet¹⁴, P., *Dictionarium antiquitatum Romanarum et Græcarum, in usum serenissimi Delphini*, Amsterdam : É. Roger, 1701, 811 p.
- Nouveau Dictionnaire françois et latin, enrichi des meilleures façons de parler en l'une et l'autre langue. Composé [...] pour Monseigneur le Dauphin*, Paris : Vve Thiboust - P. Esclassan, 1683, 867 p.
- Despautère, J. - Behourt, J., *Le Petit Behourt ou Nouveau Despautère*, Paris : Vve C. Thiboust et P. Esclassan, 1686, 3 parties en 1 vol.
- Du Hamel (O. F.), J.-B., *Philosophia universalis, sive Commentarius in universam Aristotelis philosophiam ad usum scholarum comparatam*, Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, 1705, 5 vol.
- Jouvancy, J. de, *Candidatus rhetoricæ, olim a parte Franc. Pomey digestus*, Paris : J. Barbou, 1712, 376 p.
- Cet ouvrage a lui-aussi été traduit par Henri Ferté sous l'intitulé *L'Élève de rhétorique*, Paris : Hachette, 1892, 136 p.
- Labbe, Ph., *La Géographie royale, présentée au... roy... Louis XIV, par le P. Philippe Labbe, qui a traduit en nostre langue, enrichi et augmenté en beaucoup d'endroits l'Introduction à la géographie ancienne et moderne de Philippe Cluvier*, Paris : M. Hénault, 1646, 589 p.
- Méthode aisée pour apprendre la chronologie sacrée et profane en LX vers artificiels tirez de L'Abrégé royal de l'alliance chronologique du R. P. Philippe Labbe*, Paris : G. Meturas, 1649, 24 p.
- Le Jay, G.-Fr., *Bibliotheca rhetorum*, Paris : G. Dupuis, 1725, 2 vol.
- Pardies, Ig.-G., *Éléments de géométrie, où par une méthode courte & aisée l'on peut apprendre ce qu'il faut sçavoir d'Euclide, d'Archimède, d'Apollonius, & les plus belles inventions des anciens & des nouveaux géomètres*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1671, 116 p.
- Petau, D., *Dionysii Petavii Rationarium temporum in partes tres, libros quatuordecim distributum [...] Editio novissima, ad hæc tempora perducta*, Paris : F. Delaulne, 1703, 3 vol.

Manuels de piétés, catéchismes et congrégation

- Bossuet, J.-B., *Catéchisme de Meaux*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1687, 246 p.¹⁵

¹² Humaniste flamand.

¹³ Cette édition des œuvres de Jean Commire, incarnation jésuite du « latin de cuisine » enseigné dans les collèges de la Société, passe pour la plus complète.

¹⁴ Précepteur du Grand Dauphin, abbé de Saint-Nicolas de Verdun.

¹⁵ Bien que signé Bossuet, ce catéchisme est celui qui, en vigueur dans le diocèse de Paris, prévalait en principe au sein du collège Louis-le-Grand.

Crasset, J., *Des congrégations de Notre-Dame érigées dans les maisons des Pères de la Compagnie de Jésus*, Paris : U. Coutelier, 1694, 158 p.

Croiset, J., *Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois*, Lyon : H. Molin, 1694, 488 p.

Le Jay, G.-Fr., *Les Devoirs du chrestien*, Paris : L. Josse, 1697, 281 p.

Magnet, L., *Paraphrasis poetica in omnes Davidis psalmos et cantica breviarii Roma]ni*, Paris : Vve N. Buon, [s. d.], 369 p.

Outreman, Ph. d'., *Le Vray pédagogue chrétien*, Lyon : J. Certe, 1686, 2 vol.

Polymathie - Philologie¹⁶

An., *Dessein des quatre petites énigmes qui s'expliqueront au collège de Louis le Grand, des Pères de la Compagnie de Jésus le dimanche 17 d'aoust 1704 à deux heures et demie*, Paris : L. Sevestre, 1704, 7 p.
BnF : GD-45443.

An., *Explication du tableau présenté à la Ste Vierge par messieurs les orfèvres, le premier jour de may 1702*, Paris : Vve Thiboust, 1702-1711, 3 p.

Épictète, *Les caracteres d'Epictete, avec l'explication du tableau de Cebes*, Trévoux : E. Ganeau, 1700, 216 p.

Le Jay, G.-Fr., *Liber de Ænigmate in picturis, Bibliotheca rhetorum, op. cit.*, t. 2, p. 840-867.

Le Moyne, P., *Les Peintures morales*, 2^e éd., Paris : S. et G. Cramoisy, 1643-1645, 2 vol.

Menestrier, Cl.-Fr., *Decoration de la sale du college de Louis le Grand, Pour l'oraison Latine de l'Ouverture des Classes*, [s. l.] : [s. n], [s. d.], 4 p.

L'Art des emblèmes, Lyon : B. Coral, 1662, 160 p.

La Devise du Roy justifiée par le P. Menestrier de la Compagnie de Jesus. Avec un recueil de cinq cens Devises faites pour S. M. & toute la Maison Royale, Paris : E. Michallet, 1679, 200 p.

La Méthode du blason, Paris : E. Michallet, 1688, 336 p.

La Philosophie des images, Paris : R.-J.-B. de la Caille, 1682-1683, 336 p.

La Philosophie des images énigmatiques, Paris : Vve Horthemels, 1694, 491 p.

Philostrate, *Les Images ou tableaux de platte peinture des deux Philostrates grecs mis en françois par Blaise de Vigénère*, Paris : M. Guillemot, 1637, 921 p.

Richeome, L., *Tableaux sacrez des figures mystiques du très auguste sacrifice et sacrement de l'Eucharistie*, Paris : L. Sonnius, 1601, 517 p.

Théâtre de collège¹⁷

Bretonneau, Fr. de Paule, *David et Jonathas, tragédie mis en musique*, Paris : Vve Cl. Thiboust et P. Esclassan, Paris, 1688, 42 p.

Du Cerceau, J.-A., *Théâtre du père Du Cerceau à l'usage des collèges*, Paris : Duprat-Duverger, 1707,

¹⁶ C'est le titre d'un article du *Ratio discendi et docendi* du père Jouvancy, qui écrit : « La manière de composer les énigmes est une partie de la Polymathie. Comme il est d'usage de les expliquer dans certains collèges, et qu'une grande obscurité enveloppe ce genre de composition, il sera bon d'en dire quelques mots ». J. de Jouvancy, *De la manière*, op. cit., p. 66.

¹⁷ Pour les programmes imprimés des pièces et des intermèdes dansés donnés au collège Louis-le-Grand, se reporter à l'ouvrage de M. Demeilliez, « *Un plaisir sage et réglé* ». *Musiques et danses sur la scène des collèges parisiens (1640-1762)*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2010, vol. 2.

2 part. en 1 vol.¹⁸

- Flamarion, É., *Théâtre jésuite néo-latin et antiquité : sur le Brutus de Charles Porée*, (1708), Rome : École française de Rome, n° 301, 2002, 529 p.
- Menestrier, Cl.-Fr., *Des ballets anciens et modernes selon les regles du theatre*, Paris : R. Guignard, 1682, 232 p.
- Des Représentations en musique anciennes et modernes*, Paris : R. Guignard, 1681, 333 p.
- Le Jay, G.-Fr., *Bibliotheca rhetorum*, [Eustachius martyr, Josephus fratres agnoscens, Joseph vendu par ses frères, Josephus Ægypto præfectus, Daniel, Cræsus, Damocles, Abdolominus, Philochrysus et intermèdes en français], *op. cit.*, t. 2.
- Liber de choreis dramaticis*, *ibid.*, p. 523-538.
- Josephus fratres agnoscens*, Paris : Vve S. Bénard, 1695, 82 p.
- Josephus venditus a fratribus*, Paris : A. Lambin, 1698, 67 p.
- Josephus Ægypto præfectus*, Paris : Vve S. Bénard, 1695, 78 p.
- Porée, Ch., *Caroli Porée, e Societate Jesu, Fabulæ dramaticæ [Pæzophilus, sive Aleator. Pater, amore vel odio erga liberos excacatus. Misoponus, sive Otiosus. Liberi in deligendo vitæ instituto coacti. Philedonus sive Juvenis voluptarius a liberiore vita revocatus] editæ ab uno ejusdem Societatis sacerdote [P. Griffet]*, Paris : M. Bordelet, 1749, 512 p.
- Tragædiæ [Brutus. Hermenigildus. Mauricius. Sennacherib. Sephæbus. Myrsa. Agapitus martyr] editæ opera P. Cl. Griffet, ejusdem Societatis Sacerdotis*, Lutetiæ Parisiorum : M. Bordelet, 1745, 477 p.
- La Rue, Ch. de, *Cyrus, tragédie ; texte introduit, établi, traduit et annoté par Gaëlle Simon*, Paris : Hermann, 2014, 375 p.

B.3.2 – JESUITICA : LITTÉRATURE GÉNÉRALE¹⁹

Apologétique, théologie, controverses²⁰

- An., *Les Lettres philosophiques rejetées par un jesuite contre le sentiment d'un mauvais esprit qui les défend*, [s. l.] : [s.n.], [s. d.], 8 p.
- BnF : Ye-26461
- An., *Mémoires historiques sur l'orbilianisme et les correcteurs des jésuites* [s. l.] : [s. n.], 1764, 191 p.
- An., *Remontrances du P. Adam à Voltaire, pour être mises à la suite de sa Confession*, [s. l.] : [s. n.], 1775, 26 p.
- Bougeant, G.-H., *Les Quakers français, ou les nouveaux trembleurs*, Utrecht : H. Khyrks le jeune, 1732, 66 p.
- Castel, L.-B. *L'Homme moral opposé à l'homme physique de Monsieur R**** [Rousseau], Toulouse : 1756, 257 p.
- Catrou, Fr., *Histoire des anabaptistes*, Paris : 1695, 173 p.

¹⁸ Ce recueil comprend entre autres *L'Enfant prodigue* mais pas *La Défaite de Solécisme* par Despautère, dont le manuscrit ne s'est pas encore retrouvé.

¹⁹ Les *jesuitica* consultés, possédés, empruntés et employés par Voltaire font l'objet d'un chapitre à part entière sous le titre « Voltaire et les écrivains de la Compagnie de Jésus » (part. III, chap. I). Ne sont rapportés ici que les titres les plus emblématiques ayant trait à notre sujet, de préférence dans les éditions possédées par Voltaire (BV).

²⁰ Suivant la remarque précédente, les titres des ouvrages polémiques entourant la suppression de la Compagnie de Jésus ne sont mentionnés qu'exceptionnellement.

- Histoire des trembleurs*, [s. l.] : [Cl. Simon], 1733, 286 p.
- Colonia, D. de, *Bibliothèque janséniste ou catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes, ou suspects de jansénisme*, 2^e éd. corrigée, [s. l.] : [s. n.], 1735, 502 p.
- La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, Lyon : L. Plaignard, 1718, 2 vol.
- [Covelle, R.], *Le Père Adam aux prises avec Mr. de Voltaire ou les remontrances inutiles*, [Ferney] : [s. n.], 1777, 30 p.
- Coyer, G.-Fr., *Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme*, Genève, [Paris] : [s. n.], 1759, 77 p.
- Daniel, G., *Histoire apologétique de la conduite des Jésuites en Chine adressée à MM. des Missions étrangères*, [s. l.] : [s. n.], 1700, 83 p.
- [Du Cerceau, J.-A.], *Histoire des troubles causez par M. Arnauld après sa mort ou le démeslé de M. Santeüil avec les Jesuites*, 1696, 108 p.
- Garasse, Fr., *La Doctrine curieuse*, Paris : S. Chappelet, 1624, 1025 p.
- La Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne*, Paris : S. Chappelet, 1625, 973 p.
- Hardouin J., *Athei detecti, Opera varia*, éd. par P.-J. d'Olivet, Amsterdam : H. du Sauzet, 1733, p. 1-258.
- Le Tellier, M. Le, *Défense des nouveaux chrestiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, Paris : E. Michallet, 1687-1690, 2 vol.
- Maimbourg, L., *Histoire du calvinisme*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1682, 2 vol.
- Histoire du luthéranisme*, 2^e éd., Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1680, 2 vol.
- Histoire du schisme des Grecs*, n. éd., Paris : [s. n.], 1682, 2 vol.
- Malagrida, G., *Jugement sur la cause véritable du tremblement de terre qui frappa la Cour de Lisbonne le premier novembre 1755*, extraits traduits du portugais par Sara Gonçalves et Olinda Kleiman, *Atlante. Revue d'études romanes*, 1, 2014, p. 284-294.
- Menoux, J. de, *Discours prononcé, le 20 octobre 1753, à la séance publique de la Société royale et littéraire de Nancy par le R. P. de Menoux*, Nancy : P. Antoine, [s. d.], 53 p.
- Merlin, Ch., *Dissertation sur les miracles contre les impies*, [s. l.] : [s. n.] 1742, 212 p.
- Montillet-Grenaud, J.-Fr. de, *Lettre pastorale de Monseigneur L'Archevêque d'Auch, au clergé séculier et régulier de son diocèse*, [s. l.] : [s. n.], 1764, 56 p.
- Paulian, A.-H., *Dictionnaire philosopho-théologique portatif*, Nîmes : Gaude, 1770, 536 p.
- Petau, D., « Diagramma propagationis hominum », *Opus de doctrina temporum*, n. éd., Anvers : G. Gallet, t. 2, caput XIV, p. 18.
- Porée, Ch., *De credulitate in Doctrinis*, Paris : M. Bordelet, 1739, 48 p.
- Richard, Ch.-L., *Voltaire de retour des ombres, et sur le point d'y retourner pour n'en plus revenir : pour servir de suite au livre intitulé « Le Père Adam aux prises avec Mr. de Voltaire »*, [Londres] : [s. n.], 1777, 91 p.
- Tournemine, R.-J. de, « Réflexions du père Tournemine jésuite sur l'athéisme, sur la *Démonstration* de Monseigneur de Cambrai et sur le système de Spinoza, qui ont servi de préface aux deux éditions précédentes de la *Démonstration*, augmentée de nouveau », Fénelon, *Œuvres philosophiques*, Paris, Fl. Delaulne, 1718, p. 553-559.

Dialectique

- Bouhours, D., *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Amsterdam : J. Lejeune, 1671, 447 p.

Les Entretiens d'Ariste et d'Engène, édition établie et commentée par Bernard Beugnot et Gilles Declecq, Paris : H. Champion, 2003, 592 p.

Hagiographies, correspondance

Bouhours, D., *La Vie de saint François Xavier*, n. éd., Paris : Vve Bordelet, 1754, 2 vol.

La Vie de saint Ignace fondateur de la Compagnie de Jésus, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1679, 495 p.
François-Xavier, *Lettres choisies de saint François Xavier*, Varsovie : M.-G. Weidmann, 1739, 242 p.
Daubenton, G., *La Vie du bienheureux Jean-François Régis*, 3^e éd., Lyon : L. Bruyset, 1718, 478 p.
Ribadeneyra, P., *Les Nouvelles Fleurs de la vie des saints*, Paris : J. Hénault, 1673-1686, 2 vol.

Histoire

Catrou, Fr., *Histoire générale de l'Empire du Mogol*, Paris : J. de Nully, 1705-1715, 2 t. en 1 vol.
Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, Paris : Nyon fils, 1744, 6 vol.
Daniel, G. *Abrégé de l'histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, Paris : D. Mariette, 1723-1724, 9 vol.
Du Halde, J.-B., *Description géographique, historique, chronologique, politique, et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, n. éd., La Haye : H. Scheurleer, 1736, 4 vol.
Gaubil, A., *Histoire de Gentchiscan*, Paris : Briasson, 1739, 317 p.
Greslon, A., *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares*, Paris : J. Hénault, 1671, 352 p.
Jouvancy, J. de, *Recueil de pièces touchant l'histoire de la Compagnie de Jésus*, Liège [?] : [s. n.], 1713, 512 p.
Kircher, A., *China illustrata, China monumentis qua sacris qua profanis, nec non variis naturæ et artis spectaculis, aliarumque rerum memorabilium argumentis illustrata*, Amsterdam : J. Janssonium a Wæsberge - E. Weyerstræl, 1667, 237 p.
K'Ien-Loung, *Éloge de la ville de Moukden et de ses environs [...] Traduit en françois par le P. Amiot*, Paris : N.-M. Tilliard, 1770, 381 p.
Lafitau, Joseph-François, *Les Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris : Saugrain l'aîné - Ch.-E. Hochereau, 1724, 2 vol.
Le Comte, L., *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, Amsterdam : J.-L. Delorme - E. Roger, 1697, 2 vol.
Le Gobien, Ch., *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrestienne*, Paris : J. Anisson, 1698, 326 p.
Maimbourg, L., *Histoire de la Ligue*, Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1683, 541 p.
Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre-Sainte, 3^e éd., Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1684-1685, 4 vol.
Moyriac de Mailla, J. de, *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares mancheoux [...] par M. Vojeu de Brunem [Joseph Jouvel]* : Lyon, les frères Duplain, 1754, 2 t. en 1 vol.
Tachard, G., *Voyage de Siam, des Pères Jésuites, Envoyés par le Roy aux Indes & à la Chine*, Paris : A. Seneuze - D. Horthemels, 1686, 424 p.
Trigault, N., *De Christiana Expeditione apud Sinas* (1615), traduite en français en 1616, *Histoire de l'expédition chrestienne au royaume de la Chine*, Lyon : H. Cardon, 1616, 1096 p.

Logique et philosophie

- Bougeant, G.-H., *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, Paris : Gissey, Bordelet et Ganeau, 1739, 157 p.
- Buffier, Cl., *Examen des préjugés vulgaires, pour disposer l'esprit à juger sainement de tout*, Paris : J. Mariette, 1704, 376 p.
- Traité des premières vérités et de la source de nos jugemens, ou l'on examine le sentiment des philosophes de ce temps, sur les premières notions des choses par le P. Buffier*, Paris : Vve Maugé, 1724, 290 p.
- Couplet, Ph., *Confucius Sinarum philosophus*, Paris : D. Horthemels, 1687, non paginé.
- Pardies, I.-G., *Discours sur la connaissance des bêtes*, 2^e éd., Paris : S. Marbre-Cramoisy, 1678, 270 p.

Philologie

- Kircher, A., *Œdipus Ægyptiacus* (1652-1654), Hildesheim : G. Olms, 2013, 4 vol.
- Turris Babel*, Amsterdam : ex officina Janssonio-Waesbergiana, 1679, 219 p.

Poétique et rhétorique

- [Bougeant, G.-H.], *Voyage merveilleux du prince Fan Fédérin dans la Romancie*, Paris : P.-G. Le Mercier, 1735, 275 p.
- Bouhours, D., *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Dialogues*, Paris : Vve S. Marbre-Cramoisy, 1687, 402 p.
- Brumoy, P., *Le Théâtre des Grecs*, Paris : Rollin père, 1730, 3 vol.
- Fénelon, Fr. de Salignac de la Motte, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, avec une Lettre écrite à l'Académie française*, Paris : J. Estienne, 1718, 409 p.
- « Projet d'une Poétique », *ibid.*, p. 296-331.
- « Projet d'un Traité sur la Tragedie », *ibid.*, p. 331-347.
- « Projet d'un Traité sur la Comedie », *ibid.*, p. 347-355.
- Laubrussel, Ig., *Traité des abus de la critique en matière de religion par le P. de Laubrussel*, Paris : G. du Puis, 1710-1711, 2 vol.
- Le Jay, G.-Fr., *Traduction française des discours latins de M. Lejay par M. Tauziède [Discours sur les avantages de l'éloquence adressé aux jeunes élèves en rhétorique]*, Paris : Desquerre, 1835, 2 vol.
- Porée, Ch., *De criticis*, Paris : M. Bordelet, 1731, 45 p.
- De libris qui vulgo dicuntur romanenses*, Paris : M. Bordelet, 1736, 52 p.
- Discours sur la satire* ; présentation, éd. critique, notes et trad. inédite du latin par Luís dos Santos, Paris : H. Champion, 2005, 214 p.
- L'Homme instruit par le spectacle, ou le théâtre changé en école de vertu. Ballet qui sera dansé au Collège de Louis-le-Grand, à la tragédie de Brutus, premier consul des Romains*, Paris : 1726, 8 p.²¹
- Theatrum sit ne vel esse possit schola informandis moribus idonea*, Paris : J.-B. Coignard fils, 1733, 52 p.

Une traduction contestable de cette oraison, plus sous connue sous l'intitulé de *De theatro*, a été donnée, par le père Brumoy dès 1733 et récemment rééditée à l'initiative d'Édith Flamarion :

Discours sur les spectacles, traduit du latin [...] par le P. Brumoy, Paris : J.-B. Coignard fils, 1733, 48 p.

²¹ BnF : Rés. Yf-2721. M. Demeilliez, *op. cit.*, vol. 2, p. 366-367. É. Flamarion, *op. cit.*

- Discours sur les spectacles, avec la traduction en regard du P. Brumoy*, présenté et édité par Éd. Flamarion, Toulouse : Société de littératures classiques, 2000, 87 p.
- Utrum informandis heroibus sit magis idoneum regnum an respublica*, Paris : frères Barbou, 1727, 111 p.
- Caroli Porée e Societate Jesu, sacerdotis orationes [...] nunc primum collectæ*, Paris : M. Bordelet, 1735, 2 vol.²²
- Caroli Porée e Societate Jesu, sacerdotis orationes nova editio auctior et emendatior* [Orationes sacræ], [De Librorum amatorium fuga], Paris : M. Bordelet, 1747, t. 1, 386 p. ; [Orationes panegyricas], [De eloquentia, De satyra, De panegyricis, Utrum jure, an injuria, Galli levitatis accusentur], t. 2, 416 p., [Orationes academicas ; De criticis, De theatro, De usu ingenii, De libris qui vulgo dicuntur romanenses, De credulitate in Doctrinis], t. 3, 408 p.
- Tarteron, J., *Traduction nouvelle des Satyres, des Épîtres et de l'Art poétique d'Horace*, Paris : A. Pralard, 1685, 513 p. Voir É. Flamarion, *op. cit.*, p. 404.
- Tournemine, R.-J. de, « Défense du grand Corneille contre le commentateur des œuvres de M. Boileau-Despreaux » *Œuvres diverses de Pierre Corneille* [publiées par l'abbé Granet], Paris : Gisse et Bordelet, 1738, 461 p.
- Villiers, P. de, *Traité de la satire où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, & comment la satire peut servir à cet usage*, Paris : J. Anisson, 1695, 356 p.

Sciences

- Castel, L.-B., *Lettre philosophique pour rassurer l'univers contre les bruits populaires d'un dérangement dans le cours du Soleil*, Paris : Prault père, 1736, 31 p.
- Traité de physique sur la pesanteur universelle des corps*, Paris : A. Cailleau, 1724, 2 vol.
- Kircher, A., *Ars magna lucis et umbræ in mundo*, Rome : H. Scheus, 1646, 935 p.
- N. Regnault, *L'Origine ancienne de la physique nouvelle*, Paris : Clousier, 1734, 3 vol.
- Les Entretiens physiques d'Ariste et d'Endoxe*, Paris : C.-L. Thiboust, 1729, 3 vol.
- Lettre d'un physicien sur la Philosophie de Neuton, mise à la portée de tout le monde, par M. de Voltaire*, [Paris] : [s. n.]1738, 46 p.

Spiritualité

- Loyola, I. de, *Exercices spirituels de S. Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, traduits du latin en françois par un père de même compagnie*, Anvers : M. Cnobbaert, 1673, 268 p.
- Exercices spirituels* traduits de l'espagnol par Pierre Jennessaux, Paris : Arléa, 1991, 285 p.

B.4 – OUVRAGES ANTÉRIEURS À 1800²³

B.4.1 – ANTIQUITÉ

- Alexandrie, Clément d', *Clementis Alexandrini Protrepticus*, éd. critique par M. Marcovich, Leyde : Brill, 1995, 240 p.
- Aristote, *Catégories - De l'interprétation*, traduit par J. Tricot, Paris : Vrin, 2000, 153 p.

²² Cette première édition des oraisons du père Porée rassemblées par le père Griffet est moins complète que celle parue de manière posthume en 1747.

²³ Sont privilégiées les éditions possédées par Voltaire, celles recensées par les *Mémoires de Trévoux* et les éditions critiques récentes de référence.

- Histoire des animaux*, trad. par P. Louis, t. 2 : Livres V-VII, Paris : Les Belles Lettres, 2002, 325 p.
- La Poétique d'Aristote traduite en français avec des remarques par M. Dacier*, Paris : C. Barbin, 1692, 544 p.
- Poétique*, texte établi et traduit par J. Hardy, Paris : Les Belles Lettres, 2002, 148 p.
- La Rhétorique d'Aristote en français. Traduction nouvelle* [par Fr. Cassandre], Lyon : A. et M. Molin, 1691, 476 p.
- Rhétorique*, texte établi et traduit par M. Dufour et A. Wartelle, Paris : Les Belles Lettres, 2002, 3 vol.
- Seconds Analytiques*, éd. bilingue établie par P. Pellegrin, Paris : Flammarion, 432 p.
- Cicéron, *Entretiens de Cicéron sur la Nature des Dieux*, traduits par M. l'abbé d'Olivet, Paris : J. Étienne, 1721, 3 vol.
- Épicure, *Lettres, maximes, sentences*, éd. de J.-Fr Balaudé, n. éd., Le Livre de poche : Paris : 2016, 224 p.
- Horace, *Traduction nouvelle des Satyres, des Épîtres, et de l'Art poétique d'Horace*, Paris : A. Pralard, 1735, 513 p.
- Julien, *Opera, quæ quidem reperiri potuerunt omnia*, trad. : D. Petau : Paris : Cramoisy, 1630, 558 p.
- Naziance, Gr. De, *Discours de saint Gregoire de Nazianze, contre l'empereur Julien l'Apostat*, Lyon : M. Duplain, 1735, 395 p.
- Quintilien, *De l'institution de l'orateur traduit par M. l'Abbé Gédouyn*, Paris : G. Dupuis, 1718, 860 p.
- Tertullien, *Traité de Tertullien sur l'ornement des femmes, les spectacles, le baptême et la patience, avec une Lettre aux martyrs ; traduits en français (par Caubere)*, Paris : Rollin fils, 1733, 377 p.

B.4.2 – PÉRIODE MODERNE

Apologétique, théologie, controverses

- An., *Consultes tenues au Collège de Louis-le-Grand pendant la visite du Père provincial pour la réformation de la maison de Clermont en l'année 1708*, [Lisbonne] : 1761, 2 vol.
- Argens, J.-B. de Boyer, marquis d', *Défense du paganisme par l'empereur Julien, en grec et en français ; avec des dissertations et des notes pour servir d'éclaircissement au texte et pour en réfuter les erreurs, par Mr. le M^{rs} d'Argens*, Berlin : C.-F. Voss, 1764, 306 p.
- Bayle, P., *Critique générale de l'Histoire du calvinisme de Mr. Maimbourg* : Ville-Franche [Amsterdam], P. le Blanc [A. Wolfgang], 1682, 388 p.
- Pensées diverses, écrites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la comète qui parut au mois de decembre 1680*, n. éd., Rotterdam : héritiers de R. Léers [Trévoux] : 1721, 2 vol.
- Boileau, N., « Boileau aux prises avec les jésuites », *Œuvres de Boileau Despréaux [...] par M. de Saint-Marc*, Amsterdam : D.-J. Changuion, 1732, t. 3, p. 248-290.
- Chaudon, L.-M., *Dictionnaire anti-philosophique*, Avignon : Vve Girard - Fr. Seguin, 1767, 451 p.
- [D'Alembert, J. Le Rond], *Sur la destruction des Jésuites en France. Par un auteur désintéressé*, [s. l.] : [s. n.], 1765, 235 p.
- [Diderot, D.], *Article jésuite tiré de l'Encyclopédie, par main de maître*, Londres [Lausanne] : aux dépens de la Compagnie [Grasset], 1766, 50 p.
- Fréron, É.-C., « *Voltariana* », ou *Éloges amphygouriques de Fr. Marie Arrouet*, Paris : [s. n.], 1748, 2 part. en 1 vol., 560 p.

- Guidi, L., *Lettre à un ami Sur la destruction des jésuites en France*, par un auteur désintéressé, [s. l.] : [s. n.], [s. d.], 57 p.
- Guyon, Cl.-M., *L'Oracle des nouveaux philosophes, pour servir de suite et d'éclaircissement aux œuvres de M. de Voltaire*, Berne : [s. n.]1759, 388 p.
- Guyot Desfontaines, P.-Fr., *Examen du Volteranisme*, [s. l.] : [s. n.], 1757, 59 p.
- Hayer, J.-N.-H. – Soret, G.-J. , *La Religion vengée, ou Réfutation des auteurs impies*, Paris : Chaubert - Hérisant, 1757, 12 t. en 6 vol.
- Huet, D., *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain par Mr. Huet, Ancien évêque d'Avranches*, Amsterdam : H. du Sauzet, 1723, 296 p.
- Le Coq de Villeraie de Rouër²⁴, P.-Fr., *Réponse ou critique des Lettres philosophiques de M. de V*** par le R. P. D. P. B***, Bâle [Amiens] : Chr. Revis, 1735, 252 p.
- Maleville, G. *La Religion naturelle et la révélée, établies sur les principes de la vraie philosophie et sur la divinité des Écritures*, Paris : Nyon, 1756-1758, 6 vol.
- Molinier, J.-B. (O. F.), *Onzième et douzième discours contre les impies du tems et les fondements de l'impiété moderne et dissertations sur les miracles*, *Sermons choisis sur les mystères*, Paris : P.-A. Le Mercier - P.-N. Lottin, 1734, t. 14, 204 p.
- Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques de M. de V****, [s. l.] : [s. d.], 1735, 82 p.
- Nonnotte, Cl.-A., *Dictionnaire philosophique de la religion où l'on établit tous les points de la religion, attaqués par les incrédules*, [s. l.] : [s. n.], 1772, 4 vol.
- Les Erreurs de Voltaire*, Avignon : A.-I. Fez, 1762, 2 vol.
- Petit traité philosophique sur la religion*, Avignon : [s. n.]1772, 129 p.
- Polignac, M. de, « Epistre a son altesse serenissime Madame la Duchesse du Maine », *L'Anti-Lucrece, poème sur la religion naturelle, composé par M. le Cardinal de Polignac, traduit par M. de Bougainville*, Paris : J.-B. Coignard, A. Boudet et P.-G. Le Mercier, 1749, t. 1, non paginé.
- Quesnel, P., *Histoire des religieux de la Compagnie de Jésus*, Utrecht : J. Palfin[A. Chapuis], 1741, 3 vol.
- Thomas, A.-L., *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de La Religion naturelle*, Paris : J.-T. Hérisant, 1756, 271 p.
- Tuberville, Needham, J., *Idées républicaines par un membre d'un corps, M.D.V. L'Auteur auroit pu dire, par un Membre qui n'est d'aucun Corps. Augmentées de remarques*, Coppet [Carouge] : [1766], 76 p.

Éducation

- Caradeuc de La Chalotais, L.-R. de, *Essai d'éducation nationale, ou Plan d'études pour la jeunesse*, [s. l.] : [s. n.], 1763, 152 p.
- Essai d'éducation nationale ou Plan d'études pour la jeunesse*, éd. critique par R. Grandroute, Paris : CNRS, Saint-Étienne : PUSE, 1996, 124 p.
- Crevier, J.-B.-L. - Diderot, D., *De l'éducation publique*, Amsterdam [Paris] : [L. Durand], 1762, 235 p.
- Gédoyn, N., *De l'éducation des enfans, Œuvres diverses de M. l'Abbé Gédoyn*, Paris : de Bure l'Aîné, 1745, p. 1-52.

²⁴ De ce camarade de Voltaire, auteur anonyme d'un des plus violents pamphlets contre *Les Lettres philosophiques*, la BnF conserve trois autres titres :
Abregé de l'histoire ecclesiastique, civile et politique de la ville de Rouen, Rouen : Fr. Oursel, 599 p.
Mémoires historiques du comte Betlem-Niklos, contenant en particulier les troubles de Transylvanie, Amsterdam : J. Swart, 1736, 2 part. en 1 vol.
Traité historique et politique du droit public de l'empire d'Allemagne, Paris : L. d'Houry, 1748, 355 p.

Rollin, Ch. *De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris : J. Étienne, 1726-1728, 4 vol.

Essais

Le Gendre, G.-Ch., *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris : C. Osmont [G. Debure], 1733, 6 vol.

Châteauneuf, Fr. de Castagnères, abbé de, *Dialogue sur la musique des anciens*, Paris : N. Pissot, 1725, 126 p.

Histoire

La Bléterie, J.-Ph.-R. de (O.F.), *Vie de l'empereur Julien*, Paris : Prault père, 1735, 2 vol.

Littérature

Chaulieu, G.-A. de - La Fare, Ch.-A. *Poésies de Monsieur l'Abbé de Chaulieu et de Monsieur le Marquis de la Fare*, Amsterdam : E. Roger, 1724, 176 p.

Poésies, éd. critique par C. Griffejoen-Cavatorta, Paris : Classiques Garnier, 2014, 638 p.

Fénelon, Fr. de Salignac de la Motte, *Les Aventures de Télémaque*, éd. critique par J. Le Brun, Paris : Gallimard, Folio classique, 1995, 478 p.

Les Divertissements de Sceaux, éd. critique par I. Galleron, Paris : Classiques Garnier, 2011, 539 p.

Philologie

De Pauw, C., *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, Berlin : G.-J. Decker, 1773, 2 vol.

Philosophie

Arnauld, A. - Nicole, P., *La Logique ou L'Art de penser*, Paris : J. Guignart, 1662, 473 p.

Bacon, Fr., *Novum organum* traduit par M. Malherbe et J.-M. Pousseur, n. éd., Paris : PUF, 2014, 349 p.

Bernier, Fr., *Abrégé de la philosophie de Gassendi en VIII. Tomes*, Lyon : Anisson & Posuel, 1678, 8 vol.

Du Marsais, C.-Ch., *Le Philosophe*, intégré aux *Nouvelles libertés de penser*, Amsterdam [Paris] : [Piget], 1743, 204 p.

Crousaz, J.-P. de, *Système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étendue de nos connaissances, ou Nouvel essai de logique*, Amsterdam : F. L'Honoré, 1712, 2 vol.

Descartes, R., *Les Principes de la philosophie écrits en latin, par René Descartes et traduits en français par un de ses amis*, Paris : Compagnie des libraires, 1723, 533 p.

Gérard, Ar. de, *La Philosophie des gens de cour*, Paris : E. Loyson, 368 p.

Kant, E., *Qu'est-ce que les Lumières?*, éd. critique de Fr. Proust, Paris : Garnier-Flammarion, 2006, 206 p.

Leibniz, G.-W., *Essais de théodicée*, Amsterdam : I. Troyel, 1710, 2 t. en 1 vol.

Locke, J., *Essai sur l'entendement humain*, trad. de P. Coste, éd. critique par Ph. Hamou, Paris : Librairie Générale Française, Le Livre de poche, 2009, 1114 p.

- Malebranche, N. de (O. F.), *Avis touchant l'Entretien d'un philosophe chrétien avec un philosophe chinois [...] pour servir de réponse à la critique de cet Entretien, insérée dans les Mémoires de Trévoux de juillet 1708*, Paris : M. David, 1708, 36 p.
Entretien d'un philosophe chrétien, et d'un philosophe chinois, sur l'existence et la nature de Dieu, Paris : M. David, 1708, 73 p.
- Pascal, B., *Les Provinciales*, éd. critique par M. Le Guern, n. éd., Paris : Gallimard, Folio classique, 1987, 416 p.
Pensées, éd. critique par M. Le Guern, n. éd., Paris : Gallimard, Folio classique, 2004, 764 p.
- Pope, A., *Essai sur l'homme par Monsieur Pope, traduit de l'Anglois en François, édition revüe par le traducteur [de Silhouette]*, 2^e éd., Lausanne : M.-M. Bousquet, 1738, 78 p.
- Régis, P.-S., *Système de philosophie, contenant la logique, la métaphysique, la physique et la morale*, Paris : D. Thierry, aux dépens d'Anisson, Posuel et Rigaud, libraires à Lyon, 1690, 3 vol.
- Spinoza, B., *Tractatus theologico-politicus*, Hambourg : H. Künrath, 1670, 233 p.
- Toland, J., *Clidophorus*, traduit par Tr. Dagron, Paris : Allia, 2002, 94 p.

Poétique

- Baillet, A., *Des Satyres personnelles. Traité historique et critique de celles qui portent le titre d'ANTI*, Paris : A. Dezallier, 1689, 2 vol.
- Batteux, Ch., *Cours de Belles Lettres ou principes de Littérature*, Paris : [s. n.]1753, 4 vol.
- Cazalbigi, R. de, *Dissertazione di Ranieri de Casalbigi, dell'Academia di Cortona su le poesie drammatiche del sig. abate Pietro Metastasio* », *Poesie del signor abate Pietro Metastasio*, Paris : Vve Quillau, 1755, t. 1, p. xix-cciv.
- Chassiron P.-M.-M. de, *Réflexions sur le comique-larmoyant*, Paris : Durand, 1749, 77 p.
- Desprez de Boissy, Ch., *Lettre de M. Des P. de B*** à M. le chevalier de *** sur les spectacles*, Paris : Vve Lottin - J.-H. Butard, 1756, 160 p.
- Fénelon, Fr. de Salignac de la Motte, *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, avec une Lettre écrite à l'Académie française*, Paris : J. Estienne, 1718, 409 p.
Œuvres complètes, Paris : Gallimard, La Pléiade, 1997, 1830 p.
- Fontenelle, B. Le Bovier de, *Digression sur les Anciens et les Modernes, Poésies pastorales*, Paris : M. Guérout, 1688, p. 232-233.
- Huet, P.-D., *Lettre-traité de Pierre-Daniel Huet sur l'origine des romans*, éd. critique de Fabienne Gégou, Paris : A.-G. Nizet, 1971, 221 p.
- Houdar de La Motte, A., *Discours sur la poésie*, Amsterdam : [L. Renard]1707, 192 p.
Fables nouvelles avec un discours sur la fable, Paris : G. Dupuis, 1719, 372 p.
Les Œuvres de théâtre de M. de la Motte, avec plusieurs discours sur la tragédie, Paris : G. Dupuis, 1730, 2 vol.
- Le Clerc, J., *Joannis Clerici Ars critica*, Amsterdam : G. Gallet, 1697, 2 vol.
- Lenglet du Fresnoy, N., *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité*, [Amsterdam] : [Vve de Poilras], 2 vol.
L'Histoire justifiée contre les romans, Amsterdam : J.-F. Bernard, 1735, 391 p.
- Lessing, G.-E., *Dramaturgie de Hambourg, traduction intégrale, augmentée des paralipomènes, d'une chronologie et de témoignages d'époque avec introduction, notes et commentaire par Jean-Marie Valentin*, Paris : Klincksieck, 2010, 32^e livraison, 592 p.
- Marmontel, J.- Fr., *Poétique française*, Paris : Lesclapart, 1763, 2 vol.

Rapin, R., *Réflexions sur la Poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes*, Paris : F. Muguet, 1674, 258 p.

Riccoboni, L., *Réflexions historiques et critiques sur les différens théâtres de l'Europe*, Paris : J. Guérin, 1738, 47 p.

Thoulier d'Olivet, P.-J. *Traité de la prosodie française*, Paris : Gandouin, 1736, p. 138.

Sciences

Algarotti, Fr., *Le Newtonianisme pour les dames, ou Entretiens sur la lumière, sur les couleurs et sur l'attraction. Traduits de l'italien de M. Algarotti. Par M. Duperron de Castera*, Paris, Montalant, 1738, 2 vol.

Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, Paris : Imprimerie royale, 1749, t. 2, 603 p.

[Davy de La Fautrière, G.], *Examen du vuide, ou espace newtonien, relativement à l'idée de Dieu*, Paris : H. Gissey, 24 p.

Fontenelle, B. Le Bovier de, *Entretiens sur la pluralité des mondes de Fontenelle*, éd. critique par Chr. Martin, Paris : Garnier-Flammarion, 220 p.

Joblot, L. *Observations d'histoire naturelle, faites avec le microscope, sur un grand nombre d'insectes*, Paris : A. Briasson, 1754, 2 vol.

Kahle, L.-M., *Examen d'un livre intitulé : la Métaphysique de Newton, ou Parallèle des sentimens de Newton et de Leibnitz, par Mr. de Voltaire*, La Haye : P. Gosse, 1744, 118 p.

Moreau de Maupertuis, P.-L., *Discours sur les différentes figures des astres*, Paris : Imprimerie royale, 1732, 83 p.

Needham, J. Tuberville, *Nouvelles découvertes faites avec le microscope*, Leyde : E. Luzac fils, 1747, 179 p.

Newton, Is. - Du Châtelet, G.-É. Le Tonnelier de Breteuil, *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, éd. critique par M. Toulmonde, Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du 18^e siècle, 2015, 2 vol.

Gravesande, W.-J. s', *Physices elementa mathematica experimentis confirmata. Sive Introductio ad Philosophiam Newtonianam. Auctore Gulielmo Jacobo's Gravesande*, Leyde : P. Vander Aa, 2 vol.

Spallanzani, L., *Dissertazioni due dell'abate Spallanzani Sacerdote della B. Vergine*, Modène : Eredi di B. Soliani, 1765, 87 et 44 p.

Théâtre

Donneau de Visé, J., [Fontenelle], *La comete, comedie*, Paris : Cl. Blageart, 1684, 66 p.

Nivelle de la Chaussée, P.-Cl., *Mélanide*, Paris : Prault fils, 1741, 82 p.

Théologie

Abbadie, J., *Traité sur la vérité de la religion chrétienne*, Rotterdam : Reinier Leers, 1684, 3 vol.

Bourdaloue, L., *Œuvres complètes*, n. éd., Tours : Cattier, 1865, 6 vol.

Fénelon, Fr. de la Mothe-Salignac, *Démonstration de l'existence de Dieu*, 4^e éd. [avec préface du P. Tournemine], Amsterdam : L'Honoré et Chatelain, 1715, 291 p.

Huet, P.-D., *Demonstratio evangelica*, Paris : S. Michallet, 1679, 726 p.

La Mothe Le Vayer, Fr. de *De la vertu des païens*, Paris : Targa, 1642, 374 p. Malebranche, N. de (O. F.), *Traité de la nature et de la grâce*, dernière édition corrigée & augmentée, Rotterdam : Reinier Leers, 1703, 352 p.

Toland, J., *Le christianisme sans mystères* traduit par Tr. Dagron, Paris : H. Champion, 2005, 270 p.

II – SOURCES SECONDAIRES

B – OUVRAGES ET ÉTUDES CRITIQUES

B.1. – CONTEXTE

B.1.1 – OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Antoine, M., *Louis XV*, Paris : Hachette littératures, 2006, 1053 p.
- Bluche, Fr., *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, n. éd., Paris : Economica, 1986, 481 p.
- Bret-Vitoz, R. *L'espace et la scène : dramaturgie de la tragédie française (1691-1759)*, Oxford : Voltaire Foundation, 2008, 345 p.
- Buffat, Marc (coord.), *Diderot, l'invention du drame*, Actes de la journée d'étude du 14 octobre 2000 à l'Université Paris VII-Denis-Diderot, Paris : Klincksieck, 2000, 192 p.
- Chaussinand-Nogaret, G., *Voltaire et le siècle des Lumières*, Bruxelles : 1994, 165 p.
- Cottret, B., *Le Christ des Lumières*, Paris : Les Éd. du Cerf, 1990, 186 p.
- Cottret, M., *Histoire du jansénisme*, Paris : Perrin, 2016, 400 p.
- Cronk, N. (dir.), *Études sur Le Fils naturel et les Entretiens sur Le Fils naturel de Diderot*, Oxford : Voltaire Foundation, 2000, 324 p.
- Darnton, R., *L'aventure de l'Encyclopédie : 1775-1800 : un best-seller au siècle des Lumières*, Paris : Seuil, 1992, 631 p.
- Déismes et déistes à l'âge classique* (coord. : A. McKenna), *La Lettre clandestine*, 2013, n° 21, 595 p.
- Dhôtel, J.-Cl., *Les Origines du catéchisme moderne en France d'après les premiers manuels imprimés en France*, Paris : Aubier, 1967, 472 p.
- Ducourtieux, P., *Les Barbou imprimeurs, Lyon-Limoges-Paris (1524-1820)*, Limoges : Vve Ducourtieux, 1896, 411 p.
- Ehrard, J., *L'idée de nature en France*, n. éd., Paris : Albin Michel, 1994, 861 p.
- Farge, A., *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris : Éd. du Seuil, 1992, 310 p.
- Ferrier, B. (dir.), *Le sacré en question : Bible et mythes sur les scènes du XVIII^e siècle*, Paris : Classiques Garnier, 2015, 371 p.
- Frantz, P., *L'esthétique du tableau dans le théâtre du XVIII^e siècle*, Paris : PUF, 1998, 266 p.
- Frantz, P. - Marchand, S., *Le théâtre français du XVIII^e siècle : histoire, textes choisis, mises en scènes*, Paris : L'Avant-scène théâtre, 2009, 598 p.
- Fumaroli, M., *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et res litteraria de la Renaissance au seuil de l'époque moderne*, Paris : Albin Michel, 1994, 882 p.
- Gerson, Fr., *L'Amitié au XVIII^e siècle*, Paris : La Pensée universelle, 1974, 254 p.
- Grell, Ch., *Le Dix-huitième siècle et l'antiquité en France (1680-1789)*, *SVEC*, 330-331 (1995).
- Hamou, Ph., « Algarotti vulgarisateur », *Cirey dans la vie intellectuelle. La réception de Newton en France présenté par François de Gandt*, *SVEC*, 11 (2001), p. 73-89.
- Lilti, A., *L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris : 2019, Le Seuil, 416 p.
- Lyon-Caen, N., *La boîte à Perrette. Le jansénisme parisien au XVIII^e siècle*, Paris : Albin Michel, 2010, 556 p.
- Maire, C., *De la cause de Dieu à la cause de la Nation : le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris : Gallimard, 1998, 710 p.
- Martin, H.-J., *Livres, pouvoirs et société au XVII^e siècle (1558-1701)*, Genève : Droz, 2 vol.

- Martin, Ph., *Le Théâtre divin. Une histoire de la messe du XVI^e au XX^e siècle*, Paris : CNRS, 2010, p. 330.
- Ozouf, M., « L'opinion publique au XVIII^e siècle », *Sociologie de la communication*, 1997, vol. 1, p. 349-365.
- Sandrier, A., « Les catéchismes au temps des « philosophes », *Dix-huitième siècle*, 2007, vol. 39 (1), pp. 319-334.
- Les Lumières du miracle*, Paris : Classiques Garnier, 2015, 465 p.
- Tapié, V.-L., *Baroque et classicisme*, Paris : Hachette, Pluriel, 2000, 509 p.
- Valentin, J.-M., *Poétique et critique dramatique : la Dramaturgie de Hambourg, 1769, de G. E. Lessing*, Paris : les Belles Lettres, 2013, 190 p.
- Zanconato, A., *La dispute du fatalisme en France (1730-1760)*, Fasano-Paris : Schena editore - PUS, 2004, 750 p.

B.1.2 – COMPAGNIE DE JÉSUS

- Barbafieri, C., « Un manifeste inconnu en faveur de la tragédie sans amour, la préface de *Josephus fratres agnoscens* du père Le Jay (1695) », *Dix-septième siècle*, Paris : PUF, 2013/2 n°259, p. 301-319.
- Bruter, A., « Le théâtre comme image de l'histoire : sur la scène du collège Louis-le-Grand au XVIII^e siècle », *La chair et le verbe : les jésuites de France au XVIII^e siècle et l'image* (dir. : Éd. Flamarion, Paris : PSN, 2008, p. 179-197.
- Cadilhon, Fr., « Les processions jésuites en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Fastes et cérémonies de la vie religieuse (XVI^e-XX^e s.)*, pp. 189-201.
- Certeau, M. de, « Histoire et anthropologie chez Lafitau », *Naissance de l'ethnologie ? Anthropologie et missions en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, éd. Cl. Blanckaert, Paris : Cerf, 1984, p. 63-89.
- Chouillet-Roche, A., « Le Clavecin oculaire du père Castel », *Dix-huitième siècle*, 1976, n°8, p. 141-166.
- Collinot, A. - Mazière, Fr., *L'Exercice de la parole : fragments d'une rhétorique jésuite*, Paris : Édition des cendres, 1987, 188 p.
- Dabiezies, A., « L'érudition et l'humour : le P. Bougeant (1690-1745) », *Dix-huitième siècle*, n°9, 1982, p. 163-183.
- Dix-huitième siècle*, n° spécial *Les jésuites au 18^e siècle*, 1976, n°8, 542 p.
- Dumas, G., *Histoire du Journal de Trévoux depuis 1701 jusqu'en 1762*, Paris : Boivin, 1936, 210 p.
- Desautels, A.-R. (S. J.), *Les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII^e siècle (1701-1734)*, Rome : IHSI, 1956, 256 p.
- De Franceschi, S.-H. « Le modèle jésuite du prince chrétien. À propos du *De officio principis Christiani* de Bellarmin », *Dix-septième siècle*, 2007/4, n°237, p. 713-728.
- Fanlo, J.-R., « Les « Chambres des méditations » : l'imagination dans la polémique anti-jésuite d'Étienne Pasquier à Agrippa d'Aubigné », *Littératures classiques*, 2002, n°45, p. 91-108.
- Flamarion, Éd. (dir.), *La chair et le verbe : les jésuites de France au XVIII^e siècle et l'image*, Paris : PSN, 2008, 214 p.
- « Une peinture animée » : le théâtre selon Charles Porée (1676-1741), *ibid.*, p. 159-178.
- Gallo, A.-S., « Théâtre et Opéra dans le *Journal de Trévoux* (1701-1762) : scène héritée, scène rêvée », *Dix-huitième siècle*, 2010/1, n°42, p. 513-531.
- Gillibert, B. (S. J.) *Promenades dans le Paris ignatien*, n. éd., Paris : Médiasèvres, 2013, 78 p.
- Gilot, M. - Sgard, J., « Le renouvellement des *Mémoires de Trévoux* en 1734 », *Dix-huitième siècle*, n° spécial, *Les jésuites au 18^e siècle*, 1976, n°8, p. 205-214.

- Hillenaar, H., *Fénelon et les jésuites*, La Haye : M. Nijhoff, 1967, 388 p.
- Lacouture, J., *Jésuites : une multibiographie*, Paris : Éd. du Seuil, 1991, 2 vol.
- Lécrivain, Ph., « Une prosopographie des ex-jésuites « parisiens » (1762-1848), *Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* [En ligne], 126-1 | 2014.
- Losserand, L., « Le noviciat des Jésuites (1610-vers 1806), un fragment d'histoire du Paris disparu », *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 2014, pp. 91-108.
- Northeast, C.-M., *The Parisian Jesuits and the Enlightenment : 1700-1762*, *SVEC*, 288 (1991), 261 p.
- Paschoud, A., « Les penseurs éclairés et la Compagnie de Jésus : *Sur la destruction des jésuites de France* de d'Alembert, *SVEC*, 7 (2004), p. 123-131.
- Savoir et apologétique dans le discours missionnaire jésuite. Le monde amérindien vu à travers les Lettres édifiantes et curieuses*, Oxford : Voltaire Foundation, 2008, 229 p.
- Ribard, D., « Pratique(s) jésuite(s) de l'écrit : le P. Tournemine, les *Mémoires de Trévoux* et Fénelon », *Dix-septième siècle*, 2005/3, n° 228, p. 513-526.
- Turcan, Is., (dir.), *Quand le Dictionnaire de Trévoux rayonne sur l'Europe des Lumières*, Paris : Lharmattan, 2010, 190 p.
- Villaret, É. (S. J.), *Les congrégations mariales des origines à la suppression de la Compagnie de Jésus (1540-1773)*, Paris : Beauchesne, 1947, 607 p.
- Van Damme, S., « Écriture, institution et société : le travail littéraire de la Compagnie de Jésus en France (1620-1720) », *Revue de synthèse*, n° 2-3, avr.-sept. 1999, p. 261-283.
- Wilkins, K.-S., *Study of the works of Claude Buffier*, *SVEC*, 66 (1969), 233 p.

B.1.3 – ÉDUCATION

Histoire de l'éducation

- Bruter, A., *L'Histoire enseignée au Grand siècle : naissance d'une pédagogie*, Paris : Belin, 1997, 237 p.
- Chartier, R. - Compère, M.-M. - Julia, D., *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris : SEDES, 1976, 304 p.
- Colombat, B., *La Grammaire latine en France et à la Renaissance et à l'Âge classique. Théories et pédagogies*, Grenoble : Ellug, 1999, 724 p.
- Colombat, B. - N. Fournier, « De *Grammatica gallica* à *Grammaire française* », HAL archives-ouvertes.fr, 2009, in Mireille Huchon, *Le Français pré classique 10-1500-1650*, Paris : Champion, 2007, p. 145-167.
- Furet, Fr., « La naissance de l'histoire », *H-Histoire*, n° 1, mars 1979, repris dans *L'atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982, coll. « Champs », p. 113 et sq.
- Gascard, C., « Les commentateurs de Despautère : présentation d'une bibliographie des manuels de grammaire latine au XVII^e siècle, *Histoire de l'éducation*, 1997, n°74, p. 215-234.
- Hébrard, J., « L'évolution de l'espace graphique d'un manuel scolaire : le « Despautère » de 1512 à 1759 », *Langue française*, Paris : A. Colin, 1983, t. 59, p. 68-87.
- Piéjus, A., « Un spectacle collectif », *XVII^e siècle*, PUF, 2008/1 (n° 238), p. 9-17.
- Volpillac-Augier, C. (dir.), *La collection Ad usum Delphini : l'Antiquité au miroir du Grand Siècle*, Grenoble : Ellug-Université Stendhal, 2000, t. 1., 428 p. ; M. Furno, (dir.), *La collection Ad usum Delphini*, Grenoble : Ellug-Université Stendhal, 2005, t. 2, 532 p.

Pédagogie jésuite

- Avarello, V., « L'académisme jésuite au tournant du XVII^e siècle : essor d'une pédagogie humaniste et chrétienne au siècle de la Conquête », *Cahiers du GRIAS-CELEC*, Saint-Étienne : PUSE, 2010, n°6, en ligne, non paginé.
- Barthet, B., *Science, histoire et thématiques ésotériques chez les jésuites en France (1680-1764)*, Pessac : PUB, 2012, 560 p.
- « Cahiers de notes de classes du collège des jésuites de Cæn (1645-1721) ms Philipps 10584 », *Revue de l'École nationale des chartes*, XLVI, Paris : Picard, janv.-févr. 1905, p. 13-14.
- Chevalier, J.-Cl., « La pédagogie des collèges jésuites », *Littérature*, 1972, n° 7, p. 120-128.
- Civardi, J.-M., « *La Défaite de Solécisme par Despautère* : grammaire latine et théâtre jésuite », *Plaire et instruire* (dir. : A. Piéjus), Rennes : PUR, 2007, p. 113-148.
- Compère, M.-M. - Pralon-Julia, D., *Performances scolaires de collégiens sous l'Ancien régime : étude de six séries d'exercices latins rédigés au collège Louis-le-grand vers 1720*, Paris : PUS, 1992, 266 p.
- Dainville, Fr. de. (S. J.), *L'Éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, textes réunis et présentés par M.-M. Compère, Paris : Éditions de Minuit, 1978, 570 p.
- Les Jésuites et l'éducation de la Société française. La naissance de l'Humanisme moderne.* Paris : Beauchesne, 1940, 390 p.
- Demeilliez, M., « Campra, maître de musique au collège Louis-le-Grand de la Compagnie de Jésus », *Itinéraires d'André Campra (1660-1774) : d'Aix à Versailles, de l'Église à l'Opéra*, Wavre : Mardaga : CMBV, p. 29-30.
- « *Un plaisir sage et réglé* ». *Musiques et danses sur la scène des collèges parisiens (1640-1762)*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2010, 2 vol.
- Douay-Soublin, Fr., « Les jésuites et l'autorité de la rhétorique d'Aristote », *La Rhétorique d'Aristote, traditions et commentaires de l'antiquité au XVII^e siècle*, textes réunis par G. Dahan et Ir. Rosier Catach, Paris : Vrin, p. 331-346.
- Émond, G., *Histoire du collège de Louis-le-Grand, ancien Collège des Jésuites à Paris, depuis sa fondation jusqu'en 1830*, Paris : Durand et Loisel, 1845, 435 p.
- Dupont-Ferrier, G., *Du collège de Clermont au lycée Louis-Le-Grand*, Paris : E. de Boccard, 1925, 3 vol.
- Flamarion, Éd. *Théâtre jésuite néo-latin et Antiquité : sur le Brutus de Charles Porée, 1708*, Rome : École française de Rome, 2002, 529 p.
- Rochemonteix, C. de (S. J.) *Un collège de jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le collège Henri IV de la Flèche*, Le Mans : Le Guicheux, 1889, 4 vol.
- Rock, J., *Terpsichore at Louis-Le-Grand : Baroque Dance on a Jesuit Stage in Paris*, Boston : Institute of Jesuit Sources, 1996, 212 p.
- Schimberg, A., *L'Éducation morale dans les collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'Ancien Régime (XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris : Champion, 1913, p. 196.
- Spica, A.-É., « Les jésuites et l'emblématique », *XVII^e siècle*, 2007/4, (n°237), Université de Metz : CELTED-IUF, p. 633-651.
- Valentin, J.-M., *Le Théâtre jésuite dans les pays de langue allemande : répertoire chronologique des pièces représentées et des documents conservés, 1555-1773*, Stuttgart : A. Hiersemann, 1983-1984, 2 vol.

B.2. – OUVRAGES SUR VOLTAIRE

B.2.1 – BIOGRAPHIES DE VOLTAIRE ET DE SON ENTOURAGE

- Albertan-Coppola, S., « Un Normand contre Voltaire. Le Coq de Villeray, apologiste et historien rouennais », *Études normandes*, 1997, n° 46-1, p. 31-43.
- An., « Mémoire sur la vie de l'auteur. Nicolas Gedouyn », *Œuvres diverses de M. l'Abbé Gédouyn*, Paris : de Bure l'Aîné, 1745, p. v-xvii.
- Beaune, H., *Voltaire au collège : sa famille, ses études, ses premiers amis : lettres et documents inédits*, Paris : Amyot, 1867, 143 p.
- Campario, J.-Fr., *Simon Bigex, le philosophe : heurs et malheurs d'un secrétaire de Voltaire*, Annecy : Académie salésienne, 2009, 445 p.
- Caussy, F., *Voltaire seigneur de village*, Paris : Hachette, 1912, 355 p.
- Cessac, C., *La duchesse du Maine (1676-1753) : entre rêve politique et réalité poétique*, Paris : Classiques Garnier, 413 p.
- Cottret, B., *Bolingbroke : exil et écriture au siècle des Lumières, Angleterre-France (vers 1715-vers 1750)*, Paris : Klincksieck, 1992, 2 vol.
- Desnoiresterres, G., *Voltaire et la société française au XVIII^e siècle*, Paris : Didier et compagnie, 1867-1876, 8 vol.
- Goldzink, J., *Voltaire : la légende de saint Arouet*, Paris : Gallimard, 1989, 192 p.
- Haroche-Bouzinac, G., *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733) : la formation d'un épistolier au XVIII^e siècle*, Paris : Klincksieck, 1992, 394 p.
- Jacob, Fr., *Voltaire*, Paris : Gallimard, 336 p.
- Lambert, G., « Antoine Adam : Voltaire's jesuit in résidence », *SVEC* 302 (1992), p. 23-67.
- La Servière, J. de, *Un professeur d'ancien régime, le P. Charles Porée, S. J. (1676-1741)*, Paris : Houdin, 1899, 491 p.
- Paillard, Chr., *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire : lettres et documents*, Oxford : Voltaire Foundation, 2008, 416 p.
- Paillet de Warcy, L., *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire*, Paris : Mme Dufriche, 1824, 2 vol.
- Pertuiset, A., *Mgr Biord, un évêque savoyard face au défi des frontières : le diocèse de Genève-Annecy au temps des Lumières, 1764-1785*, Annecy : Académie salésienne, 2012, 511 p.
- Pierron, A., *Voltaire et ses maîtres*, Paris : Librairie académique, 1866, 354 p.
- Pomeau, R. *La Religion de Voltaire*, n. éd., Paris : Nizet, 1969, 549 p.
- Voltaire en son temps*, n. éd., Paris : Fayard ; Oxford : Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
- Trousson, R., « Théophile-Imarigeon, abbé Duvernet, biographe de Voltaire et romancier libertin », *Cahiers Voltaire*, 9 (2010), p. 117-130.
- Vézinet, Fr., *Autour de Voltaire : avec quelques inédits*, Paris : H. Champion, 1925, 141 p.

B.2.2 – VOLTAIRE ET LES JÉSUITES

Voltaire et la Compagnie de Jésus

- Châtellier, L. (S. J.), « Voltaire, Colmar, les jésuites et l'histoire », *Revue d'Alsace*, Strasbourg, n°106 (1980), p. 69-82.
- Cotoni, M.-H., « Visages de Voltaire dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares* », *Rousseau et les Lumières : mélanges à la mémoire de Raymond Trousson (1936-2013)*, Paris : H. Champion - Genève, (diff. Slatkine), 2016, p. 49-63.
- Fumaroli, M., « Voltaire jésuite », *Commentaire*, printemps 1995, vol. 18, n°69, p. 107-114.

- Gibert, P. (S. J.), « Le système d'éducation jésuite, son influence sur la formation du jeune Arouet », *La tolérance au risque de l'histoire*, Lyon : Aléas, 1995, p. 111-118.
- Ferret, O., « Notes sur Nonnote », *Revue Voltaire*, 7 (2007), p. 155-167.
- Lamotte, S. *L'affaire Girard-Cadière. Justice, satire et religion au XVIII^e siècle*, préface de J. Fouilleron, Aix-en-Provence : PUP, 2016, 306 p.
- « Voltaire, le jésuite et la pénitente », *Cahiers Voltaire*, 7 (2008), p. 23-39.
- Lizé, É., « Une affaire de pommes à Ferney : Simon Bigex contre Antoine Adam », *SVEC*, 129 (1975), p. 19-26.
- Orsoni, J. - Smith, D., « Voltaire et les jésuites », introduction à la *Relation de la maladie [...] du jésuite Berthier*, OCV 49B, p. 349-356.
- Strapini, L., « Recitare le passioni. Voltaire e i gesuiti », *Micromégas*, 61-62 (1995), p. 75-100.

Voltaire et le « jésuite des anguilles »

- Guichard, O., « La partie de chasse du sieur Dillon », *Ferney, archives ouvertes*, MDV n°2, La Ligne d'ombre, 2010, p. 149-160.
- Moureaux, J.-M., « Un épisode inconnu de la querelle Voltaire - Needham », *SVEC*, 5 (2000), p. 29-45

B.2.3. – VOLTAIRE ET LA CHINE

- Coutel, Ch. « Voltaire et la Chine », *L'enseignement philosophique*, 59^e année, 2009, n°4, p. 47-54.
- Dehergne, J., « Une synagogue à la Chine, *Dix-huitième siècle*, 1981, n°13, p. 105-111.
- Étiemble, R., *Les Jésuites en Chine : la querelle des rites (1552-1773)*, Julliard : 1966, 301 p.
- L'Europe chinoise*, Paris : Gallimard, 1989, 2 vol.
- Jacob, Fr., « Kien-Long, poète d'empire », *Cahiers Roucher-André Chénier*, n°23, 2004, p. 93-105.
- « Mon frère le Chinois ? La Chine dans le *Traité sur la tolérance* », *Études sur le Traité sur la tolérance de Voltaire*, Oxford : Voltaire Foundation, 2000, p. 214-223.
- Voltaire et la Chine*, catalogue de l'exposition présentée à l'Institut et Musée Voltaire, 5 mai - 4 octobre 2003, Saint-Malo : Cristel, 71 p.
- Jones, D-M., *The image of China Western Social and Political Thought*, Hampshire : Palgrave Macmillan, 2001, 238 p.
- Lu, J., « La réception de Voltaire en Chine avant 1949 », *ibid.*, n°8 (2008), p. 349-411.
- Meng, H., « Le confucianisme relu et réécrit par Voltaire dans son combat « écraser l'Infâme », *Voltaire et ses combats*, Oxford : Voltaire Foundation, p. 657-665.
- Voltaire et la Chine*, Paris : [s. n.], 1988, 2 vol.
- Mervaud, Chr., « Le sinophile et le sinophobe : Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw », *Revue Voltaire*, 7 (2007), p. 183-204.
- Pinot, V., *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France : (1640-1740)*, Paris : P. Geuthner, 1932, 480 p.
- Roy, O., *Leibniz et la Chine*, Paris : Vrin, 1972, 176 p.
- Shi, Z., « L'image de la Chine dans la pensée européenne du XVIII^e siècle : de l'apologie à la philosophie pratique », *Annales historiques de la Révolution française*, 2007, n°347, p. 93-111.
- Song, S.-Ch., *Voltaire et la Chine*, Aix-en-Provence : PUP, 1989, 348 p.

B.2.4. – PHILOSOPHIE DE VOLTAIRE

- Beeson, D., « Voltaire : philosopher or "philosophe" ? », *The Cambridge companion to Voltaire*, Cambridge, C.U.P., 2009, p. 47-67.
- Carré, J.-R., *Consistance de Voltaire : le philosophe*, Paris : Boivin, 1938, 106 p.
- Dagen, J., « Voltaire lecteur de Platon », *Revue Voltaire*, 7 (2007), p. 205-221.
- Métayer, G., *Nietzsche et Voltaire : de la liberté de l'esprit et de la civilisation*, Paris : Flammarion, 2010, 432 p.
- Mortier, R., « Kant lecteur et juge de Voltaire », *Les Combats des Lumières*, Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2000, p. 204-209.
- Pellissier, G., *Voltaire philosophe*, Paris : A. Colin, 1908, 304 p.

B.2.5. – ÉTUDES PARTICULIÈRES SUR VOLTAIRE

- Babier-Porte, Chr., « Sur le penchant du mont. Voltaire et Antoine Houdar de La Motte », *Revue Voltaire*, 16 (2016), p. 115-130.
- Bec, C., *La Tragédie à sujet romain, du Brutus de Voltaire à la Lucrèce de Ponsard*, thèse de doctorat dactylographiée, Toulouse, 2007, 635 p.
- Boch, J., *Apostat ou philosophe ? La figure de l'empereur Julien dans la pensée française de Montaigne à Voltaire*, Paris : H. Champion, 2013, 805 p.
- Brown, A. - Kölving U., « Qui est l'auteur du *Traité de métaphysique* ? », *Cahiers Voltaire*, 2 (2003), p. 85-93.
- Cave, Chr. - Davies, S. (dir.), *Les vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII^e-XXI^e siècles, SVEC*, 4 (2008), 489 p.
- Dagen, J. - Barrovecchio, A.-S. (dir.), *Voltaire et le Grand Siècle*, Oxford : Voltaire Foundation, 2006, 441 p.
- Day, D. A., « Voltaire and Cicero », *Revue de littérature comparée*, n°39, janv.-mars 1965, p. 1-43.
- Garagnon, A.-M. *Cinq études sur le style de Voltaire*, Paradigme : Orléans, 2008, 158 p.
- Guichard, O. *Ferney, archives ouvertes*, Chauray : Ligne d'ombre, MDV, 2010, 306 p.
- Hersant, M., *Écriture et vérité*, Leuven : Peeters, 2015, 678 p.
- « Sodome à Postdam : les passions entre hommes dans les *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire* », *Revue Voltaire*, 14 (2014), p. 101-115.
- Leborgne, É., « Questions sur l'anthropologie voltairienne, à partir de l'article « Égalité », *Fabula / Les colloques*, Autour du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1106.php>.
- Le Ru, V., *Voltaire newtonien : le combat d'un philosophe pour la science*, Paris : Vuibert, 2005, 120 p.
- Macé, L., « La première réception tragique de Voltaire en Italie », *Œuvres et critiques*, XXXII, 2, (2008), p. 133-149.
- Magnan, A., « Au nom de notre illustre frère : textes et documents sur Voltaire franc-maçon », *Textes et documents sur Voltaire franc-maçon*, Madrid, 23 juin 2012, blog ; voltaire-a-ferney.org.
- Moureaux, J.-M., « Race et altérité dans l'anthropologie voltairienne », *L'idée de « race » dans les sciences humaines et la littérature (XVIII^e et XIX^e siècles)*, Paris : L'Harmattan, 2003, p. 41-53.
- Naves, R., *Le Goût de Voltaire*, Paris : Garnier, 566 p.

- Poirier, J.-P., « Réactions à un cataclysme : le séisme de Lisbonne en 1755 », Actes du 16^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer des 14 et 15 octobre 2005, Académie des inscriptions et belles-lettres : 2006, 17, p. 19-32.
- Stenger, G., « Voltaire et le fatalisme : du *Poème sur le désastre de Lisbonne* aux derniers contes », *Cahiers Voltaire*, 14 (2015), p. 23-41.
- Volpillac-Augier, C., « L'historien et ses masques : Voltaire théoricien de l'anecdote », *Elseneur*, 19, 2004, p. 217. Idem pour la citation suivante.

B.3. – ÉTUDES DIVERSES

- Barthes, R., « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Communications*, Paris : Seuil, n° 16, 1970, p. 172-229.
- Cavaillé, J.-P., « Le prince des athées, Vanini et Machiavel », *L'enjeu Machiavel*, PUF, 2001, p. 59-72.
- Blanckaert, Cl., « L'anthropologie en France. Le mot et l'histoire (XVI^e-XIX^e siècle), *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, n. s., t. 1, n^{os} 3-4, p. 13-44.
- Van Delft, L., « Le modèle anatomique de la forme brève », *Bagatelles pour l'éternité : l'art du bref en littérature*, Besançon : PUFC, 2000, p. 115-128.
- Taussig, S., « Destin et providence : Gassendi contre le portique », *Libertinage et philosophie au XVII^e s., La Résurgence des philosophies antiques*, Saint-Étienne : PUSE, 2003, p. 210.
- Louis, P., « La génération spontanée chez Aristote », *XII^e Congrès international d'histoire des sciences, Colloques*, Paris : Albin Michel, 1968, p. 291-305.

B.3. – ESSAIS - HERMÉNEUTIQUE

- Barthes, R., *Sade, Fourier, Loyola*, n. éd., Points Seuil : Paris, 2016, 189 p.
- Billeter, J.-Fr., *Contre François Jullien*, Paris : Éd. Allia, 2006, 122 p.
- Bataille, G. *L'expérience intérieure*, Paris : Gallimard, tel gallimard, 2019, 189 p.
- Cassirer, E., *La Philosophie des Lumières*, éd. critique de P. Quillet, Paris Fayard, 2015, 351 p.
- Cassirer, E. - Heidegger, M., *Débat sur le kantisme et la philosophie : Davos, mars 1929, et autres textes de 1929-1931*, Paris : Beauchesne, 1972, 131 p.
- Chartier, R., *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris : Éd. du Seuil, 2000, 304 p.
- Chéreau, P., *Les visages et les corps*, Paris : Lharmattan, 2015, 54 p.
- Debord, G., *La Société du spectacle*, n. éd., Paris : Gallimard, Folio essais n°644, 209 p.
- M. Foucault, *Dits et Écrits*, (dir. : D. Defert - Fr. Ewald), Paris : Gallimard, 4 vol.
- Jullien, Fr., *Si parler va sans dire : du logos et d'autres ressources*, Paris : Seuil, 2006, 190 p.
- Nietzsche, Fr., *Humain, trop humain*, textes et variantes établis par G. Colli et M. Montinari ; trad. de l'allemand par J.-Cl. Hémerly, éd. revue par M.-B. de Launay, Paris : Gallimard, 1987, Folio essais, 2 vol.
- L'Antéchrist* suivi de *Ecce homo*, textes et variantes établis par G. Colli et M. Montinari ; trad. de l'allemand par J.-Cl. Hémerly, Paris : Gallimard, Folio essais, 2016, chap. « Humain, trop humain », p. 150-155.
- La Naissance de la tragédie*, textes et variantes établis par Giorgio Colli et Mazzino Montinari, trad. de l'allemand par M. Haar, Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy, Paris : Gallimard, Folio essais, 374 p.
- Le cas Wagner*, textes et variantes établis par G. Colli et M. Montinari ; trad. de l'allemand par J.-Cl. Hémerly Paris : Gallimard, Folio essais n°169, 163 p.

Steiner, G., *La Mort de la tragédie*, Paris : Gallimard, Folio essais, 2012, 345 p.

Tocqueville, A. de, *L'Ancien régime et la Révolution*, Paris : Garnier-Flammarion, 1988, 411

INDEX DES ŒUVRES ET DES PERSONNAGES

- À Démonicus*, 75
À Mademoiselle Clairon, 134
À Nicols, 75
À sa Majesté le Roi de Prusse, 155
Ab Urbe condita. Voir *Histoire romaine*
Abdolominus, 576
Abrégé chronologique de l'histoire de la Compagnie de Jésus, 394
Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen, 52, 582
Abrégé de l'histoire de France, 339
Abrégé de l'histoire universelle: de Tursellin, 159;
de Voltaire, 315, 337, 338, 341, 343, 381, 404, 543, 571
Abrégé de la grammaire grecque de Clénard, 80, 574
Abrégé de la philosophie de Gassendi, 583
Abrégé des Annales ecclésiastiques de l'éminentissime cardinal Baronius, 159
Abrégé des principes de la grammaire françoise, 127
Abrégé du Dictionnaire de Trévoux, 311
Abrégé royal de l'alliance chronologique, 159, 574
Acceptation du défi hasardé, 362
Actes des Apôtres, 377
Ad Philippum Quintum, 25
Ad usum Delphini (collection, 78, 79, 80, 387, 588
Addition au Commentaire historique, 161
Adélaïde du Guesclin, 549
Adonias, 22, 40, 142, 143, 146
Agapitus martyr, 36, 139, 140, 143, 426, 576
Agésilas, 122, 152
Ajax, 151, 360
Akib, 362
Alceste, 123, 124
Alexiade, 339
Alzire, 145, 154, 438, 515
Amphitryon, 137, 481
Amulius et Numitor, 7, 146
Amusement philosophique sur le langage des bêtes, 291, 400, 578
Analyse de la tragédie de L'Orphelin de la Chine, 493
Analyse raisonnée de Bayle, 434
Analytiques, 81
André Destouches à Siam, 402, 570
Andromaque, 487, 535
Anecdote singulière sur le père Fouquet, 406, 466
Anecdotes sur Fréron, 572
Annales: de Tacite, 79
Annales de l'Empire, 161, 163, 407, 413
Annales de la cour et de Paris, 37
Annales de la Société des soi-disans jésuites, 395
Annales ecclesiastici Veteris Testamenti, 159
Annales Mundi, sive Chronicon universale, 159
Antigone, 151
Anti-Jesuiste au Roy, 317
Anti-Machiavel, 315, 317, 320, 321, 322, 633;
de dom Feijoo, 321
Anti-Pascal, 294, 307, 351, 633
Apollon législateur, 59, 147
Apologie de l'institut des Jésuites, 394
Apologie pour Jehan Chastel, 395
Appel à la raison des écrits et libelles publiés par la passion contre les Jésuites de France, 394
Appel à toutes les nations, 150, 553
Ariste, 278, 403, 580
Arrêt de la cour du Parlement, qui ordonne qu'un Livre, 286, 562, 569
Arrêt des inquisiteurs, ordinaires, et députés, 395
Ars magna lucis et umbræ, 401, 402, 580
Art militaire des Chinois, 397
Art poétique: d'Horace, 77, 95, 131, 133, 140, 194, 342, 501, 580, 581
Article jésuite tiré de l'Encyclopédie, par main de maître, 381, 395, 558, 581
Articles pour l'Encyclopédie, 169, 172, 408, 415, 500, 506
Athalie, 133, 152, 535
Athei detecti, 437, 577
Atondo, 87
Auli Persii Flacci satyræ, 78
Avis de M. le Procureur général du conseil souverain de Castille, 395
Avis touchant l'Entretien d'un philosophe chrétien, 469, 583
Balance égale, 331, 364, 366, 380, 393, 572
Ballet de l'Espérance, 59, 147
Ballet de la paix, 38
Batrachomyomachie, 77
Bayle en petit ou anatomie de ses ouvrages, 299
Benjamin captif, 141
Bible, 141, 208, 447, 477, 564, 586

- Bible samaritaine, 447
Bibliotheca rhetorum, 15, 42, 58, 105, 110, 126, 138, 146, 507, 508, 574, 575, 576
Bibliothèque des rhéteurs. Voir *Bibliotheca rhetorum*
Bibliothèque janséniste, 403, 576
Bibliothèque universelle et historique, 266
Boileau aux prises avec les jésuites, 581
Bref de N.S.P. le Pape Clément XIV En date du XXI juillet 1773, 380, 569
Britannicus, 357
Brutus: de C. Bernard (Fontenelle), 153; de Cicéron, 77; de Porée, 47, 63, 115, 131, 135, 136, 139, 140, 141, 144, 145, 153, 184, 455, 575, 576, 579, 589; de Voltaire, 145, 318, 571, 592
Bucoliques, 75, 80, 334, 337
- Cacambo, i, 33, 365
Candidatus rhetorica, 67, 92, 100, 557, 574
Candide, i, 33, 107, 301, 306, 315, 349, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 369, 404, 409, 412, 538, 539, 562, 564, 572
Cantate sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, 373
Caractères, 77
Caroli Porée Fabulae dramatica, 576
Caroli Porée Orationes, 41, 405, 516, 517, 580
Caroli Porée Tragediae, 136, 139, 576
Catalogue des écrivains du Siècle de Louis XIV, 12, 110, 118, 124, 214, 384, 385, 386, 392, 396, 400, 403, 439, 570, 633
Catalogue des livres de la bibliothèque des ci-devant soi-disans jésuites du collège de Clermont, 11, 555, 567
Catéchisme de Canisius, 16, 17, 20
Catéchisme de Meaux, 16, 17, 54, 82, 84, 85, 87, 574
Catilinaires, 77
Celse martyr, 139
Césars, 167, 329
Chanson en l'honneur de maître Lefranc de Pompignan, 551
Charlemagne, 38, 131
Charon, 78
Chimène, 514
China illustrata, 401, 578
Chou-King, 398, 447, 449, 482
Christianis litterarum magistris de ratione discendi et docendi. Voir *Ratio discendi et docendi*
- Cinq dissertations sur la chronologie de M. Newton*, 403
Cinquième homélie prononcée à Londres, 106, 403
Clélie, 527
Clidophorus, ix, 216, 259, 260, 498, 584, 632
Clovis, 131, 511
Code Frédéric, 323
Codrus, 56, 60, 144, 191
Collatio in omnes Divi Pauli Apostoli epistolas, 341
Collection des lettres sur les miracles, 333, 433, 447, 452
Comédies: de Térence, 198
Commentaire historique, 2, 5, 415, 570
Commentaires sur Corneille, 117, 122, 127, 152, 531, 572
Commentaires sur l'esprit des lois, 573
Compte rendu des Constitutions des jésuites, 367, 393
Concordance des bréviaires de Rome, 138
Concordia chronologica, 176
Confucius Sinarum philosophus, 398, 449, 579
Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre, 346
Conseils à un journaliste, 408, 540, 571
Conseils raisonnables à M. Bergier, 572
Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, 275
Consultes tenues au Collège de Louis-le-Grand, 581
Contes de Guillaume Vadé, 83
Correspondance littéraire, 492, 495, 568
Cosi-Sancta, 219, 242, 377
Cou, 441
Cours de Belles Lettres ou principes de Littérature, 563, 584
Coutu: frère, 364
Cresphonte, 535
Crésus, 59, 140, 144, 147, 155
Critique générale de l'Histoire du calvinisme, 412, 581
Cræsus, 576
Cu-su, 484, 485
Cyrus, 40, 139, 140, 144, 226, 527, 576
- Daniel*, 576
David et Jonathas, 40, 62, 140, 148, 357, 575
David Saïli reconciliatus, 142
De credulitate in Doctrinis, viii, 281, 399, 405, 517, 520, 577, 580
De criticis, 154, 299, 391, 540, 579, 580
De eloquentia, 517, 518, 580

- De epigrammate liber et epigrammatum libri tres*, 386
- De justitia et jure*, 401
- De l'esprit des lois*, 544
- De l'éducation des enfans*, 125, 582
- De l'éducation publique*, 396, 582
- De l'esprit*, 434, 544, 545, 546
- De l'esprit des lois*, 41, 185, 573
- De l'esprit géométrique*, 311
- De l'incrédulité*, 207
- De l'institution de l'orateur*, 91, 114, 581
- De l'interprétation*. Voir *Peri Herménéias*
- De l'usage des romans*, 522, 524, 584
- De la charité chrétienne*, 63
- De la fréquente communion*, 83
- De la gloire, ou entretien avec un Chinois*, 458, 480, 481, 498, 571
- De la manière d'apprendre et d'enseigner*. Voir *De ratio discendi et docendi*
- De la poésie dramatique*, 529
- De la sobriété et de ses avantages*, 400
- De la vertu des païens*, 18, 181, 585
- De legibus*, 81
- De libris qui vulgo dicuntur romanenses*, 520, 525, 579
- De natura deorum*, 77, 244, 550, 561
- De officiis*, 75
- De officio principis Christiani*, 320, 587
- De oratore*, 77, 157, 408
- De potestate summi pontificis*, 401
- De re litteraria Sinensium*, 401
- De republica*, 81
- De rerum natura*, 287
- De Romano pontifice*, 401
- De sancto matrimonii sacramento disputationum*, 399
- De satyra*, 154, 203, 204, 227, 517, 579, 580
- De senectute*, 75
- De theatro*, 152, 516, 528, 552, 579, 580
- De usu ingenii*, 517, 580
- De variis modis Moralia tradendi liber*, 232
- Decimi Junii Juvenalis satyræ*, 78, 192, 198
- Déclaration de l'Institut de la Compagnie de Jésus*, 398
- Decoration de la sale du college de Louis le Grand*, 39, 575
- Défense des nouveaux chrestiens et des missionnaires de la Chine*, 405, 577
- Défense du grand Corneille*, 400, 580
- Défense du paganisme par l'empereur Julien*, 325, 581
- Delineatio philosophiæ rationalis*, 234
- Demonstratio evangelica*, 19, 245, 585
- Démonstration de l'existence de Dieu*, 18, 585
- Des allégories*, 435
- Des ballets anciens et modernes*, 39, 147, 183, 403, 576
- Des congrégations de Notre-Dame*, 53, 574
- Des mensonges imprimés*, 414, 431, 466, 571
- Des satyres personnelles*, 317, 584
- Des tropes, ou des differens sens*, 127
- Description de la Chine*, 389, 444
- Description géographique, historique, chronologique*, 397, 578
- Dessein des quatre petites énigmes*, 101, 575
- Diafoirus: Thomas*, 298
- Diagramma propagationis hominum*, 409, 577
- Dialogue entre un brahmane et un jésuite*, 358, 571
- Dialogue sur la musique des anciens*, 120, 121, 508, 583
- Dialogues posthumes du sieur de La Bruyère*, 201
- Dialogues sur l'éloquence*, 181, 501, 579, 584
- Dialogues sur le quiétisme*, 200
- Dictionarium antiquitatum Romanarum et Græcarum*, 80, 574
- Dictionnaire anti-philosophique*, 404, 581
- Dictionnaire de Trévoux*, iv, viii, 22, 26, 30, 32, 89, 102, 156, 157, 186, 223, 224, 225, 230, 231, 232, 237, 238, 239, 243, 266, 272, 301, 305, 311, 313, 321, 357, 400, 407, 411, 425, 445, 474, 476, 477, 478, 482, 484, 526, 527, 529, 537, 547, 549, 558, 588
- Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 232, 566
- Dictionnaire des proverbes françois*, 127
- Dictionnaire historique et critique*, 24, 218, 412, 432, 434, 568
- Dictionnaire philosophique*, 11, 32, 34, 63, 64, 90, 197, 294, 306, 384, 434, 435, 436, 437, 441, 445, 450, 459, 470, 474, 481, 484, 546, 547, 548, 550, 570, 572, 592
- Dictionnaire philosophique de la religion*, 399, 582
- Dictionnaire philosopho-théologique*, 230, 399, 434, 577
- Dictionnaire théologo-philosopho portatif*, 438
- Dictionnaire universel*, iv, 25, 26, 31, 231, 238, 260, 385, 411, 542, 568. Voir *Antoine Furetière*
- Dictionnaire universel françois & latin*. Voir *Dictionnaire de Trévoux*

- Dieu et les hommes*, 427, 446, 449, 462, 552, 572, 634
Dieu. Réponse au Système de la nature, 546
Digression sur les Anciens et les Modernes, 181
Dircé, 504
Discours aux Welches, 418
Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, 315
Discours de maître Belleguier, 572
Discours de Monsieur de Voltaire en réponse aux invectives, 303, 403
Discours de réception à l'Académie française, 126
Discours de saint Gregoire de Nazianze, contre l'empereur Julien, 326, 581
Discours en vers sur l'homme, 305, 458, 570
Discours historique à l'occasion de la tragédie des Guèbres, 133
Discours historique et critique sur la tragédie de Don Pedre, 143
Discours préliminaire à Alzire ou les Américains, 154
Discours préliminaire à La Défense du paganisme, 325
Discours prononcé, le 20 octobre 1753, 341, 577
Discours satyriques et moraux, 199
Discours sur l'Histoire de Charles XII, 168
Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, 434
Discours sur la connaissance des bêtes, 400, 579
Discours sur la poésie, 563, 584
Discours sur la tragédie à Mylord Bolingbrooke, 145
Discours sur les avantages de l'éloquence, 113
Discours sur les différentes figures des astres, 265, 585
Discours sur les spectacles, 152, 516, 579
Disputationes de controversiis fidei, 405
Disputationes de libris a christiano detestandis, 320
Disputationes in Epistolas D. Pauli, 403
Dissertatio peripatetica de epico carmine, 95
Dissertation sur l'Empire de la Chine, 446
Dissertation sur la mort de Henri IV, 357
Dissertation sur la tragédie, 134, 149, 153, 515, 554
Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe, 300
Dissertation sur les miracles contre les impies, 321, 577
Dissertation sur les principales tragédies, 403
Dissertation sur un monument antique, 397
Dissertazione di Ranieri de Casalbigi, 553, 584
Dissertazioni due dell'abate Spallanzani, 300, 585
Distiques, 72, 75
Dit des trois morts et des trois vifs, 357
Dominus ac redemptor. Voir Bref de N.S.P. le Pape Clément XIV
Don Pèdre, 143
Don Quichotte, 429, 433, 435, 436, 524
Don Sanche d'Aragon, 531
Doutes nouveaux sur le testament du cardinal de Richelieu, 413
Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire, 407
Dramaturgie de Hambourg, 141, 534, 535, 536, 584, 587
Du Contrat social, 41, 434

Ecce homo, 560, 593
Ecclésiaste, 497
Éclaircissements historiques, 106, 107, 330, 345, 403, 413, 572
Éclaircissements sur quelques charges, 415
Edict du roy sur le rétablissement des pères jésuites, 395
Édit de Nantes, 38, 451
Édit du roi, Concernant la Société des Jésuites, 376, 569
Égisthe, 535
Éléments de géométrie, 574
Éléments de la philosophie de Newton, viii, 58, 171, 251, 253, 261, 262, 264, 265, 267, 269, 273, 287, 289, 291, 295, 296, 299, 314, 381, 401, 403, 442, 458, 480, 485, 498, 517, 571
Éléments mathématiques de physique, 249
Éloge de la ville de Monkden, 398, 460, 464, 495, 496, 578
Éloge et Pensées de Pascal, 61, 479, 573
Émile, 434, 561
Encyclopédie, 51, 169, 171, 172, 197, 381, 395, 400, 407, 408, 415, 434, 470, 475, 500, 506, 539, 542, 558, 568, 581, 586
Enegue, 436
Énéide, 75, 509
Entretien d'un philosophe chrétien, 469, 584
Entretiens chinois, 452, 459, 480, 482, 572
Entretiens de Cicéron sur la Nature des Dieux, 244, 581
Entretiens sur la pluralité des mondes, 263, 264, 585
Entretiens sur Le Fils naturel, 529, 586
Épigrammes, 79, 196, 197, 198, 203

- Epistre XII sur l'Amour de Dieu*, 202
Épître à Auguste, 123
*Épître à Madame de G****, 225
Épître à Madame du Châtelet, 264
Épître à Madame la duchesse de Bouillon, 213
*Épître à monsieur *** par monsieur de V****, 241
Épître à Monsieur le Marquis de la Fare, 215
Épître à Uranie, 222, 223, 224, 225, 243, 277, 456, 558, 559, 562, 571
Épître au roi de la Chine, 463, 464, 572
Épître aux Corinthiens, 174
Épître aux Galates, 341
Épître aux Pisons. Voir *Art poétique*, d'Horace
Épître aux Romains, 242
Épîtres: d'Horace, 194, 581
Eriban, 358
Éryphile, 148, 506
Esquisse d'un tableau historique, 3
Essai d'éducation nationale, 21, 368, 396, 582
Essai philosophique sur l'âme des bêtes, 390
Essai sur divers sujets de politique, 278
Essai sur l'histoire générale, 35, 36
Essai sur l'entendement humain, 250, 254, 270, 288, 583
Essai sur l'histoire générale, 89, 360, 434
Essai sur l'homme, 304, 311, 404, 584
Essai sur la poésie épique, 95, 96, 127, 235, 253, 259, 265, 457, 501, 507, 508, 511, 518, 527
Essai sur les guerres civiles, 170, 402
Essai sur les honneurs, 553
Essai sur les mœurs, 33, 89, 106, 107, 172, 174, 271, 315, 330, 337, 341, 343, 344, 345, 360, 361, 364, 365, 381, 396, 401, 402, 405, 409, 412, 417, 420, 422, 426, 429, 433, 441, 445, 447, 450, 458, 459, 464, 469, 472, 473, 489, 495, 558, 571, 633
Essai sur les préjugés, 407
Essai sur les probabilités en fait de justice, 572
Essais de morale et de politique, 253, 266
Essais de théodicée, 301, 303, 306, 311, 364, 583
Éthique à Nicomaque, 187
Étrennes à feu Mgr le Dauphin, 7, 8, 571
Eudoxe, 278, 580
Eugène, 403
Euménides, 169
Eustachius martyr, 576
Evagoras, 77
Évangile, ii, 3, 143, 179, 209, 343, 421, 427, 428, 453
Évangiles de l'enfance, ii
Examen d'un livre intitulé : la Métaphysique, 307, 585
Examen des critiques du livre intitulé De l'Esprit, 544
Examen des préjugés vulgaires, 173, 578
Examen du Voltérisme, 355, 581
Examen du vuide, 282, 286, 585
Exercices spirituels, vii, 88, 224, 405, 421, 497, 558, 580
Exhortatio ad Gentes. Voir *Protreptique*
Explication du tableau présenté à la Ste Vierge, 80, 575
Ézour-Veidam, 495, 498
Fables nouvelles avec un discours sur la fable, 563, 584
Fastes, 77
Fausse Décrétales, 427
Femmes, soyez soumises à vos maris, 212
Feste des dieux, 22, 40, 146
Festes vénitiennes, 226
Formosante, 465
Fragment sur l'histoire générale, 416, 427, 572
Fragments sur l'Inde, 396, 495, 572
Galimatias dramatique, 459, 480, 482
Gallia christiana, 415
Garassise: Ignace, 21, 117, 331, 361, 409, 436
Géorgiques, 75, 80
Gervais: Monsieur, 460, 494, 497
Gordon, 374
Gradus ad Parnassum, 80, 91, 574
Grammaire françoise sur un plan nouveau, 74, 97, 509, 573
Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, 127
Grammatica Johannis Despauterii Ninivita, 73
Grammatica universa, 72
Hamlet, 148, 149
Hasaël, 18
Héraclius, 117, 515
Hermenigildus, 576
Hernani, 535
Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, 171
Histoire apologétique de la conduite des jésuites, 406, 577
Histoire apologétique de M. de La Pillonière, 398

- Histoire de Charles XII*, 165, 166, 167, 172, 415, 457, 570, 571
Histoire de France: de Daniel, 396, 404, 417; de Mézeray, 414
Histoire de Gentchiscan, 397, 578
Histoire de Henri VII, 253
Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine, 405, 578
Histoire de l'expédition chrestienne, 182, 397, 578
Histoire de l'astronomie chinoise, 401
Histoire de l'empire de Russie, 165, 166, 167, 170, 185, 463
Histoire de l'isle Espagnole ou de S. Domingue, 397, 413
Histoire de la Chine, 401, 404, 447
Histoire de la conquête de la Chine, 401, 469, 578
Histoire de la décadence de l'Empire, 402, 412
Histoire de la Haute-Éthiopie, 402
Histoire de la Ligue, 402, 578
Histoire de la milice française, 396
Histoire de la vie de Henri IV, 418
Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire, 5, 7, 590
Histoire des anabaptistes, 283, 284, 399, 576
Histoire des animaux, 580
Histoire des chevaliers hospitaliers, 339
Histoire des croisades: de Maimbourg, 339, 399, 578; de Voltaire, 315, 337, 338, 339, 340, 341, 381, 571
Histoire des découvertes et conquêtes, 397, 414
Histoire des guerres civiles, 51, 156, 170, 397, 413, 557, 573
Histoire des guerres et des négociations, 396, 413
Histoire des oracles, 436
Histoire des religieux de la Compagnie de Jésus, 395, 430, 582
Histoire des révolutions d'Angleterre, 402
Histoire des révolutions d'Espagne, 402
Histoire des trembleurs, 283, 284, 285, 576
Histoire des troubles causez par M. Arnauld, 201, 577
Histoire du calvinisme, 399, 412, 577, 581
Histoire du Different entre les jesuites et M. de Santeuil, 400
Histoire du luthéranisme, 399, 577
Histoire du Paraguay, 397
Histoire du Parlement de Paris, 35, 36, 318, 396, 402, 412, 422, 423, 440, 558, 570, 572
Histoire du schisme des Grecs, 399, 577
Histoire et description générale de la Nouvelle France, 397, 412, 578
Histoire générale de l'Empire du Mogol, 397, 578
Histoire impartiale des jésuites, 395, 396
Histoire naturelle de l'âme, 434
Histoire naturelle, générale et particulière, 330, 585
Histoire romaine: d'Echard, 327; de Catrou et Rouillé, 389; de Tite-Live, 146
Histoire universelle, 458; de Bossuet, 84, 162, 337, 447, 481; de Jacques de Thou, 170; de Tursellin, 159
Histoire universelle du grand royaume de la Chine, 401
Historiæ ex libris Ciceronis deprompta, 79
Horace fratricide, absous de la peine de mort, 113
Huetiana ou Pensées diverses, 245, 414
Humain, trop humain, 500, 556, 560, 593
Hymnes, 77

Idamé, 487, 488, 489
Idée générale des vices principaux, 394
Idées républicaines par un membre d'un corps, 41, 334, 336, 582
Il faut prendre un parti, 399, 434
Iliade, 77, 121, 511
Impromptu sur une tabatière confisquée, 7, 8, 571
In natalem serenissimi ducis Britannia, 25
In Pharum Gallia antiqua Philippi, 179
Index vocabulorum omnium quæ in C. Cornelio Tacito leguntur, 80
Institution de l'orateur, 91, 114, 509
Institutionum dialecticarum libri octo, 232
Instruction des prêtres dite Instruction sacerdotale, 403
Instruction du gardien des capucins de Raguse, 401, 447
Introductio ad notitiam rei Literaria, 538
Introduction à l'Histoire des maisons souveraines de l'Europe, 169
Introduction à la géographie universelle, 176
Ion, 120
Iphigénie en Tauride, 216

J'ai vu, 31
Jeannot et Colin, 64, 570
Joannis Clerici Ars critica, 207, 584
Joas, 535
Jocaste, 146, 152, 229, 504, 505
Johannis Despauterii Grammatica universa, 72
Joseph établi vice-roy d'Égypte. Voir Josephus Ægypto præfectus
Joseph reconnaissant ses frères. Voir Josephus fratres agnoscens

- Joseph vendu par ses frères*, 126, 141, 143, 146, 576
- Josephus Aegyptio praefectus*, 40, 42, 139, 147, 184, 576
- Josephus fratres agnoscens*, 139, 143, 147, 151, 153, 576, 587
- Josephus venditus a fratribus*, 126, 138, 139, 143, 576
- Josias*, 142
- Journal de la cour de Louis XIV*, 21
- Journal de Trévoux*. Voir *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*
- Journal des sçavans*, 24, 160, 404, 448, 538
- Journal des sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux*, 332, 568
- Journal économique*, 81
- Jugement impartial d'une dame philosophe*, 394
- Jugement sur la cause véritable du tremblement de terre*, 347, 348, 577
- Jules César*, 533
- Jupiter vainqueur des Titans*, 40, 41, 42, 147, 184
- Kou, 484, 485
- L'Année chrétienne*, 29, 428
- L'Année littéraire*, 7, 64, 539, 568
- L'Apparizione del cardinale Bellarmino*, 399
- L'Astrée*, 212, 527
- L'Empire du monde*, 40, 41, 185, 186
- L'Empire du temps*, 40
- L'Eunuque*, 61
- L'Homme instruit par le spectacle*, 135, 579
- L'Oracle des nouveaux philosophes*, 337, 581
- L'ABC*, 397, 450
- L'Affaire du chevalier de la Barre*, 35
- L'Agenda du voyageur*, 54
- L'Amphithéâtre d'honneur*, 401
- L'Anatomie de l'homme*, 475
- L'Âne d'or*, 80
- L'Antéchrist*, 560, 593
- L'Anti-Lucrèce*, 221, 223, 582
- L'Art des emblèmes*, 104, 575
- L'Art poétique*: de Boileau, 259
- L'École des amis*, 529, 530
- L'École des maris*, 506
- L'Éducation d'un orateur par forme d'entretien*, 115, 566
- L'Élève de rhétorique*. Voir *Candidatus rhetoricæ*
- L'Empire du temps*, 40
- L'Enfant prodigue*, 141, 532, 575
- L'Esprit de l'abbé Desfontaines*, 115, 569
- L'Europe chinoise*, 442, 591
- L'Examen important de Milord Bolingbroke*, 108, 143, 570
- L'Histoire justifiée contre les romans*, 524, 584
- L'Homme aux quarante écus*, 177, 409, 572
- L'Homme moral opposé à l'homme physique*, 400, 576
- L'Homme-plante*, 434
- L'Impromptu de Versailles*, 133
- L'Ingénu*, 87, 107, 230, 374, 377, 392, 402, 428, 448, 572
- L'Opinion par alphabet*, 11, 35, 90, 197, 401, 402, 403, 404, 448, 477, 480, 481, 573
- L'Origine ancienne de la physique nouvelle*, 278, 294, 295, 296, 580
- L'Orphelin de la Chine*, 487, 488, 493, 570, 571, 634
- L'Orphelin de la maison de Tchao*, 403, 460, 487
- La Bible enfin expliquée*, 564
- La Chambre de justice*, 228
- La Comète*, 242, 585
- La Défaite de Solécisme par Despautère*, 58, 68, 69, 76, 141, 575, 589
- La Défense de mon oncle*, 463, 572
- La Défense du Mondain*, 45
- La Devise du Roy justifiée*, 39, 575
- La Divine comédie*, 495
- La Doctrine curieuse*, 399, 437, 577
- La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre*, 168
- La fausse dévote ou le directeur quiétiste*, 200
- La Fleur des saints*, 384, 426, 427, 428
- La Fontaine de jouvence*, 141
- La Géographie en vers artificiels*, 174, 175, 177, 180, 574
- La Géographie royale*, 176, 574
- La Guerre du Péloponnèse*, 77, 78
- La Henriade*, 7, 95, 149, 156, 170, 211, 251, 303, 356, 357, 388, 438, 445, 456, 511, 557
- La Justesse de la langue française*, 127
- La Légende dorée*, 426, 427, 429, 497
- La Ligue*, 403, 511
- La Logique ou L'Art de penser*. Voir *Logique de Port-Royal*
- La Manière de bien penser*, 100, 118, 579
- La Mère coupable*, 141
- La Méthode du blason*, 104, 575
- La Moïsade*, ii
- La Morale de Confucius*, 449
- La Morale pratique des jésuites*, 399

- La Mort de César*, 145, 318, 571
La Mort de Néron, 9
La Naissance de la tragédie, 138, 559, 560, 593
La Nouvelle Atlandide, 255
La Nouvelle Héloïse, 528
La Philosophie de l'histoire, 105, 165, 172, 173, 174, 401, 410, 434, 444, 448, 470, 478, 571
La Philosophie des gens de cour, 259, 583
La Philosophie des images, 104, 575
La Philosophie des images énigmatiques, 104, 575
La Philosophie du bon sens, 434
La Poétique d'Aristote traduite en français, 580
La Pratique du théâtre, 95, 140
La Princesse de Babylone, 404, 452, 465, 571
La Princesse de Clèves, 521, 564
La Princesse de Navarre, 149, 322, 561
La Princesse de Portien, 521
La Pucelle d'Orléans, 358, 371
La Reine Margot, 171
La Religion chrétienne autorisée, 324, 576
La Religion chrétienne démontrée, 344
La Religion de Voltaire, i, 14, 15, 17, 20, 216, 452, 558, 590
La Religion défendue, 277
La Religion naturelle, 354, 355, 445
La Religion naturelle et la révelée, 351, 582
La Religion vengée, 359, 582
La Rhétorique d'Aristote en français, 581
La Société du spectacle, ix, 500, 593
La Somme théologique des vérités capitales, 437, 577
La Thébàïde, 146
La Vérité rendue sensible à tout le monde, 399
La Vie de Molière, 217, 506, 571
La Vie de saint François Xavier, 399, 431, 577
La Vie de saint Ignace, 430, 578
La Vie de Voltaire, 3, 4
La Vie du bienheureux Jean-François Régis, 399, 540, 578
La Vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil, 400
La Vraie histoire comique de Francion, 69
Laelius, de amicitia, 62, 75
Laïus, 504
Lalagé, 11
Le Banquet, 120
Le Bourbier, 226
Le Catéchisme des jésuites, 430
Le Chat, la belette et le petit lapin, 61
Le Christianisme sans mystères, ix, 585
Le Cid, 514, 515
Le Crocheteur borgne, 216, 241
Le Dépositaire, 120
Le Devin du village, 561
Le Diable boiteux, 141
Le Dialogue des morts, 77
Le Drame musical grec, 560
Le Janséniste et le Moliniste, 215, 216, 570, 571
Le Jugement des voyelles, 75, 76
Le Loup moraliste, 7
Le Maître de rhétorique, 329
Le Malade imaginaire, 298
Le Marseillois et le lion, 428
Le Mercure, 138
Le Misanthrope, 514
Le Mondain, 45, 263, 303
Le Newtonianisme pour les dames, 264, 585
Le Papillon toujours volage, 140
Le Paradis ouvert à Philagie, 436
Le Paradis perdu, 253
Le Pédagogue chrétien, 11, 17, 30, 54, 62, 77, 81, 85, 86, 87, 151, 384, 399, 418, 427, 428, 429, 562, 563, 575
Le Père Adam aux prises avec Mr. de Voltaire, 577
Le Petit Behourt, 68, 72, 73, 574
Le Philosophe, 280, 583
Le Philosophe ignorant, 230, 439, 571
Le Poème de Fontenoy, 322
Le Poète sans fard, 200
Le Préjugé à la mode, 530
Le Président de Thou justifié, 418, 572
Le Prince, 321
Le Pyrrhonisme de l'histoire, 162, 163, 169, 416, 428, 572
Le Pyrrhonisme du Sage, 434
Le Pythagoricien ou l'homme de l'ancien temps, 141
Le Russe à Paris, 426, 572
Le Siècle de Louis XIV, 39, 43, 80, 115, 136, 153, 164, 165, 171, 179, 385, 386, 388, 392, 396, 400, 415, 419, 420, 421, 422, 444, 453, 459, 465, 469, 471, 558, 571
Le Songe de Scipion, 75
Le Songe ou le Coq, 78
Le Songe ou ma propre vie, 75
Le Tableau de Cébès, 75, 76, 80
Le Temple de l'Amitié, 45
Le Temple de la Gloire, 149, 322, 571
Le Temple du goût, 12, 120, 124, 126, 127, 385, 407, 516, 571
Le Théâtre des Grecs, 123, 388, 512, 514, 535

- Le Triomphe de Plutus*, 135, 184, 455
Le Triomphe de Voltaire, 36
Le Vrai Système de physique, 296
Le Vray pédagogue chrétien. Voir *Le Pédagogue chrétien*
Leningrad group of notebooks, 429
Lentulus, 193
*Les Adelphe*s, 61, 506
Les Adorateurs, 470
Les Aventures de Télémaque, 18, 161, 504, 506, 511, 583
Les Caracteres d'Epictete, avec l'explication du tableau de Cebes, 575
Les Devoirs du chrestien, 110, 574
Les Divertissemens de Sceaux, 583
Les Enfances du Cid, 150
Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène, 403
Les Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe, 278, 580
Les Erreurs de Voltaire, 329, 331, 338, 349, 399, 438, 572, 582
Les Femmes savantes, 5, 197
Les Fêtes de Ramire, 561
Les Fleurs des vies des saints, 284
Les Grenouilles, 514
Les Hexaples, 550
Les Honnêtetés littéraires, 212, 425, 433, 439, 570, 572
Les Images ou tableaux, 102, 103, 170, 575
Les Jésuites convaincus, 394
Les Jésuites criminels de lèze majesté, 394, 444
Les Jésuites en Chine: la querelle des rites, 443, 591
Les Jésuites, marchands, usuriers, usurpateurs, 444
Les Jésuitiques, 394
Les Lettres philosophiques rejetées par un jesuite, 311, 576
Les Lois de Minos, 555
Les Mille et Une Nuits, 241
Les Mœurs, 331, 434
Les Nouveaux amusements, 7
Les Nouveaux rudimens de la langue latine, 69, 70, 574
Les Nouvelles Fleurs de la vie des saints, 399, 578
Les Œuvres de Tacite de la traduction de N. Perrot, 98
Les Œuvres de théâtre de M. de la Motte, 512, 584
Les Oreilles du comte de Chesterfield, 446
Les Peintures morales, 104, 575
Les Principes de la philosophie. Voir *Principia Philosophia*
Les Principes du raisonnement, 235, 237, 574
Les Provinciales, v, 187, 203, 334, 385, 420, 432, 562, 584
Les Quakers français, 283, 576
Les Réflexions sur la Poétique d'Aristote, 403
Les Rudimens, ou les premiers principes de la langue latine, 69
Les Scythes, 515, 532, 533, 534
Les Systèmes, 438
Les Trois Empereurs en Sorbonne, 428
Les Vœux de la France, 41
*Lettre à M. D***, 116
Lettre à M. Rameau, 403, 571
Lettre à Madame Riccoboni, 529
Lettre à Monseigneur l'Evêque de Tournai, 550
Lettre à Monsieur le marquis Scipion Maffei, 152
Lettre à Monsieur Rameau, 435
*Lettre à Son Altesse Monseigneur le prince de ****, 436
Lettre à un ami Sur la destruction des jésuites, 395, 581
Lettre à un homme du vieux tems, 488, 491
Lettre à un premier commis, 528
Lettre adressée par M. Le Brun, 346
Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire, 572
Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme, 400, 544, 577
*Lettre au R.P. *** Journaliste de Trévoux*, 544
Lettre d'un évêque à un de ses confrères, 394
Lettre d'un physicien sur la Philosophie de Neuton, 273, 295, 403, 580
Lettre d'un avocat de Besançon, 570, 572
Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites, 380, 573
Lettre d'un homme du monde à un théologien, 394
Lettre d'un théologien en faveur des spectacles, 151
Lettre de Charles Gouju à ses frères, 362, 364, 570, 572
Lettre de M. B. au sujet d'un ouvrage, 286
*Lettre de M. Des P. de B*** à M. le chevalier de *** sur les spectacles*, 552, 584
Lettre de M. Voltaire à l'Académie française, 150
Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Cambray sur l'infailibilité de l'Eglise, 206
Lettre de monsieur Arouet à monsieur le Grand Prieur, 425
Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise, 398
Lettre du R. P. Routh, 404

- Lettre pastorale à Monsieur l'archevêque d'Auch*, 570, 572
- Lettre pastorale de Monseigneur L'Archevêque d'Auch*, 374, 399, 435, 438, 577
- Lettre philosophique pour rassurer l'univers*, 403, 580
- Lettre sur l'immatérialité de l'âme*, 297
- Lettre sur le matérialisme*, 544, 545
- Lettre sur les aveugles*, 331
- Lettre sur les panégyriques*, 127
- Lettres anglaises*. Voir *Lettres philosophiques*
- Lettres au R. P. Parrenin*, 398
- Lettres chinoises, indiennes et tartares*, 398, 401, 403, 441, 456, 460, 494, 495, 496, 498, 570, 573, 590
- Lettres choisies de saint François Xavier*, 398, 578
- Lettres critiques*, 344
- Lettres d'un François*, 552
- Lettres écrites de la montagne*, 434
- Lettres édifiantes et curieuses*, 180, 397, 404, 405, 443, 444, 446, 452, 453, 456, 457, 458, 568, 588
- Lettres familières*, 62, 80
- Lettres historiques de Monsieur Pellisson*, 127
- Lettres philosophiques*, viii, 35, 83, 216, 230, 244, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 261, 263, 265, 266, 267, 269, 271, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 283, 284, 285, 286, 289, 291, 294, 295, 299, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 320, 334, 337, 351, 366, 381, 403, 431, 434, 441, 442, 456, 457, 458, 494, 498, 506, 527, 542, 543, 558, 559, 562, 564, 569, 570, 571, 576, 582, 634
- Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques*, 255, 273, 308, 582
- Lettres sur La Nouvelle Héloïse*, 528
- Lettres sur le proverbe*, iii, 248, 273, 282, 284, 313, 330, 338, 339, 340, 566
- Lettres, maximes, sentences*, 230, 581
- Liber de Ænigmatibus in picturis*, 105, 575
- Liber de choreis dramaticis*, 147, 576
- Ligurinus*, 11
- Livre des animaux*, 331
- Livre des merveilles*, 455
- Logica vetus et nova*, 233
- Logique*: d'Aristote, 81, 232, 266
- Logique de Port-Royal*, 232, 233, 235
- Lucii Apuleii Opera*, 80
- Ludovici Magni, Franciæ et Navarræ regis, laudatio funebris*, 43
- M. T. Ciceronis loci communes*, 79
- M. Tullii Ciceronis præcepta*, 79
- M. Tullii Ciceronis sententiæ selectæ*, 79
- M. Val. Martialis Epigrammata, demptis obscenis*, 196, 198
- Magistris scholarum inferiorum societatis Jesus de ratione discendi et docendi*, 10, 573
- Magna Carta*, 317
- Mahomet*, 145, 154, 173, 560
- Mariamne*, 145
- Mauricius imperator*, 40, 51, 139, 143, 185, 186, 576
- Maxime*, 143
- Maximes et réflexions sur la Comédie*, 151
- Medulla theologiæ moralis*, 360
- Mégalosome*, 113
- Mélanide*, 529, 530, 585
- Memnon*, 103
- Mémoire présenté au Ministère*, 415
- Mémoire sur l'institut et la doctrine des jésuites*, 394
- Mémoire sur la satire*, 127, 197
- Mémoires chronologiques et dogmatiques*, 399, 444
- Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois*, 444
- Mémoires de Condé*, 357
- Mémoires de Trévoux*. Voir *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*
- Mémoires du Président Hénault*, 7, 25, 51, 568
- Mémoires historiques du comte Betlem-Niklos*, 582
- Mémoires historiques sur l'orbilianisme*, 32, 576
- Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, iv, 15, 19, 102, 110, 111, 160, 161, 162, 203, 210, 213, 215, 217, 219, 232, 233, 234, 235, 237, 244, 245, 247, 255, 256, 257, 262, 266, 270, 276, 277, 278, 279, 281, 282, 286, 288, 289, 294, 295, 296, 297, 300, 301, 304, 306, 307, 310, 313, 319, 321, 322, 323, 324, 325, 331, 332, 334, 336, 338, 339, 341, 342, 345, 351, 352, 359, 364, 366, 371, 391, 404, 414, 469, 501, 503, 504, 508, 509, 511, 512, 513, 514, 516, 521, 525, 526, 532, 534, 538, 539, 542, 546, 555, 558, 567, 569, 580, 583, 587, 588
- Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*. Voir *Nouvelles ecclésiastiques*
- Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon*, 212
- Mémoires pour servir à l'histoire générale des jésuites*, 394

- Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe*, 396
Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, 4, 569
Ménophis, 142
Mentor, 18, 45
Mero, 436
Mérope, 145, 152, 168, 535, 536, 560
Mesrour, 241, 242
Métamorphoses, 75
Métaphysique: d'Aristote, 81, 270
Méthode aisée pour apprendre la chronologie, 159, 177, 574
Methodus ad facilem historiarum cognitionem, 158
Micromégas, 145, 261, 263, 264, 293, 320, 571, 591
Micromorphe, 113
Miltiade, 144
Miracle de saint François-Xavier, 432
Mnésippe, 62
Mœurs des sauvages américains, 397, 410, 578
Myrsa, 576
- Nanine*, 532
Narcisse, 561
Nef des fous, 467
Nicolas: Maître. Voir *Don Quichotte*
Nisus, 45
Notebooks, 34, 106, 171, 403, 571
Notes sur la Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Hume, 546
Nouveau Dictionnaire françois et latin, 80, 574
Nouveau Testament, 143, 315, 327, 340, 416
Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine, 18, 453
Novel abrégé chronologique de l'histoire de France, 339
Nouvel appel à la raison, 394
Nouvelle histoire de la Chine, 397
Nouvelle logique courte et facile, 232
Nouvelles considérations sur l'histoire, 168
Nouvelles découvertes faites avec le microscope, 330, 585
Nouvelles ecclésiastiques, 148, 313, 569
Nouvelles expériences d'optique et d'acoustique, 404
Nouvelles libertés de penser, 280, 434, 583
Nouvelles littéraires, 207
Novissima Sinica, 442
Novum organum, ix, 254, 267, 268, 583
- Observations critiques sur l'Histoire de France*, 414
Observations d'histoire naturelle, 332
Observations sur les écrits modernes, 526, 529, 530, 539, 569
Octave et le jeune Pompée ou le Triumvirat, 145
Ode à l'honneur de la religion, 214, 223
Ode à la superstition, 445
Ode à sainte Geneviève, 50
Ode contre l'esprit, 212
Ode in Lisbonense excidium, 346
Ode sur la mort de son altesse royale, 337, 352
Ode sur la ruine de Lisbonne, 346
Ode sur la superstition, 445
Ode sur le fanatisme, 445
Odes sur Lisbonne, 346
Odyssée, 77
Œdipe, de Corneille, 504; de Sophocle, 151, 504; de Voltaire, 60, 152, 211, 216, 407, 462, 504, 505, 506, 512, 513, 517
Œdipus Aegyptiacus, 401, 402, 579
Œuvres alphabétiques (Ajouts posthumes), 477
Œuvres diverses de M. l'Abbé Gédoyen, 582, 590
Œuvres diverses de Pierre Corneille, 580
Œuvres philosophiques: de Fénelon, 577
Œuvres philosophiques de M. de La Mettrie, 434
Okhukovandoron, 87
Olympie, 480
Olynthiennes, 77
Onzième et douzième discours contre les impies du tems, 278, 308, 582
Opus de doctrina temporum, 409, 577
*Opuscles de M. F****, 539
Oreillons, i, 33, 363
Oreste, d'Euripide, 191; de Voltaire, 61, 216, 534, 554
Orestie, 554
Organi philosophiæ rudimenta, 232, 233
Organon, 88, 92, 232, 251, 253, 260, 271, 632
Orosmene, 144
- Pæzophilus sive aleator*, 205
Pandore, 147
Panegyricus, 77
Panégryrique de Louis XV, 322, 323
Panégryrique de Trajan, 77
Paradoxes des stoïciens, 77
Parallela geographiæ veteris et novæ, 176
Parallèle de la doctrine des païens avec celle des Jésuites, 399

- Parallèle des Anciens et des Modernes*, 121
Paraphrasis poetica in omnes Davidis psalmos, 80, 575
Parrhasiana, 207
Pater noster, 82, 478
Pensées, 61, 308, 309, 310, 313, 342, 479, 573, 584
Pensées philosophiques, 434
Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques, 331
Pensées sur l'interprétation de la nature, 434
Pensées sur la comète, 242, 243, 581
Peri Herménéias, 81, 88, 231
Peri proseuches, 75
Petit avis à un jésuite, 331, 363, 364, 432, 572
Petit traité philosophique sur la religion, 399, 582
Petri Lescaloperii Humanitas theologica, 244
Philippi Cluverii Introductio in universam geographiam, 176
Philippiques, 77, 81, 93, 94, 227
Philochrysus, 139, 140, 141, 576
Philoctète, 152, 504
Philosophia universalis, sive Commentarius in universam Aristotelis philosophiam, 233, 574
Philostrate de Lemnos, 102, 103, 107, 170, 575
Physices elementa, 246, 585
Physique: d'Aristote, 81, 218, 246, 251, 290, 291
Pièces originales et procédures du procès, fait à Robert-François Damiens, 395
Pirithoüs, 45

Poème sur la grâce, 216, 223
Poème sur la loi naturelle, 315, 337, 350, 351, 352, 356, 381, 633
Poème sur le désastre de Lisbonne, 119, 337, 346, 347, 349, 350, 445, 571, 593
Poésies de Monsieur l'Abbé de Chaulieu et de Monsieur le Marquis de la Fare, 215, 583
*Poésies héroïques, morales et satyriques, par M. de ****, 199
Poésies pastorales, 182, 584
Poétique: d'Aristote, 67, 88, 90, 132, 140, 187, 489, 536, 563, 581
Poétique françoise, 563, 584
Politique: d'Aristote, 88, 89, 99, 181, 187
Polyencte, 144
Posthume, 193
Pratique de la mémoire artificielle, 160, 161, 164, 165, 168, 169, 174, 175, 182, 455, 573, 574

Précis du Siècle de Louis XV, 572
Premiers analytiques, 231
Principes mathématiques de la philosophie naturelle, 585
Principia mathematica, 246, 268
Pro Archias, 77, 121
Pro lege Manilia, 77
Pro Marcello, 77
Procès, examen, confessions et négations, du meschant & exécrationnable parricide François Ravaillac, 395
Programme et règlement des études de la Société de Jésus, 230, 573
Prolusions, 137
Protreptique, 251, 282, 315, 580, 632
Proverbes, 61
Psaumes de David, 11, 80, 299, 300
Publii Ovidii Nasonis Sententiarum selectarum, 79
Publii Terentii Comædiæ expurgatæ, 78, 198

Quæ debeant esse vota Gallia, 41, 42, 47
Questions sur l'Encyclopédie, 21, 23, 31, 34, 58, 62, 87, 88, 90, 106, 116, 118, 122, 127, 132, 137, 169, 179, 181, 185, 197, 251, 301, 332, 378, 402, 404, 409, 412, 416, 426, 428, 430, 432, 436, 438, 439, 449, 463, 465, 466, 471, 472, 477, 478, 539, 541, 548, 551, 571, 572
Questions sur la Genèse, 321
Questions sur les miracles, 333

Ratio discendi et docendi, iii, 10, 16, 50, 75, 78, 88, 91, 92, 93, 95, 99, 105, 110, 131, 135, 137, 140, 176, 178, 190, 191, 192, 195, 386, 573, 575
Ratio studiorum, 30, 35, 50, 53, 54, 67, 69, 88, 91, 110, 129, 136, 157, 573
Rationarium temporum, 159, 175, 574
Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois, 398, 494, 583
Recherches sur l'origine du despotisme oriental, 434
Recueil d'airs sérieux et à boire, 140
Recueil d'observations curieuses, 450
Recueil de dissertations critiques sur des endroits difficiles de l'Écriture, 403
Recueil de lettres pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire du règne de Louis XIV, 397, 413
Recueil de pièces fugitives en prose et en vers, 434
Recueil de pièces touchant l'histoire de la Compagnie de Jésus, 361, 402, 578

- Recueil des décrets apostoliques et des ordonnances du roi de Portugal*, 395
- Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 181
- Réflexions du père Tournemine jésuite sur l'athéisme*, 399
- Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe*, 534, 585
- Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de La Religion naturelle*, 351, 352, 356, 582
- Réflexions pour les sots*, 363, 364, 402, 572
- Réflexions sur l'existence de l'âme et de Dieu*, 434
- Réflexions sur l'histoire et en particulier sur l'histoire d'Angleterre de M. Hume*, 169
- Réflexions sur la Poétique d'Aristote*, 403, 584
- Réflexions sur le comique-larmoyant*, 531, 584
- Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, 349
- Réflexions sur le génie de l'ode*, 346
- Reflexions upon learning*, 234
- Réfutation du sentiment de M. de Voltaire*, 414
- Regnante puero*, 228
- Relation d'un voyage au fond de la Laponie*, 411
- Relation de l'inquisition de Goa*, 414
- Relation de l'isle de Bornéo*, 436
- Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier*, 331, 364, 436, 571
- Relation du bannissement des jésuites de la Chine*, 481, 486, 571, 572
- Relation du voyage de frère Garassise*, 21, 331, 361, 409, 572
- Relations de huit voyages dans la Grande Tartarie*, 403
- Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs*, 409
- Remarques sur la langue française*, 127
- Remontrances du P. Adam à Voltaire*, 576
- Renati Rapini societatis Jesu Hortorum Libri IV*, 388
- Réplique aux apologies des jésuites*, 362, 393
- Réponse de Monsieur de Voltaire à Monsieur Racine*, 216
- Réponse de monsieur de Voltaire, au sieur Fez*, 331
- Réponse ou critique des Lettres philosophiques de M. de V****, 83, 257, 582
- Représentations aux États-Généraux de Hollande*, 462
- Représentations en musique anciennes et modernes*, 147, 576
- Requête envoyée à Monseigneur l'évêque de Tournay*, 550
- Res prosperas hostibus minus gloria*, 42
- Rescrit de l'empereur de la Chine*, 571, 572
- Retraite spirituelle pour un jour de chaque mois*, 402, 574
- Réveillez-vous, belle endormie*, 221
- Rhetorica a P. Porée dictata*, 115, 566
- Rhétorique: d'Aristote*, 67, 88, 91, 100, 117, 187, 228, 229, 487, 509, 581, 589
- Rigolet: frère*, 486
- Rodrigue*, 514
- Roland: comte des Marches de Bretagne*, 526
- Rome sauvée ou Catilina*, 145
- Ruben*, 146
- Rudiments dits de Ferrand*, 72
- Saggio di osservazioni microscopiche*, 332
- Saggio intorno al cambiamenti avvenuti sul Globo della Terra*, 300
- Saint-Pouange*, 377, 428
- Saint-Yves: Mlle de*, 107, 377, 428
- Samson*, 149
- Sanction pragmatique de Sa Majesté catholique*, 395
- Santolio victorino linguarium*, 400
- Sapho ou l'heureuse inconstance*, 228
- Satire XII sur l'équivoque*, 200, 202, 279, 559
- Satires: d'Horace*, 78, 194, 195, 581; de Juvénal, 78, 195, 198; de Perse, 78, 195, 198, 199
- Saül: de Paullou*, 40, 142, 148, 357; de Voltaire, 142, 143; roi d'Israël, 149, 357
- Scarmentado*, 471, 571
- Seconde instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray*, 206
- Seconde lettre à M. Fakener*, 133
- Seconde Lettre à M.****, conseiller au parlement*, 395
- Seconds Analytiques*, 81, 247, 251, 266, 267, 269, 498, 559, 581, 632
- Selecta Martialis epigrammata*, 79
- Sémiramis*, 134, 145, 148, 534
- Sennacherib*, 41, 144, 576
- Sephæbus*, 576
- Septante*, 162, 208, 447
- Serenissimi principis Ludovici Franciæ Delphini*, 42
- Sermon des cinquante*, 564
- Sermon du rabin Akib*, 348
- Sermons choisis sur les mystères*, 582
- Shastabad*, 495

- Si quelque jaloux*, 220
Singularités de la nature, 81
Small Leningrad Notebook, 106
Somme théologique: d'Ockham, 291
Sottise des deux parts, 217, 571
Suite de la Grammaire françoise, 509
Supplément à La Philosophie de l'histoire, 463
Supplément au Siècle de Louis XIV, 41, 412
Supplément aux œuvres du philosophe de Sans-Souci, 329
Sur l'usage des viandes, 536
Sur la couronne, 77, 78
Sur la destruction des jésuites, 37, 38, 395, 422, 581, 588
Sur la fable, 425, 426
Sur ma vieillesse, stances, 388
Sur Messieurs Jean Law, Melon, et Dutot, 407
Sur Monsieur le Duc d'Orléans et Madame de Berri, 229
Sylla, 388
Système de la nature, 546
Système de philosophie, 236, 584
Système de réflexions, 236, 583

Tableau de Paris, i, 57, 568
Tableaux sacrez des figures mystiques, 103, 575
Tables chronologiques de l'histoire universelle, 413
Tabulae chronologicae, 175
Tancrède, 155, 534
Tartuffe, 506
Téandre, 173
Télémaque, 45, 188
Téléphe, 191
Telliamed, 434
Tetradymus, 216, 260
The chronology of ancient kingdoms, 403
Théagène, 120, 125
Théâtre critique ou discours differens, 321
Théâtre du père Du Cerceau, 575
Theatrum sit ne vel esse possit. Voir De theatro
Théologie morale, 360, 361
Théséide, 191
Thunder-ten-tronck: baron de, 364
Tiberius, 63
Timagène, 173
Timon ou le Misanthrope, 78
Titus, 63
Topiques, 231, 290
Tout le monde a tort, 394
Toxaris, 61, 62, 78
Tractatus theologico-politicus, 206, 584

Traduction de quelques ouvrages de Tacite, 351
Traduction des Satyres de Perse et de Juvénal, 191, 192, 195, 198
Traduction française des discours latins de M. Lejay, 113, 579
Traduction nouvelle des Satyres de Perse et de Juvénal, 199
Traduction nouvelle des Satyres, des Épîtres, et de l'Art poétique d'Horace, 131, 194, 580, 581
Traité de l'opinion, 266, 583
Traité de la connaissance des beautés et des défauts de la poésie, 127
Traité de la Géographie mentale, 174, 177, 574
Traité de la nature et de la grâce, 476, 477, 585
Traité de la prononciation de la langue française, 454
Traité de la prosodie françoise, 134, 585
Traité de la satire, 205, 580
Traité de la vérité de la religion chrétienne, 17
Traité de la vie heureuse par Sénèque, 434
Traité de métaphysique, 261, 269, 571, 592
Traité de physique sur la pesanteur universelle, 248, 580
Traité des abus de la critique en matière de religion, 205, 579
Traité des différentes sortes de preuves, 397
Traité des études, 11, 171
Traité des premières vérités, 236, 249, 579
Traité des tournois, 397
Traité des vertus morales, 550
Traité historique et politique du droit public, 582
Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain, 245, 391, 582
Traité sur la tolérance, 35, 57, 357, 427, 443, 459, 465, 481, 551, 572, 591
Traité sur la vérité de la religion chrétienne, 17, 585
Traités de Tertullien, 581
Très graves accusations contre les jésuites, 394
Très-humble remonstrance des pères jésuites, 395
Tristes, 75
Trois discours pour la religion catholique, 398
Turris Babel, 401, 579
Tusculanes, 77

Ulysse, 18
Un chrétien contre six juifs, 573
Uranologium, 177
Utrum informandis heroibus, 517, 579
Utrum jure, an injuria, Galli levitates accusentur, 517

- Veidam, 495, 497
 Verrines, 80
Vers de Monsieur de Voltaire à Monsieur le Régent, 229
Vers sur Néron, 7, 571
Vicomte de Bragelonne, 171
Vie de l'empereur Julien, 324, 325, 583
Vie de Monsieur Jean-Baptiste Rousseau, 136, 571
Vie de Voltaire, 3, 4, 569
Vie des douze Césars, 9, 78
Vies parallèles, 78, 167, 253
Voltaire à Ferney: sa correspondance avec la Duchesse de Saxe-Gotha, 414, 415, 567
Voltaire de retour des ombres, 577
Voltaire en son temps, ii, ix, 14, 20, 35, 137, 217, 228, 377, 590
Voltaire et la Chine: catalogue de l'exposition, 441, 443, 447, 451, 591; de Hua Meng, 443, 591; de Shun-Ching Song, 443, 591
Voltariana, ou Éloges amphigouriques de Fr. Marie Arrouet, 149, 581
Voyage de Siam, 401, 578
Voyage en divers États d'Europe, 397
Voyage merveilleux du prince Fan Fédérin, 524, 579
Was ist die Aufklärung, 583
Zadig, 185, 467, 480, 481
Zaïde, 564
Zaïre, 133, 144, 145, 152, 438, 515
Zamti, 487, 488, 489, 491, 492, 493
Zulime, 134

INDEX DES NOMS

- Abbadie: Jacques, 17, 18, 585
 Abdolonyme, 137
 Abélard, 528
 Abraham, 84, 104
 Abrassevin: Claude-Cyprien-Louis, 394
 Achille, 102
 Acyndinus: Septimius, 219
 Adad, 470
 Adam, 84; Antoine, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 576, 577, 590, 591; Charles, 373
 Admète, 123
 Adonai, 470
 Agag, 358
 Agapet: saint, 36, 426, *Voir Agapitus martyr*
 Agreda: Marie d', 200
 Alard: Charles, 148
 Alcée, 228
 Alembert: Jean Le Rond d', iv, 24, 37, 38, 51, 98, 359, 367, 368, 369, 377, 380, 393, 395, 422, 434, 470, 475, 568, 581, 588
 Alexandre le Grand, 129, 137, 163, 164, 165, 166, 168, 253, 261, 472, 494
 Alexandre VI, 433
 Algarotti: Francesco, 263, 264, 585, 586
 Almeida: Manoel de, 402
 Alvarez: Emmanuel, 68
 Ambrogi: Antonio-Maria, 145
 Amiot: Joseph-Marie, 397, 398, 444, 460, 464, 578
 Ammien Marcellin, 158
 Amphitrite: L', 453
 Anaclet, 344
 Anacréon, 78, 212, 221
 Anaxagoras, 254
 Ancian: Philippe, 371
 Andaberte. *Voir Engelberge*
 Andrault de Longeron: Louis-Théodore, 46
 André: Yves-Marie, 232, 233, 237, 250, 561, 569
 Andromède, 473
 Anisson: Jean, 18, 205, 218, 236, 405, 578, 580, 583, 584
 Annat: François, vii
 Antoine: Pierre, 341, 577
 Antons: Thomas-Marie des, 25
 Aod, 358
 Apis, 468, 551
 Apollon, 8, 59, 102, 123, 147, 148, 152, 259, 264, 473, 632
 Apollonius, 574
 Appien, 157
 Apulée, 80
 Aragon: Marie d', 412, 413
 Aratus, 177
 Archimède, 306, 574
 Arezzo: Laurentin d', 37
 Argence: François Achard Joumard Tison, marquis d', 369, 372
 Argens: Jean-Baptiste de Boyer, marquis d', 295, 300, 325, 342, 403, 434, 581
 Argenson: Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d', 12, 27, 46, 51, 359; René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d', 6, 7, 12, 46, 49, 50, 51, 57, 59, 65, 568; René-Louis et Marc-Pierre de Voyer de Paulmy d', 12, 15, 46, 48, 49, 59, 60
 Argentat: Charles-Augustin de Ferriol, comte d', 46, 47, 51, 58, 60, 64, 359, 488, 491, 494, 545; Jeanne-Grâce Bosc du Bouchet, marquise d', 64
 Aristarque de Samothrace, 539
 Aristophane, 81, 191, 437, 505
 Aristote, ix, 6, 20, 61, 67, 81, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 95, 99, 100, 101, 108, 110, 112, 113, 116, 117, 118, 119, 121, 127, 131, 132, 134, 140, 150, 153, 163, 164, 165, 173, 181, 187, 192, 203, 218, 223, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 241, 242, 246, 247, 251, 254, 260, 261, 266, 267, 269, 270, 271, 288, 290, 291, 300, 331, 332, 403, 441, 449, 480, 487, 489, 498, 499, 507, 509, 510, 521, 533, 535, 536, 537, 542, 555, 556, 558, 560, 562, 563, 580, 584, 589, 593, 632, 633
 Arnould: Antoine, 83, 201, 202, 232, 235, 399, 400, 419, 420, 437, 522, 577, 583
 Arnould d'Andilly: Robert, 522
 Arouet: Armand, v, 7, 188, 566; François, v, vi, 5, 15, 26, 203; René, 4
 Artigas-Menant: Geneviève, 142, 223, 224
 Asselin: Thomas-Gilles, 145
 Assigny: Louis Troja d', 326
 Assise: François d', 433, 497
 Astaroth, 311, 312

Atilly: Claude-Louis-Joseph de Bullion, marquis d', 160
 Atticus, 80
 Attiret: Jean-Denis, 404
 Aubignac: François Hédelin, abbé d', 95, 126, 140
 Aubigné: Agrippa d', 36
 Augé: Arnaud-Jean-Baptiste, 373
 Auguste, 111, 114, 116, 123, 129, 164, 165, 167, 253, 283, 334, 384, 507
 Augustin: saint, 61, 311, 411, 563
 Aulu-Gelle, 69, 260, 261, 521
 Aulus Persius Flaccus: dit Perse, 78, 114, 191, 192, 193, 195, 198, 199, 387
 Aumart: Charles-Hyacinthe d', 374
 Aurèle Victor, 75
 Auteuil: François-Guillaume Briçonnet, seigneur d', 47
 Avarello: Vito, 107, 108, 589
 Aveline: Jean-Jacques, 48
 Averroès, 231
 Avien, 75
 Avril: Philippe, 397, 398

 Baal, 470
 Bachaumont: François Le Coigneux, seigneur de, 217
 Backer: Georges de, 232
 Bacon: Francis, ix, 190, 251, 253, 255, 256, 258, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 278, 321, 498, 544, 559, 583
 Bagniol: Jean-Baptiste, 48
 Baillet: Adrien, 108, 317, 584
 Baker: Thomas, 234
 Balbany: André Christophe, 362, 394
 Ballard: Christophe, 140
 Balsa du Clos: Antoine, 48
 Balthazard: Rose-Marie et Jeanne-Marie de, 370, 371, 565
 Balzac: Jean-Louis Guez de, 98, 125, 126, 415
 Barbaferi: Carine, 151, 153, 587
 Barbier: Antoine-Alexandre, 232, 566
 Barbier d'Aucourt: Jean, 403
 Barbin: Claude, 199, 447, 580
 Barbou: famille, 72, 74, 79, 81; Jean-Joseph, 72; Jean-Joseph et Joseph, 74, 579; Joseph, 67, 92, 110, 574; Pierre, 72
 Barclay: Robert, 284
 Barère: Pierre-Julien, 48
 Baronius: César, 159

 Barre: Joseph, 323
 Barrière: Pierre, 323, 358, 360, 363
 Barry: Paul de, 436
 Barthe: Nicolas-Thomas, 346
 Barthes: Roland, ix, 224, 542, 558, 593
 Barthet: Bernard, ix, 102, 216, 260, 589
 Basile, 75
 Basnage de Beauval: Jacques, 200
 Batteux: Charles, 563, 584
 Baulacre: Élisabeth, 370, 565
 Bautru des Matras: Nicolas-Guillaume *Voir* Vaubrun
 Bavoux: Évariste, 414, 415, 567
 Bayle: Pierre, 3, 24, 200, 206, 207, 218, 219, 242, 243, 299, 300, 303, 315, 321, 342, 402, 412, 432, 434, 445, 446, 547, 568, 581
 Bayser: Clothilde de, 535
 Bé(r)nard: Robert, 56
 Beaumarchais: Pierre-Augustin Caron de, 4, 141
 Beaumont: Christophe de, 380
 Beaune: Henri, 9, 13, 14, 115, 590, 631
 Beausobre: Louis de, 434
 Beauveau-Craon: Anne de, 49
 Bec: Catherine, 145, 592
 Behourt: Jean, 68, 72, 73, 74, 574
 Bellarmin: Robert, 320, 361, 399, 401, 405, 587
 Bénard: Simon, 69, 70, 72, 75, 79, 80, 139, 196, 574, 576
 Benoît de Nurcie: saint, 494
 Benoît XIV, 445
 Benserade: Isaac de, 126
 Bercius: Alexandre, 24
 Bernage de Saint-Maurice: Louis-Basile de, 47
 Bernard: Catherine. *Voir* Fontenelle; Jean-Frédéric, 524, 584
 Bernard de Clairvaux: saint, 340, 445
 Bernier: François, 217, 218, 265, 583
 Bernin de Valentinay: Louis-Sébastien, marquis d'Ussé, 47, 52, 60
 Bernis: Jean-François de Pierres, cardinal de, 15, 375, 379, 568
 Berry: Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, duchesse de, 229
 Berthier: Guillaume-François, 117, 276, 315, 323, 331, 352, 356, 359, 362, 364, 370, 371, 381, 400, 404, 432, 436, 438, 538, 544, 558, 564, 571, 577, 591

Bérulle: Pierre-Nicolas de, 160
 Bestermann: Théodore, 14, 58, 454
 Beugnié: Damien, 521
 Bèze: Théodore de, 438
 Bianchi: Giovanni, 137
 Bienassez: Sébastien, ii, 35, 43
 Bigex: Simon, 374, 376, 590, 591
 Biord: Jean-Pierre, 376, 590
 Blæu: Joan, 232
 Blageart: Claude, 242, 585
 Blanchard: Jean-Vincent, 102
 Blondel d'Azincourt: Paul-François, 48
 Bodin: Jean, 158
 Boileau: Nicolas, 12, 110, 121, 122, 123, 126, 127, 166, 199, 200, 202, 203, 204, 250, 259, 273, 279, 328, 415, 517, 555, 559, 580, 581, 632
 Boindin: Nicolas, 209
 Boisboudran: Hôtel de, 212
 Boisverd. Voir Dom Gerberon
 Bolingbroke: Henry Saint-John, Lord, 250, 304, 570, 590
 Booz, 106
 Bordelet: Marc, viii, 41, 136, 205, 291, 405, 431, 517, 525, 563, 576, 577, 578, 579, 580
 Borgia: saint François de, 432
 Bossuet: Jacques-Bénigne, 16, 17, 18, 54, 68, 82, 83, 84, 85, 87, 116, 126, 151, 162, 163, 337, 341, 344, 384, 447, 458, 481, 517, 574
 Bosvile: Alexander, 234
 Bouchet: Jean, 395
 Bouddha, 450, 486, 487
 Boudet: Antoine-Chrétien, 221, 582
 Boufflers: Antoine-Charles-Louis, comte de, 12, 43, 49, 508
 Bougainville: Jean-Pierre de, 221, 582
 Bougeant: Guillaume-Hyacinthe, 283, 291, 292, 396, 400, 413, 524, 525, 528, 576, 578, 579, 587
 Bouhours: Dominique, 80, 100, 118, 126, 202, 240, 387, 399, 400, 403, 430, 431, 432, 433, 466, 577, 579
 Bouillet: Jean, 286
 Boulainvilliers: Henri de, 418
 Boulanger: Nicolas-Antoine, 434
 Bourbon: Antoine de, 55; Henri de, duc de Verneuil, 55; Louis de, comte de Vermandois, 259; Louise-Bénédicte de, duchesse du Maine, 74, 213, 219, 220, 221, 228, 241, 582, 590; Louis-Joseph de, prince de Condé, 357
 Bourbon: Henri de. Voir Henri IV
 Bourbon-Conti: Armand de, 55
 Bourbon-Vendôme: François de, duc de Beaufort, 549
 Bourdaloue: Louis, iv, vi, 11, 24, 63, 116, 126, 187, 201, 387, 585
 Bourgoin: Edmond, 363
 Bousquet: Marc-Michel, 304, 584
 Boutet de Monthery: Henri-Gabriel, 47, 48, 211
 Bouvet: Joachim, 397, 453, 454
 Boyer: Pierre, 399
 Bragelongne: Christophe-Bernard de, 209
 Brahma, 468
 Breteuil: Élisabeth-Théodore Le Tonnelier de, 126
 Bretonneau: François de Paule, 575
 Bret-Vitoz: Renaud, 490, 532, 533, 570, 586
 Briasson: Antoine, 332; Antoine-Claude, 568, 578, 585; Antoine-Claude (pseudo). Voir Gabriel Cramer
 Briet: Philippe, 159, 175, 176
 Brillon: Pierre-François, 48
 Briqueville de La Luzerne: Henri de, 46
 Brosset: Charles de, 369, 393, 406, 560; Claude-Charles de, 379, 565
 Brou: François, pseudonyme d'Armand Arouet, 566
 Brumoy: Pierre, 117, 118, 123, 124, 145, 152, 274, 277, 327, 388, 400, 500, 501, 507, 512, 514, 515, 516, 528, 533, 535, 568, 579, 634
 Brunet: Pierre-Prudence, 568
 Bruno: Giordano, 405
 Bruté de Loirelle, abbé, 346
 Bruter: Annie, 156, 587, 588
 Bruyset: Jean-Marie, 411; Louis, 578
 Buffier: Claude, iv, 61, 74, 97, 98, 129, 156, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 168, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 188, 230, 235, 236, 237, 238, 243, 244, 248, 249, 250, 254, 256, 381, 386, 391, 455, 456, 498, 500, 501, 507, 509, 510, 511, 512, 545, 561, 570, 573, 578, 579, 588, 632, 634
 Buffon: Georges-Louis Leclerc, comte de, 177, 330, 331, 332, 560, 585
 Buisson: François, 3, 569; Louis, 566
 Buon: Nicolas, 80, 575

Bury: Richard de, 418
 Busenbaum: Hermann, 360, 361
 Butard: Jacques-Hubert, 552, 584
 Bye: Jean de, 56

 Caffaro: Francesco, 151
 Cahusac: Louis de, 331
 Cailleau: André-Charles, 248, 580
 Calas: affaire, 49, 329, 368, 484, 563; Jean, 368, 427, 437; Marc-Antoine, 368, 427
 Caligula, 344
 Callimaque, 120
 Calliope, 131
 Calmet: Augustin, 168, 384, 413, 416, 417
 Calvin: Jean, 158, 355, 438
 Calzabigi: Ranieri de, 554
 Camas: Paul Heinrich Tilio von, 320
 Campra: André, 36, 54, 55, 140, 148, 226, 563, 589
 Canisius: Pierre, 16, 20, 405
 Capistrone: Joseph de, 48
 Cappeau: Marguerite *Voir* François Girard
 Caradeuc de La Chalotais: Louis-René de, 21, 357, 367, 369, 370, 393, 396, 582
 Caraman: Victor-Pierre-François de Riquet, comte de, 46
 Cardon: Horace, 182, 578
 Carpocrate, 438
 Cars: Agathe. *Voir* Gabriel-François Quillau
 Cassini: Jean-Dominique, 179, 458
 Cassirer: Ernst, ix, 593
 Castel: Louis-Bertrand, iii, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 263, 273, 275, 276, 277, 282, 284, 286, 287, 288, 294, 295, 296, 300, 301, 313, 315, 330, 338, 339, 340, 341, 343, 400, 403, 404, 435, 496, 566, 567, 576, 580, 587, 632
 Castille, 301, 395; Blanche de, 87; Jeanne I^{ère} de, dite La Folle, 163
 Castin: Antelme, 378
 Castro: Guillén de, 150
 Cathay, 470, 481
 Catherine II, 211
 Caton: d'Utique, dit le jeune, 35; Dyonisius, 72, 75
 Catrou: François, 117, 283, 284, 285, 389, 397, 398, 399, 409, 576, 578
 Catulle, 192, 212, 329
 Caumont: Joseph de Seîtres, marquis de, 274, 277, 327, 568
 Caussin: Nicolas, 320

 Cavaillé: Jean-Pierre, 202, 218, 321, 593
 Cayron: Jean, 276
 Cazalbigi: Ranieri de, 553, 584
 Céladon, 62, 212
 Célestin V, 344
 Cellier: Marie-Anne *Voir* Horthemels
 Celse, 139, 327
 Cérès, 251
 Certe: Jean, 17, 575
 Cérutti: Joseph-Antoine-Joachim, 394
 Cervantès: Miguel de, 525
 César: Jules, 75, 77, 98, 129, 145, 157, 158, 164, 165, 166, 253, 318, 506, 533, 571
 Chamillart: Michel, 171
 Changuion: Daniel-Jean, 203, 581
 Chapeaurouge: Jean-Jacques de, 370, 565
 Chappelet: Sébastien, 437, 577
 Chappuis: Jacques, 454
 Chapuis: Antoine, 430, 582;
 Chard: Antoine, 403
 Chardon: Jacques, 138
 Charencey de Vallogne: Jean-Baptiste, 48
 Charlemagne, 162, 163, 402, 412, 427, 459, 481, 571
 Charles I^{er}, 273
 Charles III, 395
 Charles IX, 170, 417
 Charles le Chauve, 330
 Charles XII, 165, 166, 167, 168, 172, 341, 415, 457, 549, 570, 571
 Charles-Quint, 163
 Charlevoix: François-Xavier, 397, 404, 409, 412, 413, 474, 578
 Charpentier: Marc-Antoine, 62, 140, 148, 357
 Chassiron: Pierre-Mathieu-Martin, 531, 584
 Chateaufort: François de Castagnères, abbé de, ii, 19, 110, 120, 121, 122, 125, 211, 212, 508, 583
 Château-Renault: Emmanuel Rousselet de, 47
 Châtel: Jean, vii, 36, 57, 323, 358, 360, 361, 363, 389, 395, 418, 423, 429
 Chatelain: Zacharias, 18, 585
 Châtillard de Montillet Grenaud: Jean-François de, 399, 435, 577
 Chaubert: Hugues-Daniel, 359, 526, 529, 553, 582
 Chaudon: Louis-Mayeul, 404, 581
 Chaulieu: Guillaume-Amfrye de, 60, 61, 64, 212, 213, 214, 215, 217, 226, 583

Chauvelin: Henri-Philippe de, 357, 367, 393, 395
 Cheminais de Montaigu: Timoléon, 126, 387
 Chevalier: Jean-Claude, 92, 589
 Chiron, 102
 Choiseul: Étienne-François, comte de Stainville et duc de, 15, 48, 49; François-Joseph de, 46
 Chronos, 76
 Cibot: Pierre-Martial, 398
 Cicéron, 11, 28, 60, 62, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 92, 93, 94, 98, 111, 113, 116, 118, 119, 121, 122, 127, 128, 156, 157, 222, 244, 329, 387, 408, 450, 507, 509, 517, 521, 539, 550, 558, 561, 581
 Cideville: Pierre Le Cornier de, 6, 46, 47, 49, 51, 52, 59, 145, 257, 307, 369
 Clairon: Claire-Josèphe Hippolyte Leyris de Latude, dite Mademoiselle, 134, 488, 492
 Clarke: Samuel, 251, 271, 299, 306, 543
 Clauberge: Jean, 233
 Claude, 193, 229
 Claudien, 79, 509
 Clément: Jacques, 323, 358, 360, 363; Pierre, 321
 Clément d'Alexandrie, 108, 251, 260, 580
 Clément VIII, 37
 Clément XI, v, 550
 Clément XIV, 379, 380, 569
 Clénard: Nicolas, 80, 574
 Clio, 131
 Clodéric, 416
 Clousier: Charles, 283; Jacques, 278, 580
 Clovis, 339, 416
 Cluvier: Philippe, 175, 176, 177, 178, 574, 632
 Cnobbært: Michel, 88, 580
 Codret: Annibal, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 86, 574, 631
 Coignard: Jean-Baptiste, 152, 221, 512, 579, 582
 Colbert: Jean-Baptiste, 41, 419, 453
 Colbert de Maulévrier: Marie-Thérèse *Voir* Rouxel de Gransey
 Coligny: Gaspard de, 417, 557
 Collini: Cosimo Alessandro, 8, 9, 373, 569
 Collins: Anthony, 251
 Colomb: Christophe, 33
 Colombat: Bernard, 71, 73, 74, 588
 Colonia: Dominique de, 303, 324, 397, 403, 576
 Commène: Anne, 339
 Commire: Jean, 11, 80, 384, 388, 400, 574
 Comus, 41, 103, 186
 Condé. *Voir* Bourbon
 Condorcet: Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de, 3, 4, 5, 6, 7, 61, 279, 380, 479, 569, 631
 Confucius, 398, 443, 444, 445, 448, 449, 450, 452, 455, 458, 459, 471, 477, 479, 482, 484, 487, 488, 491, 497, 579, 634
 Constantin le Grand, 327, 329, 330, 337, 427
 Coral: Benoît, 104, 575
 Corneille: Marie, 346; Pierre, 95, 117, 122, 123, 138, 140, 144, 148, 150, 151, 387, 504, 507, 516, 531, 533, 555; Thomas, 209
 Cortez: Fernand, 431
 Cossart: Gabriel, 516
 Coste: Jean-François, 379; Pierre, 198, 583
 Cotin: Charles, 5
 Coton: Pierre, 311, 405
 Cotoni: Marie-Hélène, 142, 494, 570, 590
 Cottret: Bernard, 284
 Coudrette: Christophe, 394
 Couplet: Philippe, 398, 444, 449, 579
 Courbé: Augustin, 98
 Courteille: Dominique-Jacques Barberie, marquis de, 46
 Courtilz de Sandras: Gatien de, 37, 38
 Cousin: Louis, 207
 Coutelier: Urbain, 53, 160, 169, 573, 574
 Covelle: [Robert], pseudonyme, 333, 577
 Coyer: Gabriel-François, 400, 544, 577
 Cramer: Gabriel, 33, 35, 333, 402; Gabriel et Philibert, 334, 361
 Cramoisy: Antoine, 402; Gabriel, 575; Sébastien, 159, 175, 176, 325, 575, 581; Sébastien et Gabriel, 78, 95, 104
 Crasset: Jean, 53, 55, 574
 Crébillon: Prosper Jolyot de, dit Crébillon père, 145, 209
 Crevier: Jean-Baptiste-Louis, 396, 582
 Croiset: Jean, 402, 574
 Cromwell: Oliver, 253, 284
 Crousaz: Jean-Pierre de, 236, 304, 583
 Croust: Jean-Michel, 331, 364
 Crussol des Sales: François-Emmanuel, marquis de, 46, 49
 Curiaces, 76
 Cusson: Jean, 404
 Cybèle, 185, 251

- Dacier: André, 124, 131, 232, 510; Anne, 121
- Dainville: François de, 11, 29, 35, 75, 80, 115, 176, 177, 589
- Dallin: Jacques, 159; Marie, 79, *Voir* Simon Bénard
- Dallon: Raymond, 48
- Damiens: Robert-François, 4, 33, 190, 314, 357, 359, 360, 362, 363, 395, 423
- Damilaville: Étienne-Noël, 122
- Damoclès, 348, 576
- Danchet: Antoine, 226
- Danet: Pierre, 80, 574
- Daniel : Antoine, 117; Gabriel, 339, 360, 389, 390, 396, 404, 406, 409, 414, 416, 417, 418, 440, 577
- Darius, 166, 168
- Darsy: Laurent de, 48
- Daubenton: Guillaume, 399, 433, 578
- Dauchez: Charles, 24
- Dauneuil. *Voir* René-Louis d'Argenson
- Dauphin: pamphlétaire, 211
- Dauphin de France, 5, 8, 42, 79, 80, 331, 359, 373, 561, 571, 574
- David: Michel, 469; Michel-Antoine, 568; Michel-Étienne, 583
- David, roi d'Israël, 11, 62, 80, 142, 143, 299, 300, 575
- Davila: Enrico-Caterino, 51, 156, 170, 397, 413, 557, 573
- Davy de La Fautrière: Guillaume, 282, 286, 585
- Davy du Perron: Jacques, 477
- Day: Douglas A., 118
- Dazy: Louis, 48
- De Coup: Pieter, 198
- De Pauw: Cornelius, 398, 443, 494, 495, 497, 583, 591
- De Saulx de Tavannes: Henri-Charles, 373
- De Voys: libraire prétendu, 228
- Debord: Guy, ix, 500, 593
- Debure: Guillaume, 266, 583; Jean, dit l'Aîné, 125, 582, 590
- Decker: Georg-Jakob, 494, 583
- Decroze: Ambroise, 371; Joseph, 371; Mlle, 372
- Delaistre: Paul, 48
- Delaulne: Florentin, 54, 159, 574, 577
- Delisle: Guillaume, 179
- Dellon: Charles, 414
- Delmas: Joseph-Antoine, 143
- Delorme: Jean-Louis, 578
- Demeilliez: Marie, iii, 22, 40, 42, 46, 56, 58, 59, 62, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 147, 148, 567, 575, 579, 589
- Démocrite, 81, 218, 543
- Démosthène, 77, 78, 113, 163
- Denis: Marie-Louise, 374, 408, 488
- Denys: Pierre, 55
- Denys d'Halicarnasse, 45, 157
- Denys l'Aréopagite, 404
- Deprez-Crassier: Étienne-Philibert, 369, 379, 565; famille, 369, 370, 371, 372, 565
- Des Maizeaux: Pierre, 207
- Desantons. *Voir* Antons
- Desbordes: Henri, 207
- Descartes: René, 3, 218, 221, 232, 235, 236, 237, 245, 246, 249, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 258, 269, 273, 282, 287, 288, 291, 292, 294, 296, 301, 317, 381, 437, 527, 542, 559, 560, 583
- Desfontaines: Pierre-François Guyot, 62, 115, 116, 304, 327, 355, 525, 529, 531, 532, 539, 541, 564, 569, 581
- Desforges-Maillard: Paul, 336
- Desmarets: Nicolas, 346
- Desmarets [de Maillebois]: [Jean-Baptiste], 160
- Desnoiresterres: Gustave Le Brissoys, 3, 9, 10, 12, 13, 590, 631
- Despautère: Jean, 11, 58, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 86, 141, 574, 575, 588, 589, 631
- Desprez de Boissy: Charles, 552, 584
- Deucalion, 409
- Dezallier: Antoine, 317, 584
- Diagoras, 239
- Diderot: Denis, 15, 19, 51, 66, 114, 141, 224, 381, 395, 396, 400, 434, 475, 529, 532, 533, 534, 537, 558, 561, 568, 581, 582, 586
- Didier: Pierre-Paul, 567, 590
- Didot: François-Ambroise dit l'aîné, 7, 9
- Dioclétien, 329
- Diodore de Sicile, 157
- Diogène, 163, 239, 241, 254
- Diogène Laërce, 260
- Dion Cassius, 45, 157
- Dionis du Séjour: Pierre, 475
- Domitien, 197, 344
- Donneau de Visé: Jean, 210, 242, 585

- Dortous de Mairan: Jean-Jacques, 398, 404, 462, 464
- Dos Santos: Luís, 154, 199, 579
- Douay-Soublin: Françoise, 88, 589
- Doucin: Louis, 55
- Douniol: Charles, 568
- Drouin: Marie. Voir Nicolas Buon
- Du Bec de Fréquienne: Charles-Nicolas de Romé, 47
- Du Cerceau: Jean-Antoine, 55, 68, 69, 70, 201, 203, 245, 388, 400, 575, 577, 631
- Du Châtelet: Florent-Claude, marquis, 56; Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise, 49, 88, 264, 306, 568, 585
- Du Deffand: Marie de Vichy de Chamrond, 49
- Du Fresny: Charles, 210
- Du Halde: Jean-Baptiste, 180, 389, 397, 398, 404, 446, 448, 457, 468, 473, 487, 578
- Du Hamel: Jean-Baptiste, 233, 574
- Du Jarry: Laurent Juillard, abbé, 116, 226, 227
- Du Marsais: César Chesneau, 127, 280, 492, 583
- Du Pin: Louis-Elies, 201
- Du Préau: Gabriel, 73
- Du Puis: Grégoire, 584; Guillaume, 205, 579
- Du Resnel du Bellay: Jean-François, 305
- Du Sauzet: Henri, 245, 437, 577, 582
- Du Tartre: Pierre-Vincent, 453
- Du Vair: Guillaume, 126
- Dubois: Élisabeth. Voir Houry; Guillaume, 243, 467
- Dubos: Jean-Baptiste, 181, 515
- Dubruque: Julien, 149, 571
- Duchesne: Marie-Antoinette, 529; Nicolas-Bonaventure, 115, 346, 351, 569
- Dufort: Pierre-Joseph, 48
- Dulaurens: Henri-Joseph, 394
- Dulcis: Claude-François, 565
- Dumas d'Aigueberre: Jean, 49
- Duperron de Castera: Louis-Adrien, 264, 585
- Duplain: Benoît, 401; Benoît et Pierre, 469, 578; Marcellin, 326, 581; Pierre, 401
- Duplessis: Alexandre, 36
- Duplessis-Villette: Charles-Michel, marquis de, 127
- Dupont: Sébastien, 373
- Dupont-Ferrier: Gustave, iv, 13, 36, 45, 83, 126, 589
- Duprat-Duverger: Louis, 575
- Dupuis: Grégoire, 42, 58, 91, 512, 563, 574, 581
- Durand: Laurent, 138, 531, 568, 582, 584
- Dussaussoy: Guillaume-Amable, 399
- Dutot: Charles, 407
- Duval: Marc, 370
- Duvernet: Théophile-Imarigeon, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 14, 19, 569, 590, 631
- Echard: Lawrence, 327
- Écouchard-Le Brun: Ponce-Denis, 346
- Élisabeth I^{re}, 41
- Elzevir: Abraham, 176; Louis, 233
- Emmerez de Charmoy: Clément-Nicolas, 47
- Émond: Gustave, 10, 37, 589
- Énée, 101
- Engelberge, 413
- Entrecolles: François-Xavier d', 457
- Épictète, 75, 76, 80, 449, 528, 575
- Épicure, 6, 61, 81, 163, 164, 208, 212, 213, 218, 219, 220, 221, 225, 230, 239, 241, 249, 254, 287, 473, 543, 581
- Épinay: Louise d', 369
- Épineuil: Jean-Baptiste d', 24
- Érasme, 500, 560
- Érato, 131
- Ératosthène, 177
- Ercilla y Zúñiga: Alonso de, 509
- Eschyle, 81, 169, 560
- Esclassan: Pierre, 68, 73, 79, 80, 192, 233, 574, 575
- Escobar y Mendoza: Antonio, 215, 349
- Ésope, 75
- Estaing: Charles-François-Marie, marquis d', 46, 56, 160
- Estienne: Jacques, 11, 171, 244, 501, 579, 581, 582, 584
- Estrades: Jean-Godefroi-Charles d', 48
- Estrées: Gabrielle d', 418
- Étéocle, 229
- Étiemble: René, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 454, 461, 468, 591
- Ettinger: Charles-Guillaume, 402
- Euclide, 271, 296, 574
- Euménides, 215
- Euripide, 61, 78, 123, 124, 151, 216, 535
- Euryale, 193
- Euterpe, 131
- Eutrope, 75

- Fabre: Pierre, 371, 373
 Fabri: Honoré, 233
 Fabry: Louis-Gaspard, 379
 Faulche: Samuel, 568
 Faydit: Pierre-Valentin, 400
 Feijoo y Montenegro: Benito Jerónimo, 321
 Fénelon: François de Salignac de La Mothe, 18, 19, 153, 161, 181, 206, 207, 208, 315, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 511, 546, 563, 577, 579, 583, 584, 585, 588, 634
 Ferdinand VI: dit le Sage, 365
 Ferreras: Jean de, 321
 Ferret: Olivier, 253, 254, 279, 283, 284, 299, 307, 403, 408, 433, 438, 439, 457, 570, 571, 591
 Ferriol: Antoine et Charles-Augustin de, 47, 48, 49, 58, 59
 Ferté: Henri, iii, 557, 573, 574
 Fessy: Joachim-Joseph, 371, 372, 373, 379
 Feydeau: Henry, baron de Bourdenay, 59
 Feydeau de Marville: Claude-Henry, 59
 Fez: Antoine-Ignace, 329, 331, 438, 439, 572, 582
 Fiévée: Joseph, 115, 569
 Flamarion: Édith, 47, 63, 115, 131, 133, 135, 139, 140, 148, 152, 153, 154, 516, 517, 575, 579, 580, 587, 589
 Flandrin: Louis, 13
 Flavius Joseph, 157
 Fléchier: Esprit, 126
 Fleury: Claude, 325, 339, 341
 Florian: Jean-Pierre Claris de, 373; Louise-Bernade Joly, marquise de, 10
 Florus, 77
 Fonseca: Pierre, 231, 232
 Fontanieu: Gaspard-Moïse-Augustin de, 46, 52
 Fontenai: Pierre-Claude, 388
 Fontenelle: Bernard Le Bovier de, 9, 18, 19, 51, 52, 66, 123, 153, 181, 182, 224, 242, 246, 263, 264, 295, 436, 560, 569, 584, 585
 Forcet: Henry-Charles, 24
 Formey: Jean-Henri-Samuel, 331, 572
 Formont: Jean-Baptiste-Nicolas, 290
 Fortune, 42
 Foucault: Michel, ix, 320, 593
 Fouquet: Jean-François, 406, 466
 Fournier: Nathalie, 74, 588
 Fox: Georges, 241, 283, 284, 285, 431
 François: Alphonse, 414, 415, 567
 Francon: Jean-Louis de Mauléon, seigneur de, 437
 Frédéric Barberousse, 87
 Frédéric II, 154, 317, 320, 322, 328, 329, 337, 352, 380, 463, 494
 Fréron: Élie-Catherine, 149, 539, 541, 546, 551, 564, 572, 581
 Fumaroli: Marc, 102, 119, 125, 151, 557, 586, 590
 Furet: François, 156, 588
 Furetière: Antoine, 26, 31, 102, 231, 238, 239, 385, 568
 Fuxi, 455
 Fyot de la Marche: Claude-Philippe, 6, 9, 13, 16, 46, 47, 49, 58, 59, 64, 115, 155, 211, 240, 375, 393
 Gacon: François, 199, 200, 201
 Gagnon de Vilennes: Louis de, 48
 Gaillard: Honoré, 126
 Galatée, 188
 Galilée, 256
 Gallet: Georges, 207, 235, 409, 577, 584
 Gallo: Anne-Sophie, 532, 555, 587
 Gandouin: Pierre, 134, 585
 Ganeau: Étienne, 80, 291, 575; Louis-Étienne, 346, 578
 Garagnon: Anne-Marie, 119, 120, 516, 592
 Garasse: François, 321, 331, 399, 433, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 544, 577, 633
 Garnet: Henry, 363
 Garnier: Jean, 233
 Gascard: Carole, 73, 588
 Gassendi: Pierre, 217, 218, 221, 222, 242, 249, 265, 288, 583, 593
 Gaubil: Antoine, 397, 398, 401, 449, 578
 Gauchat: Gabriel, 344
 Gaude: Michel, 230, 577
 Gauthier: Jean-Baptiste, 304
 Gazon: Jean-Antoine, 395
 Gédéon: Nicolas, vi, 91, 110, 113, 114, 116, 118, 119, 125, 126, 386, 387, 581, 582, 590
 Gengis Khan, 487, 488, 489, 490, 492, 493
 Génonville. Voir La Faluère
 George de Cappadoce, 330
 Gérard: Armand de, 126, 259, 583
 Gerberon: Gabriel, 232
 Gerbillon: Jean-François, 404

Gerhard: Ephraïm, 234
 Germont: Barthélémy, 56
 Gerson: Frederik, 61, 586
 Gervaise Holmes: pseudonyme de Formey, 331
 Gibert: Pierre, i
 Giffart: Pierre-François, 162, 168, 169
 Girard: François, 404, 581; Gabriel, 127; Jean, 426; Jean-Baptiste, 363, 396
 Girod: Jean-Charles, 565
 Gissey: Henri-Simon-Pierre, 282, 291, 578, 580, 585
 Goësbriand: Louis-Vincent, marquis de, 46, 56
 Goethe: Johann-Wolfgang von, 559
 Goldzink: Jean, ii, 570, 590
 Gonzague de Mantoue: Jean-François de Nembrini de, 48
 Gosse: Pierre, 307, 585
 Go-Yōzei, 422
 Gozani: Jean-Paul, 404
 Grâces, 264, 435
 Gracq: Julien, 30
 Gramond: Gabriel-Barthélémy de, 437
 Grancey: maréchale de. Voir Catherine II
 Grangé: Jean-Augustin, 331, 572
 Grasset: François, 381, 558, 581
 Gravesande: Willem Jacob's, 246, 249, 265, 585
 Grégoire VII, 344
 Grenan: Bénigne, 43
 Greslon: Adrien, 404, 448, 578
 Gretser: Jakob, 480
 Griffefjoen-Cavatorta: Constance, 212, 213, 583
 Griffet: Henri, 136, 359, 394, 397, 405, 409, 413, 576, 580
 Grimm: Friedrich-Melchior, 324, 439, 492, 495, 568
 Grøell: Michel, 182
 Grosse: Johann, 232
 Grouber de Groubentall: Marc-Ferdinand, 394
 Guéret: Jean, 419
 Guérin: Jacques, 79, 327, 534, 585
 Guérault: Michel, 182, 584
 Guiard: Marie-Anne *Voir* Jacques Estienne
 Guidi: Louis, 395, 581
 Guignard: Jean, 39, 235, 360, 361, 363, 389, 418, 419, 576, 583; René, 147, 576
 Guignes: Joseph de, 338, 462
 Guillemot: Mathieu, 102, 575
 Guillet de la Brosse: [Joseph], 160
 Guillaud: Claude, 341
 Guimard des Rocheretz: Étienne-Jean, 370
 Guise: Anne-Marie Joseph de Lorraine, duc de, 56
 Gustave II Adolphe, 165
 Gutenberg: Jean, 456
 Guy: Basil, 494
 Guyon: Claude-Marie, 337, 581
 Gymnich: Johann, 157
 Hackius: Petrus, 401
 Hamilton: Anthony, 64
 Hannibal, 167
 Hardouin: Jean, 437, 577; Marie *Voir* François Mauger
 Harlay: Achille de, 419
 Haroche-Bouzinac: Geneviève, 81, 118, 590
 Hayer: Jean-Nicolas-Hubert, 359, 582
 Hébrard: Jean, 73, 588
 Heidegger: Martin, ix, 593
 Héloïse, 528
 Helvétius, 15, 369, 434, 544, 546
 Hénault: Charles-Jean-François, 7, 25, 50, 51, 176, 339, 568; Jean, 404, 578; Mathurin, 574
 Henri III, vii, 161, 323, 360
 Henri IV, vii, 26, 36, 169, 317, 319, 357, 358, 359, 360, 362, 389, 390, 395, 417, 418, 423, 589
 Henri VIII, 438
 Henry: Gabriel-François, 206
 Hérault: Jacques, 48
 Hercule, 76
 Hérissant: Claude-Jean-Baptiste, 582; Jean-Thomas, 351, 359, 582
 Herluce: sainte, 86
 Hermès, 259, 264, 632
 Hérodien, 78
 Hérodote, 81, 129, 157, 168, 171, 172, 173, 175, 177, 385, 632
 Herrera Maldonado: Francisco de, 397
 Hervieu-Léger: Clément, 535
 Hésiode, 147, 509
 Hesse-Cassel: Maurice de, 438
 Hidulphe de Moyenmoutier: saint, 494
 Hiéroclès, 327
 Hippocrate, 181
 Histrion, 334
 Hoanti-ti, 455

- Hobbes: Thomas, 321, 351, 543
Hochang, 469
Hochereau: Charles-Étienne, 176, 410, 578
Holbach: Paul-Henri-Dietrich, baron d', 407, 546
Holopherne, 358
Homère, 4, 77, 78, 81, 96, 197, 437, 508, 509, 511
Horace, 11, 12, 32, 45, 60, 63, 68, 77, 78, 81, 95, 110, 113, 123, 127, 131, 133, 134, 140, 147, 150, 191, 192, 194, 195, 198, 203, 212, 329, 342, 384, 387, 501, 502, 505, 510, 537, 539, 580, 581
Horaces, 76
Hortensius, 329
Horthemels: Daniel, 104, 401, 402, 575, 578, 579
Houdar de La Motte: Antoine, 121, 123, 138, 209, 226, 391, 501, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 563, 584, 592
Houry: Laurent d', 235, 237, 582
Huang Taiji, 469
Huber: Jean, 373, 566
Hudde: Henri, 389
Huet: Pierre-Daniel, 19, 70, 243, 244, 245, 250, 391, 414, 582, 584, 585, 632
Hume: David, 250, 546, 560

Ignace: saint. Voir Loyola
Innocent XII, 143
Inville: Philippe d', 56
Isocrate, 75, 77

Jacob: François, 108, 137, 441, 443, 444, 447, 451, 571, 590, 591; patriarche, 410
Jacquelot: Isaac, 219
Jacques le Majeur: saint, 365
Jamblique, 480
Jansen: Cornelius, v, 216, 419
Jansénius. Voir Jansen
Janssonius van Wæsberge: Johannes, 578, 579
Jean Chrysostome, 75
Jean-Baptiste: saint, 21, 54, 227
Jeankoski: Jean-Baptiste, 48
Jérôme: saint, 334
Jésus-Christ, 29, 36, 54, 84, 104, 105, 106, 108, 143, 163, 217, 241, 284, 285, 325, 327, 334, 419, 431, 433, 434, 447, 448, 449, 455, 476, 482, 586
Jobard: Louis, 55

Joblot: Louis, 332, 585
Jolly: Thomas, 78
Joly de Fleury: Joseph-Omer, 434
Jonathas, 62
Joseph I^{er} de Portugal, 362

Josse: Loïc, 110, 574
Josset: Élie, 29
Jouvancy: Joseph de, iii, 10, 11, 16, 25, 27, 38, 67, 68, 75, 77, 78, 79, 80, 82, 88, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 105, 107, 110, 115, 118, 126, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 140, 141, 142, 144, 147, 150, 151, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 171, 175, 176, 177, 178, 187, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 202, 209, 230, 361, 381, 386, 389, 402, 418, 419, 423, 440, 554, 557, 561, 573, 574, 575, 578, 633
Jouve: Joseph, 401, 469, 578
Jouvenet: Jean, 168
Judith, 358
Jules César, 533
Julien l'Apostat, viii, 167, 188, 315, 317, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 336, 350, 439, 581, 583, 592, 633
Jupiter, 19, 40, 41, 144, 152, 184, 185, 322
Jurieu: Pierre, 477
Just de Lyon, 37
Justin, 75, 79, 109
Juston: Louis de, 48
Juvénal, 78, 93, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 204, 387, 552

Kahle: Paul, 307, 585
Kant: Emmanuel, ix, 560, 583, 592
Keil: John, 265
Kepler: Johannes, 258, 268
Khyrks le jeune: Henryk, 283, 576
Kien-long, 398, 443, 460, 464, 495, 496, 578, 591
Kingi. Voir Jing de Zhou
Kircher: Athanasius, 343, 401, 402, 578, 579, 580
Kölving: Ulla, 9, 261, 402, 567, 568, 592
Kra: Pauline, 380
Kroker: Henri-Christophle, 234
Künrath: Henricus, pseudonyme. Voir Jan Rieuwertsz

L'Honoré: François, 18, 236, 583, 585

- La Barre: François-Jean Lefebvre de, 49, 329
 La Baume Le Blanc: Louis César de, duc de la Vallière, 363
 La Beaumelle: Laurent Angliviel de, 212
 La Beaune: Jacques de, 38
 La Bléterie: Jean-Philippe-René de, 324, 325, 326, 327, 350, 351, 583
 La Bruyère: Jean de, 126, 200, 201
 La Cadière: Marie-Catherine Cadière, dite, 203, 396, 426, 591
 La Caille: Robert-Jean-Baptiste de, 104
 La Chaise: François d'Aix de, vii, 199, 201, 374, 420
 La Chapelle: Armand Boisbelean de, vi, 91, 217, 425
 La Colombière: Claude, 126
 La Condamine: Charles-Marie de, 52
 La Faluère: Nicolas-Anne Lefèvre de, dit Génonville, 47, 51, 60
 La Fare: Charles-Auguste, marquis de, 61, 64, 212, 214, 215, 223, 583
 La Fléchère: Sarah de, 370, 565
 La Fontaine: Jean de, 61, 262
 La Hire: Philippe de, 179
 La Loubère: Simon de, 388
 La Mothe Le Vayer: François de, 18, 126, 181, 182, 415, 585
 La Motte-Lézeau: Jean-Baptiste Ango de, 56
 La Pérouse: Galaup de, 160
 La Rivière: Claude, 73
 La Roche: Jean de, 234
 La Rue: Charles de, 139, 140, 144, 226, 387, 388, 576
 La Tour: Simon de, 186
 Laban, 410
 Labbe: Philippe, 159, 160, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 386, 574
 Labrune: Jean de, 449
 Lacroix: Claude, 360
 Lafitau: Joseph-François, 397, 410, 411, 413, 462, 474, 578, 587
 Lallemand: Jacques-Philippe, 24, 405; Richard, 78, 198, 199
 Lallemand de Betz: Michel-Joseph-Hyacinthe, 48
 Lallemand de Levignen: Jacques-Charles, 48
 Lallemand de Nantouillet: Étienne-Charles-Félix, 48
 Lally: Thomas-Arthur, baron de Tollendal, comte de, 49, 396
 Lambert: Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de, 46, 212, 331, 590; Claude-François, 450; Michel, 180, 404
 Lambin: Antoine, 38, 576
 Lamontaigne: Étienne de, 454
 Langlois: Jean, 55
 Larcher: Pierre-Henry, 463
 Largentier: Marie-Jeanne. Voir Marc Bordelet
 Latresne: Jean-Baptiste Lecomte, marquis de, 47
 Laubrussel: Ignace de, 205, 206, 207, 208, 209, 579
 Launay: Robert de, 48
 Lauzières, 48; Claude-François, 48
 Lavalette: Antoine, 190, 203, 314, 364, 367, 377, 393, 423
 Lavaur: François-Louis de, 396
 Law: John, 407
 Le Bault: Antoine-Jean-Gabriel, 369, 372
 Le Bel de Vauréal: Michel, 48
 Le Blanc: Jean-Bernard, 552; Pierre, libraire prétendu. Voir Abraham Wolfgang
 Le Breton: Alexandre-André, 395; André-François, 568
 Le Camoëns: Luís Vaz de Camões, dit, 457, 509
 Le Camus: André, 143
 Le Châtelet, 201, 211
 Le Clerc: Charles-Guillaume, 567; Jean, 74, 207, 219, 231, 235, 266, 584; Nicolas, 74, 164, 165, 170, 509, 573; Paul, 24
 Le Comte: Louis-Daniel, 18, 453, 578
 Le Conte: Laurent, 172, 174, 175, 574
 Le Coq de Villeray de Rouër: Pierre-François, dit Le Coq, 49, 52, 83, 257, 307, 308, 582, 590
 Le Febvre: Jacques, 299, 300
 Le Febvre de Saint-Marc: Charles-Hugues, 203, 581
 Le Gendre: Gilbert-Charles, marquis de Saint-Aubin, 266, 583
 Le Gobien: Charles, 180, 405, 453, 454, 578
 Le Gouz de Gerland: Bégnine, 393
 Le Jay: Gabriel-François, ii, iv, 4, 5, 12, 15, 25, 41, 42, 55, 58, 59, 105, 108, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 119, 126, 129, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 151, 153, 154, 155,

167, 184, 188, 500, 507, 508, 509, 515,
 517, 561, 574, 575, 576, 579, 587, 634
 Le Jolivet: Charles-Élie, 373
 Le Mercier: Marie-Marguerite *Voir*
 Nicolas-Philippe Lottin; Pierre-Augustin,
 582; Pierre-Gilles, 221, 308, 524, 579, 582
 Le Moyne: Pierre, 104, 575
 Le Peletier: Claude-Maurice, 447
 Le Petit: Pierre, 522
 Le Picart: Jacques, 24
 Le Riche de la Thuillerie: Paul, 47
 Le Ru: Véronique, 230, 263, 268, 571, 592
 Le Tasse: Torquato Tasso, dit, 96, 235, 509
 Le Tellier: Michel, chancelier, 419; Michel,
 jésuite, iv, vii, 24, 405, 420, 436, 558, 577
 Le Tellier de Louvois: François-Michel, 419,
 454
 Le Tourneux: Nicolas, 29, 428
 Le Vayer de Marsilly: Jean-François, 492
 Lebrun: Antoine-Louis, 31; Guillaume, 25,
 234
 Leclerc: Charles-Guillaume, 11
 Lecomte: Louis, 397, 398
 Lecouvreur: Adrienne, 133, 385
 Leers: Arnout, 385, 568; Reinier, 17, 218,
 242, 385, 476, 568, 581, 585
 Lefranc de Pompignan: Jean-Georges, 551
 Legras: Marie-Madeleine. *Voir* Florentin
 Delaulne
 Leibniz: Gottfried-Wilhelm, 213, 248, 301,
 302, 303, 304, 305, 306, 307, 311, 331,
 363, 435, 442, 498, 543, 583, 585, 591
 Lejeune: Jacques, 403; Jean, 577
 Lekain: Henri, 133, 488
 Lelevel: Henri, 126
 Lenardon: Dante, iv, 234, 567
 Lenclos: Ninon de, ii, 120, 121, 212
 Lenglet Du Fresnoy: Nicolas, 357, 413, 522,
 523, 524, 584
 Léonard: Frédéric, 78, 79, 80
 Léontium. *Voir* Ninon de Lenclos
 Léopold I^{er} de Habsbourg-Lorraine, 185
 Leriget de La Faye: Jean-François, 209, 227
 Leroy: Charles-Georges, 544
 Lesage: Alain-René, 141
 Lescalopier: Pierre, 244
 Lesclapart: Jean, 584; Pierre, 563
 Lesconvel: Pierre de, 414
 Lessing: Gotthold-Ephraïm, 141, 534, 535,
 536, 537, 560, 584, 587
 Lessius: Leonardus, 400, 401
 Leunis: Jean, 53
 Lhéritier: Jean-Baptiste, 48
 Libanius, 326, 328
 Licurgue, 366
 Lilti: Antoine, 561, 586
 Limojon de Saint-Didier: Alexandre-
 Toussaint de, 511
 Linguet: Simon-Nicolas-Henri, 395, 396
 Lipse: Juste, 158, 208
 Locke: John, 190, 198, 235, 236, 249, 250,
 251, 253, 254, 256, 257, 258, 269, 270,
 271, 273, 283, 286, 288, 289, 292, 297,
 299, 308, 434, 543, 545, 583, 632
 Loichemol: Hervé, 145
 Loir: Françoise. *Voir* Sébastien Marbre-
 Cramoisy
 Lombard: Théodore, 394
 Longalius, 92
 Longin, 100
 Longueval: Jacques, 388
 Lorraine, 342; Charles-Louis de, 48;
 Jacques-Henri, 48
 Lorthioir: Arnold, 550
 Lottin: Philippe-Nicolas, 308, 346, 552, 582,
 584
 Louis de France, 373, 561; duc de Bretagne,
 25; Grand Dauphin, 8, 42, 574
 Louis II le Jeune, 413
 Louis le Bègue, 330
 Louis XIII, 45, 389
 Louis XIV, iv, v, vii, 2, 12, 21, 24, 37, 38, 40,
 41, 43, 45, 55, 65, 72, 110, 119, 126, 127,
 138, 140, 148, 153, 156, 164, 165, 168,
 170, 171, 176, 179, 184, 187, 188, 198,
 227, 243, 250, 283, 323, 339, 387, 403,
 412, 415, 419, 420, 432, 436, 498, 521,
 549, 562, 563, 568, 570, 571, 574, 632
 Louis XV, 4, 12, 45, 46, 323, 359, 362, 451,
 586
 Louis XVIII, 7
 Louise-Marie de France: dite Madame
 Louise, 380
 Loyola: Ignace de, ii, vii, 34, 57, 67, 83, 87,
 88, 89, 90, 104, 107, 108, 149, 224, 279,
 360, 377, 381, 393, 405, 420, 421, 429,
 430, 431, 436, 440, 497, 557, 558, 578,
 580, 593
 Loyson: Étienne, 259, 583
 Lu: Jin, 443
 Lucain, 116, 167, 509

Lucien de Samosate, 61, 62, 75, 76, 77, 78, 81, 329
 Lucius Quinctius Cincinnatus, 45
 Lucrèce, 12, 81, 123, 145, 212, 213, 214, 218, 219, 220, 222, 240, 279, 280, 286, 288, 334, 345, 509, 592, 632
 Luther: Martin, 158, 355, 430, 438
 Luzac: Élie, 330, 331, 585
 Luzán: Ignacio de, 530
 Lyttelton: Georges, 344
 Mabillon: Jean, 239, 413
 Macchabées, 37
 Machiavel, 317, 320, 321, 323, 593
 Maffei: Scipion, 152, 535
 Magnet: Louis, 80, 575
 Mahony: Jacques-Joseph, dit James, comte de, 46
 Maigrot: Charles, 469, 470
 Maillard de Tournon: Charles-Thomas, 444, 469
 Maillet: Benoît de, 177, 434
 Maily-Rubempré: Louis-Alexandre des, 46
 Maimbourg: Louis, 339, 340, 389, 399, 402, 409, 412, 413, 577, 578, 581
 Maisons: Jean-René de Longueil, marquis de, dit le président de, 47, 49, 52, 60, 61, 145, 569
 Malacrais de la Vigne. Voir Paul Desforges-Maillard
 Malagrida: Gabriel, 348, 361, 362, 363, 395, 577
 Malebranche: Nicolas, 232, 233, 239, 249, 250, 254, 384, 438, 441, 442, 468, 469, 473, 474, 476, 477, 499, 556, 564, 583, 585, 634
 Malesherbes: Chrétien-Guillaume de Lamoignon de, 15
 Maleville: Guillaume de, 351, 582
 Malézieux: Nicolas de, 213, 216, 221
 Malherbe: François de, ix, 125, 126
 Mambrun: Pierre, 95
 Mamertinus: Claudius, 516
 Manfré: Giovanni, 360
 Manius Curius Dentatus, 45
 Manuce: Alde, 92
 Marbre-Cramoisy: Sébastien, 16, 72, 79, 100, 118, 339, 402, 412, 430, 574, 577, 578, 579
 Marc Antoine, 93, 380
 Marc Antonin. Voir Marc Aurèle
 Marc Aurèle, 62, 76, 449
 Marcel d'Ancyre, 445
 Marchetti: Alessandro, 219
 Mariana: Juan de, 361
 Marie-Madeleine: sainte, 428
 Mariette: Denis, 339, 578; Jean, 173, 578
 Mariotte: Edme, 232
 Marmontel: Jean-François, 115, 563, 569, 584
 Marot: Clément, 212, 385
 Mars, 322
 Marsy: François-Marie de, 434
 Marteau: Pierre, 37, 522
 Martial, 79, 114, 191, 192, 196, 197, 198, 381
 Martin: Edme, 233; Gabriel, 38; Philippe, 65; Pierre, 396
 Martineau du Plessis: Daniel, 176
 Martini: Martino, 401, 447
 Martinique, 48, 423
 Mascardi: Nicolás, dit Père Nicolas, 365
 Mason: Haydn, 119, 222, 570
 Massillon: Jean-Baptiste, 43, 187
 Masson: Pierre, 78, 198
 Mathon: Mlle, 374
 Mauger: François, 236, 579
 Maupeou: René-Nicolas-Charles-Auguste de, 15, 371, 379
 Maupertuis: Pierre-Louis Moreau de, 265, 331, 411, 435, 585
 Maxime, saint, 37
 Ménandre, 163
 Ménard: Léon, 414
 Ménéstrier: Claude, 39, 104, 147, 183, 184, 397, 403
 Meng: Hua, 443
 Meng-yng, 464
 Menot: Michel, 497
 Menoux: Joseph de, 341, 577
 Mercier: Louis-Sébastien, i, 57, 568
 Mercure, 102
 Méré: Antoine Gombaud, chevalier de, 126
 Merlin: Charles, 321, 577; Joseph, 331, 572
 Mersenne: Marin, 321, 437
 Mervaud: Christiane, 216, 398, 408, 414, 443, 462, 463, 494, 495, 567, 570, 571, 591
 Meslier: Jean, 315, 550
 Messaline, 193
 Métastase: Pietro Metastasio, dit, 553, 584
 Meturas: Gaspard, 159, 574
 Mézeray: François-Eudes de, 414, 417
 Michæloff. Voir Pierre I^{er} le Grand

Michallet: Étienne, 19, 39, 104, 232, 405, 575, 577, 585
 Michel-Ange, 212
 Milkom, 470
 Milton: John, 96, 253, 509, 527
 Ming: dynastie, 469
 Mirepoix: Gaston-Charles-Pierre de Lévis, duc de, 49
 Mithra, 251
 Moïse, 52, 84, 106, 208, 339, 481, 550, 551
 Moland: Louis, 14
 Molière: Jean-Baptiste Poquelin, dit, 5, 8, 21, 129, 133, 137, 138, 139, 148, 186, 188, 197, 198, 217, 455, 506, 516, 560, 571
 Molin: Antoine et Horace, 581; Horace, 402, 574
 Molina: Luis de, v, 303, 311, 349, 361
 Molinier: Jean-Baptiste, 255, 273, 278, 279, 308, 582
 Molinos: Miguel de, 200, 201
 Momus, 41, 186
 Monsieur: frère de Louis XIV, 37
 Montalant: François, 172, 174, 175, 264, 574, 585
 Montauban: Renaud de, 526
 Montbrun: Louis de, 48
 Montesquieu: Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de, iii, 41, 185, 275, 276, 277, 404, 406, 450, 561, 568
 Montfleury: Zacharie Jacob, dit, 133
 Montfort: Simon de, 417
 Montigny: Jean de, 56
 Montlyard: Jean de, 317
 Montréal: Ismidon-René de, 48
 More: Thomas, 87
 Moreri: Louis, 411, 568
 Moriau: Jean-Baptiste, 48
 Moureaux: José-Michel, 330, 334, 591, 592
 Mouslier: Pierre, 48
 Moussinot: Bonaventure, 56
 Moyriac de Mailla: Joseph-Marie-Anne, 401, 578
 Muguet: François, 159, 403, 584
 Muratori: Louis-Antoine, 413
 Murcé: Charles-Louis de, 48
 Muret: Marc-Antoine, 92
 Muses, 102, 131, 435, 518
 Musier: Jean-Baptiste, 255
 Musschenbrœk: Pieter van, 265
 Napoléon I^{er}, 559
 Navarre, Henri de. Voir Henri IV
 Naves: Raymond, 13, 118, 592
 Naziance: Grégoire de, 324, 326, 328, 581
 Neaulme: Jean, 342, 343, 552, 571
 Needham: John Tuberville, 315, 317, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 400, 452, 582, 585, 591, 633
 Négus, 183
 Neptune, 185
 Néri: Philippe, 561
 Néron, 7, 9, 98, 191, 229, 329, 344, 361, 419, 571
 Nestenius: Michælis, 10
 Neuton. Voir Isaac Newton
 Newton: Isaac, iii, viii, ix, 58, 171, 190, 246, 247, 248, 250, 251, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 268, 269, 273, 274, 275, 282, 286, 287, 289, 291, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 305, 306, 307, 308, 311, 314, 381, 400, 401, 403, 428, 435, 442, 458, 480, 485, 498, 517, 542, 543, 559, 571, 585, 586, 632
 Nicole: Pierre, 232, 235, 437, 522, 583
 Nietzsche: Friedrich Wilhelm, ii, viii, 138, 500, 537, 556, 559, 560, 562, 592, 593
 Nivelle de la Chaussée: Pierre-Claude, 51, 529, 530, 531, 564, 585
 Noailles: Louis-Antoine de, 83, 549
 Noé, 409, 411, 447
 Nonnotte: Claude-Adrien, 33, 107, 329, 330, 331, 335, 337, 338, 345, 349, 350, 351, 355, 371, 399, 408, 425, 435, 438, 440, 570, 572, 582
 Northeast: Catherine, 244, 277, 304, 588
 Norville: traducteur d'Aristote, 131
 Nostradamus: Michel de Nostredame, dit, 105, 200
 Nouet: Jacques, 405
 Novi de Caveirac: Jean, 394
 Nully: Jean de, 578
 Nyon: Jean-Luc, 351, 412, 444; Jean-Luc II, 578, 582
 Oannès, 468
 Ockham: Guillaume d', 291
 Œdipe, 407
 Ogier: Edmond, 423
 Oldecorn: Édouard, 363
 Olivet: Pierre-Joseph Thoulier d', iv, 10, 24, 98, 118, 134, 203, 243, 244, 245, 298, 305,

376, 386, 387, 391, 392, 414, 437, 561,
 577, 581, 585, 632; Pierre-Joseph Thoul-
 lier d', 204
 Oreste, 45, 61, 62
 Orgon: Henry, d', 48
 Origène, 108
 Orléans: Joseph d', 388; Joseph-Louis d',
 402; Marie-Louise-Elisabeth d', duchesse
 de Berry, 229; Philippe d', 228, 229;
 Pierre-Joseph, 402
 Orléans de la Motte: Louis-François-Gabriel
 d', 380
 Osmont: Charles, 201; pseudonyme *Voir*
 Guillaume Deburc
 Othon III, 412, 413
 Oung-yeou-kiun, 464
 Oursel: François, 52, 582
 Outreman: Philippe d', 11, 17, 30, 54, 62, 85,
 86, 87, 399, 428, 562, 563, 575
 Ovide, 75, 77, 79, 114, 191, 212
 Oxenstiern: Axel, 41
 Pacatus: Latinus Pacatus Drepanius, dit, 516
 Paillet de Warcy: Louis, ii, 3, 5, 7, 9, 590, 631
 Palfin: Jean, libraire prétendu. Voir Antoine
 Chapuis
 Pallu: Martin, 5, 16, 56
 Panckoucke: Charles-Joseph, 568
 Paracelse, 60
 Paraguay, 364, 365, 366, 397, 421
 Parc: Claude-Laurent du, 48
 Pardies: Ignace-Gaston, 390, 400, 574, 579
 Parennin: Dominique, 404, 462, 463, 465
 Pascal: Blaise, v, 61, 187, 191, 204, 260, 273,
 275, 294, 307, 308, 309, 310, 311, 313,
 351, 365, 381, 437, 479, 485, 558, 573,
 584, 633
 Pasch: Georg, 232, 266
 Pasquier: Denis-Louis, dit "tête de boeuf"
 ou "boeuf-tigre", 49; Étienne, 36, 430,
 587
 Patouillet: Louis, 315, 371, 374, 375, 399,
 435, 438, 440
 Patru: Olivier, 126
 Paul de Tarse: saint, 85, 174, 212, 242, 341,
 344
 Paulian: Aimé-Henri, 230, 399, 434, 438,
 440, 577
 Paullou: Jean-François, 62, 148, 357
 Pausanias, 387
 Péchantré: Nicolas de, 9
 Pécour: Guillaume-Louis, 40, 135, 136, 148,
 563
 Pellisson-Fontanier: Paul, 127
 Pemberton: Henry, 265
 Penn: Guillaume, 283, 284
 Percel: Gordon de, pseudonyme. Voir
 Lenglet Du Fresnoy
 Pereira: Thomas, 403
 Pères de l'Église, 254
 Pérou, 180, 365, 366
 Perrault: Charles, 121, 123
 Perrin: Jean-Pierre, 48
 Perrot d'Ablancourt: Nicolas, 78, 80, 98,
 126, 387
 Persée, 473
 Petau: Denis, 159, 160, 174, 175, 177, 325,
 386, 409, 516, 574, 577, 581
 Peterbas. Voir Pierre I^{er} le Grand
 Pétrarque, 500, 560
 Pétrone, 81, 114, 191, 192
 Phaéton, 496
 Phébus, 8
 Phèdre, 75
 Philibert: Claude, 373, 375
 Philippe II de Macédoine, 164
 Philippe V, 25, 420, 433
 Philostrate de Lemnos, 102, 103, 107, 170,
 575
 Picard: Jean, 179
 Pichon: Julien, 79
 Piéjus: Anne, 69, 147, 588, 589
 Pierre I^{er} le Grand, 165, 166, 167, 170, 457,
 463
 Pierron: Alexis, 3, 10, 11, 12, 590
 Piget: Pierre, 280, 434, 583; Siméon, 284
 Pilate: Ponce, 419
 Pindare, 78
 Pinot: Virgile, 443, 444, 445, 446, 451, 591
 Piron: Alexis, 492
 Pirrha, 409
 Pise: Barthélémy de, 433
 Pissot: Noël, 120, 244, 583
 Plaignard: Léonard, 324, 576
 Platon, 61, 81, 99, 103, 121, 173, 232, 254,
 255, 269, 326, 503, 559, 564, 592
 Plaute, 505
 Pline l'Ancien, 115, 176
 Pline le Jeune, 77, 157
 Plutarque, 45, 62, 78, 157, 167, 169, 172,
 253, 260, 536
 Pluton, ii, 185

- Plutus, 8, 135, 136, 184, 455
 Poilras: libraire prétendu, 522, 584
 Poincette: Antoine-Alexandre-Henri, 488, 491, 492
 Polignac: Melchior de, 221, 282, 582
 Politi: Ambrogio Catarino, 320
 Polybe, 81, 157
 Polymnie, 131
 Pombal: Sebastião José de Carvalho e Mello, marquis de, 348, 362
 Pomeau: René, i, ii, ix, 3, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 34, 35, 83, 137, 216, 217, 228, 253, 349, 377, 452, 454, 455, 558, 559, 590, 631
 Pompadour: Jeanne-Antoinette Poisson Le Normand d'Étioles, marquise de, 155
 Pomponius Mela, 176
 Ponsard: François, 145, 592
 Pont-de-Weyle: Antoine de Ferriol, comte de, 47, 51, 58, 60, 64
 Pontis: Louis de, 413
 Pope: Alexander, 34, 303, 304, 305, 311, 404, 544, 584
 Porée: Charles, i, iv, viii, 5, 9, 15, 25, 36, 41, 42, 43, 47, 51, 58, 63, 77, 115, 116, 117, 119, 126, 131, 133, 135, 136, 139, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 148, 151, 152, 153, 154, 155, 184, 185, 187, 188, 204, 205, 208, 209, 210, 226, 227, 228, 281, 282, 299, 313, 375, 386, 394, 399, 405, 426, 455, 500, 501, 516, 517, 518, 519, 520, 525, 526, 528, 540, 552, 561, 563, 566, 569, 575, 576, 577, 579, 580, 587, 589, 590, 634
 Porphyre, 327
 Porée: Gilbert de la, 445
 Possevin: Antoine, 157, 158, 159, 161, 320, 573
 Posuel: Jean, 218, 236, 583, 584
 Potgieter: Nicolas, 550
 Poussin: Nicolas, 432
 Pralard: André, 131, 194, 580, 581
 Prat: Jean-Marie, 274
 Prault: Laurent, dit Prault fils, 585; Laurent-François, 450, 529; Pierre, dit Prault père, 324, 339, 403, 580, 583
 Prémare: Joseph-Henri-Marie de, 403
 Properce, 192
 Ptolémée, 176, 339
 Pygmalion, 188
 Pylade, 45, 60, 61, 62
 Pyrrhon, 239
 Pythagore, 78, 81, 103, 120, 449, 480, 495
 Pythonisse, 148, 149
 Qing: dynastie, 469
 Querini: Angelo-Maria, 153
 Quesnel: Pasquier, 420; Pierre, 395, 430, 431, 582
 Quillau: Gabriel-François, 553, 584
 Quinte-Curce, 75, 126, 137, 165, 169
 Quintilien, 69, 91, 92, 94, 99, 110, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 127, 134, 222, 386, 387, 509, 558, 581
 Quintus Tullius, 75, 80
 Rabelais: François, 149, 385, 425, 571
 Racan: Honorat de Bueil, chevalier de, 125
 Racine: Jean, 122, 123, 146, 151, 152, 240, 346, 387, 415, 432, 504, 507, 516; Louis, 216, 223
 Ragnacaire, 416
 Raguet: Gilles-Bernard, 255
 Rameau: Jean-Philippe, 11, 55, 149, 322, 403, 435, 436, 561, 562, 571
 Randon: Joachim de, 48
 Rapin: René, 388, 403, 584
 Rapin de Thoiras: Paul de, 126
 Ravallac: François, 323, 357, 358, 359, 363, 395
 Réaumur: René-Antoine Ferchault de, 435
 Régent. Voir Philippe d'Orléans
 Régis: Jean-François, 540; Pierre-Sylvain, 236, 584; saint, 24, 29, 83, 236, 399, 433, 578
 Regnault: Noël, 273, 278, 294, 295, 296, 400, 403, 580
 Rémus, 101
 Renard: Louis, 584
 Renaudot: Théophraste, 459
 Rénomer, 416
 Renwick: John, 364, 570
 Restaut: Pierre, 127
 Revis: Christophe, 83, 582
 Revol: François de, 48
 Rey: Marc-Michel, 332, 568
 Ribadeneyra: Pedro de, 284, 320, 399, 426, 427, 578
 Ribou: Pierre, 9
 Ricci: Matteo, 181, 399, 456
 Riccoboni: Louis, 515, 534, 585; Marie-Jeanne, 529

Richard: Charles-Louis, 577; Jean-Louis, 48
 Richelieu: Armand-Jean du Plessis, cardinal de, 413, 414; Louis-François-Armand, duc de, 6, 15, 56, 322, 414, 489, 555, 561
 Richeome: Louis, 103, 104, 320, 398, 575
 Ricœur: Paul, 92
 Rieuwerts: Jan, 206
 Rigaud: Claude, 236, 584
 Ripert de Montclar: Jean-Pierre-François de, 357, 367, 393
 Robert de la Salle-Lézardière: Claude-Gilbert, 46
 Robillard d'Avrigny: Hyacinthe, 389, 396, 399, 412, 413, 444
 Robineau de Beaulieu: Pierre-François-Ange de, 47, 51
 Robinet: Jean-Baptiste-René, 434
 Rochemonteix: Camille de, 26, 27, 589
 Rochemore de Villette: Jean-Baptiste-Louis de, 48
 Rocollet: Pierre, 51, 573
 Rodriguez: Simon, 431
 Rodriguez Campomanes y Sorriba: Pedro, 395
 Roger: Étienne, 80, 215, 574, 578, 583
 Rohan-Chabot: Guy-Auguste de, 274
 Rohan-Soubise: Armand-Gaston-Maximilien de, 207; Louis-François-Julien de, 49
 Roigny: Jean de, 341
 Roi-Soleil. Voir Louis XIV
 Rolland de Fontferrière: Pierre-François, 48
 Rollin, 11, 171, 339, 512, 582; Charles, 11; Jacques, 123; Jacques II, dit Rollin père, 579; Jacques III, dit Rollin fils, 581
 Romulus, 101, 146
 Rondet: Laurent-Étienne, 349
 Rougeault: Vincent-Étienne-Nicolas, 47, 58, 160
 Rouillé: Antoine-Louis de, 46; Antoine-Louis, comte de Jouy, 51; Pierre-Julien, 389
 Rouillé d'Orgemont: Louis-François, 47
 Routh de Varicourt: famille, 371
 Rousseau: Jean-Baptiste, 51, 136, 209, 211, 391; Jean-Jacques, 434, 474, 528, 546, 561, 576
 Rouxel de Grancey: Jacques-Éléonor, 211
 Ruault du Tronhot: Charles, 56
 Rubens: Pierre-Paul, 200
 Rufin: Guillaume, 24
 Ruinat: Thierry, 494
 Ruth, 106
 Sa: Emmanuel, 361
 Sade: Jacques de, 375
 Saint Ignace. Voir Loyola
 Saint Paul. Voir Paul de Tarse
 Sainte Barbe, 427
 Sainte-Marthe: Scévole et Louis de, 415
 Saint-Évremond: Charles de Marguetel de Saint-Denis, seigneur de, 90, 126, 131, 207, 225
 Saint-Louis, vi, 87, 108, 149
 Saint-Mesme: Élie-Guillaume de L'Hospital, comte de, 46
 Saint-Simon: Louis de Rouvroy, duc de, 12, 168, 220, 446, 568
 Saint-Vincent: Augustin-Robert de, 7
 Saladin, 340, 341
 Sales: saint François de, 55
 Sallian: Jacques, 159
 Salluste, 77
 Salmerón: Alphonse, 361, 403
 Samuel, 148, 149, 357, 358, 436
 Sanadon: Noël-Étienne, 391
 Sánchez: Jean, 401; Luis, 403; Thomas, 399
 Sanson d'Abbeville: Nicolas, 179
 Santeuil. Voir Santeul
 Santeul: Jean de, 201, 400, 577
 Sarrasin: Jean-François, 64
 Sarrazin: Pierre-Claude, 488
 Sartorius: David, 405
 Saugrain: Claude-Marin, dit l'aîné, 11, 410, 567, 578
 Saumaise: Claude, 124
 Saurin: Joseph, 209, 391
 Sauvage: Joseph, 48
 Savary: Alexis, 48
 Savoie-Carignan: Victor-Amédée I^{er}, 262
 Savreux: Charles, 232
 Saxe: Marie-Josèphe de, 331
 Saxe-Gotha: Augusta de, 369, 414
 Scaliger: Jules, 195, 438
 Schall von Bell: Johann-Adam, 448
 Scheiner: Christoph, 256
 Schelte: Antoine, 207
 Scheurleer: Hendrik-Floris, 578
 Scheus: Hermann, 580
 Scribani: Charles, 401
 Seguin: François, 404, 581
 Semedo: Álvaro, 401

Sénèque, 11, 78, 81, 87, 114, 115, 116, 117, 137, 434, 516
 Seneuze: Arnoul, 401, 447, 578
 Senlecque: Louis de, 199, 200
 Septime Sévère, 144
 Seroux d'Agincourt: Jean-Baptiste-Louis-Georges, 297
 Servet: Michel, 3, 339
 Servien: Louis-François, 241
 Sevestre: Louis, 22, 25, 36, 40, 42, 56, 58, 59, 62, 101, 136, 138, 139, 141, 142, 143, 147, 575
 Sextus Empiricus, 6, 34
 Sgard: Jean, 277, 529, 567, 587
 Shaftesbury: Anthony Ashley Cooper, comte de, 251
 Silhouette: Étienne de, 304, 584
 Silius Italicus, 509
 Simart: Nicolas, 159
 Simon: Claude, 576; Claude-François, 296; Gaëlle, 140; Pierre-Guillaume, 562
 Sirmond: Jacques, 389
 Socrate, 164, 240, 241, 458, 559
 Soderini: Pier, 321
 Soliani: Bartolomeo, 300, 585
 Sommaville: Antoine de, 95, 140
 Sommervogel: Carlos, 102, 143, 566, 567
 Song: Shun-Ching, 443
 Sonnius: Laurent, 103, 575
 Sophocle, 78, 151, 229, 255, 504, 554
 Sorel: Charles, 69, 186
 Soret: Georges-Jean, 359, 582
 Souciet: Étienne, 56, 403, 454; François, 24
 Spallanzani: Lazzaro, 11, 300, 332, 585
 Spinoza: Baruch, 206, 271, 321, 339, 577, 584
 Spitzel: Gottlieb, 401
 Spizeli *Voir* Spitzel
 Sponde: Henri de, 159
 Stace, 195, 509
 Stagirite. *Voir* Aristote
 Stanislas de Szczepanów: saint, 29
 Stanislas I^{er} Leszczyński, 341
 Stillingfleet: Edward, 251
 Stoupe: Jean-Georges-Antoine, 568
 Strabon, 176
 Strada: Damien, 137
 Struve: Burkhard-Gotthelf, 538
 Suarès: Joseph, 404
 Suárez: Francisco, 349, 361
 Sublet de Noyers: François de, 432
 Suétone, 9, 78, 344
 Sully: Maximilien de Béthune, duc de, 41
 Surville: de, 160
 Swart: Johannes, 582
 Sylvestre: Marius, 373, 378
 Tachard: Guy, 401, 404, 578
 Tacite, 78, 79, 80, 98, 114, 157, 169, 350, 351
 Tacon: François, 398
 Tailhé: Jacques, 394
 Tamerlan, 253, 455
 Tamponet: pseudonyme de Voltaire, 478
 Targa: François, 18; Pierre, 585
 Tarquin, 62
 Tarteron: Jérôme, 131, 188, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 203, 209, 387, 580
 Tauziède: traducteur, 579
 Teilhard de Chardin: Pierre, 381
 Telles: Balthazard, 402
 Tencin: Claudine-Alexandrine Guérin de, 49; Marie-Anglélique Guérin de, comtesse de Ferriol, 49; Pierre-Paul Guérin de, cardinal, 49
 Térence, 61, 78, 154, 191, 198, 210, 505, 506
 Terpsichore, 131, 135, 589
 Tertullien, 81, 581
 Thalès de Milet, 239
 Thalie, 131, 135, 530, 531, 532
 Thanatos, 123
 Thémis, 210
 Théodoret, 324
 Théodose le Jeune, 547
 Théone, 496
 Théophraste, 77, 191
 Thésée, 504
 Thévenard: Gabriel-Vincent, 155
 Thévenon: Madeleine *Voir* Claude Thiboust
 Thiboust: Claude, 68, 73, 79, 80, 192, 198, 233, 574, 575; Claude-Charles, 25, 346; Claude-Louis, 42, 144, 278, 580
 Thieriot: Nicolas-Claude, 5, 60, 243, 305, 369, 370, 403
 Thierry: Denis, 202, 236, 584
 Thomas: Antoine-Léonard, 351, 352, 356, 582; saint, 20, 81, 88, 225, 271, 363, 394, 521
 Thomas Du Fossé: Pierre, 413
 Thorigny: Louis-Alexandre Lambert de Vermont de, 46

- Thou: Jacques-Auguste de, 168, 169, 170, 254, 325, 418, 572, 632
 Thucydide, 77, 78, 80, 157
 Tibulle, 192
 Tilliard: Nicolas-Martin, 398, 578
 Tite-Live, 78, 129, 146, 157, 168, 169, 171, 385, 632
 Titon du Tillet: Évrard, 553
 Titus, 167, 168
 Toland: John, ix, 190, 216, 251, 260, 261, 480, 498, 559, 584, 585
 Toledo: Francisco de. Voir Tolet
 Tolet: François, 231, 232, 361, 403
 Toricelli: Evangelista, 256
 Toscane: Mathilde de, dite comtesse Mathilde, 344
 Tournemine: René-Joseph de, i, iv, 5, 15, 18, 19, 56, 102, 122, 145, 152, 162, 167, 188, 208, 211, 212, 213, 217, 243, 244, 246, 271, 278, 279, 280, 288, 289, 290, 292, 296, 297, 298, 299, 300, 304, 309, 313, 315, 327, 381, 399, 400, 447, 454, 535, 536, 537, 550, 558, 577, 580, 585, 588
 Toussaint, 54, 350; François-Vincent, 434
 Trigault: Nicolas, 181, 182, 397, 450, 578
 Trippier: Jacques-Philippe, 48
 Trissin: Gian-Georgio Trissino, dit Le, 509
 Tronchin: Jean-Robert, 369
 Troyel: Isaac, 583
 Trublet: Nicolas-Charles-Joseph, 331
 Trudaine: Daniel-Charles, 15
 Turgot: Anne-Robert-Jacques, 369; Michel-Étienne, 22, 567
 Tursellin: Horace, 159
 Ubaldini: Antonio-Maria, 24
 Uranie, 131, 222, 223, 224, 225, 243, 277, 456, 558, 559, 562, 571
 Uzès: Charles-Emmanuel de Crussol, duc d', 49
 Vaillant: Isaac et Paul, 444
 Valencia: Gregorio de, 349
 Valère Maxime, 78, 157, 158
 Valerius Flaccus, 509
 Valfray: Pierre, 286
 Valhèbert: Simon de, 54
 Valleyre: Gabriel, 346; Jean-Baptiste-Paul, 493
 Valois, 170; Marguerite de, dite Reine Margot, 170, 417
 Van Delft: Louis, 474, 593
 Van der Aa: Boudewijn, 246; Pieter, 585
 Vandendael: Christian, 199
 Vanini: Giulio-Cesare, 321, 339, 437, 593
 Varade: Pierre, 360, 363
 Vatier: Antoine, 88
 Vauban: Sébastien Le Prestre, marquis de, 47
 Vaubrun: Nicolas-Guillaume Bautru des Matras, abbé de, 220
 Vaugelas: Claude Favre, seigneur de, 80, 125, 126, 127
 Vavas seur: François, 386
 Vázquez de Belmonte: Gabriel, 349
 Velleius Paterculus, 78, 157, 171
 Vendôme: duc de *Voir Adélaïde du Guesclin*; Philippe, grand prieur de, 59
 Vénus, 264, 435
 Verbiest: Ferdinand, 448, 453
 Vertot: René Aubert de, 339, 340
 Viau: Théophile de, 3, 4, 186, 228, 435, 437, 438
 Vichy de Chamrond: James Macdonald of Sleat Marie, 332
 Vierge Marie, 2, 17, 29, 53, 54
 Vigenère: Blaise de, 102, 575
 Villars: Claude-Louis-Hector, maréchal de, 56
 Villeroy: Louis-François-Anne de Neufville, duc de, dit le duc de Retz, 46
 Villevieille: Philippe-Charles-François-Joseph de Pavée, marquis de, 336
 Villiers: Pierre de, 206, 209, 388, 580
 Virgile, 11, 12, 28, 75, 77, 78, 80, 81, 92, 96, 115, 116, 122, 197, 334, 337, 387, 446, 508, 509, 511, 521
 Vissière: Isabelle et Jean-Louis, 443, 446, 568
 Voiture: Vincent, 8, 64, 125, 126, 295, 385
 Vojeu de Brunem. Voir Joseph Jouve
 Volcart: Marc-Antoine, 48
 Volpilhac-Auger: Catherine, 78, 170, 275, 568, 588, 593
 Voragine: Jacques de, 284, 427
 Voss: Christian-Friedrich, 325, 434, 581
 Vossius: Gerardus-Joannes, 459
 Vuaillet: Claude-Louis, 370, 565
 Wade: Ira, 108, 226
 Wagner: Richard, ii, 593

Wagnière: Jean-Louis, 127, 161, 370, 374,
565, 590

Wallis: John, 275

Weidmann: Georg-Moritz, 578

Wetstein: Henricus, 207

Weyerstræl: Elizei, 578

Wirz: Charles, 334, 414, 567

Witte: Pierre, 235, 403, 574

Wolfgang: Abraham, 412, 581

Wolsey: Thomas, 438

Xavier: saint, 29, 83, 179, 180, 181, 396, 397,
398, 399, 402, 429, 431, 432, 433, 440,
466, 577, 578, 633

Xénophon, 78, 80, 157

Yongzhen, 452

Zanconato: Alessandro, 303, 305, 587

Zénon de Kition, 163, 164, 239

Zoroastre, 445, 449

Zuber: Roger, 98

INDEX GENERAL

- Abiogenèse, 331
 Abyssinie, 183
 Académie de Berlin, 331
 Académie de Cortone, 553, 584
 Académie de musique, 262
 Académie des inscriptions et belles-lettres, 51, 255, 338
 Académie des sciences, 51, 52, 179, 255, 264, 297
 Académie des sciences de l'URSS, 392
 Académie française, vi, 98, 116, 126, 145, 150, 209, 226, 231, 255, 324, 392, 501, 513, 579, 584
 Acéphales, 411
 Açores, 347
 Ad maiorem Dei gloriam, vii, 299, 397
 Africains, 184, 410
 Afrique, vii, 176, 178, 182, 183, 185, 347
 Âge d'or, 40, 122, 163, 283, 303, 386, 521, 564
 Ain, 565
 Aix-en-Provence, 393
 Albion, 555
 Alexandrie, 183
 Alger, 183
 Allemagne, 177, 256, 582
 Alsace, 207, 373
 Amazones, 183, 411
 Âme, 26, 77, 89, 94, 99, 103, 104, 200, 213, 214, 220, 227, 238, 254, 260, 288, 289, 291, 292, 294, 297, 334, 351, 377, 390, 400, 434, 436, 466, 475, 485, 497, 504, 531, 543, 545, 554, 555, 559
 Américains, 154, 184, 185, 397, 410, 578
 Amérique, vii, 178, 183, 185, 187, 284, 366, 410, 411, 462, 587
 Amiens, 83, 380, 582
 Amitié, 6, 19, 49, 51, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 75, 78, 188, 211, 276, 364, 472, 535, 631
 Amour socratique, 34, 378
 Amplification, 84, 101, 111, 113, 118, 119, 122, 257, 482, 509
 Amsterdam, 18, 35, 80, 198, 203, 207, 215, 233, 235, 236, 245, 273, 295, 332, 403, 412, 437, 522, 524, 550, 563, 568, 574, 577, 578, 579, 581, 582, 583, 584, 585
 Anglais, 6, 145, 149, 253, 254, 255, 260, 266, 268, 269, 270, 275, 288, 291, 304, 305, 317, 318, 330, 333, 431, 467, 506, 553, 555
 Angleterre, 34, 41, 144, 169, 244, 250, 254, 258, 283, 294, 303, 312, 318, 319, 320, 344, 402, 438, 472, 479, 590
 Anglicans, 256, 284
 Anguilles, 315, 317, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 400, 452, 540, 591, 633
 Anthropologie, 177, 305, 441, 462, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 499, 564, 587, 592, 593, 634
 Anthropomorphisme, 474
 Anthropophages, 412
 Anthropophagie, 368, 494
 Antijudaïsme, 142
 Antimatérialiste, 545
 Antioche, 469
 Antiquité, 47, 65, 67, 68, 78, 80, 81, 88, 94, 108, 120, 123, 124, 128, 131, 142, 157, 158, 163, 172, 181, 191, 192, 193, 320, 344, 426, 427, 447, 455, 460, 463, 464, 472, 473, 480, 481, 494, 500, 502, 503, 509, 514, 516, 539, 542, 557, 575, 580, 586, 588, 589, 632
 Antitrinitaires, 251, 283
 Anvers, 88, 409, 577, 580
 Appelants, 312
 Aquitaine, 47, 72
 Arabes, 182, 344
 Arabie, 178, 182
 Ariens, 251, 283
 Asiatiques, 184
 Asie, 176, 178, 182, 184, 187, 339, 397, 410, 455, 456, 460, 464, 481
 Assomption, 33, 54, 365
 Assyriens, 144, 171
 Astracan, 457
 Athéisme, 207, 244, 300, 313, 315, 333, 334, 336, 399, 427, 434, 436, 437, 443, 445, 543, 546, 577
 Athènes, 50, 113, 151, 202, 255, 554
 Athéniens, 68
 Attraction, 247, 248, 253, 264, 265, 267, 280, 289, 290, 294, 295, 296, 297, 299, 343, 527, 585

Aufklärung, ix, 561, 564
 Augsbourg, 38
 Automate, 302
 Averroïsme, 437
 Avignon, 48, 329, 331, 362, 377, 404, 572, 581, 582
 Avranches, 70, 244, 245, 391, 392, 414, 582
 Azof, 167

 Babel, 348, 401, 465, 579
 Babylone, 375
 Babylonien, 171
 Bailliage de Gex, 34, 370, 378, 405, 565
 Bâle, 33, 582
 Baptême, 83, 283, 285, 377, 416, 482, 581
 Barbarisme, 69
 Bastille, 3, 108, 211, 228, 275, 523
 Batavia, 186, 465
 Bel esprit, 169, 212, 240, 253, 280, 282, 283, 286, 300, 438, 496, 503
 Belles-lettres, vi, 11, 191, 281, 385, 539, 540, 557, 561, 564, 582
 Belley, 378
 Bénin, 174
 Bérézina, 167
 Berlin, 325, 329, 331, 494, 581, 583
 Berne, 337, 581
 Besançon, 115, 566, 572
Bill des Communes, 317
 Boisboudran: Hôtel de, 212
 Bonheur, 141, 154, 305, 324, 353, 377, 497
 Bordeaux, 423, 454
 Bourg-en-Bresse, 565
 Bourgogne, 47, 48
 Bretagne, 21, 25, 42, 47, 48, 367, 393
 Brindes, 380
 Bruxelles, 232
 Buenos-Aires, 365, 366

 Cadix, 365
 Cæn, 16
 Cafres, 183
 Calicut, 404
 Californie, 180
 Calvinisme, 399, 412, 577, 581
 Calviniste, 107, 233, 303
 Cambalu *Voir* Pékin
 Cambrai, 18, 25, 416, 503, 505, 546, 577
 Canaa, 334
 Canada, 173, 183
 Canaries, 347

 Cangoxima *Voir* Kagoshima
 Cannibalisme *Voir* Antropophagie
 Cap de bonne Espérance, 183
 Caraïbes, 410, 552
 Carie, 410
 Carouge, 335, 582
 Casuistique, 362, 377, 506
 Catéchisme, viii, 1, 16, 17, 27, 28, 67, 68, 82, 83, 84, 85, 188, 280, 320, 351, 384, 399, 441, 459, 484, 495, 574, 586, 587, 631
 Catharsis, 510
 Cathay, 470, 481
 Celtes, 468
 Censure, 81, 82, 99, 191, 193, 197, 231, 320, 477, 632
 Ceylan, 466
 Chaldée, 481
 Chaldéens, 463, 468, 478, 481
 Chalon, 46
 Chambre des comptes, 49; de Bourgogne, 47
 Chambre des enquêtes, 59
 Chambre des méditations, 36, 57, 349, 360, 429
 Chambre des Pairs, 319
 Chambre des requêtes, 47
 Chang-Ti, 462, 470, 473, 479, 485
 Charenton, 467
 Chine, v, vii, 18, 21, 178, 180, 181, 182, 343, 384, 389, 397, 398, 401, 403, 404, 405, 406, 421, 422, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 469, 470, 471, 472, 473, 477, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 491, 493, 497, 498, 499, 555, 567, 568, 570, 571, 572, 577, 578, 591, 633, 634
 Chinois, 18, 180, 181, 343, 384, 397, 398, 401, 422, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 450, 451, 452, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 471, 473, 474, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 488, 489, 492, 494, 495, 496, 497, 498, 555, 558, 571, 591, 633, 634
 Chio, 196
 Chrétiens, 85, 108, 179, 282, 315, 324, 328, 340, 345, 361, 405, 419, 427, 486, 548, 560

Christianisme, viii, ix, 33, 87, 164, 173, 181,
 207, 209, 285, 324, 327, 343, 355, 378,
 422, 444, 498, 550, 557, 558, 585
 Cicero: caractère d'imprimerie, 239
 Ciel, 18, 23, 41, 107, 124, 278, 428, 430, 445,
 466, 468, 469, 470, 485, 486, 489, 548
 Cilicie, 68
 Circoncision, 54, 482
 Claros, 473
 Clavecin oculaire, iii, 276, 404, 435, 567, 587
 Climat, 174, 176, 181, 182, 183, 185, 410,
 422, 632
 Coacres. Voir Quakers
 Collège de Clermont *Voir* Louis-le-Grand
 Collège des Barnabites, 144
 Colmar, i, 331, 342, 371, 373, 590
 Cologne, 37, 157, 200, 416, 522, 550, 573
 Comédie, 51, 59, 77, 78, 95, 113, 131, 132,
 140, 141, 151, 152, 153, 154, 191, 192,
 204, 206, 242, 348, 388, 417, 501, 503,
 505, 506, 514, 529, 530, 531, 532, 535,
 552
 Comédie larmoyante, 51, 500, 529, 530, 531,
 533, 564
 Comédie-ballet, 561
 Communes: Chambre des, 319
 Communion, 28, 29, 54, 55, 82, 83, 84, 85,
 104, 391, 427
 Compagnie danoise des Indes orientales, 465
 Compagnie des libraires, 191, 199, 583
 Compossibles, 331
 Concile de Trente, vii, 2, 82, 465, 484
 Confession, vii, 16, 23, 28, 29, 54, 56, 84, 85,
 331, 333, 362, 364, 372, 377, 395, 420,
 421, 427, 436, 487, 571, 576
 Conformités. Voir François d'Assise
 Congo, 174, 183
 Congrégation générale de la Compagnie de
 Jésus, 11, 67, 190
 Constantinople, 48
 Convulsionnaires, 283, 307, 333, 433, 566
 Cornouailles, 163
 Corpus Christi, 84, 290
 Correction fraternelle, 205, 281, 518
 Cortone, 553, 584
 Côte d'Or, 565
 Croisade des Albigeois, 338, 345
 Croisades, 144, 315, 337, 338, 339, 340, 341,
 381, 399, 571, 578
 Crucifix, 423, 431, 432
 Danemark, 165, 177
 Danois, 465
 Déisme, ii, 4, 5, 14, 17, 18, 19, 20, 217, 222,
 223, 224, 226, 230, 276, 283, 304, 310,
 312, 313, 337, 351, 356, 441, 460, 543,
 558, 586, 632
 Déiste, 6, 7, 14, 15, 17, 19, 20, 190, 214, 221,
 222, 223, 224, 230, 305, 318, 328, 344,
 354, 558, 586
 Délices: Les, 331, 368, 370, 373, 393, 572
 Déluge, 84, 203, 300, 349, 447, 455
 Despotisme, 204, 318, 319, 335, 336, 434,
 450, 544
 Dijon, 9, 369, 373, 375, 379, 565
 Douai, 46, 56, 299
 Drame, 13, 43, 49, 58, 68, 135, 139, 140,
 141, 146, 166, 384, 428, 500, 521, 528,
 529, 530, 532, 536, 541, 560, 586, 634
 Dresde, 182
 Dunkerque, 48
Écrasons l'Infâme, 214, 417
 Égypte, 84, 463
 Égyptiens, 171, 398, 404, 462, 463, 464, 468,
 478, 479, 494, 583
 Empire du Milieu. Voir Chine
 Épigramme, 95, 119, 191, 192, 196, 197,
 199, 201, 202, 203, 204, 206, 226, 280,
 367, 529
 Épinal, 170
 Équateur, 178, 186
 Ésotérisme, ix, 102, 246, 260, 296, 364, 493,
 548
 Espagne, 25, 40, 42, 163, 176, 347, 349, 365,
 395, 402, 420
 Espagnols, 349, 365, 422, 515
 Esprit fort, 240, 243, 249, 250, 286
 Éthiopie, 180, 402
 Ethnocentrisme, 172, 173, 174, 397, 412
 Eucharistie, 84, 103, 104, 143, 432, 575
 Eunuque, 34, 539
 Europe, iii, vii, 42, 150, 169, 173, 175, 176,
 182, 184, 187, 223, 224, 256, 297, 313,
 345, 349, 362, 366, 387, 396, 397, 401,
 417, 421, 442, 448, 453, 456, 459, 463,
 482, 499, 534, 553, 567, 585, 588, 591
 Europe centrale, 176
 Europe de l'Est, 176
 Européen, 68, 163, 172, 173, 174, 178, 184,
 395, 442, 532, 567, 591

- Exotérisme, 9, 64, 112, 244, 260, 261, 262, 263, 273, 276, 285, 364, 399, 441, 473, 476, 477, 478, 479, 480, 482, 483, 491, 506, 538, 539, 548, 557, 559, 580, 634
- Farine, 158, 331, 332, 333, 334
- Faute, 19, 31, 35, 38, 50, 51, 69, 85, 86, 96, 122, 123, 348, 349, 353, 388, 492, 510, 534, 562
- Ferney, 10, i, iv, 13, 14, 34, 36, 49, 117, 127, 145, 181, 330, 334, 368, 369, 371, 373, 374, 375, 378, 379, 385, 392, 393, 394, 398, 399, 401, 402, 405, 408, 414, 434, 449, 494, 535, 562, 567, 569, 577, 591, 592, 633
- Ferrare, 360
- Fès, 183
- Finlande, 172
- Florence, 10
- Folliculaire, 539, 540
- Fontainebleau, 488
- Fontenoy, 323, 415, 561
- Franc-maçon, i, 57, 592
- Gelboa, 149
- Gênes, 234
- Genève, 10, 3, 14, 33, 35, 320, 333, 334, 370, 372, 373, 378, 402, 436, 441, 443, 544, 561, 569, 572, 577, 590
- Gentilly, 29
- Gentils, 108
- Geta, 144
- Gex, 34, 369, 370, 378, 379, 405, 565
- Goa, 180, 457
- Gotha, 369, 402, 567
- Grâce efficace, v, 85, 242, 419, 562
- Grâce suffisante, v, 242, 301, 562
- Grand Orient, 57
- Grande famine, 143
- Grande-Bretagne, 176
- Grands hommes, ii, 6, 41, 164, 255, 258, 299, 438
- Gravitation, iv, 251, 263, 266, 268, 287, 294, 296, 297, 298, 540, 543, 559, 632
- Grèce, 4, 34, 172, 378, 410, 427, 478, 479, 500, 515
- Greco, iii, 63, 75, 81, 102, 121, 123, 124, 151, 157, 159, 165, 171, 184, 231, 386, 399, 407, 410, 468, 478, 479, 504, 508, 575, 577, 579
- Groënland, 178, 411
- Guerre de succession, 40, 42
- Guerre de Troie, 76
- Guerre des Gaules, 76
- Guerres de Religion, vii, 161, 169, 319, 397, 557
- Guerres médicales, 144
- Guinée, 183
- Hambourg, 206, 535, 584
- Harcourt: collège d', 43, 145
- Harlem, 199
- Hérésie, 202, 207, 223, 283, 372, 417, 432, 478
- Hesse, 438
- Historiographie, 187, 322, 386, 389, 408, 414, 415, 416, 417, 418, 423, 439, 633
- Histrion, 334
- Hollandais, 180, 183, 203, 465
- Hollande, 219, 262, 462, 544
- Hostie, 85, 391
- Hôtel de Bourgogne, 133
- Humanisme, viii, 11, 15, 67, 127, 384, 499, 500, 589, 631, 634
- Humaniste, viii, 15, 66, 73, 77, 87, 92, 108, 121, 157, 158, 163, 188, 320, 381, 449, 500, 555, 560, 589
- Idées innées, 269, 270
- Idolâtres, 180, 324, 416, 470, 471, 547, 548, 549, 550, 551
- Idolâtrie, ix, 202, 330, 542, 547, 549, 634
- Idole, 273, 318, 319, 451, 470, 547, 549, 550, 551
- Imitation, 90, 91, 92, 99, 104, 107, 111, 121, 124, 132, 134, 142, 147, 303, 324, 502, 564
- Imprimerie royale, 52, 176, 265, 330, 376, 569, 585
- Incarnation, 19, 82, 85, 86, 104, 564
- Incrédules, 225, 240, 278, 292, 298, 327, 339, 347, 399, 433, 466, 558, 582
- Incrédulité, 207, 208, 211, 224, 225, 277, 279, 286, 289, 299, 328, 355, 380
- Inde, vii, 178, 180, 396, 397, 401, 405, 431, 440, 460, 463, 465, 495, 548, 572, 577, 578
- Indiens, 466, 478, 547
- Indoustan, 547
- Induction, 267, 268, 269, 272, 306, 559
- Infailibilité de l'Église, 206, 208
- Infailibilité pontificale, 482

Infanticide, 494
 Inquisition, 333, 346, 348, 349, 395, 414
 Institut et Musée Voltaire, 14, 441, 443, 591
 Intolérance, 328, 354, 440, 452
 Irminsul, 38
 Iroquois, 173, 411
 Islam, 144, 174
 Israël, 481
 Israélites, 551
 Italie, 145, 177, 256, 336, 592
 Italien, 33, 97, 145, 152, 157, 158, 264, 506, 585
 Italiens, 148, 494, 563

 Jansénisme, v, vi, 14, 215, 233, 242, 368, 403, 423, 576, 586
 Janséniste, ii, v, vi, 6, 7, 11, 14, 20, 22, 29, 43, 47, 61, 122, 148, 153, 187, 190, 191, 200, 201, 206, 215, 216, 217, 219, 222, 232, 286, 303, 307, 310, 311, 313, 317, 324, 325, 327, 348, 357, 359, 367, 374, 381, 385, 394, 395, 399, 403, 408, 418, 419, 422, 423, 425, 430, 434, 440, 456, 482, 483, 524, 550, 552, 562
 Japon, 178, 179, 405, 421, 422, 432, 451, 466, 487, 577
 Japonais, 179, 184, 466

 Journalisme, 384, 521, 537, 541, 564, 634
 Journaliste, 210, 233, 234, 235, 237, 244, 246, 262, 273, 277, 301, 308, 311, 317, 322, 325, 349, 351, 377, 381, 538, 539, 541, 551, 567
 Judaïsme, 550
 Judée, 343, 552
 Juifs, 180, 327, 340, 464, 550, 552, 573

 Kagoshima, 432
 Kaifeng, 404
 Kantisme, ix, 593
 Kanton, 467
 Kehl, 4, 35, 89, 506, 569
 King-Tien, 470

 La Flèche : collège de, 26, 27, 233, 250, 561, 589
 La Haye, 228, 238, 307, 343, 346, 385, 444, 552, 568, 571, 578, 585
 La Trappe, 367
 Langres, 22
 Laponie, 411
 Lapons, 182, 412
 Lausanne, 304, 381, 558, 581, 584
 Le Caire, 183
 Le Châtelet, 201, 211
 Le Mans, 416
 Leipzig, 232
 Léman, 150, 379
 Leyde, 176, 246, 330, 331, 401, 585
 Lhassa, 495
 Li, 468, 469, 470, 473, 479
 Libertin, ii, 3, 6, 14, 19, 20, 59, 61, 65, 81, 90, 125, 126, 186, 190, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 222, 224, 225, 227, 228, 239, 243, 245, 250, 252, 298, 375, 381, 430, 438, 590, 632
 Libraires associés, 311
 Liège, 3, 361, 402, 569, 578
 Ligue d'Augsbourg, 38
 Limoges, 72
 Lisbonne, 21, 232, 345, 346, 348, 349, 368, 577, 581, 593, 633
 Littérature, 76, 81, 102, 111, 115, 117, 157, 188, 191, 215, 218, 281, 369, 384, 385, 388, 393, 394, 395, 398, 399, 406, 409, 439, 440, 448, 453, 474, 496, 500, 516, 518, 520, 523, 525, 526, 539, 540, 541, 561, 563, 569
 Lixheim, 48
 Loge des Neuf Sœurs, 57
 Logos, 88, 89, 90, 104, 108, 223, 564, 593
 Londres, 13, 106, 115, 234, 285, 320, 324, 381, 403, 434, 506, 518, 544, 558, 569, 577, 581
 Lotharingie, 176
 Loudun, 4
 Louis-le-Grand: collège, i, ii, iii, iv, v, vi, vii, 2, 3, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 15, 17, 21, 22, 24, 25, 27, 33, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 62, 63, 65, 67, 68, 69, 71, 72, 74, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 92, 94, 108, 110, 114, 115, 124, 127, 129, 131, 133, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 146, 148, 150, 152, 156, 160, 164, 174, 175, 176, 181, 183, 186, 187, 191, 204, 212, 219, 221, 226, 227, 230, 233, 234, 244, 273, 275, 281, 295, 300, 349, 357, 386, 387, 391, 394, 397, 399, 401, 409, 425, 426, 429, 452, 454, 455, 489, 508, 509, 517, 526, 555, 560, 561, 563, 565, 567, 573, 574, 575, 579, 587, 589, 631

Louvre, 394, 432, 568
 Lune, 268, 269, 296, 428, 441, 466
 Lyciens, 411
 Lyon, 17, 24, 72, 73, 104, 182, 218, 236, 324, 326, 373, 401, 402, 403, 411, 469, 566, 574, 575, 576, 578, 581, 583, 584, 586
 Lyonnais, 73, 85, 104, 233, 324
 Macao, 457
 Macédoine, 164
 Machiavélisme, 321
 Machine, 213, 292
 Madianites, 106
 Madrid, 320, 349, 401, 403
 Magellanique, 183
 Mahométans, 180, 340, 547
 Maine, 48
 Malabar, 358
 Malines, 420
 Mans: collège du, 22, 138
 Marmoutiers: collège de, 22
 Marotique, 197, 221, 388
 Marsan, 48
 Marseille, 51, 378
 Martinique, 48, 423
 Masque de fer, 171
 Massacre des Innocents, 200
 Matérialisme, 19, 271, 289, 302, 304, 355, 400, 542, 543, 544, 546, 577, 634
 Matérialiste, 15, 221, 222, 250, 256, 273, 302, 332
 Matière, 219, 247, 255, 289, 290, 292, 295, 296, 297, 298, 299, 302, 347, 351, 468, 485, 543, 559
 Matière magnétique, 294, 295
 Matière pensante, 286, 288, 293, 632
 Matière subtile, 247
 Maure, 184, 202
 Mauritanie, 174
 Ménophas, 142
 Messe, 16, 27, 29, 30, 54, 55, 65, 83, 84, 86, 375, 376, 403, 587
 Métempsychose, 78, 141, 433, 438, 495, 633
 Mexico, 183
 Mexique, 183, 365
 Middlebourg, 389
 Milan, 56
 Modène, 300, 412, 413, 585
 Moëns, 371, 372
 Moliniste, v, 303, 304, 327, 349, 367, 408, 422, 524, 544
 Monades, 302, 343
 Montlhéry, 390
 Montpellier, 48
 Moscou, 166
 Moscovie, 165, 167, 178, 457
 Moukden, 398, 497
 Moyen Âge, vii, 3, 158, 193, 230, 413, 499
 Nancy, 341, 373, 577
 Nankin, 456
 Nantes, 37, 38, 451
 Naples, 437
 Narva, 167
 Navarre, 176
 Nègres, 174, 182, 410, 423
 Négresses, 174, 410
 Négus, 183
 Neuchâtel, 333
 Nicée, 107
 Niger, 183
 Nigritie, 183
 Nîmes, 48, 230, 577
 Noachide, 455, 462, 463
 Normandie, 47, 211, 391
 Norvège, 167
 Nouvelle-Espagne, 183
 Nouvelle-Zemble, 178
 Nouvelle-France, 183, 397, 412, 578
 Nuits de Sceaux, 219
 Observatoire, 179
 Oléron, 46
 Olopuen, 343
 Optimates, 81, 265, 450
 Optimisme, 19, 33, 217, 294, 301, 302, 303, 305, 307, 633
 Oratoire, 386, 561
 Orcades, 186
 Ornex, 369, 370, 371, 372, 373, 378, 379, 405, 565, 566, 633
 Palais d'été de Pékin, 404
 Palestine, 339, 340, 551
 Panthéon, 542
 Papouasie, 178
 Pâques, 54, 77, 377
 Paradis, 226, 370, 375, 399, 466
 Paris, i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii, ix, 3, 5, 7, 9, 10, 11, 16, 18, 19, 21, 22, 29, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 47, 48, 52, 54, 55, 56, 57, 62, 65, 68, 69, 70, 72, 74, 78, 83, 100, 107, 117, 121, 133, 137, 138, 144, 148, 151, 160, 192, 201, 203, 209, 210, 263, 273, 291,

314, 318, 323, 327, 336, 380, 389, 393,
 394, 395, 396, 402, 404, 412, 418, 422,
 423, 426, 440, 453, 454, 466, 492, 496,
 515, 521, 522, 532, 535, 540, 549, 558,
 562, 567, 568, 569, 570, 572, 573, 574,
 580, 582, 584, 589
 Parisien, i, iv, vi, 6, 17, 19, 23, 27, 47, 49, 52,
 67, 72, 79, 82, 85, 110, 127, 129, 135, 156,
 171, 198, 203, 212, 215, 224, 244, 251,
 286, 360, 366, 394, 454, 586
 Parlement de Bourgogne, 47, 58, 370, 393,
 565
 Parlement de Bretagne, 21, 47, 367, 393
 Parlement de Londres, 317
 Parlement de Normandie, 47
 Parlement de Paris, v, vi, 7, 35, 36, 47, 209,
 273, 286, 291, 318, 376, 389, 393, 395,
 396, 418, 423, 440, 453, 558, 562, 569,
 570, 572, 586
 Parlement de Provence, 393
 Parme, 47
 Parnasse, 22, 59, 60, 69, 102, 147, 212
 Parricide, vii, 9, 33, 36, 57, 153, 190, 227,
 314, 323, 333, 357, 359, 360, 361, 362,
 363, 364, 394, 395, 417, 418
 Parsis, 548
 Patagons, 183
 Pays de Galles, 163
 Pays de Gex, 369
 Pays-Bas, 211, 420
 Péché, 16, 83, 84, 85, 86, 89, 101, 216, 302,
 310, 349, 350, 356, 367, 466
 Pédérastie, 15, 34, 193, 364
 Pédophilie, 378
 Pékin, 398, 404, 443, 445, 456, 492
 Pélagianisme, 303
 Pennsylvanie, 283, 366
 Pères de l'Église, 254
 Perinde ac cadaver, 437
 Péripatéticiens, 164, 292, 295
 Pérou, 180, 365, 366
 Persan, 358
 Persans, 34, 166, 184, 445, 450, 478
 Perse, 178
 Perses, 171, 459
 Petites Maisons, 411, 430, 482
 Phéniciens, 470
 Phères, 123
 Philistins, 358
 Philologie, 39, 129, 156, 167, 462, 575, 579,
 583
 Physiologie, 475
 Plaisance, 47
 Platonicien, 76, 158, 172, 296, 326, 436, 560,
 561
 Pologne, 161, 165, 457, 572
 Polygamie, 494
 Polymathie, 88, 102, 104, 107, 156, 462, 575
 Polythéisme, 326
 Pomme, 196, 253, 267, 591
 Port-Royal, v, 83, 85, 127, 235, 386, 413,
 522, 562
 Port-Royal des Champs, v, 201, 400
 Portugal, 348, 349, 362, 364, 395
 Potosi, 180
 Potsdam, 27, 434
 Prédestination, v, 85, 86, 478, 482, 562
 Prélection, 91, 92, 93, 94, 96, 100, 161, 163,
 164, 192
 Presbytériens, 251, 283
 Provence, 47, 393, 428
 Prusse, 154, 317, 323, 328, 337, 380, 451
 Pygmées, 411, 412
 Pyrrhonien, 245, 415
 Pyrrhonisme, 245, 250, 300, 355

 Quakers, 251, 256, 273, 283, 284, 285, 286,
 366
 Québec, 87
 Querelle des Anciens et des Modernes, 67,
 120, 122, 125, 501, 511
 Querelle des cérémonies. Voir Querelle des
 rites
 Querelle des rites, v, 384, 422, 441, 443, 459,
 465, 468, 469, 470, 471, 555, 591
 Quiétisme, 200, 201, 420

 Ramillies, 146
 Rasoir d'Occam, 291
 Rédemption, 16, 19, 82, 84, 85, 562
 Réforme catholique, vii, 17, 23, 229, 244,
 315, 405, 451, 561
 Régent. Voir Philippe d'Orléans
 Régicide. Voir parricide
 Religion naturelle, 17, 19, 20, 181, 221, 249,
 250, 304, 307, 337, 351, 353, 354, 472,
 582, 633
 Renaissance, 9, 67, 68, 71, 81, 95, 121, 129,
 193, 195, 230, 266, 341, 499, 500, 561,
 586, 588, 632
 Rennes, 47, 393
 Retz, 46

Révolution française, 357, 593
 Roi-Soleil. Voir Louis XIV
 Romains, 45, 82, 93, 114, 115, 121, 135, 139, 157, 166, 169, 242, 275, 319, 386, 407, 533, 579
 Roman, 2, 69, 228, 254, 270, 384, 413, 429, 433, 500, 503, 512, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 530, 541, 564, 580, 584, 634
 Romanesque, 88, 152, 165, 171, 374, 429, 503, 507, 524, 525, 529, 530, 531, 532
 Rome, iii, vii, 50, 63, 76, 98, 100, 113, 138, 145, 146, 163, 166, 169, 192, 318, 319, 320, 327, 373, 380, 389, 418, 419, 436, 451, 466, 471, 500, 542, 565, 580
 Romorantin, 494
 Rotterdam, 17, 218, 238, 242, 385, 476, 568, 581, 585
 Rouen, 19, 41, 51, 52, 78, 198, 199, 582
 Rouennais, 85, 273, 590
 Roussillon, 179
 Rue Cassette, 136
 Rue du Pot-de-Fer, i, vii, 29, 55, 57, 88, 432
 Rue Saint-Antoine, 391
 Rue Saint-Jacques, iii, v, vi, 21, 22, 24, 29, 31, 34, 38, 43, 45, 47, 52, 53, 55, 57, 62, 63, 67, 68, 72, 74, 75, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 91, 101, 103, 110, 124, 141, 148, 154, 159, 160, 168, 175, 180, 181, 185, 235, 245, 573, 631
 Ryswick, 38

 Sables, 46
 Saint-Domingue, 47, 365
 Sainte Barbe, 427
 Sainte-Beaume, 428
 Sainte-Chapelle, 113
 Saint-Empire, 161
 Saint-Esprit, 84, 85, 350, 360
 Saint-Jacques-de-Compostelle, 177, 365
 Saint-James, 543
 Saint-Jean-de-Latran: basilique, 542
 Saint-Louis-des-Jésuites: église. Voir église
 Saint-Paul-Saint-Louis
 Saint-Magloire: séminaire, v, 187, 324
 Saint-Maurice d'Agaune, 177
 Saint-Médard: église, 283, 307, 367, 433
 Saint-Nicolas des Prés: abbaye, 574
 Saint-Paul-Saint-Louis: église, vi, 55, 171
 Saint-Pétersbourg, 10, 18, 170, 218, 281, 392, 464, 566, 567
 Saint-Sacrement, 27, 28, 29
 Saint-Séverin: église, 181
 Saladin, 340, 341
 Salamanque, 186
 Sarrasins, 184, 432
 Satire, 39, 41, 78, 81, 95, 113, 154, 166, 190, 191, 192, 193, 195, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 209, 210, 211, 227, 228, 250, 345, 357, 385, 396, 540, 559, 579, 580, 591, 632
 Saumur, 317
 Sauvages, 87, 172, 173, 183, 366, 397, 410, 411, 421, 448, 473, 578
 Scandinavie, 176
 Scanie, 172
 Sceaux, 74, 190, 197, 211, 212, 213, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 226, 241, 287, 583
 Scolastique, viii, 23, 99, 106, 230, 270, 271, 291, 392, 535, 536
 Scythes, 62
 Sées, 48
 Sens, 47
 Shang Ti *Voir* Chang-Ti
 Shenyang *Voir* Moukden
 Show, 555
 Siam, 388, 401, 451
 Siganfù, 343, 401, 404, 444, 498
 Société du Temple, 6, 60, 61, 120, 197, 211, 212, 216, 217, 219, 220, 221, 226, 241
 Société royale et littéraire de Nancy, 341, 577
 Société typographique, 8, 402
 Sociniens, 251, 283, 380
 Sodomie, 15
 Sodomite, 34, 63
 Solécisme, 58, 68, 69, 76, 141, 534, 575, 589
 Soles, 68
 Sorbonne, 3, 14, 233, 242, 546, 581
 Souabe, 86
 Spectre, 148
 Sphinx, 76
 Spitzberg, 178
 Stoïciens, 61, 76, 77, 164, 222
 Styx, 215
 Suède, 165, 172, 457
 Suez, 182
 Suicide, 7, 9, 35, 43, 488
 Suisse, 10, 34, 46, 209, 339, 378, 528
 Sully-sur-Loire, 60, 211, 217, 240
 Sumatra, 466

Syllogisme, 112, 231, 232, 234, 237, 251,
 270, 290, 311, 319, 355, 445, 559
 Syrie, 470
 T'ien-tchou, 468
 Tabor, 334
 Taïpei, 443
 Tartares, 166, 401, 404, 469, 490, 494, 578
 Terre, 18, 29, 38, 163, 175, 178, 182, 184,
 185, 222, 247, 267, 268, 269, 278, 318,
 332, 346, 347, 348, 350, 396, 428, 452,
 469, 470, 479, 481, 485, 539, 577, 632
 Terre de Feu, 178
 Terre promise, 84, 339, 340
 Terre sainte, 339, 578
 Théâtre, iii, vi, 2, 29, 30, 39, 42, 47, 69, 115,
 122, 130, 131, 132, 134, 135, 136, 140,
 141, 142, 143, 148, 151, 152, 153, 154,
 155, 157, 209, 371, 386, 388, 390, 426,
 439, 460, 480, 498, 506, 512, 514, 516,
 517, 521, 528, 532, 533, 534, 535, 536,
 540, 549, 551, 552, 553, 554, 555, 561,
 563, 579, 584, 586, 587, 589
 Théologie, i, 23, 106, 162, 169, 274, 373,
 375, 397, 399, 474, 480, 497, 539, 548,
 568, 576, 581
 Thesmophories, 473
 Théurgie, 326
 Tien, 462, 468, 469, 470, 473, 479, 485
 Tolérance, i, 283, 313, 443, 451, 459, 484,
 486, 591
 Tolérantisme, 313, 340, 351
 Tonkin, 422
 Toulouse, 48, 49, 152, 219, 368, 437, 576
 Tout le monde. Voir Exotérisme
 Tout-à-tous, 16, 107, 174, 374, 561, 632
 Tragédie chrétienne, 143, 144, 152

Transylvanie, 582
 Trinité, 16, 29, 82, 85, 104, 108, 109, 427,
 445, 472
 Troie, 76
 Trois unités: règle des, 150, 513, 537
 Tunis, 183
 Turcs, 34, 166, 167, 184, 338, 340, 456
 Turquie, 178, 457
 Ultramontanisme, 367, 390
 Unigenitus, vi, 311, 399, 423, 550, 569
 Université de Paris, 11, 148, 203, 323
 Vanves, 565
 Variole. Voir vérole
 Varsovie, 578
 Vaudeville, 64, 425
 Veau d'or, 185, 550, 551
 Verdun, 574
 Vérole, 253, 280, 364, 457
 Versailles, 5, 33, 54, 133, 140, 170, 376, 561,
 569, 589
 Vertus théologiques, 84
 Vietnam, 180
 Vishnapour, 495
 Voltaire Foundation, 11, 14, 364, 392, 444,
 458, 511, 567, 570
 Volterra, 198
 Xensi, 343
 Xi'an. Voir Siganfù
 Yamaguchi, 466
 Ypres, v
 Zélande, 178

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	p. i
PARTIE I – CATÉCHISMES.....	p. 1
Chap. I - Fragments d'une éducation jésuite.....	p. 2
A - Les Évangiles de l'enfance (1785-1995)	p. 3
1) Les livres des oracles de Duvernet, Condorcet et Paillet de Warcy.....	p. 3
2) Les préventions inutiles de Gustave Desnoiresterres et Henri Beaune.....	p. 9
3) La religion de René Pomeau.....	p. 13
B – Le collège Louis-le-Grand au temps de François-Marie Arouet (1704-1711)	p. 21
1) Les règles du pensionnat et l'organisation des études.....	p. 21
2) Pratiques, fantasmes et leitmotivs : les sévices de la Société.....	p. 30
3) Pour Dieu et pour le Roy.....	p. 37
C – Une éducation mondaine.....	p. 45
1) La noblesse et le mérite	p. 45
2) Une fraternité bien ordonnée : les congrégations mariales.....	p. 52
3) L'amitié, vertu solide et sensible.....	p. 58
Chap. II – Un humanisme dévot.....	p. 67
A - Du latin, du français, et des sottises.....	p. 68
1) L'apprentissage de la grammaire selon du Cerceau, Codret et Despautère.....	p. 68
2) Les antiquités littéraires des pères de la rue Saint-Jacques.....	p. 74
3) Rites et catéchismes.....	p. 82
B - Un aristotélisme catholique.....	p. 88
1) Une école de la raison et de la parole.....	p. 88
2) Un art d'écrire.....	p. 94
3) Une pédagogie de l'image.....	p. 101
C - Influences croisées.....	p. 110
1) La formation d'un style : atticisme contre asianisme.....	p. 110
2) Les Anciens, les Modernes et le goût.....	p. 120

Chap. III – Tropismes	p. 129
A - En scène	p. 131
1) Jeux, gestes et paroles	p. 131
2) Une religion du spectacle	p. 138
3) La Vertu partagée	p. 149
B - L'Histoire tout-à-tous	p. 156
1) Une école des temps anciens	p. 156
2) Âges d'or et rois-héros	p. 163
3) Un triple modèle : Hérodote, Tite-Live et de Thou	p. 168
C- Horizons lointains	p. 175
1) De Cluvier à Buffier : la Terre en représentation	p. 175
2) Une grande absente : la théorie des climats	p. 181
 PARTIE II – APOSTASIES	p. 189
Chap. I - D'une pensée l'autre	p. 190
A – Un rire partagé ? Aux sources de l'ironie voltairienne	p. 191
1) De la censure à l'étude : les satires de l'Antiquité	p. 191
2) Un contexte favorable : la fin du règne de Louis XIV	p. 198
3) Le rire et l'infailible : Dieu, la satire et les théoriciens de la Compagnie de Jésus	p. 204
B – Traditions croisées	p. 211
1) Le Dieu aimable des libertins	p. 211
2) Le vide et le plein : Voltaire et la « secte » des épicuriens	p. 217
3) Une inférence rhétorique ? Le déisme et l'irrévérence voltairienne	p. 222
C – Devenir philosophe	p. 230
1) La logique de l'École, la tentation cartésienne et la réforme de Buffier	p. 230
2) Du poète au penseur	p. 238
3) Huet, d'Olivet, Castel, Buffier : les quatre visages de la discorde	p. 243
Chap. II – D'Aristote à Newton : le protreptique voltairien	p. 251
A – Un nouvel <i>Organon</i>	p. 253
1) Héros modernes et triade anglaise	p. 253
2) Clidophorus, Hermès ou Apollon ? À la conquête de l'opinion	p. 259
3) Une Renaissance : les <i>Seconds Analytiques</i> et la loi de la gravitation	p. 266
B – La Compagnie de Jésus à l'heure anglaise	p. 273
1) Une riposte tardive et mal préparée	p. 273

2) Une nouvelle chimère ? Le poète-philosophe et l'ombre de Boileau.....	p. 279
3) Contre les nouveaux Lucrèce : Locke et la « matière pensante »	p. 286
C – Un rendez-vous manqué : la synthèse voltairienne.....	p. 294
1) Jésuites et philosophes : le préceptorat du genre humain en partage ?	p. 294
2) L'optimisme à distance : une évolution concomitante	p. 301
3) Un subterfuge contreproductif : l' <i>Anti-Pascal</i>	p. 307
Chap. III – UN NOUVEL APÔTRE.....	p. 315
A – Modèles et contre-modèles.....	p. 317
1) Le bon prince en son parlement : le modèle anglais et l'Anti-Machiavel.....	p. 317
2) Apostat ou philosophe ? La figure de l'empereur Julien.....	p. 324
3) Needham ou le (faux) jésuite des anguilles.....	p. 330
B – Le triomphe de la Religion naturelle.....	p. 337
1) En croisade : l' <i>Essai sur les mœurs</i> et ses esquisses.....	p. 337
2) Variations sur un désastre : Lisbonne 1755.....	p. 345
3) Une réplique théologique : le <i>Poème sur la loi naturelle</i>	p. 350
C – Les trois morts.....	p. 357
1) La mort du roi : pratiques et théories.....	p. 357
2) Facéties autour d'une disparition : le tournant des années 1760.....	p. 363
3) Le général, le particulier : la mission d'Ornex, et les derniers feux de la Société.....	p. 369
 PARTIE III – ÉCRITURES.....	 p. 383
Chap. I – Voltaire et les écrivains de la Compagnie de Jésus.....	p. 384
A - Corps variables.....	p. 385
1) Les jésuites du « Catalogue des écrivains » du <i>Siècle de Louis XIV</i>	p. 385
2) La Compagnie de Jésus dans la bibliothèque du château de Ferney.....	p. 392
3) <i>Deficiunt aut inveniuntur</i>	p. 400
B – Utiles.....	p. 407
1) Matériaux pour l'histoire.....	p. 407
2) L'historiographe et son juge : Voltaire et le père Daniel.....	p. 414
3) Contre Jouvancy : une histoire de l'infâme.....	p. 418
C – Sottisiers.....	p. 425
1) Le jésuite et la fable.....	p. 425
2) La fleur des saints : Ignace, Xavier et les autres.....	p. 429
3) Métempsycooses : les fils de Garasse.....	p. 433

Chap. II – Aristote à la Chine.....	p. 441
A – Voltaire et le modèle chinois.....	p. 442
1) Choses vues et entrevues.....	p. 442
2) Vernis de collège.....	p. 452
3) Des <i>Lettres anglaises</i> aux <i>Lettres chinoises</i>	p. 456
B – Dieu et les hommes.....	p. 462
1) De l'interprétation.....	p. 462
2) À propos de Dieu et des cérémonies.....	p. 467
3) De Malebranche à Voltaire : anthropologie religieuse et exotérisme philosophique	p. 473
C – À quoi servent les chinoiseries.....	p. 480
1) Dialogues chinois.....	p. 480
2) Confucius en action : <i>L'Orphelin de la Chine</i>	p. 487
3) Lettres ouvertes (chinoises, indiennes et tartares)	p. 494
Chapitre III – Voltaire, les jésuites et les derniers feux de l'humanisme classique...	p. 500
A – Une poétique des Lumières : de Fénelon à Voltaire.....	p. 501
1) Le projet de Fénelon.....	p. 501
2) Trois théoriciens jésuites de l'écriture : Le Jay, Buffier et Brumoy.....	p. 507
3) L'élève et son maître : Voltaire et Porée.....	p. 516
B – Variations sur la fin du classicisme.....	p. 521
1) En bâtardise : le roman en procès.....	p. 521
2) Mauvais genre : rapsodie autour du drame.....	p. 528
3) Le journalisme ou l'écriture mercenaire.....	p. 537
C – De la modernité : trois notions.....	p. 541
1) Matérialisme.....	p. 542
2) Idolâtrie.....	p. 547
3) Spectacle (<i>panem et circenses</i>)	p. 551
CONCLUSION.....	p. 557
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 565
INDEX DES ŒUVRES ET DES PERSONNAGES.....	p. 596
INDEX DES NOMS.....	p. 612
INDEX GÉNÉRAL.....	p. 631